
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis




U...RSITY OF OT...A.
LIBRAR...



Verdier invenit. Thomassin sculp.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS
L'ÉTABLISSEMENT
DE
LA MONARCHIE
FRANCOISE DANS LES GAULES,
DÉDIÉE AU ROI,

Par le P. G. DANIEL, de la Compagnie de JESUS.

NOUVELLE ÉDITION,

Revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur, enrichie de Cartes Geographiques, & de plusieurs Medailles authentiques.

TOME PREMIER,

qui comprend les Regnes depuis l'an 486. jusqu'en 768.

A PARIS,

Chez
- DENYS MARIETTE, Libraire, rue saint Jacques, à saint Augustin
- JACQUES ROLLIN, Quai des Augustins, à la descente du Pont saint Michel au Lion d'Or.
- JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur du Roi, rue saint Jacques à saint Paul.
- JEAN-BAPTISTE COIGNARD, fils, Imprimeur du Roi, rue saint Jacques au Livre d'Or.

M DCC XXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE FRANCE.

TOME I.

Commencement de Regne.		
486	CLOVIS regne 35. ans,	
511	THIERRI, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE,	regnent environ 23. ans.
534	CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBERT,	regnent environ 15. ans.
549	CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBALDE,	regnent 13. ans.
562	CARIBERT, GONTRAN, CHILPERIC, SIGEBERT, CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBERT, THIERRI,	regnent environ 52. ans.
614	CLOTAIRE II. regne 14. ans.	
628	DAGOBERT, ARIBERT,	regnent 10. ans.
638	CLOVIS II. SIGEBERT II.	regnent environ 18. ans.
656	CLOTAIRE III.	regnent environ 22. ans.
Vers l'an	CHILDERIC,	
677	THIERRI II. regne environ 34. ans.	
711	CLOVIS III. CHILDEBERT III. DAGOBERT II.	regnent environ 5. ans.

716 CHILPERIC II. regne environ 5. ans.
721 THIERRI III. / CHILDERIC II. } regnent environ 25. ans.
746 PEPIN regne 22. ans.

TOME II.

768 CHARLEMAGNE regne 46. ans.
814 LOUIS le Debonnaire } regne 26. ans.
840 CHARLES le Chauve } regne 37. ans.
877 LOUIS le Begue, regne environ 2. ans.
879 LOUIS III. / CARLOMAN, } regnent 50. ans.
884 CHARLES le Gros, regne environ 4. ans.
888 EUDES, / CHARLES le Simple, } regnent 35. ans.
923 RAOUL ou RODOLPHE } regne 13. ans.
936 LOUIS d'Outremer regne 18. ans.
954 LOTHAIRE regne 32. ans.
986 LOUIS V. regne environ 1. an.

TOME III.

987 HUGUES Capet regne 11. ans.
996 ROBERT regne 35. ans.
1031 HENRI I. regne 29. ans.
1060 PHILIPPE I. regne 48. ans.
1108 LOUIS VI. regne 29. ans.
1137 LOUIS VII. regne 42. ans.
1179 PHILIPPE Auguste regne 43. ans.
1222 LOUIS VIII. regne 4. ans.

TOME IV.

1226 LOUIS IX. regne 24. ans.

1270 PHILIPPE III. dit le Hardi, regne 16. ans.
1286 PHILIPPE IV. dit le Bel, regne 28. ans.
1314 LOUIS X. dit Hutin, regne 2. ans.
1316 PHILIPPE V. dit le Long, regne 6. ans.
1322 CHARLES IV. dit le Bel, regne 6. ans.
1328 PHILIPPE VI. dit de Valois, regne 22. ans.

TOME V.

1350 JEAN II. regne 14. ans.
1364 CHARLES V. dit le Sage, regne 16. ans.
1380 CHARLES VI. regne 42. ans.

TOME VI.

1422 CHARLES VII. regne 39. ans.
1461 LOUIS XI. regne 23. ans.
1484 CHARLES VIII. regne 14. ans.

TOME VII.

1498 LOUIS XII. regne 17. ans.
1515 FRANÇOIS I. regne 32. ans.

TOME VIII.

1547 HENRI II. regne 12. ans.
1559 FRANCOIS II. regne environ 1. an.
1560 CHARLES IX. regne 14 ans.

TOME IX.

1574 HENRI III. regne 15. ans.

1589 HENRI IV. depuis 1589. jusqu'en 1594.

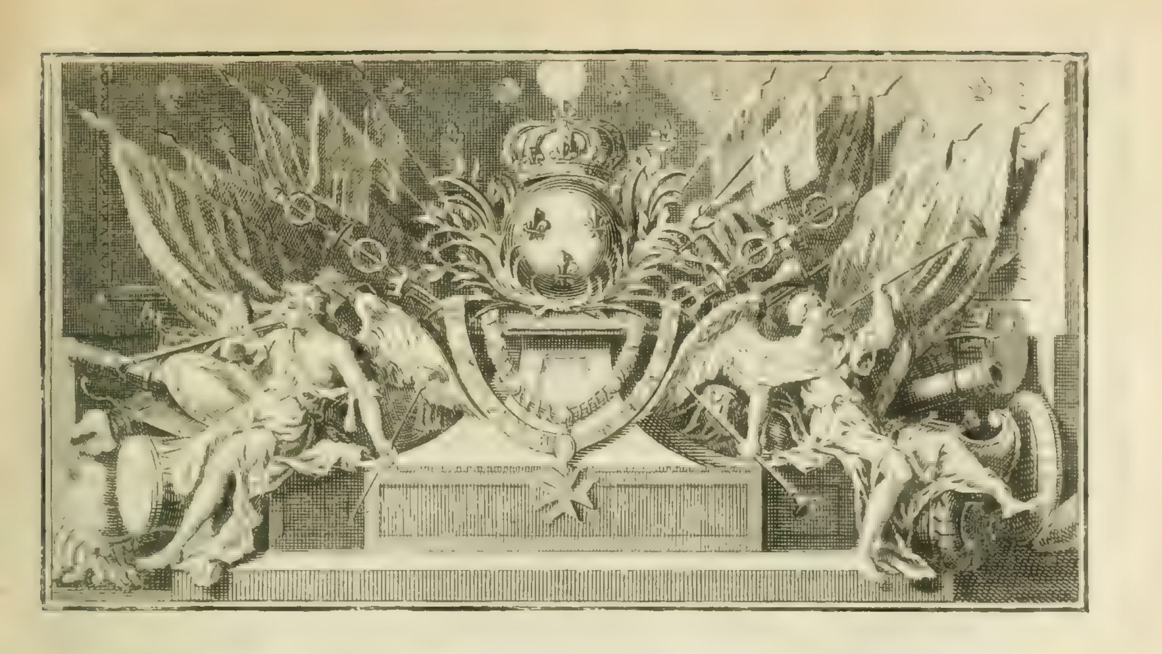
TOME X.

1594 HENRI IV. depuis 1594. jusqu'en 1610. ainsi il a regné en tout 31. ans.

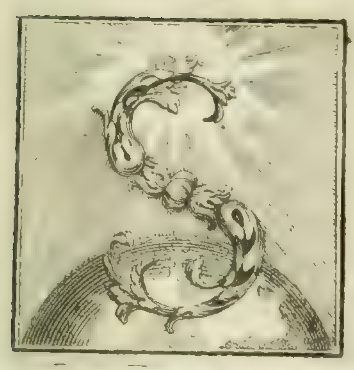
LES FASTES de

1610 LOUIS XIII. regne 33. ans.
1643 LOUIS XIV. regne 72 ans.





AU ROI.



IRE,

Le Sujet de l'Ouvrage que j'ai l'honneur de presenter à VOTRE MAJESTE', *mérite par lui-même que vous daigniez lui accorder votre protection Roïale,*

& autorise la liberté que je prens de le faire paroître sous votre auguste Nom. C'est l'Histoire de France, c'est-à-dire, l'Histoire de vos Ancêtres, qui depuis un grand nombre de siecles, ont rempli successivement, & sans aucune interruption le Trône où vous êtes assis aujourd'hui, & où de l'aveu de toute l'Europe, il est de la derniere importance pour ce Roïaume, que Dieu vous maintienne pendant une longue suite d'années, selon les vœux & les esperances de tous vos Sujets.

Un second motif qui m'a encore plus fortement déterminé à apporter aux piés de votre Trône un travail de près de vingt ans: C'est le desir que notre Compagnie a toûjours eu, de témoigner publiquement & en toute occasion le très-respectueux dévouement qu'elle a pour Votre Personne sacrée, & sa très-vive reconnoissance pour la bonté dont Vous voulez bien l'honorer, en agréant ses services, & en la comblant de vos graces. Cette constante bonté est pour elle un grand éloge: elle lui a tenu lieu d'Apologie en bien des rencontres, & elle lui en servira pour l'avenir, autant de tems qu'on se souviendra en France de l'équité, du discernement, & de la profonde sagesse de LOUIS LE GRAND.

Enfin, SIRE, *lorsque j'use de la permission que vous m'avez accordée de vous dédier cet Ouvrage, je me satisfais moi-même en particulier sur un point, en me donnant le plaisir de développer une pensée qui m'est souvent venue à l'esprit durant la composition de cette Histoire; sçavoir, qu'entre les plus beaux Regnes qui y sont contenus, il n'y en a pas un seul qui puisse être mis en paralelle avec le vôtre, eu égard à un certain assemblage de choses qui rendent*

les Regnes illustres & mémorables, dont les unes ont signalé un Regne, & les autres un autre; mais que je n'ai trouvé rassemblées que dans le vôtre seul.

Ce n'est point-là, SIRE, un éloge que je vous prépare: je supplie, VOTRE MAJESTE', *de regarder ce que j'avance comme une pure & une simple reflexion d'un Historien, qui compare ce qu'il a lû avec ce qu'il a vû, & de me permettre d'en justifier la verité par des faits dont toute l'Europe a été témoin. Cette comparaison que je vais faire ne diminuera rien de la gloire du Regne de vos plus illustres Prédecesseurs, en relevant celle du vôtre.*

Il y a eu parmi eux des Conquérans: il s'y est trouvé de grands Politiques. Il y en a eu qui se sont distingués par leur Religion & leur pieté. On en a vû s'appliquer à faire fleurir les beaux Arts dans l'Etat, à y cultiver, & à y faciliter le commerce, d'autres à éterniser leur memoire par les Ouvrages publics, & à relever la majesté de leur Trône par la magnificence de leur Maison & de leur Cour. Tous ces traits de grandeur que je rencontre, pour ainsi dire, épars çà & là dans les Histoires de divers Regnes, les écrivains qui feront l'Histoire du vôtre, les y trouveront tous réunis.

On y verra, comme dans ceux de Clovis, de Charlemagne, de Philippe Auguste, de Charles VII. des Conquêtes, des batailles gagnées, des Villes forcées: des Conquêtes, dis-je, non pas dans un Païs tel que l'ancienne Germanie, où une déroute de Barbares dissipés rendoit Charlemagne maître d'une vaste étendue de Forêts & de Campagnes, & de quelques Bourgades palissadées, où les Vaincus venoient lui rendre leurs hommages; mais

dans des Païs où l'ennemi disputoit le terrein pié à pié ; & où chaque pas coûtoit une Victoire ; des batailles gagnées, non pas sur des Peuples qui n'avoient pour guide à la guerre que leur seule férocité naturelle, aisée à déconcerter par l'arrangement & par les marches régulieres d'une Armée aguerrie : mais sur des troupes ausquelles les Nations les plus belliqueuses fournissoient à l'envi des Chefs les plus habiles & les plus experimentés : des Villes forcées que la Nature & l'Art sembloient avoir rendues imprenables ; & ce qui ne s'étoit point vû dans ces premiers siecles de la Monarchie Françoise, de larges & profondes rivieres passées à la nage par des Armées à la vûe d'un ennemi préparé ; mais effraïé au seul aspect d'une telle bravoure, & vaincu aussi-tôt qu'abordé. Que la rapidité de nos Heros d'autrefois auroit été retardée, s'ils avoient eu des barrieres à franchir les unes sur les autres, telles que Mons, Valenciennes, Cambrai, Saint Omer, Namur, Luxembourg, Philisbourg, & tant d'autres ! Une Victoire faisoit alors un Conquerant ; mais aujourd'hui ce titre coute beaucoup plus cher.

Si des Héros & des Conquérans nous passons à ceux de nos Rois qui ont excellé dans l'Art de regner, notre Histoire nous presentera un modele achevé de politique dans la personne de Charles V. surnommé le Sage, qui étant monté sur un Trône chancelant & ébranlé de tous côtés par deux Rois * qui avoient formé le dessein de le renverser, trouva avec le tems & la patience, & par son habileté, le moïen de le raffermir, de conquerir sur ces deux dangereux ennemis, ce que la témerité de son Prédecesseur avoit perdu, de dissiper les factions, de réduire les

* Edouard III Roi d'Angleterre, Charles le Mauvais Roi de Navarre.

factieux, & en rétablissant l'Autorité Roïale dans tous ses droits, de la maintenir, & de la porter aussi loin qu'aucun des Rois qui l'avoient précedé.

On ne peut, SIRE, se representer ces deux situations si differentes de ce grand Prince, qu'on ne se ressouvienne de celle où vous fûtes durant votre Minorité, & de celle où vous vous établîtes peu à peu dès que vous commençâtes à gouverner par Vous-même, des mesures justes, & des moïens que vous emploïâtes pour cet effet, dont le plus general fut le talent de vous attirer d'abord l'estime & le respect de vos Sujets par une conduite où tout paroissoit grand & Roïal; talent qui n'est pas attaché à la Couronne, mais à la superiorité du génie de celui qui la porte, mais talent aussi necessaire au Souverain, qu'il est utile aux Peuples, parce que c'est par-là que leur est inspiré sans violence cet esprit de dépendance & cette parfaite soumission qui font la tranquillité, le bonheur, le salut des Etats, comme l'indocilité y produit toutes les miseres.

Tant de ligues depuis formées contre Vous, déconcertées par votre vigilance, par votre activité, par votre promptitude à prévenir ceux qui prétendoient vous surprendre & vous accabler: tant de projets extraordinaires heureusement executés, & dont aucun n'a jamais manqué, quand Vous en avez conduit l'execution par vous-même: vos Ennemis tant de fois abattus, & qui n'ont à la fin prévalu pendant un tems qu'à la faveur d'un fleau, dont il a plû à Dieu d'affliger votre Roïaume, & contre lequel la prudence humaine ne pouvoit se précautionner: cette tranquillité où vous avez sçû maintenir vos Etats

dans le tems qu'ils étoient , pour ainsi dire , assiegés de de tous côtés , & par mer & par terre , & qu'on n'épargnoit ni intrigues , ni argent , ni aucune sorte d'artifice , pour y exciter le trouble & la division : cette union de la Famille Roïale , si necessaire pour le repos du Roïaume , & que vous avez toûjours constamment entretenue par ce tempérament de bonté & d'autorité qui attire au pere & au maître cette tendresse respectueuse & cet attachement sincere , si rares parmi les hommes , & encore plus parmi les Princes : Enfin cette Paix déja si avancée, & que vous êtes sur le point de conclure avec les plus redoutables de vos Ennemis , & que vos nouvelles Victoires , comme il y a lieu de l'esperer, vous feront demander par les autres : Paix que vous vous serez procurée en temporisant , en ménageant les conjonctures , & en profitant habilement de celles qu'on sçait que vous pensiez de longue main à faire éclore. Tout cela, & une infinité d'autres traits de votre Regne , nous montrent un Prince que la solidité de son esprit & son experience ont rendu consommé dans l'Art de regner. Je ne vous mets point ici en paralelle avec Louis XI. quelque rang qu'on lui donne parmi les Princes les plus habiles dans le Gouvernement. Il y avoit dans sa politique trop de finesse , & je l'ose dire , souvent de la bassesse ; au lieu que dans la vôtre il n'y a jamais eu que de la grandeur.

Mais ce grand Art de gouverner les hommes sur lequel les Souverains prennent tant de plaisir à être flatés, seroit comme tout le reste un avantage assés frivole dans un Prince Chrétien , s'il n'y étoit pas accompagné d'un très-

grand fond de Religion, comme il l'est dans Vous, SIRE, & comme il l'étoit dans Charles V. ce sage Prince, avec lequel je viens de vous comparer sur ce point en particulier.

Oui, SIRE, & il convient à un homme de mon état d'oser vous le dire: toutes vos autres qualités Roïales mériteroient peu sans cela d'être louées, & ce n'est qu'à la faveur du relief que celle-là leur donne, que je me crois en droit de les publier dans l'occasion que j'ai de le faire ici. C'est toûjours avec plaisir que les gens de bien entendent faire votre Eloge là-dessus, & l'on ne sçauroit trop souvent vous presenter pour Modele en cette matiere aux autres Souverains & aux Grands de votre Cour.

La malignité du libertinage qui refuse si souvent de reconnoître la vertu où elle est, sous prétexte qu'elle paroît quelquefois être où elle n'est pas, ne s'est jamais émancipée à l'égard de votre Religion, non point par respect pour la Majesté Roïale; car son insolence ne se prescrit pas de bornes; mais parce qu'en vous étudiant depuis tant d'années, il ne vous a jamais rien vû échapper qui pût lui donner la moindre prise, jamais une seule parole, jamais un signe d'approbation à ses pernicieuses maximes, ou à ses scandaleuses railleries, & que quand il a osé se montrer par quelque endroit en votre presence, il a été aussi-tôt déconcerté par ce sérieux plein de majesté, par lequel, même sans rien dire, vous sçavez en cette matiere, & en d'autres, faire des leçons efficaces à votre Cour.

C'est de cette même maniere que vous êtes venu à bout d'abolir parmi les Princes & parmi la Noblesse la plus distinguée de votre Roïaume un insigne désordre, & infi-

niment injurieux à Dieu; je veux dire la mode ſcandaleuſe de prophaner à tout propos par des juremens ſon Saint Nom ſi commune juſqu'à votre Regne à la Cour & dans les Armées: elle ſembloit y faire une partie de la politeſſe du Courtiſan & de la bienſéance du langage de l'homme de Guerre. Ce ſcandale a ceſſé par la force de votre exemple, & par l'horreur que vous en avez fait paroître, beaucoup plus que par la ſeverité de vos Edits; le jurement n'eſt plus le vice de gens de qualité, Vous l'avez rendu honteux & infame, & c'eſt aujourd'hui une brutalité. Par-là combien de crimes de moins dans votre Etat? & de cette eſpece de crimes qui outragent Dieu le plus directement, qui l'irritent davantage, & qui attirent de ſa part de plus ſeveres châtimens ſur les Peuples. Vous avez été en cela, SIRE, le digne imitateur du plus Saint de vos Ancétres, qui n'eut rien plus à cœur que d'exterminer cette peſte dans ſon Roïaume.

Vous l'imitez encore dans la modeſtie & dans le reſpect avec lequel vous paroiſſez au piés des Autels. Cette modeſtie & ce reſpect reveillent dans ceux qui en ſont témoins, la foi de nos Myſteres, en leur mettant ſous les yeux la vivacité de la vôtre, & ils font voir de quel eſprit ſont parties les Ordonnances que vous avez publiées, pour faire rendre à Dieu ce qui lui eſt dû dans ſes Temples. Que dirai-je du ſoin que vous avez toûjours eu de preſcrire, & de faire inſerer certains exercices de Religion juſques dans les Reglemens qu'on a dreſſés par votre Ordre pour former à l'Art Militaire la jeune Nobleſſe, ſoit ſur la Terre, ſoit ſur la Mer, ou pour l'entretien de ceux de vos Sujets, que les bleſſures reçûes dans le Service ont mis hors d'état de le continuer.

Ces

Ces ſoins, ces attentions, ces détails où vous entrez à cet égard pour entretenir par tout le culte dû au ſouverain Seigneur, ne nous montrent-ils pas clairement que vous avez toûjours ce ſaint objet preſent à l'eſprit dans la conduite de votre Etat.

Mais quels fruits n'avons-nous point vûs de cet eſprit de Religion dont vous êtes animé? N'eſt-ce pas lui qui a mis en action dans tant d'occaſions votre puiſſance, votre autorité Roïale, & la gloire de votre Nom?

Que ne pourrois-je point dire de ce qu'il vous a fait faire pour étendre la foi parmi les Nations infidelles, de vos largeſſes pour cet effet, de la protection que Vous avez donnée aux Miniſtres de l'Evangile dans les diverſes parties du Monde, où la réputation de LOUIS LE GRAND, *& la haute idée que les Princes étrangers conçûrent de ſa perſonne, de ſa ſageſſe, de ſa puiſſance ont fraïé le chemin au Chriſtianiſme, & l'ont rendu reſpectable parmi les Peuples les plus fiers, & qui n'avoient eu juſqu'alors que du mépris pour les autres Nations. C'eſt ainſi qu'autrefois un Prince Mahometan, que la Renommée avoit informé des hauts faits de Charlemagne, accorda à ſa conſideration la permiſſion aux Chrétiens de fréquenter les Lieux ſaints, & d'y demeurer. Ceux d'aujourd'hui jouiſſent encore de ce Privilege à l'ombre de votre Nom; mais de Jeruſalem il y a encore bien de vaſtes Mers à paſſer juſqu'au Roïaume de Siam, & juſqu'à l'Empire de la Chine, & c'eſt juſques dans ces extrêmités du Monde que le Chriſtianiſme a élevé publiquement au vrai Dieu des Autels & des Temples ſoûs les auſpices de* VOTRE MAJESTE'.

Le Paganiſme aboli dans la Nation Françoiſe a rendu

Clovis plus fameux, que la Conquête des Gaules sur l'Empire Romain. C'est un trait qui le distingue & le separe, pour ainsi dire, de la foule de tant d'autres Conquerans aussi vaillans & aussi heureux que lui; & c'est par la même raison que le Titre de Destructeur de l'Heresie dans votre Roïaume sera celui que la posterité regardera toûjours comme le plus glorieux parmi tous ceux que Vous aurez merités.

Oui, SIRE, la destruction du Calvinisme dans la France, où il avoit été si long-tems redoutable au Souverain même, tant de Temples prophanes, abattus ou sanctifiés par le veritable culte, la Croix plantée sur les ruines de ces Edifices, d'où l'impieté aveugle se faisoit un point de Religion d'exclure jusqu'à ce venerable signe de notre salut, seront les Monumens les plus durables de la gloire de VOTRE MAJESTE', *& qui en conserveront le plus surement la memoire dans les siecles futurs, tandis que les Histoires leur apprendront les soins, les peines, les dépenses & les dangers même que ce grand Ouvrage vous a causés. Car qui ne sçait que c'est l'Heresie irritée, soûtenue de l'ambition & de la jalousie que l'on conçût de Votre puissance, qui a excité & entretenu le feu de ces funestes guerres, où il s'est répandu tant de sang? Mais nous le voïons sur le point de finir par une Paix generale, à la confusion de ce monstre, sans qu'il ait pû malgré tous ses efforts, en tirer aucun avantage, & à votre Gloire, SIRE, par l'affermissement du Roi d'Espagne votre Petit-Fils sur un des plus illustres Trônes du Monde. C'est le sujet qui les avoit allumées, c'est-là, pour ainsi dire, le point d'honneur de cette Paix qui vous la rendra très-glorieuse. C'étoit une benediction & un present du Ciel qu'on vouloit Vous arracher, & que Vous avez sçû avec son secours*

vous conserver. Un évenement de cette nature ne devoit pas manquer à votre Regne, pour ajouter ce nouveau lustre à la gloire dont il a plû à Dieu de le combler. Philippe le Bel fit tômber la Couronne de Navarre sur la tête de son Fils; & Vous, vous avez mis & soûtenu sur celle de votre Petit-Fils la Couronne de la Monarchie de toute l'Espagne & des grands Etats qui en dépendent dans les autres Parties du Monde. Non seulement vous ressemblez à vos Predecesseurs par tous leurs beaux endroits, mais encore, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est toujours en grand que Vous nous les retracez.

Ce nouvel objet qui vient de se presenter à moi par occasion, ne me fera pas, tout éclatant qu'il est, détourner encore les yeux de celui que j'ai commencé à envisager, & que je regarde comme ce qu'il y a de plus grand dans votre Regne, parce que c'est ce qui le sanctifie & ce qui le consacre.

Le même zele qui Vous a mis la foudre à la main pour exterminer dans votre Roïaume les anciennes erreurs, vous inspire encore cette vive application avec laquelle vous travaillez à y empêcher le progrés des nouvelles. Les Papes & les Assemblées du Clergé de France Vous en ont souvent felicité & remercié: & quiconque aime non seulement l'Eglise, mais l'Etat doit souhaiter que vous en veniez à bout avec un pareil succès.

Je ne puis encore passer sous silence ce que tant d'autres ont celebré avant moi, mais qu'on ne peut trop exalter; d'autant qu'on y voit en même tems & la Religion de VOTRE MAJESTÉ, *& l'usage qu'elle a sçû faire de son autorité Roiale. Je parle de la détestable fureur des Duels, que nul de vos Predecesseurs n'avoit pû venir à bout de reprimer, & dont votre fermeté inébranlable sur un point dont vous aviez*

parfaitement compris l'importance, a délivré votre Roïaume. Ah, SIRE, quel titre en votre faveur auprès de Dieu, pour obtenir un jour ses misericordes ! Combien d'ames par ce moïen avez-vous enlevé à l'ennemi de leur salut ! Combien de vaillans Hommes avez-vous conservé à la Patrie ! De combien d'illustres Familles avez-vous empêché la destruction ! & cela sans que votre Justice ait été contrainte de répandre de sang ; car jamais Gouvernement n'a été plus efficace, & en même tems moins sanguinaire que le Vôtre. La seule apprehension d'encourir votre disgrace a contenu la Noblesse de votre Roïaume : il ne vous en a coûté que de la fermeté en quatre ou cinq occasions où Vous vous êtes montré inflexible, parce qu'il y alloit de la gloire de Dieu, du salut de vos Sujets, & d'un grand interêt de votre Etat.

Mais que ne devons-nous point, SIRE, & que ne devez-vous pas Vous-même à cette vertu qu'il a plû à Dieu d'imprimer & d'enraciner si profondément dans votre cœur ? Vous & Nous lui devons la conservation de votre sacrée Personne : C'est par elle seule que vous n'avez pas succombé aux terribles coups par lesquels la divine Providence a jugé à propos de vous éprouver dans ces derniers tems. Quelque force, quelque fermeté d'esprit que la nature vous ait données, elles n'auroient pû tenir contre la bonté & la tendresse de votre cœur dans la perte de tant de têtes si cheres, si la Religion ne fût venue au secours, pour vous aider à faire à Dieu de tels sacrifices qu'il a exigés de Vous les uns après les autres. Les derniers devenoient de plus en plus difficiles & douloureux, par ceux qui avoient precedé. C'étoit de nouvelles playes qui renouvelloient les premieres que le tems n'avoit pas encore fermées : votre Cour, votre Roïaume, toute l'Europe l'ont

dit d'une commune voix, que c'eſt-là un des plus beaux triomphes que la Religion pût remporter ſur le cœur d'un Roi Chrétien. Charlemagne fut mis autrefois à de pareilles épreuves ; & Dieu a voulu que les deux plus grands Princes qui aïent jamais été aſſis ſur le Trône de France, ſe reſſemblaſſent encore par cet endroit.

Il y a en cela, SIRE, quelque choſe de ſi grand & de ſi ſingulier, que je daigne à peine pouſſer plus loin le paralelle que j'ai entrepris de faire entre votre Regne & ceux de vos Predeceſſeurs. Après ce beau ſpectacle de conſtance & d'héroïſme Chrétien que vous avez donné à l'Univers, & que je lui remets devant les yeux, que pourrois-je lui préſenter qui ne fût infiniment au-deſſous ?

Ainſi je ne m'étendrai point ſur la magnificence de votre Cour, à laquelle notre Hiſtoire ne nous fait rien voir de ſemblable dans les plus brillans Regnes de vos Ancêtres, ni ſur l'admiration que cauſent aux Etrangers, quand ils aſſiſtent quelquefois aux revues des Troupes de votre Maiſon, les riches équipages & l'air guerrier de cette nombreuſe garde, qui fait autant un ornement de votre Cour, qu'elle en fait la ſureté. Avant votre Regne, c'étoit pour la plûpart la garde domeſtique d'un Roi ; mais depuis que vous l'avez formée, augmentée, diſciplinée, on peut dire qu'elle eſt devenue la garde & la gloire de tout le Roïaume par ſon nombre, par ſa valeur, par les prodiges qu'on lui a vû faire à la guerre, où elle a toujours été la terreur des ennemis, dont les plus fieres Troupes n'ont jamais tenu devant elle.

Je laiſſe tant d'Ouvrages publics, tant de Maiſons Roïales ſi ſuperbement bâties, ſi délicatement ornées, ſi richement meublées : tant de Villes, les unes fortifiées, les autres con-

ſtruites ſur la mer & ſur les frontieres ; Vous ſeul, je l'oſe dire, & je le dis avec la plus exacte verité, Vous ſeul avez plus fait en cela, que tous vos Predeceſſeurs enſemble depuis la fondation de la Monarchie.

La Capitale du Roiaume augmentée, embellie, enrichie, policée, peuplée, renduë toute differente d'elle-même, & de ce qu'elle étoit avant Vous, ce ſomptueux édifice d'un ſi grand goût, qu'on y a ajoûté, pour figurer en quelque façon avec le Palais de nos Rois, & preſenter en même tems aux Etrangers qui arrivent à Paris, deux des plus magnifiques objets qu'il y ait dans toute l'Europe ; Monument qui n'a pû être l'ouvrage que d'une charité Roïale, où tant de gens de guerre jouiſſent tranquillement de la recompenſe de leur valeur, & trouvent en même tems tous les moïens de leur ſalut. Philippe Auguſte, un de vos Ancêtres, dont le caractere approchoit le plus du vôtre, avoit conçû un pareil deſſein ; mais il ne l'executa pas, comme Charlemagne avoit auſſi formé, & même commencé celui de la communication des deux Mers : mais l'execution de ces deux nobles projets étoit reſervée au Regne de VOTRE MAJESTE'.

Enfin, SIRE, il n'eſt pas moins de notorieté publique, que ſous nul Regne de vos Predeceſſeurs, & j'oſe dire encore d'aucun autre Roi ou d'aucun Empereur, on n'a vû les beaux Arts generalement portés à un ſi haut point de perfection que ſous le vôtre. La Peinture, la Sculpture, l'Architecture ont retrouvé par vos ſoins, ce goût pur, ſimple & noble de la ſçavante Antiquité ; & cette ſçavante Antiquité auroit elle-même de quoi admirer dans une infinité d'ouvrages de divers Arts, mille merveilles que la France a enfantées de notre tems, où l'invention & l'habileté des Anciens n'arriverent jamais.

Toutes les Sciences depuis les moindres jusqu'aux plus relevées, sont parvenues à un si haut point, que la décadence en est desormais plus à craindre, que la perfection à esperer. Il n'y a plus rien à desirer en France dans la composition des Ouvrages d'esprit, & dans ceux où l'on traite des Sciences. La pureté du langage, la finesse du tour, la délicatesse & la solidité des pensées, le naturel dans le stile, l'ordre, la methode, la clarté, tout cela se trouve & se sent, & est loué & applaudi comme il le merite, par tout où il se rencontre.

La Poësie, l'éloquence de la Chaire, & l'éloquence du Barreau, ne monterent jamais plus haut. Dans la Medecine, l'Anatomie, la Chimie, la Physique, l'Astronomie & dans les autres parties des Mathematiques, on a fait de nos jours des découvertes qu'on n'avoit pas seulement entrevues dans les siecles passés; & pour finir par un des endroits qui a le plus signalé votre Regne, l'Art Militaire soit sur la terre, soit sur la mer, n'a-t'il pas été poussé jusqu'à la derniere perfection? na-t'il pas été infiniment fécond en inventions & en prodiges? & n'est-ce pas par l'admiration que toute l'Europe en conçut, que les Armées & les Flotes de France devinrent l'Ecole Militaire de toutes les Nations.

Je Vous l'ai dit d'abord, SIRE, que ce n'étoit point un éloge que je vous presentois, mais de simples reflexions sur les Regnes de vos Predecesseurs & sur le vôtre; je crois avoir pleinement justifié celle qui comprend toutes les autres: sçavoir que parmi les Regnes qui fournissent la plus belle matiere à l'Histoire de France, il n'y en a pas un seul où l'on trouve rassemblées autant que dans le vôtre, de ces choses singulieres & extraordinaires qui rendent un Regne memorable, & digne de l'admiration de la posterité. Mais de cette

reflexion historique, il en ſuit naturellement une autre, c'eſt que tant de merveilles réünies dans un ſeul Regne, ſuppoſent neceſſairement dans le Prince, un aſſemblage de Vertus & de qualités Roïales, duquel il ſeroit difficile de citer beaucoup d'exemples.

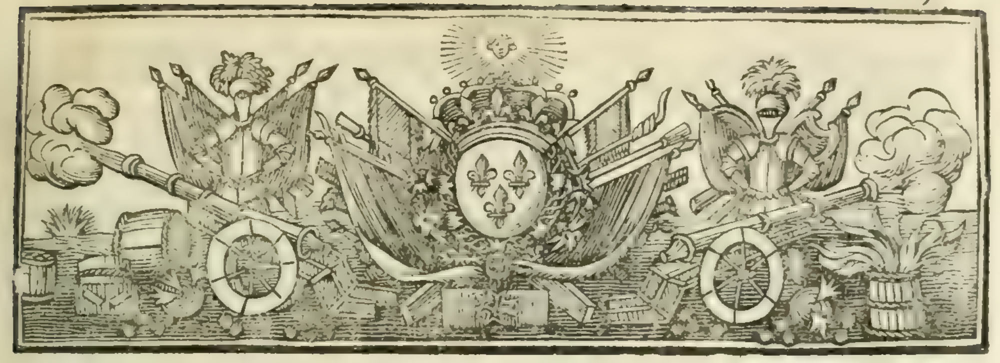
Si Dieu veut conſoler la France de la perte de tant de Princes dont il l'a affligée depuis deux ou trois années, il lui conſervera VOTRE MAJESTE', *& laiſſera votre Roïaume jouir long-tems d'un ſi grand bien, qui ſeul peut le dédommager de tout le reſte. C'eſt la grace pour laquelle je fais tous les jours des Vœux à l'Autel; & ces Vœux ſont l'unique moïen par lequel je puiſſe ſatisfaire le zele que je me ſens pour ma Patrie, & pour la ſacrée Perſonne de* VOTRE MAJESTE'. *Je la ſupplie d'agréer la proteſtation publique que je fais de ce zele, & du très-profond reſpect avec lequel je prends la liberté de me dire,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble, très-obeïſſant, & très-fidele ſujet & ſerviteur, DANIEL, de la Compagnie de JESUS.

PREFACE



PREFACE.

UN AUTEUR fort zelé * pour la gloire de la France, après avoir déploré la disette, où il croit qu'elle est de bons Historiens, donne cet avis à ceux qui penseroient à travailler de nouveau à nôtre Histoire. ,, Ceux dit-il, qui veulent mettre l'Histoire de France dans un meilleur estat, doivent d'abord ,, faire present au Public de quelques discours, où ils ,, découvrent les défauts de toutes nos Histoires, pour ,, montrer le sujet qu'on a de s'en plaindre, & pour ,, détromper les gens qui les croyent fort accomplies. ,,

* Livre intitulé, Supplément des Traitez de la connoissance des Livres.

Je ne décide point sur la necessité, ou sur l'utilité de cet avis : mais je trouve qu'il seroit un peu dangereux pour moi de le suivre, au moins dans toute son étenduë. Quelque droite que fût mon intention dans une telle critique, on me soupçonneroit toûjours de vouloir establir ma réputation aux dépens d'autruy ; & de plus il faudroit que je fusse d'un autre rang que je ne suis dans la Republique des Lettres, pour m'y ériger en Juge des Auteurs, pour les citer ainsi tous à

mon Tribunal, & pour entreprendre de prononcer ſur leur mérite.

Mais je crois qu'il ne ſera ni contre les loix de la bienſéance, ni contre celles de la modeſtie, en traçant l'idée d'une bonne Hiſtoire, telle que je me la ſuis formée pour me regler dans la compoſition de celle-cy; de faire remarquer certains défauts, qu'on doit éviter dans des Ouvrages de cette nature, & d'en apporter quelquefois des exemples tirez de nos Hiſtoriens, pour faire mieux comprendre ma penſée.

Nous avons dans les Anciens & dans les Modernes pluſieurs Diſſertations ſur la maniere d'écrire l'Hiſtoire. J'ai profité de leurs lumieres pour m'inſtruire moi-même; je ne ferai ici guéres autre choſe, que de mettre dans un autre ordre leurs judicieuſes réfléxions, & de leur donner quelquefois un peu plus d'étenduë.

La premiere qualité qu'ils demandent dans un Hiſtorien, eſt la ſincerité & la verité: c'eſt en effet ſon devoir le plus eſſentiel. Dès-là que c'eſt une Hiſtoire, c'eſt un tiſſu & une ſuite de faits veritables, ou du moins qu'on a droit de regarder comme tels, ſuivant certaines regles, où malgré qu'on en ait, on eſt obligé de s'en tenir ſur les choſes paſſées.

Une de ces principales regles, eſt le témoignage unanime, ou preſque unanime des Auteurs contemporains; & cette unanimité ſe rencontre d'ordinaire ſur certains faits publics & connus, ſur une bataille donnée, ſur une victoire remportée, ſur la priſe d'une Ville, ſur la conqueſte d'une Province, ſur la mort d'un Souverain. Quand ce conſentement des Auteurs

eſt tel ſur ces ſortes de faits qui ſe ſont paſſez à la vûë de tout un Royaume, on a droit de les rapporter comme indubitables, & nul homme de bon ſens n'oſeroit les contredire.

Mais il n'en eſt pas de même des détails & de toutes les circonſtances de ces faits, ni ſouvent des reſſorts qu'on a fait joüer, pour produire certains événemens: c'eſt à cet égard que ce qu'on appelle le Pyrrhoniſme de l'Hiſtoire peut eſtre permis. Peu d'Ecrivains ont eſté témoins des intrigues du Cabinet; peu ont eu part aux Négociations; ils rapportent ce qu'on penſoit communément dans le Public, ce qu'on diſoit à la Cour, ce que ceux qui paſſoient pour les plus clairs voyans s'imaginoient avoir découvert; fondemens ſouvent peu ſolides pour prendre ſon parti ſur les cauſes des événemens.

Les Hiſtoriens qui écrivent d'aprês eux, s'ils n'ont pas découvert de plus ſûrs Memoires, ſont obligez de s'en tenir à ceux qu'ils leur fourniſſent, & d'adopter leur politique, quand ils n'ont point de raiſon particuliere de s'en écarter. En cela ils peuvent manquer contre la verité, en ſuivant de tels guides; mais ce n'eſt pas leur faute. On peut dire le faux, ſans ceſſer d'eſtre ſincere; quand on ne le connoît pas pour tel; & c'eſt en cette matiere tout ce qu'on peut ſouhaiter d'un Hiſtorien, qui écrit ce qui s'eſt paſſé pluſieurs ſiecles avant lui. Il ſuffit pour ſa juſtification qu'il ait pour garants les Ecrivains les moins ſuſpects parmi ceux qui l'ont précedé.

Ce que je dis touchant les veritables cauſes des évé-

nemens, on le doit dire à proportion de la pluſpart de leurs circonſtances. Combien voit-on de relations de Batailles, même de celles qu'on a données de noſtre tems, qui s'accordent ſur tout? On peut hardiment aſſûrer qu'on n'en trouvera pas deux ſemblables, fuſſent-elle faites par les perſonnes mêmes qui y auroient eu le plus de part, & qu'on peut citer comme des témoins oculaires.

Nous avons un exemple remarquable en cette matiere dans la fameuſe bataille de Jarnac, où Loüis Prince de Condé fut tué ſous le Regne de Charles IX. Le Sieur de Caſtelnau Mauviſſieres, dont nous avons d'excellens Memoires, & qui eſtoit à la Bataille, dit que l'Amiral de Coligny & d'Andelot ſon frere, ſçachant que le Prince revenoit ſur ſes pas pour les ſoûtenir, reçûrent avec beaucoup de réſolution le Duc de Montpenſier qui les chargea vivement, & qu'il ne les rompit entierement, que par une ſeconde charge, aprês qu'ils ſe furent ralliez. Au contraire dans les Memoires de M. de Tavannes qui eſtoit auſſi dans l'armée, il eſt dit que l'Amiral & d'Andelot agirent fort mollement en cette occaſion; & qu'eſtant venus à la longueur des lances, ils tournérent à gauche, & laiſſérent tomber tout le poids du combat ſur le Prince de Condé qui y périt.

Auquel de ces deux témoins, dont l'autorité doit eſtre d'un ſi grand poids, un Hiſtorien s'en rapportera t'il? Je crois qu'en cette rencontre & en d'autres ſemblables, où la choſe le mérite, il doit ſe contenter de remarquer la contrarieté des deux Relations op-

posées, ſans ſuivre l'une plûtôt que l'autre.

Il eſt hors de doute que pour la ſuite d'un Siége, pour l'arrangement d'une armée ſur le point qu'elle eſt d'en venir aux mains, un Hiſtorien qui cherche la verité, doit préferer les Mémoires des gens du métier, quand on en a, & on en a pluſieurs, qu'il doit, dis-je, les préferer à tous les autres qui n'ont pas le même titre pour eſtre crûs, qui ſouvent embelliſſent l'objet pour divertir les Lecteurs, & qui quelquefois n'ont pas même en ſpéculation les connoiſſances neceſſaires pour traiter ces ſortes de ſujets. Mais c'eſt là, pour le dire en paſſant, un point ſur lequel il eſt difficile de bien réüſſir; tant eſt confuſe la maniere dont les diſpoſitions des Armées & des Batailles ſont rapportées par ceux-là mêmes, qui pouvoient en parler avec le plus d'habileté. Pour moi j'ai oüi dire à des Officiers experimentez, qu'ils ne comprenoient rien aux Batailles racontées dans nos Hiſtoires. Il y a ſans doute de la faute des Hiſtoriens du temps, qui ont négligé de ſe rendre aſſez intelligibles; Il y en a de la part de nos Hiſtoriens modernes, de ne s'eſtre pas donné la peine d'éclaircir les contemporains, en confrontant leurs diverſes Relations qui s'aident les unes les autres. Mais on doit faire encore une réflexion, c'eſt que les Armées ſe rangeoient, & les Batailles ſe donnoient alors autrement qu'aujourd'huy. Les armes défenſives & offenſives n'eſtoient pas les mêmes; je ne dis pas ſeulement avant l'invention des armes à feu, mais encore depuis. Par exemple, l'uſage des lances demandoit une toute autre diſpoſition de la Cavalerie, que celle dont on

uſe à preſent ; la Gendarmerie n'eſcadronnoit point, & même la Cavalerie-légére Françoiſe ne ſe partageoit point non plus en Eſcadrons dans un combat, comme aujourd'hui avant le Regne de Henry II. mais elle ne formoit que de longs & de ſimples rangs. C'eſt la remarque que fait M. de Tavannes dans ſes Memoires, au ſujet de la Bataille de Saint Denis ſous Charles IX. où la Cavalerie des deux partis fut encore diſpoſée de cette maniere. Il eſt manifeſte que cette diverſité d'uſage demandoit une autre Ordonnance, que celle dont on uſe de nôtre temps ; que c'eſt de-là en partie que vient la difficulté d'entendre les Ecrivains de ce temps là dans leur maniere de décrire les Batailles, & comment en particulier il ſe pouvoit faire que le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny, qui n'avoient à la journée de Saint Denis que douze cens chevaux, & dix-huit cens fantaſſins, occupaſſent par une ſi petite Armée rangée en bataille, tout le grand terrein qui eſt entre la Seine & ſaint Oüen, où leur droite étoit appuyée, & à Aubervilliers où ils avoient leur gauche.

Pour revenir au premier devoir de l'Hiſtorien, ce n'eſt donc pas dans toutes les circonſtances d'un fait, ni toûjours dans le récit des cauſes des événemens qu'on doit attendre de lui la plus exacte verité. Ce ſeroit ſouvent lui demander l'impoſſible. Il ſuffit qu'il rapporte ce qu'il a trouvé dans les Hiſtoriens contemporains, après en avoir fait un juſte diſcernement, pour ne puiſer que dans les meilleures ſources.

Mais ce qu'on a droit d'éxiger de lui, c'eſt qu'il ne s'abandonne point à ſon imagination, & ſur tout qu'il

ne s'émancipe pas juſqu'à feindre des épiſodes Romaneſques, pour égayer ſa narration, & varier ſon Hiſtoire. Nous avons un exemple de cette eſpece d'attentat contre la verité dans un de nos célébres Hiſtoriens. * Je me ſouviensque lorſque ſon Hiſtoire de François I. courut manuſcrite, on l'arrachoit des mains de ceux qui l'avoient, pour la lire avec empreſſement. On eſtoit principalement enchanté de ces beaux endroits, où il racontoit les amours de ce Prince avec Madame de Chaſteau-Briant, & la fin infortunée de cette Dame.

* Le Sieur de Varillas. T. 1. de l'Hiſtoire de François I. L. 6.

Selon lui l'an 1526, après la priſe du Roy à la Bataille de Pavie, elle s'en retourna en Bretagne. Son mari la reçut dans ſon Chaſteau, & l'enferma dans une Chambre tapiſſée de noir, où il avoit pratiqué une eſpece de jalouſie, d'où il pouvoit voir ce qui s'y paſſoit ſans eſtre vû. Après avoir goûté aſſez long-tems le plaiſir de la voir s'abandonner ſans ceſſe à l'inquiétude, à la crainte, au déſeſpoir, il lui mena au bout de ſix mois deux Chirurgiens, qui après lui avoir ouvert les veines des bras & des jambes, vangérent par ce ſupplice l'infidélité qu'elle avoit euë pour ſon mary.

Par malheur quelques Curieux à qui cette hiſtoriette parut ſuſpecte, allérent foüiller dans les Archives de Chaſteau-Briant, & trouvérent que Madame de Chaſteau-Briant, qui eſtoit morte, ſelon l'Auteur, au plûtard en 1526, eſtoit encore vivante en 1532; * que François I. dans un voyage qu'il fit en Bretagne cette année-là, lui donna le trente-uniéme de May le revenu des Seigneuries de l'Iſle de Rüis, & de Suſcinio, & du Chaſteau de l'Eſternic; qu'elle ne mourut qu'en 1537, com-

* Voyés la nouvelle Hiſt. de Bretagne de Dom Lobineau. Vol. 1. p. 842. & l'ouvrage du Sieur Even fameux Avocat au Parlement de Rennes ſur l'Hiſtoire de François I. du Sieur de Varillas.

me on le voit par ſon Epitaphe ; & qu'après ſa mort le Roy accorda à ſon mari l'uſufruit de Rüis & de Suſcinio.

Cette découverte & pluſieurs autres remarques qu'on a faites depuis ſur les Ouvrages de l'Hiſtorien dont je parle, d'ailleurs homme habile dans nôtre Hiſtoire, & qui écrit bien, le décréditerent beaucoup. C'eſt la punition que méritent ces Ecrivains qui ont plus en vûë de récréer leurs Lecteurs, que de les inſtruire.

C'eſt encore pécher contre la verité de l'Hiſtoire, que d'attribuer ſans fondement aux Acteurs qui paroiſſent ſur la ſcene, des motifs de la conduite qu'ils tiennent. Je dis ſans fondement, c'eſt-à-dire, ſans les trouver dans les Ecrivains de leur temps, à moins, comme il arrive quelquefois, que leurs actions & leurs démarches ne ſoient telles, qu'on ne puiſſe raiſonnablement douter qu'elles n'ayent eû ces motifs pour principe.

Il en eſt de même des raiſonnemens qu'on fait faire aux Princes ou à leurs Miniſtres dans des Conſeils ſecrets, ou aux Généraux d'Armées dans des Conſeils de Guerre, des ſoupleſſes qu'on attribue aux Ambaſſadeurs dans des Négociations & dans des Traitez de paix, pour amener à leur but ceux avec qui ils traitent. „ Quelle préſomption, dit M. de Tavannes *, « de faire des Livres remplis de Conſeils d'Eſtat & de « combats ! Les uns ſe ſont faits ſecrets, & partant « non ſçûs: les autres mal rapportez. Ces Ecrivains « font donner des avis aux Conſeillers d'Eſtat à l'aven- « ture, comme ils jugent par l'événement qui devoit avoir

* Dans l'Epitre qui eſt à la tête des Mémoires de Tavannes.

avoir été ; ce qui eſt ſouvent tout au contraire, &c. »

Cette politique outrée regne encore dans tous les Ouvrages de Varillas ; & d'Avila s'y abandonne auſſi quelquefois. Ils ont pris pour modéle Corneille Tacite parmi les Anciens, & Guicciardin parmi les Modernes. Celui-ci doit être plus crû que les autres ſur certains points, parce qu'il avoit quelque part aux affaires de ſon tems en Italie : mais très ſouvent tous ces beaux détails, ces rafinemens de politique, ces plans de Négociations ſi bien dreſſés, ſont ſortis de la tête de l'Hiſtorien, qui a raconté non pas ce qui a été dit, mais ce qui a pû être dit. † Ce ſont après tout les Lecteurs eux-mêmes qui gâtent les Hiſtoriens ſur cet article. Ils veulent qu'on fouille dans les ſecrets les plus impénétrables des Princes, ſans quoi leur curioſité & ſouvent leur malignité n'eſt point ſatisfaite. On les ſert ſelon leur goût, & on leur donne des chiméres dont ils ſe repaiſſent volontiers.

† *Quidam . . . opus ſuum fieri populare non putant, niſi mendacio aſperſerint.* Senec. L. 7. Quæſt. Natur.

Qu'on ne s'imagine pas cependant que je prétende ici interdire à l'Hiſtorien la recherche curieuſe des cauſes de certains grands évenemens. * Ce ſeroit ôter à l'Hiſtoire ce qu'elle a de plus beau, ce qui en fait l'ame, ce qui la ſoûtient, ce qui lui donne de la dignité ; ſans cela elle dégénéreroit en Gazette ; ce ne ſeroit qu'un ramas de faits ſans liaiſon, dont on ſeroit bientôt laſſé. Je ne prétens exclure que les fictions & les divinations outrées de certains Hiſtoriens modernes. Ils veulent rafiner ſur tout, & rendre raiſon de tout. Or je dis qu'il n'y a point de plus grande marque de la fauſſeté d'une Hiſtoire que celle-là. La raiſon eſt que

* *Non modo caſus eventuſque rerum, ſed ratio etiam cauſæque noſcantur.* Tacit. 14, Annal.

parmi les évenemens les plus extraordinaires, il y en a beaucoup qui sont l'effet du pur hazard, & de certaines conjonctures qu'on n'a pû ni dû prévoir. Qu'on interroge là-dessus les plus habiles Ministres d'Etat, & les plus fameux Generaux d'Armée, & ils en conviendront.

Qu'on fasse, par exemple, un grand détail des Négociations du Marquis de Rosny avec Jacques Roi d'Angleterre du tems de Henri IV. Qu'on le fasse de celles du Président Janin au sujet du Traité de la grande Tréve, où les Hollandois furent reconnus par les Espagnols pour Etats Souverains. On le peut, & on le doit, parce que ces deux grands Ministres sur l'autorité desquels on a droit de compter, l'ont fait eux-mêmes ce détail, & qu'ils étoient parfaitement instruits des motifs qui faisoient agir les parties interessées. J'en dis autant des particularités du grand différend qu'il y eut au Concile de Trente touchant la préséance entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne; par ce que Palavicin qui a fait l'Histoire de ce Concile, avoit vû, & cite sur ce sujet les Lettres du Pape aux Princes, celles des Princes & des Legats du Concile au Pape, les Mémoires les plus secrets des Nonces & des autres Agens du S. Siege dans les diverses Cours. Il en est de même de plusieurs autres Mémoires faits de bonne main, & qui entrent dans des détails.

Mais qu'on fasse un Roman de la minorité de Saint Louis, comme a fait Varillas, où il caractérise les personnages, comme s'il avoit vécu le plus intimement avec eux, où il rend raison de toutes leurs démarches,

comme s'il avoit été de leur Conseil, où il transporte exprès ou par méprise des faits éloignés, & les rapproche pour le dénouëment des intrigues qu'il raconte, où il fait son principal personnage qui est le Comte Thibaud de Champagne, tuteur de ses niéces, lesquelles étoient plus âgées que lui, & qui en effet n'étoient que ses cousines; où il avance ou suppose avec assurance à chaque ligne des choses qui n'ont tout au plus que de la vrai-semblance, ainsi qu'il a coûtume de faire dans tous ses ouvrages; c'est ce qui n'est ni supportable ni pardonnable. Il faut orner l'Histoire, la fournir, la soûtenir; mais en se tenant toûjours dans les bornes de la sincerité. J'aimerois mieux, disoit Lucien, déplaire en disant la verité, que de réjoüir en contant des faussetés. En user autrement, c'est abuser de la crédulité du Public, & lui tendre des pieges; c'est manquer au respect qu'on lui doit: en un mot c'est lui presenter des fables sous le titre d'histoire.

Lucian. de conscrib. Hist.

La partialité & la prévention sont encore des défauts qui gâtent plusieurs Histoires au préjudice de la verité. Un Historien en ce point doit être en garde aussi-bien contre lui-même, que contre les Memoires qu'il se propose de suivre. Il est naturel à un Historien de se laisser aller à l'affection qu'il a pour sa Nation; c'est un effet de l'éducation dont on ne peut se défaire; mais il doit la moderer: il faut sur tout qu'il se donne de garde d'une chose, qui est une suite de l'attachement qu'il a naturellement pour sa Patrie, je veux dire d'une certaine antipathie ordinaire entre les peuples des Etats voisins à cause des maux qu'ils se sont faits

Haud facilè animus verum providet, ubi officiunt odium, amicitia, ira atque misericordia. Salust. in Bel. Catil.

de tout tems les uns aux autres. On s'apperçoit trop de ce foible dans plusieurs Historiens. Non seulement un Ecrivain ne doit point se laisser emporter aux invectives ni aux traits injurieux contre une autre Nation; mais encore il doit rendre justice au merite des grands Hommes qui se sont rencontrés en divers tems parmi les Nations ennemies de la sienne. Les Anglois & les Espagnols qui ont été si long-tems en guerre avec la France, en ont eu de tels & en grand nombre. Il n'y auroit pas d'équité, & il y auroit même de la lâcheté à ne les pas peindre dans une Histoire de France avec leurs couleurs naturelles, & à rabaisser leur vertu, parce qu'elle nous a été funeste en de certains tems. J'ai remarqué que les Historiens des petits Etats, qui ont, ou qui ont eu autrefois leur Souverain particulier, sont plus sujets à se laisser emporter par cet esprit national. Les Historiens de Bretagne ne se sont pas assés ménagés à cet égard, & j'ai toûjours admiré la hardiesse du Sieur d'Argentré, de dédier son Histoire de Bretagne au Roi Henri III. vû la maniere dont il parle en plusieurs rencontres de la France & des François, au sujet des differends que nos Rois avoient avec les Ducs de Bretagne.

C'est contre les Mémoires qui racontent les guerres civiles, que l'Historien qui s'en sert, doit principalement se précautionner. C'est dans ces sortes de Mémoires, où la partialité & l'animosité regnent le plus. Nous en avons tant d'exemples dans une infinité d'écrits historiques publiés depuis le Regne de François II. jusqu'à celui de Louis XIII. par les Catholiques & par les Hu-

guenots ; & la chose est si connue, qu'il seroit inutile de faire sur ce sujet la critique de quelqu'un d'eux en particulier. C'est-là l'effet ordinaire des guerres civiles, & sur-tout des guerres civiles allumées par le motif ou par le prétexte de la Religion.

La partialité n'a jamais plus paru que dans les Histoires qui ont été écrites touchant les differends des Papes avec les Empereurs & les autres Souverains; & il n'y en a guéres où l'on ait gardé moins de ménagement de part & d'autre. Les excés de quelques Historiens en cette matiere procédoient non seulement de l'attachement pour le parti qu'ils avoient embrassé, de l'intérest, de la flaterie, & d'autres motifs semblables qui animent des Ecrivains mercenaires ou passionnés, mais encore de certaines maximes autorisées dans les païs où ils avoient pris naissance, & par lesquelles ils décidoient sur la justice ou sur l'injustice des prétentions & de la conduite, soit des Papes, soit des Souverains. On sçait que les maximes des Ultramontains sur la jurisdiction spirituelle, & sur la temporelle, ont toûjours été très-opposées à la Jurisprudence des païs d'en deçà des Alpes. Ainsi il n'est point surprenant que dans un païs on traitât d'injustice & même de tyrannie, ce qui étoit regardé dans un autre comme conforme aux Loix de la plus exacte équité.

Comme il y a eu en divers tems de semblables differends entre les Rois de France & les Papes, & qui ont fait de l'éclat, ceux qui entreprennent d'écrire notre Histoire, ne peuvent se dispenser de traiter ces matieres, & de les traiter avec exactitude. Je crois qu'il

me ſera permis de parler ici de moi en paſſant. Je ſçai ce que certaines gens en ont dit dans le monde ſur ce ſujet ; ſçavoir qu'un homme de mon état n'étoit guéres propre à bien inſtruire ſes Lecteurs ſur ces points de notre Hiſtoire en particulier, & qu'infailliblement je ménagerois les Papes.

Quand ces diſcours me furent rapportés, je demandai deux choſes. La premiere, ſi effectivement je ne devois pas ménager les Papes ; s'ils n'avoient pas la qualité de Chefs de l'Egliſe, & de Vicaires de JESUS-CHRIST ; & ſuppoſé même qu'on n'enviſageât pas ces Titres ſacrés dans leur perſonne, s'ils n'étoient pas Souverains ; & ſi en cette qualité ſelon toutes les Loix de la bienſéance & du reſpect qu'on leur doit, ils ne méritoient pas d'être ménagés ; ſi enfin un Hiſtorien Ultramontain qui toucheroit de telles matieres, & les traiteroit ſuivant les maximes de ſon Païs, ne ſeroit pas blâmé de ſe déchaîner à cette occaſion contre les Empereurs & les autres Souverains ?

Je demandai en ſecond lieu, ſi pour l'interêt de la verité, car c'eſt de quoi il s'agit ici, il y avoit plus à craindre de la modération, qui convient à un homme de mon état, que de l'emportement de quelques autres Hiſtoriens, qui ſemblent ſe faire un honneur de dégrader les Papes, & de les outrager de gaïeté de cœur, ſans garder aucune meſure.

Je doute qu'il y ait aucune perſonne raiſonnable & ſenſée, je ne dis pas parmi les Catholiques, mais parmi les Proteſtans-mêmes, qui ne répondît à ces deux queſtions de la maniere dont je crois qu'on y doit répondre.

Mais pour ôter tout ombrage à ceux qui pourroient me ſoupçonner de quelque prévarication en cette matiere, je vais rendre compte de la maniere dont je me ſuis conduit en traitant de ces affaires que l'on regarde comme ſi délicates & ſi difficiles à manier.

Je me ſuis regardé comme François, comme Enfant de l'Egliſe, & comme Hiſtorien. Comme François, j'ai établi dans les occaſions qui s'en ſont preſentées, les Droits légitimes de nos Rois ; je me ſuis bien gardé d'y donner la moindre atteinte, & d'autoriſer en aucune maniere les prétentions de quelques Papes ſur le Temporel des Souverains. Comme Enfant de l'Egliſe, je n'ai eu garde de me répandre à l'exemple de tant d'autres Ecrivains, en invectives, & en réfléxions odieuſes contre le S. Siege. Comme Hiſtorien, je me ſuis borné au devoir que cette qualité m'impoſe, de rapporter ſimplement les faits, ſans m'ériger en Juriſconſulte, ou raiſonner en Avocat chargé du droit des Parties.

Hiſtoria eſt narratio rei geſtæ, per quam ea quæ facta ſunt, dignoſcuntur. Iſidor. L. 1. Origin.

C'eſt aux Lecteurs à tirer eux-mêmes les concluſions des Faits & des Mémoires qu'on leur produit, & je n'en ai omis aucun qui me parût d'importance. Je m'explique dans quelques exemples.

C'eſt une grande queſtion entre les Partiſans des Papes, & ceux des Empereurs ; ſçavoir ſi du tems de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, & des autres Empereurs François, les Papes avoient le Domaine direct, ou ſeulement le Domaine utile dans Rome, & dans les autres lieux dont Pepin & Charlemagne firent donation au Saint Siege.

Un Historien entendroit mal son métier, s'il s'avisoit de farcir son Histoire de Dissertations; & je me suis bien gardé d'en faire une sur ce sujet: mais voici les faits que j'ai rapportés, non point comme des preuves des Droits des Papes ou des Empereurs; mais selon qu'ils se présentoient à moi dans la suite de la narration, & qu'ils entroient naturellement dans mon Histoire.

Par exemple j'y marque en divers endroits, que les Romains firent serment de fidelité à Charlemagne, à Louis le Débonnaire, & aux autres Empereurs François. Je cite sur cet article les Auteurs contemporains, une Lettre de Charlemagne au Pape, & même des Historiens Ultramontains. M'accusera-t'on pour cela de partialité en faveur des Empereurs contre les Papes?

D'autre part j'ai rapporté historiquement les prétentions de quelques Papes opposées à celles des Empereurs en cette matiere; ai-je dû supprimer ces choses que mon sujet me presentoit de lui-même, de peur de paroître partial en faveur des Papes contre les Empereurs & les autres Souverains? De tous ces faits qui concernoient les Papes & les Souverains, je n'ai tiré nulle induction dans mon Histoire, & je les mets comme je les trouve dans les Livres des Ecrivains, & dans les autres Monumens de ces tems-là. Chacun en fera telle application & tel usage qu'il voudra selon ses idées & ses préjugés. Je ferai seulement ici en passant une reflexion sur ce sujet; c'est que ceux de nos Auteurs François qui ont recueilli avec tant de soin tout ce qui peut être au désavantage des Papes en cette matiere, ne prennent pas garde qu'en cela même ils servent très-

mal

mal l'Etat. Car les interêts des Princes ſont fort changés à cet égard. Il eſt aujourd'hui au moins fort indifférent à nos Rois de la troiſieme Race que les Empereurs François de la ſeconde Race aïent eu, ou n'aïent pas eu le Domaine direct de Rome. Au contraire ce ſont les Empereurs de nos tems qui y ſont intereſſés, c'eſt la Maiſon d'Autriche que cet interêt regarde. Ainſi établir les droits des anciens Empereurs François, c'eſt travailler pour les Princes de la Maiſon d'Autriche, & par conſéquent pour les ennemis les plus ordinaires de la France. Ce qu'il ne falloit pas omettre, & dont auſſi j'ai fait un détail exact, ce ſont les obligations qu'a le Saint Siege à la France pour ce grand Domaine temporel, dont il eſt aujourd'hui en poſſeſſion.

Autre exemple. Lothaire Roi de Lorraine étant mort ſans laiſſer de fils legitimes, le Roi Charles le Chauve ſon oncle s'empara de cet Etat au préjudice de l'Empereur Louis frere de Lothaire. Le Pape Adrien II. portoit fort ce Prince, qui rendoit de grands ſervices à l'Egliſe, & qui aſſiegeoit actuellement Barri, que les Sarraſins tenoient encore en Italie. Ce Pape écrivit en France des Lettres très-offenſantes pour Charles le Chauve, où il lui faiſoit des reproches, des menaces, & le traitoit de parjure & de tyran.

Dans cette occaſion ai-je dû ſuccomber à la tentation de réfléchir avec aigreur ſur cette conduite ſi peu meſurée d'un Pape envers un Roi de France, & invectiver amérement contre la hauteur avec laquelle quelques Papes ont autrefois traité les Souverains? Je ne

l'ai pas fait ; mais après avoir seulement remarqué que les Prédécesseurs de ce Pape n'avoient pas coûtume d'écrire de ce stile aux Empereurs & aux Rois François de leur tems, je rapporte le précis de la Lettre que Hincmar Archevêque de Reims fut chargé par le Roi d'écrire au Pape.

Ce Prélat sans sortir des bornes du respect, fit dans sa Lettre de vives remontrances au Pape sur la maniere dont il lui avoit écrit à lui-même, & sur celle dont il avoit écrit au Roi. Il lui marque l'indignation du Peuple & des Seigneurs François sur la conduite qu'il tenoit, ce qu'ils pensoient, & ce qu'ils disoient sur l'indépendance des Rois pour leur Temporel, comme tenant leur puissance de Dieu, & le peu de cas qu'ils feroient des censures qu'on pourroit lancer contre eux dans un differend qui n'étoit point du ressort du Saint Siege.

Il me semble que de tels Mémoires qui se trouvent parmi les monumens de l'Antiquité, étant emploïés dans une Histoire, valent bien les réfléxions chagrines d'un Ecrivain passionné ; & que d'ailleurs on ne peut se plaindre d'un Historien qui rapporte simplement ce qui s'est fait, ce qui s'est dit, & ce qui s'est écrit sur le sujet qu'il traite.

J'en ai usé de même dans le fameux différend qu'il y eut entre le Pape Boniface VIII. & le Roi Philippe le Bel ; j'y rapporte ce qui se passoit à Rome, & ce qui se passoit en France. Les coups violens qu'on se portoit de part & d'autre, les procedures reciproques, l'origine, la suite & l'évenement du procès, sans rien omet-

tre d'important, ni aucuns faits qui puiſſent ſervir à mettre les Lecteurs en état de juger eux-mêmes la cauſe.

En un mot, dans les endroits de mon Hiſtoire d'où j'ai tiré les exemples que je viens de rapporter, & dans pluſieurs autres de même nature, les loix de la ſincerité ont été la regle que j'ai ſuivie en expoſant les choſes: mais j'ai crû ſuivre celles de la prudence dans la maniere dont je l'ai fait, en ne m'écartant point du reſpect qu'on doit aux Puiſſances Souveraines. Ainſi je ne crains point le reproche d'Hiſtorien partial, & j'ai quelque droit de prétendre à la louange d'Ecrivain moderé; quiconque aura la juſte idée du caractere de l'Hiſtoire, & du devoir de l'Hiſtorien, me rendra juſtice ſur ce point.

La ſincerité & l'amour de la verité ſont des qualités ſi eſſentielles à un Hiſtorien, que ſans cela ſon Hiſtoire devient inutile pour la fin principale qu'on doit ſe propoſer dans cette eſpece d'Ouvrage, qui eſt d'inſtruire ſes Lecteurs ſur ce qui s'eſt paſſé dans les tems dont on leur parle, & qu'avec cela, quand même d'autres qualités manqueroient à l'Hiſtorien, on en peut toûjours tirer quelque fruit. Mais quand on s'engage dans une telle carriere, il faut, ſur-tout dans le ſiecle délicat, poli & éclairé où nous vivons, ne ſe ſentir pas tout-à-fait dénué de certains autres talens, ſans leſquels l'Hiſtorien courroit riſque d'avoir le ſort de ce mauvais Poëte, qui n'étant lû de perſonne, diſoit pour ſe conſoler, qu'il n'écrivoit que pour lui & pour les Muſes. *

* *Mihi cano & Muſis.*

Entre autres choſes il faut avoir en commençant, un

certain degré de doctrine & de capacité qui ne s'acquiert point en composant.

Outre la Chronologie & la Géographie dont tout Historien doit être parfaitement instruit, pour ne pas tomber dans des fautes très-énormes qui le rendroient ridicule, il doit, pour traiter solidement & à fond sa matiere, avoir une étendue de connoissance plus vaste, que sa matiere ne semble d'abord exiger de lui. Je m'explique, une Histoire générale, & en particulier l'Histoire de France, a bien des rapports. Depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules jusqu'à nos tems, notre Histoire tient, pour ainsi dire, aux Histoires de toutes les Nations de l'Europe; & même à celles des autres parties du Monde.

Nos Rois de la premiere Race ne furent pas plûtôt établis dans les Gaules, qu'ils eurent des démêlés & des guerres avec les Rois Bourguignons, avec les Ostrogoths & les Visigoths, dans les Gaules, en Italie & en Espagne. Ils se liguérent tantôt avec les Empereurs, & tantôt contre eux. Les Lombards s'étant rendus maîtres de l'Italie, devinrent aussi-tôt les Ennemis des François, & passérent les premiers les Alpes pour les attaquer.

Nos Rois de la seconde Race, sur-tout depuis que Charlemagne fut sur le Thrône, tournérent leurs armes contre les Lombards, ils firent de grandes conquêtes en Espagne contre les Sarrasins, ils subjuguérent les Nations Germaniques les plus reculées, & furent long-tems en guerre ou en Négociation avec les Empereurs Grecs.

Sous la troisiéme Race, dès le tems de Louis le Gros, les Anglois commencérent à faire la guerre à la France. Depuis Louis le Jeune jusqu'aux derniers tems, l'animosité entre les deux Nations a toûjours duré; & il n'y a presque point de Regne qui n'ait été signalé par des combats entre les deux Nations. L'Espagne longtems unie d'interêt avec la France eut des differends avec elle dès le tems de Philippe le Hardi: les interêts des deux Nations commencérent à devenir fort opposés sous le Regne de Louis XI. Mais depuis que la Maison d'Autriche a été élevée sur le Trône au-delà des Pyrenées, il n'y a eu que des intervalles de Paix entre les deux Etats.

Les Croisades qui commencérent dès le Regne de Philippe I. quatriéme Roi de la troisiéme Race, & les Colonies qu'on a envoïées dans le nouveau Monde sous les derniers Regnes, ne permettent pas à l'Historien d'ignorer ce qui regarde l'Asie, l'Afrique, & l'Amerique.

Il est évident que pour bien parler des guerres, des Négociations, des Traités de la France avec tant de Nations differentes; & pour bien débrouiller les interêts opposés, les causes & les sujets de ces guerres, il faut en avoir lû les Histoires.

La plûpart des Auteurs de l'Histoire générale de France qui ont écrit depuis deux siecles, semblent n'avoir donné une sérieuse application à leurs Ouvrages, que quand ils sont parvenus au Regne de Philippe de Valois, & ils ont fort négligé les tems qui l'ont précédé. Sur cela il s'est formé un très-faux & très-injuste préju-

gé : Sçavoir, que l'Hiſtoire de la premiere Race ne meritoit pas d'etre lûe ; que celle de la ſeconde n'avoit guéres de quoi piquer davantage la curioſité ; & que même les commencemens de la troiſiéme étoient fort ſtériles.

Cette idée eſt très-mal appuïée, & n'a point d'autre fondement que la négligence, ou pour le dire avec plus de franchiſe, l'ignorance des Hiſtoriens dont je viens de parler. Ce point eſt aſſés important par rapport à notre Hiſtoire, pour meriter d être éclairci ; & ce que je vais dire ſur ce ſujet montrera en même-tems combien la Science eſt neceſſaire à un Hiſtorien, & l'obligation où il eſt d'étendre ſes recherches au-delà des Mémoires que les Ecrivains de ſon païs lui fourniſſent.

Il ſeroit à ſouhaiter, dit on, qu'on pût lire les commencemens de l'Hiſtoire de France avec autant de ſatisfaction, ou du moins avec auſſi peu d'ennui, qu'on lit dans Tite-Live, ceux de l'Hiſtoire Romaine. On a raiſon ſans doute de penſer & de parler de la ſorte, ſi la matiere eſt capable de la même régularité & des mêmes agrémens ; & en ce cas on a droit d'éxiger de ceux qui y travaillent, une application proportionnée à la dignité de leur ſujet.

Mais pourquoi notre Hiſtoire dans ces premiers Regnes ne ſeroit-elle pas capable de cette régularité & de ces agrémens. C'eſt, ajoûte-t'on, que ces commencemens ne fourniſſent qu'une matiere ſi brute, ſi confuſe, des faits ſi incertains, des évenemens ſi peu liés, des actions ſi barbares, qu'il ſemble que toute l'adreſſe de

l'Art ne ſuffit pas pour débrouiller ce cahos, pour pénétrer ces ténébres, & pour diſſiper cette eſpece d'horreur, qui eſt comme répandue ſur tous ces premiers tems.

Il y a dans cette objection du vrai & du faux. En démêlant l'un d'avec l'autre, on pourra juger ſi le défaut de la matiere peut ou ne peut pas ſervir d'excuſe à ceux qui l'auroient miſe en œuvre juſqu'à preſent ſans ſuccès.

On doit conſiderer dans notre Hiſtoire deux ſortes de commencemens; celui de la Nation Françoiſe, & celui de la Monarchie Françoiſe. Le commencement de la Nation Françoiſe a toûjours été très-inconnu, & par-là même il étoit très-propre à devenir fabuleux, ainſi qu'il eſt arrivé. L'origine ne s'en rencontroit nulle part; on eſt allé juſqu'à la ſource des Fables, juſqu'à la priſe de Troye pour l'y trouver.

Pluſieurs de nos Hiſtoriens qui ont écrit avant cinq ou ſix cens ans, racontent bonnement & ſérieuſement ces belles antiquités. Nos Modernes communément ne les touchent qu'en peu de mots, & les donnent comme des Fables. On ne peut pas les blâmer d'en parler; car c'eſt un point ſur lequel il eſt bon au moins de ſçavoir ce que l'on dit; & Tite-Live en a uſé ainſi au commencement de ſon Hiſtoire, en parlant de l'origine du Peuple Romain.

Pour ce qui eſt des commencemens de la Monarchie Françoiſe, il en faut encore diſtinguer de deux ſortes: le commencement de la Monarchie au-delà du Rhin dans la Germanie, & celui qu'elle a eu depuis dans les Gaules.

C'eſt du premier dont on peut dire avec verité ; qu'on n'en a que des connoiſſances très-incertaines & très-confuſes , ou plûtôt qu'on n'en a preſque point. Les noms de quelques Rois ou de quelques Capitaines François ſe trouvent dans l'Hiſtoire de l'Empire , & dans quelques anciennes Chroniques : On y voit de tems en tems cinq ou ſix lignes qui marquent en paſſant peu de choſe de la Nation, une Victoire , une défaite, des excurſions, & rien davantage. Cette ſeule diſette de Mémoires dont il eſt impoſſible de faire quelque choſe de ſuivi , doit ſans doute empêcher d'en entreprendre l'Hiſtoire ; je dis l'Hiſtoire , & non pas des Diſſertations & des Ouvrages de Critique ſur ce ſujet, comme * pluſieurs ſçavans hommes en ont fait. On ne ſçauroit trop éclaircir ces Monumens de l'Antiquité. Mais il faut avouer que ce n'eſt pas répondre à l'attente d'un Lecteur , que de lui préſenter des Tomes ou des Livres entiers avec le titre d'Hiſtoire de France, où pour lier quelques fragmens qui parlent des François , on ne donne en effet rien autre choſe que l'Hiſtoire Romaine. Cela n'a pas peu contribué à faire tomber les Ouvrages de deux ſçavans Auteurs † , qui, à en juger par ce qu'ils ont donné de leur Hiſtoire au Public, valoient dans le fond beaucoup mieux que d'autres qui ont eu plus de cours.

* Iſaac Pontan Maſſon, La Cary, &c.

† M. De Cordemoi. † Le P. Jourdan.

Mais dès qu'on eſt arrivé au commencement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules , ſi l'Hiſtoire ne plaît pas autant que l'Hiſtoire Romaine, ce n'eſt plus la matiere qui manque ; c'eſt ou le diſcernement , ou l'art , ou la diligence de ceux qui la traitent. Car pour

comparer

comparer ensemble ces deux Histoires, examinons ce qui entre dans l'une & dans l'autre immédiatement après leurs tems obscurs ou fabuleux. Ces tems obscurs ou fabuleux finissent dans l'Histoire Romaine à la fondation de Rome, & à ses premiers Rois; & dans la nôtre, c'est à la fondation de la Monarchie en deçà du Rhin, & au tems de Clovis.

On a communément l'esprit si rempli de la grandeur Romaine, qu'à moins d'une réfléxion particuliere, on se la figure même dans les plus petits commencemens de la Ville de Rome. Quand on entend raconter que Romulus sortit de Rome avec une Armée contre les Céniniens, les Antennates, & les autres Peuples qui s'étoient ligués pour venger l'enlevement de leurs filles, on se représente ce Roi à la tête de plusieurs milliers d'hommes bien armés, partagés en escadrons & en bataillons, qui va attaquer une autre Armée encore plus forte que la sienne, qui la défait, qui revient avec un grand nombre de chariots chargés de dépoüilles pour en faire hommage, & en élever un superbe Trophée à Jupiter Férétrien. Cela ne veut cependant rien dire autre chose, sinon que Romulus sortit d'une petite Bourgade bien plus petite & bien moins peuplée que plusieurs de nos Bourgs de France; qu'il se mit à la tête de trois ou quatre cens hommes au plus, la plûpart Bergers ou Bandits; qu'il donna sur six ou sept cens autres, & les mit en déroute; & qu'aïant enlevé le Bouclier & les armes au Chef des Ennemis tué dans le combat, il les vint suspendre à un vieux Chêne sur le Mont appellé Capitole.

C'eſt là l'idée qu'il faut avoir de toutes ces Armées conduites d'abord contre les Sabins, les Fidénates, & les autres Ennemis des Romains. Tous ces Peuples détruits ou aſſervis ſous les premiers Rois de Rome & ſous les premiers Conſuls, n'avoient pour la plûpart que chacun leur petit canton, au milieu duquel étoit une petite Ville mal fortifiée. Ce fut là pendant pluſieurs années les ſujets des Triomphes, des Ovations, des Supplications que l'on faiſoit en actions de graces à Rome, & dont l Hiſtoire Romaine eſt remplie, principalement depuis l'établiſſement du Conſulat. Enfin la République Romaine plus de quatre cens ans après ſa Fondation étoit infiniment moins riche, moins puiſſante, & beaucoup moins étendue que la République de Veniſe ne l'eſt aujourd'hui dans la ſeule Italie.

Certainement Clovis dès ſon entrée dans les Gaules, nous fournit quelque choſe de bien plus grand. Son premier coup y fut la deſtruction de l'Empire Romain. Sa premiere Victoire le mit en poſſeſſion de plus de païs & d'un plus grand nombre de Villes conſidérables, que Rome n'en conquit en quatre ſiécles. Et ſans parler de ce qu'il fit depuis au-delà du Rhin, on le voit dans les Gaules abattre les deux Puiſſances qui y dominoient, celle des Viſigoths & celle des Bourguignons, étendre par la défaite des premiers ſon Domaine juſqu'aux Pyrenées; ſe rendre les autres Tributaires, & devenir en peu d'années un des plus redoutables Monarques de l'Europe. Ses enfans détruiſent le Roïaume de Bourgogne & celui de Turinge: Un de ſes petits-fils * impoſe un Tribut aux Saxons, entre dans l'Italie,

* Theodebert I.

y fait des Conquêtes ſur l'Empereur, & ſe trouve en état de l'aller attaquer même du côté de Conſtantinople. C'étoit ſur ce pié que ſe trouvoit la France trente-ſept ans ſeulement après la mort de Clovis. Un ſujet tel que celui-là peut-il s'appeller un fond ſtérile pour l'Hiſtoire, & qui n'ait rien qui ſoit capable d'attacher les Lecteurs?

Ceux qui n'ont lû notre ancienne Hiſtoire que dans des Abregés ou dans des Compilations mal digérées & peu exactes, ne manqueront pas de dire que tous ces grands evénemens ſont rapportés ſans circonſtances, & que ſans détail ils donnent peu de plaiſir; mais ſûrement cela eſt très-faux. La plûpart des actions importantes ſont circonſtanciées dans les anciens Auteurs: à la verité ces détails ne ſe trouvent pas tous ramaſſés dans Gregoire de Tours ou dans Frédégaire; il faut ſe donner quelquefois la peine de les chercher ailleurs; mais il faut prendre cette peine, quand on ſe charge de la compoſition d'une Hiſtoire.

Par exemple, à l'égard des Batailles de Soiſſons, de Tolbiac, de Poitiers, d'Arles qui ſe donnerent du tems de Clovis, on en ſçait non ſeulement le lieu & le ſuccès, mais encore le tems, le nom des Commandans, & les faits d'Armes les plus mémorables. Quelques-unes des Campagnes que les François firent en Italie du tems des enfans de Clovis, ſont rapportées avec exactitude par les Hiſtoriens de l'Empire. Nous n'avons guéres de Batailles données de notre tems, de Campemens, de Marches d'Armées décrites plus au long & plus en détail, que la Bataille du Caſilin auprès de Capouë, ga-

gnée par le fameux Narſez contre un General des François d'Auſtraſie ; tout ce qui la précéda & toutes ſes ſuites, tout cela, dis-je, eſt raconté dans Agathias Auteur Grec contemporain avec toutes les particularités qui peuvent en rendre la Relation agréable. Il n'y a qu'à faire valoir ces ſortes de Memoires autant qu'ils valent, pour en faire quelque choſe de bon.

Ce qui peut contribuer le plus à la beauté d'une Hiſtoire, c'eſt une certaine varieté d'objets, d'incidens, d'intrigues, de Ligues, d'interêts oppoſés : ſans cela un tiſſu de Guerres & de Combats fatigue bientôt l'eſprit. Quelque vive qu'en ſoit la deſcription, elle ennuye, quand elle n'eſt point diverſifiée par d'autres choſes. Le Regne de Clovis & celui de ſes enfans ne cédent en rien ſur cet article à celui de Romulus, & à tous ceux de ſes Succeſſeurs, ou plûtôt ils les ſurpaſſent infiniment, & ouvrent une carriere beaucoup plus belle.

Ce Prince n'a pas plûtôt exterminé les Romains dans les Gaules, qu'il trouve en ſon chemin deux Rois puiſſans, Gondebaud Roi de Bourgogne, & Alaric Roi des Viſigoths Maître de tout le païs de delà la Loire juſqu'aux Pyrenées, & dont toute l'application eſt à traverſer tous ſes deſſeins. On lui ſuſcite des ennemis au-delà du Rhin. L'Italie unie d'interêts & de Religion avec les ennemis de ce Prince, n'épargne ni forces, ni artifices pour arrêter ſes progrès. On le voit tantôt occupé à regler ſon Roïaume par la Police & par les Loix, tantôt à l'étendre par des Traités ou par des Victoires, tantôt à prendre des meſures pour faire fleurir la Religion. Sous le Regne de ſes enfans, les guerres d'I-

talie, les Ligues avec les Goths qui y regnoient, ou avec les Empereurs qui vouloient en chaſſer ces Barbares; les Conquêtes de Bourgogne & de Turinge; les bons & les mauvais ſuccès des Guerres d'Eſpagne, la jalouſie & l'ambition des Freres regnans, tous également vaillans & ambitieux, ſont des choſes auſſi belles pour le moins à développer, que celles qui ſe paſſérent chés les Romains ſous les Regnes de Numa & de Tullus Hoſtilius, & pluſieurs ſiécles encore après eux.

Que ſi l'on voit dans les commencemens de notre Hiſtoire certaines actions qui font horreur, & qui reſſentent encore beaucoup la barbarie, n'y a-t'il pas trop de délicateſſe à ne pouvoir en ſouffrir le récit? Y a-t'il aucune Hiſtoire qui ne préſente de tems en tems de ces images affreuſes? Et ſans m'écarter de la Romaine que j'ai priſe pour exemple, Romulus ne tua-t'il pas ſon frere Rémus de ſa propre main? Ce brave Horace, ce Liberateur de Rome & l'Auteur de ſa liberté, ne poignarda-t'il pas ſa ſœur après avoir ſauvé ſa Patrie? Non ſeulement on lit cette action dans l'Hiſtoire Romaine, mais même on l'entend réciter ſur le Théâtre ſans le trouver mauvais. Non encore un coup, ce n'eſt point ici la matiere qui manque, c'eſt le défaut de la main qui la touche.

Prenons pour exemple celui de nos Hiſtoriens * qui eſt aujourd'hui le plus accrédité, ou du moins celui qu'on lit le plus depuis pluſieurs années. Il n'eſt point étonnant que ſon Hiſtoire ait confirmé le public dans le préjugé où il eſt, que des Regnes de nos premiers Rois on ne peut faire rien d'agréable, & qui attache

* Mezerai.

l'esprit du Lecteur. Cette partie de son Histoire n'est qu'un précis mal ordonné de quelques Historiens modernes qu'il avoit devant les yeux en composant. Ce ne sont que des faits abregés mis bout à bout, sans liaison & sans dépendance les uns des autres.

Dans l'Histoire de Clovis en particulier rien n'est développé, les intrigues des Princes jaloux des progrès de ce nouveau Conquerant n'y sont nullement détaillés, ni leurs interêts démêlés, ni leurs caracteres représentés, ni les évenemens préparés, & tout y est estropié.

Il en est de même des Regnes suivans. Les négociations de Vitigez Roi des Goths d'Italie, & celles de l'Empereur Justinien avec les fils de Clovis, & avec Theodebert petit-fils de ce Prince, l'expédition des François au-delà des Alpes, la jalousie qu'ils y donnerent aux Goths & aux Grecs, y sont omises ou touchées seulement en passant. Il paroît que cet Ecrivain n'avoit nulle connoissance de l'Histoire de l'Empire, où l'on trouve tant de choses propres à enrichir & à embellir beaucoup la nôtre. Or il est tout naturel qu'une Histoire ainsi décharnée, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne se presentant aux Lecteurs que comme un squelette sans vie & sans mouvement, ne satisfasse pas leur esprit, qui aime à être remué dans ces sortes de lectures, à proportion comme il s'attend à l'être au Théâtre & dans les Spectacles.

Il ne faut donc pas juger de notre ancienne Histoire, sur ce qu'on en voit dans l'Historien dont je parle, ni la regarder comme un champ tout-à-fait sterile, parce qu'il ne s'est pas donné la peine de tirer d'un tel fond

tout ce qu'il pouvoit produire. L'Histoire Romaine & celle d'Alexandre le Grand n'auroient pas plus d'attraits pour nous, si Tite-Live & Quinte-Curce n'avoient pas sçû mieux traiter leur sujet.

J'ose dire, & ce n'est pas me louer beaucoup par cette comparaison, que l'Histoire de la premiere Race de nos Rois paroîtra toute autre dans mon Ouvrage, que dans celui de cet Historien; que la scéne y sera beaucoup plus animée, & qu'à l'exception des Regnes de quatre ou cinq de ces Rois qu'on appelle Fainéants, qui n'occuperont pas plus de deux ou trois pages, j'ai trouvé dans le reste de quoi la soûtenir.

Le même Historien qui n'avoit pas assurément la capacité necessaire, pour écrire solidement notre ancienne Histoire, n'a pas laissé de prétendre à l'éloge de Sçavant, en donnant à son Ouvrage un ornement qu'on ne trouve point dans ceux qui l'ont précedé. C'est celui des Medailles & des Portraits de nos anciens Rois; mais il ne pouvoit guére prendre de moïen plus contraire à la fin qu'il se proposoit, que celui-là.

En matiere d'anciens Monumens, le discernement de celui qui le publie, fait connoître ou sa science, ou son ignorance. Dès qu'on s'y méprend, & qu'on donne pour antique ce qui est très récent, & pour ouvrage du tems dont l'on parle, ce qui n'a été fait que plusieurs siécles après, on se fait mocquer des Connoisseurs. Le Sieur de Mezerai a eu ce malheur. Il a rempli son Histoire des Médailles de nos Rois depuis Pharamond, lesquelles, dit-il dans le titre même de son Livre, *ont été fabriquées sous chaque Regne*: il doute ce-

pendant dans sa Préface *de quelques-unes des siécles les plus éloignés.* Il devoit, s'il avoit eu la moindre teinture de la Science des Medailles, non pas douter de leur verité, mais prononcer hardiment sur la fausseté, non pas de quelques unes, mais de toutes celles qu'il produit dans la premiere & la seconde Race, & de la plûpart de celles qu'il rapporte sous la troisiéme.

Il les apporte toutefois en preuve des faits qu'il avance, & cela contre toutes les regles de la Critique. Car dans quels Cabinets les a-t'il vûës? Devoit-il ignorer que sous la premiere & la seconde Race, & fort avant sous la troisiéme, on ne sçavoit en France ce que c'étoit que de faire des Medailles du caractere de celles qu'il produit? Les desseins de là plûpart de celles qu'il cite, sont d'un assés bon goût, & les tems où il les place étoient des tems de grossiereté & de barbarie. C'est par la même raison que les légendes de ces Médailles, dont plusieurs sont assés ingenieuses, devoient l'avertir de sa méprise. Les lettres de ces légendes sont de beaux caracteres Romains. Or ce qui nous reste d'anciens Monumens de nos Rois François en ce genre sont en caracteres purement Gothiques, ou toûjours mêlés de Gothiques. A peine en trouve-t'on d'une autre maniere, & cet usage soit pour les Medailles, soit même pour les Jettons, a du é jusqu'au Regne de François I.

J'aurois de quoi faire une Dissertation entiere sur ce sujet, si je ne la croïois pas superflue, & j'ose dire que la plûpart de ces Médailles des Rois des deux premieres Races, qui sont tirées en grande partie d'un Livre intitulé, *La France Métallique*, n'ont pas

pas trente années d'âge plus que l'Hiſtoire de Mezerai.

Mais une choſe à quoi les Sçavans trouveront le plus à redire, c'eſt que ſi cet Hiſtorien étoit curieux d'orner ſon Hiſtoire de ces ſortes d'Antiquités, il auroit pû, en faiſant quelques recherches, ſubſtituer à ces fauſſes Médailles, de veritables Médailles, comprenant ſous ce nom, ſelon l'idée ordinaire, d'anciennes Monnoïes. Il y en a un aſſés grand nombre des Rois de la premiere Race au Cabinet des Médailles du Roi, & j'en ai quelques-unes entre les mains qui ſont pour la plûpart des tiers de ſols d'or. Il auroit pû encore en trouver quelques-unes de la ſeconde, & faire un peu valoir par là ſon érudition, au lieu que ces fauſſes Médailles ont fait connoître qu'il n'en avoit pas beaucoup.

Il n'a été guéres plus heureux dans les Portraits de nos Rois qu'il a mis à la tête de l'Hiſtoire de leur Regne. Il les a tirés, dit-il, d'après les figures de ces Princes qui ſont ſur leurs tombeaux à Saint Germain des Prez & ailleurs; & il croit par cette raiſon nous les donner comme des Copies priſes ſur les Originaux; mais en cela même il ſe trompe encore. Le Tombeau de Clovis & des autres ne ſont point des ouvrages de leur tems. Ils ont été reſtitués, pour parler en termes d'Antiquaires, c'eſt-à-dire rétablis pluſieurs ſiécles après leur mort, comme en conviennent tous ceux qui ſçavent l'Hiſtoire, & qui ſe connoiſſent en ces ſortes d'Antiquités. Toutes ces gravûres d'imagination amuſent les yeux des enfans, & ne plaiſent pas trop aux gens habiles & raiſonnables.

Il faut donc qu'un Hiſtorien ſoit ſçavant dans les Antiquités du Païs dont il fait l'Hiſtoire, pour ne s'y pas méprendre, & ne pas donner des preuves de ſon ignorance dans les choſes-mêmes par leſquelles il fait parade de ſon érudition. Il y a déja long-tems qu'un Ancien * a dit, que quiconque entreprendra d'écrire une Hiſtoire ſans une capacité ſuffiſante, ſuccombera ſous le poids, & fera beaucoup de chûtes.

* *Recentioribus plurimum obfuit, & multorum cauſa errorum exigua rerum antiquitatumque noſtrarum notitia* Hadri. Valeſ. in Notitia Gall.

Ecce belli civilis ingens opus, quiſquis attigerit, niſi plenus litteris ſub onere labetur. Petron. Satyricon.

La ſcience de l'Hiſtorien ſe fait ſentir par les remarques qu'il ſéme dans ſa narration ſur les mœurs des Peuples dont il fait l'Hiſtoire. Par ce mot de mœurs, on n'entend pas ſeulement le génie de la Nation, mais encore les Coûtumes, les Uſages, les Loix, la Juriſprudence, la maniere du Gouvernement Civil & Militaire, & autres choſes ſemblables, avec les changemens qui y ſont arrivés dans la ſuite des tems. Ce point me paroît eſſentiel pour la perfection de l'Hiſtoire; mais il demande de l'attention & beaucoup de réfléxions qu'on ne peut faire, que quand on poſſede bien ſa matiere. Il ne faut qu'un mot pour faire connoître le défaut de connoiſſance ou de réfléxion d'un Hiſtorien à cet égard. Par exemple Varillas dans ſon Hiſtoire de la minorité de Saint Louis, lui donne tout à propos le titre de Majeſté. Ce n'eſt pas parler ſuivant les mœurs du tems, parce que ce titre n'a commencé à être proprement en uſage par rapport à nos Rois, que du tems de Louis XI. Uſer du terme de Colonel dans les troupes de France avant François I. de celui de Régiment avant Charles IX. ou du moins avant Henri II. c'eſt introduire dans les Hiſtoires de ces tems-là, un

langage qui étoit alors inconnu ; donner dans l'Histoire de la premiere & de la seconde Race, le nom de Picardie à la Province qui le porte aujourd'hui, celui d'Allemagne aux païs d'au-delà du Rhin, au lieu de celui de Germanie, dont l'Allemagne ne faisoit qu'une très-petite partie ; attribuer des Armoiries à nos Rois de la premiere & de la seconde Race & à leurs Officiers, & une infinité d'autres choses semblables qui ont échapé à plusieurs de nos Historiens, ne font point d'honneur à leur érudition. Que si pour s'accommoder à l'usage des tems où l'on écrit, & aux idées du commun des Lecteurs, comme il convient quelquefois de le faire, on juge à propos de s'écarter de cette regle, il faut au moins en quelque occasion faire remarquer quel étoit l'ancien usage. Par exemple le titre de Secretaire d'Etat n'a été donné que sous Henri II. à cette espece d'Officiers qui portent aujourd'hui ce titre. On les appelloit auparavant Secretaires du Roi ; mais comme ce titre de Secretaire du Roi causeroit aujourd'hui une équivoque, on a pû, & on a dû donner le titre de Secretaire d'Etat à ces Secretaires, dont les Rois avant Henri II. se servoient pour les affaires d'Etat, mais en avertissant que ce terme n'étoit pas alors en usage. Il en est de même du titre de Capitaine d'une Place, qu'on appelle aujourd'hui Gouverneur, & quelques autres.

Ce n'est point une vaine ostentation de doctrine, que de citer à la marge d'une Histoire beaucoup d'Auteurs, pour marquer aux Lecteurs les sources d'où l'on a tiré les choses qu'on leur raconte. Je regarde au con-

traire comme une obligation indiſpenſable pour l'Hiſtorien de le faire. Il n'y a point d'Ecrivain qui doive s'attribuer aſſés d'autorité, pour vouloir être crû ſur ſa parole dans ce qu'il rapporte des tems paſſés. La plûpart des Auteurs de l'Hiſtoire generale de France, comme du Haillan, Paul Emile, Nicolle Gille, de Serres & de Mezerai ſe ſont exemptés de ce devoir, & par cette raiſon ceux qui les ont cités eux-mêmes depuis, n'ont pas de fort bons garants.

Je n'ai guéres cité que deux ſortes d'Ecrivains, ſçavoir les Contemporains ou voiſins des tems dont je parle & quelques Modernes : mais ces Modernes dont j'emploïe le témoignage, doivent avoir pour le moins autant de poids que les Contemporains par une raiſon : c'eſt qu'ils citent eux-mêmes, & rapportent ſouvent les Actes authentiques ſur leſquels ſont appuïés leurs Relations. Tels ſont, par exemple, Guichenon dans ſon Hiſtoire de Savoye, dont le ſecond Tome contient une infinité d'anciens actes authentiques. Strada dans ſon Hiſtoire des Païs Bas qu'il a compoſée ſur les Archives de la Maiſon de Farnéſe. Palavicin dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, dont les Mémoires originaux lui ont été fournis par l'ordre des Papes. D'Argentré & Lobineau dans leurs Hiſtoires de Bretagne, & pluſieurs autres, dont les Hiſtoires ont de pareils fondemens.

La Citation des Manuſcrits fait encore beaucoup d'honneur à un Auteur. J'en ai vû un aſſés grand nombre. Mais je dirai de bonne foi que cette lecture m'a donné plus de peine qu'elle ne m'a procuré d'avantage. Parmi

les choses qui doivent entrer dans une Histoire generale, j'en ai trouvé peu de considérables, qui ne fussent rapportées dans les Historiens du tems qu'on a imprimés depuis. Les Lettres de nos Rois & de leurs Ministres, dont il y a un très-grand nombre à la Bibliotheque Roïale, seroient un fonds admirable, si elles contenoient bien distinctement les affaires importantes de l'Etat; mais ce sont ou de simples Lettres de créance, & qui supposent les instructions données aux Ambassadeurs qu'on n'a pas, ou elles regardent des choses qui n'ont point de rapport à l'Histoire, ou elles touchent très-briévement & très obscurément les affaires dont les Ambassadeurs avoient ordre de traiter, parce qu'il n'est pas sûr de confier les secrets à des Lettres; & parce que les Princes écrivant à des gens instruits se faisoient entendre à demi mot. Il reste peu de pieces curieuses, comme de certaines Négociations, des Traités de Paix, & d'autres semblables, où il y ait des détails historiques, qui n'aïent pas été rendus publics. Les nombreux Recueils appellés les Mémoires de Brienne; & les Manuscrits de Bethune, qui sont à la Bibliotheque du Roi, contiennent une infinité d'excellens Monumens; mais il y a peu de ces détails historiques dont je parle, qui n'aïent pas vû le jour.

Les Lettres des Généraux d'Armées, dont j'ai vû un très-grand nombre dans la Bibliotheque de M. le President de Lamoignon, du tems de François I. de Henri II. & de François II. seroient utiles pour une Histoire particuliere, par exemple, pour celle du Maréchal de Brissac qui commandoit en Piémont du tems de Henri

II. Elles contiennent plusieurs petits détails ; comme le succès d'une sortie, d'un assaut, d'une rencontre entre des Partis, & d'autres choses semblables. Car quand il étoit question des projets d'une Campagne, ou de quelque entreprise qu'on minutoit, ceux qui partoient de l'Armée pour aller prendre les ordres de la Cour, étoient ordinairement chargés d'exposer de bouche ces sortes de choses, de peur que les Lettres ne fussent interceptées. Ainsi il n'est pas étonnant qu'on trouve peu dans les Manuscrits non imprimés de ces sortes de Memoires qui feroient plaisir dans une Histoire.

On ne laisse pas d'y trouver de tems en tems quelques faits & quelques circonstances qui meritent d'être remarquées. On y trouve des dates, on rétablit par ces pieces des noms qui avoient été défigurés dans l'Impression. Par exemple, le nom de l'Evêque de Baïonne qui négocia la fameuse Ligue d'Allemagne entre Henri II. & les Princes Protestans, laquelle mit les affaires de Charles V. en si grand danger, le nom, dis-je, de ce Prélat est corrompu dans les imprimés ; on l'appelle en François Du Fresne, & M. de Thou le nomme en Latin *Fraxineus* ; mais il s'appelloit De Fresse, comme je l'ai vû par la signature de plusieurs de ses Lettres originales. Varillas qui avoit aussi eu communication de ces Lettres de la Bibliotheque de M. de Lamoignon a fait cette remarque particuliere avant moi. Il faut pourtant observer ce que j'ai appris depuis la premiere Edition de mon Histoire, que *Fresse* en quelques Provinces signifie *Fresne* : & cela disculpe ceux qui ont appellé l'Evêque en Latin *Fraxineus* ; mais

ceux qui l'ont appellé du Fresne en François devoient lui laisser le nom de *Fresse*.

Il est donc à propos de lire les Manuscrits pour une Histoire générale ; mais l'utilité n'en est pas aujourd'hui à beaucoup près si grande à cet égard, que plusieurs se l'imaginent.

Un Historien doit bien se donner de garde d'affecter de faire paroître de l'érudition, dès-là qu'elle peut mettre de la confusion, de l'embarras, & de l'obscurité dans son Histoire. L'Historien Mathieu qui a donné au Public plusieurs morceaux de notre Histoire, est tombé dans ce défaut, en remplissant ses Ouvrages d'une infinité de traits de l'Antiquité qui ne font rien à son sujet. Il doit cependant être lû par ceux qui traitent du Regne de Henri IV. parce qu'il étoit Historiographe de ce Prince, qui prenoit plaisir à l'instruire lui-même de diverses particularités de ses avantures.

Le President de Thou n'a pas non plus évité cet écueil. Il s'est proposé pour modeles dans son Histoire qui est très-bien écrite en Latin, les anciens Auteurs du tems de la belle latinité, & il ne pouvoit mieux faire; mais voulant paroître docte jusques dans des minuties, & affectant de s'exprimer toûjours comme les Anciens, il n'y a presque point de page, où il ne cause de l'embarras à ses Lecteurs.

Au lieu d'user des chiffres ordinaires ausquels on est maintenant accoûtumé, il se sert toûjours des chiffres Romains, dont la plûpart des gens ignorent les combinaisons. Au lieu de marquer les jours des mois, comme on le fait ordinairement, il se sert des Calendes, des

Ides, des Nones. De ſorte que quand on lit qu'une telle action s'eſt paſſée le quinziéme des Calendes de Juillet, ſi le Lecteur veut ſçavoir le jour que l'Auteur marque par cette maniere de compter, il eſt obligé de recourir à un Calendrier Romain, ou à compter à reculons depuis le premier de Juillet, qui étoit le jour des Calendes, juſqu'au quinziéme avant les Calendes, pour trouver que c'eſt le dix-ſeptiéme de Juin.

Pour déſigner les Païs & les Villes dont il parle, il ſe ſert des noms qu'on leur donnoit du tems des anciens Empereurs Romains, ou dans les ſiecles les plus reculés. Il appelle Geneve *Aurelia II. Allobrogum*, Baſle *Auguſta Rauracorum*, Aoſte Capitale du Val d'Aoſte *Auguſta Prætoria*, Saint Quentin *Auguſta Veromanduorum*, Valladolid *Pincia Carpetanorum*, *Nervii* le Païs de Tournai, *Aulerci* celui du Perche, *Nemetes*, ceux de Spire, *Ambarum Ducis* Bar-le-Duc, &c. La plûpart des Lecteurs qui ignorent l'ancienne Geographie, ſe trouvent par là tout dépaïſés, & ſe chagrinent contre l'Hiſtorien.

De plus il latiniſe quelquefois les noms François des familles d'une maniere qu'on ne peut les reconnoître. Par exemple, M. d'Entragues, il l'appelle *Interamnas*, parce qu'Entragues dans ſon étymologie ſignifie un lieu qui eſt entre deux fleuves. Deſmareſts eſt traduit par *Paludanus*, parce que *Palus* en Latin ſignifie un marais. Dubois eſt metamorphoſé en *Sylvius*, parce que *Sylva* ſignifie en Latin un bois. Au contraire il a appellé *Foreſtus* le Sieur de Selves, qui auroit été plus clairement traduit par *Sylvius*, *Strangius* de l'Eſtranges

ſtrange, *Strelonius* de Treſlong, &c.

On ſe trouve fort embarraſſé à deviner ces énigmes, & l'on eſt privé du plaiſir qu'on a à reconnoître dans une Hiſtoire les noms des familles qui ſubſiſtent encore. Cet embarras a été ſi loin, que comme l'Hiſtoire de M. de Thou étoit en grande réputation, il y eut un Sçavant qui ſe chargea de faire un Gloſſaire ou Dictionnaire en un Volume in 4°. pour l'intelligence d'une infinité de mots, qu'on n'eût entendu ni en France ni ailleurs ſans ſecours. Il faut donc qu'un Hiſtorien ne s'abandonne pas tant à l'envie de parler doctement, & qu'il préfére à tout la clarté, qui eſt une des meilleures qualités d'une Hiſtoire.

Quand un Hiſtorien croit avoir, pour ainſi dire, un fond ſuffiſant pour une auſſi grande entrepriſe, que celle de l'Hiſtoire générale d'une Nation, il faut qu'il ſe conſulte encore lui-même, afin de voir s'il a tous les autres moïens requis, pour mettre heureuſement ſon projet en execution. Quand il s'agit de conſtruire un grand édifice, ce n'eſt pas aſſés d'en avoir les matériaux, il faut ſçavoir les mettre en œuvre, & en faire le choix. Avec les plus belles pierres & les bois les mieux choiſis, un Architecte mal habile fait un bâtiment de fort mauvais goût; un Hiſtorien avec un grand acquis dans l'étude de l'Antiquité & dans la connoiſſance des Livres, s'il ne ſçait pas bien manier & bien diſpoſer ſa matiere, peut faire une fort méchante Hiſtoire. La compoſition demande beaucoup d'art & de diſcernement; on y peut conſiderer la matiere & la forme.

J'entends ici par la matiere les Faits Hiſtoriques; &

c'eſt dans le choix que l'Hiſtorien en fait, que doit paroître ſon diſcernement; car on ne doit pas mettre dans une Hiſtoire generalement tout ce qui ſe trouve dans les Memoires que l'on conſulte. On doit ſe regler ſur ce point par l'eſpece de l'Hiſtoire qu'on écrit.

Il y a diverſes eſpeces d'Hiſtoires. Il y a des Hiſtoires generales de toute une Nation, comme l'Hiſtoire de France. Il y en a de particuliéres d'une Province, d'une Ville, d une Abbaïe, d'une Famille, comme l'Hiſtoire de Bretagne, l'Hiſtoire de Marſeille, l'Hiſtoire de l'Abbaïe de Saint Denys, l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de Châtillon ſur Marne, &c. Il y a des Memoires encore plus particuliers, dont l'Auteur même fait la matiere, comme les Commentaires de Monluc & les Mémoires du Duc de Guiſe, ou qui ſont écrits par d'autres pour conſerver la memoire des actions, des négociations, des avantures d'un Seigneur, d'un Général d'Armée, d'un Miniſtre d'Etat, à la gloire deſquels l'Ecrivain a conſacré ſa plume, comme les Mémoires de Tavannes & de Sulli, la Vie du Duc d'Epernon, celle du Maréchal de Matignon. Je ne parle point de certains autres qui ne ſont que des ramas de faits, de dits, de petites Hiſtoires, tels que ſont ceux de Brantôme, où il n'y a aucune régularité, & qui ne plaiſent que par leur varieté, & par le ſtile naïf & cavalier dont ils ſont compoſés.

Je dis que le choix des faits dans ces diverſes eſpeces d'Hiſtoires doit être différent. Une Hiſtoire quelle qu'elle ſoit, doit contenir tout ce qui peut ſe preſenter d'important par rapport à ſon principal objet. Ainſi on

doit trouver dans l'Histoire d'une Ville, d'une Abbaïe, d'une Famille tout ce qui s'y est passé, & tout ce qu'il peut y avoir de considérable pour en donner une parfaite connoissance.

Il en est à proportion de même des Mémoires qui ont pour but de faire l'Histoire d'une personne en particulier; on n'y doit rien omettre de ce qui mérite d'être rapporté pour faire connoître son caractere, le progrès de sa fortune, ses intrigues, ses traverses, les occasions où il s'est signalé, ses défauts, ses vertus, & tout ce qui le peut bien peindre aux yeux du Public; puisque lui-même, ou ceux qui prennent interêt à sa gloire ou à ses malheurs ont voulu le donner en spectacle à la Posterité.

Mais ce qui est important dans une Histoire particuliére, ne l'est pas dans une Histoire générale; d'autant que ce qui appartient au principal objet dans une Histoire particuliere, est souvent de nulle conséquence dans une Histoire générale. Par exemple, si les Mémoires du Sieur De Pontis qui eurent tant de succès quand ils parurent, sont tout-à-fait dignes de foi, on a dû y mettre tout ce qu'on y a mis. C'est une infinité de petites avantures d'un jeune Gentilhomme, lequel se pousse à la guerre & à la Cour, bien circonstanciées & bien racontées, qui font briller le Héros de la piéce, & divertissent le Lecteur: mais il est visible que ni les circonstances des faits qu'on y rapporte, ni la plûpart des faits-mêmes ne méritoient pas d'avoir place dans l'Histoire générale du Regne de Louis XIII. sous lequel elles se sont passées. Ce sont de jolis épisodes dans

l'Histoire que Pontis fait lui-même de sa vie, mais qu'on regarderoit comme des bagatelles, si on les enchassoit dans celles d'un Roi.

La raison est celle que j'ai apportée ; sçavoir que Pontis dans ses Mémoires est le principal objet de l'Histoire, & par conséquent tout ce qui le regarde doit y être rapporté & détaillé ; mais dans une Histoire générale, la grandeur de la matiére défend à un Historien de donner la moindre attention à ces petits détails, qui concernent un particulier.

L'Histoire d'un Roïaume ou d'une Nation a pour objet le Prince & l'Etat ; c'est-là comme le centre où tout doit tendre & s'en rapporter ; & les Particuliers ne doivent y avoir part qu'autant qu'ils ont eu de rapport ou à l'un ou à l'autre.

Les Généraux d'Armées, les Ministres d'Etat, les Gouverneurs des Villes n'y sont placés qu'à cause de ces rapports. Si dans la description d'une Bataille on y fait mention de quelque action d'un Officier particulier, ou d'un Soldat ; c'est que cette action a eu des suites pour l'interêt public, ou qu'elle a quelque chose de si singulier, que la gloire en rejaillit sur toute la Nation ; ou enfin que le merveilleux qui s'y rencontre, donne tant de plaisir au Lecteur, que par cela même elle récompense l'irrégularité qu'il y a à la rapporter. Ainsi par la même raison ce ne seroit pas orner, mais gâter une Histoire de cette espece, que d'y inserer, par exemple, certaines intrigues d'amour, ou des differends & des querelles entre des particuliers, à moins, comme il arrive souvent, qu'elles n'eussent été la cause ou

l'occaſion de quelque événement conſidérable, où l'Etat fût intereſſé ; car alors elles ne ſeroient pas hors d'œuvre, elles ſeroient même eſſentielles à l'Hiſtoire. Tel eſt, par exemple, dans l'Hiſtoire du Regne de Henri III. le manége de la Reine Catherine de Médicis, qui de peur que le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre ne s'uniſſent enſemble contre le Roi, ſe ſervoit de Madame de Sauve, dont ces deux Princes étoient amoureux, pour fomenter la méſintelligence entre eux.

Or il n'y a guére de préceptes qu'on ait plus ſouvent violés, en écrivant notre ancienne Hiſtoire, que celui qui défend ces détails hors de propos. On y a voulu mettre tous les petits faits que Gregoire de Tours a racontés, l'exil d'un Diacre, le ſupplice d'un Comte ou d'un Duc, le mauvais traitement fait à un Evêque, & mille autres choſes ſemblables, dont on a entrelaſſé les grands évenemens. C'eſt-là principalement ce qui fait languir l'Hiſtoire, ce qui fatigue le Lecteur que ces petits objets ne touchent point, & qui ne peut prendre d'interêt à ces minuties.

On a encore rempli l'Hiſtoire de la ſeconde Race & des commencemens de la troiſiéme, des guerres des Seigneurs particuliers, ſans choix, & ſans diſtinguer celles où l'interêt du Souverain l'obligeoit à prendre part, de celles dont il ne ſe mêloit point, parce qu'elles lui étoient indifférentes, & uniquement l'effet des animoſités mutuelles, que ces petits Tyrans avoient les uns contre les autres, & qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de reprimer. La priſe d'un petit Château, l'in-

cendie d'une Bourgade, le ravage d'une Terre ne ſont pas des matieres fort intereſſantes, quand ils n'ont nulle ſuite pour le corps de l'Etat; & c'eſt abuſer de la patience des Lecteurs, que de les occuper de pareils récits; ce défaut vient uniquement de ce que ceux qui les ont compilés, n'ont pas eu en écrivant la veritable idée d'une Hiſtoire générale.

Il y a dans notre ancienne Hiſtoire certains autres faits, qui à la verité regardent les Princes, mais qui ſont d'ailleurs ſi hors du vrai-ſemblable & ſi abſurdes, qu'un Hiſtorien ne doit pas en faire la moindre mention, même en marquant qu'il doute de leur verité. Qui ne ſeroit choqué en liſant dans un de nos Hiſtoriens*, que, ſelon quelques Auteurs, Clovis avoit fait le voïage de la Terre-Sainte? Quel effet produit là une chimére auſſi ridicule que celle-là, ſinon de faire rire un Lecteur qui n'eſt pas parfaitement ignorant, & de lui donner un ſouverain mépris pour une Hiſtoire, où l'on inſére de pareilles choſes? Pour moi je ne ſçai pas l'origine de cette Fable; mais je ſuis le plus trompé du monde, ſi cet Auteur, ou quelqu'autre qu'il aura copié, ne s'eſt mépris, en attribuant à Clovis ce que notre ancien Hiſtorien dit de Licinius qui étoit Evêque de Tours, lorſque ce Prince s'empara de cette Ville après la défaite d'Alaric. Du tems de cet Evêque, dit l'ancien Hiſtorien, Clovis vint à Tours; *Hujus tempore Clodovæus Rex Turonos venit.* On dit, ajoûte-t'il, qu'il alla en Orient, & à Jeruſalem viſiter les Saints-Lieux; *Hic fertur in Oriente fuiſſe, ipſamque adiiſſe Hieroſolymam.* Cela eſt équivoque, & à ne regarder que

* Mezerai.

Greg. Tur. L. 2. c. 39.

les termes & la construction de la phrase, elle pourroit s'entendre également de Clovis & de l'Evêque. Mais est-ce une chose pardonnable, que de donner dans le sens faux d'une telle équivoque? c'est-à-dire attribuer le voïage de la Terre-Sainte à Clovis, au lieu de l'attribuer à l'Evêque, suivant la veritable pensée de l'ancien Historien?

Si un Historien doit exclure de son Histoire, & les petits faits & les faits absurdes, il doit encore moins y recevoir ceux qui n'y ont nul rapport. A quel propos, par exemple, ajoûter à la fin du Regne de Clovis, après avoir parlé de sa sépulture, *Que le Consulaire Boëce écrivoit en ce tems-là les douces consolations de sa Philosophie contre le traitement tyrannique qu'il recevoit de Theodoric Roi des Ostrogoths*, & diverses autres choses semblables qui n'ont pas plus de rapport au sujet qu'on traite. Plusieurs de nos Historiens ornent la fin des Regnes de nos Rois de semblables rapsodies. Mais on devroit, ce me semble, se souvenir de la difference qu'il y a entre l'Histoire d'une Nation, & une Chronique générale. Les regles de l'une resserrant l'Ecrivain dans un sujet déterminé; au lieu que l'autre a droit de compiler, de prendre de tous côtés, & de parler de toutes sortes de sujets.

Mezerai.

Ce que je dis ici qu'un Historien doit se borner à son sujet, sans y coudre des lambeaux d'Histoires qui n'y ont aucun rapport, est très-veritable & sans exception; mais il ne faut pas croire pécher contre ce précepte par de certaines digressions, qui contribuent infiniment à la beauté de l'Histoire, & qui pour cette raison,

& encore plus à cauſe de la liaiſon que les choſes qu'elles contiennent ont avec le ſujet principal, ne devroient pas être appellées de ce nom. Au contraire, manquer à cela, c'eſt priver l'Hiſtoire d'un de ſes plus beaux ornemens. Je me ſers de deux exemples pris de notre Hiſtoire-même, pour faire concevoir ma penſée.

Dès que Clovis ſe fut rendu Maître des Gaules juſqu'à la riviere de Loire, auſſi tôt Theodoric Roi d'Italie ſongea à prendre des meſures, pour arrêter les progrês de ce nouveau Conquérant, dont la puiſſance ne pouvoit croître ſans diminuer la ſienne, & lui ôter une eſpece d'aſcendant qu'il avoit pris ſur tous les autres Rois d'en-deçà des Alpes. On le vit depuis épier toutes les occaſions de ruiner les deſſeins, & de mettre des bornes aux Conquêtes de Clovis.

Theodoric ſoûtenant donc un rôle très-conſiderable dans notre Hiſtoire, non ſeulement il n'eſt point contre les regles d'en faire un caractere exact, & de donner un précis des voïes par leſquelles il étoit monté à une ſi haute puiſſance; mais même ce ſeroit priver le Lecteur d'une ſatisfaction que naturellement il ſouhaite, de bien connoître un homme dont on lui parle, & dont on l'entretient à tous momens.

Autre exemple; ſi-tôt que Theodoric fut mort, les Empereurs de Conſtantinople négocierent avec les Rois François pour chaſſer les Goths d'Italie. Les changemens cauſés par cette mort dans le Gouvernement du Roïaume des Goths, furent les cauſes des progrês que l'Empereur & les François firent enſuite au-delà des Alpes: Ne pas développer ces changemens, & manquer

quer à donner une idée distincte de l'état de la Monarchie des Goths, n'en dire que deux mots en passant, ainsi que font la plûpart de nos Historiens, ce n'est pas être précis, ni observer cette briéveté qu'on demande dans l'Histoire; c'est l'estropier, c'est négliger d'y mettre cette varieté qui plaît, qui attache & qui pique la curiosité des Lecteurs. Il faut en tout cela sçavoir se prescrire des bornes, tâcher de connoître & d'observer précisément ce milieu dont parle Horace, duquel on ne peut s'écarter sans donner ou dans l'excès, ou dans le défaut opposé.

C'est-là à peu près, ce me semble, ce que l'on peut dire sur la matiere de l'Histoire. La forme qu'on y doit donner mérite encore plus de reflexions.

Il faut dans la composition d'une Histoire, de l'arrangement, de la précision, du stile, de l'expression, de la dignité, de la pureté dans le langage, du feu dans la narration, en un mot tout ce qui peut attacher, je ne dis pas un Lecteur curieux qui veut être instruit, mais un Lecteur oisif, qui ne cherche qu'à s'amuser, sans lui rien présenter qui l'arrête, qui le dégoûte, qui le fasse languir. Il faut pour cet effet que celui qui écrit, se mette souvent à la place de ceux qui le liront, qu'avec cela il soit capable de sentir ce qu'ils sentiront, & assés sévére envers lui-même, pour ne se rien pardonner de ce qui pourroit leur déplaire.

Je donne ici l'idée d'un Ecrivain accompli dans l'Art de composer, comme Juvenal donnoit celle d'un Poëte sans défaut, tel qu'il n'en avoit jamais rencontré, & qu'il se figuroit seulement : *Et qualem nequeo monstrare*

& ſentio tantum. Un Ecrivain ſeroit bien préſomptueux, s'il prétendoit ſe peindre lui-même dans un tel portrait; mais il n'eſt pas moins vrai que dès qu'il ſe mêle d'écrire, il doit appliquer tout ſon eſprit à approcher le plus près qu'il lui ſera poſſible de cette idée de perfection.

Le moïen général de réuſſir eſt de ſe propoſer de bons modéles. Nous en avons dans l'antiquité, & nous n'en manquons pas dans notre ſiécle, où quelques Ecrivains ont traité certains points d'Hiſtoire avec beaucoup d'habileté. Parmi les anciens Hiſtoriens Latins on propoſe d'ordinaire Tite-Live, Jules César, Corneille-Tacite & Saluſte. Les goûts ſur cela ſont differens. Pour moi j'avoue que je préfererois Tite Live & Jules-Céſar aux autres. Je ne ſerois pas le ſeul de mon ſentiment, & je pourrois en apporter de bonnes raiſons, s'il s'agiſſoit ici de faire le paralelle de ces excellens Maîtres. Mais je crois qu'il en eſt de l'Hiſtoire à peu près comme de la Peinture. Il y a pluſieurs bons Peintres, quoique leurs manieres ſoient très differentes les unes des autres; & il y a pluſieurs bons Hiſtoriens, quoiqu'ils ne ſoient pas tous d'un même caractere. Un tableau expoſé à la vûë du Public charme tous les Connoiſſeurs. Dès-là il eſt certainement bon, ſoit qu'il approche de la maniere du Titien ou de celle de Raphaël, ou de celle du Carache. Un Hiſtorien plaît, & on a peine à le quitter dès qu'on a commencé à le lire, c'eſt un bon Ecrivain, ſoit qu'il ſe ſoit moulé ſur Tite Live, ou ſur Céſar, ou ſur Corneille-Tacite, ou ſur Saluſte.

Mais comme un beau Tableau ne s'attire jamais l'approbation generale de ceux qui ſe connoiſſent en peinture, s'il n'eſt fait dans les regles de l'Art; de même une Hiſtoire compoſée ſans regularité ne ſe fera jamais lire avec le même plaiſir qu'elle donneroit, ſi les préceptes de l'Art Hiſtorique y étoient bien obſervés. Je ſçai qu'il y a des Hiſtoires eſtimées, où l'Art n'a eu preſque aucune part. Telle eſt celle de Philippe de Comines; mais il faut remarquer que tout ſon prix lui vient de la matiere & des judicieuſes refléxions de l'Auteur, & qu'elle ſeroit encore dans un bien plus haut degré d'eſtime, s'il avoit pû ou voulu lui donner une forme plus reguliere.

Il y a certainement des regles pour la compoſition d'une Hiſtoire, comme il y en a pour la compoſition d'une Harangue, d'une Piece de Théâtre & d'un Poëme Epique. Peu de nos Hiſtoriens les ont ſçues, ou ſe ſont mis en peine de les obſerver. C'eſt ſans doute une des raiſons qui font qu'on en eſt ſi fort dégoûté; car quoique tout le monde ne ſçache pas en particulier les préceptes d'un Art, la plûpart neanmoins ſont capables de ſentir le mauvais effet que produit dans un Ouvrage, l'ignorance de ces préceptes, ou le peu de ſoin qu'on a eu de les ſuivre.

Un des plus eſſentiels eſt celui qui regarde l'arrangement & la diſpoſition des matieres, dont la fin & l'effet eſt une certaine clarté qui ſe répand dans tout l'Ouvrage, & qui ne ſe trouve point dans nos Hiſtoires générales de France. Il y a au contraire un certain embarras qui fatigue, & qui ne laiſſe rien que de con-

fus dans la memoire. De là vient qu'on n'y rencontre ni le plaisir, ni l'utilité de l'Histoire qui consistent, l'un à s'entretenir agréablement dans la lecture des choses passées, & l'autre à les retenir.

C'est en ce point capital qu'il faut tâcher d'imiter les Anciens & plusieurs Ecrivains modernes, comme d'Avila, Strada & quelques autres qui vivent encore aujourd'hui, & qu'on ne sçauroit trop lire, pour se tourner l'esprit, & se faire l'imagination à prendre cette maniere rangée d'écrire & de composer, qui met chaque chose en sa place, & qu'Horace a exprimé il y a long-tems en ces Vers:

Ordinis hæc virtus erit & Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici;
Pleraque differat, & præsens in tempus omittat.

Cette regle regarde l'Histoire autant que le Poëme dont parle cet Auteur. Car il n'est pas toûjours à propos de mettre les faits bout à bout suivant l'ordre des tems, & cet ordre même trop scrupuleusement observé met de la confusion dans l'Histoire.

Cette confusion est sensible dans notre Histoire de la premiere & de la seconde Race, lorsque l'Empire François se partageoit entre plusieurs Souverains. Nos Historiens à l'exemple de Gregoire de Tours, ne font que passer & repasser du Roïaume de Paris dans celui de Soissons; de celui de Soissons dans celui d'Austrasie, & de là dans le Roïaume de Bourgogne. Ce sont comme autant d'Histoires différentes, qui étant ainsi

mal liées les unes avec les autres, partagent & dissipent trop l'attention du Lecteur, à qui on ne raconte rien qu'à bâtons rompus, & dont l'esprit se brouille par cette multiplicité de differens objets qu'on lui presente.

Pour remedier à cet inconvenient, il faut réfléchir sur les faits qu'on doit raconter. Il y en a de deux sortes; sçavoir, les plus importans par rapport au Prince & à l'Etat, & d'autres qui le sont moins; mais qui méritent cependant de n'être pas oubliés. Les premiers ont ordinairement de la liaison avec ce qui s'est passé dans les autres Etats; & dès-là il ne faut pas separer dans la narration ce qui regarde ces divers Etats; mais il faut joindre ces faits, les entrelasser les uns avec les autres; & alors par cette dépendance réciproque, ils ont entr'eux leur place naturelle, ils vont au même but, ils composent un même tout; c'est une même Histoire, ce ne sont plus plusieurs Histoires cousues ensemble; & cette ordonnance les range dans la mémoire du Lecteur d'une maniere à être plus facilement retenus.

Pour les faits moins importans, & qui par conséquent ne demandent pas beaucoup d'étendue, c'est à l'adresse de l'Historien de leur trouver place dans le corps de la narration, & de les y enchasser comme en passant, sans en interrompre le fil. On vient à bout par ces moïens de mettre dans l'Histoire une espece d'unité qui n'y est pas moins requise que dans un Roman, dans une piece de Théâtre, & dans un Poëme Epique.

Dans notre Histoire de la troisiéme Race, on est délivré de cet embarras de plusieurs Souverains, qui don-

nent preſque autant de peine à un Hiſtorien, pour mettre cette unité dans ſon Hiſtoire, que s'il faiſoit celle de pluſieurs Nations differentes; mais il n'eſt pas pour cela exempt de toute la difficulté de l'arrangement.

Il doit toûjours ſe ſouvenir de la différence qu'il y a entre des Annales & une Hiſtoire reguliere. Dans des Annales ou dans une Chronique l'arrangement des matieres eſt déterminé par la Chronologie. On y range par années ce qui s'eſt paſſé dans chaque année. On place, par exemple, dans une les diſpoſitions à un certain évenement; dans la ſuivante, l'évenement même, & dans la troiſiéme les ſuites de l'évenement. Si l'on obſervoit cette methode dans une Hiſtoire, elle ſeroit très ſéche, & fort ennuïeuſe. Un Epiſode ainſi partagé & interrompu par d'autres faits qui n'y ont point de rapport, perd tout ſon agrément. L'eſprit aime naturellement à voir l'effet joint à ſa cauſe, & qu'on le ſatisfaſſe au plûtôt ſur ce qu'on lui fait eſperer. Il faut en ces occaſions qui ſont fort frequentes dans l'Hiſtoire, avoir plus d'égard à la ſuite des choſes, qu'à l'ordre des tems, & ne point craindre d'empieter ſur une année, pour unir des choſes qu'il ne convient point de ſéparer.

Mais il arrive quelquefois qu'une affaire importante, une négociation, par exemple, dure pluſieurs années; qu'une conjuration ſe trame de loin; que les intrigues de ceux qui la forment ſont tantôt déconcertées, & tantôt ſe racommodent, & qu'elle n'éclate que long-tems après. Doit-on alors ſuivre cette même

methode? & afin de ne pas laiſſer perdre de vûe un point d'Hiſtoire qu'on a commencé à traiter, doit-on laiſſer en arriere les faits de deux ou trois années, pour y revenir, après avoir conduit juſqu'à la fin celui dont il s'agit? Il me ſemble que non, & qu'en ce cas il eſt à propos d'en uſer autrement. Mais il faut prendre garde à ne pas rompre trop bruſquement le fil de la narration commencée. Il faut amener la choſe juſqu'à quelque conjoncture, qui ſoit, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la fin de quelque choſe, & qui ſerve comme d'entrepôt à l'eſprit du Lecteur, & pour m'expliquer dans l'exemple de la conjuration, on peut s'arrêter au tems qu'elle a été diſſipée, mais en faiſant entendre qu'elle ſe renouera: & aprés avoir traité les autres évenemens, l'Hiſtorien doit retrouver un chemin qui le ramène naturellement au ſujet qu'il a quitté.

On doit en uſer à proportion de même, quand pluſieurs choſes conſiderables ſe préſentent enſemble ſans dépendance les unes des autres; par exemple, une guerre ſur les frontieres des Païs-Bas, une autre du côté des Pyrenées, une troiſiéme au-delà des Alpes, & en même-tems une négociation pour la paix, comme il arrive quelquefois dans notre Hiſtoire. La diſpoſition de tant de faits qui ſe croiſent de la ſorte, eſt difficile, ſur-tout quand on eſt obligé d'en couper quelques uns, pour ne pas laiſſer trop loin les autres; & il faut principalement obſerver, quand on reprend ceux qu'on a commencés ſans les finir, de rappeller en général dans une tranſition l'idée de ce qu'on en a déja dit, pour remettre le Lecteur ſur les voïes, & lui faire reprendre

ſans peine le fil de la narration qu'on a été contraint d'interrompre.

Après tout on ne peut donner ſur ce point une regle une methode générale. Il faut avoir toûjours en vûe la clarté de l'Hiſtoire & la ſatisfaction du Lecteur, ſe mettre, comme je l'ai déja dit, à ſa place, en compoſant, & juger par là ce qu'il faut dire en tel endroit, & ce qu'il faut dire en un autre.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

C'eſt beaucoup que d'avoir le talent de donner à ſa matiere cet arrangement qui raſſemble une ſi grande multitude de differens objets avec ordre, & met chacun dans la place qui lui convient; mais ce n'eſt pas aſſés de les bien ranger, il faut les orner. L'ordonnance d'un Tableau peut être fort belle, & le coloris mauvais, les figures eſtropiées ou mal proportionnées, & ne préſenter aux yeux rien que de ſec ou de monſtrueux; c'eſt ce qui arrivera à tout Ecrivain dans une Hiſtoire, s'il n'a pas de ſtile; ou s'il ne ſçait pas prendre celui qui eſt propre de ce genre d'Ouvrage.

On peut dire de preſque tous les Hiſtoriens qui ont écrit notre Hiſtoire générale en François, & on le peut dire, ſans leur faire injuſtice, qu'ils ne ſont rien moins qu'eſtimables par cet endroit. Tout homme qui aura un peu de goût, ne lira pas deux pages de ſuite de leurs ouvrages, qu'il ne remarque ce défaut. Le meilleur moïen pour s'en convaincre eſt de faire la comparaiſon de leur maniere d'écrire avec celle que l'on voit dans diverſes Hiſtoires particulieres, qui ont été écrites

écrites depuis trente ou quarante années, où le discours marche, pour ainsi dire, tout d'un autre pas, que celui des Ecrivains dont je parle : ce qui vient d'un certain tour, d'un certain assortissement de choses, de pensées, d'expressions, de refléxions, de transitions, qui font ce je ne sçai quoi, qu'on appelle stile, dont il est autant difficile d'expliquer les perfections ou les vices, qu'il est aisé de les sentir à ceux qui sont capables de ce sentiment.

Le stile de l'Histoire doit être noble, mais simple & naturel. C'est dans ce stile que César a écrit ses beaux Commentaires. Il doit être encore vif, net & précis. Si Mezerai avoit eu l'idée de la noblesse & de la dignité qui convient à l'Histoire, il auroit retranché de la sienne bien des quolibets, des proverbes, de mauvaises plaisanteries, quantité d'expressions basses & du stile familier.

La simplicité exclut les figures & les amplifications de Rhétorique, les Métaphores & les comparaisons trop fréquentes. Rien n'est plus ennuïant qu'un Historien qui écrit en Orateur. L'Histoire a son éloquence particuliere, bien differente de celle de la Chaire & du Barreau : elle consiste à bien caractériser ses personnages, à bien représenter les actions, à bien peindre les mœurs & les passions, non pas par des discours, mais par les choses-mêmes qui en sont les effets, & tout au plus par des refléxions courtes & vives qui naissent du fond du sujet, & qui ne doivent pas être trop fréquentes.

La précision aussi-bien que la simplicité de l'Histoi-

re n'admet guéres les lieux communs, quoique plusieurs Historiens semblent s'être fait une loi de commencer chaque livre, & quelquefois chaque chapitre de leur Histoire par quelque semblable trait. Rien n'impatiente plus un Lecteur que ces préambules qu'il ne cherche point, & qu'il n'attend point. Il faut qu'ils soient beaux & courts, pour ne point produire cet effet; mais il est certain qu'ils doivent être rares.

Les Exordes en matiere d'Histoire, encore plus qu'en matiere de Discours Académiques, ne doivent point être tirés de loin. Un plan court & net de la scéne qu'on va ouvrir, si elle a quelque chose de grand, communément est le meilleur & le plus beau début qu'on puisse faire. Au défaut de cela une refléxion judicieuse & solide sur ce qui a déja été dit, par rapport à ce que l'on va dire qui tienne lieu d'une pure transition, suffit pour commencer le Livre ou le Regne suivant, souvent même la continuation toute simple de la narration n'a pas mauvaise grace. Le sujet dont on a l'esprit rempli, fournit de lui-même mille differentes manieres: il faut pour varier, user tantôt des unes, & tantôt des autres.

Si oratio perderet gratiam similitudinis, & inaffectati coloris perderet & fidem. Fab. Quint. L. 5 c. 4.
Non debet esse ornatius quam simplex ratio veritatis ferat. Cic. l. 3. de Orat.

Le stile doit être naturel, c'est-à-dire, sans nulle affectation. L'art & l'esprit doivent regner dans tout l'ouvrage; mais sans se montrer, pour ainsi dire. Une Histoire semée par tout d'antithéses & de tours ingénieux éblouit par tant de brillans. Elle plaît d'abord & fatigue dans la suite. Nous voulons qu'on nous entretienne dans un Livre comme dans une conversation, c'est-à-dire, d'une maniere naturelle. On prend plaisir à en-

tendre un homme qui raconte bien ; & ce bien consiste dans cette maniere naturelle. Il deviendroit insupportable, si son discours marchoit toûjours en cadence. En un mot, ce n'est point ainsi qu'ont écrit César & Tite-Live. Virgile qu'on peut regarder comme le plus excellent modéle de la narration, n'a pas crû, tout Poëte qu'il étoit, qu'il lui fût permis de faire dans son Eneïde cette grande & continuelle dépense d'esprit, & le bon sens l'a moderé dans ce point comme dans tous les autres. Ces traits vifs ont un bon effet, quand on ne les entasse pas les uns sur les autres. Ils animent une narration, ils donnent la pointe à une reflexion mise à propos, ils relévent un caractére & la peinture qu'on fait d'un personnage. En cela, comme en toute autre chose, il ne faut ni du trop, ni du trop peu.

Ceux qui ont écrit de l'Art Oratoire, après avoir fait le partage du discours de l'Orateur en Exorde, en Narration, en Confirmation & en Peroraison, donnent pour les principales qualités de la Narration d'être courte & nette ; & ces qualités conviennent aussi à la Narration dans l'Histoire.

La brieveté de la Narration ne consiste pas à ne lui donner que peu d'étendue, mais à ne lui donner qu'une juste étendue ; sans cette juste étendue elle ne seroit pas courte, mais estropiée. Le retranchement des digressions, des circonstances ou inutiles ou peu importantes, des reflexions trop fréquentes, des raisonnemens politiques sans beaucoup de fondement, une expression serrée sans phrases, sans periphrases, sans certains tours forcés que prend un Auteur qui n'est

Circumcisa expositio rei, quæ supervacuis caret. Fab. L. [illegible]. c. 1. *Nihil est in historia, pura & illustri brevitate dulcius.* Cic. in Brut.

point maître de son stile, c'est-là ce qui en fait la brieveté & la précision.

La netteté vient encore d'une expression bien rangée, exempte d'équivoques, qui n'est point interrompue par des parenthéses, ni embarrassée par des phrases entortillées, ni par des periodes trop longues. C'est ce qui fait encore estimer la traduction de Plutarque d'Amiot. Son siecle ne profita pas de son exemple. Ceux-mêmes, qui sous le Regne de Louis XIII. & de notre tems, ont d'abord travaillé à perfectionner notre Langue, n'ont pas évité tous ces défauts dont je viens de parler : mais aujourd'hui le bon goût a prévalu dans ce point comme dans les autres, & non seulement dans l'Histoire, mais encore dans quelque ouvrage que ce soit; jusques dans les Livres de Philosophie & de Theologie on veut de la netteté, sous peine pour l'Auteur de n'être lû de personne.

L'art des transitions, qui font la continuité de la Narration, n'est pas le plus aisé à attraper : elles sont dans un corps d'Histoire comme les jointures & les ligamens dans le corps humain. Des faits mis bout à bout comme des membres approchés les uns des autres sans liaison ne feroient point un tout, mais un amas informe.

Comme la transition est pour lier ce qui précede avec ce qui suit, elle doit avoir rapport à l'un & à l'autre. C'est, s'il m'est encore permis d'user de cette comparaison, comme un pont qui doit toucher aux deux rivages. La transition sera d'autant meilleure, que ce rapport sera plus naturel & moins recherché. Il y a

mille manieres de passer d'un sujet à un autre ; il faut éviter celles qui sont usées & triviales ou du stile familier : on en voit beaucoup de cette sorte dans les Ecrivains de notre Histoire générale. Celles ci, par exemple, * *Ne vous travaillez donc pas à débrouiller toutes ces menues factions que les Auteurs de ces tems-là nous ont laissées bien confuses ; mais remarquez*, &c. *Vous ne lirez plus ci-après des cruautés si frequentes. Mais avant que de passer à la seconde* (*Race* ,) *voïons un peu quel fut l'état de la France sous les Merovingiens. Vous avez lû n'a gueres comme le Neustrien & le Germanique se faisoient la guerre.* Ces especes de colloques de l'Historien avec le Lecteur ne conviennent point à la majesté de l'Histoire.

* Mezerai dans les Regnes de Chilperic, de Clotaire II. de Childeric III. de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve.

Les transitions ne doivent point être si marquées, si ce n'est qu'elles ne soient en même-tems relevées par quelque refléxion judicieuse sur ce que l'on a dit, & sur ce que l'on va dire ; il ne faut pas même affecter d'en mettre par tout ; & il sied bien quelquefois après avoir terminé la narration d'un fait, de passer simplement à la narration d'un autre fait ; car la varieté de la narration demande qu'on ne parle pas toûjours sur le même ton, & un stile trop gêné, gêne le Lecteur-même. L'effet des transitions, quand elles sont justes & naturelles, est de le conduire aisément d'un lieu à un autre, d'intrigue en intrigue, d'évenement en évenement ; de l'engager à suivre sans le fatiguer, & d'enchaîner tellement les choses, qu'après avoir été satisfait sur l'une, il veuille de lui-même passer à l'autre.

On met le Lecteur dans cette disposition, quand

dans les transitions ou dans le corps de la narration, on jette les ſemences des incidens qui doivent ſuivre. C'eſt un précepte du Poëme Epique, du Dramatique & du Roman que cette préparation d'Epiſodes, & c'en eſt un auſſi dans la compoſition de l'Hiſtoire, avec cette difference qu'on a beaucoup plus de liberté dans le Poëme & dans le Roman, parce que la fiction y eſt permiſe, au lieu qu'elle ne l'eſt pas dans l'Hiſtoire. Cette préparation conſiſte à faire entendre en general, que de l'incident qu'on raconte, ou que l'on touche, il en doit naître un autre qui embarraſſera la ſcéne. Par-là on pique la curioſité du Lecteur, & on le met dans l'impatience de voir développer à ſes yeux ce qu'on ne lui a fait entrevoir qu'en gros & en paſſant. L'art ſur ce point conſiſte à ne lui montrer d'abord qu'autant qu'il le faut pour cet effet, ce qu'on lui preſentera dans la ſuite plus en détail.

Pour finir ces réfléxions ſur le ſtile Hiſtorique, je dirai encore en general, qu'il eſt ſi different de tous les autres ſtiles, qu'il n'eſt jamais meilleur, que lorſqu'il eſt plus éloigné du ſtile Oratoire, du ſtile Académique, du ſtile qu'on appelle Didactique; & que ſi l'Hiſtorien s'eſt jamais exercé dans quelques-uns de ces divers ſtiles, il doit être extrêmement en garde contre lui-même, pour n'y pas retomber en écrivant une Hiſtoire.

Si l'Hiſtorien eſt capable de donner toutes ces graces à ſa narration, il doit encore être en état de lui en donner une autre; c'eſt celle du langage. Cette grace eſt differente de celle du ſtile; car nous liſons encore avec

plaisir les Commentaires de Montluc, parce que le stile en est leger, vif & naïf, quoique le langage en soit surannné. La plûpart des Ecrivains de notre Histoire generale n'ont pas eu ce talent; & l'on voit bien que le Sieur de Mezerai n'étoit pas encore de l'Académie Françoise, lorsqu'il composa son Histoire: car il auroit sans doute appris en une si bonne Ecole à écrire plus purement, plus correctement & plus dans le genie de notre Langue, qu'il n'a fait. Il est en ce genre beaucoup au-dessous du médiocre. Son Abregé est plus supportable par cet endroit; mais il l'est moins par plusieurs autres.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à present regarde, pour ainsi dire, le fond de l'Histoire, tant pour sa matiere que pour sa forme. Il ne me reste à parler que de certains ornemens dont on a coûtume de l'embellir. Les principaux sont les Harangues, les Sentences & les Portraits, c'est-à-dire les caractéres de ceux qui y paroissent avec plus de distinction.

Touchant les Harangues, je pense, & je ne suis pas le premier à le penser, qu'elles ne sont pas trop bien placées dans une Histoire. Je parle de ces Harangues dans les formes qui se font au sujet d'une déliberation sur des affaires d'Etat, ou par un General d'Armée à la tête de ses troupes, pour les animer à bien combattre. Je sçai que Tite-Live & quelques autres anciens Historiens en ont donné l'exemple; mais je n'en suis pas plus porté à approuver cet usage. Ma raison est qu'il est contraire à une qualité essentielle de l'Histoire; je veux dire, à la verité: car certainement la plûpart de ces Ha-

Livius, Thucydides interserunt conciones quæ nunquam ab iis quibus [illegible], [illegible]. Scal. Poët. l. 1.

rangues ſont feintes, & une production toute pure de l'eſprit de l'Hiſtorien. Ce ne ſont que des Proſopopées, pour parler en termes de Rhétoricien & de Poëte, où l'on fait dire à celui qui y parle, ce qu'il a pû dire dans la conjoncture où il s'eſt trouvé.

On peut donc, & même je crois que l'on doit ſur le point dont je parle, ne pas ſuivre l'exemple de quelques anciens Hiſtoriens; parce que la raiſon doit toûjours en ces ſortes de matieres l'emporter ſur l'autorité. Ciceron paroît avoir été de ce ſentiment en parlant des Harangues que Thucydide a inſerées dans ſon Hiſtoire. * *Je les eſtime fort*, dit-il, *& quand je le voudrois, je ne pourrois pas en faire de ſi belles: mais quand je le pourrois, je ne le voudrois pas*. Et le Bocalini dans ſon Parnaſſe dit aſſés plaiſamment, qu'un vieillard aïant été rencontré liſant un Madrigal ſous un Laurier avec des Lunettes, il fut jugé au Sénat de ce païs-là, que la choſe étoit ſcandaleuſe, ſur quoi le vieillard fut condamné tout d'une voix, pour expier cette indécence, à lire une des Harangues de l'Hiſtoire de Guichardin.

* *De Thucydide, Orationes quas interpoſuit, laudare ſoleo: ſed imitari, neque poſſim, ſi velim, neque velim, ſi poſſim.* Cic. de Clar. Orat.

Bocalini Ragguagli di Parnaſſo.

Les Sentences, les Maximes, les Epiphonémes qui renferment un grand ſens, donnent ſans doute du relief à une Hiſtoire, pourvû qu'ils ſoient bien à leur place, qu'ils ne ſoient point trop frequens, qu'il n'y ait rien d'affecté, & qu'ils naiſſent, pour ainſi dire, ſous la plume de l'Ecrivain. Strada dans ſa belle Hiſtoire des Païs-Bas me paroît avoir un peu trop fait parade de cette eſpece d'ornement, juſqu'à mettre ſes Sentences & ſes Epiphonémes en caracteres différens du reſte du Texte, & à en faire une table ſeparée: il faut que l'Hiſtoire

l'Hiſtoire enſeigne ; mais l'Hiſtorien doit éviter de prendre l'air & le ton de Docteur. C'eſt ſuivant cette penſée qu'un des plus ſçavans & des plus polis Ecrivains * de notre ſiecle dans un Ouvrage composé durant ſa jeuneſſe, dit au ſujet d'Achillés-Tatius Auteur du Roman de Clitophon & de Leuſippé « que cet Auteur ne » ſçavoit pas que les Sentences ſont un grand ornement » de l'Hiſtoire, pourvû qu'elles n'y ſoient pas propo- » ſées ſentencieuſement ; qu'autrement elles devien- » nent des leçons magiſtrales, qui rebutent l'eſprit du » Lecteur.

* M. Huet dans l'Origine des Romans.

Auſſi, quand je dis que les Sentences ne doivent point être trop fréquentes dans une Hiſtoire, je parle des Sentences expreſſes & marquées. Le ſtile de l'Hiſtoire doit être grave & plein de ſuc, & par conſequent ſentencieux : mais il le doit être en ſon eſpece, à la maniere de celui de Ciceron dans tous les genres d'écrire où ce grand eſprit s'eſt exercé. Tout y eſt plein de Sentences, ſans qu'on les apperçoive, tant elles ſont naturelles & naturellement placées : elles n'y ſont point l'ornement du Diſcours ; mais, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, elles en ſont comme le corps & la ſubſtance.

Le ſtile de Tite-Live eſt encore de ce caractere. On y trouve peu de Sentences & de Maximes avec le tour qui les fait paroître telles : mais dans le fond, il en eſt ſi rempli, qu'on en a fait de nos tems un juſte Volume avec ce titre : *Tite-Live réduit en Maximes*. C'eſt ſuivant cette idée que Petrone a dit avec beaucoup de délicateſſe, *que les Sentences dans un Ouvrage ne doivent point, pour ainſi dire, avoir l'air de broderie, mais qu'il faut les y dé-*

Curandum eſt ne Sententiæ emineant extra corpus Orationis expreſſæ, ſed intexto veſtibus colore niteant. Petronii Satyricon.

guiser de telle sorte, qu'elles donnent de la couleur & du relief au Discours, sans en avoir elles-mêmes.

Enfin, quant à ce qui regarde ce qu'on appelle les Portraits, il est certain qu'un Historien ne doit pas manquer de bien caractériser les personnes qui ont le plus de part dans son Histoire : je dis ceux qui y ont le plus de part ; car pour les autres, comme on ne prend guéres d'interêt à ce qui les touche, il seroit non seulement inutile, mais même contre les regles d'interrompre la narration pour les peindre. Il en est de l'Histoire comme de la Scéne, toute l'attention est pour les principaux Acteurs.

Il faut que les Portraits soient enchâssés dans l'Histoire à propos, & d'une maniere naturelle : autrement ils paroissent postiches & hors d'œuvre ; car on peut dire qu'ils sont plûtôt une partie qu'un embellissement de l'Histoire. On doit se donner de garde de les faire tous, pour ainsi dire, sur le même moule : il faut en varier le tour & les traits ; & sur-tout faire ensorte que ces traits, quand on les rassemble, s'accordent avec l'idée qu'on s'est formée des personnages qu'ils representent, en lisant la suite de l'Histoire.

Tome VII des Oeuvres mélées.

M. de Saint Evremont fait sur cette matiere une réfléxion, sur laquelle j'en ferai une autre.

Entre les avantages qu'il attribue aux anciens Historiens pardessus les nôtres, il dit « qu'ils ont plus de délicatesse dans l'expression des Portraits de ceux dont » ils parlent, & une maniere qui les caractérise davantage, ne se contentant pas de marquer les vertus & les » vices, mais même exprimant la maniere & la diffe-

» rence du même vice, ou de la même vertu qui se ren-
» contre dans plusieurs.

Ensuite réduisant lui-même en pratique cette idée dans des exemples de son tems, il continue ainsi. « Il y » a, dit-il, des differences délicates entre des qualités » qui semblent les mêmes, que nous découvrons mal- » aisément. Le courage du Maréchal de Châtillon étoit » une intrépidité lente & paresseuse. Celui du Maré- » chal de la Meilleraye avoit une ardeur fort propre à » presser un Siege, & un emportement qui le troubloit » dans les Combats de campagne. La valeur du Maré- » chal de Rantzau étoit admirable pour les grandes ac- » tions....mais on eût dit qu'elle tenoit au dessous d'elle » les périls communs, à la voir si nonchalante. Celle » du Maréchal de Gassion plus vive & plus agissante, » pouvoit être utile à tous momens. Il n'y avoit point » de jour qu'elle ne donnât à nos Troupes quelques » avantages sur nos ennemis..... Ce Maréchal si avan- » turier pour les Partis, si brusque à charger les Arrie- » re-Gardes, craignoit un engagement entier, occupé » de la pensée des évenemens, lorsqu'il falloit agir plû- » tôt que penser. La rêverie de M. de Turenne, son es- » prit retiré en lui-même, plein de ses projets & de sa » conduite, l'eût fait passer pour timide, irrésolu, in- » certain, quoiqu'il donnât une Bataille avec autant » de facilité que M. de Gassion alloit à une escarmou- » che. Le naturel ardent de M. le Prince l'a fait croire » impétueux dans les combats, lui qui se possedoit » mieux qu'homme du monde dans la chaleur de l'ac- » tion.

Je ne ſçai ſi l'Hiſtoire ancienne ou la moderne pourroient nous fournir un ſeul endroit qui égalât la beauté de celui-ci ; mais je trouve cette idee impraticable au regard des ſiecles paſſés. Un caractere auſſi exact & auſſi marqué que ceux-là, ſuppoſe neceſſairement que celui qui le fait, a frequenté ceux dont il parle, ou du moins qu'il a ſçû en détail le jugement que les plus habiles de la Cour ou de l'Armée en portoient, ou enfin qu'il l'a appris des Ecrivains du tems, qui ſe ſont donné la peine de faire un tel portrait avec cette étude & cette exactitude extrême. Ainſi ceux qui écriront un jour l'Hiſtoire de Louis XIII. & de Louis le Grand, devront orner leur Ouvrage des caracteres de ces Generaux d'Armée, qu'ils trouveront dans M. de Saint-Evremont tous faits & tous finis. Mais je tiens que communément il eſt impoſſible de faire rien de ſemblable ſur les Monumens Hiſtoriques que nous avons. La raiſon eſt que pour l'ordinaire ces Monumens ne rapportent que des faits, ſur leſquels un Hiſtorien peut bien conclure, par exemple, le courage, ou la prudence, ou la politique d'un Prince ou d'un General ; mais ſouvent ils ne nous conduiſent en aucune maniere à la connoiſſance de ces differences délicates qui ſe rencontrent entre la valeur d'un Capitaine, & la valeur d'un autre Capitaine. Si le bonheur avoit fait gagner au Maréchal de Gaſſion une ou deux grandes Batailles, & que M. de Saint-Evremont n'eût pas marqué ce qu'il en ſçavoit d'ailleurs, on auroit dans cent ans loué le courage & la conduite du Maréchal de Gaſſion en general ; mais on n'y auroit jamais mis ni dû mettre ces reſtrictions.

Ainſi je ne crois point les Ecrivains de notre ancienne Hiſtoire fort blâmables en ce point. Ils le ſont plus en ce que preſque toûjours par affection pour la nation, ils flattent les portraits de nos anciens Rois, & en font encore plus communément de très faux des Ennemis de la France. Alaric qui fut tué à la Bataille de Voüillay, ſelon la plûpart de ces Ecrivains, étoit un Roi mépriſable ; mais en effet c'étoit un aſſés grand Prince. Theodoric Roi d'Italie n'eſt ſouvent repreſenté que comme un Hérétique, que comme un Tyran, qui faiſoit mourir injuſtement les Sénateurs de Rome ; & on ne veut pas croire ce que dit Jornandés de la grande défaite des François par l'Armée de ce Roi auprès d'Arles ; mais toutefois, ſans faire tort à Clovis, qui étoit un très grand Prince, & à en juger par tout ce que l'Hiſtoire nous fournit ſur l'un & ſur l'autre, Theodoric ne lui étoit aſſûrément inferieur en rien.

A quoi bon ces affectations ou ces préjugés dont on s'entête? La Nation perd-t'elle de ſon luſtre & de ſa gloire, pour avoir eu autrefois des Rois qui avoient de grands défauts, ou qui, tous grands Princes qu'ils étoient, pouvoient avoir des égaux ou des ſuperieurs en mérite ?

Je finis ici mes réfléxions que j'ai peut-être même un peu trop pouſſées. Je l'ai fait pour m'inſtruire moi-même, plûtôt que pour inſtruire les autres ; & je n'ai que trop ſenti la difficulté qu'il y avoit à remplir l'idée que je me ſuis formée. J'ai tâché au moins de mettre de la clarté, de l'arrangement, & de la préciſion dans ce que

j'ai écrit; qualités qui manquent assurément dans la plûpart de nos Histoires generales.

Au reste, si je n'exprime pas toute cette idée dans mon Ouvrage, même dès le commencement, ce ne sera ni manque de matiere, ainsi que je l'ai dit d'abord, ni faute de secours pour la composition de notre Histoire. Nous en avons aujourd'hui de grands qui facilitent beaucoup l'execution d'une telle entreprise. Si nous manquons de bons Historiens, nous avons de sçavans & d'exactes Compilateurs & d'excellens Critiques. La Compilation de Messieurs Duchesne est un trésor inestimable pour notre ancienne Histoire, aussi bien que la Bibliotheque des Manuscrits du Pere Labbe, & quelques autres dont j'ai tâché de profiter.

Etienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, a fait beaucoup de réfléxions très judicieuses sur les Regnes de nos premiers Rois. Les Ouvrages de Messieurs sçavans Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, en joignant la Critique avec la Compilation, nous instruisent de beaucoup de particularités, qui ornent & qui assûrent quantité de faits historiques. Tels sont ceux du sçavant Dom Mabillon & de Dom Luc d'Acheri; le premier m'a fourni entre autres choses l'Histoire Anecdote de l'Abbé Vala par Pascase Radbert, où j'ai trouvé avec un grand détail les intrigues & la conspiration des Fils de l'Empereur Louis le Débonnaire contre ce Prince. Si j'avois découvert beaucoup d'autres pieces, je pourrois dire que notre ancienne Histoire ne se liroit pas avec moins d'agrément, que celle des tems les plus connus.

Bollandus & les autres Jesuites d'Anvers qui l'ont aidé, ou qui lui ont succedé dans la continuation de son grand Ouvrage des Vies des Saints, le Pere Sirmond, dans ses Conciles des Gaules, le Pere la Cari, dans son Ouvrage des Colonies Gauloises, sont des sources fécondes d'Epoques pour la premiere & pour la seconde Race de nos Rois. L'Histoire Latine de M. de Valois & sa Notice des Gaules, sont des Livres pleins d'érudition, desquels on ne sçauroit se passer, & qui épargnent beaucoup de travail.

Je ne parle point ici d'une infinité d'Histoires particulieres des Provinces & des Villes, dont plusieurs cependant doivent être lûes avec plus de précaution, que la plûpart des Ouvrages dont je viens de parler.

M. l'Abbé de Louvois, avec la bonté & l'honnêteté que tout le monde lui connoît, m'a fourni les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi que je lui ai demandés. J'ai trouvé dans celle de M. le President de Lamoignon, & dans celle de M. Foucault Conseiller d'Etat plusieurs pieces curieuses & originales, qu'ils ont bien voulu me communiquer. M. le President Nicolaï m'a fait la même grace pour les Extraits des Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris, qu'il a fait faire autrefois en un grand nombre de Volumes, & pour les Originaux-mêmes des Memoriaux, quand j'en ai eu besoin. M. Rousseau Auditeur des Comptes m'a aussi prêté plusieurs Manuscrits collationnés sur les Originaux. J'ai les mêmes obligations à M. l'Abbé Baluze, qui outre les secours que j'ai tirés de sa curieuse Bibliotheque, & de ses Ouvrages imprimés, m'a fait con-

noître ſon penchant à faire plaiſir, en me délivrant quelquefois de la peine de déchiffrer certains Manuſcrits très-difficiles à lire, à quoi il avoit une facilité merveilleuſe par l'uſage de ces ſortes de lectures. Je ne dois pas non plus oublier ici M. le Cardinal de Rohan & M. l'Abbé d'Eſtrées, qui par leur inclination bienfaiſante, & par le plaiſir qu'ils prennent à obliger ceux qui travaillent pour le Public, m'ont rendu le maître de leurs Bibliotheques auſſi nombreuſes que choiſies, où j'ai trouvé de quoi enrichir mon Hiſtoire, & ont bien voulu encore par d'autres moïens faciliter mon travail dans divers ouvrages qui y ont du rapport, & qui pourront paroître dans la ſuite, ſi Dieu me laiſſe le tems de les achever.

Il me reſte pour mettre fin à cette Préface, d'avertir les Lecteurs, de quelques points particuliers qui regardent mon Ouvrage. 1°. Je l'ai conduit juſqu'à la mort de Henri IV. qui arriva en 1610. ainſi cette Hiſtoire ne va que douze ans au-delà de celle de Mezerai, qui a fini la ſienne à la Paix de Vervins en l'an 1598. Une des raiſons qui m'a empêché d'aller plus avant, eſt qu'il ne convient guéres, je ne dis pas d'écrire, mais de publier l'Hiſtoire de ſon tems, ou du tems trop proche du ſien. Il eſt difficile à un Hiſtorien, quand il y a encore des perſonnes vivantes qui peuvent ſe trouver intereſſées dans ſon Hiſtoire, d'obſerver le beau précepte que Ciceron lui preſcrit, & qui conſiſte non ſeulement à n'oſer rien dire de faux, mais encore à oſer dire tout ce qu'il ſçait de vrai; quand ces verités doivent entrer dans le ſujet qu'il traite.

Ne quid falſi dicere audeat, ne quid veri non audeat. L. 2. de Orat. n. 62.

2°. Je

2°. Je ne vois pas trop ſur quoi fondés les Ecrivains de notre Hiſtoire generale, ont fixé le nombre des Rois de France de la premiere Race à vingt & un. Par exemple, en faiſant l'Hiſtoire du dernier Regne de cette Race, ils mettent pour titre, *Childeric III. vingt & uniéme Roi*, (en comptant depuis Pharamond) mais les autres Rois qui regnoient en même-tems que ceux qu'ils mettent en ligne de compte, n'étoient-ils pas auſſi Rois de France? Ils s'intituloient tous également Rois des François. Le Roïaume de Soiſſons, le Roïaume d'Orleans, appellé dans la ſuite le Roïaume de Bourgogne, n'étoient pas moins dans la France que celui de Paris.

On dira peut-être que Paris étant la Capitale, celui qui y regnoit doit être regardé comme ſeul Roi de France. Mais de quel Etat Paris étoit-il la Ville capitale? Il l'étoit ſans doute de tout l'Empire François du tems de Clovis, parce que ce Prince y faiſoit ſa reſidence ordinaire: mais après que cet Empire fut partagé, il ne l'étoit plus. Il l'étoit ſeulement du Roïaume de Paris, comme Soiſſons l'étoit du Roïaume de Soiſſons, comme Orleans l'étoit du Roïaume de Bourgogne, & Metz du Roïaume de Metz ou d'Auſtraſie.

En ſuppoſant même ce fondement qui eſt faux; ſçavoir qu'après le partage de l'Empire François, Paris en étoit toûjours la Capitale, les Hiſtoriens dont il s'agit ne trouveroient pas encore leur compte: car après la mort de Caribert petit-fils de Clovis, ſes trois freres, ſçavoir Gontran Roi de Bourgogne, Chilperic Roi de Soiſſons, & Sigebert Roi d'Auſtraſie furent tous trois

Rois de Paris, dont ils poſſederent chacun une partie. Il falloit donc faire l'honneur à tous ces Princes de les compter parmi les Rois de France : il falloit au moins le faire à Gontran, qui après la mort de tous ſes freres fut ſeul maître de Paris.

Il s'enſuit delà qu'il eſt contre l'Hiſtoire de compter ſeulement vingt & un Rois de France dans la premiere Race ; & c'eſt ſans nulle raiſon, & même contre toute raiſon qu'on les fixe à ce nombre. C'eſt comme ſi dans la liſte des anciens Rois d'Eſpagne, on ne comptoit que les Rois de Caſtille, quoiqu'il y eût alors des Rois d'Arragon, des Rois de Navarre, des Rois de Portugal, &c.

On doit ici ajoûter ce qui regarde cette nouvelle Edition de l'Hiſtoire de France. On peut compter parmi ſes avantages la commodité du Volume ; & c'eſt ſur ce qu'ont ſouhaité pluſieurs perſonnes de tout état, qu'on a donné cette forme à la nouvelle Edition.

On y a fait quelques corrections des fautes d'impreſſion qui étoient dans la premiere Edition.

De plus, on y a fait divers changemens ſur quelques articles ſur leſquels certaines mépriſes avoient échappé, choſe inévitable dans le récit d'un million de faits, qui entrent dans la compoſition d'un ouvrage de cette étendue. On y trouvera auſſi diverſes additions tirées principalement des Memoires de quelques familles, qu'on a fournis à l'Auteur, qui s'eſt fait un plaiſir de leur faire ce juſte honneur, après avoir examiné la verité des faits.

On a mis au haut des pages les années où les choſes

qu'on rapporte ſont arrivées ; ce qu'on n'avoit point jugé à propos de faire dans la premiere Edition, par la raiſon que dans pluſieurs endroits de l'Hiſtoire, la methode oblige de traiter tout de ſuite des matieres, qui occupent quelquefois deux & trois années. Pluſieurs Lecteurs ſe ſont plaint de l'omiſſion de ces années au haut des pages, & l'on a crû devoir les ſatisfaire ſur ce point; (excepté dans les deux premiers Volumes, où la Chronologie eſt trop incertaine) & quand le fait rapporté ne quadre pas avec l'année marquée au haut de la page, on y a ſuppléé en marquant dans le texte ou à la marge l'époque du fait dont il s'agit.

Pluſieurs auroient encore ſouhaité que l'on eût fait des Sommaires de chaque Regne, & des Sommaires aux marges pour les principaux faits, on l'a fait dans cette Edition, où l'on a mis les Sommaires de chaque Regne à la tête de chaque Volume, on les a mis auſſi aux marges.

Cette Edition eſt beaucoup plus ornée que la premiere. Comme il étoit très-important de faire bien connoître l'état des Gaules, lorſque Clovis en fit la conquête, on a mis pour cet effet une Carte du Païs, où l'on a marqué les divers Etats qui s'y étoient formés aux dépens de l'Empire Romain, comme le Roïaume des Bourguignons, celui des Viſigoths, & ce qui reſtoit aux Romains. On y a marqué auſſi quelques lieux fameux dans l'Hiſtoire par les batailles qui y furent données par les François; la France Germanique au-delà du Rhin, & les principaux Peuples qui la bornoient.

On a fait graver le Tombeau de la Reine Brunehaut, qui eſt dans une Abbaïe auprès d'Autun, & l'on a montré par des raiſons aſſés vrai-ſemblables, que c'étoit le veritable Tombeau de cette fameuſe Reine, dont les belles & les mauvaiſes actions, & la fin déſaſtreuſe occupent une aſſés grande place dans l'Hiſtoire de la premiere Race de nos Rois.

On y trouvera auſſi le plan de l'arrangement de l'Armée Françoiſe & de l'Armée Romaine pour la Bataille du Caſilin, qui ſe donna ſous la premiere Race, où Narſés ce grand Capitaine du tems de l'Empereur Juſtinien, tailla en pieces une nombreuſe armée de François aſſés près de Capoue. On a fait graver non pas la Bataille, mais l'arrangement des deux Armées, pour montrer que les François n'agiſſoient pas alors dans ces occaſions par leur ſeule impétuoſité naturelle, comme pluſieurs ſe l'imaginent, mais qu'ils ſçavoient ranger avec methode une Armée en Bataille. On auroit donné le plan de quelques autres actions ſemblables, ſi on en avoit pû trouver un détail auſſi exact que celui de la Bataille du Caſilin. Il eſt tiré d'un Hiſtorien de l'Empire proche de ces tems-là, qui ſemble s'être particulierement appliqué à donner une idée très-nette & très exacte de tout ce qui ſe paſſa en cette rencontre.

C'eſt par la même raiſon que l'on a pareillement repreſenté la diſpoſition du Camp de Henri IV. à la journée d'Arques, où le Duc de Mayenne attaqua ce Prince dans ſes retranchemens. Le Comte d'Auvergne, dit depuis Duc d'Angoulême, qui y étoit en a fait un détail fort exact, qui a été confronté ſur les lieux & ſur le

plan qui y a été levé par un habile Ingenieur.

On ne parle point de diverſes Vignettes toutes Hiſtoriques dont on a orné le commencement de pluſieurs Regnes.

On a encore enrichi cette Edition de pluſieurs Medailles, tant de celles de nos Rois de la troiſiéme Race, que de celles des Rois de la ſeconde & de la premiere Race.

On y verra la belle Medaille de Louis le Grand où eſt repreſenté l'aveu autentique de la part du Roi d'Eſpagne, du droit que l'Ambaſſadeur de France a toûjours eu de précéder l'Ambaſſadeur de ce Prince. Cette Medaille qui fut frappée en 1662. eſt ici repreſentée au ſujet des grandes conteſtations qu'il y eut ſur ce point au Concile de Trente.

La Medaille de Henri IV. pour la Bataille d'Ivri, où il défit l'Armée de la Ligue commandée par le Duc de Mayenne.

Celles que ce Prince fit frapper à l'occaſion du renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes.

Celles du Cardinal de Bourbon ſous le nom de Charles X. reconnu pour Roi par les Ligueurs.

Celle de Henri III. & au revers la Reine Catherine de Medicis.

Celle de Charles IX. à ſon entrée à Paris.

Une autre du même Prince après le maſſacre de la S. Barthelemi.

La Medaille de François II. ſur ſon mariage avec Marie Stuart Reine d'Ecoſſe.

La Medaille de Henri II. ſur ſes conquêtes, où l'on

voit, comme dans quelques autres, le bon goût en matiere de Medailles renaître ſous ce Regne en France.

Une autre du même Prince ſur les ſuccès de ſes armes en Italie, en Allemagne, &c.

La Medaille de la fameuſe Ducheſſe de Valentinois.

La Medaille de François I. où il prend le titre de Duc de Milan.

Une Monnoïe de Louis XII. où il ſe donne les titres de Roi des deux Siciles, de Jeruſalem, & de Duc de Milan.

Une autre du même Prince où il prend le titre de Seigneur de Genes, *Januæ Dominus.*

Une de Charles VIII. dont les Inſcriptions ſont en François contre l'ordinaire.

D'autres où il prend le titre de Roi de Jeruſalem, &c.

Une de Charles de Bourgogne, dit le Hardi ou le Temeraire, du tems de Louis XI.

Medaille de Charles VII. dans le goût de ce tems-là.

Medaille du Roi Philippe de Valois & de la Reine ſon épouſe, par laquelle on voit la fauſſeté de ce qui a été avancé par un ſçavant Antiquaire, qu'avant Louis XII. on ne voit point de Medailles de nos Rois repreſentés en buſte.

Une Monnoïe frappée à Rome à l'honneur de Charles d'Anjou Roi de Sicile, frere de Saint Louis, avec le titre de Senateur de Rome.

Pluſieurs Medailles de nos Rois de la premiere Race, qui ne ſont pas de pure imagination, comme celles qui ont été rapportées par Mezerai, dont on a déja parlé, mais tirées ſur les Originaux qui ſont au Cabinet des

Medailles du Roi & en d'autres. Ces Medailles ſont beaucoup plus conſiderables par leurs Inſcriptions que par l'or, dont elles ſont pour la plûpart, ou par les figures qui y ſont groſſierement repreſentées. Ces Inſcriptions ſont dans le goût de l'Antique, non pas que les François fuſſent alors fort délicats en cette matiere; mais c'eſt qu'ils prenoient pour modeles les Medailles ou Monnoïes Romaines, qui avoient cours dans les Gaules.

Ainſi l'on voit, par exemple, ſur quelques Medailles de Clotaire I. la ſimplicité des anciennes Medailles, d'un côté le buſte de ce Prince avec cette Legende, *Clotarius Rex*, & au revers une Victoire avec cette Inſcription, *Victoria Gothica*.

Mais les plus curieuſes ſont celles de Theodebert I. où ce Prince ſe faiſoit repreſenter avec tous les ornemens d'un Empereur, & où il ſe donnoit le titre d'*Auguſtus* & de *perpetuus Auguſtus*, comme faiſoient les Empereurs Romains, & encore alors les Empereurs d'Orient. On rapporte dans l'Hiſtoire les raiſons pour leſquelles ce Prince affectoit ces titres & ces ornemens.

Plaiſe à Dieu que cet Ouvrage, dont la matiere eſt ſi intereſſante, ſoit auſſi tel pour la forme, qu'il puiſſe occuper utilement une infinité de jeunes gens, & les détourner de la lecture de tant de mauvais Livres que notre ſiecle a produits au préjudice de la Religion & des bonnes Mœurs. C'eſt la grace que j'ai ſouvent demandée à Dieu, en compoſant cette Hiſtoire.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

L'Estime générale de toutes les Nations pour l'Histoire de France du R. P. Daniel, dont la matiere est si interessante pour la France en particulier, nous a engagé d'en donner au Public une nouvelle Edition.

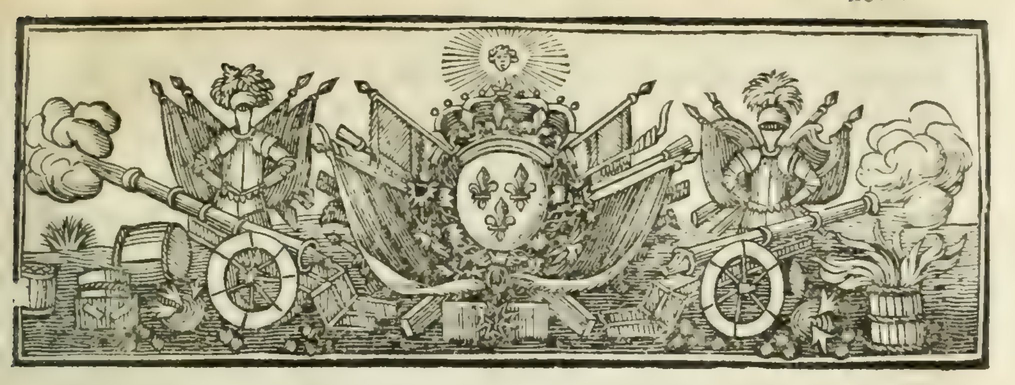
Résolus de ne rien épargner pour donner la superiorité à cette Edition sur toutes les autres. Nous l'avons imprimée en caracteres neufs, & sur de beau papier fin d'Auvergne, & en place des vignettes gravées en bois, il y a au commencement de chaque Regne des vignettes en taille-douce, qui ont rapport à l'Histoire de chaque Regne, telle que la vignette de Hugues Capet qui se trouve à la tête de la troisiéme Race, elle represente l'institution du Droit féodal, qui vrai-semblablement prit alors sa forme complette pour l'essentiel : nous avons eu attention de donner à toutes les vignettes une proportion égale, & aux Médailles une disposition convenable, & generalement toutes les Cartes, Monumens, Plans, Tombeaux, Vignettes & Médailles sont gravées en taille-douce par d'habiles Maîtres.

On a ajoûté à cette nouvelle Edition deux nouvelles Cartes très-necessaires à l'Histoire, l'une de la France sous Charlemagne, & selon qu'elle étoit dans ces moïens tems, l'autre pour les derniers Regnes depuis environ deux cens ans.

Nous n'avons pas omis non plus d'indiquer en marge par une espece de petit sommaire en caracteres italiques les faits considerables qui sont développés dans le texte.

On trouvera à la fin de chaque Volume une table générale faite avec toute l'exactitude possible : Rien n'est plus necessaire à un Livre d'Histoire. A la fin des tables generales on a ajoûté une table particuliere des usages de ce tems-là.

PREFACE



PREFACE HISTORIQUE SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

LES PARADOXES en matiere d'Hiſtoire ne furent jamais de mon goût : mais je crois que l'on peut propoſer les nouvelles penſées qui viennent quelquefois en méditant ſur les Anciens Auteurs, quand on les trouve bien appuïées. Celles que je vais expoſer dans cette Preface Hiſtorique, me paroiſſent être telles, & meriter quelque attention. Je la partage en trois Articles ; dans le premier, je traiterai de la fondation de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. C'eſt un préliminaire eſſentiel à mon Hiſtoire : car comme je prétens, contre le ſentiment de tous nos Hiſtoriens, que c'eſt Clovis qui a fondé l'Empire François en deçà du Rhin, & qui y a établi & fixé la Nation, & que tous ſes Prédeceſſeurs juſqu'à lui avoient toûjours été chaſſés des Gaules par les Romains, je ne puis me diſpenſer de rendre compte des raiſons qui m'ont déterminé à m'écarter de la route ordinaire ſur ce point, & à commencer l'Hiſtoire de France par Clovis.

Dans le ſecond Article j'examinerai un autre fait qui a précédé la fondation de la Monarchie dans les Gaules, ſuppoſé qu'il fût veritable, & que tous nos Hiſtoriens ont regardé comme tel. C'eſt la dépoſition du Roi Childéric pere de Clovis, & l'élection du Comte Giles Général de l'Armée Romaine, pour être mis ſur le Trône par les François. J'eſpere montrer que cet épiſode qu'on a inſeré dans notre Hiſtoire, eſt une pure Fable.

Enfin dans le troiſiéme Article, je propoſerai une queſtion importante, ſçavoir ſi l'Empire François, dès qu'il fut établi dans les Gaules, fut

un Etat hereditaire, & non électif. Je montrerai qu'il fut hereditaire & non électif sous la premiere Race; qu'il y eut du changement à cet égard sous la seconde; mais qu'il redevint heréditaire sous la troisiéme, & que par consequent ce droit de succession, dont les descendans de Hugues Capet jouissent depuis près de huit siecles, est aussi ancien que l'établissement de la Monarchie dans les Gaules.

ARTICLE PREMIER.

Fondateur de la Monarchie Françoise dans les Gaules.

Pour entrer d'abord en matiere j'appelle Fondateur de la Monarchie Françoise dans les Gaules, celui de nos Rois qui s'y est fait un Etat, qui n'en a point été chassé par les Romains; mais qui s'y est maintenu en possession de ses conquêtes, & les a laissées comme un heritage à sa posterité. Peu de nos Historiens ont attribué cette gloire à Pharamond. Nul de ceux qui ont écrit quelques siecles après Gregoire de Tours & Frédégaire n'hésite à en faire honneur à Clodion son successeur. Tous parlent ensuite de Mérovée & de Childéric, comme de deux Princes déja établis dans les Gaules, qui n'ont fait qu'étendre les limites du Roïaume de France; & nos Modernes les ont suivis aveuglément. Je crois pouvoir montrer que nul de ces Rois avant Clovis, n'est demeuré en possession d'aucune partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Roïaume de France, & que Clovis a été non seulement le premier Roi Chrétien des François, mais encore le premier Roi des François dans les Gaules. C'est ce que j'espere rendre au moins très-vrai-semblable par les plus justes regles de la Critique, à ceux qui liront sans prévention ce que je vais dire sur ce sujet.

J'établis ma proposition, premierement sur le silence des Auteurs ou contemporains, ou presque contemporains, touchant l'établissement de ce nouvel Etat dans les Gaules avant Clovis. En second lieu, sur plusieurs témoignages de ces mêmes Auteurs, qui supposent manifestement le contraire de ce qui est devenu insensiblement le sentiment universel que je prétends combattre: & enfin sur la qualité des Ecrivains, qui dans les siecles suivans ont publié un fait de cette importance, dont on n'avoit point parlé avant eux.

Le silence des anciens Auteurs.

Ni Prosper, ni l'Evêque Idace, ni Apollinaire, ni Procope, ni Gregoire de Tours, ni Frédégaire, ni Marius de Lausane, ni aucun autre ancien n'ont fait mention d'un nouvel Etat fondé dans les Gaules par Pharamond, ou par Clodion, ou par Mérovée, ou par Childeric. Un Argument negatif de cette nature, qui consiste en une induction aussi étendue que celle ci, est d'une grande force en matiere d'Histoire, quand on n'y peut opposer que l'autorité de quelques Ecrivains qui ont écrit trois ou quatre cens ans après le tems du fait dont il s'agit, & dont

la ſeule lecture perſuade ceux qui les liſent, qu'ils ont parlé là-deſſus ſans diſcernement & ſans nul égard à la verité. Cette derniere circonſtance ſe prouvera en ſon lieu. Le reſte de la propoſition demeurera conſtant, tandis qu'on ne produira rien qui le détruiſe; de quoi je penſe être ſûr. Mais les refléxions que je vais faire ſur la nature du fait dont il eſt queſtion, doivent, ce me ſemble, faire une grande impreſſion ſur tout eſprit libre de préjugé.

Car de quoi s'agit-il ici? il s'agit d'un Roïaume qui s'étendoit depuis le Rhin juſqu'à la Riviere de Somme au moins; (il y en a même qui l'étendent juſqu'à la Seine, & d'autres juſqu'à la Loire) d'un Etat gouverné ſucceſſivement pendant plus de ſoixante ans par quatre Princes * qui étoient tous des Héros, qui avoient de nombreuſes & de formidables Armées, qui faiſoient des ſieges, prenoient des Villes conſiderables, gagnoient des batailles, qui étoient la terreur des Romains, à qui ils avoient enlevé tout ce grand Païs. Or qu'un démembrement de l'Empire, tel que celui-là, ne ſoit point marqué dans l'Hiſtoire de l'Empire, où tant d'autres, & de beaucoup moins conſiderables le ſont en cent endroits: que les Auteurs de diverſes Nations, qui ont fait l'Hiſtoire ou les Chroniques de ces ſoixante ans, n'aïent jamais parlé de ce nouvel Etat naiſſant ou ſe fortifiant au milieu des Terres de l'Empire, cela eſt hors du vrai-ſemblable.

* Pharamond, Clodion, Merovée, Childéric.

D'abord que les Viſigoths ſe ſont fixés au-delà de la Loire, & les Bourguignons dans les Villes du Rhône & de la Saône, tous les Ecrivains contemporains tant Romains que Gaulois font en mille rencontres mention du Roïaume des Viſigoths, & du Roïaume de Bourgogne dans les Gaules: on n'oublie pas celui des Suéves dans un coin de l'Eſpagne; & il n'eſt parlé nulle part de celui des François en deçà du Rhin juſqu'au tems de Clovis. On raconte en pluſieurs endroits leurs courſes dans les Gaules; mais on ne dit rien de leur établiſſement avant le Regne de ce Prince. Peut-on faire cette refléxion ſans ſe convaincre que cet Etat dont on ne parloit point, n'étoit point encore? & que s'il eût été ſous des Rois du caractere dont on nous dépeint Clodion, Merovée & Childéric, aſſurement il en eût été ſouvent fait mention pendant l'eſpace de plus de cinquante ans qu'il auroit duré ſous leur gouvernement.

Si-tôt que Clovis eſt entré dans les Gaules, on le voit allié par des mariages, par des traités de Ligue, tantôt avec les Bourguignons, tantôt avec les Goths; ces Traités ſont marqués dans les Hiſtoires de ces Nations, dans les Ecrivains de l'Empire, & dans les Ecrivains Gaulois; & on n'y en verra pas un ſeul fait avec Pharamond, avec Clodion, avec Merovée, avec Childéric: que cela veut-il dire?

Le fameux Sidoine Apollinaire dans une infinité de Lettres & de Pieces de Vers que nous avons de lui, touche tous les plus conſiderables évenemens de ſon tems: il y parle des affaires & des guerres des Goths & des Bourguignons établis dès-lors dans les Gaules, de leurs Rois, de leurs combats: il nous marque les excurſions que les François fai-

soient de tems en tems en passant le Rhin, les represailles des Romains sur eux au-delà de cette riviere, & il ne nous dit pas un seul mot de ce prétendu Roïaume, qui étoit déja si étendu, & si florissant, si nous en croïons nos Historiens des siecles suivans. Ce brave Mérovée qui assiegea & prit Paris, & fit tant d'autres conquêtes, qui fut l'amour & l'admiration de ses peuples, a été le seul sur lequel Apollinaire n'ait pas daigné faire un vers, ni dire une seule parole. Nul Capitaine Romain ou Gaulois ne s'est signalé, ou en le battant, ou du moins en lui resistant, & n'a donné à ce Poëte qui écrivoit sur toutes sortes de sujets & à toutes les personnes distinguées de son tems, nulle occasion de faire la moindre allusion aux victoires, ni aux déroutes de ce Prince, ni à ce nouvel Etat placé dans une des plus belles parties des Gaules. Mais allons par dégrés, & de cet argument negatif que je viens de déduire, passons à un autre qui a quelque chose de plus.

Argument tiré de la chronique de Prosper.

Prosper nous marque dans sa Chronique le Païs où Pharamond, Clodion & Mérovée regnerent, & il les marque d'une maniere à lever tout scrupule à quiconque ne veut pas chicaner dans une matiere telle qu'est celle que nous traitons. La vingt-sixiéme année d'Honorius, dit-il, Pharamond regne dans la France; *Pharamondus regnat in Francia.*

La cinquiéme année du jeune Theodose, Clodion regne dans la France; *Clodius regnat in Francia.*

La vingt-cinquiéme année du même Empereur, Mérovée regne dans la France; *Meroveus regnat in Francia.*

Pour peu qu'on aït d'usage des Auteurs Latins qui ont écrit depuis que les François ont été connus des Romains, on sçait que le nom de *Francia* ne se donnoit pas au Païs qui le porte aujourd'hui, mais à celui que les François habitoient le long des bords du Rhin de l'autre côté de ce Fleuve. Il n'est pas besoin de raisonner pour le prouver, & on le peut voir à l'œil dans ce qu'on appelle les *Tables Peutingeriennes* imprimées à Ausbourg, au commencement du siecle précedent, par les soins du sçavant Monsieur Velser. Ce sont des especes de Cartes Geographiques, où les chemins d'une Ville ou d'une Colonie à une autre, sont marqués depuis notre Ocean, jusqu'aux Indes. Elles ont été faites, selon quelques-uns, dès le tems d'Ammien Marcellin, c'est-à-dire, sous l'Empire de Constance, ou de Valens; & selon d'autres, du tems de Theodose le Jeune. On voit dans ces Cartes les bords du Rhin au-delà depuis son embouchure en remontant, inscrit de ce nom, *Francia.* Or je demande, si, supposé que Pharamond, Clodion ou Mérovée se fussent fait un Roïaume dans les Gaules, où leur Capitale eût été ou Cambrai, ou Amiens, si, dis-je, Prosper n'en eût pas parlé autrement, s'il n'eût pas plûtôt marqué qu'ils regnoient dans cette partie des Gaules, où leurs Successeurs ont regné depuis, & où eux-mêmes avoient, selon les Histoires des anciens Moines, choisi le siege de leur Empire, méprisant les Bourgades palissadées de leur France, en comparaison des Villes murées & fortifiées, dont ils s'étoient saisis dans les Gaules. Je

ne sçai si je me flatte ; mais cette preuve me paroît bien forte.

Mais examinons ce que les anciens Auteurs ont écrit en particulier de ces premiers Rois des François, & sur-tout de Clodion, de Mérovée & de Childeric. Car pour ce qui est de Pharamond, il y en a très-peu, ainsi que je l'ai dit, qui lui fassent honneur de la fondation de la Monarchie dans les Gaules. Je vais d'abord me proposer en matiere d'objection, ce qui se dit là-dessus en faveur de Clodion ; & on jugera si mes réponses ne sont pas de nouvelles preuves de mon sentiment.

Voici donc l'objection que l'on peut faire. Le Roi Clodion, selon Gregoire de Tours qui l'appelle *Clogion*, s'empara de Cambrai & du Païs d'alentour, jusqu'à la riviere de Somme. *Clogio autem missis exploratoribus ad Urbem Cameracum, perlustrata omnia ipse secutus, Romanos proterit, civitatem apprehendit, in qua paucum tempus residens usque Suminam fluvium occupavit.* J'ajoûte pour fortifier cette objection, que plusieurs Auteurs contemporains font mention, aussi-bien que Gregoire de Tours, de cette expedition ; & entr'autres l'Evêque d'Auvergne Apollinaire, dans le Panegyrique de l'Empereur Majorien, auquel il parle de la sorte. Argumens positifs. L. 2. c. 9.

Pugnastis pariter ; Francus qua Cloio patentes
Atrebatum campos pervaserat.

Prosper *, Cassiodore *, l'Evêque Idace *, s'accordent sur ce point avec Gregoire de Tours & Apollinaire. Mais tous ajoûtent ce que Gregoire de Tours n'a pas ajoûté, qu'Aëtius General de l'Armée Romaine, sous lequel Majorien servoit alors, défit Clodion, & reprit sur lui tout ce qu'il avoit enlevé à l'Empire Romain en deçà du Rhin. *Pars Galliarum*, dit Prosper, *propinqua Rheno quam Franci possidendam occupaverant, Aëtii Comitis armis recepta.* Cassiodore en dit autant dans sa Chronique.

* In chronico.
* In chronico.
* In chronico.

Aëtius remporta cette Victoire sous le Consulat de Felix & de Taurus, c'est-à-dire, l'an de Notre-Seigneur 428. & le premier du regne de Clodion. De sorte que ce Prince commença son regne par cette conquête ; mais à peine la garda-t'il quelques mois.

* L'Evêque Idace dit de plus, qu'Aëtius, après avoir défait les François, leur accorda la Paix. *Superatis per Aëtium in certamine Francis, & in pace susceptis.* * In chronico.

Sçavoir maintenant si Apollinaire, Idace & Prosper parlent de la même expedition ou de plusieurs differentes, cela m'importe peu ; puisque quelque parti que l'on prenne sur ce point de Critique, on voit toûjours Clodion battu, chassé, demandant la Paix.

Sur quoi donc prétend-t'on que Clodion se fit un Etat dans les Gaules. L'unique fondement de tous nos Historiens François a été ce qu'en a dit Gregoire de Tours, que ce Roi s'étoit rendu maître de Cambrai

& des Païs d'alentour. Il ne dit pas qu'il y soit demeuré ; & les Auteurs contemporains disent expressément qu'il en a été chassé. Sur cela seul cependant, Adon plus de quatre cens ans après Prosper, & près de trois cens ans après Gregoire de Tours, fait Cambrai la Capitale du Roïaume de Clodion. Le Moine Roricon, que la seule lecture de son Histoire pleine de fables & de chimeres, & son stile même doivent faire regarder comme un homme tout à fait frivole, a jugé à propos de lui faire tenir sa Cour à Amiens. Mais Marianus Scotus Moine de l'Abbaïe de Fulde en Allemagne, parlant de Clodion plus de six siecles après sa mort, est encore bien plus liberal envers lui ; car il soûmet à son Empire une partie de ce que nous appellons aujourd'hui la Hollande, & toutes les belles & fertiles Provinces qui s'étendent depuis là jusqu'à la riviere de Loire, dont il lui donne les bords pour limites de son Roïaume. † La plûpart de nos Historiens modernes, par impatience de voir un Monarque François regner en-deçà du Rhin, ont donné, les uns plus, les autres moins dans ces contes, & n'ont pas hésité à reconnoître Clodion pour le Fondateur de la Monarchie Françoise dans les Gaules ; on voit avec quel fondement. Passons à Mérovée.

Je dis encore que Mérovée n'a point regné en-deçà du Rhin. Nul Auteur n'a parlé de son entrée dans les Gaules pour s'y établir : & tout ce que nos Historiens François ont dit de lui à cet égard, suppose leur faux systême de l'établissement de Clodion.

Si Mérovée avoit regné en-deçà du Rhin, & que son Roïaume eût eu pour bornes ou la Loire, ou la Seine, ou la Somme, Gregoire de Tours n'auroit-il pas été mieux instruit sur son chapitre qu'il ne l'étoit ? Car parlant de lui, il ne dit que ce seul mot. Quelques-uns disent qu'il étoit de la Famille de Clodion : *De hujus stirpe quidam Meroveum Regem fuisse adserunt* La plûpart prétendent qu'il étoit à la tête des François dans l'Armée d'Aëtius, à la fameuse & sanglante bataille que ce General Romain, alors confédéré avec les Goths & les autres Barbares, gagna sur Attila. Il y avoit sans doute à ce combat un Roi François. Gregoire de Tours le dit expressement. * Priscus, surnommé le Rhéteur, raconte qu'une des raisons qui déterminerent Attila à tourner ses Armes du côté de l'Occident, fut la mort du Roi des François, dont deux fils se disputoient l'un à l'autre la possession du Roïaume de leur pere ; que l'aîné avoit appellé Attila à son secours, & que le cadet s'étoit mis sous la protection des Romains ; que lui-même l'avoit vû à Rome, d'où l'Empereur avoit renvoïé ce jeune Prince comblé de presens & d'honneurs, & qu'Aëtius l'avoit même adopté. Cette relation ne nommant ni l'un ni l'autre de ces deux Princes, doit nous empêcher de de décider, comme font presque tous nos Historiens, ce qu'on ne peut pas sçavoir d'ailleurs, si c'étoit Mérovée qui étoit dans l'Armée d'Aë-

* L. 1. c. 7. Histor. Byzantin.

† Cela se voit dans Marianus imprimé ; mais M. de Valois, dans les Additions au troisiéme Tome de l'Histoire de France, dit qu'Isaac Vossius avoit un ancien manuscrit de cet Auteur, où il n'est nullement parlé des Victoires de Clodion.

tius, ou son frere qui lui disputoit le Roïaume ; ou si peut-être Mérovée ne fut pas un troisiéme concurrent qui enleva la Couronne aux deux fils de Clodion : car plusieurs anciens ont écrit que Mérovée n'étoit pas fils de Clodion. Il paroît assés vrai-semblable qu'il fut la souche de cette nouvelle Lignée de Rois, que nous appellons les Rois de la premiere Race, & que ce fut pour cela même qu'elle fut appellée la Race Mérovingienne.

Quoi qu'il en soit (car de quelque maniere que ce point se décide, le sujet que je traite en est fort indépendant) Sidoine Apollinaire ne fait point venir de delà la Loire, ou de delà la Seine, ou de delà la Somme, ni de Cambrai, ni de la Gaule Belgique, les François qui se trouverent à la bataille d'Aëtius & d'Attila ; mais il les fait venir de delà le Rhin. Ce n'est point dans la Forêt d'Ardennes, où les François abattent des arbres pour faire des bateaux à passer l'Escaut, ou la Meuse, ou la Somme, c'est dans la Forêt Hercynie qu'on les coupe, & au-delà du Rhin qu'on fait les Vaisseaux, afin de passer ce Fleuve.

Bructerus, Vluosa, quem vel Nicer abluit unda,*
Prorumpit Francus : cecidit cito secta Bipenni
Hercynia in Lintres, & Rhenum texuit alno.

In Panegyrico Aviti.
* Al. Vicer.

Je demande ce que cela veut dire, & si ce que dit ici Apollinaire, suppose que les François étoient établis dans les Gaules ?

Le même Auteur, dans le même Panegyrique de l'Empereur Avitus, parle des courses que les François & les Allemans, sous l'Empire de Maxime, & après la mort d'Aëtius, faisoient dans la premiere Germanie, c'est-à-dire, vers Mayence, Spire, Vvormes, Strasbourg ; & dans la seconde Belgique, c'est-à-dire, vers Arras, Cambrai, Tournai : & par cela même il nous fait entendre clairement que les François n'étoient encore maîtres ni de l'un ni de l'autre, & qu'ils passoient le Rhin pour faire leurs excursions dans ces frontieres de l'Empire Romain. Voici comme il s'exprime.

Francus Germanum primum, Belgamque secundum
Sternebat ; Rhenumque ferox Alemanne bibebas
Romanis ripis.

Ensuite il décrit, comme Avitus aïant le commandement de l'Armée de l'Empire, les repoussa au-delà du Rhin, jusqu'à la riviere d'Elbe, & les obligea d'envoïer des Ambassadeurs pour demander la Paix.

Legas, qui veniam poscant Alemanne, furoris
Saxonis incursus cessat, Chattumque palustri
Alligat albis aqua.

Par ce mot de *Chattum*, il signifie les François dont les Cattes faisoient partie.

Selon cet Auteur qui nous fournit le plus de lumieres en cette matiere, le Vahal qui est un bras du Rhin, & qui separoit du Païs des Belges, l'Isle des Bataves nommée aujourd'hui l'Isle de Bétau, étoit alors la frontiere de l'Empire & des Sicambres, c'est-à-dire, des François qui s'y étoient postés. C'est ce qu'il exprime dans une Requête en vers qu'il presenta à l'Empereur Majorien.

Sic ripæ duplicis tumore fracto
Detonsus Vahalim bibat Sicamber.

* In carmine ad Consentium Narbonensem.

Et dans une autre Piece de vers écrite à un de ses amis, qu'il loue entre autres choses, de sçavoir beaucoup de langues, & de l'estime que les Barbares même avoient pour lui ; de sorte, lui dit-il, que par le respect qu'ils ont pour votre vertu, vous pourriez aller impunément & sans crainte, très-avant dans leur Païs ; dans cet endroit, dis-je, il nous marque où étoient encore alors placés les François, & sur quels Fleuves ils demeuroient.

* Al. Victum, le Vect, le Vahal, le Veser, l'Elbe.

*Tu Tuncrum * & Vahalim, Visurgin, Albim,*
Francorum & penitissimas paludes
Intrares venerantibus Sicambris
Solis moribus inter arma tutus.

Je ne rapporte point d'autres endroits de Sidoine Apollinaire contemporain de Childeric & de Clovis, où cet Auteur témoin le plus irréprochable que l'on puisse citer sur ces matieres, suppose toûjours les François au-delà du Rhin dans le tems qu'il écrivoit : Et son témoignage est si fort la-dessus, qu'Hadrien de Valois dans sa sçavante Critique sur notre ancienne Histoire dit, qu'il ne peut assés s'étonner de ce que cet Auteur met toûjours les François dans l'ancienne France entre le Rhin & l'Elbe, & non point autre part, comme si de son tems ils n'eussent pas déja été établis dans les Gaules. *Non possum non mirari*, dit-il, *quod Francos, quos nunc Sicambros nunc Castos appellat, in Francia veteri inter Rhenum & Albim tantum, nec usquam alibi ponat Sidonius, quasi Franci ætate ejus nondum in Gallia sedem cœpissent.* C'est la réfléxion d'Hadrien de Valois, voici les miennes.

Valesius, T. 1. L. 8.

La premiere est que par cet aveu j'ai pour moi Sidoine Apollinaire un des plus beaux esprits & des plus sçavans hommes de son tems, le mieux instruit de la situation des affaires des Gaules & de la Germanie, tous ses Ouvrages en font foi : qui parle, en quantité d'endroits, des François, & sur-tout dans les Panegyriques qu'il fit pour trois Empereurs, de l'un desquels il avoit épousé la fille ; en un mot témoin oculaire de ce qu'il dit de cette Nation, & avec qui nul Ecrivain ne peut entrer en concurrence sur la matiere dont il s'agit.

La

La ſeconde réflexion eſt qu'Hadrien de Valois devoit conclure comme moi des paſſages d'Apollinaire, que les François en ce tems-là n'étoient point encore établis dans les Gaules ; & qu'il l'auroit certainement conclu ſans le commun & faux préjugé où il étoit , ſçavoir que Clodion s'étoit déja établi ſur la riviere de Somme avec les François : préjugé dont il ſe ſeroit défait, s'il avoit pris pour guide , comme il devoit , Sidoine Apollinaire , dont l'autorité doit l'emporter ſur tout autre , & par ſon caractere & par ſa qualité d'Auteur contemporain.

Tout cela regarde le tems de Mérovée. Il ne me reſte plus qu'à parler de Childéric.

Suppoſé que ce qu'on nous raconte de Childeric fils de Mérovée,& pere de Clovis ſoit veritable , ce fut un homme à grandes avantures , s'il en fût jamais. Etant encore enfant il fut enlevé par les Huns , & ſauvé par un brave François nommé Viomade , des mains de ceux qui l'emmenoient en captivité. A peine fut-il monté ſur le Trône après la mort de ſon pere , qu'il en fut renverſé par ceux que ſes grandes qualités d'eſprit & de corps lui avoient le plus étroitement attachés. Infiniment bien fait de ſa Perſonne , & d'un cœur un peu trop tendre , il prenoit de l'amour auſſi aiſement qu'il en donnoit. Les principaux de la Nation autant ſenſibles à l'outrage , que leurs femmes l'avoient été à ſes attraits & à ſes pourſuites , conſpirerent contre lui ; & il fallut ceder à leur fureur. Il ſe retira chés Baſin Roi de Turinge , où il ne devint bientôt que trop agréable à la Reine Baſine. Les François éleverent ſur le Trône à ſa place le Comte Giles Gouverneur des Gaules & General des Armées de l'Empire. Ce choix bizarre fut un effet de l'adreſſe & de la politique de Viomade toûjours fidele à Childéric , quoique pour n'être pas ſuſpect , il blâmât hautement ſes excès. Il prévoïoit ce qui arriva , que les François ne pourroient pas s'accommoder long-tems d'un Maître Romain : & il ſcût ſi bien profiter du credit qu'il s'étoit acquis ſur l'eſprit de ce nouveau Roi, qu'il l'engagea ſans qu'il s'en apperçût , à ſe rendre inſupportable aux François , par les tributs dont il les chargeoit , & par les mauvais traitemens qu'il leur faiſoit ; de maniere qu'ils commencerent à ſouhaiter leur ancien Prince & à le redemander. (Greg. Turon. L. 2.)

Viomade aïant ainſi diſpoſé toutes choſes , envoïa à Childeric la moitié d'une piece d'or qu'ils avoient rompue en deux , & dont ils avoient gardé chacun une moitié. C'étoit le ſignal dont ils étoient convenus , & qui faiſoit connoître au Prince exilé qu'il étoit tems de paroître , & de ſe montrer à ſes ſujets. Si-tôt qu'on le ſçût ſur les frontieres , on alla en foule au-devant de lui ; & en moins de rien il ſe trouva à la tête d'une Armée nombreuſe qu'il mena contre le Comte Giles , qui s'avançoit pour diſſiper ce commencement de ſédition. Childeric le chargea ſi à propos & avec tant de vigueur , qu'il le défit entierement , & ſe remit par cette ſeule Victoire en poſſeſſion du Roïaume , d'où il avoit été chaſſé huit ans auparavant.

La Reine de Turinge n'eut pas plûtôt appris l'heureux ſuccès de ſes

affaires, que comme une nouvelle Helene, elle quitta ſon mari pour ſuivre la fortune de ſon Amant, & le vint trouver en France. Childeric à qui des ſoins plus importans avoient fait oublier ſes anciens attachemens, fut fort ſurpris de la voir arriver, & lui demanda ce qui l'amenoit. Elle ne lui répondit point autre choſe, ſinon que ſi elle connoiſſoit un plus grand Héros & un plus galant homme que lui, elle l'iroit chercher au bout du monde. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ſes premiers feux, & pour le déterminer à l'épouſer, comme il fit, apparemment ſans trop conſulter le Roi de Turinge, dont l'Hiſtoire ne marque pas le reſſentiment: & ce fut de ce mariage que nâquit le grand Clovis.

Cependant Childeric, pour tenir toûjours les François en haleine, pour ſe venger du Comte Giles, & pour lui ôter toute eſperance de remonter ſur le Trône, qu'il avoit ſi long-tems poſſedé, penetra bien avant dans les Gaules avec de nombreuſes Troupes; & pouſſa, en les ravageant, juſqu'à la riviere de Loire. Il défit d'autres Barbares auprès d'Orleans, d'où il partit auſſi-tôt pour venir attaquer Angers, qu'il prit & pilla. Enſuite s'étant joint avec Odoacre, qui commandoit une Armée de Saxons, ils firent la guerre aux Allemans, qui s'étoient jettés ſur une partie de l'Italie, & ils ſe rendirent maîtres de leur Païs. Après toutes ces expeditions Childéric mourut la vingt-quatriéme année de ſon regne, vers l'an 481. An. 481.

Greg. Turon, L. 2. C'eſt-là à peu près ce que raconte de ce Prince le premier de nos Hiſtoriens. Il fut enterré auprès de Tournai en un lieu qui eſt maintenant renfermé dans la Ville, où l'on trouva ſon tombeau l'an 1653. Voïons maintenant ſi de la narration de Gregoire de Tours, on peut conclure que Childéric ait regné en-deçà du Rhin.

En le voïant s'avancer juſqu'à Orleans & à Angers, il ſeroit aſſés naturel de croire que ſon Roïaume étoit en-deçà du Rhin, ſi on en jugeoit par la maniere dont on fait aujourd'hui la guerre. Mais ce n'eſt pas ſur ce pié qu'il faut juger des expeditions des François de ce temslà, non plus que de celles des autres Barbares. Sans parler des Huns, des Alains, des Vandales, des Gépides, & des autres, dont les Armées innombrables ont parcouru une grande partie de l'Europe, il n'étoit point extraordinaire aux Peuples de la Germanie de faire des excurſions à deux & trois cens lieues de leur Païs; & l'Hiſtoire Romaine Aurel. Victor, &c. nous apprend en plus d'un endroit, que les François forçant les paſſages du Rhin, ſe répandoient quelquefois juſqu'aux extrêmités des Gaules. On les avoit vûs ſous l'empire de Gallien aller porter la déſolation juſqu'en Eſpagne: & telle fut l'expedition de Childeric, quand il alla juſqu'à Angers.

Cet Odoacre Roi ou Duc des Saxons, que Gregoire de Tours dit s'être rencontré en même-tems que Childeric, à Orleans, & à Angers, n'eſt-il pas une preuve de ce que je dis? Avoit-il ſon Roïaume en-deçà du Rhin? N'étoit-il pas venu de la Germanie? Garda-t'il ce qu'il avoit

pris? Enfin ce qui confirme que ce n'étoit là qu'une excursion de Barbares, c'est que Childeric ne garda ni Orleans, ni Angers, ni aucune Place entre la Seine & la Loire, ni entre la Seine & la Somme; puisque selon ceux-là-mêmes, qui supposent Childéric établi dans les Gaules, la premiere conquête de son fils Clovis, fut le Païs d'entre la Somme & la Seine. *In diebus illis*, dit Hincmar, *dilatavit Rex Clodovicus regnum suum usque Sequanam.* In Vitâ sancti Remigi.

Mais ce qu'il y a sur-tout à remarquer ici, c'est qu'après le pillage d'Angers, Childéric & Odoacre repasserent le Rhin, & firent ensemble ligue contre les Allemans qui s'étoient jettés dans l'Italie, & les subjuguerent. *Odoacrius*, dit Gregoire de Tours, *cum Childerico fœdus iniit, Alamannosque qui Italiam pervaserant, subjugarunt.* Car il est manifeste que cela ne se fit pas en-deçà du Rhin. Childéric mourut quelque tems après. *His ita gestis mortuo Childerico, &c.* L. 2. c. 19.

Ainsi donc le regne de Childéric dans les Gaules, n'est pas mieux prouvé que celui de ses Prédecesseurs. On ne peut l'appuïer ni sur l'autorité d'aucun Historien contemporain, ni même sur celle de Gregoire de Tours, dont le texte étant bien examiné, fait plûtôt concevoir tout le contraire. Il paroît donc vrai qu'avant Clovis, nul Roi des François ne s'est établi dans les Gaules. C'est tout ce que j'ai prétendu conclure.

Je vais appuïer toutes ces réfléxions par les témoignages de quelques anciens Historiens, qui nous marquent assés clairement l'Epoque du regne des François dans les Gaules; ce seront les dernieres preuves de ma proposition. Autres Argumens positifs.

Le premier est Procope de Césarée qui vivoit sous l'Empire de Justinien; c'est-à-dire, peu d'années après Clovis: il étoit Secretaire du Grand Bélisaire, qu'il accompagna dans ses expeditions militaires, dont il a laissé l'Histoire à la posterité. Ce que je vais dire est tiré du premier Livre de la Guerre des Goths. Cap. 12.

Le Rhin, dit-il, se jette dans l'Ocean. Il y a aussi dans ces quartiers-» là beaucoup de Marais où les Germains demeuroient autrefois: c'étoit ,,une Nation barbare, & alors peu considerable, » *Et initio parum spectata*, ce sont ceux à qui l'on donne aujourd'hui le nom de François, *qui Franci nunc vocitantur.*

(Cela s'accorde parfaitement avec ce que nous en a dit Sidonius, dans les vers que j'ai déja cités.

Sic ripæ duplicis tumore fracto
Detonsus Vahalim bibat Sicamber....
Francorum & penitissimas paludes
Intrares venerantibus Sicambris.)

« Les Arboriques, continue Procope, qui avec le reste des Gau» les, aussi-bien que l'Espagne, étoient de l'Empire Romain, tou-

„ choient au Païs de ces Barbares : *His finitimi Arborichi Accolæ erant.*

(Cela nous apprend la demeure de ces Arboriques, qui occupoient le Païs situé entre la Meuse & l'Escaut, & celui qui est entre la Meuse & le Vahal.)

“ Après ces Germains, vers l'Orient, sont les Thoringiens autres „ Barbares, à qui Auguste César permit de s'habituer dans cet endroit. „ Assés près delà en tournant vers le Midi, étoit le Païs des Bourgui- „ gnons. *Burgundiones.*

(Avant qu'ils fussent entrés dans les Gaules.)

„ Et puis les Suéves & les Allemans, Nations courageuses & peu- „ plées, tous gens libres, & qui demeurent depuis long-tems en ces „ lieux-là. Dans la suite du tems, les Visigoths aïant forcé les frontie- „ res de l'Empire Romain, se jetterent dans les Espagnes & dans la par- „ tie des Gaules, qui est au-delà du Rhône, & s'en rendirent les maî- „ tres. Il faut sçavoir que les Arboriques combattoient alors pour les „ Romains. Les Germains, c'est à-dire les François, vouloient les as- „ sujettir, parce qu'à cause du voisinage ce Païs étoit à leur bienséan- „ ce, & que les habitans avoient quitté leurs mœurs & leurs coûtumes „ anciennes. Les François faisoient continuellement des courses sur „ eux, & les attaquoient même avec toutes leurs forces : mais les Ar- „ boriques, gens braves & affectionnés aux Romains, se défendirent „ toûjours vigoureusement, & ne pûrent jamais être forcés. *Cumque* „ *his vim inferre Germani non possent.*

(Voilà les excursions des François sous nos premiers Rois clairement marquées, & les tentatives qu'ils firent inutilement tant de fois pour s'emparer du Païs.)

„ Les Germains donc ne pouvant venir à bout de ces genereux voi- „ sins par la force des armes, ils les prierent de vouloir bien les regar- „ der comme leurs amis, & même que les deux Peuples pûssent s'u- „ nir par des mariages. Les Arboriques accepterent ces offres sans beau- „ coup de peine. *Quas non inviti conditiones Arborichi mox accepere.*

(La raison que Procope va apporter de l'union des deux Peuples, marque évidemment le tems où elle se fit.)

„ Les Arboriques, dit-il, accepterent volontiers ces conditions, par- „ ce que les uns & les autres étoient Chrétiens ; *Erant enim utrique* „ *Christiani.*

Or les François, comme personne ne l'ignore, ne furent Chrétiens que sous le Regne de Clovis : donc cette union ne se fit que sous le Regne de Clovis. Jusqu'alors les Arboriques fideles aux Romains, avoient arrêté les François, quand ils avoient voulu sortir des marécages, où ils habitoient au-delà du Rhin, où, quand ils avoient forcé cette barriere, & fait quelques courses dans le Païs, ils les avoient obligés à repasser bientôt après. Ce n'est donc que sous Clovis, que les François unis de Religion & d'interêt aux Arboriques, enleverent ce qui restoit des

Gaules aux Romains, ainsi que Procope le dira bientôt en termes exprès.

Une seule difficulté se presente ici à resoudre ; c'est que lorsque Clovis & les François passerent le Rhin & défirent l'Armée Romaine auprès de Soissons, ils n'étoient pas encore Chrétiens : cela est vrai : mais je réponds que quand Procope se seroit mépris dans une circonstance d'une Histoire, qu'il ne touche qu'en passant & par occasion, cette méprise ne devroit pas être tirée à consequence pour le reste ; & qu'il ne seroit pas moins vrai pour cela, que, selon lui, les François avant Clovis avoient toûjours été repoussés des Gaules, toutes les fois qu'ils avoient tenté de s'en emparer. Mais on peut fort bien entendre Procope sans lui attribuer cette faute. Clovis n'entra pas dans les Gaules par le Païs des Arboriques, mais vrai-semblablement par Cologne, où l'Histoire nous apprend que Sigebert, Prince du Sang de Clovis, regnoit de son tems ; & marchant entre le Rhin & la Meuse, il vint au travers de la Forêt d'Ardennes attaquer à Soissons Syagrius Général des Romains. Après l'avoir vaincu & s'être rendu maître du Païs, il se fit Chrétien avec la plus grande partie de son Peuple. Posté comme il étoit sur l'Escaut il tenoit les Arboriques enfermés entre lui & les autres François qui étoient au-delà du Vahal : il les coupoit, & leur rendoit très-difficile la communication avec les Romains. Ce fut alors que commencerent les Traités entre les uns & les autres ; & aussi-tôt après suivit l'union des Nations qui les rendirent très puissantes. *Eo pacto in unam coaliti gentem potentissimi evaserunt.*

„ De sorte, continue Procope, que les Soldats Romains, qui étoient „ en garnison aux extrémités de la Gaule, (c'est-à-dire, vers la Mer, „ le Rhin, & la Loire,) ne pouvant retourner à Rome, & ne voulant „ point se réfugier chés les Ariens leurs ennemis ; (c'est-à-dire, en Ita- „ lie, dont Odoacre Roi des Erules Arien s'étoit emparé, ils se rendi- „ rent avec leurs Etendarts & le reste du Païs, aux Arboriques, & aux „ François. *Seipsi cum signis & Regionem quam ante servabant, Arborichis & Germanis permiserunt.*

Voilà le premier établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, très-nettement marqué sous le Regne de Clovis.

„ Il faut faire attention à ce qui suit. Tandis que l'Empire Romain „ subsista, les Empereurs furent maitres des Gaules jusqu'au Rhin, (c'est „ ainsi que Grotius a lû dans les manuscrits Grecs dont il s'est servi pour „ sa traduction.) Mais si-tôt qu'Odoacre eût pris Rome, il ceda aux „ Visigoths la partie des Gaules, &c.) Or Odoacre ne fut maître de l'Italie que du tems de Childéric, & cinq ou six ans avant le Regne de Clovis ; donc au tems de Childéric les Romains tenoient les Gaules jusqu'au Rhin : & par conséquent les François n'étoient point en possession de ce qu'ils avoient pris sous Clodion en-deçà.)

Le second témoignage est de Gregoire de Tours, & me paroit convainquant. Il est tiré du premier Chapitre du cinquiéme Livre de son

Hiſtoire où chagrin de la guerre civile extrémement allumée entre Sigebert & Chilpéric, tous deux petits-fils de Clovis, il leur parle de la ſorte.

„ Plût à Dieu, Princes, que vous ne fiſſiez la guerre que comme vos „ Ancêtres, & qu'en entretenant la paix entre vous, vous vous rendiſ- „ ſiez redoutables à vos voiſins. Souvenez-vous de Clovis; celui qui a „ commencé à conquerir ce que vous poſſedez : *Caput victoriarum veſ-* „ *trarum*, combien il a défait de Rois, dompté de Nations, ſubjugué „ de Païs; & pour faire tout cela, il n'avoit, ni or, ni argent; au lieu „ que vous avez de grands tréſors; *Et cum hoc faceret neque aurum*, „ *neque argentum, ſicut nunc in theſauris veſtris, habebat*.... Vous „ avez des magaſins de blé, de vin, d'huile, de l'or & de l'argent en „ abondance, &c. Sur cet endroit de Gregoire de Tours, on peut faire les remarques ſuivantes.

Sigebert étoit Roi d'Auſtraſie, & avoit pour Capitale de ſon Roïaume la Ville de Metz. Il poſſedoit les Païs des environs du Rhin, de la Moſelle & de la Meuſe. Chilpéric étoit Roi de Soiſſons, & avoit pour ſon partage ce qu'on appelle aujourd'hui la Picardie, une partie des Païs-Bas & de la Champagne : ſi la plus grande partie de ces Païs avoit été poſſedée, comme on le ſuppoſe, par Clodion, par Merovée, par Childéric; comment eſt-ce que Clovis auroit commencé à en faire la conquête, *Caput victoriarum veſtrarum*? Mais s'il avoit reçû tout cela, ou preſque tout cela de ſes Ancêtres, comment ſe peut-il faire qu'il n'eût ni or, ni argent, ni magaſins? N'avoir ni or, ni argent, ni magaſin de blé & de vin, cela convient parfaitement à un Prince barbare, qui paſſe le Rhin pour venir s'établir dans les Gaules, & nullement à un Roi déja établi dans ce fertile Païs, que ſes Ancêtres poſſedoient depuis cinquante ans?

Rouerius Hiſt. Monast. S. Joan. Reomaenſis.

Enfin le troiſiéme témoignage, par lequel je finis mes preuves, eſt celui de Jonas diſciple de Saint Colomban, dans la vie de Saint Jean Fondateur de l'Abbaïe de Montier-Saint-Jean. Il compoſoit cette Vie ſous Clotaire III. ſur les Memoires d'un autre Auteur anonyme encore plus proche du tems de Clovis.

Il écrit donc que ce Saint étoit déja au monde dès le tems des Empereurs Valentinien & Marcien; qu'il vécut juſqu'au Regne de Juſtinien. Et parlant de ce qui arriva entre ces deux époques, il dit ces paroles : *Quo etiam tempore Franci cum Clodovæo Rege, poſtpoſitâ Republicâ, militari manu terminos Romanorum irrumpentes Galliam invaſerunt*. En ce tems-là les François mépriſant la République Romaine franchirent les limites de l'Empire, ſe jetterent dans les Gaules, & les envahirent ſous la conduite du Roi Clovis.

Ces paroles aſſurément ne ſuppoſent pas que Clovis fût déja dans les Gaules : & d'ailleurs on ſçait que du tems des Empereurs que je viens de nommer, & même de tout tems les Epithetes ordinaires du Rhin, par rapport aux Peuples de la Germanie, étoient *Limes Gallicus, terminus Romanorum, Rheni limes, &c.*

Dans la même Hiſtoire du Montier-Saint-Jean, il y a une autre choſe remarquable, qui confirme parfaitement ce que Procope nous a appris de l'union des Arboriques à l'Empire de Clovis ſi-tôt qu'il fut Chrétien, & de la capitulation que les Garniſons Romaines firent alors en ſe rendant à lui.

Clovis dans une donation qu'il fait de quelques Terres à ce Monaſtere, parle en ces termes : Le Saint homme Jean mit ce Monaſtere ſous notre protection : *Primo noſtro ſuſceptæ Chriſtianitatis anno, atque ſubjugationis Gallorum.* La premiére année de notre Chriſtianiſme, qui fut celle que les Gaulois furent ſubjugués.

Je dis que cela s'accorde admirablement avec le témoignage de Procope : car on ne peut pas entendre ces dernieres paroles de l'entrée de Clovis dans les Gaules, parce qu'elle préceda ſon Baptême de pluſieurs années, ni des conquêtes qu'il fit ſur les Viſigoths ou ſur les Bourguignons, parce qu'elles ne ſe firent que long-tems après ſon Baptême : mais cela s'entend très-bien de la reddition des places que les Garniſons Romaines lui remirent entre les mains, ainſi que le raconte Procope, & de la ſoumiſſion des Arboriques, qui ſe donnerent à lui, ſi-tôt qu'il fût Chrétien. Clovis compta que la Gaule étoit ſubjuguée, quand les Romains & les Arboriques eurent mis bas les armes. *Primo noſtro ſuſceptæ Chriſtianitatis anno atque ſubjugationis Gallorum.*

Au reſte cette donation de Clovis n'a rien qui puiſſe la faire paſſer pour une piece ſuſpecte. Le Pere Rovere Jeſuite, qui a fait cette Hiſtoire du Montier-Saint-Jean, a eu un ſcrupule, ſur ce que ce Monaſtere étant dans le Dioceſe de Langres, & cette Ville étant alors du Roïaume de Bourgogne, Clovis ne pouvoit pas lui avoir fait une donation des Terres qui ne lui appartenoient pas.

Cet Auteur ne ſe tire pas fort bien de cet embarras : mais c'eſt faute d'avoir fait une réfléxion ; ſçavoir que quoique Montier-Saint-Jean fût du Dioceſe de Langres, il eſt cependant fort éloigné de cette Ville, & beaucoup plus près d'Auxerre qui étoit du Roïaume de Clovis, comme on le voit par le premier Concile d'Orleans, où Theodoſe Evêque d'Auxerre aſſiſta du vivant du Roi Gondebaud, & dans le tems que ce Prince étoit rentré en poſſeſſion de tout ſon Roïaume de Bourgogne.

M. Pérard dans ſon Recueil de pieces pour l'Hiſtoire de Bourgogne, nous aſſûre que l'Original de cette donation eſt à la Chambre des Comptes de Dijon.

Il ne me reſte plus ici que deux ou trois objections à reſoudre, dont la ſolution ne me fera pas beaucoup de peine.

Objections & Réponſes.

La premiere objection eſt la découverte que l'on fit en 1653. du Tombeau de Childéric à Tournai. Une grande partie des précieux monumens qui s'y étoient conſervés, ſe gardent aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roi.

Ce ſont entre autres choſes quantité d'abeilles d'or, un ſtyle d'or avec des tablettes, un globe de criſtal, la figure d'une tête de bœuf d'or, des

medailles d'or & d'argent des Empereurs qui avoient gouverné l'Empire devant & pendant le regne de ce Prince, des anneaux d'or, ſur un deſquels on voit un cachet où ſa figure eſt empreinte. Le viſage en eſt beau & ſans poil; les cheveux, à la maniere des Rois des François de ce tems-là, ſont longs, en treſſe, ſeparés au front & rejettés derriere le dos; autour de la figure ſe lit le nom de Childéric. Quelques oſſemens qui ſe trouverent aſſés entiers, marquoient une grande & haute taille d'environ ſix piés, qui jointe à un beau viſage & à un grand courage, a pû fournir à la Fable de quoi embellir la vie de ce Roi, de tous les incidens Romaneſques dont j'ai parlé.

On peut donc m'objecter que ce Tombeau de Childéric trouvé à Tournai, eſt une marque que les François étoient dès-lors en poſſeſſion de ce païs-là.

Cette objection eſt foible: elle prouve ſeulement que Childéric eſt venu dans les Gaules, ce que je ne nie pas, & qu'il eſt mort dans une de ces expeditions, que lui & ſes prédeceſſeurs faiſoient de tems en tems en-deçà du Rhin. Il fut ſurpris de la mort dans la Gaule Belgique, où ſes Soldats l'enterrerent dans un grand chemin qui conduiſoit à Tournai; de même que le grand Alaric, ſe retirant après le pillage de la Ville de Rome, fut enterré par ſon Armée à l'endroit-même où elle campoit: c'étoit la maniere ordinaire des Barbares.

L. 1. Flandr'æ. Quand je dis que Childéric fut enterré dans le grand chemin qui conduiſoit à Tournai, je ne parle pas ſans garant. Marchantius, le ſçavant Monſieur Chifflet, dans l'Ouvrage qu'il a fait ſur la découverte de ce Tombeau, & Vendelin homme auſſi très-habile dans les Antiquités des Païs-Bas, nous aſſurent de cette circonſtance.

Au reſte je ne crois pas que ce fut au retour de l'excurſion que Childéric avoit faite juſqu'au-delà de la Loire, qu'il mourut: car nous avons vû qu'il avoit depuis repaſſé le Rhin, & que s'étant ligué avec le Roi des Saxons ils firent enſemble la guerre aux Allemans. Il me paroît donc plus veritable qu'il revenoit dans les Gaules pour quelque nouvelle entrepriſe, lorſqu'il mourut auprès de Tournai.

La ſeconde objection paroîtra d'abord avoir plus de force: c'eſt que dès le tems que Clovis vint attaquer Syagrius Général de l'Armée Romaine, il y avoit dans les Gaules de petits Rois parens de Clovis; & en particulier un certain Ranacaire Roi de Cambrai, qui, comme dit Gregoire de Tours, vint avec Clovis marquer le Champ de Bataille, où les deux Armées en vinrent aux mains. L. 2. c. 27.

Quelques-uns de nos Hiſtoriens ont fort raiſonné là-deſſus, & ont crû que ce Ranacaire étoit un fils, ou un petit-fils de Clodion, qui malgré la violence & l'uſurpation de Mérovée, s'étoit conſervé ce Païs, où il regnoit ſur une partie des François. Si cela eſt ainſi, il eſt manifeſte que Clodion s'étoit fixé dans les Gaules, & que Clovis n'eſt pas Fondateur de la Monarchie, comme je prétens qu'il l'a été.

Mais ceux qui raiſonnent de la ſorte, ne le font que ſur le préjugé commun

commun que je combats ; & sur ce qu'ils supposent que Gregoire de Tours a dit ou a crû qu'avant Clovis, les Rois des François étoient établis dans les Gaules, ce qu'il ne dit nulle part : car, comme j'ai déja remarqué, il ne fait mention que de leurs excursions, sans ajoûter ni qu'ils soient demeurés dans les Gaules, ni qu'ils s'en soient retirés.

Gregoire de Tours dit donc que Clovis s'approcha de Soissons, avec Ranacaire son parent, qui étoit aussi Roi, *qui & ipse regnum tenebat*; Non pas qu'il fût dès-lors Roi de Cambrai, comme il le fut depuis : l'Historien ne le dit point du tout ; mais c'est qu'il l'étoit au-delà du Rhin.

Les François étoient composés de plusieurs Peuples : on comprenoit sous ce nom les Bructeres, les Cattes, les Camaves, les Ansivariens, & plusieurs autres, dont les Cantons, comme le remarque fort vraisemblablement Vignier *, étoient gouvernés chacun par leurs Chefs, ou leurs Rois, mais avec quelque dépendance d'un plus grand, qui portoit le nom de Roi de toute la Nation.

* De Origine Francorum.

Un Poëte Saxon, en parlant de son Païs, du tems de Charlemagne, dit que ces Peuples de Germanie avoient autant de Rois, ou de Chefs, que de Cantons.

Sed variis divisa modis plebs omnis habebat
Quot pagos, tot penè duces.

Eumenius dans le Panegyrique de Constantin, parle des Rois des François au nombre pluriel : *Reges ipsos Franciæ non dubitasti ultimis punire cruciatibus.* Nazarius aussi, Ammien Marcellin, Claudien, Sulpice, &c. Ceux que Claudien appelle *Reges*, sçavoir Marcomire & Sunnon ; Sulpice les appelle *Francorum Subregulos* ; c'est-à-dire, des Rois subalternes. Mais je suis très-persuadé que tous ces Rois des François, Marcomire, Sunnon, Ricomer, Theodéme, & les autres dont il est parlé dans ces anciens Auteurs, n'étoient pas tous d'une même Famille, & ne commandoient pas à la même partie de la Nation.

L. 1. de Laud. Stiliconis.

Pour revenir à ceux dont il est fait mention dans Gregoire de Tours du tems de Clovis, ces petits Princes suivirent ce Roi dans les Gaules, à condition de s'y faire de petits Etats plus considerables que ceux qu'ils avoient au-delà du Rhin. Ranacaire se fit Roi de Cambrai ; & si nous en croïons Hincmar, dans la vie de Saint Remi, il semble donner à entendre, que ce ne fut qu'après le Baptême de Clovis, que ce Prince demeurant toûjours attaché aux erreurs du Paganisme, établit sa demeure en ce quartier-là, avec une partie des François de l'Armée, qui n'avoient pas jugé à propos de se convertir. *Multi denique de Francorum exercitu necdum ad fidem conversi cum Regis parente Raganario ultra Sumnam fluvium aliquamdiu degerunt, donec, &c.*

On voit encore un Sigebert surnommé *le Boiteux*, Roi de Cologne ; un autre nommé Rénomer, Roi du Païs du Maine ; un autre nommé

Cararic, portant la même qualité, sans que Gregoire de Tours nous dise le quartier des Gaules, où étoit sa demeure, comme il marque celui où regnoient les autres. Cararic étoit à la bataille de Soissons, aussi bien que Ranacaire.

Celui-ci donc fut Roi de Cambrai, comme Rénomer fut Roi du Maine, c'est-à-dire, après avoir passé le Rhin avec Clovis : car comment ce Rénomer qui regnoit dans le Maine, auroit-il pû s'y maintenir au milieu de toutes les Provinces, qui appartenoient aux Romains, s'il y avoit été avant que Clovis eût poussé jusques-là ses conquêtes ? Cette seule réfléxion montre la vérité de ce que je dis, que ces petits Rois ne furent Rois dans les Gaules, qu'après les conquêtes de Clovis.

Ainsi tous ces petits Rois ne m'embarrassent point : ils sont au contraire bien de la peine dans l'opinion commune ; & si l'on y prend garde, on verra qu'ils ont donné lieu à mille vaines conjectures, qui n'ont fait qu'embroüiller nos Histoires, & en multiplier les difficultés.

La troisiéme objection est fondée sur un passage de Gregoire de Tours, *Livre 2. chapitre 9.* où après avoir rapporté ce qu'il pouvoit sçavoir touchant les Rois des François, Predecesseurs de Clovis, & avoir cité l'Histoire de Sulpice, celle de Frigéridus & celle d'Orosius ; il ajoûte une espece de tradition, selon laquelle les François étoient venus de la Pannonie : *Tradunt multi eosdem de Pannonia fuisse digressos ; & primùm quidem littora Rheni amni incoluisse* *, *dehinc transacto Rheno Turingiam transmeasse, ibique juxta pagos, vel civitates Reges crinitos super se creavisse.* Plusieurs, dit-il, racontent que les François sont venus de la Pannonie ; que d'abord ils s'arrêterent sur les rives du Rhin ; qu'ensuite aïant passé ce fleuve, ils avoient été vers la Turinge, & que là ils s'étoient fait des Rois chevelus en divers Cantons ou Cités.

* Al. Incubuisse.

Ce passage est embarrassant ; parce que pour venir de la Pannonie en Turinge, il ne faut point passer le Rhin, ce Païs étant entre la Pannonie & le Rhin. Est-ce, dit-on, que Gregoire de Tours étoit si ignorant dans la Geographie, qu'il pût tomber dans une telle faute ? On a peine à en convenir.

Comme on étoit dans cet embarras, il se trouva un Manuscrit, qui, au lieu de *Toringiam*, avoit *Tungriam.* On crût par là avoir trouvé le dénouement. On soûtint donc, que, selon Gregoire de Tours, les François avoient d'abord passé de la Pannonie, sur les bords du Rhin ; qu'ensuite ils avoient passé le Rhin, & étoient venus établir leur Roïaume dans la Tongrie, c'est-à-dire, dans le Païs de Tongres au Païs de Liege, & que c'étoit delà que Clodion étoit venu jusques dans l'Artois ; qu'il avoit poussé ses conquêtes jusqu'à la Somme, &c.

C'est-là le systême de Vignier, de Vendelin, du Pere Jourdan, & de plusieurs autres, tout à fait contraire au mien, selon lequel je soûtiens que les Rois François sont toûjours demeurés au-delà du Rhin jusqu'à Clovis.

C'eſt un tréſor pour un Docte, qu'une découverte de cette nature, quand elle fonde un nouveau ſyſtéme qui a quelque choſe de ſpecieux: mais il faudroit avant que de la ſoûtenir, en examiner la ſolidité, & il n'y en a ici aucune.

Premierement, c'eſt une pure tradition que Gregoire de Tours rapporte comme fort incertaine: *Tradunt multi, &c.* il n'en fait point ſon ſentiment; & il eſt clair que ce n'eſt pas celui des Auteurs qu'il cite, ſelon leſquels, dans les textes qu'il en rapporte, les François étoient toûjours au-delà du Rhin, d'où ils faiſoient des irruptions dans les Gaules, & chés qui les Generaux Romains alloient de tems en tems porter la guerre, en paſſant le Rhin; & cela ſous l'Empire d'Honorius: c'eſt-à-dire, du tems de Pharamond.

Ainſi, quand il ſeroit vrai que les François, un ſiecle ou deux auparavant, fuſſent venus de la Pannonie dans le Païs de Tongres, ſi depuis on ne les trouve qu'au-delà du Rhin; ſi, ſelon tous ces Auteurs contemporains, on va attaquer & châtier leurs Ducs ou leurs Rois au-delà de ce fleuve; ſi on ne voit pas dans ces mêmes Auteurs le moindre veſtige du Roïaume des François dans le Païs de Tongres; quel fondement ces deux lignes de Gregoire de Tours donnent-elles au ſyſtéme d'un Roïaume des François établis en-deçà du Rhin?

Secondement, tout ce que j'ai rapporté d'Apollinaire, de Procope, de Gregoire de Tours, détruit entierement cette idée.

Troiſiémement, *Tongria* eſt un mot qu'on n'a jamais lû dans les anciens Hiſtoriens. On y voit bien celui de *Tongri*, mais *Tongria* ne ſe trouvera ni dans aucun autre endroit de Gregoire de Tours, ni dans les Auteurs qui l'ont précedé, ni dans ceux qui l'ont ſuivi; au lieu que celui de *Toringia* ſe voit par tout.

Mais oublions tous ces raiſonnemens, & pluſieurs autres que je pourrois faire; laiſſons les argumens dont Monſieur de Valois a fortement refuté ce ſyſtéme; quoiqu'il tienne comme les autres, que Clodion & ſes ſucceſſeurs ont regné en-deçà du Rhin. Venons au fait du Manuſcrit.

Ce Manuſcrit l'emportera-t'il contre l'autorité de tant d'autres, où l'on voit tout le contraire? Ceux qui ont fait valoir cette découverte, ont-ils fait une réfléxion? ſcavoir que depuis plus de mille ans que Gregoire de Tours a écrit, on a toûjours lû *Toringiam* en cet endroit, & jamais *Tongriam*.

Fredegaire qui écrivoit peu de tems après Gregoire de Tours, dit, en ſe ſervant des paroles-mêmes de cet Hiſtorien dont il fait l'Epitome, que Clodion demeuroit *in termino Toringorum.* L'Auteur du Livre, qui a pour titre, *Geſta Regum Francorum*, parle tout de même, & ajoûte expreſſement que Clodion paſſa le Rhin pour venir dans le Païs d'Artois. Le Moine Roricon, Hincmar dans la Vie de Saint Remi, & tous les autres Copiſtes de Gegoire de Tours, emploïent le

même terme. Ils ont donc lû dans les manuſcrits qu'on avoit de cet Auteur, il y a mille ans, il y a huit cens ans, il y a ſix cens ans, de la même maniere qu'on lit aujourd'hui dans nos Livres imprimés.

Ainſi le manuſcrit de Morel, où l'on voit *Tungriam*, n'a ce mot que par la correction de quelque demi-Sçavant, que le paſſage de Gregoire de Tours embarraſſoit.

Mais, dira-t on, peut-on croire que Gregoire de Tours n'ait pas ſçû que pour venir de Pannonie en Turinge, il ne falloit pas paſſer le Rhin. Monſieur de Valois, pour éluder cette difficulté, fait une autre correction au paſſage, & dit qu'il faut lire dans Gregoire de Tours, *Dehinc tranſacto Mœno*, & non pas *Rheno*, après avoir paſſé le Mœin; cela vaut mieux; mais après tout, c'eſt deviner & contredire encore tous les manuſcrits: Pour moi, voici ma penſée là-deſſus.

Je dis que Gregoire de Tours rapporte là une tradition ſans l'examiner, ni ſçavoir ce qu'il y avoit de vrai ou de faux; & que cette tradition avoit quelque fondement, même en ce qu'elle avoit de faux.

Vignier, dans ſon Traité de l'origine des anciens François, rapporte une inſcription trouvée dans les ruines de la vieille Bude en Pannonie, où il eſt dit qu'une legion de Sicambriens fonda en ce lieu-là une Ville qu'elle appella Sicambrie de ſon nom.

* L. 4. Annal.

Il y avoit au rapport de Corneille Tacite, * des Sicambres dans ces quartiers-là au ſervice de l'Empereur Tibére. Il y avoit des Bataves dans le même Païs au ſervice de l'Empereur Hadrien, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Dion. On voit dans les anciens Geographes, un Peuple proche de-là appellé *Brenci*. Les Sicambres & les Bataves étoient compris ſous le nom de François, comme les Bruchtéres, les Camaves, & les autres qui habitoient le long des bords du bas Rhin & du Vahal. Le mot *Brenci* a beaucoup de rapport à *Franci*.

Voilà ce qui a pû être le fondement de la tradition qui faiſoit venir les François de la Pannonie, toute fauſſe qu'elle étoit en ce point-là. La multitude des Nations barbares qui inonderent l'Empire au cinquiéme ſiecle de l'Egliſe, la diverſité, & la multiplicité de leurs noms, & l'obſcurité de leur origine donnoient alors occaſion à toutes ces conjectures que l'on faiſoit ſur leurs anciennes demeures.

Pour l'autre point, ſçavoir que les François fuſſent venus vers la Turinge en paſſant le Rhin, c'eſt ce qui paroît difficile à comprendre; & c'eſt pourtant ce qu'il y avoit de vrai dans cette tradition; & ce qui étoit arrivé trois cens ans avant que Gregoire de Tours écrivît ſon Hiſtoire.

Euménius dans le Panegyrique de Conſtance, & Zoſime ſur la fin du premier Livre de ſon Hiſtoire, racontent que l'Empereur Probus aïant vaincu les François, agréa la propoſition qu'ils lui firent de leur donner des terres pour habiter: qu'il leur en accorda ſur le bord du Pont-Euxin, où ils furent tranſportés; qu'auſſi-tôt après leur arrivée s'étant

revoltés, ils s'emparerent de quantité de Navires, qu'ils trouverent au bord de la Mer; que ces Avanturiers s'embarquerent, & ravagerent toutes les côtes d'Asie, de Grece, d'Afrique, de Sicile, prirent & pillerent Siracuse, penetrerent dans l'Ocean, & s'en revinrent enfin dans leur Païs.

Pour y rentrer, ils traverserent les Gaules, vinrent se reposer sur les bords du Rhin, c'est ce que dit Gregoire de Tours, *Littora Rheni amni incubuisse*: & ensuite ils passerent vers la Turinge qui étoit la frontiere du Païs des François de ce côté-là. *Dehinc transacto Rheno Toringiam transmeasse.* C'est ainsi, ce me semble, que se doit entendre la tradition dont parle Gregoire de Tours, si toutefois elle vaut la peine d'être expliquée. Disons un mot de ceux qui ont écrit depuis lui, & qui ont placé les François dans les Gaules avant Clovis.

De l'autorité des Ecrivains qui placent les François dans les Gaules avant Clovis.

Ce sont ceux-là-mêmes qui trouvent l'origine de notre Nation dans la Ville de Troye; & qui racontent serieusement, qu'après la prise de cette Ville par les Grecs, une partie des habitans passa en Italie sous la conduite d'Enée, qu'une autre partie au nombre de douze mille, alla s'établir vers les Palus-Méotides, où elle bâtit une Ville appellée Sicambrie; que les François demeurerent-là jusqu'au regne de Valentinien; & que ce fut du tems de cet Empereur, qu'ils s'approcherent du Rhin; après quoi suit l'Histoire de l'établissement de Clodion dans les Gaules.

Le commencement de cette Histoire est une pure fable, & est plein d'absurdités. Le tems du départ des François de Sicambrie, & de leur arrivée sur le Rhin du tems de Valentinien, est une fausseté visible; l'Histoire Romaine faisant mention des François, comme d'habitans de la Germanie, dès le tems de l'Empereur Gallien. Peut-on après cela faire fond sur ce qui suit de l'établissement de ces mêmes François dans les Gaules sous Clodion, que l'Histoire Romaine dit expressément en avoir été chassés par Aëtius General de l'Armée de l'Empire.

En un mot tous ces Ecrivains ont glosé sur Gregoire de Tours, qui parle de l'entrée de Clodion dans les Gaules, & qui passant sous silence la défaite de ce Prince par Aëtius, que nous apprenons par l'Histoire de l'Empire, leur a donné lieu de croire, qu'il s'y étoit établi. A cette fausseté ces Ecrivains, plusieurs siecles après Gregoire de Tours, en ont ajoûté une infinité d'autres dont tout le monde convient, & qui doivent faire compter pour rien leur autorité sur le point dont il s'agit.

Au sujet de mon nouveau systéme, il y a eu des gens qui se sont imaginé que je retranchois quatre de nos Rois de la premiere Race, sçavoir Pharamond, Clodion, Mérovée & Childéric, & ils ont presque regardé ce retranchement comme un attentat. C'est ainsi que l'on prononce, quand on juge sans avoir donné la moindre attention aux choses dont on entreprend de juger. Je n'ai point ôté à la premiere Race les quatre Rois dont il s'agit; mais je les fais regner dans la France au-

delà du Rhin. Qu'ils aïent regné dans cette France, ou dans les Gaules, ils n'en sont pas moins Rois des François, & n'appartiennent pas moins à la premiere Race. Si ceux qui, comme la plûpart de nos Historiens, font regner Pharamond sur les François au-delà du Rhin, ne sont pas censés l'ôter à la premiere Race, pourquoi m'accusera-t'on de le lui ôter, parce que je le fais regner comme eux au-delà de ce fleuve aussi-bien que ses premiers Successeurs ?

Voilà, ce me semble, mon opinion assés solidement établie, selon laquelle Clovis est le premier des Rois des François qui ait fixé la demeure de la Nation dans les Gaules, où tous ses Predecesseurs n'avoient fait que des excursions, sans pouvoir s'y établir; aïant toûjours été repoussés par les Romains : & c'est la raison pourquoi en entreprenant d'écrire l'Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules, je la commence par Clovis.

Ceux qui ont trouvé mauvais que je ne commençasse pas mon Histoire par Pharamond, comme ont fait les autres qui ont écrit avant moi l'Histoire de France, auront encore de quoi se satisfaire sur un point; c'est que dans ce premier Article de ma Préface Historique, & dans le suivant, ils trouveront tout ce qu'il y a de plus considerable & de non fabuleux dans les regnes de Pharamond, de Clodion, de Mérovée & de Childéric : car j'y ai touché tous les faits les plus importans & les plus sûrs des regnes de ces quatre Princes; & je n'y ai rien omis que les fables qui ne servent qu'à gâter une Histoire.

ARTICLE SECOND.

De la déposition du Roi Childéric pere de Clovis, & de l'élection du Comte Gilles General de l'Armée Romaine, pour être mis en sa place sur le Trône des François.

L. 2. c. 12. « Les François, dit Gregoire de Tours, après avoir chassé Childéric » à cause de ses excessives débauches, élûrent d'un commun consente- » ment le Comte Gilles pour leur Roi, c'étoit celui qui commandoit » l'Armée Romaine dans les Gaules. »

Je n'ai presque contre ce fait que des conjectures & des argumens negatifs; mais peut-être feront-ils sur l'esprit des Lecteurs, quand ils les auront examinés, le même effet qu'ils ont fait sur le mien, je les toucherai en deux mots.

On ne peut gueres voir rien de plus extraordinaire que cette élection d'un General de l'Armée Romaine par des François, tels qu'étoient ceux dont je parle, Païens, jaloux de leur liberté & de la gloire de leur Nation, aussi differens des Romains par leurs mœurs, leur police, leurs Coûtumes, que par leur Religion, leurs Ennemis décla-

rés, & qui ne cherchoient depuis long-tems qu'à leur enlever une partie des Gaules. Une telle élection considerée en elle-même paroît quelque chose à peu près d'aussi bizarre, que nous l'auroit paru, il y a quelques années, la conduite des Turcs, si après avoir déposé Mahomet IV. ils avoient élevé sur le Trône d'Orient le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit alors les Troupes de l'Empereur en Hongrie.

Plus cet incident étoit singulier, & plus devoit-il être marqué dans l'Histoire de l'Empire : on n'y en dit pas neanmoins un seul mot. C'étoit dans un tems où l'on étoit à Rome dans des défiances continuelles des Géneraux d'Armées, sur-tout des Armées des Gaules. Toutes leurs démarches étoient suspectes. Aëtius Prédécesseur du Comte Gilles avoit été poignardé sur le soupçon de quelque intelligence qu'il avoit avec les Vandales. D'autres avant lui avoient eu un sort pareil pour de semblables raisons. Le Comte Gilles étoit Gaulois de Nation, aimé des Peuples, & Capitaine experimenté. Quel plus grand sujet de défiance eût pû donner ce Général, que d'unir en sa personne au commandement des Armées des Gaules, qu'on suppose qu'il garda toûjours, l'autorité Roïale sur un Peuple belliqueux, redoutable depuis long-tems à l'Empire, & qui commandé & discipliné par un Chef de cette importance, seroit devenu invincible? Le Tyran Magnence, qui avec le secours des Saxons & des François, avoit voulu envahir l'Empire du tems de l'Empereur Constance, étoit un exemple qu'on ne devoit pas avoir encore oublié.

Priscus Rhetor. Idacius in Chronico.

Cette démarche étoit extrémement délicate pour ce Comte, supposé qu'il voulût demeurer dans le devoir. C'étoit sous la tyrannie du Patrice Ricimer, qui créoit & faisoit périr les Empereurs les uns après les autres, selon qu'il s'en accommodoit, ou qu'il s'en ennuïoit. Et certainement au cas que le Comte Gilles eût été tenté de monter sur le Trône de l'Empire, il avoit par là la plus belle occasion du monde de se faire proclamer Empereur. Est-il donc possible qu'un évenement si surprenant & en même-tems si public, qui devoit naturellement causer tant d'inquiétude, faire naître tant de soupçons, donner lieu à tant d'intrigues, tenir toute la Cour en suspens, eût échappé à tous ceux qui ont écrit l'Histoire de l'Empire de ce tems-là.

Le regne de ce General Romain fut un regne de huit ans, autre circonstance remarquable. Pendant ce tems-là il commanda toujours les Armées de l'Empire Enfin au bout de ces huit ans les François se révolterent contre lui, l'abandonnerent; & le voilà réduit à sa seule qualité de Général de l'Armée Romaine dans les Gaules. Voilà encore de grandes révolutions & des avantures bien extraordinaires, pour avoir été oubliées par tous les Historiens contemporains ou voisins de ce temslà.

Ma seconde réfléxion sur ce fait, c'est que le Comte Gilles n'est pas un homme obscur & inconnu aux Historiens: plusieurs en ont parlé; mais ils ne l'ont jamais traité que de Comte ou de Général de l'Armée Romai-

ne dans les Gaules ; & aucun d'eux n'a fait la moindre allusion à sa qualité de Roi.

Dans la Vie de Saint Martin écrite en Vers par Paulin, (qui n'est pas Saint Paulin de Nole, comme quelques-uns l'ont crû ; mais un autre de

L. 6. même nom & de même siecle,) on voit le Comte Gilles soûtenir avec courage le siege d'Arles contre Theodoric Roi des Visigoths, & le lui faire lever après une vigoureuse sortie & une grande défaite. On n'en fait honneur ni aux François, ni au Roi des François.

Peut-être dira-t'on, ne l'étoit-il pas encore ; cette action ne s'étant faite qu'un an après que Childéric fut monté sur le Trône. Il est pourtant impossible sans cela, & même avec cela, de trouver les huit ans

L. 2. c. 12. de regne que lui donne Gregoire de Tours : car Childéric commença à

Idatius in Chronico. regner en 458. & le Comte Gilles mourut en 463. Mais il devoit être

Priscus Rhetor, An. 460. Roi au moins lorsqu'il accompagna l'Empereur Majorien en Espagne pour l'expedition d'Afrique, que l'incendie des Vaisseaux fit manquer. Cependant Sidoine Apollinaire faisant un long dénombrement des diverses Nations que Majorien avoit alors dans son Armée, ne nomme, ni les François, ni le Roi des François. On n'y voit ni le nom de *Franci*, ni ceux de *Bructeri*, de *Chatti*, de *Sicambri*, ni aucun des autres que cet Ecrivain & les Historiens de ce tems-là ont coûtume de donner aux François.

Bastarna, Suevus,
Pannonius, Neurus, Chunus, Geta, Dacus, Alanus,
Bellonothus, Rugus, Burgundio, Vesus, Alites,
Bisalta, Ostrogothus, Procrustes, Sarmata, Moschus,
Post aquilas venêre tuas.

Si le Comte Gilles étoit alors Roi, n'auroit-il pas eu une Armée entiere de François sous son commandement? Et auroit-il quitté son Roïaume, sans amener avec lui les principaux Capitaines & les meilleures Troupes, dans un tems où il devoit tout apprehender de l'inconstance de la Nation.

Priscus Rhetor. Prisque le Rhéteur, que j'ai déja cité en une autre occasion, où il nous apprend des particularités si importantes des enfans de Clodion que nul autre n'avoit rapportées, nous marque encore une chose bien considerable du Comte Gilles dont nous parlons ; il l'appelle en Grec Νεγίδιος, au lieu de Αἰγίδιος. Il dit que ce Comte irrité contre les Romains d'Italie, c'est-à-dire, contre Ricimer qui avoit fait périr l'Empereur Majorien, lui donna de grandes inquietudes : « parce, dit-il, que » ce capitaine étoit à la tête d'une grosse Armée qui avoit suivi Majorien » en Espagne, & dont il eût vengé la mort, si les Goths n'eussent fait » diversion dans les Gaules, & ne l'eussent obligé à venir défendre la » frontiere de l'Empire contre eux, où ce Général fit des merveilles. » On ne voit en tout cela qu'un Général Romain, & pas la moindre apparence d'un

d'un Roi des François : c'étoit cependant là un endroit tout propre à marquer cette circonſtance.

Mais le Comte Gilles étoit Roi des François, ſi jamais il l'a été lorſque, ſelon Idace, il remporta ſur les Goths une grande Victoire dans la Province Armorique, où Frédéric frere de Theodoric Roi des Viſigoths fut tué. Idace qui lui donne en cette occaſion la qualité de Comte & de Général de l'une & de l'autre Milice Romaine, & nous apprend avec cela que c'étoit un grand homme de bien, paſſe ſous ſilence ſa qualité de Roi. Il fait mention encore de ce Capitaine en deux autres endroits ; & enfin en rapportant ſa mort, il en parle comme d'un homme dont la conduite & le courage ſervoient ſeuls de barriere aux Goths, pour les empêcher d'entrer dans les Terres de l'Empire. *Quo deſiſtente mox Gothi regiones invadunt, quas Romano nomini tuebatur.* An. 461. In Chronico.

Mais ce qui eſt remarquable, & ce qui paſſe l'argument negatif, c'eſt que ſelon l'Evêque Idace, qui écrivoit ce qui ſe paſſoit de ſon tems, ce Comte meurt la troiſiéme année de l'Empereur Severe, c'eſt-à-dire, cinq ans après que Childéric eut ſuccedé au Roïaume des François par la mort de ſon pere Mérovée. Où trouver donc ces huit ans que Gregoire de Tours donne au regne du Comte Gilles ? Je ne ſçai ſi je me trompe ; mais il me ſemble que cet aſſemblage de preuves que j'ai réünies ici, ſont une démonſtration morale contre ce Paradoxe Hiſtorique, d'un Général Romain élû Roi par les François de ce tems-là. An. 465.

Pour moi je me perſuade que cette Hiſtoire apocriphe n'a été reçûe juſqu'à preſent ſans contredit par nos Ecrivains de l'Hiſtoire de France, que parce qu'elle ſervoit à égaïer un peu la triſte ſterilité de ces premiers regnes, qu'on s'étoit mis en tête ſans nul fondement raiſonnable, de placer en-deçà du Rhin.

Ma penſée donc eſt que ce que Gregoire de Tours a écrit là-deſſus, n'eſt point autre choſe que l'extrait ou l'abregé de quelque Roman qui couroit de ſon tems, & qu'il a pris pour une veritable Hiſtoire du regne de Childeric, qui regnoit au-delà du Rhin près de cent cinquante ans avant qu'il écrivît la ſienne.

Car ſi l'on y prend garde, tout eſt ici Romaneſque ; Childéric encore enfant mené en captivité, & puis ſauvé par Viomade, le caractére qu'on lui donne d'un Prince également brave & amoureux, ſa retraite chés le Roi de Turinge, après avoir été chaſſé de ſon Trône par ſes Sujets, ſes amours avec la Reine de Turinge, cette Reine qui après le rétabliſſement de ce Prince, quitte ſon mari & ſon Roïaume pour venir chercher ſon Amant, cette piece d'or partagée en deux, dont Childéric avoit gardé une moitié, & dont l'autre moitié lui fut renvoïée par ſon fidele Viomade, pour lui faire entendre qu'il étoit tems de revenir dans ſes Etats, ſans parler des viſions qu'on prétend qu'il eut la premiere nuit de ſes nôces, que ceux qui l'ont fait regner en de-çà du Rhin ont ajoûtées au petit conte de Gregoire de Tours. Tout cela ſans doute a tout l'air d'un Roman. Et je crois que bien des gens penſeront comme moi là-deſſus.

On pouvoit alors impunément embellir de ces sortes d'épisodes l'Histoire des François, par la raison qu'ils étoient encore dans la France, c'est-à-dire, au-delà du Rhin sans avoir que très-peu de commerce avec les Gaulois; & on ne commença à sçavoir d'eux quelque chose de bien certain qu'après que Clovis se fut établi dans les Gaules. Alors on étoit instruit de ce qui se passoit parmi eux, comme on sçavoit ce qui se passoit chés les Bourguignons & chés les Visigoths, les negociations de leurs Rois, leurs alliances, leurs mariages, leurs interêts dans les grands mouvemens qui se faisoient par rapport à eux dans les Gaules. Ce n'est que depuis ce tems-là que notre Histoire commence à se débrouiller, & à ouvrir une scene digne de ceux qui veulent s'en instruire.

Ainsi les deux faits que je viens d'établir dans ces deux Articles se servent de preuve l'un à l'autre. L'ignorance profonde où l'on a été dans les Gaules touchant les affaires des François jusqu'au tems de Clovis, marque qu'ils n'y étoient pas établis avant ce tems-là; & par cette raison même qu'ils n'y étoient pas encore établis, on ne doit pas recevoir comme des verités, des faits qui les regardent, aussi peu vrai-semblables que celui que je viens de combattre. Ce fait d'ailleurs étoit si important, qu'il auroit dû être marqué par tout, & neanmoins il ne l'est nulle part que plus de cent cinquante ans après, qu'on prétend qu'il s'est passé. Enfin les Epoques ne s'accordent point du tout avec la Chronologie des Auteurs contemporains.

Je finis par une reflexion que je supplie les Lecteurs de faire avec moi, que quand il s'agit de faits pareils à ceux que je viens de traiter, on doit moins regler son jugement sur la force de chaque preuve prise en particulier, que sur l'assemblage de toutes ces mêmes preuves. En des matieres de cette nature les argumens pris séparément n'ont pour la plûpart que de la probabilité; mais tous ramassés ensemble, & soûtenus les uns par les autres font un autre effet sur l'esprit, & forment une démonstration morale, capable de convaincre ceux qui sans prévention cherchent la verité de bonne foi, & sont bien aises de la voir, quand elle se présente.

ARTICLE TROISIEME.

Où l'on examine si le Roïaume de France depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules, a été un Etat hereditaire, ou un Etat électif.

Du Haillan, celui des Auteurs de notre Histoire générale, qui au récit des faits Historiques a le plus ajouté de reflexions, s'explique ainsi sur ce sujet. « Après la mort de Clodion le Chevelu, Mérovée fut élû ,, Roi par les François, qui se reserverent cette puissance d'élire & ban-

nir & chasser leurs Rois. Et bien que les enfans aïent succedé quel- " quefois à leurs peres, & les freres à leurs freres, ce n'a été par droit " hereditaire, ains par l'élection & consentement des François, qui se " trouvant bien d'un Roi, ont voulu, en récompense des biens reçûs " de lui, élire & recevoir pour Roi, son fils ou son frere.

Et en un autre endroit, par ces exemples & autres semblables dont " l'Histoire de France est pleine, on lira que les Rois François jadis " étoient électifs, & non hereditaires, & encore depuis qu'ils se sont at- " tribué la possession hereditaire d'icelui, rejettant l'élection que le Peu- " ple en faisoit, est demeuré une forme d'élection qui se fait à leur Sa- " cre & Couronnement à Rheims, auquel les Pairs de France au nom " de l'Eglise, de la Noblesse, & du Peuple élisent le Roi là present. " Mais cette forme d'élection n'est qu'une ombre de l'ancienne.„ C'est-là le sentiment de cet Historien sur ce sujet. P. 12..

D'autres au contraire prétendent que l'Empire François étoit dès-lors hereditaire comme aujourd'hui; que les enfans des Rois, selon le droit de la Nation, succedoient à leurs peres; qu'au défaut des enfans mâles les freres succedoient, & au défaut de ceux-là, que c'étoient les parens les plus proches. Je crois cette seconde opinion très-vraie, & celle de du Haillan très-fausse, au moins pour la premiere Race; car il me paroît qu'il y eut du changement pour la seconde.

1. Preuve.

L. 3. c. 1.

Defuncto igitur Chlodovecho, quatuor filii ejus, Theodoricus, Chlodomerus, Childebertus, atque Chlotarius regnum ejus accipiunt, & inter se æquâ lance dividunt.

La premiere preuve de ma proposition est la maniere dont notre ancien Historien s'exprime sur le partage que les enfans de Clovis firent de l'Empire François après sa mort. *Clovis étant mort*, dit Gregoire de Tours, *ses quatre fils Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire partagerent entre eux son Roïaume.* Il n'y a là nulle mention d'élection; au contraire, il est expressément marqué que ce sont les enfans qui partagent eux-mêmes entre eux la succession de leur pere. Certainement rien n'est plus conforme à la succession hereditaire que ce partage; & rien ne paroît s'accorder moins avec une élection. Si l'élection y étoit intervenue, elle auroit apparemment tombé sur un seul. C'est-là l'usage ordinaire des Etats électifs; mais supposons que les François comptant pour rien l'affoiblissement de la Monarchie, & plusieurs autres inconveniens, eussent résolu de la partager, il auroit au moins fallu que d'abord les Seigneurs eussent fait eux-mêmes le partage de l'Etat en quatre Roïaumes, & qu'ensuite chaque Roïaume eût élû son Roi. Or il ne paroît dans l'Histoire nul vestige de cela, ni en cette occasion, ni en d'autres pareilles; & au contraire, l'Historien dit expressément que ce furent les fils de Clovis qui firent eux-mêmes les partages entre eux.

Je tire une seconde preuve de la maniere dont se fit le partage du même Empire François entre les fils de Clotaire I. Ce Prince avoit réüni en sa personne toute la Monarchie Françoise, & laissa aussi quatre fils. Chilpéric le cadet se saisit de la Ville de Paris, prétendant s'assurer par là la partie du Roïaume qu'on appelloit le Roïaume de Paris. Mais, dit Gregoire de Tours, ses trois freres unis ensemble le chasserent de Paris, & 2. Preuve.

en vinrent à un partage legitime qu'ils firent entre eux. *Inter se divisionem legitimam faciunt* : & le sort donna à Caribert le Roïaume de Paris, *deditque sors Gariberto regnum Childeberti, sedemque habere Parisius*; à * Gontran le Roïaume d'Orleans qui avoit été autrefois le partage de Clodomir; à Chilpéric celui de Soissons qui avoit appartenu à Clotaire son pere, & à Sigebert le Roïaume de Thierri qui avoit pour Capitale la Ville de Mets. Outre cette maniere de partager, qui n'est, comme j'ai dit, nullement propre des élections faites par le Peuple, outre que ce sont encore les Princes eux-mêmes qui font ce partage entre eux; il est ici marqué expressément qu'ils tirerent au sort; peut-on rien voir qui ressente moins l'élection?

3. Preuve. Troisiéme preuve. Gontran Roi de Bourgogne étant demeuré seul après la mort de ses trois freres, se saisit d'une partie du Roïaume de Chilpéric & de quelque partie de celui de Sigebert qu'il prétendoit lui appartenir en vertu d'un Traité qu'il avoit fait avec ces deux Princes ses freres. Ce Prince n'avoit point d'enfans mâles, mais il avoit deux neveux, Childebert Roi d'Austrasie, fils de Sigebert, & Clotaire II. fils de Chilperic. Il fit un Traité avec Childebert par lequel il le faisoit heritier de tous ses Etats, à quelque peu de chose près qu'il songeoit à laisser à Clotaire; & en effet Childebert après sa mort se mit en possession du Roïaume de Bourgogne; est-ce-là la conduite d'un Roi qui possede un Roïaume électif? Les Peuples ne se seroient-ils pas opposés à un Traité qui eût violé si ouvertement leurs droits? Et il ne faut pas dire que ce fut là une usurpation de Gontran: c'étoit un bon & saint Prince, qui n'étoit ni fort vaillant ni fort ambitieux, & dont le gouvernement même étoit foible.

4. Preuve. La quatriéme preuve est, que les fils des Rois de la premiere Race étoient appellés Rois, même sans avoir été associés au Trône par leur pere. Cela se voit en plusieurs endroits de notre Histoire; & même dès leur naissance ils portoient le titre de Roi. C'est ce que nous apprend la 39. formule du 1. Livre de Merculphe, dont le titre est, *Ut pro nativitate Regis, ingenui relaxentur.* Et dans cette formule le Roi ordonne que pour obtenir de Dieu une longue vie au Prince nouveau né, on donne la liberté à un certain nombre d'Esclaves des Maisons Roïales. Rien ne montre mieux que la naissance donnoit aux fils des Rois par elle-même, droit à la Roiauté.

5. Preuve. Une cinquiéme preuve est, ce que dit l'Historien Agathias, en parlant de la mort de Theobalde Roi de la France Austrasienne, qui n'avoit point laissé d'enfans mâles. Cet Auteur dit que la Loi *du Païs après la*
L. 2. *mort de Theodebalde, appelloit à la Couronne Childebert & Clotaire* ses deux grands oncles, *comme ses plus proches parens.* C'étoit donc la Loi

* Guntramno regnum Clodomeris ac tenere sedem Aurelianensem, Chilperico verò regnum Clotarii patris ejus, cathedramque Suessionum habere, Sigeberto quoque regnum Theodorici sedemque habere Metensem.

& la proximité du Sang, & non pas l'élection qui regloit alors la succeſſion de l'Empire des François.

Mais il y a ſur cela un préjugé qui me paroît fonder une démonſtration dans une matiere telle qu'eſt celle dont il s'agit; c'eſt que pendant plus de trois cens ans la Couronne s'eſt conſervée dans la même Famille, tant au-delà qu'en-deçà du Rhin. Car depuis Pharamond qui commença à regner vers l'an 420. juſqu'à l'an 751. ou 752. que Childeric III. fut déposé, & que Pepin Chef de la ſeconde Race prit le titre de Roi, il y a 331. ans. Que ſi ſuivant l'idée de du Haillan le Roïaume avoit été purement électif, & que toutes les autres Familles illuſtres parmi les François euſſent eu droit d'y prétendre, il eſt manifeſte qu'elles n'euſſent pas laiſſé celle-ci ſi long-tems en poſſeſſion de cet avantage, & de cet honneur, outre la proſcription qui étoit à craindre, les interêts particuliers de toutes ces Familles y étoient trop contraires.

C'eſt par cette raiſon qu'en Pologne qui eſt un Roïaume électif, nous avons vû de nos tems les Familles monter ſur le Trône les unes après les autres; c'eſt ce qu'on a vû dans d'autres Etats d'Europe tandis qu'ils ont été électifs. Au contraire dans l'Empire François ſous la premiere Race, non ſeulement on ne voit point de differentes Familles ſur le Trône; mais ce qui eſt encore très-remarquable, on ne les voit point faire de tentative pour y monter. On trouve ſous Thierri I. Roi d'Auſtraſie fils de Clovis, un Avanturier nommé Monderic qui prend la qualité de Roi; mais ce n'eſt qu'en ſe diſant de la Famille Roïale. Un Greg. Turon. l. 3. c. 4.
Gondebaud du tems des petits-fils de Clovis vient de Conſtantinople & ſe fait proclamer Roi à Brive-la-Gaillarde; mais c'eſt en ſe diſant fils de Clotaire I. Cet exemple montre que la ſeule naiſſance donnoit droit à la ſucceſſion du Roi mort. Car ſi l'élection étoit neceſſaire pour avoir droit à la Couronne, Gondebaud, quand même il auroit été certainement fils de Clotaire, n'y auroit pas eu même un droit apparent, puiſqu'après la mort de Clotaire, on n'avoit eu nul égard à lui dans l'élection des Succeſſeurs de ce Prince. L. 7. c. 10.

Un ſeul Grimoald Maire du Palais d'Auſtraſie, oſe faire prendre le titre de Roi d'Auſtraſie à ſon fils: auſſi-tôt il ſe fait un ſoulevement general contre tous les deux. On ſe ſaiſit du pere & on l'envoïe en priſon à Paris où il mourut, le fils eſt chaſſé ou tué, & on remet ce Roïaume dans la Famille Roïale.

6. Preuve. Si le Roïaume de France avoit été électif, qui auroit empêché les Maires du Palais de ſe faire élire? Ils eurent ſous pluſieurs Rois la puiſſance toute entiere entre les mains, Maîtres des Armées, des Finances, des Charges, ils diſpoſoient abſolument de tout, il ne leur manquoit que le nom de Roi & la Couronne. Que ne ſe faiſoient-ils élire à la mort de quelqu'un de ces Rois, au lieu d'élever à leur place, comme ils faiſoient, les freres ou les enfans de ces Princes encore tout jeunes & incapables de gouverner.

Cette raiſon de leur incapacité à cauſe de leur âge, ne devoit-elle

pas suffire pour les exclure d'un Trône électif, vû principalement que la France avoit sur ses frontieres tant de Peuples, ou ennemis, ou tributaires très-difficiles à contenir dans la soûmission.

On voit par la suite de l'Histoire les descendans de Pepin I. du nom, jusqu'à Pepin III. qui fut enfin Roi, prendre des mesures pour monter sur le Trône, & cela pendant l'espace de plus de cent ans. Pourquoi tant de précautions, tant d'artifices, tant de modestie affectée? Rien ne leur étoit plus aisé, vû le grand nombre d'amis & de serviteurs qu'ils avoient, que de se faire élire Rois, si le Roïaume avoit été électif.

Pepin pere de Charles-Martel s'empara du Roïaume d'Austrasie, & s'en fit Duc sans dependance du Roi de France: mais il n'osa jamais prendre le titre de Roi. Charles-Martel son fils étant devenu maître absolu de ce Duché, garda non seulement la même conduite; mais même il fut obligé, pour s'accommoder à l'inclination des François Austrasiens, d'y rétablir un Roi de la Race Mérovingienne, qui s'appelloit Clotaire, & cela après trente-sept ans d'interregne dans cette partie de l'Empire François. Peut-on rien alleguer de plus convainquant, pour prouver que ces Princes avoient par leur naissance un droit incontestable à la Couronne?

Le même Charles-Martel après la mort de ce Clotaire, reconnut Thierri de Chelles, non seulement pour Roi de Neustrie & de Bourgogne, mais encore pour Roi d'Austrasie. Thierri étant mort, il ne jugea pas à propos de donner à la France, même un phantôme de Roi, comme il avoit fait jusqu'alors: mais aussi il se garda bien de prendre lui-même le titre de Roi, & de dater les Actes publics des années de son gouvernement, comme faisoient les Rois de France. On a des Chartes de ce tems-là, & une entre autres de Charles-Martel même, datée en ces termes: *La cinquiéme année d'après la mort du Roi Thierri*; & c'est par ces sortes de Chartes que l'on prouve cet interregne général dans tout l'Empire François, que le Pere Sirmond & le Pere Petau ont découvert les premiers dans notre Histoire.

Pepin, fils de Charles-Martel, fit mettre sur le Trône Childeric III. C'est celui qu'il détrôna lui-même quelque tems après, en s'emparant de la Couronne. Que ne se faisoit-il élire d'abord, si le Roïaume étoit électif?

7. Preuve. L. 2. c. 9. Mais non, les François depuis long-tems s'étoient volontairement soûmis à la Famille regnante. Gregoire de Tours nous le fait assés clairement „ entendre, quoique sur une simple tradition, en ces termes " Plusieurs „ disent que les François, après s'être établis sur les confins de la Turin„ ge, avoient créé pour les gouverner, des Rois chevelus de la pre„ miere & de la plus noble Famille qui fût parmi eux, de laquelle étoit Clovis. „ Et cela est si vrai que tous les petits Rois François qui passerent le Rhin avec lui, étoient tous ses parens, & qu'on n'en nomme aucun qui ne le fût. Ranacaire Roi de Cambrai, Reinomer Roi du Mai-

ne, Sigebert Roi de Cologne, & Cararic, tous étoient de la Famille de Clovis, n'étant permis à personne qu'à ceux de cette Famille, depuis que la Nation s'y étoit soûmise, de prendre le nom de Roi. Ce que Gregoire de Tours ne rapporte que comme une tradition reçûe parmi les François, Saint Gregoire le Grand le dit affirmativement. C'est la naissance, dit-il, qui fait les Rois chés les François aussi bien que chés les Perses. *In Persarum Francorumque terra Reges ex genere prodeunt.* Ce saint Pape vivoit du tems des petits-fils de Clovis. Homil. 10. in Evang.

Enfin ce que du Haillan avance, pour rendre son systême vrai-semblable, ne se peut pas soûtenir, sçavoir que cette succession continue venoit de l'affection des Peuples qui reconnoissoient dans la personne des enfans les bienfaits qu'ils avoient reçûs de leur pere. Car, par exemple, Clotaire II. qui fut reconnu pour Roi à l'âge de quatre ou cinq mois par les François du Roïaume de Neustrie, étoit fils de Chilperic I. & de Fredegonde tous deux infiniment haïs de leurs Sujets: de sorte que par la raison contraire à celle que du Haillan apporte, il devoit être entierement exclu de la succession du Roïaume qui lui fut neanmoins déferé. Toutes ces reflexions me paroissent être des preuves invincibles de mon sentiment, & rendre l'autre insoûtenable.

Le défaut du raisonnement de l'Historien que je refute, consiste principalement en ce qu'il prouve le droit que les Peuples avoient, selon lui, à l'élection de leurs Rois, par de certains faits très-peu propres à le prouver.

Le premier est la déposition chimerique de Childeric pere de Clovis, & l'élection du Comte Gilles General de l'Armée Romaine en sa place: le second est l'offre que les François du Roïaume de Soissons vinrent faire à Sigebert Roi d'Austrasie de se soûmettre à lui dans le tems qu'il tenoit son frere Chilperic I. assiegé dans Tournai, sans aucune apparence qu'il pût lui échaper. Il ajoûte la déposition de Childeric III. & l'élevation de Pepin Chef de la seconde Race, & puis l'élection de Hugues Capet Chef de la troisiéme, à la place de Charles Duc de la Basse-Lorraine. Tous ces faits & d'autres pareils, où dans la plûpart la violence est manifeste, ne prouvent en aucune maniere par eux mêmes le droit des Peuples pour la déposition ou l'élection de leurs Rois. Combien de fois les Peuples soulevés par les Grands, ou par les ennemis d'un Etat, ont-ils exercé ces violences contre les Rois les plus legitimes & les plus incontestablement hereditaires?

Ne seroit-ce pas très-mal raisonner que de conclure des deux fameux exemples d'Angleterre que nous avons vûs dans notre siecle, & de plusieurs autres qui sont marqués dans l'Histoire de cette Isle, que le Roïaume d'Angleterre n'est pas un Etat hereditaire, mais électif? Ceux que cet Historien rapporte pour prouver que la France sous la premiere Race, étoit un Roïaume électif, ne sont-ils pas très-semblables à ceux-ci?

Je sçai bien que quelquefois nos anciens Historiens se servent à cette occasion du mot d'élection: par exemple le Continuateur de Fredegai-

re en parlant de Clovis III. fils de Thierri, dit que les François l'élûrent pour Roi, tout enfant qu'il étoit, *Chlodoveum filium ejus parvulum elegerunt in regnum.* Mais cette maniere de parler ne signifie pas une élection telle qu'elle se fait dans un Roïaume électif par des suffrages dans les formes. Ce terme signifie tout au plus le consentement unanime des Seigneurs dans ces Assemblées publiques, où selon la coûtume de la Nation, les Rois étoient proclamés; mais un consentement qui ne se refusoit jamais, & ne pouvoit se refuser, étant fondé sur la Loi, comme le dit Agathias, & sur le droit de la naissance, comme parle Saint Gregoire; c'étoit comme un renouvellement du choix que la Nation avoit fait autrefois de la Maison Roïale, pour en être gouvernée; & ce renouvellement se faisoit par un nouveau serment de fidelité.

Loc. cit.

Je confirme ce que je viens de dire à cet égard par un ancien Cérémonial des Sacres de nos Rois, composé, ainsi que le prétend Du Tillet, par le commandement de Louis le Jeune, pere de Philippe Auguste, & qu'on a continué d'observer jusqu'à ces derniers tems. Dans une des Oraisons que recite l'Archevêque qui sacre le Roi, il y a ces paroles, * *Multiplie les dons de tes benedictions sur cettui ton serviteur, lequel par humble devotion nous élisons par ensemble au Roïaume:* & neanmoins l'Archevêque dans la suite de la Ceremonie adressant la parole au Roi, ajoûte: *Sois stable, & retiens long-tems l'Etat lequel as tenu jusqu'à present par la suggestion de ton pere,* DE DROIT HEREDITAIRE *délegué par l'autorité de Dieu tout-puissant, &c.* Ce qui montre que ce terme d'*Election* ne signifie en ces occasions, qu'une simple acceptation des Peuples, & rien d'opposé aux droits & à l'idée que nous avons d'une Couronne hereditaire. Il paroît donc constant que le Roïaume de France ne fut point électif dans ces premiers tems; mais qu'il fut parfaitement hereditaire, & qu'il ne l'est aujourd'hui que conformément à la premiere institution.

* C'est la traduction de Du Tillet.

Je n'en dis pas de même de la seconde Race, où presque tout ce que l'on voit, donne l'idée d'une Roïaume électif. Il est certain premierement que Pepin Chef de cette lignée fut fait Roi par élection, & que par cette élection même, le droit des fils des Rois à la Couronne de leur pere fut aboli, c'est-à-dire, que la Couronne cessa d'être hereditaire; & il est question de voir si elle le redevint depuis.

Secondement, un Roïaume ne devient hereditaire qu'en deux manieres. La premiere, lorsqu'un Peuple par un engagement solemnel se soûmet, non seulement à un Roi, mais à la Famille de ce Roi, pour en être gouverné. C'est ainsi que, selon Gregoire de Tours, *les François après s'être établis sur les confins de la Turinge, avoient créé, pour les gouverner, des Rois Chévelus de la premiere & de la plus noble Famille qui fût parmi eux, de laquelle étoit Clovis.* C'est ainsi que de notre tems en 1660. les Etats du Roïaume de Dannemarc assurerent cette Couronne à la posterité de Frideric III. Or on ne voit point un pareil

reil engagement des François à l'égard de la seconde Race. Pepin fut élû Roi ; mais sans qu'il paroisse aucune obligation de la part des François de conserver la Couronne dans sa Maison : & pour peu qu'on réflechisse sur ce qui se passa dans la suite, on trouvera le contraire.

Le Pape Etienne étant venu en France, pour demander du secours contre les Lombards, Pepin qui avoit déja été sacré par saint Boniface Evêque de Maïence, le fut de nouveau par ce Pape qui donna ensuite l'Onction Roïale à Charles & à Carloman enfans de Pepin. Après la cérémonie Etienne harangua l'Assemblée ; & en donnant la benediction aux Seigneurs François, les exhorta, & les conjura au nom de saint Pierre, dont Dieu lui avoit confié l'autorité, de maintenir la Couronne dans la Famille de Pepin sous peine d'interdit & d'excommunication, d'autant que Pepin & ses enfans avoient été elevés sur le Trône par la divine misericorde, & par l'intercession des saints Apôtres : que leur élection avoit été confirmée, & qu'ils avoient été sacrés par le Vicaire de JESUS-CHRIST. Il n'est fait-là nulle mention d'aucune promesse ou serment fait par les Seigneurs François d'attacher la Couronne à la Famille de Pepin ; & s'il y en avoit eu, le Pape n'auroit pas manqué de le leur remettre devant les yeux. Il n'emploie que la voie d'exhortation & les menaces des peines spirituelles appuïées sur l'assurance qu'il leur donnoit que telle étoit la volonté de Dieu, & des Apôtres saint Pierre & saint Paul. Voïez [illegible] Greg. de Tours [illegible] Ruinart.

Secondement, après la mort de Pepin, dit Eginart, la succession du Roïaume écheoit à Charles & à Carloman par la volonté de Dieu, *Divino nutu*, qui avoit été déclarée par le Pape. Les François dans une Assemblée generale, les choisirent tous deux pour leurs Rois à ces conditions; que le Roïaume seroit partagé en deux parties égales ; que Charles auroit la partie que Pepin son pere avoit gouvernée avant que d'être Roi, & que Carloman auroit celle que son oncle Carloman avoit administrée avant sa retraite du monde. Les conditions furent acceptées de part & d'autre, ajoûte Eginart. In vita Caroli Magni.

La succession à la Couronne vient à ces deux Princes par l'ordre de Dieu, au lieu que saint Gregoire parlant des Rois de la premiere Race dit, qu'elle leur venoit de naissance. *Reges ex genere prodeunt*. Ce sont, selon Gregoire de Tours, les quatre fils de Clovis qui partagent entre eux le Roïaume ; ici ce sont les Seigneurs François qui reglent les partages. Sous la premiere race, les quatre fils de Clotaire conviennent des differends lots entre eux, & tirent au sort ; ici tel & tel lot sont déterminés pour chacun, & on ne les reconnoît pour Rois, qu'à condition que chacun se contentera de ce qui lui est assigné.

Troisiémement, Pepin, Charlemagne, Louis *le Débonnaire* s'associent leurs enfans, ou leur partagent leur Roïaume de leur vivant avec le consentement des Assemblées ou Dietes de l'Etat, & ils veulent que ces partages soient approuvés par les Papes, pour qui ils avoient inspiré beaucoup de veneration à leurs Sujets. C'étoient autant de précautions qu'ils prenoient pour assûrer la Couronne à leurs Familles, & qu'ils n'auroient pas prises, si elle fût venue de plein droit à leurs enfans.

Quatriémement, Carloman frere de Charlemagne étant mort, ce Prin-

ce eſt auſſi-tôt élû pour Roi par les Sujets de Carloman qui avoit des enfans, leſquels ſe retirerent en Italie à la Cour du Roi des Lombards.

Cinquiémement, dans la Charte du partage que Charlemagne fit de ſon Etat à ſes trois fils, où il tâcha de prévenir tous les inconveniens qui pourroient troubler la paix entre eux, & où en cas qu'un des trois mourût, il marque comment les deux autres partageront enſemble l'Etat de leur frere mort, il ajoûte ces mots remarquables *que ſi un des trois a un fils qui ſoit tel*, QUE LE PEUPLE VEUILLE BIEN L'ELIRE POUR SUCCEDER A L'ETAT DE SON PERE, *Nous voulons que ſes deux oncles donnent leur conſentement à l'Election, & qu'ils le laiſſent regner dans la partie de l'Etat que ſon pere avoit eue en partage.*

Sixiémement, après la mort & un regne fort court de Louis *le Bégue* petit-fils de Louis *le Débonnaire*, le Duc Boſon frere de l'Imperatrice Richilde femme de Charles le Chauve ſe fit élire dans un Concile, Roi d'Arles & de Provence; & ce Roïaume étoit d'une grande étenduë. Cet exemple peu de tems après fut imité par Rodolphe Duc de la Bourgogne Transjurane, & il y prit le nom de Roi. Il paroît par tous ces faits que l'Empire François ſous la ſeconde Race, n'étoit plus regardé comme hereditaire.

La ſeconde maniere par laquelle un Roïaume devient hereditaire, eſt une fort longue poſſeſſion, & une longue ſuite de Princes du même Sang, élevés les uns après les autres ſur le Trône, & qui marque un conſentement unanime des Peuples pour perpétuer la Couronne dans une même branche. Or cela ne ſe trouve point dans la Race Carlovingienne. Car après cinq generations, c'eſt-à-dire, après Carloman fils de Louis *le Bégue*, la Couronne fut tranſportée par Election à Charles *le Gros* Empereur, qui étoit de la branche Germanique de Charlemagne, & auſſi-tôt après à Eudes, & puis à Robert, & enſuite à Rodolphe, qui n'étoient point de la Race maſculine de Pepin.

Charles *le Simple* reconnut lui-même Eudes pour Roi d'une partie de la France par un accommodement qui ſe fit entre eux: mais ce ne fut pas ſeulement en cette occaſion, où l'on pourroit dire qu'il fut forcé de le faire. Il reconnut Eudes pour tel après la mort de ce Prince. Il lui donne le titre de Roi dans une Charte, *Odo Rex*, & ordonne qu'un anniverſaire fondé par *ledit Roi*, ſe faſſe dans l'Egliſe de S. Corneille de Compiegne.

Mabillon in Diplom. l. 6. p. 561.

A la verité après la mort de ces trois Rois Eudes, Robert, & Rodolphe, on en revint à Louis d'*Outremer* fils de Charles *le Simple*; & à Louis d'*Outremer*, ſuccederent Lothaire ſon fils, & Louis V. ſon petit-fils: mais deux generations ne ſuffiſent point pour ce titre de longue poſſeſſion dont je parle. Il y en a bien plus aujourd'hui dans la Maiſon d'Autriche pour l'Empire, & cependant l'Empire n'y eſt pas encore regardé comme hereditaire.

On peut reſoudre par ces réflexions une queſtion, ſçavoir ſi l'élection de Pepin, la dépoſition de Childeric, & l'excluſion du fils de ce Prince furent legitimes. Il n'auroit pas été ſûr d'agiter cette queſtion ſous les Regnes des Rois de la ſeconde Race: mais on y peut répondre maintenant ſans conſequence, nos Rois n'aïant aujourd'hui nul interêt à ſoûtenir la validité de cette élection. Au contraire cette validité ſuppoſeroit une

maxime également fausse, pernicieuse pour les Souverains, sçavoir que les Peuples auroient droit de se soustraire à l'obéïssance de leur Prince legitime & hereditaire, pour s'en choisir un autre. Supposé donc que le Roïaume de France fût hereditaire, comme j'ai montré clairement qu'il l'étoit dans la premiere Race, on ne doit point hesiter à dire que Pepin n'y avoit nul droit, & qu'il l'avoit injustement envahi sur celui que la naissance en avoit fait le juste & veritable possesseur.

On pourroit faire une pareille question au sujet de Hugues Capet, par rapport aux descendans de Chalemagne : mais il n'est pas difficile d'y satisfaire. Je dis donc premierement, que quand il seroit vrai que Hugues Capet auroit usurpé le Roïaume sur le legitime successeur du dernier Roi de la Race Carlovingienne, huit siecles de possession forment une prescription contre laquelle il n'y a pas à reclamer ; & le consentement unanime des Peuples rectifieroit parfaitement ce que cette possession avoit eu d'abord de vicieux, d'autant plus qu'il n'y a plus au monde aucun descendant de Pepin Chef de la seconde Race. Il ne se trouve dans l'Europe, ni même dans tout le monde aucun Souverain qui puisse produire un si bon titre.

Je dis en second lieu qu'il y a beaucoup de difference à cet égard entre Pepin & Hugues Capet. Car Pepin s'étoit emparé d'un Trône qui étoit hereditaire, au moins depuis sa fondation dans les Gaules, & Hugues Capet s'y étoit fait élever par l'élection des Seigneurs, depuis que ce même Trône étoit devenu électif, & n'étoit plus regardé comme hereditaire, bien que quelques Seigneurs, sur-tout en Aquitaine, soûtinssent le contraire. Supposé ce préjugé, Hugues Capet pouvoit y prétendre avec d'autant plus de fondement que Robert son aïeul, & Eudes son grand oncle avoient été sur le Trône.

Voïez l'Histoire, p. 5. Vol. II.

Lors donc que Hugues Capet se fit élire Roi, l'élection avoit été introduite en France, & il y avoit plus de droit qu'aucun autre, étant petit neveu & petit-fils de Roi. De-là il s'ensuit qu'il seroit injuste de traiter Hugues Capet d'usurpateur, comme quelques-uns ont fait, faute de reflechir sur les choses remarquables que je viens d'exposer. Il y eut une très-grande difference entre les conjonctures où il monta sur le Trône, & celles où Pepin s'en empara.

Il est très-vrai-semblable que Hugues Capet aïant confirmé les Ducs, les Comtes, & d'autres Seigneurs dans leurs usurpations, non seulement pour eux, mais encore pour leur posterité, obtint aussi d'eux le rétablissement du droit successif à la Couronne dans sa Maison : mais comme il se défioit toûjours de leurs caprices, il s'associa son fils Robert. Ce Prince en fit dans la suite autant pour son fils Henri, & l'usage de l'association dura jusqu'à Philippe Auguste, lequel jugeant le droit successif suffisamment rétabli par la succession de plusieurs Rois ses Prédecesseurs, qui succederent de pere en fils à Hugues Capet, & dont les regnes pour la plûpart, furent fort longs, ne se mit pas en peine de s'associer Louis VIII. son fils. L'experience a montré qu'il en avoit bien jugé : car ce droit depuis près de huit cens ans, a été observé en France avec encore plus d'exactitude qu'il ne l'avoit été sous la premiere Race où il fut institué.

CARTE OU L'ON MARQUE LA DIVISION DE LA

ET LES NOMS DE TOUS LES ROIS DE

J'AI déja remarqué dans ma Préface generale, que les Ecrivains de notre Histoire miere Race; & j'ai montré que c'est sans raison qu'ils en usent ainsi. Je les mets tous je mettrai, 1°. La Liste des Rois de France, telle qu'elle a été dressée par nos Historie nombre des Rois de chaque nom qui ont regné dans les divers Roïaumes. J'ajoûterai u

DIVISION DE LA MONARCHIE F

LA Monarchie Françoise, après la mort de Clovis I. fut partagée en quatre Roïau me de Metz ou d'Austrasie. Quelque tems après, le Roïaume d'Orleans fut appe de Soissons fut démembré & confondu dans les autres Roïaumes; celui d'Austrasie cor par Pepin d'Herstel ou d'Heristal pere de Charles-Martel & devint Duché.

Liste des Rois de la premiere Race, telle qu'elle a été dressée par tous nos Historiens.

PHARAMOND.
CLODION.
MEROVEE.
CHILDERIC.
CLOVIS.
CHILDEBERT.
CLOTAIRE.
CHARIBERT.
CHILPERIC.
CLOTAIRE II.
DAGOBERT.
CLOVIS II.
CLOTAIRE III.
CHILDERIC II.
THIERRI.
CLOVIS III
CHILDEBERT II.
DAGOBERT II.
CHILPERIC II.
THIERRI I.
INTERREGNE.
CHILDERIC III.

De cette Liste où l'on a prétendu mettre les Rois qui ont possedé Paris, il faudroit retrancher Chilperic I. qui ne le possedda jamais entier, mais seulement en partie, autrement il y faudroit aussi mettre Gontran & Sigebert ses freres; qui possederent aussi en même-tems que Chilperic, chacun une partie de Paris par la succession de Charibert leur frere.

Rois d'Orleans ou de Bourgogne.

CLODOMIR.
CLOTAIRE I. en même-tems Roi de toute la Monarchie.
GONTRAN.
CHILDEBERT, en même-tems Roi de Bourgogne.
THIERRI.
SIGEBERT.
CLOTAIRE II en même-tems Roi de toute la Monarchie.
DAGOBERT Roi de toute la Monarchie.
CLOVIS II.
CLOTAIRE III.
CHILDERIC Roi de toute la Monarchie.
THIERRI Roi de toute la Monarchie.
CLOVIS III.
CHILDEBERT.
DAGOBERT.
CHILPERIC.
THIERRI DE CHELLES.
CHILDERIC dernier Roi de la premiere Race.

Rois d'Austrasie.

CLOVIS I. Roi de toute la Monarchie.
THIERRI.
THEODEBERT.
THEODEBALDE.
CLOTAIRE I. Roi de toute la Monarchie
SIGEBERT.
CHILDEBERT en même-tems Roi de Bourgogne.
THEODEBERT.
CLOTAIRE II. Roi de toute la Monarchie.
DAGOBERT Roi de toute la Monarchie.
SIGEBERT.
DAGOBERT Roi d'une partie d'Austrasie.
CHILDERIC Roi de toute la Monarchie.
THIERRI Roi de toute la Monarchie.

Ducs d'Austrasie.

PEPIN D'HERISTAL.
THEODALD petit fils de Pepin.
CHARLES MARTEL fils de Pepin.
CARLOMAN fils de Charles-Martel.
Un Prince du Sang Roïal nommé Clotaire, entre ces deux derniers, porta pendant quelque tems le titre de Roi d'Austrasie.

RO

CHARIBE
CHARIBE
taine. O

Il y en
CHILDEB
me par
CHILDEB
Roi d'A
CHILDEI
commu
strasie

Il y en
Clo
CHILDER
CHILDER
re de C
CHILDER
miere I

Il y a e
CHILPER
CHILPER
Chi

CLODOM
d'Orlea

Il y en
CLOTAIR
tou
CLOTAIR
d'abord
CLOTAIR
Roi
CLOTAIR
Il fu

NARCHIE FRANCOISE EN DIVERS ROYAUMES,

,

PREMIERE RACE QUI Y ONT REGNE'.

t qu'un certain nombre de Rois dans les Listes qu'ils font des Rois de France de la pre-
Carte, où après avoir marqué les divers Roïaumes qui composoient cette Monarchie,
Liste des Rois d'Orleans & de Bourgogne. 3°. La Liste des Rois d'Austrasie. 4°. Le
Généalogique de tous les Rois de la premiere Race.

COISE EN DIVERS ROYAUMES.

,

oir, le Roïaume de Paris, le Roïaume de Soissons, le Roïaume d'Orleans, le Roïau-
aume de Bourgogne; le Roïaume de Paris fut appellé le Roïaume de Neustrie; celui
ours son nom sous la premiere Race: mais sur la fin il fut démembré de la Monarchie

ESME NOM EN DIVERS ROYAUMES DE LA MONARCHIE FRANCOISE.

du nom de Charibert.

aire I. Il fut Roi de Paris.
gobert I. il fut Roi d'une partie de l'Aqui-
communément Aribert.

du nom de Childebert.

nom.
vis I. fut Roi de Paris, & étendit son Roïau-
lomir son frere.
ebert Roi d'Austrasie & de Brunehaut: il fut
Bourgogne.
munément Childebert II. fils de Thierri dit
i I. Il y eut un usurpateur du Roiaume d'Au-
mais qui fut aussi-tôt déthrôné.

is du nom de Childeric.

nom, en comptant Childeric pere du grand

is I. Il fut Roi de la France au-de-là du Rhin.
nément Childeric II. fils de Clovis II. & fre-
ut Roi de Bourgogne & de Neustrie.
mément Childeric III. dernier Roi de la pre-
i de Bourgogne & de Neustrie.

is du nom de Chilperic.

ce nom.
Clovis. Il fut Roi de Soissons.
ravant Daniel. On croit qu'il étoit fils de

is I. a été l'unique de ce nom. Il fut Roi

is du nom de Clotaire.

ce nom.
s I. il fut d'abord Roi de Soissons, & puis de
e.
ric, & arriere-petit-fils de Clovis I. Il fut
ns, & puis de toute la Monarchie Françoise.
nément Clotaire III fils de Clovis II. Il fut
de Bourgogne.
Famille Roïale, mais dont on ignore le pere.
ustrasie par Charles-Martel.

Rois du nom de Clovis.

Il y en a eu trois de ce nom.

CLOVIS premier Fondateur de la Monarchie dans les Gaules.

CLOVIS, dit communément Clovis II. fils de Dagobert I. Il fut Roi de Bourgogne & de Neustrie.

CLOVIS, dit communément Clovis III. petit-fils du précedent. Il fut Roi de Neustrie & de Bourgogne.

Rois du nom de Dagobert.

Il y a eu trois Rois de ce nom.

DAGOBERT fils de Clotaire III. Il fut Roi de toute la Monarchie.

DAGOBERT II. Il fut Roi de Neustrie & de Bourgogne.

DAGOBERT fils de Sigebert Roi d'Austrasie. I. fut Roi d'une partie de l'Austrasie.

GONTRAN fils de Clotaire I. & petit fils de Clovis I. a été l'unique de ce nom. Il fut Roi de Bourgogne.

Rois du nom de Sigebert.

Il y en a eu trois de ce nom.

SIGEBERT Roi d'Austrasie, fut fils de Clotaire I.

SIGEBERT Roi d'Austrasie, qui fut arriere-petit fils du précedent, si toutefois il fut reconnu Roi.

SIGEBERT aussi Roi d'Austrasie, fut fils de Dagobert I.

THEODEBALDE, unique de ce nom, fut Roi d'Austrasie: il étoit arriere petit-fils de Clovis I.

Rois du nom de Theodebert.

Il y en a eu deux de ce nom.

THEODEBERT petit-fils de Clovis I. Il fut Roi d'Austrasie.

THEODEBERT fils de Childebert Roi d'Austrasie. Il fut Roi d'Austrasie.

Rois du nom de Thierri.

Il y en a eu quatre de ce nom.

THIERRI Roi d'Austrasie, fils de Clovis.

THIERRI Roi de Bourgogne, & puis d'Austrasie, fils de Childebert Roi d'Austrasie, & petit-fils de Sigebert I. Roi d'Austrasie, & de Brunehaut.

THIERRI, dit communément Thierri I. Roi de toute la Monarchie Françoise, fils de Clovis II. & frere de Clotaire III.

THIERRI surnommé DE CHELLES, dit communément Thierri I. fut Roi de toute la Monarchie. Plusieurs le croient fils de Dagobert II.

CARTE

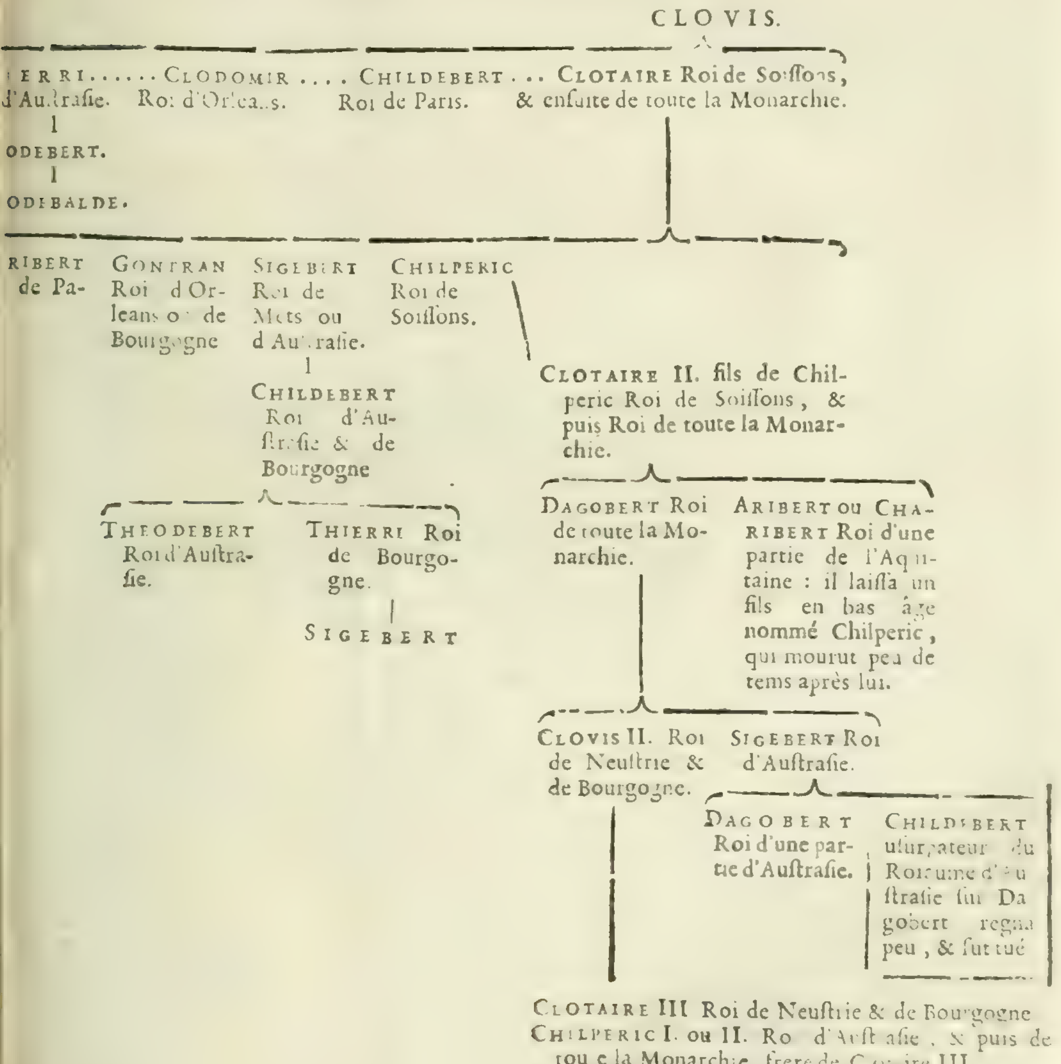
ARTE GENEALOGIQUE DES ROIS DES FRANCOIS

Dans la France sur le bord du Rhin au de-là de ce Fleuve.

PHARAMOND. CLODION. MEROVE'E. CHILDERIC, pere de Clovis.

CARTE GENEALOGIQUE DES ROIS DE FRANCE DE LA PREMIERE RACE.

Depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules.



CLOTAIRE III Roi de Neustrie & de Bourgogne.
CHILPERIC I. ou II. Roi d'Austrasie, & puis de toute la Monarchie, frere de Clotaire III.
THIERRI frere de Clotaire & de Childeric, Roi de toute la Monarchie
CLOVIS III. Roi de Neustrie & de Bourgogne.
CHILDEBERT II frere de Clovis
DAGOBERT II. fils de Childebert.
CHILPERIC II fils de Childeric.
THIERRI dit THIERRI DE CHELLES, Roi de toute la Monarchie.
Interregne dans la Monarchie Françoise
CHILDERIC II. ou III. Roi de Neustrie & de Bourgogne, dernier Roi de la premiere Race.

PEPIN

P E P I N

PREMIER ROI DE LA SECONDE RACE
ſe trouve dans ce premier Volume.



SOMMAIRE



ESTAT
DES GAULES
Contenant les trois Monar-
chies qui les partageoient
quand Clovis en fit la
Conqueste.
Echelle
GRANDE
BRETAGNE
SAXONS
GERMANIE
ALLEMANS
BAVAROIS
THURINGIENS
PETITE BRETAGNE
MAINE
ANJOU
BEAUCE
CHAMPAGNE
BERRY
POICTOU
LIMOSIN
PERIGORD
AUVERGNE
LANGUEDOC
PROVENCE
ROYAUME DE
Monts Pirennées
Rome



CARTE DES GAULES
où l'on voit les Dominations ausquelles elles étoient soumises, lorsque CLOVIS vint y jetter les Fondemens de la Monarchie Françoise.
Par HENRI LIÉBAUX Géographe
1728.
Lieues de 25 au degré
HIBERNIE
GRANDE BRETAGNE
Londres
OCÉAN
PETITE BRETAGNE OU ARMORIQUE
EMPIRE ROMAIN
BELGIQUE
FRANCE GERMANIQUE
GERMANIE
SAXONS
VANDALES
THURINGIENS
ALEMANS
SUEVES
BAVAROIS
RIPUAIRES et ARBORIQUES
ROYAUME DES VISIGOTS
AQUITAINE
ROYAUME DE BOURGOGNE
ROYAUME DES OSTROGOTS
ITALIE
Toscane
CORSE
MER MEDITERRANÉE
ESPAGNE
Pyrennées
Paris
Rouen
Soissons
Reims
Orleans
Tours
Poitou
Bourdeaux
Toulouse
Narbone
Lion
Vienne
Savoie
Provence
Marseille
Dauphiné
Septimanie ou Languedoc
Cologne
Tolbiac
Strasbourg
Treves
Langres
Dijon
Besançon
Genève
Turin
Parme
Ravenne




Tom. I p. 1
CARTE
DE LA
FRANCE
où les Limites du Royaume
sont marquées suivant les Traités
d'Utrecht de Rastat et de Bade
Conclus en 1713. et 1714.
Par HENRI LIÉBAUX Géographe.
1728.
Lieues communes de 25 au degré
Lieues moyenes de 20 au degré
ANGLETERRE
LA MANCHE OU LE CANAL
Pas de Calais
OCÉAN
Golfe de Lyon
MER MEDITERRANÉE
Golfe de Genes
ESPAGNE
ALLEMAGNE
ITALIE
SAVOIE
PICARDIE
NORMANDIE
BRETAGNE
MAINE
ORLEANOIS
CHAMPAGNE
LORRAINE
POITOU
BERRY
BOURGOGNE
MARCHE
LIMOSIN
AUVERGNE
GUYENNE
GASCOGNE
LANGUEDOC
PROVENCE
DAUPHINE
FRANCHE COMTE
SUISSE
GRISONS
PAYS BAS FRANÇOIS
ISLE DE CORSE
Isles Sorlingues
I. de Grenesey
I. de Jersey
I. d'Ouessant
Bellisle
I. de Rhé
I. d'Oleron
Isles d'Hieres
Cap Corse

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
CLOVIS.

Commencement de la Monarchie Françoise. Origine des François dans les Gaules. Leurs premiers Rois. Etat des Gaules du tems de Clovis. Clovis passe le Rhin. Bataille de Soissons. Défaite des Romains. Conquêtes de Clovis jusques à la Seine. Il publie la Loi Salique. Ce que c'est que cette Loi. Invasion de Basin Roi de Turinge sur les Terres des François. Clovis se rend maître de la Turinge. Il épouse Clotilde niece du Roi de Bourgogne. Cette Princesse travaille à la conversion de son mari. Bataille de Tolbiac. Clovis remporte une grande victoire sur les Allemans. Il entre dans leur païs & se les rend Tributaires. Il se fait instruire sur la Religion. Il est baptisé. La Famille Roïale & plusieurs Seigneurs sont aussi baptisés. Clovis travaille à la conversion de ses sujets. Theodoric Roi des Ostrogots entretient la paix entre Clovis & Alaric. Avantures de Theodoric. Il offre sa mediation à Clovis & à Alaric. Il suspend la guerre entre ces deux Princes. Clovis étend beaucoup ses Etats. Il déclare la guerre à Gondebaud Roi des Bourguignons. Il le défait. Il l'assiege dans Avignon. Il le rend son Tributaire. Revolution dans le Roïaume de Bourgogne. Gondebaud refuse le tribut à Clovis. Traité de Theodoric avec Clovis contre Gondebaud. Nouvelle victoire de Clovis remportée sur Gondebaud. Il fait la guerre à Alaric. Bataille de Vouillé où Alaric est tué par Clovis. Déroute de l'Armée d'Alaric. Conquêtes de Thierri fils de Clovis. Clovis se rend maître de plusieurs Provinces. Il reçoit la dignité de Patrice & de Consul de la part de l'Empereur Anastase.

Il se ligue avec lui contre Theodoric. Il fait de Paris la Capitale de son Roïaume. L'Armée Françoise entre dans la Provence. Siege d'Arles. Défaite des François devant cette Ville. Clovis fait la paix avec Theodoric. Il entre en Bretagne, dont il s'empare d'une partie. Il ôte le titre de Roi au Prince des Bretons. Il se défait de plusieurs petits Rois & se rend maître de leurs Etats. Il fait bâtir des Eglises & fonde des Monasteres. Il assemble un Concile à Orleans. Lettre des Evêques du Concile au Roi. Sa mort. Son portrait.





Bataille de Soissons.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

CLOVIS.



EMPIRE Romain étoit de tous côtés en proïe aux Barbares qui démembroient à l'envi ce vaste corps ; & déja les Gaules, qui en faisoient une des plus considerables parties, après avoir été ravagées par tout, avoient en plusieurs endroits changé de Maître: déja les Visigots & les Bourguignons y avoient fondé des Etats, & y étoient gouvernés par des Rois de leur Nation, lorsque l'an quatre cens quatre-vingt-six les François s'étant assemblés de

Commencement de la Monarchie Françoise dans les Gaules.

486.

486.

l'autre côté du Rhin, franchirent de nouveau cette barriere qu'ils avoient plusieurs fois forcée, & vinrent enfin jetter en deça les fondemens de cette grande & florissante Monarchie, à laquelle ils donnérent leur nom, & dont j'entreprens d'écrire l'Histoire.

Origine des François.

Dès le tems des Empereurs Valerien & Gallien les François étoient un peuple de la Germanie entre l'Elbe, le Rhin & le Necre; sous l'Empire de Theodose le Jeune ces François habitoient le bord du Rhin du côté de la Germanie depuis Cologne jusques bien au-dessous de Nimegue, & avoient même donné dès-lors à ce Canton le nom de France : c'est tout ce qu'il y a d'assûré là-dessus : les Historiens Romains continuent d'en parler de la même maniere jusqu'au tems de ceux que nous allons voir sortir de ces mêmes lieux, pour venir établir leur demeure dans les Gaules : il est inutile de chercher ailleurs & plus loin leur origine, aussi-bien que l'étymologie de leur nom par des conjectures pour la plûpart très-frivoles, & qui ne nous conduisent à rien de certain.

Leurs premiers Rois.
Prosperi Chronicon.

Sous le Regne de l'Empereur Honorius & de ceux qui lui succederent jusqu'à la domination des Barbares en Italie, les François eurent pour Rois dans la France Germanique Pharamond, Clodion, Merovée & Childeric. Ils avoient fait en divers tems sous la conduite de ces Rois plusieurs tentatives sur les Gaules; mais toutes leurs expeditions n'avoient presqu'été que des ravages & des saccagemens, après lesquels, contens du butin qu'ils avoient fait, ou repoussés par les Armées Romaines, ils se retiroient dans leur païs; & ce ne fut que sous le Regne & sous la conduite du grand Clovis * qu'ils se rendirent maîtres pour toûjours de ces grandes & fertiles Provinces; qu'ils commencérent à y avoir une demeure fixe, & à y former un Roïaume, dont ce Prince transmit la possession à ses descendans.

* Voïez la Preface Historique.

Gregor. Turon. l. 2. c. 17.

Ce fut la cinquiéme année de son Regne & la vingtiéme de son âge qu'il entreprit l'execution de ce grand dessein. Mais comme les victoires de ce nouveau Conquerant firent changer de face à toutes les Gaules; qu'elles rendirent attentifs à ses démarches divers Princes qui occupoient les extrémités de ce beau païs, & desquels il devint en peu de tems le voisin par la rapidité de ses conquêtes; qu'elles inquietérent l'Italie;

qu'elles firent même prendre de nouvelles mesures aux Empereurs de Constantinople ; qu'elles donnérent occasion à diverses alliances & à diverses ligues qui se firent contre lui, il est à propos pour la clarté de la narration, & pour conduire plus aisement les lecteurs dans toute la suite de cette Histoire, de faire ici briévement un plan de l'état où se trouvoit alors l'Europe, au moins dans ses principales parties. 486.

Les Gaules en comprenant sous ce nom tous les païs situés entre le Rhin, l'Ocean, les Pyrenées & les Alpes, étoient alors partagées entre les Romains, les Visigots & les Bourguignons. Les Bretons de concert avec les Romains tâchoient de se maintenir dans une grande partie de la Province qui tire de leur nom celui de Bretagne, qu'elle porte aujourd'hui. Le domaine des Romains s'étendoit le long du Rhin, & comprenoit encore presque toutes les Provinces renfermées entre ce Fleuve, l'Ocean & la Loire : Les Bourguignons s'étoient saisis des places d'entre la Saone & le Rhône, & de plusieurs Villes des deux côtés de ces Rivieres ; ils possedoient la Ville de Lyon, celle de Vienne, celle de Geneve, ils s'étendoient dans ce que nous appellons le Dauphiné, dans la Provence entre la Durance & le Rhône, & dans la Savoye ; car on donnoit dès-lors ce nom aux païs des Allobroges, & les Visigots occupoient le reste du païs depuis la Riviere de Loire jusqu'aux Alpes & & aux Pyrenées. Syagrius gouvernoit ce qui restoit à l'Empire dans les Gaules, & le gouvernoit presque en Souverain, parce que les Barbares étant maîtres de l'Italie, ce Général n'avoit de dépendance que de l'Empereur de Constantinople, qui ne pouvoit gueres avoir de communication avec lui par terre ni par la mer Mediterranée, dont les Visigots occupoient les bords.

Etat des Gaules du tems de Clovis.

Ammian. Marcellin. l. 15.

Le jeune Roi Alaric venoit de succeder à Evaric son pere au Roïaume des Visigots, & les Rois des Bourguignons Gondebaud & Godegesile, après avoir fait périr leurs autres freres, étoient paisibles possesseurs de leurs Etats.

Odoacre Roi des Erules avoit enlevé l'Italie à l'Empereur, & regnoit impunément dans cette belle partie de l'Europe, qui avoit toûjours été regardée comme le patrimoine des Empereurs Romains. Le grand Theodoric Roi des Ostrogots l'en chassa peu d'années après.

486. Zenon tenoit le siége de l'Empire à Constantinople, & eut pour successeur Anastase, qui haïssant moins les François, qu'il ne haïssoit Theodoric & les autres peuples qui avoient démembré l'Empire, rechercha dans la suite l'amitié de Clovis.

Enfin ce Prince dans sa France au-delà du Rhin n'eut qu'un voisin qu'on sçache lui avoir fait de la peine, tandis qu'il étoit occupé en-deçà ; ce fut le Roi de Turinge, dont l'Etat bornoit le sien entre le Septentrion & l'Orient. Les Predecesseurs de Clovis avoient jugé à propos aussi-bien que lui, de se fortifier de ce côté-là ; & toutes les autres Places où habitoient leurs Sujets, n'étant que de simples Bourgades palissadées, cette partie de leur frontiere étoit défendue par un Fort plus considérable & plus capable de résistance nommé Dispargum. C'étoit comme la capitale & le boulevard de tout l'Etat.

Gregor. Turon l. 2. cap. 9.

Clovis passe le Rhin.

Telle étoit la situation des affaires de l'Europe, & en particulier de celles des Gaules, quand le jeune Roi des François parut sur les bords du Rhin à la tête d'une armée formidable, à dessein d'exterminer pour jamais la Nation & le nom des Romains dans cette partie de l'Empire. Il avoit dans son Armée plusieurs Princes de sa famille, deux desquels nommés l'un Ragnachaire, & l'autre Cararic commandoient chacun un grand Corps de Troupes ; un troisiéme nommé Sigebert avoit déja attaqué & pris la Ville de Cologne, & s'y étoit établi : ce fut vrai-semblablement par-là que Clovis passa le Rhin : de-là il continua sa route par la grande forêt d'Ardennes, qui s'étendant alors du Septentrion au Midi entre l'Escaut, le Rhin & la Somme, & de l'Orient à l'Occident depuis Treves jusqu'à Châlons sur Marne, couvrit long-tems sa marche ; & c'étoit à la faveur de cette forêt, que le Roi Clodion étoit venu autrefois des quartiers du Rhin courir jusques dans le païs d'Artois.

Cap. 27.

Clovis vint droit à Soissons sans s'amuser à attaquer d'autres Places. C'étoit une des plus belles & des plus fortes du païs, le lieu de la résidence ordinaire de Syagrius Gouverneur des Gaules, & Général des Armées Romaines, qui sur l'avis du dessein & de la marche des François, s'étoit mis aussi-tôt en devoir de leur faire tête, & avoit assemblé ses Troupes.

Bataille de Soissons.

Clovis l'aïant trouvé ainsi préparé, l'envoïa défier au combat, & chargea ceux qu'il lui députa, de convenir avec lui du

486.

champ de bataille. Syagrius, ſoit qu'il crût qu'il y alloit de l'honneur de l'Empire de ne pas refuſer le combat, ſoit qu'il ne ſe vit pas en état de ſoûtenir un ſiege dans Soiſſons, reçût le défi, quelque haſardeuſe que dût être cette journée pour les affaires & les intérêts des Romains. Les deux Chefs ne ſongérent donc plus qu à ſe préparer à la bataille. Les Armées ne furent pas plutôt en preſence, que les Trompettes donnérent de part & d'autre le ſignal du combat. Il commença à l'ordinaire par quelques eſcarmouches, qui ſe firent de tous côtés, excepté de celui de Cararic, ce parent de Clovis dont j'ai déja parlé, qui s'étant un peu écarté du reſte de l'Armée avec le Corps qu'il commandoit, regardoit ſans rien faire quel tour les affaires prendroient pour ſe ranger du côté du plus fort. Clovis s'apperçût de la trahiſon, & prévoïant les fâcheuſes ſuites qu'elle pourroit avoir, ſi le reſte de ſes Troupes venoit à en avoir connoiſſance, il prit ſur le champ ſon parti, & aïant au plûtôt chargé & fait charger les Romains l'épée & la hache à la main par toute ſon Armée, les pouſſa ſi vivement, qu'il les rompit, les mit par tout en déroute, & engagea par ce ſuccès Cararic à faire ſon devoir auſſi-bien que les autres; de ſorte qu'il crut que Clovis n'avoit rien penetré de ſon deſſein. Mais il connut long-tems après, lorſqu'il lui en coûta la vie, que ce jeune Prince, malgré l'ardeur de ſon temperament & de ſon âge, ſçavoit dès-lors diſſimuler ſes plus vifs reſſentimens, quand la néceſſité de ſes affaires le demandoit. Les François firent en peu de tems un ſi grand carnage des Romains, que Syagrius ſe trouvant preſque ſeul, ſe vit obligé à prendre la fuite : il ſe ſauva chés les Viſigots, & alla à Toulouſe ſe jetter entre les bras de leur Roi Alaric. Après cette défaite, Soiſſons ouvrit ſes portes au Vainqueur, qui profitant de ſa victoire, ſoumit à ſon obéïſſance pluſieurs autres Places, dont les Habitans manquant ou de courage, ou de munitions, ou de Soldats, ne ſe crurent pas en état de réſiſter à une Armée victorieuſe.

Cap. 41.

Ibid.

Défaite des Romains.

Cap. 27.

Cependant Clovis ne jugeant pas ſa victoire aſſés complete, ni le parti des Romains entierement abattu, tandis qu'ils auroient encore un Chef capable de les rallier, & peut-être de liguer contre lui, comme contre un ennemi commun, les autres Princes barbares qui regnoient dans diverſes parties des

Clovis ſe fait livrer Syagrius.

486. Gaules ; ainsi qu'Aëtius avoit fait quelque tems auparavant contre Attila : il s'informa curieusement de la route que Syagrius avoit tenue dans sa fuite, & sçût qu'il s'étoit retiré chés le Roi des Visigots, où il se tenoit caché. Il envoïa sans tarder quelques Officiers de son Armée à Alaric pour lui demander ce Général, avec ordre, en cas de refus, de lui déclarer la guerre.

Cap. 27.

Une conduite si fiere donna commencement à la jalousie d'Alaric & à la haine qu'il eut toûjours depuis pour Clovis ; & ce fut là la premiere semence des differends qui éclaterent dans la suite entre ces deux jeunes Princes, & qui furent si funestes à Alaric. Mais ce Roi, soit par timidité, soit par prudence, aima mieux sacrifier le Général Romain & l'abandonner à la discretion du Vainqueur, que d'exposer ses Etats aux périls d'une invasion & aux malheurs d'une dangereuse guerre. On livra Syagrius aux Envoïés de Clovis, qui après l'avoir tenu quelque tems en prison, lui fit secrettement couper la tête, & par la mort de ce Capitaine, qui paroît avoir été digne d'un plus heureux sort, il anéantit la Domination Romaine dans les Gaules. Ce fut environ 537. ans après que Jules César en eut fait la conquête par tant de sanglans combats & une guerre de dix années.

Ibid.

Il pousse ses conquêtes jusques à la Seine.

La mort de Syagrius détermina une partie des Villes qui ne s'étoient pas encore rendues, à reconnoître Clovis pour leur Maître, & tout le païs jusqu'à la Seine se soumit à son obéïssance. Il confia le Gouvernement de Melun poste alors très-important sur le bord de cette Riviere à cause du voisinage des Bourguignons, à Aurelien Gaulois de Nation, qui s'étoit donné à lui, & dont apparemment il s'étoit utilement servi, pour engager les peuples à le recevoir. Enfin la Riviere de Loire qui étoit depuis plusieurs années une des bornes de l'Empire Romain, le fut aussi de cette conquête de Clovis.

Afin que les François pussent s'établir dans les Gaules, il falloit ou en chasser les anciens Habitans, ou partager avec eux leurs terres. Il est certain qu'ils ne les chasserent pas : mais d'ailleurs l'Histoire ne nous dit point comment ils s'accommoderent pour les partages, qui certainement se firent. Nous n'avons, pour en conjecturer la maniere, que l'exemple des autres

autres Nations, qui s'étoient établies dans les Gaules avant eux, sçavoir les Visigots & les Bourguignons. 486.

Nous voïons par les Loix de ces deux Peuples que les terres qu'ils occupérent furent partagées en trois : que les Vainqueurs en prirent deux parts pour eux, & laissérent la troisiéme aux vaincus. Codex Legum.

Voici ce que dit la Loi des Visigots dans l'Article *de la Division des Terres faite entre le Got & le Romain*, c'est-à-dire le Gaulois. *Que le Romain ne s'usurpe rien des deux parts du Got, & que le Got ne s'usurpe rien du tiers du Romain : mais que le partage qui a été fait entre les parens & les voisins ne soit point changé par leurs héritiers.* L. 10. Tit. 8.

Les Bourguignons en usérent de même envers les Gaulois, dont ils envahirent le païs. Theodoric Roi des Ostrogots avoit gardé la même regle en Italie entre les Ostrogots & les Originaires du païs. Ainsi ce n'est pas deviner que de dire, que Clovis suivant ces exemples, observa la même police, au moins à l'égard de ceux qu'il subjugua par les armes : car il y eut dans la suite d'autres parties des Gaules qui se soumirent à lui ; mais par Traité & en capitulant, & ceux-ci apparemment ne partagérent point leurs Terres avec les François. Lex Burgund Tit. 54. Cassiodor. L. 1. Epist. 16.

Comme ce Prince n'étoit pas moins politique que vaillant, & qu'il vouloit diminuer dans l'esprit de ses nouveaux Sujets, Chrétiens pour la plûpart, la terreur que leur pouvoit causer l'idée d'un Maître barbare & païen auquel ils se voïoient asservis, il fit après sa victoire tout ce qui dépendoit de lui pour moderer la licence & les excés de ses Soldats, qui n'avoient pas les mêmes vûes, & ne pensoient pas à avoir les mêmes égards. Comme il ne pouvoit pas empêcher le ravage de la campagne, ni des petites Places mal fermées, ni le pillage des Eglises les plus exposées, il conservoit au moins les grandes Villes, campant ou passant sous leurs murailles sans y entrer : c'est ainsi qu'il en usa à l'égard de la Ville de Reims, le long de laquelle il marcha par le chemin qu'on appelloit encore pour cela du tems de l'Archevêque Hincmar, *le Chemin Barbare* * ; & il arriva là une chose dont les suites & les circonstances furent assés singulieres, & que nul de nos Historiens n'a manqué de raconter. Hincmar. in vita S. Remigii.

Quelques Soldats s'étant debandés & aïant trouvé moïen

* Ce chemin a été depuis renfermé dans la Ville, & s'appelle encore aujourd'hui *la Rue Barbastre.*

486. d'entrer dans la Ville y pillerent une Eglise, en emportérent quantité de richesses & de Vases sacrés, entre lesquels il y en avoit un d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, duquel S. Remi, alors Evêque de cette Ville, eut un extrême regret. Il prit la liberté d'envoïer au Roi quelques-uns de ses Ecclesiastiques pour le ravoir. Clovis les reçût avec beaucoup de bonté, leur donna ordre de le suivre jusqu'à Soissons, où se devoit faire le partage du butin, leur promit de faire ensorte que ce Vase tomba dans son lot, & de le renvoïer à l'Evêque. Lorsque tout le butin fut rassemblé, & qu'on étoit sur le point de tirer au sort, selon la coûtume de la Nation, le Roi témoigna qu'on lui feroit plaisir de mettre ce Vase à part & de le lui donner. Tous le lui accordérent à l'instant, excepté un Soldat, qui levant sa francisque (c'étoit une espece de hache dont les François se servoient dans le combat) en déchargea un grand coup sur le Vase, en disant insolemment, que le Roi n'auroit rien que ce que le sort lui donneroit. Tout le monde fut surpris & choqué de cette brutalité Il n'y eut que le Prince qui n'en parut pas émû : il se contenta de prendre le Vase & de le mettre entre les mains d'un des Ecclesiastiques de S. Remi pour le reporter à Reims.

Gregor. Tur. l. 2. c. 27.

487. Environ un an après, Clovis fit selon la coûtume la revûe générale de ses Troupes dans le Champ de Mars, qu'on nommoit ainsi, non pas que ce fût le nom particulier de quelque champ, ces revûes se faisant tantôt en un endroit, tantôt en un autre; mais, ou à cause que Mars chés les Païens étoit le Dieu de la guerre, ou plûtôt à cause que la revûe se faisoit ordinairement à la fin du mois de Mars : d'où vient que dans la suite on l'appella le Champ de Mai; parce que la coûtume étant venue de se mettre plus tard en campagne, on ne faisoit la revûe qu'au mois de Mai. Dans cette revue le Roi examinoit l'équipage de chaque Soldat, & voïoit si ses armes étoient en état, si elles n'étoient point rouillées, si le bouclier étoit bon, si la francisque étoit bien aiguisée. Etant venu sur la fin de la revûe à ce Soldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en réprimanda, & lui aïant arraché sa francisque, il la jetta à terre. Le Soldat s'étant baissé aussi-tôt pour la relever, le Roi prit la sienne & lui en fendit la tête, en lui disant : *Souviens-toi du Vase de Soissons.*

Une action de cette nature & quelques autres semblables qui se rencontrent dans ces commencemens de notre Histoire, peuvent nous choquer & nous paroître indignes de ceux qui les font; mais elles n'étoient peut-être pas alors si condamnables. Les bienseances ne sont pas, & n'ont pas toûjours été les mêmes dans tous les tems & dans tous les lieux. Clovis tout éloigné qu'il eût pû être de faire ces executions sanguinaires de sa propre main, se trouvoit à la tête d'un peuple farouche, chés qui les procédures juridiques n'étoient pas en usage, comme elles sont parmi nous aujourd'hui : on y regardoit la punition d'un coupable comme un acte de justice, comme une chose honnête & légitime de quelque maniére qu'elle se fit. De sorte qu'une pareille action aïant attiré peu d'années auparavant le mépris & l'indignation des Romains à l'Empereur Valentinien qui tua de sa propre main Aëtius un de ses Généraux d'Armées, qu'il trouvoit trop fier & trop hautain à son égard : celle-ci au contraire ne fit, comme le dit l'Historien, qu'augmenter la soumission & le respect des François envers Clovis.

487. *Ibid.*

Ibid.

Mais cependant quelque rude que fût l'humeur de ses anciens Sujets, toute differente de celle des nouveaux, à qui le long commerce qu'ils avoient eu avec les Romains, avoit fait entiérement perdre toute la barbarie Gauloise; il crut qu'il ne seroit pas impossible de l'adoucir, & le jugea même nécessaire pour affermir son nouvel état, & pour en assûrer la possession à ses descendans. C'est ce qui le fit penser sérieusement à y établir des Loix, qui devant être communes en plusieurs points aux vainqueurs & aux vaincus, les unissent ensemble, & n'en fissent plus qu'un peuple sous la conduite & le gouvernement d'un même Souverain.

Les Rois des Bourguignons & des Visigots qui en avoient usé de la sorte peu de tems après leur établissement dans les Gaules, servirent en cela de modéle à Clovis; les François suivirent sans peine l'exemple de ces deux peuples, & subirent volontiers comme eux ce nouveau joug pour la conservation & l'intérêt commun de la Nation.

Il publie la Loi Salique.

Ce fut donc alors vrai-semblablement que Clovis publia la fameuse Loi Salique. Je sçai que plusieurs de nos Historiens en ont fait honneur à Pharamond; mais j'écris ici conformément à la pensée d'un de nos plus habiles Critiques : les rai-

487.

Vide Hadrianum Valesium l. 3. Rerum Franic.

sons que j'en ai interromproient trop le fil de mon Histoire : je les rapporterai ailleurs, & quiconque prendra la peine de les lire, verra que ce n'est pas sans de bonnes preuves que je suppose la verité du fait que j'avance ici. En supposant même l'opinion contraire, qui attribue à Pharamond l'institution de la Loi Salique, il paroîtra au moins constant par mes refléxions sur cette Loi, que telle que nous l'avons aujourd'hui, elle fut l'ouvrage de Clovis, qui la publia dans les Gaules avant sa conversion au Christianisme, & qui la réforma depuis en divers Articles, où elle ne s'accommodoit pas assés avec la Religion Chrétienne.

Ce que c'est que cette Loi.

Bien des gens parlent & entendent parler de la Loi Salique sans trop sçavoir ce que c'est. Il y a là-dessus un préjugé populaire ; sçavoir, que cette Loi ne regarde uniquement ou principalement que le droit de succession à la Couronne de France, en déterminant les qualités de ceux qui y peuvent prétendre. Cette pensée est fausse en plusieurs points.

In Editione Lidenbrochii & Pithœana.

De soixante & onze Articles dont cette Loi est composée *, il n'y a que trois ou quatre lignes du soixante & deuxiéme qui aïent du rapport à ce sujet ; encore ne regardent-elles pas en particulier la succession des mâles à la Couronne ; mais elles appartiennent généralement à toutes les familles nobles, dont elles reglent le droit à cet égard aussi-bien que celui de la famille Roïale ; en voici les termes. *Pour ce qui est de la Terre Salique, que la femme n'ait nulle part à l'héritage, mais que tout aille aux mâles.* On entendoit par le nom de *Terre Salique* les Terres des Nobles de la Nation, & même, selon plusieurs, toutes les terres de conquête, telles qu'étoient presque toutes celles de la Monarchie Françoise en deçà du Rhin.

Ce qui a principalement donné lieu à l'idée populaire sur ce sujet, a été le grand differend qu'il y eut autrefois touchant la succession au Roïaume de France entre Philippe Comte de Valois & Edouard troisiéme Roi d'Angleterre après la mort de Charles le Bel.

Philippe étoit de tous les Princes du Sang le plus proche parent de Charles en ligne masculine, Edouard étoit le plus proche par les femmes, & Philippe étoit plus reculé d'un degré

* Il y a diverses éditions de la Loi Salique qui ont quelques differences entre elles pour le nombre des articles, & pour quelques autres points.

qu'Edouard. Les droits de l'un & de l'autre furent examinés dans une assemblée des Seigneurs de France, qui en vertu de cet article de la Loi Salique, jugerent en faveur de Philippe de Valois, & le reconnurent pour légitime successeur de Charles, & héritier de la Couronne, dont il fut mis aussi-tôt en possession. 487.

Outre ce fameux differend, le peu d'usage qu'on fait maintenant du reste de cette Loi que nos Jurisconsultes ne s'avisent gueres de citer sur d'autres sujets, a encore été cause de cette persuasion vulgaire qui la restreint si fort : mais en effet elle comprenoit une infinité d'autres reglemens sur toutes sortes de matiéres : elle déterminoit les peines du larcin, des incendies, des maléfices, & de toutes les autres violences ; elle contenoit plusieurs points de police pour regler les differends & les procès, & pour entretenir la paix & la concorde entre les particuliers & entre tous les divers membres & les differens ordres de l'Etat.

Elle est écrite en fort méchant Latin plein de solecismes & de mots barbares latinisés dont on ne connoît souvent la force & la signification que par la suite du discours, & par la ressemblance qu'ils ont avec des mots Allemans, Flamans ou François, dont quelques-uns sont encore en usage dans le stile de pratique, dans les contrats, dans les baux, dans les ordonnances, ou dans de vieux livres écrits depuis long-tems ; de sorte qu'il seroit très-difficile de l'entendre sans les notes de plusieurs Sçavans, & en particulier sans celles du fameux Jerôme Bignon, qui fut au dernier siecle un des principaux ornemens d'une de ces heureuses & illustres familles, où la science, l'esprit, la probité semblent n'être pas moins hereditaires que les grands emplois, & le talent de les soûtenir avec éclat & distinction.

Je croi que ce que nous avons de la Loi Salique n'est qu'un extrait d'un plus grand Code, qu'on abregea exprès, afin que les peuples & les Juges pûssent en apprendre plus aisément la substance & ce qu'il y avoit de principal. Ce qui me le persuade, c'est que dans le Livre de la Loi Salique que nous avons, on cite la Loi Salique même & certaines formules, qu'on ne voit point dans tout cet écrit. De plus on cite les Malberges ou assemblées dans lesquelles les ordonnances avoient été faites, & ces citations ne se font qu'en deux mots avec le nom du

lieu où s'est tenu la Malberge, ou plûtôt dans la plûpart, avec
487. les paroles par où commençoit chaque ordonnance, qui sont tous des mots barbares; & c'est encore ce qui ne me laisse nul lieu de douter que cette Loi n'eût été d'abord composée dans la langue des François, & qu'ensuite on n'en eût traduit en Latin l'abregé en faveur des Gaulois, ausquels elle devoit être commune en plusieurs Articles avec les François; c'est cet extrait ou abregé qui est venu jusqu'à nous.

Cette notion générale de la Loi Salique n'a pas dû être omise à l'entrée de l'Histoire d'une Monarchie dont cette Loi a été le fondement, & à laquelle elle commença de donner la forme d'un Etat reglé. Les Gaulois eurent permission de vivre selon leurs Loix; c'est-à-dire, selon les Loix Romaines: néanmoins tous tant François que Gaulois eurent la liberté de suivre ou la Loi de leur Nation ou la Loi Salique: mais ils étoient obligés une fois pour toutes de passer leur déclaration là-dessus devant témoins. Cette déclaration étoit enregistrée, & il falloit s'y tenir, ainsi qu'on le voit en quelques endroits des Capitulaires de Charlemagne: de sorte que dans la même Province on suivoit diverses Loix: & comme dans la Bourgogne, après que les François s'en furent rendus maîtres, il y avoit des Gaulois, des Bourguignons & des François, les Loix de ces trois Nations y étoient en même-tems en usage. Mais pour la punition des crimes par les amendes qui sont taxées dans la Loi Salique, les Gaulois étoient obligés de s'y conformer.

Ordonnance de Clotaire II. T. 1. Concil. Gall.

Capitul. 1. anni incerti cap. 48.

Clovis eut soin d'entretenir la paix avec ses voisins pendant trois ou quatre ans après ses conquêtes des Gaules; c'étoit pour s'y fortifier de plus en plus, & pour s'en assurer la possession. La publication de ces Loix étoit un des meilleurs moïens qu'il pût prendre pour cela.

Pendant qu'il donnoit ainsi toute son application au reglement politique de son état, & qu'il accoûtumoit peu à peu les François à la tranquillité que la paix & l'observation des Loix devoit y produire, la perfidie d'un de ses voisins l'obligea à reprendre les armes, & l'engagea à une nouvelle guerre.

Ce fut la dixiéme année de son regne, & la cinquiéme de-
491. puis son entrée dans les Gaules, qu'il apprit l'invasion subite que Basin Roi de Turinge venoit de faire sur les terres des

Invasion de Basin

491.

Roi de Turinge sur les terres des François.

Gregor. Turon l. 2. c. 27 vers l'an 491. L. 3. c. 7.

François de delà le Rhin. Ce Roi profitant de l'éloignement de Clovis, & de celui de la plûpart des meilleures Troupes de la Nation qui l'avoient suivi, força sans peine les frontieres qu'il trouva presque toutes dégarnies, & fit le dégât dans une grande étendue de païs.. Ce fut une necessité à ceux qui s'étoient laissés surprendre de recevoir la loi du plus fort. On lui demanda la paix qu'il accorda à de rudes conditions, pour lesquelles il voulut avoir des ôtages qu'on lui donna tels qu'il souhaitoit. Mais ce barbare qui n'avoit condescendu à faire ce Traité que pour empêcher les François de prendre d'autres précautions, n'eut pas plûtôt les ôtages en son pouvoir, que contre le droit des gens & contre toutes les loix de la guerre, il les fit inhumainement massacrer, & recommença ses hostilités avec plus de furie qu'auparavant. Il mit de tous côtés tout à feu & à sang, & satisfit à loisir son humeur sanguinaire par des cruautés inoüies, qu'il exerça principalement sur les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, & qui font horreur à lire & à raconter. Il fit déchiqueter les cuisses de plusieurs jeunes garçons & séparer les nerfs de la chair, & ensuite les fit suspendre par ces nerfs aux branches des arbres, les laissant mourir lentement en cet état dans les plus horribles douleurs. Il fit attacher par les bras plus de deux cens filles au cou d'autant de chevaux, qui étant sans cesse piqués par des pointes qu'on leur avoit ajustées exprès aux flancs, les emportoient en courant de toutes leurs forces au travers des brossailles & des rochers & les déchiroient en mille pieces. On en coucha d'autres dans les ornieres des chemins battus, où les aïant attachés avec des pieux, on leur faisoit passer sur le ventre des charettes chargées, & on les laissoit ensuite dans le même lieu pour être mangés des chiens & des oiseaux.

Clovis se rend maître de la Turinge.

* Voïez la Préface Historique.

Ceux qui regardent le petit Roman de Childeric * comme une Histoire veritable, pourroient croire avec assés de vraisemblance que ces effroïables cruautés furent les effets de la vengeance du vieux Roi de Turinge, qui n'avoit pû encore jusqu'alors avoir raison de l'affront que lui avoit fait Childeric en lui enlevant sa femme & en l'épousant malgré lui; car ils prétendent que c'étoit la mere de Clovis. Mais quelle qu'eût été la cause ou le prétexte de son irruption, il ne joüit pas long-tems du fruit d'une si cruelle victoire. L'Armée des François fut bientôt rassemblée & repassa le Rhin. Clovis entra

Gregor. Tur. l. 2. c. 27.

491. à son tour dans la Turinge, la ravagea, & la conquit toute entiere. C'est tout ce qu'on sçait de cette expedition dont les particularités ne sont point venues jusqu'à nous : mais soit que Clovis par un accommodement eût rendu depuis la Turinge en se contentant de lui imposer un tribut, ou qu'elle eût été reprise pendant les guerres qu'il fit ou qu'il soutint dans les Gaules ; il est certain que les enfans de ce Roi de Turinge en étoient encore en possession du tems des successeurs de Clovis, & qu'ils eurent avec eux bien des démêlés dont il sera parlé dans la suite de cette Histoire.

Gesta Regum Franc. c. 10.

Clovis devenu plus redoutable que jamais par cette nouvelle victoire qui avoit encore plus augmenté sa réputation que son Etat, & après avoir mis ordre à tout pour la sûreté de ses Sujets, revint dans les Gaules, où il pensa à s'allier par un mariage digne de lui, à la famille de quelqu'un des Princes qui y regnoient.

Gregor. Tur. c. 28.

Depuis qu'il s'étoit établi en deçà du Rhin, il avoit eu de frequentes negociations avec Gondebaud Roi des Bourguignons, auprès de qui il avoit presque toûjours un Ambassadeur. C'étoit leur interêt commun qui les engageoit à entretenir cette correspondance ; ils avoient l'un & l'autre pour frontiere de leur Roïaume celui des Visigots, dont le Roi étoit beaucoup plus puissant qu'eux, parce qu'outre une grande & la plus belle partie des Gaules, il possedoit presque toutes les Espagnes. Les Bourguignons avoient eu jusqu'alors beaucoup de peine à se maintenir contre cette puissance, & en avoient de tems en tems été dangereusement attaqués.

Il fait demander en mariage la Princesse Clotilde.
Fredegar. c. 18.

Gondebaud avoit alors à sa Cour une jeune Niece nommée Clotilde, dont la beauté & la vertu charmoient les Ambassadeurs de Clovis. Ils lui en parlerent plusieurs fois, & lui persuaderent enfin de se déterminer à cette alliance. Il en fit faire la demande par Aurelien ce Seigneur Gaulois dont j'ai déja parlé, qu'il envoia exprès à Gondebaud pour negocier ce mariage.

Cette proposition inquieta & chagrina ce Prince, qui avoit les mêmes raisons de ne la pas écouter, que Clovis avoit eu auparavant de la faire. La principale étoit que Gondebaud avoit fait périr son frere Chilperic pere de Clotilde, & avoit envahi les Etats & les tresors qui lui étoient échûs en partage de la succession du Roi leur pere, & que de marier Clotilde à Clovis, c'étoit

c'étoit donner à un Prince vaillant & ambitieux des droits ou du moins des prétentions sur une partie de son Roïaume très-bien fondées, qui ne manqueroient pas de lui attirer dans quelque tems une dangereuse guerre. 491.

Toutefois Gondebaud Prince très-habile, & qui étoit regardé comme tel par tous les Princes ses voisins, dissimulant son chagrin, répondit à l'Ambassadeur, que quelque honorable que dût être cette alliance à sa famille, l'affaire étoit d'assés grande importance pour ne la pas conclure sur le champ, & qu'il la proposeroit à son Conseil. Il le fit, & exposa les raisons qu'il avoit de ne pas consentir à ce mariage. Tous les comprirent & les approuverent fort: mais ils lui representerent en même-tems les malheurs ausquels ce refus alloit exposer l'Etat; que par la crainte d'une guerre qui ne se feroit pas si-tôt, & à laquelle on pourroit se préparer à loisir, en cas qu'on ne pût pas l'éviter, on alloit incessamment en avoir une sur les bras, & que Clovis prendroit assûrément ce prétexte du mépris qu'on faisoit de sa personne, pour venir au plûtôt avec une Armée fondre dans le Roïaume. *Gesta Regum Franc. c. 12.*

Gondebaud fort incertain sur le parti qu'il devoit prendre, donna une nouvelle audience à Aurelien; & entre diverses difficultés qu'il lui fit, il ne manqua pas de lui representer que Clotilde étant Chrétienne & bonne Chrétienne, elle ne pourroit pas se resoudre à épouser un Roi païen; & que pour lui il ne la forceroit jamais; sa repugnance fondée sur une telle raison étant trop honnête & trop juste. Aurelien qui avoit trouvé moïen de la voir, & de lui parler en particulier malgré la vigilance de ceux que son Oncle avoit mis auprès d'elle, répondit sur le champ: " Seigneur, cet article, le plus important de ceux qui „ vous arrêtent, ne vous doit faire nulle peine: J'ai déja le con„ sentement de la Princesse, elle n'attend que le vôtre & vos or„ dres pour répondre aux vœux de mon Maître. „

Alors Gondebaud ne put s'empêcher de faire éclater sa colere: il ne parla toutefois que contre la hardiesse & l'indiscretion de sa Niece, d'avoir osé écouter une proposition de cette importance sans sa participation: mais il ne donnoit point de réponse positive.

L'Ambassadeur avoit été averti par Clotilde même, qu'on attendoit de jour à autre le retour d'un Seigneur nommé Are-

491. dius, que Gondebaud avoit envoïé en Ambaſſade à Conſtantinople; que cet homme avoit tout pouvoir ſur ſon eſprit; qu'il n'étoit nullement bien intentionné pour la maiſon de Chilperic ſon pere; & qu'il étoit capable lui ſeul de renverſer tout ce qui auroit été fait, ſi elle ſe trouvoit encore à ſon retour dans le Roïaume de ſon Oncle; c'eſt pourquoi Aurelien voïant qu'il n'y avoit point de tems à perdre, parla au Roi de Bourgogne d'une maniere à lui faire comprendre, que Clovis n'étoit pas un Prince à ſouffrir un affront: que s'il vouloit entretenir la bonne intelligence qui avoit été juſqu'alors entre les deux Etats, il ne falloit pas qu'il le renvoïât ſans la Princeſſe, & qu'au reſte il avoit ordre de partir au plûtôt.

Cette declaration eut ſon effet; & Gondebaud n'oſant plus reculer, dit à l'Ambaſſadeur qu'il pardonnoit à ſa Niece en conſideration du Roi des François, la faute qu'elle avoit faite; qu'il eſtimoit trop l'amitié de ce Prince pour ne la pas ménager par tous les moïens qui dépendroient de lui; qu'il eſperoit que cette nouvelle alliance la feroit croître, & qu'il alloit inceſſamment faire tout préparer pour le depart de Clotilde.

Fredegar. c. 18.

En effet, bientôt après Gondebaud conſentit que la Princeſſe fût épouſée au nom de Clovis. Il ordonna les préparatifs pour ſon départ qui ſe firent fort promptement à Châlons ſur Saone; & aïant fait compter à l'Ambaſſadeur une groſſe ſomme d'argent pour la dot de ſa Niece, il la fit partir dans une eſpece de chariot qu'on appelloit une baſterne *, eſcortée de quantité de François qui ſe trouverent alors à la Cour de Bourgogne.

Ibid.

* Cette voiture étoit tirée par des bœufs pour aller plus doucement.

Ils étoient encore aſſés éloignés des frontieres du Roïaume de Clovis, lorſque Clotilde reçut avis de l'arrivée d'Aredius auprès de Gondebaud: elle en fit part à Aurelien, & lui dit que s'il vouloit qu'elle arrivât au païs des François, il falloit quitter la baſterne qui alloit trop lentement & monter à cheval, & que ſi l'on ne faiſoit diligence, elle ne ſe croïoit point en ſûreté. On prit ce parti, & aïant laiſſé une partie de l'eſcorte avec la baſterne, on marcha à grandes journées juſqu'à ce qu'on eût gagné les frontieres du Roïaume. La ſuite montra combien cette précaution avoit été prudente & neceſſaire. Car Aredius aïant appris à Marſeille, où il avoit débarqué, tout ce qui s'étoit paſſé, étoit venu fort vîte à la Cour, & avoit tourné tellement l'eſprit du Roi par l'apprehenſion de la ven-

Fredegar. c. 19.

geance de Clotilde, qui, disoit-il, n'oublieroit jamais le massacre de son pere Chilperic, qu'il lui fit prendre à l'instant la resolution de la faire arrêter, & pour cet effet il envoïa après elle une grosse troupe de Cavaliers, avec ordre de la ramener. Les mieux montés allerent assés vîte pour atteindre la basterne qu'ils investirent; mais ils n'y trouverent plus Clotilde, & ils apprirent qu'elle étoit déja en lieu d'assûrance. Ils ne laisserent pas de se saisir de la basterne où étoient les plus précieux meubles & l'argent dont Aurelien n'avoit voulu emporter qu'une partie de peur de se trop charger. C'est tout l'avantage que Gondebaud retira de son inconstance, qui lui coûta bien cher quelque tems après.

491.

Gregor. Turon. L. 2. c. 28.

Toute cette negociation dont Gregoire de Tours ne rapporte que la substance, a été mêlée par nos autres Historiens de tant de petits contes, de tant de circonstances si pueriles, & si peu vraisemblables, & que nos meilleurs critiques ont regardé comme telles, que je n'ai pas crû les devoir rapporter. J'ai seulement tâché de faire le discernement de ce qu'il pouvoit y avoir de vrai dans ces differentes relations, qui toutes conviennent pour le fond.

Il épouse Clotilde.

Le péril que la Princesse avoit couru, augmenta encore la joie que Clovis & tous les François eurent de la voir heureusement arrivée. Sa presence ne diminua rien de l'idée qu'on en avoit donnée à ce Prince. Elle fit son entrée à Soissons, qui étoit encore alors la Capitale du Roïaume. Elle y fut reçûe avec toute la magnificence & toutes les marques d'honneur qui étoient alors en usage; & la cérémonie du Mariage se fit avec les acclamations & les applaudissemens de tout le Peuple.

Les Gaulois nouvellement soumis à l'Empire de Clovis, trouverent dans cette Fête & dans ce Mariage un sujet de joie tout particulier. Ils voïoient monter sur le Thrône de leur Païs une Reine Chrétienne; ce qui diminuoit beaucoup la crainte où ils étoient, qu'avec le tems on ne pensât à les inquieter sur leur Religion; mais ils remarquoient de plus dans cette Princesse toutes les qualités necessaires pour gagner le cœur & s'attirer toute la confiance du Roi, & le retirer peut-être des superstitions de l'Idolâtrie. Au cas même qu'elle réüssît en un si pieux dessein, ils se promettoient un avantage, dont les autres Peuples des Gaules conquis par les Barbares étoient privés. Tous ces Bar-

491. bares, c'est-à-dire, les Visigots & les Bourguignons étoient Chrétiens; mais ils étoient en même-tems infectés des erreurs d'Arius, & Clovis venant à se convertir par le moïen de Clotilde, devoit assûrément être Catholique : car cette Princesse avoit le bonheur de l'être, quoiqu'élevée au milieu de l'Arianisme : soit que son pere Chilperic l'eut été aussi, ce qui n'est gueres croïable, toute la famille & toute la Nation étant Arienne; soit que durant une espece d'exil, où son oncle Gondebaud l'avoit tenue pendant son enfance, elle fût tombée entre les mains de quelque Catholique qui l'avoit instruite & affermie dans la vraie Religion; & c'est ce qui me paroît de plus vraisemblable. D'ailleurs il lui avoit été aisé de s'y conserver, étant revenue auprès de Gondebaud qui ne demeuroit lui-même Arien, & qui ne mourut dans cette Religion que par raison d'Etat.

Avitus Viennensis.

Cette Princesse travaille à la conversion de son mari.

Quoi qu'il en soit, ce fut-là l'affaire à laquelle Clotilde pensa d'abord : & comme une autre Esther, persuadée que Dieu ne l'avoit retirée de sa captivité, & élevée si haut que pour servir d'instrument à sa gloire; son principal soin fut de travailler aussitôt à la conversion de son époux, & de profiter pour ce dessein de ses premieres tendresses.

L. 2. c. 29.

Dans les entretiens qu'elle avoit avec lui, elle faisoit souvent tourner le discours sur la Religion; & selon le rapport de Gregoire de Tours, elle étoit assés habile & assés instruite de la Theologie des Païens, pour en faire sentir à ce Prince le ridicule & l'extravagance, & en même-tems pour le faire convenir de l'excellence de la Religion Chrétienne. Mais le moment que la providence & la misericorde de Dieu avoient marqué, pour faire de Clovis le premier Roi très-Chrétien, n'étoit pas encore arrivé. Il falloit qu'une conversion qui devoit avoir tant de suites, se fit avec éclat, & avec des circonstances qui convainquissent les peuples, que c'étoit un coup du Ciel, & l'ouvrage de la main du Très-haut. Il écoutoit neanmoins assés volontiers ces discours qui lui inspiroient insensiblement de l'indifference pour le culte de ses Idoles, & diminuoient peu à peu l'éloignement qu'il pouvoit avoir pour la veritable Religion.

Elle accouche d'un Prince.

Cela parut quelque tems après, lorsque la Reine mit au monde un Prince, dont la naissance redoubla encore l'affection & l'attachement qu'il avoit eu jusqu'alors pour elle; car s'étant servie des témoignages qu'il lui en donna, comme d'une occa-

ſion favorable pour lui demander la permiſſion de le faire baptiſer, & de l'élever dans la Religion Chrétienne, il la lui accorda ſans beaucoup de peine. La cérémonie du Baptême ſe fit avec pompe & magnificence. La Reine eut ſoin ſur-tout que l'Egliſe fût bien parée, & que tout ſe paſſât avec le plus d'ordre & de reſpect qu'il ſeroit poſſible, afin que la maniere majeſtueuſe & auguſte dont cette action ſe feroit, fit impreſſion ſur l'eſprit du Roi, & lui donnât une idée avantageuſe de nos myſteres. Le petit Prince fut nommé Ingomer ſur les fonts de Baptême : mais Dieu, pour éprouver la foi & la conſtance de la ſainte Princeſſe, permit qu'il mourût peu de tems après, aïant encore les habits blancs, dont on avoit coûtume en ce tems-là de revêtir les nouveaux baptiſés, & qu'ils continuoient de porter encore quelques jours après leur Baptême.

491.

Gregor. Turon. L. 2. c. 29.

Cette mort fit un très-mauvais effet dans l'eſprit du Roi, qui ne put s'empêcher d'en faire des reproches à la Reine, attribuant ce fâcheux accident à la colere de ſes Dieux, & le regardant comme une ſuite funeſte du Baptême, qu'il ſe repentoit d'avoir laiſſé donner à l'enfant. Mais la Reine emploïa tout ſon eſprit & toute ſon adreſſe pour l'adoucir, & le rendit ſi raiſonnable là-deſſus, que l'année d'après étant encore accouchée d'un ſecond fils, elle obtint la même permiſſion de le faire baptiſer, & il fut nommé Clodomir au Baptême.

Vers l'an 494.

Elle ne fut pas cependant ſans alarme à cette occaſion ; car un accident tout ſemblable à celui qui étoit arrivé à l'aîné, mit encore ce jeune Prince en danger de mort : mais les prieres ardentes qu'elle fit à Dieu, en le conjurant par l'interêt de ſa gloire, de ne pas donner lieu aux Païens de blaſphêmer ſon ſaint Nom, obtinrent la ſanté de ſon fils, & diſſiperent les nouvelles inquietudes & les nouveaux chagrins qui commençoient à s'emparer de l'eſprit du Roi, dont la grace enfin vint auſſi à bout à l'occaſion & de la maniere que je vais dire.

Les Allemans qui n'avoient pas encore donné leur nom à toute cette grande étendue du païs aujourd'hui ſi peuplée & ſi féconde en vaillans guerriers, faiſoient un peuple à part qui habitoit la plus grande partie des terres ſituées entre le Mœin, le Rhin & le Danube. Ils étoient dès-lors fameux par leurs excurſions dans les Gaules, par leurs victoires & par leurs défaites. L'exemple des Viſigots, des Bourguignons, & enfin des

François, qu'ils voïoient tous si bien établis dans diverses parties de ce fertile païs, les animoit à tenter quelque entreprise semblable à la leur, mais il n'y avoit plus de place. Il falloit donc chasser quelqu'un de ces nouveaux venus qui avoient eux-mêmes chassé les Romains. Les Visigots & les Bourguignons s'étoient fortifiés à loisir dans les Etats qu'ils s'étoient faits chacun de leur côté : celui des François ne faisoit que de naître, & paroissoit le plus aisé à ébranler. Ce fut en effet de ce côté-là que les Allemans tournerent leurs desseins malgré les Traités d'alliance, ou du moins les Traités de paix qui avoient été faits entre les deux Nations.

494.

Innodius in Panegyrico Theodorici.

Suivant donc ce projet, vers l'an quatre cens quatre-vingt-quatorze & le quatorziéme du Regne de Clovis une armée nombreuse de ce Peuple belliqueux, fortifiée d'un grand corps de Sueves, se répandit sur les bords du Rhin du côté de Cologne. Elle étoit commandée par le Roi de la Nation : nos Historiens ne le nomment point, & l'on voit seulement dans la vie de S. Severin, que vers ce tems-là les Allemans en eurent un nommé Gibulde.

Eugipius in vita S. Severini.

Bataille de Tolbiac.

Clovis, quoique cette irruption ne se fît pas sur ses terres, mais seulement dans le voisinage & sur celles de Sigebert Roi de Cologne, vit bien qu'un torrent si gros & si impetueux ne pourroit pas demeurer resserré dans des bornes si étroites ; & autant par le motif de son propre interêt que de celui de son parent & de son allié, il se mit en devoir de s'y opposer. Il assembla promptement ses Troupes, & vint à leur tête joindre l'armée de Sigebert. Ils apprirent que les ennemis avoient passé le Rhin à quelques lieues de Cologne, & ils les rencontrerent à Tolbiac (c'est aujourd'hui Zule, autrement Zulpick ou Tulpik à quatre ou cinq lieues du Rhin dans le Duché de Juliers.) Les deux armées qui se cherchoient l'une l'autre, en vinrent incontinent aux mains. Le choc fut terrible par la valeur des deux Nations & par le nombre des combattans. Sigebert soûtenant avec vigueur les premieres charges des Ennemis, reçût une blessure au genouil qui le mit hors de combat, ce qui étonna si fort ses Troupes, qu'elles commencerent à plier. Le desordre & la terreur se communiquerent à celles de Clovis, obligées de soûtenir seules toute la furie des Allemans, dont le succès redoubloit l'ardeur. Tout sembloit désesperé : mais c'étoit là la con-

Greg. Turon. l. 2. c. 37.

jonƈture où Dieu avoit deſtiné de ſignaler ſa puiſſance & ſa miſericorde en faveur de ce Prince, & d'exaucer les ferventes prieres de la ſainte Reine. 495.

Clovis remporte une grande victoire sur les Allemans.

Quelques-uns de nos Hiſtoriens écrivent que Clovis partant pour cette expedition, déja à demi gagné par Clotilde, lui avoit promis de ſe faire Chrétien, ſi le Dieu qu'elle lui prêchoit l'en faiſoit revenir victorieux. D'autres diſent que ce fut Aurelien qui combattant à ſon ordinaire auprés de lui en cette journée, & voïant la déroute commencée & ce Prince dans le deſeſpoir reſolu à périr, le fit reſſouvenir du Dieu de Clotilde, de ce qu'elle lui avoit ſouvent dit de ſa toute-puiſſance, & lui conſeilla de l'invoquer dans cette grande extrêmité. L'un & l'autre peut être veritable : ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince s'étant arrêté tout à coup au milieu de la mêlée, leva les yeux & les mains au Ciel, & s'adreſſant au Dieu de ſa ſainte Epouſe; *Seigneur*, lui dit-il, *dont on m'a cent fois relevé la puiſſance au-deſſus de toutes les puiſſances de la terre, & de celle des Dieux que j'ai adorés juſqu'à maintenant, daignez m'en donner une marque dans l'extrêmité où je me trouve réduit : ſi vous me faites cette grace, je me fais baptiſer au plûtôt pour n'adorer plus deſormais que vous.* A peine eut-il prononcé ces paroles qui furent entendues d'un aſſés grand nombre de ſes Officiers & de ſes Soldats, qu'il ſe ſentit animé d'un nouveau courage, & s'apperçût d'une ſemblable ardeur que le Dieu qu'il venoit d'invoquer avoit rallumée dans le cœur de tous ceux qui étoient autour de lui. Il les remit en ordre, marcha à l'inſtant à un gros d'Ennemis qui venoient à lui pour l'envelopper ou le rompre, & achever par-là la victoire qu'on ne leur diſputoit preſque plus ailleurs : il les chargea, & les enfonça, il tomba enſuite ſur d'autres Corps avec le même ſuccès; ce changement ſubit étonna les Ennemis, & fit reprendre cœur aux François, qui ſe rallierent, & arrêterent les Allemans en pluſieurs endroits, le combat recommença & la victoire en un inſtant changea de parti. Ce qui l'aſſûra aux François, fut la mort du Roi des Allemans qui fut tué dans une de ces dernieres charges; après quoi ils ne rendirent preſque plus de combat. On ne voit gueres de batailles dans l'Hiſtoire, où Dieu ait paru plus ſenſiblement le Dieu des armées que dans celle-ci par cette révolution ineſperée, dont l'humble priere de Clovis fut ſi promptement ſuivie.

Gregor. Turon. l. 2. c. 30.

Epiſt. Theodorici ad Clodovæum apud Caſſiodor. l. 2. epiſt. 41.

Ce Prince sûr du secours de celui qui lui avoit donné une si signalée victoire, ne manqua pas d'en tirer tout l'avantage qu'il en pouvoit esperer. Il passa le Rhin & ensuite le Mœin, entra dans le païs des Allemans, dissipa tout ce qu'il trouva de rassemblé des Troupes de l'armée vaincue, dont les débris s'étoient réünis en quelques endroits; les mena toûjours battant jusqu'aux Alpes, appellées autrefois les Alpes Rhetiques ou Rhetiennes, qui sont aujourd'hui les montagnes des Grisons; & enfin imposa le joug à une Nation jusqu'alors indomptable, dont les Romains n'avoient jamais pû venir à bout, & se la rendit Tributaire. Plusieurs croïent, & il est fort vraisemblable que ce fut dans cette même expedition que les Bajoariens ou Bavarois voisins des Allemans furent soumis à l'empire des François: au moins verrons-nous bientôt les descendans de Clovis donner des Ducs à la Baviere: & la Préface des anciennes loix de ce païs nous apprend qu'elles furent réformées & mises en écrit par l'ordre de Thierri Roi d'Austrasie; marque visible du droit de Souverain que ce Prince qui étoit un des fils de Clovis, exerçoit sur cette Nation.

495.

Il entre dans leur païs & se les rend Tributaires.

Præfat. Legum. Bav.

Clovis n'aïant plus d'Ennemis à combattre, & voïant tout paisible & tout soumis dans ses nouvelles conquêtes, ne songea plus qu'à retourner dans son Roïaume pour y executer la promesse qu'il avoit faite au vrai Dieu d'une maniere si solemnelle, de se faire instruire & baptiser au plûtôt.

Il se fait instruire dans la Religion Chrétienne.

Vita sancti Vedasti autore Alcuino.

Il prit sa route par la Ville de Toul, où il trouva S. Vast qui vivoit alors dans un Monastere de ces quartiers-là en réputation de grande vertu. Il l'emmena avec lui, se fit son Cathecuméne, & voulut qu'en chemin il commençât de l'instruire à fonds des mysteres de la Religion Chrétienne. Car c'est une circonstance qu'il est à propos de remarquer ici, que Clovis ne differa si long-tems à quitter sa fausse Religion, que par la crainte qu'il avoit de faire une telle démarche, sans rencontrer la véritable. *Ce Prince*, dit le S. Evêque de Tréves Nicete dans une lettre qu'il écrivoit à Clodosvinde petite-fille de Clovis, *Ce Prince homme d'une prudence consommée, refusa toûjours de se rendre aux instances de la Reine son Epouse, jusqu'à ce qu'il se fût convaincu de la verité.* De sorte que le secours sensible qu'il avoit reçû du Ciel à la bataille de Tolbiac, aïant achevé de le persuader de la verité de la Religion Chrétienne, toute son application

Apud Andr. du Chesne. Tom. 1.

cation fut depuis à s'en procurer une parfaite connoiſſance, pour s'y affermir de plus en plus. 495.

Jamais nouvelle ne cauſa plus de joie à la Reine Clotilde que celle de la défaite des Allemans avec la circonſtance de la converſion du Roi, & l'aſſûrance qu'on lui donna qu'il ſe faiſoit déja inſtruire. Elle partit de Soiſſons & vint au devant de lui juſqu'à Reims; elle eut, en attendant qu'il arrivât pluſieurs conferences avec Remi Evêque de la Ville: ils prirent enſemble des meſures pour preſſer inceſſamment cette grande affaire, & pour engager le Roi à ne pas differer long-tems la ceremonie de ſon Baptême.

Cet Evêque étoit déja connu & conſideré de Clovis qui, comme nous avons vû, lui donna dès ſon entrée dans les Gaules & incontinent après la défaite de Syagrius, des marques de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon merite & de ſa pieté. Il étoit en effet & ſçavant & ſaint. Sa ſainteté le faiſoit ſouvent comparer au ſaint Pape Sylveſtre; & elle éclatoit juſqu'à faire des miracles & juſqu'à reſſuſciter des morts. Ces deux qualités jointes à un grand talent d'éloquence lui avoient acquis dans l'eſprit des peuples autant d'autorité que de réputation. Comme neanmoins cette affaire étoit délicate, qu'on n'étoit pas encore parfaitement informé des diſpoſitions du Roi, & encore moins de celles de l'armée à cet égard; ce n'étoit qu'en ſecret que ces choſes ſe traitoient, & ſans faire paroitre aucun empreſſement en public.

Gregor. Turon. l. 2. c. 31.

Sidonius, l. 9. epiſt. 7.

Il donne audience à ſaint Remi.

Le Roi étant arrivé à Reims, & aïant été reçû avec les applaudiſſemens proportionnés à la grandeur de la victoire qu'il venoit de remporter & des conquêtes qu'il avoit faites, le ſaint Evêque lui demanda une audience particuliere qu'il obtint ſans peine. Ce fut-là que ſe ſervant de toute l'ardeur de ſon zele & de toute la force de ſon éloquence, il conjura ce Prince de reconnoître au plûtôt les bontés de Dieu envers ſa perſonne, de lui faire un hommage public de tout ce qu'il avouoit tenir de lui, de ſa vie, de ſa couronne, de ſa victoire, & enfin d'accomplir la promeſſe qu'il lui avoit faite ſi ſolemnellement de renoncer à l'idolâtrie pour embraſſer la veritable Religion.

Le Roi répondit qu'il ne déliberoit pas là-deſſus, que c'étoit une choſe concluë; mais qu'il avoit une armée & un peuple à menager; qu'il avanceroit ou retarderoit de quelque tems

son Baptême, selon qu'il verroit les esprits des François plus
495. ou moins opposés à l'execution de ce grand dessein ; & qu'il
Gregor. Turon. l. 2. c. 31. prenoit actuellement des mesures pour le leur faire agréer, & pour les engager même à suivre son exemple.

En effet aïant au plûtôt assemblé les Soldats & les plus considerables de la Nation Françoise, il leur remit devant les yeux ce qui s'étoit passé à la journée de Tolbiac ; leur dit que cette révolution heureuse & subite, qui de vaincus qu'ils étoient, les avoit en un instant rendu vainqueurs, étoit un coup du Ciel, & la suite de la priere qu'il avoit faite au Dieu des Chrétiens, dont plusieurs de ceux qui l'écoutoient, & qui étoient auprès de lui dans la bataille, avoient été les témoins; qu'un Dieu si puissant, qui présidoit si visiblement à ces grands évenemens, qui disposoit si absolument & si promptement de la victoire, meritoit seul l'encens & l'adoration des hommes ; que pour lui en particulier il étoit résolu d'adresser désormais à ce Dieu si grand & si puissant tous ses vœux & tous ses sacrifices ; que son dessein en les assemblant, n'avoit été que de leur proposer de reconnoître tous ensemble pour Maître souverain ce Dieu des batailles, sans plus faire entrer en concurrence avec lui des Divinités, dont ils avoient experimenté l'impuissance, & qui les abandonnoient au besoin.

Soit que la victoire de Tolbiac eût été effectivement regardée par les Soldats comme un veritable prodige, ainsi qu'elle l'étoit en effet : soit que l'estime, le respect, l'amour qu'ils avoient pour leur Roi, & la maniere animée dont il leur parloit renouvellassent l'impression, qu'un évenement si surprenant devoit avoir fait sur l'esprit des plus incredules ; soit que Clovis eût eu soin de gagner les plus accrédités des Chefs, & qu'ils se fussent placés exprès en divers endroits de l'assemblée, il s'éleva de tous côtés des voix, & il se fit tout-à-coup des acclamations qui interrompirent le discours du Prince. La plus grande partie des Soldats commencerent à crier comme de concert;
Ibid. *Nous renonçons aux Dieux mortels, & nous ne voulons plus adorer que l'immortel : nous ne reconnoissons plus d'autre Dieu que celui que le saint Evêque Remi nous prêche.*

Le Roi infiniment content de ce succès, s'étant fait faire silence : témoigna en peu de mots la joïe extrême qu'il avoit d'un consentement si général de toute la Nation pour un des-

ſein ſi ſaint & ſi juſte; après quoi il renvoïa cette grande aſſemblée; aïant en cette occaſion, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, moins parlé en Roi des François qu'en Prédicateur & en Apôtre de ce même Peuple, avant même que de porter la qualité de Chrétien. 495.

Rien donc n'empêchoit plus l'accompliſſement des vœux de la Reine & du ſaint Prélat, à qui Clovis laiſſa le choix du tems & du lieu de ſon Baptême, auſſi-bien que le ſoin de regler ſelon l'uſage de l'Egliſe Catholique toutes les ceremonies & la pompe avec laquelle il ſe devoit faire. Le lieu fut l'Egliſe de ſaint Martin hors des portes de Reims, & le jour fut celui de Noël. *Il ſt baptiſé.* Nicetius in epiſt. ad Clodov.

L'Egliſe & les rues qui y conduiſoient furent magnifiquement parées: on les tendit des plus belles tapiſſeries avec des courtines blanches, couleur fort en uſage en de pareilles ceremonies, comme pour marquer l'effet du Sacrement dans l'ame de ceux qui le reçoivent. Les cierges qui y brûloient en grand nombre étoient composés d'une cire mêlée d'eſſences précieuſes qui s'exhaloient avec la flamme, & qui jointe au beaume & aux autres matieres odoriferantes dont on avoit rempli l'Egliſe, y répandoient une très-agreable odeur. L'Hiſtorien qui rapporte ce détail, ne dit rien de la marche du Roi depuis ſon Palais juſqu'à l'Egliſe, ni de toute l'ordonnance de cette Fête, dont le ſpectacle dût être auſſi magnifique qu'il étoit nouveau & touchant. Car il eſt certain que le Roi avec toute ſa famille y parut à la tête de plus de trois mille hommes choiſis dans ſa Cour & dans ſon Armée du grand nombre de ceux qui avoient demandé le Baptême. Avitus in epiſt. ad Clodov. Greg. Turon. l. 2. c. 31. *Ibid.*

Le Roi en habit blanc, ſelon l'uſage obſervé alors dans l'Egliſe, s'avança avec la troupe de trois mille Cathecumenes vêtus de même couleur, juſqu'aux fonts baptiſmaux. Il y trouva ſaint Remi accompagné des Miniſtres de l'Egliſe en habits de ceremonie, & de pluſieurs autres Evêques des Gaules. Le Saint Prélat l'y reçût avec un diſcours qui marquoit ſa joïe & celle des Peuples nouvellement ſoumis à l'Empire des François, & en même-tems l'autorité ſpirituelle que lui donnoit ſa qualité de Paſteur ſur celui qu'il recevoit au nombre de ſes ouailles. Avitus in epiſt. ad Clodov.

Ce fut avec ce ton d'autorité plus ſoûtenue encore par la

495.

sainteté de sa vie & par l'eminence de son caractere qu'il lui adressa ces paroles sur le point de le baptiser : *Humiliez-vous*, lui dit il, *Prince, sous la toute-puissante main du Maître de l'Univers ; respectez maintenant ses Temples que vous reduisiez autrefois en cendres, & resolvez-vous à jetter au feu ces idoles que vous avez adoré si long-tems.* Aussi-tôt lui aïant fait faire sa profession de foi & confesser un Dieu tout-puissant en trois Personnes, il le baptisa au nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit. Il l'oignit en même-tems du saint Chrême, en faisant le Signe de la Croix sur lui ; c'est-à-dire qu'il lui administra le Sacrement de Confirmation que l'on conferoit alors avec celui du Baptême. Albofiede sœur de Clovis reçût après lui la grace du même Sacrement, dont elle profita si bien, qu'elle se consacra à Dieu, renonçant au mariage pour vivre en perpetuelle virginité. Elle ne fut pas long-tems sans en recevoir la recompense, car elle mourut un peu après. Sa mort causa une extrême douleur à Clovis, & saint Remi tâcha de l'en consoler par une Lettre que nos Historiens ont eu soin de nous conserver.

Epist. Remig. ad Clodov.

Lantilde autre sœur de Clovis s'étoit déja fait Chrétienne quelque tems auparavant ; mais par malheur voulant se faire instruire, elle étoit tombé entre les mains d'un heretique, qui au lieu de lui communiquer les lumieres de la vraie Foi, l'avoit infectée des erreurs d'Arius. Dieu lui fit la grace de l'éclairer ; elle abjura l'Arianisme, & entra dans le sein de l'Eglise Catholique par l'Onction du saint Chrême * qu'elle reçut en cette même occasion.

La Famille Roïale, & plusieurs Seigneurs sont aussi baptisés.

On ne fait point mention ici du Baptême du jeune Thierri fils ainé de Clovis, que ce Prince avoit eu avant que d'épouser Clotilde. Vrai-semblablement il ne fut point baptisé alors pour quelque raison que rien ne peut nous aider à deviner. Il est certain qu'il le fut depuis, s'il ne l'avoit pas été auparavant ; car il étoit Chrétien, lorsqu'après la mort de son pere il partagea la succession avec les trois autres fils de Clovis & de Clotilde. Après le Baptême de la Famille Roïale, les Seigneurs

* Cette Onction de la Princesse Lantilde pourroit au moins faire douter, si ce que dit S. Gregoire Pape l. 9. epist. 61. est universellement vrai, que la maniere de recevoir les Ariens à la Communion de l'Eglise Catholique étoit differente dans l'Eglise d'Orient & dans l'Eglise d'Occident, en ce que dans l'Orient ils étoient reconciliés par l'Onction du Saint Chrême, & dans l'Occident par l'imposition des mains. La Reine Brunehaud femme de Sigebert Roi d'Austrasie, & la Reine Goisvinde femme du Roi Chilperic furent aussi reconciliées par l'Onction comme Lantilde.

& tous les autres à qui on avoit fait l'honneur de les choisir pour être consacrés à Dieu par le Sacrement comme les premices du Peuple François, furent aussi baptisés. Ce bonheur s'étendit en peu de tems sur presque toute la Nation, qui suivit à l'envi l'exemple que lui donnoit son Prince, & dont peu demeurerent attachés au culte des Idoles, en comparaison de ceux qui se convertirent. 495.

Entre autres actions de pieté dont Clovis voulut sanctifier cette heureuse journée, il donna la liberté à quantité de Captifs qu'il avoit pris dans toutes ses guerres, & dont la délivrance, dit un Evêque de ce tems-là, lui fit autant d'honneur devant les hommes, qu'elle lui acquit de merite auprès de Dieu.

Avitus Viennensis in ep. ad Clodov.

La nouvelle du Baptême du Roi & de la conversion du peuple François répandue bientôt par toute l'Europe, causa beaucoup de joïe à ceux que leur zele pour la Religion Catholique rendoit sensibles à ses accroissemens. Le Pape Anastase qui venoit d'être élevé à Rome sur le Siege Apostolique, lui écrivit pour l'en feliciter, & il lui marquoit dans sa Lettre l'esperance certaine qu'il avoit de rencontrer en sa personne & dans sa puissance un ferme appui de l'Eglise Catholique.

C'étoit en effet l'unique Souverain sur lequel il pût compter sûrement alors. Anastase Empereur de Constantinople suivoit & soûtenoit avec opiniâtreté l'heresie d'Eutychez: Theodoric Roi d'Italie, Alaric Roi des Visigoths dans les Gaules & dans l'Espagne, Gondebaud Roi des Bourguignons, Thrasamond Roi des Vandales dans l'Afrique, les Sueves dans la Galice, les Lombards dans la Pannonie, les Gepides dans la Dacie, faisoient tous profession de l'Arianisme: les Rois des autres Nations étoient encore idolâtres. Le seul Clovis étoit Chrétien & Catholique, & pour cela même digne dès-lors de porter le nom de Très-Chrétien, dont lui & ses successeurs se sont toûjours fait & se font encore tant d'honneur. Il n'est pas vrai cependant qu'ils l'aïent porté dès lors, comme ils le portent aujourd'hui, c'est-à-dire, comme un titre special attaché à leur Couronne. Ce fut Louis XI. qui le rendit propre à la personne de nos Rois de concert avec le Pape Paul deuxiéme.

Avitus Evêque de Vienne, qui étoit alors du Roïaume de

495. Bourgogne, écrivit auſſi à Clovis ſur le même ſujet. Il lui fit porter ſa Lettre par un jeune homme de qualité qui étoit ou priſonnier ou en ôtage en Bourgogne, & dont Clovis, à la priere de l'Empereur Anaſtaſe, avoit fortement ſollicité la délivrance. L'Evêque lui diſoit qu'il avoit obtenu l'agrément du Roi Gondebaud pour le départ de ce jeune Seigneur; mais ſans doute qu'il ne le lui demanda pas pour écrire dans les termes dont il uſa en cette rencontre. Il y en a pluſieurs dans la Lettre, qui pourroient peut-être ſervir à juſtifier la défiance, que les Princes de ce tems-là conçûrent des Evêques Catholiques de leurs Roïaumes, comme des gens auſquels un interêt de Religion donnoit trop de penchant pour un voiſin, que leurs Souverains avoient ſujet de craindre: mais nous apprenons par cette Lettre une autre circonſtance conſiderable: c'eſt que dès-lors le Roi de Bourgogne s'étoit fait Vaſſal de Clovis, * & qu'en cette qualité il s'étoit obligé à lui fournir des Troupes, comme il le fit en effet dans la ſuite en une occaſion importante.

L'Evêque de Vienne dans la même Lettre exhortoit Clovis à ne pas borner ſon zele à l'inſtruction de ſes Sujets, & le conjuroit, puiſque Dieu lui avoit fait la grace d'embraſſer la Religion Chrétienne dans toute ſa pureté, de vouloir bien rendre participans de ce bonheur tant de Nations voiſines de ſon Roïaume encore enſevelies dans les tenebres du Paganiſme. Il lui propoſoit d'y envoïer des Ambaſſadeurs pour ce ſujet, & l'aſſûroit qu'elles ſeroient d'autant plus diſpoſées à recevoir la verité, qu'on n'y avoit point encore ſemé la méchante doctrine, qui en avoit corrompu tant d'autres dans le même-tems qu'on leur donnoit le Baptême, & le nom de Chrétien.

Clovis travaille à la converſion de ſes Sujets.

Les bonnes diſpoſitions où Clovis ſe trouvoit alors ne nous permettent pas de douter qu'il n'écoutât volontiers de ſi ſages conſeils, & qu'il ne ſecondât de ſi ſaintes intentions. Il s'appliqua neanmoins encore plus particulierement à avancer la converſion du reſte de ſes Sujets; & ce fut dans cette vûe, & par l'eſtime qu'il avoit conçûe de la vertu de ſaint Vaſt, auſſi-bien que par reconnoiſſance des inſtructions qu'il avoit reçûes

* Ut dirigi ad vos ſervi veſtri Laurentii filium PRINCIPALI ORACULO JUBERETIS. Quod apud dominum meum ſuæ quidem gentis Regem. Sed MILITEM VESTRUM obtinuiſſe me ſuggero.

de lui, qu'il le destina de concert avec saint Remi pour le gouvernement de l'Eglise d'Arras. Saint Melaine se trouve sous le même regne avoir été Evêque de Rennes, & saint Godard Evêque de Rouen, & plusieurs autres que la voix du peuple, & le consentement de l'Eglise a honorés du même titre de Saints, furent élevés à de pareilles dignités : on ne sçait pas si precisément le tems de leur promotion ; mais on peut aisément conjecturer par la qualité des Pasteurs, combien les Eglises du Roïaume de Clovis furent alors florissantes. 495.

Theodoric entretient la paix entre Clovis & Alaric.

Cependant ces saintes occupations ausquelles il consacra une grande partie de l'hiver, ne l'empêchoient pas de penser aux autres affaires importantes de son Roïaume, & sur-tout à ce qu'il avoit à craindre du côté de la Loire, d'Alaric Roi des Gots ennemi couvert de sa personne autant que de la Nation. Ce jeune Prince n'avoit pas oublié la maniere haute dont Clovis, après la bataille de Soissons, l'avoit forcé de lui remettre entre les mains le Général de l'Armée Romaine qui s'étoit refugié chés lui. La défaite des Allemans, & la conquête que les François avoient faite de leur païs, avoient redoublé son inquietude & augmenté sa jalousie. D'ailleurs Clovis, dont les victoires faisoient croître la confiance & la fierté, attendoit avec impatience qu'il se déclarât. Dans cette disposition d'esprit de part & d'autre, les moindres mécontentemens devoient produire une rupture ouverte. Ils prétendoient en avoir chacun de leur côté, quoique sur des sujets assés legers, ainsi que nous le disent en general sans rien specifier davantage les lettres de Theodoric Roi des Ostrogots, dont l'autorité suspendit pour quelque tems l'effet de ces animosités. La sagesse de ce Prince, son âge, sa reputation lui donnoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ces deux jeunes Rois, jusques-là qu'en leur écrivant, il prenoit à leur égard le nom de pere, & leur donnoit celui de fils. Ces qualités, selon toutes les apparences étoient fondées sur l'adoption par les armes, ceremonie asses ordinaire entre les Princes de ce tems-là ; & Theodoric lui-même avoit été ainsi adopté par l'Empereur Zenon.

La part que ce fameux Roi & Conquerant d'Italie prit alors & continua toûjours depuis à prendre dans les affaires des Gaules ; l'application qu'il eut tant qu'il vécut à balancer la puissance de Clovis, tantôt par ses négociations, tantôt en parta-

495. geant avec lui ſes conquêtes, tantôt en s'y oppoſant par ſes armées, demandent que je le faſſe connoître ici un peu plus particulierement. Voici en peu de mots ce que l'Hiſtoire de l'Empire Romain & celle de la Nation des Gots nous en apprennent.

Avantures de Theodoric.

Theodoric fut fils naturel de Valamir, & ſelon d'autres de Theodemir; ces deux Princes avec leur troiſiéme frere Videmir gouvernoient alors la nombreuſe Nation des Oſtrogots dans la Pannonie, portans tous trois la qualité de Roi chacun dans leur diſtrict. Ils la gouvernerent ainſi tandis qu'ils vécurent, & toûjours avec une union entre eux & une intelligence dont on voit peu d'exemples dans l'Hiſtoire. Mécontens de l'Empereur Martien ſur la fin de ſon regne, ils lui firent la guerre & l'obligerent à leur demander la paix qu'il acheta d'eux par des preſens conſiderables; à condition neanmoins que pour plus grande aſſurance de leur parole, le jeune Theodoric ſeroit envoïé en ôtage à la Cour de Conſtantinople: ce qui fut executé au commencement du regne de Leon, qui ſucceda à Martien peu de tems après la concluſion de ce traité.

Theodoric n'avoit alors que huit ans, & il en paſſa dix à Conſtantinople. Il profita ſi bien de ce ſéjour, & des ſoins qu'on y eut de ſon éducation, qu'il ne lui reſta preſque plus rien de barbare que le nom. Leon ne l'eût pas plûtôt rendu à ſes parens & à ſa Nation, qu'il ſe ſignala par la défaite du Roi des Sarmates qu'il ſurprit, & qu'il tua. Il ſe déclara pour le parti de l'Empereur Zenon ſucceſſeur de Leon, contre Baſiliſcus qui s'étoit emparé du Trône de l'Empire, & il contribua beaucoup à ſon rétabliſſement.

Toutefois, ſoit que Zenon n'eût pas aſſés bien reconnu un ſi grand ſervice, ſoit que les Oſtrogots s'ennuïaſſent de la paix qui les appauvriſſoit, ils recommencerent à diverſes repriſes leurs courſes & leurs ravages ſur les terres de l'Empire ſous la conduite de Theodoric. Theodemir ſon pere ou ſon oncle étant mort le dernier des trois Rois des Oſtrogots, toute la Nation entiere le reconnut pour ſon unique Roi. Zenon prit à tâche dans cette occaſion de le gagner, & de ſe l'attacher tellement, qu'il n'eût plus rien à appréhender pour le repos & la ſûreté de l'Empire. Il l'envoïa feliciter de ſon élevation ſur le Trône des Oſtrogots, & l'invita à venir le voir à Conſtantinople.

nople. Il l'y reçût avec tous les honneurs qu'il pouvoit esperer: il l'honora de la qualité de Patrice : & pour l'engager à regarder désormais les interêts de l'Empire comme les siens propres, il le crea Consul ordinaire, lui accorda l'honneur du triomphe, sans doute pour quelque victoire qu'il remporta alors sur les ennemis de l'Empire, & que les Historiens ne marquent point. Il lui fit élever une statue équestre devant la porte du Palais Impérial de Constantinople ; lui donna le commandement de la Milice Prétorienne, & pour derniere marque d'estime & d'amitie, il le déclara son fils par une espece d'adoption militaire, qui ne lui donnoit pas à la verité droit de succession à l'Empire ; mais qui en faisoit, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme le fils honoraire de l'Empereur. 495.

Cependant comme dans la suite Theodoric voulut quelque chose de plus solide ; & que l'on differoit à lui rendre certaines terres, dont ceux de sa Nation avoient été autrefois en possession, il fit ou laissa faire à ses Ostrogots quelques désordres dans l'Illyrie & dans la Thrace jusqu'aux portes de la Ville Imperiale ; ce qui obligea Zenon de lui abandonner une partie de la Dacie & de la basse Mœsie comme pour la défendre contre les autres barbares. Il s'y établit & y demeura cinq ans ; mais l'envie de regner avec plus d'éclat, & les défiances qu'il conçût de l'Empereur Grec qui commençoit aussi à le craindre plus que jamais, le déterminerent à lui proposer un dessein, dont ces mutuelles défiances firent bientôt conclure & hâter l'execution.

Peu d'années auparavant un autre Barbare, nommé Odoacre à la tête d'une armée composée de Turcilingiens dont il étoit Roi, d'Erules & de quelques autres troupes ramassées de divers païs ; étoit venu des extrémités de la Pannonie fondre tout à coup dans l'Italie, s'en étoit emparé, avoit détrôné le jeune Empereur Romule plus connu sous le nom d'Augustule, & avoit pris le nom de Roi d'Italie, où il regnoit effectivement en Monarque absolu.

Theodoric s'offrit à Zenon de l'en aller chasser. « Vous n'avez, lui dit-il, qu'à me donner vos ordres, & sans qu'il en coûte rien à votre épargne, je ferai incessamment marcher mes gens de ce côté-là. Il est de votre gloire de délivrer l'Italie d'un joug si infame. Vous m'avez fait l'honneur de me donner » Jornandes c. 57.

495. „ le nom de votre fils, ne vous sera-t'il pas plus glorieux que „ j'y regne moi-même sous votre nom & sous votre autorité, „ supposé que Dieu benisse mon entreprise? & si je n'y réüssis „ pas, vous ne perdez & vous ne hasardez rien. „ Zenon accepta l'offre sur le champ, & fit sans peine un present d'une chose qui n'étoit plus à lui; ravi d'ailleurs de voir Constantinople délivrée du voisinage d'une Nation inquiete commandée par un Chef, dont l'ambition, la prudence & le courage lui faisoient tout appréhender.

Theodoric qui n'avoit fait cette proposition que du consentement des principaux Capitaines des Ostrogots, eut bientôt mis son Armée en état de partir. Il prit sa route par Syrmium; passa sur le ventre à une Armée de Gepides, dont le Roi vouloit lui disputer le passage; entra en Italie par les Alpes Julienes; gagna trois batailles de suite contre Odoacre; l'obligea à se renfermer dans Ravennes; & après un siege de trois ans le contraignit à capituler; ce qu'il fit à des conditions tolerables. Mais quelques jours après Theodoric le poignarda de sa propre main dans un festin, ne faisant en cela, à ce qu'il dit alors pour excuser une action si brutale, que prévenir un pareil dessein qu'Odoacre avoit formé contre sa personne. Les Ostrogots firent aussi-tôt main-basse sur toute la famille & sur tous les Soldats d'Odoacre, qui furent presque tous taillés en pieces.

On peut dire que cet assassinat avec toutes ses suites, qui rendit Theodoric maître paisible de toute l'Italie, fut plûtôt un effet de son ambition que de son humeur; tant il parut depuis éloigné de ces violences, & appliqué à faire quitter à ses Ostrogots leurs manieres & leurs coûtumes barbares, tant il affecta de se distinguer dans toute la suite de son regne, par toutes les vertus qui avoient rendu recommandables les plus illustres des Empereurs Romains, c'est-à-dire, par la liberalité, par la magnificence, par la douceur, par son application au soulagement des peuples, & à rendre les Villes de son Etat plus belles & plus florissantes qu'elles n'avoient jamais été. Il tint cette conduite jusqu'aux dernieres années de sa vie, dont le lustre fut encore terni alors par la prison du Pape Jean I. & par la mort de deux hommes des plus distingués de leur tems par leur merite & par leur naissance. Ce furent Boece & Symma-

que, qu'il fit mourir ſur de ſimples ſoupçons. Enfin à cela près on peut dire avec verité, & en lui rendant juſtice, qu'il fut le modele des Princes de ſon tems, & qu'un peu de politeſſe qui ſe repandit alors dans les Cours des Rois des Gaules, chés les François, les Bourguignons, les Viſigots, venoit de la ſienne, & du commerce que ces Princes, qui l'admiroient tous, entretenoient avec lui. 495.

Il fit même agréer à ſon armée qu'en prenant la qualité de Roi d'Italie, il prît auſſi l'habillement des Romains. Il crut cependant ne devoir pas ſe donner ce titre ſans l'agrément de Zenon; mais comme il étoit ſur le point de le lui envoïer demander, il apprit ſa mort; & ſans ſe mettre en peine de rendre la même civilité à Anaſtaſe qui avoit ſuccedé à l'Empire, il ſe mit en poſſeſſion tant de ſon nouvel Etat que du nom de Roi. Voilà quel étoit ce Theodoric qui fut toujours depuis le plus ferme appui des autres Princes de la Nation Gotique, comprenant ſous ce nom les Viſigots des Gaules & des Eſpagnes, qu'il empêcha tant qu'il vêcut, ainſi que remarque l'ancien Auteur de l'Hiſtoire des Gots, de ſuccomber entierement ſous la puiſſance des François.

Un des premiers traits de ſa politique, fut de ſe faire dès-lors & dans la ſuite des alliances avec tous les Princes ſes voiſins. Il envoïa une Ambaſſade à Clovis pour lui demander en mariage Audeflede ſa ſœur, ce que ce Prince lui accorda avec joïe. Il avoit eu avant que de venir en Italie, lorſqu'il demeuroit encore dans la Mœſie, deux filles naturelles; il en maria une à Alaric Roi des Viſigots, & l'autre quelques années après à Sigiſmond fils de Gondebaud Roi de Bourgogne. Il fit auſſi épouſer ſa ſœur Amalfrede déja veuve d'un autre Prince à Thraſamond Roi des Vandales en Afrique, & Amalberge ſa niece & fille d'Amalfrede à Hermanfroi de Turinge.

Gregor. Turon. l. 3. c. 31.

Aïant ainſi bien établi ſa famille & ſa nation; ſe voïant maître tranquille d'un fort grand Etat, qui s'étendoit bien au-delà de l'Italie juſques dans la Pannonie & dans la Dalmatie, il ne ſongea plus qu'à joüir du fruit de ſes travaux, & à faire aimer ſon gouvernement aux peuples qu'il avoit ſoumis à ſon obeïſſance. La paſſion des conquêtes ceſſa d'être ſa paſſion dominante; autant qu'il avoit aimé la guerre, tandis qu'elle lui avoit été ou neceſſaire ou utile, autant s'appliqua-

495. t'il à maintenir la paix, non seulement dans ses Etats ; mais encore entre les Princes ses voisins. On voit par ses Lettres que nous avons parmi celles de Cassiodore son Secretaire & son Ministre, que c'étoit-là un de ses principaux soins. Il se faisoit, autant qu'il pouvoit, le mediateur & l'arbitre des differends des Souverains qui regnoient dans les Gaules, dans les Espagnes, & dans la Germanie, sans prendre parti, à moins qu'il n'y fût déterminé par quelque grand interêt. Il les tenoit toûjours par-là dans une espece d'égalité entre eux, & de dépendance à son égard. Clovis fut celui dont l'esprit lui fit le plus de peine à gouverner.

Inter epist. Cassiod. l. 2. ep. 41.

La premiere negociation de cette nature qu'ils eurent ensemble fut aussi tôt après la défaite des Allemans. Comme Clovis en poursuivoit les restes à toute outrance jusques sur les frontieres de Theodoric, ce Prince lui envoïa deux Ambassadeurs avec une Lettre de compliment sur la grande victoire qu'il venoit de remporter ; où il le prioit en même tems de ne point pousser davantage ces malheureux ; de se contenter de la gloire d'avoir non seulement abattu, mais encore assujetti une Nation aussi fiere que celle qu'il venoit de dompter ; il ajoûtoit que la mort de leur Roi qui avoit peri dans le combat avec l'élite de ses Troupes, devoit le satisfaire ; qu'il étoit de sa clemence & de sa generosité de donner quartier & d'accorder la vie à ceux qui restoient & qui la lui demandoient ; qu'au reste les terres des Gots où ils s'étoient refugiés, devoient leur servir d'asile ; que ses deux Envoïés lui diroient de bouche le reste de ce qui concernoit cet article ; & qu'ils avoient des choses importantes à lui communiquer sur ce sujet, dont la connoissance ne lui seroit pas inutile, pour tirer de sa victoire tous les avantages qu'il prétendoit.

M. de Valois Besses.

Je ne sçai pourquoi quelques-uns de nos Historiens modernes veulent que Clovis se soit picqué de fierté en cette occasion ; tout les obligeant à croire le contraire. Ce que Theodoric demandoit à Clovis étoit fort raisonnable. L'honneur des François n'y étoit nullement interessé. Enfin la guerre d'Allemagne finit avec cette premiere expedition sans avoir aucune autre suite ; & on ne voit dans l'Histoire à cette occasion nul vestige de mécontentement entre les deux Rois.

Mais l'accommodement d'Alaric avec Clovis fut une affaire

495.

Theodoric offre sa mediation à Clovis & à Alaric.

bien plus difficile à terminer. Ces Princes aigris par les raisons que j'ai touchées, étoient tout disposés à rompre, & à se faire au plûtôt l'un à l'autre une sanglante guerre. Theodoric instruit de l'état des choses, & qu'il y avoit dans les deux Cours certains esprits inquiets & ennuiés de la paix, qui faisoient tous leurs efforts pour engager les deux Rois à la rupture, leur envoïa des Ambassadeurs pour leur offrir sa mediation. Il representa à Alaric, qui prétendoit être l'offensé dans cette querelle, qu'il ne falloit pas entre Princes courir aux armes avec tant de précipitation; qu'il ne s'agissoit dans ce different ni de violence ouverte ni de sang répandu; qu'on ne lui avoit enlevé ni Province, ni Ville; que tout rouloit sur quelques mots choquants qu'il prétendoit qu'on avoit dit de lui ou de sa Nation; qu'il y devoit penser plus d'une fois avant que de s'engager à la guerre avec les François, qui depuis plusieurs années avoient toûjours les armes à la main, & qui étoient accoûtumés à vaincre; qu'au contraire les Visigots, tout vaillans qu'ils avoient été autrefois, pourroient bien avoir perdu par une si longue paix, une partie de ce courage que le seul exercice nourrit & entretient dans toute sa vigueur; que les Visigots d'alors n'étoient point ceux qui avoient arrêté Attila dans le cours de ses victoires; qu'il étoit de la moderation & de la prudence de ne pas refuser les voïes d'accommodement, supposé qu'il y en eût, & qu'il ne desesperoit pas d'en trouver; que ce lui seroit une chose bien fâcheuse de voir aux mains deux Princes qui le touchoient de si près, & dont peut-être l'un des deux succomberoit. Qu'au reste il ne devoit nullement douter de la sincerité de ses intentions; qu'il faisoit son affaire de cet accommodement; que si le Roi des François ne se rendoit pas à la raison, il prendroit hautement le parti des Visigots; qu'il auroit soin de faire entrer encore d'autres Princes dans cette ligue qui étonneroit peut-être Clovis. Enfin Theodoric conjuroit sur-tout Alaric dans sa Lettre de ne rien précipiter, de lui donner le tems d'envoïer des Ambassadeurs au Roi des François; & de déclarer ses intentions à ceux qui lui parleroient de sa part, afin qu'ils pussent regler sur sa réponse les démarches qu'ils devoient faire à la Cour de Bourgogne & dans les autres Cours, pour lesquelles ils avoient aussi leurs instructions sur cette affaire.

Inter epist. Cassiod. l. 3. epist. 1.

495. *Il envoïe des Ambassadeurs à Gondebaud, & à quelques autres Princes.*

Alaric avoit trop d'interêt à ménager Theodoric : les propositions qu'on lui faisoit de sa part étoient trop judicieuses, & lui étoient en même tems trop avantageuses, pour refuser de les écouter. Ainsi les Ambassadeurs, sur la parole qu'il leur donna de remettre tous ses interêts entre les mains de leur Maître, continuerent leur route vers Gondebaud Roi des Bourguignons.

Epist. Theodorici apud Cassiod. l. 1. 46.

Ils étoient chargés d'engager ce Prince, dont Theodoric estimoit beaucoup la prudence, à se faire mediateur avec lui, à joindre son autorité avec la sienne pour arrêter la fougue de ces deux jeunes Rois, qui étoient sur le point de causer bien du désordre, & à envoïer au Roi des François un homme sage, qui pût de concert avec ceux qu'il envoïeroit lui-même, & qu'il feroit venir de la part des autres Princes qui s'interesseroient à cette affaire, la terminer au plûtôt. Les Ambassadeurs étoient chargés de lui faire de bouche d'autres propositions que la Lettre ne specifie point : c'étoit d'entrer dans la ligue que Theodoric meditoit de faire en cas que Clovis se montrât trop difficile, & qu'il refusât absolument d'entendre à la paix. On n'en peut pas douter en lisant la Lettre que les mêmes Ambassadeurs porterent au Roi des Turingiens, au Roi des Erules, & au Roi des Varniens, peuples situes * sur les frontieres de la France Germanique. Cette Lettre à juger par l'inscription, étoit écrite en commun à ces trois Princes.

Epist. III.

* Vide Procop. l. 4. Goth. hist.

C'est là que Theodoric fait connoître plus ouvertement ses veritables sentimens, & que l'on voit que tout neutre qu'il affectoit de paroître dans cette negociation, il étoit en qualité de membre de la Nation Gothique, pour le moins autant jaloux & inquiet de l'aggrandissement des François, & des progrés qu'ils pouvoient faire contre les Visigots, que zelé pour la paix des Gaules.

Après un exorde de quelques lignes, composé selon le stile de ce tems-là, de sentences plus belles pour le sens que pour l'expression ; il leur parloit de la sorte. " Je vous prie d'envoïer „ vos Ambassadeurs avec les miens & ceux de notre frere le „ Roi Gondebaud à Clovis Roi des François, pour l'obliger, „ en lui representant l'équité de la demande qu'on lui en fait, „ à quitter le dessein où il est de faire la guerre aux Visigots, „ & à observer le droit des Gens. Faisons-lui entendre que s'il

495.

„ refuse de s'en rapporter à des arbitres tels que nous, il nous „ aura tous sur les bras. Puisqu'on lui offre de lui faire justice, „ que veut il davantage ? Je vous dirai franchement ce que je „ pense à cet égard : un Prince qui veut agir ainsi par autorité, „ & qui ne veut avoir nul égard au droit, donne sujet de „ croire que son but est de renverser les Etats de tous ses „ voisins. Il est à propos de reprimer cette ambition dans ses „ commencemens, nous le ferons sans beaucoup de difficulté „ en nous y opposant tous ensemble, & il vous sera tres-diffi- „ cile de le faire, s'il vient vous attaquer tous en particulier. „ Souvenez-vous au reste de l'affection que le feu Roi des Visi- „ gots Evaric a toujours eue pour vous ; combien vous en avez „ reçû de graces ; combien de fois il a empêché vos voisins de „ vous faire la guerre. Voilà une occasion de marquer au fils la „ reconnoissance que vous conservez pour le pere. Ne doutez „ pas que si le Roi des François vient à bout d'Alaric, il ne „ tombe aussi-tôt après sur vous. Ainsi quand votre Excellen- „ ce aura reçû le salut que je vous presente dans ma Lettre, je „ vous prie d'écouter favorablement mes deux Ambassadeurs, „ & de faire attention aux choses importantes qu'ils ont ordre de „ vous communiquer ; afin qu'en suivant mes vûes que vous „ verrez aisément être très-droites & très-sinceres, vous n'aïez „ tous qu'un même sentiment ; & que vous vous determiniez „ à faire plûtôt la guerre hors de chés vous, qu'à vous voir „ obligés de la soûtenir dans vos Provinces. „

Les Ambassadeurs aïant trouvé ou mis le Roi de Bourgogne & ces trois autres Princes dans les dispositions que leur Maître souhaitoit, passerent suivant l'ordre qu'ils en avoient a la Cour de Clovis, à qui ils presenterent aussi une Lettre de la part de Theodoric. Elle étoit pleine de marque d'estime, d'amitié & même de tendresse : il y parloit en pere commun, affectant beaucoup de desinteressement, & ne faisant paroitre nulle partialité. Il y emploïoit la plûpart des mêmes motifs dont il s'étoit servi en écrivant à Alaric. Il le prioit de considerer combien les sujets de leurs differends étoient legers, & combien il étoit facile de les accommoder ; les suites funestes de la guerre où ils alloient s'engager ; la bonne intelligence que leurs ancêtres avoient toûjours conservée entr'eux ; qu'entre parens & alliés, comme ils étoient, il falloit tenter toutes les voies de

Epist. Theodor. ad Luduin. Regem Franc. apud Cassiod. l. 24.

495. douceur avant que d'en venir à répandre tant de sang. " Enfin, „ ajoûtoit-il, que penseriez vous de moi tous deux, si je ne „ prenois part à ce qui vous regarde? ce seroit une honte & „ un affront pour moi de vous voir aux mains sans m'en in- „ quieter. Ainsi trouvez bon que comme votre pere, & comme „ votre ami, je prenne la liberté de vous menacer l'un & l'au- „ tre, & de vous déclarer que celui des deux qui contre mon „ esperance ne voudra pas écouter la raison, m'aura pour enne- „ mi; & non seulement moi, mais encore tous nos amis com- „ muns qui veulent à quelque prix que ce soit voir terminer „ cette querelle à l'amiable. Ecoutez donc, je vous prie, les per- „ sonnes que nous envoïons tous de concert vers vous sur ce su- „ jet, & suivez plûtôt nos conseils que ceux de quelques es- „ prits brouillons; en vous commettant l'un avec l'autre, ils „ ne cherchent que leurs interêts; & moi en vous accommo- „ dant ensemble, je n'ai en vûe que les vôtres, & que ceux de „ vos deux Nations. *

Ce furent là les démarches que fit Theodoric pour empêcher cette guerre. Elles ne furent pas inutiles au moins alors & pour un tems. Soit que Clovis apprehendât en effet d'être attaqué tout à la fois par tant d'ennemis, soit que les conditions de l'accommodement, desquelles l'Histoire ne nous a point instruits en détail, fussent trop raisonnables ou trop avantageuses pour les refuser; l'accord se fit, & la bonne intelligence fut ou parut être rétablie entre les deux Rois.

Procop. l. 1. de bello Goth.

Clovis se fit un grand merite de sa complaisance auprès de Theodoric : mais apparemment une autre raison secrete, & plus forte que toutes celles-là, lui fit prendre le parti de la paix, dont il avoit besoin pour venir plus facilement à bout d'une affaire, qui étoit de la derniere importance pour son nouvel Etat.

Les François à leur entrée dans les Gaules, aïant passé le Rhin à Cologne, s'étoient beaucoup étendus sur la gauche au-delà de la Moselle en tirant vers Strasbourg. Ils s'étoient rendus maîtres de ce que nous appellons aujourd'hui le Duché de Lorraine & le Duché de Luxembourg. La Champagne jusqu'au

* Voyez les Notes Chronologiques à la fin du Volume, où je prouve que ces Lettres de Theodoric furent écrites en cette occasion, & non pas immediatement avant la guerre, où Alaric perdit son Roïaume & la vie.

Roïaume

Roïaume des Bourguignons qui s'étendoit de ce côté-là au-delà de Langres, les païs qui portent maintenant les noms de Picardie, d'Isle de France, de Beauce, de Normandie, du Maine, d'Anjou, tout cela avoit subi le joug de ces nouveaux vainqueurs des Romains. En passant entre la Meuse & la Moselle ils avoient laissé à droite cette partie de la Gaule Belgique, qui comprend maintenant le Brabant, le païs de Liege jusqu'au bras du Rhin appellé le Vahal, & une partie de la Flandres maritime. Après le Baptême de Clovis, Ranacaire, qui étoit un Prince de sa famille, n'aïant pas voulu se faire Chrétien, se retira & s'établit au païs de Cambrai, où il fut suivi de quelques troupes de François qui demeurerent idolâtres. Il y prit le nom de Roi, sans doute avec l'agrément de Clovis, à la suite duquel il n'avoit passé le Rhin qu'à condition d'être dédommagé en deçà d'une espece de petit Roïaume qu'il possedoit au-delà *. Tournai étoit aussi de la Domination Françoise; mais elle ne s'étendoit pas plus loin de ce côté-là.

495.

Hincmar. in vita S. Remig.

In vita S. Eleutherii.

Clovis avoit depuis long-tems des vûës sur tout ce païs, qui empêchoit l'union de ses conquêtes avec les terres des François d'au-delà du Vahal. Le courage des peuples belliqueux qui occupoient ce petit espace, avoit été de tout tems comme une digue qui couvroit l'Empire Romain, & qui avoit toûjours arrêté en cet endroit les irruptions des François. Pendant les troubles du regne de l'Empereur Honorius ces peuples avoient en quelque façon secoüé le joug des Romains dont ils n'étoient plus secourus, & qui les avoient abandonnés aux ravages des Barbares. Ils s'étoient mis comme en une espece de République indépendante de l'Empire, avec lequel cependant ils entretenoient toûjours quelque alliance, & se défendoient eux-mêmes contre leurs voisins.

Zozim. l. 6.

Entre les divers peuples de cette contrée qui avoient chacun leur nom particulier, les plus considerables étoient les Arboriques. Ils étoient Chrétiens comme la plûpart des autres Gaulois, & fort attachés à leur Religion. Si-tôt que Clovis eut reçu le baptême, comme il sçavoit que la difference de Religion étoit ce qui leur donnoit le plus d'aversion des François, & les éloignoit de tout commerce avec eux, il leur fit dire qu'il venoit de lever cet obstacle, & leur representa qu'il étoit étran-

Les Arboriques reconnurent Clovis pour leur Roi.

Procop. l. 1. de bello Goth.

* Voïez la Preface Historique sur le Fondateur de la Monarchie Françoise dans les Gaules.

495.

ge qu'eux qui étoient François d'origine, eussent une aversion si opiniâtre de ce nom & de la Nation : qu'il ne songeoit point à les exterminer, ni à leur faire la guerre; qu'il ne tiendroit qu'à eux de vivre avec lui en bonne intelligence; & que pour mieux l'entretenir, il falloit que les deux peuples s'alliassent par les mariages, & liassent un commerce libre & frequent entre eux. La négociation réüssit, la communication devint fort grande en peu de tems; & insensiblement de ces alliances particulieres on en vint, selon les intentions de Clovis, à proposer les moïens d'en faire une generale & publique. Elle se fit en effet : tous ces peuples reconnurent Clovis pour leur Roi; & les deux Nations ainsi unies sous un même Chef firent un Etat très-puissant, & redoutable à tous les autres *.

* Eo pacto in unam gentem coaliti potentissimi evaserunt. Ibid.

In extrema Gallia. Ibid.

Les choses n'en demeurerent pas là. Les Romains, quoique coupés de tous côtés, s'étoient toûjours conservé quelques Places & quelques Châteaux vers les extrêmités de la Gaule, c'est-à-dire, vers la mer, sur les bords du Rhin & de quelques autres Rivieres: leurs garnisons s'y étoient maintenues pendant plusieurs années : & c'étoient-là toûjours des esperances & des ressources pour l'Empire Romain en cas de quelque heureuse revolution. Mais ces Soldats voïant les Arboriques unis si solemnellement aux François, & qu'il n'y avoit plus nul moïen de tenir ni de repasser en Italie dont les Barbares étoient les maîtres, ils demanderent à capituler avec les François. Les conditions furent qu'on les laisseroit vivre tant eux que leurs habitans, selon leurs loix & leurs coûtumes particulieres; qu'ils s'habilleroient à leur mode; & que quand ils iroient à la guerre, ils auroient leurs drapeaux particuliers. Ces conditions furent aisément acceptées. Ils remirent leurs Places & leurs étendarts entre les mains des Arboriques & des François; & ainsi tout le Rhin depuis son embouchure jusques bien au-dessus de Strasbourg, & tout le païs situé entre cette Riviere, la Mer, la Touraine, la Bretagne & le Roïaume de Bourgogne fut entierement soumis à la domination Françoise.

Ibid.

Loi Ripuaire.

Ce fut, comme je crois, en ce même tems, & à cette occasion que se fit la Loi appellée communément *la Loi Ripuaire*, qui se trouve jointe à la Loi Salique dans les Collections de l'ancien Droit Germanique. Cette Loi Ripuaire tiroit son nom même de ceux pour qui elle fut faite, que l'on nommoit en La-

tin *Ripuarii*, & que nos Auteurs appellent en François tantôt Ripuaires, tantôt Ribarols ou Rivarols du mot Latin *ripa*, qui signifie rivage; parce qu'ils étoient chargés particulierement de garder les rivages du Rhin, de quelques autres des principales Rivieres, & peut-être de la mer même contre les descentes des Barbares; soit que ce nom fût particulier aux Soldats qui gardoient ces passages, soit qu'il fût commun aux Soldats & aux Peuples qui demeuroient le long des bords de la Mer & du Rhin, & peut-être aux Arboriques-mêmes. 495.

Cette Loi en beaucoup de choses est semblable à la Loi Salique; on y voit des vestiges de quelques coûtumes des Romains, que ces peuples jugerent à propos de retenir *. Le Ripuaire y est traité comme le François; au lieu que la Loi Salique en quelques endroits condamne les autres Gaulois à de plus grosses peines que les François pour le même crime, afin de mettre de la difference entre les vaincus & les vainqueurs. La Loi Ripuaire a aussi beaucoup d'articles qui ont rapport à la Religion Chrétienne, & elle commence par ces paroles: *Au nom de Notre Seigneur Jesus-Christ.* Les Lieux où elle s'observoit sont compris sous le nom de *Pagus Ripuarius*, le païs des Ripuaires, ou *Ducatus Ripuarius*, Duché des Ripuaires, ce qui semble marquer qu'ils avoient un Duc, c'est-à-dire, un Chef, un Capitaine, un Commandant particulier, qui les gouvernoit sous les ordres du Roi des François.

Cette union fut un coup de la derniere importance, pour l'affermissement de l'Empire de Clovis. Par là il n'avoit plus derriere lui ni Romains, ni alliés des Romains, dont il pût se défier, & se trouvoit en état de ne plus apprehender beaucoup les ligues de ses voisins. Aussi ne s'en mit-il plus desormais en peine, comme l'experimenta un des principaux de ceux qui avoient été sur le point de s'unir contre lui en faveur d'Alaric. C'étoit Gondebaud Roi de Bourgogne, qui tandis qu'il s'appliquoit à accommoder les affaires d'autrui, ne songeoit pas qu'on lui en préparoit de terribles chés lui. Pour mieux développer tout ce qui regarde ce nouvel évenement, d'où Clovis sçut tirer des avantages très-considerables, il

Procop. l. 1. de bello Goth.

* On y voit entre autres coûtumes celle qui est marquée dans Horace, de toucher l'oreille de celui que l'on menoit devant le Juge pour servir de temoin.

... Licet an testari? ego vero
Oppono auriculam, rapis in jus.

est besoin de reprendre les choses d'un peu plus haut.

495.
Gonde[illegible] se rend maître [illegible] Roïaume de Bourgogne.

Gundivic Roi des Bourguignons laissa en mourant quatre fils ; sçavoir Gondebaud, Gondegesile, Chilperic & Gondomar. Le partage des Etats de leur pere fut pour eux un sujet de division & de guerres continuelles où trois de ces Princes perirent. Les deux cadets Chilperic & Gondomar soutenus du secours des Allemans, declarerent la guerre aux deux autres & les défirent entierement auprès d'Autun. Les Princes vaincus échapperent, quoique le bruit de la mort de Gondebaud le plus redoutable des deux se repandit par tout. Les vainqueurs s'en allerent à Vienne sur le Rhône capitale du Roïaume de Bourgogne pour le partager entre eux, & pleins de confiance renvoïerent les Allemans dans leur païs.

Cependant Gondebaud profitant du faux bruit de sa mort & de la negligence de ses freres ranima secretement les principaux chefs de son parti, qui rallierent ses Troupes, & vinrent de divers endroits investir Vienne, lorsque Chilperic & Gondomar y pensoient le moins. Ils furent encore plus surpris quand ils sçûrent que Gondebaud qu'ils avoient crû mort, étoit à leur tête. Il assiegea & força la Ville ; fit couper la tête à Chilperic & à ses deux fils, & la Reine fut jettée dans le Rhône avec une pierre au col. Il n'y eut de toute cette infortunée famille que deux filles qui échapperent, dont l'une étoit Clotilde depuis épouse de Clovis. Gondomar qui s'étoit retranché dans une tour de la Ville, aima mieux s'y laisser brûler tout vif, que de se rendre à son barbare frere. De sorte que Gondebaud par ces horribles executions, se trouva maître de tout le Roïaume de Bourgogne. Il en fit une assés petite part à Gondegesile qui choisit Geneve pour en faire sa Ville Capitale.

[illegible] Turon. l. 2. c. [illegible]

Ces deux freres auparavant si unis, n'eurent pas plûtôt pris en main chacun la conduite de leur Etat ; qu'ils entrerent en défiance l'un de l'autre, & la jalousie de Gondegesile alla si loin dans la suite, qu'il sollicita sous main Clovis de declarer la guerre à Gondebaud, & lui offrit de se faire son tributaire, s'il vouloit l'aider à se mettre en possession de tout le Roïaume de Bourgogne.

Clovis se [illegible] avec Gondegesile contre Gondebaud.

Clovis avoit & des raisons de politique & des raisons de justice de ne pas refuser de telles offres. Outre l'honneur & l'avantage d'un tribut qu'on lui promettoit, les divisions d'un

495.

Roïaume puissant & voisin du sien ne pouvoient gueres manquer de lui être utiles pour son aggrandissement. La mort de son beau-pere Chilperic, & la destruction de presque toute la famille de ce malheureux Prince étoient des crimes demeurés jusqu'alors impunis, & dont la punition sembloit lui appartenir uniquement. Le droit que la Reine Clotilde avoit au moins à quelque partie de la succession de son pere, l'insulte que Gondebaud avoit faite quelques années auparavant aux François de l'escorte qui conduisoit cette Princesse hors de Bourgogne, en leur enlevant une partie de sa dot, & en voulant la faire enlever toute épousée qu'elle étoit déja au nom du Roi, la protection d'un Prince lezé dans le partage inégal que Gondebaud avoit fait par autorité & par violence des Etats de leur pere ; enfin le ressentiment que Clovis conservoit d'avoir vû ce Roi entrer si volontairement dans la ligue formée par Theodoric contre lui pour la défense du Roi des Visigots : tous ces motifs n'étoient que trop puissans pour le déterminer à ne pas manquer cette occasion. Aussi ne délibera-t'il pas, & il promit à Gondegesile d'aller bientôt à son secours.

Il pardonne aux habitans de Verdun.

Une revolte des habitans de Verdun qui arriva vers ce temslà, lui donna occasion d'assembler les Troupes, & de couvrir les mesures qu'il prenoit pour un plus grand dessein. La Ville fut bientôt réduite aux abois ; & les habitans se voïant sur le point de subir le châtiment que meritoit leur rebellion, n'eurent point d'autre parti à prendre que celui de la soumission. Ils envoïerent au Roi un saint Prêtre nommé Euspice, qui s'étant jetté à ses piés, le conjura par le nom & la qualité de Chrétien qu'il portoit, de pardonner à ces malheureux. Le Roi le fit avec une générosité & une bonté qui charma ses nouveaux Sujets & tous les Peuples Catholiques de la Gaule, lesquels gemissoient sous le joug des Gots & des Bourguignons, dont les Princes Ariens les traitoient quelquefois avec beaucoup de dureté.

In vita S. Maximini.

Il declare la guerre à Gondebaud.

Gondebaud qui n'ignoroit pas cette inclination de ses Sujets Catholiques pour Clovis, non plus que l'ambition de ce Prince, voïant qu'il ne congedioit point ses Troupes après la reduction de Verdun, n'étoit pas sans inquietude ; & quoiqu'il n'eût pas le moindre soupçon du traité secret de son frere Gondegesile, il penetra le but de cet armement, & ne douta

point qu'il ne le regardât. Clovis en effet lui déclara bientôt la guerre.

495.

Collat. Epiſcop adverſus Arian. in ſpicil. Dacher.

Ce fut alors que pluſieurs Evêques Catholiques s'étant aſſemblés pour la fête de ſaint Juſte à Lyon, dont Gondebaud avoit fait quelque tems auparavant ſa Ville capitale, allerent le ſaluer. Ils avoient à leur tête Avitus Evêque de Vienne, & ce Prelat prit la liberté de lui demander une conference avec les Evêques Ariens ſur les points de Controverſe, qui les ſéparoient des Catholiques. Gondebaud lui répondit bruſquement & avec chagrin ſur cet article. *Si la Religion que vous profeſſez eſt la vraie, d'où vient que les Evêques de votre Communion n'empêchent pas le Roi des François de me faire la guerre, & de s'attacher comme il fait tous mes ennemis ? Comment s'accorde la veritable Religion avec cette ambition inſatiable & cette ſoif du ſang des peuples ? qu'il faſſe voir par ſes œuvres la verité de ſa foi.* L'Evêque Avitus lui répliqua avec beaucoup de reſpect en ces termes : *Seigneur, nous ignorons les deſſeins du Roi des François, & les raiſons qu'il prétend avoir de vous faire la guerre ; mais permettez-moi de vous dire que l'Ecriture nous apprend que le renverſement des Roïaumes eſt ſouvent la punition du violement de la Loi de Dieu, & qu'il ſuſcite de toutes parts des ennemis à ceux qui ſe déclarent les ſiens.*

Ibid.

Le Roi ne s'offença point de la liberté de cette réponſe : il leur accorda la conference, & les Ariens y furent fort mal menés. Il permit qu'on en tînt une ſeconde, où il fut lui-même indigné de leur ignorance auſſi-bien que de leurs emportemens & fort ébranlé ; juſques-là qu'il recommanda aux Evêques Catholiques de prier Dieu pour lui : mais la politique étouffa ces ſemences de graces, & le fit mourir Arien. Il ne put s'empêcher encore en cette ſeconde occaſion de ſe plaindre du Roi des François, qui ſollicitoit, diſoit-il, ſon propre frere contre lui.

Gregor. Turon. l. 2. c. 32.

Cependant il ſongeoit tout de bon à ſe mettre en défenſe, & à ſe précautionner contre ſon ennemi. Il envoïa vers ſon frere Gondegeſile pour lui repréſenter la neceſſité qu'il y avoit de remettre à un autre tems la diſcuſſion des differends qu'ils avoient entre eux ; & qu'il falloit ſe réünir pour faire tête à l'ennemi commun qui venoit leur enlever leur bien en profitant de leurs diviſions. Gondegeſile reçut favorablement en ap-

parence l'Ambaſſade de Gondebaud, & fit ſemblant d'entrer dans ſes raiſons & dans ſes vûës, pour l'engager plus ſurement dans le piege qu'il lui tendoit. On convint du nombre de troupes que l'on fourniroit de part & d'autre ; & ſi-tôt que l'on ſçut Clovis en campagne, les deux freres chacun à la tête de leur armée s'étant joints proche de Dijon, vinrent au devant de lui en bataille. 495.

Il le défait.

Le combat ſe donna ſur le bord de l'Ouſche petite riviere qui ſe jette dans la Saône. La victoire ne balança pas long-tems; car Gondegeſile, dès que l'affaire fut engagée, au lieu de soûtenir les Troupes de Gondebaud que Clovis fit charger avec une grande furie, les prit lui-même en flanc au même moment, & commença à faire un carnage horrible des Bourguignons. L'Armée de Gondebaud fut incontinent miſe en déroute & preſque toute taillée en pieces. Ce Prince ainſi trahi, fut obligé de prendre la fuite, & gagna Avignon, où il ſe renferma avec ce qu'il put ramaſſer de ſes troupes. Clovis pourſuivant ſa victoire, laiſſa Gondegeſile aller ſe rendre maître de diverſes places qui lui ouvrirent leurs portes, & vint mettre le ſiege devant Avignon.

Marius in Chronico an. 500.

Ibid.

Il l'aſſiege dans Avignon.

Gondebaud s'y défendit quelque tems avec vigueur ; mais prévoïant que les vivres dont il n'avoit pas eu le loiſir de fournir la Place pour un long ſiege, lui manqueroient bientôt, il eut recours à l'artifice pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas. Ce Prince, comme on le voit par toute la ſuite de ſon hiſtoire, avoit le talent des reſſources; un eſprit toûjours preſent dans ſes plus grands malheurs; & autant de fineſſe & de politique que de cruauté & de courage. Aredius chef de ſon Conſeil, homme de qualité, adroit & brave (c'eſt ainſi que notre Hiſtorien en parle) s'étoit jetté avec lui dans Avignon. Ils convinrent que ce Seigneur feroit ſemblant de ſe refugier au camp ennemi, non pas comme déſeſperant du ſalut de la Ville, mais comme un homme mécontent de la Cour & de la conduite du Prince, dont il avoit ſujet d'appréhender la colere; qu'il tâcheroit de s'inſinuer dans les bonnes graces de Clovis, & de le diſpoſer adroitement par le motif de ſes propres interêts, à mettre l'affaire en negociation, & à la terminer par un accommodement, quel qu'il pût être.

Virum illuſtrem Aredium ſtrenuum atque ſapientem. Ibid. Gregor. Turon.

Il ſortit donc de la Ville & alla ſe jetter aux piés de Clovis :

495. lui dit qu'il recouroit à sa clemence & à sa protection dans le malheur qu'il avoit eu d'encourir la disgrace de son Maître : que s'il lui faisoit l'honneur d'agréer ses services, il esperoit de meriter par sa fidelité & par son attachement quelque part dans son estime & dans ses bonnes graces.

Le Roi ravi de voir son ennemi privé du secours & des conseils du plus habile de ses Ministres, reçut fort agréablement Aredius & le retint auprès de sa personne. Dans les entretiens qu'il avoit volontiers avec lui non seulement pour s'instruire de l'état de la Ville & des assiegés, mais encore pour se divertir : (car un des talens de cet homme étoit d'être fort agreable dans la conversation,) il lui laissa entrevoir que la longueur du siege commençoit à l'ennuïer ; & c'étoit justement par-là qu'Aredius avoit esperé de réüssir. Le Roi l'aïant mis une autre fois là-dessus, & lui aïant commandé de lui dire tout ce qu'il en pensoit, il lui parla de cette maniere.

Erat enim jocundus in fabulis Gregor. Turon. *Ibid.*

Gregor. Turon. Ibid.

“ Vous êtes trop éclairé, Seigneur, pour avoir besoin des „ avis d'autrui, & vous n'avez pas encore eu le tems d'éprouver „ ma fidelité & le zele que j'ai pour votre gloire, pour devoir „ vous en rapporter à mes conseils: il n'y a que l'ordre que vous „ m'en donnez qui puisse me faire prendre la liberté de vous dire „ ce que je pense sur ce sujet. Le ravage que votre Armée fait „ autour d'Avignon cause un grand dommage à votre ennemi, „ vos troupes désolent la campagne, vous avez fait couper tous „ les oliviers, arracher les vignes, tout le païs est ruiné, mais le „ siege n'avance pas beaucoup. La Ville est forte, les assiegés se „ défendent, & paroissent resolus de soûtenir les dernieres ex„ tremités : l'armée cependant se fatigue, & les maladies sont „ à craindre : les choses sont encore en tel état que vous pouvez „ vous faire honneur de votre clemence: en ne jettant pas un Roi „ malheureux dans le désespoir. Il y a un milieu à prendre qui „ n'auroit rien que de très-glorieux pour vous, c'est de lui of„ frir la paix & le pardon du passé à condition d'un tribut à per„ petuité. S'il l'accepte, c'est une nouvelle victoire que vous „ remportez sur lui, & qui vous le soumet pour la suite à fort „ peu près comme un Sujet à son Prince. S'il le refuse, vous se„ rez en droit plus que jamais de le pousser à bout. „

Il le rend son tributaire.

Cet avis fort conforme à l'inclination & à l'impatience du Roi & de ses François fut écouté : & aïant été examiné dans le Conseil

Conseil, il fut suivi. On envoïa un Heraut aux assiegés pour leur proposer une conference. Gondebaud ne se rendit pas difficile à cette proposition. Il donna des ôtages, & un des Officiers de Clovis fut reçû dans la Ville. Le traité fut fait & signé, par lequel Gondebaud non seulement se soumit au tribut perpetuel, qu'il païa pour la premiere fois avant que l'Armée se fût retirée de devant la Place; mais encore il consentit que son frere Gondegesile demeurât en possession de plusieurs Places, dont il s'étoit rendu maître après la déroute de l'Ousche, & en particulier de la Ville de Vienne. L'Histoire ne marque pas que Clovis s'en fût reservé aucune pour lui. Apparemment il se contenta du grand butin que ses Soldats avoient fait dans la Bourgogne, & du tribut que les deux Rois s'étoient obligés de lui païer. Gondegesile par le traité qu'il avoit fait avant la guerre, & Gondebaud par celui qu'il venoit de signer à Avignon. 495.

Clovis après cette glorieuse expedition s'en retourna chés lui, laissant seulement à Gondegesile un Corps de cinq mille François, qui avec les autres Troupes que ce Prince avoit sur pié, étoit plus que suffisant pour le maintenir en possession de ses conquêtes. Mais son peu de précaution, & l'activité de Gondebaud, qui malgré tous ses sermens & tous ses traités, n'attendoit que le départ du Roi des François pour se relever de sa chûte, firent bientôt changer de face aux affaires, & avant que l'année fût écoulée, il se fit une revolution entiere dans le Roïaume de Bourgogne.

500. *Revolution dans le Roïaume de Bourgogne.*

Marius Chron. Fredegar. c. 25.

Gondebaud aïant fait fort secretement à Lyon tous les apprêts necessaires pour un siege, vint tout à coup investir Gondegesile dans Vienne, qui n'en est qu'à cinq ou six lieues, & l'y assiegea. La garnison étoit nombreuse composée de bonnes troupes, dont la meilleure partie étoit des François laissés par Clovis à Gondegesile; mais comme la Ville étoit peuplée, les vivres commencerent à manquer au petit peuple. Gondegesile voulant conserver ses magasins pour sa Garnison, prit l'expedient ordinaire, qui fut de mettre hors de la Ville toutes les bouches inutiles; & ce fut-là la cause de son malheur.

Gondebaud surprend Gondegesile dans Vienne.

Gregor. Turon. l. 2. c. 33.

Parmi ceux qu'on avoit mis dehors, il se trouva un Fontenier qui avoit soin d'un Aqueduc par où l'eau venoit pour les fontaines de la Ville. Fâché qu'il étoit de ce qu'on l'avoit chas-

sé avec les autres, il vint trouver Gondebaud, & lui proposa
500. de surprendre la Place par l'Aqueduc, l'assûrant qu'il n'y avoit pour cet effet qu'à rompre une grosse pierre qui le fermoit de ce côté-là. Gondebaud l'écouta, & aïant fait reconnoître & visiter les lieux, il jugea la chose non seulement possible, mais encore aisée, parce que les assiegés ne s'étoient pas avisés de faire la garde en cet endroit. Il y envoïa la nuit un de ses Capitaines avec des Soldats d'élite, qui s'étant coulés dans l'Aqueduc avec le Fontenier, rompirent une partie de la maçonnerie; & avec des leviers & d'autres instrumens renverserent la grosse pierre, qui fermoit l'Aqueduc. Cela se fit avec si peu de bruit, que nul des Habitans & des Soldats de la Garnison n'en entendit rien.

Les Troupes filerent dans la Ville, & s'emparerent de plusieurs postes. Gondebaud averti de l'état des choses, fit avancer quelques bataillons proche des murailles & des portes. Ceux de la Garnison qui étoient sur les remparts s'apperçurent de ces mouvemens, & tirerent beaucoup de fleches sur les Troupes
Ibid. les plus avancées. Mais les Soldats qui étoient entrés dans la Ville aïant tout d'un coup jetté de grands cris de joïe & de victoire, & les Trompettes sonnant la charge de tous côtés, l'effroi saisit la Garnison & les Habitans qui ne sçavoient où courir, ni de quel côté se tourner dans cette surprise. Le carnage commença dans la Ville, tandis que Gondebaud faisoit rompre les portes à coups de haches, & s'en étant rendu maître, il y fit entrer la plus grande partie de son armée. Ce ne fut point un combat, mais un massacre sans quartier des Habitans & des Soldats. Gondegesile au milieu de ce trouble & de cette confusion se sauva dans une Eglise, & fut tué au pié de l'Autel avec un de ses Evêques Ariens qui l'y avoit suivi. Ce fut-là la troisiéme fois que le cruel Gondebaud souilla ses mains du sang fraternel dans cette même Ville.

Il refuse le tribut à Clovis. Tandis qu'on faisoit ainsi main-basse sur tout ce qui se présentoit, les Soldats François s'étant ralliés entre eux se saisirent d'une Tour pour y vendre leur vie bien cher, ou pour obtenir une capitulation tolerable. Gondebaud les fit sommer de se rendre en leur promettant la vie, mais à discretion pour tout le reste. Eux ne voïant nulle autre issue pour sortir de cette extrémité se rendirent. Le Roi défendit à ses Soldats de leur

faire aucune insulte, & les envoïa à Toulouse, comme en present, ou comme une glorieuse marque de sa victoire à Alaric : après quoi il fit mourir par divers supplices plusieurs Senateurs de Vienne & quelques-uns des principaux Bourgeois qu'il crut avoir pris volontiers le parti de Gondegesile ; se fit reconnoître pour unique Souverain de toute la Bourgogne, & déclara à Clovis qu'il ne lui païeroit plus de tribut. 500.

Mais au milieu de cette severité dont il punissoit les principaux des rebelles, il affecta, pour regagner l'affection de ses autres Sujets, une conduite pleine de douceur & d'équité envers la Nation Gauloise dans toute l'étendue du Roiaume de Bourgogne. Car ce fut vers ce tems-là qu'il fit de nouvelles loix exprès pour moderer la dureté avec laquelle les Bourguignons en usoient à l'égard des Gaulois, parmi lesquels ils vivoient encore comme dans un païs de conquête, & qu'ils continuoient de traiter comme un peuple vaincu & soumis à leur joug, & presque comme des esclaves. Gregor. Turon. Ibid.

Cependant Gondebaud devoit bien s'attendre que sa conduite envers Gondegesile, & la déclaration qu'il avoit faite touchant le tribut, auroient extrémement offensé Clovis, & il étoit trop prudent pour faire des démarches si hasardeuses, sans être assuré auparavant du secours de ses voisins. Le present qu'il fit à Alaric des François faits prisonniers à la prise de Vienne est une marque évidente des liaisons qu'il avoit avec ce Prince ennemi personnel de Clovis. Il esperoit par son moïen mettre dans son parti Theodoric Roi d'Italie, membre & protecteur déclaré de la Nation Gotique : mais Clovis qui en sçavoit pour le moins autant que lui en matiere de politique, rompit toutes ses mesures.

Quelque zelé qu'eût paru Theodoric peu d'années auparavant pour entretenir la paix & la bonne intelligence entre les Princes qui regnoient dans les Gaules ; & quelque jalousie qu'il eût de l'aggrandissement des François, Clovis ne desespera pas de l'attirer dans son parti contre le Roi de Bourgogne. Il lui fit ses plaintes, lui représenta combien son ressentiment étoit juste, & la necessité où Gondebaud le mettoit en lui manquant de parole, & en violant si ouvertement ses sermens, de recommencer la guerre. La mort indigne de trois freres que ce Prince cruel étouffant tous les sentimens de la nature, avoit

500. immolés à ſon ambition, la violence & la trahiſon qu'il avoit faites au dernier contre la foi des Traités, furent vivement expoſées par les Ambaſſadeurs de Clovis, & ils conclurent par lui propoſer une ligue avec ce Prince contre Gondebaud. Ils lui firent voir les grands avantages que l'un & l'autre unis enſemble pourroient tirer de cette ligue : & que leurs interêts ſe trouvoient joints à la juſtice de la cauſe ; que leurs Etats étant également frontieres du Roïaume des Bourguignons, les Places de ce Roïaume voiſines des Alpes n'étoient pas moins à la bienſeance du Roi d'Italie, que celles de la Saône & du Rhône à la bienſéance du Roi des François.

Ce motif fut ſans doute celui qui fit le plus d'impreſſion ſur l'eſprit de Theodoric, dont le deſſein fut toûjours d'avancer autant qu'il lui ſeroit poſſible du côté des Gaules. De plus Gondebaud devenu ſeul maître d'un ſi grand païs, alloit être déſormais pour lui un voiſin redoutable, qu'il étoit utile d'affoiblir : peut-être enfin qu'il apprehenda que Clovis avec ſa vigueur & ſon bonheur ordinaire ne fit tout ſeul ce qu'il lui offroit de faire de concert & conjointement avec lui.

Traité de Theodoric avec Clovis
Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Theodoric prit donc le parti de traiter avec Clovis. Les conditions furent qu'ils entreroient chacun de leur côté avec leur Armée dans les Terres du Roi de Bourgogne ; qu'ils partageroient également les conquêtes qu'ils pourroient faire, ſoit qu'ils les fiſſent enſemble, ſoit qu'ils les fiſſent ſéparement. Que s'il arrivoit que les Oſtrogots avant que d'être joints par les François, défiſſent le Roi de Bourgogne, ils leur feroient part des fruits de la victoire ; mais à condition en ce cas que les François païeroient une certaine ſomme d'argent aux Oſtrogots & que pareillement les Oſtrogots la païeroient aux François, ſi ceux-ci avant la jonction battoient les Bourguignons.

Ce Traité embarraſſa fort Gondebaud, qui ſe vit non ſeulement deux puiſſans ennemis ſur les bras, lorſqu'il penſoit n'en avoir qu'un, mais qui par cette ligue fut encore privé du ſecours d'Alaric, ſur qui il avoit compté, & qui n'avoit garde d'entrer dans un parti, contre lequel Theodoric ſe déclaroit ſi ouvertement. Cependant la conduite que ce Prince tint d'abord dans l'execution du Traité, fit connoître que les bons offices d'Alaric auprès de lui n'avoient pas été inutiles à Gondebaud ; & peu s'en fallut qu'ils ne fuſſent très-pernicieux aux

500.

François. Le procedé de Theodoric ne fut nullement ſincere, mais plein de fineſſe & d'artifice, plus propre à perdre ſon allié qu'à abattre ſon ennemi ; & il parut par la maniere dont il ſe comporta, qu'il ſouhaitoit encore plus de voir Clovis battu, que Gondebaud dépouillé de ſes Etats.

Clovis aſſemble une nombreuſe Armée. Ibid.

Immediatement après la concluſion du Traité, Clovis aſſembla en peu de tems une nombreuſe Armée ; au lieu que Theodoric ne ſe diſpoſa à cette expedition qu'avec beaucoup de lenteur, & donna tout le tems au Roi de Bourgogne de ſe préparer. Il differa enſuite autant qu'il le pût ſous divers prétextes le départ des Troupes qu'il devoit envoïer en Bourgogne. Car depuis qu'il s'étoit rendu paiſible poſſeſſeur de l'Italie il commandoit rarement en perſonne ; mais occupé au dedans du gouvernement de ſon Roïaume, il n'agiſſoit plus guéres au dehors que par ſes Lieutenans

Dès que Clovis ſçut que les Oſtrogots étoient en marche, il s'y mit auſſi de ſon côté ; mais quand il arriva dans le païs ennemi, les Oſtrogots en étoient encore bien loin. Les Generaux de Theodoric avoient ordre de marcher très-lentement, de laiſſer engager le Roi des François, de ne pas paſſer outre s'ils apprenoient en chemin qu'il eût été battu ; & au contraire de ſe hâter, ſuppoſé qu'ils appriſſent la défaite des Bourguignons.

Il met en déroute Gondebaud. Ibid.

Cependant Gondebaud alla avec toutes ſes troupes au devant de celles des François, & ne balança point à leur préſenter la bataille, aimant mieux les combattre ſeuls que joints aux Oſtrogots. Clovis ne la refuſa point : on ne marque point le lieu où elle ſe donna ; mais ſeulement que le combat fut ſanglant, fort opiniâtré, le ſuccès long-tems douteux ; & qu'enfin le Roi de Bourgogne aïant été mis en déroute, jetta le reſte de ſes Troupes dans les plus fortes Places de ſon Roïaume, où il s'étoit préparé diverſes retraites en cas de malheur, & dont Clovis conquit en peu de jours une grande partie.

Les Oſtrogots aïant appris cette nouvelle, s'avancerent à grandes journées. Clovis ſe plaignit aux Généraux de leur peu de diligence & du danger où ils avoient expoſé leur parti. Ils s'excuſerent ſur la difficulté des chemins & des paſſages des Alpes, & s'offrirent à païer la ſomme dont on étoit convenu, les choſes ſe trouvant dans les conjonctures exprimées par le Traité.

500. *Il fait la guerre à Alaric.*

Clovis qui penetroit assés les mauvaises intentions de Theodoric auroit peut-être eu droit de la refuser, & de conserver tout ce qu'il avoit pris sans en faire part aux Ostrogots; mais il aima mieux garder sa parole; & sa generosité étoit pour le moins autant digne de la reflexion de l'ancien Historien qui nous a appris toutes ces particularités, que la prudence artificieuse de Theodoric dont il fait l'eloge en cette occasion, sur ce que, sans répandre une seule goute du sang de ses Sujets, & aux dépens seulement d'une modique somme d'argent, il s'acquit la possession d'un assés grand païs. Ces traits de politique ont leurs beaux & leurs mauvais côtés; & suivant les regles sur lesquelles on les examine, on leur donne le nom de prudence ou de finesse. Quoi qu'il en soit, la conduite que Clovis tint dans la suite, montre la verité de ce qu'ajoûte le même Historien; qu'après avoir ainsi abattu la puissance du Roi de Bourgogne, à qui il accorda la paix, il se mit fort peu en peine de ménager Theodoric; & que, sans plus craindre ni ses menaces, ni ses finesses, il mit enfin en execution le dessein qu'il meditoit depuis très-long-tems, de faire la guerre à Alaric Roi des Visigots. C'est une de celles qui lui acquirent le plus de gloire; où il étendit le plus les bornes de sa domination; & qui causa le plus de changement dans les Gaules.

Procop. Ibid.

Ibid.

Alaric étoit petit-fils de Theodoric Roi des Visigots, qui fut tué au service des Romains à la bataille qu'Aëtius gagna contre Attila, & fils d'Evaric qui lui laissa un très-grand Roïaume, s'étant servi des troubles dont l'Empire Romain fut agité durant son regne, pour conquerir dans les Gaules tout le païs depuis la Garonne jusqu'à la Loire, la partie Orientale & la partie Meridionale de la Provence, outre ce qu'il possedoit déja entre la Garonne & les Pyrenées, & en Espagne.

Isidor. Hisp. de orig. Got.

Parallelle de Clovis & d'Alaric.

Alaric étoit monté sur le Trône des Visigots presque en même-tems que Clovis fut élevé sur celui des François. Ils étoient tous deux à peu près de même âge; mais toute la suite de leur vie avoit été jusqu'alors bien differente. Alaric avoit trouvé un bel Etat dans les Gaules tout conquis & tout soumis: Clovis s'en étoit fait un lui-même l'épée à la main. L'un toûjours en paix, l'autre toûjours en guerre, ils s'étoient acquis la reputation, celui-ci de grand Capitaine heureux & victorieux par tout; celui-là de Prince sage & moderé, qui tandis

que les Etats de ses voisins étoient continuellement agités de guerres ou civiles ou étrangeres, tenoit le sien en paix & en repos. Tous deux étoient aimés de leur Nation. Tous deux étoient nés artificieux, politiques, dissimulés; & c'est ce qui les empêcha de rompre ensemble plutôt qu'ils ne firent. Alaric ne manquoit pas de courage, mais il avoit eu peu d'occasions de le signaler; & il n'eut proprement que celle que lui fournit la valeur de son ennemi, de périr glorieusement, & il ne la refusa pas. 500.

Les choses cependant n'éclaterent pas tout d'un coup; & cette grande guerre fut précedée de toutes les apparences d'un accommodement & de la plus solide paix. Alaric qui peu d'années auparavant avoit à peine pû être arrêté par les sages conseils de Thedoric Roi d'Italie, & qui sur quelques paroles de mépris qu'il prétendoit que le Roi des François avoit dites de lui, vouloit alors à toute force lui déclarer la guerre, crut devoir dans les conjonctures presentes tenir une conduite toute opposée. Le bonheur constant de Clovis à qui tout réüssissoit, la grandeur de sa puissance au-delà & au deçà du Rhin, tous ses Etats unis les uns aux autres depuis que les peuples de l'extrémité de la Gaule Belgique s'étoient soumis à lui de leur plein gré, & que les Garnisons Romaines lui avoient remis le peu de Places qui leur restoient sur les Rivieres & sur la Mer; les Troupes nombreuses aguerries & accoûtumées à vaincre qu'il lui voioit, le Roi de Bourgogne tout recemment dompté & abattu pour la seconde fois; tout cela lui fit comprendre de quelle importance il lui étoit de n'avoir pas un tel ennemi sur les bras, & de lui ôter tous les prétextes de l'attaquer.

Epist. Theodoric. ad Alaric.

Il sçavoit bien que Clovis n'en manquoit pas. Car sans parler des anciens differends, il y avoit des matieres de querelles plus recentes. Les étroites liaisons qu'Alaric avoit entretenues avec le Roi des Bourguignons durant les dernieres guerres, & les François faits prisonniers à la prise de Vienne que ce Prince lui avoit envoïés comme à celui qui prenoit le plus de part à sa victoire, paroissoient des sujets de rupture asses plausibles pour Clovis. C'est pourquoi Alaric jugea à propos de lui envoïer des Ambassadeurs pour s'assûrer de la disposition de son esprit, & lui fit même demander une entrevûe pour s'expliquer plus nettement l'un à l'autre, & pour rétablir entre eux une parfaite

Leur entrevûe.

Gregor. Turon. l. 2. c. 35.

500. intelligence. Clovis le voulut bien. Ils se rendirent tous deux au tems marqué sur les bords de la Loire qui separoit les deux Etats, & les conferences se tinrent dans une Isle de cette Riviere proche d'Amboise. On en a sçu peu de particularités; car celles que débitent nos Modernes sur l'autorité du Moine Roricon pour en embellir leurs Histoires, ces embûches dressées à Clovis par Alaric au lieu de la conference, ces satisfactions ridicules proposées par Theodoric pour appaiser Clovis, ont un air de fables trop visible, & sont démenties par le témoignage exprès de l'Evêque de Tours, qui dit formellement que tout se passa en cette occasion avec une satisfaction mutuelle: Ibid. Promissâ sibi amicitiâ pacifici discesserunt. *Qu'après que les Rois eurent conferé, ils mangerent ensemble, & se retirerent en se promettant l'un à l'autre de vivre désormais en paix & en amitié.* De maniere que s'il y eut de la perfidie & de la fourbe du côté d'Alaric, ce ne fut que dans la suite & par des menées secretes, en se liguant avec son beau-pere Theodoric, & faisant sous-main des préparatifs de guerre pour surprendre Clovis, tandis qu'il l'amusoit par les apparences d'une Fredegar. c. 25. sincere reconciliation. C'est en effet ce que Clovis découvrit bientôt par le moïen de son Ambassadeur nommé Paterne homme extrémement adroit & clair-voïant qu'il avoit laissé auprès d'Alaric, & sur quoi il ne manqua pas avec sa promptitude ordinaire, de prévenir son ennemi.

Mais pour animer encore davantage ses Sujets à le seconder dans cette guerre, il voulut qu'ils la regardassent comme une guerre de Religion, où ils alloient, leur disoit-il, détruire l'Heresie Arienne, & exterminer les ennemis de la Divinité de Jesus-Christ. Ce beau motif qu'on eut grand soin de publier, eut encore un autre effet, qui fut d'augmenter dans Gregor. Turon. l. 2. c. 37. l'esprit d'Alaric la défiance qu'il avoit de ses Sujets Gaulois, & le penchant que ceux-ci avoient pour le Roi des François.

J'ai déja remarqué que les Gaulois des autres Roïaumes autant charmés des grandes qualités de Clovis & de son attachement à la Religion Catholique, qu'ils avoient d'aversion pour l'Arianisme dont leurs Princes faisoient profession, souhaitoient Gregor. Turon. l. 2. c. 25. de tout leur cœur l'avoir pour Maître. C'étoit dans le païs d'au-delà de la Loire une suite de la cruelle persecution qu'Evaric pere d'Alaric avoit faite autrefois aux Catholiques, & sur-tout aux Ecclesiastiques, dont il exila, emprisonna, & fit mourir un

un grand nombre; mais que cependant Alaric n'avoit pas continuée. Au contraire il paroît que sous son regne les Catholiques avoient une entiere liberté de conscience, & qu'à l'exemple & apparemment par les conseils de Theodoric Roi d'Italie, il laissoit assés en paix les Eglises de sa Domination. Les peuples y avoient la permission de choisir leurs Pasteurs, & y furent toûjours gouvernés par des Catholiques. Alaric voulut même que ces Evêques l'aidassent de leurs avis dans une nouvelle Edition qu'il fit faire du Code Theodosien, dans lequel il changea & expliqua quelques articles pour les accommoder aux manieres & au genie de ses Sujets. Et de plus sur la fin de son regne, quelques mois avant que Clovis lui déclarât la guerre, il leur accorda la permission de s'assembler en Concile à Agde Ville & Evêché de la Province Narbonnoise, où ils firent quantité de très-beaux Reglemens touchant la Discipline Ecclesiastique, & sur-tout pour la regularité des Prêtres & des autres Clercs.

500.

Præf. Conc. Agath.

Mais les défiances d'un Peuple ne se dissipent pas aisément en matiere de Religion, ou du moins elles reviennent bientôt pour peu qu'il croïe en avoir de nouveaux sujets, & les Habitans de Tours crurent en avoir.

La Ville de Tours étoit une place des frontieres du Roïaume d'Alaric; il n'y avoit que la Riviere de Loire qui la séparât des Terres des François. Quelques années auparavant Volusien Evêque de cette Ville & homme de qualité du païs, avoit été relegué à Toulouse où il étoit mort; son crime vrai ou prétendu étoit, disoit-on, une intelligence avec les François. Tout recemment & depuis que l'on recommençoit à parler de guerre, Verus successeur de Volusien avoit encore été traité de même pour la même raison, ou sous le même prétexte. Le peuple donc qui aimoit ces deux Saints Evêques regardoit leur exil comme un renouvellement de persecution, & se confirmoit par-là dans la haine de la domination Gotique, & dans l'inclination qu'ils avoient pour la Françoise *. De sorte que Clovis n'avoit que les Visigots à vaincre, & étoit déja sûr du cœur des originaires du païs.

Gregor. Turon. l. 2. c. 26. & l. 10.

Gregor. Turon. l. 10.

Il profita de ces dispositions & de l'ardeur que ses François

* Multi jam tunc ex Gallis habere Francos Dominos summo desiderio cupiebant. Gregor. Turon. l. 2. c. 36.

500.

Clovis fait bâtir l'Eglise de Sainte Geneviève.

& ses autres Sujets avoient fait paroître aux premiers bruits de cette guerre. Il mit donc toute son application à lui donner tout l'air d'une guerre sainte. La Reine Clotilde lui avoit proposé autrefois de bâtir à Paris une Eglise à l'honneur des Apôtres saint Pierre & saint Paul : il ordonna que pour attirer sur lui & sur son armée la protection de ces deux Saints, on commençât incessamment à la bâtir ; c'est celle de sainte Genevieve d'aujourd'hui. Il voulut avant que de partir, recevoir la benediction de saint Remi, qui lui fit esperer un heureux succès de son entreprise. Mais sur-tout il songea à se rendre propice auprès de Dieu, le grand saint Martin de Tours dès-lors très peu honoré dans les Gaules, & saint Hilaire Evêque de Poitiers, qui avoit été durant sa vie de tous les Evêques Gaulois le plus persecuté par les Ariens, & celui qui les avoit combattus par tout avec le plus de constance & de succès.

Gesta Reg. Franc. c. 17.
Hincmarus in vita S. Remigii.

Pour cela, comme il devoit passer avec son armée sur les Terres dépendantes de l'Eglise de Tours, il fit défense en partant à tous ses Soldats sous peine de la vie de faire aucune violence en ces lieux-là à qui que ce fût, & ordonna sous la même peine que dans le Territoire de l'Eglise de S. Martin, on ne prît rien sans païer, excepté l'eau & l'herbe pour les chevaux. Cet ordre fut gardé avec tant de severité & de rigueur, qu'un Soldat aïant enlevé par force du foin à un païsan, sous pretexte que du foin, disoit-il par une mauvaise plaisanterie, n'étoit que de l'herbe, Clovis le fit punir de mort sur le champ ; & ce fut un exemple efficace pour toute l'armée, qui marcha sans commettre le moindre désordre.

Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

Il envoie des presens au tombeau de S. Martin.

De plus, Clovis aïant passé la Loire sans aucune opposition, envoïa des presens au tombeau de S. Martin proche de Tours, & ordonna à ceux qui les portoient d'être attentifs aux paroles de l'Ecriture que l'on chanteroit à l'Office, lorsqu'ils entreroient dans l'Eglise. C'étoit alors la coûtume avant les grandes expeditions de tirer de là quelque presage ; & l'on regardoit les paroles qu'on entendoit dans ce moment comme un Oracle, qui prédisoit le bon ou le mauvais succès de l'entreprise. Il ne se pouvoit rien de plus heureux que ce qu'entendirent les Envoïés de Clovis. Le Chœur quand ils entrerent, chantoit à haute voix ce Verset du Pseaume dix-septiéme. *Vous m'avez donné des forces pour combattre, & vous avez*

mis sous mes pieds ceux qui s'élevent contre moi. Vous m'avez fait voir le dos de mes ennemis, & vous avez exterminé ceux qui me haïssoient. Aussi-tôt ils se mirent à genoux pour rendre graces à Dieu d'un si bon augure ; & après avoir fait leurs offrandes au Tombeau du Saint, ils s'en retournerent pleins de joie & d'esperance rendre compte au Roi de ce qu'ils avoient entendu.

500.

Cependant Alaric campoit avec son armée sous les murailles de Poitiers resolu d'y attendre le secours que Theodoric lui envoïoit d'Italie par la Provence, & de ne point hasarder la bataille avec les François avant cette jonction. La même raison obligeoit Clovis à faire diligence, & à tâcher par toutes sortes de moïens de combattre Alaric, avant qu'il eut toutes ses Troupes.

Procop. l. 1. de bell. Goth.

Pour aller à lui il falloit passer la Vienne, Riviere assés grande qui sépare la Touraine du Poitou, & qui va se jetter dans la Loire quelques lieuës au-dessus de Saumur. Le débordement subit de cette Riviere retarda le passage de l'armée Françoise, & embarrassoit Clovis : mais un bonheur que plusieurs prirent pour un miracle, & que tous regarderent comme une faveur particuliere de la divine Providence, le tira d'embarras.

Il presente la bataille à Alaric

Gregor. Tur. l. 2. c. 37.

Proche du camp de Clovis il y avoit un bois, d'où l'on vit sortir le matin une biche qui marcha vers la riviere, & découvrit un gué par où elle la passa sans nager. On en donna avis au Roi, qui aïant fait sonder la Vienne en cet endroit, y trouva un assés grand gué pour faire passer son armée ; ce qu'il fit sans tarder, & marcha droit à Poitiers. Il y presenta la bataille à Alaric qui ne voulut point sortir de ses retranchemens. Clovis pour l'y obliger entra plus avant dans le païs, & y fit le dégât. La chose lui réüssit ; car les Visigots de l'armée d'Alaric, fâchés de voir ainsi leurs Terres au pillage, commencerent à murmurer ; à dire assés haut qu'il avoit peur des François ; que puisque le secours de Theodoric tardoit si long-tems, il falloit s'en passer ; & qu'ils étoient assés forts & assés braves pour attaquer l'ennemi & le battre.

Procop. l. 1. de bello Goth.

Bataille de Vouillé.

Ce n'est pas là le premier exemple, où l'on a vû le Prince ou le General entraîné au combat par les Soldats, & hasarder tout faute d'avoir assés de fermeté pour soûtenir des murmures & des reproches de cette nature. Ils étoient d'autant plus sensibles à

500. Alaric, qu'un regne auſſi paiſible que le ſien ne lui avoit pas donné lieu d'acquerir la reputation de valeur. Le dépit lui fit donc faire une démarche que la prudence lui défendoit. Il dit à ſes Viſigots qu'il alloit les mener à l'ennemi ; qu'ils ſe ſouvinſſent ſeulement de faire auſſi-bien qu'ils le promettoient ; que pour lui ils verroient qu'il feroit ſon devoir ; & qu'il n'avoit pas peur. Il marcha donc après Clovis, qui aïant été informé de ſa reſolution, revint au devant de lui, & le rencontra dans la grande campagne de Voüillé, à quelques lieuës de Poitiers, où la vaſte étenduë du terrein ſe trouva fort propre pour ranger aiſément les deux armées.

Iſidor. hiſt. Gothor.

Clovis avoit dans la ſienne outre ſes François, un Corps conſiderable de Bourguignons. Gondebaud s'étoit vraiſemblablement ſervi de cette conjoncture pour rentrer par un traité dans les Places que Clovis lui avoit enlevées durant la derniere guerre, & par force dans celles que Theodoric avoit eues pour ſa part en la même occaſion ; car il eſt certain que Gondebaud fut toûjours depuis en poſſeſſion de tout ſon Roïaume de Bourgogne, & que cet Etat ne fut uni pour toûjours à celui des François que ſous le regne des enfans de Clovis. Ce fut ſans doute en vertu d'un tel traité, que ce Roi joignit ſes forces aux François contre les Gots. Clovis avoit auſſi reçû un bon nombre de Troupes de Sigebert Roi de Cologne, qui étoient commandées par Clodoric fils de ce Roi. L'armée d'Alaric étoit compoſée de Viſigots qui en faiſoient la plus grande partie, & de quelques Troupes Gauloiſes, où ſe trouvoient grand nombre de gens de qualité originaires du païs, ſur-tout beaucoup d'Auvergnacs, qui avoient à leur tête Apollinaire fils de ce fameux Sidoine Apollinaire mort depuis quelques années Evêque d'Auvergne, après avoir été Gendre de l'Empereur Avitus, Gouverneur de Rome, Patrice, un des plus beaux eſprits, un des plus vertueux & des plus honnêtes hommes de ſon tems.

Marius Aventic. in chronico.

Les deux armées s'étant avancées furent quelque tems en preſence ſans en venir aux mains ; mais après le ſignal du combat, ces braves Viſigots qui avoient contraint leur Roi malgré lui à combattre, ſoutinrent à peine les premiers efforts de l'Armée Françoiſe, & ne furent pas long-tems ſans lâcher le pié. Un incident cependant ſuſpendit la déroute entiere pour quelques momens. Les deux Rois qui parcouroient les rangs pour

Gregor. Turon. l. 2. loc. cit.

animer leurs Soldats à bien faire, se trouverent à la tête des deux armées vis-à-vis l'un de l'autre & se reconnurent. Ils ne balancerent pas un moment & s'avancerent en piquant tous deux seuls l'un contre l'autre au milieu du champ de bataille. 500.

Alaric est tué par Clovis. Ibid.

Tout s'arrêta des deux côtés dans l'attente de l'évenement d'un combat singulier qui sembloit devoir decider du sort des deux Nations. Ils se choquerent diverses fois, & se porterent plusieurs coups qu'ils parerent avec leurs boucliers; mais enfin Clovis ou plus fort, ou plus adroit, ou plus heureux, desarçonna Alaric, le renversa de dessus son cheval, & lui porta à l'instant un coup, dont il expira sur le champ. Au moment de cette chûte qui causa des mouvemens bien differens dans les deux armées, deux Cavaliers Visigots se détacherent & vinrent à toutes jambes fondre sur Clovis, qui avant que de pouvoir être secouru des siens, fut atteint de deux coups de lance que lui porterent ces deux Cavaliers l'un au côté droit, l'autre au côté gauche. La bonté de ses armes, la vigueur de son cheval, & sa force à soûtenir un si terrible assaut sans être abattu, lui sauverent la vie. Aïant piqué son cheval, & s'étant débarrassé il donna le loisir d'arriver à quelques-uns de ses gens qui tuerent les deux Visigots.

Ibid.

Déroute de l'Armée d'Alaric. Ibid.

Tout cela fut fait en fort peu de tems; & il n'en fallut pas davantage pour mettre entierement en déroute une armée qui avoit déja commencé à fuir. Les seuls Auvergnacs firent ferme. Ils furent tous taillés en pieces, & Apollinaire avec la plus grande partie de la Noblesse qui l'avoit suivi, perit sur le champ de bataille, tandis que les Troupes que Clovis avoit débandées après les fuïards, firent un terrible carnage des Visigots.

Cette fameuse bataille se donna l'an de Notre-Seigneur cinq cent sept, la vingt-troisiéme année du regne d'Alaric, & la vingt-cinquieme de celui de Clovis. On la peut regarder presque 507.
comme la derniere de la domination des Visigots dans les Gaules, d'autant qu'après cette défaite ils ne purent sauver qu'une petite partie de ce qu'ils y possedoient. Car Clovis à qui les victoires ne furent jamais inutiles, aïant perdu fort peu de monde & tué beaucoup d'ennemis, fit un grand détachement de son armée sous le commandement de Theodoric, ou Thierri son fils aîné; & l'envoïa porter la guerre dans tout le païs des Visigots, qui étoit entre la Dordogne, la Garonne & le Rhône.

507.
Conquêtes de Thierri fils de Clovis.
Greg. Turon. loc. cit.

C'est-là la premiere fois que l'Histoire fait mention de ce jeune Heros, qui suivant les traces de son pere, se signala par la conquête des païs d'Albi, de Roüergue, de l'Auvergne, & generalement de toutes les Places que les Visigots possedoient de ce côté-là, jusqu'aux frontieres du Roïaume de Bourgogne. Il mit encore le siege devant Carcassonne Ville du Languedoc, & forte en ce tems-là. Mais Theodoric Roi d'Italie étant venu en personne au secours de la place avec une armée toute fraîche, & beaucoup plus nombreuse que celle de Thierri, ce Prince fut obligé de lever le siege. C'est de l'Historien Procope que nous apprenons ce siege, & le succès qu'il eut; mais il se trompe grossierement, lorsqu'il dit que ce fut auprès de cette Ville qu'Alaric fut battu & tué par les François. Gregoire de Tours presque aussi proche de ce tems-là que Procope, & voisin de Poitiers & des campagnes de Voüillé, où il écrit qu'Alaric fut défait, n'a pu se méprendre sur cet article, & a été suivi de tous les Historiens.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Clovis se rend maître de plusieurs Provinces & de Bourdeaux.

Pendant cette expedition du jeune Thierri, Clovis de son côté parcouroit en Conquerant, & soumit à son obéïssance presque sans tirer l'épée la Touraine, le Poitou, le Limousin, le Perigord, la Saintonge, l'Angoumois, excepté Angoulême, où il y avoit une grosse garnison de Visigots, & où il ne jugea pas à propos de s'arrêter par cette raison, de peur de ralentir l'ardeur de ses Troupes, & de donner le loisir à l'ennemi de revenir de sa consternation. Il finit sa campagne par la prise de Bourdeaux, où il passa l'hiver, & fit de nouveaux preparatifs pour se mettre en état d'en commencer de bonne heure une nouvelle.

Procop. Ibid.

Ibid. Histor. Goth.

Le repos que Clovis donna à ses Troupes aïant permis aux Visigots de se reconnoître, ils mirent à leur tête, & se choisirent à Narbonne pour Roi Gesalic fils naturel d'Alaric, qui prit aussi-tôt possession du peu qui leur restoit dans les Gaules. Ils le préfererent à Amalaric fils legitime d'Alaric, parce que celui-ci étant fort jeune, ils le crurent moins capable d'empêcher la ruine entiere de la Nation dans les conjonctures fâcheuses où elle se trouvoit. Amalaric ne laissa pas d'avoir aussi son parti, à la faveur duquel, & apparemment avec le secours de Theodoric son grand-pere, qui n'aimoit pas Gesalic, & qui le fit perir quelques années après, il s'empara au moins d'une

partie de ce qu'Alaric avoit possedé en Espagne.

507.

Il [illegible] & Angoulême.

Le Printems étant venu, Clovis se mit en campagne; & commença par le siege de Toulouse capitale du Roïaume des Visigots, la prit & se saisit des tresors qu'Alaric y avoit amassés. Il repassa la Dordogne, & vint pour faire le siege d'Angoulême, qu'il avoit laissée derriere lui l'année derniere pour la raison que j'ai dite. Ce Prince toujours heureux, qui s'attendoit que cette Place lui coûteroit beaucoup de tems, n'eut que la peine de l'investir. Car au moment qu'il y arrivoit, une grande partie de la muraille étant tombée, les Visigots qui se disposoient à se bien défendre, n'eurent point d'autre parti à prendre que de recevoir la loi du vainqueur.

Gregor. Tur l. 2. c. 37.

Après cette perte les Visigots se trouverent réduits à se fortifier dans une partie du Languedoc & de la Provence. Clovis y envoïa son armée: l'Histoire ne dit point à qui il en confia la conduite; & après avoir mis ordre à tout, il vint à Tours faire ses devotions & ses offrandes à l'Eglise de S. Martin, à la protection duquel il attribuoit de si heureux succès. Une autre raison l'obligeoit encore à se rendre en cette Ville: c'étoit pour y recevoir les Ambassadeurs d'Anastase Empereur d'Orient venus pour lui faire un honneur qui marquoit la haute reputation où il étoit dans les païs les plus éloignés, & l'idée qu'on y avoit de sa personne.

Ibid.

Il reçoit la dignité de Patrice & de Consul de la part de l'Empereur Anastase.

Chap. 38.

L'Empereur lui envoïoit par ces Ambassadeurs les marques & les ornemens de la dignité de Patrice & de Consul, qualité dont les Princes de ce tems-là se tenoient fort honorés, & que Theodoric Roi d'Italie avoit reçuë plusieurs années auparavant de l'Empereur Zenon. Non seulement Clovis accepta avec joïe la Robe & le Manteau de Pourpre que les Ambassadeurs lui presenterent; mais encore il voulut qu'on fit une fête à cette occasion. Il monta à cheval à la porte de l'Eglise de S. Martin revêtu des ornemens de sa nouvelle dignité, le Diadême en tête, & marcha ainsi comme en une espece de triomphe par toute la Ville, jettant de tous côtés au peuple, qui étoit accouru en foule à ce spectacle, une grande quantité de pieces d'or & d'argent. Il prit dès-lors la qualité d'Auguste que quelques-uns de ses Successeurs se donnerent encore depuis, comme on le voit dans des médailles ou monnoïes d'or de Childebert & de Theodebert premiers de leur nom Rois de France. Ces titres donnés

507. à Clovis, & en particulier celui de Consul, ont fort exercé nos Critiques. Il est certain que Clovis ne fut point Consul *ordinaire*, comme ceux dont on mettoit les noms dans les Fastes, pour marquer les années. Il fut seulement Consul *honoraire*, de quoi l'on voit d'autres exemples dans l'Histoire. Il faut en dire à peu prês de même de la qualité d'Auguste, & ne pas s'imaginer que ce fût une veritable association à l'Empire. Pour celle de Patrice elle avoit déja été accordée à Odoacre & à Theodoric Rois d'Italie, & fut depuis donnée à Charlemagne avant qu'il fût Empereur.

Il se ligue avec lui contre Theodoric.

Mais ces honneurs déferés par Anastase à Clovis n'étoient pas l'unique motif de cette Ambassade. Le principal étoit d'engager ce Prince à continuer vigoureusement la guerre contre les Gots, & à donner de l'occupation à Theodoric, pour l'obliger à laisser en paix l'Empire, où il avoit depuis peu fait une entreprise, qui avoit fort choqué l'Empereur.

Un Barbare nommé Mundon de la famille d'Attila, aïant ramassé au-delà du Danube un grand nombre de voleurs & de vagabonds, couroit tout le païs & y faisoit de grands ravages. Il s'étoit saisi de la Tour d'Herte poste avantageux sur le Danube, qui lui servoit de retraite, & où il mettoit tout son butin. Il eut même la hardiesse de prendre le nom de Roi, & commença à donner de l'inquietude au Comte Sabinien qui commandoit les Milices de la Province. Ce General marcha contre lui avec quelques Troupes, l'enveloppa & le serra de si prés, qu'il ne pouvoit plus lui échapper. Mundon avoit eu recours à Theodoric, dès qu'il sçût que l'on songeoit à venir l'attaquer; mais enfin voïant qu'il ne lui venoit aucun secours, il étoit sur le point de se rendre, lorsqu'un des Capitaines de Theodoric nommé Petza arriva avec deux mille hommes de pié & cinq cens chevaux, & donna si à propos sur le Comte Sabinien, qu'il le défit, & délivra Mundon, qui se fit avec tous ses gens vassal de Theodoric, en gardant le commandement du petit païs, qu'il avoit pris sur les Grecs. Anastase pour s'en venger, envoïa une flotte sur les côtes d'Italie assés forte pour pirater; mais trop foible pour y faire aucune entreprise considerable; & ce fut apparemment avec cette flotte que vinrent les Ambassadeurs dont j'ai parlé, qui trouverent Clovis fort disposé à la continuation de la guerre, que l'Empereur lui faisoit demander.

Jornandes de reb. Get.

Ibid.

Aprés

Après avoir congedié les Ambassadeurs de l'Empereur, il partit de Tours, & vint à Paris dont il fit cette année-là la capitale de son Roïaume. Elle en étoit à peu près le centre dans les Gaules, étant presque également éloignée de l'embouchure du Rhin & de Toulouse, qui en faisoient les deux extrêmités. Ce fut vraisemblablement de cette Ville-là, & en ce tems-là, que Clovis écrivit aux Evêques des païs nouvellement conquis, une Lettre circulaire, où il voulut bien leur rendre compte de la conduite qu'il avoit tenue dans la guerre contre les Visigots. Rien ne marque plus la pieté de ce Prince, & ne fut plus capable de confirmer ces Evêques dans l'esperance qu'ils avoient conçue, que la Religion fleuriroit dans toutes les Gaules, si une fois il y regnoit seul.

507. Il fait de Paris la capitale de son Roïaume.

508.

Apud Sirmondum. Tom. 1. Concil. Gall.

Il se faisoit grand honneur dans cette Lettre des ordres qu'il avoit publiés dans son armée avant que d'entrer sur les Terres des Visigots, & qu'il avoit fait exactement observer touchant la sûreté des Eglises & de tous leurs biens, des Couvents des Religieuses, des Maisons des Clercs, & generalement de toutes les personnes consacrées à Dieu. Il ajoûtoit que si par malheur ou autrement, quelques-uns des Officiers ou des Esclaves appartenants aux Eglises, se trouvoient au nombre des prisonniers que les François avoient faits, les Evêques n'avoient qu'à les reclamer, & qu'ils leur seroient rendus; & même que si parmi les Captifs Laïques il y en avoit de distingués par leur vertu & par leur bonne vie, il les feroit aussi rendre aux Evêques qui lui demanderoient: il y avoit plusieurs autres choses également obligeantes.

On ne peut douter de l'effet que produisit cette Lettre du Roi, & combien elle lui attacha le cœur de ses nouveaux Sujets déja si prévenus depuis long-tems en sa faveur. Cependant l'Armée Françoise entra dans la Provence, tandis que Theodoric Roi d'Italie, qui soûtenoit de toutes ses forces les restes des Visigots, se disposoit aussi à faire un grand effort de ce côté là; & il le faisoit non seulement en vûë de l'interêt commun de toute la Nation Gotique, mais encore parce que le peu que les Visigots conservoient dans les Gaules du côté des Alpes, étoit comme une barriere qui couvroit l'Italie, dont il ne vouloit pas laisser approcher Clovis.

L'armée Françoise entre dans la Provence.

Les François qui n'avoient presque plus d'ennemis en campagne

508. *Siege d'Arles.* s'avancerent jusqu'à Arles, & l'assiegerent. Cette Ville une des plus anciennes & des plus considerables des Gaules, forte par sa situation sur la Riviere du Rhône, peu éloignée de son embouchure, & défenduë par une nombreuse Garnison, soûtint vaillamment & longtems les efforts des François. Les Visigots devenus plus défians que jamais à l'égard des Catholiques, arrêterent l'Evêque de la Ville S. Cesaire qu'ils soupçonnerent d'intelligence avec les assiegeans. Ce qui donna lieu à ce soupçon fut qu'un de ses Ecclesiastiques & son parent voïant la Ville fort pressée, & apprehendant d'y perir, trouva moïen de descendre la nuit dans les fossés, & s'en alla rendre au Camp des François. On enferma donc l'Evêque dans le Palais, & on délibera si on le jetteroit dans le Rhône, ou si l'on se contenteroit de le tenir prisonnier. Les Juifs qui étoient dans Arles en grand nombre & tous ennemis déclarés de l'Evêque, faisoient encore plus de bruit que les Visigots contre lui. Ce zele apparent des Juifs étoit non seulement l'effet de leur haine contre le saint Prélat, mais encore un artifice dont ils se servoient pour cacher le dessein qu'ils avoient eux-mêmes de livrer la Ville aux François. Un d'eux étant de garde la nuit sur les murailles, jetta du côté des assiegeans une pierre à laquelle étoit attachée une lettre, où il leur offroit de la part de ceux de sa Religion de les laisser monter sur le rempart de la Ville par le quartier dont ils avoient la garde, à condition que dans le pillage on épargneroit leurs biens & leurs personnes.

Cyprianus in vita S. Cæsarii.

La lettre n'aïant pas été jettée assés loin, fut ramassée le lendemain par quelqu'un de la Garnison, & portée au Gouverneur, lequel fit punir de mort le Juif qui l'avoit écrite. Peu s'en fallut qu'on ne fit main basse sur tous les Juifs, & on leur ôta la garde des postes qu'on leur avoit confiés.

Cassiod. l. 8. ep. 10. Cependant le siege étoit poussé avec vigueur, & la resistance des assiegés n'eût pas encore été longue, si le puissant secours que Theodoric leur avoit fait esperer, n'eût enfin paru. C'étoit une nombreuse armée commandée par le plus habile Capitaine des Ostrogots nommé Hibba. Les François virent bien qu'il falloit ou abandonner l'entreprise, ou en venir à une bataille, & se préparerent à la donner. Ils n'avoient pû encore s'emparer de la tête d'un pont de bois sur le Rhône qui faisoit la communication de la Ville avec la campagne du côté de l'Orient, & par où ils voïoient bien qu'on avoit dessein de jetter

du monde dans sa Place. Celui qui commandoit l'Armée Françoise (j'ai déja dit que l'Histoire ne le nomme point) resolut de faire un dernier effort pour chasser les ennemis de ce poste, & le fit attaquer avec toute la vigueur possible. 508.

Le Général des Ostrogots qui en connoissoit l'importance, fit marcher de ce côté-là une partie de ses Troupes sous la conduite d'un de ses plus braves Officiers nommé Tulus, auquel une partie de l'armée Françoise fit tête, tandis qu'on donnoit l'assaut au Pont. La resistance fut grande de part & d'autre : de sorte que comme on envoïoit toûjours de nouvelles Troupes pour soûtenir celles qui avoient commencé le combat, l'action devint générale. Le choc fut rude, sur-tout du côté du Pont, où Tulus lui-même fut dangereusement blessé en faisant tout ce qu'on peut attendre du courage d'un vaillant homme, & de la prudence d'un habile Commandant, c'est l'éloge que lui donna quelques années après le Roi Athalaric en le créant Patrice. Enfin les François repoussés de l'attaque du Pont, & chargés furieusement de tous côtés par les Ostrogots, & par les sorties que les Visigots firent en même-tems de la Ville, commencerent à plier, & furent mis en déroute. La défaite fut entiere, & si nous en croïons l'Histoire des Gots, il y demeura trente mille François sur la place, sans compter les prisonniers dont le nombre fut grand, & envers lesquels saint Cesaire qui avoit été remis en liberté après la découverte de la conspiration des Juifs, exerça sa charité, lorsque les Gots victorieux les eurent amenés à Arles. Plusieurs d'entre eux, comme le remarque l'Auteur de la Vie de ce Saint, étoient encore Païens. Tel fut le succès du siege d'Arles, qu'on peut dire avoir été le premier, & presque l'unique échec que Clovis ait reçû pendant tout son regne.

Défaite des François devant cette Ville, Ibid.

Ibid.

Jornandes.

Cyprianus in vita S. Cæsarii.

Aussi Theodoric en eut-il une joïe extrême qu'il marqua dès-lors, & bien plus encore quelque tems après, lorsqu'aïant détrôné Gesalic, il se fut rendu maître de la Provence. Car pour reconnoître la fidelité & le courage que les Habitans d'Arles avoient fait paroître en cette occasion, & en consideration des pertes qu'ils avoient souffertes durant le siege, il les exemta de tout tribut pendant quelque tems, leur envoïa d'Italie quantité de blé, & emploïa des sommes considerables de son épargne à faire reparer leurs murailles, & relever leurs Tours.

Cassiod. l. 3. ep. 32. ep. 44.

508.
Clovis fait la paix avec Theodoric.
Marius in Chron.

La suite de cette victoire fut la perte de presque tout ce que les François avoient pris dans la Provence, & dans la Septimanie ou Languedoc. L'année suivante les Gots firent des courses sur les terres de Clovis. L'état où la défaite d'Arles avoit mis ses affaires l'exposoit à cette insulte, que le Roi de Bourgogne toûjours constant dans son alliance, vengea en forçant & pillant la Ville de Narbonne. Mais enfin la paix se fit entre les deux Princes. Clovis du consentement de Theodoric demeura en possession de tout ce qu'il avoit pris, & qu'il tenoit encore: & Theodoric qui songeoit bien plus à aggrandir son Roïaume qu'à secourir ses compatriotes les Visigots, trouva bientôt après des prétextes pour se rendre maître de la Provence & du Languedoc.

509.

Il entre en Bretagne.

Clovis poussa encore ses conquêtes vers la partie Occidentale des Gaules dans la Bretagne Armorique. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut ou immediatement après la défaite d'Alaric, ou ensuite de la paix qu'il fit avec Theodoric, qui ne se mit pas en peine de le traverser dans cette entreprise; parce qu'elle se faisoit dans un païs fort éloigné de ses Etats.

Ce quartier des Gaules aussi-bien que les autres étoit habité en partie par les Gaulois, & en partie par d'autres Peuples qui y étoient venus d'ailleurs. Les Bretons habitoient celui-ci, & c'est ce qui lui fit donner le nom de petite Bretagne, pour la distinguer de l'Isle, d'où cette Colonie avoit passé dans les Gaules.

Gildas Beda l. 1.

Ils n'y étoient pas entrés en Conquerants, comme les Gots, les Bourguignons & les François dans les autres parties des Gaules; mais aïant été chassés par les Anglois & par les Saxons peuples de Germanie, les Romains avec qui ils avoient été long-tems en bonne intelligence, les y reçûrent, & s'en servirent pour garder contre les Gots les bords de la Riviere de Loire. Ils y vivoient selon leurs Loix, & y avoient un Chef à qui un ancien Auteur donne le nom de Roi. Comme ils étoient Chrétiens pour la plûpart, ils avoient aussi un Evêque qui étoit de leur Nation, & qu'on appelloit l'Evêque des Bretons, & qui n'avoit point de Jurisdiction sur les originaires du païs.

Sidonius Apollinaris. l. 1. epist. 7. Jornandes cap. 45. Conciles de Tours de l'an 461. & 467.

Dont il s'empare d'une partie.
L. 1. de gloria Martyr. cap. 60.

Ils étoient sur ce pié-là dans le tems dont je parle, & lorsque Clovis porta ses armes en Bretagne. Cette expedition n'est point marquée dans nos Historiens parmi les autres de Clovis,

excepté dans un endroit de Gregoire de Tours qui y a quelque rapport : mais il eſt certain qu'elle ſe fit : on le voit par d'autres monumens qui ne permettent pas d'en douter. Il conquit Nantes, Rennes & Vannes, car les Evêques de ces Villes aſſiſterent au Concile d'Orleans que ce Prince fit tenir la derniere année de ſon regne. Or c'étoit alors une coûtume preſque inviolable dans les Gaules, que les Evêques Sujets d'un Prince n'aſſiſtoient point aux Conciles qui ſe tenoient dans un autre Etat que le ſien, tant à cauſe de la jalouſie reciproque des Souverains, que parce qu'il ne s'y agiſſoit point communément des matieres de Foi, mais ſeulement de regler des points de Police Eccleſiaſtique pour le Roïaume où le Concile s'aſſembloit. De plus ſaint Melaine Evêque de Rennes étoit un des Conſeillers d'Etat de Clovis. 509.

Vita ſancti Melanii.

On voit ſous Chilperic qui étoit un des petits-fils de Clovis, que le Comte de Vannes Tributaire de la Couronne, & les Bretons dans la guerre qu'ils eurent ſous le regne de ce Prince contre les François, faiſoient des courſes ſur les territoires de Rennes & de Vannes, qui par conſéquent appartenoient au Roi des François.

Gregor. Turon. l. 5. c. 27. 30. 32.

On trouve même que Clovis étant entré en Bretagne, & s'étant emparé d'une partie du païs, les Bretons eurent recours à ſa clemence ; qu'il ſe fit un Traité par lequel les limites des deux Etats furent reglées, & que ce Prince ſe contentant d'une partie de la Bretagne, eut égard aux prieres des Bretons, & leur laiſſa le reſte. C'eſt ce que les Evêques dans un Concile de Tours, du tems de Charles le Chauve l'an 849. marquerent dans une Lettre qu'ils écrivirent à Nomenoi Duc des Bretons, à qui le Concile donne le nom de *Prieur de la Nation Bretonne*, & qui avoit reçû dans ſes Etats un Seigneur revolté contre ce Prince. *Vous n'ignorez pas*, lui diſent-ils, *que dès les premiers commencemens de la domination Françoiſe, certains Territoires dont les François s'étoient ſaiſis, leur demeurerent, & qu'ils laiſſerent le reſte aux Bretons, qui les en prierent.*

Priorem gentis Britannicæ.

Enfin, Gregoire de Tours dit expreſſément que depuis Clovis les Bretons furent ſous la domination des François, & il ajoûte un article du Traité dont je viens de parler, qui fut que les Bretons dès-lors n'eurent plus de Rois, & que leurs Princes ſe contenterent de porter le titre de Comte. En effet, dans

Il ôte le titre de Roi au Prince des Bretons. L. 4. c. 4.

509. la ſuite jusqu'à un certain tems, on ne leur donne plus dans l'Hiſtoire d'autre qualité que celle-là ou celle de Duc. A cela près ils demeurerent maîtres chés eux dans toute l'étendue de ce qui leur avoit été laiſſé par Clovis. Ils n'eurent d'ailleurs pour les gouverner que des Princes du Païs, qui ſe dépoſſedoient même ſouvent les uns les autres ſans que les Rois François ſe mêlaſſent toûjours de leurs differends: & il me paroît qu'ils étoient à peu près à l'égard de nos Rois comme les Bavarois, qui reconnoiſſant les Rois de France pour leurs Souverains, étoient neanmoins toûjours gouvernés par des Ducs de leur Nation, & vivoient ſelon leurs Loix particulieres.

Cette condition impoſée aux Bretons par Clovis, de ne plus donner le titre de Roi à leurs Princes, étoit une ſuite de la réſolution qu'il avoit priſe de ne le plus laiſſer prendre à aucun de ceux qui étoient ſoumis à ſon Empire, & de ſe le reſerver pour lui ſeul. Il l'abolit parmi les Allemans dès qu'il les eut ſubjugués, & ils n'eurent plus depuis ce tems-là que des Ducs. Il entreprit d'en faire de même à l'égard de quelques Princes François. Il en vint à bout, mais par des moïens qui ternirent beaucoup ſa gloire.

De ce degré d'ambition qui contribue à faire les Conquerans & les Heros, il y a peu de diſtance à celui qui en fait d'injuſtes uſurpateurs. C'eſt l'idée que le plus ancien de nos Hiſtoriens nous donne de Clovis en cet endroit de ſon Hiſtoire. Il écrivoit ſous le regne & dans les Etats des petits-fils de ce Prince; & nous avons aujourd'hui moins de raiſon de le flater que ces Hiſtoriens n'en avoient alors.

Gregor. Turon. l. 2. c. 40. & ſeq.

Il ſe défait de plusieurs petits Rois & ſe rend maître de leurs Etats.

J'ai dit que lorſqu'il ſe ſaiſit des Gaules, il avoit pluſieurs de ſes parens avec lui, qui portoient le nom de Roi; & que ces Princes pour ſe dédommager des petits Etats qu'ils poſſedoient au-delà du Rhin, s'en étoient fait en-deçà à peu près de même étendue. Ces petits Roïaumes étoient tous enclavés dans celui de Clovis: & quoiqu'ils lui fuſſent beaucoup inferieurs en puiſſance, ils ne laiſſoient pas de lui donner de l'inquietude. Elle alla, dit Gregoire de Tours, jusqu'à lui faire appréhender qu'ils ne le détrônaſſent. Peut-être craignoit-il plus pour ſes enfans que pour lui-même. Mais ce ſeul mot de notre Hiſtorien ne nous laiſſe nul lieu de douter, que la défaite de l'Armée de Clovis devant Arles, & les autres avantages que

L. 2. c. 42.

Theodoric avoit remportés sur lui, n'eussent donné occasion à ces Princes de remuer, & de se liguer d'une maniere à lui faire tout craindre. Quoi qu'il en soit, il se défit de tous ces petits Rois les uns après les autres par des voïes bien violentes. 509.

Sigebert Roi de Cologne étoit le plus puissant de tous; Clodoric son fils avoit toûjours eu beaucoup d'attachement pour Clovis : il l'avoit suivi dans ses expeditions militaires, & il se trouva à la bataille de Poitiers où Alaric fut défait. Clovis voulant l'empêcher d'entrer dans les mauvais desseins, dont il soupçonnoit Sigebert, lui fit representer sous-main que ce Prince étoit fort âgé & toûjours incommodé de la blessure qu'il avoit reçûe à la journée de Tolbiac; qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-tems; & le fit assûrer que s'il demeuroit toûjours dans ses interêts, il le maintiendroit après la mort de son pere dans la possession du Roïaume de Cologne. Clodoric promit à Clovis de lui être fidele, & ne le fut que trop. Car peu de tems après, par le plus horrible de tous les crimes, il fit assassiner son propre pere, & donna aussi-tôt avis à Clovis de cette mort, sans avouer pourtant qu'il en fût l'auteur. Cap. 40.

Cette intelligence de Clovis avec Clodoric suivie si promptement de la mort de Sigebert, & la maniere confuse dont il semble que l'Historien affecte de la raconter, ont fait croire à plusieurs que cet assassinat avoit été concerté entre Clodoric & Clovis. La chose me paroît au moins douteuse : mais ce qui est certain, c'est que pour s'emparer du païs de ce Prince parricide, Clovis le fit assassiner lui-même par des gens qu'il envoïa vers lui sous un autre prétexte. En effet, tandis que cela s'éxecutoit il s'étoit avancé sur l'Escaut à portée d'entrer dans le païs de Cologne. Il s'y presenta dès qu'il eût été averti de la mort de Clodoric : & fit comprendre aux François du païs l'avantage qu'ils auroient de se réünir au reste de la Nation, & de le reconnoître pour leur Roi. Il sçût si bien leur persuader qu'il n'avoit eu nulle part à la mort ni du pere ni du fils, qu'ils le reçûrent avec joïe; & l'aïant élevé sur un Bouclier, ceremonie ordinaire chés les François dans le couronnement de leurs Rois, ils lui rendirent leurs hommages, & se soumirent à sa Domination.

Clovis par la mort de Sigebert & de Clodoric étoit venu à bout de ce qu'il y avoit de plus difficile dans l'éxecution de

l'entreprise qu'il meditoit. Il marcha incontinent avec des
509. Troupes vers Cararic (l'Histoire ne nous dit point l'endroit des Gaules où il regnoit) le surprit, se le fit amener avec un fils qu'il avoit, & faute d'autre prétexte de le dépouiller de son bien, lui dit qu'il devoit se souvenir que vingt-cinq ans auparavant il avoit voulu le trahir à la bataille de Soissons. Il leur accorda cependant la vie, à condition qu'ils se feroient couper les cheveux; c'étoit une marque qu'un Prince François renonçoit au Trône, & dont nous verrons bien des exemples dans la suite de cette Histoire. Cararic fut aussi tôt ordonné Prêtre & son fils Diacre. Mais comme quelque tems après le pere s'entretenoit avec son fils de leur commun malheur, & gemissoit les larmes aux yeux de l'abaissement où il se voïoit; ce jeune Prince pour le consoler, lui répondit en ces termes, „ Ces cheveux que l'on m'a coupés ne sont que des feuilles „ & des branches d'un arbre verd, qui repousseront avec le „ tems; & il ne tiendra pas à moi que celui qui nous a mis en „ cet état, ne perisse bientôt „. Ces paroles prononcées avec trop d'imprudence furent entendues de quelque espion de Clovis, & lui furent rapportées. Elles couterent la vie à ces deux malheureux Princes: à qui on envoïa sur le champ couper la tête.

Cette conduite de Clovis fit comprendre à Ranacaire Roi de Cambrai ce qu'il devoit en attendre lui-même. Ce Prince étoit toûjours demeuré Païen. Il s'étoit rendu insupportable & odieux à ses Sujets par ses infames débauches, & par l'attachement qu'il avoit pour un favori nommé Faron aussi mechant & aussi débauché que lui. Il leva donc des Troupes pour sa sûreté en résolution de se défendre, si on venoit l'attaquer. Mais Clovis n'eut pas beaucoup de peine à trouver des traîtres parmi les Sujets de ce Prince, qui s'engagerent à le lui livrer. Com-
Cap. 42. me Ranacaire étoit dans son camp où il avoit donné rendés-vous à ses Troupes qui lui venoient de divers endroits, il fut averti qu'un grand Corps paroissoit, & avançoit vers le camp. Il détacha quelques Officiers avec des Soldats pour l'aller reconnoître: ces Officiers étoient du nombre de ceux qui le trahissoient; on lui rapporta que c'étoient de ses propres Troupes qui venoient le joindre. Mais c'étoit Clovis en personne qui l'investit lorqu'il y pensoit le moins. Comme il voulut s'enfuir,

fuir, il fut arrêté par ses Soldats-mêmes qui le menerent à Clovis, & le lui presenterent lié & garotté avec un de ses freres, nommé Richaire. Clovis après leur avoir reproché leur lâcheté & leur mauvaise conduite, qui faisoit déshonneur à la Famille Roïale, les tua de sa propre main. Il fit en même-tems présent aux traitres de bracelets & de baudriers de faux or, qu'ils reçûrent comme quelque chose de fort précieux, & comme des assûrances de la faveur d'un Prince qu'ils avoient si utilement servi. Mais s'étant apperçûs de la tromperie, comme ils lui en firent leurs plaintes : " Allez, leur répondit-il, vous ,, êtes des infames, qui meriteriez d'expirer au milieu des plus ,, horribles tourmens, pour avoir ainsi trahi votre Maître, re- ,, tirez-vous ,,. Réponse qui auroit fait plus d'honneur à Clovis, s'il n'avoit autant participé à leur crime, qu'il en avoit profité.

509.

Ibid.

Rénomer autre frere de ces malheureux Princes, & Roi du Maine, y fut assassiné en même-tems par des gens que Clovis avoit subornés ; sans parler de quelques autres de même rang, qui étoient tous ses parens, & qu'il sacrifia pareillement à ses soupçons & aux interêts de sa famille, laquelle par ce moïen n'eut plus de concurrens.

Ibid.

Quand il seroit vrai, comme quelques-uns l'ont pensé fort vraisemblablement, que tous ces Princes nonobstant leur titre de Roi, avoient quelque dépendance de Clovis comme du Roi Général, s'il est permis de parler ainsi, & comme du Souverain de toute la Nation Françoise ; il auroit fallu que leur félonie eût été bien averée pour les pouvoir traiter de la sorte. Mais en supposant même cela, on ne peut nier que ces executions n'aïent eu dans la maniere dont elles se firent, quelque chose de bien barbare & de bien cruel.

Ce fut apparemment pour effacer ces affreuses idées, & pour satisfaire à la justice de Dieu, qu'il emploïa vers ce tems-là ses soins & ses finances à quantité de bonnes œuvres fort utiles à la Religion ; qu'il commença, ou acheva de bâtir des Eglises, & entre autres saint Hilaire de Poitiers ; de fonder des Monasteres, & sur-tout qu'il songea à faire assembler un Concile de la plûpart des Evêques de son Roïaume pour l'établissement de quantité de points importants à la Discipline Ecclesiastique, & au reglement des mœurs de ses Sujets.

[illegible]

509. *Il assemble un Concile à Orleans.*

Il choisit pour cela la Ville d'Orleans comme la plus commode; parce qu'elle étoit située presque au milieu des autres Eglises. Ce fut l'année cinq cent onze au mois de Juillet que se tint ce Concile, où se trouverent trente-deux Prélats, parmi lesquels il y en avoit plusieurs que l'Eglise honora depuis du nom de Saint, comme saint Gildard ou Godard Evêque de Rouen, saint Melaine Evêque de Rennes, saint Quintien de Rodez. Les Metropolitains de Bourdeaux, de Bourges, de Tours, d'Euse ou d'Eause, dont le droit de Metropole a été dans la suite transporté à la Ville d'Ausch en Gascogne, y assisterent. Entre plusieurs beaux Reglemens que fit le Concile, il y en avoit un touchant le droit d'asile ou de franchise, non seulement pour les Eglises, mais pour les parvis même des Eglises & pour les maisons des Evêques : c'étoit un point de police auquel les guerres avoient donné beaucoup d'atteinte, & à quoi il falloit accoutumer les François. Par un autre Canon on regla la condescendance dont on devoit user à l'égard des Clercs Heretiques qui paroissoient se convertir de bonne foi. Cela regardoit principalement les Ecclesiastiques Visigots qui renonçoient à l'Arianisme. Depuis que Clovis eut conquis le païs d'au-delà de la Loire, ce fut-là le premier Concile qui fut tenu dans les Gaules & sous la Domination des François. Voici la Lettre que les Evêques écrivirent au Roi avant que de se séparer.

511.

Can. 1. 2. 3.

AU TRES-GLORIEUX ROI CLOVIS, FILS DE L'EGLISE Catholique & leur Seigneur, tous les Evêques qui par son ordr. se sont trouvés au Concile.

Lettre des Evêques du Concile au Roi. Concil. Gal. Sirmond. Tom. I.

„ Comme c'est votre zele pour la Religion Catholique & „ pour notre sainte Foi, qui vous a inspiré de faire as- „ sembler ce Concile, afin que nous y déliberassions avec des „ intentions dignes de notre caractere sur plusieurs choses ne- „ cessaires au bien & au salut de nos Eglises; nous vous en- „ voïons les réponses que nous avons crû devoir faire sur tous „ les points que vous nous avez proposés; afin que si vous les „ jugez dignes de votre approbation, vous la leur donniez; & „ que les décisions de tant de saints Evêques soient rendues „ plus efficaces par l'autorité & par les ordres d'un si grand Roi „ & si puissant Seigneur. „

Les Evêques obtinrent de Clovis tout ce qu'ils souhaitoient là-dessus ; & la Religion par les mesures qu'il prenoit, alloit être plus florissante que jamais dans son Roïaume ; mais la Providence de Dieu, ou peut-être sa justice l'enleva quelques mois après le Concile d'Orleans dans la vigueur de son âge, l'an de Notre-Seigneur 511. au mois de Novembre en sa quarante-cinquiéme année, qui étoit la trentiéme de son regne. Il mourut à Paris, & fut enterré dans l'Eglise des Apôtres saint Pierre & saint Paul : c'est celle, comme je l'ai déja dit, qui porte aujourd'hui le nom de sainte Geneviéve. Il fut un des Princes de son siecle qui se signala le plus par sa valeur & par ses conquêtes, grand Capitaine, heureux dans l'execution des projets qu'il formoit, reglé dans ses mœurs, au moins l'Histoire ne lui reproche-t'elle aucun desordre depuis sa conversion à la Religion Chrétienne, appliqué au reglement de son Etat, tant pour ce qui regardoit la police que pour ce qui concernoit la Religion. Prudent, politique, sçachant habilement profiter de toutes les conjonctures propres à augmenter sa puissance : mais d'une ambition qui ne se prescrivoit point de bornes, & qui passoit par-dessus toutes les regles. Le desir de se rendre seul & absolu Monarque de toutes les Gaules fut sa passion dominante : s'il avoit sçû la moderer, sa réputation en auroit été plus nette, la fin de sa vie plus innocente ; & l'on n'auroit point blâmé dans Clovis Chrétien des cruautés si opposées à la douceur & à l'humanité, qu'on avoit d'abord admirées dans Clovis encore Païen.

511. Sa mort.

Son portrait.



SOMMAIRE
DES REGNES
DE THIERRI, DE CLODOMIR, DE CHILDEBERT ET DE CLOTAIRE.

Les quatre fils de Clovis partagent son Roïaume. La Gaule Françoise est appellée France avant la fin du sixiéme siécle. La Reine Clotilde entretient la paix dans la Famille Roïale. Theodoric enleve quelques Places aux François. La paix se fait peu de tems après. Des Pirates Danois font descente sur les terres de Thierri. Ils sont defaits par Theodebert son fils. Entreprise de Thierri sur la Turinge. Sigismond succede à Gondebaud Roi de Bourgogne. Il fait étrangler son fils Sigeric. Il fait penitence de ce crime. Il est battu par les trois fils de Clovis, & livré à Clodomir. Godemar successeur de Sigismond reprend ce que les François avoient pris en Bourgogne. Clodomir fait jetter Sigismond, sa femme & ses enfans dans un puits. Sigismond est mis au nombre des Saints. Godemar perd la bataille de Veseronce, & Clodomir y est tué. Les François taillent en pieces les Bourguignons. Godemar se releve encore une fois. Il perd une partie de la Provence. Mort de Theodoric. Sa succession est partagée entre ses deux petits-fils. Conquête de la Turinge par Thierri. La Princesse Radegonde niece du Roi de Turinge, & épouse de Clotaire est amenée en France. Amalaric épouse Clotide sœur des Rois de France, & la maltraite pour la Religion. Elle en fait des plaintes à ses freres. Childebert conduit son Armée en Languedoc. Il bat Amalaric, & se rend maître de Narbonne. Mort d'Amalaric. Thierri fait marcher son Armée en Auvergne revoltée contre lui. Childebert & Clotaire attaquent Godemar Roi de Bourgogne. Ils prennent Autun & Vienne. Thierri assiege la Capitale d'Auvergne & la prend. Nouveau soulevement en Auvergne reprimé par Thierri. Action barbare de Childebert & de Clotaire. Thierri se reconcilie avec ses deux freres. Theodebert prend plusieurs places sur les Ostrogots. Il assiege Arles & en tire une rançon. Mort de Thierri. Son caractere. Theodebert lui succede.


CARTE
DE LA
FRANCE
pour la fin du Règne de
CLOVIS
et pour le Partage de ses Etats
entre ses Enfans.
Par HENRI LIÉBAUX Géographe
1728.
Gravé par F. Baillieul L'ainé.
Lieues de 25 au degré
OCEAN
HIBERNIE
GRANDE BRETAGNE
Londres
SAXONS
VANDALES
GERMANIE
THURINGIENS
ALLEMANS
SUEVES
BAVAROIS
PARTAGE DE CLOTAIRE
AUSTRASIE
BELGIQUE
PARTAGE DE THIERRI
PARTAGE DE CHILDEBERT
PARTAGE DE CLODOMIR
COMTÉ DE BRETAGNE
ROYAUME DE BOURGOGNE
DU PARTAGE DE THIERRI
AQUITAINE
ROYAUME DES VISIGOTS
ROYAUME DES OSTROGOTS
ITALIE
Toscane
MER MEDITERRANÉE
CORSE I.
ESPAGNE
Pyrenées
Paris
Orleans
Rouen
Soissons
Reims
Metz
Cologne
Treves
Tours
Poitou
Berry
Lion
Provence
Savoie
Dauphiné
Languedoc
Toulouse
Marseille
Narbonne
Bourdeaux



HISTOIRE DE FRANCE.

THIERRI, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE.

511. *Les quatre fils de Clovis partagent son Roïaume.*



CLOVIS en mourant laissa quatre fils, sçavoir Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire, qui partagerent entre eux son grand Roïaume. Ce partage, & encore plus ceux qui se firent dans la suite, & la maniere dont ils se firent, montrent contre le sentiment de quelques-uns de nos Historiens que le Roïaume n'étoit point électif, mais hereditaire sous la premiere Race. Thierri né d'une concubine avant

Toutes ces Medailles furent frappées à Marseille, comme on le voit par tous les revers, où ces deux Lettres M. A. se trouvent, qui sont les premieres lettres de MASSILIA, & par consequent elles furent frappées depuis que la Provence eût été cedée aux François du tems de l'Empereur Justinien.

le mariage de Clovis avec la Reine Clotilde, eut part à la suc-
511. cession comme les autres, & fut même le plus avantagé de tous. Sa qualité d'aîné, son âge de vingt-six à vingt-sept ans capable du maniement des affaires, la réputation qu'il s'étoit deja acquise dans la guerre fut ce qui détermina ou le Roi son pere avant que de mourir, ou ses freres à lui laisser pour sa part presque toutes les frontieres du Roïaume : sçavoir premierement une grande partie de l'Aquitaine; c'est-à-dire, le Rouergue, l'Auvergne, le Querci, l'Albigeois & tout le païs qui separoit le Roïaume des François de la Provence & du Languedoc possedés alors par les Gots sous l'autorité de Theodoric Roi d'Italie. Toutefois il y a lieu de douter si cet article entra proprement dans le partage : car c'étoit une conquête que Thierri avoit faite lui-même après la défaite d'Alaric. De plus cette partie de son Domaine étoit si separée du reste qui lui fut assigné, qu'il semble qu'il ne l'eût pas eue, si elle ne lui eût appartenu par un droit particulier ; & il est vraisemblable qu'après qu'il l'eût conquise, Clovis la lui avoit donnée comme en propre pour recompenser & animer son courage.

Il eut en second lieu tout le cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Cologne,& ce qui est de ce côté-là entre le Rhin & la Moselle,& entre le Rhin & la Meuse ; il eut aussi toute la France de delà le Rhin qui s'étendoit jusqu'à la Mer,& confinoit au Roïaume de Turinge & à la Saxe,c'est-à-dire à la Vestphalie,qui étoit de l'ancienne Saxe.Enfin outre cela on lui donna ce qu'on appelloit encore alors la premiere Belgique, où étoient les Villes de Treves, de Mets,de Toul, de Verdun; & une bonne partie de la seconde Belgique, sçavoir, Reims, Châlons sur Marne, & les environs: de sorte qu'il couvroit le reste du Roïaume des François du côté du Midi contre les Gots, du côté de l'Orient contre
Fredegar. c. 30. les Turingiens & contre les autres peuples de la Germanie, & entre l'Orient & le Midi contre les Bourguignons: il choisit Mets pour la capitale de son Etat.

Les trois autres Princes dont le plus âgé pouvoit avoir au
Ibid. plus seize à dix-sept ans, eurent chacun une partie du reste du Roïaume. Clodomir fut Roi d'Orleans, Childebert de Paris, & Clotaire de Soissons. Les Historiens ne nous ont point marqué plus en particulier les limites de tous ces Etats; le détail que j'ai fait de ceux de Thierri se connoît au moins en grande

partie par la suite & par les circonstances de l'Histoire.

Le Roïaume de Paris qui fut celui de Childebert le troisiéme des enfans de Clovis s'étendoit, ou du moins s'étendit avec le tems le long de la Mer depuis ce que nous appellons aujourd'hui la Picardie jusques assés près des Pyrenées. La basse-Bretagne n'en étoit pas, elle avoit son Souverain particulier, mais avec quelque dépendance du Roi de France. Ce Roïaume avoit beaucoup moins d'étendue en largeur qu'en longueur, Clotaire Roi de Soissons le bornant du côté de la Picardie & de l'Artois, & Clodomir Roi d'Orleans occupant tout le milieu de la France; c'est-à-dire, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berri. Clotaire étoit le Cadet de tous, & fut aussi partagé en cadet; car son Roïaume se trouvoit resserré par le païs appellé depuis du nom de Normandie qui appartenoit au Roi de Paris, par la Champagne, qui étoit du Roïaume de Thierri & par la Mer & l'Escaut.* 511.

[illegible] de ce partage.

Cette division du Roïaume François fut l'occasion des nouveaux noms qu'on lui imposa. On nomma Austrie ou Austrasie cette partie des Gaules Françoises qui est située vers l'Orient entre le Rhin & la Meuse. Ce nom venoit du mot *Ost*, quoique corrompu par les François dans l'Ecriture, qui signifioit Oriental; ainsi appelloit-on Ostrogots les Gots Orientaux; Thierri qui eut ce païs dans son partage prit le titre de Roi d'Austrasie. Dans la suite aussi, on appella Neustrie les parties de la France les plus Occidentales qui sont entre la Meuse & la Loire jusqu'à l'Ocean: le reste garda son ancien nom d'Aquitaine & de Bourgogne.

La Gaule Françoise est appellée France avant la fin du sixiéme siecle.

Epist. Theod. ad Gundeb. Gregor. Tur. Nicetius in Epist. ad Clodosvind.

Je ne doute point qu'on n'ait commencé aussi dès-lors à donner à tous ces païs le nom de France, & je ne ferai nulle difficulté de les appeller désormais de ce nom. La partie de la Gaule conquise par les Bourguignons porta le nom de Bourgogne peu de tems après qu'ils y furent établis, sans parler des autres Pro-

* Bouchet dans ses Annales d'Aquitaine fait sans nulle preuve Clodomir maître du païs qui portoit alors ce nom. Sûrement il ne l'étoit pas de l'Auvergne qui en faisoit une partie: car Gregoire de Tours l. 3. c. 2. nous apprend que Thierri la cinquiéme année d'après la mort de Clovis, fit Evêque d'Auvergne saint Quintien, que les Gots avoient chassé de son Evêché de Rodez. On voit encore dans le même endroit que Rodez qui étoit aussi de l'Aquitaine avoit été dans le partage de Thierri. Nul ancien ne donne rien à Clotaire dans le païs aujourd'hui appellé la Normandie, comme font quelques Modernes. La Vie de saint Marculphe nous apprend que Childebert y étoit maître du Cotentin & du Bessin. Fridegonde qui écrivoit quatre cens ans après Clotaire, met Rouen dans le Domaine de ce Prince; mais il a suivi sur ce sujet des Memoires pleins de faussetés si visibles, que son autorité sur cela ne merite pas qu'on y ait aucun égard.

vinces qui ne furent pas long tems sans prendre le nom de leurs
511. vainqueurs ; & il est au moins certain qu'avant la fin de ce sixiéme siecle la Gaule Françoise fut appellée France.

La Reine Clotilde [illegible] la paix [illegible] famille Roïale.

Le partage avantageux de Thierri d'un côté, qui le rendoit infiniment superieur en puissance, & de l'autre le jeune âge de ses trois freres qui ne ressentirent pas d'abord l'inegalité de ce partage, & qui dans la suite n'oserent pas entreprendre de s'en dédommager, empêcherent long-tems ces Princes de se faire la guerre les uns aux autres ; mais ce qui contribua le plus à leur union fut la prudence de la Reine Clotilde qui vécut encore plusieurs années après Clovis.

Gregor. Turon. l. 2. c. 43.

Cette sainte Princesse qui après la mort du Roi son mari s'étoit retirée à Tours auprès du Tombeau de Saint Martin, fut toûjours comme le nœud de la paix de la famille Roïale. S'il y eut quelques differends de tems en tems, ils furent promptement assoupis ; & l'on en vint rarement à une rupture entiere. Cette intelligence merveilleuse entre tant de Princes tous braves & guerriers causa de l'admiration à un Historien Grec de ces tems-là, qui fait leur éloge, où mêlant quelques faussetés à ce qu'il nous raconte de la Nation Françoise qu'il ne connoissoit pas assés, & dont il touchoit l'Histoire en passant, il nous dit, ce qui fut presque toûjours vrai pendant plusieurs années, qu'on ne voïoit point les Rois François en venir à des guerres civiles ; que dans les occasions de mécontentement qu'ils pouvoient se donner les uns aux autres, ils levoient quelquefois des armées ; mais que quand elles étoient en presence, c'étoit alors que les negociations commençoient, & qu'ils ne manquoient gueres de se reconcilier.

Agathias l. 1.

Mais je crois encore qu'une des raisons qui les maintinrent dans cette union, fut la crainte du redoutable ennemi que la Nation avoit dans la personne de Theodoric Roi d'Italie & des Ostrogots, qui après avoir fait perir Gesalic s'étoit rendu maître du Roïaume des Visigots, c'est-à-dire du Languedoc, & de ce qu'ils possedoient en Provence & en Espagne, & y commandoit absolument au nom du jeune Amalaric fils de sa fille & fils legitime d'Alaric.

Theodoric [illegible] Isles aux [illegible].

Gregor. Turon. l. 3. c. [illegible]

Cette réünion de toute la Nation Gothique l'avoit rendu un des plus puissans Princes de l'Europe. Il le fit sentir aux François bientôt après la mort de Clovis : car il se servit de cette conjoncture

conjoncture pour leur enlever quelques Places voisines du Languedoc, & en particulier la Ville de Rodez, d'où les Gots chasserent l'Evêque saint Quintien qu'ils croïoient trop affectionné aux François, & que Thierri fit quelque tems après pour cette raison Evêque d'Auvergne.

Vers l'an 512.

La guerre neanmoins ne dura pas fort long-tems; & la paix se fit à condition que Theodoric garderoit les Places dont il s'étoit emparé; de sorte que les Gaules ne furent jamais plus tranquilles qu'alors. Gondebaud Roi de Bourgogne vivoit encore, & lassé de ces vicissitudes de bonheur & de malheur, dont sa vie avoit été étrangement mêlée, il avoit pris le parti de gouverner ses Sujets en repos & il le fit jusqu'à sa mort. Les François & les Gots se craignoient les uns les autres, & malgré la fierté que Theodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thierri, & en l'obligeant à conclure avec lui un traité désavantageux, il n'aimoit point dans le fond à avoir affaire à la Nation Françoise.

La paix se fait peu de tems après.

Marius Aventic. in Chronic.

Cela parut manifestement dans la conduite qu'il garda avec un de ses propres Sujets, dont il n'étoit pas d'humeur à laisser l'audace impunie, & qu'il se resolut neanmoins de ménager principalement par ce motif.

Cet homme s'appelloit Theudis Ostrogot de Nation, & un des plus habiles Capitaines de Theodoric, qui lui avoit confié le commandement de ses armées en Espagne & toute l'autorité du gouvernement de ce païs. Ce Général y devint amoureux d'une Espagnole fille d'un Seigneur riche & puissant en terres. Il l'épousa, & content d'un tel établissement & du pouvoir que lui donnoit sa charge en attendant que la fortune lui presentât quelque chose de meilleur, il prit des mesures pour se conserver toûjours l'un & l'autre. Pour cela il leva deux mille Soldats Espagnols, & s'en fit des Gardes qui ne le quittoient jamais; il s'attacha plusieurs Seigneurs Visigots, qui n'étoient pas contens du gouvernement de Theodoric, traita secretement avec les François, & s'assura de leur secours en cas de besoin. Theodoric s'apperçût bientôt du dessein de Theudis, & ne fut pas long-tems sans être instruit de tout le reste. Mais appréhendant une revolte de la part des Visigots, & craignant de s'engager dans une nouvelle guerre avec les François, il prit le parti de dissimuler, & déclara Theudis Gouverneur perpetuel de l'Es-

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Ibid.

512.

pagne juſqu'à ce que le jeune Amalaric fut en âge de la gouverner par lui-même. Theudis de ſon côté ſauvoit toûjours les apparences, executoit avec ſoin tous les ordres qu'il recevoit de Theodoric, ne détournoit rien des Tributs que l'Eſpagne païoit tous les ans à ce Prince, & les faiſoit paſſer dans ſon épargne ſans y manquer : mais de quelques prétextes qu'on ſe ſervît pour l'engager à s'éloigner de ſon Gouvernement, il ne voulut jamais en ſortir, & entretint toujours correſpondance avec les François, qui d'ailleurs ne cherchoient pas eux-mêmes à rompre avec Theodoric.

Ibid.

Des Pirates Danois font deſcente ſur les terres de Thierri.

Vers l'an 520.

La France jouiſſoit ainſi depuis ſept ou huit années des douceurs de la paix, lorſqu'un nouvel ennemi, auquel on ne penſoit pas, vint la troubler. Une Armée de Pirates Danois parut à l'improviſte ſur l'Ocean Germanique, & fit deſcente ſur les Terres du Roi d'Auſtraſie. Elle entra par l'embouchure de la Meuſe, & porta le ravage & la déſolation juſques dans le païs des Attuariens ſitué entre cette Riviere & le Rhin; c'eſt aujourd'hui en partie le Duché de Gueldre.

Geſta Regum Franc. c. 19.

Ils ſont défaits par Theodebert ſon fils.

Gregor. Turon. l. 3. c. 3.

Le nombre de ces Barbares étoit ſi grand, que Thierri fut obligé d'envoïer contre eux une armée conſiderable, à la tête de laquelle il mit Theodebert ſon fils, jeune Prince d'environ dix-huit ans. Il fit auſſi équipper promptement quelques Vaiſſeaux pour les attaquer en même-tems ſur la mer & ſur la terre. La flotte des François & leur armée de terre joignirent les ennemis comme ils étoient ſur le point de ſe retirer. Les Danois avoient déja chargé leurs Vaiſſeaux d'un grand nombre de captifs & de quantité de butin, & leur Roi nommé Cochiliac étoit encore à terre avec ſes Troupes pour couvrir l'embarquement. Theodebert ne tarda pas à le charger, & le fit avec tant de vigueur & de ſuccès, qu'il le défit, & le tua lui-même. Les Vaiſſeaux François attaquerent en même-tems la flotte Danoiſe plus chargée de butin que munie de Soldats, & on la prit preſque toute. Après quoi le jeune Prince aïant mis en liberté tous les François qu'on emmenoit captifs, & fait rendre aux habitans du païs ce qu'on leur avoit enlevé, s'en retourna comblé de gloire vers le Roi ſon pere. Nous le verrons dans la ſuite ſoûtenir ces beaux commencemens, & ſe rendre également redoutable aux Gots d'Italie & à l'Empereur d'Orient.

Vers l'an 520. ou 521.

Thierri fait des pré-

Les préparatifs que le Roi d'Auſtraſie faiſoit pour une guerre

520. ou 521.

[illegible] dans la Turinge.

plus considerable furent apparemment cause qu'il ne marcha pas en personne contre les Danois. Il songeoit à entrer au plûtôt avec une Armée dans la Turinge, où l'ambition effrenée d'une femme mit tout en combustion. Cette femme étoit Amalberge niece de Theodoric, que ce Prince avoit mariée à Hermanfroi Souverain d'une partie de la Turinge, dont l'autre étoit possedée par Balderic frere d'Hermanfroi. Cette fiere Reine ne pouvoit s'accommoder de ce partage, & animoit sans cesse son mari à se rendre maître de tout. Il avoit déja fait perir un autre de ses freres nommé Berthaire, & s'étoit saisi de ses Etats: mais il avoit peine à se resoudre à un nouveau crime, & laissoit regner Balderic en paix. Amalberge qui lui en faisoit de continuels reproches le voïant un jour fort ébranlé, acheva enfin de le déterminer par une espece d'insulte qu'elle lui fit; & qui marquoit autant l'ascendant qu'elle avoit pris sur son esprit, que la foiblesse de ce Prince & la condescendance aveugle qu'il avoit pour les passions de sa femme.

Gregor. Turon. l. 3. c. 4.

Elle donna ordre aux Officiers de la table du Roi de ne la couvrir qu'à moitié. Le Roi venant pour dîner surpris de cette nouvelle maniere, en demanda la cause; à quoi la Reine répondit fierement, qu'un Prince qui souffroit patiemment de se voir privé de la moitié d'un Roïaume qu'il devoit posseder tout entier, ne devoit pas se choquer qu'on ne servît sa table qu'à demi. Là-dessus lui montrant la facilité de l'entreprise pour peu qu'il sçût engager les François dans son parti, elle le fit enfin resoudre à déclarer la guerre à son frere.

Ibid.

Il se ligue avec Hermanfroi contre Balderic.

Hermanfroi envoïa donc au Roi d'Austrasie une personne de confiance pour traiter avec lui. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux que d'augmenter ses Etats d'une partie de la Turinge dont ils étoient frontieres, écouta volontiers la proposition qu'on lui faisoit; & le traité fut conclu à condition de partager également entre eux le Domaine de Balderic. Thierri peu de tems après entra dans la Turinge avec son armée, & s'y joignit à Hermanfroi. Balderic qui avoit eu le tems de se mettre en défense, les combattit à la tête de la sienne; mais il fut défait & tué dans le combat. Tout se soumit à Hermanfroi, qui pria le Roi d'Austrasie de trouver bon qu'il differât l'execution du Traité, de peur d'aigrir les esprits des Turingiens; & il fit si bien, qu'il lui persuada de retirer ses Troupes de la Turin-

Vers l'an 522.

522.

Il est trompé par Hermanfroi.

ge, en lui promettant avec serment de lui donner dans peu la part des conquêtes qui lui étoit dûe.

Mais Amalberge n'avoit pas engagé son mari en cette guerre criminelle pour lui en voir partager le fruit avec un autre. Quand Hermanfroi se vit paisible possesseur de toute la Turinge il se mocqua de son allié, qui selon le caractere que lui donne un ancien Historien, n'étant pas moins fin & moins politique, que vaillant & grand Capitaine, dissimula son ressentiment tandis que Theodoric oncle de la Reine de Turinge vécut; mais il le fit éclater d'une maniere terrible après la mort de ce Prince, ainsi que je le dirai bientôt.

Vir acer & agilis animo, bello potens & astutus ingenio.
Autor vitæ Theodoric. Abb. Remensis.

Cependant Clodomir Roi d'Orleans, Childebert Roi de Paris, & Clotaire Roi de Soissons regardoient avec envie ces occasions que le Roi d'Austrasie leur frere & le jeune Theodebert leur neveu avoient eu de se signaler. Ces jeunes Princes étoient tous trois pleins de courage; mais ils n'avoient pas encore eu lieu de le faire paroître pour les raisons que j'ai dites, dont la principale cessa vers ce tems-là; & leur laissa la liberté de faire une guerre qu'ils avoient grande envie & grand interêt d'entreprendre.

Sigismond succede à Gondebaud Roi de Bourgogne.

Gondebaud Roi de Bourgogne étoit mort depuis cinq ou six ans. Ce Prince après son rétablissement dans ses Etats étoit toûjours demeuré attaché à Clovis, dont il redoutoit alors la puissance beaucoup plus que celle des Gots. Depuis la mort de Clovis il avoit fait sa paix avec Theodoric qui fut bien-aise de le détacher par-là d'avec les François, & de le voir au moins neutre. Sigismond fils aîné de Gondebaud lui aïant succedé suivit les vûes de son pere en se menageant avec les deux partis. L'alliance qu'il avoit contractée avec Theodoric dont il avoit épousé la fille, lui répondoit de la protection de ce Prince, & le rassuroit contre les desseins & les entreprises des François. Mais la mort de la Reine son épouse, & le desordre de sa maison qui en fut une suite, le priva de cet appui.

Il fait étrangler son fils Sigeric.
Gregor. Turon, l. 3. c. 5.

En épousant une seconde femme, dont la naissance & le nom nous sont inconnus, il mit le trouble dans sa famille. Il avoit un fils de sa premiere femme, nommé Sigeric, déja grand & capable d'appercevoir & de ressentir la jalousie d'une belle-mere, mais incapable pour son malheur de dissimuler les chagrins qu'il en recevoit. Ils ne gardoient plus ensemble aucunes

mesures : & comme un jour de ceremonie elle passoit devant lui vétue à la Roïale, il ne pût s'empêcher de dire tout haut avec indignation, qu'il étoit beau de la voir parée des pierreries de celle qui avoit eté sa maitresse & sa Reine. Parole qui lui couta la vie. Car cette méchante femme qui avoit de longue main rempli d'ombrages l'esprit de son mari trop crédule, fit si bien par des gens subornés qu'elle tenoit auprès de lui pour l'execution de ses desseins, qu'à la fin elle vint à bout de lui persuader que Sigeric en vouloit à sa Couronne & à sa vie; & que s'il ne le prévenoit, il étoit perdu : de sorte que sans plus deliberer, & sans s'éclaircir davantage d'un crime que l'adresse des délateurs lui faisoit paroître évident, il résolut sa mort, & le fit étrangler secretement après l'avoir fait enyvrer dans un festin.

522.

Ibid.

Une execution si cruelle & si précipitée fit horreur : à peine fut-elle faite, que l'innocence du Prince fut reconnue. Le pere par son désespoir & par les transports de sa douleur fit une reparation publique à la memoire de son fils. Il se retira au Monastere d'Agaune appellé aujourd'hui saint Maurice sur le Rhône entre le Lac de Geneve & la Ville de Sion en Valais qu'il avoit fondé quelques années auparavant, & s'y abandonna pendant plusieurs mois aux pleurs & à la penitence.

Il fait penitence de ce crime.

Cependant les Rois François prévoïant bien que Theodoric outré de la mort indigne de son petit-fils, ne se mettroit plus fort en peine de proteger Sigismond, crûrent cette conjoncture favorable pour faire valoir les prétentions qu'ils avoient sur le Roïaume de Bourgogne.

Ibid.

Il y a sujet de croire qu'elles étoient justes, puisque la Reine Clotilde anima elle-même ses enfans à cette guerre, les faisant souvenir de la maniere cruelle dont le Roi son pere, & la Reine sa mere avoient été massacrés par Gondebaud pere de Sigismond. Elle vint pour cela à Paris où se trouverent Clodomir, Clotaire & Childebert. Thierri Roi d'Austrasie n'y vint pas, & n'entra point dans cette ligue ; parce qu'il n'étoit pas fils de la Reine Clotilde, & que par consequent il n'avoit pas les mêmes raisons ni les mêmes droits que les trois autres sur une partie de la succession de Chilperic pere de Clotilde; outre que Sigismond prévoïant la tempête, avoit pris de loin des mesures pour empêcher qu'il ne se déclarât contre lui. Il y avoit réüssi en l'engageant dans son alliance par le mariage de sa fille qu'il lui

Cap. 5.

Gesta Reg. Franc. c. 20.

522.

fit épouser en secondes nopces ; Thierri aïant perdu quelque tems auparavant sa premiere femme.

Il est battu par les trois fils de Clovis, & livré à Clodomir.

Gregor. Turon. l. 3. c. 6.

Marius Aventic. an. 523.

Par-là il s'ôtoit de dessus les bras le plus puissant de ces quatre Princes : mais Dieu qui vouloit faire un Saint de Sigismond plûtôt qu'un Roi glorieux sur la terre, rendit ses précautions inutiles. Les trois freres entrerent en Bourgogne avec leurs armées jointes ensemble ; livrerent la bataille à Sigismond & à son frere Godemar qui commandoit avec lui les Bourguignons ; les défirent, & les mirent en fuite. Godemar se sauva, & Sigismond leur auroit aussi échapé, si Clodomir ravageant tout dans la Bourgogne, n'eût obligé les Bourguignons, sous peine de voir leur païs entierement saccagé, à lui livrer eux-mêmes leur Roi.

* Passio sancti Sigismundi.

Cet infortuné Prince fut non seulement abandonné, mais encore poursuivi par ses propres Sujets, dont un grand nombre se joignit aux François pour les conduire par tout où il pouvoit trouver quelque retraite. Il s'enfuit dans un lieu desert sur une montagne que l'Historien * appelle en Latin *Veresallis*, se coupa les cheveux, & s'y déguisa en Hermite. On l'y découvrit cependant : quelques Bourguignons l'y vinrent trouver ; & faisant semblant d'être touchés de son malheur & de l'état pitoïable où ils le voïoient reduit, lui conseillerent de se retirer au Monastere de S. Maurice, où il pourroit demeurer caché, & où du moins il ne mourroit pas de faim, & s'offrirent à l'y conduire sûrement eux-mêmes. Il s'abandonna à eux : mais il ne fut pas plûtôt arrivé au Monastere, qu'il se vit investi par les Troupes ennemies. On se saisit de lui, & on le conduisit à Clodomir qui avoit déja en sa puissance la Reine de Bourgogne & deux jeunes Princes ses fils ; l'un nommé Gisclade, & l'autre Gondebaud. Il les envoïa tous prisonniers à Orleans, où il se rendit bientôt après.

Godemar reprend ce que les François avoient pris en Bourgogne.

Les Rois François ne furent pas plûtôt revenus chacun dans leur Roïaume, que Godemar parut de nouveau à la tête de quelques Troupes qu'il avoit ramassées du débris de son armée ; reconquit en peu de tems tout ce que les François avoient enlevé du Roïaume de Bourgogne, & y prit même la qualité de Roi. Cette revolution si subite fut selon toutes les apparences l'effet de quelque mesintelligence entre les trois freres ; au moins voïons-nous que Childebert & Clotaire abandonnerent le dessein de pousser davantage la guerre de Bourgogne, & que

Clodomir fut le ſeul des trois qui marcha en campagne l'année d'après.

522.

Le prélude en fut bien funeſte : car Clodomir avant que de partir pour cette expedition, apprehendant que ces priſonniers ne s'échapaſſent pendant ſon abſence, prit la reſolution de les faire mourir. En vain le ſaint homme Avitus Abbé de Mici auprès d'Orleans, lui demanda grace pour eux au nom de JESUS-CHRIST, lui promettant la victoire de la part de Dieu, s'il vouloit leur accorder la vie, & lui prédiſant un funeſte ſort pour lui & pour les ſiens, s'il executoit un deſſein ſi barbare, mais il ne put être fléchi. Il prononça l'arrêt de mort contre le pére, la mere & les enfans; l'arrêt fut executé & les corps furent enſuite jettés dans un puits.* Ce fut une vengeance étudiée, pour rendre le deſtin de cette malheureuſe famille plus ſemblable à celui de la maiſon de la Reine Clotilde, dont le pere, la mere & les freres avoient été auſſi cruellement traités par Gondebaud pere de Sigiſmond après qu'il les eut ſurpris dans la Ville de Vienne; ainſi que je l'ai raconté dans l'Hiſtoire de Clovis.

Clodomir fait jetter Sigiſmond, ſa femme & ſes enfans dans un puits.

Gregor. Tur. l. 3. c. 6.

Le lieu où cette execution ſe fit eſt appellé par le Moine Aimoin du nom de *Calomnia*; & l'on pretend avec beaucoup de vraiſemblance que c'eſt un Village proche d'Orleans nommé aujourd'hui Coulmiers, où il y a une Egliſe dediée ſous le nom de S. Siſmond ou Sigiſmond, qui eſt un Prieure dépendant de l'Abbaïe de Mici appellée maintenant Saint Meſmin.

Telle fut la fin de ce Prince, qui dans la ferveur de la penitence qu'il fit pour expier le peché qu'il avoit commis dans la mort de ſon fils, demandoit ſouvent à Dieu de lui faire la grace de l'en châtier en cette vie comme il le jugeroit à propos, & de ne pas attendre à l'en punir dans l'autre. Il fut exaucé. Sa vie à cela près avoit toûjours été très-ſainte. Inſtruit par l'Evéque de Vienne Avitus, il avoit reconnu & abjuré publiquement les erreurs de l'Arianiſme ; ce que ſon pere Gondebaud n'avoit jamais oſé faire, apprehendant la revolte de ſes Sujets. Il fut après ſa chûte, comme un autre David, un parfait modele de penitence; & il reçût d'une maniere ſi chrétienne & ſi ſoumiſe

* C'étoit une vengeance aſſés ordinaire parmi les François, de jetter leurs ennemis dans des puits. La Loi Salique ordonne des peines particulieres pour cette eſpece de crime tit. 44. & en quelques autres endroits.

522.

aux ordres de Dieu, la mort qu'on lui fit souffrir, que la voix du peuple le mit depuis au nombre des Saints; & il a toûjours été honoré dans l'Eglise de ce glorieux Titre.

Godemar perd la bataille de Veseronce, & Clodomir y est tué. Ibid.

Clodomir cependant se voïant abandonné de ses deux autres freres, & ne se croïant pas tout seul assés fort pour aller forcer Godemar dans la Bourgogne, avoit invité le Roi d'Austrasie à se joindre à lui, & l'y avoit enfin engagé. Mais ce Prince aïant appris la mort de Sigismond, dont j'ai dit qu'il avoit épousé la fille, protesta qu'à la verité il tiendroit la parole qu'il avoit donnée à son frere, & qu'il attaqueroit avec lui les Bourguignons; mais que cela ne l'empêcheroit pas de venger la mort de son beau-pere. Ils se mirent donc tous deux en campagne, & la jonction des armées se fit en un lieu nommé Veseronce assés près du Rhône & au-delà de la Ville de Vienne. Godemar y perdit encore la bataille & fut mis en fuite. Clodomir dans la chaleur de la poursuite emporté par son cheval se trouva engagé au milieu des fuïards, & s'apperçût qu'il n'avoit presque personne à sa suite. Il s'arrêta pour attendre quelques-uns de ses gens. Quelques Bourguignons qui s'étoient ralliés, aïant reconnu ce Prince à sa longue chevelure & remarqué son embarras, lui firent signe comme s'ils avoient été des François. Il avança vers eux : mais dès qu'il fut à portée il fut percé de plusieurs coups & tué sur la place.

Ibid.

524.

Les François taillent en pieces les Bourguignons.

Godemar lui aïant fait couper la tête, la fit mettre au bout d'une lance, & marcha fierement aux François suivi de quelques bataillons qu'il avoit de nouveau formés, persuadé que cette vûe leur feroit tomber les armes des mains. Mais il en arriva tout autrement : la mort de leur Roi victorieux changea leur courage en fureur. Animés du desir de la venger, ils se jettent dans le moment sur ce reste de Bourguignons, les taillent en pieces, courent toute la Bourgogne, y mettent tout à feu & à sang, faisant passer au fil de l'épée, femmes, enfans, vieillards; & ils ne sortirent point de ce malheureux païs qu'après l'avoir entierement désolé.

Gesta Regum Franc. c. 21.

La mort de Clodomir est rapportée par Gregoire de Tours de la maniere que je viens de la raconter. Fredegaire y ajoûte une circonstance, & prétend qu'il fut trahi par les gens du Roi d'Austrasie, qui l'abandonnerent dans la poursuite des ennemis. Cela s'accorde assés avec la parole que Thierri avoit lâ-

chée

chée en partant pour cette guerre, qu'il vengeroit la mort de son beau-pere. 524.

Quoi qu'il en soit, ce brave Prince à la fleur de son âge qui ne pouvoit être gueres de plus de trente ans, perit au milieu de sa victoire, laissant trois fils en bas âge. L'aîné nommé Theodebalde ou Thibaud, le second appellé Gunthaire, & le troisiéme Clodoalde, sur lesquels la prédiction du saint Abbé, qui avoit en vain demandé grace à Clodomir pour Sigismond, fut accomplie dans la suite d'une maniere encore plus tragique que sur leur pere même, dont la mort si prompte n'avoit déja que trop verifié cette prédiction. *Godemar se releve encore une fois.*

Les Auteurs de notre Histoire qui ne se sont jamais mis fort en peine d'en lier les évenemens, & encore moins de descendre dans le détail du gouvernement politique de ce tems-là, nous laissent à deviner ce qui arriva du Roïaume d'Orleans après la mort de Clodomir. Ils nous disent bien que la Reine Clotilde se chargea de l'éducation des trois jeunes Princes; mais en même-tems ils nous donnent assés à entendre qu'elle ne quitta pas pour cela sa vie privée; & il paroît qu'elle n'eut jamais la conduite ni la regence de leur Etat. Un Historien de l'Empire a écrit que les freres de Clodomir se saisirent chacun d'une partie de son Roïaume; & c'est ce qu'il y a de plus vraisemblable, & ce qui donna lieu à Godemar de se relever encore une fois, tandis que ses ennemis étoient occupés à envahir ce qui étoit à leur bienséance de la succession de leur frere. Agathias. Godemarus iterum regnum recepit. Gregor. Tur. l. 3. c. 6.

Il reconquit son Roïaume; c'est-à-dire, la plus grande partie de ce que les François avoient pris sur lui: car on avoit fait en même tems une autre bréche qui ne fut pas en son pouvoir de reparer.

Theodoric Roi d'Italie voïant les François fondre sur la Bourgogne, jugea à propos d'envoïer une armée dans la partie de la Provence qui lui appartenoit, de peur qu'il ne leur prît envie, après avoir subjugué le Roïaume de Bourgogne, de pousser leurs conquêtes jusques dans ses Etats qui en étoient frontieres.

Le General de cette armée étoit ce brave Capitaine Tulus, qui se signala dans la bataille d'Arles contre les François sous le regne de Clovis. Il ne fit aucun acte d'hostilité sur les terres de Bourgogne; mais il sonda les esprits des Provençaux d'entre la *Il perd une partie de la Provence.* Epist. Athalar. apud Cassiod. l. 8. epist. 10.

524. Durance & le Rhône ſujets de Sigiſmond; & leur perſuada qu'étant ſur le point de changer de maître, ils trouveroient autant leur compte pour le moins à ſe ſoumettre au Roi d'Italie qu'aux Princes François. De ſorte qu'après la priſe de Sigiſmond ils ſe donnerênt à Tulus, qui ſans coup ferir, acquit à ſon Maître les Villes de Cavaillon, d'Apt, de Carpentras, d'Orange, de Troiſchâteaux, de Gap, dont les Evêques qui avoient ſouſcrit l'an cinq cent dix-ſept au Concile d'Epaone convoqué par l'ordre de Sigiſmond, ſe trouvent depuis avoir ſouſcrit au quatriéme Concile d'Arles aſſemblé par la permiſſion & dans le Roïaume de Theodoric l'année 524. qui fut celle de la mort de Clodomir.

Mort de Theodoric. Par les reflexions que l'on peut faire ſur l'Hiſtoire de ces tems-là, on voit que les guerres ne finiſſoient pas toûjours par des traités de paix écrits & faits dans les formes. Souvent les deux partis laſſés de la guerre ſe tenoient en repos comme de concert, & demeuroient comme ils ſe trouvoient: & c'eſt ainſi que ſe termina celle-ci entre les Bourguignons & les François: Godemar ne pouvant mieux faire, ſe contenta de ce qui lui reſtoit après leur retraite, & laiſſa aux Gots ce qu'ils avoient pris entre le Rhône & la Durance. Ainſi les Gaules demeurerent aſſés tranquilles près de deux ans, à moins qu'on ne place dans cet intervalle les excurſions de quelques Barbares du Nort, dont il eſt parlé dans la Vie de ſaint Maur Abbé. Ces Barbares exercerent de grandes cruautés, principalement ſur les Terres de Clotaire; mais elles n'eurent point d'autres ſuites. Il eſt fait auſſi mention vers ce tems-là de quelques differends entre ce Prince & Childebert, qui ſe terminerent à quelques courſes & à quelques ravages que l'on fit de part & d'autre. Mais la mort du grand Theodoric Roi d'Italie qui arriva à Ravenne deux ans après celle de Clodomir, cauſa bien du changement dans les affaires des Gaules & d'Italie, & donna commencement à de grands mouvemens.

Vita ſancti Mauri.

An. 526. *Chronic. Marii.*

Jamais un Prince de ce caractere & de cette puiſſance ne meurt après un long regne, que la ſcene du monde ne change, à moins qu'il n'ait un ſucceſſeur capable de tenir toutes choſes en état, & d'étouffer d'abord toutes les ſemences de revolution; ce qui ne ſe trouva pas alors. Ce Prince avoit regné plus de trente-trois ans, gouvernant en maître abſolu un très-vaſte

Empire, redouté de tous ses voisins, aimé & respecté de ses Sujets. Il n'avoit point d'enfans mâles, mais seulement deux petits-fils enfans de deux de ses filles, l'une desquelles nommée Amalazunthe avoit été mariée à Eutharic Prince de l'illustre famille des Amales dont Theodoric étoit lui-même, & l'autre appellée Theodecuse qui avoit épousé Alaric Roi des Visigots. Ces deux Princes étoient morts du vivant de Theodoric. Le fils d'Alaric & de Theodecuse étoit le jeune Amalaric, dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de son pere tué par Clovis à la bataille de Vouillé. Le fils d'Eutharic & d'Amalazunthe s'appelloit Athalaric. C'étoit à celui-ci que Theodoric avoit toûjours destiné le Roïaume d'Italie ou l'Empire des Ostrogots; & il avoit conservé à l'autre le Roïaume des Visigots, dont on ne pouvoit lui disputer la possession depuis la mort de son pere Alaric. 526.

Le partage de cette succession se fit à l'amiable. Athalaric avec l'Italie & tout ce qui en dépendoit du côté de l'Empire d'Orient, eut la Provence dans les Gaules. Amalaric outre ce qui lui appartenoit au-delà des Pyrenées dans l'Espagne, eut en deçà la Septimanie ou Languedoc, & établit le siege de son Empire à Narbonne. Quoiqu'Athalaric n'eût que neuf à dix ans, les Ostrogots cependant ne firent nulle difficulté de le reconnoître pour leur Roi, & consentirent que pendant sa minorité Amalazunthe eût la regence de l'Etat. Ce fut une des Princesses des plus habiles & des plus malheureuses qui furent jamais, & qui malgré les furieuses traverses que lui causerent les plus puissans de la Cour & du Roïaume, le maintint toûjours en paix pendant son gouvernement, dont la fin fut la ruine de toute la Nation Ostrogotique.

Sa succession est partagée entre ses deux petits-fils.

Jornandes c. 59

Ibid.

Les deux plus grands ennemis qu'elle eut à craindre au dehors furent du côté de l'Orient l'Empereur Justinien, qui succeda à son oncle l'Empereur Justin peu de tems après la mort de Theodoric, & du côté de l'Occident Thierri Roi d'Austrasie. Le premier ne fut pas plûtôt sur le Thrône, qu'il songea à profiter de la minorité d'Athalaric pour reconquerir l'Italie: & le second crut que le tems étoit venu d'unir à l'Empire des François le peu qui restoit aux Gots dans les Gaules. Mais tous deux eurent des raisons de ne se pas si-tôt déclarer, & de ne pas attaquer d'abord directement les Ostrogots.

Justinien jugea que dans le dessein qu'il avoit formé de réünir

526. à l'Empire ces grands & bons païs que les Barbares en avoient démembrés, il falloit commencer par l'Afrique, & tâcher d'y exterminer les Vandales avant que d'en venir aux Gots d'Italie. Il se contenta de fomenter les divisions parmi ceux-ci, & pour cela il entretint toûjours des correspondances avec Amalazunthe, & en même tems avec les plus grands ennemis du gouvernement de cette Princesse.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 3.

Pour Thierri avant que d'attaquer cette puissante Nation, il résolut de détruire ou d'affoiblir les forces d'un Prince qui y avoit été extrêmement attaché de tous tems, & dont il auroit toûjours à craindre une diversion très-incommode à l'extrémité de ses Etats de la Germanie; c'étoit Hermanfroi Roi de Turinge. L'infidelité dont nous avons vû que ce Roi avoit usé à son égard quelques années auparavant, en refusant de lui faire part des conquêtes qu'ils avoient faites ensemble sur Balderic frere de ce même Roi, étoient un sujet de guerre que Thierri avoit toûjours tout prêt quand il voudroit s'en servir. Il attendit cependant avec patience une conjoncture propre pour le faire plus sûrement, & elle se presenta vers l'an 531. la mesintelligence étant alors extrême dans l'Italie entre Amalazunthe & les plus puissans Seigneurs Ostrogots: de sorte qu'elle n'avoit garde alors de se brouiller avec les François en faveur d'Hermanfroi.

An. 531.

Hermanfroi est défait par Thierri.
Gregor. Tur. l. 3. c. 7.

Thierri engagea Clotaire Roi de Soissons à le seconder dans cette guerre, & à y venir en personne avec son armée. Ce Prince s'étant joint au-delà du Rhin aux Austrasiens dont Theodebert fils de Thierri commandoit une partie sous les ordres de son pere, ils marcherent tous trois vers la Turinge. Ils y trouverent Hermanfroi preparé, & qui paroissoit résolu à se bien défendre. Il avoit rangé son armée dans une vaste plaine, & laissé devant lui encore un très-grand terrein capable de contenir celle des ennemis. Les François s'y rendirent, & s'y mirent en bataille, trouvant le lieu très-propre à donner un combat décisif.

Hermanfroi qui connoissoit la puissance & la valeur de l'ennemi qui venoit à lui, usa d'un stratagême. Il avoit fait faire pendant la nuit sur tout le front de son armée quantité de fosses d'espace en espace, & les avoit fait recouvrir de gazon, de maniere que le champ paroissoit tout uni.

Les François voïant qu'Hermanfroi ne s'ébranloit point pour venir à eux, marcherent droit à lui pour l'enfoncer. Les premiers Escadrons ne manquerent pas de donner dans le piege; quantité de chevaux & de Cavaliers furent culbutés dans les fosses, & écrasés les uns par les autres, ou tués à coups de fléches par les Turingiens, ne pouvant dans cet embarras se servir de leurs boucliers. Mais le désordre ne dura pas long-tems. Les Princes François en aïant connu la cause, firent faire alte aux Troupes qui suivoient, & prirent sur le champ leurs précautions, sans differer pour cela le combat. 531.

Les fosses n'étoient pas si proches les unes des autres, que quelques Cavaliers ne pûssent marcher de front entre-deux; & elles n'étoient pas si cachées qu'on ne pût s'en appercevoir en y prenant garde. Le Roi de Soissons, le Roi d'Austrasie & Theodebert aïant fait reconnoître tout le champ chacun de leur côté, firent défiler de leur Cavalerie & de leur Infanterie entre toutes ces fosses en presence de l'armée des Turingiens, qui épouvantés de cette hardiesse, au lieu de profiter de leur avantage, commencerent à lâcher le pié. Hermanfroi s'enfuit des premiers; toute l'armée en déroute le suivit aussi-tôt après; ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Pour comble de malheur ils avoient derriere eux, à quelque distance de là, la Riviere d'Unstrud ou Unstrut [a] qui n'étoit pas guéable. Cet obstacle donna le tems aux François de joindre la foule des fuïards, qu'ils trouverent ramassés sur les bords de cette riviere. Hermanfroi même y avoit fait un ralliment, & fit ferme quelque-tems; mais il fut encore rompu avec un massacre si horrible, que le lit de la Riviere fut rempli de corps morts, qui servirent de pont aux vainqueurs pour la passer.

Ibid.

Gesta Reg. Franc. c. 22.

Suivant ce qui étoit fort ordinaire en ce tems-là, & principalement dans ces quartiers de delà le Rhin, où il y avoit très-peu de Villes murées, la victoire rendit les vainqueurs maîtres de tout le païs. La Ville de Turinge [b], qui étoit la Capitale & donnoit le nom au Roïaume, fut prise, mise au pillage, & reduite en cendres, & les habitans furent menés en esclavage. La Reine Amalberge dont l'ambition avoit été la premiere source du malheur de son mari & de celui de ses Sujets, se sauva

In Supplem. Fortunati.

a Cette Riviere est dans ce canton d'Allemagne qu'on appelle aujourd'hui le païs d'Eichfeld.

b Nous apprenons que la Capitale de cet Etat s'appelloit Turinge par une Lettre du Pape Gregoire II. *plebi consistenti Turingi*. T. Concil. Gall. p. 514.

531.

avec ses enfans chés Theodat son frere qui fut depuis Roi des Ostrogots.

[illegible] jetter du [illegible] muraille dans [illegible] fossé.

Hermanfroi son mari n'eut pas un si heureux sort. Il demeura quelque tems caché ; mais Thierri aïant appris où il étoit, lui fit dire qu'il pouvoit venir en assurance le trouver à Tolbiac en deça du Rhin, où il s'étoit rendu après avoir mis ordre à ses conquêtes. Hermanfroi vint & y fut bien reçu ; mais comme quelques jours après ils se promenoient ensemble sur les murailles de la Ville, Thierri s'étant un peu écarté, quelqu'un poussa Hermanfroi, & le jetta du haut de la muraille dans le fossé, où il expira sur le champ.

Thierri veut faire perir son frere Clotaire.

Thierri eut bien de la peine à se disculper de cette mort, & on soupçonna toûjours avec beaucoup de vraisemblance que la chose s'étoit faite par ses ordres. Mais ce fut au moins en execution de ceux de la Justice de Dieu, qui vengea par la mort funeste de ce Prince celle de ses deux freres, ausquels il avoit ôté les Etats & la vie pour satisfaire l'insatiable ambition de sa femme encore plus que la sienne. Ce ne fut pas-là l'unique occasion où le Roi d'Austrasie fit paroître de la cruauté & de la perfidie ensuite de sa victoire. Son frere le Roi de Soissons pensa perir dans un piege qu'il lui tendit, lorsqu'ils étoient encore ensemble dans Turinge. L'Histoire ne nous marque que le fait, sans nous en apprendre le motif.

Gregor. Tur. c. 7.

Thierri fit entendre à Clotaire qu'il avoit quelque chose de secret à lui communiquer ; & qu'il étoit necessaire qu'ils eussent un entretien ensemble seul à seul. Clotaire qui ne se défioit de rien vint le trouver chés lui ; mais dès la porte de la salle il apperçût les piés de quelques Soldats armés qui étoient cachés derriere une tapisserie. Alors entrant en défiance sans paroître cependant ni étonné ni surpris, il fit signe à ses gens qui étoient demeurés dehors, d'avancer & d'entrer avec lui. Thierri voïant par là son coup manqué, ne parut point non plus déconcerté, & entretint son frere de diverses choses touchant leurs interêts communs. Il affecta même de lui marquer plus de cordialité que jamais, & lui fit present d'un fort beau bassin d'argent, qui étoit apparemment quelque piece du tresor du Roi de Turinge *. Clotaire le reçût & l'en remercia avec une égale dissimulation, prit congé de lui & s'en retourna à son

* Cette espece de present étoit alors à la mode ; comme on le voit par quelques passages de Gregoire

531.

camp, bien resolu de ne plus donner dans de pareilles embuscades.

Quelques-uns ont conjecturé, mais c'est une conjecture toute pure, qu'un dessein si criminel avoit été l'effet d'une jalousie d'amour. Clotaire dans le pillage de la Turinge avoit fait mettre en assurance dans sa tente une niece d'Hermanfroi encore toute jeune, mais infiniment belle, dont il fut charmé, & qu'il épousa en effet dès qu'elle fut en âge. Elle s'appelloit Radegonde; c'est elle que sa qualité de Sainte a rendu beaucoup plus illustre encore que celle de Reine de France. A la verité il n'est pas impossible que Thierri eût été pris de la même passion que Clotaire. Ces deux faits-mêmes sont rapportés si proche l'un de l'autre dans nos anciens Auteurs, qu'ils pourroient, selon les regles, fonder l'Episode d'un Roman. Mais ce n'est pas une raison suffisante à un Historien pour les faire ainsi dépendre l'un de l'autre. Si j'avois quelque parti à prendre là-dessus, j'aimerois mieux attribuer un projet si noir à l'extrême passion de regner seul dans les Gaules, que tous ces Princes avoient heritée de Clovis leur pere. Cela paroît dans toute leur conduite. C'étoit l'unique source de la mauvaise foi dont ils userent tant de fois les uns avec les autres, & de cette cruauté inouïe dont nous verrons bientôt encore de nouveaux exemples qui feroient horreur dans des Barbares les plus feroces, & qu'on est à plus forte raison surpris de trouver dans des Princes Chrétiens, qui ne vivoient plus dans les marais & dans les bois de la Germanie. Mais c'étoient des restes du genie barbare, que ni le climat ni le Christianisme n'avoient pû encore tout-à-fait adoucir. Cela n'étoit point particulier aux Rois des François, comme on le voit par tant d'exemple que j'ai rapportés en passant, des Rois des Gots, des Bourguignons, & des Turingiens.

La Princesse Radegonde est amenée en France avec son frere.

La Princesse Radegonde avoit encore un frere qui fut aussi amené avec elle en France, & qui fut assassiné quelques années

de Tours, & entre autres par celui du l. 3. chap. 14. où parmi les presens que Childebert fit à son neveu Theodebert, après que ce jeune Prince eut été élevé sur le Thrône d'Austrasie, il y avoit une demi-douzaine de ces sortes de Bassins; & au l. 6. c. 2. parmi les presens que Chilperic envoïa à Tibere Constantin Empereur de Constantinople, il y avoit un bassin d'or enrichi de pierreries, qui pesoit cinquante livres. L'Historien même appelle ce bassin du nom *Missorium*, qui signifie un present que l'on envoïe. Sisenande Roi des Visigots en Espagne fit present à Dagobert I. d'un autre qu'Aëtius avoit donné autrefois à Torismond, & dans la Vie de S. Martin, il est dit que le Tyran Maxime lui fit present d'un bassin de Porphyre.

531.

In Supplement. Fortunati.

après par l'ordre de Clotaire, dans le tems qu'il prenoit des mesures pour se retirer à la Cour de Constantinople auprès d'un cousin germain, qui s'y étoit sauvé après la bataille d'Unstrud, & que l'Empereur consideroit beaucoup.

Gregor. Turon. l. 2. c. 7.

Tandis que le Roi d'Austrasie soumettoit tout dans la Turinge, & qu'il étendoit de ce côté-là les bornes de son Empire, le bruit se répandit en Auvergne à l'autre bout de ses Etats qu'il avoit été tué dans la bataille contre Hermanfroi. Il n'en fallut pas davantage à Childebert Roi de Paris pour se déterminer à fondre dans cette Province à dessein de s'en emparer. Il avoit alors une armée sur pié, & étoit déja en marche pour la raison que je vais dire.

Amalaric épouse Clotilde sœur des Rois de France & la maltraite pour la Religion.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.

Amalaric Roi des Visigots étant monté sur le Thrône incontinent après la mort de Theodoric son grand-pere & son tuteur, redoutoit la puissance des François qui avoit été si funeste à Alaric son pere. Il songea d'abord à se les rendre amis; il fit pour cet effet demander en mariage à Childebert & à Clotaire la Princesse Clotilde leur sœur *, & ils la lui accorderent. La difference de Religion rompit bientôt la bonne intelligence qui devoit être entre le mari & son épouse. Clotilde étoit aussi bonne Catholique qu'Amalaric étoit obstiné Arien. Il fit tout ce qu'il put pour l'engager à changer de créance, & à communiquer avec ses Ariens; mais voïant qu'il n'y gagnoit rien par la douceur & par les caresses, il emploïa la rigueur & les moïens les plus violens, jusqu'à l'abandonner aux insultes & aux outrages de la populace. C'étoit principalement lorsque cette pieuse Princesse alloit à l'Eglise qu'elle se trouvoit exposée à ces insolences: on l'accabloit de maledictions & d'injures, & quelquefois de bouë & d'ordures comme une infame.

* Procope se méprend lorsqu'il dit qu'elle étoit sœur de Theodebert.

Gregor. Turon. l. 3. c. 10.

Elle en fait des plaintes à ses freres.

Sa patience & la bonté de sa cause pour laquelle elle souffroit, la soûtinrent assés long-tems au milieu de cette persecution; mais enfin la brutalité d'Amalaric aïant été jusqu'à la frapper & à la blesser, elle ne pût s'empêcher de faire des plaintes à ses freres des traitemens qu'on lui faisoit endurer. La maniere dont elle s'y prit ne pouvoit être plus touchante. Elle envoïa secretement à Childebert par un homme affidé un mouchoir teint de son sang avec une Lettre dans laquelle elle lui découvroit l'état déplorable où elle étoit réduite.

Ce spectacle remplit Childebert d'horreur, & eut tout son

effet;

531.

effet : car il resolut sur le champ d'aller à la tête d'une armée enlever sa sœur à ces barbares Visigots, & de tirer une vengeance signalée de l'affront qu'ils faisoient à son sang & à toute la Nation Françoise. Il étoit en chemin pour le Languedoc, & passoit par le Berri dont il s'étoit saisi après la mort de Clodomir Roi d'Orleans, lorsqu'on lui apporta le faux avis de celle de son frere le Roi d'Austrasie. Il suspendit pour quelque tems l'ardeur de sa vengeance pour profiter de l'occasion ; & tournant tout d'un coup à gauche il marcha droit à la Ville d'Auvergne, c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de Clermont, & qui a laissé celui d'Auvergne au païs dont elle est la Capitale.

Où il est introduit. Cap. 9.

C'étoit un homme de qualité nommé Arcade Senateur de la Ville qui avoit mandé à Childebert la mort de Thierri. Il l'avoit en même tems assûré de son attachement & de son credit sur l'esprit des Bourgeois, & qu'il le rendroit maître de la Place. Childebert en approcha à la faveur d'un brouillard très-épais, & aïant trouvé les portes fermées il donna à Arcade le signal dont ils étoient convenus. Celui-ci fit aussi-tôt rompre la serrure d'une des portes, & y introduisit Childebert avec ses troupes.

Il abandonne peu de tems aprés cette ville.

Mais à peine ce Prince avoit reçû les hommages de ses nouveaux Sujets, qu'il vint des nouvelles certaines de la victoire complete que Thierri avoit remportée sur le Roi de Turinge, & qu'il avoit déja repassé le Rhin. Ce fut un coup de foudre pour Arcade & pour son parti, aussi-bien que pour Childebert, qui prit sur le champ la resolution de se retirer & de continuer son voïage vers les Etats d'Amalaric, abandonnant cette malheureuse Ville au ressentiment de son Prince. J'en rapporterai les terribles effets, quand j'aurai raconté la suite de l'expedition de Childebert, & ses autres exploits de cette année.

Il conduit son armée en Languedoc. Cap. 10.

Il conduisit son armée en Languedoc, & non pas en Espagne, comme l'ont écrit quelques-uns trompés par le texte de Gregoire de Tours ; ne sçachant pas que la Septimanie ou le Languedoc s'appelloit quelquefois alors du nom d'Espagne ; parce qu'il étoit sous la domination d'un Prince qui étoit Roi d'Espagne, à peu prés de même que la partie des Païs-Bas qui appartient aujourd'hui au Roi d'Espagne, s'appelle la Flandre Espagnole *,

* Pour montrer que le païs des Visigots en deçà des Pyrenées s'appelloit quelquefois du nom d'Espa-

531.

Il bat Amalaric, & se rend maître de Narbonne.

Amalaric averti de la marche des François, assembla aussi une armée, & les attendit auprès de Narbonne sa Capitale. Il fit cependant équipper quelques vaisseaux où il mit ce qu'il avoit de plus precieux, resolu en cas de malheur de se jetter dedans & de passer en Espagne. Le combat se donna sous les murailles de Narbonne. Il fut très-opiniâtré; mais enfin les François qui étoient alors en possession de battre tous leurs ennemis, & de les battre par tout, remporterent la victoire, dont le fruit fut la prise & le pillage de Narbonne, la délivrance de la Reine Clotilde, & la mort d'Amalaric de quelque maniere qu'elle soit arrivée: car tous les anciens Historiens convenant du fait, ne s'accordent sur presque aucune des circonstances.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.

Les uns disent qu'après la bataille perdue, Amalaric aïant gagné ses vaisseaux, crut avoir encore assés de tems pour rentrer dans Narbonne, & en enlever une cassette de pierreries qu'il y avoit oubliée; que cependant il avoit été coupé par un détachement de l'armée des François qui se saisit du port avant qu'il eût pû regagner son vaisseau; que se voïant perdu il courut vers une Eglise de Catholiques pour y trouver un azile: mais que dans le chemin il fut atteint & tué sur la place d'un coup de lance par un François qui le poursuivoit. L'Historien Procope le fait mourir dans le combat même. Un autre Ecrivain de l'Histoire des Gots dit qu'Amalaric ne fut pas tué à Narbonne; mais que s'étant sauvé en Espagne, & sa fuite l'y aïant rendu méprisable aux siens, ils l'avoient tué eux-mêmes. C'est dans cette diversité ce qui me paroît de plus vrai-semblable, d'autant que ce fait est rapporté par un Historien de la Nation, qui écrivoit en Espagne, & peu éloigné de ce tems-là. Il ajoûte dans la suite de son Histoire une circonstance de la mort du successeur d'Amalaric, par laquelle il nous fait assés connoître l'Auteur de celle de ce Prince même. Ce successeur fut ce Teudis, dont j'ai déja parlé, qui après avoir regné en Espagne du tems de Theodoric sous le nom de Gouverneur, conserva une grande partie de son autorité sous le regne d'Amalaric, & bien qu'il ne pût pas se défendre de le reconnoître pour

Gregor. Turon. l. 1. c. 10.
Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.
Isidor. Hispal.

gne: Voici une preuve convainquante. Gregoire de Tours l. 2. chap. 26. dit que Volusien Evêque de Tours fut relegué en Espagne par Alaric, & au l. 10. ch. 1. il dit que cet Evêque fut envoïé en exil à Toulouse, donc selon lui le païs de Toulouse s'appelloit alors du nom d'Espagne. *In Hispanias est quasi captivus abductus, sed protinus vitam finiit. l. 2. ch. 26, apud urbem Tolosam exilio condemnatus, in eo obiit. L. 10. ch. 31.*

ſon Souverain legitime, il eut encore après la mort de ce Prince le credit & tous les amis neceſſaires pour ſe faire élire Roi des Viſigots. Or lui-même au bout de quelques années d'un gouvernement, où il imita fort la ſage conduite & la moderation de ſon ancien maître Theodoric, aïant été aſſaſſiné dans ſon Palais, il defendit à ſes Sujets en mourant de venger ſa mort ſur celui qui l'avoit poignardé : *Parce*, dit-il, *que Dieu m'a fait ſouffrir par la main de cet aſſaſſin la peine du crime que j'ai commis autrefois, en tuant moi-même le Chef de ma Nation.* Paroles qui ſemblent ſignifier clairement que c'étoit lui qui avoit tué Amalaric. 531. *Ibid.*

Childebert après ſon expedition reprit la route de Paris avec la Reine ſa ſœur; mais cette Princeſſe ne goûta pas long-tems le plaiſir de la liberté. Elle mourut en chemin moins de la fatigue du voïage que de l'alteration qu'avoient cauſé dans ſon temperament les maux qu'elle avoit ſoufferts pour ſa Religion. De maniere qu'on la pourroit regarder comme une veritable Martyre. Son corps fut porté à Paris, & inhumé auprès de celui de ſon pere le grand Clovis.

Du riche butin que l'Armée Françoiſe fit dans le Languedoc, le Roi ſe reſerva les dépouilles des Egliſes Ariennes, qui conſiſtoient en ſoixante Calices & quinze Patenes de pur or, & vingt Miſſels ou Livres d'Evangiles couverts de lames d'or & ornés de pierres précieuſes. Il en uſa en Prince fort religieux, & voulut que tout cela demeurât en ſon entier pour être emploïé à l'uſage des Autels dans diverſes Egliſes de ſon Roïaume, auſquelles il en fit preſent.

Soit que Childebert après ſa victoire eût abandonné le Languedoc, ſoit que Theudis ſucceſſeur d'Amalaric en eût chaſſé les Garniſons Françoiſes, il eſt certain que cette Province fut long-tems depuis ſous la Domination des Viſigots; & que ce ne fut que ſous le Miniſtere de Charles Martel qu'elle fut unie à la Couronne Françoiſe. Mais Childebert fit peu de tems après une conquête plus durable, & contribua beaucoup à mettre pour toûjours la famille de Clovis en poſſeſſion d'un nouvel Etat qui lui étoit déja échappé pluſieurs fois, je veux dire le Roïaume de Bourgogne.

Clotaire Roi de Soiſſons, Childebert Roi de Paris & Thierri Roi d'Auſtraſie, tout freres qu'ils étoient, n'avoient

531. gueres alors d'autre union que celle que leur ambition leur inſpiroit ; c'étoit l'unique raiſon qui les diviſoit, ou les reconcilioit entre eux ; toûjours prêts, dans l'eſperance de s'aggrandir, à ſe liguer contre un ennemi commun, mais à condition de devenir enſuite ennemis mortels.

Après l'expedition de Turinge, Clotaire & Childebert ſe trouverent plus unis que jamais par les défiances qu'ils avoient tous deux conçûes de Thierri, qui avoit voulu faire perir Clotaire, & que Childebert avoit offenſé par ſon irruption dans l'Auvergne. Cette intelligence des deux Rois leur fit concevoir le deſſein d'attaquer enſemble la Bourgogne. Mais ſe défiant de leur aîné, ou ne ſe croïant pas aſſés forts ſans ſon ſecours, ils reſolurent de ſe reconcilier avec lui, & lui propoſer d'entrer dans leur ligue. Il les refuſa, parce qu'il n'oſoit lui-même ſe fier à eux : ils entreprirent de l'y contraindre en gagnant les principaux Officiers de ſon armée, & faiſant répandre le bruit parmi ſes Soldats que jamais conquête n'avoit été plus neceſſaire & plus à la bienſéance de la Nation, ni plus capable de les enrichir tous. La choſe alla juſqu'à la ſédition ; de ſorte que les Chefs de l'armée de Thierri lui declarerent que s'il ne vouloit marcher à leur tête avec les autres François, on ne laiſſeroit pas de les ſuivre, & qu'on marcheroit ſans lui.

Gregor. Turon. l. 3. c. 11.

Thierri fait marcher ſon armée en Auvergne.

Thierri fort ſurpris, mais neanmoins ſans trop s'étonner, uſa en même tems dans cette occaſion, de fermeté & de condeſcendance. Il répondit fierement à ceux qui lui porterent cette parole, que ce n'étoit pas aux Soldats à donner la loi à leur General & à leur Roi ; qu'il voïoit bien ce qui les tenoit, qu'ils avoient pris goût au butin ; que celui qu'ils avoient fait en Turinge devoit les avoir contentés ; qu'il ne refuſoit pas de leur en fournir de nouveau ; mais que ce ne ſeroit pas en les menant en Bourgogne ; qu'il y en avoit ailleurs de tout prêt qui les attendoit, ſans qu'il dût leur coûter beaucoup de ſang & de fatigues ; qu'il avoit des Sujets mutins à châtier en Auvergne, & qu'il vouloit y conduire ſon armée pour l'y faire vivre à diſcretion. Il le fit en effet au plûtôt ; mais la rigueur dont il uſa d'abord aïant irrité ce peuple naturellement altier & courageux, il le trouva plus difficile à dompter qu'il n'avoit eſperé, & ſe vit obligé à faire une guerre & des ſieges dans les formes, qui l'arrêterent long-tems.

531.

Childebert & Clotaire attaquent Godemar Roi de Bourgogne.

Childebert & Clotaire qui suscitoient apparemment & entretenoient sous-main ces soulevemens des Auvergnacs, prévirent bien que le Roi d'Austrasie auroit assés d'occupation chés lui pour ne les pas troubler dans leurs desseins ; ainsi malgré le refus qu'il avoit fait de se joindre à eux pour faire la guerre au Roi de Bourgogne, ils ne laisserent pas de l'entreprendre.

Godemar Roi de Bourgogne assés semblable à son pere par les vicissitudes de la bonne & de la mauvaise fortune, & par son adresse à réparer ses pertes, s'étoit non seulement remis en possession des Villes que les François lui avoient enlevées dans la derniere guerre, mais encore il s'étoit prudemment servi de l'occasion de la minorité du Roi Athalaric, pour se faire rendre celles dont les Ostrogots s'étoient emparés en Provence entre la Durance & le Rhône. Il representa à la Régente Amalazunthe l'injustice dont on avoit usé à son égard ; que tandis qu'il étoit accablé par les François ennemis irreconciliables des Gots, Theodoric lui avoit débauché ses Sujets de Provence, & s'étoit saisi de ses Places sans qu'il lui eût donné le moindre sujet de mécontentement ; que si on vouloit les lui rendre, il demeureroit éternellement attaché à la Nation Gotique, & toûjours prêt à recevoir & à executer les ordres qu'on lui envoïeroit de la part de ceux qui la gouvernoient. Godemar representoit toutes ces choses les armes à la main, offrant neanmoins de congedier son armée pourvû qu'on le contentât.

Amalazunthe qui avoit en ce tems-là des affaires à démêler avec l'Empereur d'Orient, & à qui on en faisoit tous les jours chés elle en Italie, se fit un honneur de rendre justice à Godemar ; & lui restitua la partie de la Provence dont il s'agissoit, aux conditions qu'il lui avoit proposées. C'est de quoi le Sénateur Cassiodore dont elle écoutoit les conseils, la loue beaucoup dans une lettre qu'il écrivit au Sénat pour le prier de remercier le Prince & cette Princesse de la grace qu'ils lui avoient faite en l'honorant de la Charge de Prefet du Pretoire. Ainsi Godemar étoit en possession de tout ou de presque tout ce que l'on appelloit le Roïaume de Bourgogne, lorsque Childebert & Clotaire vinrent l'attaquer.

L. 11. epist. 1.

Ils prennent Autun & Vienne.

Le sujet ou le pretexte de cette guerre, s'il y en eut, car alors il n'y en avoit pas toûjours, put bien être cette nouvelle union du Roi de Bourgogne avec les Ostrogots, que l'on regardoit en

532.

Gregor. Turon. l. 3. c. 11.

France comme les plus dangereux ennemis de l'Etat. Les deux Rois François commencerent par le siege de la Ville d'Autun qu'ils emporterent, après avoir défait & mis en fuite le Roi de Bourgogne qui étoit venu au secours. La prise de cette Ville leur aïant ouvert le païs, ils s'avancerent jusqu'à Vienne * sur le Rhône & la prirent aussi. Ce furent-là les plus considerables conquêtes de cette premiere campagne † pendant laquelle le Roi d'Austrasie faisoit de son côté la guerre en Auvergne.

Thierri assiege la Capitale de l'Auvergne & la prend.

Si-tôt qu'il fut entré dans la Province il mit au pillage tous les lieux par où son armée passa, & la terreur se repandit par tout. Etant arrivé devant la Capitale, il la fit investir comme une Ville ennemie, & campa tout à l'entour. Elle avoit fermé ses portes, non pas pour resister; mais seulement pour empêcher que les Soldats n'y entrassent avant qu'elle eût imploré la misericorde du Prince. Cependant tout le peuple avec son saint Evêque Quintien prosterné devant les Autels, s'adressoit à Dieu en pleurant & en gemissant, pour le prier d'appaiser la colere de celui dont il avoit le cœur entre les mains. Au lieu de gens armés sur les murailles de la Ville, on y voïoit du camp le saint Prélat à la tête de son troupeau marcher en procession, levant tantôt les mains au Ciel, tantôt les portant vers la tente du Prince que rien de tout cela ne touchoit, & qui avoit pris la resolution de raser les murailles de la Ville; & d'y faire entrer son armée par les breches pour mettre tout à feu & à sang; mais Dieu écouta son saint Serviteur.

Comme le Roi dormoit la nuit, il eut une vision ou un songe qui l'épouvanta de telle sorte, qu'il se leva tout hors de lui, & sortit de sa tente en courant sans sçavoir où il alloit. Un de ses principaux Officiers le suivit, & l'aïant fait revenir à lui; comme il eut appris le sujet de sa fraïeur, il lui dit: « Seigneur, » nous avons affaire à un Saint, & tous ces Martyrs dont les Egli- » ses entourent cette Ville, sont des murailles plus fortes que » celles que vous prétendez renverser. » Ces paroles firent tout

* Gregoire de Tours ne parle que d'Autun, mais les souscriptions du second Concile d'Orleans tenu dans le Domaine de Childebert en 533. l'année d'après, prouvent que la Ville de Vienne avoit aussi été prise sur le Roi de Bourgogne, puisque Julien Evêque de cette Ville souscrivit à ce Concile.

† C'est sans assés de raison que M. de Valois & quelques autres font finir la guerre & achever la conquête de Bourgogne par les François dans cette premiere campagne de l'an 532. car Marius Evêque de Lausane dit expressement que le Roïaume de Bourgogne ne fut entierement soumis qu'en l'an 534. De plus dans le Concile d'Orleans tenu l'an 533. par les ordres de Childebert, on ne voit d'Evêques du Roïaume de Bourgogne que celui d'Autun & de Vienne: or si toute la Bourgogne eût été subjuguée l'année précedente, il y en auroit eu beaucoup d'autres de ce Roïaume.

l'effet qu'elles devoient sur l'esprit du Roi. Il resolut sur le champ de recevoir les satisfactions de cette pauvre Ville, quitta la resolution qu'il avoit prise d'en faire raser les murailles, & d'envoïer le saint Evêque Quintien en exil, & défendit à ses Soldats de faire aucun dégât à huit lieues à la ronde.

532. *Ibid.*

Il fut reçu dans la Ville avec toutes les soumissions possibles & avec le respect d'un peuple consterné, qui se croïoit à la veille de sa ruine. Il voulut seulement punir le Senateur Arcade celui qui avoit fait venir Childebert & l'avoit introduit dans la Ville; mais il s'étoit depuis long-tems mis en sureté & s'étoit retiré à Bourges Ville du Domaine de Childebert. Sa mere & une sœur de son pere qui étoient demeurées dans la Ville furent chassées, & releguées à Cahors & tous leurs biens confisqués. Quelques autres qui avoient été de la même intelligence se jetterent dans des Places fortes en resolution d'y tenir contre l'armée du Roi.

Gregor. Turon. l. 3. c 12.

Il marcha d'abord au Château d'Outre *, où une partie des rebelles s'étoient retirés. Il y trouva tant de resistance, qu'il fut contraint de lever le siege, ou plûtôt apparemment il en fit semblant pour mieux couvrir l'intelligence qu'il avoit dans la Place. Les assiegés voïant l'armée partie, ne songeoient plus qu'à se rejouir sans plus faire de garde, lorsque le Roi étant revenu sur ses pas, se saisit d'une des portes, qui lui fut livrée par un domestique d'un Prêtre nommé Procule Tresorier de l'Eglise d'Auvergne. Le Château fut pillé; tout ce qui s'y trouva d'Habitans ou de Soldats fut passé au fil de l'épée ou fait esclave. Entre autres ce Prêtre Procule homme fier & ambitieux, qui avoit été grand persecuteur de son Evêque saint Quintien, & qui fort vraisemblablement ne s'étoit jetté dans cette Place que parce qu'il avoit eu part à la conjuration d'Arcade, se sauva dans l'Eglise, & y fut assommé au pié de l'Autel.

Il prend aussi quelques autres Places dans le Païs.

* Uttenie Castrum, aujourd'hui Volore. Valesi. in Not. Gall.

Gregor. Turon. in vitis PP. c 4.

De-là, l'armée alla assieger le Fort Meroliac †; c'étoit une Place que sa seule situation rendoit imprenable. Elle étoit bâtie sur un roc élevé de cent piés au-dessus de la plaine, & escarpé tout à l'entour: elle étoit d'une si grande étendue, que dans l'enceinte des murailles on y labouroit, & on y recueilloit assés de blé pour nourrir les Habitans & la Garnison; il

Gregor. Turon. l. 3. c. 13.

† M. de Valois dans sa Notice des Gaules croit que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui Oliergue auprès de Tiern.

532.

Ibid.

y avoit un grand étang & des sources dont l'eau étoit fort bonne; de maniere que les assiegés à qui rien ne manquoit, regardoient avec mépris l'armée Roïale campée au pié du Rocher. Ils firent sortir pendant la nuit un parti de cinquante hommes pour aller courir la campagne, & faire quelque butin sur les Ennemis, & ce fut-là la cause de leur perte. Le Roi en aïant été averti détacha après eux quelques Cavaliers qui les couperent, les investirent & les prirent prisonniers. Il profita de ce petit avantage, & dans la difficulté qu'il voïoit à forcer une Place de cette nature, il usa d'un stratagême de guerre dont on s'est servi plusieurs fois.

Il fit lier ces prisonniers, & on les conduisit en cet état jusqu'au pié du roc, aïant chacun derriere eux un Soldat le sabre à la main, & il déclara aux assiegés, que s'ils ne se rendoient sur le champ, il alloit faire couper la tête à tous ces malheureux. Ce spectacle les consterna, les uns aïant un frere, les autres un fils, les autres quelque parent ou quelque ami dans cette infortunée troupe. La chose réüssit au gré du Roi. La Garnison capitula & sortit la liberté & la vie sauve, & en païant une somme d'argent assés modique. Le Roi d'Austrasie crut avoir tout fait par la prise d'une Place de cette importance, & que personne dans le païs n'oseroit plus branler. Mais quand le peuple est une fois en mouvement, il faut du tems pour lui faire reprendre sa premiere assiete & le remettre dans son ancienne

Nouveau soulevement en Auvergne, Munderic en est le Chef.

Aimoin. l. 2. c. 8.

tranquillité. A peine Meroliac étoit-il rendu qu'on vint apporter au Roi la nouvelle d'un nouveau soulevement dans un autre endroit de l'Auvergne. Il étoit d'autant plus dangereux qu'il avoit un Chef d'importance: c'étoit un Seigneur nommé Munderic qui étoit, ou du moins qui se disoit de la Famille Roïale de Clovis.

Il leve une petite armée.

Les Troupes de Thierri avoient entierement ruiné la campagne; & les païsans reduits à la derniere necessité, ne songeoient de leur côté qu'à piller & à trouver de quoi vivre. Ce fut de ces sortes de gens dont Munderic fit un petit corps d'armée avec laquelle il commença à courir l'Auvergne; il eut même la hardiesse de se donner le nom de Roi qui lui appartenoit, disoit-il, à plus juste titre qu'à celui qui le portoit depuis si long-tems en traitant ses peuples avec tant de rigueur.

Gregor. Turon. c. 14.

Thierri avant que de faire d'autres démarches avec un en-

nemi

532.

nemi qu'il méprisoit, lui envoïa un Heraut pour lui porter ordre de mettre bas les armes, de venir incessamment le trouver, lui promettant sûreté, d'écouter ses prétentions & de le satisfaire, si elles étoient justes. Mais il n'eut point d'autre réponse de cet avanturier, si-non que c'étoit lui qui étoit Roi, & qu'il n'avoit garde de se mettre entre ses mains.

Et se jette dans une place forte, où il est assiegé.

Sur cette réponse le Roi fit un détachement de son armée sous un de ses Généraux pour aller forcer ce rebelle. Si-tôt que Munderic sçût qu'on venoit à lui, comme il ne se fioit pas à ses Troupes pour une bataille, il se jetta avec ce qu'il avoit de meilleurs Soldats dans une Place forte dont il s'étoit rendu le maître, nos Historiens l'appellent en Latin *Victoriacum*. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à plusieurs petites Villes de France que l'on nomme aujourd'hui Vitri. On voit dans un ancien Cartulaire de Brioude, un lieu nommé *Victoriacus*, qui pourroit être le Vitri dont il s'agit ici.

Tom. 1. de l'Histoire de la Maison d'Auvergne par Mr. Baluse vers la fin.

Gregor. Turon. c. 14.

On investit la Place, & le siege avoit déja duré sept jours, pendant lesquels Munderic fit de vigoureuses sorties. Celui qui commandoit le siege dit au Roi que l'affaire étoit plus difficile qu'on n'avoit crû, & que cette Place défendue par un homme aussi déterminé que Munderic dureroit long-tems; c'est ce qui obligea Thierri à tenter de nouveau la voie de la négociation. Il appella un de ses domestiques nommé Aregisile homme aussi adroit que hardi & entreprenant : il lui dit qu'il attendoit de lui un service important; qu'il étoit question d'engager Munderic à sortir de sa Place à quelque prix que ce fût; qu'il falloit qu'il se servît de tout son esprit pour cela; que pourvû qu'il en vînt à bout, quelque moïen qu'il prît, il seroit toûjours avoué.

Aregisile lui aïant promis de faire son possible pour le satisfaire, partit aussi-tôt, & fit demander permission à Munderic de l'aller trouver pour lui faire de nouvelles propositions de la part du Roi. Etant entré dans la Ville, il lui representa la témerité de son entreprise; que quelque habile qu'il fût, tout ce qu'il pouvoit esperer étoit de faire durer le siege; que le pis aller du Roi seroit, s'il ne pouvoit pas le forcer, de le reduire par la famine, & qu'étant maître de la campagne & de tout le païs d'alentour, ce moïen étoit sûr & infaillible. Qu'il devoit donc songer à rentrer dans son devoir tandis qu'il y avoit en-

Ibid.

core lieu à la clemence, & à tâcher de meriter ſa grace en épargnant au Roi la peine & la dépenſe d'une plus longue attaque.

532.

Ce diſcours fit effet ſur l'eſprit de Munderic, qui avoit déja réfléchi ſur le pas dangereux où il s'étoit engagé. " Je vois bien, „ répondit-il à Aregiſile, le peril où je ſuis; mais il vaut mieux „ pour moi, pour mes enfans, & pour mes amis engagés par leur „ malheur dans mon parti, que nous periſſions ici tous enſemble „ en combattant en gens de cœur, que par la main d'un bour„ reau. Car que pouvons-nous attendre autre choſe d'un Prince „ qui ne pardonne à perſonne ? „

Il ſe rend.

" J'ai ordre de ſa part, reprit Aregiſile, de vous aſſûrer du par„ don, pourvû que vous lui remettiez la Place, & de vous jurer „ ſur l'Autel, ſi vous l'exigez, que vous ſerez à la Cour ſur le „ même pié que vous y étiez auparavant. Allons de ce pas à l'E„ gliſe, & je vous en ferai le ſerment. „ Munderic après avoir déliberé quelque tems accepta le parti, fit jurer ſur l'Autel à Aregiſile ce qu'il lui avoit promis, & ſortit avec lui du Fort pour aller trouver le Roi.

Thierri le fait aſſaſſiner.

En ſortant il tenoit Aregiſile par la main, & trouva à quelque diſtance du Château une grande foule de peuple qui attendoit le ſuccès de cette negociation : pluſieurs Soldats s'y étoient mêlés, qui regardoient tous fixement Munderic. Aregiſile en s'approchant leur demanda en colere, s'ils n'avoient jamais vû Munderic, qu'ils le regardoient ſi attentivement ? Cette parole étoit le ſignal qu'il leur avoit donné pour mettre Munderic en pieces. Ils vinrent donc incontinent fondre ſur lui l'épée à la main; mais ils ne le purent faire ſi promptement, qu'il n'eût le tems de ſe débaraſſer d'Aregiſile qui le voulut ſaiſir, & de lui paſſer au travers du corps une eſpece de lance qu'il avoit à la main, en lui diſant : *Parjure, tu me fais perir, mais tu periras avant moi;* & auſſi-tôt tout furieux il ſe jetta avec quelques-uns de ſes gens qui l'avoient ſuivi, au milieu de cette troupe de Soldats dont il étoit inveſti, où il ne ceſſa de tuer & d'abattre à ſes piés tous ceux qu'il put joindre, juſqu'à tant que lui-même percé de pluſieurs coups tomba par terre & expira. Sa mort fit perdre courage à ceux qui étoient dans le Fort. Ils ſe rendirent au Roi; & par ce moïen l'Auvergne fut pacifiée, & entierement ſoumiſe. Cet avantage étoit conſiderable pour le Roi d'Auſtraſie; mais il étoit le fruit d'un parjure & d'un ſacri-

lege : chose dont nous verrons beaucoup d'exemples dans la suite. 532.

Ainsi finit l'année 532. On vit dès le commencement de la suivante l'ambition de deux de nos Rois s'emporter jusqu'à l'action la plus cruelle & la plus barbare qui se puisse imaginer, & dont je voudrois épargner au Lecteur le recit affreux ; si je le pouvois sans manquer contre les regles de l'Histoire.

533.

Action barbare de Childebert & de Clotaire.

J'ai dit que Clodomir Roi d'Orleans tué dans la guerre contre les Bourguignons avoit laissé trois fils presque au berceau, & que leur aïeule la Reine Clotilde élevoit à Tours. Son intention étoit, si elle l'eût pû, de les faire regner, & de partager entre eux le Roïaume de leur pere. Elle ne fit que trop connoître son dessein là-dessus ; & sa trop grande tendresse ne servit qu'à avancer leur perte.

Gregor. Turon. l. 3. c. 18.

Comme un jour elle étoit venue à Paris avec les trois petits Princes, Childebert écrivit de cette Ville à Clotaire Roi de Soissons, que la Reine leur mere étoit arrivée avec ses petits-fils ; qu'il sçavoit avec certitude la passion qu'elle avoit de les voir sur le Trône de leur pere ; qu'elle prenoit des mesures pour cela ; qu'il étoit à propos qu'il vînt incessamment à Paris, pour déliberer avec lui de ce qu'ils avoient à faire en cette conjoncture. Clotaire partit aussi-tôt & se rendit à Paris.

Cependant Childebert faisoit semblant de n'avoir point d'autres vûes, que celles de la Reine sa mere ; & fit courir le bruit que le voïage du Roi de Soissons n'étoit que pour regler de concert les uns avec les autres le partage de la succession du feu Roi Clodomir entre ses trois enfans.

Clotaire étant arrivé & s'étant abouché avec Childebert, ils envoïerent de leur part à la Reine Clotilde demander les jeunes Princes, afin, disoient-ils, de leur donner en ceremonie la qualité de Roi, & de les faire reconnoître & saluer comme tels par le Peuple de Paris, avant qu'ils allassent prendre possession chacun de leur Domaine.

Ibid.

La sainte Princesse ne pouvoit recevoir une plus agréable nouvelle. Elle les fit partir sans déliberer, & leur dit en les embrassant : " Allez, mes enfans, j'oublie en ce moment la mort ,, funeste de votre pere, puisque je vais avoir la consolation de ,, vous voir regner en sa place ,,

Mais sa joie fut courte ; car ils ne furent pas plûtôt arrivés

Ibid.

533. au Palais de Childebert, qu'on arrêta leurs Gouverneurs & toute leur suite, & qu'on leur donna à eux-mêmes des Gardes dans un appartement separé, sans leur permettre d'avoir communication avec qui que ce fût.

La Reine reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'elle avoit faite de les avoir amenés à Paris; & ce qui étoit de pis encore, de les avoir avec tant de crédulité mis entre les mains de leurs oncles. Mais elle fut bien plus surprise, lorsque quelques jours après Arcade ce Senateur qui avoit livré la Ville d'Auvergne à Childebert, la vint trouver de la part des deux Rois, & lui presenta des ciseaux & une épée nue, lui disant que le sort de ses petits-fils dépendoit du choix qu'elle feroit de l'une de ces deux choses. On lui faisoit entendre par-là qu'il falloit que ces Princes consentissent à renoncer au Trône en se faisant couper les cheveux, ou à mourir.

Cette proposition jetta la Reine dans une consternation extrême, & s'abandonnant aux reproches, & détestant la perfidie dont on usoit envers elle & envers ses petits-fils, il lui échapa dans le fort de sa douleur de dire qu'elle aimoit mieux les voir morts, que réduits à la condition de Sujets.

Arcade prenant cela pour sa réponse, va la porter à Childebert & à Clotaire en presence de deux de ces petits Princes, qu'on avoit averti de l'alternative & de l'incertitude de leur Ibid. sort. Clotaire sans tarder davantage, prend par le bras l'aîné âgé de dix ans, le jette par terre, & lui enfonce le poignard dans le cœur. L'autre qui n'avoit gueres que sept ou huit ans court tout effraïé en criant & en pleurant se jetter aux piés de Ibid. son oncle Childebert, & le prie en lui serrant les genoux de lui sauver la vie. Ce Prince tout dur qu'il étoit fut attendri par les pleurs de ce pauvre enfant; & ne pouvant lui-même retenir ses larmes, conjura Clotaire de ne pas passer outre, & se mit entre lui & le petit Prince. Alors ce furieux levant le poignard sur Childebert, lui dit les yeux tout étincelans de colere: " C'est toi qui m'as engagé à commettre ce crime, & tu recules; " meurs toi-même, ou laisse-moi achever ce que j'ai commen" cé "; & lui arrachant en même-tems l'enfant, il l'égorge, & sort de la chambre pour en aller faire autant au troisiéme. Mais il avoit été caché par des personnes à qui cette cruelle execution fit horreur; & ce fut apparemment par les gens de Chil-

debert. Clotaire ne put jamais le découvrir ; mais il acheva d'assouvir sa rage sur les Gouverneurs & sur les domestiques qu'on avoit arrêtes avec eux, & qui furent tous assassinés par son ordre. Celui qui avoit échappé étoit Clodoalde, qui prit le parti de se faire couper les cheveux, & d'entrer, quand il fut en âge, dans les Ordres sacrés. C'est son nom, quoique fort défiguré, que porte maintenant l'Eglise & le Village de S. Clou auprès de Paris, où il fut enterré, & où il est aujourd'hui honoré. Heureux de n'avoir pas été Roi ; puisque cela lui servit à se faire Saint. 533.

Clotaire & Childebert s'étoient saisis chacun d'une partie du Roïaume de Clodomir aussi-tôt après sa mort *, & ainsi s'il y eut encore quelque accord ou quelque convention sur cela après le meurtre des jeunes Princes, ainsi que le dit Gregoire de Tours, ce ne fut que pour regler quelques points particuliers, Cap. 18. ou quelques limites, ou quelques échanges qui accommodoient l'un & l'autre, que ce nouveau Traité se fit.

Thierri se reconcilie avec ses deux freres.

Il eût été assés naturel que Thierri Roi d'Austrasie eût ressenti la mort cruelle & injuste de ses neveux, & qu'il en eût tiré vengeance ; mais sans avoir participé au crime, il jouissoit d'une partie du fruit, s'étant après la mort de Clodomir, emparé de l'Anjou † ; & il n'étoit pas d'humeur à le rendre, comme il eût été de son devoir de le faire, si Clodoalde fût rentré dans la succession de son pere. Ainsi loin de prendre en main la cause de ses neveux, il se reconcilia avec ses deux freres. Ils se donnerent même mutuellement en ôtage, Childebert & lui, plusieurs enfans de Senateurs de leur Roïaume ; mais s'étant de nouveau brouillés, ils firent esclaves, chacun de leur côté, la plûpart de ces jeunes gens, nonobstant leur qualité ; mais plusieurs d'entre eux trouverent moïen de s'évader & de regagner leur patrie.

L'union de Thierri avec Clotaire ne fut gueres plus durable. Cap. 21. Ils avoient fait ensemble une ligue pour reprendre les Places que les Ostrogots leur avoient enlevées après la mort de Clovis, & que Thierri lui-même se voïant le plus foible avoit depuis cedées par un Traité à Theodoric. Clotaire, ainsi qu'il en

* Gregoire de Tours nous apprend l. 4. c. 12. que Childebert avant la mort des jeunes Princes étoit maître du Berri qui avoit été [illegible] du Roïaume de Clodomir.

† Au moins Theodebert fils de Thierri étoit il maître de l'Anjou, comme il paroît par la vie de saint Maur. Or on ne voit pas par quelle autre voïe cette Province eût pû lui écheoir.

533.

étoit convenu avec Thierri, avoit envoïé une armée de ce côté-là sous la conduite de son fils aîné Gunthier; & Thierri en avoit pareillement envoïé une autre sous la conduite de son fils Theodebert.

Theodebert prend plusieurs Places sur les Visigots.

Gunthier s'avança jusqu'à Rodez, & sans passer plus outre, s'en retourna: l'Histoire n'a point marqué la raison de cette retraite. Ainsi Theodebert demeura seul à faire la guerre. Il prit cette Place que les Catholiques qui y étoient les plus forts, lui rendirent malgré les Visigots. Il en prit encore une autre auprès de Besiers nommée Deas, que les uns croïent être Diou, & les autres Montadié. Il en envoïa sommer une troisiéme de se rendre, appellée encore aujourd'hui Cabriere, menaçant de brûler tout le païs d'alentour, si on souffroit l'attaque, & de faire esclaves tous ceux qui se trouveroient dans le Fort.

Vita sancti Dalmatii.

Ce Fort ou ce Château appartenoit à une Dame de qualité nommée Deuterie de famille Gauloise, dont le mari s'étoit retiré à Besiers. Sur la sommation de Theodebert, elle lui envoïa de ses gens pour le complimenter, & lui dire qu'on ne prétendoit point arrêter son armée en défendant la Place contre un Prince invincible comme lui; qu'il pouvoit y venir quand il le jugeroit à propos; & qu'on lui en présenteroit les clefs. Theodebert étant arrivé, Deuterie vint au devant de lui pour le recevoir, & fit par sa beauté une conquête de son vainqueur. Ce Prince la retint depuis plusieurs années auprès de lui comme sa femme; quoiqu'elle eût encore son mari, & que lui-même fût marié depuis peu de mois avec la Princesse Vvisigarde, fille de Vacon Roi des Lombards.

Jamais les desordres ne furent plus grands en cette matiere, qu'ils l'étoient alors dans les Cours de France; & Theodebert ne faisoit en cela rien de pis que son oncle Clotaire, qui avoit épousé la femme de Clodomir son frere peu de tems après la mort de ce Prince; quoiqu'il eût déja une autre femme, & il en eut trois pendant quelque tems, dont deux étoient sœurs. Ces mauvais exemples des Princes étoient suivis par les particuliers, & nous voïons dans le troisiéme & dans le quatriéme Concile d'Orleans des Canons faits exprès pour reprimer ces effroïables scandales.

Concil. Aurel. 3. c. 3. Concil. Aurel. 4. c. 27. & in Conc. Tull. an. 550.

Il assiege Arles & en tire une rançon.

Theodebert après s'être rendu maître de toutes ces Places entra en Provence, & se presenta devant la Ville d'Arles. Il y

533.

avoit très-peu de Soldats, mais elle étoit forte; de sorte que Theodebert n'osant l'attaquer, & les Habitans apprehendant d'être forcés, si on les attaquoit, on convint de part & d'autre que la Ville racheteroit le pillage de la campagne, & qu'elle donneroit des ôtages. Les Ostrogots quelque tems après y jetterent du monde, & même supposé que Cassiodore ne flatte point son Roi Athalaric dans l'éloge qu'il en fit au Senat de Come, ils présenterent la bataille aux François, qui ne voulurent point l'accepter.

Gregor. Turon. l. 3. c. 15.
Cassiodor. l. 11. ep. 1.

Cette armée d'Ostrogots empêcha les progrès de Theodebert, qui se retira en Auvergne pour y passer l'hiver. Thierri après avoir soumis cette Province & puni sa revolte, en avoit confié le Gouvernement à un Seigneur nommé Sigivalde. Celui-ci qui étoit allié de la famille Roïale abusant de son autorité, y avoit exercé mille violences, & par lui-même & par ses domestiques qui ne faisoient que tuer & piller. Convaincu de tant de crimes atroces, Thierri le fit venir à Mets & lui fit couper la tête pour en faire un exemple, & rendre justice à ce pauvre peuple, qui depuis deux ou trois ans s'étoit toûjours vû accablé de nouvelles miseres; mais poussant la severité trop loin, il voulut envelopper Givalde fils de Sigivalde dans le malheur de son pere, & envoïa ordre à Theodebert de l'arrêter & de le faire aussi mourir.

Theodebert aimoit ce jeune Seigneur qu'il avoit tenu autrefois sur les fonts de Baptême; il l'envoïa querir secretement, & lui aïant lû l'ordre du Roi, il lui donna le tems de se mettre en lieu de sureté, & lui conseilla de ne pas paroitre en France, tandis que le Roi vivroit. Givalde se jetta aux piés du Prince, & après lui avoir marqué la reconnoissance que meritoit un si bon office, se retira à Arles chés les Gots, & delà en Italie. Mais son exil ne fut pas long. Thierri tout occupé des grands apprêts qu'il faisoit pour la conquête de la Provence, que l'état des affaires des Ostrogots lui eut rendu facile, tomba malade & mourut peu de tems après dans la Ville de Mets la vingtroisiéme année de son regne, n'aïant pas plus de cinquante ans.

Cassiod. l. 11. ep. 1.
Hermannus Contractus in Chron.
Mort de Thierri.

534.

Son caractere.

Ce fut un de ces Princes en qui les vertus & les vices mêlés ensemble meritent beaucoup de louanges & beaucoup de blâme. Il avoit un esprit capable de gouverner avec autorité, comme il fit, un aussi grand Etat que le sien; il aimoit la guerre, &

la faisoit bien & heureusement ; mais sans s'embarrasser de la justice ou de l'injustice de celles qu'il entreprenoit. Les Terres qu'il donna à l'Eglise de Reims & au saint Abbé Thierri, sont des marques de sa pieté ; mais qui coutent beaucoup moins aux grands Princes que de moderer leurs convoitises. Il aima & honora plusieurs grands serviteurs de Dieu qui vécurent de son tems, & en particulier il eut toûjours beaucoup de respect pour saint Nicete Evêque de Treves, qu'il éleva à cette dignité par l'estime qu'il faisoit de sa vertu, & comme pour le recompenser de la franchise avec laquelle il le reprenoit quelquefois de ses dereglemens. Il fit faire une espece de corps ou de collection de Droit, qui contenoit les Loix des François, celles des Allemans, & celles des Bavarois; car sa domination s'étendoit au-delà du Rhin sur tous ces Peuples, & les Saxons même furent ses tributaires. Il changea dans ces Loix diverses choses pour les accommoder à certaines coûtumes établies parmi ses Sujets ; il y en ajoûta d'autres ; il en retrancha quelques-unes, principalement celles où il restoit encore quelque vestige de Paganisme. Du reste ce fut un Prince ambitieux, violent, artificieux, fourbe & perfide à l'excès. En un mot, il eut plusieurs de ces qualités qui font un grand Roi, & en même-tems beaucoup de celles qui font un méchant homme.

534. In vita sancti Theoderici Abbatis.

Gregor. Turon. in Libell. de vita Nicet.

Præfat. Leg. Sal.

Gregor. Turon. l. 4. c. 4.

Lorsque la maladie de Thierri commença à paroître dangereuse, on donna avis de la Cour à Theodebert qu'il y alloit de ses interêts les plus essentiels d'y venir incessamment ; qu'on sçavoit que ses deux oncles le Roi de Paris & le Roi de Soissons cabaloient déja pour l'exclure du Roïaume d'Austrasie & pour s'en saisir ; & que s'il ne venoit avant la mort du Roi, on ne répondoit pas de ce qui pourroit arriver.

Il faut avoüer que la conduite de ces Rois avoit quelque chose de surprenant. Il falloit qu'ils se crussent tout permis pour leur aggrandissement, ou bien que le droit des enfans des Rois à la succession de leur pere ne fût pas encore tellement établi, qu'il exclut à leur avantage les freres du Roi mort. Car après la mort de Clodomir, les Provinces qui composoient son Roïaume, sans avoir égard à ses enfans, se donnerent pour la plûpart à Childebert ; quelques-unes à Thierri, comme l'Anjou tout-à-fait détaché de ses autres Etats ; & le Maine à Clotaire. Ainsi ces deux Princes voïant le Roi d'Austrasie malade, faisoient

In vita S. Constantini Abbatis.

soient

ſoient leurs brigues pour ſe faire reconnnoître après ſa mort par les Auſtraſiens. Et c'eſt de quoi ceux qui étoient dans les interêts de Theodebert l'avertirent. 534.

Theodebert lui ſuccede.

Gregor. Turon. l. 3. c. 23.

C'étoit à Mets, comme je l'ai dit, que le Roi étoit malade, & Theodebert étoit toûjours en Auvergne occupé de ſes nouvelles amours. Neanmoins l'importance de l'affaire dont il s'agiſſoit l'en fit partir promptement; il y laiſſa ſa Maîtreſſe, & arriva à Mets quelques jours avant la mort du Roi. Il profita du peu de tems qui lui reſta pour fortifier ſon parti; de ſorte que le Roi étant mort, les efforts & les intrigues de Childebert & de Clotaire n'eurent point d'effet. Les Seigneurs dont les biens relevoient immédiatement de la Couronne, & qui furent depuis appellés du nom de Barons *, firent ſerment de fidelité à Theodebert, & ſe mirent en devoir de le défendre contre quiconque l'attaqueroit. Les deux Rois que la difficulté de l'entrepriſe avoit déja fort ralentis, s'en deſiſterent. Theodebert fit tout ce qu'il pût de ſon côté pour gagner leur amitié; il leur envoïa de riches preſens qu'ils accepterent, & leur promit ſurtout de les ſeconder dans la guerre de Bourgogne; ainſi la bonne intelligence fut parfaitement rétablie entre eux.

Idem, l. 3. c. 24.

A Leudibus ſuis defenſatus eſt.

Childebert affecta même de convaincre Theodebert de la ſincerité de ſa reconciliation, par les manieres tendres & cordiales dont il uſa depuis en ſon endroit. Il le pria de le venir voir à Paris, où il le reçut avec tous les honneurs poſſibles, & lui dit en l'embraſſant que n'aïant point de fils, il vouloit déſormais lui donner cette qualité, & le regarder comme tel: il lui fit preſent d'armes, de chevaux, & de divers meubles précieux. La ſuite montra qu'il n'y avoit rien en tout cela que de ſincere, & l'union de ces deux Princes fut depuis beaucoup plus étroite, que Clotaire ne l'eût ſouhaité, ainſi que je le dirai bientôt.

* Jerôme Bignon dans ſes Notes ſur les Formules du Moine Marculphe, p. 307. *Leudes*, dit-il, *Apud Gregorium Turonenſem ii dicuntur qui fideles Regi ſunt, & nulli præter quam Principi obnoxii ſunt; quos ſequens ætas Barones dixit*, &c. la Note de ce ſçavant Magiſtrat, & les preuves dont il l'appuie montrent la fauſſeté de celle de Vendelin, *In Gloſſario Salico*, qui dit que *Leudes ſunt homines plebei.*

SOMMAIRE

DES REGNES

DE CHILDEBERT, DE CLOTAIRE ET DE THEODEBERT.

Godemar est pris, & son Roïaume de Bourgogne partagé entre Theodebert & ses oncles. Etat des affaires d'Italie & d'Orient. Amalazunte mere d'Athalaric Regente du Roïaume d'Italie traite avec Justinien. Mort d'Athalaric. Amalazunte fait reconnoître Theodat Roi d'Italie. Ce Prince la fait arrêter. Ensuite il la fait mourir. Justinien veut venger la mort d'Amalazunte. Il envoïe des Ambassadeurs aux Rois François. Ligue entre Justinien & les Rois François. Les Rois de France déclarent la guerre à Theodat. Vitigez est mis à la place de Theodat qui est assassiné. Il épouse la Princesse Matazunte. Il cede la Provence aux Rois François. Il cede aussi à Theodebert les Alpes Rhetiques. Progrès de Belisaire en Italie. Vitigez met le siege devant Rome & le leve. Il assiege Milan avec le secours des Rois de France. Negociations entre Justinien & Vitigez. Les François entrent en Italie. Ils mettent en déroute les Ostrogots, & ensuite les Romains. Ils forcent la Ville de Genes. Theodebert ramene son Armée en France. Belisaire assiege Ravenne. Les Rois de France offrent du secours à Vitigez. Vitigez se rend à Belisaire qui le mene à Constantinople. Brouilleries entre Clotaire & Childebert. Leur reconciliation. Clotaire & Childebert se liguent contre les Visigots. L'armée Françoise est battue à plate-couture en Espagne. Defaite des Visigots à Sette. Totila rétablit les affaires des Ostrogots. Justinien cede la Provence aux François. Theodebert refuse sa fille à Totila. Il se saisit de plusieurs places en Italie. Mort de Theodebert. Son caractere. Theodebalde lui succede.



HISTOIRE DE FRANCE.

CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBERT,



CEPENDANT Theodebert qui fut un des Rois de la premiere race le plus accompli, commença un très-beau regne par une action bien honteuse & bien criminelle. Mais que ne fait point la passion quand elle s'est une fois emparée du cœur d'un jeune Prince? Il fit venir Deuterie d'Auvergne, & l'épousa publiquement, laissant là Vvisigarde son épouse legitime, qui demeura cependant toûjours en Vers l'an 534.

Ces Trophées avec leurs inscriptions marquent les victoires remportées par Theodebert sur les Romains, sur les Ostrogots, & sur les Bourguignons.

534.
Grego. Turon. l. 3. c. 27.

France. Ce commerce ſcandaleux dura ſept ans entiers, pendant leſquels le peuple ne pouvoit s'empêcher d'en murmurer, & il ne finit que par le crime horrible que la jalouſie fit commettre à Deuterie. Elle avoit une fille de ſon legitime mari qu'elle avoit toûjours tenue à la Cour auprès d'elle. Cette fille étant devenue grande & aſſés belle pour effacer ſa mere, elle devint ſa rivale; au moins Deuterie la regarda-t-elle ainſi. Sa jalouſie alla juſqu'à la faire perir. Elle gagna le Cocher qui menoit quelquefois ſa fille à la promenade; & comme un jour il la conduiſoit dans une Baſterne * ſur le pont de Verdun, il la fit verſer dans la Meuſe, où elle ſe noïa. Le murmure des peuples qui augmentoit, & l'horreur de ce crime, acheverent de détacher Theodebert de cette infame; il ne la vit plus, & redonna enfin à Vviſigarde la place qui lui étoit dûe ſur ſon Trône & dans ſon cœur.

Cap. 26.
* J'ai déja dit que c'étoit une eſpece de chariot.

Godemar eſt pris, & ſon Roïaume de Bourgogne partagé entre Theodebert & ſes oncles.

Un des moïens dont Theodebert s'étoit ſervi pour ſe reconcilier avec ſes oncles avoit été de leur promettre de ſe joindre à eux pour la conquête entiere du Roïaume de Bourgogne; ce que le Roi ſon pere n'avoit jamais voulu leur accorder. Il ſe mit auſſi-tôt en devoir d'executer ſa promeſſe. Cette guerre avoit été interrompue, ou du moins pouſſée fort lentement l'année d'auparavant, d'autant que Childebert étoit toûjours en défiance de Thierri, & que Thierri avoit engagé Clotaire à envoïer une partie de ſes Troupes contre les Oſtrogots. Godemar s'étoit ſervi à ſon ordinaire de cette conjoncture pour remettre ſur pié une armée, & ſe trouvoit encore en état de tenir tête aux deux Rois. Mais la jonction de Theodebert rendit la partie trop inégale; il fut attaqué par trop d'endroits & accablé; & enfin après la perte d'une bataille, il fut pris & renfermé dans un Château où il finit ſes jours; au moins l'Hiſtoire n'en parle-t-elle plus depuis **.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.
Marius Aventic. in chron.

M. Valois & le P. Jourdan.

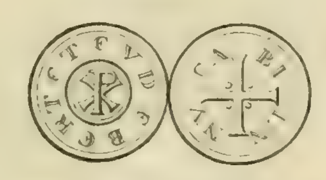
Les trois Princes François partagerent entre eux ce Roïaume, ainſi qu'un Hiſtorien de la Nation-même nous en aſſure; & c'eſt ſans aſſés de raiſon que deux de nos plus habiles Ecrivains ont crû ne pas le devoir ſuivre en cet endroit, perſuadés que la guerre de Bourgogne avoit été achevée, & la conquête de ce Roïaume faite dès la premiere année par Clotaire &

** L'Hiſtorien Dupleix dit que Godemar paſſa en Afrique chés les Vandales, mais je ne ſçai d'où il a tiré cette particularité.

Childebert, & partagée entre eux deux, sans que Theodebert y eût eu aucune part. Car outre que cet Auteur étoit du païs, & proche de ce tems-là, nous avons une medaille de Theodebert frappée à Châlons * sur Saone qui étoit du Roïaume de

534.

* Au cabinet du Roi.



Bourgogne, preuve invincible qu'il en avoit eu sa part. De plus Fortunat Auteur contemporain, dans la vie de Saint Germain Evêque de Paris, écrit que ce Saint n'étant encore qu'Abbé, alla trouver Theodebert à Châlons sur Saone pour quelques Métairies qui dépendoient de l'Eglise d'Autun. Or Châlons sur Saone & Autun étoient du Roïaume de Bourgogne. Enfin Theodebert quelques années après envoïa dix mille Bourguignons en Italie au secours de Vitigez Roi des Ostrogots contre Belisaire; ce qu'il n'eût pas pû faire, s'il n'eût été maître d'une partie de la Bourgogne.

Procop. l. 2. de bello Goth. c. 12.

Ce fut donc en ce tems-là que le Roïaume de Bourgogne fut uni à l'Empire de France près de cent ans après qu'il eût été fondé dans les Gaules par la Nation Bourguignonne. Cette conquête ajoûtoit au Domaine des Rois François non seulement presque tout ce qui porte aujourd'hui le nom de Comté & de Duché de Bourgogne, en y comprenant le Nivernois & quelques autres Villes de ce côté-là; mais encore elle l'augmentoit de la Savoye & de ce que nous appellons le Dauphiné, de la partie de la Provence qui est entre le Rhône & la Durance, des bords du Rhin depuis Bâle jusqu'au delà de Constance & de presque tout ce qui est entre le Rhône & le Rhin jusqu'aux Alpes.

Ce fut la quatriéme Puissance qui succomba sous l'effort des armes des François, & dont la destruction les rendit plus redoutables que jamais non seulement à leurs voisins, mais encore à l'Empire même, dont les maîtres furent dans la suite obligés de les ménager plus qu'ils n'avoient jamais fait, & de tâcher toûjours de les mettre ou de les maintenir dans leurs interêts.

La Romaine. Les Visigots. La Turinge. La Bourgogne.

534.

Etat des affaires d'Italie & d'Orient.

Mais pour mieux entendre les grands & frequens rapports que les François commencerent à avoir peu de tems après cette expedition avec l'Empire & avec les Gots d'Italie appellés Ostrogots, il faut toucher en peu de mots la situation où se trouverent les affaires d'Italie & d'Orient dans le tems que Theodebert succeda au Roi Thierri son pere, qui mourut, comme j'ai dit, lorsqu'il se disposoit à conquerir la Provence & ce que les Ostrogots possedoient dans les Gaules jusqu'aux Alpes.

Amalazunte traite avec l'Empereur Justinien.

Quelque habile que fût la Princesse Amalazunte mere d'Athalaric & Regente du Roïaume d'Italie, elle avoit bien de la peine à maintenir son autorité sur un peuple aussi indocile & encore aussi barbare qu'étoient les Ostrogots. Elle fut avertie d'une conspiration formée contre sa propre personne & conduite par trois Seigneurs des plus considerables de la Nation. Elle la dissipa en les envoïant tous trois aux extrêmités du Roïaume, sous pretexte que leur presence y étoit necessaire pour défendre les frontieres contre les entreprises des ennemis de l'Etat. Mais comme elle vit que malgré leur éloignement ils entretenoient toûjours commerce ensemble, & ne cessoient point de cabaler contre elle à la Cour par le moïen de leurs amis & de leurs parens; elle resolut de les prevenir: mais elle voulut auparavant se ménager une ressource en cas qu'elle ne réussît pas dans un dessein où elle hasardoit tout. Elle écrivit à Justinien, & lui fit demander si elle pourroit trouver chés lui un azile contre la persecution de ses Sujets; & si la fille du grand Theodoric pouvoit s'assurer de la protection de l'Empereur de Constantinople. Justinien fut ravi de cette proposition qui lui donnoit une si belle ouverture pour l'execution de ses desseins sur l'Italie. Non seulement il écrivit à Amalazunte qu'elle seroit reçue à Constantinople avec tout l'honneur dû à son rang & à sa naissance; mais même il l'exhorta à se mettre au plûtôt en sûreté. Elle lui avoit fait demander que pour n'être point obligée de faire un si long voïage tout d'une traite, il trouvât bon qu'elle s'arrêtât à Epidamne port du Golfe Adriatique à l'extrêmité de la Macedoine, appellé autrement Dyrrachium, & depuis Durazzo: Justinien donna ordre qu'on lui préparât là un Palais, & lui fit dire qu'elle y demeureroit autant qu'elle le jugeroit à propos, pour passer de là à Constantinople à sa commodité.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 2.

Ibid.

Sur cela elle fit équiper un gros Vaisseau, où elle mit une

prodigieuse quantité d'or & d'argent, & tout ce qu'elle avoit de plus précieux. 534. Elle en donna la conduite à un Capitaine homme de confiance, & lui ordonna d'aller à Epidamne, de ne rien mettre à terre, & d'attendre là ses ordres.

S'étant donc assûré cette retraite au cas qu'elle fût obligé de sortir d'Italie, ce qu'elle ne vouloit faire qu'à la derniere extrêmité; elle appella quelques hommes resolus qui lui avoient été de tout tems attachés & fideles; leur fit l'ouverture du dessein qu'elle avoit de se défaire de ces trois Chefs de mutins dont l'esprit brouillon alloit tout perdre; leur dit qu'elle avoit jetté les yeux sur eux comme sur des personnes autant zelées pour son service que pour le bien de l'Etat; & qu'elle mettoit toute son esperance & le salut de la patrie dans leur adresse & dans leur resolution. Ils accepterent la commission toute dangereuse qu'elle étoit, & executerent en effet leurs ordres avec toute la diligence & tout le succès que la Princesse pouvoit souhaiter. Si-tôt qu'elle en eut eu des avis certains elle fit revenir son vaisseau, rentra dans Ravenne, & gouverna d'une maniere plus absolue que jamais.

Mais elle eut peu de tems après de bien plus grands sujets d'inquietude. Elle avoit voulu élever à la maniere Romaine le jeune Roi Athalaric son fils, en lui donnant des Precepteurs habiles; mais les Gots l'avoient obligée de les congedier sous prétexte que l'étude & les livres amoliroient le cœur du Prince; ce défaut d'éducation, l'oisiveté & la liberté où l'on le laissa vivre, firent que n'aïant encore que quatorze ou quinze ans, il se trouva tout corrompu de débauches, entierement gâté à force de boire, & il étoit déja tombé dans une espece de phtisie qui paroissoit mortelle.

Amalazunte ne pouvoit plus presque compter ni sur la vie de son fils, ni sur son affection; *Elle traite de nouveau avec Justinien.* parce que les compagnons des desordres de ce jeune Prince faisoient tous leurs efforts pour la lui rendre odieuse; elle sçavoit d'ailleurs qu'elle étoit plus redoutée qu'aimée des Grands de la Nation, parce qu'elle les tenoit dans le devoir: elle prévoïoit l'état fâcheux où elle se trouveroit en cas que le Roi vint à mourir; qu'il lui faudroit alors descendre du Thrône, & se voir en butte à ses ennemis. Toutes ces considerations la firent resoudre à traiter de nouveau avec Justinien.

534.

Ibid. Cap 5.

Cependant ce Prince inquiet des délais d'Amalazunte qu'il attendoit toûjours à Constantinople, & qui ne sçavoit pas encore qu'elle eût fait revenir son vaisseau d'Epidamne, avoit fait partir pour l'Italie Alexandre Senateur de Constantinople avec deux autres, sous pretexte d'aller faire des plaintes de quelques infractions faites au Traité de paix des deux Nations; mais en effet pour s'instruire de l'état des choses & de la disposition d'esprit où étoit cette Princesse. Dans une audience secrete qu'elle donna à Alexandre, elle convint de nouveau avec lui de se retirer à Constantinople, & de livrer l'Italie à l'Empereur. Cependant cet Ambassadeur de concert avec elle fit ses plaintes dans le Conseil touchant le Fort de Lilybée en Sicile, soûtenant qu'il appartenoit à l'Empereur, & qu'il étoit injustement retenu par les Ostrogots. Il ajoûta plusieurs autres choses dont l'Empereur témoignoit être fort mécontent. Amalazunte répondit avec fermeté en presence du Conseil, & y lut la Lettre qu'elle écrivoit à l'Empereur sur ce sujet, dont le contenu étoit; que les choses desquelles il se plaignoit étoient si peu importantes, qu'on voïoit bien qu'il cherchoit à faire querelle à un jeune Prince encore pupile; que pour le Fort de Lilybée on ne le rendroit pas; qu'il appartenoit à Athalaric, & que quand il ne lui appartiendroit pas, les bons offices qu'il avoit rendus à l'Empereur pendant la guerre des Vandales meritoient qu'on le lui cedât.

Ibid.

Justinien traite en même tems avec Theodat.

Ibid.

Pendant que le Senateur Alexandre negocioit avec Amalazunte, ses deux Collegues Hypatius & Demetrius s'étoient abouchés secretement avec le Prince Theodat: il étoit fils d'une sœur du feu Roi Theodoric & Seigneur de presque toute la Toscane où il faisoit de grandes vexations. Ce Prince pour se venger d'Amalazunte qu'il haïssoit, parce qu'elle se servoit de tems en tems de son autorité pour reprimer ses violences, s'offrit de vendre cette Province à l'Empereur, à condition d'être reçu dans le Senat de Constantinople avec la liberté d'y vivre le reste de ses jours: ainsi tout conspiroit à faire réussir les desseins de Justinien.

Ῥήτορα.

Il apprit avec bien de la joïe de si heureuses nouvelles, & fit partir un fameux Avocat ou Orateur de Constantinople nommé Pierre homme d'un talent rare pour la negociation, avec ordre de ratifier en secret le Traité fait avec Amalazunte, & en même tems

tems celui qui avoit été auſſi conclu avec Theodat, couvrant encore ſon voïage du pretexte de redemander le Fort de Lilybée. 534.

Mort d'Athalaric.

Mais la mort d'Athalaric arrivée ſur ces entrefaites fit changer de face aux affaires. Amalazunte à qui cette mort plus prompte qu'on n'avoit cru, n'avoit pas donné le tems d'amener les choſes au point où elle les vouloit conduire, fut obligée de prendre de nouvelles meſures : & voici celles qu'elle prit.

Amalazunte fait reconnoître Theodat Roi d'Italie.

Comme elle ne pouvoit ſe reſoudre à quitter le gouvernement d'un Etat qu'elle n'auroit pu que difficilement retenir, elle ſe détermina à faire un Roi, à condition qu'il lui en laiſſeroit l'autorité & la puiſſance. Elle jetta pour cela les yeux ſur Theodat, dont la meilleure qualité étoit de ſçavoir bien le Latin & la Philoſophie de Platon; mais qui ne ſçavoit ce que c'étoit que la guerre & le gouvernement, & qu'elle connoiſſoit pour un homme fort lâche qui n'aimoit que l'oiſiveté & l'argent. Cap. 4.

L'aïant fait venir, elle lui dit que la mort du Roi ſon fils ne l'avoit point ſurpriſe, que les Medecins depuis long tems l'avoient aſſurée qu'il ne pouvoit pas aller loin; que depuis ce tems-là, aïant eu deſſein de conſerver la couronne dans la famille du grand Theodoric, dont lui ſeul reſtoit après la mort du Roi, ſa ſeule crainte avoit toujours été qu'il ne s'en rendît indigne en s'attirant le mépris ou la haine des Oſtrogots; que c'étoit dans cette vûe qu'elle avoit quelquefois emploïé la ſeverité à ſon égard pour adoucir l'eſprit de ceux qui ſe plaignoient de lui, & pour lui faire prendre une meilleure conduite; qu'elle y avoit réuſſi, & que la moderation dont il uſoit depuis quelque tems l'avoit rendu moins déſagreable à la Nation; qu'elle avoit aſſés d'autorité & de pouvoir pour ſe l'aſſocier, & le faire reconnoître Roi des Oſtrogots; qu'elle avoit déja ménagé toutes choſes pour cet effet; mais qu'elle exigeoit de lui une condition, ſçavoir que comme il n'avoit pas encore aſſés d'habileté dans le gouvernement, ni d'experience dans les affaires, il lui en laiſſât le maniement ſans le communiquer à des Miniſtres, & elle lui demanda ſon ſerment ſur cet article. Il le fit auſſi tôt en lui donnant toutes les marques poſſibles de reconnoiſſance pour un bienfait auſſi grand que celui-là, dont il lui étoit uniquement redevable.

534. Cette Princesse étoit trop habile pour compter beaucoup là-dessus ; mais c'étoit tout ce qu'elle pouvoit faire de meilleur dans l'embarras où la mort trop prompte du Roi l'avoit jettée. Elle esperoit au moins par là gagner du tems, & se donner le loisir, au cas qu'on ne lui tînt pas parole, d'executer le traité qu'elle avoit fait avec l'Empereur pour sa propre sureté.

Ce Prince la fait arrêter.

Mais Theodat ne lui laissa pas ce loisir. Se ressouvenant de la maniere haute dont elle l'avoit traité lorsqu'il étoit particulier, & étant animé par les parens de ces trois Seigneurs qu'elle avoit fait mourir peu d'années auparavant ; il commença par condamner à la mort sous divers prétextes quelques-uns de ceux qui étoient le plus à elle ; & enfin il la fit arrêter elle-même, & la relegua dans un Château de Toscane situé au milieu du lac Bolsene. Mais apprehendant de s'attirer par là l'indignation de Justinien, dont il sçavoit bien qu'Amalazunte étoit fort considerée, il lui envoïa une Ambassade de deux Senateurs Romains Liberius & Opilion ausquels il joignit encore quelques personnes considerables, leur donna ordre d'assûrer l'Empereur qu'il en usoit bien avec cette Princesse ; & il la contraignit d'écrire elle-même à l'Empereur qu'elle étoit contente, & n'avoit aucun sujet de se plaindre.

Ibid.

Pierre l'Envoïé de Justinien avoit appris en chemin la mort d'Athalaric & l'élection de Theodat, par ceux qu'Amalazunte envoïoit à Constantinople pour en donner avis. Il avoit rencontré aussi quelques-tems après les Ambassadeurs de Theodat, avec lesquels il eut quelques entretiens sur l'état present des choses ; & il jugea à propos de s'arrêter à Aulon Ville Maritime de Macedoine sur le Golphe Ionien, & d'y attendre de nouvelles instructions de son Maître pour l'Italie.

Ensuite il la fit mourir.

Theodat ne fut pas servi par ses Ambassadeurs à Constantinople selon son intention. Tous, excepté Opilion, dirent à l'Empereur les choses comme elles étoient ; & lui representerent qu'Amalazunte n'avoit rien fait qui meritât le traitement dont usoit à son égard celui qu'elle avoit élevé sur le Thrône. Surquoi Justinien envoïa ordre à son Ambassadeur de continuer son voïage avec une lettre pour Amalazunte, par laquelle il l'assûroit de sa protection ; & l'Ambassadeur devoit dire à Theodat & déclarer aux Ostrogots le contenu de cette lettre avec les inten-

tions de ſon Maître ſur la liberté de la Princeſſe. Mais Amalazunte n'étoit plus en vie quand il arriva en Italie. Theodat l'aïant fait mourir à la ſollicitation de ceux qui l'avoient engagé à la mettre en priſon ; de maniere que l'envoïé de Juſtinien n'eut plus rien autre choſe à faire qu'à informer Theodat de la colere de l'Empereur, & à le menacer d'une guerre qui l'alloit perdre. Ce lâche Prince en demeura ſi épouvanté, que ſon unique ſoin fut de tâcher de perſuader à l'Ambaſſadeur qu'il n'étoit point l'auteur de cette mort, & qu'on l'avoit forcé d'y ſouſcrire. 534.

C'eſt Procope dans ſon Hiſtoire de la guerre des Gots, qui nous apprend toutes ces choſes : mais cet Hiſtorien ou mieux informé ou plus mediſant dans ſon Hiſtoire ſecrete, dit qu'Amalazunte n'étoit pas morte quand l'Ambaſſadeur arriva en Italie, & que ce fut lui qui engagea Theodat à la faire mourir : qu'il le fit à l'inſtigation de l'Imperatrice Theodora, qui connoiſſant les belles qualités d'Amalazunte, fut jalouſe de ce que Juſtinien avoit tant de paſſion de la voir à Conſtantinople, & appréhenda qu'elle n'occupât dans l'eſprit & peut-être dans le cœur de ce Prince, la place qu'elle-même y avoit tenue juſqu'alors.

Juſtinien veut venger la mort d'Amalazunte.

Quoi qu'il en ſoit l'occaſion étoit trop belle, & Juſtinien tout fier de la conquête que ſon armée ſous la conduite de Beliſaire venoit de faire de l'Afrique ſur les Vandales, ſe trouvoit heureux d'avoir pour prétexte de porter ſes armes en Italie, la vengeance de la mort injuſte d'une Princeſſe innocente, à qui il avoit promis ſa protection, & il s'y prépara avec toute la diligence poſſible.

C'eſt-là où en étoient les choſes au commencement du regne de Theodebert, & l'année d'après la conquête du Roïaume de Bourgogne. Il faut maintenant que je raconte la part que ce Roi & ſes oncles prirent dans cette querelle, & les avantages qu'ils en retirerent.

Il envoïe des Ambaſſadeurs aux Rois François.

L'Empereur Juſtinien fut un Prince dont la politique contribua autant aux grands ſuccès de ſes armes que le courage & la conduite de ſes Généraux. Il étoit neveu par ſa mere de l'Empereur Juſtin, qui l'aſſocia à l'Empire ſur la fin de ſa vie. Il avoit été emploïé dans les armées ſous le regne de ſon prédeceſſeur, & lorſque ce Prince l'aſſocia, il étoit actuellement

534. Chef de la Milice Prétorienne : mais il paroît avoir été moins distingué par les vertus militaires, que par l'art de regner. Il l'étudia avec plus d'application que jamais quand il fut sur le Trône, & sans plus faire la guerre que par ses Lieutenans, il gouverna de son cabinet ses grands Etats. Ce fut avec tant de succès, que peu d'Empereurs Chrétiens l'ont en cela surpassé ou même égalé : il reconquit l'Italie & l'Afrique que ses Prédecesseurs avoient perdues, défendit heureusement ses frontieres contre les inondations des Barbares ; & l'on peut dire qu'il fit autant d'honneur à l'Empire en le gouvernant, que les Peuples en avoient fait à sa maison, qui étoit très-obscure, en y élevant son oncle, & lui après son oncle. Comme son dessein étoit de recouvrer l'Italie, il pensa à donner de l'occupation aux Ostrogots du côté de l'Occident, tandis qu'il les attaqueroit d'un autre côté avec toutes ses forces. La diversion la plus capable d'obliger les Ostrogots à partager leur attention & leurs Troupes, étoit de leur mettre les François sur les bras. Il envoïa des Ambassadeurs aux trois Rois François pour leur faire part de la resolution qu'il avoit prise de faire la guerre aux Gots d'Italie, & des motifs qui l'y obligeoient, & pour les inviter à se joindre à lui. Les Ambassadeurs leur representerent que les Gots avoient été de tout tems les ennemis ou couverts ou déclarés des François ; & qu'outre l'interêt commun que l'Empereur & la France avoient à les détruire, il étoit question d'abolir dans l'Italie l'heresie Arienne que ces Barbares y avoient répandue de tous côtés, & qui y étoit depuis tant d'années la Religion dominante. Ils accompagnerent la lettre de l'Empereur de fort beaux presens qu'ils firent à ces Princes, & d'une grosse somme d'argent pour les frais de la guerre, leur en promettant beaucoup plus encore dès que l'Empereur les sçauroit en action.

Epist. Justinian. ad Reg. Franc. apud Procop. l. 1. de bello Goth. c. 5.

Ligue entre Justinien & les Rois François.

Les presens, l'argent & les promesses furent acceptées, & la ligue aussi-tôt conclue. Gregoire de Tours parle d'un Ambassadeur de France nommé Mummol envoïé par Theodebert à Constantinople, * & qui étant tombé malade à Patras Ville d'Achaïe, y fut gueri d'une maniere miraculeuse par saint André : il est fort vraisemblable que ce traité fut le sujet de cette Ambassade, & que Mummol n'y alla que pour le ratifier ou le confirmer.

Vers l'an 535.

* Lib. 1. Miracul.

Cependant Justinien avoit fait marcher une armée par l'Illyrie sous la conduite du General Mundus, pour entrer dans la Dalmatie, & commencer la campagne par le siege de Salone, tandis que les François attaqueroient la Provence, ou entreroient par les Alpes en Italie; & Belisaire qui avoit le commandement general des Armées étoit déja en mer avec une flotte, où il y avoit sept mille hommes de débarquement, qui selon le bruit qu'on faisoit courir, n'étoient destinés que pour renforcer les Garnisons d'Afrique. Mais il avoit ordre de débarquer en Sicile, qui jusqu'alors avoit été durant la guerre des Vandales comme un entrepos des flottes de l'Empereur, où elles s'arrêtoient & prenoient des rafraîchissemens. Ce general devoit y reconnoître la disposition des habitans, s'informer de ce que les Gots y avoient de forces, & supposé qu'il crût l'entreprise facile, tâcher de s'en emparer; sinon de continuer sa route vers l'Afrique. La Sicile étoit si mal gardée, & les habitans si mécontens des Ostrogots, que Belisaire ne trouva presque de résistance qu'à Palerme qu'il força de se rendre, & en très-peu de tems il fut maître de toute l'isle. 535.

Belisaire se rend maître de la Sicile.

Le General Mundus de son côté battit les Ostrogots en Dalmatie & prit Salone. Mais son fils aïant été tué dans un combat, & lui ensuite dans un autre, où les ennemis neanmoins furent défaits, ni les Ostrogots, ni les Romains n'oserent plus tenir la campagne. Les premiers se retirerent dans leurs Places fortes; les seconds ne se fiant pas aux Habitans de Salone, abandonnerent la Ville; & n'aïant plus de Général ni presque d'Officiers, se retirerent en désordre sur les Terres de l'Empire.

L'avis de la perte de la Sicile & de Salone étant venu à Theodat le consterna tellement, qu'il déclara à l'Ambassadeur de Justinien, qui étoit demeuré jusqu'alors auprès de lui, qu'il étoit prêt de ceder l'Italie & tout son Roïaume, pourvû qu'on lui permît de vivre en homme privé; & qu'on lui fît des conditions avantageuses. L'Ambassadeur étant allé à Constantinople porter de si bonnes nouvelles, fut renvoïé aussi-tôt pour conclure entierement cette affaire, avec ordre à Belisaire d'entrer incessamment en Italie, & d'en prendre possession au nom de l'Empereur.

Mais la nouvelle de la mort de Mundus & du desordre de l'armée de l'Empereur en Dalmatie fit changer de résolution à

535. Theodat, qui au retour des Ambaſſadeurs ſe mocqua d'eux & leur fit inſulte.

Les Rois de France déclarent la guerre à Theodat.
Gregor. Turon. l. 3. c. 31.

536.

Cependant les Rois de France de leur côté aſſemblerent leur armée, comme ils en étoient convenus avec l'Empereur, & envoïerent déclarer la guerre à Theodat pour avoir fait mourir auſſi injuſtement que cruellement la Princeſſe Amalazunte leur couſine germaine. (Car elle étoit fille de la ſœur de Clovis que Theodoric avoit épouſée quelque tems après s'être établi en Italie.) Cette dénonciation étonna fort Theodat & ſon Conſeil deja trop embarraſſés de la guerre qu'il falloit ſoûtenir contre l'Empereur. Il fut reſolu de renforcer inceſſamment les Garniſons de Provence. Theodat y envoïa ce qu'il avoit de meilleures troupes: & confia à Marcias bon Capitaine, la défenſe de toute cette frontiere. Comme on vit bien cependant que les troupes qu'on donnoit à Marcias n'étoient pas capables de tenir contre de ſi puiſſans ennemis, on prit le parti de la negociation. On ſe reſolut d'acheter des François la paix à quelque prix que ce fût, & de leur offrir, outre une grande ſomme d'argent, tout ce que les Rois d'Italie poſſedoient dans les Gaules; pourvû qu'ils vouluſſent ſe joindre aux Oſtrogots contre l'Empereur. Mais Theodat n'eut pas le tems de conclure ce traité.

Vitigez eſt mis à la place de Theodat qui eſt aſſaſſiné.
Procop. l. 1. de bello Goth. c. 11.

Devenu mepriſable & en même-tems ſuſpect à ceux de ſa Nation, par quelques ſoupçons qu'ils eurent qu'il traitoit avec l'Empereur, il fut declaré dans une aſſemblée des plus conſiderables d'entre les Gots, incapable de défendre l'état dans la perilleuſe conjoncture où il ſe trouvoit; & auſſi-tôt ils éleverent à ſa place Vitigez homme d'une naiſſance obſcure, mais grand Capitaine. Il commença par ſe défaire de Theodat, qui fut pris comme il s'enfuïoit, & tué ſur le champ la troiſiéme année de ſon regne. C'étoit un Prince qui ne meritoit pas d'être Roi, & qui ne l'eût jamais été fait par Amalazunte s'il eût merité de l'être.

Vitigez marcha à Rome où il fit arrêter & mettre en lieu de ſûreté Theudegeſiſcle fils de Theodat. Il y tint un grand Conſeil de guerre, où il fit comprendre aux Oſtrogots qui le preſſoient de marcher contre Beliſaire, qu'il n'étoit pas encore tems de le faire; qu'on devoit ſe donner la patience de réünir toutes les forces de la Nation; que les meilleures Troupes étoient occupées à garder la Provence contre les François; qu'il

Ibid.

falloit avant toutes choses faire la paix avec cette Nation ; & que quand tout seroit en sûreté de ce côté-là, il ne seroit pas long-tems sans leur faire voir l'ennemi. 536.

Il partit peu de tems après de Rome aïant tâché de faire comprendre au Pape Sylvere, au Senat & aux principaux du peuple qu'il avoit assemblés, l'interêt qu'ils avoient tous à demeurer sous la domination des Ostrogots, & à ne pas retomber sous la puissance de l'Empereur d'Orient. Il y laissa une Garnison de quatre mille hommes, & prit avec lui plusieurs Sénateurs pour servir d'ôtages & de gages de la fidelité des autres. Il vint à Ravenne, où il épousa la Princesse Matazunte fille d'Amalazunte, pour se faire honneur de cette alliance, & regarder par les Ostrogots, comme adopté dans la famille du grand Theodoric si chere à toute la Nation. Il s'y fit joindre par toutes les Troupes qui étoient dispersées en divers endroits, excepté par celles qui étoient sous le commandement de Marcias en Provence, pour veiller sur les desseins & les démarches des Princes François.

Il épouse la Princesse Matazunte.

La proposition que Theodat avoit faite à ces Princes, avoit déja un peu ralenti l'ardeur que l'argent & les autres presens de l'Empereur leur avoient inspirée contre les Ostrogots, & les tenoit en balance. Le Comte André étant venu sur ces entrefaites trouver Theodebert de la part de l'Empereur, le mit dans l'embarras. Entre autres nouveaux témoignages d'amitié qu'il lui apporta de la part de ce Prince, il lui apprit qu'il en avoit été adopté. Cette adoption, comme j'ai déja dit, étoit une pure marque d'amitié & d'estime, qui ne donnoit aucun droit à la succession de l'Empereur qui adoptoit. L'Envoïé étoit chargé de lui demander trois mille hommes pour les faire marcher incessamment en Italie, afin d'y joindre Bregantinus un des Généraux de l'armée de l'Empereur. Theodebert récrivit à Justinien ; & parmi les titres qu'il lui donnoit au commencement de sa réponse, il ajoûtoit celui de pere en reconnoissance de son adoption : mais pour les trois mille hommes, il lui disoit que deux raisons l'avoient empêché de les faire partir. La premiere, que le Comte André n'étoit arrivé que le vingtiéme Septembre, & par consequent trop tard pour faire passer les Alpes à ces troupes. Il ne marquoit point la seconde raison ; il disoit seulement que le Comte la lui diroit de bouche. Il pro-

Ep. Theodeberti ad Justinian. apud du Chêne, p. 62.

536. mettoit en général de donner toûjours des marques de l'attachement qu'il avoit pour l'Empire ; pourvû que l'Empereur de son côté eut l'égard qu'il devoit avoir aux interêts de ses Alliés. Cela vouloit dire sans doute, qu'il falloit que l'Empereur consentît que les François eussent quelque part aux conquêtes que l'on feroit en Italie ; car comme nous le verrons dans la suite, ce fut toûjours le but de Theodebert de pouvoir y mettre le pié. Ainsi tous les services que les François rendirent alors à l'Empereur contre les Ostrogots, se réduisirent à attirer & à occuper de ce côté-là une partie de leurs troupes, sans faire aucune entreprise considerable.

Il cede la Provence aux Rois François.

Vitigez cependant averti des negociations de l'Empereur avec les François, fut d'avis de poursuivre le dessein de Theodat ; & fit consentir les Ostrogots, quelque repugnance qu'ils y eussent, à leur ceder la Provence, & toutes les autres Villes qu'ils possedoient dans les Gaules, vû l'impossibilité qu'il y avoit à soûtenir en même-tems les deux guerres ; & il les assura que quand il auroit une fois chassé les Grecs d'Italie, il trouveroit bien moïen de reprendre ce que la necessité l'obligeoit d'abandonner.

Cette résolution étant prise on députa vers les trois Princes François, pour leur faire les mêmes propositions que Theodat leur avoit déja faites. Ils les accepterent & promirent d'envoïer du secours aux Ostrogots, non pas ouvertement, mais sous-main, à cause du traité contraire qu'ils avoient fait avec l'Empereur ; & dirent que pour la même raison ce ne seroit pas des François qu'ils envoïeroient, mais des troupes levées chés les autres peuples qui leur étoient soumis.

Procop. l. 2. de bello Goth.

Vers l'an 536. Le traité étant signé de part & d'autre, Marcias qui commandoit pour les Ostrogots en deçà des Alpes, retira toutes ses troupes tant de Provence que des autres lieux cedés, pour aller joindre Vitigez : & les François partagerent entre eux l'argent que ce Prince leur avoit envoïé, & tant de belles Villes qui leur avoient couté si peu.

Quelques Médailles de ce tems-là, & quelques autres anciens monumens * nous apprennent que Childebert eut Arles dans son partage ; & que Marseille fut dans celui de Clotaire.

* Bouteroue, Recherches curieuses des Monnoïes de France : Le Blanc Traité Historique des Monnoïes de France. La vie de saint Cyprien Evêque de Toulon.

536.





L'Histoire ne nous dit rien plus en détail de cette augmentation de l'Empire des François, qui s'étendit par là jusqu'aux Alpes maritimes, & jusqu'à la Mer Mediterranée.

Vigilius Papa epist. ad Aurelianum.

Il cede aussi à Theodebert les Alpes Rhetiques.

Theodebert fit encore une nouvelle acquisition en cette rencontre. Il s'avisa de faire valoir un droit qu'il prétendoit avoir sur une partie des Alpes Rhetiques, aujourd'hui les Montagnes des Grisons, ou du moins sur les peuples qui les habitoient. Ce droit étoit, que Clovis son aïeul, après la bataille de Tolbiac s'étoit rendu maître de tout le Païs des Allemans, qui demeuroient entre le Rhin, le Mein & le Danube; une partie de cette Nation s'étoit refugiée dans ces montagnes, où Theodoric Roi des Gots les reçut, & obtint de Clovis qu'il les laisseroit en repos. Ils y étoient demeurés jusques à ce tems-là. Theodebert prétendit qu'étant Souverain du reste de la Nation, ceux-ci devoient aussi le reconnoître pour leur Roi. Les Ostrogots qui vouloient la paix avec lui, à quelque prix que ce fût, lui passerent encore cet article, & lui abandonnerent ce Païs *. Ainsi la politique, qui a toûjours beaucoup plus en vûe l'utile que l'honnête, se fait une loi de tirer tous les avantages possibles de la disgrace des malheureux.

Agathias l. 1.

Progrès de Belisaire en Italie.

Pendant que Vitigez se préparoit ainsi à la guerre, Belisaire la faisoit actuellement avec beaucoup de succès. Un peu avant la mort de Theodat il avoit pris Naples, où la Garnison avoit

* Je sçai bien que le Traducteur d'Agathias, M. de Valois & d'autres Modernes ont entendu cet Historien en ce sens, que les Gots avoient obligé les Allemans à quitter les Alpes & à retourner dans leur ancien païs, pour y vivre avec leurs autres compatriotes soumis à la domination de Theodebert. Mais il me semble qu'en lisant attentivement le Texte Grec de ces Auteurs, il paroît plus vraisemblable que les Gots cederent à Theodebert le païs même, c'est à dire les Alpes Rhetiques. En effet Procope l. 1. *de bello Got.* appelle Milan le boulevard de l'Empire contre les François. Or si les François n'avoient pas été maîtres des Alpes Rhetiques, ils auroient été fort éloignés de cette Ville.

536. été passée au fil de l'épée, & la Ville de Cumes, qui étoient les deux uniques places fortifiées pour la défense de la Campagne d'Italie. Ensuite par le moïen des intelligences qu'il avoit dans Rome avec le Pape Sylvere, & quelques autres des principaux habitans, il y fut reçu sans coup ferir; la Garnison que Vitigez y avoit mise après son élection, ne se trouvant pas assés nombreuse pour résister en même tems à une armée, & contenir le peuple déterminé à recevoir les troupes de l'Empereur; de sorte qu'elle capitula pour se retirer en sureté.

Ainsi Rome, soixante ans après qu'Odoacre Roi des Erules s'en fut rendu maître, revint sous la domination de l'Empereur d'Orient le neuviéme de Decembre de l'année 536. qui fut la dixiéme du regne de Justinien *. Le Samnium, la Calabre, la Pouille, & presque tous les bords de la Mer s'étoient rendus à l'approche de l'armée Imperiale: Belisaire avoit aussi envoïé quelques détachemens dans la Toscane; mais sa principale application étoit à mettre Rome en état de soûtenir un siege; prévoïant bien que Vitigez feroit de ce côté-là ses premiers efforts dès qu'il auroit rassemblé toutes ses forces.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 14.

Vitigez met le siege devant Rome, & le leve.

Ce fut en effet le parti que prit ce nouveau Roi des Ostrogots, qui après avoir fait de nouvelles levées, tiré une partie des Garnisons des Villes les moins exposées, reçu celles des quartiers d'Italie les plus eloignés qu'il ne pouvoit pas garder, rappellé celles de Provence, se trouva à la tête d'une armée de cent cinquante mille hommes, avec laquelle il alla mettre le siege devant Rome, qui fut soutenu un an entier par Belisaire, & enfin levé. Ce siege est une des plus belles parties de l'Histoire Romaine de ce tems-là. On y voit tout ce que peuvent produire de beau en une occasion de cette importance, la vaillance, la prudence, la fermeté, la constance, l'habileté dans l'art militaire, qualités que Belisaire enfermé dans la place pour la défendre, possedoit au souverain degré, & qui
537. n'étoient gueres moindres dans le Roi des Gots qui l'attaquoit.
L. 2. de Bel. Goth. Les particularités en sont rapportées par l'Historien Procope, qui y étoit auprès de Belisaire; mais ce détail m'écarteroit trop

* Dans Procope l. 2. *de Bel. Got.* cap. 14. il y a, que Rome ne fut remise sous l'obéïssance de l'Empereur que l'onziéme année de son regne *ἑνδέκατον ἔτος*. Je croi qu'il faut lire *δέκατον* au lieu d'*ἑνδέκατον*. car Justinien ne fut Empereur & associé par son oncle Justin, que l'an 527. au mois d'Avril sous le Consulat de Mavortius; & delà à 536 au mois de Decembre il n'y a gueres que neuf ans & demi. C'est donc la dixiéme année de Justinien & non pas l'onziéme.

de mon sujet, qui ne m'oblige, ou plûtôt, qui ne me permet de toucher cette guerre qu'autant qu'il en est besoin, pour marquer la part que les François y eurent dans ses commencemens, & dans tout le tems qu'elle dura. 537.

Ils en eurent beaucoup dans un grand échec que reçûrent les Romains, qui consola un peu Vitigez de la levée du siege de Rome, & des autres malheurs qui la suivirent. Quelque tems avant qu'il le levât, Dacius Evêque de Milan & les principaux Citoïens de cette grande Ville encore plus considerable en ce tems-là qu'elle ne l'est aujourd'hui, voulurent à l'exemple des Romains secouer le joug des Barbares & de l'Arianisme. Ils firent dire à Belisaire, que pour peu qu'il leur envoïât de secours, ils étoient en état de mettre leur Ville en liberté, & de chasser les Ostrogots de toute la Ligurie. Belisaire leur promit de leur en envoïer le plûtôt qu'il lui seroit possible; & il le fit si-tôt que les Ostrogots se furent retirés de devant Rome.

Il détacha mille hommes sous la conduite du Général Mundilas, qui après avoir débarqué à Genes, passé le Pô auprès de Pavie, mis en déroute un Corps de Gots qui étoient sorti de cette Ville pour le charger, entra dans Milan sans resistance, & y reçut au nom de l'Empereur les hommages de tout le païs. Cap. 12.

Vitigez ressentit vivement cette perte; mais il ne désespera pas de la reparer. Il fit avancer un assés grand nombre de troupes sous le commandement d'un de ses Généraux nommé Vraïa fils de sa sœur; & lui ordonna de joindre incessamment dix mille Bourguignons que le Roi Theodebert envoïoit à son secours, & qui devoient se rendre aux environs de Milan. Theodebert satisfaisoit par-là au traité que lui & ses oncles avoient fait avec Vitigez pour la Provence, & prétendoit ne pas contrevenir à celui qu'il avoit fait avec l'Empereur, avec qui il étoit convenu que les François ne se joindroient point aux Gots contre lui: les Bourguignons n'étant pas reputés François; & de plus, pour sauver encore mieux les apparences, non seulement ils ne marchoient point sous les étendarts de France; mais même ils n'en avoient aucun; allant par troupes & debandés, faisant semblant d'aller d'eux-mêmes en Italie & sans aveu de leur Prince. Cela servit encore à couvrir leur marche; & Mundilas fut fort surpris de se voir tout d'un coup assie-

Il assiege Milan. *Ibid.*

537. gé dans Milan par tant de troupes, qui arrivoient de tous côtés au camp des Gots.

538. Il en fut d'autant plus inquiet, qu'il y avoit très-peu de vivres dans la Ville, n'aïant pas eu le tems de la ravitailler, & qu'il s'y trouva renfermé avec trois cens soldats seulement, aïant distribué le reste dans Bergame, Come, Novare & quelques autres places qu'il avoit trouvées sans garnison, & qui s'étoient données à lui. De sorte que les habitans de Milan furent obligés de partager les gardes & les autres travaux militaires avec les soldats.

Ce siege fut commencé au milieu de l'hiver, & continué malgré la rigueur de la saison. Belisaire n'eut pas plûtôt avis du danger où Milan étoit, qu'il détacha deux de ses Lieutenans, l'un nommé Martin, & l'autre Uliaris, avec un fort gros corps de troupes pour aller au secours de la place. Ils marcherent & se camperent sur le Pô à une journée du camp ennemi, pour déliberer s'ils hasarderoient le passage ou non, & laisserent couler plusieurs jours dans cette incertitude. Mundilas aïant sçu leur arrivée leur envoïa un brave Soldat qui passa au travers du camp des Gots, parvint jusqu'au bord de la riviere, & la traversa à la nage malgré le froid qu'il faisoit alors.

Etant arrivé au camp des Romains, il exposa à Martin & à Uliaris l'extrêmité où Milan & les Soldats de l'Empereur étoient réduits avec leur Général; de quelle importance il étoit de ne pas laisser prendre cette place la plus considerable d'Italie après Rome, & le boulevard de l'Empire contre les François. Après l'avoir écouté ils le renvoïerent avec promesse de le suivre au plûtôt. L'assurance qu'il en donna de leur part aux habitans de Milan, les remplit de joïe & d'esperance.

Mais on ne leur tint pas parole. L'armée refusa de passer la Cap. 11. riviere: au moins Martin l'un des Commandans l'écrivit-il ainsi à Belisaire, en lui representant en même-tems qu'en effet la partie n'étoit pas égale, & que l'armée des Gots augmentée de celle des Bourguignons étoit devenue si forte, qu'ils ne pouvoient les attaquer sans temerité avec le peu de monde qu'ils avoient. Ce retardement, & quelques autres obstacles qui survinrent, furent la cause de la perte de cette malheureuse Ville.

La disette des vivres avoit déja réduit la Garnison & les habitans à manger les chiens, les rats & les autres choses dont on

auroit horreur hors de la necessité de mourir de faim. Les assiegeans qui en étoient parfaitement informés, firent proposer à Mundilas de se rendre, lui promettant de ne lui faire, ni à ses soldats aucune violence. Il demanda la même capitulation pour les habitans; mais on la lui refusa. 538.

Sur quoi aïant assemblé ses soldats, il leur proposa un expedient pour se tirer des mains des Ostrogots & des Bourguignons; mais qui étoit fort dangereux. " Pourrons-nous, leur *Ibid.*
,, dit-il, nous resoudre à nous rendre prisonniers de guerre entre les mains de ces Barbares, & à voir égorger à nos yeux
,, tous ces pauvres citoïens, qui ne sont réduits à cette extrémité que pour l'amour & la fidelité qu'ils ont eu pour nous.
,, Mon avis, continua-t'il, est que nous fassions tous une sortie
,, sur les ennemis qui ne s'attendent à rien moins; & que sans
,, songer à rentrer dans la Ville, nous nous fassions l'epée à la
,, main un passage au travers de leur camp. Peut-être y réussirons-nous: mais notre pis aller sera de perir glorieusement; ce
,, qui, selon moi, est preferable à une dure & honteuse captivité.,,

Les soldats abattus & affoiblis de fatigues & de faim ne se sentirent pas autant de grandeur d'ame que leur Capitaine; & l'obligerent à recevoir les offres des ennemis. La Ville fut donc rendue à discretion; excepté qu'on accordoit la vie au Commandant & aux Soldats pour demeurer prisonniers de guerre. Les vainqueurs userent de tout leur droit: non seulement ils pillerent la Ville; mais encore ils massacrerent tout ce qui s'y trouva d'hommes & d'enfans mâles, dont le nombre monta jusqu'à trois cens mille; toutes les femmes & les filles furent faites esclaves, & on les donna aux Bourguignons pour recompense du service qu'ils avoient rendu au siege. Reparatus Préfet du Prétoire fut mis en pieces, & ses membres déchirés furent jettés aux chiens. La Ville fut rasée & réduite en cendres. Ensuite toutes les autres Villes voisines se rendirent par composition; & toute la Ligurie retourna sous la puissance des Gots. *Cette ville [illegible] & est entierement [illegible].*

Quelques services que les Bourguignons eussent rendus à Vitigez au siege de Milan, & dans la réduction de toute la Ligurie, ils commirent tant de violences, & parurent si peu capables de discipline, qu'il aima mieux les congedier que les *Negociations entre [illegible] & Vitigez.* Cap. 2[illegible].

538. retenir. Il avoit même experimenté si peu de droiture dans la conduite des Princes François pour l'execution du traité, qu'il resolut de se passer d'eux, & il les pria seulement de demeurer neutres dans les affaires d'Italie, sans se liguer avec l'Empereur. Il fit sonder le Roi de la Nation des Lombards dans la Pannonie; mais il le trouva tout-à-fait dans les interêts de son ennemi. Il eut enfin recours à Chosroez Roi de Perse qu'il trouva assés disposé à rompre avec l'Empire. Justinien en aïant été informé pensa à finir au plûtôt la guerre d'Italie: & comme durant le siege de Rome, où il y eut pour quelque-tems une suspension d'armes, Vitigez avoit envoïé à Constantinople des Ambassadeurs pour faire des propositions de paix; Justinien commença à les écouter plus favorablement, & en les lui renvoïant il promit de nommer des Plenipotentiaires qui se rendroient incessamment à Ravenne pour traiter avec lui. De sorte que le reste de cette année se passa presque tout en négociation, qui furent pourtant sans effet.

539. Mais l'année suivante la guerre se ralluma plus fortement que jamais; & Theodebert fit en Italie un personnage, à quoi ni Belisaire ni Vitigez assûrément ne s'attendoient pas.

Belisaire assiege Fiesoli & Osme.

Ravenne étoit la capitale du Roïaume des Ostrogots, belle & grande Ville, peuplée, forte, munie de tout. C'étoit là qu'étoient tous les thresors de Vitigez; les autres places, dont celle-ci étoit entourée, n'étoient pour la plûpart que de petites Villes fortifiées pour la couvrir. C'étoit à la prendre que tendoient tous les projets de Belisaire, comme à une conquête décisive qui devoit le rendre maître de toute l'Italie: mais il falloit auparavant se saisir de deux postes très-difficiles à forcer. L'un étoit Fiesoli à l'extrêmité de la Toscane entre Rome & Ravenne; & l'autre la Ville d'Osme dans la Marche d'Ancone, toutes deux bien fortifiées & défendues par une forte Garnison: & Vitigez avoit dit à celui qui commandoit dans Osme, qu'en lui confiant cette place il lui mettoit entre les mains les clefs de son Etat. Belisaire se resolut à attaquer en même tems ces deux Villes. Il chargea du siege de Fiesoli deux de ses Lieutenans, Justin & Cyprien, & fit en personne le siege d'Osme. Il posta un autre corps à Dertone, appellée aujourd'hui Tortone en deça du Pô proche de cette riviere, pour observer les ennemis qui avoient leur armée aux environs de Milan, & les em-

Cap 23.

pêcher de passer le Pô, & en cas qu'on ne pût pas leur fermer le passage, c'étoit pour les suivre & les côtoïer toûjours, & les harceler dans leur marche. 539.

Les choses étant ainsi disposées, & les deux sieges formés qui durerent long-tems, & où il y eut bien du sang répandu par la vigoureuse & opiniâtre resistance des assiegés; Vraïa qui commandoit l'armée des Gots du côté de Milan s'approcha de Pavie, passa ensuite le Pô, & vint se camper assés près du corps d'armée que Belisaire avoit posté à Tortone. Chacun en cet endroit se tint dans son camp sans vouloir combattre: les Generaux Romains se contentant de couvrir les deux sieges; & le General des Ostrogots n'osant hasarder une bataille, dont le mauvais succès auroit été suivi de la perte du reste de l'Italie. Ils avoient passé ainsi quelques mois, lorsque la nouvelle vint aux Gots qu'une grosse armée de François étoit entrée en Italie.

Les François entrent en Italie.

Cap. 24.

Cap. 25.

Ils en furent autant surpris que réjouis, ne doutant pas que les François aïant appris l'extrémité où étoit reduit Vitigez leur allié, ne se fussent resolus à venir à son secours, pour lui aider à chasser les Grecs d'Italie. Mais ce n'étoit pas là tout-à-fait l'intention de Theodebert. Il avoit laissé jusqu'alors ces deux Nations se battre l'une contre l'autre, sans se mettre fort en peine d'executer les traités de ligue qu'il avoit faits avec les deux partis; & les sçachant tous deux fort affoiblis par les combats & par les sieges, il crut que survenant là-dessus il pourroit au moins avoir sa part du païs, qui faisoit le sujet de leur querelle, & peut-être donner la loi à tous les deux. Il se mit à la tête de cent mille hommes presque toute infanterie, prit son chemin par Suse, entra dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Piémont, & s'avança jusqu'à Pavie sans faire aucun désordre, & marchant comme ami dans le païs de ses Alliés.

Ibid.

L'Historien Procope fait ici une description des armes de l'Infanterie Françoise de ce tems-là, & de leur maniere de combattre, qui a assés de rapport à celle que Sidoine Apollinaire en avoit faite plusieurs années auparavant, en décrivant l'irruption qu'ils firent dans les Gaules sous Clodion. Ils n'ont, dit Procope, ni arc, ni fleche; mais un bouclier à une main & une hache en l'autre, dont le fer est fort gros & à deux tranchants; le manche est de bois & fort court; au premier signal du combat,

Sidon. Carm. 5.

Procop. c. 25.

539. dès qu'ils sont à portée, chacun lance sa hache contre le bouclier de celui qu'il attaque, le casse, & alors mettant l'épée à la main il se jette sur lui & le tue.

[illegible] en déroute [illegible] Gots.

Les François étant donc arrivés auprès de Pavie, les Gots les reçûrent avec de grandes demonstrations d'amitié & de reconnoissance, comme un secours qui leur venoit le plus à propos du monde; & les troupes de cette Nation qui gardoient un pont du Pô que les Romains avoient fait bâtir autrefois assés près de cette Ville-là, les laisserent passer. Mais les François aiant fait en cet endroit main-basse sur la garde du pont, se rendirent maîtres du passage. Ce qui pût échapper d'Ostrogots se sauva à Pavie. Les François allerent de ce pas droit à l'armée des Gots, qui étoit campée assés près de là. Vraïa qui la commandoit, & qui étoit dans la même persuasion que les autres Gots, les laissa approcher & se ranger dans la plaine à mesure que les bataillons arrivoient. Mais il fut bien étonné de les voir marcher à lui en bataille, & charger ses gens de tous côtés. La surprise fut si grande, & la fuite si precipitée, que la plus grande partie se sauva au travers du camp des Romains, comme j'ai dit, postés à Tortone pour observer l'armée de Vraïa.

Et ensuite les Romains.

Cela fit croire aux Romains que Belisaire étoit venu fondre sur le camp des Gots, & qu'il les avoit mis en déroute: de sorte qu'ils se disposoient à l'aller joindre, & donnoient déja sur les fuïards. Mais ils se virent eux-mêmes un moment après chargés avec tant de furie par les François, qu'abandonnant leur camp & jettant leurs armes dans la campagne, ils s'enfuirent à toutes jambes jusques dans la Toscane, d'où les Generaux donnerent avis à Belisaire de ce qui leur étoit arrivé.

Appendix ad Marcel. chronic.

Ils forcent la Ville de Genes.

Les François se répandirent dans la Ligurie & dans l'Emilie, où ils ravagerent tout; & aïant forcé la Ville de Genes, la saccagerent & la ruinerent. Ces nouvelles inquieterent fort Belisaire qui apprehenda d'avoir bientôt lui-même cette armée victorieuse sur les bras, & encore plus qu'elle n'allât tomber sur celle qui assiegeoit Fiesoli. Il prit ses précautions contre un incident si imprévû, & cependant écrivit à Theodebert la lettre suivante.

Epist. Belisar. ad Theodebert. apud Procop. loc. cit.

" Il me semble, illustre Theodebert, que la mauvaise foi est
" un vice bien indigne d'un Prince aussi courageux & aussi puis-
" sant que vous êtes: mais de violer des traités écrits & confirmés
" par

„ par ferment, tout homme, ne fût-il pas Prince, devroit en „ avoir honte & horreur. Vous ne pouvez pas nier que vous ne „ ternissiez votre gloire & votre réputation par une action de „ cette nature. Vous avez fait une ligue offensive avec mon „ maître contre les Ostrogots ; vous vous êtes depuis contenté „ de garder la neutralité ; & maintenant vous venez nous at- „ taquer avec une armée. Souvenez-vous, Prince, de la qua- „ lité de celui que vous outragez par ce procedé, qu'un Em- „ pereur puissant sera bientôt en état de s'en venger ; conten- „ tez-vous de ce que vous possedez, & en envahissant le bien „ d'autrui ne vous exposez pas à perdre peut-être le vôtre „. 539.

Theodebert ramene son armée en France.

Cette lettre, selon toutes les apparences, auroit fait peu d'impression sur l'esprit de Theodebert Prince infiniment fier, & qui affecta sur-tout de l'être toûjours à l'égard de l'Empereur de Constantinople : mais un motif plus puissant l'obligea, malgré qu'il en eût, de retourner sur ses pas.

En entrant en Italie il la trouva toute ruinée par les marches des armées, & par les courses continuelles des deux partis ; de sorte que le pain commença à lui manquer. Les bestiaux, dont la campagne n'étoit pas encore entierement dépeuplée, & dont il faisoit venir des convois de France, suppléoient en quelque façon à cette disette ; mais une telle nourriture toute seule, les soldats ne bûvant avec cela que de l'eau, causa une dissenterie dans l'armée qui faisoit mourir beaucoup de monde. Après qu'ils eurent défait les Gots & les Romains, ils s'emparerent de leurs magasins & de leurs provisions ; mais tout cela fut bientôt consumé, de maniere que le Roi jugea à propos de ramener son armée, qui toute chargée de richesses qu'elle étoit, commençoit à murmurer, & dont le tiers avoit peri quand elle rentra en France.

Paulus Longobard. l. 2. cap. 2. Gregor. Tur. l. 3. c. 32.

Il laissa cependant un de ses Capitaines nommé Buccelin à la garde de quelques postes au-delà des Alpes ; & ce Capitaine continua à faire des courses dans l'Italie, d'où il faisoit de tems en tems passer quantité de butin en France.

C'est-là à quoi aboutit toute cette expedition, dont Theodebert cependant se fit un grand honneur à cause de la victoire remportée sur l'armée des Gots & sur celle des Romains, & de la prise de Genes. Car il me paroît presque certain que ce sont ces victoires qui sont marquées sur les médailles que nous

539. avons de ce Prince, qui ont tant exercé les conjectures des sçavans de notre tems ; & sur lesquelles j'espere dire ailleurs quelque chose de plus solide & de plus vrai que les autres. Ce départ subit & inesperé rassûra Belisaire, qui auroit sans cela été obligé de lever les deux sieges qu'il avoit entrepris.

Fiesoli & Osme se rendent.
Procop. l. 2. c. 26.

D'autre part Vitigez se servit de cet incident pour s'excuser auprès de la Garnison d'Osme, qui souffroit beaucoup & qui le pressoit de la secourir. Il lui fit dire que sans l'irruption de Theodebert il auroit déja tenté le secours, & que les François s'étant retirés, il ne tarderoit pas à marcher de ce côté-là. Il ne le fit pas cependant, ne voïant point d'apparence d'y réussir : ainsi & Osme & Fiesoli se rendirent par capitulation : après quoi Belisaire aïant réüni ses deux armées marcha droit à Ravenne pour l'assieger.

Belisaire assiege Ravenne.

Vitigez s'y étoit renfermé resolu de s'y défendre jusqu'à l'extrêmité. Car c'étoit-là sa derniere ressource. Belisaire prit toutes les mesures possibles pour empêcher qu'il ne lui échappât. Il ordonna au Capitaine Magnus de se poster sur le Pô du côté de Ravenne pour couper tous les convois qui pourroient venir aux Ostrogots par cette riviere, & Vitalius qu'il avoit fait venir de Dalmatie avec quelques troupes, eut ordre de demeurer de l'autre côté de la riviere pour le même dessein. Vitigez qui avoit bien prévû que Belisaire commenceroit par là, avoit songé à le prevenir ; & aïant fait ramasser une très-grande quantité de blé dans la Ligurie avec toutes sortes d'autres munitions, il avoit fait transporter tout cela dans des bateaux qu'il avoit en grand nombre sur le Pô. Ils étoient en chemin pour venir à Ravenne ; & ils y seroient arrivés avant que les détachemens de Belisaire se fussent rendus maîtres des bords de cette riviere, lorsqu'un malheur que la prudence humaine ne pouvoit ni prévoir ni parer, le priva d'un secours si necessaire.

Tout d'un coup le Pô baissa si prodigieusement, qu'il cessa d'être navigable ; ce qui n'avoit point été vû de memoire d'homme. Les ennemis survenant là-dessus se saisirent des bateaux ; & peu de jours après le fleuve croissant tout de nouveau, & se remettant en son premier état, en facilita le transport jusque dans le camp des Romains. Ainsi Vitigez qui ne pouvoit non plus rien attendre du côté de la Mer, dont Belisaire étoit aussi

le maître, se trouva en peu de tems réduit à la derniere extrêmité ; & regarda cette espece de prodige, comme une marque que le Ciel etoit prêt de l'abandonner entierement à sa mauvaise fortune. 539.

Les Rois de France offrent du secours à Vitigez.

Les Rois de France avertis de l'état fâcheux où étoit Vitigez, espererent encore pouvoir en tirer quelque avantage. Ils firent marcher une nouvelle armée du côté des Alpes ; & dépêcherent vers ce Roi pour lui offrir du secours. Ceux qu'ils envoierent trouverent moïen de passer au travers du camp des assiegeans, & de se couler dans Ravenne. Belisaire en fut averti, & pour traverser une négociation dont il prevoïoit les fâcheuses suites, il fit lui-même demander une conference à Vitigez, qui l'accepta, & permit à Theodose Intendant de la Maison de ce General, d'entrer dans la Ville.

Les Envoïés de France assûrerent Vitigez que leurs maîtres étoient entierement dans ses interêts, & lui dirent que l'état où ils sçavoient qu'il étoit, leur donnoit beaucoup d'inquietude ; qu'ils venoient de leur part avec ordre de lui faire offre de toutes les forces des trois Roïaumes de France pour le tirer de cette extrêmité ; qu'il pouvoit compter sur cinq cens mille hommes ; que de peur que le retardement n'empirât les affaires, ils avoient toûjours fait marcher les troupes ; & qu'une armée nombreuse étoit sur le point de passer les Alpes ; qu'il étoit tems qu'il songeât à éviter la servitude où il étoit prêt de tomber ; qu'à moins que de vouloir périr, c'étoit pour lui une necessité ou de s'accommoder avec l'Empereur, ou de recevoir le secours des François ; que l'état où il etoit réduit ne lui permettoit d'esperer que des conditions fort dures du côté de l'Empereur ; que peut-être même on ne les executeroit pas ; & qu'au contraire, pour peu qu'il voulût faire part de l'Italie aux François, il se verroit bientôt en liberté, & en état d'en chasser ces ennemis insolens, qui n'oseroient paroître devant lui quand il seroit uni aux François ; qu'au reste les Rois leurs maîtres ne voïoient pas volontiers l'Empereur se rapprocher si fort des Gaules ; que si les Ostrogots prenoient le parti de se réünir avec lui, ils regarderoient cette démarche comme une déclaration de guerre, & qu'ils le prioient de ne pas prendre une resolution qui seroit infailliblement funeste à toute la Nation Gotique.

539. Vitigez aïant écouté tout ce discours, remercia les Envoïés de la bonne volonté de leurs Maîtres, leur promit d'examiner les propositions qu'ils venoient de lui faire, & d'y répondre au plûtôt.

Il donna ensuite audience à Theodose Député de Belisaire, à qui il exposa les offres que les Rois de France lui faisoient, le grand & prompt secours qu'il en devoit attendre, & la necessité où il esperoit que les troupes de l'Empereur seroient bientôt de lever le siege, & d'abandonner l'Italie.

Theodose emploïa toute son industrie & toute son éloquence à lui montrer le peu de sureté qu'il y avoit pour lui à traiter avec les François, & qu'il étoit de son avantage & de celui de toute sa Nation de continuer les negociations commencées
Ibid. avec l'Empereur, dont les Envoïés étoient en chemin & arriveroient bientôt. Il lui representa qu'il avoit affaire à un General dont l'habileté suppléeroit au nombre des troupes, comme les Gots l'avoient assés connu par leur propre experience; que l'Empire étoit plus grand & plus peuplé que la France, & qu'il ne tenoit qu'à l'Empereur d'avoir sur pié vingt fois plus de troupes qu'il n'en avoit; que les cinq cens mille François dont on le flatoit étoient autant destinés à sa ruine qu'à celie de ses ennemis; que Belisaire sçauroit s'en garantir s'ils passoient les Alpes; mais que les Gots en seroient infailliblement opprimés; qu'il devoit se souvenir du Roïaume de Turinge & de celui de Bourgogne, que les François avoient détruits depuis peu d'années & soûmis à leur domination; & qu'ils avoient les mêmes desseins sur la Nation des Gots. Je voudrois bien sçavoir, continua-t'il, par quel serment & au nom de quel Dieu ils assûre-
Ibid. ront le traité qu'ils vous proposent. N'avoient-ils pas fait alliance avec vous au commencement de cette guerre? Ne l'avoient ils pas jurée par tout ce qu'il y a de plus sacré? Et cependant quel secours en avez-vous tiré? Avez-vous déja oublié la perfidie dont ils userent il y a quelques mois envers vous & envers nous? lorsque ces traîtres chargerent auprès du Pô votre armée & la nôtre au moment que vous & nous y pensions le moins, & que vous les regardiez comme des amis qui venoient vous secourir. Ils ne prennent pas même aujourd'hui la précaution de cacher leur dessein. Ils vous demandent pour prix de leur secours une partie de l'Italie. Ils s'en saisiront comme ils ont fait

de la Provence que vous leur avez cedée, & vous abandonneront ensuite; ou plûtôt vous voïant aussi foible que vous êtes maintenant, ils vous accableront. 539.

Vitigez touché de cette remontrance que la conduite passée des François, & des faits recents & manifestes rendoient plus que plausible, assembla son Conseil & ses principaux Officiers, & les pria de l'aider à se déterminer dans une conjoncture aussi dangereuse que celle où se trouvoit la Nation. Après avoir tout balancé, la derniere entreprise de Theodebert qu'ils avoient encore trop presente à l'esprit, leur fit voir si peu de sûreté dans la parole des François, qu'ils ne voulurent rien conclure avec eux, & il fut resolu de continuer à traiter avec l'Empereur.

Vitigez se rend à Belisaire, qui le mene à Constantinople.

A en juger par le succès, Vitigez prit mal son parti; & en s'appuïant des François, il ne lui auroit pû arriver rien de pis que ce qui lui arriva de la part des Romains. Après le départ des Envoïés de France, il y eut de frequentes negociations, par lesquelles Belisaire amusoit Vitigez, tandis qu'étant maître de la campagne il s'emparoit de toutes les places des Gots par ses Lieutenans. Il s'appliqua plus que jamais à empêcher que rien n'entrât dans Ravenne; & par une intelligence qu'il eut dans la Place avec un des habitans, & même, comme on le crut alors, avec la Reine Matazunte que Vitigez avoit épousée malgré elle, il fit mettre le feu à un grand Magasin de blé que ce Prince reservoit pour les dernieres necessités de la Ville & de la Garnison. Belisaire gagna encore quelques Gots commandants de plusieurs postes importans dans les Alpes qui separent la Provence de la Ligurie, & s'en mit en possession; & ce qui augmentoit l'importance de ces postes, c'est qu'il fermoit par ce moïen l'Italie aux Troupes Françoises de ce côté-là. A la fin Vitigez se rendit prisonnier; & son regne finit avec le siege. Belisaire le mena lui-même à Constantinople; c'est le second Roi captif dont il fit present à l'Empereur son Maître, lui aïant quelques années auparavant amené Gimiler Roi des Vvandales après la conquête de l'Afrique. Vitigez passa là le reste de ses jours avec la qualité de Patrice & une fortune capable de satisfaire l'ambition d'un particulier, qui n'auroit pas été Roi auparavant.

La prompte reddition de Ravenne & de Vitigez, les postes

539.

que Belisaire avoit occupés dans les Alpes, la difficulté de faire subsister une armée au-delà de ces montagnes sans être maître des Rivieres & de quelques Villes considerables, ainsi que Theodebert l'avoit déja experimenté, empêcherent les François d'entrer une seconde fois en Italie. De sorte que pendant quelquetems ils ne se mêlerent point des guerres qui continuerent entre les Grecs & les Ostrogots après le départ de Vitigez.

Brouilleries entre Clotaire & Childebert.

Gregor. Turon. l. 3. c. 28.

Gesta Regum Franc. c. 25.

Mais il étoit difficile alors & plus qu'aujourd'hui encore de fixer les esprits inquiets d'une Nation belliqueuse, qui ne souffre la paix qu'après avoir été bien lassée de la guerre. N'en aïant donc plus au dehors, ils en commencerent une au dedans du Roïaume. Childebert & Clotaire se brouillerent ensemble pour des raisons, dont il n'a pas plu aux Historiens de nous instruire, & Clotaire entra si avant dans le païs de son frere en le ravageant, qu'il vint presque jusqu'à l'embouchure de la Seine, vis-à-vis du païs de Caux.

* Valois in notitia Galliarum.

Vita sancti Audoëni.

Childebert l'y laissa engager, & s'étant fait joindre par l'armée de son neveu Theodebert qu'il tenoit attaché à son parti, vint l'y enfermer. Clotaire moins fort que ses ennemis n'osa hasarder la bataille, & se retrancha dans une forêt que l'Auteur *des Faits des Rois de France* appelle *Arelaunum*, aujourd'hui la forêt de Bretone ou de Routot *, proche de la Riviere de Seine à l'opposite de Caudebec. Il fit abattre tout autour de son camp quantité d'arbres pour en embarrasser les approches, resolu de s'y défendre & d'y perir si on entreprenoit de l'y forcer. Il y eût peri en effet tant les forces étoient inégales, si le Ciel ne se fût déclaré pour lui par une espece de prodige.

* Gregor. Turon. l. 3. c. 28.

Childebert & Theodebert avoient tout préparé pour l'assaut, lorsqu'après le lever du Soleil du jour destiné à cette action, il survint la plus horrible tempête qu'on eût jamais vûe. C'étoit à tous momens des éclairs & des tonneres épouvantables; une pluïe mêlée de grêle & même de pierres, si nous en croïons Gregoire de Tours, inondoit tout; les tentes furent renversées & emportées par le vent & par les torrens, les Cavaliers enlevés de dessus leurs chevaux, qui tout effarés s'échappoient dans la campagne; les Soldats consternés ne sçachant où se mettre se couvroient la teste de leurs boucliers pour n'être pas assommés par la grêle qui étoit d'une grosseur extraordinaire. Enfin il y eut en cela quelque chose de si singulier, que les deux

Rois y reconnurent la main de Dieu, & lui demanderent pardon sur le champ du dessein qu'ils avoient formé de faire perir l'un son frere, & l'autre son oncle. Ce qui fut de surprenant, & ce qui confirma les Princes dans la creance que Dieu combattoit pour Clotaire, c'est que l'orage ne passa point leur camp, & que tout étoit tranquille dans l'autre. 539.

Leur reconciliation.

L'orage étant passé, dès que chacun fut un peu revenu de sa fraïeur, Childebert & Theodebert envoïerent faire des propositions de paix à Clotaire, qui les accepta, & se reconcilia avec eux. Tous nos Historiens ont regardé cet évenement comme un miracle obtenu par les prieres de la Sainte Reine Clotilde, qui voïant l'animosité de ses fils l'un contre l'autre, & la fureur avec laquelle Childebert marchoit contre Clotaire, ne sortoit point d'auprès du tombeau de S. Martin, où elle conjuroit ce Saint Protecteur de la France de faire voir son pouvoir auprès de Dieu pour la reconciliation de ses enfans. Elle eut le plaisir d'apprendre bientôt que Dieu avoit exaucé ses prieres en recevant les nouvelles de la Paix. Vers l'an 540.

Une autre marque encore que cette Paix étoit un present singulier du Ciel, c'est qu'elle fut constante, & qu'on ne voit pas que ces Princes se soient jamais brouillés ensemble depuis ce tems-là jusqu'à la mort de Theodebert. L'Eglise & l'Etat sentirent les effets de cette bonne intelligence. Il se tint l'année suivante un Concile à Orleans; ce fut le quatriéme assemblé en cette Ville depuis Clovis. Il étoit composé d'un grand nombre d'Evêques de l'Etat de Childebert dont Orleans faisoit partie alors, & de celui de Theodebert. On voit par ce Concile qu'il y avoit encore en ce tems-là en France quelques restes de Paganisme. Le seiziéme Canon est contre certains Chrétiens qui faisoient leurs sermens en tenant les mains sur la téte de quelque bête, & en invoquant dans cette ridicule ceremonie les noms de quelques Divinités Païennes.

Concil. d'Orleans. 541.

Le quinziéme est contre d'autres qui après le Baptême mangeoient de la chair des animaux immolés aux Idoles. Ce qui fait voir de plus, que non seulement il y avoit encore alors des François Païens mêlés parmi les Chrétiens; mais même que ces sacrifices criminels n'étoient pas entierement abolis; & c'est peut-être sans raison que quelques-uns de nos Auteurs modernes se sont fâchés contre l'Historien Procope, de ce qu'il a

541. écrit que les François dans l'expedition d'Italie que j'ai racontée, uſerent au paſſage du Pô de certaines ceremonies auſſi ſuperſtitieuſes & auſſi païennes que cruelles. Eſt-il après tout fort ſurprenant que quarante-trois ans après la converſion de Clovis à la Religion Chrétienne, qui ne fut pas embraſſée univerſellement de toute la Nation, il ſe trouvât encore des Païens qui ſuiviſſent les ſuperſtitions de leurs ancêtres?

præfat. Leg. Sal. Epilog. Leg. Sal.

Ce fut apparemment en ce même-tems que Childebert fit une reviſion de la Loi Salique, & qu'il l'augmenta de certains Articles que Clotaire reçut auſſi dans ſon Roïaume, & auſquels il en ajoûta lui-même d'autres depuis.

Clotaire & Childebert ſe liguent contre les Viſigots.

Rien ne marque plus la ſincerité de la reconciliation de ces deux Princes que cette communication de Loix & d'Ordonnances qui paſſoient du Roïaume de Paris en celui de Soiſſons. Mais autant que cette union fut utile à la France, autant fut-elle fatale aux Viſigots du Languedoc & de l'Eſpagne, contre leſquels Clotaire & Childebert ſe liguerent peu de tems après.

Comme la Nation Gotique étoit voiſine de la Françoiſe & du côté des Alpes & du côté des Pyrenées, & l'unique dont la puiſſance pût donner de l'ombrage à nos Rois, toute leur politique alloit à l'abattre autant qu'il leur étoit poſſible. Il ſemble par toute la ſuite de l'Hiſtoire de ce tems-là qu'ils avoient comme partagé ce ſoin entre eux; que Theodebert Roi d'Auſtraſie s'étoit particulierement chargé de profiter des occaſions de ruiner les Gots d'Italie, & Childebert Roi de Paris ceux d'Eſpagne. Pour Clotaire Roi de Soiſſons, il n'entroit dans ces deſſeins que par un interêt commun de famille ou de Nation; ſes Etats étant extrémement éloignés des Frontieres des Oſtrogots d'Italie & des Viſigots d'Eſpagne.

Childebert qui avoit, douze ans auparavant, remporté tant de gloire à la bataille de Narbonne contre Amalaric, & fait un ſi riche butin dans le Languedoc, forma le deſſein d'aller ſe ſignaler encore en Eſpagne contre la même Nation, & de faire au-delà des Pyrenées quelque choſe de ſemblable à ce que ſon neveu Theodebert avoit fait depuis peu d'années au-delà des Alpes.

Vers l'an 543. Il entra en Eſpagne avec une armée formidable vers l'an 543. Cette armée étoit conduite par cinq Rois François, dit

543.

Isidor. H. p. chron. Appendix ad chronic. Victoris Tunu-nensis.

dit un Auteur de ce Païs-là, c'est-à-dire, qu'outre Childebert & Clotaire qui y étoient en personne, trois jeunes Princes fils de ce dernier, s'y trouverent aussi. Car en ce tems-là on donnoit souvent le nom de Roi aux enfans des Rois *. Ils prirent Pampelune, se répandirent dans l'Espagne Tarragonoise, qui comprenoit près des deux tiers de l'Espagne d'aujourd'hui, & en particulier la Biscaïe, l'Arragon & la Catalogne. Ils la ravagerent presque toute entiere, & vinrent mettre le siege devant Sarragosse.

L'armée Françoise est battuë à platte coûture.

Cette Ville sans garnison se voïant à la veille d'être saccagée comme les autres, eut recours au Ciel & à la Protection de saint Vincent Martyr son Patron. Le peuple sous le cilice & sous la cendre après un jeûne universel fit en procession tout le tour de la Ville sur les murailles, le Clergé portant en ceremonie la Tunique du Saint qu'ils invoquoient. Les femmes y étoient en deuil, les cheveux épars, comme si elles eussent assisté aux funerailles de leurs maris. Ce spectacle surprit les François, qui ne distinguant pas assés de loin la disposition de cette ceremonie, ne la prirent pas pour une Procession, mais pour une assemblée confuse de peuple qui préparoit quelque malefice ou quelque charme contre ceux qui les assiegeoient. Un Païsan étant sorti de la Ville tomba entre les mains des François; ils l'interrogerent sur l'état de la Place, & en particulier sur ce que faisoit ce Peuple qu'ils voïoient marcher en foule sur les murailles. Il leur répondit qu'ils portoient en procession une Relique de saint Vincent, en la puissance duquel ils se confioient beaucoup. Les François, dit notre Historien, eurent peur & se retirerent.

Gregor. Turon. l. 2. c. 29. Isid. Hisp. in chron.

Mais l'Historien Got nous apprend qu'une autre cause de cette peur fut une armée de Visigots que Theudis Roi de cette Nation envoïa au secours de la Place sous le commandement du General Theudiscle, qui aïant donné sur l'armée Françoise la défit à platte coûture. Il se saisit en même tems de tous les Cols des Pyrenées par où les François pouvoient retourner chés eux; & mit les Rois & tout ce qu'ils purent rassembler de leur défaite dans la necessité de perir; ce qui fût infailliblement arrivé, si l'avarice du General Visigot ne leur eût facilité la retraite. Car moïennant une grande somme d'argent qu'on lui

* Il n'est pas extraordinaire aux Auteurs de ce tems là de donner le nom de Roi aux enfans des Rois, ainsi Sigismond fils de Gondebaud Roi de Bourgogne, est appellé Roi du vivant de son pere, comme on le voit dans Avitus, Jornandes, Marius de Lausane, & en plusieurs autres exemples.

543.

* Festus Avienus, Marca in Marca Hispanica.
Isid. Hisp. Hist. Goth.

Défaite des Visigots à Sette.

compta, il convint avec Childebert de retirer ses troupes de quelques-uns des passages, & de les laisser libres pendant un jour & une nuit. Le reste des François qui ne purent s'échapper dans cet intervalle de tems, fut passé au fil de l'épée. C'est à quoi se termina cette expedition. *

Vers l'an 544.

Mais les François eurent l'année d'après en Languedoc leur revanche de la honteuse deroute d'Espagne. Ils attaquerent & prirent la petite Ville de Sette†, située sur le Cap du même nom, & de laquelle on voit encore aujourd'hui les ruines.

Les Visigots y aïant fait aussi-tôt transporter par mer leur armée, reprirent la Place; mais comme le Dimanche qui suivit cette reprise ils ne faisoient point les gardes accoûtumées autour de leur camp, parce que les Soldats pour s'exempter de cett peine, disoient que d'être sous les armes, c'étoit violer la sainteté de ce jour, les François les y surprirent; & d'autant que dans cette attaque ils se trouverent serrés entre l'armée ennemie & la mer, le carnage en fut si grand & si universel, que pas un seul n'échappa, tout fut pris ou tué. Et c'est cette victoire que nous voions marquée sur diverses Medailles de Clotaire frappées à Marseille, dans l'une* desquelles est d'un côté la tête de ce Prince, & sur le revers *Victoria Gothica*. La gloire d'avoir vaincu fut presque l'unique avantage que les François en retirerent; battus en Espagne & vainqueurs en Languedoc, les deux Rois se raccommoderent avec les Visigots, & les laisserent en paix.

* Vid. Pag. 92.

Cependant les troubles d'Italie continuoient. La fin du regne de Vitigez ne fut pas la fin de la guerre; mais le départ de Belisaire fut celle des prosperités & des victoires de l'Empereur en ce païs-là. L'avarice des Géneraux qui y resterent pour commander, & leurs jalousies mutuelles non seulement les empêcherent de détruire entierement la puissance des Ostrogots que Belisaire avoit mis sur le penchant de sa ruine; mais encore el-

† Dans Isidore de Seville il y a *Septem Oppidum*. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit Ceuta en Afrique; cela n'est pas soûtenable. Les Visigots ne possedoient rien en Afrique dont l'Empereur Justinien étoit le maître. Et les François dont Isidore de Seville parle ici, ne pouvoient pas avoir pris Ceuta. Ce *Septa* donc est la Ville de Sette en Languedoc qui appartenoit aux Visigots. Strabon apelle le Cap de Sette *Mons Setius*: mais il n'est pas surprenant qu'en cinq cens ans, ce nom ait été changé en celui de *Septius*, & Settia ou Secta en celui de Septa. Encore aujourd'hui dans quelques Cartes d'Espagne le Cap de Sette est appellé *Monte Septa* comme la Ville qui y étoit bâtie est appellée par l'ancien Auteur Espagnol que je cite *Septem Oppidum*. Bernard Guido Evêque de Lodeve, qui vivoit il y a quatre cens ans, dit que la Septimanie tiroit son nom du Cap de Sette. Je ne crois pas sa conjecture veritable: mais elle prouve que de son tems le nom de *Septa*, signifioit en Latin Sette, & cette conjecture suppose, qu'il avoit lû dans les anciens Auteurs ce même nom pour signifier Sette.

544.

les lui donnerent le tems de se raffermir, & de devenir tout de nouveau redoutable à l'Empire.

Les Ostrogots en profiterent mal d'abord ; & leurs divisions seules suffisoient pour les perdre. Ils eurent trois Rois les uns après les autres en moins de dix-huit mois : dont les deux premiers furent assassinés ; mais enfin ils s'en tinrent au troisiéme & avec raison. C'étoit le fameux Totila, que quelques-uns ont appellé Baduila, l'unique successeur de Theodoric qui lui ait ressemblé en équité, en moderation, en prudence, en bonheur, en courage, & en habileté dans la guerre.

Totila rétablit les affaires des Ostrogots.

Marcellin Chronico

En très-peu de tems il reprit sur les Romains quantité de Villes & plusieurs Provinces, gagna des batailles & se rendit maître de Rome, qu'il abandonna après l'avoir pillée, & en avoir abattu une grande partie des murailles. Il emmena avec lui les Senateurs, en fit sortir tous les habitans, & la laissa en cet état à Belisaire, que l'Empereur avoit été obligé de renvoïer en Italie pour arrêter la rapidité des victoires de ce nouveau Conquerant. Ce fut dans cette conjoncture que Justinien & Totila tâcherent encore chacun de leur côté d'attirer les François dans leur parti, ou au moins de les empêcher d'entrer dans le parti contraire.

Quelque cession que les Ostrogots eussent faite de la Provence aux François, l'Empereur avoit toûjours des prétentions sur ce Païs, parce que selon lui, ceux qui en avoient ainsi disposé, n'en étoient pas les legitimes maitres, mais des usurpateurs qui l'avoient injustement enlevée à l'Empire Romain ; de sorte qu'en toutes les rencontres où il pouvoit exercer quelque acte de Jurisdiction & de Domaine à cet égard, il ne manquoit pas de le faire. C'est dont nous avons un exemple manifeste dans deux Lettres du Pape Vigile à Auxane Archevêque d'Arles. Ce Prelat si-tôt qu'il fut élevé sur la Chaire de cette Eglise à la place de saint Cesaire, envoïa au Pape un Prêtre & un Diacre avec une Lettre pour lui donner avis de son Ordination, & lui demander en même tems le *Pallium*, & quelques autres graces, entre lesquelles étoit la qualité de Vicaire ou Legat du Saint Siege dans les Gaules.

Tom. 1 Conc. Gal.

Le Pape lui repondit par des complimens sur son exaltation à l'Episcopat, & l'exhorta à suivre les traces de son saint Prédecesseur ; mais pour le *Pallium*, lui disoit-il, & les autres cho-

Epist. Vig. ad Auxanium.

544.

ſes que vous me demandez, quoique je fuſſe ravi de vous les accorder dès maintenant, je ne puis le faire ſans en avoir informé l'Empereur & obtenu ſon conſentement, ainſi que la raiſon la fidelité & le reſpect que je lui dois le demandent.

Ce ne fut en effet que dix-huit mois après avoir reçû la Lettre de l'Archevêque, qu'il lui accorda ſur la permiſſion de l'Empereur, le *Pallium* & les autres graces, en l'exhortant à prier Dieu pour la proſperité de ce Prince & de l'Imperatrice; & ſur-tout à faire ſon poſſible pour entretenir la paix entre le *très-glorieux Roi Childebert* & *le très-Clement Empereur Juſtinien.* Cela, ſans doute, fait voir que cet Empereur tâchoit de ſe conſerver encore quelque autorité ſur la Provence.

Juſtinien cede la Provence aux François.

Mais ſoit que les François euſſent alors fait demander à l'Empereur une ceſſion entiere & dans les formes des droits qu'il pouvoit prétendre ſur ce païs, ainſi que le dit l'Hiſtorien Procope; ſoit que l'Empereur ſe déterminât de ſon propre mouvement à la leur faire pour ſe les attacher, elle ſe fit.

L. 3. de bello Goth. c. 33.
Gregor. l. 7. epiſt. 5. ad Brunechildem.

Je ne ſçache pas que depuis ce tems-là les Papes aïent demandé à Juſtinien ou à ſes ſucceſſeurs la permiſſion d'envoïer le *Pallium* aux Evêques d'Arles: mais ſaint Gregoire le Grand la demanda à l'Empereur Maurice pour l'envoïer à Syagrius Evêque d'Autun pour une raiſon ſemblable. C'eſt que le Roïaume de Bourgogne où étoit cette Ville, avoit été cedé par les Empereurs aux Rois des Bourguignons que les François dépoſſederent, & que ces Rois Bourguignons en faiſoient une eſpece d'hommage aux Empereurs, comme on le voit par les Lettres du Roi Sigiſmond. Ainſi quoique les François en fuſſent les maîtres, les Empereurs avoient toûjours leurs prétentions ſur ce Païs, & obligeoient les Papes à ne point donner ſans leur permiſſion, le *Pallium* aux Evêques.

Inter opera Aviti Vienn.

Après la ceſſion de la Provence Juſtinien conſentit encore que les Rois François préſidaſſent à Arles aux Jeux du Cirque comme faiſoient les Empereurs ou les Gouverneurs de la Province qui les repreſentoient, & de plus que la monnoïe d'or marquée aux coins des Rois de France, & empreinte de leur Image, fût reçûe dans le commerce par tout l'Empire; privilege qui n'avoit été juſqu'alors accordé à aucun Prince, non pas même aux Rois de Perſe †.

† Je donnerai la preuve de ceci dans les Obſervations Hiſtoriques ſur les Medailles ou Monnoïes des Rois de France de la premiere race.

544.

Theode[illegible] fille à [illegible].

Tandis que l'Empereur Justinien faisoit tout son possible pour n'avoir point les François contre lui, Totila leur fit une proposition, qui dans le florissant état où il avoit mis les affaires des Ostrogots, sembloit ne devoir pas être rejettée. Il envoïa demander au Roi de France sa fille en mariage; on ne dit point auquel des trois; mais je croi que c'étoit Theodebert qui étoit le plus puissant & le plus connu en Italie & à Constantinople. Comme les Ambassadeurs en exposant leurs ordres, avoient donné à leur Maître le nom de Roi d'Italie, Theodebert répondit qu'il ne reconnoissoit point pour Roi d'Italie, celui qui aïant pris Rome, ne l'avoit pû garder; & que sa fille ne pouvant être destinée qu'à un Roi, il ne la lui donneroit pas. Les Ambassadeurs s'en retournerent avec cette séche réponse, qui picqua si vivement Totila, qu'il s'empara de nouveau de Rome, en fit reparer les bréches, & rétablir les maisons, y ramena les Senateurs, y donna des spectacles, & la remit dans toute la splendeur que la misere de ses habitans tant de fois assiegés, pris & pillés put le permettre.

Procop. l. 3. de bello Goth. c. 37.

Mais ce n'étoit pas-là la principale raison qui détermina Theodebert à ce refus. Il vouloit suivant son ancien dessein profiter du desordre des Ostrogots, & de l'embarras où étoient les Romains par les deux guerres qu'ils avoient à soûtenir en même-tems, en Italie, & du côté de la Perse. Il prit pour cela des mesures plus justes qu'il n'avoit fait dans sa premiere expedition d'Italie.

Il se [illegible] de plusieurs [illegible].

Vers l'an 547.

Gregor. Tur. l. 3. c. 32.

Procop. l. 4. c. 24.

Il y fit entrer une armée sous la conduite du Général Bucelin, qui tandis que les Ostrogots & les Romains se battoient, se saisit de quelques Places de la Ligurie, & de plusieurs autres jusques dans le païs de Venise, qui séparoient celles que les Romains tenoient sur le bord de la mer, d'avec Bresse, Verone & les autres dont les Ostrogots étoient maîtres du côté des terres.

Totila surpris de ces conquêtes qui furent fort promptes, s'en servit comme d'un motif pour engager l'Empereur à faire la paix, lui representant que les François s'étoient déja saisis d'une partie considerable de l'Italie; que le reste étoit désolé & ruiné, & qu'il étoit tems de cesser de se détruire les uns les autres. Mais l'Empereur avoit résolu d'exterminer les Ostrogots en Italie à quelque prix que ce fût, esperant d'en chasser en-

suite aisement les François, c'est ce qui obligea Totila à traiter
547. de nouveau avec eux. On convint que chacun demeureroit en possession de ce qu'il avoit au-delà des Alpes; qu'on ne se regarderoit plus comme ennemis, & que si Totila venoit à bout de pousser les Romains hors de l'Italie; il accommoderoit les François de ce qui seroit le plus à leur bienséance, pour établir entre eux & les Ostrogots une paix sincere & durable. C'étoit-là le point où les François avoient toûjours prétendu amener les Gots, & ce qui leur avoit toûjours été refusé. Theodebert consentit volontiers à ce Traité, sur lequel il fondoit de
Agathias. l. 1. grandes esperances de s'aggrandir de plus en plus en Italie. Un des articles de l'accommodement fut, que les François romproient enfin ouvertement avec l'Empereur; & qu'outre le secours qu'ils envoïeroient aux Ostrogots en Italie, ils feroient une grande diversion du côté du Danube.

Le prétexte de cette rupture fut très-specieux, & eût fait de terribles affaires à l'Empereur, si Theodebert eût eu le loisir de le faire valoir. Il sçavoit que Justinien parmi les titres qu'il
Ibid. prenoit dans ses Edits & dans d'autres actes semblables, mettoit celui de *Francique*, donnant à entendre par-là qu'il étoit le dompteur & le vainqueur des François, aussi bien que des Vvandales & des autres Peuples dont il se surnommoit. Il demanda raison de cette injure, & entreprit d'obliger Justinien à renoncer à ce titre. Il se prépara pour cela à porter la guerre jusques dans la Thrace & dans l'Illyrie. Comme il étoit maître de la Baviere, & même d'une partie de la Pannonie, ainsi qu'il le
Chés André du Chêne. dit lui-même dans une Lettre à l'Empereur Justinien, ce dessein n'avoit rien de fort chimerique. Mais pour en rendre l'execution plus facile, il songea à faire sa cause commune avec les Rois des Gepides & des Lombards qui occupoient des terres de l'Empire de ce côté-là. Il tâcha de les piquer d'honneur, & leur envoïa des Ambassadeurs pour leur demander s'ils étoient resolus de dissimuler toûjours les insultes publiques que Justinien faisoit à tant de vaillantes Nations, en prenant par tout les titres de *Gepidique*, & de *Longobardique*, avec autant de faste, de vanité & de fausseté, que celui d'*Alemannique*, & de *Francique*? Il leur fit dire qu'en ce qui le regardoit en particulier, il étoit resolu de ne pas souffrir plus long-tems cet affront; mais qu'il les prioit d'unir leurs forces avec les siennes dans une

querelle qui ne les regardoit pas moins que lui.

547.
Mort de Theodebert.

Les choses en étoient-là, lorsqu'un accident aussi imprévû que funeste lui causa la mort au milieu de ces grands préparatifs. Etant un jour à la chasse, il vit venir à lui un Buffle ou Taureau sauvage d'une grandeur extraordinaire; il s'arrêta pour l'attendre & le percer de son javelot; le Buffle étant tout proche de lui se détourna, & alla heurter de la tête un arbre qui n'étoit pas fort gros, & le rompit. Dans la chûte de l'arbre une des branches donna rudement sur la tête du Roi, l'abattit & le blessa si dangereusement qu'il en mourut le même jour. C'est ainsi que l'Historien qui nous a appris les circonstances des projets de ce Prince contre l'Empire, nous raconte sa mort. Gregoire de Tours ne convient pas que cette mort eût été si prompte, & sans nous en marquer la cause, il dit seulement qu'il fut long-tems malade, & que les Medecins emploïerent en vain tout leur art pour le guerir.

Agathias. l. [illegible]

Son caractere.

548.
Agathias. loc. cit.

Ce fut en l'an 548. que mourut ce Prince entre quarante-cinq & cinquante ans, aprés en avoir regné quatorze, digne de vivre & de regner plus long-tems. Les Historiens François ou Gaulois & ceux de l'Empire, les Profanes & les Ecclesiastiques concourent à faire son éloge. Personne, dit un Historien de l'Empire, ne fut plus hardi, ni plus intrépide dans les plus grands périls. Jamais Prince de ceux que les Romains & les Grecs appelloient barbares, n'avoit jusqu'alors soutenu la dignité de sa Couronne & son rang comme lui. Toujours recherché & toûjours craint de ses voisins, & sur-tout de l'Empereur, à qui il étoit sur le point d'aller faire meriter ou perdre le surnom de Francique qui lui avoit été donné par ses flateurs. Plus la puissance de cet Empereur étoit redoutable, plus Theodebert affectoit de la mépriser, & ce mépris alloit presque jusqu'à une espece d'insulte. Car non seulement il se faisoit graver dans ses Médailles avec tous les ornemens des Empereurs, mais encore avec les titres qui jusqu'alors leur avoient été propres dans ces sortes de monumens, & qui les distinguoient de tous les autres Princes. J'en ai vû une * entre autres qui est d'or & d'un volume beaucoup plus grand que celles qui nous restent de nos anciens Rois; il y est representé de la maniere que je viens de dire, avec cette inscription, qui étoit celle des Empereurs, *Domini Nostri THEUDEBERTI AUGusti.*

* Elle est [illegible] Cabinet des Medailles [illegible] le Grand.

548. Comme pour faire entendre à Justinien, qu'il prenoit cette qualité d'Auguste avec autant & plus de droit, que cet Empereur s'attribuoit celle de Francique. Marius Evêque de Lausane, qui vivoit peu de tems après lui, l'appelle le grand Roi des François. Dès le vivant de son pere Thierri, à l'occasion de la victoire qu'il remporta sur les Danois, tout jeune qu'il étoit alors, on lui donnoit le nom de Prince utile, qui vouloit dire, selon le Latin barbare de ce tems-là, un Prince brave & capable des plus grandes entreprises; aussi vaillant que son aïeul Clovis, que son pere & ses oncles, il n'eut rien de cette ferocité qui leur fit commettre à tous des actions cruelles: au contraire il étoit bienfaisant & humain envers tout le monde, jusqu'à racheter de son propre argent les prisonniers que ses Soldats avoient faits à la guerre, pour leur rendre leur liberté. Il avoit gagné le cœur de tous ses Sujets, & il étoit très-sensible à leur misere, comme il le fit paroître à l'égard des habitans de Verdun. Didier Evêque de cette Ville qui avoit été fort persecuté & envoïé en exil par le Roi Thierri, aïant été rappellé par Theodebert, trouva à son retour sa Ville entierement ruinée, & les habitans très-pauvres. Il présenta une requête au Roi, pour le supplier de vouloir bien tirer de son trésor quelque somme d'argent, & la donner à interêt à la Ville de Verdun. Il lui envoïa sept mille sous d'or, somme alors très-considerable en France, qui furent distribués aux principaux Marchands de la Ville, pour les faire profiter par le commerce: ce qui aïant relevé la fortune de plusieurs, & remis la Ville en meilleur état, l'Evêque alla pour rendre cette somme au Roi avec les interêts. Ce Prince ne la voulut point reprendre, & lui dit cette belle parole: “ Nous sommes heureux tous deux, „ vous de m'avoir fourni l'occasion de secourir des pauvres, & „ moi de ne l'avoir pas manquée „. Sa pieté, son respect pour saint Maur, & l'estime qu'il faisoit de son ordre lui firent demander que son nom fût écrit avec celui des Moines dans le Catalogue du Monastere que ce Saint bâtit en Anjou sur le bord de la Riviere de Loire. La passion qu'il eut pour sa maîtresse Deuterie fut une tache de sa jeunesse, qu'une vie plus reguliere effaça dans la suite. L'Empereur Justinien se plaignit plus d'une fois de son peu de fidelité à observer les Traités. Il est difficile de le défendre de ce reproche: mais c'est un vice dont peu

In Chron.

Gregor. Tur. l. 3. c. 34.

Ibid.

peu de Rois belliqueux ſe trouvent exempts. Pluſieurs en paroiſſent moins coupables par la raiſon qu'ils l'ont ſçû mieux cacher que lui. Voici quelques-unes des Medailles de ce Prince qui verifient ce que j'en ai dit. 547.



Comme tout le monde n'eſt pas fait au ſtyle des Medailles où il y a toûjours quelques mots abregés voici ces inſcriptions tout du long ſans abbreviation.

1. Medaille, *Dominus Noſter* THEVDEBERTVS VICTOR.

Revers de la Medaille VICTORIA *AVGuſtorum*, dans l'exergue *REmis*. C'eſt-à dire que la Medaille a été frappée à Reim.

2. Medaille, l'inſcription ſe doit lire de la même façon que dans la premiere.

3. Medaille, la legende eſt effacée & il n'en reſte que la fin du mot VICTORia.

L'inſcription de revers eſt tout du long. Le centre du revers eſt rempli d'une eſpece de pierre où ſont gravées diverſes lettres qui étant aſſemblées forment le mot METIS, c'eſt à dire que la Medaille a été frappée à Mets qui étoit la Capitale du Roïaume de Theodebert.

4. Medaille, la legende eſt *Domini Noſtri* THEVDEBERTI *Perpetui AVGuſti*.

Le revers eſt VICTORIA *Auguſtorum*. Ce mot *Auguſtorum* comprenoit Theodebert & ſes deux oncles à la maniere des Medailles des Empereurs Romains quand il y en avoit pluſieurs.

5. Medaille, *Dominus Noſter* THEVDEBERTVS. C. Ce C ou ce G. car ces deux lettres ſur-tout dans les Medailles du bas Empire ont la même figure, ſignifie ſelon moi *Gothicus*, pour marquer les victoires que Theodebert avoit remportées ſur les Gots.

Le revers VICTORIA *Auguſtorum Dominorum Noſtrorum* RE ſignifie REgim ou REmis.

Il ne laiſſa point en mourant d'autres enfans mâles que Theodebalde ou Thibaut qu'il avoit eu de Deuterie, auquel ni Childebert, ni Clotaire n'entreprirent point de diſputer le Roïaume d'Auſtraſie. Theodebert à qui l'experience avoit fait prévoir ce que ſon fils devoit appréhender de ces deux Princes avoit pris ſes précautions. Il avoit eu long-tems pour ſes Miniſtres trois perſonnes également habiles dans le gouvernement & dans la guerre; le premier s'appelloit le Comte Condon, dont Fortunat Evêque de Poitiers de ce tems-là nous a laiſſé un bel éloge en Vers parmi ſes autres Ouvrages: les deux autres

Agathias. l. 1.

Fortunat. l. 7. c. 16.

étoient Bucelin, dont j'ai déja parlé, & Leutharis, tous deux
547 freres, Allemans de Nation, parfaitement attachés à la famille de Theodebert. Ces trois Ministres firent reconnoître le jeune Prince âgé au plus de treize ans *; & maintinrent le peuple dans le devoir. il n'y eut qu'une sédition où un nommé Parthenius qu'on regardoit comme l'auteur de quelques nouveaux impôts, fut lapidé par la populace dans la Ville de Tréves : à cela près tout fut parfaitement paisible.

* Theodebert épousa Deuterie au commencement de son regne, selon Gregoire de Tours Ce regne ne fut que de quatorze ans selon le même Auteur. Theodebalde ne pouvoit donc avoir que 13. ans, & n'étoit pas encore un homme fait comme Aimoin le prétend. Procope & Agathias s'accordent avec Gregoire de Tours.

SOMMAIRE DES REGNES

DE CHILDEBERT, DE CLOTAIRE, ET DE THEODEBALDE.

Mort de la sainte Reine Clotilde. Theodebalde envoïe des Ambassadeurs à l'Empereur. Contestation touchant les trois Chapitres, fait du bruit en France. Paix entre l'Empereur & Theodebalde. L'Empereur envoïe Narsez en Italie. Totila est élû Roi par les Ostrogots. Il attaque les Romains. Il est tué. Bucelin & Leutharis à la tête d'une armée de François arrivent sur le Pô. Ils mettent en déroute Fulcaris, un des Généraux de Narsez. Les Gots se joignent aux François. Narsez rassûre son armée. Il se rend maître de Luques & de Cumes. Ravage des François en Italie. Leutharis est battu par deux Lieutenans de Narsez. L'armée de Leutharis perit par la peste. Bucelin se campe sur le Casilin. Narsez s'approche des François. Il range son armée en bataille. Arrangement de l'armée Françoise. Bataille entre les Imperiaux & les François. Les François sont entierement défaits. Narsez se rend maître de toute l'Italie. Mort de Theodebalde. Clotaire s'empare du Roïaume d'Austrasie. Il soumet les Saxons & les Turingiens. Cramne son fils se revolte contre lui. Childebert entre dans la Champagne. Condamnation des trois Chapitres, à laquelle le Pape Pelage souscrit. Lettre de Pelage à Childebert. Le Pape écrit de nouveau au Roi, & lui envoïe sa profession de foi. Mort de Childebert. Son caractere. Seconde revolte de Cramne. Il est soutenu par Conobert Comte de Bretagne. Clotaire entre en Bretagne avec une armée. Défaite de Conobert & de Cramne. Mort de Clotaire. Son caractere.



Hemblot in et del

Mort de Chramne

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBALDE.



LA mort de Theodebert fut ſuivie bientôt après de celle de la ſainte Reine Clotilde. Elle mourut à Tours, où elle avoit preſque toûjours vécu depuis près de quarante ans. Ce fut une Princeſſe auſſi recommandable par ſa patience que par ſa pieté & par ſon zele, & que les rudes épreuves dont le Ciel purifia ſa vertu en divers tems de ſa vie, ſanctifierent autant que les grandes choſes qu'elle fit pour la gloire de Dieu. Son corps fut porté à Paris, & enterré à côté de Clovis. Clotaire y vint de Soiſſons pour rendre avec ſon

547.

Mort de la Reine Clotilde.

Gregor. Turon. l. 4. c. 1.

547. frere Childebert les derniers devoirs à une Mere, à qui leurs haines mutuelles, leur ambition & leurs fureurs avoient causé bien des larmes.

549. Procop. l. 4. c. 24. L'Empereur aïant appris la mort de Theodebert, non seulement fut délivré de l'inquietude que lui donnoient ses grands apprêts de guerre, & les ligues qu'il formoit contre lui; mais encore il espera ramener le jeune Roi d'Austrasie à son parti, & même se faire ceder ce qui avoit été pris par les François en Italie, où un de leurs Generaux nommé Lantachaire avoit été défait & pris dans le combat depuis la mort de Theodebert. Marii Chronic.

551. Ce fut donc dans cette esperance & dans ces vues que l'Empereur envoïa en France le Senateur Leontius, dont toutes les propositions se reduisirent en effet à ces deux points; sçavoir que le Roi s'unît avec l'Empereur contre les Ostrogots, & lui restituât les Places de la Ligurie & du païs de Venise, dont Theodebert s'étoit emparé durant une guerre, où, disoit-il, l'Empereur ne s'étoit si fort engagé qu'après s'être cru assûré du secours des François, & d'un secours qu'il avoit acheté par de très-grosses sommes d'argent.

Theodebalde envoïe des Ambassadeurs à l'Empereur. Procop. *Ibid.* Le Roi répondit à l'Ambassadeur, qu'il y avoit depuis longtems des liaisons trop étroites entre la France & les Ostrogots, pour se déclarer contre eux; que pour ce qui étoit des Places d'Italie, on ne les avoit pas enlevées aux Romains, mais que Totila les avoit cedées aux François; que le peu d'argent que le feu Roi avoit laissé dans son épargne, marquoit bien qu'il ne s'étoit pas fort enrichi des dépouilles de ses voisins; qu'au reste il ne refusoit pas de conferer sur les prétentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre, & qu'il envoïeroit pour ce sujet des Ambassadeurs à l'Empereur. En effet peu de tems après le départ de Leontius, le Roi choisit Leudard Seigneur François, avec trois autres personnes pour les envoïer en Ambassade à Constantinople; ce qui aïant été sçû en Italie, le Clergé Catholique de ce païs-là pria le Roi de vouloir bien donner ordre à ses Ambassadeurs d'entrer dans une affaire, qui se traitoit actuellement à Constantinople, où il s'agissoit de l'interêt de l'Eglise Universelle, de l'honneur & de la vie-même du Pape, & de plusieurs autres Prelats & Ecclesiastiques, ausquels on faisoit les traitemens les plus indignes. *Ibid.* Epist. Cleric. Ital. Tom. 1. Concil. Gall.

Contestation touchant Cette grande affaire étoit la contestation touchant les trois

Chapitres, si fameuse dans l'Histoire Ecclesiastique du sixiéme siecle, & qui causa de si grands mouvemens dans l'Eglise. 551. *les trois Chapitres.*
Sans m'arrêter à parler ici des intrigues & des ressorts que produisirent toutes ces brouilleries, dont l'histoire m'écarteroit trop de mon sujet; je dirai seulement en deux mots de quoi il étoit question: car la chose dans la suite fit du bruit en France, jusqu'à y faire soupçonner les Papes d'avoir prévariqué & trahi la cause de l'Eglise, ce qui fit qu'on leur demanda des éclaircissemens touchant leur conduite & la sincerité de leur foi.

Il s'agissoit donc si l'on devoit condamner ou non quelques écrits de Theodoret autrefois Evêque de Cyr, qu'il avoit composés plus de cent ans auparavant contre S. Cyrille d'Alexandrie en faveur de Nestorius; une Lettre d'Ibas Evêque d'Edesse écrite aussi contre le même Saint dans le même-tems; & enfin la personne & les écrits de Theodore Evêque de Mopsueste qu'on prétendoit avoir été la source empoisonnée, où Nestorius avoit puisé ses erreurs. Ce sont ces trois points qui faisoient la matiere de la contestation, & qu'on a toûjours appellés depuis dans l'Histoire, les trois Chapitres, *tria Capitula.*

Ce qui faisoit la difficulté étoit que les deux Evêques Theodoret & Ibas, dont on avoit lu les écrits, & examiné le procès dans le Concile de Calcédoine, y avoient été reconnus pour Orthodoxes, & rétablis dans leurs Eglises; & pour ce qui étoit de Theodore de Mopsueste, on regardoit comme une chose inouïe de lui faire son procès si long-tems après sa mort; vû qu'il avoit fini sa vie dans le sein de l'Eglise comme un de ses enfans. La plus grande partie des Catholiques s'opposoit à cette condamnation, comme préjudiciable au respect que l'on devoit au Concile de Calcédoine, où Ibas & Theodoret avoient été absous. Ceux qui pressoient la condamnation des trois Chapitres étoient pour la plûpart des Eutychiens, qui sous prétexte de reünir tous les partis, prétendoient par cette condamnation ôter toute autorité à ce Concile, où Eutychès & ses erreurs avoient été anathematisés. L'Imperatrice Theodora qui favorisoit ces hérетiques, avoit engagé Justinien sous cet appas de la paix de l'Eglise, à demander au Pape & à tous les Patriarches, la condamnation des trois Chapitres, à quoi il se trouvoit beaucoup d'opposition. C'est-là de quoi on disputoit actuellement à Constantinople.

551. Les bruits de ces diſputes étoient déja venus juſques en France, mais d'une maniere aſſés confuſe. On y ſçavoit ſeulement en general que les Neſtoriens & les Eutychiens entroient dans cette affaire, & que ces deux ſectes avoient en vûe de tirer tout l'avantage qu'ils pourroient de ces diviſions. Car ſi les trois Chapitres étoient condamnés, les Eutychiens regarderoient cette condamnation comme celle du Concile de Calcédoine. Que s'ils ne l'étoient pas, les Neſtoriens prendroient ce refus de condamnation comme une approbation tacite de leur doctrine, que Theodoret & Ibas paroiſſoient au moins approuver dans leurs écrits, & que Theodore de Mopſueſte avoit très-expreſſement enſeignée.

549. Sur ces bruits les Evêques de France dans le cinquiéme Concile d'Orleans tenu par l'ordre de Childebert, avoient tout récemment condamné ces deux hereſies & leurs Auteurs mêmes. C'étoit ſeulement pour montrer l'horreur qu'on en avoit en France, & la conformité des Egliſes des Gaules en matiere de Foi avec l'Egliſe Univerſelle; car il n'y avoit en ce Roïaume ni Neſtoriens ni Eutychiens.

Epiſt. Vigilii ad Aurel.

Enſuite de ce Concile Aurelien Evêque d'Arles qui y avoit aſſiſté, écrivit à Conſtantinople au Pape Vigile, pour s'informer s'il étoit vrai, comme on le diſoit, qu'il eût condamné les

550. Epiſt. Cler. Ital. ad Legatos Franciæ.

trois Chapitres. Le Pape ne répondit pas tout à fait directement à ſa demande; parce qu'on ne lui permit pas à Conſtantinople de développer les choſes dans ſa réponſe, comme il l'auroit voulu: mais il le pria ſeulement de ne point ajoûter foi à tous les faux bruits, & à certains écrits ſuppoſés qu'on faiſoit courir en France; & l'aſſura qu'il n'avoit rien fait dans tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'alors, qui pût préjudicier à aucun des Conciles Generaux, ou aux Decrets des Papes ſes Prédeceſſeurs, ou qui pût bleſſer l'honneur de ceux qui avoient ſouſcrit aux définitions de foi; qu'il avoit ſeulement anathematiſé tous les écrits contraires à la Foi, & ceux qui avoient traité d'impie la doctrine de S. Cyrille. Il le prioit auſſi de voir le Roi Childebert; de le ſupplier de ſa part de ne point abandonner l'Egliſe & le Saint Siege dans les conjonctures fâcheuſes, où l'un & l'autre ſe trouvoient; & de l'engager à écrire au Roi des Oſtrogots, pour l'exhorter à ne point permettre qu'on excitât aucun trouble dans l'Egliſe de Rome. Enfin le Pape prioit l'E-

550.

vêque d'Arles de communiquer sa lettre à tous les Evêques de France.

Ce fut quelque-tems après ces lettres reçûes, que Leontius cet Ambassadeur de l'Empereur dont j'ai parlé, arriva à la Cour de Theodebalde Roi d'Austrasie, & que les Ambassadeurs de France se disposerent à partir pour Constantinople. Les memoires que le Clergé d'Italie leur adressa comme ils etoient sur le point de partir, leur expliquoient tout ce qui s'étoit passé dans l'affaire des trois Chapitres depuis que le Pape avoit eté forcé par Justinien d'aller à Constantinople, toutes les diverses démarches de ce Pontife, toutes les violences qu'on lui avoit faites aussi-bien qu'à Dacius Evêque de Milan, & comment ce Prélat avoit declaré que si les Evêques Grecs souscrivoient à certains Edits de l'Empereur qui donnoient atteinte au Concile de Calcedoine, ils pouvoient s'assûrer que les Evêques de France, de Bourgogne, d'Espagne, des Provinces de Ligurie, d'Emilie & de Venise se sépareroient de leur Communion. De plus le Clergé d'Italie dans cette lettre prioit les Ambassadeurs de prévenir là-dessus tous les Evêques de France, ausquels ils sçavoient bien qu'on envoïoit de Constantinople de fausses relations, de faire ensorte qu'ils écrivissent au Pape & à l'Evêque de Milan pour les consoler & les fortifier dans la resolution où ils étoient de ne point souffrir qu'on fit aucune innovation. Enfin ils conjuroient les Ambassadeurs de se servir du credit que leur donneroit leur caractere à la Cour de l'Empereur, pour y soûtenir la cause de Dieu; & d'y procurer sur-tout le retour de l'Evêque de Milan extrêmement necessaire à son Eglise après une absence de plusieurs années.

Paix entre l'Empereur & Theodebalde.
Procop. l. 4. de bello Goth. c. 24.
Cap. 26.

Le détail de ce qui se passa dans cette negociation à Constannople n'est point venu jusqu'à nous. Un Historien contemporain qui étoit à la Cour de Justinien nous dit seulement en general, que les Ambassadeurs y conclurent les affaires pour lesquelles ils étoient venus; c'est-à-dire qu'ils firent la paix avec l'Empereur; & que les François demeurerent en possession de ce qu'ils avoient en Italie, ainsi qu'on le voit par la suite de l'Histoire. Il est encore certain que ce fut vers le tems que les Ambassadeurs arriverent à Constantinople, qu'on commença à traiter le Pape tout d'une autre maniere qu'on n'avoit fait jusqu'alors; que Theodore Evêque de Cesarée le Chef de toute la

Faction Eutychienne lui demanda pardon ; & qu'enfin l'Empereur cassa les Edits qu'il avoit faits pour la condamnation des trois Chapitres, remettant, comme il le devoit, la décision de cette affaire au jugement d'un Concile General. De sorte que ce n'est pas sans une grande vrai-semblance que nous regarderons cette conversion subite de la Cour & de l'Eglise de Constantinople, comme un effet des instances que les Ambassadeurs François y firent en faveur du Pape.

552.

Quoi qu'il en soit, la paix entre l'Empire & la France ne fut pas de longue durée. La seule situation des Villes que les François avoient en Italie devoit fournir mille occasions de rupture, tandis que l'Empereur & les Ostrogots y seroient en guerre. Les troupes des deux partis ne pouvoient marcher les unes contre les autres sans passer sous les murailles des Villes Françoises, à moins qu'elles ne prissent de grands détours ; & ce fut en effet ce qui commença à brouiller les François avec les Imperiaux.

L'Empereur envoïe Narsez en Italie.

L'Empereur étoit ennuïé de la guerre d'Italie, où dès que Totila se fut mis à la tête de sa Nation, & en eut rétabli les affaires, ce n'étoit plus qu'une vicissitude de bons & de mauvais succès, qui ne decidoient rien. Depuis que Belisaire en eut été rappellé une seconde fois, & que le General Germain qu'on lui avoit donné pour successeur fut mort, il n'y avoit plus personne en qui les Troupes eussent assés de confiance, & qui eût sur elles autant d'autorité qu'il en falloit pour les maintenir dans la discipline & dans une parfaite obéïssance. L'Empereur résolut donc d'y envoïer le fameux Narsez, un des plus sages, des plus vaillans, des plus habiles & des plus honnêtes hommes de son tems, aimé & estimé du Soldat, & seul capable de remplacer, pour ne pas dire de surpasser Belisaire. Il lui donna la plus belle & la plus nombreuse armée qu'il eût encore envoïée en Italie, & avec cela beaucoup d'argent pour la subsistance des Troupes, & pour faire revenir de l'armée de Totila quantité de deserteurs, qui s'y étoient jettés faute de païe.

Narsez aïant fait passer son armée de Salone en Italie par le Golphe, & l'aïant fait reposer quelque tems vers Aquilée, resolut de la conduire droit à Ravenne, où il y avoit Garnison Imperiale ; & de porter delà la guerre dans cette partie de l'Italie qui se retrecit entre les deux Mers. J'ai déja dit que l'Empereur étoit maitre des places situées sur le bord du Golphe de Venise ;

Venise; que les Gots occupoient celles qui sont à la même hauteur du côté des Terres ; & que les François s'étoient emparés 552.
de celles qui étoient entre-deux. Ainsi Narsez ne pouvoit venir à Ravenne que par deux chemins, sçavoir par le bord de la Mer, ou bien prenant à droite par le païs que les François occupoient.

Celui-ci étoit sans comparaison le plus aisé. Car quoique les Romains eussent toûjours marché sur leurs Terres en côtoïant la Mer, il leur eût fallu passer grand nombre de Rivieres à leur embouchure, & entr'autres le Pô ; à quoi il y avoit beaucoup de difficulté & de tems à perdre, sur-tout à faire des Ponts. Narsez se détermina en effet au premier, & envoïa demander aux François permission de passer avec son armée sur leurs *Ibid.*
Terres en vertu de l'alliance qu'on venoit tout recemment de renouveller à Constantinople.

Les François qui apprehendoient plus les progrès des Imperiaux en Italie que les avantages des Ostrogots, s'étoient campés sur la Riviere d'Adige assés près de Verone. Les Députés *Ibid.*
de Narsez les y trouverent bien résolus à disputer le passage à l'Armée Imperiale en cas qu'elle prit son chemin de ce côté-là. Toutefois le General Hamming qui les commandoit, répondit assés civilement aux Envoïés, que si l'armée de Narsez n'étoit composée que des Troupes de l'Empereur, il lui donneroit volontiers passage ; mais qu'il avoit avec lui quantité de barbares qui ravageoient tous les païs par où ils passoient, & entr'autres un Corps nombreux de Lombards, Nation ennemie des François ; qu'ils ne pouvoient se résoudre à les voir chés eux ; & qu'ainsi on prioit le General Romain de prendre un autre chemin. Comme les Envoïés de Narsez faisoient instance, & qu'ils userent même de quelques menaces, Hamming le prit aussi d'un ton plus haut, & leur dit qu'on attendroit leur armée de pié ferme ; qu'on étoit prêt à la bien recevoir ; & que pour lui, tandis qu'il auroit un bras pour lancer un javelot, il montreroit aux Romains qu'il sçavoit s'en servir.

Narsez s'approche de Totila.

Comme Narsez déliberoit sur cette réponse & sur le parti qu'il avoit à prendre, on lui representa que quand les François lui accorderoient le passage, ou qu'il le forceroit, il lui seroit impossible de pousser jusqu'à Ravenne ; parce que Totila aïant prévû son dessein, & apprehendé que les François ne se laissas-

552. ſent gagner, avoit envoïé un de ſes Capitaines nommé Téïas à Verone, avec ordre de ſe retrancher de ce côté-là; qu'il y étoit déja arrivé; qu'il rompoit & embarraſſoit tous les chemins qui conduiſoient au Pô; qu'il faudroit avant toutes choſes faire le ſiege de Verone, & enſuite forcer Téïas dans ſes retranchemens; que c'étoit une affaire fort haſardeuſe, & qui mettroit l'armée hors d'état de rien entreprendre de plus, le reſte de la campagne. Tout cela étoit vrai; de ſorte que Narſez prit la reſolution d'aller par le bord de la mer.

S'étant donc aſſuré que la plus grande partie des forces de Totila étoit du côté de Verone, il commanda qu'on fit partir en toute diligence un grand nombre de chaloupes de l'armée navale avec quelques vaiſſeaux. Il marcha lui-même avec beaucoup de promptitude; ſe ſervit des chaloupes pour faire ſes ponts; & des vaiſſeaux pour tranſporter une partie des troupes; & de cette maniere en très-peu de tems l'armée arriva à Ravenne.

Procop. c. 28.

Totila ſurpris de cette diligence s'avança juſqu'à Rome, s'y fit joindre par toutes les troupes de Téïas, excepté deux mille chevaux qui n'avoient pû arriver aſſés-tôt, auſquels il envoïa ordre de ſuivre le plus promptement qu'ils pourroient. Il apprit en chemin que Narſez avoit forcé le Pont de Rimini, où le Gouverneur de la Place, qui étoit ſorti pour lui en diſputer le paſſage, avoit été tué. Il partit peu de tems après de Rome à la tête de ſon armée pour s'avancer du côté de l'ennemi; il traverſa toute la Toſcane, & vint camper dans les montagnes de l'Apennin, où Narſez arriva auſſi peu de tems après.

Il l'exhorte à faire ſa paix avec l'Empereur. Totila la refuſe.

Ce General avant que d'engager davantage les choſes, envoïa un de ſes Officiers à Totila pour l'exhorter à faire ſa paix avec l'Empereur, & lui repreſenter qu'il n'étoit pas en état de ſoûtenir toutes les forces qui alloient fondre ſur lui. A quoi Totila aïant repondu fierement qu'il falloit qu'une bataille décidât de l'Empire d'Italie: *Choiſiſſez donc le jour*, reprit l'Officier ſelon l'ordre qu'il en avoit de Narſez. *Dans huit jours au plûtard*, répondit ſur le champ Totila, & dès le jour ſuivant il marcha droit au camp des Romains, eſperant les ſurprendre; mais il les trouva ſur leurs gardes.

On eſcarmoucha le reſte de la journée. Narſez pendant la nuit fit occuper une hauteur qui commandoit le champ de ba-

taille, & Totila fit en vain tous ſes efforts le lendemain pour la reprendre. Il rangea tout de nouveau ſon armée en bataille devant ſon camp, continuant à eſcarmoucher ſans trop s'engager, quelque ſemblant qu'il fit de vouloir combattre; parce qu'il attendoit les deux mille chevaux, qui n'avoient pu le joindre quand il partit de Rome. 552.

La matinée s'étant paſſée en ces eſcarmouches, il envoïa dire à Narſez qu'il étoit prêt d'écouter les propoſitions qu'on lui avoit voulu faire peu de jours auparavant. Narſez lui répondit qu'il n'étoit plus queſtion de paix, quand deux armées étoient rangées en bataille pour finir la guerre par la victoire. Sur ces entrefaites les deux mille chevaux que Totila attendoit, arriverent au Camp. Cap. 31.

Il y fit rentrer ſes troupes, comme s'il eût voulu s'y retrancher; les fit repaître, & leur aïant auſſi-tôt fait reprendre leurs armes, les remit tout de nouveau en bataille. Narſez à qui tous ces ſtratagêmes n'impoſoient point, fit auſſi manger ſes ſoldats, mais ſans permettre qu'ils quittaſſent ni leurs armes, ni leurs rangs. Enfin Totila ſe détermina au combat fatal, où il perit, tué ſelon quelques-uns dans le combat-même, & ſelon d'autres dans la déroute de ſon armée, qui fut taillée en pieces. *Totila eſt battu & tué.*

Avec ce Prince tomba l'Empire des Oſtrogots, qui ne firent plus depuis que quelques vains efforts pour ſe relever. Rome & pluſieurs autres Villes ſe rendirent au vainqueur. Valerien un des Lieutenans de Narſez mit le ſiege devant Verone: la garniſon conſternée commençoit à capituler, lorſque les François ne voulant pas avoir les Romains ſi près d'eux, envoïerent dire à ce Capitaine, que s'il entreprenoit de faire des conquêtes de ce côté-là, il auroit affaire au Roi de France qui avoit des prétentions ſur Verone; ce qui l'empêcha de paſſer outre. Car Narſez apprehendoit toujours que les François ne vinſſent le troubler dans ſa victoire. *Rome & pluſieurs autres villes ſe rendent.* Cap. 33.

Cette démarche des François encouragea les Gots, dont les débris aïant paſſé le Pô, & s'étant raſſemblés auprès de Pavie, élûrent Teïas pour leur Roi, qui trouva dans cette Ville quantité d'argent que Totila y avoit amaſſé, & offrit de grandes ſommes aux Commandans François pour les engager à ſe declarer entierement pour lui. Ils lui répondirent qu'ils n'avoient point d'ordre ſur cela, & qu'il envoïât à la Cour pour le leur *Teïas eſt élû Roi des Oſtrogots.* Cap. 34.

faire donner. Il le fit au plûtôt ; mais quelques instances que
552. fissent les Ambassadeurs, ils ne purent rien obtenir ; le jeune Roi d'Austrasie Theodebalde Prince d'une complexion foible, ne voulant s'engager qu'à la derniere extrêmité dans une guerre contre l'Empereur.

Neanmoins l'élection de Teïas dont les Ostrogots estimoient infiniment la valeur, & l'esperance qu'ils conçurent du secours de France arrêterent la rapidité des conquêtes de Narsez. Plusieurs Gouverneurs des Places qui songeoient à se rendre, & entre autres celui de Tarente qui avoit déja capitulé, apprenant que Téïas avoit envoïé des Ambassadeurs à la Cour de France, tinrent ferme contre les menaces & les sollicitations des Romains. Ce nouveau Roi de son côté aïant ramassé le plus de troupes qu'il lui fut possible, & marché par des chemins écartés avec une prodigieuse diligence, parut dans la campagne de Rome, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Narsez qui étoit à Rome pour donner ordre aux affaires & au rétablissement de cette Capitale, en fut extrêmement surpris ; & aïant rappellé la plûpart des détachemens qu'il avoit faits pour aller se saisir de diverses places, il marcha lui-même vers l'ennemi.

Ils se camperent tous deux assés près du Mont Vesuve, & si proche l'un de l'autre, que les Soldats d'un camp tuoient à coups de fléches les Soldats de l'autre camp. Il n'y avoit entre-
Draco. deux qu'un petit ruisseau appellé le Dragon, fort étroit & peu profond ; mais dont les bords étoient si hauts & si escarpés, qu'ils servoient aux deux camps de retranchemens inaccessibles. Ils demeurerent ainsi deux mois entiers en presence, les Gots aïant aisement des vivres par la Mer, sur le bord de laquelle ils avoient encore en cet endroit quelques Places à eux. Mais la trahison de celui qui commandoit leur flotte, & qui la livra toute entiere à Narsez, les déconcerta absolument. Les Romains maîtres de la Mer, leur couperent les vivres, & les réduisirent à l'extrêmité. Les Ostrogots s'éloignerent un peu de la Mer, & se retirerent sur une montagne voisine, où Narsez ne jugea pas à propos de les suivre, prévoïant bien que la même raison qui les avoit obligés de décamper du bord de la Mer, ne leur permettroit pas de demeurer long-tems en ce lieu-là.

Il attaque les Romains. En effet la disette de vivres les obligea bientôt à le quitter ;

mais ne sçachant de quel côté tourner ils prirent le parti que le desespoir leur inspira, qui fut d'aller fondre sur le camp des Romains, plûtôt dans l'esperance de mourir en gens de cœur, que de vaincre. Ils le firent & si subitement, que Narsez malgré sa prévoïance ordinaire se trouva surpris; & ce fut là une de ces occasions où la valeur du Soldat sauva la réputation du General. Chacun combattit d'abord au lieu où il se trouva par hasard, & prit & défendit son poste avec toute la vigueur possible sans attendre d'ordre. Les Ostrogots combattoient tous à pié, la Cavalerie aïant quitté ses chevaux, & les Cavaliers aïant été distribués parmi les Fantassins. Narsez fit aussi mettre toute sa Cavalerie à pié, & rangea ses Troupes sur plusieurs lignes dans la même disposition, que Téïas avoit rangé les siennes. 552.

Il n'y eut jamais de combat plus opiniâtré. Téïas à la tête d'un petit bataillon composé des plus déterminés de son armée parut au premier rang, & y fit des prodiges de valeur. Il avoit pris exprès des armes qui le faisoient reconnoître de l'armée ennemie & de la sienne pour ce qu'il étoit; & ce fut aussi contre lui que les Romains firent les plus grands efforts, persuadés que sa mort seroit la fin du combat. Il fit & soûtint des charges terribles. Il fut obligé souvent de changer de boucliers, ceux dont il se servoit étant en moins de rien percés & couverts de fléches. Il fut assailli plusieurs fois par les plus hardis des ennemis qui vinrent fondre sur lui l'épée à la main; mais pas un de ceux qui l'approcherent, ne retourna. Le combat avoit commencé dès le grand matin, & Téïas avoit combattu de la sorte pendant plusieurs heures; lorsque ne pouvant plus remuer son bouclier chargé de douze javelots qu'il y avoit reçûs; il appella son Ecuïer pour lui en apporter un autre; & au moment qu'il le prenoit, il fut frappé d'une fléche dans la poitrine, & il expira sur le champ. On lui coupa la tête, & Narsez l'aïant fait mettre au bout d'une pique, la fit voir aux deux armées. Les Gots n'en furent que plus animés, la nuit seule termina le combat, ou plûtôt l'interrompit; car il recommença le lendemain dès la pointe du jour, & dura encore jusqu'à la nuit suivante; parce qu'on ne recula ni de part ni d'autre.

Il est tué.

Cap. 35.

Alors ce qui restoit des plus considerables des Ostrogots, se voïant eux & leurs Soldats épuisés de forces, & lassés de lutter plus long-tems contre leur mauvaise fortune, envoïerent dire

à Narsez qu'ils étoient tous déterminés à perir plûtôt que
552. de se rendre prisonniers aux Romains ; mais qu'ils le prioient de leur permettre de se retirer où ils voudroient avec ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens, après avoir rendu les Villes à leurs vainqueurs.

Narsez traite avec les Ostrogots. Narsez ne voulut pas pousser à bout de si braves gens, & considerant qu'il avoit par leur retraite tout ce qu'il prétendoit, il leur accorda leur demande, à condition qu'ils sortiroient au plûtôt d'Italie, & ne reprendroient jamais les armes contre l'Empereur. Le traité fut signé de part & d'autre, excepté que durant qu'on capituloit, un Capitaine Got nommé Induïphe ne voulant point entendre parler de capitulation, sortit du camp avec environ mille hommes, gagna le Pô, & s'alla jetter dans Pavie ; où aïant ranimé les restes de sa Nation qui demeuroient le long des bords de cette Riviere, il envoïa de nouveau en France demander du secours contre les Romains.

Agathias l. 1. Ces Envoïés firent au Roi Theodebalde l'exposition de l'état pitoïable où leur Nation étoit réduite, & des forces & de la fierté des vainqueurs ; ils ajoûterent que si on les abandonnoit, leur ruine seroit un acheminement à la perte non seulement des Villes que les François possedoient en Italie ; mais peut-être encore de ce qu'ils possedoient dans les Gaules, sur lesquelles les Imperiaux feroient bientôt valoir leurs anciennes prétentions, comme ils avoient fait pour l'Italie ; quoiqu'ils l'eussent autrefois cedée dans toutes les formes au Roi Theodoric. Le Roi soit pour tenir parole à l'Empereur, soit que sa santé qui étoit toûjours mauvaise, le détournât de se charger des soins d'une guerre de cette importance, leur répondit qu'il n'avoit *Ibid.* pas dessein de s'y engager. Mais ses deux Ministres Bucelin & Leutharis, leur dirent en particulier comme ils étoient sur leur départ, qu'ils ne perdissent pas courage, & que, quoique le Roi leur eût dit, ils les suivroient de bien près eux-mêmes à la tête d'une armée, qui feroit bientôt changer de face aux affaires d'Italie.

Cette réponse des Ministres si opposée à celle du Roi avoit été vraisemblablement concertée, & sert à confirmer ce que j'ai déja remarqué, & ce qu'a pensé l'Historien Procope à l'occasion de l'Ambassade que Teïas avoit envoïée quelques mois auparavant en cette Cour, où l'on lui avoit refusé le secours,

faute duquel il perit. Il dit que dans les differens personnages que les François avoient faits dans tout le cours de cette guerre, ils n'avoient jamais eu en vûe de faire plaisir ni aux Ostrogots ni aux Romains ; mais que leur but avoit toûjours été de se rendre maître de l'Italie ; de laisser pour cela affoiblir les deux partis, afin, que quand un des deux seroit entierement abattu, ils pussent faire la guerre à l'autre par eux-mêmes, & non point comme alliés des Ostrogots ou des Romains. C'est ce qu'ils firent en effet aussi-tôt après de la maniere que je vais dire.

552.
Procop. l. 4. c. 34.

Il presse le siege de Cumes.

Agathias l. 1.

Les Ostrogots ne paroissoient plus en campagne, & ce qui restoit de ceux qui n'avoient pas capitulé avec Narsez, étoit renfermé dans quelques places fortes, où l'esperance du secours que les François avoient promis, les soutenoit. Narsez apprit effectivement bientôt que l'armée de France étoit en marche au nombre de soixante & quinze mille hommes, partie François, partie Allemans, commandés par Bucelin & Leutharis, qui ne se promettoient pas moins que de subjuguer toute l'Italie & la Sicile. Cette nouvelle l'obligea de presser plus que jamais une entreprise dont il eût été bien-aise de venir à bout avant que les François eussent passé les Alpes ; c'étoit le siege de Cumes dans la campagne d'Italie.

Vers l'an 547.

Ibid.

Il avoit été formé avant la défaite de Teïas. Aligerne frere cadet de ce Roi s'étoit jetté dedans pour la défendre comme le meilleur poste qui restât de ce côté-là aux Gots, & situé sur un rocher de très-difficile accès. Totila & Teïas y avoient mis la plus grande partie de leurs tresors ; & tout ce qui leur étoit échû de plus précieux dans le butin d'Italie. La garnison y étoit nombreuse & bien pourvûe de toutes les choses necessaires pour une longue défense.

Narsez y alla lui même afin de hâter par sa presence le siege, où l'on n'omettoit rien de part & d'autre pour bien attaquer & pour se bien défendre. Aligerne s'y signaloit sur-tout non seulement par son courage ; mais encore par son adresse & par sa force qui étoit telle, que les Soldats Romains distinguoient les fléches qu'il tiroit, par leur vitesse, par le bruit qu'elles faisoient en fendant l'air, & par les fractures & les blessures qu'elles causoient par tout où elles donnoient. Pallade un des Lieutenans Generaux de Narsez en fit une funeste experience. Aligerne le démêla comme il donnoit quelques ordres assés près de la

muraille couvert de son bouclier & d'une très-forte cuirasse. Il
547. lui tira une fleche qui aïant traversé le bouclier & la cuirasse, lui passa au travers du corps.

Narsez voïant l'obstination des assiegés, que l'esperance du secours ou d'une diversion encourageoit, ne sçavoit quel parti prendre. Il avoit remarqué en reconnoissant la Place une grande caverne qu'on prétendoit être celle où autrefois la Sybille Cumée prononçoit ses Oracles, & qui s'étendoit sous le rocher sur lequel la Ville étoit bâtie. Il espera qu'en faisant saper certains endroits du roc sur lesquels une partie des murailles portoit, il les pourroit renverser, & faire par ce moïen une

Ibid. bréche à la Place. Malgré la difficulté de cette entreprise il y fit travailler ; & en vint à bout. A mesure que le travail avançoit il faisoit soûtenir la voute par de gros bois plantés debout, qui se trouverent à la fin porter seuls tout le poids du rocher & des murailles qui y répondoient. C'étoit alors la maniere de faire les mines. Dans tout le tems qu'on fut occupé à cet ouvrage il fit donner de ce côté-là quantité de faux assauts, & faire toûjours un grand bruit pour empêcher qu'on n'entendît les travailleurs.

Les choses étant ainsi disposées, il fit jetter tout à l'entour de ces étançons quantité de matieres combustibles où on mit le feu, & fit tenir ses gens tout prêts à monter à l'assaut. Quand les bois furent consumés la voute de la carriere creva, & en même tems une grande partie des murailles & plusieurs des Tours de la Ville s'écroulerent avec un fracas épouvantable. Mais le roc étoit si haut & si escarpé, qu'après la chûte de la muraille, le chemin pour aller à la bréche demeura très-roide, & très-difficile à monter. Narsez nonobstant cela hasarda l'assaut ; mais il fut repoussé deux fois avec grande perte.

Plusieurs Places se rendent à lui. Cependant il apprit que l'armée Françoise avoit passé les Alpes Rethiques, & s'avançoit vers le Pô ; & cette nouvelle le détermina à quitter le siege de Cumes. Il laissa quelques troupes pour le continuer, donna une grande partie de son armée à Fulcaris Commandant des Erules, pour aller se poster le long

Ibid. du Pô, s'emparer des défilés & de tous les postes, d'où il pourroit embarrasser la marche des ennemis, avec ordre de la retarder le plus qu'il pourroit : lui avec le reste de l'armée prit sa route vers la Toscane, où Florence, Pise, & quelques autres Places se rendirent à lui.

547.
Il assiége Luques. Ibid.

La seule Ville de Luques qui avoit reçû des Commandans François, l'arrêta; elle capitula neanmoins, & promit de se rendre; si dans trente jours elle ne recevoit un secours capable non seulement de la défendre de dessus ses murailles; mais encore de faire des sorties sur les assiegeans. Les Commandans ne doutoient point que l'armée de France n'arrivât avant ce terme, mais elle ne parut point, & Narsez somma la Ville de se rendre. Ils se mocquerent de la sommation, persuadés que le secours ne pouvoit pas beaucoup tarder.

Plusieurs des Officiers de Narsez lui conseillerent de faire couper la tête aux ôtages qu'on lui avoit donnés pour l'assurance du traité: mais ce General qui étoit naturellement humain, ne put se resoudre à punir l'infidelité des parjures par la mort des innocens, & se contenta d'user d'un stratagême qui lui réussit avec le tems & la patience.

Il fit avancer les ôtages vers les murailles de la Ville les mains liées derriere le dos & la tête courbée dans la posture de gens prêts à recevoir le coup de la mort. Chacun d'eux avoit son Soldat derriere lui le sabre haut prêt à frapper. Narsez fit encore sommer une fois les assiegés de se rendre, leur disant que s'ils differoient, il alloit sur le champ faire massacrer ces malheureux. Ce spectacle toucha les assiegés; car il y avoit parmi ces ôtages plusieurs personnes de consideration; mais il ne put les obliger à livrer la place. Alors Narsez cria aux Soldats de frapper; ce qu'ils firent, & les abattirent tous à leurs piés, sans leur faire cependant grand mal. Car on leur avoit mis par ordre du General des bâtons, qui leur prenoient depuis l'entre-deux des épaules jusqu'à la tête, & qu'on avoit enveloppés de linges, qui empêcherent que le sabre ne les blessât. Eux-mêmes avoient commandement de faire bien les morts: & ils firent en effet si bien leur personnage que les assiegés ne douterent pas qu'ils ne le fussent. Les murailles retentirent des cris lugubres des parens & des amis de ceux qu'on croïoit morts: leurs filles & leurs femmes y parurent échevelées se déchirant le visage avec les ongles, & vomissant mille injures contre le General Romain.

Alors Narsez fit dire aux habitans qu'ils ne devoient pas lui imputer la mort de ces miserables; que c'étoient eux-mêmes qui les avoient fait perir par leur perfidie: mais que s'ils vouloient

547. encore se rendre, ils les verroient bientôt ressuscités. Ils crurent d'abord qu'on insultoit à leur douleur. Mais comme on le leur repeta plusieurs fois fort serieusement, ils voulurent voir ce que l'on prétendoit par cette bisarre proposition, & consentirent à rendre la Ville, si on leur rendoit en vie ceux qu'ils avoient vû assommer à coups de sabre, & qu'ils voïoient étendus sur la place. Narsez commanda aussi-tôt à tous ces ôtages de se lever, les fit approcher des murailles & reconnoître par leurs amis, qui à peine s'en rapportoient à leurs yeux, tant ils étoient surpris d'une chose si inesperée. Plusieurs à ce moment crierent qu'il falloit se rendre, & ne pas pousser plus loin la patience d'un ennemi si humain. Mais la faction Françoise l'emporta.

Ibid.

Sur cela Narsez fit délier les ôtages, les renvoïa libres dans la Ville, sans exiger d'eux ni rançon, ni promesse; & montrant son épée nue aux assiegés : « Ce sera cette épée, leur dit-il, » qui vous fera rendre malgré vous; & je lui prépare d'autres » victimes que celles que vous lui avez abandonnées». Il fit aussi-tôt éloigner ses Soldats pour se disposer à recommencer l'attaque.

Les François arrivent sur le Pô.

Cependant les François étoient arrivés sur le Pô, mais sans passer outre; tant pour se reposer qu'à cause du corps d'armée envoïé par Narsez de ce côté-là sous le commandement de Fulcaris General des Erules, qui s'étoit saisi des passages, & posté si avantageusement, qu'il étoit difficile de le forcer, ou de passer en sa presence. Cette commission de garder des passages n'étoit gueres conforme au genie de Fulcaris homme vif & bouillant, hardi jusqu'à la temerité, capable des plus vigoureuses entreprises pourvû qu'elles fussent subites; mais qu'un campement sans action fatiguoit & rebutoit. Il garda d'abord exactement les ordres de Narsez de ne rien hasarder, de ne pas envoïer ses partis trop loin, de les faire toûjours marcher en gros sans permettre que personne se débandât. Mais enfin il s'ennuïa d'une maniere de guerre si reguliere. Son plaisir étoit d'aller lui-même en parti comme un simple Capitaine; d'être toûjours à la téte de ceux qui alloient à la petite guerre; & d'en venir aux mains avec quiconque vouloit l'attendre. Bucelin General de l'armée de France ne desespera pas que cet avanturier ne lui fournit bientôt quelque favorable occasion de le bat-

tre. Il l'attendit avec patience ; & elle se presenta enfin. 547.

La Ville de Parme que les Gots tenoient encore depuis la mort de Teïas, avoit ouverte ses portes aux François si-tôt qu'ils eurent paru sur les bords du Pô. Bucelin y avoit mis garnison & campoit assés près de-là. Fulcaris entreprit de faire une excursion de ce côte-là, & d'aller avec toute son armée ravager le païs jusques sous les murailles de la Ville. Il se mit donc à la tête de ses Erules & des Legions Romaines qu'il commandoit, & marcha avec plus de promptitude que d'ordre dans l'esperance de surprendre l'ennemi.

Bucelin qui avoit été averti de son dessein & de sa marche, prit de meilleures mesures pour se défendre, que Fulcaris n'en avoit pris pour l'attaquer. Il y avoit proche de la Ville de Parme un amphiteatre, où l'on avoit coûtume de donner au peuple le plaisir de voir combattre des hommes contre des bêtes, reste des cruels divertissemens des Païens que le Christianisme n'avoit point encore aboli ; & ce lieu étoit très-spacieux. Le General des François y fit cacher un grand nombre de ses meilleurs Soldats, & disposa encore d'autres embuscades dans tout le païs d'alentour, se tenant prêt à sortir lui-même de la Ville, si tôt qu'il verroit les ennemis engagés.

Ils mettent en déroute Fulcaris, un des Generaux de Narsez.

Fulcaris vint étourdiment donner dans le piege, & ne voïant point paroître d'ennemis en campagne avança avec ses Erules jusqu'auprès de la Ville, où ils commencerent à se debander pour aller au pillage. Alors le signal aïant été donné aux François embusqués, ils sortirent de divers endroits, & vinrent en bon ordre donner sur les Erules, dont ils firent un très grand carnage. Le reste de l'armée contre laquelle Bucelin fit en même-tems marcher une grande partie de la sienne, fut mise en déroute. La fuite sauva la plûpart des Légions, & Fulcaris demeura presque seul avec ses gardes & quelques-uns de ses Officiers à soutenir le choc des François.

Il se jetta avec sa troupe dans un endroit serré, où il avoit à dos un vieux sepulchre fort élevé, en sorte qu'il ne pouvoit être envelopé. Il fit ferme en ce lieu-là, & y resta long-tems, tantôt repoussant les ennemis qui lui donnerent plusieurs assauts, tantôt s'avançant & chargeant lui-même. Enfin comme quelques-uns de ses gens qui voïoient que la partie étoit trop inégale & qu'il étoit impossible de résister d'avantage, lui eu-

547. rent representé qu'ils avoient assés fait pour leur honneur, & qu'il étoit tems de songer à la retraite qui n'étoit pas encore impossible : « Moi m'enfuir, reprit-il, & essuïer le reproche que » Narsez me fera dans ma folle temerité, & d'avoir perdu son ar- » mée, je ne puis m'y resoudre : je perirai ici, & je vendrai ma » vie le plus cher que je pourrai ». En effet il combattit jusqu'à l'extrêmité, & jusqu'à ce qu'aïant été forcé & accablé par la multitude, percé déja de plusieurs coups de fléches, il fut abattu d'un coup de hache dont on lui fendit la tête; ceux qui étoient demeurés avec lui furent aussi taillés en pieces.

Les Gots se joignent aux François.

Ce premier succès enfla beaucoup le cœur des François, & mit en un danger extréme les affaires des Romains. Tous les Gots qui avec la permission de Narsez après la défaite de Teïas, s'étoient déja retirés en grand nombre dans la Ligurie & dans l'Emilie, oubliant les sermens qu'ils avoient faits de ne plus porter les armes contre l'Empereur, vinrent grossir l'armée de Bucelin. Toutes les Villes de ces Provinces que Narsez n'avoit *Ibid.* encore pû soumettre, reçûrent garnison Françoise. Enfin Artabane & Jean que Narsez avoit donnés pour Lieutenans à Fulcaris, se voïant investis de tous côtés de grosses garnisons ennemies qui leur tomboient par tout sur les bras, se retirerent à Faënza, pour tâcher de gagner Ravenne.

Narsez rassure son armée.

Cette nouvelle portée à Narsez qui continuoit le siege de Luques, l'affligea; mais elle ne l'abattit pas, quelque consternation qu'il vit dans son armée. Il eut besoin de toute son adresse, de toute sa fermeté, & de toute son autorité pour la rassurer. Il en assembla les principaux Officiers, & leur representa que cet accident ne devoit pas les décourager; qu'accoutumés à toûjours vaincre un malheur les étonnoit; mais qu'il falloit songer à le reparer; que la plûpart de ceux qui étoient demeurés au combat de Parme étoient des Barbares, qui avoient porté la peine de leur imprudence; que les François avoient à la verité une armée formidable par le nombre, mais nullement comparable par la bonté des Troupes à l'armée Romaine; qu'ils s'avançoient dans un Païs, où ils n'avoient point de magasins, & où il leur seroit impossible de subsister; que lui au contraire avoit pourvû à tout; qu'en cas que les François approchassent & l'obligeassent à lever le siege, il avoit derriere lui des places où il mettroit ses troupes en sûreté; mais qu'il n'en étoit pas

reduit-là, & qu'il esperoit bien avant qu'il fût peu se rendre maître de Luques. 547.

Ce discours remit un peu les esprits ; mais Narsez avoit plus d'inquietude qu'il n'en faisoit paroître. Il étoit extrémement choqué contre les Commandans, qui après le combat de Parme avoient mené les Troupes à Faënza, en abandonnant les passages aux François. Il avoit compté sur elles pour arrêter l'ennemi, esperant les aller joindre après qu'il se seroit assûré de toute la Toscane par la prise de Luques ; & son armée demeuroit par leur retraite entierement découverte, & exposée à la premiere furie des François.

Il envoïa donc aux deux Generaux un Officier nommé Etienne, pour leur donner ordre de retourner sur leurs pas, & de se remettre au plûtôt dans leurs anciens postes du côté de Parme. Etienne partit avec deux cens Cavaliers choisis, & ne marcha presque que la nuit ; parce que les François s'étoient répandus dans le plat-païs, & faisoient des courses de tous côtés. *Ibid.* Ils entendoient en passant les cris des Païsans que l'on pilloit, & dont on amenoit tous les bestiaux au camp ennemi. Enfin après bien des perils & des fatigues ils arriverent au camp de Faënza, où cet Officier exposa aux Commandans les ordres de Narsez.

Ceux-ci revenus de leur premiere fraïeur, & honteux de leur retraite précipitée, en rejetterent la faute sur le Munitionaire, qui les avoit laissé manquer de vivres, & sur ce que les Soldats n'avoient point été païés depuis long-tems. Etienne pour leur ôter toute excuse & tout prétexte de differer leur départ, s'en alla de-là à Ravenne, d'où il leur fit fournir tous leurs besoins, & les vit partir. Il reçût un peu après avis qu'ils s'étoient de nouveau saisis des passages, & retourna en porter la nouvelle à Narsez.

Les François firent une faute capitale de n'avoir pas marché droit à Luques, dont ils eussent au moins fait lever le siege : & & en firent encore une plus grande d'avoir laissé revenir les Romains dans leur premier camp. Narsez en profita, & commença à presser le siege plus vivement que jamais, à battre les murailles avec toutes sortes de machines, à faire jetter quantité de fléches enflammées dans la Ville pour y mettre le feu ; & il fit breche en divers endroits.

547. *Il se rend maître de Luques.*

Cependant ceux qui avoient été en ôtage dans le camp, & que ce General avoit traités avec tant d'humanité & d'indulgence, le servoient efficacement dans la Ville, en gagnant les habitans, & leur persuadant de se rendre. Les Commandans François n'y vouloient point entendre, & redoubloient de leur côté leurs efforts pour éloigner les Romains des murailles. Ils firent plusieurs sorties avec beaucoup de courage, & elles leur auroient mieux réussi, si les habitans les avoient secondés : mais ceux-ci dans le désespoir d'être secourus, dans l'esperance d'une capitulation favorable jointe aux sollicitations secretes qu'on leur faisoit, voulurent absolument se rendre. Il fallut enfin que les François cédassent. On demanda de nouveau à capituler; & sur l'assurance que Narsez donna d'oublier les infidelités passées, on lui rendit la Place après trois mois de siege, que l'armée de France perdit partie à butiner, partie à s'emparer de quelques autres Places, dont la prise étoit de beaucoup moindre importance, que la délivrance de celle-ci qui leur ouvroit toute la Toscane. Narsez fit Gouverneur de Luques un Officier nommé Bonus, homme prudent, aussi habile à manier les affaires civiles que les militaires, & il lui laissa un nombre de Troupes suffisant pour tenir en bride les Ostrogots, s'il leur prenoit envie de remuer de nouveau. De-là il s'en alla à
553. Ravenne; & mit son armée en quartier dans toutes les Places d'alentour jusqu'au Printems prochain.

Il eut pû demeurer encore quelque tems en campagne; & il étoit même en état d'aller presenter la bataille aux François. Il ne le fit pas cependant; parce qu'il sçavoit que le froid d'Italie leur étoit bien moins incommode que les chaleurs; & que leurs Troupes étoient beaucoup plus en disposition de combattre sur la fin de l'Automne, où l'on étoit alors, que pendant l'Eté. Mais il faut avouer que le bonheur de ce General égaloit sa prudence.

J'ai dit que l'arrivée des François en Italie l'avoit obligé de quitter le siege de Cumes, pour aller leur fermer l'entrée de la Toscane. Il y avoit laissé des Troupes plutôt pour en former le blocus, que pour en pousser le siege. Il y avoit un an que le brave Aligerne frere de Teïas la défendoit. Les François ne se promettoient pas moins que de pénetrer jusques-là, malgré Rome & les autres Places de l'Empereur qui se trouvoient en-

tre deux. Il y avoit en ce lieu-là seul plus de richesses ramassées qu'en tout le reste du païs dont ils s'étoient saisis ; & c'étoit ce qu'ils cherchoient plus que toute autre chose. Aligerne à qui la grande armée des François avoit fait esperer une revolution qui pourroit lui être favorable, fit dans la suite d'autres reflexions. Il vit que les Ostrogots étoient tellement affoiblis, qu'ils ne pouvoient pas faire un corps d'armée ; qu'ils avoient mis toutes leurs places entre les mains des François ; que ceux qu'ils avoient appellés à leur secours étoient devenus leurs maîtres ; & que tout l'avantage qu'ils pouvoient esperer, étoit d'être désormais sujets de la France plutôt que de l'Empereur. Sur cela il se résolut de traiter avec Narsez, dont il connoissoit la generosité, & de se rendre indépendant des François, dont il apprehendoit la perfidie.

553.

Ibid. Pag. 31.

Aligerne lui remet la Ville de Cumes.

Il fit demander à celui qui commandoit au siege, un Passeport pour aller trouver lui-même Narsez : ce qui lui fut accordé. On le conduisit au Port de Ravenne, où ce General étoit & il lui remit entre les mains les clefs de la Ville de Cumes. Narsez reçut ce present avec toute la joie qu'on peut s'imaginer, & promit à celui qui le lui faisoit, de ne lui pas donner lieu de s'en repentir. Après avoir tout reglé sur cet article, & mis garnison dans la Place, il pria Aligerne de s'en aller à Cesenne, Ville à quelques lieues de Ravenne, de s'y faire voir & de paroître sur les murailles lorsque l'armée Françoise qu'il sçavoit devoir bientôt passer par-là, s'en approcheroit. Il y alla, s'y montra aux François, & les railla sur l'expedition de Cumes dont ils s'étoient avisés trop tard. Ils répondirent à ses railleries par les injures qu'ils lui dirent : mais cette reddition déconcerta tellement leurs desseins, qu'ils délibererent s'ils s'engageroient plus avant. Ils se resolurent cependant à poursuivre leur entreprise. L'armée passa à Cesenne, & marcha jusqu'assés près de Rimini, où Narsez étoit arrivé pour recevoir un Regiment de Varniens qui étoient auparavant au service des Ostrogots, & étoient venus avec leur Commandant nommé Theodebalde pour prendre parti dans ses Troupes. Les Generaux François s'étant arrêtés à quelque distance de la Ville, détacherent deux mille hommes tant Cavalerie qu'infanterie pour aller faire le dégât. Ils le firent aux yeux de Narsez, qui les voïoit mettre le feu par tout, emmener les bestiaux, ravager la campagne. Il ne

553. put souffrir cette insulte. Il fit monter à cheval trois cens Cavaliers, & sortit avec eux pour donner sur les plus avancés qui s'écarteroient. Dès que les François les virent venir a eux en bon ordre, ils se retirerent à leur gros, & se mirent en bataille, l'Infanterie entre deux aîles de Cavalerie.

Les Romains s'avancerent jusqu'à la portée de l'arc, n'osant pas enfoncer des gens qui faisoient si bonne contenance, & qui étoient en bien plus grand nombre qu'eux. Ils se contenterent de leur tirer quantité de fleches, mais sans effet; parce que s'étant fort serrés, & se couvrant de leurs boucliers qui se touchoient les uns les autres, (c'est ce qui s'appelloit faire la tortue,) les fleches ne portoient point. Outre qu'étant sur un fort grand front à l'entrée d'un bois la plûpart des fleches tomboient sur les arbres, & perdoient toute leur force.

Stratagême de Narsez.

Narsez eût bien voulu les obliger à quitter ce poste; & il s'avisa pour les y engager, d'un stratagême plus ordinaire aux Huns & aux autres Barbares, qu'aux Romains. Il ordonna à ses gens de faire semblant de lâcher le pié, de fuire vers la Ville, & de se rallier promptement à un certain signal qu'il leur donneroit. Ils executerent ces ordres. Les François commencerent à les suivre avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils avoient reconnu Narsez pendant l'escarmouche, & qu'ils esperoient le prendre vif ou mort. Une partie de la Cavalerie se débanda la premiere après les Romains, & ensuite une partie de l'Infanterie autant qu'elle pût suivre. Quand Narsez les vit tous fort éloignés du bois en pleine campagne & en desordre, il donna le signal dont on étoit convenu, ses Troupes où étoient la plûpart de ses gardes, se rallierent en un moment, & se partagerent en plusieurs escadrons, vinrent fondre sur les François tout dispersés & sans ordre, qui commencerent à fuir à leur tour. Ils furent poursuivis jusqu'à la forêt, & une partie de l'Infan-

P. 34.

554. terie fut coupée. Il en resta plus de neuf cens sur la place: le reste sans s'arrêter gagna le gros de l'armée. Ce fut-là la derniere action de cette campagne.

Ravages des François en Italie.

Le printems ne fut pas plûtôt revenu, que les François qui avoient hiverné dans toute cette partie de l'Italie, qui est entre
555. les Alpes & le Mont Apennin, & tout le long du Pô depuis sa source jusqu'à son embouchure, se mirent en Campagne, traverserent l'Apennin marchant lentement & toûjours en bataille; mais

mais ravageant & ruinant entierement tous les lieux par où ils passoient. Ils s'avancerent jusqu'à Rome faisant toûjours les mêmes désordres, & occupant par leur marche tout ce travers de l'Italie qui est entre les deux mers, la mer de Toscane d'un côté & le Golfe de Venise de l'autre. 555.

Les deux Generaux de l'armée Bucelin & Leutharis marcherent toûjours ensemble jusqu'au Samnium bien au-delà de Rome. Là ils se separerent en deux corps. Bucelin avec la plus grande & la meilleure partie de l'armée prit à droite le long de la mer de Toscane appellée aussi encore en ce tems-là la mer Thyrrene, & se répandit, en pillant toûjours, dans la Lucanie, le Païs des Brutiens jusqu'au détroit qui sépare le continent d'Italie & la Sicile. Leutharis prit à gauche le long du Golphe de Venise, courut toute la Pouille & la Calabre jusqu'à Hydrus, aujourd'hui Otrante, Ville maritime située à l'extrêmité de l'Italie à l'opposite de la Macedoine.

Dans cet effroïable ravage de la plus belle partie de l'Italie, l'Histoire distingue fort les François Chrétiens d'avec les Allemans Païens qui composoient la même armée. Les Chrétiens malgré la licence que la guerre inspire au soldat, avoient beaucoup de respect pour les Eglises; mais les autres y firent les plus horribles profanations renversant les Autels, enlevant & profanant les Vases sacrés, abattant & brûlant les Eglises mêmes, y tuant sans misericorde ceux qui s'y étoient retirés. Aussi la vengeance de Dieu ne tarda gueres à se faire sentir à ces troupes sacrileges. Agathias l. 2. p. 36.

Après le Printems comme les chaleurs commençoient à devenir violentes, Leutharis fut d'avis qu'on s'en retournât dans les quartiers du Pô, pour mettre en sûreté le butin qu'on avoit fait, & envoïa à Bucelin pour lui proposer sa pensée. Mais il ne la suivit pas, disant qu'il s'étoit obligé par serment aux Ostrogots de livrer bataille à Narsez. Cela étoit vrai; mais il n'ajoûtoit pas qu'il avoit fait ce serment sur l'esperance qu'ils lui avoient donnée de le faire leur Roi. C'étoit à son ambition que cet Alleman sacrifioit les troupes & les interêts de son Maître.

Il consentit toutefois que Leutharis s'en retournât avec son corps d'armée, & qu'après avoir transporté dans les Villes au-de-là du Pô toutes les dépouilles qu'il amenoit avec lui, il y demeurât pour empêcher que les ennemis ne fissent de ce côté-là

555. quelque entreprise ; mais à condition qu'il renvoïeroit la plus grande partie de ses troupes rejoindre la principale armée.

Leutharis se mit donc en chemin, & arriva dans la Marche d'Ancone, sans avoir reçu dans toute sa route le moindre échec. Il campa auprès de la Ville de Fano, & de-là, avant que de continuer sa route, il envoïa de ses coureurs pour battre la campagne, & fit marcher un corps de trois mille hommes pour écarter & dissiper les partis ennemis, qui pourroient incommoder l'armée. Il avoit raison de prendre ces précautions plus que jamais ; parce qu'il y avoit proche de-là à Pesaro un gros camp d'ennemis composé en partie de Legions Romaines & en partie de Huns, les Legions étoient commandées par Artabane, & les Huns par Uldaque leur General.

Leutharis est battu par deux Lieutenans de Narsés.

Ces deux Capitaines avoient disposé par tout des embuscades pour harceler l'armée Françoise dans son passage, & aïant fait reconnoître les trois mille hommes qui s'avançoient entre la mer & les rochers dont elle est bordée en ce quartier-là, ils sortirent de la Ville, & les vinrent charger avec tant de furie qu'en un moment il les défirent & en tuerent beaucoup : d'autres voulant se sauver sur les rochers tomberent dans des précipices ; le reste s'enfuit vers le camp, y porta la nouvelle de leur défaite, & que les ennemis venoient l'attaquer.

Leutharis rangea aussi-tôt son armée en bataille, & s'avança pour les combattre : mais Artabane & Uldaque jugeant la partie trop inégale se retirerent. Leutharis retourna dans son camp, qu'il ne retrouva pas dans l'état où il l'avoit laissé. Il amenoit en captivité un très-grand nombre de prisonniers pris dans les excursions qu'il avoit faites jusqu'aux extrémités de l'Italie : ces prisonniers voïant l'armée assés éloignée, se soulevent contre la garde du camp qui n'étoit pas forte, la mirent en fuite ; & non seulement se sauverent pour la plupart ; mais encore pillerent une grande partie du butin de Leutharis, & se retirerent avec ce qu'ils en purent emporter, dans les Villes & dans les Forts les plus proches qui appartenoient aux Romains.

L'armée de Leutharis perie par la peste.

Cette perte mit Leutharis au désespoir, & l'obligea à hâter sa marche, de peur de quelque nouvel accident. Il laissa le bord de la mer, gagna l'Apennin, passa enfin le Pô moins content du butin qui lui étoit resté, qu'affligé de la perte de celui qu'on

lui avoit enlevé. Mais ses Soldats étant là à couvert & en assurance contre les entreprises de leurs ennemis, ne l'étoient pas contre la Justice divine, resolue d'exterminer ces sacrileges Profanateurs de ses Autels. Ils n'y furent pas plutôt arrivés que la peste causée par les chaleurs excessives, & par les grandes fatigues de cette expedition, se mit dans l'armée, & d'une maniere si terrible, qu'en très-peu de tems elle perit presque toute. Leutharis en fut frappé comme les autres, & saisi d'un furieux delire mourut en se mordant & se déchirant lui-même. 555. P. 58.

Cependant les Troupes de Narsez avoient été extrémement diminuées tant par la longueur des sieges de la derniere campagne, que par le grand nombre des garnisons qu'il n'avoit pû se dispenser de mettre dans diverses Places, ou qu'il n'avoit pû retirer des endroits où les armées ennemies faisoient leurs courses. Il étoit obligé malgré lui de souffrir ces ravages qu'il ne pouvoit empêcher, esperant seulement reparer par quelque action avantageuse aux affaires de l'Empereur, des pertes irréparables pour les peuples. Presque tout l'Eté s'étoit passé à empêcher que les ennemis ne se saisissent de quelque poste important, qui leur donnât lieu de s'établir au de-là de Rome du côté de la mer aussi-bien qu'ils s'étoient établis du côté des Alpes. Mais quand il vit Leutharis retourné au de-là du Pô, il assembla son armée auprès de Rome, & Buccelin en aïant eu avis se prépara à le combattre.

Buccelin se campe sur le Casilin.

Une raison entre autres l'obligeoit de se hâter; c'étoit que Narsez depuis quelque tems lui coupoit les vivres, de sorte que les Soldats manquant souvent de pain, donnoient sur les raisins qui commençoient à être mûrs, & dont il y a dans ces quartiers-là une très-grande abondance. Cela causa dans l'armée une violente dissenterie qui emporta beaucoup de Soldats; ainsi Buccelin voïant diminuer ses Troupes à vûe d'œil resolut d'en venir aux mains avec Narsez. Mais il auroit fort souhaité d'être rejoint auparavant par les Troupes de Leutharis. Il s'avança dans la Campagne de Rome, & se campa à quelques lieues de Capoue sur le Casilin, Riviere qui sort des Montagnes de l'Apennin, coule en serpentant beaucoup vers la mer de Toscane, & se jette avant que d'y arriver dans le Vulturne. Il se retrancha en ce lieu-là. Il avoit le fleuve à sa droite qui le couvroit suffisamment de ce côté-là. A sa gauche & à la tête de

555. ſon camp il ſe fit avec les roues des chariots dont il avoit un prodigieux nombre, une autre eſpece de retranchement, les aïant fait enfoncer dans la terre juſqu'au moïeu, outre pluſieurs rangs de paliſſades qui le rendoient inacceſſible, & le fermoient de toutes parts excepté en un endroit, où il avoit laiſſé un paſſage aſſés étroit pour faire défiler ſes Troupes, quand il voudroit les faire ſortir hors du camp. Il s'étoit auſſi ſaiſi d'un Pont qui étoit ſur la Riviere à quelque diſtance de-là, & y avoit fait élever une tour de bois, où il avoit mis des Soldats pour garder ce paſſage. Par toutes ces précautions il avoit prétendu ſe mettre en état de n'être point forcé à combattre, & de le faire quand il le jugeroit à propos, & à la premiere occaſion favorable qui s'en preſenteroit.

Il n'avoit cependant aucune nouvelle des troupes de ſon frere Leutharis; ce qui l'inquietoit: mais il ſe croïoit ſans ce renfort en état de battre l'ennemi, dont l'armée étoit moins nombreuſe que la ſienne de près de la moitié; car il avoit encore trente mille hommes effectifs, & Narſez n'en avoit pas dixhuit mille.

Narſez s'approche des François. Pag. 41.

Narſez de ſon côté malgré l'inégalité du nombre, ſe confiant en la bonté de ſes Troupes, partit de Rome, & vint ſe camper fort près du camp des François. Quelques jours ſe paſſerent ſans aucune action conſiderable, chacun ſongeant plûtôt à ſe précautionner contre la ſurpriſe, qu'à attaquer ſon ennemi; tandis que toute l'Italie étoit en ſuſpens, & dans l'attente de l'évenement d'une bataille, qui ſembloit devoir lui aſſurer un maître.

Apparemment on n'en fût pas venu-là ſi-tôt; parce que le General François attendoit toûjours le détachement que ſon frere devoit lui envoïer des quartiers du Pô; & d'ailleurs Narſez n'étoit pas aſſés fort pour l'attaquer dans ſon camp: Mais comme il arrive quelquefois à la guerre, que peu de choſe engage une grande affaire, un petit choc qu'il y eut hors des retranchemens entre deux partis, qui ne devoit pas naturellement avoir de ſuite, mit inſenſiblement les deux armées aux mains. Voici le détail de cette journée, tel que nous le fait avec beaucoup d'exactitude un Hiſtorien de l'Empire.

Agathias l. 2. *Ibid.*

Narſez donna ordre à un Officier Armenien nommé Charanangez homme de cœur & de conduite, d'attaquer un con-

voi qui venoit au camp des François. Il le fit, & fort brusquement; & quoiqu'il n'eût qu'un très-petit nombre de Soldats la plûpart Cavalerie, il défit l'escorte du Convoi, & enleva une grande quantité de Chariots. Il poursuivit les François jusqu'au Pont, où ils avoient dressé la Tour de bois dont j'ai parlé, pour la garde du passage; & profitant de leur désordre, il fit mettre le feu à un des Chariots chargés de foin qu'il avoit pris, le fit pousser contre la Tour de bois, où le feu s'étant mis, les François furent obligés de l'abandonner, & de se retirer au-delà du Pont. Les Imperiaux continuant de les poursuivre, se rendirent maîtres du Pont & du passage. 555.

Ce poste étoit de la derniere conséquence pour la sureté de l'armée Françoise, pour la commodité des fourages & le transport des vivres. Sa perte causa une grande alarme dans le Camp, & fit résoudre Bucelin à donner bataille dès ce jour-là même. Il y avoit quelques Allemans qui s'y opposoient sur les mauvais pronostiques de leurs devins; mais ils ne furent point écoutés.

Narsez aïant appris les mouvemens & le dessein des François, sortit de son Camp à la tète de son armée. Comme il mettoit ses Troupes en bataille, on lui vint dire qu'un Officier considerable des Erules, dont il avoit un assés grand corps dans son armée, venoit de commettre une action très-brutale en tuant de sa main un de ses domestiques pour un sujet fort leger. Ce General qui faisoit observer une discipline très-exacte à ses Soldats, & qui s'étoit mis en possession de tenir ces Barbares dans l'ordre aussi-bien que tous les autres, dit tout haut qu'il n'en falloit pas davantage pour attirer la colere de Dieu sur son armée, & qu'il vouloit avant toutes choses faire justice de ce crime. Il se fit amener le coupable, qui au lieu de lui témoigner du regret de son emportement & demander grace, lui parla insolemment, disant qu'il étoit maître de ses gens, & qu'il lui étoit libre de les traiter comme il le jugeroit à propos. Narsez sans déliberer le fit tuer sur le champ. *Ibid.*

Ce châtiment irrita les Erules qui firent mine de vouloir quitter l'armée, & se retirerent au camp. Narsez sans paroître s'en mettre en peine acheva de disposer tout pour la bataille, & marcha pour s'approcher de l'ennemi. Cependant le General des Erules faisant reflexion sur la démarche qu'il avoit faite, & *Ibid.*

555. ſur les conſequences qu'elle pourroit avoir, repreſenta à ſes gens que leur déſertion dans la conjoncture preſente avoit quelque choſe de honteux, & qu'on ne manqueroit pas de dire qu'ils avoient pris ce prétexte pour éviter de ſe trouver à la bataille. De ſorte qu'il les fit revenir, & envoïa prier Narſez de l'attendre. Narſez lui répondit qu'il ne l'attendroit point; mais que s'il venoit, on lui donneroit ſon poſte comme aux autres.

Il range ſon armée en bataille.

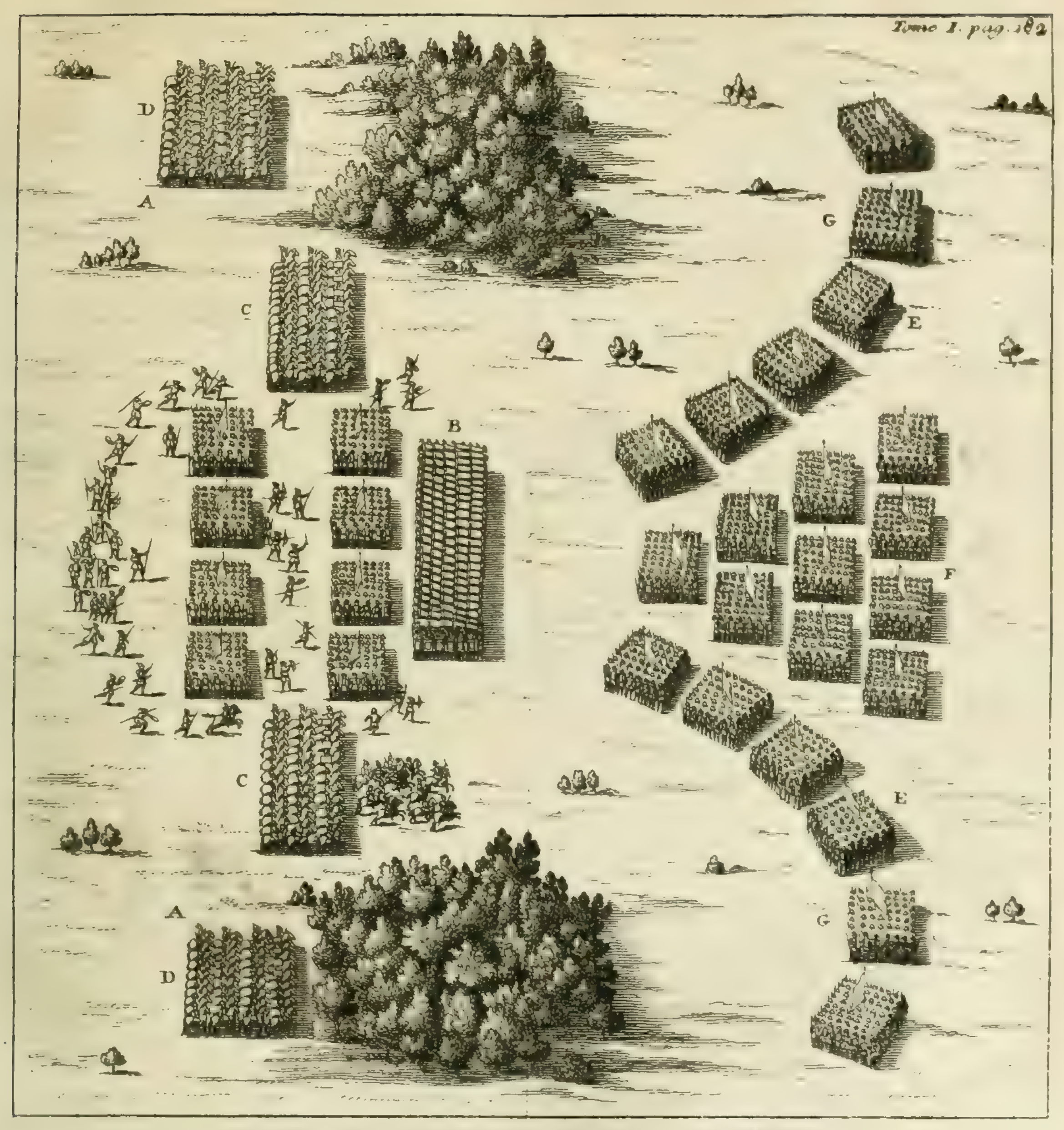
ἐς φάλαγγα.

Ce General rangea ſon armée en Phalange, c'eſt le terme dont ſe ſert l'Hiſtorien Grec, & qui veut dire-là, ainſi qu'il l'explique lui-même, qu'il mit toute ſon Infanterie dans le milieu & toute ſa Cavalerie aux deux aîles. A la tête de toute l'Infanterie étoit un très-gros bataillon de gens armés de pié en cap, couverts de groſſes cuiraſſes & de caſques très-forts qui faiſoient la tortuë *, ainſi qu'on parloit alors; c'eſt-à-dire, comme je l'ai déja expliqué en une autre occaſion, qu'étant fort ſerrés & joignant leurs boucliers les uns aux autres, ceux du premier rang & des côtés s'en couvroient tout le corps, & ceux de l'interieur du bataillon les mettoient ſur leur tête quand il en etoit beſoin pour recevoir les fléches: ils ſervoient ainſi à toute l'armée comme d'une muraille très-difficile à renverſer. Derriere ce gros étoit rangé le reſte de l'Infanterie ſur deux lignes juſqu'à une vaſte campagne qu'elle avoit à dos: un autre petit corps d'Infanterie armée ſeulement de l'arc & de la fronde étoit encore au delà, deſtiné à attacher l'eſcarmouche, & à commencer le combat; & devoit, ſelon l'ordinaire, venir à la débandade par les intervalles des bataillons à la tête de toute l'armée, faire quelques décharges de fleches & de pierres. Dans le milieu de toute l'Infanterie on avoit laiſſé une place vuide pour les Erules au cas qu'ils jugeaſſent à propos de venir. Narſez ſe mit à la tête de la Cavalerie de l'aîle droite avec ſes gardes & toute ſa maiſon, & poſta derriere deux petits bois aſſés épais qui flanquoient ſes deux aîles, deux gros de Cavalerie que l'ennemi ne pouvoit pas voir, commandés l'un par Artabane, & l'autre par Valerien deux Officiers également braves & experimentés. Telle étoit là diſpoſition de l'armée de Narſez.

* Συνάσπισμον Teſtudinem.

Agathias. *Ibid.*

Les François que la ſurpriſe du pont dont j'ai parlé, avoit déja fait reſoudre à la bataille, furent confirmés dans leur réſolution par l'arrivée de deux Erules qui avoient deſerté dans le moment que leurs compatriotes ſe ſéparoient de l'armée de Nar-



PLAN DE LA BATAILLE DU CASSILIN.

A.A. . *Armée Romaine.*

B. . *Tortuë des Romains.*

C.C. . *Cavalerie Romaine.*

D.D. . *Cavaliers détacher pour faire le tour des deux bois.*

E.E. . *Armée Françoise.*

F. . *Corps de Bataille des François.*

G.G. . *Ailes de l'Armée Françoise.*

sez, & qui étant venus à Bucelin General de l'armée Françoise lui apprirent cette mesintelligence, & exaggererent extrémement le trouble qu'elle causoit dans l'armée Imperiale, assûrant que tout y étoit dans la consternation.

555.

Bucelin range aussi la sienne.

Cette nouvelle augmenta l'ardeur des François jusqu'à la précipitation. Leur General cependant qui étoit sage & habile se donna le tems de les ranger. Aïant observé la disposition de l'armée Imperiale, il partagea en trois corps la sienne qui n'étoit que d'Infanterie, Leutharis aïant emmené avec lui presque toute la Cavalerie. Le corps du milieu que Bucelin opposa à la tortuë de Narsez, étoit composé de plusieurs bataillons qui faisoient un triangle, dont les côtés étoient égaux; maniere dont les anciens Romains, & ceux même de ce tems-là se servoient quelquefois. Ils donnoient à ce triangle le nom de tête de Porc; parce qu'il approchoit de cette figure, ou le nom de Coin*, parce que sa pointe étant tournée du côté de l'ennemi, son usage étoit de le fendre pour ainsi dire & de le rompre.

[illegible]

* *Cuneus.*

Ce corps de bataille des François étoit comme flanqué de deux autres, qui sembloient d'abord deux colonnes presque paralelles à ses deux côtés; mais qui s'en éloignoient insensiblement & se trouvoient à la fin fort courbées à droite & à gauche: de maniere qu'elles occupoient une très-grande largeur de terrein, & laissoient par derriere de chaque côté un espace vuide entre elles & la bataille.

Bataille [illegible]

Après que les François eurent essuïé une grêle de fléches & de pierres, par où commença le combat, ils s'avancerent avec furie en jettant des cris & des hurlemens épouvantables. Quand ils furent tout proche de la tortuë des Imperiaux, ils lancerent, selon leur coûtume, leurs haches contre les boucliers du premier rang pour les casser; & mettant à l'instant l'épée à la main, l'enfoncerent, & culbutant tout ce qui se presenta devant eux arriverent jusqu'à la premiere ligne, à l'endroit qu'on avoit laissé vuide pour poster les Erules, qui n'étoient pas encore arrivés. De-là ils passerent jusqu'à la seconde ligne qu'ils rompirent en quelques endroits. De sorte qu'une partie des François, sans s'embarrasser de ce qu'ils laissoient derriere, marcherent droit vers le camp des Imperiaux pour le piller.

Cette furie avec laquelle les François commençoient un combat, & à quoi rien ne se trouvoit capable de resister, étoit-

555. ce qui les rendoit invincibles, à moins que la prudence du General ne suppleât au desordre que causoit ce premier assaut par la terreur qu'il répandoit par tout.

Narsez qui connoissoit l'ennemi qu'il avoit à combattre, s'étoit attendu à cette brusque attaque : ses troupes qui étoient très-aguerries, n'en furent point ébranlées, & toutes, hormis celles qui furent rompues d'abord, demeurerent fermes dans leurs postes. Il fit cependant étendre sa Cavalerie à droite & à gauche, & courber insensiblement les deux aîles de son armée. Artabane & Valerien aïant fait chacun de leur côté le tour du bois, se trouverent derriere les ennemis, qui ne songeoient qu'à avancer, & qui, lorsqu'ils y pensoient le moins, eurent en flanc & à dos la plus grande partie de la Cavalerie Imperiale. Parmi cette Cavalerie il y avoit des escadrons armés de diverses manieres, les uns de fléches & d'autres de javelots : il y en avoit même qui avoient de longues piques, & tout cela par rapport à l'ennemi qu'ils attaquoient, lequel ne combattant que de près, perdoit tout son avantage contre ces armes qui l'atteignoient de loin.

Les François qui en rompant la tortue s'étoient eux-mêmes mis en désordre, se trouverent ainsi attaqués à coups de fléches de tous côtés par la Cavalerie, & principalement par Artabane & Valerien; qui s'étant avancés dans les intervalles que j'ai dit qui se trouvoient par derriere entre le corps de bataille & les deux aîles repliées des François, les tiroient à coup sûr : car les François n'avoient alors pour toutes armes défensives que leurs boucliers, qui ne les couvroient que par devant. Ils n'avoient ni cuirasse ni casque pour la plûpart; la coûtume n'étant point parmi eux de se charger de cette sorte d'armûre.

Ibid. p. 40.

Les François sont entierement défaits.

Cependant ceux des François qui s'étoient d'abord ouvert un passage au travers de l'armée ennemie, & qui couroient au camp Imperial pour le piller, furent rencontrés par Sindual General des Erules. Ce General venoit en bataille prendre la place qu'on lui avoit destinee dans l'armée de Narsez, & tombant sur cette troupe qui marchoit en tumulte, & qui croïoit même sur la foi des deux deserteurs dont j'ai parlé, que les Erules se joindroient à eux contre les Imperiaux, la tailla toute en pieces; de-là il vint joindre Narsez & achever la déroute des François. Il en fut fait un si horrible carnage, que de toute leur armée

mée composée de près de trente mille hommes effectifs, il ne se sauva que cinq Soldats : tout le reste fut pris ou tué. Ce qui est de plus surprenant, c'est qu'il n'y eut du côté des Romains que quatre vingts hommes de tués, & presque tous à la premiere charge : le reste de l'action n'aïant pas été tant un combat, qu'un massacre de gens entourés & comme pris dans des filets sans se pouvoir debarrasser. 555. *Ibid.*

Cette Victoire fut pour le moins autant l'effet de la prudence du General & de ses Lieutenans, que du courage de ses Soldats. Le brave Got Aligerne, dont j'ai déja parlé, s'y signala entre tous les autres. Les Erules qui avoient eu tant de part à la défaite des François mériterent par là & obtinrent aisément leur pardon de Narsez. Cette Victoire, une des plus entieres & des moins sanglantes pour les vainqueurs qu'on eût jamais vuë, rendit ce Capitaine le plus illustre homme de guerre de son tems, & le fit mettre au-dessus de Belisaire même. On en fit dans le camp des Romains des réjoüissances extraordinaires que le General fut obligé de moderer ; les Soldats s'abandonnant à la joie, & regardant cette victoire comme le dernier de leurs travaux.

L'Historien Agathias rapporte une Epigramme Grecque gravée sur le bord du Casilin, comme un monument éternel de cette grande journée. On y congratule ce fleuve d'avoir roulé avec ses flots jusques dans la mer Tyrrene les cadavres des François, que Bucelin avoit conduits en Italie ; & on lui dit que c'est pour lui une espece de trophée bien glorieux d'avoir été longtems rougi du sang de ces Barbares. C'est le nom que les Romains & les Grecs donnoient encore aux François.

Narsez se rend maître de tout l'Italie. P. 4[illegible] Appendix ad Chronic. Marcell.

La joie fut beaucoup augmentée dans le camp Imperial par la nouvelle qu'on reçût en même-tems de la ruine de l'autre armée des François sur le Pô par les maladies, & de la mort du General Leutharis. Peu de tems après Hamming autre Commandant François dont j'ai fait mention au commencement de cette guerre, aïant rassemblé quelques Troupes tirées des garnisons, fut encore taillé en pieces par Narsez ; & toutes les Places que les François avoient occupées dans le païs des Venitiens, & dans la Ligurie se rendirent. * Un seul Barbare nommé Regnarès, Hun de nation, osa encore se mettre à la tête de sept

* Je n'ajoûte pas, comme plusieurs de nos Historiens François, que les Places que les François posse-

555. mille Gots, & se jetta dans une Place forte appellée Campsas, où les Grecs l'assiegerent en vain pendant plusieurs mois. Enfin s'étant résolu à capituler, il eut en personne un pourparler avec Narsez entre le camp & la Place. Ce Barbare y traita Narsez avec une fierté qui fit rompre la conference. On le renvoia avec indignation & mépris sans vouloir l'écouter davantage. Ce traitement qu'il méritoit, l'irrita, & après avoir avancé quelques pas du côté de la Place, il banda son arc & se tournant tout à coup vers Narsez lui tira une fléche qui par bonheur ne porta point. Alors les gardes du General coururent sur le Barbare, & le tuerent lui-même; après quoi la Place se rendit. Ainsi tout tournoit à l'avantage de cet heureux Capitaine, qui par ses Victoires redoublées se rendit maître absolu de toute l'Italie au delà des Alpes, où les François ne retournerent de long-tems.

Mort de Theodebalde.

Gregor. Turon. l. 4. c. 9.

Sur ces entrefaites il se fit un grand changement en France par la mort de Theodebalde Roi d'Austrasie, qui tandis que ses deux Generaux faisoient la guerre hors du Roïaume, languissoit depuis long-tems d'une paralysie dont il mourut la septiéme année de son regne, ne laissant point d'autres heritiers que ses deux grands oncles Childebert & Clotaire.

C'est ici que nous voïons pour la premiere fois marquées expressément dans l'Histoire deux choses très-considerables touchant le droit de succession à la Couronne de France. La premiere que ce droit étoit dans la Famille Roïale de Clovis; la seconde que les seuls mâles pouvoient y prétendre, & que ces deux points étoient dès-lors passés en Loi. *La Loi du païs*, dit le Continuateur de l'Histoire de Justinien, qui écrivoit sous le successeur de ce Prince, *la Loi du païs après la mort de Theodebalde appelloit à la Couronne d'Austrasie Childebert & Clotaire comme ses plus proches parens.... Childebert n'avoit point d'enfans mâles qui pussent succeder à sa Couronne après sa mort : mais Clotaire en avoit quatre tous vigoureux & braves.* Nos Jurisconsultes François ont eu soin dans les occasions de faire valoir ce monument historique autant qu'il vaut.

Agathias l. 2.

doient dans les Alpes se rendirent avec celles de la Ligurie & du païs des Venitiens : parce que je trouve dans la Chronique de Marius de Lausanne, que ce ne fut que l'année d'après la mort de Theodebalde & de la défaite de Buccelin, que les François aïant eu leur revanche sur les Romains qu'ils battirent, en furent battus encore une autre fois, & que ce ne fut qu'après cette nouvelle défaite, qu'ils furent entierement dépouillés de toutes les Villes qui avoient appartenu à Theodebert en Italie.

555.

Comme les enfans mâles des Rois devoient alors partager entr'eux la succession de leurs Peres ; aussi Childebert & Clotaire en heritant de leur petit neveu Theodebalde, devoient avoir chacun une partie du Roïaume d'Austrasie. C'étoit-là, ce semble, un droit établi en ce tems-là ; mais en ce tems-là aussi-bien qu'en celui-ci le droit cedoit souvent à l'artifice ou à la violence.

Clotaire s'empare du Roïaume d'Austrasie.

Lorsque Theobalde mourut Childebert se trouva extrêmement malade. Clotaire se servit habilement de la conjoncture pour faire entendre aux peuples d'Austrasie l'interêt qu'ils avoient de le reconnoître seul pour leur Roi ; que ces partages & ces frequens changemens étoient à charge à la Nation & contre le bien de l'Etat ; que quand son frere releveroit de sa maladie, il ne pourroit pas encore durer long-tems ; qu'il n'avoit que des filles ; que pour lui il avoit des fils dont on connoissoit déja le merite, & que, quoi qu'il arrivât, dans peu toute la Monarchie Françoise tomberoit dans sa famille.

Nul des Seigneurs de la France Austrasienne n'osa s'opposer à celui qu'il étoit sûr d'avoir un jour pour maître ; & chacun se fit un merite de son empressement à le reconnoître. Il fallut que Childebert agreât lui-même ces mauvaises raisons. Le chagrin qu'il en eut ne l'empêcha point de se faire en public honneur de sa moderation forcée, en faisant à son frere une cession authentique de tous les droits qu'il avoit sur le Roïaume d'Austrasie. Mais la conduite qu'il tint dans la suite à son égard, & l'application qu'il eut à le chagriner & à lui susciter des affaires en toute occasion, firent assés connoître par quel principe il avoit agi en celle-ci.

Il soumet les Saxons & les Turingiens.

Gregor. Turon. l. 4. c. 10.

Clotaire avoit toûjours gouverné son petit Roïaume de Soissons avec beaucoup d'autorité, & tenu ses Sujets & ses enfans dans une soumission parfaite. Il trouva bientôt par sa propre experience que les Princes en devenant plus puissans, ne deviennent pas toûjours ni plus absolus, ni plus heureux. Les Saxons qui depuis le regne de Thierri étoient Tributaires de la Nation Françoise, secouerent le joug ; & aïant engagé la Turinge dans leur revolte formerent une grosse armée, avec laquelle ils ravagerent une partie de la France Germanique. Clotaire marcha contre eux en personne, donna bataille, remporta la Victoire, mais en perdant beaucoup de monde, soumit les

rebelles, & mit tout à feu & à ſang dans la Turinge.

556.

Cette defaite dompta les Saxons pour quelques mois. Mais ce peuple fier qui donna toûjours beaucoup d'exercice aux Rois de France, ne fut pas plûtôt revenu de ſa conſternation, qu'il ſe ſouleva de nouveau, & obligea le Roi à revenir l'année d'après avec une armée pour le châtier. Il les ſerra de ſi près qu'il les contraignit de recourir à ſa miſericorde : ils lui demanderent pardon, lui promirent de païer exactement les tributs qu'ils avoient païés à ſes predeceſſeurs,& de plus grands s'il le leur ordonnoit, pourvû qu'il leur fit grace.

Gregor. Turon. c. 14.

Le Roi ſe laiſſa toucher au regret qu'ils faiſoient paroître de leur faute ; mais l'armée s'y oppoſa diſant que c'étoient des fourbes & des perfides qui recommenceroient dès qu'ils verroient les François éloignes ; & qu'il falloit les exterminer. Les Saxons firent de nouvelles offres, & conſentirent à donner la moitié de leurs biens pour racheter le pillage. Enfin ils en vinrent juſqu'à prier qu'on leur laiſſât ſeulement la vie & la liberté ; mais en vain. Les Soldats commencerent à crier de tous côtés : *Point de quartier, point de quartier.* La choſe alla ſi loin que le Roi qu'on n'écoutoit plus, & contre lequel la ſedition commençoit à ſe tourner, renvoïa les députés malgré qu'il en eût, & mena ces furieux attaquer le camp des Saxons. La fureur d'un côté & le déſeſpoir de l'autre firent que ce combat fut des plus ſanglans, & le carnage fut égal à l'acharnement avec lequel on ſe battoit. Mais enfin les François furent repouſſés, & avec une perte qui ne leur permit pas de revenir à un ſecond aſſaut. Le Roi fut obligé d'entendre à un accommodement, dont les Saxons firent eux-mêmes les conditions; après quoi il s'en retourna en France avec le reſte de ſon armée. Mais il ne fut pas plûtôt de retour qu'on lui apporta la nouvelle d'une autre revolte, qui eut beaucoup plus de ſuite, & qui lui cauſa d'autant plus de chagrin, qu'elle étoit excitée par un de ſes propres enfans, & par celui qu'il avoit le plus tendrement aimé de tous.

Pulcher & decorus nimis, & acer & callidus

Geſta Franc. c. 28.

De ſept Princes qu'il avoit eus de diverſes femmes, il lui en reſtoit encore cinq ; un deſquels extrêmement bienfait, courageux, prudent, & adroit au poſſible, s'étoit attiré par tant de belles qualités ſon cœur & ſa confiance. Il s'appelloit Chramne, nom qui ne fut donné depuis à aucun Prince de la maiſon

Roïale, peut-être en execration de celui qui le porta le premier, & dont la perfidie le fit alors comparer à Abſalon. 556.

Le Roi ſon Pere lui avoit confié le gouvernement de l'Auvergne, & d'une grande partie des païs de delà la Loire, apparemment comme Clovis avoit fait au Prince Thierri : car le voiſinage des Viſigots du Languedoc obligeoit les Rois de France à tenir là toûjours des Troupes & un Chef d'importance pour les commander. Il lui avoit donné pour ſon conſeil un Seigneur du païs nommé Aſcovinde homme de bien & homme d'honneur, & d'une ſageſſe proportionnée à l'emploi dont ſon maître l'avoit honoré. Mais le jeune Prince ne put ſouffrir long-tems une perſonne, dont les conſeils ne lui plaiſoient pas toujours, & qui ſembloit prendre encore à ſon égard l'autorité de Gouverneur. Gregor. l. 4. c. 9.

Il ſe livra au contraire à un méchant homme nommé Leon de Poitiers, décrié & odieux par ſon libertinage, par ſes débauches & par ſa cruauté. Ce méchant favori l'engagea dans toutes ſortes de déſordres. Sa Cour n'étoit compoſée que d'une jeuneſſe débordée. Ce n'étoit ni par la naiſſance, ni par le mérite qu'on y acqueroit du rang & du credit. Son conſeil n'étoit composé que de ceux qui étoient de ſes plaiſirs : Il n'avoit nul ménagement pour les gens de qualité, & leur faiſoit ſouvent des inſultes & des violences. Il contraignoit les Senateurs du païs à donner leurs filles en mariage à des gens de neant, & enſuite il les enlevoit lui-même à leurs maris. Cap. 6. Cap. 13.

Le Roi ſur les frequentes plaintes qu'on lui en faiſoit, le rappella auprès de lui. Mais il n'obéït pas, & épouſa même, ſans attendre les ordres de ſon pere, la fille d'un homme de qualité de ſon gouvernement. Ce fut pour lui une neceſſité de ſoûtenir ſa déſobéïſſance, de peur de ſubir le châtiment qu'elle meritoit. Il commença par lever des Troupes ; & comme il connoiſſoit la diſpoſition de ſon oncle le Roi de Paris à l'égard de Clotaire, il ne manqua pas d'avoir recours à ſa protection. Ils traiterent ſecretement enſemble par des gens affidés ; & Childebert lui promit de le ſecourir de toutes ſes forces. Le Prince aïant reçû cette aſſûrance à Poitiers, où il attendoit la concluſion du traité, en partit auſſi-tôt, s'aſſura de pluſieurs Places par où les Troupes de Clotaire pouvoient venir à lui, entre autres de Limoge, bloqua la Ville de Clermont en Auvergne, qui *Chramne* [illegible] Geſta Regum Franc. c. 28.

n'avoit pas voulu se déclarer en sa faveur, & commença à faire
556. des courses de toutes parts.

Appendix ad Marcell. chronic. Le Roi de Paris de son côté, sans se declarer encore ouvertement, negocioit sous-main avec les Saxons pour les engager à une nouvelle revolte ; & il y réüssit. Clotaire dans l'embarras où toutes ces méchantes nouvelles le jettoient, marcha en personne contre les Saxons, & envoïa contre son fils rebelle deux autres de ses enfans, sçavoir Charibert & Gontran ou Gunthacram ; car c'est ainsi qu'il est nommé sur une de ses Médailles. Ces deux Princes entrerent avec leur armée en Auvergne, & aïant fait lever le blocus de Clermont, prirent la route du Limousin, où étoit l'armée des rebelles, pour les aller combattre.

Gregor. Turon. l. 4. c. 16. Etant arrivés en un lieu appellé par Gregoire de Tours la montagne noire, ils s'y camperent ; & envoïerent de-là sommer leur frere de mettre les armes bas, & de remettre au Roi tout le païs dont il s'étoit emparé. Il répondit qu'il conservoit pour le Ibid. Roi tout le respect qu'il lui devoit ; qu'il ne pretendoit pas se soustraire à son obéïssance : mais que l'état où l'on l'avoit reduit en le poussant comme on avoit fait, l'obligeoit à prendre ses sûretés. Les Envoïés de Charibert & de Gontran lui dirent qu'en cas qu'il refusât de se soûmettre, ces Princes avoient ordre de lui livrer bataille. Il l'accepta sans balancer ; & l'on commença des deux côtés à se préparer au combat. Les deux armée marcherent aussi-tôt l'une contre l'autre ; mais comme on étoit prêt d'en venir aux mains, il fit un si mauvais tems, que les uns & les autres comme de concert se retirerent chacun dans leur camp.

Cap. 17. Le Prince rebelle, ou ne se croïant pas assés fort, ou ne se fiant pas assés à ses Troupes, ou ne voulant pas abandonner la décision de son sort au hasard d'une bataille, se contenta d'avoir fait paroître à l'ennemi qu'il ne le craignoit pas, & usa d'un stratagême pour l'éloigner. Il supposa aux deux Princes un Courier, qui feignit d'arriver de Germanie, & de venir avec empressement leur apprendre que le Roi leur Pere avoit été tué en Saxe. Cette nouvelle les déconcerta ; & sans examiner davantage la verité, ils prirent en grande hâte le chemin de Bourgogne. Chramne les y suivit, assiegea & prit Châlons sur Saône ; & s'approcha de Dijon, qui refusa de lui ouvrir ses portes, sans le traiter du reste en ennemi.

556.

Childebert entre dans la Champagne.

Soit que ce Prince eût été l'auteur du faux bruit de la mort de Clotaire; soit qu'il se fût seulement servi de celui qui en couroit déja, cette nouvelle se répandit par tout. Elle vint aussi à Paris, & fut crue volontiers par Childebert, qui tandis que les Saxons occupoient l'armée de Clotaire, & qu'ils faisoient leurs ravages jusqu'au Rhin, étoit entré dans la Champagne, faisoit le dégât du côté de Reims, & ne desesperoit pas de se mettre bientôt en possession d'une partie du Roiaume d'Austrasie.

Nos anciens Historiens rapportent tout cela d'une maniere si confuse, & semblent si peu s'accorder pour la Chronologie de deux ou trois années, qu'il est impossible de deviner en quel tems precisement chaque chose se passa durant cette guerre, qui dura au moins trois ou quatre ans. Ils ne disent même rien du succès de la guerre de Clotaire contre les Saxons, ni de ce que devint l'armée de Charibert & de Gontran. Ce fut apparemment pendant l'hyver qui suivit la premiere campagne, que Chramne fit le voïage de Paris dont parle Gregoire de Tours, où il s'aboucha avec son oncle, & où ils s'engagerent par serment l'un à l'autre à ne point faire de paix avec Clotaire, & de rejetter toutes les propositions qu'il en feroit. On ne sçait rien non plus de ce qui se fit dans la campagne suivante qui fut celle de l'an 557. ou 558. Nous apprenons par la Chronique de Marius de Lausane que les François perdirent encore en l'an 556. quelque chose en Italie de ce que Theodebert y avoit conquis: c'etoit sans doute quelques Places dans les Alpes que l'on avoit conservées après la déroute du Casilin. Mais au défaut de ce detail de guerre, quelques monumens de l'Histoire Ecclesiastique de ce tems-là, nous apprenent une chose qui se passa au commencement de ces troubles, & qui merite bien d'avoir sa place dans l'Histoire de France; vû qu'un des deux Rois y prit grand part.

Ibid.

Condamnation des trois Chapitres.

L'année 553. l'Empereur Justinien voulant voir la fin de l'affaire des trois Chapitres qui troubloit l'Eglise depuis si longtems, fit tenir à Constantinople le cinquiéme Concile general malgré le Pape Vigile. Les trois Chapitres y furent enfin condamnés; & le Pape qui refusa de souscrire à cette condamnation, fut envoïé en exil par l'Empereur. Narsez qui lui étoit favorable obtint son retour l'année d'après; mais ce Pontife mourut en Sicile comme il revenoit à Rome.

556.
[illegible] le Pape Pel[illegible]

Il eut pour ſucceſſeur Pelage Archidiacre de l'Egliſe Romaine, homme que l'Empereur Juſtinien favoriſoit beaucoup, juſques-là qu'il avoit offert aux Romains de le faire Pape, même du vivant de Vigile. Pelage auſſi-tôt qu'il eut été élû, avoit ſouſcrit au Concile & à la condamnation des trois Chapitres. Ce qui l'avoit rendu tellement ſuſpect & odieux aux Occidentaux, que quand il fut queſtion de ſe faire ſacrer à Rome, il ne ſe trouva que deux Evêques, celui de Perouſe & celui de Ferenti qui vouluſſent le faire, & l'on prit à la place du troiſiéme, qui devoit être l'Evêque d'Oſtie, un Prêtre de cette même Egliſe pour ſervir de ſecond Aſſiſtant dans la ceremonie du Sacre. Le bruit même avoit couru qu'il avoit avancé la mort de ſon Prédeceſſeur; & ce bruit joint à la ſouſcription dont je viens de parler; fut cauſe que malgré le credit & l'autorité de Narſez, quantité de perſonnes de qualité, de Religieux, & d'autres des plus diſtingués par leur probité dans l'Italie, refuſerent de communiquer avec lui.

Anaſtaſius Bibliothec. In Pelagi.

Baron. ad ann. 556.

Les Egliſes où il trouva plus de reſiſtance, furent celles qui avoient été ſous la domination de la France pendant la guerre des Gots; c'eſt-à-dire, celles du Païs de Veniſe & de la Ligurie. Les mauvais traitemens que l'on faiſoit à Conſtantinople au Pape Vigile, & à quelques autres perſonnes des plus conſiderables de l'Egliſe d'Occident, étoient des motifs bien plauſibles que les François avoient fait valoir alors conformement à leurs interêts, pour donner à ces Peuples de l'averſion du Gouvernement auſſi-bien que de la perſonne de l'Empereur Juſtinien, & de ſa conduite dans cette affaire qui étoit très-odieuſe, & que l'on enviſageoit ordinairement par ſes plus méchans endroits.

Mais les François n'agiſſoient pas ſeulement en cela par des vûes politiques; ils ſuivoient leurs propres préjugés qui étoient très-conformes à ceux des Catholiques d'Italie. L'attachement & le reſpect que la Nation Françoiſe avoit pour les quatre premiers Conciles Generaux, qu'on lui avoit propoſes comme des regles de Foi infaillibles quelques années auparavant dans le tems de ſa converſion au Chriſtianiſme, l'horreur qu'on lui avoit dès-lors inſpirée de toute ſorte d'innovation en matiere de Religion, comme du caractere le plus ſenſible de l'erreur & dont on s'étoit le plus ſervi pour la précautionner contre le

venin

556.

venin de l'Arianisme ; tout cela faisoit parler en France de la souscription du Pape à la condamnation des trois Chapitres, comme d'un attentat commis contre le Concile de Calcedoine; & la discussion qu'il falloit faire pour le justifier sur un point si délicat, étoit une chose où il étoit difficile de faire entrer des gens fort prévenus.

Ce Pape engagea Narsez, malgré la repugnance qu'il y avoit, à user de contrainte à l'égard des Evêques d'Italie pour les réünir à leur Chef. Mais cela même ne faisoit pas un bon effet en France, où les ennemis du Pape avoient extrémement animé Childebert & les Evêques contre lui, en le faisant passer pour un prévaricateur, qui par complaisance pour l'Empereur Justinien avoit trahi la cause de l'Eglise & de la Religion Catholique ; c'est ce qui fit resoudre Childebert qui vouloit voir plus clair dans cette affaire, à lui envoïer un homme de sa Cour nommé Rufin, pour lui demander premierement un éclaircissement sur les bruits qui couroient dans le monde touchant sa conduite dans la souscription à la condamnation des trois Chapitres ; & secondement sa Profession de foi ; afin qu'on pût être assûré en France que celui qu'on y reconnoîtroit pour le Chef visible de l'Eglise, n'étoit pas un heretique.

Rufin étant arrivé à Rome exposa au Pape les choses dont il étoit chargé ; & le pria de satisfaire le Roi son Maître sur les deux points qu'il lui marquoit. Le Pape ne differa pas beaucoup à repondre sur le premier, sur lequel il écrivit au Roi la Lettre suivante.

A MONSEIGNEUR ET FILS LE TRES-GLORIEUX & très-excellent Childebert Roi.

PELAGE EVESQUE.

Lettre de Pelage à Childebert. Tom. I. Concil. Gall.

NOUS avons appris par l'illustre Seigneur Rufin Envoïé de votre Excellence, que dans les Provinces des Gaules il y a des gens qui sement des bruits scandaleux, & qui nous accusent (ce que Dieu ne permette jamais) d'avoir fait quelque chose contre les interêts de la Religion Catholique. Vous sçaurez donc que depuis la mort de l'Imperatrice Theodora l'Eglise a été délivrée de la fraïeur où elle étoit, en voïant agiter en Orient des questions sur les matieres de la foi ; & que les choses qu'on y a traitées depuis ce tems-là

556. *n'y ont nul rapport. Il seroit trop long de vous marquer en détail dans une Lettre les points dont il s'agissoit. Nous vous dirons seulement en deux mots, selon vos intentions, que nous avons connues par votre Envoïé, ce qui suffit pour vous tirer d'inquietude, & pour lever les mauvais soupçons que nos freres les Evêques des Gaules pourroient avoir conçus de nous. C'est que nous anathematisons & jugeons indignes d'entrer dans la vie éternelle tous ceux qui s'éloignent le moins du monde de la Foi que le Pape Leon d'heureuse memoire a enseignée dans ses Lettres; & que le Concile de Calcedoine suivant la doctrine de ce saint Pasteur, a reçûe dans la Définition de Foi qu'il a faite; Nous anathematisons, dis-je, tous ceux qui s'en écartent ou dans le sens, ou dans une parole, ou dans une seule syllabe. Cela seul doit empêcher votre Grandeur, & nos freres les Evêques, d'avoir aucun égard aux fables répandues par certaines personnes que le scandale réjouit; & voici la source de tout le mal. Votre Pere le très-clement Empereur aïant exterminé toutes les Heresies qui avoient eu à Constantinople jusqu'au tems de son regne, des Eglises avec de grands revenus, & toutes sortes d'ornemens; & leur aïant ôté tout cela pour le donner aux Catholiques, les sectateurs obstinés de ces differentes Heresies se sont réünis comme en un seul Parti, & font tous leurs efforts pour mettre le schisme & le trouble dans l'Eglise. Ce sont ceux qui dans le tems que nous étions à Constantinople, envoïoient des écrits en Italie comme en notre nom, & nous y faisoient dire que la Foi Catholique avoit été corrompue; & ceux-là mêmes qui en envoïent encore ici d'autres sans nom contre nous, aïant grand soin de se cacher. Ce sont de certains faux Chrétiens de Constantinople, la plûpart Nestoriens, qui sous prétexte que Nestorius a admis dans Jesus-Christ deux natures separées & sans union, se vantent malicieusement de n'être pas fort éloignés de la doctrine du Concile de Calcedoine & du Pape Leon; quoiqu'il soit constant que Nestorius a été condamné par ce saint Pape pour cela même; c'est-à-dire, pour avoir enseigné que les deux natures sont divisées en Jesus-Christ. C'est-là tout ce que nous avons jugé à propos de faire entendre en peu de paroles à votre Excellence; afin que conformément à l'ardeur de votre foi, & à l'amour que vous avez pour l'union & la paix de l'Eglise, vous ne permettiez pas que dans votre Roïaume on fasse aucun fond sur des contes & sur de vains écrits. Car ici même ils ont entêté de telle sorte certains Evêques simples & igno-*

556.

rans dans les dogmes de la Foi, qu'ils ne sont plus capables d'entendre raison, ni de comprendre quel grand bien c'est de ne jamais s'écarter de la Foi Catholique, & de refuter les calomnies dont les Heretiques tâchent de noircir l'Eglise. Car seroit-il supportable qu'on crût que Nestorius est dans des sentimens orthodoxes, parce qu'il dit que les deux natures en Jesus-Christ sont separées, c'est-à-dire sans union. Mais la raison pourquoi nous avons tant souffert de persecutions à Constantinople, est celle que nous avons touchée d'abord; sçavoir, que du vivant de l'Imperatrice tout nous étoit suspect dans toutes les questions qu'on agitoit sur les matieres Ecclesiastiques. Car pour le très-clement Empereur votre Pere, il ne permettra jamais qu'on fasse rien contre le decret du Pape Leon & contre la foi du Concile de Calcedoine. Pour ce qui est des Reliques tant des saints Apôtres, que des saints Martyrs, nous vous les avons déja envoïées par les serviteurs de Dieu du Monastere de Lerins. Nous avons aussi fait partir celles que vos Ambassadeurs nous ont demandées: un Soûdiacre de notre Eglise nommé Homobone, les portera jusqu'à Arles, pour les remettre entre les mains de notre frere l'Evêque Sapaude.

Le III. *devant les Ides de Decembre, la quinziéme année d'après le Consulat de Basile, par Rufin votre Envoïé.*

PELAGE par la misericorde de Dieu Evêque de l'Eglise Catholique de la Ville de Rome, j'ai signé cet exemplaire de notre Lettre.

Le Pape écrit de nouveau au Roi, & lui envoïe sa Profession de Foi.

Le Pape eût bien voulu que le Roi se fût contenté de cette Lettre pour assûrance de la pureté de sa foi : mais l'Envoïé de France, selon ses instructions, fit toûjours instance pour avoir de lui une profession de Foi moins generale & plus expresse que celle qu'il avoit faite dans sa Lettre. Le Pape y consentit enfin. Il écrivit de nouveau au Roi, & ajoûta à sa Lettre une Formule de Foi fort ample, qui commence par ces paroles, *Je crois en un seul Dieu, le Fils, & le Saint Esprit, &c.* & contient toute la doctrine opposée aux Heresies d'Arius, de Sabellius, de Nestorius, d'Eutichez, & de quelques autres Heretiques. Il finit en conjurant le Roi par le zele qu'il avoit toûjours eu pour la Religion, de travailler de tout son pouvoir à procurer & à maintenir la paix de l'Eglise, de reprimer l'audace & l'insolence des esprits brouillons, & de lui marquer par-là qu'il lui tient

556. compte de la condescendance qu'il a eue de lui envoïer sa Profession de Foi, & de le satisfaire en tout ce qu'il a souhaité de lui.

Ces Lettres furent efficaces pour empêcher les Evêques de France d'entrer dans le Schisme, où demeurerent encore longtems ceux d'Afrique, plusieurs en Italie dans la Ligurie, dans le Païs de Venise, dans la Toscane & ailleurs. Il y eut cependant toûjours en France un parti secret contre le Pape; & saint Gregoire le Grand trente ans après écrivit encore à la Reine Brunehaut sur ce sujet, la priant de faire tout son possible pour ramener à l'Eglise Romaine ceux qui en demeuroient separés, sous le vain prétexte qu'on n'y avoit pas pour le Concile de Calcedoine tout le respect & toute la soumission qu'on lui devoit.

L. 7. epist.

Mort de Childebert.

Cette application que Childebert avoit aux choses de la Religion, ne l'empêchoit pas de pousser toûjours la guerre contre le Roi son frere, & de fomenter la rebellion de son neveu. Ce qui l'animoit étoit l'esperance de se dédommager du tort qu'on lui avoit fait en l'excluant du partage du Roïaume d'Austrasie. Mais sa mort finit cette querelle. Elle arriva l'an 558. qui fut le quarante-septiéme de son regne.

Marius in Chronico.

558.

Son caractere.

Il fut enterré dans l'Eglise de saint Vincent qu'il avoit fait bâtir; c'est aujourd'hui le Monastere de saint Germain des Prés. La France est pleine de semblables marques de sa pieté; on y voit encore des Monasteres en divers endroits, des Hôpitaux, des Eglises qu'il y a fondées & bâties, entre lesquelles quelques-uns sans assés de fondement comptent l'Eglise de Notre Dame de Paris: il l'orna, il l'enrichit, & y fit faire des fenêtres de verre, chose très-rare en ce tems-là, & ce fut la premiere Eglise de Paris qui eut cet ornement; mais il ne la bâtit pas.

Fortunat. l. 2. Carm. 11.

Quatre Conciles tenus à Orleans, un à Arles, & deux à Paris sous son regne & par ses ordres, font connoître combien il avoit à cœur les choses de la Religion & le Reglement des mœurs de ses Peuples. Nous avons un autre monument qui montre son zele pour l'abolition entiere du Paganisme dans ses Etats, où il y en avoit encore quelques restes. C'est une Charte rapportée dans les Capitulaires qu'il fit publier dans toute l'étendue de son Domaine, par laquelle il ordonne que ceux qui, après avoir été avertis, conserveront encore dans leurs champs

Tom. 1. Capitul. Baluzii. P. 6.

558.

des Idoles, ou des figures consacrées au Demon, ne les auront pas abattues, ou auront empêché les Prêtres de les abattre, soient contraints à donner caution pour comparoître en sa presence, ou être punis comme des sacrileges. Ce Prince étoit moderé, sage, équitable, affable & éloquent, aimé de ses Sujets : & Paris ressentit sa mort avec beaucoup de douleur. Quelque part qu'il eût eue au crime de la mort des enfans de Clodomir ses neveux, nous avons vû qu'il fit tout ce qu'il pût pour empêcher Clotaire de l'achever. L'ambition l'y avoit fait resoudre ; mais la tendresse & la compassion ne lui permirent pas de le soûtenir jusqu'au bout. Enfin la guerre qu'il porta jusqu'au milieu des Espagnes, la conquête de la Bourgogne, la bataille de Narbonne qu'il gagna contre Amalaric sont des marques insignes du courage de ce Prince, qui rendent encore plus louables les soins qu'il prit de maintenir autant qu'il le pût, ses Etats en paix pendant un regne aussi long que le sien.

Fortunat l. 6. Carm. 4. & 8.

Clotaire par cette mort se vit unique maître de tout l'Empire François, beaucoup plus étendu encore que du vivant de Clovis, par la conquête du Roïaume de Bourgogne & de celui de Turinge, & par la cession que les Gots avoient faite quelques années auparavant de ce qu'ils possedoient en Provence. La guerre civile finit en même-tems, & Chramne aïant perdu son appui, fut obligé d'avoir recours à la misericorde de son pere, qui lui pardonna.

Seconde revolte de Chramne. Il est secouru par Conobert Comte de Bretagne.

Gregor. Turon. l. 4. c. 20.

Ibid.

Mais cet esprit inquiet & brouillon s'engageant dans de nouvelles intrigues, irrita de nouveau le Roi contre lui. La disgrace de la Reine * femme du feu Roi Childebert, qui fut envoïée en exil avec ses deux filles en ce tems-là, me fait conjecturer que c'étoit avec elle que le jeune Prince prenoit des mesures pour faire une seconde revolte. Quoi qu'il en soit, comme on pensoit à l'arrêter, il s'échappa de la Cour avec sa femme & ses filles, se retira chés le Comte de Bretagne, & y demeura quelque tems caché. Il fit si bien qu'il l'engagea à prendre hautement son parti, & à lever une armée capable de résister à celle du Roi, s'il entreprenoit de venir l'attaquer. Ce Comte s'appelloit Conomor ou Conobert. Il n'étoit pas Comte de Bretagne, si nous en croïons l'Ecrivain moderne de l'Histoire de ce païs ; mais seulement Comte de Rennes & de Nan-

Argentré.

* Elle s'appelloit Ultrogothe.

558. tes, qui ſelon lui, ſous le foible regne d'Alain premier du nom, & huitiéme Roi de Bretagne, s'étoit rendu maître indépendant & abſolu de ce Canton. Il y a de fortes raiſons qui m'empêchent de ſuivre ce ſentiment.

Premierement, Gregoire de Tours Auteur contemporain, lui donne cette qualité de Comte de Bretagne. En ſecond lieu ce que j'ai dit ſur la fin du regne de Clovis, touchant ſon expedition de Bretagne, prouve clairement que Rennes & Nantes étoient du Roïaume de France. Enfin il n'eſt gueres vraiſemblable qu'un Comte de Rennes, & de Nantes pût mettre ſur pié une armée aſſés nombreuſe pour oppoſer aux forces d'un Monarque auſſi puiſſant que l'étoit alors Clotaire. Ce Conobert étoit donc ſans doute Comte Souverain de toute la Bretagne, excepté de la partie qui appartenoit aux Rois de France.

Clotaire entre en Bretagne avec une armée.

Fortunat. l. 6. Carm. 1.

Gregor. Tur. l. 4. c. 20.

Clotaire ſuivi de ſon fils Chilperic entra en Bretagne avec une armée, & y trouva ſon fils rebelle & Conobert à la tête de la leur, réſolus de ne pas refuſer la bataille, s'il la leur preſentoit. Les deux armées ſe trouverent en preſence proche de la mer dans une vaſte campagne que l'Hiſtoire ne nomme point. On ſe mit en bataille des deux côtés; mais la nuit qui étoit proche fit remettre la partie au lendemain.

Dans cet intervalle le Comte de Bretagne tout déterminé qu'il étoit à ne pas abandonner le jeune Prince dans ſon malheur, fut effraïé de l'idée de ce qui ſe devoit voir le lendemain, un fils à la tête d'une armée & les armes à la main contre ſon Pere. Il alla le trouver, & lui avoua ſa peine. « Epargnez-» vous un crime, lui dit-il, que tout le monde déteſtera, & aban-» donnez-moi vos interêts; demeurez ici; je connois le païs; » laiſſez-moi executer tout ſeul le deſſein que j'ai d'attaquer à la » faveur des tenebres le camp du Roi; je ſuis ſûr de le défaire. »

Ibid.

Défaite de Conobert & de Chramne.

Le Prince rejetta cette propoſition, diſant qu'il ne vouloit pas charger un autre de tout le peril dans une affaire qui n'étoit proprement que la ſienne, & fit conſentir de nouveau le Comte à la decider par un combat en plein jour. Dès le grand matin les deux armées furent rangées, & ne demeurerent pas longtems ſans en venir aux mains. L'Hiſtoire dit que le Roi en commençant le combat s'adreſſa à Dieu, & s'écria, *Seigneur, ſoïez le Juge de ma cauſe & ſecourez David contre Abſalon.* Dieu l'é-

couta ; les Bretons furent mis en déroute, & le Comte lui-même y perit. Chramne voïant tout perdu ne songeoit plus qu'à gagner les vaisseaux qu'il avoit tout prêts au bord de la mer ; mais aïant voulu dégager sa femme & ses filles qui furent investies par quelques troupes du Roi, il fut lui-même pris & enfermé avec elles dans la chaumiere d'une pauvre Païsane, où par un ordre du Roi trop précipité & trop cruel on mit le feu, au milieu duquel ce malheureux Prince perit avec toute sa famille. Le texte de l'Historien obscur en cet endroit laisse entrevoir une circonstance qui diminue quelque chose de la cruauté de cette execution : car il semble dire que le Prince aïant été lié sur un banc, on l'étrangla avec son mouchoir avant qu'on mît le feu à la maison. Genre de mort encore moins infame que le crime qui la causoit, & qui a rendu execrable à toute la posterité un Prince dont les belles qualités en auroient sans cela fait un Heros.

558.

560.

Le Roi après cette funeste victoire s'en retourna en France, passa par Tours où il fit de grands presens au tombeau de saint Martin ; & l'année d'après comme il commençoit à jouir de la tranquillité qu'il avoit rétablie dans tout son Empire, il fut pris de la fievre étant à la chasse dans la Forêt de Cuise *. Il fut de-là porté à Compiegne, où il mourut en la cinquante & unieme année de son regne, & le lendemain de l'année accomplie depuis la bataille de Bretagne. Un peu avant que de mourir il dit ces paroles qu'il lui auroit peut-être été plus utile de mediter pendant sa vie, que d'attendre à les prononcer à ce moment terrible. *Combien grande*, s'écria-t'il en gémissant, *doit être la puissance de ce Roi du Ciel qui fait ainsi mourir quand il lui plaît, les plus grands Rois de la terre* !

Mort de Clotaire.

Gregor. Turon. l. 4. c. 21.

Vers l'an 562.

Au retour de son expedition de Bretagne, en faisant ses devotions dans l'Eglise de saint Martin, il avoit fait paroître une vive contrition des pechés de sa vie passée, priant ce grand Saint de lui obtenir de Dieu misericorde. Il en avoit grand besoin. Jamais Prince sur le Trône de France ne fut plus débordé que lui, & n'eut moins de honte de ses désordres ; adultere public, il eut à la fois deux ou trois femmes à qui il donnoit également la qualité de Reine & d'épouse ; fourbe, cruel & san-

Son caractere.

* *Cotia silva* qui est le mot Latin dont se sert Gregoire de Tours, est la Forêt de Cuise qui faisoit partie de celle de Compiegne.

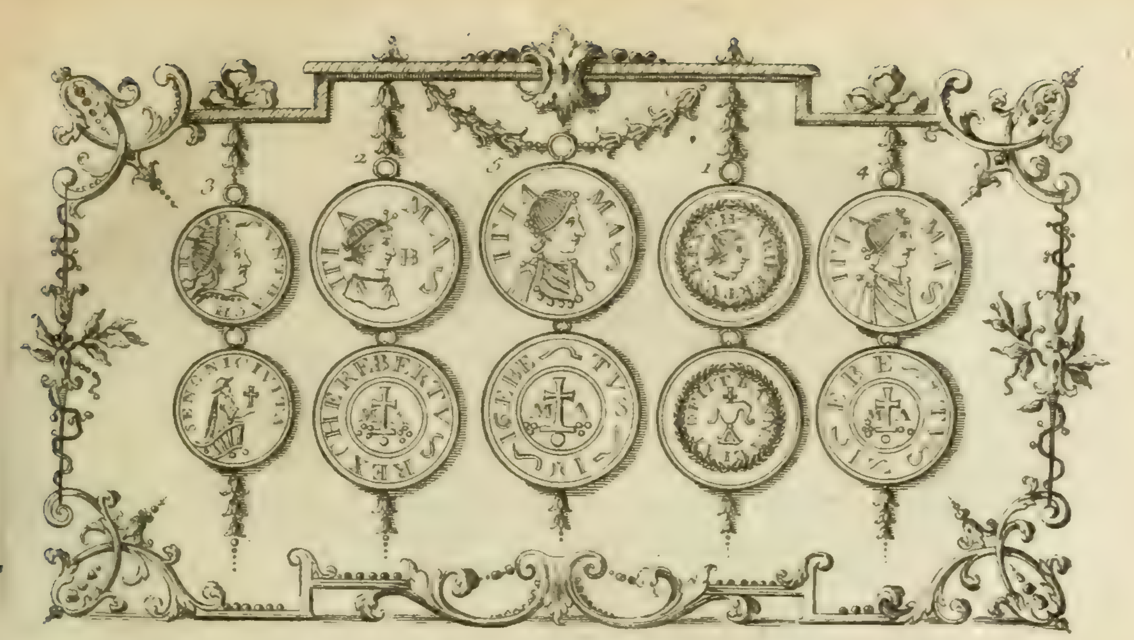
562. guinaire; n'aïant presque rien de bon que la valeur, l'intrépidité, & le talent pour la guerre, heritage commun à tous les fils de Clovis. Il fut heureux dans ses entreprises; & de cadet qu'il étoit avec un très-petit Etat, il devint maître unique de la France & de tous les païs qui en dépendoient. Il fut enterré à Soissons dans l'Eglise qu'il avoit commencé à y faire bâtir en l'honneur de saint Medard. Il laissa quatre fils qui lui restoient d'un plus grand nombre qu'il avoit eu de toutes ses femmes: leurs noms étoient Chilperic, Caribert, Gontran & Sigebert.

SOMMAIRE
DES REGNES
DE CARIBERT, DE GONTRAN, DE CHILPERIC, ET DE SIGEBERT.

Partage de la Monarchie Françoise. Le Roi des Abares se jette sur la France Germanique. Il est battu par Sigebert. Chilperic attaque les Etats de Sigebert. Il est battu. Paix entre Chilperic & Sigebert. Ce que signifioit autrefois le nom de Concubine. Sigebert épouse Brunehaut & Chilperic Galsuinde. Mort de Caribert. Audovere premiere femme de Chilperic est obligée de se retirer dans un Couvent. Mort de Galsuinde. Partage de la succession de Caribert. Sigebert est battu & pris par le Roi des Abares. Narsez sollicite Alboin Roi des Lombards de venir s'emparer de l'Italie. Alboin s'en rend maître en trois ans & demi. Mort de Narsez. Les Lombards font une irruption dans le Roïaume de Bourgogne. Mummol Capitaine François défait les Saxons. Sigebert surprend la Ville d'Arles, le Roi de Bourgogne la reprend. Chilperic déclare la guerre à Sigebert. Chilperic recommence la guerre. Theodebert son fils est battu & tué. Chilperic se retire à Tournai. Sigebert envoïe investir cette Ville. Fredegonde le fait assassiner. Portrait de ce Prince. Sa femme & ses enfans sont arrêtés. Son fils Childebert est retiré de la prison, & reconnu pour Roi à Metz. Merovée fils de Chilperic épouse Brunehaut veuve de Sigebert sans le consentement

consentement de son Pere. Chilperic la renvoïe à Metz avec ses deux filles. Cette Princesse lui fait déclarer la guerre. L'armée de Chilperic est défaite. Merovée se refugie dans l'Eglise de saint Martin. Il évite plusieurs pieges qu'on lui tend. Il se retire en Austrasie. On l'oblige d'en sortir. Pretextat Evêque de Rouen est accusé de divers crimes. Il est condamné & envoïé en exil. Merovée est trahi par les habitans de Terouenne, & assassiné. Conspiration contre Chilperic découverte. Chilperic perd trois enfans qu'il avoit de Fredegonde. Clovis son fils du premier lit est accusé de les avoir fait empoisonner. Il est arrêté & ensuite poignardé. Fredegonde fait mourir la Reine Audovere mere de Clovis. Le Comte de Bretagne refuse de rendre hommage à Chilperic. Les François entrent en Bretagne & y sont battus. Paix entre Chilperic & le Comte de Bretagne. Chilperic charge ses Peuples d'impôts. La guerre recommence. Traité d'alliance entre Chilperic & Childebert. Guerre civile dans le Roïaume d'Austrasie. Le Roi de Bourgogne fait sa paix avec Chilperic. Il naît un fils à Chilperic. Nouvelle ligue entre Chilperic & Childebert. Bataille de Melun. Treve entre Chilperic & Gontran. Elle est suivie de la paix generale. Mariage de Rigunthe fille de Chilperic, avec le Prince Recarede. Chilperic est assassiné à Chelles : Son portrait. Situation de Fredegonde après la mort de Chilperic. Elle envoïe des Ambassadeurs au Roi de Bourgogne, qui prend sa défense. Tours & Poitiers se soumettent au Roi de Bourgogne. Conference entre ce Prince & les Ministres d'Austrasie. Il rétablit Pretextat dans son Evêché de Rouen. Avantures de Gondebaud fils de Clotaire. Le Roi de Bourgogne fait arrêter le Duc Boson. Gondebaud se fait proclamer Roi, & prend possession de plusieurs Places. Il envoïe des Ambassadeurs au Roi de Bourgogne. Gontran declare Childebert son heritier. Gondebaud se saisit de Comminge. Il y est assiegé par l'armée de Gontran. Quelques Seigneurs le trahissent & le livrent. Il est tué. La Ville de Comminge est prise & détruite. Gontran fait enterrer avec pompe les corps de Clovis & de Merovée. Il assemble le second Concile de Mâcon. Guerre entre la France & l'Espagne. Les suites en sont fâcheuses pour Gontran. Le Prince Recarede se rend maître de plusieurs places. Il succede à son pere, & abjure l'Arianisme. Didier entre en Languedoc avec une armée. Il défait les Gots, & il est tué. Recarede fait la paix avec le Roi d'Austrasie. Il lui demande sa

sœur Clodosinde en mariage. Traité d'Andelau entre Gontran & Childebert. Les Espagnols mettent en déroute l'armée de France. Soissons se donne au Roi d'Austrasie. Paix entre le Roi de Bourgogne & celui d'Espagne. Action détestable d'Alboin. Rosimonde fait tuer Alboin son mari. Elle empoisonne son second mari, & est elle-même empoisonnée avec lui. Les Lombards sont taillés en pieces par les François. Ils choisissent Autharis pour leur Roi. Ligue entre l'Empereur & Childebert. Childebert rompt avec les Lombards. Autharis défait les François en Italie. Il épouse Theodelinde fille du Duc de Baviere. La ligue se renouvelle entre l'Empire & la France. Childebert fait passer une nombreuse armée en Italie. La dissenterie s'y met & fait perir beaucoup de monde. Les François repassent les Monts. Paix entre les François & les Lombards. Fredegonde fait poignarder Pretextat dans son Eglise. Conjurations dans le Roïaume d'Austrasie découvertes. Childebert assemble un Concile à Mets. L'Evêque de Reims & l'Abbé de saint Remi y sont déposés. Mort d'Ingeberge & de Radegonde Reines de France. Le Comte de Bretagne taille en pieces les François. Baptême du jeune Clotaire fils de Chilperic. Mort de Gontran Roi de Bourgogne. Son caractere. Childebert lui succede. L'armée de Childebert est défaite par Fredegonde près de Trouci. Mort de Childebert. Theodebert & Thierri lui succedent. Fredegonde met en déroute l'armée d'Austrasie. Sa mort. Brunehaut a la Regence des Etats de ses petits-fils. Elle est exilée. Défaite de Clotaire à Dormeille. Theodebert envoïe une Ambassade à l'Empereur Maurice. Theodebert & Thierri subjuguent les Gascons. Clotaire fait une invasion dans le Païs entre la Seine & la Loire. Bataille d'Estampes. Paix entre Clotaire, Theodebert & Thierri. Thierri déclare la guerre au Roi d'Austrasie. Thierri & Theodebert s'accommodent. La division se met de nouveau entre ces deux Rois. Theodebert est défait auprès de Toul par Thierri. Il est défait une seconde fois à Tolbiac. Sa mort. Mort de Thierri. Clotaire travaille à se rendre maître des Roïaumes d'Austrasie & de Bourgogne. Il s'avance dans la Champagne. Fuite de la Reine Brunehaut. Elle est arrêtée. On la fait mourir cruellement. Son caractere.



HISTOIRE DE FRANCE.

CARIBERT, GONTRAN, CHILPERIC, SIGEBERT.



TOUTE la puissance de la Monarchie Françoise réünie dans le seul Clovis, ensuite partagée entre ses quatre successeurs, & depuis réünie une seconde fois dans la personne de Clotaire, se voit encore divisée par un partage tout semblable au premier.

562.

Partage de la Monarchie Françoise.

Le sort donna à Caribert l'aîné des quatre Princes fils de Clotaire le Roïaume de Paris; à Gontran

Gregor. Turon. l. 4. c. 22.

Comme quelques Inscriptions de ces Medailles sont à rebours, d'autres mêlées de caracteres Gothiques ausquels tout le monde n'est pas accoutumé, on mettra ici ces inscriptions en caracteres Romains, & dans leur situation naturelle.

562.
Fortunat l. 6, c. 4.

celui d'Orleans : Chilperic eut celui de Soiſſons, & Sigebert le cadet de tous celui d'Auſtraſie.

Ces quatre Roïaumes n'eurent pas les mêmes limites qu'ils avoient eu d'abord, la Monarchie s'étant augmentée depuis en deçà du Rhin de tout le Roïaume de Bourgogne & de la Provence, & au-delà du Rhin de toute la Turinge, ſans parler de divers Peuples de la Germanie, qui ſous les derniers regnes s'étoient faits tributaires de la France. Gontran avec le Roïaume d'Orleans eut celui de Bourgogne, qui s'étendoit, comme j'ai dit auparavant, du côté du Rhône & de la Saone, comprenoit une partie de la Provence, & ce que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté ; preſque tout le Duché de Bourgogne, le Nivernois & une partie de la Champagne. Orleans même ceſſa d'être la Capitale de ſon Etat, & Châlons ſur Saone devint la Ville Roiale. Ce Prince ne fut point nommé Roi d'Orleans, mais Roi de Bourgogne, & tous ſes Sujets furent compris ſous le nom de Bourguignons, lorſqu'on vouloit les diſtinguer des autres François.

D'un autre côté on détacha du Roïaume d'Orleans la Touraine * pour la donner au Roi de Paris, auſſi-bien que l'Albigeois qui avoit appartenu juſqu'alors aux Rois d'Auſtraſie & qui leur fut rendu depuis ; Marſeille fut auſſi du Roïaume de Paris **, & le Senonois qui avoit appartenu aux Rois d'Auſtraſie, fut pareillement cedé à Gontran Roi de Bourgogne.

Si Tournai n'avoit pas été juſqu'alors du Roïaume de Soiſſons, on l'y ajouta dans ce nouveau partage.

Pour le Roïaume de Metz ou d'Auſtraſie il n'y eut point d'autres changemens que ceux que je viens de dire en parlant

1. *Medaille.* CHARIBERTUS REX. *Revers* BANNACIACO FIT, c'eſt à-dire, faite vraiſemblablement à Bagneux Maiſon de Plaiſance de nos Rois ſous la premiere Race.

2. *Medaille.* MASSILIA Marſeille. *Le revers* CHEREBERTUS REX.

3. *Medaille.* GUNTACHRAM, c'eſt à dire, GONTRAMNUS Rex. *Le revers* SENONI CIVIT. c'eſt-à dire, frappée à SENS.

La quatrieme MASSILIA Marſeille. *Au revers* SIGEBERTUS.

La cinquiéme eſt la même.

Dans la premiere eſt un Calice à deux anſes.

Dans la troiſiéme eſt repreſenté Gontran dans un Char de Triomphe.

MA qui eſt comme un V renverſée, & qui a la Croix entre les deux ſignifie encore Marſeille.

* On prouve par le Concile de Tours de l'année 567. que Tours étoit du Roïaume de Caribert. Car 1. la date de ce Concile eſt priſe du regne de ce Prince, *Chariberti Regis anno ſexto*, 2. Ce Concile fut aſſemblé avec la permiſſion de ce Prince, ainſi que l'Epître le marque, *juxta conniventiam glorioſiſſimi Domni Chariberti Regis.*

** Pluſieurs Medailles ou Monnoïes de Caribert, frappées à Marſeille, ne laiſſent aucun lieu de douter que cette Ville ne lui ait appartenu.

des autres, excepté qu'il se trouvoit augmenté dans la Germanie de toute la Turinge. 562.

Chilperic par une espece de pressentiment que le sort ne lui seroit pas favorable dans le partage de la succession du Roi son Pere, avoit pris des mesures pour en prévenir la décision. Le Roïaume de Paris étoit celui des quatre parties de la Monarchie Françoise qui lui agréoit le plus. Si-tôt que Clotaire eut expiré il partit promptement de Compiegne, & vint s'emparer de Braine en Champagne Maison de plaisance sur la petite Riviere de Vesle, où étoit le trésor du feu Roi Clotaire. Il s'en saisit, & en aïant fait largesse aux plus considerables de la Nation, il vint à leur tête à Paris, s'y assit sur le Trône de son oncle Childebert, & s'y fit reconnoître pour Roi; mais peu de tems après ses trois freres unis ensemble vinrent avec des Troupes pour l'y assieger, l'obligerent d'en sortir, de tirer au sort, & de se contenter du Roïaume de Soissons qui lui échût.

Gregor. Turon. l. 4. c. 45.

Gregor. Turon. l. 4. c. 22.

Si les deux cadets Chilperic & Sigebert avoient été de l'humeur des deux aînés. La France auroit été tranquille & heureuse sous leur gouvernement. Caribert Roi de Paris fut un Prince pacifique, sans ambition, occupé à maintenir son Roïaume en repos, sans songer à l'étendre. Il le gouverna de cette maniere pendant tout son regne qui fut au moins de près de six ans. Il a eu le malheur que notre ancien Historien n'a publié que ses vices, & sur-tout son incontinence qui fut extrême, & qui le fit excommunier par saint Germain Evêque de Paris, après un second & un troisiéme mariage contractés du vivant de son Epouse legitime. Et c'est tout ce que nous en sçaurions, si un autre Evêque contemporain n'avoit eu soin de son côté de nous marquer ses bonnes qualités. C'étoit, selon lui, un Prince sage, moderé, équitable, zelé pour l'observation de la Justice & des Loix, dont il avoit une parfaite connoissance, liberal, honnête, d'un visage & d'un air qui gagnoit ceux qui l'approchoient, d'un esprit vif & penetrant, que ses Ministres écoutoient dans son Conseil comme un oracle, & qui faisoit principalement paroître sa prudence dans les instructions qu'il donnoit à ses Ambassadeurs pour les Cours des Princes où il les envoïoit. Il aimoit les belles lettres, il sçavoit le Latin & le parloit aussi facilement que le François.

Gregor. Turon. l. 4 c. 26.

Fortunat l. 6. Carm. 4.

Un Roi de ce caractere étoit en ce tems-là quelque chose de

562.

plus rare qu'un Roi guerrier, les vertus militaires aïant beaucoup moins d'opposition avec quelque barbarie qui restoit encore dans l'esprit François, que toutes ces qualités & toutes ces vertus civiles & politiques.

Son second frere Gontran Roi d'Orleans & de Bourgogne plus reglé que lui dans ses mœurs, lui étoit beaucoup inferieur en esprit & en habileté dans le Gouvernement, mais il aimoit la paix comme lui. Il ne fit jamais la guerre qu'il n'y fût contraint ou par les insultes de ses voisins, ou par les brouilleries de ses freres qui l'y entraînerent souvent malgré qu'il en eût, toûjours prêt à les accommoder ensemble, & à s'accommoder avec eux.

Sigebert & Chilperic au contraire eurent l'humeur trop martiale pour le repos de leurs Sujets. Mais Chilperic qui fut presque toûjours l'aggresseur dans les differends qu'ils eurent entre eux, est celui qu'on doit regarder comme la cause principale de tous les malheurs & de toutes les guerres civiles dont la France fut desolée sous ces regnes funestes. Une femme qu'il éleva sur le Trône malgré la bassesse de sa naissance, s'étant emparée de son esprit déja par lui-même trop inquiet, trop violent & trop ambitieux, lui fit tout oser & tout entreprendre; c'étoit Fredegonde Reine autant celebre dans notre Histoire que nos Rois les plus fameux: Elle trouva dans Brunehaut Reine d'Austrasie femme de Sigebert une ennemie qui avoit autant d'esprit, autant d'intrigue, &, selon quelques-uns, autant de mechanceté qu'elle. Il en coûta la vie aux deux Rois & à plusieurs Princes de la Maison Roïale, sans que les désordres finissent; parce que ces deux ambitieuses Reines survécurent à leurs maris. Ce sont là en gros les choses qui concernent les Regnes de ces quatre petits Fils du grand Clovis, & que je vais tâcher de débrouiller & de tirer du cahos de nos anciennes histoires, qui continuent d'être toûjours extrêmement confuses.

Gesta Franc. c. 31.

Le Roi des Abares se jette sur la France Germanique.

La nouvelle de la mort de Clotaire & de l'entreprise de Chilperic sur le Roïaume de Paris, ne fut pas plûtôt portée au delà du Rhin qu'elle passa jusqu'à un Prince barbare * qui après avoir rendu de grands services à l'Empereur Justinien contre d'autres Barbares ennemis de l'Empire, s'étoit de son consentement établi avec sa Nation sur les bords du Danube; c'étoit un reste de celle des Huns qui portoit encore ce nom, mais plus communément celui d'Abares.

* Il s'appelloit Cagan, nom commun aux Rois de cette Nation.

J'aï remarqué ailleurs, en parlant de l'irruption d'Attila dans les Gaules, que ce qui détermina alors ce Prince à tourner du côté de l'Empire d'Occident avec cette armée innombrable de Huns qui desola tant de païs, fut la querelle des deux Fils du Roi Clodion pour la succession du Roiaume de leur Pere dans la France Germanique; celui dont je parle ici qui se regardoit comme successeur d'Attila fut poussé par un motif semblable à se jetter sur les terres des François au-delà du Rhin, se proposant aussi de les envahir, ou du moins de les piller à la faveur des divisions qu'il voïoit entre les Princes François: mais les conjonctures ne furent pas les mêmes pour le reste.

562.

Priscus Rhetor. Paul Diacon. l. 2. c. 10.

Gregor. Turon. l. 3. c. 25.

Comme Chilperic fut obligé d'abandonner son entreprise de Paris par l'union de ses trois freres, ce commencement de guerre civile n'eut point de suite. C'est pourquoi Sigebert aïant appris les courses du Roi des Abares dans ses Etats se trouva bientôt en état de l'arrêter. Il alla au-devant de lui dans la Turinge, dont les Peuples revoltés s'étoient joints à ce nouvel ennemi de la Nation Françoise. Il en fallut venir à une bataille. Le barbare fier des victoires qu'il avoit remportées en combattant pour l'Empire, & qui l'avoient rendu redoutable à Justinien-même, l'accepta sans déliberer.

La seule figure de ces Huns avoit de quoi épouvanter des gens moins intrepides que les François Ils étoient pour la plûpart d'une taille qui approchoit de la Gigantesque, d'un regard farouche, & d'une laideur à faire peur. Ils avoient de grands cheveux rejettés en derriere, separés avec des cordons & par tresses, qui rendoient leurs têtes asses semblables à celles de ces furies qu'on nous dépeint toutes herissées de serpens. Quand leurs Ambassadeurs parurent pour la premiere fois à Constantinople venant offrir leurs services à Justinien, le peuple en fut effraïé, & on couroit les voir comme des bêtes sauvages que l'on promene par le monde & que l'on donne en spectacle dans les foires. Sigebert alors âgé de 26. à 27. ans, jugeant bien que de ce premier coup dépendoit la réputation & l'autorité dont il avoit besoin pour maintenir dans la soumission ses Sujets de la Germanie toûjours inquiets & mutins, se mit à pié aux premiers rangs, & marchant la hache à la main fit donner le signal pour charger de tous côtés. Les François animés par un tel exemple le firent avec tant de resolution, que l'ennemi en-

Il est battu par Sigebert.
Fortunat. l. 6. c. 3.

562. foncé & renversé de toutes parts lâcha le pié, on l'accula sur le bord de la Riviere d'Elbe, d'où il envoïa demander la paix, que Sigebert lui accorda.

Vers l'an 563. Cependant Chilperic Roi de Soissons ne manqua pas une occasion si favorable de se venger de celui qui avoit le plus contribué à lui faire lâcher prise, & dont le voisinage l'incommodoit le plus.

Chilperic attaque les Etats de Sigebert. Gregor. Turon. l. 4. c. 23.

En effet la Ville de Soissons Capitale du Roïaume à qui elle donnoit son nom, étoit située de la maniere du monde la plus désagreable pour son Souverain. Du côté de l'Occident Compiegne qui appartenoit au Roi de Paris, Reims du côté de l'Orient, Laon du côté du Nord, qui étoient toutes deux du Roïaume d'Austrasie, bloquoient en quelque façon cette Capitale. Si-tôt donc qu'il vit Sigebert occupé au-delà du Rhin, il alla mettre le siege devant Reims. Il le prit avec quelques autres Places voisines, & fit le dégât dans toute la Champagne.

Il est battu.

Sigebert que cette nouvelle obligea de conclure plus promptement la paix avec le Roi des Abares, repassa le Rhin. Sa présence rassûra sa frontiere, & il vint à son tour mettre le siege devant Soissons, où Chilperic qui tenoit la campagne, avoit laissé son fils Theodebert pour commander en son absence. La

Vers l'an 564. Ville fut emportée, Theodebert pris & envoïé prisonnier à Pontyon Maison de Plaisance des Rois d'Austrasie dans le Pertois du côté de Vitri-le-Brûlé. Ensuite Sigebert defit Chilperic dans une bataille & reconquit Reims & toutes les autres Places qui lui avoient été enlevées.

Paix entre Chilperic & Sigebert. Gregor. Turon. l. 4. c. 23.

Cette guerre ne fut pas non plus de longue durée. La paix se fit par la mediation des deux autres Rois qui menacerent de se declarer contre celui qui refuseroit la paix. Sigebert rendit Soissons à Chilperic, relâcha son fils Theodebert qu'il avoit traité avec beaucoup de bonté pendant sa prison, & qu'il chargea de presens en le renvoïant. Il lui fit seulement promettre qu'il ne porteroit jamais les armes contre lui.

Ce serment exigé de Theodebert montre assés qu'il n'étoit plus alors enfant, & que par consequent Chilperic avoit été marié long-tems avant la mort du Roi son Pere. Caribert & Gontran qui étoient les deux aînés l'avoient été sans doute, & peut-être plus d'une fois, eu égard au nombre des femmes que les Historiens leur donnent dès le commencement de leur regne,

gne. Je fais cette reflexion pour avoir lieu d'en ajouter une autre très-importante dans la suite de mon Histoire.

564.

A voir la maniere dont parlent nos anciens Historiens, on diroit que nos Rois de ce tems-là auroient eu une espece de Serrail, & qu'ils changeoient de femmes aussi aisément que de domestiques. On ne peut pas disconvenir que les desordres de Clotaire Premier, de Caribert & de Chilperic n'aïent été excessifs en cette matiere & infiniment scandaleux : il ne faut pas cependant s'imaginer qu'ils aïent toujours eu en même tems toutes les femmes que les Historiens joignent dans la liste qu'ils en font.

Gregor. Turon. l. 4. & alibi.

Mais ce qui est surprenant, c'est que Gregoire de Tours en faisant l'éloge de la vertu de Gontran, qui en effet a toujours été regardé comme un saint Roi, & en disant que c'étoit un homme de bien, ajoûte dans la même ligne, *qu'il eut une Concubine nommée Venerande.* Cette difficulté-là même a toûjours causé de l'embarras dans l'Histoire de Charlemagne à qui les Historiens contemporains donnent en même-tems beaucoup de pieté & de vertu & des concubines.

Gontramnus Rex bonus primo Venerandam ancillam pro concubina toro [illegible] l. 4. c. 25.

Afin de lever cette difficulté qui se presente quelquefois, il faut sçavoir que ce nom de concubine devenu infame avec le tems par l'unique signification que l'usage y a attachée, ne l'a pas toûjours été ; il a signifié pendant quelques siecles non seulement ce qu'il signifie aujourd'hui, mais encore une femme veritablement mariée ; mais sans les solemnités & les ceremonies des nôces, laquelle communément, faute de dot ou du moins par la bassesse de sa naissance, ne pouvoit selon les Loix Romaines contracter mariage avec des personnes d'un certain rang, & qui pour cela n'étoit pas regardée dans la famille sur le même pié qu'une épouse mariée publiquement & d'une condition égale à celle de son mari. C'est donc en ce sens qu'il faut quelquefois entendre nos anciens Historiens, lorsqu'ils parlent des concubines de nos Rois & sur-tout à l'égard de Gontran.

Ce que signifioit autrefois le nom de Concubine.

Cependant ce Prince, tout reglé qu'il étoit, se laissoit plus conduire dans ses mariages par les inclinations de son cœur, que par les Loix de la bien-séance, & deshonoroit par là aussi-bien que deux de ses autres freres, & son rang & son sang. La chose parut indigne à Sigebert le plus jeune & le plus genereux

Greg. l. 4. c. 27.

de tous, & il resolut de ne s'allier que dans une Maison Roïale.

564.

Sigebert épouse Brunehaut.

Fortunat. l. 7. c. 1. Fredegar. c. 58.

Athanagilde Roi des Visigots regnoit alors en Espagne; il avoit deux filles dont la cadette nommée Brunehaut étoit d'une rare beauté, & passoit pour une des plus accomplies Princesses de l'Europe. Sigebert la fit demander en mariage. Il envoïa pour cela en Espagne Gogon Maire du Palais, dignité qui avoit assés de ressemblance avec celle de Prefet du Pretoire dans l'Empire, & qui fut dans la suite si funeste à la Puissance Roïale.

Vers l'an 565.

Le Roi d'Espagne écouta volontiers cette proposition qui fut accompagnée de riches presens, & l'affaire fut conclue. La Princesse partit avec un grand équipage & beaucoup d'argent pour le Roi son Epoux: Elle fut reçue avec toute la magnificence & toute la joie possible, & ce qui en fut le comble, c'est que cette Princesse qui étoit Arienne, s'étant fait instruire sur les instances que le Roi lui en fit, embrassa peu de tems après la Religion Catholique.

Gregor. Turon. l. 4. c. 27.

Gregor. Turon. l. 4. c. 28.

Chilperic touché de l'exemple de son frere songea à se détacher de ses indignes amours, & fit demander au Roi d'Espagne sa fille aînée appellée Galsuinde. La negociation ne fut pas sans difficulté. Les débauches de ce Roi étoient si publiques qu'on les sçavoit dans les Païs étrangers. Le Roi d'Espagne témoigna la peine qu'il avoit à exposer sa fille aux caprices d'un Prince extrêmement inconstant, & peut-être aux insultes & aux outrages d'une infinité de Maîtresses qui le possedoient tour à tour.

567.

Et Chilperic Galsuinde.

Fortunat. l. 6. c. 7.

Les Ambassadeurs répondirent que leur Maître s'étoit bien attendu qu'on lui feroit cette difficulté; mais qu'ils avoient ordre d'engager sa parole Roïale là-dessus, & d'assûrer le Roi d'Espagne que s'il lui accordoit sa demande, il éloigneroit de sa Cour toutes les personnes qui pourroient donner le moindre ombrage à la Princesse, & que seule desormais elle posséderoit son cœur. Sur cette promesse, malgré les oppositions de la Reine & les gemissemens de la Princesse la plus interessée, & comme c'est l'ordinaire en ces sortes d'affaires, la moins écoutée, il fallut qu'elle partît.

Elle quitta donc Tolede avec bien des larmes, & vint à Narbonne qui étoit comme les autres Villes de Languedoc, du Domaine du Roi son pere; elle continua sa route par Poitiers; où elle eut le bonheur d'entretenir sainte Radegonde qui vivoit encore dans le Monastere qu'elle avoit fondé après sa retraite

de la Cour. L'experience que cette sainte Reine autrefois épouse de Clotaire avoit fait elle-même des dégoûts & des chagrins que cause à une personne de ce rang, la conduite d'un Prince dominé par ses passions, la rendoit capable d'instruire & de fortifier la jeune Princesse exposée à un sort pareil. De-là passant vers la Touraine elle prit son chemin vers Rouen où Chilperic l'attendoit. Ce fut dans cette Ville que les nôces se firent; elle y reçût le serment de fidelité de ses nouveaux Sujets, soit que ce fût alors la coûtume d'en user ainsi en pareille rencontre, soit qu'Athanagilde eût exigé cela de Chilperic pour attacher davantage les François à sa fille, & obliger ce Prince à ne point donner à d'autre qu'à elle, le nom & le rang de Reine. 567.

Mort de Caribert.

De plus Chilperic en l'épousant lui assura une dot ou une espece d'appanage *, & lui donna en propre Bordeaux, Limoge, Cahors, Bigore & la Ville de Bearn, aujourd'hui appellée Lescar. Il avoit eu tout récemment ces Places & plusieurs autres de la succession de Caribert Roi de Paris qui étoit mort dans sa Ville capitale avant que la Princesse fût arrivée. Elle se fit peu de tems après Catholique à l'exemple de sa sœur la Reine d'Austrasie qui avoit beaucoup contribué à ce mariage par le desir de l'avoir plus près d'elle. Elle sçût d'abord gagner Chilperic, il l'aimoit tendrement & avoit du respect pour sa vertu : mais cette affection & cette estime ne furent pas de longue durée. Ce Prince inconstant malgré toutes ses promesses & tous ses sermens laissa rallumer dans son cœur ses anciens feux, & s'abandonna tout de nouveau à un amour criminel, qui jusqu'à son mariage avec la Princesse d'Espagne n'avoit causé que du scandale, mais qui fut ensuite la source de bien des crimes & de bien des malheurs.

Ibid.

Fredegonde cette femme trop distinguée par son esprit, & même par son courage, qualités qu'elle avoit reçûes de la nature en un souverain degré, & dont elle fit rarement un bon usage, s'étoit rendue à diverses reprises maîtresse du cœur & Gregor. Turon. l. 4. c. 29.

* Cette espece de dot ou d'appanage que le mari assignoit à son épouse est appellé par Gregoire de Tours, l. 9. cap. 20. *matutinale donum*, & dans le François de ce tems *morganegiba* ou *morgangeba*, & dans les Loix des Lombards *morgingap*. On convenoit par contrat de cette dot avant le mariage; comme on le voit par la quinziéme formule du l. 2. de Marculphe. Mais la donation ne s'en faisoit en ceremonie par le mari à son épouse, que le premier matin d'après les nôces, & c'est pour cela que Gregoire de Tours l'appelle *matutinale donum*. Voyez sur cela le Glossaire de du Cange au mot *morganegiba*.

567. de l'eſprit du Prince, toûjours aimée, mais non pas toûjours avec une égale ardeur. Son credit avoit diminué quelquefois, mais il n'avoit jamais été entierement perdu. Une premiere femme legitime appellée Audouere, & qui porte dans l'Hiſtoire la qualité de Reine, avoit long-tems partagé au moins les inclinations du Roi. Trois Princes qu'elle avoit mis au monde l'un après l'autre étoient le nœud de cette union qui paroiſſoit devoir durer.

Fredegonde cependant étoit venue à bout de la perdre, & s'étoit ſervie pour cela d'une voïe qui ne pouvoit avoir été imaginée que par un eſprit auſſi artificieux & auſſi fourbe que le ſien. Chilperic incontinent après la paix faite avec Sigebert, l'avoit accompagné au-delà du Rhin contre les Saxons qui s'étoient revoltés. Pendant cette expedition militaire la Reine Audouere étoit accouchée d'une fille qu'on differa de baptiſer juſqu'à ce qu'elle fût relevée: comme tout étoit prêt pour la ceremonie du Baptême, celle qui étoit deſtinée pour être la maraine tarda à venir, & la Reine parut s'impatienter. Fredegonde qui étoit preſente lui dit; « Qui vous oblige, Madame, d'attendre plus long-tems? faites l'honneur à votre fille de la tenir vous-même ſur les fonds.» La Reine le fit & donna dans le piege, ſans que l'Evêque qui baptiſa l'enfant, apparemment gagné par Fredegonde s'y oppoſât.

Geſta Reg. Franc. c. 31.

Dès-lors ſelon la coûtume de l'Egliſe cette ceremonie de tenir un enfant ſur les fonds faiſoit contracter entre celle qui la faiſoit & le pere de l'enfant une alliance ſpirituelle qui empêchoit le mariage entre ces deux perſonnes, & qui en rendoit l'uſage illicite ſuppoſé qu'il fût déja contracté. Fredegonde pour qui l'abus des choſes les plus ſaintes n'étoit pas un crime qui l'épouvantât, bien contente d'avoir engagé la Reine dans ce mauvais pas, n'en dit mot juſqu'au retour du Roi. Elle alla au-devant de lui, & après l'avoir ſalué, elle lui dit en riant, qu'il n'avoit plus de femme, & lui raconta ce qui étoit arrivé.

Audouere premiere femme de Chilperic ſe obligée de ſe retirer dans un Convent.

Le Roi repris de ſa premiere paſſion dans cet entretien va trouver la Reine, & contrefaiſant l'homme conſterné lui repreſente la faute qu'elle a faite & l'état où elle s'eſt miſe, envoïe en exil l'Evêque qui avoit fait le Baptême, & fait entendre à Audouere qu'elle n'avoit point d'autre parti à ſuivre que de ſe retirer dans un Couvent, & d'y prendre le voile. Il fallut bien

s'y resoudre. Elle choisit un Monastere dans le païs du Maine. Le Roi en la quittant pour lui marquer sa tendresse & son regret, lui fit present de plusieurs terres dont elle jouit le reste de sa vie, & peu de tems après il declara Fredegonde Reine de Soissons. 567.

Elle fut bientôt dégradée par le mariage qu'il contracta avec la Princesse d'Espagne; mais aussi ce fut à faire perir cette Princesse qu'elle emploïa tous ses soins & tous ses attraits. Chilperic ne pouvoit si bien cacher à la Reine l'attachement qu'il continuoit d'avoir pour Fredegonde, qu'elle ne s'en apperçût. Elle s'en plaignit & lui marqua à elle-même dans les occasions la peine qu'elle avoit à la souffrir. Cette femme imperieuse & insolente sure de son pouvoir sur l'esprit du Roi, loin de paroître inquiete de l'aversion de la Reine, s'en faisoit honneur, lui manquoit continuellement de respect & s'appliquoit à la chagriner en toute occasion. Les choses allerent si loin que cette pauvre Princesse toute désolée pria le Roi de lui permettre de retourner en Espagne, lui offrant de laisser en France tout ce qu'elle y avoit apporté.

Gregor. Tur. l. 4. c. 28.

Mort de la Reine Galsuinde.

Le Roi neanmoins faisoit tout ce qu'il pouvoit pour l'adoucir, & à la tendresse près il avoit pour elle tous les égards, toute l'honnêteté, & au moins en apparence toute la douceur possible; mais enfin peu de tems après on la trouva morte dans son lit.

Cette mort fit beaucoup parler: quelques miracles même qui se firent à son tombeau augmenterent la veneration qu'on avoit eue pour elle pendant sa vie, & l'horreur qu'on avoit conçûe de ceux qu'on soupçonnoit de l'avoir fait mourir. Le Roi la pleura; mais quand on le vit peu de tems après redonner le nom & le rang de Reine à Fredegonde, le public les chargea l'un & l'autre de cet attentat, & le bruit constant fut que la Princesse avoit été étranglée.

On en fut très-persuadé en Espagne & en Austrasie. Brunehaut sœur de la Princesse envoïa à Gontran demander justice de cet assassinat, & anima Sigebert son mari à en tirer vengeance. Ses plaintes furent trouvées si justes, que les Rois se liguerent contre Chilperic & lui firent une rude guerre. Ils s'étoient déja emparés de la plus grande partie de ses Etats, lorsque la paix se fit assés brusquement, à condition que Chilperic cederoit à la

567.

Gregor. Tur. l. 9. c. 20.

Reine d'Austrasie pour l'appaiser, les Villes qu'il avoit données comme en appanage à Galsuinde en l'épousant. Cet avantage tint lieu de vengeance à la Reine d'Austrasie, & l'interêt mit fin à une guerre que la douleur & la haine avoient fait commencer. Ce fut Gontran qui fit cet accord. Ainsi la punition du crime de Chilperic fut la perte d'une partie considerable des Domaines qu'il avoit herités de Caribert.

Partage de la succession de Caribert.

Gesta Reg. Franc. c. 31. Gregor. Tur. l. 4. c. 40. L. 6. c. 12.

Le partage de la succession de ce Prince s'étoit fait tranquillement entre ses trois freres. Gontran eut dans sa part la forte Ville de Melun, Xaintes, Agen, Perigeux, & leurs dépendances. Sigebert eut Meaux, Châteaudun, Vendôme, une partie du païs d'Etampes, & du païs Chartrain, Avranches, Tours, Poitiers, Albi, Aire, Conserans. Chilperic eut les Villes dont j'ai déja parlé & quelques autres. Ces partages étoient si bisarres, & sont si peu exactement marqués dans les anciens Auteurs, qu'il est difficile de les déterminer bien juste.

On voit même qu'après ce partage ces Princes possederent des Villes par moitié, ou en partie, comme Senlis & Marseille; & parce qu'ils prétendoient tous avoir Paris dans leur lot, on convint de partager cette Ville-là en trois; & que nul d'eux ne pourroit y entrer sans le consentement des deux autres sous peine de perdre la part qu'il y avoit, & tout ce qui lui étoit échû de la succession de leur frere. Ils prirent à témoin de ce Traité S. Polieucte, S. Hilaire, & S. Martin, les priant de donner leur malediction à celui qui y contreviendroit. C'est ainsi qu'après la mort de Caribert les choses avoient été reglées ou plûtôt confondues.

Sigebert est battu & pris par le Roi des Abares.

Gregor. Tur. l. 4. c. 29.

Peu de tems après la paix faite entre les Rois, Sigebert fut obligé de soûtenir une nouvelle guerre contre le Roi des Abares qui suivant sa premiere politique avoit encore pris le tems de la guerre civile de France pour faire des courses sur les terres des François au-delà du Rhin. Sigebert y accourut pour les repousser; mais il ne fut pas si heureux que la premiere fois: l'Histoire dit que les deux armées étant en presence quelques Magiciens de la Nation des Abares firent des invocations & des enchantemens qui épouvanterent les François; de sorte que l'armée prit la fuite. Le Roi fit en vain tous ses efforts pour arrêter les fuïards, & il n'en put venir à bout: mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que se battant en retraite avec quelques

Vers l'an 568.

braves soldats qu'il avoit ramassés autour de lui, il fut investi & enfin pris. Il fut conduit à la tente du vainqueur, où soutenant dans son malheur son caractere & sa dignité de Roi, non seulement il ne fit paroître aucune foiblesse, nul étonnement, nul chagrin, mais beaucoup de fermeté, de presence d'esprit & de liberté. Comme il étoit beau & bienfait, & qu'il avoit affaire à un ennemi genereux, il le charma par son seul abord. Le Roi des Abares empêcha qu'on ne pillât ses équipages, & les lui fit rendre. Sigebert y trouva de quoi faire des presens à ce Prince, & sçût si bien le gagner qu'il en obtint sa liberté; & ils firent ensemble une paix & une amitié qu'ils conserverent toûjours. Sigebert eut peu de jours après occasion de faire paroître sa reconnoissance & sa fidelité dans ses promesses. Car les Abares aïant disette de vivres dans leur retraite, il leur envoïa aussi-tôt qu'il le sçût, un grand nombre de bœufs, de moutons, & une grande quantité de farines, & eut grand soin que rien ne leur manquât jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en leur païs.

567.

Ibid.

Menander protector.

Tandis que les Abares occupoient ainsi le Roi d'Austrasie au-delà du Rhin, un nouvel ennemi que la France n'avoit point encore vû paroître sur ses frontieres, attaqua le Roi de Bourgogne; & cette guerre fut à l'égard des François la premiere suite de la subite revolution qui venoit de se faire en Italie; en voici en peu de mots la cause & les progrès qui engagerent tout de nouveau les François à prendre part aux affaires de delà les Alpes, & à y porter de tems en tems la guerre, comme ils avoient fait du tems des Ostrogots.

568. ou 569.

Le fameux Narsez après avoir exterminé ces barbares & chassé les François d'Italie, la gouvernoit en paix avec une grande autorité, craint & respecté des Peuples & cheri de son maître l'Empereur Justinien. Ce Prince étant mort après un long & glorieux regne l'an de Notre-Seigneur 566. Justin son Successeur n'eut pas pour Narsez les mêmes égards. L'Imperatrice Sophie qui haïssoit ce grand Capitaine, aïant rempli l'esprit de l'Empereur de soupçons contre lui, il songea à le rappeller, & envoïa pour prendre sa place, le General Longin; & l'Imperatrice ajoûtant l'insulte à la disgrace lui écrivit en ces termes. « Un Eunuque comme vous ne devoit pas être si long-tems absent du Palais. Il y a trop d'années qu'on vous attend «

Narsez sollicite Alboin Roi des Lombards de venir s'emparer de l'Italie.

Paul. Diac. l. 2. c. 5.

568. ou 569.

» dans l'appartement des femmes pour filer avec elles. » On dit que Narſez piqué au vif de cette ſanglante raillerie, lui répondit qu'il alloit lui ourdir une trame dont elle ne verroit jamais le bout. En effet s'étant retiré à Naples il envoïa ſecretement au Roi des Lombards pour le ſolliciter de venir s'emparer de l'Italie, l'aſſûrant qu'il en trouveroit les paſſages ouverts & la conquête facile.

Cette Nation avoit autrefois ſervi utilement en Italie ſous Narſez contre les Oſtrogots, & avoit ſa demeure dans la Pannonie. Leur Roi s'appelloit Alboin grand homme de guerre qui avoit épouſé en premieres nôces Clodoſvinde fille de Clotaire I. & ſœur des Rois actuellement regnants en France. Cette Princeſſe à la ſollicitation de S. Nicete Evêque de Tréves avoit fait tous ſes efforts pour convertir ſon époux qui étoit Païen; mais elle mourut ſans pouvoir venir à bout d'une ſi ſainte entrepriſe.

Epiſt. Nicet. ad Clodoſvin.

Alboin ne délibera pas ſur la propoſition de Narſez. Il envoïa en Germanie inviter les Saxons à le ſeconder dans ſa conquête: vingt mille avec leurs femmes & leurs enfans prirent peu de tems après le chemin d'Italie, & furent ſuivis de pluſieurs autres. Sigebert Roi d'Auſtraſie dont ils étoient tributaires, ne s'oppoſa point à leur départ, ce détachement affoibliſſant une Nation qu'il avoit de la peine à tenir dans le devoir: & comme les terres qu'ils quittoient étoient bonnes, il les fit occuper par une Colonie de Sueves autres Peuples de ſon Domaine qui demeuroient vers le Danube.

Paul. Diac. Ibid.

Alboin s'en rend maître en trois ans & demi.

Les Lombards partirent donc de leur païs l'année 568. entrerent en Italie, s'emparerent de la Ligurie, excepté les Villes de cette Province qui ſont ſur le bord de la mer, ſe rendirent maîtres de Milan, prirent Pavie après un ſiege de trois ans, enfin en trois ans & demi Alboin courut toute l'Italie, & la conquit à la reſerve de Rome & de Ravenne.

Mort de Narſez.

Dans cet intervalle Narſez mourut à Rome apparemment plus chagrin que content du trop grand ſuccès de ſa vengeance; car il avoit toûjours paru bon Chrétien & homme de bien. Son corps fut porté à Conſtantinople où ſa memoire ne reçût aucune flétriſſure, ce qui marque que ſes intrigues avec les Lombards étoient demeurées ſecrettes, & quelques-uns même l'en diſculpent par cette raiſon. L'Italie n'eut pas plûtôt ces nouveaux

veaux maîtres qu'on s'en apperçût en France. Depuis que Justinien avoit reconquis cette partie de son Empire, il avoit toûjours menagé les François. Vers la fin de son regne, ou vers le commencement de celui de Justin son Successeur il y avoit eu des démêlés pour quelques postes du côté des Alpes Rhetiques, où le Roïaume d'Austrasie touchoit aux terres de l'Empire. On voit quelques vestiges de ces differends dans les Auteurs contemporains ou voisins de ce tems-là, qui ne disent les choses qu'en general. Mais Sigebert avoit depuis fait ou renouvellé un traité par des Ambassadeurs qu'il avoit envoïés à Constantinople *: & l'on étoit en paix avec l'Empereur, lorsque les Lombards entrerent en Italie.

568. ou 569.

Gregor. Turon l. 4. c. 33.

Les Lombards font une irruption dans le Roïaume de Bourgogne.

Si-tôt que ces Barbares eurent penetré dans la Ligurie & passé le Pô, il s'en fit un détachement qui vint fondre dans le Roïaume de Bourgogne. La Savoye & ce qui s'appelle aujourd'hui le Dauphiné qui en étoient les frontieres, se trouverent exposées à la fureur de ces Barbares. Le Patrice Amé y accourut avec des Troupes pour les empêcher de penetrer dans le Païs; & on en vint aux mains. Les Bourguignons furent défaits & presque tous passés au fil de l'épée. Le General même y perit. Les Lombards devenus maîtres de la Campagne par cette défaite y commirent de grands excès, & repasserent les Alpes chargés de butin & avec une multitude infinie de prisonniers qu'ils firent esclaves. C'est ce qui obligea le Roi de Bourgogne à donner le commandement de son armée de ce côté-là au plus grand homme de guerre qu'il y eût alors dans l'Empire François nommé Mummol. Ce Capitaine n'eut pas plûtôt ramassé les débris des Troupes qui furent fortifiées de quelques autres, que les Lombards revinrent faire une nouvelle irruption dans le Dauphiné aux environs d'Ambrun. Mummol s'approcha avec son armée; mais marchant lentement il leur donna le tems de s'engager dans les montagnes & dans les forêts; dont il fit brusquement occuper tous les défilés, & en embarrassa les issues de quantité d'arbres qu'il fit abattre. De sorte que les Lombards se trouverent investis de tous côtés & étoient assommés à

Marius in chron. Gregor. l. 4. c. 36.

Ibid. Cap. 35.

* Gregoire de Tours dit que ce fut à Justinien que ce Sigebert envoïa ces Ambassadeurs : mais c'est une faute de Copiste. Il faut lire *Justinum* au lieu de *Justinianum*. La suite du discours le démontre, & ce qui ne laisse aucun lieu d'en douter, c'est que Fredegaire Chap. 64. en copiant & abregeant cet endroit de Gregoire de Tours, dit que ce fut à Justin & non pas à Justinien que les Ambassadeurs furent envoïés.

568. ou 569. mesure qu'ils paroissoient. La plus grande partie y laissa la vie, quelques-uns furent pris & envoïés au Roi par le General. Ils furent dispersés dans diverses prisons du Roïaume, & très-peu échapperent pour aller porter à leurs compatriotes la nouvelle de leur défaite.

Ibid. Cap. 37.

On vit dans cette armée de Mummol & dans ce combat le premier exemple que je sçache, d'une chose qui se fit quelques autres fois depuis en France, & qui devint même très-ordinaire du tems de Charles-Martel : deux Evêques le casque en tête & le sabre à la main y combattirent & chargerent eux-mêmes l'ennemi avec toute la vigueur possible ; c'étoit l'Evêque d'Ambrun & l'Evêque de Gap, l'un nommé Salone & l'autre Sagittaire. Ils étoient tous deux freres qui vivoient l'un & l'autre dans leur Evêché comme des bandits, ils avoient été déposés dans un Concile de Lyon pour des violences, des meurtres, des adulteres, & ensuite rétablis par ordre du Pape Jean III. auquel ils avoient imposé. Ils furent plusieurs années après déposés une seconde fois dans un Concile de Châlons sur Saône pour de nouveaux crimes, & mis dans une prison d'où ils se sauverent, sans qu'on sçache ce que Salone devint depuis : car pour Sagittaire nous le reverrons encore dans quelques années l'épée & la fronde à la main combattre contre son Prince, & périr d'une maniere digne de son crime & de sa vie scandaleuse.

Gregor. Turon. l. 4. c. 45. Sirmond. Tom. 1. Conc.

Ce ne fut pas là la derniere alarme qui fut donnée à ces Provinces voisines des Alpes. J'ai raconté comment une armée entiere de Saxons invités par les Lombards avoient quitté leur païs & s'étoient joints à eux dans l'Italie. Ces Saxons forcerent à leur tour ces passages des Alpes, entrerent par le Dauphiné & par Nice dans la Provence, penetrerent jusqu'à Riez & se camperent auprès d'Establon ou Stoblon, d'où ils firent des courses de tous côtés dans le Païs.

Gregor. *Ibid.* l. 4. c. 24.

Mummol Capitaine François défait les Saxons.

Mummol avec sa vigilance & sa promptitude ordinaire les surprit, lorsqu'ils le croïoient bien loin ; les chargea, en tua un très-grand nombre sur la place, & les auroit tous taillés en pieces sans la nuit qui survint & qui l'obligea à se retirer. Les Saxons malgré l'échec qu'ils avoient déja reçû parurent le lendemain matin en bataille prêts à recommencer le combat. Cependant comme on étoit sur le point d'en venir aux mains, les Generaux de part & d'autre comme de concert, proposerent de faire la

568. ou 569.

paix. Les Saxons d'un côté jugeant leur perte entiere inévitable s'ils perdoient la bataille, & Mummol voïant tout le païs à la discretion de ces Barbares s'il lui arrivoit d'être défait. Il se prévalut neanmoins de l'avantage du jour précedent, & ne leur accorda la paix qu'à deux conditions. La premiere qu'ils laisseroient tout le butin qu'ils avoient fait, & remettroient en liberté tous les captifs; & la seconde que comme ils étoient Sujets nés des Rois de France, ils ne porteroient plus les armes contre la Nation, & qu'ils feroient tout leur possible pour se dégager d'avec les Lombards, afin de rentrer dans le service de France.

Ibid. Gregor. c. 37. Paul. Diac. L. 3. c. 6.

Cette seconde condition fit bien moins de peine aux Saxons que la premiere; parce que les Lombards qui les avoient fait venir, au lieu de les associer à leurs conquêtes, comme ils le leur avoient promis, les traitoient plûtôt en Sujets qu'en alliés. Aïant donc repassé les Alpes ils leur firent agréer qu'ils se retirassent dans leur païs avec leurs femmes, leurs enfans & leurs meubles.

L'hiver étant passé ils se disposerent à leur retour en Saxe; ils se partagerent en deux corps & rentrerent en France par les deux endroits par où ils étoient venus faire leur irruption l'année d'auparavant, c'est-à-dire par le Dauphiné & par Nice, & se rejoignirent auprès d'Avignon. C'étoit alors le tems de la moisson, & les laboureurs n'avoient encore rien retiré dans leurs granges. Les Saxons s'accommoderent dans tout leur chemin de ce qu'ils trouverent de fourage & de blé dans la campagne en remontant le Rhône, & vinrent enfin pour le passer vers Lyon. C'étoit à ce passage que le General Mummol les attendoit. Il les avoit toûjours côtoïés dans leur marche, & il avoit été témoin des désordres qu'ils avoient faits dans la campagne. Quand il fut question de traverser le Rhône il se trouva posté sur l'autre bord, & leur déclara que s'ils entreprenoient de passer, il les chargeroit. Ils lui representerent qu'ils ne faisoient qu'executer le traité qu'ils avoient fait l'année précédente, de repasser dans la Germanie pour se soumettre de nouveau au Roi d'Austrasie.

Gregor. c. 37.

« Oui, leur dit-il, mais c'est après avoir ruiné le païs du » Roi mon maître; vous en avez enlevé les blés, pillé les bes» tiaux, brûlé les metairies, coupé les vignes & les oliviers. Je » vous déclare que vous n'en sortirez point, que vous n'aïez dé-

568. ou 569.

» dommagez les interessés, & que si vous ne le faites incessamment, je ferai main-basse sur vous, sur vos femmes, & sur » vos enfans, & que je vous ferai tous perir. » Il fallut obéïr & païer les désordres commis dans leur marche, d'une grande partie de l'or monnoïé qu'ils avoient gagné en Italie. Après quoi on leur donna des quartiers d'hiver en Auvergne, où aïant séjourné jusqu'au printems, & trompé en partant les Auvergnacs à qui ils donnerent quantité de fort beau cuivre doré pour de l'or, le Roi Sigebert les fit conduire dans leurs anciennes demeures. Il fallut s'y battre avec les Sueves qui s'en étoient mis en possession; mais enfin ils s'accommoderent & convinrent d'y vivre en bonne intelligence les uns avec les autres.

570.

Ibid.

La réputation du General Mummol qui s'étoit rendu formidable aux Lombards, les tint quelque tems en respect, & les empêcha de revenir si-tôt sur les terres du Roi de Bourgogne: mais ce Prince en finissant cette guerre se trouva embarqué dans une autre.

Sigebert surprend la Ville d'Arles.

Sigebert à son retour de la guerre des Abares voulut faire usage des troupes qu'il avoit sur pié, & voïant son frere occupé à repousser les Lombards & les Saxons, prit cette occasion de faire valoir des prétentions qu'il avoit sur la Ville d'Arles. Il envoïa ordre au Comte Firmin Gouverneur d'Auvergne d'aller en Provence avec tout ce qu'il pourroit y conduire de Troupes de son Gouvernement, & il y en fit encore marcher d'autres sous la conduite d'un autre de ses Capitaines nommé Eudouard. Ces deux Corps s'étant joints auprès d'Arles, surprirent les Habitans qui ne s'attendoient à rien moins, & les obligerent à faire serment de fidelité au Roi d'Austrasie.

Le Roi de Bourgogne averti de cette insulte envoïa de ce côté-là le Patrice Celse. Ce nom de Patrice me paroît avoir été alors affecté aux Gouverneurs de Bourgogne & à ceux de Provence: il venoit apparemment d'Italie, dont ces deux Gouvernemens étoient frontieres, & où les Empereurs de Constantinople envoïoient autrefois des Generaux honorés de cette qualité. Mais en France elle ne donnoit rien au-dessus de celle de Duc ou de Gouverneur commandant les armées.

Ibid. Cap. 30.

Celse pour faire diversion attaqua d'abord & prit Avignon, & de-là avec beaucoup de promptitude alla investir dans Arles même les Troupes Austrasiennes, dont les Chefs se trouverent fort embarrassés.

570.
Le Roi de Bourgogne la reprend.

L'impossibilité de demeurer enfermés dans la Place faute de provisions les fit resoudre à en sortir & à donner bataille à une armée plus forte que la leur. Ils firent promettre à l'Evêque de la Ville qu'il les recevroit en cas qu'ils fussent repoussés par l'ennemi, & sur sa parole ils allerent attaquer Celse. L'entreprise ne leur réussit pas, ils furent mis en déroute & vinrent pour se refugier dans la Ville; mais ils en trouverent les portes fermées & les habitans sur les murailles qui les accabloient à coups de pierres, tandis que l'armée ennemie les perçoit par derriere à coups de javelots; ainsi pressés de tous côtés la plûpart se jetterent dans le Rhône, se servant de leurs boucliers pour se soûtenir sur l'eau & gagner l'autre bord: un grand nombre se noïa; & ceux qui se sauverent aïant perdu leurs chevaux & leurs équipages ne remporterent chés eux de cette expedition, que de la honte. Les Auvergnacs y perirent presque tous, & les deux Generaux ne se rendirent après avoir bien combattu, qu'à condition qu'on leur laisseroit la vie & la liberté. Le Roi de Bourgogne content de cet avantage & d'avoir repris sa Ville d'Arles ne poussa pas les choses plus loin, & avec sa bonté ordinaire & suivant son humeur pacifique il rendit la Ville d'Avignon à son frere & fit sa paix avec lui.

Vers l'an 570.

Chilperic déclare la guerre à Sigebert.

Chilperic cependant de son côté pensa à profiter de la division de ses deux freres. Ce Prince d'ailleurs ennemi du repos étoit toûjours animé par Fredegonde contre le Roi & la Reine d'Austrasie; car depuis la mort de la Reine Galsuinde ces deux Princesses furent irreconciliables & ne cesserent jamais d'inspirer leur haine à leurs maris. Chilperic déclara donc la guerre à Sigebert, & envoïa son fils Clovis à la tête d'une armée dans la Touraine & dans le Poitou. Il étoit difficile à Sigebert de secourir ces Provinces détachées du reste de ses Etats; & qui d'ailleurs étoient fort à la bienseance de Chilperic. En effet le jeune Prince emporta les deux Capitales, Tours & Poitiers, & se rendit maître de presque tout le païs.

Chilperic n'avoit pas compté que la paix se fit si aisement & si-tôt entre ses deux freres: elle s'étoit faite neanmoins & une des conditions avoit été que Gontran donneroit à Sigebert le General Mummol pour commander ses Troupes contre celles de Chilperic, & qu'il y joindroit une partie des siennes. Le Roi de Bourgogne qui avoit appris que les Lombards avoient

570. perdu leur Roi, & qu'ils avoient assés d'affaires chés eux pour ne pas venir de long-tems l'inquieter dans la Provence, n'eut pas de peine à accorder à Sigebert cet article. Il fit donc partir ce Capitaine avec la meilleure partie de ses Troupes, & Sigebert lui donna aussi le commandement des siennes.

Cap. 42. Il marcha droit à Tours, & Clovis n'aïant osé l'attendre, il reprit cette Ville & fit faire de nouveau le serment de fidelité

572. par les habitans au Roi d'Austrasie; de-là il marcha à Poitiers dont il se rendit aussi le maître, après avoir défait quelques Troupes du païs; de sorte que le Prince fut obligé de se retirer vers Bourdeaux, où un des Generaux de Sigebert nommé Sigulphe le poursuivit. Comme presque toute son armée avoit été dissipée par l'arrivée & par les succès de Mummol, il fut encore obligé de se sauver de-là toûjours pressé par Sigulphe, auquel il échappa neanmoins, & en traversant l'Anjou presque seul il vint rejoindre son pere Chilperic.

Nouvelle mésintelligence entre Gontran & Sigebert. Les affaires de ce Roi alloient mal, si la mésintelligence qui se mit de nouveau entre Gontran & Sigebert ne lui eût donné le tems de se reconnoître & de se remettre en état de reparer ses pertes. Le sujet en fut assés leger.

L'Evêque de Reims entreprit d'ériger un Evêché à Châteaudun qui étoit du Domaine de Sigebert, & en consacra Evêque un Prêtre du Diocese de Chartres nommé Promote. La Ville de Chartres appartenoit à Gontran, Châteaudun étoit de ce Diocese, & l'Evêque porta ses plaintes au Roi contre l'entreprise de l'Evêque de Reims qui n'avoit nul droit de faire une telle érection dans le Diocese d'autrui. Gontran fut pour l'Evêque de Chartres, & Sigebert soûtint l'Evêque de Reims. Gontran proposa à Sigebert de s'en rapporter à une assemblée d'Evêques; il y consentit & on tint sur ce sujet le quatriéme Concile de Paris où se trouverent plus de trente Evêques la

573. plûpart du Roïaume de Gontran. L'Evêque de Chartres & celui de Reims n'y assisterent point. Le premier y fit presenter sa Requête, sur laquelle il gagna son Procès, & le Concile écrivit à l'Evêque de Reims pour l'obliger à se désister de sa prétention, & lui déclarer que si le Prêtre sacré Evêque entreprenoit de faire aucune fonction Episcopale & ne se soumettoit à son Evêque Diocesain on l'excommunieroit de quelque puissance qu'il fût soûtenu.

Tom. 1. Concil. Gall.

Le Concile écrivit aussi au Roi d'Austrasie, pour le supplier de ne point se faire le protecteur d'une si mauvaise cause : mais malgré le Concile, Promote fut soûtenu & demeura Evêque. Toutefois cette brouillerie n'alla pas jusqu'à la guerre entre le Roi de Bourgogne & le Roi d'Austrasie : mais elle empêcha qu'on ne parlât de paix entre Sigebert & Chilperic contre ce que le Concile avoit esperé, & elle donna lieu à Chilperic en désunissant ses deux freres, de faire la guerre encore plus vivement qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

573.

Il avoit envoïé dans la derniere campagne son second fils Clovis à la tête de ses troupes ; parce qu'il n'avoit pas voulu obliger son aîné Theodebert à violer le serment qu'il avoit fait à son oncle Sigebert de ne plus porter les armes contre lui, lorsqu'il lui donna la liberté après l'avoir pris au siege de Soissons : mais il crut que la conjoncture de ses affaires le devoit faire passer par dessus cette consideration, & il engagea ce jeune Prince plein de courage, & qui souffroit une grande violence dans l'observation de son serment, à prendre l'année suivante la conduite de l'armée.

Theodebert fils de Chilperic [illegible]

Gregor. Turon. l. [illegible] c. [illegible]

Il marcha donc au Printems en Touraine & en Poitou qui étoient alors le theatre de la guerre. Il tailla en pieces auprès de Poitiers l'armée de Sigebert commandée par le General Gondebaud qui venoit au secours de la Place, il la prit, ravagea toute la Touraine, & se rendit maître de presque toutes les Places voisines de la Loire qui étoient de la domination de Sigebert, & qui y étoient fort attachées. Il passa de là dans le Limosin & dans le Querci où il porta le ravage & la désolation, sans épargner ni Eglises ni Monasteres, faisant tout tuer, hommes, femmes, Prêtres ; de sorte que l'Historien compare les traitemens qu'on fit alors aux Sujets du Roi d'Austrasie avec la persecution que les Chrétiens souffrirent sous l'Empire de Diocletien. Sigebert au desespoir de voir son armée défaite & ses Sujets traités avec tant de cruauté, eut recours à un expedient dont il avoit jusqu'alors fait scrupule de se servir dans les guerres qu'il avoit eues contre ses freres, & qui mit une autre partie de la France dans le même état où Theodebert avoit déja mis les Provinces de de-là la Loire.

Cap. [illegible]

Jusques-là Sigebert avoit fait la guerre avec des troupes la

573. plûpart levées en deçà du Rhin, n'aïant jamais voulu faire entrer en France des corps considerables des Nations qui lui étoient sujettes au-delà de ce Fleuve. Il s'y resolut cette fois-là & commença à faire une armée entiere composée d'Allemans, de Sueves, de Bavarois, de Turingiens, de Saxons, pour la faire passer en France.

Cette nouvelle consterna Chilperic, qui envoïa aussi-tôt des Ambassadeurs au Roi de Bourgogne, pour lui representer la désolation prochaine de la France, l'interêt qu'il avoit à se joindre à lui pour l'empêcher, & que si une fois il le laissoit succomber, il seroit bientôt lui-même la victime de l'ambition & de la cruauté du Roi d'Austrasie.

Gontran conçut la grandeur du peril, il en envisagea les suites, & malgré la résolution qu'il avoit faite de demeurer neutre, il jugea que dans les circonstances presentes il falloit arrêter Sigebert, & conclut une Ligue defensive avec Chilperic.

Vers l'an 574. Cependant Sigebert aïant reçu son armée de Germanie la joignit avec ses autres Troupes, & marcha à leur tête jusques sur le bord de la riviere de Seine. Il falloit la passer, & Chilperic de l'autre côté étoit bien resolu d'en disputer le passage, qui étoit en effet impossible en presence d'une armée ennemie. Sigebert dans cet embarras envoïa déclarer à Gontran que s'il ne lui donnoit passage sur ses terres, il alloit faire tomber sur son Roïaume de Bourgogne tout le mal qu'il avoit préparé à Chilperic. Cette menace lui réüssit si bien, que Gontran intimidé lui livra un des Ponts qu'il avoit sur la Seine; ce que Chilperic aïant sçû, il fut obligé de quitter les bords de ce Fleuve, se retira dans le païs Chartrain, & se retrancha auprès du Bourg d'Alluye.*

Ibid.

* Avallocium.

Paix entre Chilperic & Sigebert.

Sigebert l'y suivit, & se mit en disposition de l'y forcer dans son Camp. Alors Chilperic se voïant perdu sans ressource si son Camp étoit forcé, lui envoïa faire des propositions de paix. Ce Prince aussi humain que vaillant, touché des malheurs que ces guerres civiles causoient à la France, & fâché des désordres que ses Troupes Germaniques faisoient par tout, entendit volontiers à un accommodement, qui fut que Chilperic feroit revenir son fils Theodebert en de-çà de la Loire, & qu'il rendroit toutes les Places prises au de-là. Chilperic y ajoûta une condition, sçavoir, que Sigebert ne tireroit nulle vengeance

des

des Peuples qui avoient reçû la Loi de Theodebert, & dont il avoit exigé le serment de fidelité ; vû qu'ils ne l'avoient fait que par force & par contrainte. Sigebert s'y accorda. 574.

Mais ce n'etoit pas-là ce que les Soldats des Troupes Germaniques s'étoient promis. Ils avoient compté en entrant en France, au moins sur le ravage du Roïaume de Soissons, & en particulier sur le pillage du camp de Chilperic. Ils commençoient à se mutiner, murmurant de ce qu'on les avoit empêchés de combattre, lorsqu'ils étoient sur le point de recueillir le fruit de leurs fatigues & d'une si longue marche. Mais Sigebert étant aussi-tôt monté à cheval alla droit aux mutins, que sa presence déconcerta. Il fit prendre les plus insolens & les fit lapider à la vûe de l'armée : c'est l'unique exemple que je trouve dans notre Histoire de cette espece de châtiment pour des Soldats. Il avoit été neanmoins autrefois en usage parmi les Romains. Il ne put empêcher cependant que ces Troupes barbares & mal disciplinées ne pillassent quantité de Bourgs, n'en brûlassent plusieurs dans le voisinage de Paris, & qu'ils ne fissent beaucoup d'esclaves qu'il n'entreprit pas de leur faire rendre.

Chilperic recommence la guerre.

Cette paix ne dura qu'une année que Chilperic emploïa à faire secretement des préparatifs de guerre, & à engager de nouveau le Roi de Bourgogne dans ses interêts en l'animant contre le Roi d'Austrasie. Il le pria de lui accorder une entrevûe touchant leurs interêts communs, & il le flatta si bien, & lui exagera tellement la maniere haute dont Sigebert l'avoit obligé de lui livrer un Pont sur la Seine, qu'il l'engagea à renouveller la Ligue que la peur qu'il avoit eue de l'armée de Sigebert, lui avoit fait rompre. Ce Traité ne fut pas plûtôt conclu que Chilperic entra subitement en Champagne, & mit tout à feu & à sang jusqu'à Reims. Sigebert surpris & infiniment offensé de ce procedé fait revenir ses Troupes de la Germanie, s'avance jusqu'à Paris, & envoïe ordre aux Milices de Châteaudun & de Touraine de se joindre ensemble pour aller contre le Prince Theodebert, qui tandis que son pere desoloit la Champagne, se disposoit à passer la Loire pour rentrer dans la Touraine. 575.

Ni les Habitans du Canton de Châteaudun, ni ceux de Touraine n'oserent prendre les armes comme le Roi d'Austra-

575. ſie le leur avoit ordonné, craignant de voir encore leur païs ravagé par les Troupes de Theodebert; c'eſt ce qui obligea Sigebert d'y envoïer une armée ſous le commandement de deux de ſes Generaux Godegeſile & Gontran-Boſon.

Theodebert ſon fils eſt battu & tué.

Le Prince Theodebert marcha au devant d'eux ſans déliberer; mais ou par lâcheté ou par trahiſon la plus grande partie de ſon armée déſerta pendant la marche. Le parti le plus ſûr pour lui eût été de ſe retirer; mais il le regarda comme honteux, & accepta la bataille avec un nombre de troupes très-inferieur à celui des ennemis. Quelques efforts de valeur qu'il pût faire il ſuccomba, accablé par la multitude il y fut tué & trouvé mort après la bataille au milieu de pluſieurs Seigneurs qui avoient péri avec lui. Son corps dépouillé comme les autres & couvert de bleſſures fut reconnu par un Seigneur nommé Aunolphe qui le fit laver, le revêtit d'un habit précieux, & le fit tranſporter à Angoulême où il fut enterré.

Ibid. Cap. 51.

Chilperic ſe retire à Tournai. Ibid.

Cette perte conſterna Chilperic; mais il fut bien plus inquiet encore de la nouvelle qu'il reçût que le Roi de Bourgogne que la peur avoit repris après cette défaite, l'abandonnoit & faiſoit de nouveau ſa paix avec Sigebert. Il n'oſa plus tenir la campagne, & ſe retira avec la Reine & ſes enfans dans Tournai, où il ſe fortifia réſolu d'y ſoutenir le ſiege ſi on venoit l'y aſſieger. Sigebert maître de la campagne, s'empara de toutes les Villes des environs de Paris, & pouſſa juſqu'à Rouen. Il avoit reſolu pour s'aſſurer mieux de toutes ces places, d'en chaſſer les habitans & d'y établir comme des colonies de ſes ſoldats de la France Germanique; mais il en fut détourné par les plus moderés de ſon Conſeil. De Rouen il vint à Paris où il fut reçû avec grande joïe des habitans de la partie de cette Ville qui lui appartenoit, & avec crainte des autres qui étoient ſujets des Rois de Bourgogne & de Soiſſons, auſquels il ne fit neanmoins aucun mauvais traitement.

Les nouvelles de tous ces avantages portées à Metz à la Reine d'Auſtraſie la rejouirent beaucoup: elle ſe voïoit à la veille d'avoir à diſcretion Chilperic & Fredegonde, & de pouvoir adoucir en immolant l'un & l'autre à ſa vengeance, le regret qu'elle conſervoit toûjours de la mort funeſte & indigne de la Reine Galſuinde ſa ſœur. Elle vint trouver à Paris le Roi ſon mari, & y amena ſes trois enfants, ſçavoir le petit Prince Chil-

575.

debert qui n'avoit que cinq ans, Ingunde & Clodoſvinde ſes filles.

Comme ſaint Germain Evêque de Paris ſçavoit que cette Princeſſe avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du Roi ſon mari, & que la haine qu'elle portoit à Fredegonde avoit toûjours eu grande part dans la guerre qui n'avoit jamais été plus allumée entre les Rois François, il envoïa au devant d'elle un de ſes Ecclesiaſtiques nommé Gondulphe avec une Lettre extrémement touchante ſur les miſeres du Roïaume déchiré par les guerres & & déſolé par tout, mais principalement aux environs de Paris. Il l'y conjuroit de prendre les ſentimens de la Reine Eſther pour ſon Peuple, & de meriter, comme elle, la louange de l'avoir ſauvé. Il lui repreſentoit l'énormité du peché des Princes qui ſont les cauſes des guerres & de la ruine des peuples. Il lui diſoit avec franchiſe que le bruit étoit par tout que c'étoit elle qui animoit le Roi à la guerre; qu'il avoit peine à ſe le perſuader; mais qu'elle devoit pour ſon honneur s'appliquer à convaincre le monde de la fauſſeté de ces bruits en portant efficacement le Roi à donner la paix à ſon frere.

Tom. I. Concil. Gall.

Mais les inſtances du S. Prélat furent inutiles auprès de la Reine auſſi-bien que celles qu'il fit immediatement au Roi. La haine que ce Prince avoit conçûe contre ſon frere depuis les derniers ravages qu'il avoit faits dans ſes Etats, alloit juſqu'à vouloir le faire perir & exterminer toute ſa famille, & il ne le diſſimula point au ſaint Evêque, qui lui dit en gemiſſant: « Seigneur, Dieu eſt un grand Maître qui ne peut approuver « ces haines & ces vengeances, & ſi outre la victoire vous cher- « chez à repandre le ſang de votre frere, vous devez apprehen- « der la colere du Tout-Puiſſant. » La ſainte Religieuſe Radegonde écrivit auſſi de ſon Monaſtere de Poitiers aux deux Rois pour les engager à mettre bas les armes: mais tout cela fut inutile, & Sigebert ne voulut rien écouter.

Vita Radegundis

Plus la fortune rit aux Princes, & moins ils ſont capables de ces ſalutaires avis. Tout plioit devant Sigebert: car ſur ces entrefaites pluſieurs Villes du Roïaume de Paris & du Roïaume de Soiſſons lui envoïerent des Députés pour ſe donner à lui, déclarant qu'ils ne reconnoîtroient plus déſormais d'autres maîtres.

Gregor. Turon. l. 4. c. 52.

Sigebert aïant reçû ces agreables nouvelles, envoïa inceſſam-

Sigebert envoïe in- [illegible]

575. ment investir Tournai, & partit peu de tems après pour aller recevoir les hommages de ses nouveaux Sujets au milieu du Roïaume de Chilperic. Il s'avança jusqu'à Vitri, Bourg qui subsiste encore entre Arras & Douai, & ce fut-là que tous les Seigneurs du Roïaume de Soissons vinrent le reconnoître. L'Histoire en remarque un seul nommé Ansoalde, qui malgré un exemple si universel demeura toûjours ferme dans la fidelité qu'il devoit à son maître.

Gesta Reg. Franc. c. 32.

Les choses en étoient-là, & Chilperic assiegé dans Tournai se voïoit sans aucune ressource; lorsque Fredegonde à qui les crimes ne coutoient rien, crut necessaire celui qui seul pouvoit la tirer de cette extrémité. Elle appelle deux scelerats natifs de Terouanne; car elle en avoit toûjours de tels auprès de sa personne, & leur mettant en main deux especes de baïonnettes empoisonnées, leur dit: « Voilà l'unique moïen de » sauver votre Roi & votre Reine & vous-mêmes, dont la for- » tune est attachée à la mienne; il faut tout risquer, & à quel- » que prix que ce soit me défaire du Roi d'Austrasie. Si vous » venez heureusement à bout de cette entreprise, il n'y a point » de fortune trop haute pour vous, & je vous permets d'aspirer » à tout après un service si important. Si votre malheur veut que » vous périssiez vous-mêmes dans l'execution, songez que c'est » en servant votre Prince, & qu'au moins j'en marquerai ma » reconnoissance à vos familles. »

Fredegonde le fait assassiner.

Sur cela ces deux déterminés animés de ces belles esperances sortent de Tournai & se rendent à Vitri, se ménagent une audience du Roi, & lorsqu'il y pensoit le moins, attentif aux choses importantes qu'ils faisoient semblant de commencer à lui dire, ils lui enfoncerent chacun leur baïonnette dans les flancs, & il expira sur le champ. Deux de ses Courtisans qui étoient dans la chambre voulurent se saisir de ces assassins; mais l'un de ces deux Seigneurs qui étoit Chambellan fut lui-même tué & l'autre fort blessé. Les Soldats cependant accourus au bruit de cette sanglante boucherie, se jetterent sur ces scelerats & les mirent en pieces.

Portrait de ce Prince.

Ainsi mourut Sigebert Roi d'Austrasie au plus haut point de sa prosperité à l'âge de quarante ans, après quatorze ans de regne, Prince le plus accompli de son tems & pour les qualités du corps & pour celles de l'ame. Nul de ses freres ne lui fut

575.

comparable : ce que nous l'avons vû faire dans les guerres qui l'occuperent presque pendant tout son regne, la maniere dont il se comporta étant pris par le Roi des Abares, & celle avec laquelle il se retira de ses mains, la paix qu'il accorda auprès de Chartres à Chilperic après l'avoir reduit à la derniere extrémité, l'horreur qu'il eut des débauches de ses freres, l'exemple qu'il leur donna là-dessus, nous doivent convaincre que les louanges qui lui sont données par un Evêque de son tems ne sont pas des traits outrés de Panegyriste, mais de veritables éloges de ses vertus, de son intrépidité dans les plus grands dangers, de sa grandeur d'ame, de sa sagesse, de son humeur bienfaisante, du talent qu'il avoit de gagner les cœurs, & surtout de sa continence, vertu très-rare dans les Princes de ce tems-là. La fureur qui l'animoit à perdre son frere, toute criminelle qu'elle étoit, ne venoit après tout que d'une patience lassée & poussée à bout, & d'une trop grande complaisance pour une femme ambitieuse & vindicative par qui il se laissoit trop gouverner, le châtiment en fut prompt & terrible.

Fortunatus. l. 7.

Cet accident fit en un moment changer de face aux affaires. Le Siege de Tournai fut levé, & les Sujets de Chilperic rentrerent dans le devoir. Il vint lui-même à un Bourg nommé Lambre, où il fit ensevelir le corps de son frere, qui fut depuis transporté à Soissons dans l'Eglise de saint Medard auprès de celui de son pere Clotaire, mais son plus grand soin fut de prendre ses mesures pour se rendre maître du Roïaume d'Austrasie.

Sa femme & ses enfans sont arrêtés.

Fredegonde n'eut pas plûtôt reçû la nouvelle de la mort de Sigebert, qu'elle envoïa des Couriers à Paris pour l'annoncer à ceux de sa faction, qui dans la consternation où elle mit le parti des Austrasiens se rendirent maîtres de la Ville, & arrêterent, suivant les ordres qu'ils en avoient reçus, la Reine d'Austrasie avec ses enfans. C'étoit le coup de parti pour Chilperic & le moïen sur de se faire reconnoître au plûtôt Roi d'Austrasie. Sigulphe un des Capitaines de Sigebert s'étoit déja donné à lui. Le Referendaire * du Roïaume d'Austrasie, c'est-à-dire, celui qui gardoit le sceau du Roi & scelloit les Ordonnances, nommé Sigon, en avoit fait autant, à condition qu'il auroit la

[Referendarius

* *Qui annulum Regis Sigeberti tenuerat*, dit Gregoire de Tours : la Charge de cet Officier étoit de sceller les Ordonnances des Rois, comme on le voit dans la vie de Saint Ausbert Evêque de Rouen, & par plusieurs anciens Monumens.

575. même Charge à la Cour de Chilperic. D'autres avoient suivi leur exemple ; mais un habile & fidele serviteur de Sigebert rompit tous leurs projets par son adresse & par sa résolution.

Son fils Childebert est reconnu pour Roi à Metz.

Gregor. Tur. l. 5 c. 1.

Fredegar. c. 57.

Ce fut Gondebaud un des Generaux de l'Armée d'Austrasie, qui aïant gagné ou trompé les Gardes de la prison où la Reine Brunehaut & ses enfans étoient renfermés, trouva moïen d'en tirer le petit Prince Childebert, & le fit descendre par une fenêtre dans un sac, dans lequel on le fit sortir hors des portes de Paris. Delà Gondebaud marchant à grandes journées par des chemins écartés, l'emmena heureusement à Metz, où il le fit reconnoître pour Roi & saluer comme tel le jour de Noël, ce Prince aïant à peine cinq [illegible].

Cependant Chilperic & Fred[illegible] arriverent à Paris, où ils se saisirent de toutes les fin[illegible] Sigebert & de Brunehaut. Cette Princesse [illegible] à Rouen, où on lui donna des Gardes, n'aiant [illegible] neanmoins d'autre prison que la Ville-même, traitement beaucoup moins rude que celui qu'elle devoit attendre, ce semble, de Fredegonde : mais elle eut la douleur de se voir enlever ses deux filles qui furent releguées à Meaux.

Gregor. Tur. l. 5. c. 1. c. 2.

Chilperic sans perdre de tems fit partir un de ses Generaux nommé Rocolene, lui ordonna de prendre dans le Maine toutes les troupes qu'il y pourroit assembler, & d'aller se saisir de Tours. Il envoïa en même-tems le Prince Merovée son troisiéme fils pour se rendre maître du Poitou.

Le premier s'étant avancé jusqu'à la Riviere de Loire se
576. campa sur le bord vis-à-vis de Tours, & envoïa sommer la Ville de se rendre. Les Habitans qui n'avoient ni Garnison ni munitions, députerent vers le General pour se soumettre en obtenant des conditions tolerables « La premiere condition, leur » dit-il, que je vous demande de la part du Roi, c'est que vous » me livriez sur le champ Gontran-Boson : » c'étoit un des deux Capitaines qui commandoient l'armée de Sigebert à la bataille où le Prince Theodebert fut tué, & qui par malheur pour lui se trouva alors à Tours. La maniere dont Chilperic continua toûjours de pousser ce Capitaine ne nous permet pas de douter qu'il n'eût tué de sa main le Prince Theodebert dans le combat, ou qu'il ne l'eût fait tuer, ou du moins qu'il ne l'eût traité après sa mort d'une maniere indigne. Les Députés répondirent,

qu'il leur demandoit une chose impossible, que cet homme voïant bien qu'il étoit perdu s'il tomboit entre les mains du Roi, étoit sorti de la Ville & s'étoit sauvé dans l'Eglise de S. Martin; que c'étoit un asile inviolable; que ce seroit irriter le Saint qui y faisoit tous les jours des miracles, & qui le jour d'auparavant avoit encore gueri un Paralytique, & que s'il entreprenoit de profaner ce lieu saint que les Visigots, tout Heretiques qu'ils étoient, avoient toûjours respecté, lorsqu'ils étoient maîtres de Tours, il attireroit la malediction de Dieu sur lui & peut-être sur le Roi même.

576.

Ce droit d'asile dans les Eglises étoit alors un droit très-sacré, dont les Conciles des Gaules recommandoient fort l'observation. Il s'étendoit jusqu'au Parvis des Eglises & aux Maisons des Evêques & à tous les lieux renfermés dans leurs enceintes. Cette extension s'étoit faite pour ne pas obliger les refugiés à demeurer toûjours dans l'Eglise, où plusieurs choses necessaires à la vie, comme de dormir & de manger, n'eussent pas pû se faire avec bienséance. Ils avoient la permission de faire venir des vivres dans leur asile, & ç'auroit été violer l'immunité Ecclesiastique que de l'empêcher.

On ne pouvoit les tirer ou les obliger à sortir de là sans une assurance juridique de la vie & de la remission entiere du crime qu'ils avoient commis, & sans qu'ils fussent sujets à aucune peine. Ce privilege dans la suite donnant occasion à quantité de mauvaises actions par l'esperance de l'impunité, a été insensiblement aboli en certains païs & beaucoup moderé dans les autres, où il subsiste encore, comme en Italie. L'asile le plus respecté de tout l'Empire François étoit l'Eglise de S. Martin aux portes de Tours, & on n'auroit osé le forcer sans se rendre coupable d'un sacrilege très-scandaleux. C'étoit sur cela que les Tourangeaux tout consternés qu'ils étoient de l'approche des Troupes de Chilperic, representerent au General l'impossibilité qu'il y avoit à lui livrer le criminel qu'il leur demandoit.

Conc. 1. Aurelian. Can. 1.

Le General répondit qu'il ne s'embarrassoit point de toutes ces devotions-là, que si on n'executoit incessamment ses ordres, il alloit ravager tout le païs & faire mettre le feu à la Ville, & sur le champ il commença à faire abattre la maison où il s'étoit logé au-delà de la riviere; & qui appartenoit à l'Eglise de S. Martin. Les Manseaux qui faisoient la meilleure partie

576. de ses Troupes la pillerent & se mirent à ravager tout le païs d'alentour.

Gregoire qui étoit alors Evêque de Tours & de la part de qui on faisoit ces remontrances, nous assûre que Dieu vengea sur le champ l'injure faite à S. Martin, & que dans le moment du pillage ce General fut frappé du mal caduc. Comme cet homme avoit très-peu de religion, ce châtiment qu'il ne regardoit pas comme tel, ne l'étonna point : il fit continuer le ravage & enfin passa la riviere, entra dans la Ville, marcha à cheval à l'Eglise pour executer lui-même ce que les Habitans de Tours avoient refusé de faire par son ordre : mais en entrant dans ce saint lieu il fut saisi d'une espece de fraïeur qui l'obligea à en sortir, & qui le mit dans un tel état qu'il ne put rien prendre de toute la journée; il se fit transporter de là à Poitiers où il mourut peu de jours après.

L. 5. c. 4.

Je sçai que Gregoire de Tours passe pour un Auteur fort crédule en matiere de miracles. Mais en supposant ce qui est vrai, qu'en ce tems-là & dans les siecles suivans il y eut un excès de simplicité & de credulité toûjours bien moins dangereuse que l'extrémité opposée dont tant de gens se font honneur aujourd'hui, peut-on douter qu'il ne paroisse quelque chose de fort surprenant dans ce que je viens de rapporter, eu égard à toutes les circonstances; & oseroit-on revoquer en doute un fait raconté par un saint Evêque, dont il fut lui-même témoin, & qu'il publioit à la vûe de toute une grande Ville où la chose s'étoit passée ?

Quoi qu'il en soit, cet accident causa bien moins de chagrin & d'inquietude à Chilperic que la conduite du Prince Mérovée, à qui il avoit confié l'expedition du Poitou, mais dont l'esprit étoit occupé de pensées bien éloignées de la guerre.

La Reine d'Austrasie étoit devenue veuve assés jeune, & n'avoit encore rien perdu des attraits qui l'avoient fait preferer à son aîné par le feu Roi Sigebert. Fortunat asseurément n'étoit pas encore Evêque de Poitiers, quand il donna carriere à sa Muse sur la beauté de cette Princesse, dont il fait une autre Venus par la bouche de Venus-même qu'il fait parler dans son Poëme sur ce sujet, & qu'il fait descendre dans un grand détail.

L. 6. Carm. 6.

Merovée épouse Brunehaut veuve de Sigebert.

Merovée l'avoit vûe à Paris dans sa prison, & s'en étoit laissé charmer; elle de son côté ne parut pas insensible à la passion du

du Prince, qui dans le mauvais état de ses affaires pouvoit lui devenir utile. Il se pourroit bien faire que cet amour naissant fut ce qui détermina Chilperic à les éloigner l'un de l'autre, à envoïer Merovée faire la guerre en Poitou, & Brunehaut en exil à Rouen. Mais un tel remede n'est pas toûjours efficace. Le Prince vint à Tours pendant les Fêtes de Pâques avec des Troupes qui firent de grands desordres dans le Païs. Les liaisons qu'il eut dans la suite avec Boson qui étoit toûjours demeuré dans l'Eglise de S. Martin, ne laissent nul lieu de douter que dès-lors ils n'eussent pris ensemble quelques mesures. De Tours il fit semblant d'aller au païs du Maine pour y voir sa mere la Reine Audouere qui s'y étoit retirée dans un Couvent depuis que Chilperic l'avoit repudiée; mais on fut bien surpris quelques jours après d'apprendre qu'il étoit arrivé à Rouen. Et on le fut encore bien plus à la Cour, lorsque l'on sçut que Brunehaut aïant secretement disposé toutes choses en attendant l'arrivée du Prince, l'Evêque Pretextat les avoit aussi-tôt mariés en face d'Eglise.

576.

Gregor. Turon. [illegible] c. 2.

Chilperic sur cette nouvelle dont il fut extrêmement irrité, partit aussi-tôt de Soissons pour venir à Rouen, apprehendant tout des intrigues de Brunehaut, & jugeant que ni le Prince Merovée ni elle n'auroient pas fait une démarche si hardie sans qu'ils se fussent menagé de quoi la soûtenir. Et certainement, quoique nos Historiens qui oublient beaucoup d'autres choses ne fassent mention d'aucun parti formé alors en leur faveur dans le Roïaume de Chilperic, & que Gregoire de Tours même soûtienne que ce qu'on objecta là-dessus à l'Evêque de Rouen dans un Concile étoit faux, cependant il nous reste un monument de ce tems-là, sur lequel on peut supposer assés vraisemblablement que Merovée étoit resolu de se faire proclamer Roi si on lui en eût laissé le tems. Ce monument est une petite piece de monnoïe d'or où l'on voit le nom & l'image de ce Prince avec le diadême en tête, marques visibles de la Roïauté, que d'ailleurs il n'eut nulle autre occasion de s'attribuer pendant le reste de sa vie. *

* MEROVEUS Ac[illegible] Revers [illegible] [illegible] Ibid.

Chilperic étant donc arrivé à Rouen bien plûtôt qu'on ne l'y attendoit, surprit ces deux Amans, qui n'eurent point d'autre

576.

voïe d'éviter les effets de sa colere, que de se sauver dans l'Eglise de S. Martin bâtie sur les murailles de la Ville. Telle etoit la devotion & le respect qu'on avoit pour ce grand Saint, non seulement à Tours dont il avoit été Evêque, & où il avoit été enterré, mais encore par toute la France. C'étoit un asile inviolable, & que Chilperic respecta tout emporté & tout impie qu'il étoit. Il usa de mille artifices pour les engager à le venir trouver, mais en vain. Ils ne voulurent jamais sortir de ce lieu saint, qu'il n'eût fait serment non seulement de ne leur faire aucun mal, mais même de confirmer leur mariage, supposé qu'il se trouvât legitime; ce que Chilperic se resolut de faire d'autant plus volontiers, qu'il sçavoit qu'un mariage tel que celui-là étoit contre les Canons, qui défendoient au neveu d'épouser la veuve de son oncle.

Concil. Epaon. can. 30.

Après ce serment ils quitterent l'Eglise de Saint Martin & vinrent trouver le Roi qui les reçut avec toutes sortes de marques de bonté, les embrassa, les fit manger avec lui; mais peu de jours après il commanda au Prince de le suivre à Soissons, & il fallut obéïr. Depuis ce tems-là il étoit veillé de fort près; & on le gardoit presque à vûe. Cet incident détermina aussi Chilperic à finir une negociation qu'il avoit tirée en longueur jusqu'alors.

Chilperic la renvoïe à Metz avec ses deux filles.

Le jeune Roi d'Austrasie Childebert l'avoit fait prier plusieurs fois de lui rendre sa mere & ses sœurs, sans avoir pû rien obtenir. Ces trois Princesses étoient comme des ôtages qu'il gardoit pour empêcher les Austrasiens & le Roi de Bourgogne de se liguer contre lui: mais il se persuada enfin que Brunehaut pourroit avec le tems lui causer plus de peine en demeurant dans son Roïaume, que quand elle seroit retournée chés elle; & pour la séparer entierement de son fils, il consentit à sa délivrance & la renvoïa à Metz avec ses deux filles. Selon toutes les apparences Tours dont Chilperic étoit déja maître & qu'il continua de posseder, lui fut cedé pour la rançon de cette Reine.

Cette Princesse lui fait declarer la guerre.

Brunehaut eut moins de joie de sa liberté, que de chagrin de la disposition où elle vit la Cour de son fils en y arrivant. Un Conseil composé des principaux Seigneurs du Roïaume s'étoit saisi de toute l'autorite pour gouverner pendant la minorité du Prince, & elle les trouva bien resolus de ne lui en faire aucune part. Il fallut dissimuler; mais au défaut de ce qui pouvoit

contenter son ambition, elle eut au moins assés de credit pour engager le Conseil à seconder sa vengeance & son animosité contre Fredegonde, par la guerre qu'elle fit declarer à Chilperic qui commença dès-lors a douter s'il avoit bien fait de la laisser aller. Deux des plus considerables Seigneurs d'Austrasie qui s'étoient donnés à lui après la mort de Sigebert, l'abandonnerent, un desquels étoit Sigon Referendaire ou Garde des Sceaux dont j'ai parlé; l'autre appellé Godin aïant donné avis à la Cour qu'il s'étoit aussi échappé & qu'il étoit sur les terres d'Austrasie les plus proches de Soissons, reçut ordre de se mettre à la tête des Troupes de Champagne, & de marcher droit à Soissons pour y surprendre Fredegonde qui y etoit. Cette prise auroit dédommagé Brunehaut de tous ses malheurs passés; mais Fredegonde fut avertie & sortit promptement avec le Prince Clovis. Merovée jugea à propos d'y demeurer, & il ne souhaitoit rien davantage que d'y être pris par les Troupes d'Austrasie. Chilperic sur cette nouvelle envoïa vers le General Austrasien pour sçavoir le sujet qu'on avoit de recommencer la guerre, & pour lui en representer les suites.

576.

Greger. Tur. l. cit. c. 3.

Comme on ne répondoit que par de nouvelles hostilités & que l'on commençoit à former le siege de Soissons, il s'avança avec une Armée, attaqua celle de Champagne, la défit & entra victorieux dans sa Capitale. Ensuite persuadé que ces nouveaux mouvemens n'avoient point d'autre cause, que les intrigues & les correspondances qui continuoient entre le Prince Merovée & la Reine d'Austrasie, que ce Prince n'étoit demeuré à Soissons que pour s'y laisser prendre avec la Place, il lui donna des Gardes, lui fit ôter toutes ses armes sans le mettre cependant en prison, indeterminé encore sur ce qu'il en devoit faire.

Il envoïa aussi-tôt le Prince Clovis en Touraine; qui aïant assemblé une Armée sur les confins de cette Province & de l'Anjou, courut tout le païs, & porta la désolation jusqu'à Xaintes, tandis qu'une autre Armée sous le commandement du General Didier s'avançoit vers Limoge.

Cependant le Roi d'Austrasie avoit engagé dans son parti son oncle le Roi de Bourgogne, qui envoïa de ce même côté-là le Patrice Mummol avec de nombreuses Troupes. Il presenta la bataille à Didier qui l'accepta: elle fut extrêmement opiniâtrée & sanglante. L'armée de Chilperic fut défaite: il en de-

L'armée de Chilperic est defaite. Cap. 14.

577.

577. meura vingt-cinq mille hommes sur la place, & cinq mille de celle de Mummol, qui sans pousser plus loin sa victoire s'en retourna par l'Auvergne en Bourgogne.

Cette perte irrita furieusement Chilperic contre le Prince Merovée qu'il rendoit responsable de tous les mauvais succès; parce qu'il le regardoit comme l'auteur de cette guerre, & Fredegonde qui fondoit déja de grands desseins pour l'élevation de ses propres enfans sur la perte de ce jeune Prince, ne manquoit pas de profiter de cette disposition & de tous ces soupçons du Roi: enfin Chilperic à sa persuasion en vint jusqu'à le desheriter. Il le fit mettre en prison, lui fit couper les cheveux, le fit ordonner Prêtre, & malgré qu'il en eut le fit revêtir de l'habit clerical. Ensuite il l'envoïa avec une escorte au Monastere d'Anille * autrement dit S. Calais dans le païs du Maine.

Ibid.

* Aninsula.

Il est aisé de s'imaginer la consternation & le desespoir, où un tel traitement jetta ce jeune Prince destiné au Trône par sa naissance. Son malheur neanmoins ne fut pas tout-à-fait sans ressource. Comme il approchoit du païs du Maine, Gontran-Boson, ce General qui s'étoit retiré & demeuroit toûjours dans l'Eglise de S. Martin, lui envoïa secretement un Soûdiacre nommé Riculphe, qui aïant trouvé moïen de lui parler, lui conseilla de sa part de tâcher à quelque prix que ce fût, de s'échapper des mains de ceux qui le conduisoient avant que d'arriver au Monastere, de gagner la Touraine, & s'il pouvoit, de venir se refugier avec lui, afin de prendre des mesures ensemble pour leur sureté & leur liberté. Merovée remercia le Soûdiacre du bon service qu'il lui rendoit, le pria d'aller trouver de sa part un de ses domestiques nommé Gaulen, & de concerter avec lui les moïens de le sauver. L'affaire réussit; Gaulen vint avec des hommes resolus & bien armés donner sur l'escorte qui n'étoit pas fort nombreuse, & après l'avoir dissipée, enleva le Prince, lui donna un habit de Cavalier, & le conduisit jusqu'à l'Eglise de S. Martin aux portes de Tours. Merovée s'y coula pendant qu'on disoit la grande Messe, & après qu'elle fut dite se presenta devant l'Evêque Gregoire & Ragnemode Evêque de Paris qui se trouva là pour lors, & les pria de lui presenter des Eulogies, c'est-à-dire du Pain-benit, ou de ce qui restoit des pains offerts & non consacrés, comme à tous les autres qui avoient assisté à la Messe.

Merovée se refugie dans l'Eglise de S. Martin.

Les deux Evêques fort surpris de cette venue & fort embarrassés, apprehendant la colere du Roi & de la Reine lui refuserent le Pain-benit. Alors le Prince prenant un ton menaçant leur demanda pourquoi ils le traitoient en excommunié, & dit qu'il alloit faire faire main-basse par ses gens sur tous ceux qui sortiroient de l'Eglise. Les deux Prélats intimidés & pour éviter le mal le plus pressant, accorderent au Prince ce qu'il demandoit. Cette condescendance coûta bien cher depuis à la Touraine. 577.

Dans ce même tems un homme de qualité du païs nommé Nicete qui avoit épousé la niece de l'Evêque, étoit sur le point d'aller à la Cour pour ses affaires particulieres. L'Evêque y envoïa avec lui un de ses Diacres & le fit porteur de la nouvelle de l'évasion de Merovée & de sa retraite dans l'Eglise de S. Martin. Fredegonde aïant appris d'eux tout le detail de cet incident, fort en colere contre l'Evêque qui avoit reçû le Prince à sa Communion, persuada au Roi que le neveu & le Diacre de cet Evêque n'étoient que des espions qui venoient s'instruire de la situation de la Cour, pour en rendre compte à Merovée. On les mit en prison & ensuite on les mena en exil.

Aussi-tôt on envoïa ordre à l'Evêque de Tours de faire sortir de l'Eglise de S. Martin de quelque maniere que ce fut le Prince Merovée, par la raison que c'étoit un Apostat qui avoit abandonné l'Etat Ecclesiastique après l'avoir embrassé, & qui étoit indigne de jouir du droit d'asile dans l'Eglise. L'Evêque répondit ce qu'il avoit déja repondu d'autres fois à de semblables ordres, que ce seroit un scandale horrible, si on voioit un Evêque violer lui-même des franchises jusqu'alors inviolables, & qu'il prioit le Roi de trouver bon qu'il ne fit rien en cela d'indigne de son caractere; & cependant pour déterminer le Prince à se retirer de l'Eglise & du païs, il lui donna avis que le Roi étoit sur le point de venir lui-même à Tours pour se saisir de sa personne sans avoir égard au privilege de l'asile.

L'avis étoit veritable; mais comme le Roi sçavoit que son fils avoit des partisans dans la Touraine qui étoit toujours affectionnée à son legitime Maitre le Roi d'Austrasie, & qu'il y avoit aux environs de la Ville un asses grand nombre de gens armés, il ne se pressa pas de partir, qu'il n'eut assemblé quelques Troupes pour entrer avec elles en Touraine: ce qui donna le tems à

Merovée de traiter avec Boson pour leur retraite.

577. Ils ne crurent point en trouver de plus sûre que dans le Roïaume d'Austrasie, où le Prince ne doutoit pas que la Reine ne le reçût avec joie. Tandis qu'il se disposoit à l'execution de ce dessein il faisoit sans cesse des presens au Tombeau de saint Martin. Il y veilloit, il y prioit, & l'objet de toutes ses prieres étoit de demander au Saint qu'il le secourût dans l'extrémité où il se trouvoit, & sur-tout qu'il lui fit la grace de n'être pas exclus de la succession d'un Roïaume qui lui devoit écheoir au moins en partie par le droit de sa naissance.

Chilperic de son côté s'adressoit aussi à saint Martin, & apprehendant d'une part de s'attirer son indignation en violant le droit d'asile attaché à ses Eglises, & en même-tems souhaitant fort d'en enlever ceux qui s'y étoient refugiés, il s'avisa d'un expedient qui nous fait connoitre les idées que les gens de Cour de ce tems-là avoient en matiere de Religion, & la simplicité ou plûtôt la temerité de leur foi.

Chilperic écrivit une Lettre à saint Martin, où il lui proposoit cette question en forme de cas de conscience, sçavoir si c'étoit un peché d'entreprendre de retirer de l'Eglise par force Gontran-Boson, & le prioit de lui récrire là-dessus. Il envoïa exprès un Diacre, qui mit la lettre sur le Tombeau du Saint avec un autre papier blanc, où il esperoit que saint Martin écriroit sa réponse. Le Diacre laissa la lettre & le papier sur le Tombeau, où retournant trois jours après, il trouva l'un & l'autre comme il les avoit laissés, & le papier sans réponse & sans écriture. En aïant rendu compte à Chilperic, ce Prince envoïa à Boson pour tirer serment de lui qu'il ne sortiroit point de l'asile sans sa permission. Boson étoit un Capitaine de réputation, & c'étoit pour l'empêcher de suivre la fortune de Merovée que le Roi vouloit tirer de lui cette parole : il jura tenant la nappe de l'Autel qu'il ne sortiroit point sans ordre du Roi.

Cependant Merovée & lui toûjours inquiets de leur sort n'épargnoient rien pour en découvrir le mystere & s'instruire de l'avenir. Boson s'adressa à une fameuse Magicienne (car de tout tems les hommes & sur-tout les Grands, ont été les dupes de ces sortes de fourbes,) & il prétendoit que quelques années auparavant, celle-ci avoit predit précisement l'année, le jour, & jusqu'à l'heure-même de la mort du feu Roi Caribert. Il l'en-

voïa donc consulter sur sa destinée & sur celle du Prince Merovée. Elle lui répondit que le Roi Chilperic ne passeroit pas l'année; que Merovée seroit bientôt maître de tout le Roïaume; qu'il mettroit ses freres en prison; que pour lui Boson il seroit pendant cinq ans Lieutenant General de l'Etat; que la sixieme année une Ville située sur la Loire le demanderoit pour son Evêque; qu'il le seroit, & qu'après l'avoir gouvernée long-tems il mourroit dans une heureuse vieillesse. 577.

Il n'eut pas plûtôt reçû cette réponse, qu'il vint trouver l'Evêque de Tours pour lui en faire confidence, & se réjouir avec lui de cette belle destinée, en l'assurant sur-tout sans hesiter, que dans cinq ou six ans il seroit son successeur. L'Evêque se mocqua de lui, & lui dit qu'il étoit bien simple d'esperer d'apprendre la verité de la bouche du pere du mensonge. Mais ce que ce saint Evêque ajoute & écrit de lui-même à cette occasion est digne de remarque. Il dit que quelques jours après avoir entendu ces folles prédictions, comme il dormoit dans son lit, aïant passé une partie de cette nuit-là en prieres dans l'Eglise de saint Martin, il avoit vû en songe un Ange volant en l'air, & qui en passant sur cette même Eglise s'étoit écrié d'une voix terrible & lamentable: « Hélas, helas, la main « de Dieu s'est appesantie sur Chilperic & sur tous ses fils: nul « *Ibid.* de ceux qui vivent aujourd'hui ne montera sur son Trône ». Soit que ce fût un songe, soit que ce fût une vision, la chose arriva. Chilperic avoit alors quatre fils que nous verrons tous mourir les uns après les autres.

Il évite plusieurs pieges qu'on lui tend.

Tandis que le Prince Merovée fut en Touraine il ne s'éloigna jamais beaucoup de l'Eglise de saint Martin, aïant toûjours son monde alerte & sur les avenues pour n'être point surpris: il alloit seulement quelquefois à la chasse ou à la promenade aux environs de la Ville de Tours. On ne laissa pas de lui tendre plusieurs pieges qu'il eut toûjours le bonheur d'éviter. Leudaste Gouverneur de Tours qui étoit entierement dans les interêts de Fredegonde, n'omit rien pour le surprendre, & lui massacra un jour une partie de ses domestiques qu'il avoit investis dans un Village, croïant que le Prince y étoit aussi: dequoi Merovée fit aussi-tôt represailles sur le premier Medecin du Roi qu'il enleva comme il revenoit de la Cour: il fit piller son bagage, & y trouva beaucoup d'or & d'argent dont il avoit grand besoin. *Ibid.*

577.

Mais le plus grand peril qu'il courut fut celui où le jetta son Confident-même Gontran-Boson, homme fourbe & perfide. Fredegonde dans le tems qu'elle sembloit le pousser plus vivement par complaisance pour Chilperic, entretenoit secretement commerce de lettres avec lui, & n'attendoit que le moment favorable pour demander sa grace. Elle lui fit sçavoir que le moïen le plus court pour cela, étoit d'engager le jeune Prince à quelque partie de chasse, où des gens qu'elle auroit tout prêts dans le païs, pûssent à coup sûr l'assassiner. Il le fit & le mena à une Maison de plaisance sur la riviere de Cher nommée Jouay pour y voler la perdrix : mais le Prince qui étoit toûjours dans la défiance, n'aïant pris exprès qu'un habit de chasse fort simple & sans aucune marque qui le distinguât du commun de ses gens, ne pût être démêlé par les assassins, qui craignant de prendre un autre pour lui, n'oserent rien entreprendre.

Il se retire en Austrasie.

Boson qui sçavoit que Fredegonde ne recompensoit les crimes qu'elle ordonnoit, que quand l'execution en étoit heureuse, jugea qu'après avoir manqué un coup de cette importance, il ne devoit pas désormais faire grand fond sur sa faveur, & prit le parti de se refugier avec Merovée en Austrasie. Ils marcherent en remontant la Loire sans beaucoup de danger, & ne s'en éloignerent que pour couper par Auxerre : cette Ville étoit du Domaine du Roi de Bourgogne. Le Gouverneur aïant eu des nouvelles de la marche du Prince, lui dressa une embuscade à son passage, chargea ses gens & le prit prisonnier. Le Prince fut encore assés heureux pour se sauver de sa prison, & vint se refugier dans l'Eglise de saint Germain.

Le Gouverneur donna aussi-tôt avis de la chose au Roi Gontran son maître, qui lui répondit qu'il avoit très-mal fait ; qu'il devoit laisser passer son neveu, & faire semblant d'ignorer son passage ; que supposé qu'il eût fait cette premiere faute, il ne devoit pas en faire une seconde en le laissant échapper & se refugier dans l'Eglise de saint Germain ; mais qu'il avoit dû le lui envoïer bien escorté. Sur les plaintes que Chilperic lui fit de cette évasion, il ôta le Gouvernement de l'Auxerrois au Gouverneur, & le condamna à une grosse amende. Le Prince aïant été deux mois dans cet asile se sauva & gagna le Roïaume d'Austrasie.

Quand il y fut entré, il en fit donner avis à la Reine Brune-

haut

577.

haut qui en eut & beaucoup de joie & beaucoup d'inquietude. Elle lui permit de venir secretement à la Cour où il l'entretint, & la conjura par leur ancienne tendresse de ne le pas abandonner dans sa disgrace. Elle y étoit très-portée d'elle-même, car elle l'aimoit toûjours; mais elle n'étoit pas encore alors la maîtresse du Gouvernement, comme elle le fut quelques années après; & il y avoit, ainsi que je l'ai déja dit, un Conseil composé de plusieurs Seigneurs qui avoient toûjours la Regence de l'Etat durant la minorité du jeune Childebert.

Elle fit part à ces Seigneurs de l'arrivée du Prince dans le Roïaume, & de l'état où sa mauvaise fortune l'avoit reduit. On n'ignoroit pas les raisons qu'elle avoit de prendre en main sa défense, & de lui procurer la protection du Roi son fils: mais une partie de ces mêmes raisons faisoit conclure aux Seigneurs à ne le pas recevoir.

Le mariage de ce Prince avec la Reine le leur faisoit regarder comme un nouveau Roi qu'ils admettroient dans le Roïaume, & dont les interêts seroient bien differens des interêts de celui dont ils étoient les tuteurs. Ils consideroient que cette démarche alloit attirer à l'Etat une guerre cruelle & opiniâtre, qu'un Prince du caractere de Merovée ne seroit pas d'humeur à suivre leurs impressions & à se gouverner par leurs avis; que s'ils entroient une fois dans sa querelle, ils ne pourroient pas lui refuser le commandement des armées qu'il faudroit avoir sur pié pour la soûtenir; que Brunehaut dont ils connoissoient l'ambition, ne manqueroit pas une si belle occasion de se rendre maîtresse des affaires & de s'attirer toute la puissance, après quoi de Gouverneurs du Roïaume & de Tuteurs du Roi, ils deviendroient les esclaves de la Reine.

Par toutes ces raisons ils lui déclarerent qu'il n'étoit ni du bien de l'Etat, ni de l'avantage du Roi de retenir Merovée dans le Roïaume, & qu'il falloit qu'il en sortît au plûtôt. On s'en tint-là, & le Prince fut contraint de se retirer.

On l'oblige d'en sortir.

Greg. Turon. loc. cit. ann. 577.

Cependant les Troupes que Chilperic avoit fait marcher vers la Touraine y arriverent, & en y vivant à discretion punirent cruellement les peuples d'une faute dont ils étoient fort innocens. Mais de peur que Merovée ne vînt encore se refugier dans l'Eglise de saint Martin, comme le bruit couroit qu'il en avoit le dessein, le Commandant de ces Troupes mit des Corps

Ibid.

Cap. 19.

577. de Gardes à toutes les portes, & on n'en ouvroit qu'une petite, par où on laissoit passer quelques Clercs les uns après les autres, seulement pour chanter l'Office. Chilperic envoïa aussi des Troupes en Champagne où il croïoit que le Prince se fût caché, avec defense neanmoins de faire aucun acte d'hostilité ; mais seulement pour tâcher de découvrir sa retraite. Il s'étoit en effet retiré du côté de Reims, où il s'arrêta quelque tems sans être reconnu.

Gregor. Turon. c. 9.

Tandis que Chilperic servant la passion de Fredegonde, poursuivoit ainsi son fils à toute outrance, on procedoit juridiquement contre ceux qui avoient eu le plus de liaison avec lui. Prétextat Evêque de Rouen qui avoit fait le mariage du Prince avec la Reine d'Austrasie, paroissoit un des plus coupables. C'étoit un bon & saint Prélat, mais un peu trop simple, qui se laissa engager dans cette mauvaise affaire par les caresses de Brunehaut, & par sa tendresse pour Merovee, qu'il avoit tenu autrefois sur les fonts de Baptême. Quoi qu'en dise l'Evêque de Tours pour le défendre, il y avoit de fâcheuses présomptions contre lui, & à en juger même par le rapport qu'il fait du procès, l'injustice de Chilperic n'étoit pas si visible qu'il le prétend.

Prétextat Evêque de Rouen accusé de divers crimes.

Après que la Reine Brunehaut fut partie de Rouen, & qu'elle fut retournée dans ses Etats d'Austrasie, Chilperic fut averti que Prétextat faisoit de grandes largesses à bien des gens, & on lui fit entendre que c'étoit pour les gagner en faveur de Merovée. Sur ces avis le Roi l'appella à la Cour, & dans l'examen qu'il y subit, il avoua que Brunehaut lui avoit laissé entre les mains quantité de meubles. Le Roi les envoïa saisir, & fit arrêter l'Evêque jusqu'au Concile qu'il vouloit assembler pour l'y faire juger. Ce Concile s'assembla en effet quelque tems après à Paris, & se tint dans l'Eglise de saint Pierre qui est aujourd'hui sainte Genevieve. On y accusa l'Evêque de Rouen premierement d'avoir marié contre la volonté du Roi le Prince Merovée son fils rebelle, & de l'avoir marié avec la veuve de son oncle ; ce qui étoit manifestement contre les Canons : ce fait étoit incontestable, & l'Evêque n'eut rien à y répondre.

Secondement, qu'il avoit conspiré avec le jeune Prince contre la vie du Roi, qu'il avoit fait des presens à diverses personnes pour les engager dans la conspiration, qu'il avoit distribué

de l'argent à la populace de Rouen pour la débaucher, la faire déclarer en faveur de Merovée, & le faire Roi. Ce second chef d'accusation aïant été rapporté au peuple qui étoit hors de l'Eglise, y excita tant d'indignation contre l'Evêque, que peu s'en fallut qu'on ne rompît les portes, tous criant qu'on le leur mît entre les mains afin de le lapider & de le mettre en pieces: mais le Roi appaisa le peuple en lui promettant de faire justice. 577.

L'Evêque nia cet article. Aussi-tôt on lui produisit des témoins, qui tenant en main une partie des presens qu'il leur avoit faits, *Voilà*, lui dirent-ils, *ce que vous nous avez donné en nous sollicitant d'entrer dans le parti de Merovée.* Il avoua qu'il leur avoit fait ces presens; mais il nia que ce fût pour les soulever contre le Roi. Il ajoûta qu'ils lui avoient eux-mêmes donné de très-beaux chevaux & diverses autres choses, & que c'étoit par pure reconnoissance qu'il leur avoit fait à son tour ces liberalités. On n'alla pas plus loin dans cette premiere seance, & le Roi qui y étoit present se leva.

Après qu'il se fut retiré, comme les Evêques s'entretenoient ensemble dans la Sacristie, l'Archidiacre de l'Eglise de Paris entra, & leur demanda un moment d'audience de la part du Clergé. Il leur dit en peu de mots qu'il étoit chargé de leur representer l'importance de l'affaire dont il s'agissoit; qu'ils se trouvoient dans une conjoncture très-délicate; que leur resolution & leur fermeté leur feroient beaucoup d'honneur en cette occasion; mais que s'ils abandonnoient leur Confrere aux violences de la Cour qui vouloit le perdre, on ne les regarderoit plus désormais comme des Prêtres du Seigneur; mais comme des gens qui ne sçavoient pas soutenir leur rang & leur dignité. *Ibid.*

Ce compliment fut écouté; mais personne ne vouloit y répondre. Chacun craignoit de s'attirer la persécution de Fredegonde qui étoit le premier mobile de toute cette intrigue, & qui déchargeoit sur l'Evêque ami de la Reine d'Austrasie, une partie de la haine qu'elle portoit à cette Princesse. Le seul Gregoire Evêque de Tours osa parler, & s'adressant à toute l'assemblée, lui dit: « Nous sommes Evêques, nous avons tous « droit d'inspirer au Roi des sentimens de douceur & de beni- « gnité; mais c'est à vous, » ajouta-t'il en regardant quelques-uns des Evêques en particulier, « c'est à vous qui avez plus de « *Ibid.*

» part que les autres aux bonnes graces du Roi à lui representer
577. » qu'en voulant faire perir un Ministre du Seigneur, il doit » craindre de s'attirer la vengeance du Ciel & de perdre son » Roïaume & sa gloire. »

Tout le monde gardant encore la même contenance sans rien dire, l'Evêque de Tours continua de parler sur le même sujet & concluoit toûjours à sauver l'Evêque accusé : mais ni lui ni l'Archidiacre n'eurent aucune réponse. Chacun se retira & deux des Evêques allerent aussi-tôt faire leur cour aux dépens de celui de Tours, assurant le Roi que ce Prélat avoit parlé hautement contre ses intentions, & que c'étoit un adversaire déclaré qu'il avoit dans le Concile.

Le Roi sur le champ l'envoïa chercher. L'Evêque étant arrivé peu de tems après au Camp, car Chilperic ne demeuroit pas dans Paris; mais il campoit auprès de cette Ville avec quelques Troupes, il le trouva avec l'Evêque de Bourdeaux & l'Evêque de Paris, le premier à sa droite & l'autre à sa gauche, aïant devant lui une table sur laquelle il y avoit une collation. S'étant approché, le Roi lui dit d'un ton un peu animé : « Quoi, vous Evêque, qui en cette qualité devez rendre jus» tice à tout le monde, j'apprens que vous voulez la refuser à » moi-même ? Seigneur, répondit l'Evêque avec beaucoup de » liberté, Si quelqu'un de nous peche contre la justice, vous » avez le pouvoir de nous en punir ; mais si vous vous en écar» tez vous-même, à qui est-ce de prendre la liberté de vous en » avertir, si-non aux Evêques ? Nous prenons celle de vous par» ler, vous nous écoutez si vous le jugez à propos. Si vous n'a» vez nul égard à nos avis, personne de nous ne vous condamne» ra ; mais vous aurez à répondre à celui qui a dit qu'il étoit la » justice même. »

Le Roi offensé ou faisant semblant de l'être de ce qu'il venoit de lui dire, lui fit pour l'intimider quelques menaces ; mais il n'en eut point d'autre réponse, si-non que Dieu connoissoit le fond de son cœur, qu'il y avoit des Canons dans l'Eglise, selon lesquels tout Roi qu'il étoit il devoit juger, & que s'il entreprenoit de les violer, il en rendroit compte à Dieu. Le Roi se radoucissant tout d'un coup, lui presenta la main en lui disant : « Je jure par le Dieu tout-puissant que je ne ferai rien dans cette » affaire contre les Canons. » Il invita en même-tems l'Evêque à

faire collation, & le renvoïa avec beaucoup de marques d'estime & de bonté pour lui. 577.

Mais ce Prélat eut encore un autre assaut à soûtenir. La nuit suivante étant rentré chés lui après Matines, il reçût une visite de la part de Fredegonde. C'étoit un des confidens de cette Princesse qui vint lui representer la part qu'elle prenoit dans ce procès, & lui dire qu'elle le prioit de ne lui être point contraire; qu'elle étoit déja assurée des suffrages de tous les autres; qu'il iroit en vain contre le torrent, & en même-tems il lui présenta une bourse pleine d'une grosse somme d'argent, l'assûrant que la Reine lui donneroit d'autres marques de sa bienveillance, s'il avoit quelque complaisance pour elle en cette occasion. Il refusa l'argent, & lui dit seulement en general, qu'il ne s'éloigneroit en aucune maniere du sentiment de ses confreres tandis qu'ils jugeroient selon les Canons.

Le lendemain quelques Evêques vinrent encore le trouver de sa part de Fredegonde pour le solliciter de nouveau; mais ils n'en pûrent point tirer d'autre réponse.

On se rassembla dans l'Eglise de saint Pierre en presence du Roi pour continuer l'instruction du procès. On accusa l'Evêque de Rouen d'avoir dérobé au Roi de l'or & divers meubles qu'on avoit trouvés chés lui dans des ballots, que le Roi avoit montré quelques jours auparavant aux Evêques, outre des étoffes de drap d'or dont quelques personnes s'étoient trouvées saisies les aïant reçû de l'Evêque.

Pretextat répondit que ces ballots lui avoient été confiés par la Reine d'Austrasie lorsqu'elle partit de Rouen, qu'elle lui avoit depuis envoïé de ses gens pour les emporter, qu'il n'avoit point voulu leur livrer sans le consentement du Roi, que le Roi lui-même lui avoit permis de le leur remettre entre les mains; parce que cela ne valoit pas la peine de se brouiller de nouveau avec le Roi d'Austrasie, que sur cette permission du Roi, il en avoit déja livré une partie, qu'il attendoit tous les jours qu'on vînt querir le reste: & que pour ce qui étoit des étoffes d'or dont il avoit fait present à quelques personnes qu'on lui avoit déja confrontées, elles appartenoient au Prince Merovée, qu'il en avoit disposé sçachant qu'il ne le trouveroit pas mauvais, que c'étoit son fils spirituel, qu'il l'avoit tenu sur les fonts de Baptême, & qu'il avoit crû pouvoir en user avec

577. cette liberté : mais qu'il étoit absolument faux qu'il se fût servi de ces presens pour débaucher les Sujets du Roi, & qu'on ne le convaincroit jamais de cette perfidie.

Gregoire de Tours nous assûre que ceux qui l'avoient chargé de ce dernier crime étoient de faux témoins, & on ne voit pas en effet que l'on eût fait grand fond sur leur déposition. En exceptant cependant cet article on ne pouvoit convaincre Pretextat d'aucun crime qui méritât la déposition selon les Canons. Ainsi finit la seconde séance ; après laquelle Chilperic aïant appellé quelques-uns de ses plus zelés confidens leur dit, qu'il voïoit bien que l'Evêque de Rouen n'étoit pas si criminel qu'on vouloit qu'il le fût, que cela le jettoit dans l'embarras, que la Reine étoit sans cesse à le tourmenter pour faire déposer ce Prelat, qu'il avoit peine à la chagriner, & qu'il falloit trouver quelque expedient pour terminer cette affaire d'une maniere dont elle fut contente. Telle étoit la foiblesse de ce Prince, de se faire ainsi le Ministre de la fureur de cette femme.

Voici donc le parti que l'on prit. Ces mêmes Courtisans vinrent trouver l'Evêque de Rouen, lui parlerent comme des personnes convaincues de son innocence & touchées de son malheur, l'assûrant cependant qu'ils sçavoient de bonne part que sa perte étoit conclue, qu'il n'y avoit qu'un seul moïen de se sauver, & qu'ils le prioient par l'amitié qu'ils avoient pour lui de s'en servir. « Le Roi, lui dirent-ils, est trop engagé » pour reculer : il s'est déclaré votre partie, & il n'en aura » pas le démenti. Tous les Evêques, excepté celui de Tours » sont gagnés, & son suffrage seul n'est pas capable de vous faire absoudre. Ayez recours à la misericorde du Roi. Avouez-» vous coupable & demandez-lui pardon. Votre innocence est » assez connue, & le public comprendra aisément le mystere de » votre aveu. Les Evêques & nous, nous nous jetterons aux » piés du Roi pour demander votre grace, & nous vous répondons de l'obtenir : prenez cette voie unique & sûre de vous tirer de cette méchante affaire. »

Le Prélat fut assés simple pour donner dans ce piege, & dès le lendemain matin, comme on eut assemblé les Evêques pour la troisiéme fois, le Roi entrant au Concile, Pretextat se jetta à ses piés, lui demanda pardon, confessa que l'amitié qu'il avoit eue pour le Prince Merovée lui avoit fait violer ses devoirs les

plus essentiels & la fidelité qu'il devoit à son Roi, qu'il étoit coupable des crimes dont on l'avoit accusé, & qu'il mettoit toute son esperance dans sa misericorde. 577.

Il est condamné & envoïé en exil.

Aussi-tôt Chilperic se prosternant au milieu de l'Eglise & se tournant vers les Evêques : « Vous avez entendu, leur dit-il, l'a- » veu du crime de la bouche du coupable-même ; c'est à vous à » me faire justice. » En même-tems tous les Evêques sortirent de leur place & vinrent relever le Roi, qui commanda aussi-tôt à ses Gardes de conduire l'Evêque hors de l'Eglise : aprés quoi s'en étant retourné à son camp il leur envoïa un Code de Canons, selon quelques-uns desquels un Evêque convaincu de parjure, ou d'adultere, ou d'homicide, devoit être deposé. Le Roi fit demander aux Evêques que la robe de Pretextat fut déchirée en plein Concile, & qu'on recitât sur lui les maledictions contenues dans le Pseaume cent huitiéme comme sur un nouveau Judas, ou que du moins on l'excommuniât pour toûjours. Gregoire de Tours souscrivit avec les autres à la condamnation ; mais il s'opposa à ces manieres nouvelles d'execration que le Roi demandoit, & on ne s'en servit point. L'Evêque se sauva de sa prison ; mais il fut repris aussi-tôt & fort maltraité, & envoïé en exil à une de ces Isles du Cotantin que l'on appelle aujourd'hui Jarsay & Grenesay. Il ne revint que plusieurs années après à son Eglise, où il experimenta les plus horribles effets de la haine de Fredegonde.

Sur ces entrefaites on eut quelques avis à Terouenne, Ville où Fredegonde trouvoit toûjours de zelés ministres de sa fureur, que le Prince Merovée étoit aux environs de Reims, & la chose se trouva veritable.

Merovée trahi par les habitans de Terouenne, & assassiné.

Sur cela les principaux de Terouenne s'étant assemblés envoïerent quelques-uns d'entre eux à Merovée, lesquels après lui avoir témoigné le regret qu'ils avoient de voir le fils de leur Roi, & qui devoit un jour l'être lui-même, ainsi persecuté & poursuivi par tout, lui offrirent retraite dans leur païs & les clefs de leur Ville, l'assurerent que si-tôt qu'il y seroit arrivé, ils se declareroient hautement, & donneroient l'exemple à beaucoup d'autres Villes fort mecontentes du gouvernement present, d'en faire autant.

Une ressource aussi peu attendue que celle-là remplit le Prince de joie & d'esperance : il congedia incontinent ces Envoïés,

les pria de confirmer les habitans de Terouenne dans leur bonne
577. resolution, & de les assurer qu'il seroit toute sa vie reconnoissant du secours qu'ils lui donnoient dans un si pressant besoin. Il fit en même tems avertir tous ceux qui avoient suivi sa fortune, & qui avoient la plûpart été dissipés à la déroute d'Auxerre, & s'achemina vers Terouenne accompagné de quelque peu des plus resolus qui l'avoient rejoint sur cet avis. Mais s'étant arrêté en chemin pour se reposer dans une maison au milieu de la campagne, il fut bien surpris de se voir investi de tous côtés par une troupe conduite par ceux-là-mêmes qui s'étoient venus offrir à lui. Ils forcerent la maison, se saisirent de sa personne, & envoïerent en même tems donner avis au Roi qu'il étoit entre leurs mains. Chilperic n'en eut pas plûtôt appris la nouvelle qu'il monta à cheval, & vint lui-même à grande hâte pour empêcher que le prisonnier ne s'échappât encore une fois: mais en arrivant il le trouva mort d'un coup d'épée au travers du corps.

Le bruit fut que ce malheureux Prince se voïant perdu sans ressource, & regardant la mort comme un mal moindre que les insultes de ses ennemis, se l'étoit procuré lui-même & qu'il avoit obligé ce même domestique par qui il avoit été sauvé quelque tems auparavant des mains de ceux qui le menoient au Monastere d'Anille, à lui ôter la vie: mais bien des gens crurent & publierent qu'il avoit été tué dans cette maison par un assassin que Fredegonde avoit envoïé exprès, & qui s'étoit mêlé dans la troupe de ceux qui l'arrêterent, & que le bruit dont je viens de parler, n'étoit qu'une adresse de cette Reine artificieuse pour cacher au public sa cruauté. On ajoûtoit que Gontran-Boson avec qui elle entretenoit toûjours des intelligences secrettes, étoit entré dans la trahison des habitans de Terouenne aussi-bien que Gilles Evêque de Reims, qui quoique Sujet du Roi d'Austrasie étoit fort avant dans les bonnes graces de cette Princesse.

Cette mort fut regardée par Chilperic comme celle d'un ennemi & non pas comme celle d'un fils: mais Fredegonde dont elle avançoit fort les desseins, eut besoin de moderer la joie qu'elle en eut, pour ne la pas faire trop éclater. Sa pretention étoit de voir un jour sur le trône ou en état d'y monter quelqu'un de ses enfans, & pour cela il falloit exterminer tous ceux que

Chilperic

Chilperic avoit eus de la Reine Audouere. Le Prince Theodebert l'aîné de tous avoit été tué à la bataille qu'il perdit en Touraine contre les Generaux d'Austrasie; Merovée venoit d'être sacrifié, disoit-on, à la sureté du Roi: il ne restoit plus que le Prince Clovis, Prince toûjours docile & soumis aux ordres de son pere; il eût été difficile de l'engager dans un piege pareil, & il falloit menager sa perte à loisir. 577.

On le fit & une conspiration qu'on découvrit quelque tems après contre la personne du Roi, contre celle de la Reine & de leurs enfans en faveur de ce Prince, quoique sans sa participation, fut au moins une premiere disposition & un acheminement à l'execution de ce dessein.

Conspiration contre Chilperic découverte.

Il y avoit eu à Tours peu de tems auparavant un Comte ou un Gouverneur nommé Leudaste, homme de très-basse naissance, mais qui par son esprit & par son adresse s'étoit poussé, & avoit obtenu ce Gouvernement sous le regne du Roi Caribert. Après la mort de ce Prince, Sigebert Roi d'Austrasie aïant eu la Ville de Tours dans le partage de la succession, y mit un autre Gouverneur, ce qui obligea Leudaste à se retirer à la Cour de Chilperic. Pendant la guerre que ces deux Rois se firent, Tours aïant été repris par le Prince Theodebert à qui il s'étoit attaché, on le remit en possession de ce Gouvernement: Sigebert s'en étant encore rendu maître, Leudaste s'étoit retiré en Bretagne & y étoit demeuré jusqu'après la mort de ce Prince: la même Ville étant encore retombée sous la puissance de Chilperic, il la confia de nouveau à Leudaste; mais il l'en retira quelque tems après, sur les grandes plaintes qu'on lui fit de ses violences, & principalement sur les Memoires que l'Evêque de Tours avoit presentés contre lui.

Gregor. Turon. l. 5. c. 49.

Leudaste connoissant le pouvoir que Fredegonde avoit dans le Gouvernement de l'Etat, s'étoit de tout tems devoué absolument à elle, & il n'avoit rien omis par cette raison pour surprendre & pour faire perir Merovée dans le tems qu'il étoit refugie dans l'Eglise de saint Martin. Quand il se vit dépouillé de son Gouvernement & abandonné par la Reine en cette occasion, il tourna ses vûes du côté du Prince Clovis, & songea à se l'acquerir par quelque service signalé. Il sçavoit sa haine pour Fredegonde, & que le chemin assuré pour parvenir à ses bonnes graces étoit de la perdre. Il osa concevoir ce dessein, &

s'en ouvrir à deux Ecclesiastiques de l'Eglise de Tours ses con-
577. fidens, gens intriguans, hardis, ambitieux, capables de tout en matiere de calomnie & ennemis de l'Evêque qu'ils vouloient perdre avec la Reine. Ces Ecclesiastiques s'appelloient tous deux Riculphe, l'un étoit Prêtre & l'autre Soûdiacre; la recompense du Prêtre devoit être l'Evêché de Tours, & celle du Soûdiacre devoit être l'Archidiaconat de cette même Ville.

Ils convinrent que Leudaste iroit au plûtôt à la Cour, qu'il prendroit son tems pour assurer le Roi que l'Evêque de Tours (c'étoit toûjours Gregoire l'Ecrivain de l'Histoire de France) avoit des intelligences avec le Roi d'Austrasie, & pensoit à lui livrer la Ville de Tours, & de plus qu'il s'étoit vanté de sçavoir de bonne part que Bertrand Evêque de Bourdeaux avoit un commerce criminel avec la Reine.

Cap. 49. Pour donner plus de couleur au premier article de l'accusation, ils s'aviserent d'un artifice. Le Soûdiacre Riculphe s'étoit jetté dans le parti du Gouverneur contre l'Evêque, il fit semblant de revenir à lui après quelques mois, & l'Evêque eut la bonté de le recevoir : aussi-tôt après ce fourbe lui faisant une fausse confidence, lui dit qu'à la persuasion de Leudaste il avoit imprudemment tenu certains discours qui ne manqueroient pas d'être rapportés au Roi, qu'il en apprehendoit de fâcheuses suites, & qu'il le prioit de lui procurer par le credit qu'il avoit auprès des Rois Childebert & Gontran une retraite dans le Roïaume d'un de ces deux Princes. Gregoire lui répondit qu'il se tirât comme il pourroit de cet embarras, qu'il ne feroit aucune démarche auprès du Roi d'Austrasie ni auprès du Roi de Bourgogne en sa faveur, qu'il connoissoit l'esprit soupçonneux du Roi, & que la moindre chose de cette nature etant sçûe à la Cour, suffiroit pour l'y rendre suspect & criminel d'Etat.

C'étoit en effet ce qu'avoit prétendu Riculphe au cas que l'Evêque eût été assés imprudent pour donner dans le piege qu'il lui tendoit. Cependant ce calomniateur se trouva à la Cour en même-tems que Leudaste, qui sans tarder alla accuser l'Evêque au Roi, ajoûtant au crime de trahison qu'il lui imputoit, que ce Prélat parloit de la Reine d'une maniere insolente & scandaleuse, & publioit que l'Evêque de Bourdeaux étoit son amant. Soit que le Roi se trouvât alors de mauvaise humeur, soit que

Leudaste se fût exprimé sur ce second point d'une maniere un peu trop crue, ou qu'en rapportant les paroles qu'il attribuoit à l'Evêque, il eût voulu lui-même augmenter le soupçon qu'elles pouvoient faire naître dans l'esprit du Roi, il en fut tres-mal reçû, traité d'insolent, & envoïé sur le champ en prison. On arrêta aussi en même-tems le Soûdiacre Riculphe que l'on mit aux fers. 577.

Toutefois le Roi jugea à propos d'approfondir l'affaire, & aïant fait mettre hors de prison Leudaste, on arrêta sur sa déposition l'Archidiacre de Tours nommé Platon & un ami de l'Evêque nommé Gallien en presence desquels, disoit Leudaste, l'Evêque avoit mal parlé de la Reine. On les envoia à cette Princesse, & après qu'ils eurent subi l'interrogatoire, on leur fit défense de s'éloigner de la Cour.

On crut ne devoir pas user de la même violence envers l'Evêque pour ne pas causer de scandale. Mais sous prétexte d'un bruit que l'on fit courir exprès, que le Roi de Bourgogne avoit quelque dessein sur la Ville de Tours, on y envoïa des Troupes sous le commandement d'un Duc nommé Berulfe: & l'on mit des Corps de Gardes aux Portes. C'étoit, disoit-on, pour prevenir les mauvais desseins des ennemis du Roi sur la Ville; mais c'étoit en effet pour empêcher que l'Evêque n'en sortît & ne s'échappât. On eut la malice de lui faire conseiller par quelques faux amis de se retirer en Auvergne avec ce qu'il pourroit emporter avec lui sans embarras; afin que cette fuite où l'on s'assûroit bien de le surprendre, fût une preuve du crime qu'on lui imputoit: apparemment il s'en défia, ou du moins sûr de son innocence, il ne suivit pas ce conseil. Ibid.

La Cour étoit alors à Soissons. Le Roi y manda les Evêques de son Roïaume, & Gregoire de Tours eut aussi ordre de s'y rendre. Il proteste avoir été témoin lui-même d'un miracle qui se fit à cette occasion. Un Artisan nommé Modeste aiant rencontré le Soûdiacre Riculphe qu'on avoit mis en liberté, lui dit ces paroles avec zele & indignation: « Vous êtes un malheureux de vous faire ainsi l'accusateur de votre Evêque; vous devriez enfin vous taire, ou plûtôt vous aller jetter à ses pieds pour lui demander pardon. » Sur le champ Riculphe appelle des témoins, crie que cet homme est envoïé pour le corrompre & l'empêcher de parler, que c'est un ennemi de la Reine, & qui Ibid.

577. s'oppose à la justification de son innocence. Peu de tems après l'Artisan fut arrêté, on lui donna la question & on le mit en prison. Comme il y étoit la nuit entre deux Gardes qui dormoient, il s'adressa à Dieu en lui representant son innocence, implora le secours de S. Martin & de S. Medard, & tout d'un coup ses chaînes tomberent, la porte de la prison s'ouvrit; & nous fûmes bien surpris, ajoûte Gregoire de Tours, de le voir arriver dans l'Eglise de S. Medard, où nous faisions cette nuit-là une veille.

Ibid. Les Evêques étant pour la plûpart arrivés à Soissons, le Roi leur dit qu'il vouloit que le Concile se tînt à Brenne; c'étoit, comme j'ai dit, une Maison Roïale sur la petite riviere de Vesle à quelques lieues de Reims. Si-tôt que le Roi y fut arrivé on s'assembla. L'Evêque de Bourdeaux accusa en plein Concile celui de Tours d'avoir chargé la Reine & lui d'un crime aussi faux qu'il étoit énorme, & il en demanda justice. Gregoire de Tours nia le fait, & protesta que jamais telle calomnie ne lui étoit échappée.

Le Roi voïant la fermeté avec laquelle il se défendoit, & étant d'ailleurs bien prévenu en faveur de sa probité, dit en peu de mots au Concile: « Le crime qu'on reproche à la Reine » retombe sur moi, & ne peut-être veritable sans me couvrir de » confusion, cependant je vous laisse libres ou de faire parler les » témoins que nous avons ici & d'écouter leurs dépositions » contre l'Evêque de Tours, ou de vous en rapporter à son ser- » ment. » Tout le monde fut surpris de la moderation du Roi en une telle occasion; on la loua hautement & le Concile l'en remercia. Dès ce moment l'affaire commença à prendre un bon tour pour l'Evêque; on alla aux avis, qui furent que l'Eque de Tours diroit trois Messes à trois differens Autels, & qu'après les avoir dites il feroit serment que jamais il n'avoit parlé de la Reine en mauvaise part sur l'article dont il étoit question. Gregoire de Tours acquiesça à ce jugement, & après l'avoir mis en execution, il fut declaré innocent. Pour l'autre point qui regardoit l'intelligence avec le Roi d'Austrasie, Chilperic ne voulut jamais le croire, & on n'en parla point dans le Concile. Les Evêques voïant leur confrere disculpé, demanderent au Roi justice contre les accusateurs.

Leudaste s'étoit déja évadé. Le Soûdiacre Riculphe fut con-

damné à la mort : Gregoire obtint du Roi qu'on n'executeroit pas cet Arrêt ; mais il ne pût empêcher qu'il ne fût mis à une horrible question, où il découvrit enfin ce qu'on n'attendoit pas. Sçavoir que toute cette intrigue avoit été tramée pour perdre la Reine, quoique l'accusation eût été faite exprès directement contre l'Evêque de Tours ; qu'on avoit compté que cette accusation jointe à la faveur dont la Reine honoroit l'Evêque de Bourdeaux, suffiroit pour donner au moins des inquietudes & des soupçons au Roi ; qu'on avoit esperé de la ruiner ensuite entierement dans son esprit, & de la faire chasser de la Cour ; que la resolution avoit été prise d'assassiner le Roi & les Princes qu'il avoit eus de la Reine pour élever le Prince Clovis sur le trône, sous lequel Leudaste esperoit avoir tout pouvoir & être fait Duc. 577.

Fredegonde auroit eu beaucoup plus de joie de la découverte de cette conspiration, si le Prince Clovis y avoit eu quelque part : mais il n'y eut aucune déposition contre lui. Il n'eut que le malheur de voir son élevation & ses interêts confondus par les Conjurés-mêmes avec leurs propres avantages ; malheur qui n'est pas un crime ; mais qui en tient souvent lieu en ces sortes de conjonctures, & qui fait toûjours au moins une fâcheuse impression sur l'esprit des Princes. Fredegonde étoit bien resolue de mettre cet accident a profit quand l'occasion s'en presenteroit : mais Dieu sembla au moins pour quelque tems vouloir confondre les pernicieux projets de cette ame noire, & la punir par les endroits qui lui étoient les plus sensibles & qui l'engageoient à tant de crimes.

Chilperic perd trois enfans qu'il avoit de Fredegonde.

Elle avoit de Chilperic trois enfans vivans, le premier nommé Clodobert âgé de treize à quatorze ans, un autre nommé Samson qu'elle mit au monde dans le tems que Sigebert Roi d'Austrasie la tenoit assiegée dans Tournai avec Chilperic, & le troisiéme presque encore au berceau nommé Dagobert. C'étoit pour l'élevation de ces trois enfans au préjudice de ceux du premier lit, qu'elle n'épargnoit ni soins ni crimes, ni vexations des peuples ; mais par un juste jugement de Dieu, ils lui furent tous trois enlevés presque en même-tems.

Jamais le Ciel n'avoit paru plus en colere contre la France que vers les années 579. & 580. Ce ne furent en divers endroits que tremblemens de terre, qu'inondations de rivieres, qu'in- Vers 579. & 580.

Vers 579. & 580.

cendies, & autres ſemblables malheurs publics, qui furent ſuivis d'une diſſenterie très-contagieuſe accompagnée d'accidents qui mettoient la Medecine à bout.

Chilperic en fut attaqué, il en rechappa; mais les trois jeunes Princes en moururent. Lorſque Fredegonde en vit un mort & les deux autres à l'extrêmité, elle reconnut la main de Dieu qui la frappoit. Elle alla trouver le Roi ſon mari, & penetrée de douleur & de componction, elle lui parla de la ſorte :

Gregor. Tur. l. 5. c. 35.

« Il y a déja long-tems que nous abuſons de la bonté & de la » patience de Dieu; depuis quelque tems il nous châtie & nous » n'en devenons pas meilleurs, nous ſommes ſur le point de per- » dre nos autres enfans; ce ſont les larmes des pauvres, les ſou- » pirs des veuves & des orphelins que nous avons opprimés, qui » attirent ſur nous ces fleaux. Nous regorgeons de richeſſes, nos » coffres ſont pleins d'or, d'argent, de pierreries; à quoi tout » cela nous ſert-il, ſi le Ciel nous enleve ce que nous avons de » plus précieux ? Tachons de fléchir la colere de Dieu par quel- » que moyen : le meilleur & qui dépend entierement de nous eſt » le ſoulagement des peuples. Contentons nous de ce qui ſuffi- » ſoit au feu Roi Clotaire. A quoi bon tous ces impôts & tou- » tes ces nouvelles charges qui accablent nos Sujets ? Je vous » prie déchirons tous ces nouveaux Edits, & qu'il n'en ſoit plus » parlé. »

Chilperic qui prenoit toutes les impreſſions que cette femme imperieuſe entreprenoit de lui donner, fut touché de ces paroles, & ſe faiſant apporter pluſieurs Regiſtres qui contenoient les revenus de ſon épargne, il en fit jetter une grande partie au feu, & envoïa par toutes les Provinces ordre à ſes Officiers de ne plus lever ni établir de nouveaux impôts, fit de grandes largeſſes aux Egliſes & aux pauvres; mais cela n'empêcha pas que les deux petits Princes ne mouruſſent.

Dagobert le cadet fut tranſporté de Brenne, où il avoit été malade, à Paris & enterré dans l'Egliſe de S. Denys. Clodobert qui étoit malade à Soiſſons expira dans l'Egliſe de S. Medard auprès du ſepulchre du Saint, où on l'avoit porté dans l'eſperance d'obtenir ſa gueriſon. Il fut enterré dans l'Egliſe des ſaints Creſpin & Creſpinien. Fortunat Evêque de Poitiers leur fit à chacun une Epitaphe que nous avons encore parmi ſes autres Poëſies.

L. 9. Carm. 4. & 5.

Vers 579. & 580.

Mais Fredegonde ſemblable à Pharaon qui ne reconnoiſſoit Dieu, que dans les ſeuls momens où il reſſentoit la peſanteur de ſon bras, ne fut pas long-tems dans ces ſentimens de penitence que le danger de ſes enfans lui avoit inſpirés : ſa fureur ſe ralluma contre le Prince Clovis,& enragée de ce que la maladie populaire qui avoit enlevé ſes fils, l'avoit épargné à Brenne, où elle l'avoit fait venir exprès pour lui faire prendre le mal, elle reſolut de nouveau ſa perte, & elle en vint à bout.

Gregor. Turon. l. 4. c. 40.

Il y eut de la faute & de l'indiſcretion du côté de ce Prince. Il n'avoit jamais ignoré les mauvaiſes intentions de Fredegonde, & le deſſein qu'elle avoit toûjours eu d'élever ſes enfans ſur le thrône à l'excluſion de ceux du premier lit dont il étoit. Cette injure ne pouvoit pas manquer de lui être infiniment ſenſible, & il étoit difficile de contenir des reſſentimens qui paroiſſoient ſi juſtes : mais la prudence & la politique demandoient qu'il les moderât. Il ne put gagner ſur lui de ſe faire violence. Se voïant ſi près du trône il prit des manieres conformes à ſa future grandeur, & commença à parler en maitre & à ne plus trop ſe ménager avec ceux qui lui déplaiſoient. Etant à Chelles où le Roi l'avoit fait venir de Brenne, il lui échappa quelques paroles qui marquoient du reſſentiment & le deſſein où il étoit de ſe venger un jour de ceux qui en avoient juſqu'alors mal uſé à ſon égard ; mais ſur-tout il parla de la Reine en quelques occaſions d'une maniere à faire connoître qu'il la comptoit au nombre de ſes ennemis.

Elle avoit des eſpions par tout, & elle n'avoit garde de manquer d'en avoir parmi les confidens de Clovis, qui lui rapportoient tout ce qu'il diſoit d'elle, & elle ne l'apprenoit qu'avec beaucoup de crainte & d'inquietude.

Clovis ſon fils eſt accuſé de les avoir fait empoiſonner.

Comme elle étoit dans cette agitation d'eſprit une de ces peſtes du genre humain, dont la Cour ne manque jamais, vint lui faire contre le Prince la plus horrible calomnie qui pût être inventée ; mais qui fut pourtant écoutée, parce qu'elle donnoit occaſion à Fredegonde d'aſſouvir ſa vengeance & ſa fureur. Ce calomniateur que l'Hiſtoire ne nomme point, l'aſſûra que ſes trois fils qu'elle avoit perdus en ſi peu de jours avoient été empoiſonnés par l'ordre de Clovis ; que ce Prince étant devenu amoureux d'une des filles du Palais, & cette fille aïant répondu à ſon inclination, ils avoient concerté ce crime l'un avec l'au-

Vers 579. & 580.

tre, & que c'étoit la mere de la fille qui l'avoit executé.

Il est arrêté & ensuite poignardé.

Sur une si étrange accusation Fredegonde toute furieuse envoïe enlever cette fille, la fait maltraiter cruellement, & lui fait couper les cheveux qu'on alla attacher par son ordre à la porte de l'appartement de Clovis. Elle fait aussi saisir la mere, & l'aïant sur le champ fait mettre à la question, elle l'obligea par la force des tourmens à confesser un crime qu'elle n'avoit point commis. Ensuite aïant presenté cette deposition au Roi comme il revenoit de la chasse, & y aïant joint beaucoup d'autres accusations, le Prince fut arrêté, & trois jours aprês transporté par l'ordre de Fredegonde au-delà de la Marne au Château de Noisy, où il fut poignardé. On fit accroire au Roi qu'il s'étoit donné la mort lui-même, & qu'on avoit trouvé le poignard auprès de lui.

Fredegonde fait mourir la Reine Audouere mere de Clovis.

Ce Roi comme ensorcelé par sa femme qui ne laissoit approcher de lui que des gens qu'elle avoit corrompus, & qui lui étoient tout dévoués, donnoit aveuglement dans tous ces pieges grossiers & ne témoigna pas la moindre douleur de la mort de son fils. Tous les domestiques du Prince furent écartés, & son Intendant n'évita le supplice qu'à la priere des Evêques qui demanderent sa grace. Mais Fredegonde n'en demeura pas là; elle accusa comme complice de ce pretendu crime, la Reine Audouere mere de Clovis, qui s'étoit retirée dans un Monastere du Maine; mais qu'elle regardoit toûjours comme sa rivale, & on l'y fit mourir par ses ordres. Une jeune Princesse sœur de Clovis fut confinée dans un Monastere. Enfin cette sanglante tragedie finit par le supplice public de cette malheureuse femme qu'on avoit accusée d'avoir empoisonné les trois jeunes Princes, & qui avoit à la question accusé le Prince Clovis: elle fut brûlée toute vive, protestant de son innocence aussi-bien que de celle du Prince, & demandant pardon au public de la foiblesse qu'elle avoit eue d'avouer dans les tourmens, un crime que ni elle ni le Prince n'avoient point commis.

580.

C'est ainsi que Chilperic devenoit lui-même son propre bourreau en exterminant toute sa famille, & qu'il sembloit par de nouveaux crimes, vouloir venger le Ciel de tant d'autres que Fredegonde lui avoit fait commettre dans toute la suite de son regne.

Cette

Cette mort du Prince Clovis n'arriva que vers l'an 581. environ trois ans après celle de Merovée. Il faut maintenant que je touche les autres choses les plus importantes qui se passerent en divers endroits de la France pendant cette desolation de la Maison Roiale où l'on vit dans cet espace de tems, cinq Princes perir malheureusement ou par la fureur ou en punition de la fureur de Fredegonde. Vers l'an 581.

Le Conseil qui gouvernoit l'Austrasie sous l'autorité & au nom de Childebert, songea toûjours à appuïer la puissance de ce jeune Prince, de celle d'un de ses deux oncles contre les entreprises de l'autre, & eux de leur côté étoient ravis de l'avoir dans leur parti quoique par des vûes differentes. Gontran Roi de Bourgogne vouloit l'avoir dans le sien, pour entretenir la paix & mettre des bornes aux desseins ambitieux de son frere. Au contraire Chilperic ne tâchoit de s'attacher les Austrasiens, qu'afin de faire la guerre à Gontran avec plus d'avantage.

Si-tôt que Gontran se vit sans heritiers, ce qui arriva par la mort de ses deux fils vers l'an 577. il écrivit à son neveu pour lui proposer une entrevûe, & pour faire entre eux une alliance sincere & durable. Ils se rencontrerent à Pont-pierre aujourd'hui petit Village sur la Meuse entre la Mothe & Neuchâteau. Gontran embrassant Childebert & le serrant tendrement lui dit ces paroles : « Dieu pour punir mes pechés m'a enlevé mes fils; » mais je veux que désormais vous teniez leur place ». Et aussitôt il le fit asseoir dans la chaise où il étoit assis lui-même, lorsque Childebert étoit entré : « Mon Roïaume, continua-t'il, » est à vous ; il faut que mes interêts soient les vôtres ; qu'un » même bouclier nous couvre, & que les mêmes armes nous » défendent : si par hasard Dieu me donne encore des enfans, » je ne vous en aimerai pas moins, & je vous regarderai toû» jours comme un d'eux, afin qu'il y ait entre vous & moi & nos » deux familles une concorde éternelle. Je prends Dieu à témoin » de ce que je vous promets maintenant. » 577. Cap. 18.

Childebert qui n'avoit alors au plus que sept à huit ans, répondit à cette tendresse par toutes les marques de reconnoissance dont il étoit capable, & ses Ministres promirent pour lui au Roi de Bourgogne de ne manquer à rien de leur côté, pour entretenir une parfaite correspondance entre les deux Roïaumes. Les deux Rois se firent l'un à l'autre de magnifiques

presens, & après avoir mangé ensemble se separerent.

577. Ibid. c. 25.

Les Austrasiens ainsi unis avec le Roi de Bourgogne, crurent qu'ils étoient en état de se faire craindre de Chilperic, qui venoit tout recemment de s'emparer de Poitiers. Ils lui envoïerent un Ambassadeur de la part de leur Prince pour le sommer de rendre ce qu'il avoit usurpé du Roïaume d'Austrasie, avec ordre en cas de refus, de lui déclarer la guerre. Chilperic reçût cette Ambassade, & la menace de l'Ambassadeur avec beaucoup de fierté & de mepris, neanmoins on ne passa pas outre.

Chilperic ne rendit point Poitiers, & on ne lui fit point la guerre : apparemment le Roi de Bourgogne toûjours porté à la paix ne voulut point s'engager dans cette affaire, & les Austrasiens n'oserent seuls attaquer Chilperic.

Mais ce n'est pas conjecturer vainement, ce me semble, que de dire que ce fut à leur sollicitation qu'un nouvel ennemi se déclara en ce tems-là contre Chilperic du côté du Poitou. Ce fut le Comte de Bretagne, qui quoique d'une puissance bien inferieure à la sienne, ne laissa pas de lui donner beaucoup d'inquietude. (Cap. 16.) Les Bretons avoient eu aussi leurs guerres civiles causées par le partage de la domination. Deux Princes l'un nommé Maclou * & l'autre Bodic, portant l'un & l'autre la qualité de Comte de Bretagne, avoient gouverné ce païs en paix pendant quelques années chacun dans leur canton, & avoient fait serment l'un à l'autre, que celui des deux qui survivroit auroit pour les enfans de l'autre des sentimens & une conduite de pere. (Gregor. Turon. l. 5. c. 16.) Bodic étoit mort le premier & avoit laissé un fils nommé Theodoric, dont le Comte Maclou malgré son serment, envahit la Principauté. Ce jeune Prince après avoir erré & demeuré caché quelque tems, parut tout d'un coup à la tête de quelques Troupes Bretonnes, surprit son ennemi, le tua avec un de ses fils, & reprit ce qui lui avoit été enlevé. Un autre fils du Comte Maclou nommé Vvaroc ou Guereth se mit en possession de l'Etat que son pere avoit possedé legitimement sans entreprendre de disputer le reste qui ne lui appartenoit pas. Il (Cap. 17.) avoit Vannes dans son partage, & apparemment tout le reste de la côte Meridionale de Bretagne en tirant vers l'Occident.

* Macliavus.

Le Comte de Bretagne refuse de rendre hommage à Chilperic.

L'hommage qu'il étoit obligé de rendre au Roi de France au moins pour une partie de ses terres, le chagrinoit. Il refusa de s'y soumettre, & ne se mit pas en peine de païer le tribut

qu'il devoit pour la Ville de Vannes ; se servant de l'occasion des troubles domestiques de la famille Roïale & de la désunion des Princes François, pour s'affranchir de cette sujettion. 577.

Chilperic pour le mettre à la raison, envoïa ordre aussi-tôt à toutes ses Provinces frontieres de Bretagne, à la Touraine, à l'Anjou, au Maine, au territoire de Baïeux, de faire entrer leurs Troupes sur les terres du Comte de Bretagne. Cet ordre & quelques autres semblables qu'on a déja pû remarquer dans la suite de cette Histoire, nous montrent que les armées de France étoient alors composées de divers Corps de Troupes que fournissoit chaque Province, à peu près comme nous voïons aujourd'hui les armées de l'Empire composées des Troupes des Cercles qui fournissent chacun leur contingent ; le choix du General dépendoit du Roi qui leur en envoioit un ou plusieurs selon qu'il le jugeoit à propos.

Les François entrent en Bretagne & y sont battus.

Les François étant entrés en Bretagne y trouverent le Comte Vvaroc campé sur la riviere de Vilaine, & se posterent vis-à-vis de lui à l'autre bord. Le Comte aïant reconnu le camp des François, comme il sçavoit parfaitement le païs, prit la nuit une partie de son armée, & aïant passé à un gué de la riviere vint donner brusquement sur le quartier des Troupes de Baïeux, l'enleva & fit un très-grand carnage sur-tout des Saxons * de Baïeux ; c'est ainsi que notre ancien Historien les appelle : c'étoient des descendans de ces Saxons qui sous l'Empire d'Honorius, de Valentinien & des derniers Empereurs d'Occident, faisoient continuellement des descentes dans les païs Maritimes des Gaules, entroient quelquefois fort avant dans les terres & y laissoient des especes de Colonies. 578. Cap. 27.

* Saxones Bajocassinos. Vide & l. 10. c. 9. Gregor. Turon.

Il y en avoit qui s'étoient établis dans le territoire de Nantes, & qui après avoir demeuré long-tems dans les superstitions du Paganisme, embrasserent enfin la Religion Chrétienne par les soins de Felix Evêque de Nantes ; peu de tems avant cette guerre de Bretagne. Et pour ce qui est de ces Saxons de Baïeux dont il s'agit ici, nous voïons par les Capitulaires de Charles le Chauve petit-fils de Charlemagne, que plus de deux cens cinquante ans après le tems dont nous parlons, il y avoit encore un canton voisin du Contentin, du païs d'Avranches & du territoire de Baïeux, appellé Saxe, & qui est nommé en Latin *Ot lingua Saxonia.*

Fortunat, l. 3. Carm. 7.

578.
Paix entre Chilperic & le Comte de Bretagne.

Malgré cet avantage que le Comte de Bretagne avoit remporté sur les François, il jugea à propos de demander la paix qu'il conclut trois jours après, avec les Generaux de l'armée à ces conditions: qu'il feroit serment au Roi de lui être fidele, que pour plus grande assûrance il donneroit son fils en ôtage, qu'il remettroit aux Troupes du Roi la Ville de Vannes, & que si le Roi vouloit bien lui en redonner le Gouvernement & la jouissance, il ne manqueroit jamais de lui paier tous les ans un tribut & les autres redevances qui y étoient attachees, sans attendre qu'on le sommât de le faire. Incontinent après qu'on eut signé ce traité de part & d'autre, les Troupes Françoises sortirent de Bretagne.

Le Roi dans le ban qu'il avoit fait publier en Touraine & sur les autres frontieres de Bretagne, y avoit compris les pauvres & les jeunes Clercs des Eglises, même de celle de Tours, qui étoient en âge de porter les armes. Cet ordre étoit contre leurs privileges aussi-bien que contre la coutume, & ils n'avoient pas obeï. Ce Roi qui n'admettoit point de raison contre ses ordres, leur fit païer l'amende * à laquelle on condamnoit ceux qui manquoient de marcher en ces sortes d'occasions, ainsi qu'on le voit dans les Capitulaires de Charlemagne † & dans ceux de Charles le Chauve.

† L. 6. cap. 96. titul. 29 c. 4.

Chilperic charge ses peuples d'impôts.

Mais les impôts extraordinaires dont Chilperic chargea ses peuples l'année d'après causerent beaucoup plus de desordres. Ils parurent si excessifs que plusieurs habitans des Villes & de la Campagne deserterent & aimerent mieux quitter le Roïaume en abandonnant leurs biens, que de se voir sans cesse exposés aux vexations de ceux qui étoient préposés pour lever ces especes de tailles que l'on avoit mises sur toutes les terres, une de ces charges entre autres étoit de païer par chaque arpent de vignes une certaine quantité de vin; on païoit aussi tant pour chaque esclave qu'on avoit à son service: rien n'étoit franc & exempt de tribut. Ce n'est pas que ces tributs fussent tous injustement imposés; car les revenus de nos Rois de ces tems-là & encore long-tems après consistoient pour la plûpart en denrées,

579.
Gregor. Turon. l. 5. c. 29.

* Le mot de *bannus* signifioit les ordres du Roi, par lequel il étoit commandé de prendre les armes pour aller à l'armée, ou pour venir aux assemblées que le Roi convoquoit pour les affaires publiques. Gregoire de Tours le prend en cet endroit pour l'amende qu'on étoit obligé de païer, quand on n'obéïssoit pas à ces sortes de bans. *De pauperibus jussit bannos exigi*, Ce mot est souvent pris en ce sens dans les Capitulaires.

& se levoient à peu près comme on leve aujourd'hui les dixmes: mais c'est que Chilperic les avoit excessivement augmentés. 579.

Il se fit à cette occasion une grande sédition à Limoge, où celui qui étoit chargé de lever ces tributs eût perdu la vie sans l'autorité de l'Evêque Ferreol qui le tira des mains des revoltés. Le peuple pilla les Douannes, les Livres des comptes, & les Edits furent jettés au feu. L'insolence des revoltés alla jusqu'aux plus grands excès. Tout aboutit à attirer dans le païs des Troupes qui y vécurent à discretion. Plusieurs furent punis du dernier supplice. Quelques Abbés & quelques Prêtres qu'on avoit accusés d'avoir beaucoup contribué à ces troubles, furent fort maltraités, & enfin on redoubla les impôts sous le nom d'amende en punition de la revolte.

Le Comte de Bretagne profitant de ces troubles n'eut pas plûtôt vû les Troupes Françoises hors de ses Etats, & remis les siennes dans Vannes, qu'il fit naitre des difficultés sur le traité. Il envoïa l'Evêque de cette Ville nommé Eone à la Cour de France, pour prier le Roi d'adoucir quelques-unes des conditions. Ce procedé irrita ce Prince de telle maniere, qu'après avoir fort mal reçû l'Evêque, il l'envoïa en exil. Cap. 27.

La guerre recommence.

Le Comte de Bretagne pour se venger du traitement que l'on faisoit à son Envoïé, entra à main armée dans le païs de Rennes, y mit tout à feu & à sang, fit quantité de prisonniers, & porta le ravage jusques bien au-delà de Rennes. Le Roi un peu revenu de sa colere rappella l'Evêque du lieu où il l'avoit relegué, lui assigna pour sa demeure la Ville d'Angers où il le faisoit défraïer; mais avec défense de retourner à son Evêché qui ne perdoit rien à l'absence d'un Pasteur aussi scandaleux que l'étoit celui-là par son extrême intemperance. Cependant le Roi aïant appaisé les troubles du Limosin, fit rentrer des Troupes en Bretagne où elles firent ce que le Comte avoit fait sur les terres de France. Cap. 30.

C'étoit à qui feroit le plus de mal des deux côtés. Les Bretons recommencerent leurs ravages du côté de Rennes, & en firent encore de plus grands dans le territoire de Nantes. En vain l'Evêque de cette Ville fit representer au Comte de Bretagne, que cette maniere de faire la guerre étoit contraire à toutes les loix du Christianisme & indigne d'un Prince Chrétien. On fit semblant d'écouter ses remontrances; mais on ne

579. laissa pas de continuer comme auparavant. L'Histoire ne nous dit point quand ni comment ce different fut terminé. Si les Ministres du Roi d'Austrasie l'avoient fait naître, comme j'ai dit qu'on pouvoit assés probablement le conjecturer, peut-être s'appliquerent-ils aussi à le finir par une nouvelle raison d'Etat que je vais dire.

L'alliance étroite qu'ils avoient faite avec le Roi de Bourgogne ne leur produisoit aucun avantage. Chilperic demeuroit toûjours maitre de Poitiers, l'esperance de la succession au Roïaume de Bourgogne étoit à la verité un grand interêt pour le jeune Roi; mais outre que c'étoit un bien encore fort éloigné, & que Chilperic au cas qu'il survécût à Gontran, ne manqueroit pas de lui disputer, cette raison n'étoit plus pour lui un motif de préferer l'alliance de Gontran à celle de Chilperic: parce que celui-ci aïant aussi perdu tous ses fils, il étoit en état aussi-bien que Gontran d'adopter Childebert & de lui assûrer sa succession. Enfin une injure qu'il prétendoit avoir reçûe de Gontran, lui servit au moins d'un prétexte fort specieux pour rompre avec lui, & se réünir avec Chilperic.

J'ai déja remarqué qu'après la mort de Caribert Roi de Paris, ses trois freres avoient partagé son Etat entre eux d'une maniere à produire tous les jours des sujets de guerre, y aïant plusieurs Villes dont un tenoit la moitié & un autre l'autre moitié; ainsi Marseille étoit en partie du Domaine de Gontran,
L. 6. c. 11. & en partie du Domaine de Sigebert pere de Childebert. Après la mort funeste de ce Prince, Gontran avoit demandé à son neveu qu'il lui cedât la partie de cette Ville, qui étoit du Roïaume d'Austrasie. Le Conseil du jeune Roi apprehendant d'irriter Gontran dans un tems où à peine on pouvoit resister aux forces de Chilperic, crût qu'il falloit s'accommoder aux conjonctures & ne pas refuser à Gontran ce qu'il pouvoit enlever impunément de force. C'est sur cela que le Roi d'Austrasie fit une querelle à son oncle le Roi de Bourgogne, prétendant se relever de cette transaction, & sur quoi il rompit avec lui pour se réünir avec Chilperic.

Chilperic étoit alors celui des trois Rois François qui étoit le plus redouté; c'étoit aussi le plus consideré par les Princes étrangers. Il avoit chés eux avec raison la réputation de vail-
L. 5. c. 18. lant & de guerrier. Il étoit magnifique jusqu'à faire des Cirques

à Paris & à Soissons pour donner des spectacles aux peuples à la maniere des Romains; il entretenoit grande correspondance par ses Ambassadeurs avec Leuvigilde Roi d'Espagne, & avec Tibere Empereur de Constantinople qui avoit succedé à Justin II. Gregoire de Tours raconte que dans le tems dont je parle, il se trouva à la Cour qui étoit à Nogent, Bourg appellé aujourd'hui saint Clou, lorsque les Ambassadeurs que Chilperic avoit envoïés trois ans auparavant à Constantinople, y arriverent en fort mauvais équipage. Comme ils n'avoient osé prendre terre à Marseille à cause de la mésintelligence qui étoit entre leur Maître & le Roi de Bourgogne à qui elle appartenoit, ils avoient été obligés de gagner le Port d'Agde qui étoit du Domaine des Visigots d'Espagne. Dans ce trajet le vent aïant poussé leur vaisseau contre les terres, il s'y étoit brisé; une partie de l'equipage y avoit peri, & les Ambassadeurs avoient eu beaucoup de peine à se sauver avec ce qu'ils avoient apporté de plus précieux de la part de l'Empereur pour le Roi. Il y avoit entre autres choses plusieurs Medailles d'or pesant chacune une livre, où l'on voïoit d'un côte la tête de l'Empereur avec cette Legende TIBERIUS CONSTANTINUS PERPETUUS AUGUSTUS: & au revers étoit representé un char de Triomphe tiré par quatre chevaux avec cette inscription GLORIA ROMANORUM. Le Roi montra aussi à l'Evêque de Tours un grand bassin d'or massif enrichi de pierreries & qui pesoit cinquante livres. C'étoit une piece qu'il avoit fait faire exprès, Voulant, disoit-il, faire voir aux Etrangers que les François ne cedoient ni en richesses, ni en magnificence, même aux Empereurs.

579.

581.

Gregor. L. 6. c. 2.

Ce fut donc en ce tems-là que les Ambassadeurs du Roi d'Austrasie arriverent à Nogent * pour la negociation dont j'ai parlé. Gilles Evêque de Reims étoit le chef de l'Ambassade, & avoit avec lui les Seigneurs les plus considerables du Roïaume d'Austrasie: car c'étoit la coutume en ce tems-là, & cette coutume dura très-long-tems en France, d'envoïer ensemble plusieurs Ambassadeurs qui composoient comme une espece de Conseil. La proposition qu'ils firent à Chilperic de se déclarer contre le Roi de Bourgogne, & de l'obliger à restituer la moitié de Marseille au Roi d'Austrasie, fut très-favorablement écoutée: mais il éluda celle qu'ils lui firent aussi de rendre la

Traité d'alliance entre Chilperic & Childebert.

* Aujourd'hui saint Clou.

Car. &

581. Ville de Poitiers, en leur disant qu'il regardoit le Roi d'Austrasie comme son fils & son heritier, & que lui le devoit reciproquement regarder comme son pere; que Poitiers lui reviendroit tôt ou tard, & que sans se faire de procès l'un à l'autre, il falloit laisser les choses dans l'état où elles se trouvoient. Les Ambassadeurs ne firent plus d'instance sur ce point-là, signerent le Traité d'alliance, & s'en retournerent comblés d'honneurs & de presens. Aussi-tôt après Chilperic fit partir l'Evêque Leudeuvalde avec quelques autres Seigneurs pour aller en Austrasie confirmer le Traité de Nogent* & en recevoir la ratification du jeune Prince.

* Saint Clou.

L. 6. c. 11.

Ce Traité ne fut pas plûtôt conclu, que le Roi d'Austrasie envoïa demander au Roi de Bourgogne la partie de Marseille qu'il prétendoit lui appartenir, le menaçant en cas de refus, d'attaquer plusieurs autres places qui le dédommageroient bien de la partie de celle qu'on lui retenoit.

Cependant on n'avoit point encore d'armée sur pié ni de part ni d'autre; mais le Roi d'Austrasie commença les hostilités par la surprise de cette partie de Marseille qui faisoit le sujet de la querelle, & dont un de ses Capitaines nommé Gendulphe s'empara. Depuis ce tems-là le Roi de Bourgogne & celui d'Austrasie ne garderent plus de mesures ensemble, & commencerent à en user par tout l'un avec l'autre comme ennemis.

Chilperic n'avoit garde de manquer de profiter d'une si belle occasion. Il fit marcher une armée sous la conduite du General Didier, pour aller assieger Perigueux qu'il emporta aussi-bien que la Ville d'Agen, après avoir défait le Duc Reginvalde qui commandoit dans ces quartiers-là pour le Roi de Bourgogne; les autres Places moins considerables ne tinrent point, & se rendirent au vainqueur.

Gregor. Tur. l. 6. c. 12.

Le Roi de Bourgogne voulut faire une diversion du côté de Tours, & y fit marcher les Milices du Berri; mais le Duc Berulfe qui commandoit en Touraine pour Chilperic se posta avec ce qu'il put ramasser de Troupes sur la frontiere de cette Province; & arrêta celles de Bourgogne, qui ne purent faire autre chose que quelques ravages sur cette frontiere. De sorte que tout réussissoit à Chilperic. Seulement un de ses Ducs fut défait par les Gascons, dont il avoit voulu empêcher les courses en deçà des Pyrenées. Cette défaite suppose que ce Prince

avoit-là

581.

avoit-là encore quelque Territoire de son Domaine, nonobstant la cession qu'il avoit faite de Bourdeaux quelques années auparavant à la Reine d'Austrasie.

Guerre civile dans le Roïaume d'Austrasie.

Les affaires de Bourgogne prenoient un très-mauvais tour, & si Childebert eût agi aussi vivement que Chilperic, Gontran couroit risque de perdre son Etat: mais une espece de guerre civile qui s'alluma dans le Roïaume d'Austrasie empêcha ce Prince d'être accablé par ses ennemis.

Lupus Duc de Champagne, c'est-à-dire, Gouverneur & Commandant les armées dans la partie de Champagne, qui obéïssoit au Roi d'Austrasie, étoit un homme fort considerable dans ce Roïaume où il avoit eu de grands emplois sous le feu Roi Sigebert; il avoit été son Ministre d'Etat, General de ses armées, Gouverneur de Marseille & de tout ce qui lui appartenoit dans la Gaule Narbonnoise. Après la mort de Sigebert il demeura fort attaché à la Reine Brunehaut, & peut-être par-là même devint-il odieux au Conseil qui avoit le Gouvernement de l'Etat: car ce Conseil tenoit toûjours pour maxime de ne donner aucune part dans le Gouvernement à cette Princesse dont ils redoutoient l'esprit hautain & imperieux.

Fortunat. l. 7. c. 7. 8. 9.

L'Evêque de Reims dont j'ai parlé, un des plus puissans de ce Conseil étoit l'ennemi déclaré de ce Seigneur, & n'oublia rien pour le perdre. Ce Duc recevoit mille désagrémens, on lui ôtoit peu à peu tous ses emplois, & enfin le Prélat entreprit de lui faire quitter son Gouvernement de Champagne. Jusques-là Lupus avoit cedé à la puissance de ses ennemis; mais il ne put se resoudre à perdre ce qui lui restoit; & entreprit de s'y maintenir malgré la Cour. Sur cela on le fait déclarer ennemi de l'Etat, & on vint pour le forcer avec une armée, qu'il attendit avec des forces très-inégales.

Gregor. Turon. l. 1. c. 41. & alibi.

Gregor. Turon. l. 5. c. 14 l. 6. c. 4.

Ce fut alors que la Reine Brunehaut fit paroître d'une maniere bien éclatante la consideration & l'amitié qu'elle avoit pour lui, & en même-tems une intrépidité au-dessus de son sexe. Elle prit un habit de guerre *, monta à cheval, vint à toutes jambes au champ de bataille, se mit entre les deux armées sur le point qu'elles étoient d'en venir aux mains, & conjura les Chefs d'épargner le sang de tant de braves hommes, qu'ils alloient sacrifier par le desir d'en faire perir un seul. Un des Generaux de l'armée de la Cour eut l'insolence de lui dire

* Viriliter se præcingens.

581. en l'abordant tout en colere : « Princesse, retirez-vous, de
» quoi vous mêlez-vous ? vous avez assez gouverné du tems du
Ibid. » feu Roi votre mari. C'est maintenant le Roi votre fils qui re-
» gne, le soin du Roïaume nous est confié & non pas à vous. Si
» vous ne vous retirez, je vais vous faire passer mes Escadrons
» sur le corps. »

La Reine sans s'étonner de cette menace continua ses instances, & fit tant par sa fermeté, par son adresse & par le talent qu'elle avoit de persuader, qu'elle empêcha le combat, donna le tems au Duc Lupus de mettre sa femme en sûreté dans la Ville de Laon, & l'obligea enfin à ceder pour un tems à sa mauvaise fortune. *L. 9. c. 14.* Il se retira dans le Roïaume de Bourgogne, où Gontran qui connoissoit son merite & qui haïssoit fort l'Evêque de Reims, le traita avec beaucoup de bonté, tandis que ses ennemis profitoient de ses dépouilles. Ses biens furent confisqués au profit du Roi, disoit-on, mais en effet au profit de ceux qui l'en dépouilloient, & qui firent porter dans leurs maisons tout ce qui se trouva chés lui d'argent & de meubles précieux. *L. 6. c. 22.*

Le Roi de Bourgogne fait la paix avec Chilperic.

Ces troubles domestiques du Roïaume d'Austrasie, donnerent le tems au Roi de Bourgogne de se reconnoître, & il se servit de cette conjoncture pour faire sa paix avec Chilperic en le laissant en possession de toutes les Villes qu'il avoit prises.

Chilperic alla en personne voir ses nouvelles conquêtes, y mit des Gouverneurs, se fit instruire en détail des revenus que ces Villes avoient produits jusqu'alors au Roi de Bourgogne, & fit porter à son épargne tout l'argent qui se trouva dans les coffres publics. Il échappoit de tems en tems à ce Prince de certaines actions de bonté & d'humanité, qui font croire qu'il n'avoit pas le fond tout-à-fait mauvais, & qu'il auroit été beaucoup meilleur Prince, s'il n'avoit pas été mari de Fredegonde : en voici un exemple.

Le Comte ou Gouverneur de Limoge intercepta une lettre de l'Evêque de Perigueux, où il parloit de Chilperic d'une maniere fort outrageante, & disoit entre autres choses, que depuis qu'il avoit changé de Maître, il lui sembloit avoir passé du Paradis en Enfer. Cette lettre aïant été envoïée au Roi, il fait venir l'Evêque, lui montre la lettre, & lui demande si elle est de lui. L'Evêque sans balancer le nie, on lui produit son Dia-

cre qu'on avoit aussi arrêté, qui lui soutient qu'il la lui avoit dictée mot à mot. L'Evêque récuse le témoignage de son Diacre, comme d'un homme qui avoit depuis long-tems, disoit-il, de mauvais desseins contre lui, & qui cherchoit toutes les occasions de lui faire perdre son Evêché. Le Diacre soutenant toûjours son accusation, & embarrassant fort l'Evêque, le Roi les interrompit, & adressant la parole au Prelat: « Pardonnez, lui dit-il, à votre Diacre. Je vous pardonne moi, » & après l'avoir traité en presence de sa Cour avec beaucoup d'honnêteté, il le renvoïa à son Evêché. 581.

Mais le zele indiscret d'un Officier de guerre de Bourgogne brouilla de nouveau les deux Rois qui furent sur le point d'en venir encore à une guerre ouverte. Ces deux Princes nonobstant la paix étoient dans une defiance mutuelle comme deux ennemis particuliers, dont l'un en voudroit à la vie de l'autre. Ils prenoient à cause de cela de grandes précautions chacun de leur côté. Il y avoit des gardes sur tous les Ponts des Rivieres & à tous les passages, où l'on examinoit avec soin tous ceux qui entroient d'un Roïaume dans l'autre. Chilperic en avoit fait mettre depuis peu auprès de Paris sur une riviere que notre ancien Historien appelle en Latin *Urbia*, & qu'un de nos plus habiles Critiques croit fort vraisemblablement être la petite riviere d'Orge qui passe par Savigni & par Juvisi, où selon lui, ces Gardes étoient postés sur le Pont, *ad Pontem Urbiæ sem.* Le Domaine de Gontran s'étendoit jusqu'à Etampes, & ce fut apparemment de cette Ville, que cet Officier nommé Asclepius vint pendant la nuit insulter le Corps-de-Garde qu'il tailla en pieces; après quoi il fit une course dans la Campagne prochaine & la pilla. 582.

Cap. 19. Valesius in notit. Gall.

La nouvelle n'en fut pas plûtôt portée à Chilperic, qu'il dépêcha des Couriers à tous ses Comtes & à tous ses Ducs des Frontieres pour leur donner ordre d'assembler incessamment leurs Troupes, afin d'entrer sur les Terres du Roi de Bourgogne; mais les plus moderés de son Conseil lui representerent les suites fâcheuses d'une resolution si brusque, & lui conseillerent de se faire honneur d'un peu de patience en cette occasion, & avant que de porter les choses à l'extrêmité, de s'informer du Roi de Bourgogne son frere, si c'étoit par ses ordres que cette insulte s'étoit faite: Que s'il vouloit la soûtenir & refusoit de

582. lui en faire ſatisfaction, alors ſa moderation lui ſeroit auſſi glorieuſe, que la trahiſon des Bourguignons les rendroit odieux. Chilperic ſuivit ce conſeil, & avant que d'en venir aux hoſtilités, il fit partir un Envoïé pour le Roïaume de Bourgogne, chargé de demander ſatisfaction ou de déclarer la guerre. Le Roi de Bourgogne repondit que la choſe s'étoit faite ſans ſes ordres & contre ſon intention, & qu'il offroit au Roi ſon frere toute la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter. Chilperic fut content de cette reponſe, & les peuples furent délivrés de la crainte d'une nouvelle guerre.

Il naît un Fils à Chilperic. Cap. 23.

Mais ce qui acheva de combler de joie Chilperic au milieu de ſes proſperités, fut la naiſſance d'un fils qui lui fit oublier la perte de tous les autres. Il en fut ſi réjoui qu'entre autres marques publiques qu'il donna de ſa joie, il fit ouvrir toutes les priſons, * donna la liberté à tous ceux qui y étoient renfermés, & remit toutes les dettes de ceux qui ſe trouverent être encore ſes redevables pour les tributs ou impôts de cette année-là. Il le fit baptiſer à Paris, & tenir ſur les fonts par l'Evêque
583. Ragnemode le jour de Pâques l'an 583. Il y fut nommé Theodoric ou Thieri : mais comme Chilperic voulut être de la fête, & que d'ailleurs ſelon le Traité fait pour le partage de la ſucceſſion du feu Roi Caribert, il n'étoit permis à aucun des Rois d'entrer dans Paris ſans le conſentement des deux autres, ſous peine de la malediction de S. Polieucte, de S. Martin & de S. Hilaire, & de perdre le droit ſur le partage qu'on avoit eu dans la ſucceſſion, cela lui cauſa quelque embarras. La ſuperiorité qu'il avoit priſe ſur ſon frere le Roi de Bourgogne & ſur ſon neveu le Roi d'Auſtraſie, faiſoit qu'il n'apprehendoit rien de leur côté ; mais il craignoit la malediction des Saints qui avoient été choiſis comme garants du Traité : il s'aviſa donc d'un expedient pour ſe délivrer de ce ſcrupule. Il entra dans Paris comme en proceſſion, faiſant porter devant lui les Reliques de quantité de Saints. Ce Prince biſarre à ſon ordinaire dans ſa dévotion qu'il rapportoit toûjours à ſes interêts, ſe figuroit que l'interceſſion de ces Saints pourroit lui rendre pro-

* Parmi les Formules de Marculphe la trente-neuviéme a pour titre: *Ut pro nativitate Regis ingenui relaxentur.* Que pour la naiſſance du Roi, c'eſt-à-dire du fils du Roi, on donnoit la liberté à trois eſclaves dans chacune des maiſons de campagne du Roi. Cela ſe voit encore par la cinquante-deuxiéme du 2. Livre, & l'ordre étoit adreſſé aux Intendans des Maiſons Roïales.

pices les autres Saints qu'il offensoit, ou du moins contrebalancer en sa faveur leur credit auprès de Dieu. 585.

Cependant Diname Gouverneur de Marseille pour le Roi de Bourgogne avoit toûjours sur le cœur l'affront qu'on lui avoit fait en surprenant sa Place, & en l'obligeant à en ceder la moitié aux Austrasiens; il épia long-tems l'occasion de s'en saisir de nouveau, & enfin il en vint à bout.

Le Conseil d'Austrasie en aïant reçû la nouvelle, ne manqua pas d'en donner avis à Chilperic: & l'Evêque de Reims étant venu le trouver, l'engagea à recommencer la guerre contre le Roi de Bourgogne. Chilperic n'étoit pas difficile à ébranler là-dessus: mais ce qu'il y eut d'admirable en cette conference, est que voulant fortifier lui même les motifs que l'Evêque lui apportoit de faire la guerre à son frere, il lui dit: « Vous oubliez » la meilleure raison de toutes, c'est que si mon neveu le Roi Cap. 31. » d'Austrasie veut un peu examiner les circonstances de la mort » du feu Roi son pere, & bien creuser cette affaire, il trouvera » qu'elle a été l'effet des intrigues du Roi de Bourgogne. » C'étoit-là une de ces hardies calomnies de l'invention de Fredegonde, qui par la hardiesse avec laquelle elle les disoit & les faisoit repandre parmi le peuple, se disculpoit en partie des crimes qu'elle avoit le plus publiquement commis: mais si l'Evêque de Reims fit semblant par complaisance de croire celle-là, le public n'en fut pas la dupe, & il a toûjours fait justice sur ce point-là à Gontran & à Fredegonde.

La Ligue aïant donc été renouvellée, le Traité signé avec serment, & des ôtages donnés de part & d'autre, Chilperic se mit aussi-tôt en campagne avec son Armée, & marcha vers Paris, où il fit le dégât sur les terres de Gontran. Le Duc Berulfe aïant aussi reçû les ordres de Chilperic pour armer, conduisit les Troupes de Touraine, du Poitou, de l'Anjou, & celles du Païs Nantois du côté du Berri. Deux autres de ses Ducs ou Generaux Didier & Bladaste s'approcherent par d'autres endroits de la même Province; tandis que le Roi en personne aïant fait passer son armée au travers de Paris, s'avança jusqu'à Melun, mettant tout à feu & à sang. Il y fut joint par les Generaux Austrasiens; mais ils lui amenerent peu de Troupes, aïant laissé l'Armée avec le jeune Roi sur les Frontieres d'Austrasie.

Nouvelle Ligue entre Chilperic & Childebert.

Ibid. Cap. 31.

Le Roi de Bourgogne de son côté assembloit deux Armées,

Bataille de Melun.

583. l'une dans le Berri, & l'autre en Bourgogne. Les ennemis lui tenoient en échec deux Places considerables Melun & Bourges. Il mit Bourges en état de faire une longue & vigoureuse résistance, il donna ordre à l'armée de Berri forte de quinze mille hommes de marcher vers Melun; & lui-même prit la même route à la tête de celle de Bourgogne. Si-tôt que Chilperic eut été informé de cette marche, il envoïa ordre à tous ses Generaux qui étoient restés sur les frontieres du Berri, d'entrer dans cette Province, & de mettre le Siege devant Bourges, ce qu'ils executerent. Il envoïa le General Didier au-devant de l'Armée qui venoit du Berri, la rencontre se fit auprès de Melun, & le combat fut sanglant; il y eut sept mille hommes tués sur la place de part & d'autre, sans qu'aucun des deux partis s'avouât vaincu, & pût se dire pleinement victorieux.

Treve entre Chilperic & Gontran.
Ibid.

Le Roi de Bourgogne marcha contre Chilperic, & s'étant campé fort près de lui, il fit attaquer son Camp un soir fort tard, lui enleva quelques quartiers, & lui tua beaucoup de monde. Chilperic étonné de ces mauvais succès, & Gontran voulant toûjours la paix, ils entrerent dès le lendemain matin en negociation, convinrent d'une tréve, & de remettre leurs interêts au jugement de quelques Seigneurs & de quelques Evêques qu'on choisiroit dans les deux partis, pour terminer tous ces differends à l'amiable.

Pendant que tout cela se passoit auprès de Melun, le jeune Roi d'Austrasie étoit dans son Camp encore sur ses Terres.

Ibid.

Quand on y entendit les mauvaises nouvelles de la défaite des Troupes de Chilperic & du traité de tréve signé sans y comprendre les Austrasiens, il s'y fit une sedition contre les Ministres, qui trahissoient, disoit-on, les interêts du Roi, qui vendoient son Roïaume, laissant Chilperic en possession de Poitiers, pour satisfaire la haine qu'ils avoient contre le Roi de Bourgogne. Les Soldats s'animant ainsi les uns les autres coururent en armes à la tente du Roi pour y égorger les Ministres qui furent obligés de se sauver. L'Evêque de Reims monta au plus vîte à cheval, & passa au travers de la grelle des pierres qu'on faisoit voler après lui, & les chevaux de ceux de ses gens qui le suivirent aïant crevé dans la route, il arriva seul à Reims tout effraïé & en très-mauvais équipage.

Elle est suivie de la paix generale.

La tréve étant signée entre les deux Rois, Chilperic envoïa or-

drc à ceux qui aſſiegeoient Bourges de lever le ſiege. Tout ce que produiſit cette guerre fut la deſolation entiere de tout le païs où les Troupes paſſerent. Jamais il n'y eut plus de deſordre & moins de diſcipline dans les armées. On pilloit également amis & ennemis, Maiſons, Granges, Egliſes. Les Officiers auſſi-bien que les Soldats enlevoient tout ce qui ſe trouvoit ſous leur main: de ſorte que Chilperic pour faire un exemple qui donnât de la terreur, tua de ſa propre main le Comte ou Gouverneur de Rouen, qu'il ſurprit faiſant de pareilles violences. Ce ravage fut ſuivi d'une telle mortalité ſur les bêtes, qu'à peine voïoit-on en France dans l'eſpace de pluſieurs lieuës un Cheval ou une Vache. Enfin après tant de maux publics, la Paix generale ſe fit l'an 584. Le Roi de Bourgogne nonobſtant les avantages qu'il avoit remportés dans la derniere campagne, ceda de nouveau dans les formes au Roi d'Auſtraſie, la partie de Marſeille qui avoit été cauſe de la guerre. Ainſi ſouvent les guerres produiſent peu d'avantages aux Princes, & cauſent toujours bien du mal aux peuples.

583.

584. Ibid.

Cap. 33.

En ce même tems-là le mariage de la Princeſſe Rigunthe fille de Chilperic fut conclu avec le Prince Recarede fils cadet du Roi d'Eſpagne, après une longue negociation qui ſouffrit de grandes difficultés pour les raiſons que je vais dire.

L'Eſpagne auſſi-bien que la France étoit alors agitée de guerres civiles, & le ſort de la famille de Leuvigilde qui y regnoit, avoit quelque choſe d'aſſés ſemblable à celui de la Maiſon Roïale de France. Ce Roi un des plus illuſtres que l'Eſpagne ait eu, avoit épouſé en ſecondes nôces Goſvinde femme d'Athanagilde ſon predeceſſeur; elle lui tint lieu d'une autre Fredegonde, & l'arma contre ſon propre fils juſqu'à le faire perir. Ce fils étoit le Prince Hermenigilde qu'il avoit aſſocié à ſon Roïaume auſſi-bien que ſon cadet le Prince Recarede, & lui avoit donné Seville, ou ſelon d'autres, Merida pour y tenir ſa Cour ſeparée de la ſienne qu'il tenoit à Tolede. Hermenigilde avoit épouſé la Princeſſe Ingonde niece de Chilperic, fille de Brunehaut & ſœur du jeune Roi d'Auſtraſie Childebert. Cette alliance ſur laquelle Leuvigilde avoit beaucoup compté pour établir ſolidement ſa puiſſance & celle de ſa Maiſon dans toutes les Eſpagnes, fut ce qui lui donna le plus d'inquietude depuis que ſon fils ſe fut brouillé avec lui: un faux zele de Religion fut cauſe de cette rupture.

584. Gosvinde entêté de l'Arianisme n'oublia rien pour pervertir la Princesse Ingonde, & tandis qu'elle l'eut auprès d'elle, elle y emploïa toutes les caresses possibles & toute l'autorité que lui donnoit sur elle la qualité d'aïeule ; car Gosvinde étoit mere de Brunehaut, mais elle ne gagna rien. La Princesse refusa toûjours de renoncer à sa Religion, & souffrit constamment les plus mauvais traitemens qui succederent aux amitiés & aux caresses. Et c'est une chose très-remarquable, que dans le commencement de la Monarchie & du Christianisme des François, deux Princesses du Sang de France aïant été mariées à deux Princes d'Espagne, & deux Princesses Espagnoles aïant été mariées à deux Rois François, les unes aïent tenu une conduite si opposée à celle des autres en matiere de Religion : car les deux Espagnoles Ariennes de Religion, sçavoir Brunehaut qui épousa Sigebert Roi d'Austrasie, & sa sœur Galsuinde qui épousa Chilperic, ne furent pas plûtôt en France, qu'elles se convertirent à la Religion Catholique de leur plein gré : & au contraire les deux Princesses Françoises, sçavoir Ingonde dont je parle, qui avoit épousé Hermenigilde, & sa tante Clotilde qui avoit épousé Amalaric, tinrent toûjours ferme dans leur foi, & souffrirent genereusement une espece de martyre par les mauvais traitemens qu'on leur fit sans pouvoir être ébranlées.

Ingonde fit plus encore, car elle convertit son mari Hermenigilde, qui sans rien ménager abjura hautement l'Arianisme & se fit Catholique. Gosvinde ne manqua pas une si belle occasion de le perdre en irritant le Roi son pere contre lui. Les suites de ces pernicieuses intrigues furent funestes. Hermenigilde s'engagea insensiblement à une revolte ouverte contre son pere, & elle a été blâmée avec raison par Gregoire de Tours même. Pour la soûtenir il eut recours aux Grecs qui possedoient encore quelque partie de l'Espagne, & puis à Ariamire Roi de Galice, & celui-ci prit sa defense si fort à cœur, qu'il envoïa en France un Ambassadeur exprès au Roi de Bourgogne pour le solliciter de proteger aussi ce Prince de toutes ses forces.

Leuvigilde qui apprehendoit fort une telle Ligue, tâchoit par toutes sortes de moïens d'entretenir Chilperic dans son parti. C'étoit celui qu'il craignoit le plus ; parce qu'il étoit plus guerrier que le Roi de Bourgogne, & que Childebert étoit encore tout jeune. Il lui envoïa plusieurs fois des Ambassadeurs sur

sur ce sujet, & pour se l'attacher davantage, il lui demanda la Princesse Rigunthe sa fille en mariage pour son second fils le Prince Recarede. Chilperic affecta de faire beaucoup de difficultés sur cette proposition, à cause de la maniere dont sa niece Ingonde avoit été traitée par la Reine Gosvinde. Mais enfin il y consentit ; le mariage fut conclu, & dans cet intervalle Chilperic se déclara si hautement pour le Roi d'Espagne, qu'il arrêta les Ambassadeurs du Roi de Galice, lorsqu'ils passoient sur ses Terres pour aller de la part de leur Maitre trouver le Roi de Bourgogne, & rompit par là toutes les mesures d'Hermenigilde, qui succomba & fut pris par son pere & mis en prison.

584.
Cap. 43.

Mais cette année-là même fut fatale à Chilperic : il vit mourir ce fils dont j'ai parlé, & dont la naissance lui avoit causé tant de joie ; la réünion subite du Roi d'Austrasie avec celui de Bourgogne & la guerre qu'ils lui declarerent de concert le mirent dans le même danger où il avoit mis le Roi de Bourgogne l'année d'auparavant ; il fut obligé à se tenir sur la défensive, à se retirer avec tous ses tresors à Cambrai ; il ordonna à tous ses Comtes & à tous ses Ducs d'en faire autant chacun dans leurs places ; il se montra seulement de tems en tems à la tête d'une armée, lui fit faire divers mouvemens sans rien entreprendre, & se cantonna sur ses Terres, lui qui jusqu'alors avoit presque toûjours été l'assaillant.

Enfin ces fâcheux revers furent comme les avant-coureurs de sa mort funeste. Il étoit venu à Chelles Maison de plaisance où il alloit souvent. Un soir au retour de la chasse comme il descendoit de cheval, s'appuïant de la main sur l'épaule d'un de ses Courtisans, un assassin qui s'étoit mêlé dans la troupe, lui donna deux coups de poignard, l'un sous une des aisselles, & l'autre dans le ventre, dont il expira sur le champ, sans qu'on pût arrêter ce scelerat qui se sauva à la faveur des tenebres, & qui seul auroit pû, pressé par la rigueur des tourmens, découvrir l'auteur de cet attentat.

Chilperic est assassiné à Chelles.

Gregoire de Tours ou ne le sçavoit pas, ou n'a osé le dire dans son Histoire. On en chargea dans la suite la Reine d'Austrasie ; mais ce fut dans le tems de son malheur, où l'on entreprenoit de la rendre responsable de tout ce qui s'étoit fait de mal dans les trois Roïaumes de France, & où on lui imposa alors plusieurs crimes dont assûrement elle étoit très-innocente.

584. Fredegaire qui écrivoit quelque tems après Gregoire de Tours, a suivi ce sentiment, il dit expressément que ce fut un nommé Faucon envoïé par Brunehaut, qui assassina Chilperic. Il n'y avoit rien en cela qui fut trop contre la vraisemblance. Ce Roi passoit constamment pour avoir été l'auteur de la mort de sa femme la Reine Galsuinde sœur de Brunehaut. Fredegonde femme de Chilperic avoit fait assassiner le Roi d'Austrasie mari de Brunehaut. Actuellement Chilperic étoit en guerre avec Childebert fils de cette Reine. Leur haine mutuelle étoit publique & paroissoit irreconciliable. Il n'en faut pas tant pour donner cours à un bruit de cette nature.

Gesta Regum Franc. c. 35.

L'Auteur du Livre intitulé *Les Faits des Rois de France*, attribue ce crime à Fredegonde même, & circonstancie ainsi ce fait. Le Roi, dit-il, étant à Chelles sur le point de monter à cheval pour aller à la chasse du côté de Paris, entra dans l'appartement de la Reine, où il la trouva se lavant le visage. Il lui donna par derriere en badinant, un petit coup d'une baguette qu'il avoit à la main. Elle pensant que c'étoit un Seigneur de la Cour nommé Landri, qui depuis quelque tems étoit fort libre avec elle, répondit à cette caresse d'une maniere, qui fit comprendre au Roi jusqu'à quel point alloit cette familiarité. Il se retira brusquement en laissant assés appercevoir sur son visage à Fredegonde l'impression que cette parole avoit faite sur son esprit. Le Roi ne fut pas plûtôt parti pour la chasse qu'elle fit venir Landri, & lui expose ce qui venoit d'arriver, & le danger où ils étoient l'un & l'autre. Le parti qu'ils prirent fut de prévenir le Roi, & de le faire perir avant qu'il pût les faire perir lui-même; & aussi-tôt ils donnerent le soin de l'execution à ce scelerat qui s'en acquitta de la maniere que j'ai dite. Des gens apostés par Fredegonde publierent que cet assassin avoit été envoié par Childebert Roi d'Austrasie, qui s'étoit un peu auparavant ligué avec le Roi de Bourgogne contre lui. C'est ainsi que l'Auteur que j'ai cité raconte la chose.

C'est là un de ces faits dont la verité n'a jamais été parfaitement éclaircie: mais il n'est pas difficile de justifier la Providence à cet égard, après la patience avec laquelle elle avoit si long-tems souffert les desordres & les crimes de ce Prince. L'Evêque de Tours dit nettement que ce fut le Neron * & l'Herode de son tems. C'est par la cruauté qu'il prétend que

Son Portrait.

* Nero nostri temporis, & Herodes.

Chilperic reſſembloit à ces Princes, & ſur-tout au ſecond, à cauſe du carnage qu'il fit dans ſa Famille, en faiſant perir deux de ſes propres enfans : mais ce vice étoit peut-être moins de ſon fond, que l'effet de l'aſcendant qu'il avoit laiſſé prendre ſur ſon eſprit à Fredegonde, qui le gouvernoit abſolument & le faiſoit ſervir à toutes ſes paſſions. Ses vices propres furent une ambition démeſurée qui mit toute la France en combuſtion, un cœur impitoïable envers ſes peuples qu'il accabla d'impôts, & qu'il épuiſa, aimant l'argent, les meubles précieux, & affectant beaucoup de magnificence, une incontinence extrême, au moins juſqu'au tems que Fredegonde aïant été déclarée Reine, ſembla fixer ſa paſſion, qui auparavant n'avoit point de bornes, une impieté ſcandaleuſe, excepté lorſque la crainte d'irriter contre lui S. Martin le portoit juſqu'à la ſuperſtition. Son plus grand plaiſir étoit de railler les Evêques, d'en médire, & de ſe déchaîner contre leur trop grande puiſſance, ne pouvant ſouffrir qu'on fit aucune largeſſe aux Egliſes, vain & préſomptueux à l'excès il ſe diſoit ſans façon le plus ſage Prince de ſon tems. Il entreprenoit de juger les affaires de Religion ; & un jour à l'occaſion des diſputes de l'Arianiſme il concerta un Edit, par lequel il ordonnoit que deſormais en parlant de Dieu, on ne ſe ſervît plus du terme de Trinité ni de celui de Perſonnes, mais ſeulement de celui de Dieu, diſant que les noms de Perſonnes dont on uſe en parlant des hommes, étoit indigne de Dieu : & cet Edit eût été publié, ſi l'Evêque de Tours & Salvius Evêque d'Albi ne lui euſſent fait là-deſſus de fortes remontrances. Il ſe picquoit beaucoup d'eſprit & de politeſſe. Il compoſa deux ou trois Volumes, où entre autres ouvrages il y avoit de fort méchans vers, ainſi que nous en aſſûre le même Evêque de Tours, & qui devoient être bien méchans, s'ils étoient pires que les Vers qu'on eſtimoit beaucoup en ce tems-là, comme ceux de Fortunat & de quelques autres. Il ajoûta quatre lettres à l'alphabet Gaulois, & ordonna dans toutes les Provinces non ſeulement de les inſerer dans les livres où l'on apprenoit à lire aux enfans : mais encore d'effacer avec la pierre-ponce les endroits des anciens livres où ces lettres euſſent dû avoir place, ſi elles avoient été inventées lorſqu'on les avoit écrits, & de les corriger ſuivant cette ſorte d'ortographe. Cette Ordonnance ſelon toutes les apparences n'eut pas d'execution. *

584. L. 6. c. 46.

Ibid.

L. 5. c. 45.

* On examinera dans une Diſſertation [illegible]

584.

Fortunat l. 9. Carm. 1. 2.

C'est-là le portrait que l'Evêque de Tours nous a laissé de Chilperic. L'éloge qu'en fait celui de Poitiers dans quelques Pieces de Vers qu'il adresse à ce Prince même, est si general & si vague, que l'idée qu'en donne le Poëte ne suffit pas pour détruire celle qu'en donne l'Historien. Il n'eut pas plûtôt expiré que toute la Cour partit de Chelles, & le corps de ce malheureux Prince demeura-là abandonné, sans que personne songeât seulement à l'ensevelir. Le seul Malulphe Evêque de Senlis touché de compassion lui rendit ce dernier devoir, & après avoir prié Dieu auprès de lui toute la nuit, le fit transporter dans un bateau, & conduire par eau jusqu'à Paris, où il fut enterré au Fauxbourg dans l'Eglise de saint Vincent aujourd'hui saint Germain des Prés.

Situation de Fredegonde après la mort de Chilperic.

Si la mort de Chilperic fut le crime de Fredegonde, il fallut qu'elle le jugeât absolument necessaire à sa propre sureté, vû l'état où cette mort la reduisoit. Elle étoit en horreur à ses Sujets pour ses cruautés, pour son avarice, & ses violences, en execration au Roi & à la Reine d'Austrasie qui regardoient dans sa personne, l'un la meurtriere de son pere, l'autre de son mari & de sa sœur, de laquelle elle avoit envahi la place sur le trône, haïe ou du moins apprehendée du Roi de Bourgogne, qui aïant vû dans l'assassinat de deux Rois ses freres violer le caractere sacré de la Roïauté si respecté de tout tems par les François, lors même qu'ils étoient encore barbares, étoit dans une continuelle inquietude qu'il ne dissimuloit pas, peu assurée de la bonne volonté des Grands qui l'avoient toûjours servie beaucoup plus par crainte que par affection, n'aïant pour toute ressource & pour tout soutien de sa fortune chancellante qu'un fils de quatre mois : telle étoit la situation où se trouva Fredegonde après la mort de Chilperic.

Gregor. Turon. l. 7. c. 4.

Etant venue de Chelles à Paris elle implora la protection de Ragnemode Evêque de cette Ville. Il la reçut dans sa Cathedrale comme dans un refuge contre ce qu'elle pouvoit apprehender soit du peuple, soit des deux Rois, & elle y mit en sureté tous les tresors qu'elle avoit amassés & qu'elle tenoit en reserve depuis long-tems dans cette Capitale. Il n'en arriva pas ainsi des autres tresors que le feu Roi avoit amassés à Chelles: car si-tôt que ceux qui en avoient la garde le virent mort, ils les enleverent & les porterent au Roi d'Austrasie qui se trouva

alors à Meaux. Parmi les pieces precieuses de ce tresor étoit ce beau bassin d'or enrichi de pierreries, dont j'ai parlé, que Chilperic prenoit plaisir à montrer pour faire paroître sa magnificence. 584.

Mais l'embarras de Fredegonde dans son azile étoit sur les mesures qu'elle avoit à prendre pour en sortir, pour se menager une retraite sure & honorable, & pour conserver à son fils, s'il y avoit moïen, au moins une partie du Roïaume de son pere; car elle s'attendoit bien que le Roi de Bourgogne & celui d'Austrasie seroient bientôt à Paris avec leurs armées, pour se saisir de la partie de cette Ville qui avoit appartenu à Chilperic, & pour s'emparer ensuite de tout le reste du Roïaume.

Elle consulta ceux qui l'avoient suivie dans cette revolution subite de fortune, pour déliberer sur ce qu'il y avoit à faire. On convint qu'il n'y avoit pour elle nulle sureté à traiter avec le Roi ni avec la Reine d'Austrasie, dont la haine irreconciliable ne lui permettoit pas d'esperer rien de favorable, & l'on resolut de se jetter entre les bras du Roi de Bourgogne dont on connoissoit la bonté & la douceur, & qui n'avoit pas de si violens motifs de haine contre la Maison de Chilperic.

Gregor. Turon. l. 7. c. 5.

Fredegonde envoïa donc promptement vers ce Prince quelques-uns de ceux à qui elle se fioit le plus. Ils lui firent un détail touchant la mort déplorable de leur Roi, & lui dirent, « Seigneur, nous venons de la part de la Reine vous offrir le Roïaume qui n'a plus de Maître; elle vous prie de venir à Paris, afin qu'elle puisse remettre entre vos bras un petit Prince de quatre mois qu'elle n'ose confier à d'autre; pour elle, elle ne songe plus à regner, mais seulement à se mettre au nombre de vos Sujets. »

Elle envoïe des Ambassadeurs au Roi de Bourgogne.

Le Roi de Bourgogne touché de ce discours, ne put s'empêcher de verser des larmes. Il renvoïa les Ambassadeurs avec de bonnes esperances, & leur dit qu'il les suivroit incessamment à la tête de son armée. Il arriva en effet bientôt après eux à Paris où il fut reçû, & dans le moment qu'il y entroit, le Roi d'Austrasie se presenta de l'autre côté de la Ville pour y entrer aussi. Mais Fredegonde par ses Emissaires avoit tellement tourné l'esprit des Parisiens, qu'ils lui fermerent les portes, & ne voulurent point lui en permettre l'entrée.

Ibid.

Jamais cette Reine ne fit plus d'usage de son esprit & de son

584. adresse qu'en cette occasion. Elle sçût si bien gagner le Roi de Bourgogne, & lui fit si bien comprendre qu'il étoit de sa clemence, de son honneur & de son avantage de se déclarer protecteur du petit Prince qui avoit recours à lui comme au seul qui pouvoit & qui devoit lui tenir lieu de pere, qu'elle le mit entierement dans ses interêts, & l'anima contre le Roi d'Austrasie jusqu'à le faire rompre ouvertement avec lui.

Childebert se voïant exclus de Paris, avoit seulement obtenu que quelques-uns de ses Ministres entrassent pour aller de Cap. 5. sa part trouver le Roi de Bourgogne; mais ils en furent très-mal reçus. Cela ne les empêcha pas de lui representer les injures & les insultes que lui & le Roi d'Austrasie avoient si souvent reçûs de Chilperic, & comment ce Prince faisoit tout de hauteur sans avoir nul égard au droit & à la justice. « Souvenez-» vous, Seigneur, ajouterent-ils, des marques de tendresse » que vous donnâtes au Roi notre Maître après la mort funeste » du Roi son pere, de tant de Traités que vous avez faits de-» puis avec lui, & de celui que vous avez encore signé cette an-» née, par lequel vous vous êtes reciproquement engagés à ne » vous separer jamais l'un de l'autre. »

A cette derniere parole le Roi de Bourgogne les regardant d'un œil plein d'indignation: « Vous êtes, leur dit il, des mi-» serables & des perfides », & tirant en même-tems des papiers que Fredegonde lui avoit mis en main: « Voïez, continua-t'il, » & reconnoissez vos signatures; » (c'étoit l'original d'un Traité qu'ils avoient signé tout recemment avec Chilperic, pour renverser le Roi de Bourgogne de son Trône, & partager ses Etats entre les deux Rois,) « & après cela vous avez le front de » me demander que je me déclare en faveur de mon neveu dont » vous séduisez la jeunesse, & que vous avez rendu mon en-» nemi. »

Les Ambassadeurs tout confus, & n'aïant rien à alleguer pour justifier leur propre conduite, ne laisserent pas de lui repliquer, « que quand il croiroit le Roi leur maître indigne de » sa bienveillance & de ses faveurs, il ne pouvoit au moins se » dispenser de lui faire justice sur ses prétentions legitimes: » Que representant le feu Roi son pere, il devoit avoir part à » la succession de son oncle le Roi Caribert, que par ce titre il » avoit droit à une partie de Paris & à plusieurs autres Places,

» dont on s'étoit déja saisi contre toute sorte d'équité. »

« Je sçai, reprit le Roi de Bourgogne, ce que la justice me » permet là-dessus, & je veux bien vous en rendre compte. 584.
» Souvenez-vous que dans le partage qui fut fait entre mes deux » freres & moi, nous fimes un serment, & mimes une condi- » tion qu'il n'y avoit qu'à bien garder pour établir entre nous » une paix parfaite, ainsi que je le souhaitois; nous jurâmes » qu'aucun de nous n'entreroit dans Paris sans le consentement » des deux autres; nous prîmes à témoins les saints Martyrs Po- » lieucte, Hilaire & Martin, & nous les fimes garants de ce » Traité: Mon frere le feu Roi d'Austrasie le viola le premier » en cet article; & je crains fort que sa mort funeste n'ait été la » punition de son parjure. Chilperic l'imita depuis dans cette » même faute, & le Ciel s'en est vengé d'une maniere toute » semblable. Par le Traité toute la succession de mon frere le » Roi Caribert m'est dévolue: car outre le serment que nous » avions fait, la peine de celui qui violeroit étoit que par la » seule infraction il seroit privé de tout droit sur la succession. » Ils étoient donc déchûs de ce droit l'un & l'autre, & la suc- » cession n'appartient à personne qu'à moi, & je trouverai » moïen de la bien garder. » Après avoir parlé de la sorte il commanda aux Ambassadeurs de se retirer & d'aller porter sa réponse à leur maître.

A peine ces Ambassadeurs eurent-ils rendu compte au Roi d'Austrasie du mauvais succès de leur negociation, qu'il en renvoïa d'autres. Ils obtinrent encore une autre Audience, où ils ne firent qu'invectiver contre Fredegonde, & leur conclusion fut que la cause de cette méchante femme devoit être separée de celle de son fils; que le Roi de Bourgogne étoit louable de la generosité qu'il faisoit paroître en prenant la protection de ce jeune Prince; mais qu'il étoit de sa justice d'abandonner un monstre tel que Fredegonde aux supplices qu'elle meritoit; que leur Maître le conjuroit d'avoir égard aux justes ressentimens que devoit produire la mort d'un pere, celles d'une tante, d'un oncle, de deux cousins germains que cette barbare avoit fait perir, & qu'il esperoit qu'on la lui livreroit, pour exercer sur elle la vengeance que tant & de si horribles crimes meritoient. Cap. 7.

Le Roi de Bourgogne ne fit point d'autre réponse à cette ve-

584. hemente déclamation, ſinon qu'il ne croïoit pas qu'il lui convînt dans les conjonctures preſentes d'agir en maître abſolu; qu'il avoit un Conſeil compoſé en partie de ſes Miniſtres & en partie de ceux du jeune Prince, qu'aſſûrement une telle propoſition n'y ſeroit pas bien reçûe, & qu'il falloit remettre à un autre tems la diſcuſſion de toutes ces accuſations.

Qui prend ſa défenſe. Cette conduite du Roi de Bourgogne, qui non ſeulement prenoit la défenſe de Fredegonde, mais encore s'étudioit à lui donner & en public & en particulier tant de marques de conſideration, fit un grand effet ſur l'eſprit des François en faveur de cette Princeſſe. Les Seigneurs du Roïaume & entre autres un nommé Anſovalde qui étoit un des plus conſiderables, vinrent ſe rendre auprès d'elle & de ſon fils, & groſſir leur Cour. Le Roi de Bourgogne donna dès-lors le nom de Clotaire au jeune Prince, même avant qu'il fût baptiſé. On fit prêter en ſon nom & au nom de Gontran le ſerment de fidelité par toutes les Villes du Domaine de Chilperic. On ſongea à ſoulager les peuples, & ſur les plaintes que pluſieurs particuliers firent des dommages qu'ils avoient ſoufferts ſous le Regne précedent, par l'injuſtice de quelques Officiers de la Cour, qui abuſoient de l'autorité Roïale, on les dédommagea en leur faiſant reſtituer les biens qu'on leur avoit injuſtement enlevés. Les Egliſes rentrerent en poſſeſſion des droits & des biens dont on les avoit dépouillées. Enfin la liberalité de Gontran, ſa bonté, ſa douceur, ſa charité envers les pauvres, lui firent donner mille benedictions.

Vide L. 7. c. 7.

Cela n'empêchoit pas qu'il ne fût toûjours ſur ſes gardes, ſçachant qu'il y avoit à la Cour bien des gens dont il devoit ſe défier. Il ne paroiſſoit jamais en public, & n'alloit ni à la promenade ni à l'Egliſe ſans être accompagné de Gardes bien armés, & un jour durant l'Office Divin après que le Diacre eut fait faire ſilence, & averti le peuple qu'on alloit commencer la Meſſe, il harangua toute l'Aſſemblée. Il repreſenta l'application qu'il apportoit au reglement & au ſoulagement du Roïaume; qu'il n'avoit en vûe que le bien public; qu'il n'avoit point d'enfans, mais ſeulement des neveux qu'il avoit adoptés pour en faire ſes ſucceſſeurs; qu'il ne prenoit le Gouvernement du Roïaume de ſon neveu Clotaire que pour quelques années, afin d'y rétablir l'ordre & la vigueur des Loix; qu'il eſperoit que pendant

pendant ce tems-là il y trouveroit de la fidelité & de la sûreté pour sa personne ; que les parricides commis dans celle de ses deux freres seroient pour lui de grands sujets d'inquietude, s'il n'étoit bien persuadé que tout le monde en avoit horreur, & qu'enfin ils devoient juger par tout ce qu'il avoit fait jusqu'à present, que le bonheur de la France étoit attaché à la conservation de sa propre personne, & qu'il leur demandoit leur affection. 584.

Cette harangue fut suivie de l'applaudissement & des acclamations de tous ceux qui l'entendirent, & tout le peuple comme de concert commença à faire des vœux & à prier Dieu tout haut pour la conservation du Prince. *Ibid.* Cap. 8.

Cependant il avoit envoïé plusieurs de ses Comtes en diverses Provinces, non seulement pour s'assûrer des Places qui avoient été possedées par Chilperic, mais encore de toutes celles que le Roi d'Austrasie Sigebert avoit eues de la succession du Roi Caribert ; car étant pour la plûpart éloignées de l'Austrasie & enclavées dans les deux autres Roïaumes François, elles ne pouvoient être secourues par les Austrasiens.

Les Tourangeaux & les Poitevins qui avoient eu pendant quelque tems Sigebert pour Maître, avoient une extrême envie de se remettre sous la domination de son fils Childebert : mais le Roi de Bourgogne sur l'avis qu'il eut des mesures que la Ville de Tours prenoit pour cela, fit marcher promptement les Milices du Berri de ce côté-là, pour y faire le dégât.

Les Tourangeaux faute de forces capables d'empêcher la ruine entiere de leur païs, se soumirent & envoïerent témoigner au Roi d'Austrasie le regret qu'ils avoient de se voir contraints de s'abandonner à un autre Maître ; mais qu'ils étoient obligés de subir pour un tems la Loi du plus fort. *Tours & Poitiers se soumettent au Roi de Bourgogne.* Cap. 12.

Gararic un des Ducs ou Generaux du Roi d'Austrasie s'étoit saisi de Limoge au nom de ce Prince aussi tôt après la mort de Chilperic, & de-là étant venu à Poitiers il y avoit été reçû avec joie des Habitans : comme il avoit eu avis que Tours songeoit aussi à se soumettre à Childebert, il avoit envoïé un de ses Officiers pour conserver les Bourgeois dans leur bonne volonté ; mais il trouva la Ville rendue au General de Bourgogne ; & Gregoire de Tours qui sçavoit l'état des choses, écrivit en même-tems à l'Evêque de Poitiers & aux Habitans, qu'il leur con-

ſeilloit de prendre le parti que les Tourangeaux avoient pris,
584. de ceder à la force ; que leur reſiſtance attireroit le ravage de la Province ; que cette querelle entre l'oncle & le neveu ne ſeroit pas d'une longue durée, & que le Roi de Bourgogne étoit regardé comme le pere & le tuteur de ſes deux neveux, & comme le Chef de tout l'Empire François, preſque comme Clotaire I. l'avoit été après la mort de tous ſes freres.

Cap. 13. Ils ne ſuivirent pas ce conſeil retenus par l'autorité de Gararic, qui après les avoir fortifiés dans la reſolution de demeurer attachés au Roi d'Auſtraſie, partit pour aller aſſembler quelques Troupes à deſſein de venir les ſoûtenir. Il laiſſa pour commander dans la Place le Chambellan de Childebert nommé Evron * ; mais le Comte d'Orleans qui s'étoit rendu maître de Tours, aïant fait avancer en Poitou ſon armée compoſée des Troupes de Berri & de Touraine, n'eut pas plûtôt fait mettre le feu à quelques maiſons des Fauxbourgs de Poitiers, que des Députés vinrent le trouver, & le prierent de ſurſeoir ces executions militaires, juſqu'à ce qu'on ſçût le reſultat d'une nouvelle conference que le Roi d'Auſtraſie étoit ſur le point d'avoir avec le Roi de Bourgogne. Le Comte aïant répondu qu'il avoit ordre d'obliger la Ville à ſe ſoumettre par quelque moïen que ce fût, & qu'il l'alloit executer ; il fallut capituler ſans délai & ſe rendre : les gens du Roi d'Auſtraſie furent obligés de ſe retirer, & les Bourgeois firent au Roi de Bourgogne le ſerment de fidelité, qu'ils ne garderent pas long-tems.

* Eberonem.

Conference entre ce Prince & les Miniſtres d'Auſtraſie.

Il y eut en effet, nonobſtant toutes ces hoſtilités, encore une conference à Paris entre le Roi de Bourgogne & les Miniſtres d'Auſtraſie, qui étant tous fort déſagreables à ce Prince ne firent rien autre choſe que de l'aigrir de plus en plus. Il reçut fort mal le compliment de l'Evêque de Reims ; auquel il ne répondit que par des reproches de ſon peu de ſincerité, de ſes parjures & des violences qu'il avoit fait exercer ſur ſes Sujets.
Cap. 14. Ce qui obligea ce Prélat à ſe taire & à laiſſer parler ſes autres Collegues. Ils firent encore les mêmes propoſitions qu'ils avoient faites l'autre fois touchant la reſtitution des Places, dont le feu Roi d'Auſtraſie Sigebert avoit été mis en poſſeſſion après la mort de Caribert, & demanderent de nouveau qu'on leur livrât Fredegonde.

Sur le premier article le Roi de Bourgogne répondit comme

la premiere fois, que ces Places lui appartenoient par le Traité passé entre lui & ses freres après la mort de Caribert : Et sur ce qui concernoit Fredegonde, il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'il ne la croïoit pas coupable de tous les crimes dont on l'accusoit, & qu'aïant un fils Roi, on ne pouvoit pas la livrer au Roi d'Austrasie. 584.

Gontran-Boson ce General Austrasien, dont j'ai parlé en racontant le triste sort du Prince Merovée, étoit du nombre des Ambassadeurs. Il voulut s'approcher du Roi comme pour lui dire quelque chose à l'oreille. Le Roi le prévint, & lui dit tout en colere : « Je vous trouve bien hardi d'oser seulement paroî- « tre devant moi, vous qui m'avez été chercher un ennemi jus- « qu'a Constantinople, & qui l'avez fait venir en France ex- « près pour me faire la guerre. » Il parloit d'un certain Gondebaud, dont je rapporterai bientôt les avantures fort extraordinaires, & qui en effet étoit actuellement à la tête de quelques troupes, & avoit fait soulever plusieurs Villes en sa faveur contre le Roi de Bourgogne.

Boson se defendit de ce reproche, & s'offrit au Roi de prouver son innocence dans un combat singulier contre quiconque il lui plairoit de nommer pour soûtenir cette accusation. Ensuite perdant le respect, il commença à railler sur ce sujet d'une maniere qui fit rire l'Assemblée.

Un autre des Ambassadeurs encore plus insolent, aïant pris la parole & s'adressant au Roi, lui dit : « Seigneur, nous per- « dons ici le tems ; vous êtes déterminé à refuser la justice que « le Roi notre Maître vous demande ; nous nous en allons, en « vous assûrant que l'on sçait bien où sont encore les poignards « qui ont percé le flanc de vos deux freres ; on les verra teints « de votre sang plûtôt que vous ne pensez, & aussi-tôt il sortit « avec les autres. »

Cette brutale & horrible menace outra le Roi, & peu s'en fallut qu'il ne les fit massacrer ; mais il se contenta de les chasser avec infamie de son Palais. Ils furent poursuivis par le peuple qui les chargea d'injures & de boue, & qui les auroit mis en pieces s'ils n'avoient été très-prompts à se retirer.

Il étoit impossible que toutes ces divisions & un changement de domination si subit & si tumultueux ne causât bien du désordre dans toute la France. Il y avoit eu quelques semaines aupa-

584. ravant une petite guerre entre les Orleanois joints à ceux du païs Blesois, & ceux de Châteaudun : les premiers avoient été les aggresseurs, & avoient ravagé tous les environs de cette Place. Les Habitans de Châteaudun aïant fait venir à leur secours ceux du païs Chartrain, avoient fait de sanglantes represailles sur leurs ennemis, & la querelle auroit eu plus de suite sans la prudence des Comtes ou Gouverneurs du païs qui se firent mediateurs, & accommoderent les differends.

Il rétablit Pretextat dans son Evêché.

Pretextat Evêque de Rouen prit aussi cette conjoncture pour revenir de son Exil à son Evêché. Il vint se jetter aux piés du Roi, pour le prier de faire la revision de son procès dans un Concile. Comme le Roi étoit sur le point de lui accorder ce qu'il lui demandoit, Fredegonde s'y opposa, disant qu'il avoit été jugé canoniquement & condamné par quarante-cinq Evêques. Le Roi touché de compassion pour ce Prelat, qui étoit relegué depuis sept ans, & ne voulant pas aussi aller directement contre la decision des Evêques, demanda à l'Evêque de Paris qui se trouva present, quel avoit été le jugement du Concile ? L'Evêque répondit, que le Concile ne l'avoit point déposé, mais seulement mis en penitence ; & que celle qu'il avoit faite avoit été longue & rude. Sur cela le Roi lui accorda sa grace, le traita avec bonté, & le renvoïa à son Evêché, où il étoit extrémement souhaité ; ce qui déplut fort à Fredegonde.

Cap. 16.

Elle reçut encore une nouvelle qui ne lui causa pas moins de chagrin ; en voici l'occasion. Chilperic quelques semaines avant sa mort avoit fait partir pour l'Espagne la Princesse Rigunthe sa fille, destinée au Prince Recarede. Il fallut tout le poids de l'autorité paternelle & Roïale pour l'obliger à ce voïage; le souvenir de la persecution qu'on avoit faite en Espagne à sa tante Clotilde & à sa cousine germaine Ingonde, pour leur faire quitter leur Religion, lui étoit toûjours present à l'esprit, & elle se regardoit comme une nouvelle victime qu'on immoloit encore aux interêts de l'Etat; on lui donna une escorte de quatre mille hommes, à cause des divisions qu'il y avoit entre le Roi son pere & les Rois de Bourgogne & d'Austrasie, qui n'approuvoient point ce mariage. Cette marche ruina presque tout le païs par où elle se fit, la licence des Troupes étant alors extrême. Enfin la Princesse arriva à Toulouse où elle voulut sé-

L. 6. c. 45.

journer quelques jours, differant tant qu'elle pouvoit de paſſer les Pyrenées. 584.

Elle prit pour prétexte de ſon retardement le déſordre de ſon équipage; que les habits des gens de ſa ſuite s'étoient la plûpart gâtés dans la route, & qu'il falloit leur en faire faire d'autres, de peur que les Eſpagnols les voïant arriver ſi mal équipés, n'euſſent pas l'idée qu'ils devroient avoir de la magnificence de la Nation. Ce fut pendant ce ſéjour à Toulouſe qu'arriva la nouvelle de la mort de Chilperic. Cet accident fit ſuſpendre le voïage, & rompit dans la ſuite le mariage-même; mais il jetta la Princeſſe dans de grandes alarmes, & lui attira de fort mauvais traitemens. L. 7. c. 9.

Didier un des Generaux François que Chilperic avoit le plus emploïé dans les guerres qu'il avoit eues contre ſes freres, commandoit en ce païs-là. Il étoit mécontent de Fredegonde, & il prit cette occaſion de lui faire inſulte dans la perſonne de la Princeſſe ſa fille. Cette Reine qui aimoit éperduement ſes enfans, & qui vouloit adoucir par toutes ſortes de moïens le chagrin que ce mariage cauſoit à la jeune Princeſſe, lui avoit en partant fait des preſens magnifiques. Outre les ſommes immenſes d'or & d'argent monnoïé qu'elle lui donna, elle fit charger pour emmener avec elle cinquante grands chariots de nipes & de meubles très-précieux; de ſorte que le Roi lui-même tout étonné crut qu'on avoit épuiſé le Tréſor Roïal & enlevé les meubles de toutes ſes Maiſons; mais Fredegonde lui dit, qu'il n'y avoit rien-là qui ne fût à elle; que c'étoit le fruit de ſon menage & de ſes épargnes; & qu'elle n'avoit touché ni au Tréſor Roïal ni aux meubles du Roi.

Le Duc Didier aïant donc appris la mort du Roi, entra dans Toulouſe avec des Soldats, ſe ſaiſit de tous les Tréſors de la Princeſſe, les fit renfermer dans une Maiſon de la Ville, y mit le ſcellé & une bonne garde. Il fit regler la dépenſe qu'elle devoit faire par jour, qui fut très-modique, & toûjours ſur le même pié juſqu'à ce qu'elle s'en retournât à Paris. Elle reçut bientôt ordre d'y revenir de la part de ſa mere & du Roi Gontran, contre qui ce Duc Didier & quelques autres eſprits brouillons avoient depuis quelque tems tramé une tres-dangereuſe conſpiration. P. 9.

La dureté du Gouvernement de Chilperic, le peu de fermeté

de celui de Gontran, & la minorité du Roi d'Austrasie, 584. avoient fait naître la pensée à divers Seigneurs des trois Roiaumes de se donner un nouveau Maître pour le gouverner plûtôt que pour en être gouvernés. Le plus considerable des conjurés du Roïaume de Chilperic étoit ce Duc Didier Gouverneur du païs de Toulouse ; le fameux Duc Mummol étoit à la tête de ceux de Bourgogne ; le Duc Boson se fit le Chef de ceux d'Austrasie de concert avec une partie du Conseil du jeune Roi, & par leurs intrigues un nouveau Roi parut en France lorsqu'on y pensoit le moins.

Avanture de Gondebaud fils de Clotaire. C'étoit un homme qui pretendoit se faire reconnoître pour fils du feu Roi Clotaire I. & par consequent entrer au moins en partage du Roïaume avec les autres Princes François. Il s'appelloit Gondebaud ; ce n'étoit point un de ces fourbes, qui à la faveur de quelque ressemblance de visage ont eu quelquefois la hardiesse de s'attribuer la qualité de Prince, de quoi l'Histoire nous fournit de tems en tems des exemples. Celui dont je parle passoit assés constamment pour être fils de Clotaire, & voici ses avantures.

L. 6. c. 24. Sa mere le fit très-bien élever, & lui laissa croître sa chevelure, qu'elle lui entretenoit toûjours fort longue à la façon des enfans de la Maison Roïale. Elle fut disgraciée, & aprés sa disgrace elle se retira dans le Roïaume du Roi de Paris Childebert I. Un jour elle vint trouver ce Prince avec son fils, & lui dit en le lui presentant : « Seigneur, voilà un enfant qui a l'honneur » d'être votre neveu. J'ai eu le malheur d'encourir la disgrace » du Roi son pere, il en porte la peine, & ce Prince ne peut le » souffrir. Je le mets sous votre protection, c'est votre sang, & » vous ne pouvez le méconnoître. » Childebert qui n'avoit point d'enfans le reçut, le prit en amitié & le retint à sa Cour.

Clotaire que cette espece d'adoption n'accommodoit point, & qui avoit des vûes sur la succession de Childebert en faveur de ses autres enfans, lui envoïa faire de grandes plaintes sur ce qu'il regardoit comme son neveu un enfant qui ne l'étoit point, & il le pressa si fort de le lui mettre entre les mains, qu'enfin il le lui envoïa. Il ne fut pas plûtôt arrivé que Clotaire declara qu'il n'étoit point son fils, & lui fit couper les cheveux, sans lui faire neanmoins d'autre mal.

Après la mort de Clotaire il trouva encore accès auprès de

Caribert Roi de Paris, qui n'aïant point non plus de fils, le reçut comme avoit fait Childebert, (ce qui marque au moins que les presomptions étoient grandes en faveur de cet enfant) mais Sigebert Roi d'Austrasie & frere de Caribert, par le même interêt qui avoit fait agir Clotaire I. obtint à force de prieres que son frere le lui remît entre les mains ; il lui fit couper les cheveux & le relegua à Cologne. Etant devenu grand il s'échappa de cette Ville, se retira en Italie auprès de Narsez qui y commandoit pour l'Empereur ; il y laissa croître ses cheveux, y reprit la qualité de fils du Roi de France, s'y maria, eut des enfans, étant de-là passé à la Cour de Constantinople, il y fut bien reçû, & s'y fit considerer. 584.

Plusieurs années se passerent, pendant lesquelles la France fut presque toûjours troublée de guerres civiles, & par ces sanglantes tragedies qui desolerent les Familles Roïales d'Austrasie & de Soissons. Vers l'an 581. le jeune Roi d'Austrasie Childebert aïant rompu avec le Roi de Bourgogne, lui débaucha Mummol, qu'il fit Gouverneur d'Avignon. Ce fut-là que ce Duc concerta avec Gontran-Boson & avec le Duc Didier d'engager Gondebaud à venir de Constantinople en France, & à faire valoir ses pretentions sur la succession du feu Roi Clotaire. Vers l'an 581. Cap. 1. l. 7. c. 9.

Boson se chargea d'aller faire à Constantinople cette proposition à Gondebaud, qui l'écouta. Car l'éclat d'une Couronne brille toûjours d'une maniere dont on se laisse volontiers éblouir. Il renvoïa Boson avec assûrance de le suivre bientôt, & après avoir amassé tout ce qu'il put d'argent, s'embarqua & vint prendre terre à Marseille. L'Evêque Theodore l'y reçut, l'y logea, & lui fournit des chevaux pour aller joindre le Duc Mummol à Avignon. L. 6. c. 26. Cap. 24.

Le Duc Boson le plus grand fourbe qui fût jamais, & qui dans notre Histoire, où il est souvent fait mention de lui, paroit toûjours avec ce caractere, tenté à la vûe de la prodigieuse quantité d'or & d'argent que Gondebaud avoit laissée à Marseille, le trahit ; il fit arrêter l'Evêque comme un criminel d'Etat, qui avoit introduit dans le Roïaume un Etranger, venu, disoit-il, en France pour y brouiller en faveur de l'Empereur de Constantinople. L'Evêque surpris de cette conduite, protesta qu'il n'avoit rien fait en cela que par l'ordre de ceux ausquels Ibid.

Vers l'an 581. il devoit obéir, & produisit pour sa justification une Lettre signée des plus considerables du Conseil du Roi d'Austrasie, qui l'autorisoient à faire tout ce qu'il avoit fait. Boson sans s'embarrasser de tout cela partagea avec le Gouverneur de Marseille le tresor de Gondebaud. Celui-ci fort consterné de cette trahison, se retira dans une des Isles qui sont proche de Marseille, pour voir de-là quel tour les choses prendroient, s'il y auroit lieu de poursuivre son entreprise, où s'il s'en retourneroit à Constantinople.

Le Duc Boson après cette perfidie, partit pour la Ville d'Auvergne où étoit le Roi d'Austrasie, dont il étoit Sujet. Ce Prince sembloit ne point entrer dans toutes ces affaires, & deliberoit cependant avec son Conseil de l'usage qu'on pourroit faire
583. de Gondebaud contre le Roi de Bourgogne; car ces deux Rois continuoient d'être mal ensemble: mais il ne sçavoit pas qu'une partie de ceux de son Conseil le trahissoit lui-même, & pensoit à mettre Gondebaud en sa place. Boson reprit quelque tems après le chemin de Provence: ce qui aïant été sçû du Roi de Bourgogne, il lui fit dresser une embuscade sur le chemin, dans laquelle il tomba, & fut pris avec sa femme & ses enfans.

Le Roi de Bourgogne l'aïant fait venir en sa presence, lui dit qu'il n'avoit qu'à se preparer à subir la peine que ses crimes meritoient; qu'il étoit très-bien informé de tout; que c'étoit lui qui avoit fait venir Gondebaud en France pour troubler son Roïaume; que c'étoit le motif du voïage qu'il avoit fait deux ans auparavant à Constantinople, & qu'il lui en coûteroit la tête. Le Duc nia tout, se défendit par la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Gondebaud & de l'Evêque Theodore qu'il avoit lui-même arrêté & livré au Gouverneur de Marseille, pour avoir reçû cet Etranger; que c'étoit le Duc Mummol qui étoit seul coupable de toute cette intrigue; que pour lui il n'y avoit eu nulle part.

Toutes ces raisons & toutes ces défenses ne l'auroient pas sauvé, s'il n'eût fait au Roi de Bourgogne une autre proposition, qui fut de s'engager à lui mettre entre les mains le Duc Mummol: « Seigneur, lui dit-il, c'est votre Sujet que vous » avez comblé de biens & d'honneurs, & qui par la plus noire » des ingratitudes s'est jetté dans le parti de vos ennemis. Je me » fais fort de vous le livrer; retenez mon fils auprès de vous

» pour

» pour gage de ma parole & de la fidelité que je prétens avoir » à vous servir en cette occasion. » 583.

Le Roi qui haïssoit & craignoit Mummol beaucoup plus que Boson, écouta cette proposition, & après avoir concerté les moïens dont il faudroit se servir pour executer ce dessein, il le laissa aller en retenant son fils en ôtage. Boson pour mieux couvrir sa trahison ne prit avec lui que des Auvergnacs & quelques Soldats du Vellai tous Sujets du Roi d'Austrasie, sous la protection duquel Mummol s'étoit mis, & il s'avança avec eux jusqu'au bord du Rhône à l'opposite d'Avignon.

Mummol qui avoit eu avis ou qui se doutoit de cette trahison, tendit un autre piege à son ennemi. Il fit attacher au rivage du Rhône plusieurs bateaux dont les planches de la plûpart qui paroissoient fort bien jointes, n'étoient cependant attachées les unes aux autres que par des chevilles très-foibles. Boson y entra avec ses gens; mais le mouvement & la rapidité du Fleuve & le poids de la charge faisant incontinent entr'ouvrir le fonds & les côtés des bateaux, ils coulerent à fonds: plusieurs des gens de Boson furent noïés, d'autres se sauverent à la nage, le bateau seul qui le portoit lui-même se trouva plus fort, & il arriva à l'autre bord avec ceux qu'il avoit avec lui. *Ibid.*

Boson s'étant approché de la Ville, Mummol parut sur les murailles, & lui envoïa demander s'il venoit comme ami ou comme ennemi. Il répondit qu'il n'avoit aucun mauvais dessein, mais qu'il le prioit de sortir, & qu'il avoit une affaire de consequence à lui communiquer. Avignon est dans le conflans du Rhône & de la petite rivere de Sorgue. Mummol pour rendre la Ville plus inaccessible avoit fait creuser un fossé de communication entre ces deux rivieres, de sorte qu'Avignon étoit alors tout entouré d'eau. Ce fossé pouvoit se passer à cheval en plusieurs endroits; mais Mummol y avoit fait faire exprès d'espace en espace des fosses très-profondes: il parut à l'autre bord, & consentit que Boson passât avec un de ses gens. Ils entrerent tous deux dans le fossé; mais ils n'eurent pas avancé trois pas, qu'ils tomberent dans une des fosses. Celui que Boson menoit avec lui, chargé du poids de ses armes, enfonça d'abord, & ne parut plus. Boson eut asses de forces pour se soûtenir quelque tems sur l'eau, & donner le loisir à un autre de ses gens de venir à son secours, & de le tirer du peril. Après ces trahisons ainsi dé-

583. couvertes de part & d'autre, on ne parla plus de conference, & on se retira en se disant beaucoup d'injures les uns aux autres.

Boson étant retourné à la Cour de Bourgogne, persuada au Roi de lui donner des troupes pour forcer Mummol dans Avignon : il l'y assiegea ; mais le Roi d'Austrasie aïant fait marcher promptement au secours un de ses Generaux, le siege fut levé.

Tout cela arriva sur la fin du regne de Chilperic, dont la mort, comme on l'a vû, brouilla extrêmement le Roi d'Austrasie avec le Roi de Bourgogne & avec Fredegonde, & donna à celui-ci une grande superiorité. Cette mesintelligence fut cause du retablissement des affaires de Gondebaud, & le remit sur la scene : car les partisans qu'il avoit dans le Conseil d'Austrasie aïant fait entendre au jeune Roi, que Gondebaud avoit plusieurs intelligences dans le Roïaume de Gontran & dans celui de Fredegonde, & que sa seule presence y susciteroit bien des affaires à l'un & à l'autre, il fut resolu qu'on lui donneroit des Troupes.

Gondebaud se fait proclamer Roi, & prend possession de plusieurs Etats.

584.

Gregor. Turon. l. 7 c. 10.

On le fit venir en Auvergne, & on le mit à la tête d'une Armée que Mummol commandoit sous lui. Il entra dans le Limousin, & s'y fit proclamer Roi à Brive-la-gaillarde, où selon la maniere ordinaire des François, il fut élevé sur un Bouclier par les Soldats, qui lui firent faire trois fois le tour du Camp. On dit qu'à la troisiéme il tomba de dessus le Bouclier ; ce qui fut regardé comme un sinistre présage. Le Poitou s'étant alors revolté contre le Roi de Bourgogne, Gondebaud marcha de ce côté-là : mais il apprit en chemin qu'il avoit été prevenu ; & que l'armée de Bourgogne avoit soumis les rebelles. Il tourna donc du côté des autres Villes qui avoient été du Roïaume de Chilperic, & presque toutes lui ouvrirent leurs portes. Celles qui (Cap. 26.) avoient été autrefois du Roïaume d'Austrasie, faisoient serment de fidelité au nom de Childebert, ainsi qu'on en étoit convenu; les autres au nom de Gondebaud même, qui se faisoit reconnoître comme legitime heritier de Chilperic. Entre plusieurs Places dont il prit possession, les plus considerables furent Angoulême, Perigueux, Cahors, Bourdeaux, Toulouse, où quelques Seigneurs des plus puissans & plusieurs Evêques prirent ouvertement son parti, & parmi ceux-ci fut Sagittaire, cet Evêque de Gap que nous avons déja vû combattre dans l'armée

de France contre les Lombards, & qui avoit parole de Gondebaud & de Mummol, d'être fait Evêque de Toulouſe. 584.

Ce nouveau Roi à qui les ſuccès & la promptitude de ſes conquêtes faiſoient croître les eſperances, oſa envoïer des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne, pour lui propoſer un accommodement; & lui demander la ceſſion de toutes les Villes qui avoient été du Roïaume de Chilperic. Il leur fit donner des baguettes ou des cannes benites: c'étoit comme une eſpece de ſauve-garde inviolable en France, & qui donnoit entrée libre dans le païs ennemi à ceux qui les portoient. Ils eurent aſſés peu de diſcretion pour s'ouvrir à d'autres ſur le ſujet de leur députation avant que d'avoir vû le Roi, qui en aïant été averti, les fit ſurprendre, lorſqu'ils n'avoient pas en main leurs cannes benites, & ſe les fit amener chargés de chaînes. Ils lui avouerent qu'ils avoient été envoïés par Gondebaud, pour le ſommer de lui remettre entre les mains la part qu'il pretendoit lui être dûe du Roïaume du feu Roi Clotaire ſon pere; que ſi on ne lui donnoit la ſatisfaction qu'il demandoit, on le verroit bientôt entrer dans le Roïaume de Bourgogne avec une armée, & que tout ce qu'il y avoit de plus braves gens & de meilleures Troupes au-delà de la Dordogne juſqu'aux Pyrenées s'étoient declarées pour lui. Ibid. Cap. 28. Il [illegible] [illegible] 585. Cap. [illegible]

Le Roi de Bourgogne étoit informé de tout ce détail; mais pour tirer d'eux de plus grandes lumieres, il les fit appliquer à la queſtion, dans laquelle ils confeſſerent que le ſujet du voïage que Boſon avoit fait à Conſtantinople quelque tems auparavant, avoit été pour traiter avec Gondebaud, & que c'étoit lui qui l'avoit engagé à venir en France ſe mettre à la tête du parti que lui & quelques autres Ducs avoient formé; & qu'enfin il ſongeoit non ſeulement à ſe ſaiſir du Roïaume du feu Roi Chilperic; mais encore qu'il avoit des intelligences avec pluſieurs Seigneurs d'Auſtraſie qui ſouhaitoient l'avoir pour Roi. Cap. [illegible]

Ce dernier article de la dépoſition étoit le plus important, & le Roi de Bourgogne ne manqua pas d'en tirer avantage. Il écrivit à ſon neveu le jeune Roi d'Auſtraſie le conjurant de le venir trouver ſans retardement, qu'il avoit des choſes de la derniere conſequence à lui communiquer; qu'il n'eût aucun égard aux differends qu'ils avoient enſemble; qu'il ſe fiât à ſa parole, & qu'il auroit tout ſujet d'être content de lui.

Oo ij

585. Cap. 33.

Le Roi d'Austrasie connoissant la bonté & la droiture de son oncle, ne fit nulle difficulté de l'aller trouver, & n'écouta point ceux qui pour des interêts particuliers voulurent empécher cette entrevûe. Le Roi de Bourgogne lui exposa tout ce qu'il avoit appris, & voulut qu'il entendit de la propre bouche des prisonniers ce qu'il venoit de lui dire. On les fit comparoître, ils confirmerent leur déposition, & ajoûterent même que cette conspiration étoit connue à la plûpart des Seigneurs d'Austrasie. Aussi y en eut-il plusieurs, qui se doutant bien de quoi il s'agissoit, s'excuserent de suivre le Roi dans la crainte d'être arrêtés.

[illegible]

Alors Gontran à la vûe de toute sa Cour renouvella à Childebert les protestations d'amitié qu'il lui avoit faites autrefois, lui mit en main son javelot qui lui servoit de Sceptre, en l'assurant qu'il seroit son unique heritier, qu'il lui faisoit dès maintenant donation de tout son Roïaume à l'exclusion de tout autre, & que pour lui donner un témoignage effectif de sa bonne volonté, il lui cedoit en presence de tout le monde toutes les Places qui avoient été du Roïaume d'Austrasie du tems de Sigebert & qu'il pouvoit quand il voudroit en aller prendre possession.

Ensuite il lui parla en particulier, & lui fit concevoir combien il étoit de son interêt de demeurer bien uni avec lui; qu'on s'appliquoit à les brouiller ensemble, dans la seule vûe de les perdre tous deux: l'avertit qu'il avoit auprès de lui des Ministres qui le trahissoient; que l'Evêque de Reims étoit le plus dangereux de tous; que c'étoit un homme sans conscience & connu pour tel par le feu Roi Sigebert. Il lui marqua tous ceux dont il devoit se donner de garde; ceux qu'il devoit éloigner; ceux qu'il devoit approcher de sa personne, & mettre dans les principaux Emplois: qu'il devoit se défier de la Reine Brunehaut sa mere autant que d'aucun autre; que cette femme ambitieuse ennuïée de n'avoir point de part aux affaires, prenoit toutes les occasions qui se presentoient de brouiller; qu'elle entretenoit intelligence avec Gondebaud. Il le conjura de n'avoir aucun commerce avec cet homme ennemi de la famille Roïale; mais sur-tout de tenir très-secret l'entretien qu'ils venoient d'avoir ensemble.

Ce jeune Prince étoit dans sa quinziéme année, déja capa-

ble de connoitre ses veritables interêts, aïant beaucoup d'esprit & de sagesse; il reçût ces avis comme il devoit & sçut en profiter. 585.

Le Roi de Bourgogne après cet entretien le mena à son armée, le fit voir à ses Soldats & à ses Generaux; « C'est-là mon « fils, leur dit-il, qui n'est plus un enfant; c'est lui que je vous « destine pour Roi, j'entends que vous le regardiez desormais « comme tel, & qu'un choix aussi sage que celui que je fais, « mette fin aux inquietudes & aux intrigues de certains esprits « brouillons qui ne me sont pas inconnus. » Ils passerent ainsi trois jours ensemble en festins & en divertissemens, après lesquels ils se séparerent parfaitement contens l'un de l'autre.

Cette union de Gontran & de Childebert deconcerta fort les affaires de Gondebaud, qui ne pouvoit plus compter sur une diversion de la part des Austrasiens, ni sur les intrigues des Seigneurs de ce Roïaume, ni même sur une grande partie de ses Troupes, qui lui aïant été données par le Roi d'Austrasie, le quitterent quand ils eurent appris l'accommodement des deux Rois. Le Duc Didier qui l'avoit rendu maitre de Toulouse, abandonna son parti, & fit sa paix avec le Roi de Bourgogne, & ce Prince fit marcher aussi-tôt une grande Armée vers la Garonne.

Ibid. Cap. 34.

Sur la nouvelle de cette marche Gondebaud qui étoit campé en deçà de cette riviere, la passa avec ses Troupes pour s'approcher des Pyrenées, & se saisit de la Ville de Comminge, résolu d'y attendre l'ennemi, & d'y tenir ferme s'il entreprenoit de l'assieger. On étoit alors au commencement du Carême de l'an 585. Cette Ville étoit forte par sa situation sur le sommet d'une montagne, & nullement commandée. On descendoit par un chemin creusé sous terre audedans de la montagne, jusqu'à la riviere qui passoit au pié, sans qu'on pût empêcher cette communication. Il remplit la Ville de vivres & de toutes sortes de munitions, & de tout ce qui étoit necessaire pour faire une longue resistance.

Gondebaud se saisit de Comminge. Ibid.

Pour le tirer de-là, ou du moins pour tâcher d'avoir quelques lumieres sur ses desseins & sur ses intrigues, le Roi de Bourgogne fit contrefaire des Lettres, & les lui fit rendre comme venant de la Reine d'Austrasie. On lui conseilloit dans ses Lettres de separer son armée, de la mettre dans des quartiers, & de venir lui-même prendre le sien à Bourdeaux.

585. Il reconnut apparemment le ſtratagême, & ſans répondre, il perſiſta dans la réſolution qu'il avoit priſe. Mais comme il apprehendoit que les vivres, quelque quantité qu'il en eût ne vinſſent à lui manquer avec le tems, ſi on s'obſtinoit à l'aſſieger ou à le bloquer dans cette Place, il convint avec l'Evêque d'en faire ſortir les Bourgeois, ſous prétexte d'une revue, & dês qu'ils en furent dehors, il fit fermer les portes. Il ſe trouva dans les maiſons des particuliers tant de blés & de vin, qu'avec ce qu'on y avoit fait entrer auparavant pour la ſubſiſtance de la Garniſon, il y avoit de quoi ſoutenir un ſiege de pluſieurs années.

Il y eſt aſſiegé par l'armée de Gontran.

Cependant l'armée de Gontran qui s'étoit arrêtée ſur la riviere de Dordogne pour voir quelle route prendroit celle de Gondebaud, s'avança juſqu'à la Garonne. Le Duc Leudegiſile qui la commandoit, & croïoit trouver les ennemis campés à l'autre bord, fut bien ſurpris de ne voir rien paroître. Il fit paſſer quelque Cavalerie à la nage pour aller à la découverte; elle ne découvrit rien que des bagages, des chameaux & des chevaux chargés qui n'avoient pû ſuivre, & qu'on avoit abandonnés. Quantité d'argent qu'ils trouverent parmi ces bagages étoit une marque de la précipitation, avec laquelle s'étoit fait cette retraite. On ſçut donc que Gondebaud s'étoit jetté dans Comminge avec Sagittaire, autrefois Evêque de Gap, Mummol & quelques autres Seigneurs du Roïaume de Chilperic. On fit de grands ravages dans le païs d'alentour, dont les habitans retirés dans les montagnes ſe vengeoient en tuant tous les Soldats qui s'écartoient du Camp, & enfin on forma le ſiege de la Place.

Le Duc Leudegiſile qui prévoïoit de grandes difficultés dans ce ſiege, uſoit de toutes ſortes d'artifices pour gagner la garniſon. Des Soldats par ſon ordre ſe coulant le long de la montagne, s'approchoient à couvert des retranchemens, & là diſoient mille injures à Gondebaud, qu'ils appelloient Ballomer (c'étoit le nom qu'on lui donnoit en France) lui reprochoient qu'il étoit fils d'un miſerable artiſan de la Cour de Clotaire, & l'inſolence qu'il avoit de ſe dire Prince de la Famille Roïale. Ils railloient de la ſimplicité de tant de braves gens, d'expoſer leur vie pour un fourbe & un avanturier, & les exhortoient à s'en défaire eux-mêmes au plûtôt.

Gondebaud n'aïant point d'autre voïe pour ôter aux Soldats des deux partis, des impressions qui lui étoient si désavantageuses, entroit quelquefois lui-même en conversation avec ceux qui lui disoient ces injures, & leur racontoit toute son Histoire. Il leur disoit qu'il y avoit à la Cour grand nombre de personnes, qui pouvoient témoigner qu'il etoit fils du Roi Clotaire ; que la Reine Radegonde qui vivoit encore dans le Monastere de Poitiers & Ingeltrude dans celui de Tours, sçavoient la verité de ce fait, & qu'on pouvoit les en croire ; qu'il ne pensoit à rien moins qu'à revenir en France, lorsque le Duc Boson étoit venu exprès à Constantinople pour l'en solliciter, en lui disant que la Famille de Clovis étoit sur le point d'être éteinte, que Caribert étoit mort sans enfans mâles, que Gontran & Chilperic n'en avoient point non plus, que Sigebert Roi d'Austrasie avoit été assassiné, & n'avoit laissé qu'un fils tout jeune & incapable de maintenir le Roïaume dans la Famille de Clovis, au cas que ses oncles vinssent à manquer ; qu'il avoit été appellé par tous les Seigneurs d'Austrasie qui l'avoient reconnu pour fils de Clotaire ; qu'il n'avoit suivi le Duc Boson en France, qu'après s'être assuré de tout ce qu'il lui disoit de la part des Seigneurs François, en lui faisant faire serment dans douze Eglises de Constantinople, que si le Roi de Bourgogne vouloit le reconnoître pour son frere, il s'accommoderoit volontiers avec lui, & que si les François assemblés ordonnoient qu'il sortît du Roïaume, il s'en retourneroit à Constantinople, & ne s'obstineroit pas à entretenir la guerre civile en France. 585.

Mais le sort de Gondebaud dépendoit plus d'une vigoureuse resistance, que de ces Apologies. Il y avoit déja quinze jours que la Place étoit assiegée, pendant lesquels Leudegisile avoit fait avancer auprès des murailles les machines alors en usage pour les battre. Le peu qu'en dit ici notre Historien, donne asses à entendre qu'elles étoient semblables à celles des Romains ; que les François se servoient comme eux de Tortues ou de Galeries couvertes pour faire jouer contre les murailles, cette longue & grosse poutre ferrée par le bout, à qui on avoit donné le nom de Belier, & qui par le moïen des cables où elle étoit suspendue, étoit poussée contre la muraille pour la rompre & l'abattre.

Cap. 37.

Ibid.

585. Leudegisile fit donc avancer ces machines ; & après avoir comblé une partie du fossé, commença à battre la muraille, mais avec peu de succès. Les assiegés aïant fait un amas de grosses pierres sur les remparts, en firent tomber une si grande quantité sur la Tortue, qu'ils la rompirent ; ils jetterent en même-tems beaucoup de feux d'artifice qui y mirent le feu en divers endroits ; de sorte que la nuit étant survenue, les assiegeans furent obligés de se retirer après avoir inutilement perdu beaucoup de monde.

Le lendemain Leudegisile entreprit de combler avec des fascines un grand creux, qui servoit comme de fossé à la Ville du côté de l'Orient : mais ce travail ne lui réussit pas non plus, & il fut encore obligé de quitter cette attaque : les ennemis paroissoient toûjours sur les murailles avec beaucoup de resolution, & entre autres l'Evêque de Gap ne les quittoit presque jamais ; il étoit toûjours sous les armes, & se servoit de la fronde avec beaucoup d'adresse contre les assiegeans.

La force de la Place auroit fait échouer cette entreprise & maintenu le parti de Gondebaud, s'il n'avoit point eu avec lui des traîtres. Le Duc Bladaste un de ceux qui s'étoient enfermés dans la Place déserta, & s'alla rendre au camp de Leudegisile.

Quelques Seigneurs le trahissent & le livrent.

Il le fit de concert avec Mummol & les autres Seigneurs du même parti ; car aussi-tôt après ils firent entrer en cachette dans la Ville des gens du Camp, qui traiterent avec eux de la part de Leudegisile pour lui livrer Gondebaud. Sagittaire, Mummol & tous les plus considerables étoient de cette conspiration. Mummol le plus coupable de tous & le plus haï du Roi de Bourgogne, qui l'avoit autrefois comblé d'honneur en le faisant Patrice ou Duc de Provence & General de ses armées, fit jurer Leudegisile qu'il emploïeroit tout son credit pour lui obtenir sa grace, & qu'au cas qu'il ne pût pas en venir à bout, il lui procureroit une retraite. Après avoir pris cette précaution, il alla avec les autres trouver Gondebaud. « Vous sçavez, lui dit-il, » combien nous avons eu jusqu'à present d'attachement pour » votre personne & à vos interêts ; c'est avec le même zele que » nous vous donnons un conseil qui nous paroît le meilleur » pour vous & pour nous dans les conjonctures où nous nous » trouvons. Vous avez plusieurs fois souhaité d'avoir une entre» vûe avec votre frere le Roi de Bourgogne ; nous sçavons par

le

le General qui nous assiege, que ce Prince ne veut pas vous per- « 585.
dre, nous croïons que vous devez vous accommoder avec «
lui, nous avons déja bien avancé cette negociation; & notre «
pensée est de rendre la Ville sans attendre à la derniere ex- «
trêmité. »

On peut juger de la consternation où une telle proposition mit Gondebaud; il eut beau leur representer que c'étoient eux qui l'avoient appellé en France, qu'il s'étoit fié sur leur parole; qu'il avoit attaché sa fortune à la leur, & qu'il n'avoit pas eu plus d'envie de regner, que de les faire grands eux-mêmes, & de reconnoitre par ses liberalités & ses récompenses, les services qu'ils lui auroient rendus. Ils lui répondirent, que c'étoit une affaire conclue, & que les plus grands Seigneurs du Camp du Roi de Bourgogne l'attendoient à la porte de la Ville pour le recevoir; qu'au reste ils lui juroient par tout ce qu'il y avoit de plus sacré, qu'on ne lui feroit aucun mal. Il fallut ceder; car il vit bien que les gens à qui il avoit à faire en viendroient à la violence. Comme il étoit sur le point de sortir de la Ville, Mummol eut la brutalité de lui redemander un fort beau baudrier brodé d'or, & une très-belle épée dont il lui avoit fait present lui-même, & que ce Prince portoit actuellement, & l'obligea à les lui rendre. Ils trouverent à la porte de la Ville le Comte de Berri nommé Ollon & le Duc Boson, qui étoit demeuré jusqu'alors au service du Roi de Bourgogne: & Mummol leur aïant remis Gondebaud entre les mains, rentra dans la Ville.

A quelque distance des murailles, comme ils marchoient en [illegible] Cap. 38.
descendant la montagne par un chemin assés roide, le Comte de Berri poussa si rudement Gondebaud, qu'il le fit tomber, & se mit aussi-tôt à crier: *Voilà Ballomer par terre, qui se dit le frere du Roi*, & en même-tems fondit sur lui avec la lance qu'il tenoit à sa main. Une cotte de maille dont Gondebaud s'étoit armé, l'empêcha d'être percé du coup. Il se releva & se sauva vers la Ville; mais le Duc Boson l'atteignit d'une grosse pierre, qui l'aïant frappé à la tête, le fit tomber mort sur le champ: les Soldats coururent aussi-tôt sur lui & le percerent de plusieurs coups, lui arracherent les cheveux qui étoient la marque de sa naissance Roïale, firent mille insultes à son corps, & lui aïant attaché une corde aux piés, le trainerent par tout le Camp.

585.

Ainſi finit l'infortuné Gondebaud, apres avoir fait pendant deux ou trois ans le perſonnage de Roi. La maniere dont il conduiſit ſes affaires pendant cet intervalle de tems, fait voir qu'il ne manquoit ni de courage ni de prudence, & que s'il n'avoit eu affaire à des perfides, il auroit été un ennemi tres-redoutable pour le Roi de Bourgogne.

La Ville de Comminge eſt priſe & ruinée.

Après cette trahiſon, Mummol & les autres Chefs ſe ſaiſirent pendant la nuit de tout l'or & de tout l'argent qu'on avoit amaſſé pour la ſubſiſtance des troupes, & le lendemain matin ils introduiſirent dans la Ville l'armée de Leudegiſile, comme ils en étoient convenus avec lui. Ils abandonnerent la Place à la fureur du Soldat, tout fut mis au pillage, la Garniſon paſſée au fil de l'épée, & toutes les maiſons & les Egliſes furent tellement raſées, que ce n'étoit plus que des monceaux de pierres & de poutres à demi brûlées ſans autre apparence de Ville.

Enſuite Leudegiſile revint à ſon Camp, où il regala Mummol, l'Evêque de Gap & tous ceux à qui il avoit obligation de la priſe de Comminge; ce qui ne l'empêcha pas en donnant avis au Roi de Bourgogne ſon Maître de tout ce qui s'étoit paſſé, de lui demander ſes ordres touchant ceux qui s'étoient rendus à lui. Le Roi lui répondit, qu'il falloit au plûtôt ſe défaire de ces ſcelerats, qui tandis qu'ils ſeroient au monde, ne ceſſeroient de brouiller & de cabaler dans ſon Etat. Deux d'entre eux, l'un nommé Vvaddon, & l'autre Cariulfe plus défians que les autres, auſſi-tôt après la reddition de la Place, avoient pris congé de Leudegiſile, en lui laiſſant cependant comme en ôtage & pour aſſûrance de la fidelité qu'ils vouloient garder au Roi de Bourgogne, chacun un de leurs fils.

Cap. 39.

Si-tôt que Leudegiſile eut eu réponſe du Roi, il fit ſous main ſoulever quelques Soldats contre Mummol, qui après s'être long tems défendu en déſeſperé dans une maiſon où il s'étoit jetté, fut tué de deux coups de lance au moment qu'il en ſortoit pour ſe faire paſſage au travers de ceux qui l'attaquoient. L'Evêque de Gap tâchant de gagner la Forêt pour s'y cacher, fut pourſuivi par un Soldat qui lui coupa la tête d'un coup de ſabre. Une choſe en tout cela paroît ſurprenante, que tous ces Seigneurs qui n'avoient, à en juger par leur conduite, ni conſcience ni honneur, fiſſent un ſi grand fond pour leur ſûreté, ſur les ſermens qu'ils obligeoient leurs ennemis à faire ſur les

Autels, eux qui les violoient à tout moment,& qui les voïoient violer ſans difficulté à tous leurs ſemblables. 585.

Ces executions rétablirent la tranquillité dans les Etats de Gontran. Il étoit retourné quelque tems auparavant à Châlons ſur Saone; mais avant qu'il partît de Paris, il fit deux choſes qui mortifierent beaucoup Fredegonde. Premierement il lui donna un Conſeil composé des principaux Seigneurs du Roïaume, pour gouverner avec elle pendant la minorité de ſon fils. En ſecond lieu; il l'obligea à quitter Paris pour les mêmes raiſons, pour leſquelles il n'y voïoit pas volontiers autrefois Chilperic. Et ces raiſons étoient que Paris lui appartenoit en partie, & qu'il appréhendoit que Fredegonde ne s'acquît trop de credit dans cette Capitale de l'Empire François. Elle ſe retira au Vaudreuil, Maiſon Roïale à quatre lieues de Rouen vers l'embouchûre de la riviere d'Eure dans la Seine. Elle y fut ſuivie des plus conſiderables Seigneurs de la Cour du feu Roi Chilperic : ils l'y laiſſerent avec l'Evêque Melaine, qu'elle avoit fait élire par le peuple de Rouen à la place de Pretextat, & qui au retour de ce Prélat éxilé fut obligé de lui rendre ſon Egliſe. Elle leur recommanda quand ils prirent congé d'elle, d'avoir grand ſoin du petit Prince Clotaire ſon fils, qui eut permiſſion de demeurer encore quelque tems à Paris: mais triſte & outrée de ce qu'on lui ôtoit ainſi une partie de l'autorité qu'elle prétendoit avoir toute entiere dans le Gouvernement de l'Etat, & ſoupçonnant la Reine d'Auſtraſie d'avoir fait Cap. 20. ſuggerer ce deſſein au Roi de Bourgogne, elle reſolut de s'en venger.

Sa vengeance alloit ordinairement à la mort de ſes ennemis, ſur quoi elle n'avoit gueres coutume de beaucoup déliberer: elle engagea un de ſes domeſtiques à ſe charger de celle de la Reine d'Auſtraſie; mais la conſpiration fut découverte.

Cependant Gontran étant à Châlons jugea à propos de faire recherche des Auteurs de la mort de Chilperic. Il preſſa Fredegonde de lui communiquer là-deſſus ce qu'elle pouvoit avoir de lumieres. Elle lui accuſa le Duc Berulfe qui étoit Chambellan de Chilperic quand ce Prince fut tué. Soit que cette accuſation Cap. 31. fût veritable, ſoit qu'elle ne le fût pas, il y avoit de la vengeance du côté de Fredegonde.

Incontinent après la mort de Chilperic elle avoit prié ce

585. Duc de demeurer dans son parti, & de ne la point abandonner; mais lui la croïant perdue, la quitta. Elle soutint son accusation, & ajouta de plus que ce Duc avoit emporté avec lui en Touraine beaucoup d'argent appartenant à son Maître. Le Duc n'entreprit point de se défendre, & se retira au plus vite dans l'Eglise de saint Martin de Tours, de laquelle il fut tiré par adresse, ensuite massacré & tous ses biens confisqués.

La conduite de ce Duc, le silence de Gregoire de Tours qui n'accuse point Fredegonde de ce crime, quoiqu'il en raconte plusieurs autres d'elle avec beaucoup de liberté, le grand interêt qu'elle avoit à la conservation du Roi son mari, sont des preuves qui me paroissent la disculper suffisamment contre le témoignage de l'Auteur dont j'ai parlé : cet Auteur n'écrivoit que deux cens ans après, & c'est le premier qui raconte ses intrigues & ses amours avec Landri. Gontran ne la crut jamais coupable de ce parricide, quelque effort que fit Childebert pour le lui persuader. Nous verrons un jour Clotaire II. fils de Fredegonde en charger à son tour Brunehaut mere de Childebert. C'étoient des recriminations continuelles de part & d'autre, & ces deux femmes étoient si décriées par leur ambition, que rien en cette matiere ne paroissoit incroïable aux peuples ausquels leurs ennemis vouloient les rendre odieuses.

Gesta Reg. Franc.

Si la guerre qui se faisoit pendant ce tems-là au de-là de la Garonne contre Gondebaud avoit eu une autre issue, Fredegonde étoit bien resolue de s'en servir pour secouer le joug du Roi de Bourgogne, dont l'autorité qu'elle avoit été obligee de lui laisser prendre d'abord, la gênoit beaucoup. La Princesse Rigunthe sa fille qui étoit demeurée à Toulouse, & qu'on ne parloit plus de marier avec le Prince d'Espagne, lui fut un prétexte plausible d'envoïer en ce païs-là un de ses Confidens, qui sous prétexte d'aller querir la Princesse pour la ramener auprès de sa mere, fut chargé de parler ou de faire parler à Gondebaud, afin de l'attirer dans son parti, & l'engager par des propositions très-avantageuses à se rendre auprès d'elle; mais il le trouva assiegé dans Comminge, & ses affaires en très-mauvais état. Sa mort qui arriva peu de tems après, ne laissa nul lieu d'agir de ce côté-là. Ainsi Fredegonde faute de prétextes & de moïens de remuer, fut obligée de se tenir en repos dans sa retraite du Vaudreuil, & de tâcher de se maintenir dans l'esprit du Roi de Bourgogne.

Un des moïens qu'elle emploïa pour gagner ce bon Prince, 585.
fut de le prier de vouloir bien tenir son fils sur les fonts de Baptême. Il n'y avoit gueres alors de lien plus fort que celui-là, & de plus capable d'attacher sur tout un Roi aussi religieux que Gontran, à la protection du petit Prince. On avoit d'abord proposé de faire cette ceremonie le jour de Noël de l'année 584. & puis on la remit à Pâques : enfin elle fut remise encore vers la Fête de saint Jean, & on convint qu'elle se feroit à Paris. Gregor. Turon. l. 8. c. 1. 2. 5.

Le Roi de Bourgogne s'y rendit, & il eut le plaisir pendant son voïage de se voir reçû par tout avec la joie & l'applaudissement des peuples, principalement à Orleans, où il gagna tout le monde par ses manieres populaires & pleines de bonté. Plusieurs Evêques & Seigneurs qui avoient suivi le parti de Gondebaud, prirent cette occasion pour venir se jetter à ses piés, & lui demander leur grace ; il l'accorda à la plûpart, & à quelques-uns à la priere de Gregoire de Tours, pour qui il avoit beaucoup de consideration : mais en arrivant à Paris, il n'y trouva point le petit Prince. Apparemment Fredegonde & les Seigneurs qui étoient chargés de la tutelle, eurent quelque nouvelle raison de défiance, & d'apprehender que le Roi de Bourgogne ne voulût se saisir de l'enfant : il s'en offença fort. Cap. 9.
« Je voi bien, dit-il, pourquoi l'on me cache le fils de Fredegonde ; on a peur que je ne connoisse qu'il n'est pas fils de » mon frere Chilperic ; mais de quelques Seigneurs François : » je declare donc que je ne le regarde point pour mon neveu, à » moins qu'on ne m'en donne des preuves indubitables. »

Ces paroles rapportées à Fredegonde lui donnerent d'étranges inquietudes. Elle vint trouver le Roi, pour le prier de ne point se laisser aller à des soupçons si injurieux & si honteux pour elle, & l'assura qu'elle lui donneroit les plus sages & les plus gens de bien du Roïaume, pour caution de la fidelité qu'elle avoit toûjours eue pour son mari. « Je les veux voir, » ces témoins, repartit le Roi, & avoir leur serment sur ce que » vous m'assurez, & de quoi votre conduite me donne tant » de sujet de douter. » Elle le lui promit, & engagea trois Evêques & trois cens des plus irreprochables personnes du Roïaume de jurer en presence de ce Prince, qu'ils n'avoient jamais eu lieu de soupçonner d'elle ce que ses ennemis lui imputoient

585. pour la perdre. Le Roi s'en contenta, & agréa les raisons ou les pretextes qu'on lui apporta de differer le Baptême qui ne se fit que six ans après. Mais il fit alors une autre recherche qui ne dut être gueres agreable à Fredegonde.

Depuis qu'il étoit à Paris, il avoit souvent parlé de la mort désastreuse de ses deux neveux les Princes Merovée & Clovis, dont il paroissoit fort touché, & on lui avoit souvent oüi dire, que ce seroit pour lui une grande consolation de sçavoir où l'on avoit enterré leurs corps, pour leur rendre au moins les honneurs dûs à leur naissance. Sur cela un Pêcheur de la riviere de Marne lui fut presenté, & lui dit que pourvû qu'il fût sûr d'être à couvert de la haine de Fredegonde, il apprendroit au Roi ce qu'il souhaitoit sçavoir du corps du Prince Clovis. Le Roi lui promit & sa protection & une bonne recompense. Il lui apprit donc que le corps de ce Prince avoit été d'abord enterré à Noisi sous la piscine d'une Chapelle; mais que Fredegonde l'avoit fait déterrer & jetter dans la Marne; que le courant de l'eau l'avoit porté dans un filet qu'il avoit tendu pour prendre du poisson; qu'il l'avoit reconnu à sa grande chevelure, & qu'il l'avoit enterré sur le bord de la riviere en un endroit qu'il marqua.

L. 8. c. 10.

Le Roi sous pretexte d'aller à la chasse de ce côté-là, arriva au lieu qu'on lui avoit désigné, y trouva en effet le corps du Prince, & ce qui est surprenant, il étoit entier & sans corruption, excepté qu'une partie de sa chevelure sur laquelle la tête étoit appuïée, s'en étoit détachée, & le reste des cheveux ne laissoit nul lieu de douter que ce ne fût le corps de ce Prince. Aussitôt le Roi ordonna à l'Evêque de Paris qu'on préparât de magnifiques funerailles, & tout le Clergé avec les ceremonies ordinaires, & avec une trés-grande affluence de peuple, transporta le corps à l'Eglise de S. Vincent *. L'Evêque de Chartres fut chargé de faire venir aussi de Champagne le corps du Prince Merovée qu'on enterra avec la même pompe à côté de son frere.

Gontran fait enterrer avec pompe les corps de Clovis & de Merovée. Ibid.

* Aujourd'hui S. Germain des Prés.

Gontran retourna peu de tems après à Châlons, & donna de-là ses ordres pour assembler le second Concile de Mâcon, & y faire condamner quelques-uns des Evêques qui avoient favorisé le parti de Gondebaud, & entre autres Theodore Evêque de Marseille, qui l'avoit reçû chés lui à son débarquement, & lui

Il assemble le second Concile de Macon. Cap. 12.

avoit donné des chevaux pour le conduire à Avignon, où le Duc Mummol le Chef principal des conjurés l'attendoit. 585.

Cet Evêque, selon Gregoire de Tours, étoit un Saint, jusqu'à faire des miracles. Il s'etoit trouvé fort mêlé dans les differends du Roi de Bourgogne & du Roi d'Austrasie touchant la Ville de Marseille; mais toûjours en faveur du second, qui étoit son Maître, & à cause de cela il avoit été fort persecuté par les Gouverneurs ou Ducs qui demeuroient dans la Place de la part du Roi de Bourgogne: car il paroît que dans ce partage de la Ville, le Roi de Bourgogne avoit le droit d'y nommer le Gouverneur, & le Roi d'Austrasie celui d'y nommer l'Evêque.

On étoit convenu avec le Roi d'Austrasie qu'il envoïeroit les Evêques de son Roïaume à ce Concile. Nul d'eux cependant n'y paroissoit. C'est ce qui obligea le Roi de Bourgogne d'envoïer à Coblentz où le Roi d'Austrasie demeuroit alors, pour s'informer des causes de ce retardement, & pour découvrir s'il n'y avoit point quelques esprits brouillons auprès de lui qui tâchassent de semer la discorde entre les deux Cours.

L'Envoïé de Gontran nommé Felix aïant presenté la Lettre de son Maître, & exposé le sujet de son voïage, le Roi fut quelque tems sans dire mot, & puis aïant tiré à part l'Envoïé, il lui dit que son intention étoit de vivre en bonne intelligence avec le Roi de Bourgogne son oncle, qu'il regardoit comme son pere; mais aussi qu'il le prioit de ne rien faire de son côté qui dût l'obliger à rompre avec lui; que l'Evêque de Marseille etoit son Sujet & un homme fort attaché à lui, pour qui il avoit beaucoup de consideration; qu'on le tenoit prisonnier à la Cour de Bourgogne, & qu'on se disposoit à le faire juger par un Concile; qu'il ne pouvoit pas lui refuser sa protection, & que si on le maltraitoit, il ne pourroit s'empêcher de prendre hautement sa défense.

L'Envoïé après l'avoir encore entretenu sur quelques autres affaires dont il étoit chargé, prit congé de lui & s'en retourna à Mâcon, où le Concile se tint, sans que les Evêques d'Austrasie s'y rendissent: car excepté un ou deux dont on pourroit douter, un Deputé de l'Evêque d'Avignon, & Theodore de Marseille, qu'on y conduisit de la Cour de Bourgogne, on n'en voit dans les souscriptions aucun qui fût du Domaine de Childebert.

585. On n'y parla point de faire le procès à cet Evêque, qui fut mis en liberté, & y eut sa place avec les autres: mais Ursicin Evêque de Cahors, qui fut accusé & convaincu d'avoir reçû Gondebaud dans sa Ville, fut excommunié & condamné à une penitence de trois ans, pendant lesquels il eut défense de se faire raser la barbe & couper les cheveux, de boire du vin & de manger de la viande, d'ordonner des Clercs, de donner les Eulogies, qui étoient une espece de pain-benit, de benir le saint Crème, de consacrer les Eglises, & de celebrer la Messe; & c'étoit particulierement en ce dernier point que consistoit son excommunication: car il eut ordre non seulement de demeurer dans son Diocese, mais encore d'y faire ses fonctions ordinaires, excepté dans les points marqués, & même il souscrivit en son rang à ce Concile; ce qui paroît fort extraordinaire.

Quatre autres Evêques furent encore déferés au Concile; Faustinien Evêque d'Acqs, Bertrand Evêque de Bourdeaux, Pallade Evêque de Xaintes, & un autre nommée Oresius, dont le Siege n'est point marqué; mais que je crois être le même qu'Oreste de Bazas, dont on voit la souscription avec celles des autres Evêques de ce Concile. Faustinien avoit été pourvû de l'Evêché d'Acqs par Gondebaud, & sacré par l'Evêque de Bourdeauv, par celui de Xaintes, & par celui de Bazas; il fut déposé, & Nicete qui avoit été nommé par Chilperic fort peu avant sa mort, fut mis à sa place. On fit cependant la grace à Faustinien de le regarder comme Evêque, & il souscrivit au Concile après tous les autres avec deux Prelats qui n'avoient point de Siege: Bertrand de Bourdeaux, Pallade de Xaintes, & Oreste de Bazas furent condamnés à lui fournir pour son entretien durant sa vie une pension de cent écus d'or, qu'ils devoient lui paier tous les ans chacun à leur tour. C'est-là tout ce qui se traita dans le Concile par rapport aux affaires d'Etat: car on y fit plusieurs autres reglemens, & il y a peu de Conciles des Gaules dont les Canons nous fassent connoître tant d'usages & de pratiques de l'Eglise de ce tems-là.

Cap. 20. La douceur dont on usa dans le Concile à l'égard des Evêques coupables d'intelligence avec Gondebaud, fut en partie l'effet d'une dangereuse maladie où le Roi de Bourgogne tomba vers ce tems-là; & cette maladie, selon Gregoire de Tours, étoit la punition du dessein qu'il avoit conçû d'envoïer plusieurs

de

585.

de ces Prélats en exil. Il y avoit alors des Saints parmi les Evêques de France; mais il s'en falloit beaucoup qu'ils ne le fussent tous : & la sainteté de leur caractere plûtôt que celle de leurs personnes, fut presque toûjours à ce bon Prince une raison de les menager, même dans les plus grandes fautes. Tout ceci se passa vers la fin de l'année 585. La suivante vit une rude guerre s'allumer entre la France & l'Espagne; en voici le sujet. Tom. 1. Concil. Gall.

Guerre entre la France & l'Espagne.

Le Prince Hermenigilde, comme j'ai déja dit, avoit été pris après sa défaite & mis en prison; quelque tems après on lui fendit la tête d'un coup de hache par l'ordre de son pere, pour n'avoir pas voulu recevoir le jour de Pâques de cette même année, la Communion de la main d'un Evêque Arien; & il avoit ainsi expiré par un glorieux martyre le crime de sa revolte. La Princesse Ingunde avec son fils tout jeune nommé Athanagilde, avoit été mise d'abord entre les mains des Generaux de l'Empereur en Espagne, ou pour sa propre sureté, ou comme un ôtage de la fidelité & de l'attachement d'Hermenigilde à leur parti, & elle y étoit demeurée après la mort de son mari.

Le Roi de Bourgogne qui dès le commencement de ces troubles d'Espagne, avoit été sollicité de prendre la protection d'Hermenigilde, n'avoit osé le faire, par la crainte de Chilperic que Leuvigilde sçût toûjours maintenir dans ses interêts : mais le voïant mort, & aïant fait une alliance étroite avec son neveu le Roi d'Austrasie, il reprit aisément le dessein de cette guerre. Ce fut à la sollicitation de la Reine d'Austrasie, qui vouloit venger la mort de son gendre, & les mauvais traitemens dont on avoit usé à l'égard de la Princesse Ingunde sa fille; vengeance qu'elle n'avoit pû encore prendre jusqu'alors n'étant pas maîtresse des affaires; mais elle le devint cette année-là par la mort de Vendelin, qui étoit comme le premier Ministre de Childebert. Elle s'empara alors de l'esprit de ce jeune Prince, & lui persuada de casser le Conseil, qui avoit eu l'administration de l'Etat durant sa minorité, lui disant qu'étant âgé de quinze ans, & qu'aïant beaucoup d'esprit & de sagesse, il pouvoit desormais, aidé des lumieres d'une mere qui le cherissoit, gouverner seul son Etat. Cap. 22.

Les Austrasiens extrêmement éloignés des Frontieres d'Espagne, ne pouvoient pas aisément par eux-mêmes y faire la guerre, & d'ailleurs ils étoient pressés par l'Empereur Maurice

de la porter en Italie contre les Lombards. Ces deux guerres
585 furent pendant long-tems les principales ou presque les uni-
Cap. 28. ques affaires importantes de l'Empire François. Celle d'Espagne continua pendant plusieurs années. Celle d'Italie se fit à diverses reprises. Je vais raconter ce qui regarde la premiere, & je dirai ensuite les divers évenemens de l'autre.

Le Roi de Bourgogne se chargea donc de la guerre d'Espagne, où il ne fut aidé par celui d'Austrasie, que de quelques Troupes d'Auvergne. Le Roi des Gots en étant averti songea à se mettre en état de la soûtenir ou à l'éviter. Il sçavoit que Fredegonde étoit toûjours dans les mêmes dispositions à l'égard de la Reine d'Austrasie, & qu'il la trouveroit toute prête à le servir contre cette ennemie. Il entretenoit intelligence avec Amelius Evêque de Bigore & avec une Dame de qualité nommée Leuba belle-mere du Duc Bladaste, un de ceux qui avoient soûtenu le siege de Comminge avec Gondebaud, & qui avoit obtenu depuis peu sa grace du Roi de Bourgogne par le credit de l'Evêque de Tours. Il se servit de ces deux personnes pour faire passer ses Envoïés jusqu'à la Cour de Fredegonde.

Leurs instructions se reduisoient à deux articles; le premier à engager cette Princesse à se défaire au plûtôt du Roi d'Austrasie
Ibid. & de la Reine Brunehaut sa mere; le second, à lui persuader de faire tous ses efforts pour porter le Roi de Bourgogne à la Paix. Ils l'assurerent que l'argent ne lui manqueroit point, & que le Roi leur Maître lui en fourniroit autant qu'il en seroit necessaire.

Le premier expedient étoit le plus court & le plus conforme au genie de Fredegonde: elle avoit toûjours des gens propres à
Cap. 29. l'execution de ces horribles desseins; mais les deux qu'elle choisit pour celui-ci, furent surpris comme ils étoient déja en chemin, & arrêtés à l'occasion d'une Lettre du Roi d'Espagne, qui fut interceptée & portée au Roi de Bourgogne: & ce Prince au Printems de l'an 585. fit marcher ses Troupes vers les Terres d'Espagne.

Les suites en sont fâcheuses pour Gontran. Gregor. Turon. l. 8. c. 30.

Elles étoient si nombreuses, qu'il ne se promettoit pas moins que d'enlever tout le Languedoc aux Gots dans cette premiere expedition. Il y fit entrer trois Corps d'Armée par trois differens endroits. Les Troupes des Provinces situées sur les bords de la Seine, de la Saone & du Rhône avec toutes les autres du

Roïaume de Bourgogne, marcherent le long de ces deux dernieres rivieres; & s'avancerent en ravageant tout le païs jusqu'à Nîmes. Celles du Berri, de la Xaintonge & de l'Angoumois en firent autant à l'autre bout de la Province jusqu'à Carcassonne, qui leur ouvrit ses portes : mais les habitans qui avoient esperé par cette reddition volontaire, éviter le pillage de leur Ville, voïant qu'on les traitoit comme des gens pris par force, coururent aux armes, donnerent sur les Soldats, qui ne pensoient qu'à piller, les chasserent, tuerent le General nommé Terentiole, qui avoit été quelque tems auparavant Comte de Limoge, & lui couperent la tête, qu'ils porterent en triomphe sur leurs murailles. 585.

Nicete Duc d'Auvergne, qui avec son armée avoit pris sa route par le Rouergue, & avoit ordre de faire des sieges tandis que les deux autres Armées feroient le ravage, investit diverses places, mais en vain; car il les trouva toutes en bon état, bien fortifiées & bien munies. Il ne put prendre qu'un seul Fort qui capitula, & qui fut pillé contre les articles de la Capitulation.

Après cela il fallut penser à se retirer avant la mi-Août, le païs entierement desolé ne pouvant fournir des vivres pour la subsistance des armées. Ce fut alors que les Gots, qui n'aïant pas encore assés de monde pour tenir la Campagne s'étoient renfermés dans leurs Villes, en sortirent pour harceler les François durant leur retraite. Ils avoient des partis & des embuscades par tout. Ceux-mêmes des quartiers de Toulouse, Ville qui étoit de la dépendance de Clotaire fils de Fredegonde, irrités de ce qu'on les avoit pillés en passant aussi bien que les ennemis, donnerent aussi sur les Bourguignons; de sorte que cette seule retraite coûta plus de cinq mille hommes au Roi de Bourgogne.

Les François n'avoient pas été plus heureux sur la Mer que sur la Terre. Tandis qu'ils entroient en Languedoc avec leurs trois armées, ils avoient envoïé des Vaisseaux sur les Côtes du Roïaume de Galice, duquel Leuvigilde s'étoit rendu maître depuis un an après avoir subjugué les Sueves qui avoient regné jusqu'alors. Cette Flotte fut surprise par celle de ce Prince; presque tous les Vaisseaux furent pris, & tout ce qui étoit dessus passé au fil de l'épée : peu de Soldats & de Matelots se sauverent dans des Chaloupes, & gagnerent avec peine les Côtes de

585. France pour y venir annoncer un nouveau malheur. Les armées étant rentrées sur les Terres de France, ils y continuerent leur pillage comme dans le païs ennemi. Ce n'étoit par tout que meurtres, que brigandages, qu'incendies. Les Eglises furent pillées comme les maisons particulieres. En un mot, les excès furent si horribles, que Gontran indigné du mauvais succès de l'entreprise & de la licence des Soldats, resolut de faire faire le procès aux Generaux-mêmes, qui se refugierent à Autun dans l'Eglise de S. Symphorien.

Le Roi y vint pour la Fête de ce Saint, qui se celebroit le 22. d'Août. Il y nomma quatre Evêques pour Commissaires, & quelques Seigneurs des plus sages de sa Cour, pour faire rendre compte aux Generaux de leur conduite. Ils étoient sortis de leur asile, sur la sommation qu'on leur en avoit faite de la part du Roi; mais à condition qu'on les entendroit, & qu'ils auroient la liberté entiere de parler pour se justifier. Ibid.

Le Roi quand ils parurent devant lui, leur fit de grands reproches sur tous les désordres que les Troupes avoient commis, mais principalement sur les incendies & le pillage des Eglises, sur la maniere indigne dont on avoit traité les Reliques des saints Martyrs en quelques endroits pour emporter l'or, l'argent & les pierres precieuses de leurs Chasses, sur les mauvais traitemens qu'on avoit faits aux Prêtres & aux Ecclesiastiques: « Faut-il s'étonner, ajoûta-t-il, si nos guerres ont des succès » malheureux; elles sont plus contre Dieu que contre les enne» mis de l'Etat. Nous brûlons les Eglises que nos Ancêtres ont » bâties, nous trempons nos mains dans le sang des Ministres de » l'Autel, pour lesquels ils avoient tant de respect & de vene» ration. Je suis responsable à Dieu de tous ces desordres, & » pour en détourner le châtiment de dessus ma tête, assurément » je n'épargnerai pas les vôtres. »

Après ce discours, celui des Generaux qui étoit chargé de répondre pour tous les autres, aïant eu permission de parler, commença par louer les sentimens de pieté que le Roi faisoit paroître; son zele pour la conservation des Eglises & des personnes consacrées à Dieu; sa compassion & sa liberalité envers les pauvres; sa juste indignation à l'occasion des desordres commis dans la derniere Campagne; mais il montra en même tems que ce n'étoit point la faute des Generaux; que depuis long- Ibid.

585.

tems il n'y avoit nulle discipline dans les armées ; que le Soldat étoit en possession de mepriser les ordres des Ducs & des Comtes qui défendoient le pillage dans les marches ; que si un Seigneur * commandant ses Vassaux se mettoit en devoir de les contenir, il n'étoit pas en sureté de sa vie ; que si l'on entreprenoit de faire quelques exemples de severité, aussi-tôt on voïoit des seditions dans le Camp ; & qu'enfin ce qui empêchoit que les Generaux ne fussent maîtres de leurs Troupes à cet égard, & en état de se faire craindre, c'étoit qu'on ne craignoit pas le Roi lui-même, & que les peuples abusoient de sa trop grande bonté.

* Senior.

Il y avoit de la verité dans cette défense ; car la vigueur manquoit assûrément au Gouvernement de Gontran. Ce que nous avons vû jusqu'à present de la conduite des grands Seigneurs de cet Etat, le montre autant que la licence des Soldats. L'issue de ce jugement en fut encore une marque. Quelque colere & quelque severité que ce Prince eût affecté de faire paroître en le commençant, tout aboutit à des ordres generaux de tenir la main à l'execution des Ordonnances qu'il avoit faites pour la discipline des Troupes, & à déclarer que dans la suite il ne pardonneroit ni aux Chefs ni aux particuliers. Mais une autre raison l'obligea encore à user en cette occasion de menagement envers ces Seigneurs ; ce fut la nouvelle qui lui vint, comme il étoit actuellement au Conseil à déliberer sur cette affaire, que les Gots avoient fait une irruption sur ses Terres.

Ibid.

Gregoire de Tours parle à diverses reprises de quelques Ambassades que Leuvigilde Roi d'Espagne envoïa vers ce tems-là en France, & qui furent sans effet, soit que ce Prince, qui étoit un des plus habiles hommes de son tems, voulût sincerement la paix, soit qu'il en fit semblant, pour amuser les François, afin de les surprendre ; & il les surprit en effet. Car après qu'ils se furent retirés du Languedoc sans y avoir fait aucun progrès, & tandis que le Roi de Bourgogne, ne songeant à rien moins, tenoit à Autun l'Assemblée dont je viens de parler, le Prince Recarede fils du Roi d'Espagne passa les Pyrenées avec une armée, se rendit maître de diverses Places, partie par composition, partie par force, & entre autres d'une qui portoit alors le nom de *Tête de Belier*. Il ravagea tout aux environs de Toulouse, vint ensuite mettre le siege devant Ugerne, Place

Le Prince Recarede se rend maître de plusieurs Places.

L. 8. c. 35. 38. & 45.

Joan. Biclar. in Chron.

Gregor. Turon. c. 30.

Isid. Hisp. in Chron.

585. très-forte sur le bord du Rhône (quelques-uns croïent que c'est Beaucaire) & il l'emporta après une vigoureuse attaque.

Il succede à son pere & abjure l'Arianisme

Ce furent ces fâcheuses nouvelles que le Roi de Bourgogne reçut à Autun au mois d'Aout de l'année 585. Sur cela il fit partir promptement le Duc Leudegisile, celui qui avoit pris Gondebaud & la Ville de Comminge, & lui donna le commandement des Troupes dans tout le Territoire d'Arles à la place du Duc Aigilane qui y avoit commandé pendant l'expedition du Languedoc. Le Duc Nicete Gouverneur d'Auvergne fit aussi avancer de ce côté-là les Troupes qu'il avoit sous ses ordres. Leur presence rassura les peuples, & arrêta les courses des Gots Espagnols. Le Prince Recarede se retira à Nîmes, & de-là repassa en Espagne, où peu de tems après il monta sur le Trône, le Roi Leuvigilde son pere étant mort cette même année-là.

Recarede, Prince aussi sage, aussi brave & aussi heureux que son pere, se mit en état de soûtenir la guerre de France avec autant de succès qu'il l'avoit commencée, au cas qu'il ne pût pas faire la paix avec honneur. Il souhaitoit la conclure pour executer avec moins d'inquietude le dessein qu'il avoit formé dès le vivant de son prédecesseur, de se faire Catholique, & d'engager toute sa Nation à renoncer à l'Arianisme. Il envoïa des Ambassadeurs en France sur ce sujet peu de tems après la mort de son pere; mais on ne put convenir de rien; ce qui l'obligea de venir à Narbonne au mois de Decembre, & de faire encore des courses sur les Terres de France, après quoi il s'en retourna en Espagne, où il abjura publiquement l'heresie Arienne avec l'applaudissement de ses Sujets, qui suivirent presque tous son exemple.

Gregor. Turon. l. 8. c. 38.

Concil. Tolet. 3. Gregor. Tur. c. 43.

Cependant Fredegonde entretenoit toûjours de secretes correspondances avec lui, au moins l'en soupçonnoit-on fort à la Cour de Bourgogne. On arrêta même quelque tems après Pallade, cet Evêque de Xaintes, accusé au Concile de Mâcon d'avoir favorisé Gondebaud, & qu'on disoit avoir reçû chés lui, & fait passer à la Cour de Fredegonde quelques personnes envoïées de la part du Roi d'Espagne pour traiter avec elle. Neanmoins soit qu'il fût coupable ou qu'il ne le fût pas, il ne put être convaincu par celui qui l'accusoit. Mais un assassin envoïé par Fredegonde, qui fut surpris dans la Chapelle du Roi de Bourgogne, lorsque ce Prince y entroit pour entendre Ma-

tines, fit connoître les mauvais desseins de cette mechante femme, & ne laissa nul lieu de douter qu'elle n'eût encore alors des intelligences avec les ennemis. 585.

Quoique la guerre durât entre la France & l'Espagne, les negociations pour la paix ne laissoient pas de continuer, & il y eut presque toûjours pendant ce tems-là des Ambassadeurs d'Espagne à la Cour de France, qui se succedoient les uns aux autres, pour faire de nouvelles propositions, mais toûjours en vain. La source de la guerre & le prétexte de s'y opiniâtrer étoient les mauvais traitemens qu'on avoit faits en Espagne à la Princesse Ingunde, & la mort du Prince Hermenigilde son mari. Mais il paroît que la veritable cause étoit l'envie que le Roi de Bourgogne avoit de chasser les Visigots hors des Gaules, & de donner à la France les Pyrenées pour limites.

Dans cette vûe dès le commencement de la Campagne, il fit entrer en Languedoc le General Didier, fameux Capitaine dont j'ai déja parlé diverses fois, qui après avoir commandé plusieurs Armées sous le regne de Chilperic avoit embrassé le parti de Gondebaud, étoit ensuite rentré des premiers dans son devoir, & commandoit alors pour le Roi de Bourgogne dans le païs d'Albi. Cette Ville avoit été de tout tems du Domaine des Rois d'Austrasie, & Gontran voulut bien la ceder de nouveau cette année à son neveu Childebert. Didier ne s'y crut pas en sureté; il sçavoit qu'il étoit haï de ce Prince & des Austrasiens, dont il avoit autrefois défait l'armée du tems du feu Roi Sigebert dans ce même Païs-là. Il passa avec toute sa famille & tout ce qu'il put emporter de ses biens, dans le Territoire de Toulouse, & ce fut comme pour le dédommager, que le Roi de Bourgogne l'honora du commandement de l'armée de Languedoc, lui donnant pour Lieutenant le Comte Austrovalde.

Gregor. Turon. l. 8. c. 30.

587.

Didier s'avança vers Carcassone, d'où les Gots sortirent pour le combattre. Il les attaqua & les défit; mais dans la chaleur de la poursuite, s'étant trop écarté avec un assés petit nombre de Cavaliers des mieux montés, que le reste de la Cavalerie n'avoit pû suivre; il fut envelopp‍é par un corps de Troupes qui s'étoient ralliées, & tué sur la place avec presque tous ses gens.

Joan. Biclas in Chronic.

Le Roi d'Espagne qui soutenoit bien cette guerre, mais qui

587. la ſoutenoit ſur ſes terres, ſans pouvoir en eſperer aucun avantage conſiderable, continuoit de demander toûjours la paix, qu'on lui refuſoit auſſi toûjours. Il s'aviſa de faire une nouvelle tentative, & reſolut de traiter non ſeulement avec le Roi de Bourgogne, mais encore avec celui d'Auſtraſie.

L. 9. c. 1.

Une des choſes qui marque le plus la prudence, & la moderation de ce Prince, eſt l'union qu'il avoit avec la Reine Goſwinde ſa belle mere. Elle étoit Arienne, & par-deſſus tout cela infiniment imperieuſe. Cependant il la conſidera toûjours beaucoup, & la traitoit comme ſa propre mere. Ce fut par ſon Conſeil qu'il envoïa des Ambaſſadeurs en Auſtraſie. Goſwinde étoit mere de la Reine Brunehaut, mais fort brouillée avec elle, à cauſe d'Ingunde & d'Hermenigilde dont elle avoit cauſé la perte.

Gregor. Turon. l. 8. c. 28.

La mort d'Ingunde qui mourut en Afrique dans le tems qu'on l'envoïoit à Conſtantinople par l'ordre de l'Empereur Maurice, avoit encore aigri les eſprits; cependant Goſwinde faiſant les premieres démarches pour la reconciliation auprès de ſa fille, il y eut lieu d'eſperer qu'elle ſe pourroit faire, & l'on ne fut pas trompé.

L. 9. c. 1.

On fit donc partir des Ambaſſadeurs pour les deux Cours. Ceux qui étoient deſtinés pour la Cour de Bourgogne eurent ordre de Gontran d'aller à Mâcon, & de lui envoier de-là les nouvelles propoſitions qu'ils avoient à lui faire. Ils le firent; mais toute la réponſe fut, qu'ils n'avoient qu'à retourner en Eſpagne, & qu'on ne les écouteroit pas davantage. Cette conduite irrita furieuſement le Roi d'Eſpagne, & les deux Rois s'animerent tellement l'un contre l'autre, que quelque reſte de commerce qui étoit encore entre le Languedoc & les Etats de Gontran fut entierement défendu de part & d'autre.

La negociation des autres Ambaſſadeurs réuſſit mieux à la Cour d'Auſtraſie. Ils firent entendre d'abord que le Roi leur Maître les envoïoit pour le diſculper de la mort de la Princeſſe Ingunde, à laquelle il n'avoit eu nulle part, non plus qu'en tout ce qui avoit procedé ou ſuivi ſon enlevement d'Eſpagne; qu'ils étoient chargés d'en faire ſerment en ſon nom, & d'en donner telle autre preuve qu'il plairoit au Roi d'Auſtraſie; & ils accompagnerent leur compliment du preſent d'une groſſe ſomme d'or.

Le

587.

Reca[illegible] avec le Roi d'E[illegible]gne.

Le Roi d'Austrasie & la Reine sa mere témoignerent aux Ambassadeurs qu'ils étoient satisfaits de la protestation qu'ils leur faisoient de la part du Roi leur Maître ; qu'ils vouloient oublier tout le passé, & vivre désormais avec lui comme avec leur ami & leur allié. Ce qui facilita cette paix, & ce qui fit même que le Roi de Bourgogne n'en sçut pas si mauvais gré à son neveu, fut la guerre que les Austrasiens faisoient alors en Italie, dont je parlerai bientôt, où ils eurent besoin de toutes leurs Troupes.

Il lui demande sa sœur Clodosinde en mariage.

Les Ambassadeurs voïant un si heureux succès de leur negociation, crurent pouvoir faire encore une autre proposition, selon l'ordre qu'ils en avoient, au cas qu'ils vissent quelque apparence à la faire recevoir. Ils ajouterent donc que le Roi d'Espagne leur avoit ordonné de demander pour lui en mariage la Princesse Clodosinde sœur du Roi ; que leur Maître étoit maintenant Catholique, & qu'il n'y avoit plus lieu de craindre les divisions & les désordres que la diversité de Religion avoit causé jusqu'alors entre les Princes d'Espagne & les Princesses Françoises leurs épouses ; que leur Maître souhaitoit avec passion leur alliance, & que ce seroit le gage d'une parfaite reconciliation entre les deux Familles & les deux Etats.

Le Roi répondit, qu'il n'avoit de son côté aucune repugnance à satisfaire le Roi d'Espagne sur cet article, & que dès maintenant il y consentoit ; mais qu'il ne pouvoit rien conclure sans la participation de son oncle le Roi de Bourgogne à qui il avoit de très-grandes obligations, avec qui il étoit convenu de lui faire part de toutes les affaires importantes de son Etat : & qu'il traiteroit au plûtôt de celle là avec lui, pour en rendre compte au Roi d'Espagne. Les Ambassadeurs aïant reçû cette réponse & des presens du Roi & de la Reine-Mere, retournerent en Espagne. En effet le Roi d'Austrasie peu de tems après fit proposer ce mariage au Roi de Bourgogne, & en fit un des articles d'une negociation importante, que la Reine Brunehaut avoit commencée l'année d'auparavant en personne avec ce Prince. En voici l'occasion & le sujet.

Gregor. Turon. l. [illegible] c. 13.

Le Roi de Bourgogne après la mort de ses trois freres, dont l'aîné n'avoit point laissé de fils, & les deux autres n'en avoient laissé que chacun un en bas âge, fut toûjours consideré en quelque façon comme le Monarque universel de l'Empire François,

ou du moins comme le tuteur des deux jeunes Princes. Ce qui
587. n'empêchoit pas toutefois les Seigneurs d'Austrasie, de maintenir dans l'obeïssance de Childebert la plus grande partie des Villes qui avoient obéï à Sigebert son pere. Les Seigneurs du Roïaume de Soissons & du reste du païs où Chilperic avoit regné, en faisoient autant en faveur de son fils le petit Prince Clotaire. Mais on avoit de grands égards, ou du moins on faisoit toûjours semblant d'en avoir beaucoup pour les volontés de Gontran, & s'il arrivoit qu'il se trouvât choqué de quelque chose, on avoit grand soin de l'appaiser.

Les Austrasiens qui en avoient souvent mal usé à son égard du vivant de Chilperic, s'appliquerent plus que jamais à le gagner, quand ils virent après la mort de ce Roi, qu'il prenoit la protection de Fredegonde & de son fils Clotaire, apprehendant qu'il ne fit ce petit Prince son heritier au préjudice de Childebert. Gontran par cette habile démarche, à laquelle il se détermina malgré l'aversion qu'il avoit pour Fredegonde, tint toûjours en respect les deux jeunes Princes & leurs meres, & il continua dans la suite d'user de cette politique, malgré les nouveaux, & les grands sujets de haine que lui donna Fredegonde, par les mauvais desseins qu'elle forma plusieurs fois contre sa personne. On voïoit bien neanmoins que son inclination étoit pour Childebert, dont les belles qualités & la reconnoissance le charmoient.

Gregor. Tur. l. 8. c. 37.

On avoit marié ce jeune Prince de très-bonne heure, & il paroît par toute la suite de l'Histoire que c'étoit la coutume d'en user ainsi alors dans la Famille Roïale. De sorte qu'à dix-sept ans il avoit déja deux fils; l'un qu'on nomma Theodebert, & l'autre Thierri. Gontran en eut une joie extrême; il envoïa à cette occasion des Ambassadeurs & des presens à Childebert, & dit publiquement que ces enfans étoient des dons de Dieu, qui vouloit perpetuer la lignée de Clovis. La Reine Brunehaut prit cette agréable conjoncture pour proposer le Traité dont je parle.

Traité d'Andelot entre Gontran & Childebert.

Il fut fait principalement pour assurer la succession de Gontran à Childebert, & pour ôter tous les sujets de brouilleries que la mort précipitée de Chilperic avoit causés, moins pour le partage de la succession de ce Prince, que pour celle de ses deux autres freres morts avant lui. Chacun en avoit enlevé de

son côté ce qu'il avoit pû, & s'en étoit mis en possession, selon qu'il étoit plus ou moins fort, en divers endroits de la France. 587.
Ce qui fut reglé par ce Traité peut se réduire à dix ou onze articles.

On convint I. que Gontran demeureroit en possession de la partie de la Ville & du Territoire de Paris, que Sigebert Roi d'Austrasie avoit possedée après la mort du Roi Caribert; que Châteaudun & Vendôme lui resteroient avec la partie du païs L. 9. c. 20.
d'Etampes & du païs Chartrain que Sigebert avoit aussi possedée, & qu'on ne lui disputeroit rien de tout ce qu'il avoit eu de la succession de Caribert, du vivant du feu Roi Sigebert.

II. Que Childebert seroit mis ou demeureroit en possession de Meaux, de Tours, de Poitiers, d'Avranches, d'Aire, de Conserans, de Baïonne, d'Albi, & de deux portions de Senlis.

III. Que celui de ces deux Princes qui mourroit sans enfans mâles, feroit l'autre l'heritier unique de son Etat.

IV. Que Childebert venant à survivre à son oncle Gontran, la Princesse Clotilde sa cousine & fille de Gontran, jouiroit paisiblement de tous les biens que son pere lui avoit donnés, & qu'il pourroit encore lui donner dans la suite; qu'elle auroit liberté entiere d'en disposer comme elle le jugeroit à propos, sans que les donations qu'elle en feroit, pussent être ni cassées ni revoquées; qu'il la protegeroit & prendroit en main ses interêts.

V. Qu'en cas que Childebert mourût le premier, Gontran regarderoit Theodebert & Thierri, & les autres enfans que Childebert pourroit avoir dans la suite, comme ses propres enfans; qu'il ne démembreroit rien de leur Etat; qu'il protegeroit la Reine Brunehaut comme sa propre sœur, & la Princesse Clodosinde sœur de Childebert, & la Reine Faileube sa femme, comme ses propres filles; qu'elles jouiroient en paix de tous leurs revenus, & qu'elles pourroient en disposer à leur volonté.

VI. Les Villes de Bordeaux, de Limoges, de Cahors, de Bearn (c'est-à-dire la Ville de Lescar) & Bigorre avoient été données comme en dot ou en appanage à la Princesse Galsuinde sœur de Brunehaut, lorsqu'elle épousa Chilperic, & étoient dévolues après la mort de cette Princesse à Brunehaut, par un jugement de Gontran même qui fut pris pour arbitre de cette affaire: mais il étoit survenu des difficultés là-dessus. Par cet

587. article du Traité on convint que Brunehaut jouiroit de Cahors & de ses dépendances; que Gontran sa vie durant auroit la possession pleine & entiere des quatre autres Villes, & qu'apres sa mort elles retourneroient à Brunehaut & à ses heritiers.

VII. Que Senlis seroit tout entier à Childebert, & qu'il dédommageroit Gontran, à qui appartenoit la troisiéme partie de cette Ville, en lui faisant la cession d'une troisiéme partie qu'il possedoit de la Ville de Rosson. Il y a vers Soissons un Bourg nommé Rosson-le-Long, & un autre vers Beauvais appellé Rosson sur Aronde; c'étoit apparemment un de ces deux Bourgs qui étoit alors une Ville, dont il s'agissoit dans cet article.

VIII. Que les Vassaux de Gontran, qui depuis la mort de Clotaire son pere étoient passés dans le Roïaume d'Austrasie sans sa permission, seroient contrains de revenir dans le sien; & & que pareillement ceux de Childebert qui auroient passé dans celui de Gontran retourneroient sous leur ancien Prince.

IX. Que les donations faites par les deux Rois aux Eglises ou à leurs Vassaux, qui par cet accord changeroient de Maître en quelques endroits, seroient confirmées.

X. Que les Sujets de Gontran pourroient sans être inquietés, jouir des biens qu'ils auroient legitimement acquis dans le Roïaume de Childebert, & que pareillement les Sujets de Childebert jouiroient de ceux qu'ils posséderoient à juste titre dans celui de Gontran; & que si l'on avoit fait quelque tort à quelques-uns d'eux durant les troubles du Roïaume, on écouteroit leurs plaintes, & qu'on les satisferoit.

XI. Que les Sujets de l'un auroient liberté d'entrer dans le Roïaume de l'autre, soit pour y traiter des affaires publiques, soit pour leurs affaires particulieres, sans aucun empêchement; mais que ni de part ni d'autre on ne solliciteroit point les Vassaux pour les engager à quitter leur legitime Prince; qu'on ne les recevroit point, & qu'on les lui renvoïeroit, supposé qu'ils le quittassent sans sa permission.

On voit à la fin de ce Traité le serment que les deux Rois firent de l'observer fidélement. Gregoire de Tours fut chargé avec un autre Evêque nommé Felix, de le porter au Roi de Bourgogne, pour y mettre la derniere main. Ils arriverent à Châlons sur Saône, & eurent audience du Prince, qui ne les reçût pas fort bien.

Car l'Evêque de Tours lui aïant fait son compliment de la part de son Maître, principalement sur les grandes obligations qu'il lui avoit. « Et moi, reprit le Roi de Bourgogne, je ne « lui suis gueres obligé : vous venez me demander la ratification « d'un Traité que votre Maître a déja violé. On ne m'a point « encore dédommagé de la cession que j'ai faite de mes droits sur « Senlis. J'avois de plus souhaité qu'on en fît sortir certaines « gens qui me déplaisoient, & on ne l'a pas fait. » 587.

L'Evêque répondit que c'étoit l'intention de son Maître, que tout ce qui avoit été reglé s'executât; qu'on n'attendoit que les Députés de Bourgogne pour expedier l'affaire de Senlis; & que pour ce qui regardoit les personnes qu'il vouloit qu'on en chassât, il n'avoit qu'à envoïer leurs noms, & qu'on suivroit sur cela les ordres qu'il donneroit. Le Roi de Bourgogne satisfait de cette réponse se fit lire le Traité, le signa, & fit serment de l'observer avec toute l'exactitude possible.

Quand cette affaire fut achevée, le Roi continuant de s'entretenir avec les Ambassadeurs, dit en raillant à l'Evêque Felix : «Où est maintenant la negociation dont vous vous êtes « chargé? La reconciliation est-elle faite entre la Reine d'Au- « strasie votre Maîtresse & Fredegonde? » Car ce Prince n'apprehendoit rien tant que l'union de ces deux dangereux esprits, qui lui auroient fait bien des affaires si elles avoient jamais pû se réünir.

L'Evêque répondit qu'il ne s'en étoit jamais mêlé, & que le Roi ne devoit avoir de lui aucun soupçon là-dessus. L'Evêque de Tours prit la parole, & dit qu'il y avoit des preuves certaines que jamais elles n'avoient été plus mal ensemble qu'elles étoient alors. « Mais, Seigneur, ajouta-t'il, je ne sçai si le « Roi mon Maître n'auroit point sujet de se plaindre sur ce « point-là même; car à en juger par la maniere dont vous rece- « vez ceux qui vous viennent de la part de la Reine Fredegonde, « & par celle dont nous avons été reçûs, on croiroit qu'elle a « beaucoup plus de part que le Roi mon Maître dans vos bon- « nes graces. Il n'ignore pas non plus le dessein que vous avez « de donner dans votre Testament au petit Prince Clotaire quel- « ques Places de votre Etat; ce sont-là des marques que vous ne « haïssez ni la mere ni le fils. »

Sur cela ce bon Prince soûrit aux Ambassadeurs, & leur

587. parla d'une maniere tout-à-fait cordiale sur le chapitre de son neveu Childebert. Il leur dit qu'il ne devoit pas prendre ombrage de la maniere dont il usoit envers Fredegonde ; qu'il se croïoit obligé de la ménager en certaines choses ; qu'on devoit bien penser qu'une Princesse qui avoit voulu attenter plus d'une fois à sa vie, ne seroit jamais l'objet de sa tendresse ; qu'il étoit vrai qu'il donnoit par son Testament quelques Places à son neveu Clotaire ; mais qu'il ne lui en donnoit que deux ou trois, & seulement pour marquer qu'il ne l'avoit pas entierement desherité ; qu'enfin son cœur & ses bienfaits ne seroient jamais gueres partagés.

Ibid.

L'Évêque Felix voïant le Roi dans ces bonnes dispositions, lui dit qu'il avoit ordre de lui faire deux propositions ; la premiere, de lui demander du secours pour la guerre d'Italie contre les Lombards que le Roi leur Maître allié dans cette guerre avec l'Empereur, prétendoit chasser des Places qui y avoient appartenu au feu Roi Sigebert ; la seconde, de trouver bon qu'on accordât au Roi d'Espagne la Princesse Clodosinde, qu'il faisoit demander en mariage, & que le Roi d'Austrasie avoit differé à répondre sur cet article, jusqu'à ce qu'il eût sçû ses intentions.

Le Roi de Bourgogne répondit sur la premiere demande, qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne pouvoit se resoudre à envoïer des Troupes en Italie, pour les faire perir par la peste qui y ravageoit tout. Pour le second point, il dit que ce mariage n'étoit point de son goût ; qu'il étoit de l'honneur de la France & en particulier de celui du Roi d'Austrasie de venger la mort de la Princesse Ingunde ; mais qu'après tout il laissoit la chose à la disposition de son neveu ; & que s'il croioit ce mariage avantageux pour lui, il ne trouveroit pas mauvais qu'il le conclût. Les Ambassadeurs après avoir terminé encore quelques autres affaires moins importantes, après avoir été regalés & avoir reçû du Roi de beaux presens & de grandes marques de sa bonté, s'en retournerent. Ce traité fut appellé le traité d'Andelau, du lieu où il avoit été projetté entre la Reine Brunehaut & le Roi de Bourgogne l'an 587. au mois de Novembre ; c'est apparemment Andelot en Champagne, ou Andlau en Alsace, autrefois Ville Imperiale : mais la destinée de Recarede n'étoit point de s'allier avec la Famille Roïale de France.

La Princesse Rigunthe fille de Chilperic lui avoit été promise il y avoit quelques années, & elle étoit déja en chemin pour l'Espagne, comme nous avons vû, lorsque la mort de Chilperic qui survint, fit prendre d'autres mesures; & pour ce qui est de Clodosinde, le mariage ne se fit point non plus, & l'on voulut apparemment avoir cette complaisance pour le Roi de Bourgogne. Cette Princesse fut promise à deux Rois, à Recarede Roi d'Espagne, & à Autharis Roi des Lombards, sans épouser ni l'un ni l'autre *, & l'Histoire ne nous apprend point ce qu'elle devint. Au reste, il y a lieu de douter si dans cette occasion le Roi d'Austrasie ne menagea point une treve entre les Rois d'Espagne & de Bourgogne. Jean Evêque de Gironne, autrement dit l'Abbé de Biclare, Auteur Espagnol & contemporain, qui nous a laissé une Chronique asses exacte, où il marque par années les guerres des François avec les Espagnols, ne marque aucun acte d'hostilité entre les deux Nations pendant la seconde année de Recarede, qui répond à peu pres à l'an de Notre-Seigneur 588. à la vingt-septiéme année du regne du Roi de Bourgogne, & à la treizieme de celui de Childebert; mais la suivante fut très-funeste aux François dans le Languedoc. 587.

Le Duc Didier aïant été tué à la journée de Carcassone, le Comte Austrevalde qui commandoit sous lui en cette occasion fut fait Duc en sa place, & envoïé avec une armée en Languedoc dès le commencement de la Campagne suivante. Il y entra, s'y rendit Maitre de Carcassone, & obligea les peuples de la dépendance de cette Ville à faire serment de fidelité au Roi de Bourgogne : il fut suivi d'une plus grande Armée commandée par le Duc Boson, different de celui dont j'ai parlé tant de fois, & il avoit le commandement general. Celui-ci jaloux des succès du Duc Austrevalde, le maltraita en arrivant, sur ce qu'il étoit entré dans Carcassone sans ses ordres, & avant qu'il fût arrivé. Il campa asses pres de cette Ville avec son Corps d'Armee, composee de Troupes de la Xaintonge, du Perigord,

Gregor. Turon. l. 9. c. 31.

589.

* Herman & Sigebert disent que le mariage de Recarede & de Clodosinde se fit : mais ni les Auteurs Espagnols ou Visigots, ni Gregoire de Tours n'en [illegible] rien. & l'on voit pour la preuve du contraire, la Reine d'Espagne nommée [illegible] avec le Roi Recarede son mari, souscrire à une Formule de Foi dans le troisiéme Concile de Tolede l'année 627. de l'Ere Espagnole, c'est à dire, l'an 589. qui seroit le tems du mariage de Clodosinde, s'il s'étoit fait, & de plus il est certain par Gregoire de Tours l. 9. c. 28. que Clodosinde étoit encore en France cette même année-là.

589. de Bourdeaux, d'Agen & de Toulouſe, avec leſquelles il ſe diſpoſoit à attaquer les principales Places du Languedoc. Cette meſintelligence des Chefs vint à la connoiſſance des ennemis, qui beaucoup moins forts que les François, eurent recours au ſtratagême. Claude Duc de Luſitanie étoit à la tête de quelques Troupes Eſpagnoles, pour tâcher de s'oppoſer aux premiers efforts des François. Il ſçut qu'enflés de leur premier avantage, & que ſe fiant ſur leur grand nombre, ils ſe divertiſſoient dans leur Camp, & y faiſoient grande chere. Il eſpera pouvoir les y ſurprendre, il s'en approcha avec l'armée qui à peu de diſtance du camp des François s'arrêta & ſe rangea en bataille. De plus il mit en avant quelques détachemens en embuſcade, & arriva à la tête du ſien, lorſque les François s'y attendoient le moins. Il donna avec beaucoup de reſolution, enleva quelques Quartiers; mais enfin le Duc Boſon aïant promptement rangé quelques Troupes, vint l'attaquer. Claude fit ferme quelque tems, puis il commença à ſe battre en retraite.

Joan. Biclar.

Les Eſpagnols mettent en déroute l'armée de France.

Le Duc Boſon dont les Troupes augmentoient à chaque moment, le ſuivit, & comptoit déja ſur la défaite de ce petit Corps, lorſqu'engagé dans l'embuſcade où le General Eſpagnol l'avoit attiré, il ſe vit chargé de tous côtés, de front par l'armée ennemie, & en flanc par les troupes embuſquées qui mirent les ſiennes en déroute. Il en demeura cinq mille ſur la place; & trois mille furent faits priſonniers. Deux Hiſtoriens Eſpagnols diſent que l'armée Françoiſe étoit de ſoixante mille hommes; l'un des deux ne donne que trois cens hommes au Duc de Luſitanie, ce qui doit s'entendre de ceux qui donnerent ſur le Camp, & qui furent ſecondés par un beaucoup plus grand nombre: d'autres que le General François n'avoit pas crû être ſi proche. L'autre ajoûte, que ce fut la plus belle victoire qui eût jamais été remportée par ceux de ſon païs; & les Viſigots Catholiques la regarderent comme une recompenſe de la converſion de leur Prince à la veritable Religion, & de l'application qu'il avoit à l'étendre dans tout ſon Etat.

Joan. Biclar. Iſid. Hiſpal.

La nouvelle de cette défaite chagrina extraordinairement le Roi de Bourgogne, dont les Generaux pour ſe diſculper, lui remplirent l'eſprit de ſoupçons contre le Roi d'Auſtraſie & contre la Reine Brunehaut. Il s'imagina qu'ils l'avoient trahi, & qu'ils avoient fait avorter tous ſes deſſeins par les avis don-

Gregor. Turon. l. 9. c. 31.

nés

nés aux Eſpagnols; que la jalouſie qu'ils avoient de ſa puiſſance, leur avoit fait faire la paix avec eux; qu'ils n'apprehendoient rien tant que de lui voir chaſſer les Eſpagnols du Languedoc, & de l'en voir le maître, & qu'ils avoient empêché par leurs intrigues, que les autres Villes ne ſe rendiſſent à la vûe de ſes grandes forces, comme avoit fait Carcaſſone. 589.

Ces ſoupçons furent augmentés par une autre nouvelle qu'il apprit. La Ville de Soiſſons autrefois la Capitale & la demeure ordinaire de Chilperic, voïant que Fredegonde avec le petit Prince Clotaire ſon fils continuoit toûjours de demeurer au Vaudreuil ou à Rouen, reſolut de ſe donner au Roi d'Auſtraſie, & les Habitans lui envoïerent demander le Prince Theodebert ſon fils âgé de trois ou quatre ans pour le faire leur Roi, en l'aſſurant qu'ils n'en auroient jamais d'autre. Childebert reçût ces Envoïés à Straſbourg avec ceux de Meaux, qui étoient déja à lui, & ne balança pas à accepter leur offre; il fit incontinent la Maiſon du petit Prince, lui donna un Gouverneur, tous les Officiers d'un Roi, des Comtes, des Maires, & l'envoïa à Soiſſons, où il fut reçû avec tous les honneurs qu'on rend à un Roi. Gontran ſe fût fort peu embarraſſé de l'affaire de Soiſſons par rapport aux interêts de Fredegonde; mais il s'imagina, & cette Reine n'eut pas beaucoup de peine à le lui perſuader, qu'on vouloit par là approcher Theodebert de Paris; que le deſſein de ſon pere & de Brunehaut étoit de l'y faire declarer Roi, de ſe ſaiſir de cette Ville, & de ſe fraïer ainſi un chemin à la Monarchie univerſelle de l'Empire François. On lui perſuada encore que la Reine Brunehaut entretenoit des correſpondances à Conſtantinople avec un des fils de Gondebaud, & qu'elle le faiſoit ſolliciter de venir en France pour ſe marier avec lui.

Soiſſons ſe donne au Roi d'Auſtraſie. Cap. 36.

Cap. 32.

Le Roi de Bourgogne agité de ces inquietudes, envoïa des Troupes ſur toutes ſes Frontieres; il mit des gardes à tous les paſſages, pour empêcher que perſonne du Roïaume d'Auſtraſie n'entrât dans celui de Bourgogne, & rompit tout commerce avec les Auſtraſiens. Il convoqua un Concile pour le premier jour de Novembre, afin de s'y plaindre en preſence des Evêques, de la conduite de ſon neveu & de la Reine Brunehaut, & pour y prendre avec eux des meſures pour ſa ſureté & celle de ſon Etat.

La Reine Brunehaut qui ne penſoit à rien moins qu'à tout

589. ce que s'imaginoit le Roi de Bourgogne, avoit fait faire peu auparavant un fort beau Bouclier couvert de lames d'or & orné de pierres precieuses, & deux vases d'un bois fort rare, enrichis aussi de pierreries, qu'elle destinoit au Roi d'Espagne, comme au futur époux de sa fille Clodosinde. Elle envoïa ces presens par un Seigneur de sa Cour nommé Ebregesile, qui avoit été souvent en Ambassade en Espagne. Comme il passoit sur les Terres de l'Etat de Bourgogne, on en donna avis au Roi, & on lui fit entendre que ces presens étoient destinés au fils de Gondebaud. Le Roi fit arrèter Ebregesile, qui lui expliqua le sujet & le but de son voïage, l'assurant que ni le Roi ni la Reine d'Austrasie n'avoient nulle mauvaise intention, après quoi il eut permission de le continuer.

Cap. 8.

Le Roi d'Austrasie n'eut pas plûtôt appris les mauvaises impressions que l'on donnoit à son oncle contre lui, qu'il s'empressa de les lui ôter. Il n'eut pas beaucoup de peine, ce bon Prince quittant ses soupçons aussi aisément qu'il les prenoit. Il crut Childebert sur sa parole, & Brunehaut sur son serment touchant les points qui l'inquietoient.

Une grande partie des Evêques qui étoient déja en chemin pour se rendre à l'Assemblée, où l'on devoit traiter de ces affaires, s'en retournerent à leurs Dioceses, & le commerce fut retabli entre les deux Roïaumes.

Paix entre le Roi de Bourgogne & celui d'Espagne.

Enfin les mauvais succès de la derniere Campagne obligerent le Roi de Bourgogne à s'accommoder avec le Roi d'Espagne, & la Paix fut aisément conclue avec ce Prince qui la souhaitoit depuis long-tems.

Le Concile de Narbonne qu'il fit tenir au mois de Novembre de cette année, où l'Evêque de Carcassone souscrivit, est une marque que ce Prince étoit rentré en possession de cette Ville, soi par le Traité, soit par la défaite des François dont je viens de parler. En un mot, il n'est plus fait mention de cette guerre. Je viens à celle d'Italie, qui occupoit déja depuis quelques années les François Austrasiens contre les Lombards. Ces deux Nations eurent en divers tems des démélés l'une avec l'autre dont je n'ai point parlé, pour ne point interrompre le fil des autres affaires. Je vais les reprendre ici & les mettre tout de suite.

Action détestable d'[illegible].

J'ai déja raconté comment dans les premieres années du Re-

589.

gne de Gontran, ces barbares sous la conduite de leur Roi Alboin, subjuguerent en moins de quatre ans presque toute l'Italie, & y firent succeder leur domination à celle des Ostrogots. La mort de ce Prince arrêta leur progrès, & elle arriva d'une maniere qu'il ne devoit pas attendre au milieu d'une Nation qui le cherissoit, l'estimoit & le respectoit infiniment. Etant à Veronne, & y donnant un grand repas aux principaux de ses Capitaines, il commanda dans la chaleur de la débauche, qu'on lui apportât une coupe faite du crâne du Roi des Gepides, qu'il avoit autrefois vaincu en bataille, & tué de sa propre main. Il y but le premier, & ensuite il y presenta à boire à la Reine Rosimonde sa femme & fille de ce Roi.

Paul. Diac. l. 1. c. 28.

Rosimonde fait tuer Alboin son mari.

La vûe de cet objet ranima tous les sentimens de vengeance que le tems n'avoit que ralentis dans le cœur de cette Princesse. Elle se posseda neanmoins assés pour n'en faire rien paroitre: mais la journée ne se passa pas qu'elle n'engageât un Officier de l'armée à la venger par la mort de son mari, ce qu'elle fit en se prostituant à lui. Le lendemain après dîné, comme ce Prince dormoit dans sa chambre, elle fit défendre à tout le monde d'en approcher, de peur qu'on ne le reveillât. Elle avoit cependant, sans qu'il s'en fut apperçû, trouvé moïen de lier la garde de son épée avec le foureau d'une maniere qu'il étoit impossible de la tirer. Elle introduisit l'Officier dans la chambre, & cela ne se put faire sans que le bruit de la porte reveillât le Roi, qui voïant venir sur lui cet Officier l'épée à la main, se jetta aussi-tôt sur la sienne, & n'aïant pû la tirer du foureau, il se saisit d'une chaise dont il se défendit quelque tems: mais enfin il fut percé de plusieurs coups, & tué sur la place. Rosimonde eut permission de Longin General de l'Empereur, de se retirer à Ravenne avec de grandes richesses, accompagnée du Capitaine des Gardes d'Alboin, qui avoit de concert avec elle, introduit l'assassin qu'elle épousa pour recompense de son crime.

Elle empoisonne son second mari, & est elle-même empoisonnée avec lui.

Quelque tems après aïant empoisonné ce second mari, qui s'en apperçut en prenant la liqueur empoisonnée; & qui l'obligea le poignard à la main à boire le reste de la coupe, elle mourut & lui aussi, se servant ainsi de bourreau l'un à l'autre en punition du parricide qui leur avoit été commun à tous deux.

Paul. Longobard.

Les Lombards après la mort d'Alboin, mirent sur le Trône un homme des plus qualifiés de la Nation nommé Clebe; mais

s'étant rendu odieux par ſa cruauté, il fut tué par un de ſes do-
589. meſtiques après dix-huit mois de Regne. Enſuite il y eut une
eſpece d'Anarchie, les Gouverneurs des principales Places au
nombre de trente-cinq, s'étant rendus maîtres chacun de leur
Canton.

Les Lombards sont taillés en pieces par les François.

Cette nouvelle forme du Gouvernement n'avoit pas été plû-
tôt établie, que cinq de ſes Gouverneurs ou Ducs s'étoient li-
gués enſemble pour faire une nouvelle irruption en France.
574. Trois y entrerent du côté d'Ambrun & de Gap avec des Trou-
pes ſi nombreuſes : qu'après avoir ruiné tout le païs, pris ou
ravagé quelques Villes qui n'étoient pas en état de défenſe, ils
vinrent en même tems mettre le Siege devant Grenoble & de-
Ibid. vant Valence : mais le brave Mummol qu'on ne manqua pas de
leur oppoſer, comme on avoit fait dans les autres excurſions,
aïant promptement aſſemblé une Armée, vint tomber ſur eux,
les obligea à lever les deux Sieges, les attaqua, les défit, les
contraignit d'abandonner preſque tout leur butin, & de repaſ-
ſer promptement les Alpes avant que les neiges en euſſent fer-
mé les avenues. Les deux autres Ducs Lombards eurent un ſort
tout ſemblable : ils étoient entrés par le Val d'Aoſte, & s'étoient
Fredegar. c. 68. Marius in chronico. avancés vers le Lac de Geneve, où après avoir fait de grands
ravages, ils furent taillés en pieces par l'Armée de Bourgogne.

Ces défaites ôterent l'envie aux Lombards de rentrer ſur les
Terres de France, & on ne les y vit plus depuis. Mais on ju-
gea à propos de les aller châtier juſques chés eux. Les François
d'Auſtraſie entrerent en Italie du côté de Trente, y prirent une
Place forte nommée Anagnin, qu'ils abandonnerent après l'a-
voir pillée, battirent un Corps de Lombards, ſe ſaiſirent de la
Ville de Trente ; mais le Duc de ce Canton aïant ſurpris le Ge-
neral François, le défit à ſon tour, reprit la Ville, & enleva
Fredegar. chronic. c. 45. aux François tout le butin qu'ils avoient fait.

Gontran de ſon côté avoit fait entrer une armée dans le Val
d'Aoſte & le païs de Suze, que les Lombards avoient depuis
peu enlevé aux Romains, & les preſſa ſi vivement, qu'ils lui
demanderent la paix en lui cedant ces deux Villes avec leurs
Territoires, dont il demeura en poſſeſſion. Le Pape Pelage
porta fort impatiemment cette paix : car ces ſuccès des François
lui avoient fait eſperer qu'ils pourroient chaſſer d'Italie les
Paul. Longob. l. 3. c. 16. Lombards qui y exerçoient une cruelle tyrannie. Il en marqua

son chagrin dans une Lettre à Aunachaire Evêque d'Auxerre, à qui il reprochoit aussi-bien qu'aux autres Evêques de France, leur peu de zele pour la Religion, de n'oser détourner leurs Princes du Traité qu'ils avoient fait avec ces Barbares : mais il ne gagna rien, l'Empereur Tibere ne faisant pas de son côté d'asses grands efforts pour engager les François à le seconder.

574. Tom. 1. Conc. Gall.

L'Anarchie des Lombards sous les trente-cinq Ducs dura dix ans, après lesquels voïant que l'Empereur Maurice pensoit tout de bon à reconquerir l'Italie, ils convinrent tous entre eux de se créer un Roi, & élurent Autharis fils de leur dernier Prince. Tous les Ducs se cottiserent pour lui assigner un revenu, avec lequel il put soûtenir son rang de Roi, & lui donnerent chacun la moitié des Terres & des biens qu'ils possedoient. Ils ajoûterent à son nom celui de Flavius, pour le rendre plus auguste & plus respectable. C'étoit le nom de la Famille du grand Constantin, & tous les successeurs d'Authatis le prirent aussi dans la suite.

Les Lombards [illegible] Autharis [illegible] Roi.

Ce choix étoit très-prudent. Autharis fut un homme d'ordre & de conduite, & un Prince sage, brave, appliqué à établir & à maintenir le repos & la sureté de ses Sujets. Il le falloit tel dans la conjoncture où se trouvoit alors la Nation.

Ibid.

Depuis l'entrée & les conquêtes des Lombards en cette partie de l'Italie, tout ce que les Romains avoient pû faire, avoit été de s'y conserver Rome & Ravenne, qui enfin eussent succombé, si l'Empereur Maurice plus guerrier que Justin & Tibere ses deux predecesseurs, ne se fût mis au plûtôt en devoir de les secourir.

Depuis long-tems le Patrice Longin en succedant à Narsez dans le Gouvernement d'Italie, avoit établi sa demeure à Ravenne, & y avoit pris le nouveau titre d'Exarque, que ses successeurs garderent depuis. L'Empereur commença par mettre en sa place le Patrice Smaragde, habile Capitaine, & capable de ranimer les Peuples par l'esperance d'un Gouvernement plus heureux sous un nouveau General, & ensuite il prit pour ruiner les Lombards en Italie les mêmes mesures que Justinien avoit prises pour détruire le Roïaume des Gots, qui lui avoient si bien réussi.

Premierement il travailla à les diviser, & l'Exarque trouva moïen dans la suite d'attirer dans son parti un des trente-cinq

Paul. Longob. l. 3.

574. Ducs nommé Droctulfe, qui étoit maître de la Ville de Berselle, située sur le Pô, & peu éloignée de Parme. Ce Duc n'étoit pas Lombard naturel, mais de la Nation des Sueves, & servit depuis utilement les Romains. Secondement l'Empereur envoïa en France des Ambassadeurs au Roi d'Austrasie, pour l'engager à faire une diversion en sa faveur du côté des Alpes, & lui fit present d'une grosse somme d'argent pour les frais de cette entreprise. Ce furent ces raisons qui obligerent les Lombards à se reünir sous un seul Souverain, & à élire Autharis pour leur Roi.

Gregor. Turon. l. 6. c. 41.

Ligue entre l'Empereur & Childebert.

Epist. Childeberti ad Patriarcham.

Childebert * conclut une Ligue avec l'Empereur, & lui fit sçavoir peu de tems après, qu'il faisoit déja marcher quelques Troupes en Italie pour joindre à celles de l'Exarque, il l'assura que si-tôt que la saison le permettroit il feroit passer les Alpes à une puissanre Armée, & le pria de donner ordre à l'Exarque de se mettre au plûtôt en état d'agir de son côté contre les Lombards avec toute la vigueur possible.

Childebert qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, mais qui étoit déja d'un esprit mûr, & d'ailleurs grand & robuste pour son âge, voulut marcher lui-même au Printems à la tête de son armée en Italie. Il n'y eut pas plûtôt paru, que les Lombards songerent à conjurer la tempête qui les alloit perdre. Ils lui envoïerent demander la paix, lui firent toutes les soumissions possibles, l'assurerent qu'ils ne feroient jamais rien contre ses interêts, & qu'ils seroient à lui contre tous ses ennemis: ils ajoûterent à cela tant d'argent & tant de presens, & se rendirent si faciles à toutes les demandes qu'il leur fit, qu'il se laissa gagner, & fit païer la paix aux Lombards d'Italie à plus haut prix qu'il n'avoit vendu son secours à l'Empereur. Il s'en retourna après s'être montré seulement au-delà des Alpes, & envoïa une partie de son Armée à son oncle Gontran pour la guerre d'Espagne. Cette retraite eut de fâcheuses suites pour l'Exarque, qui avoit compté sur la diversion des François. Autharis aussi-tôt après alla assieger Berselle, où le Duc Droctulfe se défendit long-tems avec beaucoup de courage; mais enfin il fallut se

584.

Paul. Longob. l. 3. c. 17.

Cap. 18.

* La bonne intelligence de Maurice avec nos Rois nous est marquée par une Medaille d'or, qui fut frappée à Vienne à l'honneur de cet Empereur. D'un côté est la tête de Maurice avec cette legende, Dominus Noster MAURICIUS Perpetuus AUgustus, & au revers est le *Labarum* avec l'A & l'Ω. & avec cette Inscription: VIENNA *DE* OFFICINA LAURENTI. C'étoit le nom du Monetaire.

rendre. Il capitula, & eut permiſſion de ſe retirer à Ravenne. Autharis fit raſer les murailles de Berſelle, & enſuite pour avoir le moïen de mieux établir l'autorité de ſon nouveau regne, il fit une treve de deux ou trois ans avec l'Exarque. 584.

L'Empereur fort mécontent de cette infidelité de Childebert, lui écrivit pour lui en faire des reproches, & pour lui redemander l'argent qu'on ne lui avoit donné qu'à des conditions qu'il n'avoit point executées ; ce Prince n'aïant point de raiſons qu'il pût honnêtement lui alleguer pour ſe defendre de ces reproches, & d'ailleurs ne ſe mettant gueres en peine de la colere de l'Empereur, ne lui fit point de réponſe.

Malgré ce mepris choquant, l'Empereur qui avoit toûjours en tête ſon deſſein d'Italie, qu'il lui étoit impoſſible d'executer ſans le ſecours des François, envoïa durant la tréve des Ambaſſadeurs au Roi d'Auſtraſie, pour le ſolliciter de nouveau à prendre ſon parti contre les Lombards *. Les affaires d'Eſpagne lui avoient fourni un moïen de renouer cette negociation ; & la Princeſſe Ingunde ſœur de Childebert & niece de Gontran, laquelle avoit été l'occaſion de la guerre d'Eſpagne, fut auſſi au moins pendant quelque tems un des motifs de celle d'Italie.

Childebert rompt avec les Lombards.

Si-tôt que l'Empereur eut ſçû la mort du Prince d'Eſpagne Hermenigilde, il envoïa ordre qu'on fît transporter à Conſtantinople cette Princeſſe que ſes Generaux avoient entre leurs mains : elle fut en effet embarquee ; mais elle mourut en chemin, ainſi que je l'ai dit. On céla quelque tems cette mort, & on fit courir le bruit qu'Ingunde étoit arrivée à la Cour de Conſtantinople. Les Ambaſſadeurs de Maurice, ſoit qu'ils ſçûſſent la fauſſeté de ce fait, ſoit qu'ils l'ignoraſſent, agirent toûjours à la Cour d'Auſtraſie, en ſuppoſant que la Princeſſe étoit au pouvoir de l'Empereur, & ſe ſervirent de ce motif auprès de Brunehaut & de Childebert, pour les engager à tenir parole à leur Maître. La choſe leur réuſſit. Brunehaut qui aimoit tendrement ſa fille, détermina Childebert à rompre avec les Lombards, & ſi-tôt que la treve que l'Exarque avoit faite avec Autharis fut expirée, il fit paſſer les Alpes à une nombreuſe armée de François & d'Allemans ſes Sujets, qui avoient chacun un General de leur Nation.

Gregor. Turon. l. 8. c. 18.
Paul. Longob. l. 3. c. 22.

* Dans les Livres imprimés de Paul Diacre, il y a *Childebertus legationem ad Imperatorem Mauritium direxit*, mais Gruter dans ses Notes ſur cet Auteur, dit que de bons Manuſcrits diſent que ce fut l'Empereur Maurice qui ſollicita de nouveau les François à ſe liguer avec lui. *Imperator Mauritius direxit ad Childebertum.*

584. Autharis vint au devant d'eux avec la sienne : mais il n'eut pas la peine de les combattre ; la jalousie des Generaux & des deux Nations dont cette armée étoit composée, la tint dans l'inaction, & apres s'être bien fatiguée, elle rentra en France sans avoir fait la moindre entreprise.

Tandis que les choses alloient si mal en Italie, on reçut des nouvelles certaines en France que la Princesse Ingunde étoit morte à Carthage, & qu'on avoit transporté le petit Prince Athanagi de son fils à Constantinople *. Peu de tems après l'Empereur Maurice écrivit à Childebert, pour se plaindre à son ordinaire du peu d'avantage qu'il retiroit de l'alliance des François, & des dépenses qu'il faisoit en vain pour l'entretenir. Il exhortoit ce Prince à tenir sa parole, & à faire voir par les effets qu'il avoit à cœur les affaires de l'Empire. Cette Lettre n'empêcha pas qu'on ne reçût les Ambassadeurs des Lombards à la Cour d'Austrasie, & qu'on n'écoutât leurs propositions. Car quelque peu de succès que les François eussent en Italie, c'étoit toûjours une fâcheuse diversion pour le Roi des Lombards : ainsi malgré les avantages qu'il avoit remportés par ses Lieutenans sur l'Empereur, à qui il venoit d'enlever encore quelques Places, il voulut à quelque prix que ce fût se réünir avec les François. Il envoïa donc à Childebert une magnifique Ambassade avec de beaux presens, pour le prier que les deux Nations vecussent en paix l'une avec l'autre, & que pour rendre cette paix plus solide, il voulût bien lui donner en mariage la Princesse Clodosinde sa sœur. Childebert consentit à tout, & lui promit la Princesse.

Ce fut apparemment contre le conseil & contre l'inclination de la Reine Brunehaut qu'il fit ce Traité ; il ne prenoit pas autant d'interêt qu'elle aux malheurs du petit Prince Athanagilde ; mais elle fit si bien, que ce Traité fut presque aussi-tôt rompu que conclu. Les Ambassadeurs d'Espagne dont j'ai parlé auparavant, étoient arrivés pour faire une semblable proposition de la part de Recarede ; ils détruisirent tout ce qu'avoient fait

Cap. 28.
Cap. 29.

* Dans la Lettre que la Reine Brunehaut écrit au fils de l Empereur, & dans celle qu'elle écrit au Patriarche de Constantinople, elle suppose qu'Athanagilde son petit-fils a été transporté *ad Urbem Rhegium*, ce *Rhegium* est Reggio, Ville en Italie. Supposé que le Manuscrit de M. Du Chêne soit exact, M. de Valois & quelques autres n'auroient pas dû écrire que ce jeune Prince avoit été conduit à Constantinople comme s'il y avoit eu *ad Urbem Regiam*. J'ai peine cependant à n'être pas de leur avis, parce que dans la Lettre écrite au Patriarche de Constantinople, on lit ces paroles, *& ibidem retineri apud invictissimum patrem nostrum Augustum*, ce qui marque assés clairement que c'étoit à Constantinople.

les

les Lombards, & Clodosinde fut accordée à Recarede.

588.

A[illegible] [illegible] les François en Italie.

Paul. Longob. l. 3. c. [illegible].

Gregor. Tur. l. 9. c. 25.

Après ce manque de foi, il n'y eut plus rien à menager avec les Lombards, Childebert fit sçavoir à l'Empereur qu'il alloit tout de bon se mettre en action, & entrer en Italie pour les attaquer. Il le fit : mais Autharis étant venu au-devant des François, & leur aïant livré bataille, ils furent taillés en pieces. La défaite fut si sanglante que notre Historien sans entrer dans le détail, dit en general que ce fut une des plus grandes que la Nation eut jamais souffertes, elle arriva l'an 588. la treiziéme année du regne de Childebert.

Autharis profitant de cette heureuse conjoncture, pensa à susciter des affaires au Roi d'Austrasie, pour l'empêcher de revenir l'attaquer au moins avec de si grandes forces, & pour se venger en même-tems de l'affront qu'on lui avoit fait en lui préferant le Roi d'Espagne pour le mariage de la Princesse Clodesinde Il envoïa secretement des Ambassadeurs à Garibalde Duc de Baviere, pour l'engager à secouer le joug des François, & lui demander à cette condition sa fille Theodelinde en mariage. Cette Princesse avoit été peu d'années auparavant promise à Childebert ; mais la Reine Brunchaut, je ne sçai par quelle raison, avoit empêché ce mariage. Le Duc de Baviere, qui apparemment en avoit encore le chagrin sur le cœur, consentit sans balancer aux propositions qu'on lui fit de la part d'Autharis. Si tôt que ce Prince en eut eu avis, il destina vers le Duc de Baviere une nouvelle Ambassade, composée de quelques-uns de ses confidens, & s'étant déguisé, il partit lui-même avec eux. Il donna au plus qualifié le titre de Chef ou d'Ancien * de l'Ambassade, & ne prit pour lui que la qualité de second Ambassadeur. Etant arrivés à la Cour de Baviere, quand le premier Ambassadeur eut fait au Duc son compliment de la part de son Maître, Autharis s'avança, & lui dit, que le Roi lui avoit donné en particulier ordre de voir la Princesse Theodelinde afin qu'il pût lui rendre exactement compte des belles qualités que la renommée lui attribuoit. Le Duc la fit venir, & après quelques momens d'entretiens, Autharis en le remerciant, lui dit, qu'il répondoit que le Roi des Lombards seroit content d'une telle épouse, & le peuple d'une telle Reine. Il ajouta qu'il y avoit une coutume parmi les Lombards, que la Reine étant à table avec les Seigneurs, elle leur presentoit la

Paul. Longob. c. 31.

Chronic. Fredeg. c. 34.

* Senior.

588. coupe après avoir bû, & qu'il le prioit qu'elle voulût bien commencer dès ce moment à leur faire cet honneur.

Le Duc aïant fait apporter à boire, la Princesse presente la coupe au Chef de l'Ambassade, & ensuite à Autharis, qui en la lui rendant lui toucha la main sans qu'aucun autre s'en fût apperçû : mais elle vit bien que cela s'étoit fait à dessein, d'autant plus qu'Autharis baisa aussi-tôt sa main qui avoit touché celle de la Princesse. Elle en rougit, sans neanmoins en dire mot, si-non qu'elle en fit aussi-tôt après confidence à sa Gouvernante : celle-ci soupçonna ce que ce pouvoit être, & lui conseilla toutefois de n'en rien dire au Duc son pere, « Vous » êtes heureuse, lui dit-elle, si ma conjecture est vraie, d'avoir » pour époux un Prince qui paroît aussi accompli que celui-là. » On ne fut pas long-tems sans en être assûré : car aïant pris congé du Duc, si-tôt qu'il eut atteint la Frontiere, il dit aux Bavarois qui l'accompagnoient, qu'ils prissent garde à ce qu'il alloit faire. Alors se levant sur ses étriers, il lança avec beaucoup d'adresse & de force une petite hache qu'il avoit à la main contre un arbre, où elle s'enfonça fort avant. « Dites, ajoûta-t'il, » en se tournant vers les Bavarois, au Duc & à la Princesse ce que » vous venez de voir, c'est la maniere dont Autharis sçait se servir de ses armes, » & en même-tems il piqua, les laissant fort assûrés que ce galant Ambassadeur étoit le Prince lui-même.

Ibid.

Il épouse Theodelinde fille du Duc de Baviere.

Mais peu s'en fallut que les belles esperances d'un mariage qui fut très-heureux dans la suite, ne s'évanouissent. Le Roi d'Austrasie informé de toutes ces menées, donna secretement ordre à ses Troupes de Germanie de se tenir prêtes à marcher, & vint brusquement fondre dans la Baviere, lorsque le Duc s'y attendoit le moins. Il y fit de grands ravages, & pensa prendre la Princesse Theodelinde, elle échappa neanmoins avec Gondoald son frere, qui la conduisit en Italie, où elle épousa Autharis dès qu'elle y fut arrivée.

Cependant la defaite des François n'avoit fait que les animer davantage contre les Lombards. Ils n'entrerent pas toutefois en Italie l'année suivante, qui se passa à traiter avec l'Empereur, & à faire de nouveaux préparatifs. Le Roi d'Austrasie attendoit avec impatience le retour des Ambassadeurs qu'il avoit envoïés à Constantinople, pour convenir des moïens de faire une Campagne plus heureuse. Ils avoient en allant relâché à Carthage,

où ils avoient reçû une grande insulte. Car pendant le séjour qu'ils y firent pour attendre le vent favorable, un de leurs domestiques aïant enlevé à un Marchand une piece de je ne sçai quelle Marchandise, & étant pressé par ce Marchand de la lui rendre, il le tua d'un coup d'épée, & se retira dans le quartier des Ambassadeurs, sans rien dire de ce qui lui étoit arrivé. Le Gouverneur averti de cet homicide vient avec des Soldats investir la maison, & demander qu'on lui mît le criminel entre les mains. Les Ambassadeurs surpris de cette émeûte, demanderent qu'il leur fût permis de s'instruire du fait, & de parler au Gouverneur. On leur envoïa assûrance qu'on ne leur feroit aucun mal ; mais deux d'entre eux ne furent pas plûtôt hors de leur logis, que la populace les massacra. Le troisiéme nommé le Duc Grippon, voïant cette violence se mit en armes avec ses domestiques, resolu de vendre sa vie bien cher si on venoit le forcer. Il envoïa dire au Gouverneur qu'il seroit responsable de ce qui s'étoit déja passé, & de ce qui étoit sur le point d'arriver ; qu'il sçavoit bien qu'il étoit envoïé de la part du Roi de France pour negocier avec les Romains, & le grand interêt qu'ils avoient à menager l'amitié de son Maitre; que la violence qui venoit de se commettre contre ses Collegues, alloit alumer une guerre funeste à la République, & qu'on en auroit raison.

588.

Gregor. Turon. l. 10. c. 2.

589.

Ibid.

Le Gouverneur fort inquiet vint lui-même trouver l'Ambassadeur, fit tout ce qu'il put pour l'appaiser, & après lui avoir fait comprendre que c'étoit l'effet subit d'une émeûte populaire qu'il n'avoit pas pû prévoir, il le pria de ne pas le charger à Constantinople d'un crime qu'il détestoit, & dont il n'étoit point coupable.

L'Ambassadeur après avoir fait rendre les derniers devoirs aux morts partit pour la cour de l'Empereur, où il commença par se plaindre de l'assassinat de Carthage. L'Empereur lui en témoigna un extrême chagrin, & lui promit de faire faire au Roi son Maître une satisfaction dont il seroit content. Il presenta à l'Empereur des Lettres du Roi d'Austrasie & de la Reine Brunehaut, qui écrivoient aussi au pere de l'Empereur, à l'Imperatrice, à l'Evêque de Constantinople, & aux principaux du Conseil Imperial. Nous avons toutes ces Lettres dans les Recueils de Messieurs du Chêne. Ce ne sont gueres que des Lettres de créance, qui marquent en general que l'Ambassadeur

La Ligue se renouvelle entre l'Empire & la France.

589. est envoïé pour faire alliance avec l'Empereur & lui propoſer diverſes choſes pour l'utilité des deux Etats. L'Ambaſſadeur porta auſſi des Lettres du Roi & de la Reine Brunehaut au jeune Prince Athanagilde, où en lui marquant l'un & l'autre beaucoup de tendreſſe, ils l'aſſûroient que l'Ambaſſadeur étoit chargé de traiter avec l'Empereur ſur ce qui le regardoit. On ne ſçait pourtant ce que devint à la fin ce jeune Prince ; mais la Ligue ſe renouvella entre l'Empire & la France.

L'Ambaſſadeur revenu à la Cour d'Auſtraſie rendit compte au Roi de tout ce qui s'étoit paſſé, & peu de jours après arriverent de la part de l'Empereur des Envoïés, qui amenoient avec *Ibid.* eux douze hommes de ceux qu'on avoit cru les plus coupables dans l'affaire de Carthage. Ils les preſenterent piés & mains liés au Roi, lui diſant, ſelon l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, qu'il en feroit telle juſtice qu'il voudroit, & qu'il pouvoit les condamner à la mort ou à une amende pecuniaire au profit de ſon épargne, s'il le jugeoit à propos. Le Roi répondit qu'il ne connoiſſoit point les gens qu'on lui envoïoit ; qu'on avoit peut-être ſubſtitue de miſerables eſclaves à la place de ceux qui avoient commis le crime ; qu'il vouloit qu'on informât des coupables ſur les lieux en preſence de ceux qu'il députeroit pour cela ; que ſi le Gouverneur l'étoit lui-même, il falloit qu'on en fit juſtice, & qu'il envoïeroit à Conſtantinople déclarer à l'Empereur ſes intentions ſur cette affaire. Il remit ces douze hommes entre les mains des Ambaſſadeurs Grecs, & ne laiſſa pas de ſe diſpoſer à faire vigoureuſement la guerre en Italie, tandis que l'Empereur y feroit entrer ſes Troupes du côté de l'Orient.

Childebert fait paſſer une nombreuſe armée en Italie.

Ibid.
Paul. Longob. c. 32.

En effet Childebert fit paſſer au plûtôt les Alpes à une nombreuſe armée commandée par vingt Officiers Generaux choiſis, dont trois nommés Audovalde, Olon & Cedin, furent mis à la tête pour commander les divers Corps qui devoient agir en même-tems en differens endroits.

Ces Troupes avant que de ſortir du Roïaume, y commirent à leur ordinaire bien des deſordres, ſur-tout du côté de Metz,
590. qui ſe trouva ſur la route de celles de Champagne que conduiſoit le Duc Audovalde. L'armée paſſa le Rhin, & prit ſa route vers les Alpes Rhetiques, aujourd'hui les Montagnes des Griſons. Quand on fut à l'entrée d'Italie, le Duc Audovalde prit à

Gregor. Tur. l. 10. c. 3.

droite, & s'avança jusqu'à Milan, & campa auprès de cette Ville. Le General Olon s'étant approché d'une Place forte appellée par les Historiens Biltion, soit pour la reconnoître, soit pour la sommer de se rendre, reçut un coup de fleche sous une des mammelles, & fut tué sur la place. C'est apparemment ce Duc Olon que j'ai nommé auparavant au nombre des assassins du malheureux Gondebaud, qui périrent presque tous de mort violente. 590.

Autharis ne se voïant point en état de tenir la Campagne contre de si grandes forces, avoit mis ses troupes dans toutes les Places fortes de son Etat, & s'étoit lui-même enfermé dans Pavie, se contentant de fatiguer l'ennemi par les partis qu'il envoïoit de tous côtés qui coupoient les convois, & tomboient à tous momens sur les François lorsqu'ils s'écartoient du Camp. Paul. Longob. c. 31.

Neanmoins Audovalde après avoir campé quelques jours auprès de Milan, sçut qu'un assés gros corps de Troupes ennemies paroissoit peu loin de son Camp, & qu'il étoit retranché sur le bord d'un étang, d'où sortoit un petit ruisseau très-profond qui les couvroit.

Il fit avancer une partie de son armée pour les attaquer ; mais il fut arrêté par le ruisseau. Tandis qu'il cherchoit un endroit commode à le passer, il parut sur l'autre bord un Lombard armé de pié en cap, tenant à sa main une espece de Sponton, qui bravant & défiant les François au combat, cria tout haut, que le jour étoit venu où l'on verroit à laquelle des deux Nations Dieu accorderoit la victoire. Sur quoi quelques Soldats François se détacherent, passerent le ruisseau à la nage, allerent investir le Lombard, qui s'étant mis en défense, fut tué. Gregor. Turon. l. 10. c. 3.

Cependant le General faisoit défiler l'armée par des gués qu'on avoit trouvés ; mais les Lombards ne l'attendirent pas. Dès qu'ils s'étoient apperçûs qu'on venoit à eux, ils avoient fait marcher leurs bagages, qu'ils suivirent sans tarder : de sorte que les François ne trouverent que la place de leur camp entierement vuide, sans pouvoir faire aucun butin ni aucun prisonnier.

Audovalde étant retourné à son premier camp, y reçut des envoïés de l'Exarque de Ravenne, dont il attendoit des nouvelles avec impatience, afin d'agir de concert avec lui. Ces Envoïés l'assûrerent que dans trois jours l'armée de l'Empereur se Ibid.

590. trouveroit en un endroit qu'ils lui marquerent, éloigné de quelques lieues du Camp des François ; que si-tôt qu'ils y seroient arrivés, on en donneroit avis par un signal qui seroit l'incendie de quelques chaumines d'une montagne, au pié de laquelle on avoit marqué le Camp de l'armée Imperiale: mais trois jours se passerent, & encore trois autres après, sans que l'on vît le feu, & qu'on pût rien apprendre de la marche de l'Exarque, qui de son côté avoit pris Modene, Mantoue & Altino, & qui peut-être ne vouloit pas être secouru avec de si grandes forces qui lui rendoient ses alliés formidables à lui-même.

Cela chagrinoit beaucoup le General François, qui n'étoit pas assés fort pour entreprendre le siege de Milan ou de quelqu'autre Place considerable, Autharis aïant par tout des Garnisons très-nombreuses.

La dissenterie s'y met & fait perir beaucoup de monde.

Neanmoins l'autre Corps d'armée commandé par le Duc Cedin, & qui n'avoit pas ordre d'attendre les Troupes de l'Exarque pour agir, n'étoit pas oisif. Il avoit pris un peu plus sur la gauche, s'étoit avancé jusqu'à Plaisance, & de-là remontant au travers du païs ennemi en le ravageant, étoit venu jusqu'à Verone, s'étoit jetté dans le païs de Trente, où il emporta neuf ou dix Places fortes, dont les noms pour la plûpart sont aujourd'hui fort inconnus, & même diversement marqués dans les Livres imprimés & dans les anciens Manuscrits. L'Ecrivain de l'Histoire des Lombards les nomme en Latin Tesana, Moletum, Semiana, Appianum, Sagitana, Cimbra, Vitianum, Brentonicum, Volenés, Ennemasé, sans parler de deux autres Places qu'il ne nomme point, une dans le Territoire de Verone, & l'autre dans un autre Territoire appellé Alsuca. Toutes ces Places furent pillées & rasées, & les Habitans emmenés captifs. L'Evêque de Sabiona, dont le Siege a été transporté depuis à Brixen, & l'Evêque de Trente, obtinrent quartier pour le Fort de Ferrage, que M. de Valois croit être celui que Cassiodore appelle Verruca sur la riviere d'Adige, & les Habitans au nombre de six cens se racheterent à un sou d'or par tête. L'Isle de saint Julien où le Duc Minulfe commandoit pour le Roi des Lombards, se rendit aussi. Le successeur d'Autharis lui fit quelque tems après couper la tête pour ce sujet. Enfin les affaires des Lombards alloient très-mal, si les ennemis ordinaires des armées Françoises en Italie, je veux dire la

Ortelius in Thesauro Geograph.

Paul. Longob. l. 3. c. 32.

Miræi Geograph. Ecclesiast.

Paul. Longobard.

chaleur excessive & la dissenterie qui se mit dans les troupes n'eussent combattu pour eux.

590.

Les François repassent les Monts.

Elles reduisirent l'armée Françoise en un pitoïable état : il en mourut un grand nombre, le reste étoit tout languissant, & il n'eût pas été en état de regagner la France, si les vents & les pluïes de l'Automne aïant rafraîchi l'air, ne les eussent un peu remis. Cette Campagne fut de trois mois, après lesquels comme il n'y avoit pas moïen d'attirer les Lombards à une bataille, & qu'ils se tenoient toûjours dans leurs Places, on resolut de repasser les Monts; mais avant que de quitter l'Italie, on fit faire serment de fidelité au nom de Childebert aux Villes qu'on avoit conservées dans le païs de Trente, & qui avoient autrefois appartenu au feu Roi d'Austrasie Sigebert; & même les Generaux avant que de partir, firent avec Autharis une Treve de dix mois. Après cela les Troupes chargées de butin rentrerent en France; ce qui n'empêcha pas que le défaut de vivres ne les affoiblit encore beaucoup dans leur retour. Le grand nombre de captifs qu'ils avoient avec eux contribuoit à augmenter ce mal; mais ces captifs dont ils faisoient des esclaves en France étoient une grande partie des richesses des vainqueurs qu'ils vouloient conserver.

Epist. Exarchæ ad Childebertum.

L'Exarque après le départ des François ne laissa pas de continuer a profiter du desordre des Lombards pendant le reste de l'Automne. Il reprit encore sur eux Plaisance, Parme & Rhegio, dont les Ducs ou Gouverneurs firent serment de fidelité entre ses mains à l'Empereur. Il écrivit à la fin de la Campagne au Roi d'Austrasie une Lettre qui n'étoit pas tout-à-fait conforme aux relations que firent les Generaux François à leur retour, & sur lesquelles apparemment nos Auteurs contemporains écrivirent ce que j'en ai raconté : car il dit au Roi qu'après avoir emporté Mantoue, Altino & Modene pour attirer de ce côté-là une partie des Troupes des Lombards, il avoit envoïé au General François qui commandoit un Corps de vingt mille hommes auprès de Verone, pour le prier de convenir d'un lieu où ils pussent se parler, & prendre ensemble des mesures pour le reste de la Campagne; qu'il n'avoit pas voulu le faire, mais qu'il lui avoit seulement envoïé quelques-uns de ses Officiers, tandis que ce General, comme il l'avoit sçû de bonne part, negocioit lui-même avec Autharis; que cela ne l'avoit pas empêché

Epistola Romani Exarchæ ad Childebertum.

590. de bien recevoir dans ſon Camp les Envoïés du General ; qu'il leur avoit propoſé de faire de concert, & chacun avec ſes Troupes le ſiege de Pavie, où Autharis s'étoit renfermé ; que c'étoit là le coup de partie, & que la priſe de ce Prince étoit la perte de la Nation des Lombards ; que ſi après cela on eût jugé à propos d'en venir à quelque negociation, il leur avoit engagé ſa parole que rien ne ſe ſeroit fait qu'avec leur agrément ; qu'on n'eût rien conclu avant que d'avoir ſçû les intentions du Roi, & qu'enfin leur trop prompt départ avoit relevé le courage aux Lombards qui ſuccomboient. « Que vos Generaux, ajoûte-t-il, » produiſent les Lettres que je leur ai écrites ſur ce ſujet, & vous » verrez ſi tout ce que je dis n'eſt pas veritable. » Il finit ſa Lettre en priant le Roi de trois choſes. La premiere, de commencer de bonne heure la Campagne prochaine, & avant que les Lombards puſſent avoir fait la recolte. La ſeconde, de confier ſon Armée à des Generaux mieux intentionnés & plus zelés pour la gloire de leur Prince. Et la troiſiéme, de leur ordonner d'épargner les Sujets de l'Empereur, que les François avoient traités par tout en ennemis, de relâcher ceux qu'ils avoient emmenés en captivité. Il étoit auſſi rare en ce tems-là qu'aujourd'hui, de voir des Alliés agir parfaitement de concert ; mais juſqu'alors les François & l'Empire ne l'avoient jamais fait en Italie contre les Barbares. Childebert Roi d'Auſtraſie ſe conduiſoit avec l'Empereur Maurice contre les Lombards ſur les mêmes principes de politique & dans les mêmes vûes, que Theodebert avoit agi autrefois avec l'Empereur Juſtinien contre les Gots. Les François ne vouloient point voir l'Empereur paiſible poſſeſſeur de l'Italie ; c'étoit un voiſin trop puiſſant pour eux, & ils vouloient au moins la partager avec lui. Ils étoient bien aiſe d'affoiblir les Lombards, mais non pas de les ruiner entierement au profit de l'Empereur.

Altera Epiſtola Exarchæ ad Childebertum.

Le Roi d'Auſtraſie aïant reçû la Lettre de l'Exarque, affecta de faire paroître du mécontentement de ſes Ducs, & en diſgracia quelques-uns, ainſi qu'on le voit par une autre Lettre de l'Exarque à ce Prince, où il lui rend compte des nouvelles conquêtes qu'il avoit faites dans l'Italie ſur les Lombards, & lui renouvelle les mêmes prieres : mais tout cela n'aboutit à rien. Car les Lombards que les pertes de cette Campagne avoient jettés dans la conſternation, n'oublierent rien pour obtenir la paix avec la France.

Ils

590.

Ils ſçavoient l'autorité que le Roi de Bourgogne avoit dans tout l'Empire François, & en particulier ſur l'eſprit du Roi d'Auſtraſie, & que c'étoit un Prince debonnaire, humain, pieux, & pacifique. Ils eurent recours à ſa mediation, & Autharis lui envoïa des Ambaſſadeurs, qui lui parlerent avec toute la ſoumiſſion poſſible. Ils lui repréſenterent que depuis pluſieurs années, que les Lombards avoient fait la paix avec la France, ils n'avoient jamais violé le Traité; qu'ils n'avoient fait que ſe defendre, étant toûjours attaqués les premiers par les François; que de tout tems leurs ancêtres avoient été en bonne intelligence, & avoient entretenu l'alliance entre les deux Nations; qu'ils le ſupplioient de faire enſorte que cette amitié mutuelle ſe rétablît, & que les deux Peuples ſe ſecouruſſent l'un l'autre contre les entrepriſes d'un ennemi commun, qui ne cherchoit à les diviſer, que pour les perdre l'un après l'autre.

Gregor. Turon. l. 10. c. 3.

Paul. Longob.

Le Roi de Bourgogne les écouta favorablement, & après leur avoir promis de contribuer de tout ſon pouvoir à la paix, il les envoïa au Roi d'Auſtraſie, à qui ils firent les mêmes proteſtations, les mêmes ſoumiſſions, & les mêmes demandes.

Paix entre les François & les Lombards.

Mais ſur ces entrefaites vinrent d'autres Ambaſſadeurs, qui apporterent à Gontran la nouvelle de la mort de leur Roi Autharis arrivée à Pavie. Il les renvoïa comme les autres au Roi d'Auſtraſie, qui les congedia avec les premiers en leur donnant de bonnes eſperances. La paix ſe fit en effet peu de tems après avec Agilulphe ſucceſſeur d'Autharis, à condition d'un tribut de douze mille ſous d'or, auquel les Lombards ſe ſoumirent, & qu'ils racheterent depuis par une plus grande ſomme une fois païée ſous le regne de Clotaire II. L'Evêque de Trente étant venu auſſi-tôt en France de la part du Roi des Lombards, en ramena quantité de captifs, dont la Reine Brunehaut par une compaſſion digne d'une Princeſſe Chrétienne, en avoit racheté pluſieurs de ſon propre argent. La Baviere rentra dans ſon devoir; & ſoit que le Duc pere de la Reine des Lombards qui s'étoit revolté contre Childebert, fût mort, ſoit qu'il eût été obligé d'abandonner ſes Etats, le Roi d'Auſtraſie en créa un autre nommé Taſſillon. Nous en verrons, plus de cent ans après, encore un du même nom gouverner ce Duché toûjours avec la même dépendance des Rois de France.

Fredeg. in chronic. c. 45.

590. Durant le cours de ces deux guerres d'Espagne & d'Italie que je viens de raconter, il se passa diverses choses dans les trois Roïaumes de France, qui, bien que pour la plûpart moins importantes par rapport à l'Etat, meritent toutefois d'avoir ici leur place.

Fredegonde fait poignarder Pretextat dans l'Eglise.
Gregor. Tur. l. 8. c. 31.

586. La premiere, est l'horrible attentat de Fredegonde, qui n'aïant jamais pardonné à Pretextat Evêque de Rouen, la liberté avec laquelle il avoit demandé justice au Roi de Bourgogne, & d'être rétabli dans son Evêché, le fit poignarder dans le chœur de son Eglise un Dimanche au milieu de l'Office. Quelque surprise & quelque affliction qu'elle affectât de faire paroître de cette mort, on eut contre elle des préjugés si forts & des convictions si manifestes, qu'on ne soupçonna jamais aucune autre personne.

Un des plus puissans Seigneurs de la Cour osa dire en sa presence, que c'étoit pousser trop loin la fureur, & qu'enfin on se resoudroit à prendre des mesures efficaces pour arrêter ces horribles excès : mais elle s'en défit dès la même journée en le faisant empoisonner. Leudovalde Evêque de Baïeux après avoir pris l'avis de plusieurs autres Evêques, sans se mettre en peine de l'indignation de Fredegonde, fit fermer toutes les Eglises de Rouen, & défendit qu'on y celebrât l'Office & les saints Mysteres, jusqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur de cet effroïable sacrilege. Je croi que c'est-là le premier exemple que nous aïons dans l'Antiquité de cette espece d'interdit general.

Le Roi de Bourgogne n'eut pas plûtôt reçû la nouvelle de la mort du saint Prelat, qu'il envoïa à Rouen trois Evêques, Arthemius de Sens, Veranus de Châlons sur Saone, & Agrecius de Troïe. Ils avoient ordre de conferer avec les Seigneurs du Conseil du jeune Roi, de s'informer de l'auteur du crime, & de le faire amener quel qu'il fût, à la Cour de Bourgogne : mais Fredegonde qui étoit maîtresse de ce Conseil, representa à ces Seigneurs, qu'il n'y avoit que trop long-tems que le Roi de Bourgogne se donnoit la liberté de commander dans un Etat qui ne lui appartenoit point; que plus on lui souffroit de ces sortes d'entreprises sur l'autorité du Roi son fils & sur celle de son Conseil, plus il en faisoit, & que c'étoit à eux de faire voir en cette occasion, s'ils étoient Sujets du Roi de Bourgogne ou du fils de Chilperic.

586.

Ces Seigneurs qui ne supportoient qu'avec peine depuis long-tems cette conduite du Roi de Bourgogne, aïant entendu les trois Evêques, leur repondirent conformement aux intentions de Fredegonde ; qu'en effet le crime qui avoit été commis en la personne de l'Evêque de Rouen, étoit horrible ; qu'ils étoient dans la resolution de ne le pas laisser impuni ; mais qu'on n'avoit pas besoin pour cela du Tribunal de Bourgogne, & qu'ils avoient un Roi dont l'autorité suffiroit pour faire justice.

Ibid. Les trois Evêques repartirent avec menaces, que si on ne leur livroit la personne qu'on sçavoit qui avoit fait poignarder l'Evêque, & empoisonner le Seigneur François, on verroit dans peu de tems le Roi leur Maître venir avec une armée ravager tout le païs, & enlever par force celle qu'on refusoit de lui remettre entre les mains : mais ils ne pûrent rien obtenir, & Fredegonde eut encore le credit de faire mettre à la place de Pretextat Melaine ou Melantius *, celui qu'elle y avoit déja mis, lorsque le saint Evêque fut exilé, & qu'on soupçonnoit sur de bonnes preuves d'avoir été complice de l'assassinat. *Cap. 41.*

Gontran n'envoïa pas d'Armée à Rouen, comme il en avoit menacé ; il avoit alors affaire de toutes ses Troupes contre les Espagnols en Languedoc : mais il se vengea de Fredegonde d'une autre maniere. Elle avoit eu à sa Cour un Duc nommé Beppolen, homme d'un esprit droit & ferme, qu'elle n'avoit jamais pû gagner, & qu'elle trouvoit toûjours contraire à ses violens desseins ; elle lui faisoit tous les jours des affaires, & le chagrinoit en tout ce qu'elle pouvoit, de sorte qu'elle l'obligea à se retirer, & dans la conjoncture dont je viens de parler, il se refugia auprès du Roi de Bourgogne. Ce Prince l'emploïa d'une maniere à faire connoître à Fredegonde, qu'il prétendoit avoir sur tout l'Empire François, le droit & l'autorité qu'elle lui disputoit. Il le déclara comme le Lieutenant de tout l'Etat du jeune Roi Clotaire, & l'envoïa avec des Troupes pour se mettre en possession de cette dignité. Quelques Villes le reçurent, d'autres refuserent de le reconnoître, & de ce nombre furent Angers & Rennes. Il laissa son fils auprès de celle-ci comme pour la bloquer ; les Habitans firent une sortie sur lui, qu'il

* On prouve par la 52. Lettre du 9. Livre de S. Gregoire, que Melantius fut mis à la place de S. Pretextat.

586. ſoûtint courageuſement ; mais il y fut tué avec pluſieurs perſonnes conſiderables.

Les Comtes de Bretagne Vvaroc & Vvidimacle prirent occaſion de ces brouilleries, pour faire des courſes dans le Territoire de Nantes. Ce qui obligea Gontran à y envoïer des Troupes ; mais il les fit devancer par Namatius Evêque d'Orleans, & Bertrand Evêque du Mans, & par quelques-uns de ſes Comtes, pour demander ſatisfaction de ces hoſtilités. L'affaire fut miſe en negociation, & Fredegonde y envoïa auſſi des Deputés au nom du Roi ſon fils. Les Comtes Bretons conſentirent à reparer le dommage qu'ils avoient fait, renouvellerent leurs hommages aux Deputés du jeune Roi Clotaire, & s'engagerent à lui païer une ſomme d'argent auſſi-bien qu'au Roi de Bourgogne. Mais le Comte Vvaroc n'eut pas plûtôt été aſſuré qu'on avoit congedié les Troupes, qu'il revint ſur les Terres des Nantois au tems de la vandange, & fit emporter à Vannes tout le vin qu'ils avoient fait. Le Roi de Bourgogne furieuſement irrité, raſſembla une ſeconde fois ſon Armée ; mais on ſe raccommoda encore.

L. 9. c. 18.

Cap 18.

La guerre d'Eſpagne dont Gontran étoit tout occupé, rendoit ces accommodemens faciles, & par la même raiſon les Païs voiſins des Pyrenées ſouffrirent beaucoup des courſes des Gaſcons qui demeuroient encore au-delà de ces Montagnes, & qui firent impunément de grands ravages dans les Plaines en deça. Le Duc Auſtrovalde les obligea de repaſſer les Monts, mais ſans leur faire beaucoup de mal.

Cap 7.

Conjurations dans le Roïaume d'Auſtraſie découvertes.

Le Roïaume d'Auſtraſie eut auſſi ſes mouvemens particuliers. Il s'y fit deux conjurations, l'une & l'autre contre le Roi & la Reine ſa mere. La premiere fut tramée par Fredegonde & par les Seigneurs du Roïaume du jeune Clotaire avec trois des plus conſiderables Ducs de celui de Childebert. Un de ces trois Ducs nommé Raucingue homme puiſſant, riche, & d'une ambition inſatiable, aïant eu ordre de traiter avec des Deputés du jeune Clotaire pour quelques differends ſurvenus entre les deux Rois, ſe ſervit de cette confiance que ſon maître avoit en lui, pour prendre des meſures avec ſes ennemis contre ſa vie & ſon Etat. La partie fut liée dans cette conference de la maniere que je vais dire.

Cap. 9.

Le Duc Raucingue ſe chargea de faire aſſaſſiner Childebert. Et

quand cela seroit fait, on devoit se saisir des deux petits Princes ses fils. Raucingue devoit emmener avec lui Theodebert l'aîné des deux, le declarer Roi d'Austrasie, & gouverner son Etat pendant sa minorité. Le bruit qu'il affecta de faire courir quelque-tems auparavant, qu'il étoit fils naturel du Roi Clotaire I. fit assés comprendre qu'il prétendoit lui-même au Trône. 586.

Les deux autres Ducs l'un nommé Ursion, & l'autre Berthefrede, devoient enlever le Prince Thierri qui étoit le cadet, déclarer la guerre au Roi de Bourgogne, le chasser s'ils pouvoient de son Roïaume avec le secours de Fredegonde, proclamer Thierri Roi de Bourgogne, & s'en faire les Tuteurs & les Ministres. Pour la Reine Brunehaut elle devoit être éloignée de tout maniement des affaires, comme elle l'avoit été pendant les premieres années de son veuvage & de la minorité de son fils.

Comme le Duc Raucingue retournoit à la Cour afin de disposer les choses pour l'execution de son méchant dessein, le Roi de Bourgogne fut averti de tout; il pria Childebert de le venir voir sans tarder pour une affaire de la derniere importance, & de trouver quelque pretexte pour empêcher qu'on ne soupçonnât du mystere dans leur entrevûe. Ils se virent, & convinrent des moïens de prévenir les Conjurés. Si-tôt que Childebert fut retourné, il envoïa des gens affidés dans toutes les maisons de Raucingue pour se saisir de ses papiers, & lui manda en même-tems de le venir trouver. Le Duc y alla ne se défiant de rien, le Roi parla de diverses affaires, & ensuite le congedia.

A peine fut-il hors de la chambre, que les Gardes, selon l'ordre qu'ils en avoient, le tuerent à coups d'épée, & le jetterent par les fenêtres. On trouva dans ses maisons plus d'or & d'argent qu'il n'y en avoit dans le Tresor Roïal, où toutes ces richesses furent apportées.

Cependant les Ducs Ursion & Berthefrede ne doutant point du succès du detestable dessein de ce perfide, avoient déja secretement fait assés de Troupes pour en composer une armée, lorsqu'ils apprirent que tout étoit découvert; voïant bien qu'ils étoient perdus, ils assemblerent le plus promptement qu'ils purent les gens de leur parti, & vinrent se retrancher du côté du Vaire* entre la Meuse & la Moselle où étoient les Terres du Duc Ursion. *Ibid.*

* Vabrense castrum.

La Reine Brunehaut aimoit Berthefrede, & elle avoit tenu
586. depuis peu un de ses enfans sur les fonts de Baptême. Elle lui dépêcha un Courier, pour lui dire qu'elle lui promettoit sa grace, s'il vouloit rentrer dans son devoir, & abandonner le parti d'Ursion, qu'elle avoit toûjours fort haï. Il répondit qu'il avoit merité de perir, & qu'il y étoit resolu.

Le Roi d'Austrasie aïant joint l'Armée de son oncle, marcha en personne de ce côté-là. Aux approches des Troupes du Roi, celles des Conjurés se dissiperent pour la plûpart. Les deux Chefs avec leurs Familles & les plus déterminés de leurs amis se posterent sur le haut d'une colline dans les Terres d'Ursion, sur laquelle il avoit fait autrefois bâtir une petite Eglise à l'honneur de S. Martin. Ce lieu étoit de fort difficile accès, & avoit été fortifié.

Childebert en confia l'attaque au Duc Godegesile, gendre de ce Duc Lupus, qu'Ursion & Berthefrede avec l'Evêque de Rheims avoient étrangement persecuté durant leur ministere. Quand ils se virent prêts d'être forcés, & que les Soldats de Godegesile commençoient à se rendre maîtres de la Colline, ils se refugierent dans la Chapelle. Godegesile les y investit, & y fit mettre le feu. Alors Ursion dans la necessité de perir sortit l'épée à la main, tua tous ceux qu'il rencontra en son chemin, & entre autres un des Comtes du Palais nommé Trudulfe, jusqu'à ce qu'aïant reçû une blessure à la cuisse qui le fit tomber, il fut percé de plusieurs coups. Godegesile le voïant mort, commanda qu'on fit quartier au reste, & selon l'ordre qu'il en avoit de la Reine Brunehaut, il fit dire au Duc Berthefrede qu'il pouvoit se retirer en sureté. Celui-ci sans tarder monte à cheval, tandis que les Soldats étoient occupés au pillage, gagne au plûtôt Verdun, & va se refugier dans la Chapelle de l'Evêché : mais le Roi aïant sçû qu'on l'avoit laissé échapper, dit tout irrité à Godegesile qu'il y alloit de sa tête, s'il ne lui apportoit celle de Berthefrede. Ce General marcha à Verdun, & assiegea Berthefrede dans son asile ; & comme l'Evêque lui en refusoit l'entrée, il fit monter des Soldats sur le toît de la maison, qui l'aïant découverte, tuerent ce malheureux à coups de tuiles dans la Chapelle-même. Après cette execution, plusieurs qui avoient eu quelque part à cette méchante intrigue, se sauverent hors du Roïaume. Le Roi ôta les Gouvernemens à quelques Ducs suspects, & en mit d'autres en leur place.

Il y avoit eu dans la ſuite de cette affaire de fâcheuſes preſomptions contre Giles Evêque de Reims ; mais ce Prélat auſſi 586.
habile Courtiſan que grand fourbe & grand brouillon, s'étoit tiré d'intrigue en ſe reconciliant avec le Duc Lupus qui avoit L. 10. c. 19.
beaucoup de credit ſur l'eſprit du Roi, & en faiſant de magnifiques preſens au Roi même. Cette reconciliation de l'Evêque avec Lupus déplut fort au Roi de Bourgogne, qui avoit reçû ce Duc dans le tems de ſa diſgrace, & lorſque l'Evêque de Reims pendant la minorité de Childebert, l'avoit pouſſé à bout. Ce Duc lui avoit promis en retournant à la Cour, que jamais il ne rentreroit en liaiſon avec l'Evêque, dont ce Prince connoiſſoit le méchant eſprit. Mais une ſeconde conſpiration aïant été découverte, un des complices chargea ſi fort ce Prélat, que le Roi d'Auſtraſie fut obligé de lui faire faire ſon procès ; & 590.
c'eſt ce qui donna lieu de le convaincre de tant de crimes, que malgré l'envie que ſes Juges eurent de le ſauver, il ſuccomba.

Cette ſeconde conſpiration fut étouffée avec moins de ſang L. 9. c. 38.
que la premiere. Le Connétable * nommé Sunegiſile & le grand Referendaire Gallus en étoient les Chefs. Septimine Gouvernante des petits Princes en étoit auſſi : elle devoit tâcher par le credit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi d'Auſtraſie, de l'engager à repudier la Reine ſa femme, & à éloigner ſa mere de la Cour, afin que ces deux Seigneurs fuſſent ſeuls chargés de la conduite des affaires, & en cas qu'elle ne pût pas y réuſſir, cette miſerable devoit empoiſonner le Roi-même.

* Comes stabuli.

Elle avoit déja empoiſonné ſon mari pour épouſer le Gouverneur des Princes nommé Droctulfe, avec lequel elle avoit un commerce criminel, & qu'elle engagea auſſi dans la conſpiration. La Reine étant en couche d'un enfant qui mourut peu de jours après ſa naiſſance, entendit quelques paroles qui lui donnerent du ſoupçon, elle en avertit le Roi. Il fit auſſi-tôt arrêter la Gouvernante & le Gouverneur, qui dans la queſtion avouerent leur crime & toutes les circonſtances. Le Roi d'Auſtraſie neanmoins ne voulant plus répandre de ſang, ſe contenta de leur ôter à tous leurs Emplois & leurs appointemens, & de les envoïer en exil. Fâcheuſes conditions des Princes ou trop jeunes ou incapables de gouverner par eux-mêmes ! Chacun tâche de s'emparer de leur eſprit & de leur autorité, ſouvent ils ſont le jouet, & quelquefois la victime de l'ambition de ceux qui ne les ſervent que pour les dominer.

590. Le Connétable dans la question avoit accusé l'Evêque de Reims d'avoir conspiré contre la vie du Roi avec les trois Ducs Raucingue, Ursion & Berthefrede, dont on venoit de faire justice. Sur cette déposition le Roi envoïa à Reims enlever l'Evêque, qui ne faisoit que de sortir d'une longue maladie, & le fit transporter à Metz, où il fut mis en prison. Le Roi convoqua aussi-tôt un Concile des Evêques de son Roïaume à Verdun pour le mois d'Octobre, afin d'y faire juger l'accusé.

Childebert assemble un Concile à Metz.

Plusieurs Evêques écrivirent au Roi, pour se plaindre de ce que sur la simple déposition d'un Laïque, il avoit ainsi fait enlever avec scandale un Evêque au milieu de sa Ville Episcopale, sans avoir fait d'autres informations, & sans l'avoir ouï. Sur quoi le Roi qui avoit beaucoup de veneration pour les personnes de ce rang, le renvoïa à Reims, & differa le Concile jusqu'au mois de Novembre : mais quelques difficultés qu'ils fissent ensuite, de s'assembler pour un tel sujet, alleguant la rigueur de la saison qui étoit très-rude, les mauvais chemins, les inondations des rivieres, il fallut obéir, & se rendre à Metz, où l'on tint le Concile, qu'on avoit d'abord resolu de tenir à Verdun.

Ibid.

Ibid.

Le Roi commit pour cette affaire le Duc Ennode. Il interrorogea l'Evêque dans le Concile, & d'abord lui objecta les grandes liaisons qu'il avoit eues avec Chilperic l'ennemi declaré de son Maître, qui avoit fait assassiner Sigebert, arrêté Brunehaut, & envahi les Places d'Austrasie, & qu'il avoit reçû de ce Prince, des Terres dépendantes de ces mêmes Villes, dont il s'étoit saisi. Il répondit qu'il ne pouvoit pas nier que Chilperic n'eût eu beaucoup de bonté & de consideration pour lui, mais qu'il n'en avoit jamais abusé contre les interêts de son Maître; que pour les Terres dont on lui parloit, il les avoit reçues avec l'agrément & par l'autorité du Roi, & produisit en même tems les Actes de la donation que le Roi lui en avoit faite. Ces Actes aïant été portés au Roi, il protesta qu'il n'avoit point fait ces donations : on les porta au Chancelier Othon pour y reconnoître son seing qu'on y voïoit ; il dit que ces Lettres n'avoient jamais été signées de lui, & l'Evêque fut convaincu d'une falsification manifeste.

On produisit en second lieu contre lui des Lettres qu'il écrivoit à Chilperic, & d'autres que Chilperic lui avoit écrites : elles

elles étoient pleines les unes & les autres de choses atroces contre la Reine Brunehaut, & entre autres on lisoit ces mots dans une de ces Lettres: *Si l'on ne coupe la racine, nous ne viendrons pas à bout de faire secher le rejetton.* Ces paroles n'étoient pas trop obscures, elles vouloient dire qu'il étoit difficile de faire perir le jeune Roi Childebert, tandis que la Reine Brunehaut sa mere seroit en vie. L'Evêque nia qu'il eût écrit ces Lettres, ou que le Roi Chilperic lui en eût écrit de telles: mais on lui confronta un de ses domestiques qui lui en representa les originaux, ce qui lui ôta tout moïen de se défendre sur cet article. 590.

En troisiéme lieu, on produisit un Traité de Ligue, par lequel Chilperic & Childebert s'unissoient contre le Roi Gontran, pour le détrôner & partager entre eux son Etat. Childebert protesta en presence de ce Concile que ce Traité ne lui avoit point été communiqué du tout, & adressant la parole à l'Evêque;

« Quoi, malheureux, lui dit-il, est-ce ainsi que vous abusiez de votre ministere, de ma jeunesse & de mon nom pour » mettre la dissention & allumer la guerre entre mes oncles? » C'est donc vous qui êtes coupable de tous les desordres & de » tous les ravages que le Berri, le païs d'Etampes, celui de Melun souffrirent dans cette funeste & cruelle guerre? Vous êtes » responsable à Dieu de tant de sang répandu, & il vous demandera compte de la vie de tant de malheureux qui ont péri, & » que vous avez sacrifiés à votre ambition & à votre avarice. »

Il n'eut rien à dire à cette accusation; car on lui montroit l'original même du Traité qui se trouva à Chelles parmi les papiers de Chilperic, lorsqu'il y fut tué. Tout cela étoit confirmé par la confession d'Epiphane Abbé de saint Remi, autrefois son confident, qui devoit être aussi jugé dans ce Concile, & qui avoua que l'Evêque avoit au tems de ce Traité, reçû de l'argent & d'autres presens de Chilperic, marquant les lieux où il les avoit reçûs, la personne qui les lui avoit apportés, & toutes les circonstances de cette negociation. Une partie de ceux qui avoient été ses associés dans l'Ambassade, où il traita avec Chilperic sur ce sujet, se trouverent là presens, & déposerent qu'après avoir conclu d'autres affaires pour lesquelles ils avoient été envoïés, l'Evêque étoit demeuré long-tems seul avec le Roi Chilperic sans leur rien communiquer de ce qu'il avoit traité

590. avec lui ; & que n'aïant eu nulle participation de cet article, ils furent surpris de voir la guerre s'allumer entre les trois Roïaumes. Tout cela étoit vrai, & l'Evêque l'avoua.

Les Prélats du Concile surpris de voir le coupable convaincu de tant de crimes, demanderent au Roi en grace qu'il leur fût permis d'examiner seulement pendant trois jours la verité de ces accusations, qui malgré l'aveu du coupable, leur paroissoient presque incroïables, & ils l'obtinrent. Ils esperoient que l'Evêque dans cet intervalle revenant à lui, trouveroit quelque moïen de défense pour diminuer au moins l'atrocité des choses dont on l'accusoit ; mais l'Evêque de Reims, soit par un veritable sentiment de confusion de ses crimes, soit par l'impossibilité de les déguiser, soit pour attendrir le Roi sur son malheur, leur dit en paroissant de nouveau devant le Concile : *Pourquoi differez-vous davantage à prononcer l'Arrêt à un coupable criminel de leze-Majesté ? J'avoue que j'ai été infidele au Roi mon Maître, & que c'est moi qui ai mis tout l'Empire François en combustion par les guerres que j'y ai suscitées ou entretenues.*

L'Evêque de Reims & l'Abbé de saint Remi sont déposés.

Les Evêques du Concile voïant qu'après un tel aveu réïteré tant de fois, il n'y avoit pas moïen de le sauver, se jetterent aux piés du Roi, implorant sa misericorde, & le priant d'accorder la vie à ce malheureux qu'ils alloient punir selon les Canons, en le déposant de l'Episcopat. Le Roi se laissa fléchir, & aussitôt les Evêques après avoir fait lire les Canons qui pouvoient avoir du rapport au procès dont il s'agissoit, le déposerent. Ensuite il fut relegué à Strasbourg, qu'on lui assigna pour le lieu de son exil : une partie de ses biens qui étoient grands, fut confisquée au profit du Roi ; & l'autre qu'on sçavoit être des revenus de son Eglise, fut laissée à la disposition de son successeur. L'Abbé de S. Remi fut aussi déposé comme son confident & son complice.

Le danger que les deux Rois avoient couru dans cette conspiration, ne servit qu'à les unir encore davantage, & ce fut en ce tems-là que le Roi de Bourgogne remit Brunehaut en possession de Cahors, qui lui appartenoit par un ancien Traité fait du tems de Chilperic, & qui fut confirmé à cet égard par celui d'Andelau dont j'ai parlé.

Mort d'Ingelberge & de [illegible] Reines de France.

La plûpart de ces choses se passerent durant les guerres d'Espagne & d'Italie, & ce fut encore vers ce même tems-là que

la France perdit deux Reines veuves de deux Rois, & qui toutes deux avoient vécu & moururent en réputation de grande sainteté. L'une fut Ingoberge, femme du Roi Caribert, âgée d'environ 70. ans, qui fut assistée à la mort par Gregoire de Tours, grande aumôniere, & depuis sa viduité toujours dans les exercices de la penitence; elle ne laissa qu'une fille mariée depuis long-tems au fils du Roi de Kent dans la partie Orientale de l'Isle de la Grande Bretagne, dont la Ville Capitale étoit Cantorberi.

589.

Cap. 26.

L'autre Reine fut sainte Radegonde, qui s'étoit retirée à Poitiers dès le vivant de son mari Clotaire I. Elle y mourut le treiziéme d'Août de l'an 587. dans le Monastere qu'elle avoit fondé & reglé selon les Constitutions faites par saint Cesaire Evêque d'Arles pour le Monastere de sainte Cesarie sa sœur: elle en fit confirmer l'établissement par les quatre Rois regnans fils de Clotaire, & par le second Concile de Tours tenu en l'année 567. vingt ans avant sa mort; elle avoit vécu comme une Religieuse à la Cour, & dans le Monastere elle parvint à un si haut degré de sainteté, que l'Eglise l'a mise depuis au nombre des Saints, dont elle fait une memoire particuliere.

Tom. I Conc Gal. p. 349.

Cependant Fredegonde toûjours la même, entretenoit ses intelligences avec les ennemis du Roi de Bourgogne. Vvaroc Comte de Bretagne, homme inquiet, ne pouvoit se tenir en repos, & dès qu'il voïoit les Rois de France occupés de quelques guerres ou de quelques troubles domestiques, il ne manquoit gueres de secouer le joug; & de tâcher de s'affranchir de la domination Françoise. Il prit le tems de ces conspirations & de ces guerres civiles pour courir sur les Terres de France du côté de Rennes & de Nantes. Le Roi de Bourgogne y envoïa des Troupes commandées par deux Ducs, l'un étoit le Duc Beppolen, l'autre s'appelloit Elvachaire. Le premier étoit l'homme du monde que Fredegonde haïssoit le plus pour les raisons que j'ai déja touchées: ce motif suffisoit pour lui faire sacrifier tous les interêts de la France, & même ceux de son propre fils, à qui Rennes & Nantes appartenoient, quoique le Roi de Bourgogne s'y conservât toujours cette autorité qu'il prétendoit avoir sur tout l'Empire François.

L. 10. c. 9.

Elle convint donc avec le Comte de Bretagne de perdre ce General, & profita de la jalousie du Duc Elvachaire, pour le

589. faire concourir à ce dessein ; elle fit ensorte qu'un grand nombre de ces Saxons établis auprès de Baïeux, & qui étoient ses Sujets, allassent grossir les Troupes du Comte de Bretagne, & afin qu'on ne les y reconnût pas, elle leur ordonna de se couper les cheveux à la maniere des Bretons, & de s'habiller comme eux. Le Duc Elvachaire de son côté se brouilla ouvertement avec Beppolen Ils passerent neanmoins ensemble la riviere de Vilaine, firent le dégât au-delà, jetterent plusieurs Ponts sur la riviere d'Oude, qui entre vers Rhedon dans la Vilaine, & passe par Josselin & Malestroit. Là les deux Generaux se séparerent ; le Duc Elvachaire prit à gauche pour marcher vers la Ville de Vannes, & Beppolen entra plus avant du côté où étoit l'Armée du Comte de Bretagne.

Ibid.

Le Comte de Breta-gne [illegible] en pieces les Fr[illegible]ois.

Aïant fait quelques lieues dans le païs, il trouva un Prêtre aposté pour le trahir, qui s'offrit à lui servir de guide, & à le conduire droit au Camp du Comte de Bretagne pour l'y surprendre. Son malheur, ou plûtôt son imprudence, lui fit accepter les offres de ce traitre. Il fit deux jours de marche, pendant lesquels il eut plusieurs avantages sur divers partis de Bretons qu'il defit : mais le troisiéme jour aïant été engagé par son guide dans un païs plein de défilés & de marécages, le Comte de Bretagne tomba sur lui tout à coup avec son Armée, l'investit & le tailla en pieces. Le Duc blessé d'un coup de lance se defendit jusqu'à la mort, & demeura sur la place avec presque tous ceux qui l'avoient suivi.

Le Comte de Bretagne après cette victoire envoïa demander la paix au Duc Elvachaire, qui aïant reçû de lui de grands presens, des ôtages & de nouvelles assurances, de garder mieux dans la suite les Traités faits avec les Rois de France, la lui accorda. Il fit de nouveau prêter le serment de fidelité à l'Evêque de Vannes & aux Habitans du païs, qui eussent bien voulu être réünis à l'Empire de France, l'inquietude du Comte de Bretagne les exposant éternellement aux pillages & aux represailles des François.

L'Armée Françoise ne se fut pas plûtôt éloignée de Vannes, que le Comte de Bretagne oubliant à son ordinaire tous ses sermens, & le péril où il exposoit ses ôtages, du nombre desquels étoit son propre neveu, détacha son fils avec un Corps de Troupes, pour aller charger les François, qu'il sçût être fort embar-

rassés à passer la riviere de Vilaine auprès de son embouchure. 589.

Le Prince Breton aïant trouvé une partie de l'Armée qui n'étoit pas encore passée, l'attaqua, & en fit un grand carnage, plusieurs voulant se sauver à la nage furent emportés dans la Mer par le courant de l'eau, d'autres furent emmenés prisonniers, dont la Comtesse de Bretagne obtint quelque tems après la délivrance.

Le Duc Elvachaire soit par trahison, soit par impuissance de se venger de cette insulte, à cause du mauvais état de ses Troupes, ne songea qu'à continuer sa marche. Il n'osa s'en retourner par le païs de Rennes, à cause des ravages qu'il y avoit faits en entrant en Bretagne : il marcha droit à Angers, & alla gagner au-dessus du pont de la riviere de Mayene, où les Païsans, qui à son approche s'étoient mis sous les armes, pillerent les bagages de l'Armée, & lui tuerent plusieurs Soldats ; il se dédommagea par les pillages qu'il fit en passant par la Touraine, où l'on n'étoit pas sur ses gardes : mais ce qu'il y eut de pis pour lui, fut que plusieurs Officiers de l'Armée s'étant détachés, prévinrent son arrivée à la Cour de Bourgogne, l'y accuserent de s'être laissé corrompre par l'argent du Comte de Bretagne, & d'avoir par son avarice fait perir l'Armée ; de sorte que le Roi après l'avoir fort mal reçû, lui ordonna de se retirer & de ne plus paroître à la Cour.

Cette guerre fut la derniere du regne du Roi de Bourgogne : la France fut tranquille & au-dehors & au-dedans pendant quatre ans qu'il vécut encore ; seulement le Roi d'Austrasie pensa périr encore une fois par la main d'un des assassins de Fredegonde, & elle-même eut bien de la peine à se sauver dans une sedition de la Ville de Tournai, où elle avoit fait tuer dans un festin trois personnes considerables de la Ville qu'elle y avoit invités. Si les Troupes de Champagne que Childebert avoit commandées pour soutenir la revolte des Tournesiens avoient fait assés de diligence, elle ne lui eût pas échappé. Cap. 17.

Elle se vit encore à deux doigts de sa perte par la maladie du petit Prince son fils, qui fut desesperé des Medecins. Sur cette nouvelle le Roi de Bourgogne étoit parti de Châlons, & étoit déja à Sens pour venir à Paris lorsqu'il apprit qu'il étoit hors de danger, ce qui l'empêcha de continuer son chemin. Toute méchante qu'étoit cette Reine, il n'y en eut jamais de plus dévote Cap. 27. 590.

590. en ces ſortes d'occaſions. Elle envoïa de groſſes ſommes d'argent au Tombeau de ſaint Martin, pour obtenir de ce Saint la gueriſon du Prince ; elle dépêcha au Comte de Bretagne des Couriers, pour le prier de donner la liberté aux priſonniers François qu'il avoit faits dans la derniere guerre, & cette charité confirma tout le monde dans le ſoupçon qu'on avoit eu, que c'étoit par ſes intrigues que le General Beppolen avoit péri avec ſon armée dans l'expedition de Bretagne.

Cap. 28. Un peu après la gueriſon du jeune Roi, elle envoïa des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne, pour le prier de vouloir bien le tenir ſur les fonts de Baptême, ainſi qu'il avoit promis de le faire quelques années auparavant. Il falloit être auſſi bon que l'étoit ce Roi, pour donner encore cette marque de bonté à une Reine qui l'avoit voulu perdre tant de fois. Il le fit cependant, & donna ordre à quelques Evêques de ſe tranſporter à Paris, afin de préparer tout pour la ceremonie ; il les ſuivit quelque tems après avec toute ſa Cour, voulant lui-même en faire toute la dépenſe. Il ſe logea à Ruel, & ordonna que le Baptême ſe fit à Nanterre.

Le Roi d'Auſtraſie, à qui cette reconciliation de Fredegonde avec Gontran ne plaiſoit pas, & qui apprehendoit toûjours l'adreſſe de cette Reine, fit tout ce qu'il put pour traverſer cette affaire. Il fit faire par ſon Ambaſſadeur de grandes plaintes à Gontran, de ce qu'il s'oublioit ſi aiſément de ſes promeſſes ; qu'il lui avoit promis de n'avoir jamais de commerce avec Fredegonde leur commune ennemie ; mais qu'il voïoit bien par ſes démarches, qu'il vouloit faire Clotaire Roi de Paris.

A cela le Roi de Bourgogne répondit, comme il avoit déja fait une autre fois ; que le Roi d'Auſtraſie ne devoit point s'inquieter de cette marque de bonté qu'il donnoit au petit Prince Clotaire, qu'étant prié de le tenir ſur les fonts de Baptême, il avoit crû devoir accorder une choſe qu'un bon Chrétien ne peut refuſer ſans ſcandale ; que c'étoit de peur d'offenſer Dieu qu'il en uſoit de la ſorte ; qu'un Maître invité par ſon domeſtique à faire cet honneur à un de ſes enfans, ne le refuſoit point, & que lui à plus forte raiſon ne devoit pas le refuſer à ſon neveu ; que cette complaiſance ſeroit tout-à-fait ſans conſequence, & que pourvû que lui-même continuât à garder les paroles qu'il lui avoit données, il n'auroit jamais ſujet de ſe plaindre qu'il manquât aux ſiennes.

591.
Baptême de Clotaire fils de Ch[illegible]
Cap. [illegible]8.

Le petit Prince fut baptisé, on lui donna au Baptême le nom de Clotaire, qu'il avoit déja porté par avance, & Gontran le recevant entre ses mains, dit ces paroles : « Plaise à Dieu de con- » server la vie à cet enfant, de lui faire la grace de bien soûte- » nir le nom qu'il porte, & de le rendre aussi puissant que celui » qui l'a porté le premier. » Il l'invita ensuite à manger à sa table, lui fit des presens, & après en avoir reçû de sa part, il s'en retourna dans ses Etats.

Mort de Gontran Roi de Bourgogne. Son caractere.
Cap. ult.

593.

Ce Baptême se fit en l'an 591. la seiziéme année du regne de Childebert, & la trentiéme de celui de Gontran, où Gregoire de Tours finit son Histoire. Ce Prince mourut deux ans après le 28. de Mars, âgé de plus de soixante ans, sans qu'il se fût rien passé de memorable pendant ces deux dernieres années de son regne. C'étoit un Prince naturellement bon & pacifique, d'une conscience très-tendre, liberal envers les pauvres & envers les Eglises, d'une vie austere, & veritablement Chrétien. Il pleura la mort de son mauvais frere Chilperic, comme David celle de son fils Absalon, & il pardonna à Fredegonde tous les attentats qu'elle avoit commis contre sa personne. Si nous en croïons une Lettre de Hugues Abbé de Cluni à Philippe Auguste, Gontran se fit Moine à la fin de sa vie. Ce fait y est rapporté comme certain ; mais la distance de plus de cinq cens ans qu'il y a entre le tems de Gontran & celui de cet Abbé, jointe au silence de toutes nos Histoires, me le rend au moins très-douteux. Gregoire de Tours lui attribue des miracles même dès son vivant, & l'Eglise l'a mis au nombre des Saints. Mais du reste ce fut un mediocre Prince, qui gouverna toûjours avec peu d'autorité, mal servi par ceux qu'il mettoit à la tête de ses Armées, dont la licence qu'il n'avoit pas la force de reprimer, causa de tems en tems à quelques Provinces de France, de grands maux qu'il ressentoit vivement, parce qu'il aimoit ses Sujets comme il en étoit aimé.

L. 9. c. 21.

In Spicilegio. Tom. 2. p. 401.

La mort du Roi de Bourgogne ne pouvoit pas manquer d'apporter de grands changemens dans l'Empire François : son amour pour la paix, l'autorité qu'il s'étoit donnée sur les deux jeunes Rois ses neveux, l'interêt qu'ils avoient à le menager, & le contrepoids de sa puissance, qui auroit entraîné la ruine de celui des deux contre lequel il se seroit declaré ; tout cela avoit suspendu les effets que devoient naturellement produire

593. la haine & la jalousie mutuelle de deux Reines du caractere de Fredegonde & de Brunehaut, qui étoient maîtresses des affaires chacune dans l'Etat de leur fils : mais l'une & l'autre n'aiant plus ce frein qui les contenoit, il étoit difficile que les choses demeurassent long-tems tranquilles.

Childebert lui succede.

Childebert Roi d'Austrasie designé depuis long-tems par son oncle pour être le successeur de ses Etats, en prit possession, sans que personne entreprît de s'y opposer, & joignit le Roïaume de Bourgogne à celui d'Austrasie. Sous ce nom de Roïaume de Bourgogne, outre la Bourgogne même & ses anciennes dépendances, étoit compris tout ce que Gontran avoit possedé, sçavoir le Roïaume d'Orleans, & depuis la mort de Caribert une grande partie du Roïaume de Paris, Arles & quelques autres Villes de Provence.

D'autre part le jeune Roi Clotaire semble aussi avoir été remis en possession de tout ce qui étoit proprement & incontestablement du Roïaume de son pere Chilperic. Ce fut sans doute suivant la volonté du feu Roi de Bourgogne, qui, comme il l'avoit dit lui-même, en ratifiant le Traité d'Andelau si favorable à Childebert, ne vouloit pas paroître desheriter absolument ce pupille fils de son frere. Une chose est ici certaine, c'est que Soissons qui avoit choisi pour son Roi l'aîné des deux enfans de Childebert, retourna malgré cette élection sous l'Empire de Clotaire & de Fredegonde après la mort du Roi de Bourgogne.

Gesta Regum Franc. c. 36.

Mais si ce partage se fit à l'amiable, la bonne intelligence entre les deux Etats, ou plûtôt la dissimulation entre les personnes qui les gouvernoient, ne fut pas de longue durée. Childebert le plus puissant, animé par Brunehaut, avoit trop d'envie, trop d'interêt, &, comme il le croïoit, trop de raisons d'opprimer Clotaire, pour le laisser si long-tems en repos.

On lui rappella le souvenir de la mort de son pere assassiné par les émissaires de Fredegonde, le peril qu'il avoit lui-même couru, lorsque dans cette funeste conjoncture n'aïant encore que cinq ans, il fut mis en prison avec la Reine sa mere, les embuches tendues encore depuis peu à l'un & à l'autre par cette ennemie obstinée, & toûjours attentive aux occasions de les perdre : plusieurs autres crimes de cette Princesse jusqu'alors impunis, & enfin le doute où le feu Roi de Bourgogne même

avoit

593.

avoit été, si Clotaire étoit veritablement fils de Chilperic. Des raisons beaucoup moins fortes que celles-là eussent été suffisantes pour animer un jeune Prince ambitieux, à tâcher de se rendre unique Monarque de l'Empire François par la conquête du peu qui lui restoit à soumetttte.

Il leva donc une grosse armée, composée des Troupes du Roïaume de Bourgogne & de celles du Roïaume d'Austrasie, mit à leur tête deux de ses Ducs, l'un nommé Gondebaud, qui étoit apparemment celui-là même qui l'avoit autrefois sauvé de sa prison de Paris, & l'autre appellé Vintrion, un de ceux qui avoient commandé l'Armée d'Italie dans la derniere guerre contre les Lombards: ils entrerent par la Champagne dans le païs de Soissons, & y firent de grands ravages. Gesta Reg Franc. c. 36.

Fredegonde que la grandeur du peril ne déconcertoit point, aïant aussi de son côté par la promptitude du Duc Landri & des autres Seigneurs de son Roïaume, assemblé une Armée, en fit la revûe auprès de Brenne, où courant elle-même par les rangs, elle anima les Soldats à bien faire leur devoir pour la défense de leur Roi, & leur fit, avant que de les mettre en marche, distribuer beaucoup d'argent. Elle marcha avec l'Armée, aïant le jeune Roi Clotaire avec elle, non pas entre ses bras, comme l'ont écrit plusieurs de nos Modernes sur la foi de l'ancien Auteur qui rapporte ce détail, mais qui se méprend en cette occasion; car Clotaire avoit alors neuf à dix ans, ceci s'étant passé en l'an 593. & son pere étant mort en 584. *Ibid.*

Sçachant que l'Armée ennemie étoit beaucoup plus nombreuse que la sienne, elle crut qu'il falloit user de stratagême, & elle en inventa un, qui suppose qu'en ce tems-là les François, dans leurs guerres, se servoient peu d'Espions.

C'étoit la coûtume de la Cavalerie Françoise, si-tôt que l'armée étoit campée, d'abandonner ses chevaux, & de les laisser aller paître dans les Prairies, dans les Campagnes & dans les Bois d'alentour du Camp, en leur attachant chacun une sonnette au cou pour les retrouver plus aisément en cas qu'ils s'écartassent. C'est sur cela que Fredegonde avoit imaginé le stratagême qu'elle proposa dans le Conseil de guerre, & qui fut approuvé. Elle ordonna qu'on décampât la nuit pour marcher droit au camp ennemi, & y arriver avant le jour; elle fit attacher des sonnettes au cou de tous les chevanx, & fit prendre

593.

à tous les Cavaliers des branches d'arbres verds les plus grosses & les plus fortes qu'ils purent porter. Ils marcherent dans cet équipage, & l'infanterie suivit. Ils arriverent avant la pointe du jour proche de Trouci, Bourg situé sur la petite Riviere de Delette, où l'Armée ennemie étoit campée à quelques lieues de Soissons; on fit faire un très-grand front à une partie de la Cavalerie, derriere laquelle on rangeoit l'Infanterie à mesure qu'elle arrivoit, & selon l'ordre qu'elle devoit garder à l'attaque du Camp.

L'armée de Childebert est défaite par Fredegonde près de Trouci.

Dès la petite pointe du jour, qu'on ne pouvoit point encore assés distinguer les objets éloignes, un Soldat du Camp d'une garde avancée dit à ses camarades tout étonné, « Que vois-je là » sur les hauteurs ? il m'y paroît comme un bois taillis, & il me » semble qu'hier au soir je ne voiois de ce côté-la *qu'un païs dé-* » *couvert.* » Les autres se moquerent de lui, & lui dirent qu'apparemment aïant un peu bû le soir precedent, il avoit mal reconnu le païs, & vû ce qui n'étoit point. *N'entendez-vous point*, disoient-ils, *les sonnettes * de nos chevaux qui paissent le long de cette petite forêt ?* Mais fort peu de tems après la forêt commença à s'ébranler, & les trompettes sonnant tout à coup de toutes parts, la Cavalerie s'étant ouverte, l'Infanterie vint avec de grands cris donner l'assaut au Camp de tous côtés. Comme rien n'étoit prêt pour la défense, & que la plûpart des Soldats étoient encore endormis, ce ne fut qu'une déroute sans combat; & la Cavalerie étant entrée après l'Infanterie, il se fit un massacre effroïable. Neanmoins le Duc Vintrion un des Generaux d'Austrasie, aiant malgré ce désordre remis ensemble quelques Troupes, revint à la charge, & donnant à son tour sur les Soldats de Fredegonde, occupés à piller, il en fit un grand carnage; mais il fut enfin repoussé & obligé de fuir avec les autres. Il y eut trente mille hommes sur la place de part & d'autre; mais la grande perte fut du côté des Austrasiens & des Bourguignons.

Fredegar. c. 14. Paul Diacon. l. 4. c. 4.

Dès le même jour Fredegonde marchant toûjours à la tête de l'Armée, lui fit prendre sa marche vers la Champagne, la conduisit jusqu'à la vûe de Reims, mit tout à feu & à sang dans le païs, & s'en revint triomphante à Soissons avec ses Troupes chargées d'un butin infini.

* Je remarquerai à ce sujet ce qui est dans le 29 Titre de la Loi Salique *de diversis furtis*; que si quelqu'un est convaincu d'avoir ôté la sonnette du cou d'un cheval, il est condamné à quinze sous d'or. *Si quis skellam de caballis furaverit CXX. denariis, qui faciunt solidos XV. culpabilis judicetur.*

Une action si bien conduite, & avec tant de vigueur & de resolution, fait connoître le genie & le caractere de Fredegonde, & fait paroître moins surprenante cette autorité qu'elle s'étoit acquise, & qu'elle avoit sçû se conserver sur les Grands & sur les Peuples de son Etat dans des conjonctures aussi délicates, que celles où elle s'étoit trouvée depuis la mort de Chilperic, haïe à mort par deux puissans Rois, Regente d'un Roïaume très-affoibli & comme assiegé de toutes parts, & enfin tutrice d'un fils que plusieurs soupçonnoient n'être pas fils du Roi son mari. 593.

La déroute de Trouci jointe à deux diversions menagées par Fredegonde obligea Childebert à la laisser en repos, & à lui donner le tems d'affermir la domination de son fils. Elle continuoit d'entretenir correspondance avec Vvaroc Comte de Bretagne, qui étoit toûjours prêt à rompre avec les François, & elle l'engagea à le faire de nouveau. Il entra sur les terres de Childebert l'année suivante, & ce fut probablement du côté de la Touraine. Car nos Historiens ne marquent point l'endroit, ils disent seulement qu'il se donna une sanglante bataille entre les Bretons & les François, & qu'il y eut bien du sang répandu des deux côtés, sans nous apprendre rien de plus. 594.

La seconde diversion fut faite à l'autre extrêmité du Roïaume de Childebert par les Varnes. C'étoit un Peuple qui étoit demeuré jusqu'alors fort paisible. L'Historien Procope nous en marque la demeure au bord de l'Ocean à l'embouchure du Rhin du côté du Nord: ce fleuve les separoit de l'Empire François par celui de ses bras, qui du tems de Corneille Tacite étoit fort rapide, & portoit son nom & ses eaux jusques dans l'Ocean; mais aujourd'hui affoibli par les canaux qui lui en ôtent une grande partie; il se perd dans les sables de Hollande au-delà de Leyde avant que d'arriver à la Mer. L. 4. de bello Goth. 595. Annal. l. 28.

Ces Peuples avoient leur Roi particulier du tems de Clovis, & ce fut un de ceux ausquels Theodoric Roi d'Italie écrivit, pour l'engager à entrer dans la Ligue qu'il meditoit de faire contre ce Prince en faveur d'Alaric. Après que les François se furent rendus tout-puissans dans les Gaules par la destruction du Roïaume d'Alaric, les Rois des Varnes regarderent comme un point essentiel de leur politique de ne se les pas rendre ennemis, & d'avoir toûjours une étroite alliance avec eux. Ce Epist. Theodoric. apud Cassiod.

fut dans cette vûe qu'Hermegiſcle un de leurs Rois épouſa en
595. ſecondes nôces une fille de Thieri Roi d'Auſtraſie, & ſœur de Theodebert I. & ce fut cette même raiſon de politique qui donna lieu à un incident rapporté auſſi par Procope, & qui n'eſt pas indigne d'avoir ici ſa place.

Procop. l. 4. de bello Goth. c. 20.

Ce Roi Hermegiſcle avoit un fils de ſa premiere femme nommé Radiger, lorſqu'il épouſa la ſœur de Theodebert. Il traita quelque tems après du mariage de ſon fils avec une ſœur d'un Roi des Anglois établi dans la Grande-Bretagne, en cet endroit de l'Iſle qu'on appelle le Duché de Nortfolk, & l'affaire fut concluë; mais avant que cette Princeſſe paſſât la mer, Hermegiſcle tomba malade de la maladie dont il mourut. Dès qu'il s'étoit vû ſans eſperance de gueriſon, il avoit fait aſſembler les plus conſiderables de la Nation, auſquels il parla de la ſorte: « J'ai toûjours tâché de faire enſorte que mes peuples jouiſſent » d'une grande paix; & c'eſt le motif qui m'a obligé à prendre » ma ſeconde femme dans la Famille des Rois François; je n'en » ai point eu d'enfans, mais je laiſſe un fils de ma premiere femme » me ſur le mariage duquel voici ma penſée, que vous examinerez » après ma mort: je l'ai promis à un des Rois des Anglois » pour ſa ſœur; mais cette alliance me paroît beaucoup moins » avantageuſe à la Nation que celle des François: ceux-ci ſont » vos voiſins, il n'y a que le Rhin entre vous & eux, & les Anglois » ſont ſeparés de vous par la mer. Les François ſont puiſſans » & peuvent beaucoup vous nuire ou vous proteger utilement; » vous ne ſçauriez vous les attacher par trop de liens, & » celui du mariage eſt le plus fort de tous. Sans cela, & peut-être » encore avec cela, ils trouveront des pretextes de vous » faire la guerre & de vous aneantir; c'eſt pourquoi engagez-les » dans vos interêts par tous les moïens poſſibles. Je ſuis donc » d'avis que vous faſſiez agréer au Roi des Anglois les raiſons » que vous imaginerez de ne point marier mon fils avec ſa ſœur, » & que vous le mariez au plûtôt avec la Reine ſa belle-mere, » ce qui n'a rien de contraire aux Loix de cet Etat. » La choſe ſe fit après la mort de ce Prince, comme il l'avoit propoſé, & le Roi Radiger épouſa ſa belle-mere ſœur de Theodebert.

Ibid.

La Princeſſe Angloiſe furieuſement irritée de cette preference, ne reſpiroit que la vengeance d'un affront qui étoit alors parmi les Anglois le dernier outrage: elle envoïa nean-

moins à ce Roi de sa part, pour sçavoir les motifs qu'il avoit eus de la traiter si indignement. Comme on ne lui rapporta que des raisons peu suffisantes, elle obtint du Roi son frere des Troupes & des Vaisseaux, pour aller attaquer le Roi des Varnes; elle voulut être du voïage, & passa la mer avec un autre de ses freres qui commandoit l'Armée. 595.

Elle aborda au païs des Varnes, la descente se fit sans resistance; parce que les Varnes furent surpris. Les Anglois se camperent à l'embouchure du Rhin: elle demeura dans le Camp bien retranché avec une partie de l'Armée, & le Prince son frere avec le reste entra dans le païs: il y donna bataille, défit les Varnes, dont un grand nombre demeura sur la place, le reste avec le Roi Radiger se sauva dans les bois & dans les marais: comme les Anglois n'avoient point de Cavalerie, ils n'avancerent point dans le païs, & après avoir poursuivi quelque tems les fuiards, le Prince victorieux revint au Camp avec ses Troupes chargées de dépouilles. *Ibid.*

La Princesse le voïant arriver, lui demanda où étoit le Roi Radiger, ou du moins sa tête. Il répondit qu'il leur avoit échappé. Elle repliqua que ce n'étoit pas pour piller qu'ils étoient venus; mais pour se venger sur la personne du perfide même, & elle pria les Soldats de ne se point rebuter, & de poursuivre leur victoire. Ils obéïrent & firent tant, qu'ils trouverent Radiger qui s'étoit refugié dans un bois, & l'amenerent: on le lui presenta chargé de chaînes; elle lui reprocha sa perfidie, & lui demanda quelle raison il avoit eu d'en user de la sorte? Il repondit qu'il y avoit été obligé par les ordres de son pere, & par les prieres des principaux de la Nation; qu'il l'avoit fait malgré lui, & qu'elle pouvoit le punir de son crime. *Ibid.*

La punition que j'ordonne, dit-elle, *c'est que vous chassiez incessamment ma rivale, & que vous me donniez dans votre cœur & sur votre Trône la place qui m'est dûe.* Ce Prince pour sauver sa vie accepta l'offre, & renvoïa sa femme à Theodebert. L'Histoire a passé sous silence les suites de l'aventure de cette Princesse Françoise qu'elle ne nomme point.

Soit donc que cette Nation eût continué depuis d'avoir ses Rois, soit qu'elle eût été subjuguée par les François, & qu'à l'occasion de la déroute des Troupes de Childebert, ou que sollicitée par Fredegonde elle se fût revoltée comme notre an- Fredegar. c. 15.

cien Hiſtorien le donne à entendre, il fallut que ce Prince y envoïât une Armée. Non ſeulement il ſoumit ce Peuple, mais il l'extermina de telle maniere, qu'il n'en échappa preſque perſonne, & le nom depuis ce tems-là n'en a plus paru dans notre Hiſtoire.

595.

Mort de Childebert.

596.

Paul. Diac. l. 4. c. 12.

Childebert ne vécut pas long-tems après cette victoire : il mourut l'année ſuivante qui étoit la vingt-ſixiéme de ſon âge & après vingt ans de regne. Ce jeune Prince promettoit beaucoup. La Reine ſa femme le ſuivit de bien près. Ces deux morts ſi promptes qui remirent le Gouvernement entier du Roïaume entre les mains de la Reine Brunehaut; aïant eu un effet ſi conforme à l'ambition de cette Princeſſe, l'ont fait ſoupçonner par quelques-uns de nos Hiſtoriens, de les avoir procurées par le poiſon. Nos plus anciens Ecrivains, qui d'ailleurs ſe déchaînent volontiers contre elle, n'en diſent rien. Un autre Hiſtorien aſſés près de ce tems-là parle de ce ſoupçon de poiſon; mais ſans le faire tomber ſur Brunehaut. Une preuve manifeſte de ſon innocence à cet égard, eſt que ceux qui la firent perir quelques années après, & qui lui reprocherent pluſieurs crimes, dont au moins quelques-uns étoient certainement faux, ne l'accuſent jamais de celui-là.

Theodebert & Thieri lui ſuccedent.

Fredeg. chron. c. 16.

Theodebert l'aîné des deux fils de Childebert fut couronné Roi d'Auſtraſie ſecond du nom, & Thieri le cadet eut pour ſon partage le Roïaume de Bourgogne. On y ajoûta l'Alſace qu'on détacha du Roïaume d'Auſtraſie, ſuivant la volonté du feu Roi, qui ſouhaita que ſon fils Thieri eût ce païs dans ſon partage; parce qu'il l'y avoit fait élever en ſa Maiſon de plaiſance appellée Marlem, & que les Habitans le ſouhaitoient pour cette raiſon. Il eut de plus encore le Suntgau où ſont aujourd'hui les Villes de Ferrette, de Bedfort & de Mulhauſen, le Turgau où eſt l'Abbaïe de S. Gal, & enfin une partie de la Champagne. La Tutelle des deux Princes & la Regence de leurs Etats fut confiée à leur aïeule la Reine Brunehaut qui choiſit ſa demeure dans le Roïaume d'Auſtraſie, & mit auprès du jeune Roi de Bourgogne des Miniſtres dont elle étoit ſûre, & qui furent toûjours tout à elle, c'étoit Syagre Evêque d'Autun, & Garnier Maire du Palais. Theodebert avoit dix à onze ans, & Thieri neuf à dix. Ce Prince fit de nouveau Orleans la Capitale de ſon Roïaume, le nom de Roïaume d'Orleans demeu-



rant neanmoins toûjours aboli. Ainsi tout l'Empire François se trouva alors gouverné par deux femmes, mais qui égaloient les plus grands Rois par leur habileté & par leur courage. 596. Fredegar.

Fredegonde ne manqua pas de se prevaloir de cette conjoncture; si-tôt qu'elle sçût la mort de Childebert, elle assembla des Troupes, & vint avec son fils Clotaire se saisir de Paris & de plusieurs autres Villes sur le bord de la Seine. Brunehaut de son côté envoïa au secours une Armée qui fut défaite à plate-couture par celle de Fredegonde dans un lieu appellé alors Latofao, & qu'on ne connoit plus. Mais enfin Fredegonde au plus haut point de sa prosperité mourut. Ce fut la plus ambitieuse Princesse, la plus vindicative, la plus cruelle qu'on eût vûe de long-tems, & la plus digne de la haine de tout le genre humain; mais la plus habile à s'attirer l'amitié, l'estime & le respect de ceux dont elle avoit besoin pour se maintenir. Elle regna trente ans sous le nom de son mari & de son fils; elle fit perir un Roi, deux Reines, deux fils de Roi, & une infinité de personnes de condition, dont elle crut la perte necessaire à sa grandeur ou à sa sureté. Deux batailles gagnées en personne, son fils élevé & affermi sur le Trône, de grandes & de promptes conquêtes avoient presque effacé l'idée de ses crimes, pour ne laisser plus penser qu'à sa gloire: digne en même-tems & de l'execration & de l'admiration de la posterite. Elle fut enterrée à S. Vincent * auprès de son mari Chilperic.

Fredegonde met en déroute l'armée d'Austrasie.

Sa mort.

Paul. Diac. l. 4. c. 12.

597.

Sa mort fut une heureuse nouvelle pour Brunehaut, & lui donna lieu d'esperer de pouvoir établir tranquillement & à loisir son autorité. Son premier soin fut de finir toutes les guerres, & d'en lever tous les pretextes. Elle s'ôta d'abord de dessus les bras des ennemis fâcheux à l'extrêmité de l'Etat d'Austrasie; c'étoit la Nation des Abares, qui suivant l'exemple que leur avoient donné leurs Ancêtres au tems que Clotaire I. mourut, vinrent faire après la mort de Childebert des courses dans la France Germanique. Elle s'accommoda avec eux, & moïennant

* Il y a dans le Chœur de S. Germain des Prés, à gauche en entrant, un Tombeau, sur lequel on voit la figure plate d'une Reine, d'un ouvrage à la Mosaique. On pretend que c'est la figure de Fredegonde, & l'Inscription le dit. Il y a beaucoup d'apparence que cette figure est originale, & que ce n'est point un ouvrage fait plusieurs siecles après la mort de la personne qu'elle represente, comme sont les Tombeaux de Childebert & de Chilperic qu'on voit dans la même Eglise. Je ne croi pas qu'il y ait lieu d'assurer que ce soit la figure de Fredegonde. Les caracteres de l'Inscription, qui pourroient le faire croire, ne sont point de ce tems là. D'ailleurs il n'y a rien qui puisse établir le contraire.

597. une grosse somme d'argent qu'elle leur fit donner, ils se retirerent. Elle confirma aussi avec le Roi des Lombards la paix que ce Prince avoit conclue quelques années auparavant avec Childebert. Le Pape Pelage s'étoit autrefois opposé à celle que la France avoit faite avec ce Peuple encore en partie Arien & en partie Païen. Mais S. Gregoire le Grand qui lui avoit succedé, n'eut garde d'être mécontent du renouvellement de ce Traité; parce que le Roi des Lombards Agilulphe s'étoit déja fait Catholique avec la plus grande partie de cette Nation à la persuasion de la Reine Theodelinde, par le moïen de laquelle ce saint Pape avoit procuré la paix à l'Italie.

Les Lettres de ce grand Pontife à la Reine Brunehaut, aux deux Rois petits-fils de cette Princesse, à Childebert leur pere, aux Evêques de France, à quelques Seigneurs François, sont un des Monumens de l'Antiquité, dont nous devons faire le plus de cas. C'est dans une de celles qu'il écrivit au Roi Childebert que l'on voit cet éloge si glorieux à la France : *Qu'autant que la dignité de Roi éleve au-dessus des autres hommes celui qui la possede, autant la qualité de Roi de France élevoit au-dessus des autres Rois ceux qui en étoient honorés.* Cet éloge qui ne parle que des Rois, sans y renfermer les Maîtres de l'Empire encore très-puissans alors, n'étoit pas vain. Le Roïaume François étoit en ce tems-là le plus grand, le plus puissant & le plus florissant qu'il y eût en Europe. Celui des Visigots en Espagne, celui des Lombards en Italie, les mieux établis & les plus étendus après le Roïaume de France ne lui étoient pas comparables.

Ibid. Cap. 14.

Il y avoit encore quelques semences de division entre la France & l'empire. Quelques places que les François possedoient en Italie du côté de Trente, le Val d'Aoste & le païs de Suze, dont le feu Roi Gontran avoit augmenté le Roïaume de Bourgogne, étoient des occasions continuelles de se brouiller avec l'Empereur ou avec les Lombards sur le sujet des limites, les Terres de tous ces differens Princes se trouvant en certains endroits enclavées les unes dans les autres. La Reine Brunehaut envoïa au Pape de la part de son petit-fils Thieri Roi de Bourgogne, deux Ambassadeurs, pour le prier d'accommoder ces differends : & il s'en chargea d'autant plus volontiers, qu'il conçut l'importance de cet accommodement pour maintenir en Italie une paix qui étoit son ouvrage, & que ces divers

Gregor. M. l. 11. ep. 8. 9. 57.

divers interêts pouvoient troubler à tous momens.

597.

La Reine Brunehaut a la Regence des Etats de ses petits fils

M. de Valois Tom. 2. p. 480.

La maniere dont le Pape écrivoit à cette occasion & sur d'autres sujets à cette Princesse, montre clairement la verité que j'ai avancée, qu'elle eut la Regence des Etats de ses deux petits-fils, & sur-tout du Roïaume de Bourgogne, quoiqu'elle demeurât d'abord en celui d'Austrasie : & c'est en vain qu'un de nos plus sçavans Historiens en a voulu douter. Non seulement le Pape lui donne le titre de Reine des François à la tête de sa Lettre; mais encore il lui rend compte de toute cette negociation, & de plusieurs autres points qui concernoient les affaires de France. Il dit qu'il a conferé avec ses Ambassadeurs; qu'il leur a donné audience, & qu'ils l'ont informé de toutes les choses dont elle les avoit chargés dans leurs instructions. Il s'adresse à elle dans plusieurs Lettres sur tout ce qui regarde les Eglises de France & les interêts du S. Siege, & il lui parle comme à celle qui disposoit de tout dans l'Etat. Il écrivit aussi au jeune Roi de Bourgogne, au sujet de ce qui se passoit en Italie, mais d'une maniere generale, & tout le détail des affaires est dans la Lettre qu'il adressa à la Reine.

Une des plus importantes qui soit traitée dans ces diverses Lettres dont je parle, est celle de la conversion d'un des Roïaumes d'Angleterre au Christianisme, sur laquelle S. Gregoire écrivit à la Reine Brunehaut, aux trois Rois François, & aux plus considerables des Evêques de France; & cette Reine y contribua tellement, qu'elle merita de ce saint Pape ce bel éloge : *Qu'après Dieu c'étoit à elle que l'Angleterre étoit redevable de ce bonheur.* Mais ce qui est encore de plus remarquable, c'est que la personne qui travailla le plus immediatement à cette conversion en Angleterre même, fut une Princesse Françoise.

L. 9. epist. 59.

Gregor Tur l. 9. c. 26

Beda, l. 1. Hist. A. gl. c. 21.

Cette Princesse s'appelloit Berthe, & étoit fille du Roi Caribert, cousine germaine de Clotaire Roi de Soissons, & du feu Roi d'Austrasie Childebert pere des deux Princes actuellement regnans en Bourgogne & en Austrasie; elle avoit été mariée en Angleterre à Edibert Roi du Roïaume de Kent, dont la Capitale qui s'appelloit alors Doroverne, se nomme aujourd'hui Cantorberi. Une des conditions du Traité de mariage avoit été qu'on lui laisseroit une entiere liberté de conscience, l'exercice de sa Religion, & un Evêque avec elle pour l'y entretenir : cet Evêque s'appelloit Lieudard; elle avoit aussi une Eglise à son

597. usage dédiée à S. Martin, hors de la Ville de Cantorberi : cette Eglise avoit été bâtie lorsque les Romains étoient encore maîtres de la Grande Bretagne.

La pieté & la regularité de la Princesse, & les entretiens que l'Evêque avoit avec les Anglois sur la Religion, fit venir à plusieurs d'entre eux la pensée de se faire instruire. Le Pape le sçut, & voïant, comme il le dit, que les Evêques François, que ce soin regardoit plus que les autres à cause du voisinage, ne songeoient point à profiter de ces bonnes dispositions, il y pensa efficacement lui-même, & y destina des Missionnaires : ce furent de saints Moines, à la tête desquels il mit le saint Abbé Augustin, depuis Evêque de Cantorberi.

Epist. ad Brunechil. 58.

Le Pape donna avis de leur départ à toutes les Cours de France, afin qu'ils fussent reçûs dans les trois Roïaumes avec charité, & qu'on leur y fournît des lumieres & des expediens pour faciliter l'execution d'un si saint & si louable dessein. On répondit parfaitement aux bonnes intentions du saint Pontife, & surtout on leur donna pour les accompagner quelques François qui sçavoient l'Anglois, afin qu'ils pûssent leur servir d'Interpretes. Ils passerent donc dans le Roïaume de Kent, & avec un peu de patience dont ils eurent besoin pour dissiper quelques soupçons mal fondés que le Roi des Anglois avoit conçûs de ce voïage, ils eurent permission de prêcher & d'instruire ceux qui voudroient les écouter, & enfin la Reine avec le tems fit si bien auprés du Roi, que lui-même embrassa le Christianisme, & fut imité de presque tous ses Sujets.

Beda, c. 25.

Elle est exilée. Fredegar. in chronic. c. 19.

Brunehaut ne put maintenir que deux ou trois ans dans le Roïaume d'Austrasie, la tranquillité qu'elle lui avoit procurée aussi-bien qu'au Roiaume de Bourgogne. L'inquietude des Grands qui portoient impatiemment de se voir gouvernés par une femme, la troubla bientôt : la suite, ou peut-être la cause de ces mouvemens fut la mort du Duc Vintrion, un des plus considerables Seigneurs de ce Roïaume, dont la Reine ne s'accommodoit pas, & dont elle jugea à propos de se défaire. Les choses en vinrent jusqu'à la revolte, & les Seigneurs s'étant rendus maîtres de la personne, & ensuite de l'esprit du jeune Roi Theodebert, l'engagerent à consentir à l'exil de sa mere. Cette Princesse craignant pour sa vie, fut obligée de s'enfuir secretement de la Cour, & abandonnée de tous ses gens, elle se

ſauva dans la petite Ville d'Arci-ſur-Aube, aux Frontieres de Champagne du côté du Roïaume de Bourgogne. 597.

Y étant arrivée toute ſeule, elle y trouva un homme de qualité nommé Didier natif d'Aquitaine, & allié à la Famille Roïale, qui s'y étoit rendu déguiſé en pauvre * de concert avec elle, pour la conduire depuis là juſqu'à la Cour de Bourgogne. Elle y arriva ſans courir aucun riſque. Son arrivée ſurprit agreablement le Roi qui l'aimoit tendrement, & qui ſçachant la revolte des Auſtraſiens, étoit fort en peine d'elle. Il la reçut d'une maniere capable de la conſoler de ſon malheur, & pour premiere marque de ſa tendreſſe, l'Evêché d'Auxerre étant venu à vaquer quelque tems après, il le donna ſur la priere qu'elle lui en fit, à ce guide fidele, à qui elle étoit obligée de ſa liberté, & peut-être de ſa vie. Cependant la guerre ſe ralluma plus vivement que jamais entre les Princes François.

Hiſtor. Epiſcop. Autiſſiodor.

Clotaire Roi de Soiſſons né en 584. l'année même de la mort de ſon pere Chilperic, avoit alors ſeize ans; il étoit demeuré en poſſeſſion de pluſieurs Villes ſur la Riviere de Seine dont la conquête fut la ſuite de la victoire qu'il avoit remportée l'année d'auparavant ſur les deux Rois ſes couſins. Ces deux Princes tout jeunes; car ils n'avoient que treize à quatorze ans, vinrent l'un & l'autre à la tête d'une puiſſante Armée, pour avoir leur revanche. Ce fut par le conſeil de Brunehaut que le jeune Thieri Roi de Bourgogne entreprit cette expedition. Elle engagea Recarede Roi des Gots à lui envoïer un ſecours de Soldats, & Theodebert outre les Troupes Françoiſes qui compoſoient ſon Armée, la fortifia de celles des Nations de delà le Rhin.

600.

Fredegar. c. 20. Geſta Regum Franc. [illegible] Ex vita S. Bertharii Epiſc. Carnot.

Clotaire ſans s'étonner vint au-devant d'eux juſques dans le Roïaume de Bourgogne, & les rencontra dans le Senonois ſur la petite riviere d'Oaine ** qui ſe jette dans le Loin au-deſſus de Moret; la bataille ſe donna auprès du Village de Dormeille, elle fut infiniment ſanglante de part & d'autre; mais la victoire demeura aux deux Rois. Clotaire entierement dé-

Défaite de Clotaire à Dormeille.

** Aroanna. Valeſii Notit. Gal.

* Fredegaire dit que celui qui conduiſit Brunehaut à la Cour de Bourgogne, étoit un pauvre qu'elle trouva par hazard, & à qui elle fit donner en recompenſe l'Evêché d'Auxerre. Cette circonſtance d'un gueux fait Evêque d'Auxerre pour un tel ſujet, a quelque choſe de biſarre. Mais la Relation que j'ai faite de cet incident eſt appuïée ſur l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, rapportée dans le premier Tome de la nouvelle Bibliotheque des Manuſcrits du P. Labbe, ſelon laquelle Didier qui ſucceda à l'Evêque d'Auxerre, mort vers ce tems-là, étoit parent de la Reine Brunehaut, & le plus riche Prélat qu'il y eût en France. *Cujus ſæcularis dignitas tanta extitit, ut ei nemo ſuo tempore, quamvis potentiſſimus, ex æquo ſe conferre potuerit.*

600. fait, gagna Melun avec beaucoup de peine, & de là vint se refugier à Paris, & même selon quelques-uns, il s'enfuit jusqu'à Arelaune aujourd'hui la Forêt de Bretonne, vers l'embouchure de la Seine.

Ex vita S. Berthari.

Fredegar. c. 20.

Les deux Rois poursuivant leur victoire, reprirent la plûpart des Villes situées sur cette Riviere, qui s'étoient soumises à Clotaire l'année precedente. Elles furent pillées, & un grand nombre des Habitans du païs menés en esclavage : Chartres fut aussi prise & abandonnée à la fureur du Soldat. Enfin comme l'Armée victorieuse continuoit ses progrès par tout sans resistance, le Roi de Soissons fut contraint de demander la paix, qu'il n'obtint qu'à des conditions très-rudes ; sçavoir, qu'il cederoit au Roi de Bourgogne tout ce qu'il possedoit de Villes entre la Seine, la Loire, l'Ocean & les Frontieres de Bretagne, & au Roi d'Austrasie une grande partie du païs entre la Seine, l'Oise & la mer, qu'on appelloit le Duché de Dentelenus *, nom qu'il tiroit apparemment de quelque Duc qui l'avoit gouverné ; de sorte que le Roïaume de Soissons fut presque reduit à rien. C'est ainsi que finit en France le sixiéme siecle, & la cent quatorziéme année depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules.

Ces victoires encouragerent les deux jeunes Princes qui laissérent Clotaire en repos après l'avoir mis hors d'état de leur nuire, & songerent à pousser plus loin les bornes de l'Empire François, à l'exemple de leurs ancêtres.

Theodebert envoie une Ambassade à l'Empereur Maurice.

Le Roi d'Austrasie ** envoïa une Ambassade à Constantinople, pour offrir à l'Empereur Maurice de faire avec lui une Ligue offensive contre les Abares, qui incommodoient fort l'Empire du côté du Danube par leurs excursions, l'assurant qu'il les attaqueroit avec toutes les forces de son Etat, pourvû que l'Empereur voulût lui païer une bonne pension : le mot Grec signifie un tribut *** ; mais j'ai peine à croire que les François

* Je croi que c'est de ce nom, mais corrompu, qu'une partie de ce païs s'appelloit encore du tems de Charles le Chauve & sous les premiers Rois de la troisiéme Race, le Comté de Tello ou de Talou. Il comprenoit alors Diepe, Arques, la Ville d'Eu & les environs de ces places.

** Je sçai que Theophilacte Simocatte dans son Histoire de l'Empereur Maurice, où il parle de cette Ambassade, dit qu'elle fut envoïée par Thieri Roi des François : mais sans doute il s'est mépris & a pris Thieri pour Theodebert, & cette méprise n'est pas fort extraordinaire dans les Auteurs Grecs, quand ils parlent des Rois François de ce tems-là. Thieri ne pouvoit faire la guerre aux Abares, dont il étoit fort éloigné ; mais ce fut Theodebert Roi d'Austrasie, dont les Sujets dans la Germanie, & les Peuples les plus voisins du Danube qui lui étoient soumis, souffrirent beaucoup des incursions de ces Barbares sous son regne & sous celui de Childebert son pere.

*** Theophilact. L. 6. c. 3. φορὰς.

600.

eussent osé le demander sous ce nom à l'Empereur. En effet, ce Prince les reçut avec trop d'honnêteté, pour laisser croire qu'ils lui eussent fait une demande si incivile. Il leur fit même des presens; mais jugeant par le peu de secours que lui & ses predecesseurs avoient reçû d'eux dans les guerres d'Italie, où les François avoient toûjours bien moins agi pour l'Empire que pour leurs interêts propres, il n'accepta point leur proposition. Il voulut neanmoins les picquer d'honneur, en leur disant qu'une Nation aussi genereuse que la Françoise devoit faire paroître plus de desinteressement; qu'il leur seroit très-obligé s'ils vouloient bien attaquer les Abares de leur côté, tandis qu'il les attaqueroit du sien, mais qu'il ne vouloit pas acheter si cher cette diversion; de sorte que la chose n'eut aucune suite.

Theodebert & Thieri subjuguent les Gascons. Fredegar. c. 20.

Theodebert voïant qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là, proposa au Roi de Bourgogne d'aller subjuguer les Gascons. Cette brave Nation ne s'étoit pas encore établie en-deçà des Pyrenées, dans le païs auquel elle a depuis donné son nom, & il est impossible de marquer bien sûrement le tems où cet établissement s'est fait. M. de Marca & quelques-uns de nos plus sçavans Ecrivains, le mettent vers l'an 586. peu de tems après la mort de Chilperic, fondés sur un passage de Gregoire de Tours, qui ne prouve rien. Il n'y est fait mention que des excursions des Gascons, qui descendirent des Pyrenées pour venir piller dans la plaine, & nullement de la perte d'aucune des Villes que les François y possedoient, sans quoi les Gascons ne pouvoient pas demeurer dans le païs. Ainsi l'expedition des deux Rois ne fut point pour reconquerir cette partie de la France que leurs predecesseurs n'avoient pas perdue; mais pour faire une nouvelle conquête de ce qu'on appelloit alors la Gascogne ou la Vascogne au-delà des Pyrenées, c'est-à-dire, Pampelune, Calahorre, & les païs qui en dépendoient. Ils défirent & subjuguerent les Gascons, les firent leurs Tributaires, & leur donnerent un Duc nommé Genialis, qui les maintint dans la soumission tandis qu'il les gouverna. C'est là au moins la seconde fois que cette ancienne Gascogne fut sous l'obéïssance de la France: car si nous en croïons un de nos anciens Auteurs, non seulement les Gascons, mais encore les Cantabres leurs voisins avoient eu autrefois un Duc François, qui faisoit porter les tributs levés sur ces Peuples, à l'Epargne des Rois de France.

602.

Hist. de Bearn. l. 1. c. 24. Valef. Tom. 2. Histor. Franc.

Fredegar. c. 33.

602. Cette humeur martiale & cette ardeur que le jeune Thieri faisoit paroitre pour la gloire, retraçoit à ses Sujets l'idée de son aïeul Sigebert, qui environ au même âge que lui, s'étoit signalé par plusieurs victoires à la tête de ses Armées; mais il lui étoit fort peu semblable par un autre endroit: je veux dire par son incontinence. Il avoit déja à l'âge de dix-huit ans trois fils naturels d'une ou de plusieurs Maîtresses; & c'étoit la malheureuse politique de la Reine Brunehaut, qui le plongeoit & l'entretenoit dans ces débauches. Cette Princesse jusqu'à sa retraite dans le Roïaume de Bourgogne, paroît d'ordinaire dans nos Histoires avec un caractere de sagesse, & même de probité & de pieté, qui lui fait beaucoup d'honneur; mais elle changea dès que l'ambition & une autre passion plus indigne d'une Reine, commencerent à la dominer.

Fredegar. c. 24.

Se voïant exclue de la Regence du Roïaume d'Austrasie, & reduite à celle du Roïaume de Bourgogne, elle se regarda comme dépouillée d'un Etat qui lui appartenoit, & qu'elle devoit un jour reconquerir; elle apprehenda que celui qu'elle tenoit encore ne lui échappât; elle n'oublia ni crimes ni artifices pour se maintenir dans l'un & pour rentrer dans l'autre. Ce dessein formé & toûjours conduit par cette Princesse, fut la source de bien des maux que je développerai dans la suite; mais il fut principalement la cause de celui dont je parle, je veux dire des débauches du jeune Roi son petit-fils.

Fredeg. c. 36.

Elle craignit que si ce Prince s'engageoit dans un mariage legitime en épousant une Princesse de la Famille de quelqu'un des Rois voisins de la France, il ne perdît l'attachement & le respect qu'il avoit eu jusqu'alors pour elle, & qu'une Reine qui se rendroit maîtresse de son esprit, ne l'empêchât elle-même de l'être toûjours des affaires. C'est pour cela qu'elle fit ensorte tant qu'elle pût, qu'il n'écoutât aucune proposition sur ce sujet. Le saint Abbé Columban aïant quelquefois parlé au Roi avec liberté là-dessus, elle ne cessa point de le persecuter depuis, & l'obligea à sortir de France, & enfin toute son application fut à fournir toûjours à ce jeune Prince de nouveaux objets capables d'occuper sa passion.

Ibid.

Brunehaut fait Protade Maire du Palais de Bourgogne.

La Charge de Maire du Palais, dont le pouvoir s'éleva dans la suite au-dessus de celui des Souverains-mêmes, donnoit dès ce tems-là beaucoup d'autorité dans les trois Roïaumes à ceux

qui la possedoient. Le Maire du Palais de Bourgogne étoit alors un Seigneur nommée Bertoalde, d'un grand merite, sage, prudent, moderé, habile dans la guerre, homme droit, incapable de trahir son devoir, & par consequent peu propre à entrer dans les vûes de la Reine Brunehaut, c'est pourquoi elle resolut de le perdre. Elle en vint à bout, & mit en sa place un homme tout dévoué à ses interêts; il s'appelloit Protade, de Famille Gauloise; son habileté & plusieurs autres belles qualités d'esprit & de corps l'avoient rendu très-considerable à la Cour, & trop aimable à cette Princesse.

602. Cap. 24.

Cap. 24. & 25.

Pour lui fraïer le chemin à ce haut emploi, elle le fit Patrice ou Duc de la Bourgogne Transjurane, c'est-à-dire, de cette partie du Roïaume qui étoit au-delà du Mont Jura, aujourd'hui appellé communément le Mont S. Claude, d'où dépendoit le Gouvernement de Geneve, de Lausane, & de plusieurs autres Places jusqu'aux Alpes & jusqu'aux Frontieres du Roïaume d'Austrasie; & dès-lors elle commença à travailler de concert avec lui à la perte de Bertoalde. Elle sçut que Clotaire Roi de Soissons revenu de sa premiere consternation, pensoit à reconquerir une partie de ce qu'un Traité de Paix forcé lui avoit fait perdre, & sur-tout qu'il prenoit des mesures pour se remettre en possession des Villes de la Seine : elle fit entendre au Roi de Bourgogne qu'il étoit à propos qu'un homme de poids & d'autorité comme Bertoalde fit la visite de ces Places, pour y regler beaucoup de choses, les mettre en défense, & voir en détail ce que ces nouvelles conquêtes pouvoient produire à son tresor. Le Roi approuva son avis, & donna ordre à Bertoalde de partir avec une escorte de trois cens hommes. Il fit la visite des Places jusqu'à la mer, & s'arrêta à une maison de plaisance du Roi dans la Forêt de Bretonne.

Cap. 25.

Ce fut durant ce voïage que Clotaire fit faire subitement une irruption dans le païs d'entre la Seine & la Loire, ainsi que Brunehaut l'avoit prévû. Son armée étoit commandée par son Maire du Palais le Duc Landri : ce Duc menoit avec lui le petit Prince Merovée qui ne pouvoit pas avoir plus de cinq ou six ans, son pere Clotaire né en 584. n'en aïant que vingt & un ou vingt-deux. Il semble que c'étoit la coûtume d'en user ainsi en ce tems-là. Car nous avons vû que Fredegonde avoit avec elle à la journée de Trouci Clotaire lui-même qui n'avoit alors que

Clotaire fait une invasion dans le païs entre la Seine & la Loire.

604.

neuf à dix ans ; & que dans l'autre victoire qu'elle remporta sur
604. Thieri Roi de Bourgogne & sur Theodebert Roi d'Austrasie l'année d'après la mort de leur pere Childebert, ces deux Princes se trouverent aussi dans l'armée qui fut défaite, n'aïant que dix à onze ans : & leur pere Childebert à l'âge de quatorze ans avoit marché en Italie avec ses troupes. Soit que cela se fit pour faire prendre à ces jeunes Princes l'esprit guerrier dès leur plus tendre enfance, soit qu'on voulût par là engager les soldats & les Capitaines à faire mieux leur devoir, en les rendant responsables du risque que couroient avec eux les heritiers de la Couronne.

Landri s'étant donc saisi de quelques Places entre la Seine & la Loire, marcha droit vers la Forêt de Bretonne pour y surprendre & enlever le Maire du Palais de Bourgogne. Celui-ci aïant eu avis de sa marche & deviné son dessein, & ne voïant nulle apparence de tenir contre une armée avec trois cens hommes, ordonne à ses gens de se débander, & il fit si bien qu'il gagna Orleans où il se mit en sureté contre l'attente de Brunehaut.

Le Duc Landri dont il étoit ennemi personnel vint l'y investir, & demanda à lui parler. Bertoalde parut sur le rempart, & Landri s'avança jusques sur le bord du fossé. Bertoalde au sujet du reproche que lui fit Landri d'avoir fui, répondit qu'il avoit mauvaise grace de lui faire ce reproche, qu'il avoit fui seul devant une armée ; mais qu'il ne fuiroit jamais devant lui lorsque les forces seroient moins inegales, & que s'il vouloit à l'heure même ils vuideroient leurs differends seul à seul entre la Ville & le Camp. Landri ne voulut pas accepter cette offre. Peu de tems après Bertoalde lui envoïa faire un second défi, & lui fit dire, que soit qu'il fît toutes ces hostilités pour satisfaire sa propre haine, soit qu'il les fît par ordre de son maître, il ne pouvoit pas douter que le Roi de Bourgogne ne regardât cette conduite comme une déclaration de guerre ; que les Armées des deux partis se verroient bientôt en campagne ; qu'alors il leur seroit facile de se joindre ; qu'il lui promettoit qu'au jour de la bataille il paroîtroit au premier rang habillé d'écarlate, afin qu'il le reconnût, & que s'il vouloit paroître de son côté dans le même équipage, ils auroient lieu de se satisfaire l'un l'autre. Landri
Cap. 25. le lui promit, & tous deux s'engagerent à ce duel par serment.

Cependant

Cependant Thieri Roi de Bourgogne aſſembla une armée pour venir au ſecours d'Orleans. Landri en leva le ſiege à ſon approche, & ſe retira vers Etampes où il joignit un corps de troupes qui l'y attendoit. Thieri l'y ſuivit accompagné de Bertoalde, & les deux armées ſe trouverent en preſence le jour de Noel prêtes à en venir aux mains. Il n'y avoit qu'un petit ruiſſeau & un défilé entre-deux que le Roi de Bourgogne commença à faire paſſer à ſon armée. 604. [illegible]

A peine l'avant-garde étoit-elle paſſée, aïant Bertoalde à ſa tête, qu'elle fut chargée par l'armée de Landri qui profitoit d'autant plus volontiers de cet avantage, que ſon armée étoit moins nombreuſe que celle du Roi de Bourgogne. Bertoalde habillé d'écarlate comme il l'avoit promis à Landri, parut aux premiers rangs & ſoûtint bravement ce premier choc, cherchant des yeux & appellant Landri qui ne parut point. Bertoalde en avoit aſſés fait à cet égard pour ſon honneur; mais le chagrin le fit paſſer outre. Il avoit appris à l'arrivée du Roi de Bourgogne que la Reine avoit ſi fort ſollicité ce Prince, qu'il lui avoit enfin promis de donner à Protade la Charge de Maire du Palais. Cet affront fut ſi ſenſible à Bertoalde qu'il ne pût ſe reſoudre à y ſurvivre; de ſorte qu'aïant donné le tems par ſa reſiſtance au reſte de l'armée de paſſer le ruiſſeau & de ſe ranger, il ſe jetta au milieu des ennemis ſuivi d'une troupe de braves gens qu'il avoit avec lui, & il y fut tué après avoir fait des prodiges de valeur; ainſi perit ce brave homme, victime de l'infame paſſion de la Reine, & comme martyr de la vertu qui le lui avoit rendu odieux & redoutable.

Toute l'armée aïant paſſé le ruiſſeau & le défilé, le Roi de Bourgogne fit charger de tous côtés celle de Clotaire, qui fit peu de reſiſtance à cauſe de l'inegalité des forces. Il en reſta une grande partie ſur la place, & dans le deſordre de la fuite le petit Prince Merovée fils de Clotaire, que Landri avoit avec lui, aïant été inveſti par les Bourguignons, fut pris & ſelon un de nos Hiſtoriens maſſacré par l'ordre de Brunehaut, du moins on le lui reprocha quelques années après. Le Roi de Bourgogne ſans tarder prit le chemin de Paris, & y fut reçû avec ſoumiſſion des habitans, à qui les guerres civiles faiſoient de tems en tems changer de maître. Fredegar. cap. 26.

Tandis que le Roi de Bourgogne étoit venu attaquer le Duc

Landri du côté d'Etampes, Theodebert Roi d'Austrasie s'avan-
604. *Paix entre Clotaire, Theodebert & Thieri. Ibid. Cap. 26.*
çoit aussi avec la sienne, contre Clotaire qui étoit à la tête d'un autre corps du côté de Compiegne. On étoit-là sur le point de donner bataille, lorsque la nouvelle de la défaite de Landri auprès d'Etampes arriva. Apparemment ce nouveau succès du Roi de Bourgogne donna de la jalousie au Roi d'Austrasie qui com-
605.
mença à le craindre. Au lieu de donner sur l'armée ennemie déja consternée, il écouta les propositions de paix que Clotaire lui fit faire, & se reconcilia avec lui. L'accommodement se fit pareillement quelque tems après avec le Roi de Bourgogne, mais les articles n'en sont pas marqués dans l'Histoire.

Après cette campagne, qui ne finit que bien avant dans l'hiver, les Troupes étant congediées; & les Rois retournés chés eux; Thieri declara Protade Maire du Palais de Bourgogne. Il ne fut pas plûtôt élevé à cette dignité, que suivant les impressions qu'il recevoit de la Reine, il entreprit deux choses: la premiere, d'écarter la plûpart des Seigneurs qui avoient jus-
Cap. 27.
qu'alors eu part au gouvernement, & ne laissoient pas à Brunehaut toute l'étendue d'autorité qu'elle prétendoit avoir.

La seconde fut de satisfaire la vengeance de cette Princesse, qui aïant toûjours sur le cœur l'affront qu'on lui avoit fait en la chassant du Roïaume d'Austrasie, n'avoit pû jusqu'alors en tirer raison, & avoit en vain fait tous ses efforts pour rompre la bonne intelligence qui étoit entre les deux Rois.

Protade loué dans l'Histoire pour son esprit & pour son adresse, n'omit rien pour aigrir le Roi contre son frere Theodebert. La paix de Compiegne faite sans son consentement & contre ses interêts, étoit un sujet de mécontentement très-propre à l'irriter; & puis les Ministres des Princes manquent-ils jamais de raisons pour les faire donner dans leurs desseins? Quand Protade l'eut ébranlé, la Reine vint elle-même à la charge. Elle lui dit qu'elle avoit à lui faire confidence d'un secret qu'elle avoit appris de bonne part depuis qu'elle étoit sortie du Roïaume d'Austrasie.

Thieri declare la guerre au Roi d'Austrasie. Cap. 27.
« Celui que vous regardez, lui dit-elle, comme votre frere, » ne l'est pas, il n'est pas fils du feu Roi Childebert, on trompa » ce Prince & on lui supposa cet enfant qu'il a toujours cru faus- » sement être son fils. Il est fils d'un miserable Jardinier. » Nous ne sçavons point les raisons dont elle se servit pour rendre cet-

605.

te ſuppoſition croïable : mais le droit qu'elle donnoit au Prince ſur le Roïaume d'Auſtraſie les lui fit trouver bonnes ; & Protade qui étoit preſent à cet entretien les aïant fortement appuïées, on conclut à la guerre, & elle fut auſſi-tôt déclarée au Roi d'Auſtraſie qui ne s'attendoit à rien moins.

Il étoit alors occupé de deux autres affaires, l'une étoit la punition de la revolte d'une partie des Saxons, contre leſquels il avoit envoïé une armée qui ne les ſoumit qu'après avoir tué & perdu auſſi beaucoup de monde : & l'autre étoit un Traité avec Agilulfe Roi des Lombards ; qui aïant fait reconnoître à Milan ſon fils Adaloalde pour Roi à l'âge d'un an & quelques mois en preſence des Ambaſſadeurs du Roi d'Auſtraſie, voulut auſſi renouveller la paix avec lui, & l'affermir par le mariage de ſon fils avec la fille de ce Prince ; elle étoit encore au berceau auſſi-bien qu'Adaloalde ; & ce mariage fut conclu. Paul Diac. l. 4. c. 30. & 31.

La guerre ne fut pas plûtôt déclarée entre les deux freres, que les armées ſe mirent en campagne, & ſe trouverent campées fort près l'une de l'autre en un lieu nommé en Latin *Caraciacum*, ſans doute ſur les frontieres du Roïaume d'Auſtraſie & de celui de Bourgogne. Ce lieu eſt aujourd'hui inconnu.

Comme cette guerre avoit été conçûe & entrepriſe ſans appeller au Conſeil d'autres perſonnes que la Reine & le Maire du Palais, les Seigneurs de Bourgogne commencerent à en murmurer entre eux, & y marcherent fort contre leur gré. Quand ils ſe virent tous enſemble dans le camp les armes à la main, ils parlerent plus hardiment. On diſoit tout haut dans l'armée, qu'il étoit étrange que l'inquietude d'un ſeul homme & l'ambition d'une femme miſſent le deſordre dans la Famille Roïale, dont l'union avoit été juſqu'alors ſi avantageuſe aux deux Etats ; qu'on étoit ſur le point de s'entre-égorger les uns les autres ſans ſçavoir pourquoi ; & qu'il falloit avant que de ſe battre, déliberer ſi on ne pourroit pas faire quelque accommodement.

Les principaux de l'Armée s'étant abouchés là-deſſus, deputerent au Roi quelques-uns d'entre-eux pour lui repreſenter les ſuites fâcheuſes de cette diviſion entre les deux Roïaumes, & le prier de voir ſi on ne pourroit point trouver le moïen de pacifier les choſes. Fredegar. cap. 27.

Cependant grand nombre de Soldats inveſtirent la tente où Protade est [illegible] dans ſa tente.

605. Protade jouoit actuellement aux * échecs avec le premier Medecin du Roi, & disoient tout haut, qu'il valoit mieux sacrifier ce boutefeu à la haine publique, que des armées entieres à ses entêtemens. Le Roi surpris de ce concert des soldats & des Generaux, répondit avec fermeté à ceux-ci, que quand son Ministre seroit tiré du peril où les mutins l'avoient mis, il écouteroit les avis qu'ils avoient à lui donner; & aussi-tôt commanda à un des Seigneurs nommé Uncelenus d'aller porter ordre de sa part aux soldats qui avoient investi Protade, de se retirer chacun à son quartier. Uncelenus partit sur le champ comme pour executer les ordres du Roi: mais étant un de ceux qui haïssoient le plus Protade, au lieu de faire retirer les Soldats, il leur dit qu'il venoit de la part du Roi leur declarer qu'il ne pretendoit pas se faire le garant de la conduite de Protade, & qu'ils en fissent ce qu'ils voudroient. A peine eut-il lâché la parole, qu'ils entrerent dans la tente & y mirent en pieces ce miserable, qui ne jouit que peu de mois d'un honneur qu'il avoit acheté par plusieurs crimes.

* Ad tabulam cum Archiatro.

Thieri & Theodebert s'accommodent.

Thieri vit bien par cette execution qu'il n'étoit pas lui-même en sureté; & jugea à propos d'user de condescendance. On mit les differends des deux Rois en negociation. La necessité fit que tout s'accommoda assés aisément, & les deux armées s'en retournerent sans combattre.

606. La place de Protade fut remplie par un Seigneur nommé Claude, Gaulois d'origine comme lui, homme prudent, affable, qui avoit beaucoup d'esprit, d'habileté pour les affaires & même de la science, en reputation de valeur, zelé pour l'interêt de la nation, en un mot agreable à tout le monde. A la verité il ne pût empêcher que la Reine ne vengeât avec le tems la mort de Protade, & qu'il n'en coûtât la vie à quelques Seigneurs; mais il fit en même-tems prendre au Roi une resolution toute contraire aux desseins de cette Reine, qui fut de demander en mariage la Princesse Ermenberge fille de Bettoric ou Vitteric Roi d'Espagne.

607. Il envoïa pour ce sujet trois personnes considerables en Espagne, sçavoir Aridius Evêque de Lyon, Eborin son Connétable, & un autre Seigneur nommé Rogon. Le Roi d'Espagne consentit à cette alliance; après avoir tiré serment des Ambassadeurs au nom de leur maître, que la Princesse sa fille ne seroit

point dégradée du rang de Reine où ce mariage l'élevoit. C'étoit une précaution que la conduite du feu Roi Chilperic, de Theodebert I. Roi d'Austrasie, & les amours-mêmes de Thieri obligeoient de prendre. Les Ambassadeurs amenerent la Princesse au Roi à Châlons sur Saone où il la reçut avec de grands honneurs & des marques particulieres d'affection & de tendresse. Mais Brunehaut, qui n'avoit pû venir à bout d'empêcher cette negociation, trouva moïen d'empêcher l'effet dans un tems où toute autre qu'elle eût crû la chose entierement impossible. Elle fit d'abord naître des incidens qui retarderent la ceremonie des nôces; ensuite aïant gagné la sœur du Roi nommée Theudelane qui avoit du credit sur l'esprit de son frere, elle s'en servit pour le dégoûter de la Princesse. Soit donc que cette Espagnole n'eût pas de beauté, & qu'elle eût quelque autre défaut de corps ou d'esprit qu'on exageroit sans cesse; Brunehaut & Theudelane tournerent tellement l'esprit du Roi à son égard, qu'il differa un an entier à l'épouser, & qu'enfin il ne pût plus la souffrir; de sorte qu'il la renvoïa en Espagne; & ce qu'il y eut encore de plus indigne, c'est qu'on ne lui rendit pas sa dot.

607.

Fredegar. in chron. Cap. 30.

Ibid.

Une conduite si injuste pensa perdre le Roi de Bourgogne, car le Roi d'Espagne irrité d'un tel outrage envoïa des Ambassadeurs à Clotaire Roi de Soissons pour l'engager à la guerre contre Thieri, à quoi il le trouva très-disposé. De Soissons les Ambassadeurs d'Espagne accompagnés de ceux de Clotaire passerent à la Cour du Roi d'Austrasie qu'ils firent entrer dans la ligue, & enfin ils allerent de là en Italie. Theodebert y envoïa aussi ses Ambassadeurs; ils prierent tous ensemble Agilulfe Roi des Lombards de s'unir avec leurs maitres, & il y consentit. Ces trois Princes assemblerent chacun leurs troupes, & se mirent en marche pour venir fondre de tous côtés dans les Etats du Roi de Bourgogne: mais ce terrible orage soit par l'adresse de Brunehaut, soit par quelque autre incident que l'Histoire n'a pas marqué, se dissipa sans nul effet, & le Roi d'Espagne ne fut point vengé.

C'est ainsi que Brunehaut abusoit de l'autorité qu'elle avoit prise sur l'esprit du Roi son petit-fils, & qu'elle sacrifioit l'honneur, la réputation, la conscience de ce Prince & la sienne pour regner: mais enfin le tems de la vengeance arriva, & tou-

607. te cette malheureuse branche de la Maison Roïale où l'ambition, la debauche, l'injustice étoient si publiquement autorisées, abandonnée & maudite de Dieu, perit en peu de tems toute entiere comme celle de Jesabel & d'Achab, à laquelle elle fut tout-à-fait semblable.

La division se met de nouveau entre ces deux Rois.

Cette desolation funeste commença par la division qui se mit de nouveau entre les deux freres Theodebert Roi d'Austrasie, & Thieri Roi de Bourgogne, dont voici le sujet.

J'ai dit, en parlant du partage qui fut fait entre ces deux Princes de la succession du Roi leur pere, que l'Alsace, le Suntgau, le Turgau, & une partie de la Champagne avoient été démembrés du Roïaume d'Austrasie & ajoûtés à celui de Bourgogne. Theodebert dans la suite porta fort impatiemment cet avantage que le Roi son pere avoit fait à son cadet, & aiant toûjours eu dessein de rejoindre ces païs à son Roïaume d'Austrasie, il avoit été long-tems sans oser l'entreprendre : mais
610. enfin l'an six cent dix comme le Roi de Bourgogne y pensoit le moins, il se jetta avec une Armée dans l'Alsace & s'en empara.

Aussi-tôt le Roi de Bourgogne se mit en devoir de tirer raison de cette injure, & demanda du secours à Clotaire Roi de Soissons. Theodebert lui envoïa aussi des Ambassadeurs pour l'attirer à son parti. Rien n'étoit plus avantageux à Clotaire, que la division de ces deux Princes. Il ne se trouvoit jamais plus en assurance, que lorsqu'ils étoient en armes l'un contre l'autre, & il ne pouvoit gueres esperer de conserver son petit Etat qu'à la faveur de ces brouilleries. Il avoit alors à sa Cour saint Columban qui fuïoit la persecution de Brunehaut. Il lui communiqua les propositions que ses deux cousins lui faisoient. Ce Saint après avoir consulté Dieu lui dit d'un air & d'un ton prophétique : « Seigneur, ne vous mêlez point de ces differends, » Dieu a des vûes bien opposées sur vous & sur ces Princes : je » vous predis que devant qu'il soit trois ans vous serez le maî» tre paisible des Etats de l'un & de l'autre. » Clotaire suivit le conseil du Saint, & declara aux Ambassadeurs qu'il vouloit demeurer neutre. Mais enfin on mit l'affaire en negociation, & on convint de faire une assemblée de plusieurs Seigneurs François des deux Roïaumes pour décider cette querelle. On choisit la Ville de Seltz sur le Rhin pour le lieu de la Conference.

Jonas in vita S. Columbani.

Fredegar. cap. 37.

Le Roi de Bourgogne y vint avec dix mille hommes ; mais

Theodebert contre la foi donnée fit avancer promptement de tous côtés une grosse armée qui s'étant separée en plusieurs corps investit le Roi de Bourgogne & le serra de si près, que pour pouvoir se retirer du danger où il étoit, il signa tout ce qu'on voulut, & consentit que l'Alsace & tous les autres territoires qui avoient été démembrés du Roïaume d'Austrasie y fussent réünis. Tandis que Theodebert faisoit ainsi la loi à son frere en Alsace, il avoit donné ordre aux Allemans d'entrer dans les terres de Bourgogne au-delà du Mont Saint Claude, où ils firent de grands ravages, défirent deux Comtes Bourguignons qui voulurent leur resister, & emmenerent quantité de personnes en esclavage. 610.

Le Roi de Bourgogne ne se fut plûtôt tiré des mains de son frere, qu'il prit des mesures pour se remettre au plûtôt en possession de ce qu'on l'avoit obligé de ceder par force. Il fit des preparatifs pendant toute l'année suivante, & voulut avant que d'attaquer le Roi d'Austrasie, s'assurer si Clotaire continueroit à demeurer neutre. Il lui offrit pour l'y engager de ne point faire de paix avec Theodebert, sans obliger ce Prince à lui rendre le Duché de Dentelenus entre l'Oise & la Seine, qu'il avoit été obligé de lui abandonner après sa défaite quelques années auparavant. Clotaire lui promit de demeurer neutre à cette condition. 611.

L'année 612. dès le mois de Mai Thieri donna rendez-vous auprès de Langres à toutes les troupes, que devoient lui fournir les Provinces de son Etat; & après en avoir fait la revue, les conduisit par Andelot à une place forte nommée Nasi, qu'on croit être le petit Nanci. Il la prit, & delà s'avança jusqu'à Toul. Ce fut dans la campagne voisine où le Roi d'Austrasie vint l'attaquer, que se donna une sanglante bataille. Les Austrasiens y furent défaits avec grand carnage, & Theodebert obligé de prendre la fuite. Il gagna Metz sa Capitale, & ne s'y trouvant pas assés en sureté il passa jusqu'à Cologne. 612.

[illegible] de Toul, par Thieri.

Fredegar. cap. [illegible] Vales. Notit. Gall.

Le Roi de Bourgogne le suivit avec son armée; mais il ne jugea pas à propos de passer le Rhin, au delà duquel Theodebert en fit bientôt une autre composée pour la plûpart des peuples de Germanie, dont ces Princes, comme j'ai déja remarqué, ne se servoient en-deçà du Rhin, que dans les grandes necessités de leur Etat, à cause des ravages que ces Troupes avoient coû-

612.

tume de faire tant dans le païs ennemi, que dans celui de leur Roi-même, lorsqu'elles y entroient.

Il [illegible] une seconde fois à Tolbiac.
Fredegar.
Ibid.

Thieri aïant fait passer la Forêt d'Ardennes à son armée, vint camper à Tolbiac lieu déja fameux par la grande victoire de Clovis sur les Allemans, & delà il portoit la désolation dans toute la France Austrasienne, lorsqu'il eut avis que Theodebert venoit fondre sur lui avec son armée composée de Saxons, de Thuringiens, & des autres Nations de la France Germanique. Il l'y attendit de pié ferme & accepta la bataille qu'il gagna encore. Notre Historien dit qu'il n'y en avoit jamais eu jusqu'alors, où l'on se fut battu avec plus d'acharnement; que la mêlée dura très-long-tems sans qu'on reculât ni de part ni d'autre; qu'après la défaite on voïoit des bataillons entiers de corps morts gardant encore leurs rangs, & si serrés les uns contre les autres, que plusieurs étoient demeurés debout, comme s'ils avoient été encore vivans: mais il en perit pour le moins autant dans la fuite que dans le combat. Depuis Tolbiac jusqu'à Cologne dans l'espace de plusieurs lieues, la terre étoit toute couverte de morts. Le vainqueur poursuivit jusqu'à cette Ville-là sa victoire, & il y fut reçû. Il détacha Bertaire son Chambellan après Theodebert qui fuïoit au-delà du Rhin; il l'atteignit, le prit & l'amena à Cologne, où Thieri lui fit ôter toutes les marques de la dignité Roïale, & jusqu'à son baudrier, & à son épée, dont il fit present à Bertaire aussi-bien que du cheval sur lequel le Roi avoit été pris; ensuite il envoïa ce Prince prisonnier à Châlons sur Saône.

Sa mort.

Jonas in vita S. Columbani.

Fredegar. c. 37.

Jusques-là Thieri n'avoit terni l'éclat de sa victoire, que par beaucoup de dureté dont il avoit usé à l'égard du Roi d'Austrasie son frere; mais il alla jusqu'à la cruauté en faisant tuer le fils de ce Prince nommé Merovée encore enfant. Brunehaut fit couper les cheveux à Theodebert, pour lui ôter toute esperance de remonter sur le trône: ainsi elle fut pleinement vengée de l'affront qu'il lui avoit fait autrefois de la chasser de son Roïaume d'Austrasie. Apparemment elle en seroit demeurée-là; mais elle apprehenda qu'il ne s'échappât de sa prison, & que la guerre que Thieri se disposoit à faire au Roi de Soissons, ne donnât lieu à quelques mouvemens dans le Roïaume d'Austrasie en faveur du Roi captif. Ce fut vrai-semblablement la raison qui la determina à faire massacrer peu de tems après, cet

infortuné

infortuné Prince aussi brave, mais aussi débordé & aussi cruel que son frere : car il avoit tué de sa propre main peu de tems avant sa disgrace, la Reine Belchilde qui de sa maitresse étoit devenue son épouse. Il n'avoit qu'environ vingt-sept ans. Par cette mort le Roïaume d'Austrasie fut uni à celui de Bourgogne dans la personne de Thieri. 612.

La grande puissance où il se voïoit élevé, lui fit oublier la promesse qu'il avoit faite à Clotaire Roi de Soissons, de le faire rentrer en possession du païs d'entre la Seine & l'Oise, comme ils en étoient convenus avant cette guerre.

Clotaire qui connoissoit son humeur, voïant Theodebert perdu sans ressource après la défaite de Tolbiac, avoit jugé à propos de ne pas attendre ce present de la main du Roi de Bourgogne, & s'en étoit saisi dans cette favorable conjoncture. Thieri lui envoïa des Ambassadeurs pour le sommer d'en retirer ses troupes, & sur son refus lui déclarer la guerre : Clotaire tint ferme, resolu à tout plûtôt que de renoncer à un droit aussi-bien acquis que celui-là. Le printems ne fut pas plûtôt venu que le Roi de Bourgogne se mit en campagne avec une nombreuse armée, pour venir fondre dans le Roiaume de Soissons : mais en passant par la Ville de Metz il y fut attaqué d'une dissenterie dont il mourut en peu de jours dans la vingt-sixiéme année de son âge, & dans la dix-septiéme année de son regne. *Mort de Thieri.*

Il semble que la divine Providence voulut verifier sur ce Prince & sur son frere, la menace qu'lle fait aux impies dans ses Ecritures, qu'ils seront enlevés dans le milieu de leur course, & qu'ils ne rempliront pas la moitié des jours qui leur étoient destinés, s'ils avoient vécu dans la crainte de Dieu & dans l'innocence. Toute l'Histoire de leur regne dans nos Historiens n'est presque qu'ũ tissu de guerres civiles, de violences, de débauches, d'injustices. Je dis dans nos Historiens, qui assurément ne nous ont pas tout dit. Car Mariana dans son Histoire d'Espagne marque une chose très-considerable qu'ils ont omise : sçavoir, que les Gots d'Espagne qui avoient toûjours tenu tête aux François même en-deçà des Pyrenées dans le Languedoc depuis la grande défaite de l'armée de Clovis devant Arles, furent tributaires des Rois François du tems que Gondemar regnoit en Espagne. Mariana ajoûte que cela se prouve par les Lettres d'un Comte de ce tems-là appellé Bulgaran Gouver- 613.

613. neur de la Gaule Gothique, & que ces Lettres sont dans des Archives à Alcala, & à Oviedo : or ce Roi Gondemar qui regna en Espagne & en Languedoc depuis six cent dix jusqu'à six cent treize, ne peut avoir été soumis au tribut que par ces deux Princes dont le regne répond à ces années-là. Mais quoi qu'il en soit il auroit fallu un grand nombre d'actions glorieuses, pour effacer ou même diminuer l'infamie & l'horreur d'un si funeste gouvernement.

Clotaire travaille à se rendre maitre des Roïaumes d'Austrasie & de Bourgogne.

Cette mort du Roi de Bourgogne, dont quelques-uns contre toute sorte de vrai-semblance ont accusé la Reine Brunehaut, fit bien changer de face aux affaires. Clotaire sur le point d'être accablé par un si puissant ennemi, se vit tout d'un coup délivré du danger par la retraite de l'armée qui venoit fondre sur lui. Brunehaut qui étoit alors à Metz avec les quatre fils de Thieri, dont Sigebert le plus âgé n'avoit que dix à onze ans, se trouva dans un étrange embarras & dans une grande incertitude sur les intentions des Seigneurs & des peuples des deux Roïaumes. Elle commença à prendre des mesures, pour faire déclarer Sigebert successeur de son pere dans les deux Roïaumes d'Austrasie & de Bourgogne : mais Clotaire qui avoit aussi ses pretentions & une bonne armée, travailloit très-efficacement de son côté à se faire un fort parti dans les deux Roïaumes. Plusieurs Seigneurs Austrasiens se declarerent pour lui, aïant à leur tête deux des plus considerables de cet Etat, l'un nommé Arnoul & l'autre Pepin. Il fut reçu par leurs brigues dans plusieurs Villes, & il s'avança jusqu'à Andernac place forte
Fredegar. c. 40. sur le Rhin, entre Bonne & Coblentz, & s'en saisit.

Brunehaut avec les quatre jeunes Princes s'étoit retirée à Vvormes, d'où elle envoïa deux Seigneurs à Clotaire, pour le prier de ne pas envahir un Etat qui ne lui appartenoit point, que le Roi en mourant avoit laissé aux Princes ses fils ; & d'en retirer ses troupes. Clotaire repondit qu'il ne prétendoit point emploier la force & la violence pour soûtenir ses droits, qu'il étoit question de faire une assemblée de Seigneurs de la Nation pour en juger, & qu'il s'en rapporteroit à leur décision.

Ibid. La Reine cependant qui s'attendoit bien à quelque reponse de cette nature, fit partir le jeune Prince Sigebert avec Garnier Maire du Palais d'Austrasie, Alboin & d'autres Seigneurs pour la Thuringe. Son dessein étoit d'attirer à son parti par le moïen

de ces Seigneurs, tous les divers peuples de la Germanie sujets ou tributaires du Roïaume d'Austrasie, & d'en faire promptement une armée pour opposer à celle de Clotaire. 613.

Ils ne furent pas plûtôt partis, qu'elle eut avis que Garnier entroit secretement dans le parti de Clotaire, & songeoit à se declarer bientôt pour lui. Sur cet avis elle envoïa un Courier à Alboin avec une Lettre, où lui marquant la confiance qu'elle avoit en lui, elle lui écrivoit ce qu'elle avoit appris des desseins de Garnier; qu'il étoit de la derniere importance de se défaire au plûtôt de ce traître, & qu'elle attendoit de sa fidelité cet important service. Alboin aïant reçû la Lettre la déchira en plusieurs petits morceaux qu'il eut l'imprudence de jetter à terre. Un des gens de Garnier qui étoit present, étant demeuré sur le lieu, ramassa, quand Alboin se fut retiré, tous les morceaux de la Lettre, & les aïant réünis vit de quoi il s'y agissoit, & l'alla aussi-tôt porter à son maître. Garnier instruit de ce qu'on machinoit contre sa vie, se tint sur ses gardes sans faire semblant de s'appercevoir de rien; & soit qu'il eût déja pris la resolution de favoriser Clotaire, ou que cette défiance qu'on avoit de sa fidelité, & le dessein qu'on avoit formé contre lui, l'engageassent à le faire, il ne songea plus qu'à perdre Brunehaut & ses enfans; travaillant en apparence avec beaucoup de zele à leur attacher les Nations Germaniques avec lesquelles il traita, il s'appliqua à les gagner pour Clotaire.

Alboin n'aïant pû executer l'ordre qu'il avoit reçû de faire perir Garnier, revint avec lui auprès de Brunehaut, qui croïant que la chose étoit demeurée entre Alboin & elle, & jugeant par la conduite exterieure que Garnier avoit tenue dans ses negociations de Germanie, que le soupçon qu'on lui avoit voulu donner de lui étoit faux, le prit encore avec elle pour s'en servir en Bourgogne. Elle y alla avec les petits Princes, afin de s'attacher les Bourguignons, tandis que plusieurs de ses Capitaines amassoient des troupes de tous côtés dans la Germanie & dans les endroits du Roïaume d'Austrasie qui suivoient son parti. Mais Garnier la servit en Bourgogne de la même maniere qu'il Cap. 42.
avoit fait en Germanie; & trouvant la plûpart des Grands & des Evêques fort animés contre elle, à cause que sous le regne de Thieri elle les avoit tenus extrêmement bas, il convint avec eux de la faire incessamment perir & ses quatre petits-

fils, & de reconnoître Clotaire pour Roi.

613.
Il s'avance dans la Champagne.
Cap. 42.

Ce Prince à qui les choses devenoient tous les jours plus faciles pour l'execution de ses desseins, s'avança avec son armée dans la Champagne, passa la riviere d'Aisne & marcha jusqu'auprès de Châlons sur Marne. Il avoit déja dans ses Troupes grand nombre d'Austrasiens declarés pour lui, & étoit sûr de plusieurs Ducs de celle du jeune Sigebert qui vint au-devant de lui pour le combattre. En effet sur le point qu'on étoit d'en venir aux mains, les Generaux de l'armée de Sigebert qui le trahissoient, firent sonner la retraite, & en même-tems les Soldats commencerent à fuir.

Fuite de la Reine Brunehaut.
Cap 42.

Clotaire, ainsi qu'il en étoit convenu avec Garnier & les autres, arrêta ses Troupes pour les empêcher de se débander sur les fuïards, mais il les suivit marchant toûjours en bataille à petites journées, laissant ainsi l'armée ennemie se dissiper partie d'elle-même, comme il arrive dans une fuite, partie par la collusion des Chefs. Il marcha de cette sorte jusqu'à la Riviere de Saône. Brunehaut se sauva dans la partie du Roïaume de Bourgogne qui étoit au-delà du Mont Jura. Un des petits Princes nommé Childebert, & qui dans le rang qu'on lui donne en le nommant parmi ses freres, paroît avoir été le second, fut aussi sauvé sans qu'il parût jamais depuis. Les trois autres ou trahis par les conjurés, ou n'aïant pû trouver moïen de passer la Saône furent pris & conduits à Clotaire, qui fit tuer l'aîné Sigebert & un des deux autres nommé Corbus. Le quatriéme nommé Merovée, que Clotaire avoit tenu lui-même sur les fonts de Baptême, lui fit compassion. Il le fit secretement tirer des mains de ceux qui vouloient le traiter comme ses autres freres, le recommanda à un Comte qui l'éleva dans la Neustrie, & il vécut assés long-tems en homme de condition privée. Enfin Brunehaut ne pût pas non plus trouver d'asile assuré.

Elle est arrêtée.

Garnier fit si bien qu'il découvrit sa retraite, & elle fut arrêtée avec la Princesse Theudelane sœur du feu Roi Thieri par Erpon Connétable d'Austrasie, dans Orbe Ville entre le Lac de Geneve & le Mont Jura, & elle fut conduite jusqu'à un lieu appellé Rionava sur la Vingene petite Riviere qui se jette dans la Saône, jusqu'où Clotaire s'étoit avancé avec son armée.

On la fait mourir cruellement.

Elle fut là presentée à ce Prince fils de Fredegonde, heritier des sentimens de sa mere, & par consequent l'ennemi le plus

animé que Brunehaut pût avoir sur la terre. Ce fut en ce lieu-là même où sa mauvaise destinée en fit un des plus funestes, des plus pitoïables & des plus horribles exemples qu'on eût jamais vû de l'inconstance des choses humaines, & de ces malheurs où les Princes, quelque criminels qu'ils soient, tombent rarement, mais où l'on en a vû tomber quelquefois. Elle avoit fait assés de crimes pour meriter d'être immolée à la haine publique: mais on lui en imputa qu'elle n'avoit jamais commis, afin d'empêcher qu'on ne la plaignît dans les plus cruels supplices, où l'on avoit resolu de la faire expirer. Clotaire lui reprocha la mort de dix Rois, comprenant dans ce nombre non seulement ceux qui avoient porté le Sceptre, mais encore les fils de Rois, à qui l'on donnoit quelquefois ce nom. Il les lui nomma tous, sçavoir Sigebert son mari, le Prince Merovée fils de Chilperic: le premier, parce qu'elle l'avoit engagé dans la guerre où il perit, le second, parce qu'elle l'avoit fait revolter contre son propre pere Chilperic, de quoi neanmoins Fredegonde ne l'accusa jamais. Merovée fils de Clotaire même, pris à la bataille d'Estampes, & ensuite tué. Theodebert II. Roi d'Austrasie & un des fils de ce Prince. Thieri mort en dernier lieu Roi de Bourgogne, & ses trois enfans qu'on venoit de massacrer. Il la rendoit ainsi responsable de tous les crimes ausquels il prétendoit que son ambition avoit donné lieu par les guerres qu'elle avoit excitées dans tout l'Empire François. Sur cela il la livra aux Bourreaux, qui lui firent souffrir pendant trois jours toutes sortes de supplices. Ensuite on la fit monter sur un Chameau, & promener par tout le Camp, où les soldats lui firent mille insultes & mille indignités. Enfin on l'attacha par les cheveux, par un pié & par un bras à la queue d'un cheval indompté, qui la traînant en courant de tous côtés dans le Camp, la mit en pieces, & finit son infamie & ses tourmens. Son corps fut jetté au feu par la populace & reduit en cendres. Immediatement après cette narration qui fait horreur, l'Historien fait le portrait du Roi Clotaire, où entre autres traits, il fait entrer ceux-ci, que ce Prince étoit patient, humain, débonnaire, & fort craignant Dieu.

613.

Append. ad [illegible] Fredegar. c. 42.

Un de nos celebres Historiens modernes * entreprit il y a quelques années de faire l'Apologie de cette malheureuse Princesse, qui avoit déja été faite par le Jesuite Mariana dans son

* [illegible]

613. Histoire d'Espagne en faveur de son païs, où elle avoit pris naissance. M. de Valois le plus habile de nos Historiens sans contredit, avoit depuis refuté l'Auteur Espagnol d'une maniere solide, & que la replique de celui dont je parle, ne me paroît pas assés détruire. Pour moi je croi qu'à cet égard, comme en toute autre maniere, on doit se donner de garde des extrêmités. Il faut ici à mon avis rabattre des exagerations de nos anciens Historiens, qui écrivoient sous les descendans de Clotaire, & sur les Memoires des Ecrivains contemporains de ce Prince, sous lequel on affecta de rendre infiniment odieuse cette infortunée Reine, & de la faire passer pour la plus détestable femme qui eût jamais été. Par là on tâchoit de diminuer un peu l'horreur & l'affreuse idée que donnoit le traitement cruel, dont on avoit usé à son égard, & dont on ne devoit jamais user envers une personne du caractere & du rang dont elle étoit. Mais aussi vouloir en faveur de cette Reine revoquer en doute sur de foibles conjectures & par des raisonnemens generaux, des faits rapportés par les plus anciens Historiens que nous aïons, & dont ils conviennent entre eux pour la plûpart, c'est agir contre tous les principes de l'Histoire.

Il faut de plus distinguer ici les divers tems de sa vie, ainsi que je l'ai déja remarqué en passant; car la conduite de cette Princesse ne fut pas toûjours la même. Fortunat Evêque de Poitiers, en dit beaucoup de bien; mais c'étoit du vivant de son mari Sigebert & de son fils Childebert. Gregoire de Tours n'en dit point de mal; mais son Histoire finit avant la Regence de cette Reine, & ce ne fut que quelque tems après qu'elle eut pris goût au Gouvernement & à l'autorité souveraine, qu'elle se laissa emporter à son ambition, & qu'elle n'épargna aucun crime pour s'assurer la puissance absolue dans les Etats de ses deux petits-fils.

Le Pape Saint Gregoire le Grand lui écrivit plusieurs Lettres, où l'on voit les louanges de sa pieté, de sa charité, de sa sagesse dans le Gouvernement; mais elle survécut neuf ou dix ans à ce saint Pape, & c'est principalement dans cet espace de tems, que les Historiens nous la representent toute autre qu'elle n'avoit été dans les années precedentes. Et puis saint Gregoire qui avoit besoin de son autorité pour seconder les Missionnaires d'Angleterre, & pour se conserver en Proven-

613.

ce le petit patrimoine de l'Eglise Romaine, ainsi qu'il l'appelle, lui faisoit sa cour, en louant ce qu'elle faisoit de bien, sans toucher à certaines actions particulieres, ou qu'il ignoroit ou qu'il jugeoit à propos de dissimuler; il se contentoit de lui marquer certains desordres repandus dans les Eglises de France, comme, par exemple, la simonie & le mauvais choix des sujets qu'on élevoit à l'Episcopat. Enfin plusieurs bonnes œuvres dont l'Histoire lui rend témoignage, comme d'avoir bâti des Monasteres, des Hôpitaux, racheté des Captifs, contribué à la conversion d'Angleterre, ne sont point incompatibles avec une ambition démesurée, avec les meurtres de plusieurs Evêques, avec la persecution de quelques saints personnages, & avec une politique aussi criminelle que celle, dont on lui reproche d'avoir usé pour se conserver toûjours l'autorité absolue. On a vû cent fois les Princes, & même des particuliers, joindre des extrêmités aussi opposées que celles-là, faire en même-tems des œuvres du plus parfait Christianisme, & s'abandonner en Païens aux plus grands excès que leur passion dominante leur inspiroit.

Au reste, la fin déplorable de cette Princesse, & tant de mauvais endroits de sa vie, ne doivent pas faire oublier plusieurs de ses bonnes qualités qu'on a pû remarquer dans la suite de cette Histoire, le grand talent qu'elle avoit pour gouverner, son courage, sa fermeté, sa grandeur d'ame, sa liberalité, sa magnificence. Il n'y a eu ni Roi ni Reine en France dont la memoire se conserve comme la sienne dans plusieurs ouvrages publics. Car sans repeter ce que j'ai dit des Eglises, des Monasteres, des Hôpitaux qu'elle bâtit, dont quelques-uns subsistent encore, ou dont il est fait mention dans les Conciles, & dans quelques autres Monumens historiques de ce tems-là; sans parler de plusieurs Châteaux qui portoient son nom, & qui étoient encore sur pié, ou dont on voïoit des restes quelques siecles après, il y a sur les confins du Querci qu'elle posseda plusieurs années comme un appanage, un Château qui s'appelle le Château de Brunehaut. Auprès de Tournai sur le chemin de Bavay, il y a de vieilles ruines qu'on appelle les Cailloux de Brunehaut. Mais les plus illustres Monumens de la magnificence de cette Princesse sont certains grands Chemins ou Chaussées de la Gaule Belgique

Aimoin. Præfat. in Hist. Franc.

613. faites autrefois par les Romains, & détruites dans la suite des tems, qu'elle fit rétablir, & qui s'appellent encore aujourd'hui les Chaussées de Brunehaut, une desquelles va de Cambrai à Arras, d'Arras à Terouane, & de Terouane à la Mer. Il y a de plus en Bourgogne des restes d'autres Chemins ou des Chaussées pavées si hautes, qu'on leur a donné le nom de Levées, & qui se nomment aussi les Levées de Brunehaut. Enfin le Moine Aimoin dit qu'il restoit de son tems tant de semblables ouvrages de cette Princesse, qu'on s'étonnoit qu'une seule Reine, & qui ne regna que dans une partie de la France, en eût pù tant faire pendant sa Regence & en tant de differens endroits.

M. ... de Moti- ... l. c. 12.

Il nous reste un autre monument de cette fameuse Reine. C'est son Tombeau, où selon la tradition qui me paroit assés bien fondée, furent mis les tristes restes de son corps. Il est dans l'Eglise de l'Abbaïe de Saint Martin lez Autun. M. l'Abbé Languet aujourd'hui Evêque de Soissons prit la peine de me le faire dessiner sur les lieux lorsqu'il étoit grand Vicaire de M. l'Evêque d'Autun.

Ce Tombeau est une espece de coffre de marbre vené de blanc & de noir de la longueur de six piés deux pouces. Il a en largeur un pié & dix pouces. Il est posé sur une traverse de pierre commune soûtenue de quatre petits pilliers d'un marbre tirant sur le verd. Ces petits pilliers sont taillés en quarré larges d'environ six pouces, & hauts d'un pié. Ils ont des especes de chapitaux & de bases de pierres ordinaires assés grossierement taillées. Le marbre qui couvre le tombeau ou le coffre, est taillé en forme de prisme. L'arcade sous laquelle il est placé contre la muraille a treize piés quatre pouces en hauteur sur sept piés & deux pouces de largeur.

Suivant une ancienne * Legende Latine de l'Abbaïe le corps de la Reine Brunehaut fut enterré d'abord sous le grand Autel à l'entrée de la Chapelle de Notre-Dame sous terre. Il n'y a pas soixante ans que cette Chapelle subsistoit encore.

Les Barbares (c'est-à-dire les Normands) aïant ruiné ce Monastere au huitiéme siecle, on transporta, quand il fut retabli, le corps de la Reine Brunehaut au haut de l'aîle de

* *Quæ (Regina Brunichildis) licèt plura alia Monasteria fundaverit, in hoc tamen sacro Cœnobio sub magno Altari, & in ingressu Capellæ gloriosissimæ Mariæ Virginis glebam sui corporis in tumulo marmoreo reponi voluit.*

l'Eglise

Tombeau de la Reine Brunehaut
enterrée dans l'Eglise de l'Abbaye de St. Martin Les-Autun.

Brunechaut fut jadis Royne
de France, fondateresse du St.
Lieu de ceans, cy inhumée en Six
Cent quatorze ans, et attendant de
Dieu Vraye indulgence.

l'Eglise du côté de l'Epître, & on le posa contre la muraille où il est à present. 613.

Le Cardinal Rollin qui fut le premier Abbé Commendataire de cette Abbaïe, & qui en cette qualité en prit possession le dix-neuviéme de Septembre de l'an 1462. fit faire au-dessus du Tombeau l'arcade qui est ici representée en forme d'arc de triomphe.

On voit contre la muraille au-dedans de l'arcade ces quatre vers en lettres Gotiques, mais que je mettrai ici en lettres vulgaires, afin qu'on les lise plus aisement.

Brunecheul fut jadis Royne de France
Fondateresse du saint lieu de ceans
Cy inhumée en six cent quatorze ans
Et attendant de Dieu vraie indulgence.

En 1632. M. l'Abbé de Castille qui possedoit cette Abbaïe fit faire l'ouverture de ce Tombeau dont on dressa un Procès Verbal, où sont nommés cet Abbé & plusieurs autres personnes considerables du païs qui y assisterent. Il est dit dans ce Procès Verbal que la pierre de marbre aïant été levée, s'est trouvé dans ledit sepulchre un coffre de plomb dans lequel reposent les reliques du corps de ladite Reine Brunehaut Fondatrice dudit Saint Martin, consistant en cendres, poudres & ossemens, une molette d'éperon, & quelques morceaux de charbons.... En foi de quoi ont signé &c.

Ces cendres, ces charbons, cette molette d'éperon me paroissent bien prouver que c'est-là le veritable Tombeau de la Reine Brunehaut: car en ces tems-là on ne bruloit point les corps des morts; mais celui de Brunehaut fut jetté au feu, comme le dit expressement un Auteur contemporain. C'est pour cela qu'on y voit des cendres & des charbons. Appendix ad chronicon Marii.

Quant à la molette d'éperon, il faut sçavoir que quand quelque malheureux étoit condamné à être trainé à la queue d'un cheval indompté, de quoi l'on voit d'autres exemples en ce tems-là, on ajoutoit des éperons aux flancs du cheval, afin que dans le mouvement ils le piquassent, & le rendissent plus furieux. Apparemment dans cette agitation la molette d'un des éperons se détacha, tomba dans les habits de Brunehaut ou s'enfonça dans sa chair. De sorte que le corps aïant été jetté au feu, cette molette fut ramassée

613. parmi la cendre, les charbons & les os, & mise avec tout cela dans le tombeau.

Je sçai que l'usage des coffres de plomb pour renfermer les corps, n'est pas si ancien que le siecle de Brunchaut: mais je suis persuadé que le Cardinal Rollin qui orna ce Monument en 1462. eut, comme il étoit fort naturel, la curiosité de voir ce qui étoit dedans, & que ce fut lui qui fit renfermer dans ce cercueil de plomb ce qu'il avoit trouvé dans le Tombeau.

Je ne croi pas non plus que le quatrain de l'Epitaphe ait été composé au tems de l'inhumation de cette Princesse. Ce n'étoit point alors l'usage de faire les Epitaphes en François: on les faisoit en Latin. De plus ce François est visiblement trop moderne. Enfin il y est dit que Brunehaut fut *jadis Royne de France*, or ce mot *Jadis* montre que les Vers ont été faits fort long-tems après le Tombeau; & il est fort vrai-semblable que l'Epitaphe fut composée par le Cardinal Rollin, ou par ses ordres; car le langage est tout-à-fait de son tems. Je crois donc que l'on peut regarder sans trop de credulité, ce Tombeau comme le veritable Tombeau de la Reine Brunehaut. Une courte Dissertation sur un fait de cette nature doit être permise dans l'Histoire.

Ce fut sur la fin de l'année 613. qu'arriva cette extermination de la Famille & de la Branche de Sigebert premier du nom Roi d'Austrasie; par là Clotaire II. fut mis en possession de tout l'Empire François, la trentiéme année de son Regne, à compter depuis la mort de son pere Chilperic, & à la trentiéme ou trente-uniéme de son âge; car il n'avoit que quatre mois quand il perdit son pere.

SOMMAIRE DU REGNE

DE CLOTAIRE II.

Clotaire réünit tous les Roïaumes François. Il dispose des principales Charges de l'Etat. Il assemble un Concile à Paris. Sedition en Bourgogne. Clotaire assemble un Parlement à Bonneuil. Il partage son Roiaume avec Dagobert son fils aîné. Different entre les deux Rois. Revolte des Gascons & des Saxons. Dagobert est battu par les Saxons. Clotaire les défait entierement. Mort de Clotaire. Son caractere.



Clotaire, defait entierement l'armée des Saxons

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOTAIRE II.



613.

Clotaire reünit tous les Roïaumes François sous sa domination.

CLOTAIRE fut le troisiéme Roi depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules, qui se vit le Monarque universel de tout l'Empire François, & le second de même nom à qui ce bonheur arriva, & qui par une destinée attachée à ce nom, après avoir eu pour partage le Roiaume de Soissons, le moins considérable des Roïaumes François, y réünit tous les autres, comme avoit fait Clotaire I. son aïeul.

Le commencement du Regne de ce Prince sur tous les François & sur toutes les autres Nations soûmises à cet Empire, peut

613. être consideré comme le commencement de la tranquillité de la France, qui depuis la fondation de la Monarchie n'avoit presque jamais été sans guerre, ou civile ou étrangere.

Du tems de Clovis, plusieurs petits Rois, dont les Etats se trouvoient enclavés dans son Domaine, le Roïaume de Bourgogne & celui de Turinge qui subsistoient encore, celui des Ostrogots d'Italie, & celui des Visigots d'Espagne, que l'union de leurs Rois rendoit très-puissans, furent toujours pour lui ou des objets d'ambition ou des sujets d'inquietude.

Sous ses quatre fils les conquêtes de Bourgogne & de Turinge, les guerres d'Italie, celles d'Espagne, & enfin les jalousies mutuelles de ces Princes tinrent toûjours les François en mouvement. Clotaire I. fut peu de tems seul Maitre de tout l'Empire François; & eut presque toûjours durant cet intervalle de fâcheuses guerres à soûtenir. Que de funestes & de sanglans spectacles nous ont fourni jusqu'à present, l'ambition, la jalousie, la haine, la cruauté de ses successeurs! La derniere scene que nous venons de voir en a été une des plus horribles.

Mais enfin Clotaire II. resté seul sur le Trône de la Race de Clovis si nombreuse & si féconde en Souverains, y établit une paix durable, étant redouté de ses voisins trop foibles pour oser la troubler, & assés exempts d'ambition pour vouloir bien la maintenir avec eux. D'ailleurs il se fit aimer de ses Sujets, qu'il s'appliqua à gouverner avec douceur & avec équité, sans manquer neanmoins de mettre de tems en tems en usage la severité pour reprimer l'audace des Grands Seigneurs, dont la licence, pour ne pas dire la ferocité, avoit donné souvent occasion à beaucoup de désordres & à de grands troubles sous les Regnes précédens.

[illegible] Charges de l'Etat.

Dès qu'il eut été reconnu Roi par les Bourguignons & les Austrasiens, il fit Garnier Maire du Palais du Roïaume de Bourgogne, Radon Maire du Palais d'Austrasie, & Gondelande Maire du Palais de Neustrie *. Garnier avoit déja cet emploi sous le feu Roi Thieri, & ce ne fut qu'à condition qu'on l'y confirmeroit pour le reste de sa vie, qu'il se déclara en faveur de Clotaire.

Ce Prince fit Duc de la Bourgogne Transjurane, qui étoit

* C'est vers ce tems là que l'on commence à voir dans nos Histoires le nom de Neustrie, pour désigner le païs d'entre la Meuse & la Loire: mais dans la suite elle eut des bornes tantôt plus étendues, & tantôt plus étroites.

un des plus considerables Gouvernemens de France, un Seigneur nommé Herpon ou Herpin à la place de Theudelane qui y commandoit auparavant. Si dans Fredegaire le nom de Theudelane signifie en cet endroit, la méme personne qu'il a signifiée quelques lignes auparavant, nous y trouvons une chose particuliere, & jusqu'alors inouïe parmi les François; sçavoir une femme Gouvernante de Provence, & que nos Historiens Modernes ont prise pour un Duc. Car cette Theudelane * étoit la Princesse dont j'ai déja parlé deux fois, sœur du feu Roi Thieri Roi de Bourgogne, qui avoit tant de credit sur son esprit, & dont Brunehaut se servit pour persuader à ce Prince de renvoïer la Princesse Ermanberge en Espagne. Il est au moins certain qu'elle se trouva dans la Bourgogne Transjurane, lorsque l'armée trahit les enfans de Brunehaut, & les livra à Clotaire; que Brunehaut se refugia chés elle, & que ces deux Princesses furent amenées ensemble de ce Païs-là à Clotaire après la trahison de l'armée. Au reste, Brunehaut aïant gouverné très-long-tems en qualité de Regente, étant encore toute-puissante dans le Roïaume de Bourgogne, & Theudelane tendrement aimée de son frere, il n'est pas trop surprenant qu'on eut passé par dessus la coûtume en sa faveur.

613. Fredegar. cap. 43

Clotaire aïant ainsi disposé des principales Charges de son Etat, s'appliqua à le regler dans toutes ses parties. Il assembla dans cette vue un Concile à Paris, qui fut le cinquiéme tenu en cette Ville-là, & le quatriéme depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules: ce fut le plus nombreux qui eût encore été tenu en France. Soixante & dix-neuf Evéques y assisterent avec plusieurs Seigneurs & Vassaux du Prince, de ceux qu'on appelloit *Fideles*: de sorte que c'étoit une de ces Assemblées qui furent depuis si frequentes sous les Rois suivans, & où sous Charlemagne & sous ses successeurs se faisoient des Ordonnances pour tout le Roïaume, appellées Capitulaires: Entre plusieurs Decrets importans, on en fit un pour regler une chose que le Pape saint Gregoire le Grand avoit tant de fois recommandée dans ses Lettres à la Reine Brunehaut, & aux Rois Theodebert & Thieri. Ce fut touchant l'élection Canonique des Evêques, qui souvent auparavant se faisoient à prix d'argent,

Il assemble un Concile à Paris. Tom. I. Conc. Gall.

614. ou 615.

In Decreto Reg. Clot.

* Theudelane étoit un nom de femme. Cela est confirmé par une Charte [illegible] Mabillon, *De Re Diplomatica*, page 464. qui commence ainsi: *Illustri* [illegible] *Landegisilo, qui ad vicem illustræ matronæ Theudilanæ*, &c.

614 ou 615. sans avoir nul égard aux mœurs & à la condition de celui qu'on élevoit à cette dignité ; c'étoit quelquefois un Laïque qui l'achetoit, & que l'on sacroit sans avoir fait encore aucune fonction des Ordres inferieurs.

On ordonna donc par un Canon, selon la pratique de l'Eglise, & selon l'ancienne discipline, que désormais incontinent après la mort d'un Evêque, le Metropolitain assembleroit ceux de sa Province, & que le Clergé & le Peuple de la Ville avec le Concile Provincial, procederoient à l'élection d'un nouveau Pasteur, sans que ni l'argent ni la vûe de quelque interêt temporel y eussent aucune part, & que si la chose se faisoit par autorité ou autrement que par le choix du Metropolitain & le consentement du Peuple & du Clergé, l'ordination seroit censée nulle suivant les anciens Canons.

Le Roi confirma les Statuts du Concile par un Edit donné à Paris le 18. d'Octobre, mais avec quelques modifications : car au Canon qui regarde l'élection de l'Evêque par le Clergé & par le Peuple, & l'Ordination par le Metropolitain, il ajoûte qu'avant que de l'ordonner il faut un ordre du Prince.

Tom. I. Conc. Gall.

Au troisiéme Canon qui défend aux Clercs, quelque rang qu'ils tiennent, de se prévaloir contre leur Evêque de l'autorité des Grands, & même du Prince, le Roi insera dans son Edit, que si un Clerc a recours au Roi pour quelque cause que ce soit, & que le Roi le renvoïe à l'Evêque avec une lettre de sa part, l'Evêque le recevra en grace & lui pardonnera.

Par ce même Edit il abolit tous les nouveaux impôts, & déclare que sa volonté est à cet égard, qu'on s'en tienne à ce qui étoit en usage sous les Rois Gontran, Chilperic & Sigebert ; que ceux qu'on établit Juges dans les Provinces, soient de la Province même où ils doivent éxercer cet emploi, afin que s'ils font quelque injustice, les biens qu'ils auront dans le lieu même de leur Jurisdiction, puissent servir à dédommager ceux à qui ils auroient fait quelque tort. Il ajoûta encore une clause en faveur de ceux qu'ils appelloient *Leudes* & *Fideles*, lesquels, ce me semble, étoient des Vassaux nobles, qui s'attachoient à la personne du Prince par un serment particulier : cette clause portoit que ceux d'entre eux qui auroient perdu de leurs biens en servant avec fidelité le Roi leur Maître pendant l'interregne, c'est-à-dire pendant les troubles des dernieres

guerres civiles, ſeroient remis en poſſeſſion de ce qui leur auroit été enlevé à cette occaſion. Cet Edit eſt, je croi, le plus ancien que nous aïons, où avec la ſouſcription du Roi on trouve celle du Chancelier ou Referendaire, ou de quelqu'autre Officier ſemblable prépoſé pour l'expedition de ces ſortes d'Actes publics émanés du Conſeil du Prince.

614. ou 615.

Quelque douce & quelque agréable que fût la domination de Clotaire aux peuples de Bourgogne, qui s'étoient d'eux-mêmes donnés à lui, il ne laiſſa pas de trouver, comme c'eſt l'ordinaire dans ces commencemens de Gouvernement, des eſprits brouillons, qui ne s'en accommoderent pas. Un nommé Alethée, homme conſidérable pour ſa naiſſance, car il étoit deſcendu de la Famille des anciens Rois Bourguignons, avoit eu du chagrin de voir qu'on lui eût préferé le Duc Herpin pour le Gouvernement de la Bourgogne Transjurane, auquel il prétendoit : comme ce Duc étoit homme d'ordre, & qui aimoit la juſtice, il entreprit de reprimer l'audace de quelques Seigneurs, dont l'autorité avoit prévalu durant les guerres civiles, & qui en abuſoient pour opprimer les autres. Cela les irrita, ils ſe ſoulev erent, & dans la ſédition le Duc fut tué. Le Roi étoit alors à Marlem, Maiſon de plaiſance en Alſace avec la Reine Bertrude ; il envoïa de-là des Troupes pour punir les ſéditieux, dont on lui amena les principaux Chefs qu'il fit punir de mort. Et cependant Alethée fit ſi bien par ſes intrigues à la Cour, qu'il obtint la place du Duc qui avoit été tué, lui qui meritoit plus qu'aucun autre d'être puni pour cette ſédition : car, quoiqu'il n'y eût paru en aucune maniere, c'étoit à ſa ſollicitation & par les artifices de Leudemond Evêque de Sion en Valais ſon confident, qu'elle avoit été excitée, pour y faire périr le Duc.

Sedition en Bourgogne.

Continuat. Fredegar. Cap. 43.

Si-tôt qu'il ſe vit en poſſeſſion de ce grand emploi, il oſa porter ſes vûes plus haut ; & ſoit qu'il fût amoureux de la Reine, ou ſeulement de la Couronne, il lui fit faire par l'Evêque de Sion la propoſition la plus hardie & la plus inſolente qu'un Sujet puiſſe faire à une Reine. Cet Evêque alla trouver cette Princeſſe, & lui demanda la permiſſion de lui faire une confidence de la derniere importance. Il lui dit qu'il y avoit une revelation certaine que le Roi ne paſſeroit pas l'année, qu'il lui conſeilloit de prendre ſes meſures ſur cela, de faire mettre en lieu de ſûreté ſes tréſors, & le plus qu'elle pourroit amaſſer

Ibid. Cap. 44.

614. ou 615. d'argent & de pierreries ; qu'il lui offroit pour cet effet sa Ville Episcopale ; qu'il étoit sûr du Patrice Alethée son ami qui commandoit dans le païs ; qu'il étoit chargé de sa part de la faire souvenir que ce Seigneur étoit du Sang Roïal de Bourgogne, de lui dire qu'il s'offroit à l'épouser après la mort du Roi, & à la maintenir sur le Trône, auquel sa naissance lui permettoit à lui-même d'aspirer, & où il avoit des moïens infaillibles de parvenir ; & que supposé qu'elle acceptât son offre, ce ne seroit pas une affaire pour lui de repudier sa femme.

La simplicité de la Reine Bertrude, sur laquelle ce Prélat imprudent avoit compté pour la séduire, fut ce qui le déconcerta. Car cette Princesse qui aimoit tendrement le Roi son mari, presque convaincue de la verité de la Prophétie que l'Evêque lui avoit racontée d'une maniere fort circonstanciée, s'abandonna sur le champ à la douleur & aux larmes, & sans lui rien répondre, courut dans son appartement pour y pleurer ce malheur du Roi. L'Evêque fort étonné, vit bien qu'il étoit perdu : il s'enfuit au plûtôt à Sion, & de-là fort secretement à l'Abbaie de Luxeuil, dont il pria l'Abbé Eustase de lui menager son pardon auprès du Roi, ce qu'il fit avec le tems : mais Clotaire aïant appris de la Reine cette conspiration, envoïa promptement ordre d'arrêter le Patrice Alethée, qui aïant été convaincu de ces criminels & chimeriques projets, eut la tête coupée à Massolac Maison Roiale dans le Roïaume de Bourgogne, où il le fit juger par une Assemblée des Seigneurs de sa Cour. *Ibid.*

Clotaire assemble un Parlement à Bonneuil.

Le Roi tenoit souvent de ces Assemblées, & de ces especes de Parlemens ambulatoires qu'on appelloit du nom de *Placita* : de-là est venu le mot de Plaids, qui est encore aujourd'hui en usage, pour signifier certaines séances que tiennent les Seigneurs particuliers dans leurs terres, où ils reçoivent les hommages de leurs Vassaux. C'étoit pour l'ordinaire dans les Maisons Roïales que ces Parlemens s'assembloient. Il s'en tint entre autres un fort nombreux à Bonneuil * sur la Marne, où assista Garnier Maire du Palais, tous les Evêques de Bourgogne & tous les Farons, c'est-à-dire, les Seigneurs qu'on a depuis appellés Barons. Ces differens ordres de l'Etat aïant representé au Roi ce qu'ils croïoient être utile & avantageux au bien du païs, il accorda toutes les demandes qui lui parurent justes.

617.

* Bonogellum.

L'année

617.

L'année d'après il reçut une Ambassade de la part d'Adaloalde Roi des Lombards, qui le pria de vouloir bien qu'il rachetât un tribut de douze mille sous d'or, que ceux de sa Nation païoient tous les ans à la France depuis le Regne du feu Roi Gontran, de qui elle avoit acheté la paix à cette condition. Il y consentit, & ce tribut fut racheté au prix de trente cinq mille sous d'or une fois païés ; c'étoit un bon marché pour les Lombards, & l'effet de l'extrême desir qu'avoit Clotaire de vivre en paix avec tous ses voisins : l'Historien en apporte encore une Fredegar. c. 45. autre cause, qui fut que Garnier & ses autres Ministres furent aussi très-bien païés en secret du conseil qu'ils donnerent à leur Maitre conformément aux intentions du Roi des Lombards.

Il partage son Roïaume avec Dagobert son fils. Fredegar cap. 47.

622.

Clotaire toûjours dans les mêmes vûes de maintenir & d'affermir la paix dans tout l'Empire de France, voulut se décharger du Gouvernement d'une partie assés considerable de ses Etats, sçavoir du Roïaume d'Austrasie & de toute la Germanie, qu'il donna à son fils aîné, avec le titre de Roi *. C'est le premier exemple que nous aïons en France de la communication de cet auguste titre. Ce Prince s'appelloit Dagobert : il étoit encore fort jeune, & étoit fils de la premiére des trois femmes de Clotaire. Il lui donna pour Ministres deux personnes recommandables pour leur sagesse & leur pieté Arnoul Evêque de Metz, & Pepin Maire du Palais d'Austrasie, qui rendirent son Gouvernement si aimable, que les Barbares-mêmes voisins de la France Germanique souhaitoient de l'avoir pour leur Roi. Clotaire dans cette espece de démembrement de son Empire se reservoit toûjours l'autorité de pere sur son fils, & une espece de souveraineté sur l'Etat-même qu'il lui abandonnoit : mais outre cela il se retint quelques païs en deçà du Rhin, sçavoir la Forêt d'Ardennes & les Monts de Voge Cap. 46. 53. avec toutes les Villes que ces païs renferment, & de plus l'Auvergne, Tours, Poitiers, & plusieurs autres Villes & Territoires de de-là la Loire & en Provence, qui tout détachés qu'ils étoient du reste, avoient neanmoins été presque toûjours dans le partage des Rois d'Austrasie.

Vers l'an 622.

Ce jeune Prince aïant gouverné son Etat pendant quatre ans

* Parmi les Formules de Marculphe il y en a une, c'est la 40. du L. 1. suivant laquelle le Roi écrivoit aux Comtes de son Roïaume, pour les avertir qu'il avoit associé son fils au Gouvernement de son Etat, & pour leur donner ordre de faire prêter par ses Sujets serment de fidelité au Prince associé.

622. aussi sagement & aussi heureusement que je viens de le dire, Clotaire songea à lui donner une épouse, qui fut Gomatrude sœur de la Reine Sichilde actuellement regnante. La cérémonie des

625. nôces se fit à Clichi * Maison de plaisance auprès de Paris, où Clotaire voulut que Dagobert parût avec toutes les marques de la Roïauté, & avec un équipage & une suite digne de ce rang : Mais trois jours après peu s'en fallut que le pere & le fils ne se brouillassent ensemble.

* Clippiacum. Fredegar. cap. 53.

Differend entre les deux Rois.

Dagobert oubliant qu'il ne regnoit que par la bonté toute pure de son pere, regardoit depuis quelque tems le démembrement qu'on avoit fait d'une partie du Roïaume d'Austrasie comme une injustice : il s'en plaignit, & demanda comme un bien qui lui appartenoit, ce qui en avoit été détaché, qu'on lui retenoit injustement. Le Roi fort choqué de cette maniere d'agir, lui déclara nettement qu'il ne l'auroit pas. Les choses commençoient à s'aigrir ; & ce differend eût eu peut-être de fâcheuses suites, si les mieux intentionnés des Evêques & des Seigneurs n'avoient tâché de les prévenir. Les deux Rois à leur persuasion convinrent de douze d'entre eux pour terminer l'affaire.

Le saint Evêque de Metz Arnoul étoit du nombre. On prit un milieu qu'on pria fortement le Roi d'agréer pour le bien de la paix. Ce fut d'accorder au jeune Prince le Païs d'Ardennes & le païs de Voge qui étoient le plus à sa bienséance, à condition qu'il ne formeroit désormais nulle prétention sur le reste, sçavoir sur les Villes & les Territoires de de-là la Loire & de la Provence, que les Rois d'Austrasie ses prédecesseurs avoient possedés. Le Roi voulut bien avoir cette condescendance, & la bonne intelligence fut parfaitement rétablie entre les deux Rois.

Revolte des Gascons & des Saxons. Ibid. Cap 54.

Cette longue tranquillité du Gouvernement de Clotaire fut un peu troublée par la revolte des Gascons & par celle des Saxons. La premiere n'eut point de suite. Senoc Evêque d'Eause, Evéché qui n'est plus, fut envoïé en éxil aussi-bien que son pe-

626. re Pallade, comme coupables d'intelligence avec les revoltés : mais il fallut en venir à la guerre avec les Saxons.

Leur Duc nommé Bertoalde, à qui l'auteur de la Vie de S. Faron Evêque de Meaux donne la qualité de Roi, à cause que ce Duché étoit hereditaire, & que les Ducs étoient souverains,

626.

quoique Tributaires de la France, tenta comme ses prédecesseurs de secouer le joug des François. L'humeur pacifique des deux Rois les lui rendit moins redoutables, & il s'imagina que sous un tel regne, les Saxons pourroient aisément recouvrer leur ancienne liberté, eux que les François sous leurs Rois les plus belliqueux, avoient toûjours eu tant de peine à soumettre & à contenir. Il engagea dans son parti plusieurs Nations barbares; & envoïa déclarer à Clotaire qu'il ne païeroit plus de tribut. Ce Prince fut sur le point de faire mourir ceux qui vinrent lui faire cette insolente dénonciation; mais saint Faron qui les avoit convertis au Christianisme dans la prison où ils avoient été mis, obtint leur grace. Bertoalde étoit cependant entré avec de nombreuses Troupes sur les terres de Dagobert, qui sur l'avis qu'il eut de ces mouvemens, assembla une armée en deçà du Rhin, le passa promptement pour joindre celle de Germanie, laissant Clotaire derriere lui qui le suivoit avec la sienne.

Gesta Reg. Franc. cap. 4.

Avant qu'il pût être joint par son pere, l'armée ennemie tomba sur lui, le combat fut rude & désavantageux aux François. Dagobert y eut son casque fendu d'un coup de sabre. Il leur abandonna le champ de bataille, & se retira avec une partie de son armée, avec laquelle il se fortifia dans son camp. Il dépêcha son écuïer * vers Clotaire en grande hâte, pour le prier de presser sa marche: mais pour lui marquer qu'il avoit fait son devoir, & qu'il s'étoit trouvé dans la mêlée, il lui envoïa les morceaux de son casque avec les cheveux que le coup de sabre lui avoit coupés. L'écuïer trouva Clotaire qui passoit la forêt d'Ardennes avec son armée, qui inquiet de la fâcheuse nouvelle qu'il lui apprenoit, décampa dès la nuit-même, & s'avança à grandes journées pour joindre Dagobert.

Dagobert est battu par les Saxons.

* Armigerum.

Il trouva les deux armées postées sur le bord de la riviere de Vezer vis-à-vis l'une de l'autre. Son arrivée causa une joie extrême aux Austrasiens, & ils la temoignerent par des cris de joie qui furent entendus jusques dans le Camp ennemi. Le Duc des Saxons n'en voulut rien croire même sur le rapport de ses espions; parce qu'il s'étoit repandu depuis quelques jours une nouvelle de la mort de Clotaire, qu'il avoit crue trop volontiers: mais s'étant avancé sur le bord de la riviere au moment que le Roi étoit sur l'autre bord, ce Prince l'aïant apperçû, ôta son casque, & lui fit voir sa longue chevelure dès-lors mêlée

Clotaire les défait entierement.

626. de beaucoup de cheveux blancs. Le Duc le reconnut à cette marque, & s'emporta jusqu'à lui dire des injures. Le Roi outré de cette impudence, pique son cheval, entre dans la riviere, & la passe à la nage suivi de ceux qui l'accompagnoient; ce qui obligea l'armée sur le champ de marcher & de passer de même, quoiqu'avec beaucoup de peine & de danger. Le Roi s'avançant toûjours avec sa petite troupe, courut au Saxon, qui perdant beaucoup de sa fierté à la vue de cette bravoure, sembla balancer s'il attendroit le Roi, s'il fuiroit, & lui cria même qu'il s'exposoit trop. Le Roi tout chargé du poids de ses armes & de l'eau dont ses habits & ses bottes s'étoient remplies, l'attaque, le renverse & le tue, lui aïant coupé la tête, la fait mettre au bout d'une lance. Pendant ce tems-là l'armée passoit fort inquiete du danger où le Roi s'étoit engagé; mais aïant appris l'action qu'il venoit de faire, & vu la tête du Duc, animé par un si grand exemple, elle donna avec furie sur les Saxons qu'elle tailla en pieces.

Gesta Reg. Franc. cap. 41.

La chose n'en demeura pas-là. On fit un grand carnage, non seulement de tous ceux qui se trouverent les armes à la main dans le Champ de bataille, mais encore dans toute l'étendue du païs. L'ancien Historien ajoûte une circonstance fort singuliere, & qui a paru à quelques-uns n'avoir pas assés de vraisemblance; il dit que le Roi ordonna qu'on prît la mesure de son épée, & que tous ceux qui se trouveroient au-dessus de cette mesure fussent massacrés sans quartier, & que cela fut executé.

Mort de Clotaire.

Ce fut-là le dernier exploit de ce Prince, qui mourut quelques mois après en la quarante-cinquiéme année de sa vie & de son regne. Sa valeur, dont cette derniere action est une grande
628. preuve, aussi-bien que la resolution avec laquelle il soutint les attaques des Rois de Bourgogne & d'Austrasie, fut d'autant plus estimable, qu'il sçut la moderer: car cette belle vertu est pour l'ordinaire l'instrument de l'ambition des Princes, & la cause des guerres, des desordres, & des crimes qui les suivent.

Son caractere.

Clotaire la fit toûjours ceder aux interêts, à la tranquillité & à la prosperité de ses Sujets. Quelque tour que les Historiens & les Moines Auteurs des Vies des Saints de son tems donnent au recit de la mort de la Reine Brunehaut & de la destruction de cette Famille Roiale, il est impossible de n'y pas voir beaucoup de cruauté. C'est l'unique mauvais endroit de la vie de ce

Prince, qui voulut par-là s'assûrer la possession de tout l'Empire François. Il effaça cette tache par la douceur de son Gouvernement, par une pieté singuliere, par sa charité envers les pauvres, par sa liberalité envers les Eglises, par la veneration particuliere qu'il eut toûjours pour les serviteurs de Dieu, par son zele pour l'observation des Canons de l'Eglise, par sa constance dans le bien & dans la vertu pendant treize à quatorze ans qu'il regna seul en France. Il étoit adoré de ses Peuples, dont il sçavoit admirablement manier les esprits, ce qui parut particulierement après la mort de Garnier Maire du Palais de Bourgogne. Il fit une assemblée des Seigneurs du païs, & leur demanda s'ils vouloient élire un nouveau Maire. L'autorité de cette charge étoit déja grande, particulierement de la maniere dont Garnier l'avoit exercée, c'est-à-dire presque comme Viceroi perpetuel de ce Roïaume. Clotaire avoit envie de la supprimer, & il ne vouloit pas toutefois le faire de hauteur. 628.

Il fit aux Seigneurs la proposition que je viens de dire; mais d'une maniere à leur faire connoître son inclination. Ils la suivirent avec une complaisance qui dût beaucoup lui plaire, en lui disant que pourvû qu'il voulût bien les assûrer de la continuation de ses bontés envers eux, ce leur seroit une chose très-agreable de se voir gouvernés immediatement par lui-même. Ce fut encore un des Rois de la premiere Race, sous lequel il y eut plus de gens de bien à la Cour & un plus grand nombre de Saints dans le Roïaume. On n'y vit gueres les Comtes & les Ducs s'emporter à des excès, à des brutalités, à des violences, ou à des revoltes, dont nos Historiens semblent avoir pris plaisir à grossir l'Histoire des Regnes de ses prédecesseurs : tout étoit dans l'ordre. Trois ou quatre exemples qu'il fit, & la fermeté avec laquelle il agissoit en pareilles occasions, retinrent les autres dans le devoir. Il sçavoit les belles Lettres, la Reine Fredegonde sa mere aïant eu soin de lui donner de bons Maîtres; & c'est lui qui dans une assemblée de trente-trois Evêques, de trente-quatre Ducs, & de soixante-douze Comtes, fit mettre par écrit & en Code les Loix des Allemans*. Enfin dans quelques anciens Monumens il est appellé tantôt Clotaire le Grand, tantôt Clotaire le Débonnaire.

* Leg. [illegible]

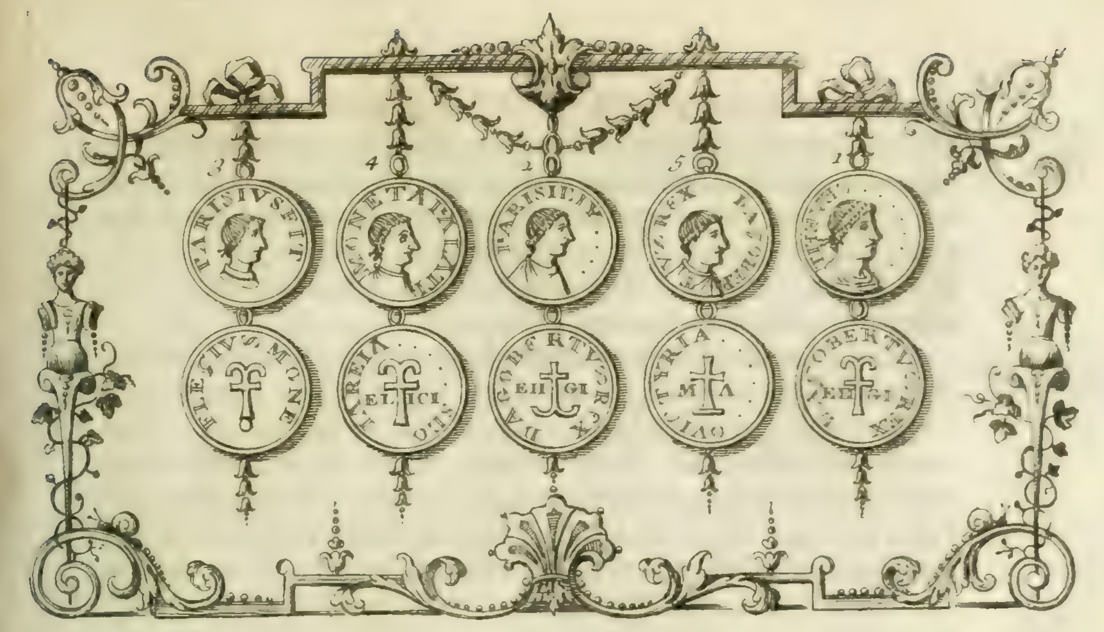
On lui reprochoit deux choses; la premiere, qu'il aimoit trop la chasse; la seconde, qu'il avoit trop de complaisance pour

628. les Dames, & qu'il étoit trop susceptible des impressions qu'on lui donnoit par leur moïen. Il fut enterré à Paris dans l'Eglise de saint Vincent* auprès de son pere Chilperic & de sa mere Fredegonde, ausquels il eut le bonheur & la gloire de ne pas ressembler.

* Aujourd'hui saint Germain des Prés.

SOMMAIRE
DES REGNES
DE DAGOBERT ET D'ARIBERT.

Dagobert est reconnu Roi de Bourgogne & de Neustrie. Il repudie sa femme & en épouse une autre. Mort d'Aribert son frere. Dagobert se met en possession de ses Etats. Samon de Marchand qu'il étoit devient Roi des Esclavons. Guerre entre les François & les Esclavons. Les François attaquent les Esclavons, & sont obligés de se retirer en désordre. Revolte des Visigots. Dagobert fait son fils Sigebert Roi d'Austrasie. Il déclare Clovis son second fils successeur des Roïaumes de Neustrie & de Bourgogne. Il soumet les Gascons & les Bretons. Mort de Dagobert.



HISTOIRE DE FRANCE.

DAGOBERT ET ARIBERT.



I-tôt que Dagobert Roi d'Austrasie eut appris la mort du Roi son pere, il fit sans tarder partir pour la Bourgogne & pour la Neustrie * des personnes de sa Cour les plus capables de manier les esprits, pour engager les Grands & les Peuples de ces deux Roïaumes à le reconnoître pour leur Roi, à l'exclusion d'Aribert son frere, & s'avança en même-tems avec une armée jusqu'à Reims. La ré-

628.
Dagobert est reconnu Roi de Bourgogne & de Neustrie.

* Dans le Fredegaire imprimé par M. du Chêne, il y a que Dagobert envoïa en Bourgogne & en Austrasie *in Auster*. La suite de l'Histoire fait voir que ce fut en Neustrie qu'il envoïa, & non pas en Austrasie. C'est ainsi que je l'ai mis dans mon Histoire: & je l'ai fait conformement à un excellent Manuscrit que le P. Sirmond nous a laissé au College de Paris, où il y a très-distinctement *in Neuster*.

1, & 4. Medaille. Les points sont ici mis à la place des Lettres effacées dans la Medaille. Et dans le

628. putation que ce Prince s'étoit faite dans la guerre & dans le Gouvernement, & peut-être encore plus la crainte de l'armée qu'il avoit sur pié, emporta presque tous les suffrages en sa faveur. Tous les Evêques & les plus considerables du Roïaume de Bourgogne, vinrent à Reims lui rendre hommages, & le reconnoître pour leur Maître.

Fredegar. c. 56. La plûpart des Evêques & des Seigneurs de Neustrie lui firent aussi sçavoir qu'ils étoient à lui. Son cadet le Prince Aribert ne laissa pas d'avoir son parti, à la tête duquel étoit Brunulfe frere de la Reine sa mere; mais ses intrigues furent inutiles, & tout se soumit au plus fort. Neanmoins Dagobert par l'avis des plus sages de son Conseil, n'exclut pas entierement son frere de la succession. Il lui laissa une partie assés considerable de l'Aquitaine, c'est-à-dire, des païs d'au-delà la Loire, Toulouse, l'Agenois, le Querci, la Xaintonge, le Perigord, ce qu'aujourd'hui nous appellons la Gascogne, toutes les Places des Pyrenées & toute cette Frontiere d'Espagne jusqu'à l'ancienne Gascogne qui étoit au-delà, & tout cela à condition que ce Prince renonceroit, comme il fit, à toutes les pretentions qu'il pourroit avoir sur tout le reste de l'Empire François. Aribert à l'exemple des anciens Rois Visigots, fit Toulouse la Capitale de son Etat, qu'il étendit trois ans après en subjuguant les Gascons, qui avoient secoué le joug de la France.

Dagobert paisible possesseur de son grand Roïaume, pensa à y faire fleurir les Loix & la Justice, à y maintenir, & même à y augmenter le bon ordre que son predecesseur y avoit établi. Il se fit voir dans les principales Places du Roïaume de Bourgogne, à Langres, à Dijon, à Lône dite depuis S. Jean de Lône, à Châlons sur Saone, à Autun, à Auxerre, & par tout dans ce voïage il s'appliqua à rendre la justice avec tant d'integrité, de droiture, d'exactitude, sans distinction du riche & du pauvre, du Noble & du Roturier, qu'il gagna les cœurs des Peuples, & se fit redouter de tous les Grands, toûjours occupé des affaires publiques, sans prendre le moindre divertissement, se donnant

Ibid. Cap. 58.

[illegible] de ces Medailles ELIGI est le nom du Monetaire ELIGIUS c'étoit S. Eloi. 2. Medaille. PARISIUS. 3. PARISIUS FIT, c'est-à-dire que ces deux Medailles ont été frappées a Paris. Au Revers de la 3. ELIGI. S MONEtarius. 4. Medaille MONETA PALATINA; c'est-à-dire, Monnoïe frappée dans une Maison Roïale. Au revers, IVREIA, c'est-à-dire frappée à Yvrée dans le Piémont. 5. Medaille au revers VICTORIA, MA c'est-à-dire, Marseille.

à

à peine le tems necessaire pour prendre ses repas. Tout retentissoit de ses louanges, & l'on disoit hautement par tout que c'étoit le plus grand Roi qui eût jamais gouverné en France. En chemin faisant il fit arrêter Brunulfe, qu'il surprit comme il tâchoit de brouiller encore en faveur d'Aribert, & le fit mourir. 628.

Il continua sa route d'Auxerre à Sens, & vint à Paris, dont il fit sa Capitale à l'exemple de ses predecesseurs. Etant à Rumilli Maison de plaisance proche de Paris, il y répudia Gomatrude, qu'il avoit épousée à Clichi quelques années auparavant. Il en usa ainsi par l'avis de son Conseil, parce qu'elle étoit sterile, & il épousa en même tems une des filles d'honneur de cette Reine *. Cette fille s'appelloit Nantilde.

Il repudie sa femme & en épouse une autre.

Tandis qu'Arnoul Evêque de Metz fut dans le Ministere, Dagobert soûtint toûjours ce caractere d'un grand Roi digne du Trône qu'il occupoit. Ce saint Evêque lui demanda permission de se retirer, & de quitter son Evêché pour vivre en solitude, & ne penser plus qu'à son salut, qu'il avoit toûjours, même à la Cour, regardé comme sa plus importante affaire; il obtint son congé après de fortes instances réiterées plusieurs fois. Pepin Maire du Palais & Cunibert Evêque de Cologne, dont les maximes & les vûes étoient aussi Chrétiennes que celles de S. Arnoul, maintinrent encore quelque-tems l'esprit du Prince dans cette heureuse situation; mais enfin son cœur fut seduit par l'amour comme celui de Salomon.

En faisant la visite des principales Places de son Roïaume d'Austrasie, pour y rendre la justice, ainsi qu'il avoit fait dans celles du Roïaume de Bourgogne, il prit de l'amour pour une belle & jeune personne nommée Ranetrude, dont il eut un fils, à qui l'on donna le nom de Sigebert. Ses desordres allerent depuis toûjours croissant jusqu'à surpasser les plus débordés de ses ancêtres; tant il est vrai qu'il est plus facile d'éviter la débauche, que de la moderer, quand une fois on a commencé à s'y abandonner. Il eut en même tems trois femmes qui portoient le nom de Reine, & avoient le rang de legitimes épouses, des Maîtresses sans nombre & de tous côtés. Comme il ne trouvoit pas dans son Epargne & dans ses revenus assés de quoi assouvir l'ambition, la vanité & l'avarice ordinaire à ces sortes de per-

Cap. 59. — 629. — Cap. 60.

* *Unam de puellis de ministerio*, & non pas une Religieuse tirée de son Monastere, *de Monasterio* comme quelques-uns ont écrit.

629. ſonnes, qui ne manquent pas de tirer tout l'avantage qu'elles peuvent de la foibleſſe d'un Prince, il fallut charger ſes Sujets de nouveaux impôts, faire des confiſcations, uſurper les biens des Egliſes.

Ces confiſcations furent imputées aux mauvais conſeils du Miniſtre qui en étoit très-innocent, & qui emploïoit inutilement tous les moïens poſſibles pour ramener ſon Maître au bon chemin. La haine des Auſtraſiens envers Pepin alla ſi loin, qu'ils conſpirerent contre ſa vie, & firent ce qu'ils purent pour le

Cap. 61. rendre odieux au Roi même, afin qu'il l'abandonnât à leur fureur : mais ce Miniſtre dont la prudence égaloit la pieté & les autres vertus, ſçût ſe maintenir, & rendre inutiles les mauvais deſſeins de ſes ennemis.

Mort d'Aribert ſon frere. Dagobert ſe met en poſſeſſion de ſes Etats

Ce fut vers ce tems-là que revinrent de Conſtantinople, des Ambaſſadeurs que Dagobert avoit envoïés à l'Empereur Heraclius, pour renouveller l'alliance entre les deux Empires : ce

630. qui fut fait, & l'année d'après Aribert Roi d'Aquitaine étant mort auſſi-bien que le petit Prince Chilperic ſon fils, qui le ſuivit de fort près, Dagobert ſe mit en poſſeſſion de cet Etat & de la Gaſcogne ultramontaine conquiſe par Aribert ; & ainſi toute la Monarchie Françoiſe ſe trouva pour la quatriéme fois réünie ſous la puiſſance d'un ſeul Prince. La paſſion qu'on ſçavoit que Dagobert avoit toûjours eüe de regner ſeul en France, & l'interêt qu'il avoit à la mort du petit Prince, le fit ſoupçonner d'y avoir contribué ; mais ce ſont-là de ces raiſons generales qui ſuffiſent à la malignité des hommes pour medire des Princes, & ſur leſquelles quand elles ſont ſeules, il n'eſt ni de la prudence, ni de l'équité d'appuïer beaucoup.

Pendant que Dagobert étoit occupé à recueillir cette ſucceſſion, & à faire tranſporter à Paris d'aſſés grands treſors qui s'étoient trouvés après la mort du Roi d'Aquitaine, il s'alluma une guerre à l'autre extrêmité de ſes Etats dans la Germanie, qui pour le peu de tems qu'elle dura, coûta beaucoup de ſang à la France. Elle ſuppoſe une avanture aſſés rare arrivée ſous le Regne de Clotaire II. & qui merite d'avoir place dans notre Hiſtoire.

Samon Marchand François eſt élu Roi des Eſclavons.

Un Marchand nommé Samon, natif du Territoire de Sens, ſelon quelques-uns, * & ſelon d'autres, du Brabant ou du Sennegau ** païs ainſi nommé de la petite riviere de Senne, qui paſſe par Bruxelles, partit de chés lui en compagnie de

* Ex pago Senonago.
** Les Manuſcrits varient ſur ce mot.

630.

plusieurs autres, pour aller trafiquer chés les Esclavons. Ces Peuples fort nombreux n'occupoient pas seulement alors le païs qui porte encore aujourd'hui leur nom entre le Save, le Drave, le Danube, la Stirie & la Carniole. L'Esclavonie dans les anciens Auteurs comprend encore la Bosnie, la Dalmatie, la Croatie, & même il semble par les circonstances de l'Histoire que sous le Regne dont nous parlons, ils s'étoient répandus bien en-deçà du Danube jusques dans la Bohême; puisque nous verrons dans la suite qu'ils faisoient des courses sur les Terres des François dans la Thuringe.

Outre leur nom commun d'Esclavons ils en avoient de particuliers, selon les differens Cantons, à la maniere de plusieurs autres Peuples. Ceux dont il s'agit ici s'appelloient Vinides, & avoient donné leur nom au Golphe Venadique, à l'embouchure de la Vistule * où ils avoient eu autrefois leur demeure; ils s'étoient avancés jusqu'au Danube & au-delà. Les Abares autres Barbares, qui faisoient de tems en tems de la peine aux François, avoient subjugué ces Esclavons Vinides, dont la condition étoit la plus miserable qui se puisse imaginer. Car premierement les Abares dans leurs guerres, lorsqu'il en falloit venir au combat, se tenant rangés en bataille à la tête de leur Camp, faisoient avancer les Esclavons pour soûtenir le premier effort de l'ennemi; si ceux-ci étoient victorieux, les Abares pilloient le Camp & les bagages des vaincus sans en faire part aux Esclavons; quand les Esclavons étoient poussés par l'ennemi, ils les soûtenoient, & les obligeoient de retourner au combat, & les tailloient en pieces, s'ils continuoient de reculer. En second lieu, quand après la Campagne on s'en alloit en quartier d'hiver, les Abares étoient en droit d'enlever aux Esclavons leurs femmes & leurs filles, & par dessus tout cela ils leur faisoient païer de très-gros tributs. Les enfans nés de ces adulteres ou de ces concubinages, quoiqu'ils fussent fils de peres Abares, passoient pour Esclavons, & étoient traités de même. Ces Esclavons Vinides ne pouvant plus supporter un si rude joug, se revolterent contre les Abares: les autres Esclavons se joignirent à eux; & lorsque Samon ce Marchand François arriva dans leur païs, il y trouva la guerre civile fort allumée.

* Cette embouchure [illegible] *Vinidas* de leur nom.

La conjoncture n'étant pas favorable pour le negoce, Samon

630.
Fredegar. cap. 68.

invité par les Esclavons se joignit à eux avec ses compagnons, fit de si belles actions, & se comporta par tout avec tant de conduite, que ces Peuples le prierent de vouloir bien être leur Roi. Il accepta l'offre, les gouverna & les défendit contre leurs ennemis pendant trente-cinq ans, fit avec eux heureusement la guerre, & mourut de sa mort naturelle; mais après avoir vécu plûtôt en Païen qu'en Chrétien: car la Polygamie étant en usage parmi ce Peuple, il épousa jusqu'à douze femmes de la Nation, & en eut vingt-deux fils & quinze filles. C'est-là un de ces exemples extraordinaires de la bisarrerie de la fortune, ou pour parler plus chrétiennement & plus juste, un de ces traits singuliers de la Providence d'un Dieu qui fait des hommes ce qu'il veut, & leur montre sa puissance, tantôt en détrônant les Rois, & tantôt en tirant des hommes obscurs de la poussiere, pour les élever sur le Trône.

Guerre entre les François & les Esclavons.

C'étoit ce Marchand devenu Roi, qui osa soûtenir la guerre contre les François secondés du secours des Lombards leurs Alliés, & qui en sortit avec honneur. L'occasion de la rupture fut que des Marchands François trafiquant selon leur coutume chés les Esclavons, en furent insultés : on leur enleva toutes leurs marchandises, & plusieurs furent tués.

Dagobert fort offensé de cette inhumanité, envoïa de sa part un nommé Sichaire à Samon, pour lui demander justice & une prompte satisfaction. Cet Envoïé eut beau faire, il ne put obtenir audience de Samon, qui prévoïoit bien qu'on lui demanderoit la tête de ceux qui avoient commis le crime, & qu'il n'eût osé livrer, de peur d'irriter toute la Nation contre lui. L'Envoïé ne voulant pas retourner en France sans s'être acquitté de sa commission, s'avisa de s'habiller en Esclavon, & à la faveur de cet habillement, penetra jusqu'au Roi, & lui dit tout ce qu'il avoit à lui dire de la part de son Maître.

Samon après l'avoir entendu, lui répondit, qu'il étoit fâché de ce qui étoit arrivé; que volontiers il traiteroit avec le Roi de France, pour regler les differends qui étoient survenus, & pour empêcher dans la suite ces sortes de violences; mais qu'à l'égard du passé, il falloit l'oublier de part & d'autre sans parler ni de dédommagement, ni de satisfaction. L'Envoïé fort imprudent & fort brutal, ainsi que l'Historien le qualifie en cet endroit, s'emporta à des injures & à des mena-

ces, qu'il n'avoit pas eu ordre de faire, & dit entre autres choses que Samon & ses Sujets seroient trop honorés, si le Roi de France vouloit bien les regarder comme ses serviteurs. 630.

Samon, quoique fort piqué de ces discours outrageux, répondit cependant avec beaucoup de moderation, que lui & son peuple prendroient volontiers cette qualité à l'égard du Roi de France; pourvû que de son côté il ne voulût pas rompre l'amitié qui avoit été jusqu'alors entre les deux Nations.

« L'amitié, reprit l'Envoïé; hé! peut-il y en avoir entre des » Chrétiens serviteurs du vrai Dieu tels que sont les François, » & des chiens de Païens comme vous autres? »

» Vous êtes, dites-vous, repliqua Samon, les Serviteurs de » Dieu, & nous sommes des chiens; puisqu'ainsi est, & que » vous le servez si mal, & que nous sçavons que vous l'outragez » si insolemment tous les jours par votre mauvaise conduite, » nous avons le droit de vous mordre, & nous nous en servirons.» Et aussi-tôt il fit chasser l'Envoïé de sa presence, avec défense neanmoins de lui faire aucun mal.

Etant revenu en France, & aïant raconté au Roi le traitement qu'il avoit reçû, on ne songea plus qu'aux moïens de châtier l'insolence de ces Barbares. On fit marcher contre eux une armée d'Allemans, une autre de François d'Austrasie, & une de Lombards, que le Roi de cette Nation allié de Dagobert, avoit fait descendre d'Italie par la Stirie ou par la Carniole dans le païs des Esclavons. Ces Barbares ainsi attaqués par trois endroits, partagerent aussi leurs forces.

Les François [illegible] *les* [illegible] *obligés* [illegible]

Les Allemans sous la conduite de leur Duc Clodobert, attaquerent vigoureusement les Vinides, & les défirent. Les Lombards firent aussi parfaitement bien dans leur attaque, ils tuerent un grand nombre des ennemis, firent beaucoup de prisonniers & de butin: mais les Austrasiens n'eurent pas le même succês. On leur avoit opposé les principales forces de la Nation, & sans doute que Samon étoit à leur tête. Les Vinides s'étoient retranchés dans leur camp auprès d'un Fort appellé Vocatisbourg. Les François les y investirent, y donnerent l'assaut & en furent vigoureusement repoussés; ils recommencerent le lendemain & puis le troisiéme jour, & trouverent une pareille resistance. Ces trois sanglantes attaques affoiblirent tellement leur armée, qu'apprehendant d'être bientôt attaqués eux-mê-

630. mes dans leur camp par les ennemis, ils l'abandonnerent, & se retirerent en désordre, laissant leurs tentes & leurs bagages. Quelque bravoure qu'eussent fait paroître les Esclavons en cette occasion, on tint alors pour certain qu'ils furent redevables de leur victoire en partie à la haine que les Austrasiens avoient conçûe du Gouvernement de Dagobert, qui les accabloit de tributs, & qui les dépouilloit de leurs biens sous divers prétextes. Cette haine empêcha plusieurs des Chefs de faire leur devoir dans l'esperance d'être plus menagés après ce mauvais succès, qu'ils ne l'avoient été durant la prosperité de l'Etat.

Les suites que l'on sçait de ce grand échec, furent premierement la désertion d'un Duc des Urbiens * Esclavon nommé Dervan, qui s'étoit autrefois soumis à l'Empire François avec ceux de son Canton, & qui aussi-tôt après cette victoire, embrassa le parti du Vainqueur, & se reünit aux Vinides; & en second lieu, il se fit plusieurs excursions par les Esclavons dans la Thuringe & dans quelques autres endroits de la Germanie Françoise, qui en fut fort incommodée pendant quelques années, & dont je parlerai encore dans la suite.

Cette disgrace neanmoins ne diminua rien de l'autorité, que la puissance & l'étendue de l'Empire François donnoit à Dagobert chés tous ses voisins. On en vit cette même année des marques en Espagne & parmi les Barbares-mêmes.

Fredegar, cap. 72.

Pour commencer par ceux-ci, le Roi des Abares étant mort, les Bulgares qui ne faisoient qu'un Peuple avec eux, voulurent avoir sur le Trône un Roi de leur Nation, les Abares pretendirent en avoir toûjours un de la leur : la guerre civile s'alluma & après plusieurs combats les Bulgares succomberent. Neuf mille échapperent à la fureur des vainqueurs, & ne trouvant plus de sûreté dans la Pannonie, vinrent se refugier sur les Terres des François, comme dans un asile où l'on n'oseroit les poursuivre, & envoïerent prier le Roi de leur permettre d'y demeurer. Il leur répondit qu'il leur permettoit de passer l'hiver dans la Baviere, & que pendant ce tems-là il delibereroit avec son Conseil sur leur Requête. L'affaire parut assés importante au Roi, pour la faire examiner dans une assemblée des plus considerables Seigneurs de la Nation Françoise. Il s'agissoit de

* Les Urbiens dont parle [illegible] Fredegaire, sont apparemment les mêmes que les Sorabiens dont parle Eginard qui étoient voisins des Thuringiens.

recevoir dans son Etat une armée entiere de Barbares, gens indociles, Païens, accoutumés au pillage, & capables si l'occasion se presentoit, de se rendre maîtres du païs où ils cherchoient leur refuge. Ces raisons & beaucoup d'autres furent exposées, & sur-tout l'exemple de l'Empire, à qui ces Nations ainsi transplantées avoient toûjours fait & faisoient encore tous les jours beaucoup de peine. Le resultat fut qu'il étoit de l'interêt de l'Etat de ne point garder ces nouveaux hôtes. Le moïen dont on se servit pour s'en défaire fut violent : mais apparemment leur conduite pendant le quartier d'hiver y donna lieu, ou bien on ne crut pas pouvoir les déloger sans resistance, eu égard à leur grand nombre. Ainsi on envoïa un ordre secret à tous les Bavarois, dans les Terres & dans les Maisons desquels ils étoient logés, de faire main-basse sur eux une certaine nuit qu'on leur marqua. Le secret fut gardé, & l'execution suivit de telle maniere, que de neuf mille qu'ils étoient entrés en Baviere, il n'en échappa que sept cens, qui sous la conduite d'un de leurs Capitaines nommé Alcioc, se retirerent chés les Vinides.

630.

Affaires d'Espagne.

L'affaire d'Espagne fut d'une autre nature. Il y avoit près de cinq ans que le Roi Suintila gouvernoit la Nation des Visigots avec beaucoup de prudence & de gloire : il avoit dompté les Gascons, & chassé entierement les Romains d'Espagne, où ils s'étoient toûjours maintenus jusqu'alors à la faveur des secours qu'ils recevoient d'Afrique. La tendresse qu'il avoit pour son fils nommé Recimer, lui fit faire une démarche qui déplut à la Nation. Il se l'associa, & le fit reconnoître pour Roi tout enfant qu'il étoit. Les Grands de la Nation regarderent cette association comme une entreprise qui étoit contre leurs privileges. Car quoiqu'on eût déja vû plusieurs fois depuis l'établissement de la Monarchie Gothique les enfans des Rois Visigots succeder à la Couronne de leur pere, c'étoit toûjours par une espece d'élection, & rien n'étoit plus opposé à ce droit d'élection que cette élevation anticipée du jeune Prince sur le Trône. Depuis ce tems-là il y eut toûjours des factions & des partis dans le Roïaume, qui aboutirent enfin cinq ans après à une revolte déclarée.

Mariana. L. 6. c. 4.

Un Seigneur nommé Sisenande, des plus illustres de la Nation, homme puissant & riche, & d'une grande reputation

630. dans la guerre, osa prétendre à la Couronne, & pensa à se servir de l'aversion que les Peuples témoignoient avoir du Gouvernement present, comme d'une conjoncture propre à faire réüssir son dessein : il forma secretement un parti où entrerent plusieurs Seigneurs ; & de concert avec eux il partit pour la Cour de France, afin d'engager le Roi à les appuïer : il y réüssit. Le Roi mit sur pié en Bourgogne une armée assés forte, & ordonna aux Ducs Abundantius, & Venerandus qui commandoient dans le païs de Toulouse, de passer les Pyrenées avec les troupes qu'ils avoient dans leur Gouvernement, en attendant que celles de Bourgogne arrivassent.

Fredegar cap. 73. Sisenande avoit si bien préparé toutes choses, & tellement disposé les esprits des Peuples par la haine qu'il leur avoit inspirée pour Suintila, que jamais revolution ne fut plus subite. Les deux Ducs François s'étant avancés jusqu'à Saragosse, & aïant repandu le bruit qu'ils devoient être incessamment suivis de l'armée de Bourgogne, toute celle de Suintila se déclara pour Sisenande, & le proclama Roi. Suintila obligé de s'enfuir, ne trouva pas la moindre ressource, & en très-peu de tems tout fut si tranquille dans l'Etat, que le nouveau Roi congédia les François après leur avoir fait quantité de presens, & l'armée de Bourgogne qui étoit en marche fut contremandée.

Ibid. Une des conditions du Traité que Sisenande avoit fait avec Dagobert, étoit qu'il lui donneroit pour mettre dans son Trésor, un grand bassin d'or, dont Aëtius General des Romains, autrefois si fameux dans les Gaules, avoit fait present à Torismond Roi des Gots : il pesoit cinq cens livres, & on le conservoit parmi les meubles des Rois Gots comme une des plus précieuses & des plus rares pieces en ce genre qui fût au monde. Sisenande le mit entre les mains des deux Ambassadeurs que Dagobert lui avoit envoïés pour le lui demander. Mais les Gots ne pouvant souffrir qu'on les privât d'un si beau monument, dresserent une embuscade aux Ambassadeurs comme ils s'en retournoient, & le leur enleverent.

Cette violence pensa causer la guerre entre la France & l'Espagne; mais on s'accommoda, & après plusieurs Ambassades reciproques, on convint que le bassin d'or demeureroit en Es-
631. pagne, & qu'on païeroit à Dagobert en dédommagement, la somme de deux cens mille sous d'or, qui faisoient environ

seize

ſeize cens mille livres de notre monnoïe d'aujourd'hui. 631.

Cependant Samon ce Roi des Eſclavons Vinides, continuoit [illegible]
toûjours de donner de l'inquietude à Dagobert, & immediatement après l'expedition d'Eſpagne, dont je viens de parler, il entra avec une armée dans la Thuringe pour la ravager. Dagobert aïant aſſemblé la ſienne à Metz, composée des meilleures Troupes d'Auſtraſie, de Neuſtrie & de Bourgogne, s'avança par la Forêt d'Ardennes juſqu'à Maïence pour y paſſer le Rhin. Il trouva-là des Envoïés du Duc des Saxons, qui vinrent lui offrir de défendre avec les ſeules troupes du païs, la Frontiere de l'Empire François contre les Vinides, pourvu qu'il voulût bien les exempter d'un tribut que Clotaire I. ſon biſaïeul leur avoit imposé, de cinq cens vaches qu'ils devoient fournir tous les ans à la Maiſon du Roi. Le Roi accepta cette offre, qui lui épargnoit bien de la dépenſe & bien de la fatigue à ſes Troupes d'en de-çà du Rhin. Les Saxons ſelon leur coutume, aiant juré ſur leurs armes d'executer fidelement le Traité, ſe mirent en campagne; mais avec peu de ſuccès. Cette guerre qui réüſſiſſoit ſi *Cap. 75.*
mal, chagrinoit beaucoup Dagobert, & c'eſt ce qui lui fit prendre la reſolution, ſuivant l'exemple de ſon pere de faire Roi d'Auſtraſie ſon fils Sigebert, afin que les Auſtraliens qui ſouhaitoient toûjours avoir leur Roi particulier, priſſent plus à cœur la défenſe de leurs frontieres, & que les ordres qu'il falloit donner pour cela, vinſſent de plus près. 632.

Le Roi en uſa ainſi après avoir pris l'avis de pluſieurs Evêques & de pluſieurs Seigneurs qu'il avoit aſſemblés à Metz. Le Prince Sigebert né en l'an 630. n'avoit pas trois ans accomplis. 633.
Il lui donna pour Miniſtre Cunibert Evêque de Cologne, dont il avoit éprouvé lui-même depuis pluſieurs années la fidelité & la prudence, & Adalgiſe qu'il fit Duc du Palais d'Auſtraſie, qualité qui paroît ici diſtinguée de celle de Maire du Palais; car Pepin que Dagobert retint auprès de lui, avoit cette dignité, & l'eut encore depuis.

Il leur confia la conduite du Prince, & le Gouvernement du Roïaume d'Auſtraſie, aſſigna des revenus & des fonds ſuffiſans pour les dépenſes neceſſaires au jeune Roi, ſoit pour ſoutenir la guerre contre les Vinides, ſoit pour l'entretien de ſa Maiſon d'une maniere digne de ſon rang, & confirma cette ceſſion du Roïaume & les autres dons qu'il lui faiſoit, par des actes autentiques.

633.

Tout cela eut l'effet qu'il prétendoit ; car les Austrasiens se firent un honneur de défendre la Germanie Françoise contre les Vinides, qui n'oserent plus rien entreprendre depuis, ou qui furent toûjours repoussés.

Il déclare Clovis son second fils, successeur des Roïaumes de Neustrie & de Bourgogne.
Cap 76.

Ce que les Austrasiens avoient beaucoup souhaité, d'avoir un Roi particulier, les Neustriens & les Bourguignons le souhaitoient aussi : c'est pourquoi étant né depuis un second fils à Dagobert de la Reine Nantilde, qui fut nommé Clovis, les Evêques & les Seigneurs de ces deux Roïaumes prierent le Roi non pas de donner au Prince nouveau né la qualité de Roi de Neustrie & de Bourgogne, mais de convenir avec les Austrasiens, que leur Roi se contenteroit du Roïaume d'Austrasie, & que Clovis seroit déclaré successeur des deux autres Roiaumes ; afin qu'en cas que le Roi vînt à manquer, les Peuples ne fussent point exposés aux miseres des guerres civiles, comme il étoit déja arrivé tant de fois depuis l'établissement de la Monarchie. Le Traité fut donc dressé, par lequel Sigebert étoit déclaré successeur du Roi son pere, non seulement pour ce qu'il possedoit du Roïaume d'Austrasie entre le Rhin & la Meuse & au de-là du Rhin, mais encore de tout ce qui avoit appartenu de tout tems aux Rois d'Austrasie, comme de la plus grande partie de l'Aquitaine ou des païs de de-là la Loire, d'une partie de la Champagne, des Villes & des païs d'Ardennes & de Voge : on excepta nommément le païs d'entre la Seine & l'Oise, appellé le Duché de Dentelenus ; parce qu'il avoit été détaché autrefois du Roïaume de Neustrie, & attaché injustement par Theodebert II. au Roïaume d'Austrasie.

Les Austrasiens qui eussent été bien aise que leur Roi fût devenu avec le tems le maître de toute la Monarchie, eurent peine à consentir à ce Traité, & sur-tout à l'article du démembrement du Duché de Dentelenus ; mais Dagobert les y contraignit, & il fallut en passer par-là.

634.

Il soumet les Gascons & les Bretons.

C'étoit beaucoup pour les Gascons d'avoir passé quelques années sans remuer, & il n'étoit pas moins surprenant que les Bretons autrefois si inquiets, eussent laissé en repos les Frontieres de France durant le Regne de Clotaire II. & pendant une grande partie de celui de Dagobert : mais ils recommencerent alors les uns & les autres comme de concert à faire leurs ravages & leurs courses. Les Gascons se jetterent dans la Novempo-

pulanie, qui eſt la Gaſcogne d'aujourd'hui, & y firent un grand butin : de ſorte que le Roi fut obligé d'y envoïer une très-nombreuſe armée de ſon Roïaume de Bourgogne, où ſe trouverent quantité de Ducs & de Comtes, qui avoient à leur tête le Referendaire Adoinde comme Generaliſſime, homme fameux dans la guerre, & dont l'experience & la valeur avoient beaucoup contribué aux victoires de Thieri dernier Roi de Bourgogne. 635.

Si-tôt que l'armée fut arrivée dans les Montagnes, on la ſépara en divers petits Corps pour attaquer les Gaſcons de tous côtés. On les vit ſortir de leurs Vallées en divers endroits, mais à peine les chargeoit-on, que ſans preſque ſoûtenir le choc, ils ſe retiroient dans les défilés & ſur le haut de leurs rochers ; on les y ſuivit, & ils y furent forcés preſque par tout. On mit le feu à leurs maiſons, on fit quantité de priſonniers, & on leur enleva tout le butin qu'ils avoient amaſſé dans les guerres paſſées. Fredegar. cap. 78.

Enfin ils demanderent quartier, & on le leur accorda, à condition qu'ils deputeroient des principaux de la Nation, pour venir ſe jetter aux piés du Roi & implorer ſa clemence, & ſe ſoumettre à tout ce qu'il exigeroit d'eux. L'armée s'en retourna ſans avoir reçû aucun échec, ſinon que le Duc Arimbert un des plus conſiderables de l'armée n'étant pas aſſés ſur ſes gardes, ſe laiſſa ſurprendre dans la Vallée de Soule, où il fut tué avec un grand nombre de Nobleſſe qu'il avoit ſous ſon commandement.

Le Roi étoit à Clichi lorſqu'il apprit l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, & il manda de-là ſur le champ à Judicaël Prince de Bretagne, que s'il ne lui donnoit inceſſamment ſatisfaction pour les dommages que les Bretons avoient cauſés par leurs courſes ſur la frontiere de France, & s'il ne lui rendoit les hommages qu'il lui devoit, la même armée qui venoit de dompter les Gaſcons, paſſeroit en Bretagne, & y mettroit tout à feu & à ſang. Celui que le Roi chargea d'aller faire cette déclaration au Prince Breton fut ſaint Eloi qui étoit alors à la Cour, & qui fut depuis Evêque de Noïon. Il preſenta d'abord à ce Prince les Concordats faits entre les Rois de France & les Comtes de Bretagne, & par ſon honnêteté, ſa douceur, ſon adreſſe, il ſçût ſi bien entrer dans ſon eſprit, qu'il l'amena où il Audoenus in vita S. Eligii.

voulut, se fit donner un ôtage pour la sûreté du nouveau Traité, 635. & enfin l'engagea à venir lui-même en personne trouver le Roi auprès de Paris, où il arriva avec une grande suite & de magnifiques presens. Tout se passa avec une satisfaction reciproque. Le Prince de Bretagne se soumit à tout ce que le Roi exigea de lui, & lui promit de le reconnoître toûjours comme son Roi & son Seigneur *.

* Semper se subjectum ditioni Dagoberto promisit.

J'ai parlé sous le regne de Clovis de ces Concordats dont il est fait ici mention, passés entre la France & la Bretagne, & dont un des articles étoit que les Princes de Bretagne ne prendroient plus le nom de Roi, & se contenteroient de celui de Comte. Il y a beaucoup d'apparence que Judicaël avoit violé cet article (car l'Histoire en quelques endroits lui donne le nom de Roi,) & qu'il y renonça par ce nouveau Traité. Nous verrons dans la suite quelques-uns de ses successeurs s'opiniâtrer à le reprendre, & ce fut-là de tems en tems un sujet de guerre entre les deux Etats.

Judicaël étoit d'ailleurs un Prince très-religieux. Il le fit paroître alors d'une maniere, par laquelle il n'auroit pas bien fait sa cour, si l'opinion qu'on avoit de sa pieté ne l'eût rendue excusable. Dagobert l'invita à manger à sa table, il l'en remercia, & le pria de l'en dispenser, disant qu'il y avoit un Saint à la Cour chés qui il s'étoit engagé à dîner, & qu'il prioit le Roi de trouver bon qu'il ne se privât pas d'un si grand avantage. Ce Saint étoit Dadon, plus connu sous le nom de Saint Ouen, qui avoit alors la dignité de Referendaire ou de Chancelier. Le Roi ne se tint point offensé de la préference, & le renvoïa ensuite en Bretagne après lui avoir donné beaucoup de marques de sa bonté & de sa magnificence.

Quelque tems après les Gascons parurent aussi pour implorer la clemence du Roi. Leur Duc avec les plus considerables du païs furent obligés de se rendre à la Cour ; & 636. comme on ne les avoit reçûs qu'à discretion après leur derniere défaite sans leur rien promettre, sinon ce que la misericorde du Roi voudroit leur accorder, ils ne furent pas plûtôt arrivés auprès de Paris, qu'ils se jetterent dans l'Eglise de saint Denys pour y trouver un asile. Le Roi leur accorda la vie & à tous ceux du Païs, à condition qu'ils

lui seroient désormais fideles & à ses successeurs. Ils le promirent & le jurerent, ce qui ne les empêcha pas de recommencer bientôt leur revolte & leurs brigandages. 636.

Mort de Dagobert.

Dagobert ne jouit pas long-tems de cette paix qu'il avoit procurée à tout son Etat. Il tomba malade sur la fin de l'année suivante, & mourut d'une dissenterie le dix-neuviéme de Janvier de l'an 638. à Epinai, Maison de plaisance sur la riviere de Seine auprès de Paris. Il fut enterré à l'Abbaïe de S. Denys, qu'il avoit enrichie pendant son Regne de quantité de Terres, & ornée de presens magnifiques, dont on en voit encore quelques-uns aujourd'hui dans le Trésor de cette Abbaïe. Il n'avoit au plus que trente-cinq à trente-six ans. Il fut d'abord adoré de ses Sujets, ensuite les impôts dont il les chargea pour fournir à ses dépenses & à ses débauches excessives l'en firent haïr, il en fut neanmoins regretté & pleuré après sa mort. Il travailla & fit travailler à l'exemple de ses prédecesseurs, à la correction des Loix des diverses Nations soumises à l'Empire de France. Les grandes aumônes qu'il faisoit, même au milieu de ses déreglemens, me paroissent un plus solide fondement de croire que Dieu lui fit misericorde, que les visions dont parle le Moine Anonime de saint Denys, qui ne vécut & n'écrivit que long-tems après. 638.

Tom. 3. p. 128.

Gesta Dagoberti Regis c. 45.

La date de la mort de Dagobert fixée par notre ancien Historien à la seiziéme année de son Regne, rend ici fort incertaine la Chronologie de l'Histoire de France. La raison de cette incertitude & des differends qu'elle a causés entre les Sçavans *, est que Dagobert aïant été fait Roi d'Austrasie du vivant de son pere Clotaire, on doute si cette seiziéme année doit se compter depuis le commencement de son Regne en Austrasie, ou depuis la mort de Clotaire, lorsqu'il fut reconnu pour Roi de presque tout l'Empire François. Il y a de fortes raisons de part & d'autre qui ont fait le sujet de plusieurs Dissertations, dont les uns mettent la mort de Dagobert six ans plus tard que les autres, parce qu'il regna six ans en Austrasie du vivant de son pere. Je suis la supputation de ceux qui comptent les seize ans à commencer depuis qu'il fut fait Roi d'Austrasie, & qui ne lui en donnent que dix depuis la mort de Clotaire son pe-

* Henschenius de tribus Dagobertis, Chifflet de Annis Dagoberti. Mabillon in Sæcul. Benedict.

638. re & son prédecesseur. Ce sentiment me paroît assés bien établi, & c'est en le suivant que je place en 638. la premiere année de Clovis II. son successeur dans le Roïaume de Neustrie & dans celui de Bourgogne, & pareillement la sixiéme de Sigebert dans le Roïaume d'Austrasie, où son pere Dagobert l'avoit fait proclamer Roi.

SOMMAIRE
DES REGNES
DE CLOVIS II. ET DE SIGEBERT II.

ETat florissant de la France sous les Regnes de Clotaire & de Dagobert. Sa decadence. Clovis est reconnu Roi de Neustrie & de Bourgogne. Mort de Pepin le Vieux. Revolte de Radulfe Duc de Thuringe. Son armée est défaite. Il bat une partie de celle de Sigebert, & fait sa paix. Mort de Sigebert & de Clovis. Leur caractere. Grimoald fait enlever Dagobert fils de Sigebert, & éleve le sien sur le Trône.



Boucher inv. et del. *Révolte de Radulphe.* Mathey fecit

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS II. SIGEBERT II.



A France comme tous les autres Etats a eu ses vicissitudes, ses periodes d'élevation & ses décadences. Sous les deux Regnes precedens elle se vit à un point de grandeur & de puissance où elle n'avoit jamais été jusqu'alors, tranquille au dedans, redoutée au dehors & dans l'affluence de toutes sortes de biens. Rien n'étoit plus brillant que les Cours de Clotaire & de Dagobert. L'or & les pierres précieuses y étoient en abondance, & l'on ne parle dans les Histoires de ce tems-là que de la magnificence, pour ne pas dire du luxe de la Cour de France.

638.
Etat florissant de la France sous les Regnes de Clotaire & de Dagobert.

638.
Vita S. Eligii per S. Audoen.

Saint Eloi qui n'y vint qu'avec la qualité d'Orfévre & d'excellent ouvrier en or & en argent, y portoit, avant que de se donner entierement à Dieu, des ceintures d'or garnies de pierreries. Il fit à Clotaire un fauteuil d'or massif; & Dagobert dans une assemblée generale des Seigneurs de son Etat qu'il tint dans une de ses maisons de plaisance *, étoit assis sur un Trône d'or. Dans nos Histoires Ecclesiastiques il est fait mention de Temples magnifiques & de Monasteres bâtis alors par les Rois & par les particuliers & en très-grand nombre. Tout cela supposoit de grandes richesses & dans le Trésor du Prince & dans tout l'Etat.

* In Palatio Bigargio.
Gesta Dagoberti. c. 40.

Sa decadence.

Mais cet éclat d'une si florissante Monarchie va commencer insensiblement à s'obscurcir par la foiblesse des Princes que nous allons voir sur le Trône, qui laisserent prendre trop d'autorité à ceux qui les gouvernoient, & qui gouvernoient en même-tems leur Etat, en ne leur laissant que le nom de Roi. De-là on vit renaître les guerres civiles & les revoltes des Frontieres : il se fit des démembremens de Provinces entieres, qui secouerent le joug, & tout cela aboutit enfin avec le tems à une revolution, où la Couronne enlevée de dessus la tête du Souverain fut mise sur celle d'un Sujet assés ambitieux pour la recevoir, d'un assés grand merite pour la porter avec dignité, assés heureux pour se la conserver sans envie, & pour la rendre hereditaire dans sa Maison à une longue posterité.

Maire du Palais.

Les Maires du Palais furent ceux dont le pouvoir parvint jusqu'à ce point au préjudice de l'autorité Roïale. Le nom de cette Charge ne paroît point dans l'Histoire de Gregoire de Tours sous le Regne de Clovis, ni sous les Regnes de ses fils, mais seulement sous celui de ses petits-fils. Il me semble neanmoins qu'elle n'est gueres moins ancienne, que l'établissement de la Monarchie dans les Gaules. Quand il en est fait mention sous le Regne de Sigebert Roi d'Austrasie & petit-fils de Clovis, ce n'est point pour en marquer l'institution; mais il y en est parlé comme d'une charge déja établie, que l'on songeoit à remplir d'un Sujet qui le meritât, & elle étoit dans le Roïaume de Bourgogne dès le tems du Roi Gondebaud, c'est-à-dire au tems de Clovis même.

Gregor. Turon. l. 6. c. 9.
Fredeg. in Hist. epist. c. 58. 59.
Lex Burgundionum.

Le pouvoir du Maire du Palais ne fut pas toûjours le même, mais il augmenta avec le tems. Sous Clotaire II. & sous ses cousins

638.

ſins les Rois de Bourgogne & d'Auſtraſie petits-fils de Brunchaut, on commence à les voir à la tête des armées. Après la mort de Dagobert ils gouvernerent en Neuſtrie & en Auſtraſie durant la minorité des deux fils de ce Prince, & depuis ce tems-là le Miniſtere demeura attaché à cette dignité. Ils eurent enſuite aſſés de credit pour la rendre comme hereditaire dans leurs familles. Enfin ils gouvernerent ſeuls, fourniſſant aux Princes des plaiſirs pour les occuper, tandis qu'ils s'attiroient toutes les affaires de l'Etat, à peu près comme nous avons vû de nos jours les Grands Viſirs à Conſtantinople gouverner ſous le nom de quelques Empereurs Turcs, qui n'avoient preſque nulle connoiſſance des affaires de leur Empire, & cette autorité des Maires dura juſqu'au tems que l'un d'eux étant monté ſur le Trône, ſe garda bien de laiſſer prendre à ſes miniſtres, une autorité dont il connoiſſoit par experience les dangereuſes ſuites. Voilà ce que c'étoit que ces Maires du Palais, dont nous allons ſouvent faire mention dans la ſuite de cette Hiſtoire juſqu'à la fin de la premiere Race des Rois François.

Clovis eſt reconnu Roi de Neuſtrie & de Bourgogne.

Fredegar. chronic. c. 79.

Cap. 80.

Dagobert avant que de mourir avoit fait venir à Epinai un de ſes Miniſtres nommé Æga, dont il avoit depuis long-tems éprouvé la prudence, la fidelité & l'attachement pour la Famille Roïale. Il lui recommanda la Reine Nantilde & le Prince Clovis ſon fils, & le chargea du Gouvernement des Roïaumes de Neuſtrie & de Bourgogne conjointement avec la Reine pendant la minorité de ce Prince. Æga, s'il n'étoit pas dès-lors Maire du Palais, le fut peu de tems après. Il convoqua auſſitôt les Seigneurs du Roïaume de Neuſtrie & de celui de Bourgogne à Maſolac, Maiſon de plaiſance du Roïaume de Bourgogne, où Clovis II. du nom fut ſalué Roi des deux Roïaumes. Pluſieurs de ſes Sujets lui preſenterent là des Requêtes pour rentrer dans leurs biens, qu'ils prétendoient que le feu Roi avoit injuſtement uſurpés ou confiſqués. Le Maire du Palais qui jugea qu'il falloit dans ce commencement de Regne, contenter tout le monde autant qu'il ſeroit poſſible, les en remit en poſſeſſion.

Le Duc Pepin étoit Maire du Palais d'Auſtraſie, & Dagobert l'avoit toûjours retenu pendant ſon Regne auprès de lui en Neuſtrie, auſſi-bien que pluſieurs autres Ducs d'Auſtraſie; ſoit qu'il les crût utiles dans ſon Conſeil, ſoit qu'il apprehendât

638. la trop grande autorité qu'ils avoient en leur païs. Ce Duc & les autres ne virent pas plûtôt le Roi mort, qu'ils retournerent en Austrasie, & rendirent tous hommage à Sigebert fils aîné de Dagobert comme au maître du Roïaume, dont son pere l'avoit mis en possession depuis quelques années. Pepin avoit toûjours été fort uni d'interêt avec Cunibert Evêque de Cologne, que Dagobert avoit donné pour Ministre au jeune Roi Sigebert; de sorte qu'il fut admis au Gouvernement de l'Etat conjointement avec l'Evêque, & aux fonctions de sa charge de Maire du Palais d'Austrasie, qui semble avoir été jusqu'alors exercée comme par Commission par le Duc Adalgise. Sigebert avoit alors environ onze ans.

Testa Dagoberti c. 47. Peu de tems après des Ambassadeurs d'Austrasie vinrent à la Cour de Clovis, pour lui demander & à la Reine Nantilde, la part qui appartenoit à leur Maître, des biens meubles & des Trésors que le feu Roi avoit laissés en mourant: c'étoit apparemment suivant la disposition qu'il en avoit faite dans son Testament; car les Ministres de Clovis regarderent cette demande comme juste, & l'on convint de part & d'autre d'une conference sur ce sujet: elle se tint à Compiegne. L'Evêque de Cologne & Pepin s'y trouverent avec plusieurs Seigneurs Austrasiens. Les lots furent faits: la troisiéme partie de ce que Dagobert avoit mis dans ses Trésors depuis son mariage avec Nantilde, fut accordée à cette Princesse. Le reste fut partagé en deux parts égales, & ce qui appartenoit au Roi d'Austrasie fut conduit à Metz.

Mort de Pepin le vieux. Pepin mourut l'année suivante, regretté de tous les François Austrasiens, à cause de sa douceur & de son équité. C'est ce Pepin qu'on appelle ordinairement Pepin le vieux, pour le distinguer de son petit-fils dit Pepin le jeune pere de Charles Martel, & aïeul d'un troisiéme Pepin Roi de France, qui fut la souche de la seconde lignée de nos Rois. On appelle encore celui dont je parle, Pepin de Landen, du nom d'un Bourg situé sur les confins du Brabant & du païs de Liege, devenu fameux de nos jours par la sanglante bataille appellée autrement en France la bataille de Nerwinde, & par la victoire signalée, que l'armée du Roi commandée par le Maréchal Duc de Luxembourg y remporta sur l'armée du Prince d'Orange & des autres Alliés. Pepin dont il s'agit ici, après un ministere heureux sous deux

640.
Fredeg. cap. 85.

Rois, où il trouva le secret par sa rare prudence de contenter en même-tems ses Maîtres, & les Peuples qui leur étoient soumis, merita encore par ses vertus Chrétiennes, d'être reveré comme un Saint depuis sa mort. On l'honore comme tel à Nivelle en Brabant, où il est enterré. Il eut aussi deux filles Saintes, sainte Begge & sainte Gertrude; & ce qui est beaucoup plus surprenant, deux Collégues dans le Ministere pareillement Saints, saint Arnoul Evêque de Metz, & saint Cunibert Evêque de Cologne : & enfin Sigebert II. Roi d'Austrasie dont j'écris le Regne, profitant des leçons que Pepin lui fit tandis qu'il fut auprès de lui, s'acquit aussi ce glorieux titre de Saint. Un Saint à la Cour est rare ; un Ministre Saint l'est encore plus, & l'on trouvera peu d'exemples d'aucune Cour qui en ait tant produit en même-tems.

640.

Martyrol Gallic.

Pepin laissa un fils nommé Grimoald, heritier de plusieurs de ses grandes qualités, mais non pas de sa sainteté. Son mérite & son ambition joints aux longs services de son pere, lui firent regarder la Charge de Maire du Palais, comme un rang qui lui étoit dû. Il s'appuïa pour y parvenir du credit de l'Evêque de Cologne qui l'aimoit. Il eut un concurrent nommé Othon, homme aussi ambitieux que lui, dont le pere avoit été Gouverneur du Roi. Ce differend & leurs brigues partagerent long-tems toute la Cour, & Grimoald ne l'emporta que par la mort de son adversaire, qui fut tué par Leuthaire Duc des Allemans, un des plus zelés pour son parti contre Othon.

Fredegar cap. 86.

Cap. 8[illegible].

Mais sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la revolte du Duc de Thuringe, qui pensa un des premiers à profiter de la foiblesse du Gouvernement de Sigebert. Ce Duc s'appelloit Radulfe : Dagobert lui avoit confié le gouvernement de la Thuringe, pour la défendre contre les Esclavons Vinides qui y avoient fait plusieurs ravages. Il s'acquitta parfaitement bien de cet emploi, repoussa & défit plusieurs fois les Esclavons, & rétablit la tranquillité dans le païs. Si-tôt que Dagobert eut déclaré Roi d'Austrasie son fils Sigebert à l'âge de quatre ou cinq ans, Radulfe se brouilla avec le Duc Adalgise, que Dagobert avoit joint à l'Evêque de Cologne, pour gouverner l'Austrasie, & prit des mesures pour se maintenir en possession de son Gouvernement, en cas que l'on pensât à lui donner un successeur. Il se rendit si redoutable, qu'on n'osa tenter de l'en tirer

[illegible]

640. du vivant du Roi Dagobert : après la mort de ce Prince, comme apparemment on parla de le rappeller, il leva le masque, & se prépara ouvertement à la guerre.

Fredegar. cap. 87.

Sigebert & ses Ministres prévoïant les suites d'un tel exemple, firent publier le Ban par tout le Roïaume d'Austrasie, & donnerent ordre à toutes les Provinces de faire marcher au plû-tôt les Troupes, qu'elles étoient obligées de fournir toutes les fois qu'il étoit question de faire la guerre. Ce Prince après avoir assemblé celles d'en-deçà du Rhin, passa ce fleuve ; se fit joindre par les Troupes de Germanie, & marcha vers la Thuringe.

Son armée est défaite.

Radulfe avoit dans son parti un homme de qualité nommé Fare, Bavarois d'origine & de l'illustre Famille des Agilolfingiens, dans laquelle le Duché des Bavarois étoit hereditaire, quoiqu'avec dépendance des Rois de France. C'étoit un homme dont il étoit sûr, connoissant la haine qu'il avoit contre la Maison de France, & le sujet de cette haine étoit, que son pere nommé Crodoalde avoit été tué autrefois par l'ordre de Dagobert ; quoique le Roi Clotaire pere de ce Prince lui eût demandé sa grace, & qu'il la lui eût promise. Radulfe pour cette raison lui confia la conduite de l'Armée qu'il avoit levée pour sa défense, & le posta au-delà de la Forêt appellée Buconie, sur les confins de la Thuringe, tandis que lui avec d'autres Troupes rentra plus avant dans le païs pour contenir les peuples, & les maintenir dans ses interêts. Ainsi le premier effort de l'Armée du Roi tomba sur celle de Fare, qui fut défaite, & lui-même y fut tué.

Ibid.

Après ce premier succès Sigebert assembla ses Generaux, & les fit jurer tous de lui être fidéles dans la suite de cette entreprise, & qu'aucun d'eux ne feroit quartier à Radulfe : Après cela ils passerent la Forêt Buconie ; & entrerent dans la Thuringe. Radulfe aïant appris la défaite entiere de son Armée, n'osant plus tenir la Campagne, se retrancha sur une colline au bord de la riviere d'Unstrut. Il y avoit là un très-bon Fort, où il mit sa femme & ses enfans : il se campa sur le panchant de la colline avec un assés grand nombre de Troupes, & embarrassa les avenues de son Camp avec quantité d'arbres qu'il fit abattre.

L'Armée du Roi ne fut pas plûtôt arrivée qu'elle investit le

Fort. Le Roi aïant assemblé les Generaux, on délibera si on l'attaqueroit sur le champ, ou si on en differeroit l'attaque jusqu'au lendemain. Les avis furent partagés, & ce partage mit la dissention entre les Chefs, chacun se faisant honneur de soûtenir son avis.

On s'emporta de part & d'autre sans nul respect pour le Roi, & Grimoald & le Duc Adalgise en apprehenderent de si fâcheuses suites, qu'ils firent retirer ce jeune Prince, & posterent une grosse garde autour de sa tente. Le parti que l'on prit, fut que ceux des Chefs qui étoient pour attaquer le Camp de Radulfe dès le jour-même, iroient avec leurs Troupes faire l'attaque, & que les autres la feroient le lendemain avec les leurs, en cas que les premiers ne l'eussent pas emporté. Ainsi le Duc Bobon qui commandoit les Milices d'Auvergne, le Comte Enoval qui conduisoit celles du Suntgau ou d'Alsace, furent chargés du premier assaut : on y joignit les autres Milices dont les Chefs avoient été du même avis, & le Duc Adalgise, qui avec une partie des siennes demeura à la garde du Roi, donna le reste au Duc d'Auvergne pour soutenir les Assaillans. [illegible]

Cette mesintelligence étoit un effet des intrigues de Radulfe, & des liaisons secretes qu'il avoit avec quelques Ducs de l'armée, qui nonobstant le serment que le Roi leur avoit fait faire un peu auparavant, ne vouloient pas perdre ce rebelle.

Le Gouverneur d'Auvergne & le Comte de Suntgau aïant mis leurs Troupes en bataille, marcherent vers les retranchemens de Radulfe. Ce Duc voïant qu'il n'avoit affaire qu'à une partie de l'Armée, ainsi qu'il l'avoit bien prévû, lui épargna la moitié du chemin, & sortant de son Fort où l'on croioit qu'il attendroit l'assaut, vint fierement en bataille au-devant de lui. Radulfe avoit des Soldats tout frais & bien reposés, & avoit à combattre des gens qui respiroient à peine après une longue marche. Il les fit charger rudement de toutes parts, aïant encore sur eux l'avantage de la descente de la colline, les repoussa, les rompit, & en fit un grand carnage. Les Troupes de Maïence qui étoient de cette attaque, lâcherent le pié les premieres, & on soupçonna leur Chef d'intelligence avec Radulfe. [illegible]

Il y demeura sur la place un très-grand nombre de Soldats

640. des Troupes du Roi. Le Duc ou Gouverneur d'Auvergne, le Comte de Suntgau & presque toute la Noblesse qui combattoit dans ces deux corps, y perirent. Le Grand Maître * de la Maison du Roi nommé Fredulfe y fut aussi tué, & ne fut pas plaint; parce qu'on avoit aussi quelque défiance de sa fidelité. Tout cela se passa sous les yeux du jeune Roi, qu'on avoit placé sur une éminence pour voir le combat.

* [illegible]cus.

Neamoins malgré ce desavantage, on demeura campé avec le reste de l'Armée à la vûe du Fort, & le lendemain on tint Conseil de guerre, où ceux qui avoient dissuadé l'attaque du jour precedent, ravis de ce mauvais succès, firent extrêmement valoir leur prévoïance & l'imprudence de ceux qui ne s'étoient pas rendus à leur avis. Comme plusieurs d'entre eux étoient dans les interêts de Radulfe ils proposerent au Roi de mettre l'affaire en negociation. Ce parti prévalut & le Roi fut obligé de le suivre. Radulfe envoïa ses gens pour traiter d'accord. Ils protesterent de sa part qu'il reconnoissoit & reconnoîtroit toûjours le Roi pour son Maître; mais qu'il le supplioit de ne le point dépouiller d'un Gouvernement qu'il avoit merité par de longs services, & qu'il avoit si bien défendu contre les ennemis de l'Etat. On lui accorda sa demande; & depuis se contentant de garder seulement quelques bienséances & des manieres respectueuses envers son legitime Maître, il se comporta toûjours en effet en Roi de Thuringe, faisant des alliances avec les Esclavons Vinides & avec les autres Nations voisines, pour s'appuïer de leurs secours en cas de besoin. Le Roi fit repasser le Rhin à son Armée d'Austrasie, & retourna dans ses Etats d'en deçà de cette riviere.

C'est-là l'unique expedition memorable, qui se soit faite sous le Regne de ce Prince, plus occupé d'œuvres chrétiennes & religieuses, que d'actions militaires ou d'affaires politiques. On compte jusqu'à douze Monasteres bâtis & fondés par ses ordres & à ses frais dans le Roïaume d'Austrasie. Celui de S. Martin auprès de Metz étoit un de ces Monasteres. Il y fut enterré; & lorsqu'au siecle passé François Duc de Guise le fit abattre à l'occasion du siege qu'il se préparoit à soûtenir contre la formidable Armée de l'Empereur Charles V. on transporta à Nanci les Reliques de Sigebert, qui avoient été jusqu'alors honorées dans ce Monastere.

Le Regne de son frere Clovis II. ne fut pas plus éclatant. 640.
Après la mort d'Ӕga Maire du Palais, à qui Dagobert l'avoit recommandé en mourant, & qui mourut la troisiéme année de sa Regence, on lui en donna un autre nommé Erchinoald, aussi prudent, aussi moderé, aussi humain, & moins avare que son predecesseur, & qui comme lui ne fut que Maire du Palais de Neustrie. Les Bourguignons qui avoient consenti à n'en point avoir sous le Regne de Clotaire II. voulurent rentrer dans leur droit d'en élire un pour la Bourgogne, comme il y en avoit un pour la Neustrie. La Reine Nantilde vint exprès en Bourgogne avec le Roi son fils; où aïant assemblé les Grands & les Evêques du Roïaume pour cette élection, elle la fit tomber sur Flavade * qui lui étoit fort attaché, & à qui elle fit épouser sa niece nommée Ranoberge. Elle fit ensorte, qu'il vêcut toujours en bonne intelligence avec le Maire du Palais de Neustrie. *Fredegar. cap. 89.*

Ces deux Rois moururent assés près l'un de l'autre, autant qu'on le peut conjecturer dans l'embarras de notre Chronologie, qui devient encore plus grand sous ces Regnes: mais Sigebert mourut le premier. Les Ecrivains la plupart Moines qui ont parlé de Clovis, en disent les uns beaucoup de mal, & les autres beaucoup de bien. Selon les uns c'étoit un Prince abandonné à toutes sortes de débauches, à l'impureté, à l'yvrognerie, brutal & sans cœur: selon d'autres il avoit de la sagesse, de belles inclinations, du courage, de l'équité & de la pieté. Je ne trouve aucune regle asses sûre pour prendre parti là-dessus. Il laissa trois fils, Clotaire III. du nom, Childeric & Thieri. *[illegible] de Cl[illegible] [illegible] tere.* Vers l'an 654. 655. 656. [illegible]

Pour Sigebert Roi d'Austrasie, ce fut, comme j'ai dit, & selon tous les Historiens, un bon Prince, grand serviteur de Dieu, mais fort mauvais politique, si nous en jugeons par les faits-mêmes que rapporte le Moine Sigebert, plûtôt que par les grands éloges qu'il lui donne en reconnoissance des grands bienfaits dont il avoit comblé son Ordre.

J'ai déja remarqué que ce fut sous ces deux Regnes, que les Maires du Palais commencerent à s'emparer de l'autorité du Gouvernement, pour ne plus gueres laisser desormais,

* C'est ainsi que l'appelle S. Didier de Cahors dans une de ses Lettres, & S. Ouen dans la vie de S. Eloi, d'autres le nomment Flaccat.

Vers l'an 654. 655. & 656.

[illegible]

que le vain titre de Roi au reste des descendans du grand Clovis : mais on peut dire avec autant de verité, que ce fut sous Sigebert que l'on commença à voir jusqu'où ces Maires portoient leurs prétentions, & que leur ambition n'avoit pas un moindre objet que le Trône même. Sigebert se laissa tellement enchanter par les artifices de Grimoald, qui possedoit cette Charge dans son Roïaume, qu'il lui promit, en cas qu'il n'eût pas d'enfans, d'adopter son fils. C'étoit ce qu'auroit pû faire ce Prince s'il s'étoit vû à l'âge de quatre-vingts ans, sans nulle esperance d'avoir un heritier de sa Couronne. Mais les grands projets du Maire furent vains, le Roi aïant eu un fils à qui on donna le nom de son aïeul Dagobert. Cet enfant n'avoit au plus que sept ou huit ans quand son pere mourut; & la conduite du Maire du Palais après la mort du Roi, pourroit raisonnablement faire soupçonner, qu'il l'auroit avancée lui-même, pour faire réüssir ses premiers desseins. Ce Prince en mourant lui recommanda son fils & son heritier, ne faisant pas reflexion que cet homme aïant eu une fois l'esperance de voir entrer la Couronne dans sa famille, se laisseroit aisément tenter par l'occasion de s'en emparer, pour peu qu'il la trouvât favorable. Lui mettre le jeune Prince entre les mains, c'étoit le rendre maître du principal obstacle de son ambition; & en effet il ne se fit pas long-tems violence pour la contenir.

[illegible]moald fait enlever [illegible] fils de [illegible], & éleve le sien [illegible] Trône.

Vita sancti Vuilfridi.

Il gagna une partie des Seigneurs du Roïaume, dont il corrompit la fidelité à force de bienfaits, & forma une faction pour élever son fils sur le Trône. Avant que d'en venir là, il falloit déposseder ou faire perir celui qui en étoit incontestablement l'heritier. Voici le moïen dont il se servit. N'aïant pas assés de cruauté pour attenter sur sa vie, il se contenta de lui faire couper les cheveux, & de lui ôter par là, la marque de Prince de la Famille Roïale. Didon Evêque de Poitiers qui avoit lui-même l'honneur d'être du Sang de Clovis, n'eut point de honte de contribuer à l'opprobre de sa Maison, & de se livrer à l'ambition & à l'injustice du Tyran. Ce fut lui dont Grimoald se servit, pour enlever ce Prince hors du Roïaume Il le conduisit lui-même en Ecosse *, où il le laissa, l'abandonnant à sa mau-

* Je sçai bien que l'Hibernie, qu'on appelloit l'Isle des Ecossois, étoit autrefois comprise sous le nom de *Scotia* : mais il semble selon la vie de S. Vuilfride, que Dagobert n'avoit été en Hibernie, qu'après avoir été en Ecosse.

vaise

vaise fortune. Après son départ qu'on tint fort secret, on fit courir le bruit par tout le Roïaume que le jeune Prince étoit mort, & l'on en fit publiquement les Funerailles. Il étoit aise au Maire du Palais, qui n'avoit laissé approcher du Prince que des gens affidés, de conduire & de faire réussir toute cette Comédie. En même tems on fit valoir l'adoption prétendue faite par le feu Roi Sigebert en faveur du fils de Grimoald. La faction des Seigneurs déja gagnés applaudit à ce choix, & le Peuple, comme c'est son ordinaire de suivre la premiere impression qu'on lui donne, le reconnut pour son Roi avec de grandes acclamations. Cet usurpateur porta le nom de Childebert, & je ne crois pas faire une conjecture frivole, en disant que ce nom lui fut donné seulement alors : car je remarque dans toute la suite de notre Histoire que ces noms que porterent nos Rois de la premiere Race, ne furent gueres donnés qu'à ceux de la Maison Roïale destinés à monter sur le Thrône. Vers l'an 654. 655. & 656.

Mais quelque justes mesures que le Maire du Palais eût prises pour assûrer la Couronne à son fils, il ne put empêcher qu'il ne se formât un parti contre lui en faveur, non pas du jeune Prince exilé que l'on croïoit mort, mais des autres Princes de la Maison Roïale, je veux dire de Clovis II. & de ses enfans. Ce parti devint si nombreux, & l'affaire fut si bien conduite, que Grimoald succomba : son fils fut détrôné, & lui-même pris & conduit à Paris, où il mourut en prison. Clovis étant mort sur ces entrefaites, Childeric son second fils fut mis sur le Trône d'Austrasie, Clotaire l'aîné eut pour son partage les deux autres Roïaumes de Neustrie & de Bourgogne. Thieri qui étoit le troisiéme n'eut point alors de part à la succession. In collect. Duchesnianis. Tom. 1. p. 782.

SOMMAIRE
DES REGNES
DE CLOTAIRE III.
ET
DE CHILDERIC.

GRimoald Duc de Benevent se rend maître du Roïaume des Lombards. Il défait les François auprès d'Ast. Mort de Clotaire. Thieri est proclamé Roi de Neustrie & de Bourgogne. Il est arrêté, & son frere Childeric est mis à sa place. Childeric choisit pour Maire du Palais Leger Evêque d'Autun. Il est tué avec la Reine Bilichilde auprès de Chelles. Dagobert fils de Sigebert revient d'Ecosse en France.



Meurtre de Childeric, de la Reine sa femme et de leur Fils Dagobert.

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOTAIRE III. CHILDERIC.



CLOTAIRE III. regna selon les uns quatre ans, selon d'autres sept. Il y en a qui prolongent son regne jusqu'à dix ans, & quelques-uns jusqu'à quinze & à seize*. Ce Regne ne fournit rien de memorable, sinon un seul évenement marqué dans l'Histoire des Lombards, auquel la France prit quelque part. Aribert Roi de cette Nation étant mort, laissa deux enfans Pertarite & Godebert. Celui-ci pour fortifier son parti contre celui de son frere, implora le se-

Vers l'an 660.

Grimoald Duc de Benevent se rend maître du Roïaume des Lombards.

* Voïez les Melanges curieux du P. Labbe p. 426. & le P. Mabillon *de Re Diplomat.* touchant cette Epoque, & Tom. 3. Analect.

Vers l'an 660. Paul. Longob. l. 4. c. 51.

cours de Grimoald Duc de Benevent, qui à l'exemple de l'autre Grimoald d'Austrasie dont je viens de parler, se defit de ce legitime heritier en faisant semblant de le venir secourir, s'empara de son Etat, & obligea Pertarite à s'enfuir chés le Roi des Abares. Non content de se voir le Maître de tout le Roïaume des Lombards, il écrivit au Roi des Abares, que s'il vouloit entretenir la paix avec lui, il falloit qu'il fît sortir Pertarite de ses Etats.

Vers l'an 663.

Le Roi des Abares eut pour lui cette condescendance, & le jeune Prince ne sçachant où se refugier, prit la resolution de venir se livrer à la discretion de son ennemi, qui l'avoit chassé de son Trône. Grimoald le reçut bien, & lui promit avec serment, que puisqu'il s'étoit fié à lui, il ne lui feroit aucun mal. Il lui fit preparer un Palais dans Pavie, & lui assigna des revenus considerables pour son entretien.

Pertarite ne fut pas plûtôt logé dans son Palais, que la curiosité y attira beaucoup de peuple; & même plusieurs des plus considerables Habitans vinrent lui rendre leurs civilités, & sembloient lui faire leur Cour. Sur cela on remplit de soupçons l'esprit du Tyran, qui resolut par l'avis de son Conseil de se défaire de Pertarite. L'affaire ne fut pas differée plus loin qu'au lendemain; & afin qu'on le trouvât au lit pour l'y assassiner, Grimoald lui envoïa ce soir-là grande compagnie, & de quoi faire un grand festin, & sur-tout des vins très-delicats, & on donna ordre à ceux qui étoient du repas, de tâcher de l'enyvrer. Un des Maîtres d'Hôtel qui le servoit en ce festin, & qui avoit été au feu Roi son pere, faisant semblant de lui parler en riant, lui dit à l'oreille: « Prince, prenez garde à vous, » on doit vous assassiner demain.» Il reçut cet avis avec beaucoup de presence d'esprit, & sans changer de visage: au contraire, faisant bonne contenance, il repondit à toutes les santés du Roi qu'on lui portoit à chaque moment; mais ce n'étoit qu'avec de l'eau qu'on lui servoit dans une coupe d'argent couverte, selon la mode de la Nation. Il joua le personnage jusqu'au bout, & contrefit enfin l'homme yvre.

Tout le monde s'étant retiré, il pensa aux moïens de se sauver. Il avoit avec lui deux personnes qui ne l'avoient jamais abandonné, & qui aïant suivi sa mauvaise fortune jusques chés les Abares, étoient revenus avec lui en Italie. L'un étoit un Sei-

gneur nommé Hunulfe, & l'autre un Valet-de-chambre. Il s'ouvrit à eux deux sur le danger où il étoit. La difficulté avant toutes choses, étoit de s'évader de la maison, qui se trouva investie de Soldats envoïés par Grimoald pour occuper les avenues, & ensuite de sortir de la Ville, dont les portes étoient fermées & bien gardées.

Vers l'an 663.

On convint que le Valet-de-Chambre demeureroit dans la chambre, tandis que son Maître, s'il pouvoit, se sauveroit, & voici ce qu'ils imaginerent. Hunulfe fit prendre à Pertarite des habits tout déchirés, & tels que les pouvoit porter un des plus bas Officiers du Palais, & ensuite faisant semblant d'être en colere contre lui, il commence à le poursuivre jusques dans la rue, en lui disant mille injures, lui donnant des coups de bâton, le jettant par terre; sur quoi quelques Soldats s'étant approchés, & demandant à Hunulfe ce qui le mettoit si fort en colere: « Je sors, leur dit-il, de la chambre de cet yvrogne de « Pertarite, qui ronfle là-haut noïé dans son vin, après m'avoir « dit cent sotises & fait cent insultes: & ce maraut que voilà, « veut que je passe la nuit ici, & refuse de m'ouvrir la porte: « alors recommençant à frapper plus fort qu'auparavant, Pertarite s'enfuit, sans que les Soldats songeassent à l'arrêter. De-là ils allerent chés quelques amis affidés, & par leur moïen on descendit Pertarite avec une corde dans le fossé. Quelques-uns se joignirent à lui pour l'accompagner: ils prirent des chevaux qui étoient au pâturage dans la prairie, arriverent à Ast dès la méme nuit, suivirent la route de Turin, & gagnerent enfin la France. Grimoald ainsi trompé eut la generosité de pardonner à Hunulfe & au Valet-de-chambre, en faisant l'éloge de leur fidelité, leur offrit de les recevoir à son service, & sur la priere qu'ils lui firent de leur permettre d'aller joindre leur Maître, il le leur accorda.

Ibid. L. 5. c. 2.

Pertarite étant arrivé en France y exposa aux Princes qui y regnoient & à ceux qui y gouvernoient, sa mauvaise fortune, l'injustice & la cruauté de l'usurpateur, qui après lui avoir enlevé la Couronne, en vouloit encore à sa vie, & les conjura de ne pas l'abandonner dans son malheur. Il parla & negocia si efficacement, que peu de tems après une armée eut ordre de s'assembler en Provence, & de porter la guerre chés les Lombards au-delà des Alpes. L'Histoire ne dit point si cette Armée

Il défait les François auprès d'Ast.

Cap. 5.

Vers l'an 663. étoit composée des Troupes des trois Roïaumes François, ni qui étoient les Commandans.

L'armée entra en Italie, & Grimoald vint à sa rencontre avec la sienne. Il se campa tout proche des François à quelque distance d'Ast, aïant dans son camp une abondance extréme de toutes sortes de vivres, & sur-tout quantité de vin. Après quelques jours, contrefaisant une terreur panique, il décampa à la hâte & en desordre, abandonnant le Camp & tout ce qui étoit dedans. Les François donnerent dans le piege, entrerent dans le Camp, le pillerent, & les Soldats bûrent du vin qu'ils y trouverent, avec tant d'excès que la plûpart s'enyvrerent. Grimoald qui l'avoit bien prévû, aïant été averti par ses Espions de l'état des choses vint pendant la nuit donner sur les François, qui n'étoient gueres en état de se battre, & en fit un si grand carnage, que très-peu se sauverent.

Paul. Longob. c. 32. Après cette défaite on ne songea plus à rétablir Pertarite. Grimoald quelques années après fit un nouveau Traité avec le Roi de France. Si l'Historien Lombard ne s'est pas trompé, ce Roi étoit Dagobert II. Roi d'Austrasie, dont je parlerai bientôt. Pertarite fut obligé de passer en Angleterre, ne se croïant pas en sûreté en France, & enfin après neuf ou dix ans de disgrace, Grimoald étant mort, les Lombards le firent remonter sur le Trône de son pere. Vers l'an 673.

La Reine Batilde mere de Clotaire III. gouverna le Roïaume avec Ebroin Maire du Palais pendant une grande partie du Regne de ce Prince. Cette Reine étoit Saxone née dans la Grande Bretagne: elle en avoit été enlevée étant encore enfant, & vendue comme esclave en France au Maire du Palais Erchinoald prédécesseur d'Ebroin. Sa beauté dont Clovis II. fut charmé, l'éleva sur le Trône, & sa vertu & sa prudence l'y firent respecter même après la mort du Roi son mari. Ce fut par son adresse que l'usurpateur d'Austrasie fut détrôné, & elle sçût si bien menager l'esprit des Seigneurs Austrasiens, qu'elle les engagea à donner la Couronne à son second fils Childeric. après quelques années de Gouvernement, dont elle partageoit l'autorité avec le Maire du Palais, elle voulut se retirer au Monastere de Chelles, dont elle augmenta le terrein & les bâtimens: mais les Seigneurs François s'opposerent à sa retraite, jusqu'à ce que quelques-uns d'entre eux commencerent à appre-

Ibid.

Vers l'an 673.

hender la ſeverité, avec laquelle elle ſe diſpoſoit à les châtier de leurs violences. Ils conſentirent alors à l'execution de ſon pieux deſſein, qu'elle accomplit. Elle vécut dans le Monaſtere avec une pieté & une humilité exemplaire, & y mourut quelques années après en reputation de ſainteté.

Vita Sancti Leodegarii, cap. 1.

La fermeté de cette Princeſſe, tandis qu'elle gouverna, fut un frein au genie violent d'Ebroin Maire du Palais. C'étoit un de ces hommes nés ambitieux & inſolens, qui s'attirent l'autorité autant par leur hardieſſe que par leur eſprit, qui la pouſſent auſſi loin qu'elle peut aller, & qui en uſent ſans nul menagement. Celle d'Ebroin augmenta beaucoup par la retraite de la Reine, & il s'en ſervit en tyran. On n'avoit accès auprès de lui qu'à prix d'argent. Il vendoit également la juſtice & l'injuſtice. Le Peuple étoit accablé, la Nobleſſe maltraitée, les moindres fautes coûtoient la vie aux plus qualifiés. Il ôta aux Seigneurs de Bourgogne la liberté de venir à la Cour, & nul d'eux n'oſoit y paroître ſans un ordre ou une permiſſion expreſſe de ſa part.

Mort de Clotaire. Thieri eſt proclamé Roi de Neuſtrie & de Bourgogne.

Ibid. Cap. 3.

Sur ces entrefaites arriva la mort du Roi Clotaire qui ne laiſſa aucuns enfans mâles. La Couronne regardoit naturellement ou Childeric Roi d'Auſtraſie l'ainé des deux freres du feu Roi, ou le Prince Thieri le cadet, qui n'avoit eu aucune part à la ſucceſſion de Clovis II. ſon pere. Les Peuples de Neuſtrie & de Bourgogne étant bien aiſes d'avoir leur Roi particulier auſſi-bien que les Auſtraſiens, avoient plus d'inclination pour Thieri. C'étoit-là auſſi le deſſein du Maire du Palais, qui le fit en effet proclamer Roi; mais ſans aſſembler la Nobleſſe pour cette proclamation, contre la coûtume. Il fit plus, car pluſieurs Seigneurs s'étant depuis joints enſemble pour venir rendre leurs reſpects au nouveau Roi, il leur envoïa ordre de ſe ſéparer, & de retourner chés eux.

Juſqu'alors les Maires s'étoient attiré & conſervé l'autorité abſolue en gagnant l'affection des Grands, en les menageant beaucoup, en leur faiſant des graces; & ceux-ci baiſoient volontiers la main d'où elles leur venoient immediatement, ſans s'embarraſſer fort du reſte; mais il leur parut indigne d'être gourmandés & maltraités par celui, qui n'avoit pas le droit de les gouverner, & qui avoit l'inſolence de les tyranniſer. Ils ſe liguerent, & le dernier refus qu'on leur fit de les admettre à la

Vers l'an 673.

presence du Roi, les aïant infiniment offensés, ils leverent le masque, & crierent aux armes de toutes parts. Le Roiaume de Bourgogne & celui de Neustrie se souleverent en même-tems comme de concert. Quiconque refusoit de se déclarer contre le Ministre, étoit obligé de s'enfuir ou en danger d'être brûlé dans sa maison. La sédition fut si universelle, qu'Ebroin se voïant abandonné tout d'un coup de tout le monde, n'eut point d'autre ressource que de se refugier dans une Eglise. Tous ses trésors qui étoient grands, furent pillés. Tout ce que pûrent faire quelques Evêques qui se trouverent alors à la Cour, & entre autres saint Leger Evêque d'Autun, fut d'empêcher qu'on n'arrachât de l'Autel ce malheureux, pour en faire la victime publique. Et il n'évita la mort, qu'à condition qu'on lui couperoit les cheveux, pour être confiné dans un Monastere. On choisit celui de Luxeuil * en Bourgogne, où il fut renfermé.

Il est arrêté & son frere Childeric est mis à sa place.

La haine du Ministre rejaillit sur le Prince. Thieri fut arrêté, on lui donna des gardes, tandis qu'on proclamoit Roi de Neustrie & de Bourgogne Childeric son frere, qui l'étoit déja d'Austrasie. Childeric ne refusa pas un si beau present, & vint aussi-tôt prendre possession de ses nouveaux Etats. Quelques-uns des Seigneurs les plus empressés à faire leur Cour au nouveau Roi, firent couper les cheveux à Thieri, qui lui fut presenté en cet état. Il lui fit pitié. Childeric pour le consoler, lui dit, qu'il pouvoit lui demander ce qu'il souhaiteroit, pour pouvoir adoucir son malheur. « Je ne vous demande rien, lui » répondit-il; mais j'attens de Dieu la vengeance de l'injustice » qu'on me fait. » Childeric ordonna qu'on lui préparât un logement au Monastere de saint Denys, & le pria d'y demeurer jusqu'à tems que ses cheveux fussent revenus.

Avant que l'Assemblée des Seigneurs François se separât, ils presenterent une Requête au Roi, qui contenoit les quatre articles suivans. 1. Qu'il cassât plusieurs Ordonnances qui avoient été faites depuis quelques années dans les trois Roïaumes, contraires à leurs Loix & à leurs Coûtumes. 2. Que les Comtes & les Juges suivissent dans leurs jugemens, les anciennes Loix & les anciennes Coûtumes de chacun des trois Roïaumes. 3. Que les Gouverneurs d'une Province ne passassent point au

Cap. 4.

* Aujourd'hui petite Ville de la Franche-Comté.

Gouvernement

Gouvernement d'une autre, c'est-à-dire, autant que je le puis conjecturer, que les Gouvernemens du Roïaume d'Austrasie ne fussent point donnés à d'autres qu'à des Austrasiens, ceux de Neustrie à d'autres qu'aux Neustriens, & ceux de Bourgogne à d'autres qu'à des Bourguignons. 4. Que le Roi ne mît pas entre les mains d'un seul toute l'autorité & tout le Gouvernement de l'Etat, comme il avoit été entre les mains d'Ebroin, afin que les Seigneurs n'eussent pas le chagrin de se voir sous les piés d'un de leurs égaux, & que chacun eût part aux honneurs, où sa naissance lui donnoit droit d'aspirer.

Vers l'an 673.

Cet article n'alloit pas à la suppression de la Charge de Maire du Palais : car ils choisirent pour cet Emploi le Duc Vulfoalde dans le Roïaume d'Austrasie, mais seulement à la moderation de son pouvoir ; & c'étoit-là la plus belle occasion que le Prince pût avoir, de se retirer lui-même de servitude, s'il eût été capable de le faire.

Le Roi reçût favorablement leur Requête, & leur promit de les satisfaire sur tous ces points. Il y eut lieu d'esperer qu'il tiendroit sa promesse, lorsqu'on lui vit choisir pour son principal Ministre, & selon quelques-uns pour Maire du Palais de Neustrie & de Bourgogne, Leger Evêque d'Autun, homme de qualité allié à la Famille Roïale, d'une capacité, d'une vertu, & d'un merite universellement reconnus ; mais ces belles esperances d'un heureux gouvernement ne durerent pas longtems. Le Roi admit à sa confidence certains esprits brouillons, emportés, gens presque sans Religion, qui lui firent bientôt perdre toute la confiance qu'il avoit en son sage Ministre. Ils empoisonnoient & auprès du Roi & auprès du Peuple, tout ce que faisoit le saint Prelat. On le rendoit responsable de tout le mal, & on le faisoit auteur de tous les ordres du Prince, pour peu qu'ils fussent désagreables aux Peuples ou aux Grands.

Childeric le [illegible] Maire du Palais Leger Evêque d'Autun.
Ibid. Cap. 4.

L'Evêque neanmoins sans s'embarrasser & sans trop menager ses adversaires, suivoit les regles de son devoir & de sa conscience, prenoit la liberté de donner au Roi certains avis quelquefois peu agreables, mais qu'il croïoit utiles à l'Etat ou au Roi-même. Il lui representa particulierement deux choses ; la premiere, que par complaisance pour ses favoris, il ne gardoit pas la promesse qu'il avoit faite à son Couronnement, de ne point violer certaines Loix établies de tout tems dans le

Vers l'an 673.

Roïaume ; & la seconde, que contre les Loix du Christianisme, il avoit pris pour femme sa cousine germaine. Ceux qui avoient interêt à introduire ou à autoriser de semblables desordres, irriterent tellement l'esprit du Prince à cette occasion contre l'Evêque d'Autun, qu'il ne chercha plus que les moïens & quelque prétexte pour le faire périr.

On en trouva un, ou plûtôt on le supposa : car la chose étoit même sans apparence. Le Roi vint à Autun avec le Prélat passer les Fêtes de Pâques, & en même-tems le Patrice ou Gouverneur de Marseille nommé Hector, homme autant distingué par sa sagesse que par sa naissance & par son emploi y arriva ; il étoit intime ami de L'Evêque Leger, & vint loger chés lui, aïant quelques graces à demander, qu'il prétendoit obtenir par son moïen. Les ennemis de l'un & de l'autre firent entendre au Roi, qui se le persuada volontiers, que le voïage du Patrice Hector à Autun n'étoit pas sans mystere, & qu'il y avoit du complot : mais avant que de descendre plus dans le détail de l'accusation, ils firent entrer dans leur conspiration le Maire du Palais Vulfoalde, & un certain Moine nommé Marcolme de l'Abbaïe de saint Symphorien, que le Roi écoutoit comme un Prophéte, & qui étoit en effet un de ces fourbes qui font servir leur retraite & l'austerité de leur vie à leur vanité & à leur interêt, & on s'étoit déja souvent servi de lui pour inspirer des soupçons au Roi contre le saint Prélat. Ils composerent donc tous ensemble la fable, & y donnerent toutes les apparences de verité. Le Roi sur leurs témoignages & sur leurs pretendues preuves, fut convaincu que l'Evêque & le Patrice prenoient ensemble des mesures pour brouiller l'Etat. Il fut sur le point de tuer de sa propre main le saint Prelat, qui l'étoit venu saluer le jour du Vendredi-Saint. La défiance de Childeric l'empêcha d'aller le lendemain à la Cathedrale pour la nuit de Pâques, pendant laquelle les Chrétiens de ce tems-là s'occupoient à la priere : mais il la passa dans l'Eglise de l'Abbaïe de saint Symphorien où il communia, & où il tint encore conseil avec son Moine hypocrite & quelques-uns de la cabale qui l'avoient accompagné.

Ibid.

Dès le matin après un grand déjeûner, d'où il sortit à demi-yvre, il alla à la Cathedrale, & en y entrant il appella tout haut d'une voix menaçante l'Evêque par son nom, à dessein de l'ob-

liger de s'enfuir, & après d'attribuer sa fuite aux reproches de sa mauvaise conscience. S'etant approché des Fonts Baptismaux où étoit l'Evêque, il l'appella de nouveau : l'Evêque répondit & se leva sans s'étonner. Le Roi surpris de sa fermeté, & frappé de la sainteté des Ceremonies que l'on faisoit alors, passa comme s'il ne l'eût pas vû, & s'en alla à l'Evêché dans l'appartement qu'on lui avoit préparé. L'Evêque acheva l'Office, & ensuite monta à l'appartement du Roi avec une intrépidité qui étonna ses ennemis & le Roi-même. Il le pria avec sa tranquillité & sa douceur ordinaire de lui dire, pourquoi il n'étoit pas venu à l'Eglise pour les Veilles, & le sujet de l'émotion où il paroissoit être en un si saint jour ? Le Roi tout troublé & se possedant à peine, lui répondit : « c'est que vous m'ê- » tes suspect, que je ne puis me fier à vous, ni me croire en sû- » reté dans les lieux où vous êtes. » Vers l'an 673.

A cette parole l'Evêque se retira sans rien dire davantage, tant pour épargner un crime au Roi, en un jour aussi saint que celui de Pâques, que pour sauver aussi la vie au Gouverneur de Marseille, qu'on ne vouloit perdre qu'à cause de lui ; & il sortit de la Ville. Mais il fut arrêté & ramené à Autun, où l'on commença à lui faire son procès dans une assemblée de Seigneurs & de quelques Evêques. Le Roi un peu revenu de sa premiere fureur, parut ne plus avoir le dessein de le faire mourir. On conclut donc à le renfermer pour le reste de ses jours dans le Monastere de Luxeuil. Les Evêques qui apprehendoient pour lui quelque chose de pis, souscrivirent volontiers à cet avis, & le saint Prelat fut conduit à ce Monastere. Cap. ...

Il y trouva Ebroin avec l'habit & la tonsure de Moine, qui en l'embrassant lui jura une amitié éternelle, & content, disoit-il, de l'état où la Providence de Dieu l'avoit mis, le pria de contribuer à son bonheur, en répondant à son amitié par une sincere bienveillance. C'est ainsi que la disgrace réünit quelquefois ceux, que la concurrence dans la prosperité avoit rendus ennemis mortels. Mais la mort violente du Prince, laquelle arriva peu de tems après, mit bientôt en liberté ces deux Ministres, & reveilla l'ambition d'Ebroin.

Childeric privé des conseils d'un homme aussi moderé & aussi sage, que l'étoit le saint Evêque d'Autun, n'avoit plus d'autre guide que ses passions ou ceux qui les flatoient. Il étoit naturel-

Vers l'an 673.

lement très-emporté, & un jour s'étant mis en grande colere contre un homme de qualité nommé Bodilon, il le fit traiter comme un esclave, l'aïant fait attacher à un poteau, où il lui fit donner mille coups. Cet homme outré de ce traitement, conspira contre lui avec quelques-uns de ses amis, & peu de jours après lui dressa une embuscade dans la Forêt appellée Luconie par nos anciens Auteurs, & que quelques-uns croïent être la Forêt de Livri auprès de Chelles. Le Roi y fut tué avec la Reine Bilichilde qui étoit enceinte. Ils avoient deux fils, l'un nommé Dagobert encore tout jeune, qui fut aussi massacré dans la même occasion, ou du moins qui ne vécut pas long-tems après: car les Tombeaux de Childeric & de Bilichilde aïant été par hasard découverts de nos jours dans l'Eglise de saint Germain des Prés, on trouva sur celui de cette Reine un petit coffre de pierre, où étoit le corps d'un enfant, qui sans doute étoit celui du Prince Dagobert. On y trouva aussi des restes des ornements Roïaux, avec lesquels ils avoient été enterrés, & entre autres un Diadême d'or dont la tête du Roi étoit ceinte.

L'autre fils de Childeric échappa, & demeura renfermé pendant plusieurs années dans un Monastere, d'où il sortit neanmoins avec le tems, pour monter sur le Trône de ses ancêtres. Childeric quand il mourut avoit environ vingt-quatre ans: c'étoit un Prince sans conduite & sans courage, incapable de gouverner & de se laisser gouverner par ceux dont la prudence eût pû suppléer à ses défauts.

Dagobert fils de Sigebert revient en France.

Sur la fin de son Regne parut tout à coup en France, & lorsqu'on s'y attendoit le moins, un Prince de la Maison Roïale. C'étoit le jeune Dagobert fils de Sigebert Roi d'Austrasie, celui que nous avons vû releguer au-delà de la Mer par son perfide Maire du Palais Grimoald. Laissé en Ecosse ou en Irlande en un âge encore tendre par l'Evêque de Poitiers, l'Evêque qui l'y avoit conduit, il erra long-tems sans secours, exposé à mille dangers & à toutes sortes de miseres. Il y demeura quelques années, sans oser rentrer en France, où il sçavoit bien qu'il n'y avoit aucune sûreté pour sa personne, & peut-être encore cachoit-il aux gens du Païs ce qu'il étoit de peur que si on entendoit parler de lui en France, on n'envoïât des assassins pour le tuer.

Vers l'an 673.

Dans ce miserable état, il trouva un Anglois homme de qualité appellé Vvilfrid, avec qui il fit connoissance, & à qui il crut pouvoir faire confidence de sa mauvaise fortune. L'Anglois touché de compassion le retint auprès de lui, l'amena en Angleterre, & quelque tems après le fit conduire sûrement en Austrasie. Childeric qui avoit beaucoup de consideration pour Innichilde mere de Dagobert, consentit qu'il regnât au moins en Alsace & aux environs du Rhin.

In Vita S. Vvilfridi.

Ce jeune Prince qui avoit disparu en France pendant plusieurs années, a aussi long-tems disparu dans notre Histoire, par la negligence de nos Historiens des derniers siecles peu versés pour la plûpart dans l'Antiquité. Il est redevable de cette espece de renaissance * au Sçavant Henschenius, qui à l'occasion de la Vie de saint Vvilfrid, l'Ange Tutelaire de ce Prince abandonné, a débrouillé ce point important de notre ancienne Histoire.

Acta Sanctorum [illegible] & lib. de [illegible] Dag[illegible].

V[illegible] S. Leo[illegible] c. [illegible]

La mort de Childeric fut suivie d'une espece d'Anarchie ou d'interregne, qui dura au moins quelques semaines, pendant lesquelles ceux qui avoient été ou arrêtés ou exilés sous le regne précedent, remplirent la France de meurtres & de brigandages. Les Gouverneurs des Provinces à qui il appartenoit d'arrêter ces violences, s'abandonnoient eux-mêmes à leurs animosités particulieres, & se faisoient une guerre très-cruelle les uns aux autres, de sorte que jamais la Monarchie Françoise ne fut en une pareille confusion.

Quelques jours avant la mort du Roi, deux Ducs ennemis de l'Evêque d'Autun l'avoient tiré par force du Monastere de Luxeuil à dessein de le faire mourir : mais dans le tems qu'ils l'eurent en leur pouvoir, il sçut tellement les gagner par sa douceur, & leur inspira tant de respect pour sa vertu, qu'ils quitterent leur mauvais dessein, & devinrent ses protecteurs. Si-tôt qu'ils eurent appris la nouvelle de la mort du Roi, ils conduisirent l'Evêque à Autun, accompagnés de tous leurs amis, & trouverent en chemin Ebroin faisant la même route. Il étoit sorti du Monastere sur cette même nouvelle, & marchoit à la tête d'une infinité de mécontens & de scelerats, dans l'esperance de se remettre en possession de son ancienne dignité Dès qu'il vit l'Evêque en état de redevenir son concurrent, il

Cap. [illegible]

* M. de Valois prétend aussi à l'honneur de cette découverte.

Vers l'an 673.

oublia l'amitié qu'il lui avoit jurée, il resolut de le faire assassiner, & l'eût fait dès-lors si Genese Evêque de Lyon qui avoit embrassé son parti & étoit de sa confidence ne l'en eût détourné. Il continua de se contrefaire, & entra à Autun avec l'Evêque Leger.

Ils y furent reçûs avec toutes les marques de joie, dont un Peuple est capable en ces sortes d'occasions. C'étoit principalement en consideration de l'Evêque que se faisoient toutes ces rejouissances : mais la haine du dernier Gouvernement qui avoit fait oublier les anciennes violences d'Ebroin, faisoit qu'on le voïoit volontiers lui-même revenir de son exil.

SOMMAIRE
DU REGNE
DE THIERI II.

Thieri reprend la qualité de Roi. Il s'accommode avec Ebroin, & le fait Maire du Palais. Dagobert est assassiné à la chasse. Pepin le Gros se rend maître de l'Austrasie. Il assemble une armée. Il met en déroute celle de Thieri. Suites de cette victoire. Pepin assemble un Concile. Il rétablit la coutume de convoquer les Etats du Roïaume tous les ans. Mort de Thieri.



Roi paroist en public dans un chariot attelé par des bœufs.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

THIERI II.



CEPENDANT Thieri, dont les cheveux avoient eu le loisir de croître pendant sa retraite de saint Denys, reprit la qualité de Roi, & avoit déja une grosse Cour à Nogent, qui est aujourdh'ui saint Cloud. C'étoit pour fortifier le parti de ce Prince, que l'Evêque d'Autun conduisoit ceux qu'il avoit rassemblés auprès de lui. Ebroin sembloit marcher vers Paris avec le même dessein ; mais cet homme ambitieux ne vouloit point avoir de maître qui ne fût son esclave. Il prévit d'abord que l'Evêque étant très-agreable

Vers l'an 673.

Thieri reprend le titre de Roi.

Vers l'an 673.

au Peuple, auquel il étoit lui-même très-odieux, Thieri ne balanceroit pas à lui donner la premiere place dans le Conseil & dans le Gouvernement. C'est pourquoi il forma secretement un parti, & commença une intrigue, à laquelle on ne se fût jamais attendu.

Il avoit beaucoup d'amis dans le Roïaume d'Austrasie, qui agissoient de concert avec lui. Il tourna tout d'un coup de ce côté-là, & l'Evêque d'Autun fut fort surpris de le voir disparoitre avec sa troupe, lorsqu'il y pensoit le moins, aïant crû qu'il venoit avec lui, rendre ses hommages au nouveau Roi.

Ebroin ne fut pas plûtôt arrivé en Austrasie, que par le moïen de ses émissaires, il repandit le bruit par tout ce Roïaume, que Thieri aussi-tôt après avoir repris la qualité de Roi, étoit mort: & en même-tems il fit paroître un jeune enfant qu'il appella Clovis, publia qu'il étoit fils du feu Roi Clotaire III. & il eut asses de credit pour le faire proclamer Roi de France. Didier Evêque de Châlons sur Saône, & Bobon Evêque de Valence, l'un & l'autre du Roïaume de Bourgogne, & déposés pour leurs crimes, appuïerent ces chimeres & cette faction; de sorte qu'en moins de rien Ebroin avec son nouveau Roi, se trouva à la tête d'une grosse armée en état d'entrer dans le Roïaume de Neustrie, pour obliger le reste des François à reconnoître le Roi qu'il avoit fait.

Il s'avança jusqu'auprès de Paris, où il pensa surprendre Thieri, ravagea tous les environs, & enrichit son armée des dépouilles des Eglises & des biens de tous ceux qui refusoient de se déclarer pour lui. L'Evêque Leger étoit retourné quelques jours auparavant à Autun. Il y fut investi par des Troupes que l'Evêque de Châlons conduisoit en personne. Le saint Prelat, pour empêcher la ruine de la Ville, se livra malgré son peuple entre les mains des ennemis; l'Evêque de Châlons eut la cruauté de lui faire crever les yeux, & le mit à la garde de Vaymer un des Chefs du même parti, dont il fut traité avec asses d'humanité.

Il s'accommode avec Ebroin, & le fait Maire du Palais.

Ebroin devenu redoutable à Thieri, l'obligea de s'accommoder avec lui, & le contraignit de le faire son Maire du Palais, au préjudice de Leudesie qui avoit déja été pourvû de cette dignité; après quoi il abandonna son phantôme de Roi, qu'il n'avoit fait que pour en venir-là. Le premier Edit qu'il publia,

publia, portoit que pour mettre fin à toutes les dissentions, & prevenir les procès, on ne rechercheroit personne pour tout ce qui avoit été commis pendant les désordres de la guerre civile : ceux de son parti avoient sans doute plus de besoin que tous les autres de cette amnistie. Mais faisant ensuite l'homme zelé pour la justice & pour le respect dû à la dignité & à la personne Roïale, il commença à faire la recherche de ceux qui avoient eu quelque part à l'assassinat du feu Roi Childeric, & sous ce prétexte il fit perir plusieurs Seigneurs qui lui étoient ou contraires ou suspects. Il emploïa le même artifice quelques années après contre le saint Evêque d'Autun, qu'il tint longtems renfermé dans le Monastere de Fescamp, & à qui enfin il fit couper la tête.

Vers l'an 673.

Il paroit assés vraisemblable que Dagobert, qui regnoit, comme je l'ai dit, dans une partie de l'Austrasie, profita de ces brouilleries, pour se mettre en possession du reste de cet Etat qui lui appartenoit par le droit de sa naissance.

Henschenius de tribus Dagobertis, l. 2.

Quelques années après son retablissement, il eut occasion de faire paroître la reconnoissance qu'il conservoit pour son bienfaiteur. Saint Vvilfrid avoit été fait Evêque d'York : Egfrid Roi de cette partie d'Angleterre, l'avoit toûjours fort honoré & fort écouté ; mais la Reine Ermenburge, dont le saint Evêque reprenoit quelquefois la conduite avec beaucoup de liberté, le lui rendit odieux, l'engagea à le chasser de son Eglise, & à le persecuter avec tant d'acharnement, qu'il fut obligé de se sauver au de-là de la mer. Il n'y fut pas en sureté ; car le Roi d'Angleterre envoïa des Ambassadeurs à la Cour de Thieri avec de grands presens, pour engager Ebroin à ne pas laisser passer Vvilfrid qui vouloit se refugier à Rome, & à le faire assassiner en chemin : mais le Saint n'aborda pas en Neustrie, les vents l'aïant poussé en Frise alors gouvernée par Adalgise Duc des Frisons. Ebroin écrivit au Duc suivant les intentions du Roi d'Angleterre : mais ce Prince, tout Païen qu'il étoit, & qui dès-lors apparemment avoit secoué le joug de la Nation Françoise, eut horreur du crime qu'on lui proposoit, jetta la lettre au feu, & renvoïa sans autre réponse ceux qui la lui avoient apportée. Le Saint prit sa route par le Roïaume d'Austrasie, & vint à la Cour de Dagobert. Ce Prince qui lui devoit tout, le reçût avec tous les honneurs & toute la tendres-

In Vita S. Vvilfridi.

Vers l'an 673.

se possible, fit tout ce qu'il pût pour l'arrêter dans ses Etats, lui offrit des maisons, des terres, & enfin l'Evêché de Strasbourg. Il refusa toutes ces offres, & continua son voïage vers Rome, toûjours défraïé & honoré dans tout l'Etat de Dagobert. Ce Prince écrivit à toutes les Villes de sa domination, qu'il vouloit qu'on y reçût Vvilfrid comme celui qui lui avoit sauvé la vie, & à qui il étoit redevable de sa Couronne.

Dagobert est assassiné à la chasse.
in Vita S. Salabergæ.

Vers l'an 679.

Dagobert, après un regne de sept à huit ans, la guerre s'étant allumée entre Thieri & lui, fut assassiné à la chasse dans la Forêt de Voivre par une troupe de factieux, du nombre de ceux qui composoient le parti qu'Ebroin avoit toûjours fomenté dans ce Roïaume-là. C'étoit un reste de la faction du Maire Grimoald * par qui ce Prince avoit été autrefois relegué en Ecosse.

Quelques anciens monumens donnent à ce Dagobert un fils nommé Sigebert, que l'on suppose avoir été tué avec lui, & ainsi le Trône d'Austrasie demeura vacant. Le Duc Pepin & le Duc Martin cousins germains, qui étoient de la famille du feu Maire Grimoald, furent déclarés Ducs ou Gouverneurs du Roïaume par les Austrasiens; & la crainte de tomber sous la tyrannie d'Ebroin, fit que ces peuples ne voulurent point reconnoître Thieri pour Roi d'Austrasie.

Pepin le Gros se rend maître de l'Austrasie.

Ce fut-là une dangereuse atteinte que l'on donna aux droits de la Famille Roïale, en démembrant de la Monarchie, une partie aussi considerable que celle-là. La guerre à cette occasion s'alluma entre les deux Etats. D'abord les Ducs ou Gouverneurs furent défaits, & Martin y perit par la perfidie d'Ebroin. Pepin par la mort de Martin devint l'unique Duc ou Gouverneur d'Austrasie, & emploïa dans la suite à ruiner l'autorité Roïale, tous les grands talens d'esprit, de prudence, d'adresse, de courage, qu'il possedoit au souverain degré. Ce ne fut pas par l'avantage de sa taille qu'il sçut imposer aux François. Il étoit fort replet, d'où lui vint le surnom de Pepin le Gros: on l'appella aussi Pepin d'Heristal, du nom d'un Palais qui lui appartenoit, & que porte encore aujourd'hui le Bourg

Chronic. Fredegar. continuat. cap. 97.
Fredegar. cap. 97.

* Quand saint Vvilfrid revenant du Concile de Rome repassa par les Etats de Dagobert qui venoit d'être assassiné, il pensa lui-même être tué par les mêmes assassins, qui lui dirent en le menaçant, que c'étoit lui qui leur avoit ramené d'Ecosse Dagobert qu'ils avoient chassé du Roïaume. *In vita S. Vvilfridi*, cap. 4. De plus Pepin d'Heristal étoit fils de la sœur de Grimoald, qui avoit relegué Dagobert, & il étoit vers ce tems-là tout puissant en Austrasie. Tout cela verifie la circonstance que j'ai marquée, que Dagobert avoit été tué par un reste de la faction du Maire Grimoald.

où étoit ce Palais sur le bord de la Meuse à une lieue audessus de Liege ; on l'appelle aussi quelquefois dans l'Histoire Pepin le Jeune, par rapport à son aïeul autrefois Maire du Palais d'Austrasie, & quelquefois Pepin le Vieux, par rapport à son petit-fils qui fut enfin Roi. Vers l'an 679.

Pepin d'Heristal le fut lui-même en effet, & sans en vouloir porter le nom, il en eut toute l'autorité, non seulement en Austrasie, mais encore avec le tems dans tout l'Empire François. Il s'en attira tout le pouvoir, non pas comme Ebroin par la terreur & par une conduite tyrannique, mais par la douceur & sous le nom de Pere des Peuples. Pour arriver jusques-là, la fortune lui presenta des conjonctures heureuses dont il profita.

Le Maire du Palais Ebroin, après avoir pendant plus de vingt-cinq ans maitrisé la France, eut enfin le sort ordinaire aux hommes de ce caractere qui abusent de leur autorité ; il fut assassiné par un Seigneur nommé Ermenfroi qu'il persecutoit, & qui le prévint. Après sa mort Thieri eut en peu d'années plusieurs Maires du Palais les uns après les autres, un desquels nommé Gislemar fit à diverses reprises la guerre au Duc Pepin; & la maniere dont ce Duc la soûtint, ne servit qu'à affermir son autorité en Austrasie : lui-même peu de tems après prit la resolution d'aller attaquer ses ennemis; il eut une raison de le faire qu'il crut bonne, ou du moins qui lui servit d'un prétexte fort plausible. Vers l'an 683. Continuat. Fredeg. c. 98.

La persecution qu'Ebroin avoit faite aux Grands de l'Etat en avoit obligé plusieurs à se refugier en Austrasie. Dans l'élection du dernier Maire comme Bertaire, les suffrages avoient été fort partagés, & la brigue plûtôt que le merite l'avoit emporté. Quelques-uns de ceux qui s'étoient opposés à l'élection de Bertaire, apprehendant sa vengeance, s'étoient aussi venus jetter entre les bras de Pepin. Tous ces exilés, qui ne pouvoient esperer de changement dans leur fortune, que par celui du Gouvernement, sollicitoient continuellement Pepin de faire la guerre à Thieri. Il se rendit enfin à leurs instances tant de fois réïterées, & leur promit de leur faire faire justice par les armes, si on refusoit de la leur faire autrement. Il envoïa une Ambassade à Thieri, le priant de recevoir en grace ceux que la persecution d'Ebroin avoit obligés à quitter leur patrie, & de les remettre en possession des biens qu'on leur avoit injustement Cap. 99.

Vers l'an 683.

Annales Metenses a l'an. 689.

689.

enlevés. Ce Roi, par le conseil de Bertaire, reçût fort mal ces envoïés, & leur répondit avec hauteur, que Pepin eût un peu de patience; qu'il n'auroit pas la peine de renvoier les rebelles, dont il se declaroit si hautement le Protecteur; que devant qu'il fût peu de tems on iroit les lui demander, & les prendre jusques chés lui.

Ibid.

Les Envoïés revenus en Austrasie, aïant rendu compte à Pepin de la reponse de Thieri, ce Duc fit une Assemblée des principaux Seigneurs de l'Etat, leur exposa la conduite qu'il avoit tenue dans cette affaire, la fierté & les menaces des Neustriens, l'oppression où se trouvoient tant de personnes de qualité par l'insolence & par la dureté des Maires du Palais, & enfin le peril d'une invasion où se trouvoit l'Austrasie, si on ne prévenoit l'ennemi. Les Seigneurs aïant deliberé sur l'exposé du Duc, conclurent à la guerre, & qu'il étoit plus à propos de la porter dans le païs ennemi, que de l'attendre en Austrasie.

Il assemble une armée.

Pepin ravi de cette resolution fort conforme à ses grands desseins, eut bientôt assemblé une grosse armée, à la tête de laquelle il marcha jusqu'à la Forêt Charbonniere, qui separoit le Domaine de Thieri d'avec l'Austrasie. J'ai dit ailleurs, que cette Forêt étoit une partie de la Forêt d'Ardennes entre la Meuse & l'Escaut, dont le Bois de Soignies dans le Brabant est encore un reste. Etant arrivé-là il assembla les principaux Officiers de son armée en pleine campagne; toutes les troupes étant sous les armes, il leur protesta tout de nouveau, que ce n'étoit point l'ambition qui lui faisoit entreprendre cette guerre; qu'il y étoit sollicité non seulement par les plus grands Seigneurs de Bourgogne & de Neustrie, qu'ils voïoient parmi eux, & qui avoient été obligés de s'enfuir & d'abandonner leur patrie & leurs biens pour sauver leur vie; mais encore par les Evêques & par le Clergé de ces deux Roïaumes, dont on avoit depouillé les Eglises, pillé les terres & les maisons, sans qu'ils eussent pû jusqu'alors obtenir justice; qu'ils alloient combattre pour la défense de plusieurs innocens, & en faveur de plusieurs Saints, qui attireroient sur eux la protection du Ciel. Il fit en même-tems faire une priere publique, pour invoquer le secours du Dieu tout-puissant, & se mit en marche pour passer la Forêt. Quand ils l'eurent passée, sans que l'ennemi parût pour leur disputer l'entrée dans le païs, l'armée s'y ré-

Ibid.

pandit de tous côtés, fit par tout le ravage, s'avança jusqu'à la Riviere de Somme, & se campa à Testri * Village entre saint Quentin & Peronne sur la petite Riviere de Daumignon. 689. * Tex[illegible]

Thieri s'étoit déja avancé jusqu'à la Somme avec une armée beaucoup plus nombreuse que celle de Pepin, & pour ne pas laisser entrer les Austrasiens plus avant, il avoit passé cette Riviere. Il se vint poster vis-à-vis d'eux sur l'autre bord de la Riviere de Daumignon, qui toute petite qu'elle est, étoit difficile à passer à Testri. Les Austrasiens étoient campés sur le bord du côté du Nord, & les Neustriens sur le rivage opposé. *Ibid.*

Pepin pour paroitre avoir mis Thieri entierement dans son tort, lui envoïa encore demander la paix; mais toûjours à condition que l'on satisferoit les Evêques, & qu'on rétabliroit dans ses biens la Noblesse exilée. Il lui fit même offrir une grosse somme d'argent pour les frais de la guerre, & pour le dommage causé par ses Troupes: prêt, disoit-il, à se retirer pour épargner à la France une guerre civile, & le sang de tant de braves gens d'une même Nation, qui étoient sur le point de s'égorger les uns les autres. *Ibid.*

Il s'attendoit bien à être refusé, connoissant Bertaire Maire du Palais, homme fier & inflexible, qui ne manqueroit pas de tourner cette proposition à son avantage. En effet Thieri aïant mis l'affaire en déliberation, Bertaire soûtint qu'il n'étoit ni de l'honneur du Roi, ni du bien de l'Etat de l'écouter; que c'étoit une insolence à Pepin de prendre en main les interêts des rebelles contre leur Souverain legitime; que lui-même étoit coupable du crime de felonnie par son usurpation du Roïaume d'Austrasie; qu'il avoit peur sur le point de s'en voir châtié; qu'engagé dans un mauvais pas il vouloit reculer en arriere; qu'on avoit sur lui l'avantage du nombre, & que ce seroit trahir l'Etat de le laisser échapper. Ce sentiment fut suivi, & l'on renvoïa avec fierté les Députés des Austrasiens. Ainsi l'on ne songea plus de part & d'autre qu'à se préparer à la bataille.

Pepin aïant été reconnoître le terrein, résolut de se saisir d'une colline qui étoit au-delà de la Riviere, à la droite & du côté des ennemis, & d'y ranger son Armée. Ce poste étoit d'assés difficile accès, & avantageux pour attendre l'attaque comme il prétendoit le faire, à moins que le succés du stratagême qu'il preparoit, ne lui fit changer de dessein. Il fit décamper

689. pendant la nuit son armée sans trompette, la mena en remontant la Riviere à un gué par où il la fit passer. Il laissa dans le Camp quelques Troupes jusqu'à la fin de la nuit, pour entretenir les feux, & leur ordonna qu'en décampant pour venir joindre le reste de l'Armée, ils missent le feu à quelques tentes, à quelques chariots, & à de méchans bagages qu'on avoit laissés-là exprès.

Dès le grand matin, vers le tems qu'on laissoit éteindre les feux, les Espions de Thieri s'étant approchés du Camp, n'y entendirent aucun bruit; & s'étant avancés ne virent personne, mais seulement des chariots qui brûloient. Ils retournerent aussi tôt donner avis de ce qu'ils avoient vû, & dirent que les Austrasiens s'étoient retirés pendant la nuit, & avec tant de precipitation, qu'ils avoient abandonné une partie de leurs bagages, où ils avoient mis le feu.

Il met en déroute celle de Thieri.

Sur cela on fait lever le Camp avec beaucoup de precipitation, pour faire passer la Riviere à l'Armée, & se mettre aux trousses de l'ennemi. La chose s'executoit avec très-peu d'ordre, par la trop grande ardeur des Soldats & des Generaux, qui craignoient que leur proïe ne leur échappât; lorsque l'on commença à voir paroitre sur le haut de la colline les premieres Troupes des Austrasiens, qui s'avançoient en bataille, & qui en même-tems occuperent toute l'etendue du terrein en descendant. Cette vûe surprit Bertaire, qui envoïa aussi-tôt ordre à ceux qui avoient passé la Riviere, de la repasser promptement. Mais Pepin profitant de la confusion, vint sur le champ charger les ennemis avec tant de furie & de succès, qu'après quelque resistance il les mit entierement en déroute. Quantité de Seigneurs des Roïaumes de Neustrie & de Bourgogne qui firent ferme au premier choc, demeurerent sur la place; on fit un grand carnage des Soldats, & tout le reste s'abandonna à la fuite. Bertaire fut tué par des Soldats même de son armée. Pepin suivant toûjours, & dissipant tout ce qui se rallioit, vint se presenter devant Paris, qui lui ouvrit ses portes: les Bourgeois lui livrerent le Roi même & toutes ses finances, & Pepin maître de la personne du Roi, le devint de tout l'Etat.

Ibid. ad an. 690.

690.

Suites de cette Victoire.

Annales Metenses.

L'ancien Auteur de qui nous apprenons ce détail, ne fait point de difficulté d'attribuer dès-lors à Pepin la qualité de Prince, & lui tient grand compte de ce qu'il voulut bien laisser

à Thieri, le nom de Roi : c'étoit ſans doute plûtôt un effet de ſa politique, que de ſa modeſtie. Un autre ajoûte, que depuis ce tems-là les Rois Merovingiens ne conſerverent pas même avec le nom de Roi les honneurs qui étoient dûs à ce rang. Du tems du premier Pepin, nom fatal à la famille de Clovis, toute l'autorité Roïale paſſa aux Maires du Palais ; ce qui n'empêchoit pas que tout ne ſe fît au nom des Rois. Ils recevoient les Ambaſſadeurs des autres Rois, ils aſſiſtoient au Conſeil d'Etat, les Grands du Roïaume leur faiſoient encore la cour. Ces Princes alloient encore à la tête des Armées : mais depuis la victoire de ce ſecond Pepin, Thieri ne tira plus gueres d'autre avantage de ſon nom & de ſa qualité de Roi, qu'une bonne table, une oiſiveté & un repos apparemment auſſi conforme à ſon naturel, qu'indigne de ſon rang & de ſa naiſſance. Depuis lui les Rois ne parurent plus en public, que certains jours de l'année, traînés dans un chariot attelé de bœufs pour aller plus doucement. Ils eurent des Gardes moins par honneur, que pour empêcher que perſonne n'approchât d'eux ſans la permiſſion du Maire du Palais. Enfin Pepin à la faveur de ſa victoire, & de l'attachement que les Auſtraſiens avoient pour lui, & par ſa douceur & par ſes manieres engageantes, par le zele qu'il fit dès-lors paroître pour le bien de l'Etat & de l'Egliſe, accoûtuma les François à un joug, qu'ils avoient regardé juſqu'alors comme indigne d'eux.

690.

[illegible]

Ibid.

Après qu'il eut tiré un fruit ſi important de ſa victoire, il ſe fit grand honneur de ſa moderation dans tout le reſte. Il ſe reſerva peu de choſes du grand butin qui avoit été fait après la bataille, & en fit liberalement la diſtribution à toute l'armée. Un grand nombre d'ennemis s'étoient refugiés en divers aſiles, & ſur-tout à S. Quentin dans l'Egliſe dediée à ce Saint, & à Peronne dans celle de S. Fourci. Les Abbés de ces lieux vinrent lui demander grace pour tous ces refugiés. Il la leur accorda avec bonté, & même après leur avoir fait faire à tous ſerment de ne jamais rien faire contre ſes interêts, il les remit en poſſeſſion de leurs biens.

Quand il vit tout ſoumis, il entra avec beaucoup d'application dans le détail du Gouvernement & de la Police du Roïaume, mit de l'ordre dans les finances, & de la diſcipline parmi les Troupes, & reforma quantité d'abus dans tous les differens

Ibid.

Etats. En peu de tems la France changea de face, & on n'y vit
690. jamais plus d'ordre & plus de tranquillité.

Tant de belles choses faites en si peu de tems lui attirerent l'admiration & le respect de tous les François, & les benedictions des peuples opprimés depuis tant d'années par les Maires du Palais, vexés par les Gouverneurs des Villes & des Provinces, exposés au pillage par les querelles particulieres, que les Seigneurs avoient sans cesse les uns contre les autres : mais il vit bien qu'il falloit quelque chose de plus vif & de plus éclatant, pour entretenir & augmenter l'estime qu'on avoit de lui par tout, pour occuper les esprits inquiets de la Nation, & leur ôter le loisir de faire certaines reflexions dangereuses à une nouvelle domination telle que la sienne.

Depuis le regne de Clovis II. en Neustrie & en Bourgogne, & celui de Sigebert en Austrasie, une grande partie des Nations frontieres de la France soumises de tout tems au Tribut & à l'Hommage, avoient secoué le joug, & prenant occasion de la foiblesse du Gouvernement, s'etoient remises en possession de leur liberté toute entiere. C'est ce qu'avoient fait les Saxons, les Frisons, les Allemans, les Sueves, les Bavarois, les Bretons, & sur-tout les Gascons, qui s'étoient emparés d'une partie de l'Aquitaine.

Tandis que Pepin n'étoit encore que Duc d'Austrasie, il avoit dompté les Saxons, les Bavarois, & les Sueves : mais il n'avoit pû encore venir à bout des autres sur cette frontiere. Il representa fortement aux Seigneurs François le deshonneur que cela faisoit à la Nation, & leur déclara que son dessein étoit d'aller au plutôt soumettre ces rebelles. On applaudit fort à ce projet, qu'il ne differa pas d'executer.

Gesta Regum Franc. 48.

Il laissa auprès de Thieri un homme dont il étoit sûr, nommé Nortbert, à qui il donna toute autorité : il emporta avec lui en Austrasie presque tout l'argent qu'il avoit trouvé dans le trésor Roïal ; & donna ordre à toutes les Troupes de Bourgogne & de Neustrie, de se trouver au tems & au lieu qu'il leur marqua, dans le Roïaume d'Austrasie, La premiere expedition qu'il leur proposa ; & qu'ils agréerent fort, fut d'aller soumettre Radbode Duc des Frisons, dont le pere Adalgise s'étoit rendu independant de la France il y avoit déja plusieurs années. On marcha contre ce Duc,

qui

692.

Annales Metenses ad an. 692.

qui étant venu au-devant des François, fut mis en fuite après avoir perdu une grande partie de son armée : il demanda quartier, se soumit tout de nouveau au Tribut, & donna des ôtages pour sûreté de sa parole.

Pepin assemble un Concile.

Annales Metenses. Ibid.

C'est tout ce qui se fit en cette campagne, après laquelle Pepin aiant distribué les Troupes en quartier d'hiver, il fit assembler un Concile pour regler les affaires de l'Eglise. Il s'y fit quantité de beaux Reglemens ; sur-tout pour le soulagement des pauvres, pour la protection des pupilles, des veuves & des orphelins.

Il rétablit la coûtume de convoquer les Etats du Roïaume tous les ans.

Il rétablit une ancienne coûtume, que les derniers Maires du Palais avoient presque abolie, & qui fit grand plaisir aux principaux de la Nation. Cette coûtume étoit de convoquer les Etats du Roïaume tous les ans au premier jour de Mars. Les Evêques y eurent alors leur place aussi-bien que la Noblesse. Car je doute fort qu'avant ce tems-là ils eussent ce privilege, au moins de la maniere & dans l'étendue qu'ils l'eurent depuis. Il paroît certain qu'ils ne l'avoient point suivant le premier plan du Gouvernement de la Monarchie dans les Gaules, les Evêques n'étant point alors François, mais tous Gaulois, ou d'autre Nation que de la Françoise. Ce fut une nouvelle adresse de Pepin, pour s'attacher le Corps Ecclesiastique, qui avoit beaucoup de credit sur les peuples. C'est dans ces sortes d'Assemblées sous Charlemagne, & sous ses successeurs, que furent faits tous ces Decrets connus sous le nom de Capitulaires, dont cet Empereur, Louis le Débonnaire son fils, & Charles le Chauve son petit-fils, firent faire des collections que nous avons, & qui font la plus belle & la plus entiere partie de notre ancien Droit François. Ceux qui se firent dans l'Assemblée dont je parle, regardoient principalement la paix des Eglises, la protection que les Gouverneurs des Provinces devoient leur donner, aussi-bien qu'aux veuves & aux pupilles, le rapt ou l'enlevement des filles & des femmes, & le châtiment des incendiaires. Sur ce que Pepin representa, que les Ducs *Ibid.* ou Gouverneurs des Provinces n'étoient pas quelquefois asses diligens à envoïer les Troupes, que leurs Gouvernemens devoient fournir en tems de guerre, & que cela faisoit manquer des occasions avantageuses, il fut ordonné au nom du Roi, que les Ducs, si-tôt qu'ils auroient reçû l'ordre du Duc Pepin,

692. tiendroient leurs Troupes toutes prêtes à se mettre en marche, & que sur le second ordre qui seroit apporté de sa part pour les faire partir, ils les conduiroient sans aucun retardement, au rendés-vous de l'armée.

Il ne manquoit pas de faire paroître Thieri dans toutes ces Assemblées sur un trône, comme s'il y eût présidé, & que tout se fût reglé par ses ordres. Mais dès que l'Assemblée étoit separée, après beaucoup de marques de respect & de grands témoignages de soumission qu'il lui faisoit rendre par les Etats, il le faisoit reconduire à Maumaques ou Momarques Maison de plaisance sur la Riviere d'Oise entre Compiegne & Noïon, d'où il ne sortoit que pour de pareilles ceremonies.

Mort de Thieri.

La réputation de Pepin se répandit par toute l'Europe, où il passoit pour un des plus habiles hommes qui eussent jamais gouverné : c'est pourquoi non seulement les Nations barbares voisines de l'Austrasie, comme les Esclavons & les Huns, mais encore les Empereurs de Constantinople, les Rois Lombards d'Italie, les Sarazins-mêmes lui envoioient des Ambassadeurs avec des presens, & beaucoup de marques d'estime : il leur en envoïoit aussi, faisoit avec eux des traites, des alliances, & entretenoit tout le commerce, qu'un Prince souverain a coûtume d'entretenir avec les autres Souverains.

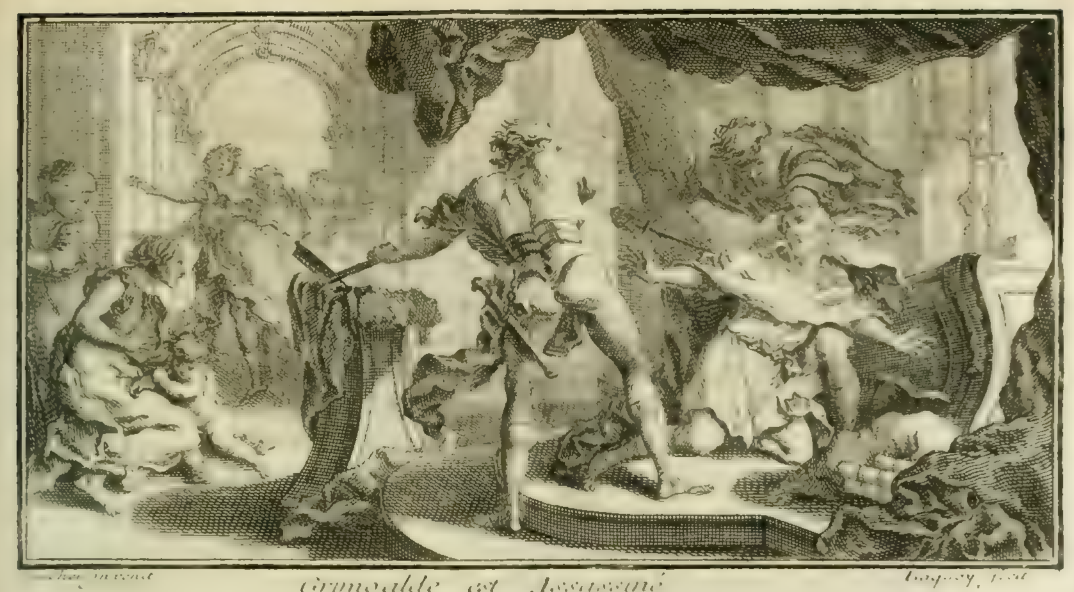
La mort du Roi Thieri, qui arriva trois ans après la grande victoire de Pepin, ne changea rien dans les affaires de France, & n'eut pas plus de suite que celle d'un particulier. Il en fut presque toûjours de même de celle de ses Successeurs, tandis que la Famille de Clovis subsista. Le Duc Pepin fit proclamer Roi à sa place l'aîné des fils de ce Prince encore tout jeune : il s'appelloit Clovis : & ce jeune Prince étant mort au bout de cinq ans, Childebert son cadet prit sa place.

Vide Sæculum III Bened. part. 1. p. 685.

SOMMAIRE DES REGNES

DE CLOVIS III. DE CHILDEBERT III. ET DE DAGOBERT II.

Pepin défait le Duc de Frise & les Allemans. Sa mort & son caractere. Charles dit depuis Charles Martel son fils est reconnu Duc d'Austrasie. Mort de Dagobert.



Grimoalde est Assassiné

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS III. CHILDEBERT III. DAGOBERT II.



Ous les regnes de Clovis III. & de Childebert III. Pepin continua de châtier les Nations qui s'étoient revoltées, ou qui se revoltoient encore de tems en tems contre la France. Il dompta une seconde fois le Duc de Frise, & le défit auprès de Dorastat aujourd'hui Batembourg dans la Gueldre. Il battit & soumit trois fois les Allemans. Il n'y eut presque point d'année qu'il ne signalât par quelque victoire semblable; & l'année 713, s'étant passée sans

692. & suiv.
Pepin [illegible] Duc de [illegible]

692. & suiv. aucune expedition, l'Histoire la distingue par là des autres années, comme l'Histoire Romaine distinguoit celles, où le Temple de Janus étoit fermé en signe d'une paix universelle; mais après la mort de Clovis III. il pensa plus que jamais à l'établissement de sa propre famille.

Il avoit alors deux fils, l'un nommé Drogon qui étoit l'aîné, & l'autre appellé Grimoald. Il fit l'aîné Duc de Bourgogne, & le cadet Maire du Palais de Childebert III. Mais il eut la douleur de les voir mourir tous deux avant lui. L'aîné mourut le premier: Grimoald son frere lui succeda dans sa Principauté de Bourgogne, pour me servir du terme dont use l'Auteur des Annales de Metz, & qui fait assés entendre que ce Duché par rapport aux deux fils de Pepin, n'étoit pas un simple Gouvernement, comme les autres Duchés de ce tems-là. Childebert mourut aussi après seize ou dix-sept années de Regne. Il fut enterré à Choisi sur la Riviere d'Aisne, & Dagobert II. du nom son fils monta sur le trône, pour y faire le même personnage que ses predecesseurs.

711. Annales Metenses, ad an. 711.

714. Ibid. ad an. 714.

Quelque autorité que Pepin se fût acquise dans tout l'Etat & sur l'esprit des François, des usurpations aussi hardies, que celles qu'on lui voïoit faire sur la famille Roïale, déplaisoient beaucoup à plusieurs Grands du Roïaume. On le vit bien dans une dangereuse maladie, qui le mit en danger de mort à Jupil une de ses maisons de campagne auprès de Liege vis-à-vis d'Heristal. Car dans l'esperance que ceux qui ne l'aimoient pas eurent qu'il en mourroit, ils resolurent ensemble de faire périr son fils Grimoald Duc de Bourgogne; afin que la mort du fils arrivant en même-tems que celle du pere, l'usurpation finît, & que le Gouvernement revînt à son ancienne forme. Un nommé Rangaire fut chargé de se défaire de Grimoald, & il le tua à Liege comme il prioit Dieu dans l'Eglise de S. Lambert. Mais Pepin étant revenu de cette maladie, & aïant fait arrêter ceux qui étoient de la conspiration, il les fit tous mourir, & fit Theodald son petit-fils encore enfant, Maire du Palais de Dagobert: autre entreprise extraordinaire de cet homme hardi, qui faisoit en France tout ce qu'il vouloit. Car il faisoit ainsi hereditaire dans sa maison en la personne d'un enfant, une Charge qui n'étoit remplie autrefois que par l'élection des Seigneurs, & par la confirmation du Prince, & dont les fonc-

714.

tions étoient de gouverner le Palais, & à laquelle avoit été attaché dans la suite, le Gouvernement de l'Etat, pendant la minorité des Rois pupiles. De plus il faisoit Maire du Palais de Neustrie, un Austrasien contre la coûtume, selon laquelle les Maires du Palais de Neustrie devoient être Neustriens, ceux d'Austrasie Austrasiens, & ceux de Bourgogne Bourguignons.

Sa mort & son caractere.

Annales Metenses, ad an. 714.

Quo [illegible] unquam potuit esse [illegible].

[illegible]

Vit. [illegible]

[illegible] l. 5. [illegible] Beda.

Mais enfin sa vie ne fut pas assés longue pour mettre la derniere main à tous ses grands projets. Il retomba quelques mois après dans la même maladie, & mourut à Jupil le seiziéme de Decembre de l'an sept cent quatorze, après vingt-sept ans & six mois de gouvernement: homme d'une ambition extrême, mais egalement heureuse & compassée, qui alla aussi loin qu'elle pût aller, mais qui ne l'emporta jamais, entreprenant & osant tout, mais toûjours à coup sûr: utile à l'Empire François, où il rétablit l'ordre, la justice & la tranquillité, mais aux dépens du Prince, dont il aneantit tous les droits: toûjours les armes à la main, & l'esprit occupé de projets de guerre, mais trouvant du loisir pour entrer dans le plus grand détail de la police de l'Etat, & même des progrès de la Religion, qu'il fit prêcher aux Frisons & à quelques autres peuples des frontieres, demeurés jusqu'alors dans les tenebres du Paganisme, & qui se convertirent par ses soins. Ce fut cette étendue d'esprit, cette hardiesse à tout entreprendre, cette application, ce bonheur continuel dans ses entreprises, cette habileté à menager & à occuper sans cesse les esprits d'un peuple aussi inquiet, que celui qu'il gouvernoit, qui lui acquirent l'autorité absolue, avec laquelle il regna tant d'années dans tout l'Empire François. Autorité dont l'impression, si l'on peut s'exprimer ainsi, dura même après sa mort, & sauva sa maison dans les conjonctures, où la division qui s'y mit, devoit naturellement la faire entierement décheoir de ce point de puissance, jusqu'où il l'avoit élevée.

Peu de mois avant sa mort, ainsi que je l'ai dit, il avoit fait son petit-fils Theodald Maire du Palais de Dagobert. Comme alors il faisoit tout, & suppleoit à tout lui-même, on souffroit par complaisance que Theodald portât ce titre, quelque peu proportionné qu'il fût à son âge. Mais il étoit fort surprenant que Pepin étant mort, les François le conservassent à cet en-

714. fant, & qu'ils trouvassent bon, que son aïeule fît les fonctions qui y étoient attachées. Cela se fit neanmoins, & l'on souffrit que le Roi Dagobert retiré dans une maison de plaisance comme ses prédecesseurs fût sous la tutelle d'un enfant & d'une femme qui n'étoit ni sa mere, ni Reine, ni Regente du Roïaume.

Annales Metenses ad an. 714.

Cette femme s'appelloit Plectrude, qui pour réünir dans la personne de son petit-fils toute la puissance de son mari, commença par faire arrêter Charles, dit depuis Charles-Martel.

Il étoit fils de Pepin, mais d'une autre femme nommée Alpaïde, qu'il avoit épousée après avoir repudié Plectrude : quelques-uns ne donnent point à Alpaïde d'autre qualité, que celle de Maitresse de Pepin. Quoi qu'il en soit elle étoit morte ou disgraciée la derniere annee de la vie de Pepin. Les avantages qu'il fit à Theodald, & le rang que tint depuis Plectrude, montrent bien qu'elle avoit été rappellée, & qu'elle étoit bien dans l'esprit de son mari, lorsqu'il mourut. Ainsi Charles étant prisonnier, Theodald non seulement étoit Maire du Palais de Dagobert, c'est-à-dire, Maire du Palais de Neustrie & de Bourgogne, mais encore Duc Souverain d'Austrasie, comme Pepin l'avoit été.

Après tout cette disposition de Gouvernement en France étoit trop bisarre, & trop peu naturelle, pour pouvoir durer. Plectrude, toute habile qu'elle étoit, ne pût y accoûtumer tous les esprits. Plusieurs Seigneurs commencerent à s'émanciper : elle voulut les reprimer, & il en coûta la vie à quelques-uns. Ces executions irriterent les autres, qui se revolterent ouvertement. La guerre civile commença. Plectrude fut obligée de faire venir une armée d'Austrasie pour se soûtenir dans la Neustrie. Les Neustriens l'attaquerent dans la Forêt de Cuise, c'est ainsi qu'on appelloit dès-lors une partie de la Forêt de Compiegne, & les Austrasiens furent défaits.

Theodald pût à peine échapper par la fuite avec peu de ses gens, sans nulle esperance de pouvoir rentrer dans sa Charge

Ibid. de Maire du Palais, & mourut peu de tems après. Elle fut aussitôt remplie par l'election que les Neustriens firent d'un Seigneur nommé Rainfroi, qui commença par porter la guerre dans

Ad an. 715. l'Austrasie. Il fit le ravage jusqu'à la Meuse, & engagea le Duc de Frise à se revolter de nouveau contre les Austrasiens.

Les Saxons en firent autant à sa persuasion, & vinrent faire des courses jusques dans la Province des Hattuariens, qui étoit en partie le Duché de Gueldre d'aujourd'hui. 714.

Pendant ces troubles Charles trouva moïen de se sauver de sa prison. Il n'eut pas plûtôt paru en Austrasie, que les peuples le reçûrent comme un Ange envoïé du Ciel à leur secours, & avec autant de joie, dit notre ancien Historien, que si ç'eût été Pepin lui-même qui fût ressuscité, pour venir prendre leur défense contre leurs ennemis. En effet Charles lui ressembloit beaucoup, & par ses plus beaux endroits. Il fut reconnu Duc d'Austrasie en l'année 716. & la deuxiéme depuis la mort du Duc Pepin son pere. 715. ou 716.

Charles se sauve, & est reconnu Duc d'Austrasie.

Ibid.

Charles trouvant les affaires d'Austrasie en si mauvais état, s'appliqua à y mettre l'ordre. La mort du Roi Dagobert qui arriva vers ce tems-là après cinq ans de regne, lui en donna le tems, en suspendant les efforts du Maire Rainfroi, qui étoit en état de l'opprimer. Il fallut faire un nouveau Roi. On l'alla chercher dans un Monastere où il étoit en habit de Clerc. Il s'appelloit Daniel, & étoit fils de Childeric. Il avoit échappé à la fureur des assassins de son pere, ainsi que je l'ai dit en rapportant la mort funeste de ce malheureux Prince. Il fut préferé au fils de Dagobert nommé Thieri, qui n'étoit encore qu'au berceau, & qui fut par cette raison, ou sous ce prétexte, exclus de la succession de son pere en faveur de la branche de Childeric *.

Mort de Dagobert.

Annales Mettenses ad an. 716.

* Le P. Labbe dans ses *Mélanges Curieux*, cap. 5. §. 2. rapporte une Charte de ce Daniel, nommé depuis Chilperic II. où ce Prince appelle Clotaire son oncle, Batilde sa grand'mere, & Childeric son pere.

SOMMAIRE
DU REGNE
DE CHILPERIC II.

CHilperic eſt élevé ſur le Trône. Il entre dans l'Auſtraſie avec une nombreuſe armée. Il eſt battu une ſeconde fois près de Cambrai. Charles fait Clotaire Roi d'Auſtraſie. Il met en déroute Chilperic & Eude Duc d'Aquitaine. Mort de Clotaire & de Chilperic.

HISTOIRE



Boucher invenit et del. *Soldat qui repand l'allarme dans tout le camp de Chilperic* Baquoy sculp.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILPERIC II.

716.
Annales Metenses ad an. 716.
Chilperic est élevé sur le Trône.



LES Seigneurs François, en élevant Daniel sur le Trône, le nommerent Chilperic : ils obligerent le Maire du Palais Rainfroi à lui donner communication des affaires, & à le mettre à leur tête dans les armées : & c'est à tort que ce Prince est mis par nos Historiens dans la liste des Rois appellés communément *les Rois Faineans* ; car il se comporta toujours en Prince brave & actif, jusqu'à ce que son malheur & la violence de son ennemi lui eussent ôté la liberté d'agir.

715. Rainfroi cependant entretenoit toûjours le Duc de Frise dans son parti, & ce Duc y trouvoit aussi fort son avantage, dans le dessein où il étoit & qu'il avoit tenté d'executer plusieurs fois, de secouer entierement le joug des François d'Austrasie. La Frise avoit alors ses bornes beaucoup plus avancées en de-çà, qu'elles ne le sont aujourd'hui; elle est maintenant terminée par le Golfe de Zuiderzée, qui la separe de la Hollande. Nous apprenons par Eghinard contemporain de Charlemagne, qu'elle s'étendoit le long de la mer jusqu'à l'embouchure de l'Escaut; & par la Vie de saint Eloi encore plus ancienne, nous sçavons que les Frisons étoient frontieres des Antuerpiens, c'est-à dire, du païs d'Anvers; leurs Ducs possederent au moins quelque tems la Ville d'Utrecht, & une partie de l'Isle de Betau. Ces païs avancés s'appelloient la Frise Citerieure, d'où Pepin pere de Charles avoit chassé ce Duc de Frise Radbode dont je parle, lequel pensoit à les reprendre pendant ces guerres civiles des François.

L. 4. c. 19.

Ce fut donc de concert avec le Maire du Palais Rainfroi, que ce Duc resolut d'attaquer Charles de ce côté-là, tandis que les troupes du Roi l'attaqueroient du côté de la Forêt d'Ardenne. Le Duc de Frise commença, & s'avança par le Rhin jusqu'assés près de Cologne. Charles alla au devant de lui & lui livra bataille. Charles fut battu selon quelques-uns, selon d'autres il y eut bien du sang répandu des deux côtés, & la nuit aïant terminé le combat, en laissant la victoire incertaine, chacun se retira, pour reparer sa perte par de nouvelles levées de Troupes.

Gesta Reg. Franc. c. 51. Annales Metenses. Chronic. Fontanell.

Dans la situation des affaires de Charles, tout désavantage étoit très-dangereux pour lui. Chilperic avec le Maire du Palais Rainfroi, alloit entrer en Austrasie; & d'ailleurs Plectrude faisoit encore un parti contre Charles, & étoit Maîtresse de Cologne, où étoient tous les trésors du feu Duc Pepin, qui en avoit fait durant son Gouvernement, la Capitale de l'Etat au lieu de Mets. Il falloit en même-tems parer les coups de ces deux ennemis, & il ne pouvoit gueres se laisser entamer par l'un, sans devenir la proie de l'autre.

Il entre dans l'Austrasie avec une nombreuse armée. Fredegar. continuat. cap. 106.

Tandis qu'il fortifioit son armée de tout ce qu'il pouvoit ramasser de Soldats dans le païs, qui tenoit pour lui au de-là du Rhin, Chilperic entra dans l'Austrasie par la Forêt d'Arden-

ne avec une nombreuse armée, où il trouva le Duc de Frise qui l'attendoit au de-là. Tous deux unis ensemble ne trouvant point d'ennemis en état de leur resister, ravagerent tout le païs depuis la Forêt jusqu'au Rhin, & s'avancerent jusqu'à Cologne. Ils n'oserent attaquer cette place, que Plectrude refusa de leur remettre entre les mains, bien résolue de la défendre; mais ils s'accommoderent avec elle, & moïennant une grosse somme d'argent qu'elle leur donna, ils retirerent leurs armées des environs, & quitterent même l'Austrasie, où le dégât qu'ils avoient fait, ne leur permettoit pas de subsister aisement. 716.

Charles durant tous ces ravages, qu'il ne pouvoit empêcher revint en de-çà du Rhin, & rentra dans l'Austrasie avec une armée, mais qui étoit beaucoup inferieure en nombre à celle de ses ennemis, & il lui fallut suppléer par l'adresse à cette inégalité de forces.

Il partagea les siennes en quantité de petits corps, pour harceler les ennemis pendant leur retour dans un païs fort coupé de bois, & lui même se jetta avec cinq cens hommes seulement dans la Forêt d'Ardenne, pour attendre quelque occasion favorable d agir, & de se dédommager par quelque avantage.

Il y avoit assés près de l'Abbaïe de Stavelo, qui subsiste encore aujourd'hui entre Limbourg & la Roche en Ardenne, une Maison Roïale appellée Amblef sur une petite riviere du même nom, jusqu'où Chilperic s'étoit avancé en repassant la Forêt. Charles aïant prévû ce campement, s'approcha de-là à la faveur des bois, & s'y mit en embuscade. Quand les ennemis furent campés, il monta sur la colline, sur laquelle le Palais d'Amblef étoit bâti, & considera de-là à loisir toute la disposition de leur Camp, qui étoit au pié. Il fut surpris de trouver l'armée encore si nombreuse: mais bien aise de voir la negligence & le désordre avec lequel elle campoit, le Roi, les Officiers & les Soldats étoient presque tous retirés dans leurs tentes, où ils dînoient ou se reposoient à cause de la grande chaleur qu'il faisoit, sans faire de garde, & sans envoïer de partis à la campagne, dans la pensée où ils étoient, que l'ennemi étoit bien loin. Annales Metenses ad an. 716.

Comme il songeoit aux moïens de profiter d'une si favorable conjoncture, un Soldat de sa troupe vint s'offrir à lui de passer au travers du camp ennemi, & d'y répandre par tout l'alarme, Ibid.

716. en ſemant le bruit dans tous les quartiers, que toute l'armée ennemie venoit par divers endroits de la Forêt fondre ſur le camp. Charles ſoit qu'il trouvât la ruſe un peu groſſiere, ſoit qu'il ſe défiât de la réſolution & de l'adreſſe du Soldat, eut peine à accepter cette offre; mais après quelques reflexions il lui dit de faire ce qu'il propoſoit, & il fit en même-tems avancer ces cinq cens hommes le plus près du Camp qu'il pût, afin de donner en même-tems par pluſieurs endroits, s'il voïoit de la diſpoſition à réuſſir.

Le Soldat ou contrefaiſant le deſerteur ou autrement, traverſe le Camp ennemi, & répand de tous côtés la nouvelle de l'approche de l'armée de Charles. Quand il fut bien loin au bout du Camp, il met l'épée à la main, & fondant ſur quelques-uns qu'il trouva écartés & ſans armes, il les tua, criant de toute ſa force que Charles alloit donner ſur le Camp. Quelque inquiétude que cette fauſſe alarme cauſât parmi les Soldats, elle n'empêcha pas que pluſieurs ne couruſſent ſur cet avanturier pour le tuer: mais s'étant acquitté de ſa commiſſion, il s'enfuit d'une grande vîteſſe dans le bois, où il alla rendre compte à Charles de la peur, où il avoit laiſſé les ennemis.

Il eſt battu par Charles.

Charles qui de la hauteur d'Amblef avoit été temoin oculaire des mouvemens, que ce ſtratagême avoit produits parmi eux, dont pluſieurs fuïoient déja, fit tout à coup ſonner la charge, & entrer ſes Soldats par divers endroits dans le Camp avec de grands cris. Il n'en fallut pas davantage pour renverſer l'eſprit des ennemis déja troublés, & changer leur crainte en conſternation & en terreur. Une poignée de gens avec cette prévention, leur parut une armée toute entiere. Chacun ſonge à fuir de tous côtés, tous abandonnent le Camp; & le Roi, le Maire du Palais, Generaux, Officiers, Soldats, ne ceſſerent de courir à toutes jambes, juſqu'à ce qu'ils fuſſent ſortis de la Forêt d'Ardenne. Quelques-uns ſe refugierent dans l'Egliſe d'Amblef, où Charles ne voulut pas qu'on leur fit aucun mal, & les laiſſa même aller en liberté rejoindre leur armée. Un de ceux qui s'étoient jettés dans l'Egliſe ſe trouvant avoir eu le pié coupé d'un coup de ſabre, & ſe plaignant de ce qu'on avoit violé le droit d'aſile à ſon égard, Charles fit venir le Soldat que le bleſſé accuſoit, & comme il l'en reprimandoit, le Soldat répondit qu'il ne l'avoit point bleſſé dans l'Egliſe; que c'é-

Geſta Reg. Franc. cap. 53.

Annal. Metenſes.

toit la faute de cet homme de n'avoir pas fui assés vîte ; qu'il lui avoit à la verité coupé le pié d'un coup de sabre au moment qu'il se jettoit dans l'Eglise, mais qu'il avoit encore la jambe dehors, lorsqu'il lui avoit donné le coup, & qu'ainsi il n'avoit point violé le droit d'asile. Cette subtilité de la réponse du Soldat fit rire Charles, qui ne jugea pas à propos d'examiner le fait plus à fond. Les vainqueurs firent un prodigieux butin, & s'en retournerent en Austrasie. Ainsi finit la Campagne de l'année sept cent seize. 716.

Cette victoire acquit beaucoup de reputation à Charles, ranima le courage des Austrasiens, qui vinrent en foule grossir son armée, & il se trouva en état au commencement de la Campagne suivante, de porter la guerre dans le Roïaume de Chilperic. Il passa la Forêt Charbonniere, & mit tout le païs au pillage jusqu'à Cambrai, où Chilperic vint au devant de lui. Ils se trouverent campés fort près l'un de l'autre en un lieu nommé Vinci, qui est peut-être le Village appellé aujourd'hui Inchi à trois lieues de Cambrai entre Arras & cette Ville. Charles envoïa un Heraut à Chilperic pour lui proposer la paix, à condition qu'on le remettroit en possession du rang & des emplois, que le Duc Pepin son pere avoit eus dans le Roïaume de Neustrie, qu'il avoit gouverné avec tant de bonheur, de sagesse & d'approbation de toute la Nation. 717.

Chilperic & le Maire du Palais Rainfroi reçûrent ces propositions avec indignation, & lui répondirent qu'on n'en étoit pas-là ; que s'il vouloit la paix, il falloit qu'il rendît l'Austrasie que son pere avoit usurpée sur la Famille Roïale de Clovis, & que devant qu'il fût vingt-quatre heures, on esperoit le mettre en état de n'avoir plus de si hautes prétentions. Annales Metenses ad an. 717.

Chilperic parloit de la sorte ; parce qu'il avoit une armée très-superieure en nombre à celle d'Austrasie : mais Charles, selon la maxime de son pere, comptoit moins sur le nombre, que sur la bonté de ses Troupes dont il étoit sûr ; car il n'avoit pris avec lui pour cette expedition que l'élite de ses Soldats, sans se charger d'une multitude peu disciplinée & plus propre à piller qu'à combattre. Ainsi le lendemain qui étoit un Dimanche de Carême & le dix-neuviéme de Mars, la bataille se donna auprès de Cambrai. Elle fut très-opiniâtre & très-sanglante : mais enfin là victoire demeura à Charles, qui après un *Il est battu une seconde fois près de Cambrai.*

717. grand carnage des ennemis, alla ravageant jusqu'à Paris; & de-là retournant sur ses pas marcha droit à Cologne, pour y assieger Plectrude sa belle-mere, & l'obliger à lui remettre entre les mains cette Capitale d'Austrasie.

Charles fait Clotaire Roi d'Austrasie.
Gesta Reg. Franc. cap. 53.

La reputation que Charles venoit de s'acquerir par cette seconde victoire, & l'ardeur d'une armée victorieuse qui ne demandoit qu'à combattre déconcerta Plectrude. Elle proposa de s'accommoder, & Charles le voulut bien. Il fut admis dans la Place avec quelques Troupes: mais durant qu'on traitoit, soit par hasard, soit par les ordres secrets de Charles, ses Soldats y exciterent une sédition, pendant laquelle s'étant rendus maîtres de la Ville, il fallut que Plectrude la lui cedât avec tous les trésors du feu Duc Pepin: après quoi il fut proclamé de nouveau Duc d'Austrasie, & prit ainsi le rang & le titre possedés par son pere, avec le Gouvernement de tout le Roïaume. Neanmoins par politique, aïant apparemment connu l'inclination des Seigneurs Austrasiens, & pour avoir le tems d'affermir son autorité, il leur proposa lui-même de faire un Roi d'Austrasie, & éleva sur le Trône un Prince de la Famille Merovingienne dont les Anciens Historiens ne marquent point le pere; ni en quel degré de parenté il touchoit aux derniers Rois d'Austrasie. Il s'appelloit Clotaire. Ce retablissement se fit après trente-sept ans d'interregne, à compter depuis la mort de Dagobert, que nous avons vû regner quelque tems en Austrasie, depuis son retour d'Ecosse ou d'Hibernie.

La conduite que le Duc Charles avoit tenue jusqu'alors, la prudence & le courage avec lequel il avoit surmonté sa mauvaise fortune, fit comprendre à Chilperic & au Maire du Palais quel dangereux ennemi ils avoient dans sa personne: car n'aïant pû venir à bout de lui avec toutes les forces des Roïaumes de Neustrie & de Bourgogne, tandis qu'ils étoient secourus de celles de Frise, & lors même qu'il n'étoit pas encore reconnu solemnellement Duc d'Austrasie, ils conçûrent bien qu'étant devenu maître paisible de tout cet Etat, ce seroit tout ce qu'ils pourroient faire que de lui resister. Ils ne pouvoient plus faire fond sur le secours du Duc de Frise, obligé désormais à vivre en paix avec Charles, dont il avoit tout à craindre, à cause du voisinage, & contre lequel on ne voit pas en effet qu'il eût repris les armes depuis la victoire d'Amblef. Ils songerent donc

717.

à lui susciter un autre ennemi, qu'ils avoient eux-mêmes jusqu'alors consideré comme tel à leur égard. Mais on a vû des Souverains dans tous les siecles oublier les plus sensibles injures pour en venger d'autres, qui ne leur paroissoient plus grandes que parce qu'elles étoient plus nouvelles.

Sous les Regnes précedens, les Gascons quittant leurs Montagnes, & ne se contentant plus de faire des courses sur les terres de France, s'étoient rendus maîtres du païs & des Villes entre la Mer, la Garonne & les Pyrenées. Ce païs s'appelloit auparavant la Novempopulanie; à cause des neuf Peuples ou neuf Cantons qu'il renfermoit. Il a porté depuis le nom de Gascogne, du nom de ses vainqueurs, & ce n'est que vers le tems dont je parle, que notre Histoire commence à l'appeller ainsi. Les Gascons avoient alors à leur tête un Duc nommé Eude, que les uns font François & les autres Espagnol. Quoi qu'il fût, c'étoit un très-habile homme, qui avoit profité des guerres civiles de France, & du mauvais état du Gouvernement, pour se faire non seulement Duc des Gascons, absolu & indépendant, mais même Duc d'Aquitaine, c'est-à-dire, d'une très-grande partie des païs de de-là la Loire : car nos anciens Historiens lui donnent cette qualité. Il poussa ses conquêtes jusques dans le Berri du tems du Duc Pepin, & se rendit maître de Bourges. Il posseda le Poitou, la Xaintonge, le Limousin, l'Albigeois, l'Auvergne, & excepté Tours, il laissa très-peu de chose aux François au de-là de la Loire.

Annales Metenses. Liber Miracul. S. Austregesil.

Ce fut donc à ce rebelle & à cet usurpateur du Domaine des Rois de France, que Chilperic & le Maire du Palais Rainfroi eurent recours, pour l'opposer au Roi d'Austrasie & au Duc Charles. Ils lui envoïerent une Ambassade avec des presens, & lui offrirent de le reconnoître pour Seigneur du païs dont il s'étoit emparé, s'il vouloit venir avec une armée joindre celle de France contre les Austrasiens.

Continuat. Fredegar. cap. 107.

Il met en déroute Chilperic & Eude Duc d'Aquitaine.

Vers l'an 718.

Vita S. Rigoberti.

Eude écouta avec plaisir cette proposition, qui lui étoit en même-tems & si avantageuse, & si glorieuse. Il ne manqua pas dès que la saison le permit, de venir trouver Chilperic avec de nombreuses Troupes, & aussi-tôt ils marcherent ensemble vers l'Austrasie : mais le Duc Charles leur épargna une grande partie du chemin. Il vint au devant d'eux jusqu'en de-çà de Reims, dont l'Evèque lui refusa l'entrée, & ils furent fort

Vers l'an 718.

ſurpris d'apprendre que Charles étoit campé entre cette Ville-là & Soiſſons. Cette nouvelle conſterna leur armée, & à peine Charles parut avec ſes Troupes, que ſans rendre preſque de combat, elle ſe débanda. Il profita de cette terreur: il les pourſuivit juſqu'à la Seine, & Chilperic ne ſe croïant pas en ſureté à Paris, en partit avec ce qu'il put emporter de ſes tréſors, & ſe ſauva avec Eude au-delà de la Loire.

Charles paſſa la Seine ſans oppoſition, tout fuïant devant lui, & s'avança juſqu'à Orleans. Delà il envoïa au Duc Eude, lui dire que s'il ne lui remettoit le Roi entre les mains, il l'iroit chercher juſques dans l'Aquitaine & dans la Gaſcogne, & y mettroit tout à feu & à ſang. Eude n'aïant point de meilleur parti à prendre que celui de la paix, répondit aux Envoïés de Charles, qu'il le prioit de ne point entrer plus avant dans le païs, & qu'il étoit reſolu de lui donner toute la ſatisfaction qu'il ſouhaiteroit. En effet, après quelques délais & quelques negociations, Eude au commencement de l'année ſuivante remit Chilperic entre les mains de Charles, avec toutes les richeſſes que ce Prince avoit emportées de Paris dans ſa fuite, & acheta à ce prix l'amitié de ce redoutable ennemi & la paix. Charles ſe trouva par-là à peu près dans le même état & avec la même puiſſance, que le Duc Pepin ſon pere avoit eue dans ſa plus haute élevation. Le Maire du Palais Rainfroi ne laiſſa pas d'avoir encore pendant quatre ou cinq ans, un parti aſſés conſiderable pour lui; mais enfin Charles l'aïant aſſiegé dans Angers, l'obligea à capituler, & à ſe contenter du Comté d'Angers, qu'il lui laiſſa pour le reſte de ſa vie. Charles traita Chilperic avec beaucoup d'honnêteté & de reſpect, & toûjours en Roi de France, mais à condition que lui-même auroit toute l'autorité du Gouvernement, qu'il avoit regardée auparavant comme un heritage, & qu'il regardoit alors comme une conquête.

Geſta Reg. Franc. cap 57.

719.

720.

Mort de Clotaire & de Chilperic.

Sur ces entrefaites Clotaire qui faiſoit le perſonnage de Roi d'Auſtraſie, mourut: & Chilperic étant auſſi mort à Noïon quelque tems après, Charles mit en leur Place un Prince de la Maiſon Roïale, appellé Thieri de Chelles; parce qu'il avoit été élevé en ce lieu-là. Deux Chartes anciennes faites au nom de ce Prince, l'une à Heriſtal, & l'autre à Zulpic

Vers l'an 721.

Labbe Mélanges curieux, p. 439.

Vers l'an 721.

à Zulpic dans le Roïaume d'Austrasie, montrent que Charles-Martel reconnut Thieri non seulement pour Roi de Bourgogne & de Neustrie, mais encore pour Roi d'Austrasie. Une autre Charte de l'Abbaïe de saint Bertin fait Thieri fils de Dagobert II. Il étoit encore au berceau quand son pere mourut, & ainsi après la mort de Chilperic, qui ne regna que cinq ou six ans, il n'en pouvoit pas avoir plus de sept ou huit.



SOMMAIRE
DES REGNES
DE THIERI III.
ET DE
CHILDERIC II.

Diverses expeditions de Charles. Il défait Eude Duc d'Aquitaine. Les Sarrasins passent en Espagne & s'en rendent les maîtres. Ils sont défaits par Eude auprès de Toulouse. L'armée du Duc d'Aquitaine est taillée en pieces par Abderame. Charles défait entierement celle des Sarrasins entre Tours & Poitiers. C'est de cette victoire que Charles a tiré son nom de Martel. Il défait les Frisons. Mort du Duc d'Aquitaine. Mort de Thieri. Charles bat encore les Frisons. Soulevement en Provence contre Charles. Il prend Avignon. Il met en déroute les Sarrasins proche de Narbonne. Il défait les Saxons. Premiere occasion de la puissance temporelle des Papes. L'Empereur Leon fait publier un Edit contre les Images. Conciles assemblés à Rome sur ce sujet. Le Pape Gregoire demande du secours à Charles-Martel. Il lui envoie une Ambassade. Mort du Pape, de l'Empereur & de Charles-Martel. Caractere de Charles-Martel. Il partage l'Etat entre Carloman & Pepin ses fils. Soulevement dans le Roïaume. Fin de l'Interregne. Childeric est créé Roi d'une partie de l'Empire François. Concile des Estines. Odilon Duc de Baviere est battu par Carloman & par Pepin. Carloman entre dans la Saxe, il cede ses Etats à Pepin, & se retire dans un Monastere. Grippon frere de Pepin & de Carloman se refugie en Saxe. Il se fait proclamer Duc de Baviere. Il est pris par Pepin qui lui donne un appanage.



Boucher invenit et del. *Charles défait entierement l'Armée des Sarrazins* Baquoy. Sculp.

HISTOIRE DE FRANCE.

THIERI III.



ON peut dire que depuis le Regne de Clovis II. & de Sigebert ſon frere, ou du moins depuis leur mort, ce n'eſt point l'Hiſtoire des Rois de France qu'on écrit, mais celle des Maires du Palais, & des Ducs d'Auſtraſie, puiſque tout y roule ſur ces Maires & ſur ces Ducs. Charles devenu Maitre de toute la France, s'appliqua principalement à deux choſes, ſuivant la politique du Duc Pepin ſon pere; la premiere, à remettre ſous l'Empire de France les Nations Germaniques qui en avoient ſecoué le joug; & la ſeconde, à faire Vers l'an 721.

Vers l'an 721.

prêcher la Religion Chrétienne à ces mêmes Peuples & aux autres Peuples soumis à cet Empire, qui ne l'avoient pas encore embrassée Par la premiere il occupoit la vivacité des François ; & les victoires qu'il remportoit continuellement, lui attiroient de plus en plus leur estime & leur admiration ; moïens sûrs pour les contenir, & pour leur ôter la pensée de rien innover dans le Gouvernement : par l'autre, outre la gloire qui lui en revenoit, & le salut des ames qu'on peut présumer qu'il avoit aussi en vûe, il prétendoit rendre ces mêmes Nations plus dociles, & s'attirer l'affection des gens de bien, des Evêques, des Abbés, des Moines & de tous les gens d'Eglise, dont le nombre & le credit étoient dès-lors fort grands en France; ce qui n'empêcha pas qu'aïant dans la suite touché à leurs droits, & à leurs biens en faveur des gens de guerre, quelques-uns ne l'aïent traité d'excommunié après sa mort, & même de damné, selon certaines visions, que l'on a regardées depuis avec raison comme apocriphes.

Annales Metenses, ad ann. 719. 729.

Diverses expeditions de Charles.

Il attaqua donc les Saxons, leur imposa de nouveau le Tribut, & reconquit tout le païs jusqu'à la riviere du Vezer.

725.

Quelques années après il châtia les Allemans qui étoient encore alors, & qui furent long-tems un Peuple particulier de la Germanie. Il les remit sous l'obéïssance de la France, & porta ses armes jusqu'au-delà du Danube, d'où son armée revint chargée de butin. Il fit les années suivantes diverses expeditions dans ces mêmes quartiers-là, & toûjours avec le même succès. En un mot toutes ces Nations Germaniques furent pour lui de frequentes occasions de triomphe, toûjours prêtes à se revolter, & toûjours battues.

723.

Gregoire II. étoit alors assis sur la Chaire de S. Pierre. Ce Pape vers l'année sept cent vingt-trois envoïa l'Evêque Boniface prêcher l'Evangile aux Thuringiens & aux autres Peuples idolâtres de la Germanie. C'étoit de concert avec le Duc Charles : nous avons une des Lettres qu'il lui écrivit sur ce sujet, dont l'inscription est : A Charles Duc & Maire du Palais de France, *Ad Carolum Ducem majorem Domûs Regiæ Francorum.* Il lui donne la qualité de Patrice dans une autre Lettre à l'Evêque Boniface. Charles, selon la priere que lui en avoit faite le Pape, prit cet Evêque sous sa protection, & seconda avec plaisir & très-efficacement ses bonnes intentions. Cela se voit par

Tome I Concil Gall. ad ann. 7 3.

Ibid.

une Lettre circulaire qu'il écrivit en faveur de ce Missionnaire à tous les Evêques, Ducs, Comtes, Lieutenans, Officiers du Roi, par tout l'Empire de France, pour ordonner qu'on lui laissât toute liberté de prêcher la Religion Chrétienne, qu'on le protegeât, & qu'on l'aidât en tous ses besoins. Dans le même tems Saint Villebrod à la faveur de la même protection, instruisit la Nation des Frisons, & S. Hubert Evêque de Maëstric, après avoir converti ce qui restoit encore de Païens dans le païs des Ardennes, du Brabant, & de la Toxandrie (c'est ainsi qu'on appelloit un Canton de la Gaule Belgique, nommé aujourd'hui la Campine entre Liege & Bolduc) fit ruiner toutes les idoles, & abattre tout ce qui étoit resté en ces quartiers-là, de Temples & d'autres marques de la superstition païenne. C'est ainsi que le Duc Charles étendoit en même tems les bornes de l'Etat & le Christianisme; lorsque vers l'an sept cent trente-un Eude Duc d'Aquitaine s'avisa de rompre la paix, qu'il avoit faite douze ou treize ans auparavant avec la France.

723.

731.

Il défait Eude Duc d'Aquitaine.

Charles fut bientôt à lui, & après l'avoir défait en deux batailles au-delà de la Loire, il fit le dégât dans tout le païs, enrichit son armée du butin qu'elle y fit, & contraignit le Duc d'avoir recours à sa clemence. Mais pendant qu'il affectoit ces apparences de soumission, il trama pour se venger, une conspiration contre la France, qui pensa la perdre, & l'envelopper lui-même dans la ruine de ce Roïaume.

Ce fut avec les Sarrasins, barbares sortis d'Afrique qu'Eude traita. Ceux qui n'ont pas lû l'ancienne Histoire d'Espagne seront surpris de voir paroître tout-à-coup cette Nation dans le Poitou & sur les bords de la riviere de Loire. C'est pourquoi je vais dire en peu de mots, à quelle occasion ils passerent en Europe, & comme ils se trouverent du tems de Charles, en état de venir porter la guerre jusques dans le cœur de l'Empire François.

Depuis Dagobert I. dont la puissance obligea les Visigots à reconnoître pour Roi, celui dont il appuïoit le parti, ainsi que je l'ai raconté dans l'Histoire du Regne de ce Prince, nos Rois ne se mêlerent plus gueres des affaires d'Espagne. Les Maires du Palais songeoient beaucoup plus à affermir leur propre autorité dans le Roïaume, qu'à augmenter ou à entretenir celle de leurs Princes dans les Cours étrangeres. Je trouve seulement

Vers l'an 676. Julian. Tolet. l. 7.

que sous Childeric, le Languedoc s'étant revolté contre Vamba alors Roi d'Espagne, les François appuïerent cette revolte, & qu'après la deroute du parti rebelle, ce Prince traita avec beaucoup d'humanité plusieurs François & Saxons de qualité qui y furent pris, & les renvoïa sans rançon, & même avec des presens dans leur païs, ne voulant pas rompre la paix avec la France, quelque sujet qu'il eût de s'en plaindre en cette occasion.

Cap. 11. Concil. Tolet. 17.

Si nous en croïons l'Historien Espagnol, Rodez & Albi étoient alors sous la domination de ce Prince, sans que l'on sçache comment elles avoient été détachées de la Couronne de France. Il y eut encore quelques differends & quelques hostilités, & même quelques combats entre Egica Roi des Visigots & les François, sous le Regne de Thieri II. de ce nom Roi de Neustrie & de Bourgogne, mais sans d'autres suites.

Roderic. l. 3. c. 16.

Le Roi Vitiza & Roderic ou Rodrigue successeurs d'Egica ne paroissent pas avoir rompu avec les François. Ce Roderic fut le dernier Roi de la Nation, & donna lieu par son incontinence, à la revolution qui se fit peu de tems après son élevation sur le Trône d'Espagne : voici ce que les plus anciens Ecrivains Espagnols & les Arabes nous en apprennent.

Les Sarrasins passent en Espagne, & s'en rendent les maîtres.

Roderic avoit à sa Cour un homme de qualité nommé Julien son parent & son Capitaine des Gardes, homme d'esprit & qui sçavoit la guerre. Il l'envoïa Ambassadeur en Afrique chés les Sarrasins, qui depuis plusieurs années s'en étoient rendu maîtres. Durant l'absence de Julien, Rodrigue devenu amoureux de la fille, les autres disent de la femme de ce Comte lui fit violence. Le Comte de retour de son Ambassade, aïant sçû ce qui s'étoit passé, dissimula son chagrin, rendit compte de sa negociation au Roi, & se retira pendant l'hiver à Septa, aujourd'hui Ceuta Ville en Afrique, qui appartenoit aux Gots, & dont il étoit Gouverneur. Il fit aussi ensorte, que sa fille qui étoit à la Cour vint le rejoindre, sans que le Roi eût aucun soupçon de sa fidelité. Valid étoit alors Prince des Sarrasins, & tenoit sa Cour à Damas en Syrie. Il gouvernoit l'Afrique par un de ses Emirs, c'est ainsi qu'ils appelloient leurs Gouverneurs, celui-ci se nommoit Muça. Le Comte Julien fit demander une entrevûe à cet Emir, dans laquelle lui marquant le desir qu'il avoit de satisfaire sa vengeance, il lui offrit, s'il vou-

loit l'aſſûrer d'un puiſſant ſecours, de lui livrer toute l'Eſpagne. Vers l'an 676.
Muça ne manqua pas de communiquer cette propoſition à Valid, qui répondit que l'affaire lui paroiſſoit auſſi dangereuſe qu'avantageuſe à la Nation, & lui permit ſeulement de hazarder quatre ou cinq cens hommes au plus ſur la parole du Comte. L'Emir donna donc cent chevaux & quatre cens hommes de pié à Julien avec un Officier nommé Taric, pour les commander. Ils paſſerent ſur quatre Vaiſſeaux, & vinrent faire deſcente à l'Iſle d'Algeſire qui eſt à la hauteur de Ceuta & d'Algaçar. Pluſieurs de ſes parens & quelques autres mécontens vinrent l'y joindre. Il pilla l'Iſle & quelques endroits du Continent les plus proches, & s'en retourna en Afrique trouver l'Emir, qui n'aïant plus de ſujet de ſe défier de lui après une telle démarche, lui donna douze mille hommes, qu'il fit deſcendre à Gibraltar. Il fut ſecondé par les autres Conjurés, qui commencerent à ravager le païs, & s'emparerent de quelques Places dans l'Andalouſie. Le Roi Rodrigue envoïa contre eux une Armée, qui fut taillée en pieces, & le General qui la commandoit, y fut tué.

Ces ſuccès engagerent les Sarraſins à augmenter leurs forces, & Rodrigue à marcher contre eux à la tête de toutes les ſiennes, Son Armée étoit de cent mille hommes. Ils ſe rencontrerent ſur la riviere de Guadalette entre Tarife & Seville. Il y eut divers combats pendant huit jours, où les Sarraſins furent malmenés, & perdirent près de ſeize mille hommes: mais le Comte Julien avec les Viſigots rebelles qui l'avoient joint, ſoûtint bravement dans ſon Camp tous les aſſauts de la grande Armée de Rodrigue, attendant toûjours une action generale, pour faire plus ſûrement réuſſir les intelligences qu'il avoit dans l'Armée du Roi. Ce Prince avoit avec lui les deux fils de ſon predeceſſeur, dont il eût dû prudemment ſe défier. Il leur avoit toutefois confié le commandement des deux ailes de l'Armée. On prétend que tous deux pendant la nuit qui preceda la bataille, convinrent avec le General des Sarraſins, de laiſſer engager le Roi bien avant dans le combat, & puis de lâcher le pié avec leurs Troupes, ce qui ſe fit en effet. Le Roi perit dans la mêlée, ſans que l'on pût jamais reconnoître ſon corps après ſa mort.

Vitiza prédeceſſeur de Rodrigue, aïant eu durant ſon Re-

Vers l'an 676.

ne, sujet d'apprehender les revoltes des Gouverneurs, avoit fait demanteler presque toutes les Villes d'Espagne; de sorte qu'après la bataille perdue, les Sarrasins se répandirent de tous côtés. Il se donna neanmoins plusieurs combats. Quelques Villes qui se trouverent en état de défense, resisterent; mais enfin après quatorze mois, les Sarrasins furent maîtres de presque toute l'Espagne. Ainsi finit le regne des Visigots au de-là des Pyrenées plus de trois cens ans après qu'il y eut commencé; & il finit par une destruction presque generale de toute la Nation : suite funeste & monument éternel du crime du Roi qui en fut l'occasion, & de la vengeance d'un seul particulier, qui en fut la cause.

Comme les Gots possedoient encore quelques Domaines dans les Gaules, les Sarrasins pousserent aussi leurs conquêtes jusqu'au de-là des Pyrenées, & les Villes des Gaules qui dépendoient alors de l'Espagne, reçûrent les vainqueurs sans resistance. Selon un des plus anciens, & des plus judicieux Historiens d'Espagne, la revolution arriva en l'an sept cent cinquante-deux de l'Ere Espagnole, qui répond à l'an sept cent quatorze de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, à l'année que Pepin pere de Charles mourut: mais apparemment les Sarrasins n'entrerent dans les Gaules que l'année d'après.

Roderic. l. 3, c. 21.

Ils sont défaits par Eude auprès de Toulouse.

Eude Duc d'Aquitaine, dont l'Etat bornoit l'Espagne, se voïoit sur le point d'être accablé par cette formidable puissance. Il se menagea le mieux qu'il put pendant huit ou neuf années avec ces dangereux voisins; mais enfin on vint l'attaquer, & après plusieurs petits combats, l'Emir Zama vint mettre le siege devant Toulouse. Eude à qui l'on voit par-là que cette Ville appartenoit, alla au secours, lorsque l'Emir la pressoit vivement : il le contraignit d'en venir à la bataille, le défit avec grand carnage, le tua lui-même, & le siege fut levé. Les Sarrasins après cette déroute qui fut très-grande, en attendant les ordres du Calif Iesid leur Prince, choisirent pour leur Commandant Abderame, Capitaine d'une grande reputation, qui fit la paix.

Cap. 11.

Eude pour la maintenir, maria sa fille avec le Gouverneur de Cerdagne nommé Mugnoz, homme puissant & très-accredité parmi les Sarrasins. Sûr de cet appui qui l'empêchoit de rien craindre du côté des Sarrasins, il eut la hardiesse de rompre

731.

pre avec la France, & le malheur que j'ai dit, de se faire battre deux fois coup sur coup au-delà de la Loire. Ce fut alors qu'il appella à son secours ces Barbares, qui n'attendoient qu'une pareille occasion pour se répandre dans la France, comme ils avoient fait dans l'Espagne; mais les mesures du Duc d'Aquitaine furent rompues, & l'expedition des Barbares en France differée par la revolte & la mort de Mugnoz. Ce Gouverneur de Cerdagne qui étoit natif de Mauritanie, indigné des mauvais traitemens que les Sarrasins faisoient en Afrique à ceux de son païs, resolut de s'en venger, & se revolta contre l'Emir Abderame. Il se fit un gros parti dans l'étendue de son Gouvernement, ne comptant pas moins sur l'alliance qu'il avoit faite avec le Duc d'Aquitaine, pour se soûtenir contre les Sarrasins, que le Duc avoit compté sur la sienne, pour agir contre les François: mais Abderame l'aïant investi avec une extrême promptitude dans une de ses Places, & lui aïant coupé les eaux, le reduisit à l'extrêmité. Il trouva cependant moien de s'évader; mais aïant été poursuivi dans les Montagnes, & ne pouvant plus éviter d'être pris, il se précipita du haut d'un rocher, & se tua. Sa femme fille du Duc d'Aquitaine fut prise & envoïée à Damas au Serail du Calife, où l'on porta aussi la tête de son mari.

Roderic. Hist. Arab. c. 1,.

Abderame passa les Pyrenées, non plus pour secourir le Duc d'Aquitaine contre les François; mais pour le punir de l'intelligence qu'il avoit eue avec Mugnoz, & pour envahir toutes les Gaules. Cependant une partie de ses Troupes courut la Bourgogne & la Provence, & se saisit d'Arles, où les François reçûrent un grand échec. Il traversa toute la nouvelle Gascogne en la ravageant, prit Bordeaux, passa la Garonne & la Dordogne, & trouva Eude campé au-delà de cette riviere. Ce Duc accepta la bataille que le Sarrasin lui presenta: mais l'inegalité des forces fit que la victoire ne balança pas long-tems, l'Armée du Duc d'Aquitaine fut taillée en pieces, & peu de ses Soldats échapperent à la fureur des Barbares, qui ne leur firent aucun quartier. Il s'enfuit presque seul, & malgré la haine qu'il portoit à Charles-Martel, il fut obligé d'avoir recours à lui, & de se jetter entre ses bras.

L'Armée du Duc d'Aquitaine est taillée en pieces par Abderame.

Isidorus.

Charles que la ruine de l'Espagne & la desolation de l'Aquitaine avertissoient de ce qu'il devoit apprehender pour l'Em-

731.

pire François, avoit pensé à se mettre en état d'arrêter ce torrent à qui rien ne resistoit. Il avoit assemblé une armée composée non seulement des Troupes d'en de-çà du Rhin, mais encore de ses Sujets de la Germanie, à qui, comme j'ai déja remarqué ailleurs, on ne faisoit jamais passer cette riviere, que dans les pressantes necessités de l'Etat. Il s'étoit avancé vers la Loire pour en défendre le passage, & le Duc d'Aquitaine de son côté, avec les débris de son armée & quelques autres Troupes qu'il avoit ramassées, & dont il avoit fait un Camp volant, devoit agir de concert avec lui dans les occasions qui se presenteroient de donner sur les Sarrasins.

Roderic Hist Arab. cap. 14.

Abderame qui avoit réüni toutes ses forces, profitant de la consternation des Peuples, continua sa marche par la Xaintonge & le Perigord, où tout plioit. Il prit Poitiers, pilla & brûla toutes les Eglises du païs & plusieurs petites Villes, & s'empara de la plûpart de celles du Rhône & de la Saône. Il vint jusqu'à Sens qu'il assiegea, & qu'il ne put prendre, & marcha vers Tours, pour s'en rendre maître. Ce fut entre cette Ville-là & Poitiers & plus près de Poitiers que de Tours, que Charles vint à sa rencontre. Les deux armées furent en presence sept jours durant, pendant lesquels il se fit de continuelles & de grosses escarmouches : enfin l'on en vint à une bataille generale, qui devoit decider du sort de la France.

Eginard. in Vita Car. Magni.

Les deux Chefs étoient les plus grands Capitaines qui fussent alors en Europe. Ils avoient chacun une armée accoutumée à vaincre, & qui les aïant à leur tête, se croïoient l'une & l'autre invincibles.

Paul Longob. l. 6. cap. 46.

L'Armée d'Abderame surpassoit infiniment en nombre celle de Charles. Cet Arabe, qui fier de ses victoires passées, croïoit s'emparer de la France encore plus aisément que de l'Espagne, avoit passé les Pyrenées avec plus de quatre cens mille ames en comptant les femmes, les enfans & les esclaves qui faisoient une grande partie de cette multitude. Son dessein étoit d'en peupler la France & de les y établir, après avoir exterminé la plûpart des Habitans du païs. Quelques-uns de nos Historiens ont déploïé leur éloquence, pour faire une description pompeuse de cette bataille. On y voit l'ordonnance & la disposition de ces deux armées. Ils font faire aux Generaux de belles harangues, pour animer leurs Soldats, & dans le dessein de diver-

tir leurs Lecteurs, ils ont fourni de leur propre fond, une infinité de circonstances qu'on ne voit point ailleurs. Voici ce que je trouve dans les Auteurs François & Espagnols les plus anciens, qui aïent parlé de cette journée. 731.

Charles défait entiérement celle des Sarrasins entre Tours & Poitiers.

Roderic. Hist. Arab. cap. 14.

Le combat commença de part & d'autre avec grande furie & une égale resolution, les Sarrasins ne doutant pas qu'ils ne dûssent passer sur le ventre au petit nombre des ennemis qu'ils avoient en tête; & les François, mais sur-tout les Soldats de Germanie, la plûpart d'une très-haute taille, regardant avec mépris les Arabes, qui ne paroissoient devant eux, que comme des Pygmées. En effet, dès la premiere charge les François Austrasiens & les Germains faisant leur usage ordinaire de la hache & du sabre, renverserent & taillerent en pieces les premiers rangs des Sarrasins, qui ne soûtinrent en aucun endroit ce premier effort: mais comme ils se rallioient aisément à la maniere de tous les Africains, & qu'Abderame qui se trouvoit par tout, lassoit au moins les François, en leur opposant toûjours des Troupes fraîches, le carnage des Sarrasins, quelque grand qu'il fût, ne mettoit point leur armée en déroute. D'ailleurs Charles de peur d'être enveloppé, étoit obligé de se conserver toûjours l'avantage du terrein, & empêchoit ses Troupes de trop s'abandonner. Le combat dura ainsi plusieurs heures; lorsque tout d'un coup il s'éleva un grand bruit, & de grands cris du côté du Camp des Sarrasins, d'où l'on vit fuir une infinité de gens vers le lieu où l'on se battoit, & dans toutes les Campagnes d'alentour. C'étoit Eude Duc d'Aquitaine, qui avec son Camp volant, ainsi qu'il en étoit convenu avec Charles, vint donner brusquement sur le Camp des Sarrasins, le força & tailla en pieces tout ce qu'il y trouva, Soldats, femmes & enfans qui y étoient en très-grand nombre. Il n'en fallut pas davantage pour jetter la consternation dans l'armée Sarrasine: Abderame l'arrêta cependant, & il tint toûjours ferme malgré l'horrible carnage que les François faisoient de tous côtés de ses Escadrons & de ses Bataillons, jusqu'à ce qu'il fût tué sur la fin du combat; & alors la nuit permit au reste des Sarrasins de se retirer dans leur Camp, sans être poursuivis.

Paul Longob. l. 6. cap. 46.

Eude en étoit sorti pour mettre en sûreté sa petite Troupe; & le reste de l'armée Sarrasine y arrivant avec une infinité de blessés, fut effraïée du meurtre horrible qu'on y avoit fait de

731. leurs femmes & de leurs enfans, dont ils voïoient toutes les Campagnes couvertes. Les Generaux tinrent Conseil, il fut resolu de déloger sans bruit pendant la nuit, & afin d'avoir plus de tems pour la retraite, d'abandonner tout le bagage, & de laisser toutes les tentes dressées pour tromper les François, qui les croïant encore campés, ne penseroient pas si-tôt à les poursuivre.

C'est de cette victoire que Charles a tiré son nom de Martel. Isidorus. En effet, le lendemain matin, les François voïant les tentes des ennemis à peu près dans le même ordre qu'à l'ordinaire, crûrent qu'ils y étoient encore, & qu'ils vouloient revenir au combat: mais les espions que Charles envoïa pour reconnoître l'état des choses, étant entrés dans le Camp sans y trouver personne, vinrent lui faire leur rapport, & l'assurer de la fuite des Sarrasins. Charles après s'être précautionné contre toutes les surprises, & s'être assûré que les Sarrasins étoient très-loin, fuiant en désordre vers le Languedoc, pour s'y refugier, abandonna le Camp ennemi au pillage, & ses Troupes y firent un inestimable butin.

732. Cette journée ne lui couta que quinze cens hommes tués dans le combat, & si nous en croions Paul Diacre, qui écrivoit sous le Regne de Charlemagne, petit-fils de Charles-Martel, il y perit trois cens soixante & quinze mille Sarrasins; chose qui paroit un peu difficile à croire, quand même on compteroit dans ce nombre les femmes & les enfans, qui furent tués dans le Camp par le Duc d'Aquitaine. Cela nous donne au moins à entendre que la defaite des Sarrasins fut effroïable. On prétend que ce fut de cette victoire, que Charles tira son nom de Martel, pour avoir, comme un marteau, écrasé les Sarrasins. On ne voit point cependant que ce nom lui soit donné par les Auteurs contemporains, & on ne le trouve que dans d'autres, qui ont vécu plus de cent ans après lui. Il y a auprès de Tours une Eglise appellée saint Martin le Bel; la tradition est, que c'est une corruption de ce mot Latin, *de Bello*, qui avoit été donné comme un surnom à cette Eglise, & qui signifie saint Martin de la guerre ou de la bataille: parce qu'elle avoit été bâtie en memoire & en action de graces de la grande victoire remportée par Charles-Martel sur les Sarrasins au même lieu. Selon d'autres ce nom lui vient de celle que les Tourangeaux remporterent sur les Normans cent cinquante ans après. L'un n'est gueres plus assûré que l'autre. Il y en a même

qui prétendent que cette défaite des Sarrasins entre Tours & Poitiers, est differente de celle, où ils perdirent trois cens soixante & quinze mille hommes. 732.

Quoi qu'il en soit, comme toute l'Europe étoit dans l'attente, toute la Chrétienté dans l'inquietude, & toute la France dans la fraïeur sur le succès d'une guerre qui devoit avoir tant de suites, il est aisé d'imaginer la gloire & la reputation, que la victoire de Charles-Martel lui acquit par toute la terre, & combien elle augmenta son autorité dans l'Etat, qui lui étoit redevable de son salut, & qui avoit plus de besoin de lui que jamais, pour sa conservation contre des ennemis si redoutables.

Les Sarrasins dont la puissance occupoit une grande partie de l'Asie & de l'Afrique, à qui le passage en Europe étoit devenu libre & aisé par la conquête de l'Espagne, étoient toûjours en état d'inonder la France par des armées formidables; & la Provence où ils avoient déja quelques Places qu'ils avoient enlevées au commencement de cette sanglante guerre, étoit exposée à leurs descentes, sans qu'ils fussent obligés d'aller prendre un plus grand détour par le Détroit de Gibraltar & par l'Espagne.

Les Gascons & le Duc d'Aquitaine, qui pendant les guerres civiles des François, s'étoient emparés de plusieurs Provinces de de-là la Loire, étoient de mauvais exemples pour certains Seigneurs Provençaux, dont on avoit sujet de se défier; parce qu'outre l'appui des Sarrasins, ils pouvoient être encore soûtenus des Lombards d'Italie; & l'on sçavoit que le Duc d'Aquitaine toûjours inquiet & remuant, ennemi personnel de Charles, étoit très-disposé à se liguer contre la France, dès qu'il trouveroit quelque sûreté à traiter avec les Sarrasins: tout cela tenoit la France dans une situation très-dangereuse. Pour peu qu'il se fit de mouvement entre les Alpes & les Pyrenées, les Places qui restoient aux François au de là de la Loire & du Rhône, couroient risque de se perdre. Ces deux rivieres étoient encore de bonnes barrieres, mais de très-difficile garde, à cause de leur grande étendue.

733.

Ce fut donc de ce côté-là que Charles-Martel tourna ses principaux soins. Il alla dans le Roiaume de Bourgogne avec une armée, quelques mois après la défaite des Sarrasins, y soumit & punit quelques séditieux, confia le Gouvernement des

Il défait les Frisons

Annales Metenses ad an. 733.

Continuat. Fredeg. c. 109.

Villes principales, & en particulier celui de Lyon à ses *fideles**,
733. qualité que ces Gouverneurs ne portoient pas seulement à cause de leur fidelité & de leur attachement aux interêts de Charles; mais encore parce qu'ils lui faisoient un serment particulier de fidelité, & lui rendoient certains autres hommages en qualité de ses Vassaux. De-là rappellé en Frise par une nouvelle re-
734. volte de ces Peuples toûjours mutins, il les defit & en fit passer par le fil de l'épée un très-grand nombre, le reste demanda quartier, & donna des ôtages.

* Fidelibus.

Mort du Duc d'Aquitaine.

La mort d'Eude Duc d'Aquitaine, qui arriva vers ce même-tems-là, fut une conjoncture que Charles ne perdit pas. Il passa
735. la Loire avec une armée, alla mettre le siege devant Bordeaux que ce Duc avoit reprise après la déroute des Sarrasins, & la prit; il soumit tout ce qui s'appelloit alors le Duché d'Aquitaine, dont il est difficile de dire précisement l'étendue.

Eude avoit laissé un fils nommé Hunalde ou Hunauld, à qui Charles voulut bien accorder la plus grande partie du Domaine de son pere, mais comme à un vassal, après lui avoir fait prêter le serment de fidelité, qu'il fit non seulement à lui, mais encore pour l'avenir à Pepin & à Carloman ses deux fils; car Charles se croïoit alors tout permis, & recommençoit à suivre les vûes de son pere & de ses ancêtres, de faire entrer insensiblement le Roïaume dans sa famille.

Mort de Thieri.

Il fit plus: car le Roi Thieri dont on n'avoit fait nulle mention dans le serment de fidelité, étant mort aussi-tôt après cette expedition d'Aquitaine, & après avoir porté le nom de Roi pendant dix-sept ans, Charles ne se mit point en peine de remplir au moins d'une ombre de Roi, le Trône vacant, & continua de gouverner comme auparavant, tout le Roïaume avec la qualité de Duc des François. Il le fit jusqu'à sa mort, toûjours selon la methode & la politique de Pepin son pere, en signalant presque toutes les années de son Gouvernement par quelque expedition memorable, & fournissant toûjours quelque nouvel-
736. le guerre au feu & à l'inquietude des François.

Annales Metenses, an. 736.

Cette année fut celebre par la victoire qu'il remporta sur les Frisons, à qui il semble que Charles ait toûjours voulu laisser assés de forces, pour suivre le penchant qu'ils avoient à la rebellion, & toûjours trop peu pour resister à celles qu'il emploïoit à les châtier. Celui qui les gouvernoit alors étoit le Duc

Popon, aussi fier, aussi inquiet, & aussi attaché au Paganisme, que le Duc Radbode son prédecesseur. 736.

Jusqu'alors, autant qu'on le peut conjecturer par la maniere, dont nos anciens Historiens racontent ces guerres de Frise, Charles n'avoit attaqué les Frisons que du côté des terres, & par les endroits où la Frise touchoit la Germanie ou la Gaule Belgique. Il jugea à propos de les attaquer cette fois-là du côté de la Mer, & de porter la guerre jusques dans le cœur du païs. Dès-lors, ce que nous appellons la Frise Occidentale ou l'Ouestfrise entre Groningue & la Mer, étoit subdivisée comme aujourd'hui, en deux Cantons, appellés l'un Ostrogou, qui est le Canton le plus Oriental: & l'autre Ouestrogou, qui est le Canton le plus Occidental. Nos anciens Auteurs donnent le nom d'Isle à ces deux parties de l'Ouest-Frise, non pas qu'elles soient separées du Continent par la Mer, mais parce que les rivieres & les marais en font avec la mer qui les borde, comme des presqu'isles.

Charles bat encore les Frisons.

Charles fit descente dans l'une & dans l'autre, & vint se camper sur la riviere de Burdion qui les separe. Le Duc de Frise accepta la bataille, qu'il perdit. Il y fut tué de la main de Charles, & son armée entierement défaite. Tout le païs fut ravagé, les Temples des Idoles pillés, brûlés, ou abattus, & toute la Frise réünie à la Couronne; c'est-à-dire que désormais elle n'eut plus de Ducs de la Nation Frisonne comme auparavant, ainsi que les Bavarois, les Bretons, les Gascons, les Saxons en avoient tous de la leur.

La Frise eut donc depuis des Ducs ou Gouverneurs François, comme les autres Provinces de France; & Charles les retiroit ou conservoit dans cette dignité, selon qu'il lui plaisoit.

Charles après cette victoire, vint à la tête d'une armée avec sa promptitude ordinaire dans le Roïaume de Bourgogne, où les Sarrasins d'intelligence avec quelques mutins du païs, s'étoient saisis de Lyon: car quelque credit & quelque autorité que les victoires de Charles lui eussent acquis dans l'Empire François, il lui étoit impossible de tenir tous les Grands dans ses interêts & dans la soumission. Il n'y avoit plus d'obligation d'obéïr, que celle que les bienfaits ou la crainte imposoient. Les Gouvernemens, & même les biens des Eglises dont Charles fit des largesses, lui attachoient ceux qui pouvoient lui nui-

736. re le plus, ou le mieux servir. Mais le desir de croître en puissance est un mal que les bienfaits ne guerissent point, & que la crainte ne sçauroit arrêter, quand elle n'est pas plus grande que l'esperance.

Mabillon, de Re Diplomat p. 651. Chronic. Fontanellense.

Il est fait mention dans quelques anciens Monumens, d'une conspiration contre Charles, dont étoit Vvidon Abbé de Fontenelle, aujourd'hui saint Vandrille, à qui il fit couper la tête, & de celle d'un nommé Geofroi Comte de Paris, qui obligea Charles d'en sortir, & maltraita pendant ce tems-là les Moines de saint Denys. Mais il se fit un autre soulevement qui eut plus de suites.

Soulevement en Provence contre Charles. Annales Metenses ad an. 736.

Il y avoit sur les Frontieres de Provence un Duc ou Gouverneur nommé Moronte, apparemment un de ceux que Charles y avoit mis, comme un homme dont il se croïoit sûr. Moronte se laissa tenter de l'envie de se faire un Etat de son Gouvernement, comme Eude s'en étoit fait un dans l'Aquitaine. Il traita dans ce dessein avec les Sarrasins. Et quoique l'Histoire ne dise pas expressement que ce fut lui qui revolta Lyon contre Charles, la suite des affaires ne laisse gueres lieu d'en douter.

Ce fut donc sur cette nouvelle que Charles termina promptement les affaires de Frise, & il arriva en Bourgogne bien plûtôt qu'on ne l'y attendoit. Son arrivée déconcerta ses ennemis. Il fit sommer Lyon, qui tout fortifié qu'il étoit, se soumit à son obéïssance. Il entra avec son armée dans la Provence, prit Arles & Marseille, mit des Gouverneurs fideles dans ces Places, & dissipa le parti des factieux.

Après tout, ces affaires de Provence l'inquietoient beaucoup, d'autant qu'il apprehendoit que les Lombards d'Italie n'entrassent dans le parti des rebelles; c'est pourquoi il n'omit rien pour gagner leur Roi Luitprand, homme ambitieux & guerrier, & par consequent redoutable & à ménager dans les conjonctures, où l'on se trouvoit alors. Il lui avoit envoïé l'année d'auparavant son fils aîné Pepin, afin qu'il l'adoptât. C'étoit une ceremonie differente de celle de l'adoption par les armes, qui se faisoit entre les Princes, & Paul Diacre en marque une particularité à cette occasion. C'est que le pere adoptant coupoit quelque partie de la chevelure de celui qu'il adoptoit, & ces cheveux coupés qu'on lui presentoit, étoient comme

comme le gage de l'adoption & de l'union, qui devoit être dans la suite entre le pere & le fils. Cette adoption se faisoit encore d'une autre maniere, sçavoir en touchant la barbe de celui qui étoit adopté, quand il en avoit déja. Il y a beaucoup d'apparence que dès-lors Charles fit alliance avec ce Prince, pour en être secouru contre les Sarrasins, en cas qu'ils l'attaquassent. 736.

Cependant Athime General de ces Barbares dans le Languedoc, surprit Avignon par le moïen du Duc Moronte & de quelques autres Seigneurs Provençaux, & s'empara de tout le Territoire qui en dépendoit. Charles ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il se mit en campagne avec une armée, envoia devant avec une partie de ses Troupes, le Duc Childebrand son frere, qui est nommé dans l'Histoire pour la premiere fois au sujet de cette guerre. Il investit la Place des deux côtés du Rhône, fit attaquer les Fauxbourgs, & s'y logea. Charles y étant arrivé avec toutes les machines dont on se servoit alors dans les sieges, commença à battre la Ville, & aïant fait breche, y fit donner l'assaut. Il l'emporta malgré la vigoureuse resistance des assiegés, y fit passer au fil de l'épée une grande partie des habitans, & réduisit en cendres presque toute cette malheureuse Ville.

Il prend Avignon. Continuat. Fredegar. c. 109.

737.

Après la prise d'Avignon, aïant été joint par un corps de Lombards que Luitprand lui avoit envoïé, il passa le Rhône, traversa une grande partie du Languedoc en le ravageant, & vint mettre le siege devant Narbonne, où le General Athime s'étoit renfermé avec de bonnes & de nombreuses Troupes. Charles prévoïant bien que le siege seroit long, & que les Sarrasins feroient tous leurs efforts pour la sauver, fit de profondes lignes de circonvallation des deux côtés de la riviere d'Aude, sur laquelle cette Ville est située, fortifia tout à l'entour ces lignes de bonnes redoutes en forme de tête de bellier, & les rendit inaccessibles au secours. Il n'a pas plû à nos anciens Historiens de nous faire le détail de ce siege, qui fut un des plus memorables, qu'on eût fait depuis long-tems dans les Gaules : ce qui est certain, c'est que le General Athime se défendit bien, & donna le tems aux Sarrasins d'assembler leur Armée en Espagne, & de venir par Mer le secourir. Ils descendirent entre Narbonne & Leucate, à l'embouchure de la riviere de Berre, qui se jette dans la Mer par le Val de Corbiere, où les Rois

Paul. Longob. c. 4.

Continuat. Fredegar. c. 109.

Visigots avoient eu un Palais ou une Maison de plaisance.

737. *Il met en déroute les Sarrasins proche Narbonne.* *Ibid.*

Charles aïant eu avis de leur arrivée, fit sortir ses Troupes de ses lignes, & ne laissa au Siege, qu'autant de monde qu'il en falloit, pour garder les travaux. Il marcha en bataille vers la Riviere de Berre, où il trouva les Sarrasins campés. Ils étoient commandés par un General nommé Amor, qui étant venu exprès pour faire lever le siege de Narbonne, n'hesita point à donner la bataille. Il y fut défait & tué. Les Sarrasins en déroute coururent à leurs vaisseaux pour s'y sauver. Les François qui les poursuivoient l'épée dans les reins, se jetterent avec eux dans quelques-uns des Vaisseaux, s'en emparerent, s'en servirent pour arrêter les fuïards, dont un très-grand nombre fut assommé à coups de rames, ou percés à coups de javelot, lorsqu'ils tâchoient de gagner les autres vaisseaux à la nage.

Nonobstant cette victoire, le Gouverneur de Narbonne refusant de se rendre, Charles laissa une partie de ses Troupes pour continuer le siege, & alla se saisir de Nimes, de Beziers, d'Agde & de toutes les Places fortes du païs, en ruina une partie & les démentela toutes, afin que les Sarrasins ne pussent plus y demeurer. Quelques Historiens ajoûtent à toutes ces victoires, la prise de Narbonne ; mais les anciens nous laissent en suspens sur le succès de ce siege, dont ils ne disent rien. Il paroît au moins certain, que s'il resta quelques Places du Languedoc aux Sarrasins, ce ne furent que celles qui étoient les plus voisines des Pyrenées.

Il défait les Saxons.

Les Saxons profiterent de cet éloignement de Charles, pour se revolter. Il fut aussi-tôt à eux, les défit, leur imposa le tri-
738. but dont Dagobert I. les avoit déchargés, & les obligea à lui donner des ôtages. Mais durant cette expedition, les rebelles de Provence reprirent Avignon. Il fallut que Charles retournât de ce côté-là. La Ville se rendit à son arrivée. Il poursuivit le Duc Moronte jusques dans les Montagnes, où il s'étoit refu-
739. gié, l'en chassa, & l'obligea de quitter le païs, après quoi il retourna en France comblé de gloire.

L'année sept cent quarante Charles jouit en paix du fruit de
740. tant de travaux & de tant de victoires, sans qu'il se fit aucun mouvement ni au dedans de l'Etat, ni sur les Frontieres, soit dans la Germanie, soit du côté des Pyrenées. Les Saxons, les

740.

Frisons, les Allemans, les Bretons, les Gascons, tout étoit dans la soumission, les Sarrasins dans la crainte, le Roïaume augmenté de tout, ou de presque tout le Languedoc. Ainsi Charles donnoit tranquillement toute son application au reglement de l'Etat & à reparer les desordres causés par les guerres civiles, & par la longue durée des étrangeres : lorsqu'il lui vint l'année suivante, une Ambassade de la part du Pape Gregoire III. qui lui ouvroit une nouvelle & ample carriere, pour signaler sa valeur.

Annales Metenses. An. 741.

Ce Pontife est le premier des Papes qui se soit mêlé bien directement & ouvertement des interêts des Princes. Ses démarches & son exemple en cette matiere eurent de très-grandes suites avec le tems. La plus importante fut le commencement de la puissance temporelle des Papes sous Pepin fils de Charles-Martel. Voici la premiere occasion que les Empereurs de Constantinople y donnerent, & qui engagea le Pape Gregoire III. à implorer le secours de Charles.

Commencement de la puissance temporelle des Papes.

L'Empereur Leon l'Isaurien étant devenu non seulement heretique, mais encore Heresiarque, Auteur de l'Heresie des Iconoclastes ou Brise-Images, fit publier un Edit par lequel il ordonnoit, qu'on eût à ôter par tout les Images des Eglises, & à les briser comme des Idoles. Cet Edit fit horreur à tous les Chrétiens, causa de grands desordres à Constantinople, & des soulevemens en Italie. L'Armée se mutina à Ravenne & dans le païs de Venise, & sans les remontrances du saint Pape Gregoire II. les Soldats auroient sur le champ proclamé un autre Empereur. La nouvelle de cet Edit étant venue en France par quelques-uns de la Nation qui étoient à Constantinople, lorsqu'on l'y publia, on renversa & on brisa dans le Roïaume les Images de l'Empereur, qui s'y trouverent en quelques endroits, pour venger sur ces statues, les injures qu'il faisoit à celles des Saints. Mais Luitprand Roi des Lombards se servant de la disposition, où cette nouveauté sacrilege avoit mis les peuples, vint se presenter devant Ravenne avec une armée, & y fut reçû.

L'Empereur Leon fait publier un Edit contre les Images.

Epist. Gregor II ad Imperatorem Leonem.

Gregoire assembla un Concile à Rome, où il condamna cette erreur. Il écrivit à l'Empereur une Lettre très-forte, pour le prier de rentrer en lui-même, & de suspendre une entreprise si contraire & si funeste à la Religion. Il lui disoit, qu'il ne

Conciles assemblés à Rome sur ce sujet. Ibid.

craignoit point les menaces qu'on lui faisoit de le faire enle-
740. ver, pour l'amener à Constantinople; qu'il seroit ravi de défendre la Foi de l'Eglise au prix de sa vie, comme quelques-uns de ses predecesseurs l'avoient fait, étant persecutés par des Empereurs heretiques : mais qu'en cas qu'il jugeât à propos de se mettre en sûreté, il trouveroit à trois ou quatre milles de Rome, un asile hors des Terres de l'Empire, tout l'Occident prêt à défendre l'honneur de S. Pierre, dont on menaçoit avec impieté, de renverser les Statues; & que pour peu qu'il voulût écouter les offres qu'on lui faisoit, il se trouveroit assés de forces en Occident, pour venger les injures que l'on faisoit aux Saints en Orient. Il lui representoit les suites d'un tel contretems; que les Lombards, dont les terres touchoient presque à Rome, enleveroient cette Ville quand ils voudroient, comme ils s'étoient déja saisis de Ravenne, & que l'Empereur se faisant des ennemis de ses Peuples & de ses voisins, ce qui restoit à l'Empire en Italie alloit se perdre.

Cette Lettre fut sans effet, comme il paroît par une seconde, que Gregoire lui écrivit encore peu de tems aprés sur le même sujet. L'Empereur irrité contre le Pape, à qui il attribuoit les revoltes qui se faisoient en Italie, envoïa ordre à l'Exarque, & à quelques autres de ses Officiers de se saisir de lui. Ils tenterent plusieurs fois de le faire. L'armée se revolta en faveur du Pape, & le Roi des Lombards prit hautement son parti, qu'il quitta neanmoins après, mais sans vouloir livrer le Pape, comme il l'eût pû.

Les choses étant en cet état, le Pape mourut. On mit aussitôt après en sa place Gregoire III. du nom, homme d'une fermeté égale à celle de son Predecesseur, qui garda la meme methode, & prit les mêmes mesures que lui. Il écrivit à l'Empereur, & assembla un Concile à Rome, où il condamna de nouveau l'erreur des Brise-Images. L'Empereur de son côté confisqua les revenus que le Pape avoit en Sicile, & envoïa une Flotte en Italie pour remettre Rome dans le devoir; mais cette Flotte perit presque toute par la tempête : ainsi le Pape demeura comme maître de Rome.

Le Pape Gregoire III. demande du secours à Charles Martel.

Le Pape en sûreté contre l'Empereur & contre l'Exarque, n'étoit pas sans inquietude du côté des Lombards. Leur Roi Luitprand faisoit la guerre aux Ducs de Spolete & de Bene-

vent, tous deux membres de la Nation, comme à des revoltés. L'un & l'autre s'étoient refugiés à Rome, & étoient soûtenus par le Pape & par les Romains; parce qu'ils avoient paru avoir beaucoup d'attachement pour l'Eglise & pour le S. Siege. Luitprand, pour s'en venger, avoit confisqué tout ce qui appartenoit au Pape dans le territoire de Ravenne, faisoit faire des courses aux environs de la Ville, & y faisoit ruiner toutes les maisons & toutes les terres qui appartenoient à l'Eglise Romaine. Le Pape eut recours à Charles-Martel; mais Charles avoit trop de liaisons avec le Roi des Lombards, pour rompre si aisément avec lui. Le secours qu'il en avoit reçû contre les Sarrasins & contre les rebelles de Provence, & ce qu'il pouvoit apprehender de ce Prince, s'il se joignoit à ses ennemis, étoient des raisons qui empêchoient la negociation du Pape de reussir. Ce fut sur ce refus qu'il faisoit de se declarer pour lui, que Gregoire lui écrivit la Lettre suivante.

740.

Epist. Greg. III. ad Carolum.

A MONSEIGNEUR

ET TRES-EXCELLENT FILS

CHARLES, VICEROI*.

* Subregulo,

NOUS sommes agités de beaucoup de tribulations; mais les larmes coulent jour & nuit de nos yeux, quand nous voïons l'Eglise abandonnée de toutes parts par ceux de ses enfans, dont elle esperoit le plus de défense & de protection. Pouvons-nous voir sans gemir, & sans avoir le cœur serré de douleur le peu qui nous restoit dans le territoire de Ravenne, pour le secours & la nourriture des pauvres, & pour l'entretien du luminaire de l'Eglise, abandonné au pillage, ou reduit en cendres par les Rois des Lombards Luitprand & Hildebrand. Ils en ont usé avec autant de cruauté dans le voisinage de Rome, où ils ont envoïé des Armées, qui ont fait & font encore les mêmes executions, & détruisent les maisons données à S. Pierre, après en avoir emporté tout ce qu'ils y ont trouvé. Et au milieu de toutes ces afflictions nous n'avons reçû de vous jusqu'à present, notre très-excellent Fils, aucune consolation: mais je vois bien pourquoi vous avez laissé faire impunément tous ces désordres à ces deux Princes; c'est que vous avez plus écouté les faussetés qu'ils vous ont fait dire, que les verités qu'on vous a dites de notre part, & Dieu veuille que vous n'en portiez

740. *pas le peché. Mais je voudrois que vous puissiez entendre les reproches qu'ils nous font, & les discours insultans qu'ils tiennent, & qui nous couvrent de confusion. Où est, disent-ils, ce Charles dont vous avez imploré la protection? Où sont ces Armées de François? Qu'ils viennent donc, & qu'ils vous tirent de nos mains. Quelle douleur pour nous, de voir les enfans de l'Eglise si peu zelés pour sa défense! Mon cher Fils, le Prince des Apôtres, par la puissance que Dieu lui a donnée, est assés fort pour defendre sa maison & son peuple, & pour les venger de leurs ennemis: mais il reconnoît en ces occasions ceux qui sont ses enfans fideles. Ne vous laissez point surprendre aux artifices & aux faux rapports des Rois Lombards. Ils se plaignent éternellement des Ducs de Spolete & de Benevent. Ils les accusent d'avoir commis de grandes fautes contre eux, mais ce sont tous mensonges. Car croïez-nous, tout leur crime est de n'avoir pas voulu l'année passée, venir faire des courses sur les terres de Rome, ni comme eux détruire les biens des Saints Apôtres, & le peuple qui leur appartient; c'est d'avoir declaré qu'ils ne feroient point la guerre à l'Eglise de Dieu ni à son peuple, qu'ils avoient fait alliance avec lui, & que c'étoit de cette Eglise, qu'ils avoient reçû la Foi. Car ces Ducs en tout le reste sont prêts de rendre obéïssance aux Rois des Lombards, selon les loix & la coûtume de la Nation; mais on prend les pretextes que j'ai dits, pour les detruire & nous aussi. On veut les dégrader, les chasser de leurs Duchés, mettre d'autres Ducs à leurs places, subjuguer l'Eglise, enlever les biens du Prince des Apôtres, faire esclave son peuple. C'est pour cela qu'on vous dit tous les jours tant de faussetés: mais afin que vous, notre très-Chrêtien fils, soïez parfaitement instruit de la verité, après que ces Rois se seront retirés chés eux, envoïez-nous quelque personne fidelle, qui ne se laisse point corrompre par les presens; afin qu'il voïe de ses propres yeux nos tribulations, & l'humiliation de l'Eglise de Dieu, la ruine de tout ce qui lui appartient, les larmes des Pelerins, & qu'il vous en rende compte. Nous exhortons donc votre bonté, notre très-Chrêtien Fils, en presence du Seigneur, & dans la vûe de son terrible jugement, pour l'amour de lui & pour le salut de votre ame, de secourir l'Eglise de Saint Pierre & son Peuple, de repousser au plûtôt ces Rois, de les faire éloigner de nous, & de leur ordonner de se retirer sur leurs terres. Je vous conjure par le Dieu vivant & veritable, par ces Clefs sacrées de la Confession de saint*

Pierre que je vous envoie, de ne pas preferer l'amitié du Roi des Lombards, à l'amour que vous devez au Prince des Apôtres. Faites-nous ressentir très-promptement après Dieu, un peu de consolation en hâtant votre secours. Faites connoitre votre foi, & augmentez par là votre reputation dans toutes les Nations du monde, afin que nous puissions dire avec le Prophéte; Que le Seigneur vous écoute au jour de votre tribulation, & que le nom du Dieu de Jacob vous protege. *Ancard, un de nos vassaux, qui est le porteur de cette Lettre, dira de vive voix à votre Excellence ce qu'il a vû de ses yeux, & ce que nous lui avons ordonné de vous dire. Je conjure tout de nouveau votre bonté devant Dieu, qui est témoin de ce que je dis, & qui sera notre Juge, de vous hâter d'adoucir nos douleurs, & de nous envoïer au plûtôt une réponse qui nous réjouisse, afin qu'avec joie nuit & jour nous prions Dieu pour Vous & pour vos Sujets devant les Tombeaux * des Saints Apôtres S. Pierre & S. Paul.*

740.

Psal. 19.

* Confessionibus.

On voit par cette Lettre, qu'en même tems que le Pape faisoit tous ses efforts pour attirer Charles-Martel dans son parti, les Lombards de leur côté faisoient tout leur possible, pour l'obliger à demeurer neutre dans ces differends. Ils en vinrent à bout; quelque pressante que fût la Lettre du Pape, Charles ne voulut point se brouiller avec les Lombards: Le Pape s'en plaignit par une seconde Lettre qu'il lui écrivit peu de tems après. Elle étoit plus courte, mais également touchante.

Il lui envoïe une Ambassade.

Cependant il ne se rebuta point, & il comprit que pour remuer Charles, il falloit lui apporter d'autres motifs; c'est pourquoi, comme il se voïoit sans cesse exposé aux embuches de l'Exarque, aussi-bien qu'aux violences des Lombards, il se détermina l'an 741. à envoïer une Ambassade dans les formes à Charles-Martel, (chose, disent deux de nos anciens Historiens, qu'on n'avoit point encore vûe en France.) Les Ambassadeurs, outre les Clefs du Tombeau de saint Pierre, & quelques parties des chaînes de ce saint Apôtre, apporterent plusieurs autres beaux presens, qu'ils presenterent à Charles au nom du Pape & des Seigneurs de Rome. Ils lui firent en même tems une offre la plus capable de flater son ambition. Ce fut, que pourvû qu'il les assûrât de sa protection, & d'un prompt & puissant secours, ils le proclameroient Consul de Rome, en renonçant hautement à la domination de l'Empereur de Constantinople,

741.

Continuat. Fredegar. cap. 110. Annales Metenses, ad an. 741.

heretique public, & persecuteur des Catholiques.

741. Charles écouta avec plaisir ces propositions, renvoïa les Ambassadeurs avec de magnifiques presens & de grandes esperances, & leur promit d'envoïer incessamment à Rome pour travailler à ce Traité. En effet, peu de tems après il fit partir Grimon Abbé de Corbie, & Sigebert Moine de S. Denys avec des Lettres pour le Pape, qui contenoient ses réponses & ses intentions. Mais la destinée de la Famille de Charles étoit de monter sur le Trône de France, avant que d'être illustrée par la Couronne de l'Empire d'Occident. Ce grand projet fut rompu par la mort des trois personnes qui y étoient les plus interessées, sçavoir le Pape, l'Empereur & Charles-Martel, qui moururent tous trois cette année; le premier après s'être rendu maitre dans Rome, & avoir formé le dessein du démembrement de l'Empire d'Occident d'avec celui d'Orient; dessein qui fut executé dans la suite par les mêmes raisons; & de la même maniere qu'il l'avoit projetté. Le second après avoir mis tout l'Empire en combustion par son impieté, & par un entêtement qui ne lui convenoit en aucune maniere. Le troisiéme, après s'être rendu l'homme le plus illustre, & sur le point de se voir le plus puissant Prince de son tems. L'Empereur mourut le premier, le dix-huitiéme de Juin, Charles le vingt-deuxiéme d'Octobre, & le Pape le vingt-huitiéme de Novembre.

Mort du Pape, de l'Empereur & de Charles-Martel.

Charles-Martel ne vécut gueres plus de cinquante ans; & à compter depuis l'an 716. qu'il échappa de sa prison près de deux ans après la mort de son pere, il regna en Austrasie pendant vingt-six ans, & vingt-cinq ans dans tout l'Empire François; c'est-à-dire, depuis la bataille de Vinci auprès de Cambrai, où il défit Chilperic & Rainfroi Maire du Palais de Neustrie. Il mourut en sa maison de plaisance de Quiersi * sur l'Oise, d'où son corps fut transporté à S. Denys.

* Carisiaco.

Caractere de Charles-Martel.

En repassant sur la vie de ce Heros, on n'en trouvera guere qui lui soient comparables. Mis en prison incontinent après la mort de son pere, défait dans la premiere bataille qu'il donna après avoir recouvert sa liberté, il se soûtint contre sa mauvaise fortune, & se mit dans la suite si fort au-dessus, qu'il ne fut jamais battu, & qu'il pouvoit au contraire compter plus de victoires remportées & de batailles gagnées, que d'années d'un fort long gouvernement. Il en étoit redevable à sa conduite &

à

à son activité, à sa prévoïance, à son intrepidité & à son habileté dans le mêtier de la guerre, où il excella, suppléant souvent par là dans les occasions les plus importantes, au petit 741.
nombre & à l'inégalité de ses forces. Aïant trouvé l'Empire François très-diminué par les revoltes des Nations, qui lui étoient autrefois soûmises en-deçà & au-delà du Rhin, du côté des Alpes & des Pyrenées, il les soumit de nouveau, & réduisit à son obéïssance presque tout le Languedoc, qui n'avoit jamais été François.

Il accoûtuma les François, non seulement à cette puissance absolue qu'il s'étoit acquise sur eux, mais encore à se passer de Roi, & même d'un phantôme de Roi, qui leur avoient jusqu'alors servi au moins à se flater, qu'ils n'étoient soumis qu'aux descendans de Clovis; & il arriva là sans meurtres, sans assassinats, sans exils, du moins l'Histoire ne lui reproche rien de semblable. Dans une espece de Lettre circulaire qu'il écrivit aux Ducs, aux Comtes, & aux autres Commandans ou Juges du Roiaume, en faveur de l'Evêque Boniface Missionnaire Apostolique dans la Germanie, il ne prend que la qualité de Maire du Palais avec celle de *Vir illustris*, d'homme illustre, que nos Rois de la premiere lignée joignoient ordinairement dans les Actes publics au nom de Roi. Il souffroit que les Princes étrangers lui donnassent la qualité de Lieutenant du Roiaume, *Subregulus*. Les Historiens l'appellent tantôt du nom de Duc des François, tantôt de celui de Prince des François, de Consul des François, de Patrice. Son Epitaphe lui donne la qualité de Roi: mais il ne prit jamais ce dernier Titre. Il paroît constant, que pendant l'Interregne, qui dura depuis la mort du Roi Thieri jusqu'à la sienne & au-delà, certains Actes publics, qui selon la coûtume des François se datoient de l'année du regne des Rois regnans, ne prenoient point leur date de l'année de son Gouvernement. On a une Chartre de Robert Comte d'Hesbai du septiéme Avril, & une autre de Charles-Martel lui-même du dix-sept Septembre, par laquelle il donne Clichi à S. Denys, dont la date est *la cinquiéme année d'après le trépas du Roi Thieri*. Et c'est par ces sortes de Chartres que l'on prouve cet Interregne, que le Pere Sirmond & le Pere Petau ont découvert les premiers dans notre Histoire.

Sirmond. Tom. I. Conc. Gall. p. 200.

C'étoit une modestie qui lui coûtoit peu, & que la politique

741. lui faisoit juger necessaire. Le Pape Gregoire III. écrivant à S. Boniface, fait l'honneur à Charles-Martel, de dire qu'il a contribué par son autorité & par ses soins à la conversion de plus de cent mille ames. Un Concile tenu après sa mort témoigne, qu'il faisoit païer de grosses amendes à ceux qu'on surprenoit faisant encore quelque acte du Paganisme : mais le même Saint Boniface écrivant au Successeur de Gregoire, déplore étrangement les desordres de l'Eglise de France d'alors, où les dereglemens & le relâchement de la discipline étoient extrêmes. Il est certain que son regne ne fut favorable ni aux Evêques ni aux Moines. Dans quelques Vies des Saints de ce temslà on voit des revelations, selon lesquelles Charles-Martel est condamné, pour avoir donné des biens des Eglises à des gens de guerre. Ces revelations refutées par Baronius, sont quelque chose de moins solide, que la pensée de plusieurs Jurisconsultes, qui regardent cette largesse que Charles fit aux gens de guerre, de plusieurs biens d'Eglise, comme l'origine des Dixmes infeodées tenues comme en Fief, par les Seigneurs ou autres personnes Laïques, & dont il fut souvent question dans les Conciles des Gaules tenus sous Pepin & sous Charlemagne successeurs de Charles-Martel.

Ces biens, qu'on enlevoit aux Eglises, pour les donner aux Laïques, furent sans doute la raison pourquoi l'on vit alors des Evêques, des Abbés, des Moines & d'autres Ecclesiastiques aller à la guerre. Le motif de conserver les biens des Eglises & des Monasteres coloré du zele de la Religion qu'on défendoit contre les Sarrasins & les autres Infideles, autorisa cet usage bisare, & le libertinage de ceux qui le suivoient. Quelques enfans naturels que Charles laissa, montrent qu'avec les vertus des Heros, il eut aussi le vice qui ne leur est que trop ordinaire. La plupart de ces traits, que nous trouvons très-marqués dans les anciens Historiens, nous y peignent par tout Charles-Martel comme un grand homme, comme un grand Prince, comme un grand guerrier, comme un grand politique : mais nous y en trouvons peu qui nous le representent comme un Prince fort Chrétien, excepté la protection qu'il donnoit aux Missionnaires qui prêchoient l'Evangile aux Nations Païennes dépendantes de l'Empire François.

Cette mort devoit naturellement causer un grand change-

741.

ment dans les affaires de France, & elle l'eût fait sans doute, si pour le malheur de la Famille Roïale, celle de Charles toûjours feconde en grands Hommes, ne lui eût substitué des Successeurs d'un très-grand merite, & sur-tout un Cadet aussi brave, aussi sage, aussi heureux, & encore plus entreprenant que lui. Celui-ci mit la derniere main au grand ouvrage que ses Ancêtres avoient commencé, & que son pere avoit si fort avancé, qui étoit de faire passer dans leur Maison la Couronne & le nom de Roi, après en avoir depuis long-tems envahi la puissance. Ce fils fut Pepin, depuis surnommé le Bref comme son aïeul à cause de sa petite taille; on l'appella aussi Pepin le Jeune, pour le distinguer des deux autres de même nom ses prédecesseurs: mais il n'en vint pas là d'abord & tout d'un coup. Ses grandes actions, & les conjonctures heureuses dont il sçut habillement se servir, furent les degrés, par lesquels il monta insensiblement sur un Trône, où sa naissance ne lui donnoit aucun droit, mais dont ses grandes qualités le firent paroitre digne quand il eut eu la hardiesse de s'y asseoir.

Il partage l'Etat entre Carloman & Pepin ses fils.

Annales Metenses ad an. 741.

Charles-Martel frappé de la maladie dont il mourut: qui fut longue, & qu'il jugea mortelle, pensa à partager entre ses enfans, l'Etat qu'il avoit si glorieusement gouverné, & qui jouissoit alors d'une paix profonde. Il convoqua à Verberie, maison de plaisance proche de Compiegne, une assemblée des Seigneurs du Roïaume, & leur proposa son dessein. Soit respect, soit crainte, soit attachement pour sa personne & pour sa famille, ils consentirent à ce partage. Charles avoit été marié deux fois; il avoit de sa premiere femme nommée Crotrude deux fils, Carloman & Pepin; & de la seconde appellée Sonnechilde niece d'Odilon Duc de Baviere, il en avoit un troisiéme nommé Grippon ou Grifon. Outre cela il avoit trois fils naturels, Remi, Jerôme & Bernard. Ceux-ci n'eurent aucune part dans le partage de l'Etat. Remi le plus âgé fut Evêque de Rouen. Il donna à Carloman l'aîné des legitimes, l'Austrasie & la France Germanique avec toutes les Nations qui en dépendoient; & à Pepin la Neustrie, la Bourgogne & la Provence, pour les gouverner en qualité de Ducs ou de Maires du Palais. Grippon fils de Sonnechilde fut exclus de la succession dans ce partage. Il est difficile d'en deviner la raison. Quelques-uns l'ont fait passer pour bâtard, & traité sa mere de concubine;

741. mais Eginard le compte au nombre des fils legitimes de Charles, & la qualité de sa mere Sonnechilde, qui étoit de la famille des Ducs de Baviere, confirme cette opinion.

Il y avoit une femme de ce nom qui étoit de la conjuration contre Charles, dont je n'ai dit qu'un mot en passant, parce que les anciens Monumens ne nous en disent pas davantage. Cette femme étoit à la tête de la conjuration avec un Comte de Paris, & est même nommée devant lui; ce qui ne peut gueres convenir qu'à une personne de ce rang, & je croi que c'étoit elle-même. La haine de Sonnechilde contre les enfans du premier lit, que Charles aimoit & consideroit beaucoup pour leur grand merite, & le desir qu'elle avoit que son fils leur fût préferé, suffisoient pour allumer la passion d'une femme aussi intriguante & aussi entreprenante que celle-là, & il n'en falloit pas davantage pour l'engager à une conjuration contre son mari. Les choses s'étoient accommodées, elle obtint son pardon; mais son fils, dont l'élevation avoit été le motif de sa revolte, en porta la peine, & fut exclus de la succession. C'est la plus solide conjecture qu'on puisse faire sur ce sujet; mais Sonnechilde n'en demeura pas là.

Fredeg. chron. cap. 110.

Charles incontinent après les partages faits, envoïa Pepin en Bourgogne à la tête d'une Armée, pour en prendre possession, & soumettre quelques rebelles, à qui la disposition qu'il avoit faite de l'Etat ne plaisoit pas. Pendant cette expedition de Pepin, où Childebrand son oncle l'accompagna, Sonnechilde agit si efficacement par elle-même & par ses partisans auprès de Charles, qu'il fit un démembrement de quelques Villes & de quelques Territoires de l'Austrasie, de la Neustrie & de la Bourgogne, qu'il donna à Grippon. Ces Païs qu'il lui assigna, étoient au milieu de la France, afin de l'empêcher lui & sa mere Sonnechilde, de s'appuïer des forces des Princes étrangers pour brouiller dans l'Etat : mais cette précaution fut inutile, & ce changement fut dans la suite cause de plusieurs guerres.

Annales Metenses ad an. 741.

Ibid.

Charles n'eut pas plûtôt expiré, que les Grands du Roïaume animés par Carloman & Pepin, se déclarerent hautement contre la donation faite à Grippon par les intrigues, disoient-ils, d'une femme méchante & inquiete, contre la premiere disposition qui avoit été agréée de tous les membres de l'Assemblée

de Verberie. Carloman & Pepin se mettent aussi-tôt à leur tête, & marchent vers les Places dont Grippon s'étoit emparé. Celui-ci surpris de ce soulevement imprévû, & n'aïant pas de quoi tenir la Campagne, se jetta dans la Ville de Laon avec sa mere. Carloman & Pepin vinrent les y assieger, & presserent le Siege si vivement, qu'ils furent contraints de se rendre à discretion la vie sauve. Carloman envoïa Grippon prisonnier dans un Château des Ardennes nommé encore aujourd'hui Neufchâtel, & fit renfermer Sonnechilde dans le Monastere de Chelles. 741.

Les Allemans, les Bavarois, les Gascons, selon leur coûtume de se revolter aux changemens de Gouvernement, ne manquerent pas de le faire en cette occasion. Les Gascons commencerent sous la conduite de Hunalde Duc d'Aquitaine, malgré le serment qu'il avoit fait à Charles de lui être soumis & fidele aussi-bien qu'à ses enfans

Soulevement dans le Roïaume. Ibid.

742.

Carloman & Pepin, qui avoient bien prévû tous ses mouvemens, avoient d'abord regardé comme le principe de leur conservation, de vivre en bonne intelligence, & d'agir toûjours de concert. Ils ne s'en écarterent en effet jamais. Ils passerent ensemble la Loire à Orleans, défirent les Milices du Berri, les poursuivirent jusqu'à Bourges, dont ils brûlerent les Fauxbourgs, ravagerent tout le païs d'alentour; & comme le Duc Hunalde battoit toûjours en retraite devant eux, ils prirent d'assaut Loches, alors Ville très-forte, où ils accorderent la vie à ceux qui la défendoient; mais ils les firent esclaves, & raserent la Place.

Continuat. Fredegar. cap. 109.

Pendant cette expedition même, s'étant arrêtés en un lieu appellé Vieux Poitiers, entre la Vienne & le Clain, assés près de Châtelleraut, ils reglerent une affaire de la derniere importance. Nonobstant le partage que Charles-Martel avoit fait entre eux, ils avoient jusqu'alors gouverné l'Etat en commun. Ils convinrent de ce qui leur appartenoit, déterminerent les limites de leurs Etats, pour ne laisser aucunes semences de guerre & de division; & sur la fin de l'Eté, aïant obligé le Duc d'Aquitaine à se soumettre aux anciens Hommages qu'il devoit à la France, ils repasserent la Loire. Carloman sans s'arrêter, marcha avec ses Troupes au-delà du Rhin, & les Allemans le voïant arrivé sur le Danube, demanderent aussi quartier, donnerent des ôtages, & lui jurerent obéïssance, comme ils avoient fait à Charles son pere.

Eginard. in Annal.

742. *Fin de l'Interregne.* Aprés ces expeditions militaires, les deux Ducs des François s'appliquerent pendant l'Hiver suivant au reglement du dedans de l'Etat. Pepin, soit de lui-même par politique, soit à l'instance des Seigneurs François, qui avoient encore de l'attachement pour la Famille Roïale, mit fin à l'Interregne, qui avoit duré depuis la mort de Thieri III. & éleva sur le Trône Childeric, qui fut le troisiéme du nom, à compter depuis le pere de Clovis, & second du nom depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules. Les uns le font fils de Thieri II. les autres de Chilperic II. les autres de ce Clotaire que Charles-Martel fit Roi d'Austrasie. Il est certain qu'il étoit de la Famille Roïale; mais c'est tout ce qu'on en peut sçavoir bien assurement. Cette exaltation fit si peu de changement & de bruit dans l'Etat, que les Historiens contemporains & voisins de ce tems-là l'ont oubliée dans leurs Histoires, & sans quelques anciennes Chartres qui concernent les Abbaïes de l'Ordre de S. Benoît, & les Prefaces ou Inscriptions de quelques Conciles des Gaules, qui font mention des années du regne de ce Prince, on auroit ignoré qu'il eût jamais été au monde.

Vers l'an 743.





Oddon Duc de Baviere est battu par Carloman et par Pepin.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHILDERIC II.



HILDERIC fut créé Roi, non pas de tout l'Empire François, mais seulement de cette partie que Pepin gouvernoit, sçavoir de la Neustrie, de la Bourgogne & de la Provence, & nullement d'Austrasie, qui comme du tems de Pepin pere de Charles-Martel, fut une Principauté separée du reste de l'Empire François.

743. *Childeric est créé Roi d'une partie de l'Empire François.*

Carloman de son côté fit assembler un Concile aux Estines Palais des Rois d'Austrasie, dont on voit encore les ruines auprès de Binche en Hainaut. On connoît par les Actes de ce Con-

Concile des Estines.

743. cile, & par les Lettres que le Pape Zacharie écrivit à cette occasion à Boniface Evêque de Maïence, & par celles de cet Evêque au même Pape, l'état pitoïable où l'Eglise de France se trouvoit alors, le dereglement extrême des Evêques, du Clergé & des Monasteres, & que la discipline étoit presque entierement abolie par tout : on y voit le zele de ce saint Prelat, & l'érection qu'il fit de trois Evêchés, dont il n'y en a plus qu'un qui subsiste, sçavoir celui de Wirtzbourg. On lût & on confirma dans ce Concile les Actes d'un autre, qui avoit été tenu l'année d'auparavant, sans qu'on sçache le nom du lieu, où il fut assemblé. Voici comme Carloman y parle dans la Preface. « Au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ, moi Carloman Duc » & Prince des François, l'année sept cent quarante-deux de» puis l'Incarnation du Seigneur, l'onziéme des Kalendes de » Mai, avec le conseil des Serviteurs de Dieu, & celui de ma » Noblesse, j'ai assemblé les Evêques qui sont dans mon Etat, » avec les Prêtres, &c. * J'ai dû faire faire ici reflexion à cette Preface, premierement parce qu'on y voit Carloman parler en Souverain & en Maître absolu du Roïaume d'Austrasie : en second lieu, parce que c'est le premier Concile des Gaules où l'on voit l'époque ou la maniere de compter les années depuis l'Incarnation de Notre-Seigneur ; au lieu que dans les autres Conciles precedens, on date de l'année du regne du Roi regnant : & enfin, parce que Carloman prend le Titre de Duc & Prince des François, & que c'est le premier Monument où cela se voïe.

T. 1. Concil. Gal.

On voit aussi dans le Concile des Estines, ce que fit Carloman, pour adoucir le chagrin des gens d'Eglise, dont les biens avoient été envahis par la Noblesse du tems de Charles-Martel. Il declara que la guerre d'Aquitaine l'empêchoit de faire encore restituer ces biens aux Eglises : mais il ordonna, que ceux qui les possedoient, reconnussent qu'ils les tenoient des Eglises ; que pour chaque Métairie ils païassent tous les ans un sou d'or à l'Eglise ou au Monastere dont elle dépendoit, & qu'à la mort du possesseur l'Eglise ou le Monastere rentrât en

* La Preface du Concile qui fut relue dans celui des Estines, prouve évidemment la Souveraineté de Carloman en Austrasie, sur-tout si on la compare avec celle du Concile de Soissons assemblé par Pepin l'année d'après. Dans celle-ci la date est prise de l'année du regne de Childeric Roi des François, & Pepin n'y parle point comme Souverain de l'Etat ; au lieu que Carloman dans l'autre parle de l'Austrasie comme de son propre Etat, & dit, avec le Conseil de ma Noblesse. *Optimatum meorum, j'ai assemblé les Grands de mon Etat.*

possession

possession de son bien, pourvû que les mêmes necessités de 743.
l'Etat ne continuassent pas : car en ce cas il se reservoit le pouvoir de faire durer ces possessions Beneficiaires, & même d'en créer de nouvelles. Cependant une autre guerre s'alluma du côté de la Germanie.

La plûpart des revoltes de ces Nations Germaniques contre les Rois ou les Ducs des François, n'étoient gueres que des effets de leur inquietude naturelle, & de leur genie impetueux, que la moindre occasion déterminoit à courir aux armes, sans prendre d'autres mesures. Ainsi pour l'ordinaire il n'en coutoit aux Princes François, que la peine de passer le Rhin avec une armé pour les châtier. En voici une plus concertée, & dont les suites auroient été plus fâcheuses, si la promptitude des deux Ducs n'avoit d'abord remedié à ce qu'elle avoit de plus dangereux.

Sonnechilde, aussi-tôt après la mort de Charles-Martel, prévoïant bien que le changement qu'elle avoit fait faire au partage de la succession en faveur de son fils, lui attireroit bientôt la guerre du côté de Pepin & de Carloman, avoit pris des liaisons secretes avec Odilon Duc de Baviere, dont elle étoit niéce. Ce Duc avoit obligation de son Duché à Charles-Martel, qui l'avoit preferé aux autres Seigneurs de la Famille Agilolfingienne, dans laquelle, selon un Traité fait depuis très-long-tems avec les Rois des François, ils étoient obligés de prendre les Ducs de Baviere. Celui-ci, à l'exemple de ses Predecesseurs, avoit grande envie de se tirer de la dépendance de la France *. On connoît par les anciennes Loix Bavaroises faites pas nos Rois mêmes, en quoi consistoit cette dépendance. On y voit que c'étoit le Roi de France qui créoit le Duc, ou qui agréoit celui que le peuple avoit élû. On y voit que le Roi avoit droit de condamner à la mort les Sujets du Duc, & que le Duc devoit soûtenir ceux qui étoient chargés de la part du Roi de
faire de semblables executions, & de plus, que le Duc, sous Cap. 8. & 9.
peine de déposition, étoit obligé de se soumettre à certains Edits, que les Rois de France jugeoient à propos de faire publier dans le païs. La soumission leur étoit devenue d'autant plus difficile, que ce n'étoit plus aux Rois qu'ils étoient soûmis, mais aux Ducs d'Austrasie, qui avoient usurpé cette sou-

* In Codice Legum antiquarum Tit. 2. cap. 1, Si quis contradiceret quem Rex ordinavit in provincia illa aut populus sibi elegerit, &c.

veraineté, ſans avoir la qualité de Roi.

743. Sonnechilde, que l'honneur de la Famille Agilolfingienne, auſſi-bien que les interêts de ſon fils, faiſoit entrer aiſément dans les vûes du Duc Odilon ſon oncle, avoit preparé dans la perſonne de ce Duc, un ennemi à Pepin & à Carloman, pour les occuper, tandis qu'elle s'aſſûreroit de la partie de la ſucceſſion, dont Charles-Martel avoit avantagé ſon fils. On ne lui en donna pas le loiſir; mais après qu'elle eut été renfermée à Chelles, les correſpondances qu'elle avoit eues avec le Duc de Baviere, ne laiſſerent pas d'avoir leur effet.

Hiltrude ſœur de Carloman & de Pepin, s'étoit attachée à Sonnechilde; & à ſa perſuaſion, & peut-être dans l'apprehenſion qu'elle avoit qu'on ne la fît Abbeſſe ou Religieuſe, comme c'étoit alors aſſés ſouvent le ſort des filles de nos Rois & de nos Ducs des François, elle étoit convenue de ſe marier au Duc de Baviere qui le ſouhaitoit. Voïant donc Sonnechilde & Grippon arrêtés, elle ſe cacha, trouva moïen de ſe faire conduire juſqu'au Rhin, le paſſa, & ſe ſauva à la Cour de Baviere.

Fredegar. chron. c. 110.

Pepin & Carloman la redemanderent en vain. Le Duc de Baviere ne la voulut point rendre & l'épouſa. La guerre d'Aquitaine, dont j'ai parlé, ſuſpendit celle que les deux Ducs reſolurent ſur le champ de faire au Duc de Baviere: & après avoir dompté le Duc d'Aquitaine, que la neceſſité obligea de ſe ſoumettre, ils tournerent leurs deſſeins de ce côté-là; mais la revolte & le châtiment des Allemans en ſuſpendirent encore l'execution pour quelque tems.

Annales Metenſes.

Le Duc de Baviere ſe ſervit de cet intervale, pour fortifier ſon parti. Il envoïa au Duc d'Aquitaine propoſer une ligue offenſive & defenſive, qu'il ſigna malgré ſes nouveaux ſermens. De plus le Duc de Baviere engagea encore dans une nouvelle revolte, Theobalde Duc des Allemans, auſſi-bien que Theodoric Duc des Saxons: il eut auſſi recours aux Eſclavons qui lui fournirent un grand corps de troupes; de ſorte que les Ducs François ſe virent obligés d'emploïer toutes leurs forces contre un ſi formidable ennemi.

Le Duc s'avança juſques ſur le bord de la riviere de Lech qui ſepare la Suabe de la Baviere, pour leur diſputer l'entrée de ſon païs. Les François vinrent ſe camper de l'autre côté. On ſe retrancha de part & d'autre, & l'on fut ainſi quinze jours en pre-

fence, la riviere entre deux. C'étoit aux François à passer pour aller attaquer les Bavarois, qui ne prétendoient être que sur la défensive, & soûtenir leur rebellion dans leur propre païs. L'impossibilité du passage à la vûe d'une grande armée bien retranchée, le retardement & l'indétermination des François rendoient les Bavarois infiniment fiers. Il en venoit tous les jours sur le bord de la Riviere, qui défioient les François au combat, faisant des insultes & des railleries que les Soldats souffroient avec une extréme impatience, tout prêts à passer la Riviere à la nage, si leurs Chefs avoient voulu les conduire à l'ennemi. 743.

Cependant les deux Ducs ne demeuroient pas aussi oisifs, qu'ils paroissoient l'être. Ils envoïoient secrettement tous les jours au dessus & au dessous de leur Camp pour sonder la riviere, & tâcher de découvrir des gués éloignés des Ponts, qui étoient soigneusement gardés par les ennemis. On en trouva; mais on ne pouvoit y aller qu'au travers des bois, & par des marécages très-difficiles à passer. Les Ducs se resolurent neanmoins à vaincre ces obstacles, & après s'être bien instruits des difficultés des chemins, ils firent partir leur armée à l'entrée de la nuit. Carloman en prit une partie, & Pepin l'autre. L'un marcha en descendant vers le Danube où le Lech se jette, & l'autre en remontant audessus du Camp. Ils passerent la riviere avec beaucoup de peine, mais sans opposition, les ennemis n'aïant point de Troupes dans ces endroits-là, qu'ils croïoient impraticables. Les François s'approcherent fort près des deux côtés du Camp des Bavarois, sans que ceux-ci s'en apperçussent, & dès la pointe du jour ils marcherent à l'assaut. Le Duc de Baviere surpris mit ses Troupes en bataille, & soûtint quelque tems le choc: mais la consternation, effet ordinaire de la surprise, est un mal contre lequel il n'y a guere de remede, quand elle s'est une fois répandue dans une armée. La plûpart ne songerent qu'à se sauver, & le Duc de Baviere, après avoir perdu presque tous ceux qu'il avoit menés au combat, fut obligé de s'enfuir lui-même avec très-peu de Cavaliers, & ne s'arrêta point, qu'il n'eût mis entre les François & lui deux ou trois Rivieres, & gagné celle qui est encore aujourd'hui appellée Inn, sur laquelle est la Ville d'Inspruch. Les François ne laisserent pas de perdre aussi du monde à l'assaut du

Odilon Duc de Baviere est battu par Carloman & par Pepin.
Continuat. Fredegar. cap. 110.

743. Camp, & dans la rude marche qu'ils avoient faite pour y arriver, où plusieurs perirent dans les marais & dans la riviere.

Theobalde Duc des Allemans, & Theodoric Duc des Saxons se sauverent chacun dans leur païs. On fit grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le Prêtre Serge, qui étoit un Envoïé du Pape auprès du Duc de Baviere. Ce Prêtre s'étant laissé gagner par le Duc, étoit allé trouver les Ducs François le jour de devant le combat, & feignant d'avoir un ordre du Pape pour faire finir la guerre, il le leur signifia, & leur fit défense de la part du souverain Pontife & de saint Pierre de la continuer. Ce fait est encore un de ces points qui doivent être remarqués dans l'Histoire : car c'est le premier exemple qu'on y trouve d'une conduite des Envoïés des Papes à l'égard des Princes, qu'on n'avoit point encore vûe jusqu'alors.

Ce Prêtre étant donc amené aux deux Ducs après le combat, Pepin lui dit ces paroles en riant : « Seigneur Sergius, nous » avons appris par experience, que vous n'êtes pas l'Apôtre » saint Pierre, & que vous n'êtes pas veritablement son Legat : » car vous nous dites hier, que le Pape, par l'autorité de ce » Saint, & par la sienne, nous défendoit de faire la guerre » au Duc de Baviere ; & nous vous répondîmes, que nous » ne pouvions croire que saint Pierre ou le Pape vous eussent » chargé de cet ordre. Vous voïez bien maintenant, que si saint » Pierre n'avoit pas crû que notre cause fût juste, il ne nous eût » pas aujourd'hui assisté dans la bataille, comme il a fait. Soïez » donc convaincu, que c'est par l'intercession de saint Pierre » le Prince des Apôtres, & par le jugement de Dieu, auquel » nous nous sommes rapportés, que la Baviere & les Bavarois » sont soumis à l'Empire de France. »

Carloman entre dans la Saxe.

Après cette importante victoire les vainqueurs parcoururent toute la Baviere en la ravageant, & y séjournerent cinquante-deux jours. Ensuite Carloman prit une partie de l'armée, avec laquelle il entra dans la Saxe. Il y assiegea une Place appellée Hochsigbourg, où le Duc Theodoric, qui s'y étoit retiré, se rendit à lui : Carloman lui fit grace, & lui rendit son Duché, après avoir exigé de lui un nouveau serment de fidelité. Nos Rois & nos Ducs François furent toûjours fort embarrassés à gouverner ces Peuples de Germanie, que la seule crainte retenoit dans la soumission. Ce qui paroît de plus sur-

prenant, c'eſt que le châtiment des revoltes tomboit toûjours ſur les peuples, & que pour l'ordinaire on faiſoit grace aux Chefs, qu'on laiſſoit en poſſeſſion de leur Duché : apparemment on n'eſperoit pas trouver plus de fidelité dans d'autres, qu'on eût mis en leur place, ou bien c'étoit la conſideration qu'on avoit pour les Familles regnantes, dans leſquelles nos premiers Rois en recevant ces Nations au nombre de leurs Sujets, ou de leurs tributaires, s'étoient engagés à conſerver toûjours le titre & le pouvoir de Duc. 743.

Tandis que Carloman ſubjuguoit ainſi les Saxons, Pepin avec l'autre partie de l'armée avoit paſſé le Rhin, pour aller repouſſer un autre ennemi, qui déſoloit la France entre la Loire & Paris. C'étoit Hunalde Duc d'Aquitaine, qui conformément au Traité ſecret qu'il avoit fait avec le Duc de Baviere, ne ſçut pas plûtôt Pepin & Carloman engagés dans la Germanie, qu'il paſſa la Loire, & mit en de-çà tout à feu & à ſang. On avoit trop compté ſur les paroles qu'il avoit données, d'être déſormais fidele à la France : de ſorte que le païs ſe trouva fort dégarni, quand il y entra. Il vint juſqu'à Chartres, qu'il aſſiegea & qu'il prit, & il ne l'abandonna qu'après y avoir mis le feu, qui conſuma preſque toute la Ville, avec l'Egliſe Cathedrale dediée à la ſainte Vierge. Si-tôt qu'il ſçut que l'armée Françoiſe approchoit, il repaſſa la Loire ; & la fatigue des troupes, & l'hiver qui étoit proche, ne permirent pas à Pepin de le pourſuivre. Hunalde fut châtié l'année d'après dès le commencement de la Campagne, qui ſe paſſa, auſſi-bien que celle des deux années ſuivantes, tantôt à reprimer les revoltes des Allemans, tantôt celles des Saxons, & des autres Nations Germaniques ; les deux Ducs agiſſant toûjours de concert, & avec une union qui les rendoit par tout invincibles.

Ce fut au milieu de toutes ces victoires que Carloman conçût un deſſein, dont il s'ouvrit à ſon frere l'an ſept cent quarante-cinq, peu de tems après avoir dompté & pris une ſeconde fois Theodoric Duc des Saxons, & ce deſſein ſurprit toute la France. Carloman fut un très-vaillant & très-habile Capitaine, comme tant de victoires remportées ſur les ennemis du Roïaume le font aſſés connoître ; mais il avoit en même-tems beaucoup de Religion, beaucoup de vertu & de crainte de Dieu. Touché vivement du deſir de faire ſon ſalut, à quoi il 745. Eginard. in Annal.

745. trouvoit de grands obstacles dans la place où il se voïoit élevé, il pensa serieusement à quitter le monde, & à renoncer à ses Etats. On n'avoit point en ce tems-là d'autre idée de retraite, que celle du Monastere, & l'Etat Monastique étoit alors en très-grande veneration. Carloman avoit resolu de l'embrasser. Cette démarche n'étoit pas sans exemple. Un Roi des Merciens * en Angleterre, & un Roi de Northumberland † dans la même Isle, avoient peu d'années auparavant pris ce parti. Hunalde Duc d'Aquitaine, qui brûla la Cathedrale de Chartres, & qui peu de tems après avoit fait assassiner cruellement son frere, venoit par esprit de penitence, d'embrasser le même genre de vie. Carloman déclara donc son dessein à Pepin, qui n'y fit pas, à ce qu'il paroît, beaucoup d'opposition. Il ne voulut pas cependant qu'il partît pour Rome, où il avoit resolu de se retirer, sans un équipage digne de son rang, & afin qu'on eût le tems de le lui préparer, il l'obligea à differer son départ de quelques mois & même plus d'un an entier si nous voulons accorder nos anciens Auteurs entre eux touchant la Chronologie.

* Coenred.
† Ciodulfe.

Il cede ses Etats à Pepin, & se retire dans un Monastere.

Continuat. Fredeg. c. 110.

Eginard. in Annal. an. 746.

Annales Metenses.

Carloman avant que de partir, remit entre les mains de Pepin le Gouvernement de son Etat, & lui recommanda les interêts de son fils aîné nommé Drogon. Selon de très-anciennes Annales il en avoit encore d'autres, dont il n'est point fait mention, non plus que des conditions ausquelles il ceda son Etat à son frere, ni des avantages qu'il faisoit à ses enfans.

Il partit pour Rome sur la fin de l'an sept cent quarante-six,
746. & 747. accompagné de quantité de Seigneurs & d'une grande suite de domestiques. Il fit de très-riches presens au Pape en son nom, & de la part de Pepin. Peu de tems après il se fit couper les cheveux, & prit l'habit Clerical. Il fit bâtir un Monastere sur le Mont Soracte, à quelques lieues de Rome, appellé aujourd'hui le Mont saint Oreste, & le Mont saint Silvestre. Après y avoir demeuré quelque tems, il le quitta par le conseil du Pape; & pour éviter les visites de tous les François qui alloient à Rome, il se retira au Monastere du Mont Cassin, de l'Ordre saint Benoît, où il prit l'habit de Moine, & se soumit pour le reste de sa vie aux pratiques de l'obéïssance religieuse sous la conduite de l'Abbé Optat. Il y vécut très-saintement, & y donna de grands exemples de vertu.

Pepin devenu maître de tout l'Empire François & Duc Sou-

verain d'Austrasie, se voïoit plus près que jamais du Trône où il aspiroit, & il s'appliqua plus qu'il n'avoit fait encore à faire aimer son Gouvernement. Grippon son frere cadet étoit demeuré jusqu'alors renfermé à Neufchastel dans les Ardennes; il le tira de sa prison, le fit venir à sa Cour, le logea dans son Palais, où il le traitoit avec beaucoup d'honneur & d'amitié, & lui donna plusieurs Comtés & d'autres Terres, qui lui faisoient un revenu très-considerable. Il assembla un Concile à Duren, où il avoit un Palais, & qui est maintenant une Ville entre Aix-la-Chapelle & Cologne. Il y fit faire quantité de Reglemens en faveur des pauvres, des veuves & des orphelins, pour le rétablissement des Eglises ou negligées ou ruinées pendant les guerres, établit des Tribunaux pour faire rendre justice dans les Provinces, aux personnes opprimées & indefendues: mais il ne fut pas long-tems sans se repentir de la liberté qu'il avoit donnée à son frere Grippon, dont l'esprit remuant & inquiet l'engagea dans de nouvelles guerres.

Vers l'an 747.

Annales Metenses ad an. 747.

Ce jeune homme, dont après tout, les prétentions étoient fondées sur les dernieres volontés de son pere Charles-Martel, ne s'ennuïoit gueres moins du Palais de Pepin, que de sa prison de Neufchastel. La retraite de Carloman lui fit naître l'envie de se faire Duc d'Austrasie; il commença à faire ses intrigues dans cette vûe, & il entra si bien dans l'esprit de plusieurs Seigneurs de la Nation, qu'il les mit dans ses interêts. Il gagna quantité de jeunes gens de la Cour & de la Noblesse, & fit demander aux Saxons une retraite dans leur païs: puis aïant tout d'un coup disparu, lorsqu'on y pensoit le moins, il s'y refugia, & fut suivi d'un grand nombre de ces jeunes Cavaliers qui s'étoient dévoués à lui, & qui lui menerent des Soldats. On apprit peu de tems après, qu'il étoit à la tête d'une armée, & qu'il faisoit des courses dans la Thuringe.

Grippon frere de Pepin se refugie en Saxe.

Eginard. in Annal.

Pepin eut bientôt passé le Rhin; il entra dans la Thuringe, pour la defendre avec une armée de François, tandis que les Esclavons Vinides, qui avoient autrefois fait tant de peine à Dagobert I. & que Pepin avoit engagés à le servir dans cette guerre, entrerent dans le païs des Saxons avec une armée de cent mille hommes, & se joignirent à lui. Les Saxons appellés Nordsquaves, qui ne s'étoient pas attendu à être attaqués de ce côté-là, mirent les armes bas, demanderent quartier, &

747. promirent de se faire Chrétiens, si on leur pardonnoit. Pepin leur accorda la vie; mais il fit raser tous leurs Forts, & fit vivre son armée à discretion pendant quarante jours dans leur païs, où plusieurs en effet embrasserent la Religion Chrétienne. Theodoric Duc des Saxons fut pris une troisiéme fois dans sa Forteresse d'Hocsigbourg, & apparemment il lui en couta la vie, car il n'en est plus fait mention depuis.

Annales Metenses.

Eginard. in Annal.

Grippon ne laissa pas de faire bonne contenance avec son armée, se retrancha sur le bord d'une riviere qu'Eginard appelle Missaca, en un lieu nommé Schaningen. Pepin vint à lui pour le combattre; mais sur le point qu'on étoit d'en venir aux mains, on fit des propositions de paix, & les deux armées s'éloignerent l'une de l'autre, sans en venir à la bataille. Ce pourparler & cette espece de treve n'eut point d'effet. Grippon ne l'avoit proposée, que pour se tirer du danger où il étoit, & des mains des Saxons, dont il commençoit à se défier. Il lui venoit tous les jours des Troupes de France, envoïées par le parti qu'il y avoit. Ce fut apparemment ce qui empêcha Pepin de pousser plus loin ses victoires en Germanie, & ce qui l'obligea de repasser le Rhin, de peur que ce parti ne se fortifiât pendant son absence.

Mais Grippon ne manqua pas de profiter de cette retraite, & d'une conjoncture favorable qui se presenta de faire une conquête importante, qu'il regardoit comme un établissement, ou du moins comme un moïen plus facile, de se soûtenir contre la puissance de Pepin.

Il se fait proclamer Duc de Baviere.

Durant cette Campagne, Odilon Duc de Baviere mourut, ne laissant qu'un fils fort jeune nommé Tassillon, qu'il avoit eu de Hiltrude, cette sœur de Pepin, qui après la mort de Charles-Martel, s'étoit évadée & refugiée en Baviere, où elle avoit épousé le Duc malgré ses deux freres. Au tems de sa fuite elle étoit dans les interêts de Grippon, & Grippon dans les siens; mais ces interêts devinrent contraires. Grippon avec ses François & un secours du Duc des Allemans, marcha en Baviere, s'y fit joindre par un Seigneur François nommé Suger, qui lui amenoit un nouveau corps de troupes de France, surprit la Duchesse & son fils, les prit, & se fit proclamer Duc de Baviere. Ce qui lui facilita cette conquête, c'est qu'il étoit fils d'une Bavaroise, sçavoir de Sonnechilde niece du dernier Duc.

747.

Si Pepin avoit pû esperer autant de soumission de son frere, que du jeune Duc Tassillon son neveu, peut-être l'auroit-il laissé en possession de ce qu'il avoit pris, en lui pardonnant la maniere dont il s'en étoit saisi : mais la connoissance qu'il avoit de son ambition, & des Ligues qu'il avoit faites avec les Saxons & les Allemans, lui fit comprendre qu'il n'en demeureroit jamais là, & que la Baviere sous un tel Duc, seroit comme la Place d'Armes de toutes les Nations Germaniques ennemies ou mécontentes de la France, pour l'attaquer en toute occasion. Il se resolut donc de l'en chasser. Grippon s'y attendoit bien, & se prépara à se défendre, mais il tenta en même-tems une autre voie plus douce & plus sure, pour se maintenir dans son nouvel Etat.

Il envoïa en Italie un de ses confidens à Optat Abbé du Mont Cassin, & à Carloman qui demeuroit dans ce Monastere, & les engagea à prier le Pape de se faire mediateur entre lui & Pepin. Le Pape le voulut bien. Il est vrai-semblable qu'il en écrivit immediatement à Pepin; mais nous n'avons que la Lettre qu'il écrivit aux Evêques de France sur ce sujet, pour les exhorter à emploïer tout leur credit & toute leur autorité, pour menager la paix. Optat & Carloman y exhorterent aussi Pepin ; mais ils ne pûrent rien gagner sur lui.

Tom. 1. Concil. Gall. pag. 57.

Il est pris par Pepin qui lui donne un appanage.

Pendant l'hiver de l'année sept cent quarante-sept & le commencement de sept cent quarante-huit, il prit des mesures pour n'avoir rien à craindre au dedans du Roïaume; & le printems ne fut pas plûtôt arrivé, qu'avec une promptitude extrême il se rendit en Baviere, y poussa si vivement Grippon, qu'il le prit avec la plus grande partie des mécontens qui avoient suivi son parti. Après avoir rétabli le jeune Duc Tassillon qu'il laissa sous la conduite de sa mere, il rentra en France, où il amena Grippon, & au lieu de le faire punir, comme il le pouvoit, il le traita avec beaucoup de bonté, le conjurant de ne plus mettre sa patience à l'épreuve, de ne plus s'abandonner aux conseils violens de personnes qui ne cherchoient qu'à mettre la division dans leur famille & dans l'Etat, & non seulement il le mit en liberté; mais encore il lui donna la Ville du Mans pour y demeurer, & une espece d'appanage de douze Comtés dans le Roïaume de Neustrie, sur lesquels il le préposa avec le titre de Duc.

747. 748.

A. 748. [illegible] Ratisbon. Tom. 4. Analect.

Annale. Metenses. Eginard. in Annal.

748. Cette condition étoit au moins tolerable pour un homme à qui ses revoltes & ses malheurs devoient en faire attendre une toute differente : mais il demeuroit sujet de Pepin, & c'étoit à quoi il ne pouvoit se resoudre. Le chagrin le détermina encore une fois à quitter la France dès la même année, & à se jetter entre les bras du Duc d'Aquitaine, qu'il alla trouver en Gascogne. Il en fut reçû avec joie, comme un homme qui pourroit lui être utile avec le tems contre la France. Pepin ne s'embarrassa pas fort de cette retraite. Tout étoit soumis au dedans & au dehors du Roïaume, & ses victoires l'avoient rendu redoutable à tous ses ennemis. La douceur de son Gouvernement lui avoit attaché le cœur des Peuples, & les Grands l'aimoient, & le craignoient. Enfin il crut être en état de faire ce que ni son pere, tout-puissant & tout redouté qu'il étoit, ni aucun de ses ancêtres, excepté son oncle Grimoald, qui n'y réussit pas, n'avoient osé tenter, quelque passion qu'ils en eussent : ce fut de prendre le titre de Roi, & de monter sur le Trône à la place de l'idole qui l'occupoit. Il en vint à bout par son adresse & par sa politique, avec beaucoup plus de facilité, que la grandeur de l'entreprise ne devoit lui faire esperer. C'est ce que je raconterai dans l'Histoire de la seconde Race de nos Rois, à laquelle Pepin, en s'emparant de la Couronne, donna commencement.

SOMMAIRE DU REGNE DE PEPIN.

Pepin monte sur le Trône & donne commencement à la seconde Race. Mesures qu'il prend pour cela. Il met dans son parti Boniface Evêque de Maïence. Il fait approuver son dessein par le Pape. Il est proclamé Roi, & Childeric conduit dans un Monastere. Défaite de Grippon. Astolphe se rend maître de Ravenne. Il fait bloquer Rome. Le Pape se retire en France. Mort de Carloman. Pepin est sacré Roi une seconde fois par le Pape. Il marche vers les Alpes contre les Lombards. Combat du Pas de Suze. Paix entre Pepin & Astolphe. Astolphe la rompt & assiege Rome. Pepin assiege Pavie. Il met le Pape en possession de Ravenne. Commencement de la domination temporelle des Papes. Mort du Roi des Lombards. Didier lui succede. Tassillon Duc de Baviere fait hommage à Pepin pour son Duché. Mort du Pape. Pepin dompte les Saxons. Il oblige Didier de faire justice au Pape. Il enleve plusieurs places au Duc d'Aquitaine. Revolte du Duc de Baviere. Pepin défait à plate-coûture le Duc d'Aquitaine. Il consent à une Assemblée d'Evêques sur la contrarieté des Images. Il réünit la Principauté d'Aquitaine à la Couronne de France. Constantin se fait Pape par violence. Il est arrêté & mis en prison. Etienne est élu à sa place. Mort de Pepin. Caractere de ce Prince.


Boucher inv. et delin. *Pepin coupe la tête à un Lion* *Machy Sculp.*

HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE RACE.

PEPIN.


A Couronne eſt le plus brillant objet de l'ambition, & le plus haut rang, où elle puiſſe prétendre. Peu en ſont tentés ; parce que peu ſont à portée d'y atteindre, tant eſt grande la diſtance qu'il y a entre le Trône & l'état de Sujet, quel qu'il puiſſe être. Comme donc dans l'idée des hommes, c'eſt-là le plus grand & le plus précieux de tous les biens, la plûpart des Peuples ont voulu que Dieu ſeul en 747. 748.

747-748. fût le diſpenſateur, & qu'il le fit tomber, par le bonheur de la naiſſance, à qui il lui plairoit de le donner. Tout conſpire à en exclure ceux à qui ce titre manque, & à en conſerver la poſſeſſion à celui qui le poſſede par ce droit. La haine, l'envie, la jalouſie, les interêts particuliers s'uniſſent d'ordinaire, & agiſſent de concert avec la juſtice, contre quiconque penſeroit à s'en emparer. Le crime qui en vient à bout malgré tous ces obſtacles, eſt regardé toûjours avec horreur; mais par la bizarrerie des mêmes hommes qui le déteſtent d'abord; ſi ce crime eſt heureux, & qu'il ſe ſoûtienne, il eſt adoré, & ſouvent regardé, comme le prodige de la politique, de la prudence, du courage, & comme le chef-d'œuvre de l'eſprit humain.

Pepin monte ſur le Trône, & donne commencement à la ſeconde Race.

C'eſt une pareille entrepriſe qui réuſſit à Pepin, & à quoi la ſtaterie donna les plus belles couleurs pendant la vie de ce Prince, & ſous le Regne de ſes deſcendans. L'injuſtice en fut effacée par mille belles qualités qui reluiſoient dans ſa perſonne; & enfin l'éloignement des tems, en lui ôtant le nom odieux d'uſurpateur, ne nous permet plus de le regarder, que comme un des plus grands Rois, qui ait jamais porté la Couronne de France.

Ce fut lui qui executa le deſſein d'élever ſa famille ſur le Trône: mais, comme on l'a pû remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, ce ne fut pas lui qui le forma le premier. Grimoald fils de Pepin premier du nom, entreprit de faire couronner ſon fils Roi de la France Auſtraſienne. Il lui en coûta, auſſi-bien qu'à ce fils, la liberté & la vie. Pepin II petit-fils du premier par ſa mere, & neveu de Grimoald, s'empara du Roïaume d'Auſtraſie; mais il n'oſa toucher à la Couronne, ni prendre le nom de Roi, ſe contentant de celui de Duc ou de Prince des François. Charles-Martel fils de Pepin II. malgré l'eſtime & le credit qu'il s'étoit acquis parmi les François par ſes grandes victoires, ne put ſe conſerver le rang de ſon pere, il fut obligé de faire un Roi d'Auſtraſie, & de reprendre au moins le nom de Sujet. Vers les dernieres années de ſa vie, le Roi Thieri, dit communement Thieri de Chelles, étant mort, il ne lui donna point de ſucceſſeur, & gouverna toute la Monarchie Françoiſe, non plus à l'ombre d'une vaine autorité Roïale, mais comme un Souverain & comme le Maître, à la Couron-

ne près. Ses enfans après sa mort partagerent l'Empire François comme leur patrimoine. Carloman eut l'Austrasie, avec la qualité de Prince des François, & sans y reconnoître de Roi. Pepin III. du Nom, qui est celui dont je parle maintenant, eut la Bourgogne & la Neustrie : mais il fut encore obligé à y rétablir la Roïauté, & il mit sur le Trône Childeric II. Ensuite étant devenu Duc d'Austrasie par la retraite de son frere Carloman, il commença à penser efficacement aux moïens de se faire donner par les François, un nom dont ils accordoient depuis long-tems à sa famille & à sa personne tous les avantages réels & toutes les prérogatives, & à faire mettre sur sa tête une Couronne, dont il portoit seul tout le poids, & soûtenoit si dignement la splendeur. Il considera attentivement les difficultés qu'il avoit à vaincre, & il ne les crut pas insurmontables, comptant beaucoup sur son adresse & sur son courage. Voici comme il s'y prit. 747. 748.

La réputation qu'il s'étoit faite dans la guerre, le grand ordre qu'il avoit mis dans l'Etat, la douceur de son Gouvernement, ses manieres agreables & engageantes lui avoient attiré l'admiration, le respect, l'amour, l'attachement de la Nation, & de la plûpart des Grands. Le zele qu'il avoit fait paroître pour l'etablissement & la propagation de la Foi, & pour faire rentrer les Eglises & les Monasteres dans leurs biens & dans leurs droits, lui avoient attaché le Corps des Evêques & des Ecclesiastiques, dont son pere Charles-Martel avoit encouru la haine, par les impositions à quoi la guerre & les necessités de l'Etat l'avoient contraint. Le mepris où les Rois étoient depuis si long-tems, s'augmentoit tous les jours, autant que l'estime de la famille des Maires du Palais qui gouvernoit, & où depuis un siecle on ne voïoit qu'une succession continuelle de grands hommes & de Heros également habiles dans le Gouvernement & dans la Guerre. La comparaison odieuse des derniers descendans de Clovis avec les descendans de Pepin I. que les Historiens de son Regne & de ses premiers successeurs font à toute occasion dans leurs Histoires, se faisoit dès-lors sans crainte & fort publiquement ; elle passoit pour une justice qu'on rendoit au merite & à la vertu, plûtôt que pour une flaterie ou pour un moïen de faire sa Cour : enfin on disoit tout haut que Pepin meritoit d'être Roi ; qu'il l'étoit en

effet; mais un autre étoit en possession du titre, & on regar-
748. doit toûjours comme un crime de l'en dépouiller.

Mesures qu'il prend pour cela. Pepin pour franchir cette barriere, où tous ses prédecesseurs s'étoient arrêtés, & pour faciliter à la Nation une démarche où elle n'avoit pû encore être engagée, crut que l'intervention du Pape pourroit lui être utile. Il s'agissoit, non pas de s'acquerir un droit à la Couronne, que la seule naissance donnoit, mais de s'y faire un chemin sans embarras; non pas d'emporter par raison le suffrage des Peuples, mais de diminuer leur scrupule, de les surprendre, de leur imposer, & de les éblouir.

Depuis la conversion des François à la Religion Chrétienne, les Papes avoient toûjours eu quelque commerce avec nos Rois, les uns plus, les autres moins, selon que les occurrences leur avoient rendu ce commerce ou necessaire ou facile, & la subordination des Evêques de France au Souverain Pontife s'étoit toûjours conservée à peu près telle qu'elle étoit, lorsque les François entrerent dans les Gaules. Saint Gregoire le Grand aïant été élevé sur la Chaire de saint Pierre, eut soin d'entretenir beaucoup de correspondance avec les Rois qui regnoient de son tems en France & avec la Reine Brunehaud, tandis qu'elle fut Regente du Roïaume d'Austrasie & du Roïaume de Bourgogne. Il s'acquit beaucoup de consideration dans les Cours de ces Princes; l'entreprise de la conversion des Anglois donna lieu à quantité de lettres qu'il écrivit à nos Rois, à nos Reines, & aux Evêques de ce Roïaume, & le merite de ce grand Pape augmenta de beaucoup le respect & la déference des François envers le saint Siege. Gregoire II. Gregoire III. & Zacharie sous le Gouvernement de Charles-Martel, & sous le commencement de celui de Pepin, s'y attirerent aussi une grande veneration, par le zele qu'ils firent paroître pour la conversion des Peuples de la Germanie, & pour la reformation des mœurs dans l'Eglise de France.

Tom. I. Concil. Gall. Pepin contracta une étroite amitié avec ce dernier Pape. Il seconda avec empressement ses grands desseins pour le bien de l'Eglise, il s'appliqua beaucoup à faire valoir l'autorité de ses Decrets en France, il le consultoit sur tous les points importans de discipline Ecclesiastique qui regardoient les Evêques; les Prêtres, les Moines, les Religieuses. Il faisoit lire ses ré-

ponses dans les Conciles, & on les y ſuivoit avec reſpect & ſoumiſſion. 748.

Cette docilité des François pour le Pape auroit été fort inutile à Pepin qui la leur avoit inſpirée, s'il n'avoit en même-tems trouvé le moïen de le faire parler ſelon ſon intention. C'eſt en cela qu'il ſe ſervit habilement des conjonctures, qui ne pouvoient pas lui être plus favorables.

Conſtantin Copronyme Empereur, ſuivant les traces de ſon pere Leon l'Iſaurien, ſoûtenoit, protegeoit, & étendoit de tout ſon pouvoir l'Hereſie des Briſe-Images, odieux par conſequent aux Romains & à Zacharie, qui à l'exemple de ſes prédeceſſeurs, déteſtoit publiquement cette Hereſie, & la fureur avec laquelle on la répandoit par tout. D'autre part, les Lombards toujours aux portes de Rome, la menaçoient à tous momens d'une deſolation prochaine. Le Pape ne ceſſoit point de donner avis à l'Empereur de l'extrémité, où les Romains ſe trouvoient réduits; mais au fond il n'apprehendoit gueres moins ſon ſecours, que les courſes & l'invaſion des Lombards. Gregoire III. dont il avoit pris la place, s'étant trouvé dans le même embarras, n'avoit point imaginé d'autre reſſource, que la puiſſance de l'Empire François. Il traitoit avec Charles-Martel pour le faire entrer en Italie lorſque la mort les ſurprit tous deux. Zacharie avoit les mêmes vûes, & Pepin ne l'ignoroit pas. Ce fut dans cette conjoncture qu'il reſolut de s'ouvrir à ce Pape ſur le deſſein, qu'il avoit formé de ſe faire déclarer Roi des François, & ſur ce qu'il attendoit de lui, pour en faciliter l'execution.

Saint Boniface Evêque de Maïence, continuoit alors de travailler avec grand zele à la converſion des Peuples de la Germanie. Pepin l'avoit toûjours ſecondé dans cette ſainte entrepriſe avec une application, une bonté, & une liberalité qui l'avoient entierement gagné. Ce ſaint Prelat avoit toute la confiance du Pape, & l'avoit meritée par ſon humilité, par ſa ſoumiſſion, par ſon obéïſſance aveugle aux ordres du ſaint Siege, & par le grand ſuccès de ſes travaux Apoſtoliques. Pepin ne pouvoit faire au Pape une propoſition de cette nature par un homme qui en dût être mieux écouté.

Epiſtolæ Bonifacii ad Zachariam.

Toutes ces grandes affaires ont toûjours deux faces, & de tout tems on a vû, même juſques dans les Schiſmes de l'Egliſe,

Il met dans ſon parti Boniface Evêque de Maïence.

748. des Saints prendre differens partis, ſelon les diverſes manieres dont ils enviſageoient les choſes. Le danger où Rome étoit de ſuccomber ſous la puiſſance des Lombards, le déchaînement de l'Empereur de Conſtantinople contre la Religion Catholique, les Sarraſins maîtres de l'Eſpagne, & ſur la Frontiere de France, où Charles-Martel les avoit arrêtés, les Egliſes de Germanie expoſées de toutes parts aux incurſions des Nations voiſines, qui étoient encore idolâtres, la puiſſance & la reputation de Pepin, qui ſeul pouvoit éloigner ou prévenir tant de maux, dont l'Egliſe étoit menacée, les ſuites fâcheuſes de ſon mécontentement, les grands biens que produiroit encore dans la ſuite, la bonne intelligence entre lui & le Saint Siege, le peu qu'on ôtoit à un Roi, indigne de l'être, & à une Famille qui depuis près de cent ans n'en poſſedoit plus que le nom, tout cela repreſenté au ſaint Prelat d'une maniere auſſi forte & auſſi perſuaſive, que celle dont Pepin ſçavoit ſe ſervir quand il le vouloit, l'ébranla & le mit dans ſon parti. Il crut y voir par toutes ces raiſons, le bien de l'Egliſe, celui de l'Etat, & la plus grande gloire de Dieu.

Il s'engagea donc à propoſer l'affaire au Pape, & lui envoïa pour ce ſujet un Prêtre nommé Lulle, qu'il chargea d'une Lettre contenant diverſes difficultés, qui concernoient ſon miniſtere, & où il lui diſoit que le porteur de cette Lettre avoit des affaires ſecretes à lui communiquer de vive voix & à lui ſeul. Il le prioit de lui répondre ſur tout cela comme de la part & avec l'autorité de ſaint Pierre; afin qu'il pût être ſûr de la volonté de Dieu dans la conduite qu'il auroit à tenir. Il y a beaucoup d'apparence que ces affaires ſecretes étoient celles dont il s'agit. Le tems où ces Lettres furent envoïées, la maniere myſterieuſe dont elles étoient écrites, & qui ne pouvoit être que pour des choſes de cette nature, & enfin la part que l'Evêque eut dans

Epiſt. Bonifacii ad Zachariam.

750. l'execution, font juſtement préſumer, que c'étoit-là l'article ſecret.

Epiſt 13. Zachariæ ad Bonifacium.

Le Pape lui fit réponſe par le même Prêtre, il réſolut dans ſa Lettre les difficultés qu'il lui avoit propoſées, & lui marque qu'il a répondu de bouche aux autres choſes dont Lulle lui avoit parlé de ſa part, & que lui-même l'inſtruira de ce qui lui a été dit là-deſſus.

Il fait approuver ſon deſſein par le Pape.

La ſuite montra que cette réponſe étoit conforme aux intentions

750.

tions de Pepin, & que ce fut sur cela qu'on regla toutes les démarches qui se firent depuis. Pepin fit partir pour Rome Burcard Evêque de Virsbourg, & Fulrade Abbé de saint Denys, maître de sa Chapelle. Leur commission étoit de proposer au Pape en forme de cas de conscience, si eu égard à la situation presente de l'Europe, il étoit à propos que dans l'Empire François, qui seul étoit en état de défendre la Religion, la qualité de Roi fût separée de la puissance Roïale; sçavoir si cette puissance étant dans la Famille de Pepin depuis cent ans, devoit être rejointe au nom de Roi, dans un Sujet aussi incapable que l'étoit Childeric, ou si le nom de Roi devoit être réüni à la puissance Roïale dans la personne de Pepin, si capable de le bien soûtenir, & de le rendre si utile à l'Eglise & à l'Etat. Le cas fut examiné, & l'avis du Pape fut, que vû l'état des choses, celui qui avoit l'autorité en main, pouvoit y joindre le nom de Roi.

Anast. Eginard. in Annal. ad an. 750.

Les Envoïés étant de retour avec la décision du cas, telle qu'on la souhaitoit, Pepin qui s'étoit déja assûré de la plûpart des Seigneurs, convoqua une Assemblée des Etats du Roïaume à Soissons. On y fit valoir les grands services que la famille des Pepins avoit rendus à l'Etat depuis tant d'années, & sous tant de Regnes, le voisinage & la puissance formidable des Sarrasins, toûjours en disposition & dans la volonté d'envahir la France, comme ils avoient envahi l'Espagne, les revoltes continuelles des Peuples tributaires de l'Etat, les démembremens qui s'en étoient faits au-delà de la Loire, suite funeste, disoit-on, du manque de respect & de soumission pour des Princes, qui ne sçavoient se faire ni respecter ni craindre, & l'on conclut, que pour remedier à ces désordres, & prévenir les maux dont l'Etat étoit menacé, l'unique moïen étoit d'unir au merite & à la puissance déja si établie par le consentement des Peuples, ce qui y manquoit, pour la rendre aussi efficace & aussi respectable, qu'elle le devoit être, de prier le Duc des François de laisser forcer sa modestie, vertu qui n'étoit pas moins hereditaire dans sa famille, que le courage, la prudence, le zele pour le bien de l'Etat, & en un mot de souffrir qu'on changeât sa qualité de Duc en celle de Roi. On ajoûta aussi-tôt qu'avant que de proposer un tel expedient, on l'avoit examiné, non seulement selon tous les principes de la politique la plus conforme aux inte-

750.

Consilio Domini Papæ Zachariæ. Vita Caroli M. per Monac. Engolism.

rêts de l'Empire François, mais encore sur les regles de la conscience ; qu'on avoit consulté le Souverain Pontife, le pere commun des Sujets & des Princes, qu'il avoit jugé que l'avantage de l'Eglise se trouvoit joint en cette rencontre avec le bien du Roïaume de France, & que c'étoit par son avis, qu'on avoit fait l'Assemblée des Seigneurs & du Peuple, pour y faire cette proposition.

Il est proclamé Roi, & Childeric conduit dans un Monastere.

Ceux qui avoient le secret & qui étoient du complot, applaudirent hautement & tous ensemble à ce discours ; les autres n'eurent pas le tems de déliberer, & furent emportés par le torrent. Pepin fut sur le champ proclamé Roi, & mis sur le Trône avec sa femme Bertrade. On répandit dans le Roïaume, & l'on fit valoir parmi le Peuple, les specieux motifs de ce changement avec les éloges de Pepin ; & l'on eut soin de publier par tout la réponse du Pape. Childeric le seul interessé n'avoit personne qui fût à lui, & vraisemblablement il ne sçut rien de tout ce qui se passoit, que lorsqu'on alla lui signifier sa déposition. On lui déclara qu'il falloit se laisser couper les cheveux, & après cette dégradation, on le conduisit au Monastere de Sithieu au Diocese de Terouenne, c'est aujourd'hui l'Abbaïe de saint Bertin à saint Omer. Il y fut reçu Moine par l'Abbé Nanthaire, & y mourut trois ou quatre ans après. Il avoit un fils qui fut aussi rasé, & qu'on trouve avoir vécu depuis dans le Monastere de Fontenelle, aujourd'hui saint Vandrille en Normandie.

Iperius in Chronico Sithiu. Chronic. Fontanell. Chronic. Fredegar. continuat. cap. 117.

Ainsi finit l'illustre Race de Clovis & de Merovée, après plus de deux cens soixante ans de Regne dans les Gaules. Outre la leçon si commune de l'inconstance & de la décadence des choses humaines qu'on peut apprendre par tout, on en trouve ici une importante qui regarde en particulier les Princes ; c'est que l'oisiveté, l'inapplication, la lâcheté, l'amour du plaisir & du repos, ne furent jamais les fruits & les avantages legitimes d'une Couronne ; qu'ils en ternissent toûjours l'éclat, & que si les vertus opposées ne la soûtiennent, elle n'est jamais hors du danger d'être ébranlée & de tomber.

Eginard. in Annal. ad an. 750.

Pepin cependant n'omit rien de tout ce que la politique lui put suggerer, pour autoriser son élection, & pour la faire regarder par les Peuples comme un ordre du Ciel. Il sçavoit en quelle reputation de sainteté étoit l'Evêque Boniface l'Apôtre

de la Germanie, & qui fut depuis martyr : il voulut qu'il le sacrât lui-même, & recevoir de sa main l'onction sainte, comme David l'avoit reçûe de Samuel, lorsqu'il fut choisi de Dieu à la place de Saül. Cette comparaison lui plaisoit, & on s'en servit alors, pour lui faire sa Cour. La ceremonie se fit à Soissons, où s'étoit tenue l'Assemblée. C'est le premier Sacre de Roi, qui soit marqué dans notre Histoire par des Ecrivains dignes de foi, & s'il fut en effet le premier, comme on le croit assés communement, ce ne fut pas une des moindres adresses dont Pepin se servit, pour rendre sa personne plus auguste & plus venerable à toute la Nation.

750.

Pepin sur le Trône ne fut pas plus oisif, que lorsqu'il pensoit à y monter, & il jugea la guerre & les victoires aussi utiles pour s'y maintenir, qu'il les avoit crû necessaires pour y arriver.

Pendant que tout étoit en France dans la soumission & dans le respect, son frere Grippon refugié depuis plus d'un an chés le Duc d'Aquitaine, emploioit tout ce que sa haine & sa mauvaise fortune lui inspiroient de moïens, d'artifices, d'intrigues pour lui susciter des ennemis. Pepin entreprit de se le faire mettre entre les mains : il envoïa un Heraut au Duc d'Aquitaine, pour le lui demander. Ce Duc se défendit de le livrer. Pepin sur ce refus se mit en chemin, pour passer la Loire. Sa seule approche épouvanta l'ennemi, & Grippon voïant son protecteur consterné, jugea bien qu'il ne seroit pas en sûreté dans ses Terres ; il en sortit au plûtôt, & après avoir été quelque tems caché ou errant en divers endroits, il rassembla ce qu'il put de Troupes, & prit avec elles la route d'Italie, pour s'aller jetter entre les bras d'Astolphe Roi des Lombards.

751.

Annales Metenses ad ann 751.

Pepin qui s'étoit bien douté, qu'il prendroit ce parti, & qui sçavoit que le nouvel ennemi qu'il pensoit à lui susciter, étoit plus puissant que le Duc d'Aquitaine, envoïa promptement ordre à Theodon Comte ou Gouverneur de Vienne, & à Frederic qui commandoit dans la Bourgogne Transjurane, de se mettre en campagne, & d'empêcher à quelque prix que ce fût, le passage de Grippon. Celui-ci prit sa route par la Savoye, & ce fut-là qu'il trouva les deux Comtes avec des Troupes, pour lui disputer le passage dans la Vallée de Morienne. Il se mit en devoir de le forcer, le combat fut si sanglant, que les trois

Défaite de Grippon. Ibid.

Continuat. Fredegar c. 118.

751. Chefs des deux côtés, c'eſt-à-dire, Grippon & les deux Comtes, demeurerent ſur la place. Ce fut une importante victoire pour Pepin, qui par la mort de Grippon, terminoit la guerre civile.

Il apprit cette nouvelle à Bonne ſur le Rhin, à ſon retour de Saxe où il venoit de défaire les Saxons, & de leur impoſer un nouveau tribut, pour châtiment de leur revolte, après leur avoir fait promettre de plus, qu'ils ſouffriroient qu'on prêchât l'Evangile dans tout leur païs, & qu'ils lui répondroient de la vie de ceux qu'on y envoïeroit, pour y exercer cette fonction. Il châtia auſſi les Bretons, qui avoient fait quelques deſordres ſur les Terres de France. Il prit le Château de Vannes, & obligea le Comte deBretagne à ſe ſoûmettre.

Ces châtimens de Peuples revoltés, tantôt à une extrêmité du Roïaume, tantôt à l'autre, étoient depuis long-tems les occupations ordinaires de Pepin & de ſes predeceſſeurs: ils les prenoient volontiers, & elles étoient neceſſaires pour leur réputation. Le ſuccès qui ne manquoit gueres d'être heureux, montre que ces ſortes de guerres n'étoient pas difficiles. Il étendit encore vers ce tems-là, les limites de l'Empire François: ce fut du côté du Languedoc, où il fut appellé à l'occaſion que je vais dire.

Après la deſtruction de l'Empire des Gots en Eſpagne par les Sarraſins, & que Charles-Martel eut raſé pluſieurs Places du Languedoc, qu'il prit ſur ces nouveaux Conquerans, un Seigneur Got nommé Anſimonde, ramaſſa quelques reſtes du débris de ſa Nation, & s'empara de Nimes, & Magalone, d'Agde & de Beſiers, & aïant relevé les murailles de ces Villes, s'en fit un petit Etat, qu'il conſerva malgré le voiſinage & la puiſſance des Sarraſins. Il vit bien cependant qu'il faudroit à la fin ſuccomber: c'eſt pourquoi il fit ſçavoir à Pepin pendant la guerre de Saxe, ou un peu auparavant, qu'il vouloit ſe ſoûmettre à ſon Empire, & le reconnoître pour ſon Souverain. Pepin reçut avec joïe cette offre, qui ajoûtoit à l'Empire François les quatre Villes que j'ai nommées. Cette acquiſition lui donna lieu d'agir contre les Sarraſins. Il fit faire des courſes ſur leurs Terres, & aſſiegea Narbonne. La force de la Place l'obligea, à l'exemple de ſon pere Charles-Martel, de changer ce ſiege en blocus, & il ne la reduiſit que trois ans après. Pen-

dant ce tems-là, un des Ducs Sarrasins appellé Solinoan, qui commandoit dans la Catalogne, se fit aussi son Vassal, & se soumit à lui avec les Villes de Barcelonne & de Gironne, dont ce Duc étoit le maître.

751.

Annales Metenses. ad an. 751.

Tandis que la terreur du nom de Pepin se répandoit au-delà des Pyrenées, il portoit ses armes avec encore plus de succès au-delà des Alpes.

Le Pape Zacharie n'avoit pas vécu long-tems après le couronnement de Pepin. Il avoit eu pour successeur Etienne II. qui ne fut Pape que trois ou quatre jours; & Etienne III. étoit alors sur la Chaire de S. Pierre.

Astolphe se rend maître de Ravenne.

Après la retraite de Rachis Roi des Lombards, qui se fit Moine du Mont Cassin, Astolphe son frere avoit été élevé sur le Trône de cette Nation. Ce Prince plein d'ambition & de courage, voiant que l'Empereur Constantin Copronyme, occupé des affaires d'Orient, abandonnoit presque entierement celles d'Italie, crut que le tems étoit venu d'en achever la conquête.

752.

Il vint avec une grande Armée assieger dans Ravenne, l'Exarque Eutychius, qui après une assés vigoureuse défense fut obligé de se rendre, faute de secours; & en lui finit cette espece de Gouvernement, qu'on appelloit l'Exarcat, environ 185. ans après qu'il eut été établi. Il se retira en Grece, n'aïant point de quoi défendre les Villes de Pentapole, qui dépendoient de l'Exarcat, & qui se rendirent aussi aux Lombards.

Astolphe n'avoit plus gueres que Rome à subjuguer, pour se rendre bientôt maître absolu de l'Italie. Comme l'autorité des Exarques s'étoit toûjours étendue sur cette Ville, il prétendit qu'étant maître de Ravenne, Rome devoit aussi être de sa dépendance, & le reconnoître pour son Roi; & comme on refusa de lui en faire hommage, il fit faire des courses dans tout le Territoire, ravager le païs, enlever les habitans, exiger des contributions, & au siege près, qu'il ne fit pas, c'étoit une guerre ouverte.

Anastasius Bibliothecarius.

Le Pape Etienne fit tout ce qu'il put, pour le fléchir & l'engager à avoir quelque égard pour la Chaire de S. Pierre. Il lui envoïa le Diacre Paul son frere avec des presens, afin de menager avec lui quelque accommodement. Il réussit, & on signa une Paix ou une Tréve de quarante ans: mais au bout de quatre mois les Lombards la rompirent, & voulurent obliger

752. les Romains à leur païer un tribut d'un sou d'or par tête, & de plus que Rome avec tout son Territoire, reconnût le Roi des Lombards comme son Souverain.

Le Pape envoïa de nouveau vers ce Prince les Abbés des Monasteres de S. Vincent & de S. Benoît, pour le faire ressouvenir de ses promesses & de son serment. Il les reçut mal, les traita avec beaucoup de mépris, & leur ordonna de se retirer chacun à leur Monastere, avec défense de rentrer dans Rome.

Sur ces entrefaites arriva à Rome un Envoïé de l'Empereur, nommé Jean, portant ordre au Pape d'agir de concert avec lui, & de faire ensorte qu'Astolphe envoïât quelqu'un de sa part à Constantinople, avec qui l'on pût traiter. L'Officier de l'Empereur & le frere du Pape allerent trouver Astolphe, qui consentit enfin d'envoïer une personne à Constantinople, pour entendre les propositions de l'Empereur.

Le Pape joignit aussi un de ses gens à l'Envoïé d'Astolphe, pour faire comprendre à Constantin que le Roi des Lombards ne pensoit qu'à l'amuser, que s'il vouloit sauver Rome & le peu qui lui restoit en Italie, il falloit au plûtôt y faire passer une bonne Armée, & que sans cela tout étoit perdu.

Cette negociation n'empêchoit point les Lombards de continuer leurs ravages; & le Pape de son côté, destitué de tout secours, s'adressoit à Dieu avec son Peuple, faisoit des prieres publiques la cendre sur la tête, les piés nuds, implorant le secours du Sauveur, dont il portoit en procession par la Ville, une image miraculeuse, & au haut de la croix qui marchoit devant la procession, il avoit attaché le Traité de Paix que le Roi des Lombards avoit signé, & depuis tant de fois violé. Mais le Pape en recourant à Dieu, crut qu'il étoit de la prudence, de ne pas negliger les moïens humains.

Il connoissoit la Cour de Constantinople, & n'en attendoit ni accommodement ni secours; & c'est ce qui le détermina, enfin à recourir au Roi de France, à l'exemple de ses predecesseurs.

753. Il écrivit donc à Pepin, & comme il prévoïoit bien que les Lombards ne laisseroient jamais passer qui que ce fût, s'ils sçavoient qu'il allât de sa part en France, il donna ses Lettres à un homme qui étoit venu par devotion faire un pelerinage à Rome, & que les Lombards qui ne s'en défioient point, n'arrêterent pas,

Dans ces Lettres, le Pape après avoir fait l'exposition de l'état déplorable où se trouvoit Rome, prioit le Roi de lui envoïer quelqu'un de sa part, qui l'invitât à passer en France, & qui sous son autorité que les Lombards craignoient, pût l'y conduire sans danger. 753.

Pepin n'eut pas plûtôt lû les Lettres du Pape, qu'il fit partir un Evêque nommé Rodigange, pour l'assûrer de sa protection, & fit suivre l'Evêque peu de jours après par un Seigneur de sa Cour nommé Antaire, avec ordre de faire ensorte, que le Pape fût conduit hors d'Italie en toute sureté.

Cependant Astolphe fit bloquer Rome, & assieger les plus forts Châteaux d'alentour, & c'étoit dans cette extrêmité, où les Envoïés de France trouverent le Pape & Rome, quand ils y arriverent. Presque en même tems revinrent aussi de Constantinople, cet Officier de l'Empereur dont j'ai parlé, l'Envoïé du Pape, & celui du Roi des Lombards, sans avoir rien conclu. L'Officier de l'Empereur apportoit seulement ordre au Pape, d'aller trouver lui-même le Roi des Lombards, pour lui demander de sa part la restitution de Ravenne & des autres Villes de l'Exarcat, dont il s'étoit emparé. Le Pape prévoïoit bien que ces demandes seroient fort inutiles : mais il voulut obéir. Il envoïa donc prier Astolphe de lui accorder des Passeports & sureté pour sa personne, & pour ceux qu'il meneroit avec lui à cette entrevûe. *Il fait bloquer Rome.*

Astolphe lui aïant promis la sureté qu'il demandoit, il partit de Rome pour se rendre à Pavie, où ce Prince devoit lui donner audience. L'Envoïé de l'Empereur Constantin & les deux Envoïés de France, se joignirent à lui, & le Duc Antaire aïant pris les devants, prévint son arrivée à Pavie, pour faire entendre au Roi des Lombards la part que son Maître prendroit au traitement, qu'on feroit au Pape.

Quand Astolphe sçut que le Pape étoit proche, il lui envoïa dire que dans l'Audience qu'il lui donneroit, il prît bien garde à ne pas lui dire un seul mot touchant la restitution de Ravenne & de toutes les autres Places de l'Exarcat. Le Pape ne répondit rien autre chose à l'Envoïé, sinon qu'il ne craignoit rien, & que rien ne l'empêcheroit de s'acquitter de sa commission. En effet, après avoir offert quelques presens qu'il avoit apportés, non seulement il lui exposa ce qu'il avoit ordre de

753. lui dire de la part de l'Empereur : mais encore il le conjura les larmes aux yeux, de remettre les choses dans l'état, où elles étoient avant ses nouvelles entreprises, & de rendre à l'Eglise de Rome tout ce qu'il lui avoit enlevé.

Astolphe resolu à tout refuser sur cet article, ne se laissa toucher ni par les larmes, ni par les presens du Pape. L'Envoïé de l'Empereur qui lui presenta des Lettres de la part de son Maître, ne fut pas plus favorablement écouté. Sur quoi les Envoïés de France dirent à Astolphe, qu'ils avoient ordre de leur Maître de le prier, de ne pas s'opposer au dessein que le Pape avoit pris de se retirer en France, ne pouvant plus demeurer avec sureté ni avec bienseance à Rome.

Cette proposition embarrassa le Roi des Lombards, & lui donna de l'inquietude : il tira le Pape à quartier, & lui demanda s'il avoit pris en effet cette resolution. Le Pape lui répondit nettement qu'oüi. Astolphe fit ce qu'il put pour l'en détourner, & les jours suivans il lui envoïa secretement plusieurs de ses confidens, pour tâcher de lui ôter cette pensée, l'assurant qu'il n'avoit rien à craindre de lui, & qu'il le traiteroit toûjours avec le respect & les égards dûs au Chef de l'Eglise : mais rien ne fut capable de faire changer le Pape. Enfin Astolphe dissimulant son chagrin, lui demanda encore une autre fois en présence de l'Evêque Envoïé de Pepin, s'il étoit entierement déterminé à se retirer en France. Le Pape lui aïant répondu qu'il étoit toûjours dans cette pensée, & qu'il l'executeroit, pourvû qu'on ne lui en ôtât pas la liberté : *Je vous la donne toute entiere*, répondit le Roi des Lombards.

C'étoit bien contre son sentiment qu'il parloit ainsi. On sçavoit avec quelle colere il s'étoit exprimé plusieurs fois là-dessus, & ce qu'il avoit à apprehender de ce voïage, mais arrêter le Pape contre la foi publique, & refuser aux Envoïés de France la permission qu'ils lui demandoient, de l'amener avec eux, comme il le souhaitoit, ç'eût été quelque chose de trop violent.

Le Pape partit donc de Pavie le quatriéme de Novembre avec les deux Envoïés, quelques Evêques, & d'autres personnes de son Clergé. Il sçut qu'on devoit lui susciter de nouveaux obstacles pendant le chemin : c'est pourquoi il fit grande diligence jusqu'aux passages des Alpes, qui separoient les Terres de

de France d'avec celles des Lombards. Il arriva ſans aucune fâcheuſe rencontre au Monaſtere de S. Maurice ſur le Rhône, au-deſſus du Lac de Geneve ; il s'y repoſa quelques jours, durant leſquels l'Abbé Fulrade & le Duc Rotalde arriverent de la Cour, pour le complimenter de la part de Pepin, l'aſſurer qu'il ſeroit reçû en France d'une maniere digne d'un Souverain Pontife, & qu'on feroit enſorte, qu'il ne la regardât pas comme un lieu d'exil. 753.

754. *Le Pape ſe retire en France.* Continuat. Fredegar. c. 119. Anaſtaſius.

Pepin qui étoit à Thionville, aïant ſçû que le Pape étoit parti du Monaſtere de S. Maurice, lui envoïa le Prince Charles ſon fils, & s'avança juſqu'à Pont-Yon, Maiſon Roïale, dont le nom ſubſiſte encore aujourd'hui dans un Bourg du Pertois. Il alla une lieue au-devant de lui, accompagné de la Reine, de ſes fils, & d'un grand nombre de Seigneurs. Il deſcendit de cheval pour ſaluer le Pape, & ſans lui vouloir permettre de deſcendre lui-même, il l'accompagna marchant à pié pendant quelque tems. Cette réception ſe fit le ſixiéme de Janvier jour des Rois de l'année 754. De-là ils vinrent enſemble à Paris; enſuite le Pape alla à l'Abbaïe de S. Denys, où le Roi lui avoit fait preparer ſon logement.

Il y demeura pendant l'hyver, & y tomba dans une grande maladie, dont la gueriſon ſubite fut attribuée au S. Martyr Patron de cette Abbaïe & de la France. Quelque tems après il vint trouver le Roi à Chierſi, Maiſon Roïale ſur la riviere d'Oiſe, à ſix ou ſept lieues de Noïon, pour lui propoſer de faire la guerre au Roi des Lombards, en ſe déclarant le défenſeur & le protecteur de l'Egliſe Romaine, contre les uſurpations de ce Prince. Le Roi lui dit qu'il acceptoit avec joie ces qualités ; qu'il s'en faiſoit honneur, & qu'il tâcheroit de les ſoûtenir avec dignité.

Cependant Aſtolphe prévoïant bien que le voïage du Pape aboutiroit-là, penſa ſerieuſement à détourner ce coup qu'il apprehendoit, & n'omit rien pour l'éviter. Il crut qu'il ne pouvoit rien oppoſer de plus efficace aux inſtances du Pape, que les prieres du frere de Pepin même. Ce frere étoit Carloman, autrefois Duc d'Auſtraſie, & qui après avoir gouverné pluſieurs années la France avec lui, dans une union & une concorde admirable, avoit renoncé au monde, comme je l'ai raconté, & s'étoit fait Moine du Mont Caſſin. Aſtolphe le fit venir

754. avec son Abbé, leur representa les suites funestes de la guerre que le Pape avoit dessein d'attirer en Italie, leur fit entendre qu'il avoit de quoi se bien défendre, & que s'il demeuroit vainqueur, comme il l'esperoit, il se souviendroit de ceux qui l'auroient servi, ou qui auroient été indifferens pour ses interêts; qu'il vouloit les en charger en cette occasion, & faire épreuve de leur zele; qu'il falloit que Carloman partît incessamment pour la Cour de France, afin d'y maintenir le Roi dans la bonne intelligence, qui étoit depuis long-tems entre les François & les Lombards, & d'y rompre les mesures que le Pape prenoit, pour lui faire déclarer la guerre. L'Abbé ne put pas se dispenser d'obéïr au Roi, ni Carloman à son Abbé. Il se mit en chemin, & arriva à Chiersi auprès du Roi son frere, dans le tems que le Pape y étoit.

Eginard. in Annal.

Mort de Carloman.

Ses remontrances furent inutiles; soit qu'il les fit mollement, comme il y a bien de l'apparence; soit que Pepin trouvât trop son avantage & sa gloire dans cette guerre. Carloman quelque tems après reprit la route d'Italie, & mourut en chemin, étant encore sur les Terres de France.

Anastasius.

Pepin neanmoins avant que d'en venir aux armes, crut devoir emploïer la voie de la negociation. Il envoïa jusqu'à trois diverses fois au Roi des Lombards, pour lui faire des propositions d'accommodement; mais comme on y mettoit pour condition essentielle, la restitution de Ravenne & des autres Places de l'Exarcat, avec la liberté & l'indépendance de Rome, ces propositions ne furent point acceptées.

Le Roi des Lombards se rendoit d'autant plus difficile, qu'il étoit bien informé de la répugnance que les plus considerables du Conseil de Pepin, & des Seigneurs François, avoient pour ces expeditions d'Italie, qui depuis l'établissement de la Monarchie, avoient été pour la plûpart fort funestes aux Armées Françoises, souvent peu glorieuses, & presque toûjours fort inutiles. Plusieurs Seigneurs allerent jusqu'à dire à Pepin, que quelque attachement qu'ils eussent pour sa personne, ils ne le suivroient pas dans cette entreprise. Il usa de toute son adresse pour les ramener, & il en vint à bout: ainsi de part & d'autre on se prepara à la guerre.

Eginard. in Vita Car. M.

Tandis qu'on en faisoit les préparatifs en France, Pepin combloit le Pape d'honneurs, & le Peuple lui rendoit par tout

des respects, & avoit pour lui la veneration que méritoit sa qualité de Vicaire de Jesus-Christ. Ce Prince qui mettoit tout à profit, crut pouvoir tirer quelque avantage de cette impression, que la presence du Souverain Pontife faisoit sur l'esprit des François. Il avoit été sacré Roi par S. Boniface Evêque de Maïence : il voulut l'être de nouveau par les mains du Pape, qui y consentit volontiers. La ceremonie se fit dans l'Eglise de l'Abbaïe de S. Denys : la Reine Bertrade & les deux Princes Charles & Carloman fils de Pepin, reçûrent aussi l'onction Roïale de la main du Pape. Il confera aussi en son nom & au nom de la Republique Romaine à Pepin & à ses deux fils le titre de Patrice des Romains, & lui & ses Successeurs le leur donnoient toûjours depuis dans l'inscription des Lettres qu'ils lui écrivoient. Pepin s'en faisoit lui-même honneur dans les monumens publics, comme on le voit dans une piece de monnoïe de ce Prince où l'R. & le P. du Revers ne peuvent signifier que *Romanorum Patricius*.

754.
Pepin est sacré Roi une seconde fois par le Pape.
Egin. a. l. Anastasius.



Ce Pontife en donnant sa benediction aux Seigneurs François, les conjura au nom de S. Pierre, dont le Seigneur lui avoit confié l'autorité, de maintenir la Couronne dans la Famille de Pepin, que Dieu par une providence toute particuliere, avoit choisi & exalté pour la défense de l'Eglise & du S. Siege Apostolique. Pepin de son côté promit solemnellement au Pape, & les deux Princes ses fils le promirent aussi, d'être les défenseurs du S. Siege, & de regarder comme leurs ennemis, tous ceux qui le seroient du Pape & de ses legitimes successeurs.

Anastasius.

Au sortir de cette ceremonie, le Roi tint à Paris une Assemblée des principaux Seigneurs de l'Etat, où il leur déclara de nouveau la resolution qu'il avoit prise de faire la guerre au Roi

Il marche vers les Alpes contre les Lombards.

PIPINUS. Le P entre les deux I. sert aux deux premieres syllabes, l'N est à la gauche, l'S à la droite, l'V est en partie formé du bas du P. revers *Romanorum Patricius*,

754. des Lombards, pour la défenſe de l'Egliſe & la reſtitution de l'Exarcat de Ravenne. Tous y applaudirent, & quelque tems après, on marcha en corps d'Armée par Lyon & par Vienne vers les Alpes, & on fut en état de les paſſer au commencement de Septembre.

Le Pape avec le conſentement du Roi, écrivit durant cette marche au Roi des Lombards, pour l'engager à prendre des ſentimens de paix, le conjurant d'écouter la juſtice, & d'empêcher, tandis qu'il étoit encore en ſon pouvoir, l'effuſion de tant de ſang qu'on alloit répandre. Le Roi fit porter les Lettres du Pape par un Envoïé, qui avoit ordre de faire les mêmes remontrances de ſa part. Aſtolphe reçût & les Lettres & les remontrances avec une fierté, qui fit connoître à l'Envoïé, qu'il n'y avoit plus rien à ménager.

Combat du Pas de Suze.

Sur l'avis que Pepin en eut, & ſur ce qu'il apprit en même tems qu'Aſtolphe venoit au-devant de lui, afin de lui diſputer le paſſage des Alpes, il détacha un Corps de Troupes choiſies, pour aller ſe ſaiſir du Pas de Suze, ou pour empêcher au moins qu'Aſtolphe ne le paſsât. Ces Troupes marcherent aſſés promptement pour pouvoir empêcher le paſſage d'Aſtolphe, & pour s'emparer du défilé du côté de France; mais il s'en étoit déja rendu maître du côté qui regarde l'Italie. Le Roi continuoit cependant ſa marche par le Val de Maurienne avec de grandes difficultés. Il ſe donna un grand combat au Pas de Suze, rapporté diverſement par les anciens Hiſtoriens. Les uns diſent qu'Aſtolphe fit attaquer le détachement de l'Armée Françoiſe, qui gardoit le paſſage, avant que le reſte de l'Armée eût joint ce détachement; d'autres que ce furent les François qui attaquerent les Lombards. Mais tous conviennent que les Troupes Françoiſes y firent des prodiges de valeur; qu'un aſſés grand nombre de Soldats aïant grimpé ſur des rochers eſcarpés, en ſe pouſſant les uns les autres, vinrent prendre les ennemis par derriere; que l'armée des Lombards fut défaite par les Troupes de France, moins nombreuſes que les leurs, & qu'Aſtolphe fut contraint de ſe jetter dans Pavie, où Pepin alla auſſi-tôt l'aſſieger.

Anaſtaſius. Continuat. Fredegar. Epiſt. Stephani Papæ ad Pepinum.

Après quelques jours de Siege, le Pape pria le Roi de faire encore une tentative pour la paix, & le Roi le voulut bien. Il fit faire à Aſtolphe les mêmes propoſitions qu'on lui avoit déja

faites tant de fois, s'offrit de lever le Siege, & de sortir d'Italie, pourvû qu'il voulût quitter Ravenne & les autres Places de l'Exarcat, & ne plus inquieter le Pape dans Rome. 754.

Astolphe s'estimant heureux d'échapper à ce prix, signa tout ce qu'on voulut, promit avec serment, & les Seigneurs Lombards aussi, de rendre au plûtôt Ravenne, donna pour sûreté de sa parole quarante ôtages, & consentit que le Pape se mît dès-lors en possession de la Ville de Narni. *Paix entre Pepin & Astolphe.* Epist. Stephani ad Pepinum.

Pepin fit plus; car comme c'étoit à lui, & non pas à l'Empereur, que cette cession se faisoit, & que l'Exarcat devenoit par là sa conquête, dont il prétendoit avoir droit de disposer, il en fit une donation dans les formes & par écrit au Pape & à l'Eglise Romaine: après quoi il fit conduire le Pape à Rome par l'Abbé Fulrade avec un assés bon nombre de Troupes, sous le Commandement de Jerôme, fils naturel de Charles-Martel, & ensuite il repassa en France avec son Armée. 756. Annal. Fuld. ad ann. 756. Anastasius.

Astolphe tiré du mauvais pas, où il s'etoit trouvé engagé, jugea qu'on avoit mis sa liberté à trop haut prix. Il commença à user de délais, & à differer sous divers prétextes, la restitution de Ravenne & des autres Places: il fit sous mains des preparatifs, pour se mettre en état de resister aux François, dont il prévoïoit bien le retour, & fit tout de nouveau des courses dans le Territoire de Rome. Le Pape fit partir l'Abbé Fulrade, pour en donner avis à Pepin, & pour le prier de ne se point laisser gagner par les prieres & par les artifices de ce Prince violateur de ses sermens, de se souvenir que c'étoit à S. Pierre qu'il avoit fait la donation de l'Exarcat, & qu'il étoit de son honneur & de sa pieté de la soûtenir, & d'en procurer l'execution. Epist. Stephani ad Pepinum.

Mais le Pape fut encore plus consterné, lorsque le premier jour de Janvier il vit Rome investie par l'Armée d'Astolphe, qui s'étant partagée en differens corps, s'empara de tous les postes des environs, & de tous les chemins qui conduisoient à la Ville. La premiere chose que fit ce Prince, fut de sommer les Romains de lui livrer le Pape, de lui ouvrir leurs portes, avec promesse de ne leur faire aucun mauvais traitement, les menaçant, s'ils se mettoient en devoir de se défendre, de renverser leurs murailles, & de les faire tous passer sans quartier au fil de l'épée. Epist. Stephani ad Pepinum.

756. *Astolphe la rompt & assiege Rome.*

Sur le refus qu'on fit de se rendre, il abandonna à ses Soldats tous les environs de Rome, où ils firent des ravages, & exercerent des cruautés sans exemple. Enfin, il commença le siege & les attaques avec toutes sortes de machines.

Les Romains animés par les exhortations du Pape, & par l'exemple des Soldats François que Pepin lui avoit laissés, se défendirent avec vigueur. On se servit de toutes sortes de moïens, pour faire sortir quelqu'un de la Ville, afin d'aller donner avis au Roi de France de l'état des choses; mais les passages étoient si bien gardés, & la Ville si serrée, que rien ne passoit. Le cinquante-cinquiéme jour du siege, le Pape eut avis, qu'un Vaisseau en un endroit de la côte étoit prêt de faire voile pour la France, & comme le côté de la Mer n'étoit pas si bien gardé par les Lombards, un Evêque nommé George, l'Abbé Garnier, & le Comte Homaric, furent assés heureux, pour s'échaper par là, & passerent en France avec une Lettre du Pape.

Cette Lettre étoit écrite au nom de tous les Romains, adressée non seulement au Roi, mais encore à ses deux fils Charles & Carloman, à qui il donne aussi la qualité de Rois & de Patrices Romains, aux Evêques, aux Abbés, aux Prêtres, aux Moines, aux Ducs, aux Comtes & à toute l'Armée Françoise, pour les conjurer de ne pas abandonner l'Eglise Romaine dans une si fâcheuse conjoncture, & de contribuer de tout leur pouvoir, à la délivrer des mains de ceux qui la vouloient exterminer. Le Pape joignit une Lettre à celle-ci, où il fait parler S. Pierre, comme s'il écrivoit lui-même au Roi & à tous les François. Rien n'étoit plus pressant, plus pathetique & plus glorieux à la Nation.

Pepin n'avoit pas attendu ces Lettres du Pape, pour se preparer à le secourir: car dès qu'il sçut que le Roi des Lombards differoit l'execution du Traité de Pavie, il avoit pris la resolution & les moïens de l'y contraindre; de sorte que quand les Lettres arriverent, il étoit prêt à se mettre en marche. Il se rendit donc promptement en Provence, & se disposa à passer une seconde fois les Alpes.

Mais sur ces entrefaites, arriverent en Italie des Envoïés de l'Empereur de Constantinople, qui sur la nouvelle qu'on y avoit eue de la guerre que Pepin avoit déclarée aux Lombards, &

Anastasius.

des grands avantages qu'il avoit remportés, venoient le felici-

ter, le remercier de la part qu'il prenoit aux interêts de l'Empire, & le prier de continuer la guerre. 756.

Ils furent surpris de trouver Rome assiegée par Astolphe, & lui demanderent permission d'y entrer, pour parler au Pape. Il la leur accorda volontiers, voïant bien que les interêts du Pape n'étoient plus ceux de l'Empire, & esperant que l'arrivée de ces Envoïés lui causeroit de l'embarras. Le Pape leur apprit l'état des choses, la necessité où il avoit été d'avoir recours à la France, se trouvant entierement abandonné de l'Empereur, & que l'armée des François étoit encore sur le point de passer les Alpes, pour venir faire lever le siege de Rome.

Ils eurent peine à croire ce dernier article: ils se persuaderent ou que le Pape se flatoit, ou qu'il affectoit de paroître sur de ce secours, pour les intimider & les empêcher de faire trop valoir l'autorité de l'Empereur, qu'on ne reconnoissoit plus dans Rome. Ils lui declarerent l'ordre qu'ils avoient de passer en France. Il leur dit qu'ils arriveroient trop tard, & qu'avant qu'ils y débarquassent, le Roi seroit en Italie. Ils ne laisserent pas de partir avec un nouvel Envoïé du Pape. En arrivant à Marseille, ils apprirent comme on le leur avoit prédit, que le Roi avoit déja passé les Monts. Cela les chagrina; & sçachant que l'Envoïé du Pape avoit dessein d'aller joindre le Roi au plûtôt, ils firent tout ce qu'ils pûrent pour l'en empêcher. N'aïant pû en venir à bout ils firent prendre les devants à l'un d'eux nommé Gregoire, qui arriva auprès du Roi, comme il étoit déja asses près de Pavie.

Il lui fit ses complimens & des remercimens au nom de l'Empereur, & enfin le pria, qu'en cas qu'il pût obliger le Roi des Lombards à ceder Ravenne & les autres Places de l'Exarcat, il voulût bien permettre qu'elles retournassent sous l'obéïssance de l'Empereur leur ancien & legitime Maître. L'Ambassadeur accompagna sa requête de plusieurs presens fort magnifiques.

Le Roi répondit, qu'il étoit bien fâché d'avoir un engagement indispensable contraire à ce qu'il souhaitoit de lui; que l'Empereur ne lui avoit jamais proposé de faire la guerre au Roi des Lombards; que ce n'étoit ni l'ambition, ni l'interêt, ni aucun autre motif humain, qui la lui avoient fait entreprendre; qu'il n'avoit en vûe que le bien & l'honneur de l'Eglise Romaine; que cette guerre étoit la guerre de S. Pierre; qu'il ne la faisoit que pour la gloire de ce Saint, qui en auroit tout

756. l'honneur, & les Papes ses successeurs tout le profit; qu'il s'y étoit engagé par serment; que rien ne le feroit changer, & que ce n'étoit point à l'Empereur qu'il enlevoit Ravenne, mais au Roi des Lombards.

Pepin assiege Pavie.

L'Envoïé de l'Empereur se retira avec cette désagreable réponse, & le Roi, qu'Astolphe avoit crû devoir tourner du côté de Rome, alla une seconde fois mettre le siege devant Pavie. Cette diversion eut tout l'effet que Pepin en avoit attendu. Astolphe qui trouva beaucoup plus de difficulté à forcer Rome qu'il ne s'étoit imaginé, apprit en même-tems que Pavie étoit aux abois, & prévit qu'après la prise de cette place, il seroit en danger de perdre tous ses Etats: c'est pourquoi il envoïa demander la paix à Pepin. Ce Prince répondit qu'il seroit toûjours prêt à la faire, pourvû qu'on executât le Traité de Pavie, & qu'on y ajoûtât encore la Ville de Comachio, pour la peine qu'on lui avoit donnée de passer une seconde fois les Alpes, une grosse somme d'argent pour les frais de son armement, & le tribut annuel de douze mille sous d'or, que les Lombards païoient autrefois à la France, & qu'ils avoient racheté du tems de Clotaire II. Astolphe tout fier & tout hautain qu'il étoit, voïant le mal sans ressource, accorda tout, & en passa par où l'on voulut. Il confirma le Traité de l'année precedente, avec l'addition de Comachio & les autres conditions. La donation de toutes ces Places à l'Eglise Romaine, au Pape & à tous ses successeurs, fut faite & mise de nouveau par écrit. *Et nous avons*, dit Anastase, Bibliothequaire de l'Eglise Romaine, de qui j'ai tiré toute cette relation, *nous avons, dans nos Archives, cette donation bien conservée jusqu'à maintenant.* Il vivoit environ cent ans après le tems dont je parle. L'affaire étant conclue, le Roi alla faire ses dévotions à Rome. Il y demeura peu, pour ne pas augmenter la jalousie des Grecs, & prit la route de France.

Annales Metenses & Fuldens. ad an. 756.

Monachus S. Gall. l. 2. c. 23.

Il met le Pape en possession de Ravenne. Commencement de la domination temporelle des Papes.

Anastasius.

Mais de peur qu'Astolphe ne retombât dans ses infidelités ordinaires, il voulut avant que de sortir d'Italie, qu'on en vînt à l'execution du Traité. Il envoïa l'Abbé Fulrade, accompagné des Officiers Lombards, pour prendre possession de Ravenne & des autres Places cedées. Cet Abbé prit des ôtages de toutes ces Villes, se fit suivre par les plus considerables habitans jusqu'à Rome, & mit les clefs de toutes ces places sur le Tombeau de

Sain

Saint Pierre, comme pour l'en mettre en possession, aussi-bien que tous ses Successeurs. C'est-là proprement le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajoûta un grand relief à leur Pontificat. 756.

Jusqu'au tems du grand Constantin, l'appanage le plus ordinaire des Successeurs de S. Pierre étoient les persecutions, & souvent le martyre; l'oppression & l'humiliation où le Paganisme regnant les tenoit, ne les empêchoit pas d'être reconnus par les Catholiques de toutes les Nations de la Terre, pour Vicaires de Jesus-Christ, pour Chefs visibles de l'Eglise universelle, avec cette prééminence à l'égard de tous les Evêques du Monde, qu'on ne peut leur contester, sans devenir Schismatique & Heretique. Constantin étant monté sur le Trône, honora dans leur personne, Jesus-Christ qu'il reconnoissoit publiquement pour l'auteur de ses victoires; & dès-lors furent ajoûtés à leur dignité & à leur autorité spirituelle, tant d'éclat & tant de biens temporels, qu'Ammien Marcellin Auteur Païen, qui vivoit sous le regne des enfans de Constantin écrit en termes de Païen, que cette place étoit dès-lors devenue un objet digne de la plus noble ambition. Il y eut neanmoins de la vicissitude à cet égard sous les Regnes suivans, selon que les Empereurs étoient plus ou moins zelés pour l'honneur de l'Eglise, selon qu'ils étoient Catholiques ou Heretiques, selon qu'ils se declaroient contre les Heretiques, ou qu'ils les soûtenoient. Les Eutychiens & les Monothelites attirerent bien des mauvais traitemens aux Papes; les Erules, les Ostrogots, les Lombards, partie Ariens, partie Païens, qui s'emparerent les uns après les autres de l'Italie, les firent beaucoup souffrir, & au lieu de cette magnificence, dont parle l'Auteur que je viens de citer, on vit du tems de Theodoric Roi des Ostrogots, le S. Pape Jean premier, obligé de faire le voïage de Constantinople sur un cheval d'emprunt.

Ammianus. l. 27.

Depuis l'établissement de l'Exarcat de Ravenne, les Gouverneurs d Italie pour l'Empereur, aïant établi leur siege dans cette Ville, l'autorité des Papes fut plus grande dans Rome; mais cette Capitale du monde étoit toûjours sous la domination des Empereurs, & dépendante de l'Exarcat, & l'Empereur ou l'Exarque y envoïoient des Ducs pour la gouverner. L'Heresie des

756. Brise-Images, qui rendit l'Empereur Leon l'Isaurien, infiniment odieux aux Romains, fut une occasion aux Papes, de se soustraire presque entierement à son obéïssance. Enfin la persecution des Rois Lombards leur attira la protection de Pepin, à qui, comme nous venons de le voir, ils sont redevables de cette domination temporelle, qui s'est encore depuis beaucoup étendue.

Mort du Roi des Lombards.

Astolphe neanmoins, quelques tems après le départ de Pepin, songea de nouveau aux moïens de se relever du Traité de Pavie, & de la perte qu'il avoit faite en le signant. Ravenne & plusieurs autres places cedées étoient entre les mains du Pape; mais elles n'y étoient pas toutes. Faenza & Ferrare étoient du nombre de celles qui n'avoient pas encore été livrées, & Astolphe faisoit tous les jours naître de nouveaux incidens, pour en retarder la restitution. Selon toutes les apparences, il en fût venu à une nouvelle guerre, mais sa mort arrivée par un accident subit, ne le lui permit pas. Il tomba de cheval à la chasse, & mourut peu de jours après de cette chute, sans laisser d'enfans pour lui succeder.

Annales Metenses, an. 756. Eginard.

Cette mort mit la division parmi les Lombards. Un de ses Generaux nommé Didier, qui se trouva fort à propos pour lui, à la tête d'un Corps d'Armée dans la Toscane, fut un des prétendans au Trône. La plûpart des grands Seigneurs du païs se déclarerent contre lui, & resolurent entre eux de lui opposer Rachis frere du feu Roi. Ce Rachis avoit déja regné avant Astolphe: mais aiant été touché d'un entretien qu'il eut avec le Pape Zacharie, sur l'état de sa conscience, & sur les grandes verités du salut, il avoit renoncé au Trône, l'avoit cedé à son frere Astolphe, & s'étoit fait Moine au Mont-Cassin. Jamais aucun siecle ne produisit plus de ces sortes d'exemples, & Rachis avoit eu pour modeles de cette retraite, Carloman frere de Pepin, & Hunalde Duc d'Aquitaine. Quelques Seigneurs Lombards vinrent le trouver de la part des autres, pour le prier de reprendre le Gouvernement de la Nation, qui se trouvoit sans Chef, lui remontrerent qu'elle étoit sur le point de se voir ruiner par les guerres civiles, que Didier avoit une armée à lui; mais qu'eux ne pouvant se resoudre à le reconnoître, en alloient lever une de leur côté, & que le Roi des François n'attendoit que cette division, pour les subjuguer; & pour

se rendre maître de l'Italie, où il n'étoit déja que trop puissant.

756.

Rachis ou touché de ces motifs, ou ennuïé du Couvent, se laissa tenter par cette proposition, & l'écouta. Aussi-tôt par son ordre les Seigneurs Lombards commencerent à faire de grandes levées de Troupes pour le mettre à leur tête, & aller combattre Didier. Anastasius.

Ce General sur cette nouvelle, prit le parti qu'il devoit prendre pour réüssir; il écrivit au Pape, pour le supplier de se déclarer en sa faveur, & de lui procurer la protection du Roi de France, lui promettant que si-tôt qu'il seroit sur le Trône des Lombards, la premiere chose qu'il feroit, seroit d'executer entierement & de bonne foi le Traité de Pavie, & que de plus il lui donneroit la Ville de Bologne avec tout son Territoire. Epist. Stephan. ad Pipinum.

Dès-lors le Pape commença à s'appercevoir qu'il étoit Prince & qu'il alloit faire désormais en Italie, une toute autre figure que ses prédecesseurs. Il n'avoit garde de rien promettre sans l'avis de l'Abbé Fulrade, qui étoit demeuré auprès de lui de la part de Pepin. L'Abbé n'hesita pas sur la proposition de Didier. Il voulut lui-même se charger de cette negociation, & partit avec Paul frere du Pape, & une autre personne de son Conseil, pour se rendre en Toscane auprès de Didier. On fut bientôt d'accord sur les conditions du Traité, qui furent de remettre au plûtôt entre les mains du Pape toutes les Places cedées par le Traité de Pavie, & d'y ajoûter Bologne & ses dépendances; & on commença par prendre possession de Faenza & de tout le Duché de Ferrare. Anastasius.

En même-tems le Pape envoïa à Rachis un Prêtre de son Eglise nommé Etienne, pour lui representer le sacrilege qu'il alloit faire, en quittant l'état qu'il avoit embrassé, & lui ordonner de sa part de rentrer dans son Monastere. Il traita ensuite avec les Seigneurs Lombards, leur fit concevoir que le Pape & la France se déclarant pour Didier, leurs efforts seroient vains, & n'aboutiroient qu'à leur ruine. Il agit si efficacement, que chacun se retira chés soi, & Rachis dans son Monastere: les Troupes furent congediées, & Didier reconnu pour Roi de toute la Nation. *Didier lui succede.*

Les Villes de Spolete & de Benevent, qui avoient toûjours

été du Roïaume des Lombards, prirent cette occasion de s'en détacher, & sans que Didier s'y opposât, elles se mirent sous la protection de la France & de l'Eglise Romaine, & élurent chacune leur Duc. C'est ce que nous apprend la Lettre, que le Pape écrivit à Pepin sur la conclusion de cette grande affaire, où aprés mille louanges & des actions de graces, des protestations de reconnoissance exprimées dans les termes les plus touchans, il le prie d'approuver tout ce qui avoit été fait, & d'accorder son amitié au nouveau Roi des Lombards.

756. Epist. Stephan. ad Pipinum.

Tandis que tout cela se passoit en Italie, les Envoiés de l'Empereur étoient à la Cour de France, & continuoient de faire tous leurs efforts auprès du Roi, pour l'engager à avoir quelque égard aux interêts de leur Maître, qu'on dépouilloit de son Domaine, sous prétexte qu'on l'enlevoit aux Lombards qui l'avoient envahi. Le Pape de son côté sollicitoit le Roi de demander aux Envoïés de l'Empereur la main-levée de quelques Terres de l'Eglise Romaine, qu'on lui avoit confisquées dans la Sicile; que ce Prince fit cesser la persecution qu'il faisoit aux Catholiques, & qu'il se soumît aux décisions de l'Eglise touchant le culte des Images. La suite & le tour que les affaires commencerent à prendre, montrent bien que le Pape étoit plus écouté que l'Empereur.

Ibid.

Pepin du milieu de la France donnoit ainsi le branle aux affaires d'Italie, & se servoit avantageusement de l'admiration que les Peuples avoient de son courage & de sa sagesse, pour affermir de plus en plus sa puissance, & assûrer la Couronne à sa posterité.

Il tint au Printems à Compiegne une de ces Dietes ou Assemblées generales des François, qu'on avoit appellées autrefois le Champ de Mars, & qui s'appellerent depuis le Champ de Mai, parce qu'il en changea le mois, & les fit tenir au premier de Mai, au lieu qu'auparavant on les tenoit ordinairement au premier de Mars. On voit neanmoins par la suite de l'Histoire qu'on ne s'astreignoit pas si exactement au jour & au mois.

Tassillon Duc de Baviere fait hommage à Pepin pour son Duché.

La principale chose qui se fit dans celle dont je parle, fut l'hommage que Tassillon Duc de Baviere & neveu de Pepin, lui rendit pour son Duché, en presence des principaux Seigneurs Bavarois, & le serment de fidelité qu'eux & le Duc lui

firent, & qu'ils renouvellerent par ses ordres après l'Assemblée, sur les corps de saint Denys, de saint Germain & de saint Martin. Il voulut qu'ils fissent cet hommage & ce serment, non seulement à lui, mais encore à ses deux fils Charles & Carloman, comme à ses successeurs, qui avoient déja reçû l'onction de la main du Pape Etienne. 756.

Ce fut durant cette Assemblée, qu'il arriva de nouveaux Ambassadeurs de Constantinople, qui entre autres presens qu'ils firent à Pepin de la part de l'Empereur, lui presenterent un Orgue, instrument inconnu jusqu'alors en France. 757. Annales Metenses, ad an. 757.

C'étoient toûjours les affaires d'Italie, qui obligeoient alors l'Empereur à avoir des Ambassadeurs à la Cour de France. Pepin en avoit aussi à la Cour de Constantinople; mais il répondoit plus aux honnêtetés de l'Empereur par des civilités reciproques, qu'au desir que ce Prince avoit, de rentrer en possession de Ravenne & des Villes de la Pentapole cedées au Pape Etienne.

Mort du Pape. Epist. 1. Pauli papæ ad Pipinum in Codice Carol.n.

La mort de ce Pape qui arriva le 26. d'Avril de cette même année, ne changea rien dans les affaires: son frere Paul, Diacre de l'Eglise Romaine, fut mis en sa place. Ce fut le premier Pape de ce nom. Il fit part aussi-tôt de son exaltation au Roi, l'assûrant de sa fidelité & de son attachement, & lui demandant sa protection & la continuation de ses bontés envers l'Eglise de Rome: le Roi les lui promit, & il ne fut pas long-tems, sans en avoir besoin.

Pepin dompte les Saxons. Eginard. ad an. 758.

Le repos du Pape dépendoit de celui de la France, il pouvoit s'assûrer que l'Empereur & le Roi des Lombards ne manqueroient aucune occasion de l'inquieter, quand ils la trouveroient. Il se fit en l'an 758. une revolte generale des Saxons. Pepin fut obligé de conduire contre eux une grande armée, de donner plusieurs combats dans le païs, & d'y forcer des Places. Il les dompta enfin, & leur imposa en punition de leur revolte, un nouveau tribut de trois cens chevaux, qu'ils seroient obligés de lui amener tous les ans, quand il tiendroit l'Assemblée generale ou le Champ de Mai. Le Roi des Esclavons à cette occasion se soumit aussi à lui, le reconnut pour Souverain, & se fit son Tributaire. 758.

Les Lombards n'eurent pas plûtôt appris que Pepin avoit de ce côté-là beaucoup d'occupation, qu'ils s'en prévalurent. Di-

758. dier qui avoit tout promis au feu Pape, pour être Roi, eût crû cesser de l'être, si pour tenir sa parole, il eût cedé toutes les Places qu'on lui redemandoit. Loin de cela il commençoit à faire des hostilités, & à ravager la Pentapole. Il surprit Spolete & le Duc d'Albin qu'il mit dans les fers, comme un déserteur qui s'étoit détaché du Roïaume des Lombards, pour se donner au Pape, & il y créa un autre Duc nommé Argis. Il surprit aussi Benevent, dont le Duc s'échappa, & se sauva à Otrante. Didier ensuite de ces entreprises, toûjours inquiet de ce qu'il devoit apprehender du côté de la France, pensa à se faire un appui. L'Empereur de Constantinople, dont les dépouilles faisoient le sujet de la querelle, regardoit & le Pape, & le Roi des Lombards, & le Roi de France comme ses ennemis, mais qui s'embarrassoient peu de son inimitié. Le point capital pour lui, eût été de détacher le Roi de France des interêts du Pape, il tâchoit en vain de le faire depuis plusieurs années, & il avoit perdu toute esperance d'y réussir. Comme il étoit dans cet embarras, le Roi des Lombards lui fit une proposition, qui devoit beaucoup lui plaire; ce fut de faire une Ligue entre eux, & d'unir leurs forces pour reprendre Ravenne & Otrante, à condition que la premiere de ces deux Places demeureroit aux Lombards, & que neanmoins l'Empereur se pourroit venger sur tous ceux de la Ville, dont il seroit le plus mécontent; pareillement qu'Otrante seroit pour les Grecs, qui pouvoient aisément l'attaquer avec l'armée de Mer qu'ils avoient en Sicile, tandis que les Lombards en feroient le siege par terre; & qu'en cas qu'elle fût prise, le Duc de Benevent qui s'y étoit refugié, seroit livré aux Lombards pour en faire justice. George un des Envoïés de l'Empereur à la Cour de France, & qui étoit alors à Naples, vint trouver le Roi des Lombards à Pavie. Il s'aboucha avec lui sur ce sujet, & ils écrivirent tous deux à l'Empereur pour le faire consentir à ce Traité.

Epist. Pauli ad Pipinum in Cod. Carolin.

Aussi-tôt après, le Roi des Lombards s'approcha de Rome, & pour mieux amuser le Pape, il eut une conference avec lui, où il lui protesta qu'il ne souhaitoit rien plus que la paix. Le Pape le somma d'executer ses promesses, & en particulier de lui remettre au plûtôt Imola, Bologne, Osime & Ancone; mais il éluda cette demande sous divers prétextes. Il se plaignit

de ce qu'aprês avoir déja rendu plusieurs Places, on lui retenoit toûjours ses ôtages en France, & dit que si le Pape vouloit les lui faire rendre, il le trouveroit toûjours disposé à entretenir une parfaite concorde. 758. Ibid.

Tout cela se faisoit en Italie, sans que Pepin pût en avoir des nouvelles; parce que les Lombards gardoient tellement tous les chemins, qu'on étoit infailliblement arrêté au passage des Alpes, pour peu que l'on fût soupçonné d'aller en France de la part du Pape.

Didier avoit ses Envoïés à la Cour de France, qui assuroient le Roi de la sincerité de ses intentions, le priant de lui donner le tems de menager l'esprit de la Nation, à qui ces demembremens déplaisoient fort; qu'il avoit déja executé le Traité en grande partie; qu'il feroit le reste peu à peu; que le Pape se choquoit de tout; qu'il exageroit les moindres desordres, & faisoit passer les violences de quelques particuliers sans aveu, pour des declarations de guerre. Epist. 1. Pauli ad Pipinum in Cod. Carolin.

Les Envoïés de Constantinople de leur côté usoient de mille artifices pour décrier dans l'esprit du Roi, la conduite du Pape, & sa maniere d'agir envers l'Empereur: mais le Roi étoit toûjours sur ses gardes à cet égard, & ne voulut rien resoudre, sans avoir entendu les deux parties. Le Pape qui se doutoit de toutes ces menées, écrivit au Roi, pour le prier de ne se point laisser prévenir par le Roi des Lombards, & de se souvenir toûjours, qu'il étoit le Protecteur de l'Eglise. Il lui marquoit en détail les ravages qu'il avoient faits dans la Campagne de Rome & à Senigaglia, les violences dont Didier avoit usé envers les Ducs de Spolete & de Benevent, & ce qu'on avoit sçû du projet d'un Traité de Ligue entre ce Prince & l'Empereur: mais comme il se doutoit que ses lettres étoient la plûpart interceptées, il s'avisa d'un expedient, pour faire tenir surement celle dont je parle. Le Roi des Lombards l'avoit sollicité plusieurs fois, de lui faire rendre ses ôtages par le Roi de France, quoiqu'il ne pût pas l'exiger avant l'entiere execution du Traité de Pavie: quelque peu raisonnable que parut cette proposition, le Pape fit semblant de l'écouter. In Codice Carolin. Ibid.

Il lui promit donc ses bons offices à la Cour de France, supposé qu'on lui donnât un sauf-conduit, pour y faire passer ses Envoïés. Le Roi des Lombards s'y accorda, & lut les Lettres

758. *Ibid.* que le Pape écrivoit à Pepin, pour le prier de renvoïer les ôtages en Italie : mais le Pape en donna de secretes à ses Envoïés, par lesquelles il le prioit du contraire, lui exposoit toutes les infractions faites au Traité de Pavie par Didier, ses intrigues à la Cour de Constantinople, le peu de sûreté qu'il y avoit à traiter avec lui, & les autres choses que je viens de dire. Enfin il le conjuroit de prendre des moïens efficaces de reduire ce Prince, qui ne gardoit aucune de ses promesses, & violoit tous ses sermens.

Epist. 16. & 17. in Codice Carolin.

Les Envoïés arriverent heureusement en France. Ils firent au Roi de magnifiques presens de la part du Pape, dont les Lettres, & ce que les Envoïés y ajoûterent d'éclaircissemens, l'instruisirent parfaitement de l'état des affaires d'Italie.

Il oblige Didier de faire justice au Pape.

Pepin répondit au Pape en l'assurant de sa protection, & après divers voïages de ses Envoïés & de ceux du Pape, que le Roi des Lombards n'osa empêcher, il fit enfin partir Remi Evêque de Rouen, qui étoit son frere, & fils naturel de Charles-Martel, & le Duc Antaire, qui déclarerent de sa part au Roi des Lombards, que s'il ne faisoit justice au Pape, il le verroit bientôt en Italie avec une armée. Le Roi des Lombards
760. étonné de ces menaces, & ne pouvant compter sur le secours de l'Empereur, dissimula son chagrin, & prit le parti de s'accommoder avec le Saint Siege. Il lui restitua ce qu'il avoit usurpé de nouveau du Patrimoine de saint Pierre, le dédommagea, au moins en partie, des ravages qu'il avoit faits sur les terres de l'Eglise, lui remit entre les mains encore quelques terres cedées par le Traité de Pavie, & promit de livrer tout le reste avant la fin du mois d'Avril de cette année 760.

Codex Carolin. Epist. 21.

Cependant l'Empereur approuva fort le Traité de Ligue que le Roi des Lombards avoit proposé, & l'assura qu'avant peu de tems, il verroit arriver de Grece en Italie, trois cens Navires, sans y comprendre la flotte de Sicile, pour mettre le Pape à la raison, & qu'il envoïeroit sur cette flotte six Patrices qui iroient en France en qualité d'Ambassadeurs, afin d'y negocier avec le Roi pour l'accommodement des affaires d'Italie. Il n'en fallut pas d'avantage au Roi des Lombards pour recommencer ses hostilités, & refuser de nouveau l'entier accomplissement du Traité de Pavie. Cette flotte ne parut point neanmoins, & Didier étoit en danger de voir fondre sur lui toutes les

Epist. 24. in Codice Carolin.

les forces de France, ſans une diverſion, peut-être menagée par lui-même ou par l'Empereur, laquelle donna de la peine à Pepin pendant quelques années ; mais les ſuites en furent auſſi heureuſes pour la France, que glorieuſes pour ce Prince. 760.

Vaifar Duc d'Aquitaine, fils de Hunalde, qui s'étoit fait Moine, avoit envahi des biens de quelques Egliſes qui étoient ſous la protection de la France. Pepin lui envoïa des Ambaſſadeurs, pour en procurer la reſtitution, & ſur le refus que ce Duc lui fit de les rendre, il paſſa la Loire avec une armée, & s'avança juſqu'à Doué en Anjou. La preſence de l'armée eut plus d'effet, que les raiſons des Ambaſſadeurs. Vaifar ſe ſoumit, donna des ôtages pour ſûreté de ſa parole, & Pepin ſatisfait ſe retira.

Eginard. in Annal. ad an. 760.

L'année d'après, lorſqu'on s'y attendoit le moins, le Duc d'Aquitaine aïant aſſemblé ſecretement quelques Troupes, mit à leur tête Humbert Comte de Bourges, & Blandin Comte d'Auvergne, qui par ſon ordre firent une irruption dans la Bourgogne, ravagerent le païs depuis Autun juſqu'à Châlons ſur Saône, brûlerent les Fauxbourgs de cette derniere Place, & enleverent un grand butin. 761.

Continuat. Fredegar. cap. 125.

Pepin tenoit actuellement l'Aſſemblée ordinaire ou le Champ de Mai à Duren au païs de Juliers, lorſqu'il reçût cette nouvelle. Il envoie, ſans tarder, ordre de toutes parts aux Troupes de ſe tenir prêtes à marcher, il en fit la revûe à Troies, & de-là les conduiſit à Nevers, où il paſſa la riviere de Loire. Il mit d'abord le ſiege devant le Château de Bourbon, le prit & le brûla ; il enleva enſuite Chanteile & Clermont en Auvergne. Il tailla en pieces un Corps d'Armée de Gaſcons, nom dont les Hiſtoriens de ce tems-là ſe ſervent quelquefois, pour ſignifier tous les Peuples d'Aquitaine ou de de-là la Loire. Il prit le Comte d'Auvergne qui commandoit ce corps, & après avoir déſolé tout le Plat-Païs juſqu'à Limoge, raſé tous les Châteaux d'Auvergne qui pouvoient reſiſter, il repaſſa la Loire, & mit ſes Troupes en quartier d'hiver.

Il enleve plusieurs Places au Duc d'Aquitaine.

Soit que Vaifar demeurât obſtiné à refuſer la ſatisfaction qu'on demandoit de lui, ſoit que Pepin exigeât des conditions trop dures, la guerre continua entre les deux Etats. Pepin dès que la ſaiſon le lui permit, paſſa la Loire pour la troiſiéme fois, & commença la Campagne par le ſiege de Bourges. La Place 762.

Continuat. Fredegar. c. 126. Eginard. ad an. 762.

762. étoit très-forte & bien défendue par le Comte Humbert, & par une nombreuse Garnison; mais après une longue resistance, où grand nombre de Soldats furent tués de part & d'autre, le Bellier aïant fait breche à la muraille, il fallut se rendre: la Garnison capitula, & eut permission de se retirer dans les Places voisines: le Comte ou Gouverneur, soit qu'on ne l'eût pas voulu comprendre dans la capitulation, ou qu'il trouvât son avantage à changer de maître, fit serment de fidelité au Roi avec quelques autres Gascons, & fut envoïé en France. Pepin fit reparer promptement les murailles de Bourges, y mit Garnison & des Comtes pour la commander, & s'en alla de-là mettre le siege devant Touars sur les confins du Poitou. Nonobstant la force de la Place, elle fut attaquée avec tant de vigueur qu'elle fut emportée en très-peu de jours, & ensuite brûlée & rasée.

Tandis que Pepin étoit occupé à ces sieges, le Duc d'Aquitaine qui ne se trouvoit pas assés fort pour le venir attaquer, ne demeuroit pas cependant oisif. Il fit divers détachemens pour faire des courses sur les terres de France, & il envoïa du côté de Narbonne, le Comte Maucion son parent. Pepin qui n'avoit pas la paix avec les Sarrasins, mais aussi qui ne leur faisoit pas une guerre fort vive, leur avoit enlevé cette place quelques années auparavant par un blocus de trois ans. Il y entretenoit une grosse garnison, aussi-bien que dans quelques postes des environs. L'ordre & le dessein du Comte Maucion étoient d'enlever ce qu'il pourroit de ces Garnisons, & de ravager le païs. Il arriva dans le voisinage, sans qu'on en eût avis. Deux Comtes qui commandoient dans ce païs-là, retournant ensemble dans leur quartier, donnerent dans une embuscade qu'il leur dressa, & furent chargés par les Gascons avec beaucoup de furie. Quoique surpris, ils ne se perdirent point, ils soûtinrent l'attaque, repousserent les ennemis, en tuerent & en prirent beaucoup, & le Comte Maucion lui-même y fut tué.

Contin

Le Comte d'Auvergne avec un plus grand Corps, s'étoit jetté dans le Lyonnois pour le piller; le Comte Adalard qui commandoit dans Cavaillon pour Pepin, s'étant fait joindre par un autre Comte, alla audevant de lui, le défit & le tua. Le Comte de Poitiers n'eut pas un plus heureux sort; s'étant avancé jusqu'auprès de Tours, pour en piller les environs, l'Abbé

du Monastere de saint Martin envoïa contre lui les Troupes qu'il étoit obligé d'entretenir en tems de guerre, composées de ses Vassaux : elles le battirent, & il y fut aussi tué. 762.

Tous ces désavantages mirent les affaires du Duc d'Aquitaine en très-mauvais état, jusques-là qu'un de ses oncles nommé Remistain, désesperant du salut de l'Aquitaine, vint trouver Pepin, le pria de le recevoir sous sa protection & au nombre de ses serviteurs. Il en fut bien reçû, caressé, honoré. Ce Prince lui fit presens d'armes & de chevaux, & l'assura qu'il ne se repentiroit pas de s'être donné à lui.

Le Duc d'Aquitaine étoit perdu, & encore une Campagne semblable aux deux précedentes, lui auroient enlevé le reste de ses Etats. Pepin se le promettoit bien, & aïant assemblé de bonne heure son Armée à Nevers l'année 763. il passa la Loire, 763.
& commença par faire des courses du côté de Cahors, où il mit tout à feu & à sang : mais ou le bonheur du Duc, ou peut-être ses intrigues, susciterent à Pepin un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas.

Revolte du Duc de Baviere.
Eginard. ad an 763.

Le jeune Tassillon Duc de Baviere, étoit neveu de Pepin & fils de sa sœur. Depuis l'hommage qu'il lui avoit fait en pleine Assemblée des Seigneurs François à Compiegne, il étoit demeuré à la Cour de France, & avoit suivi son oncle dans la plûpart de ses expeditions. Il étoit encore de celle-ci : mais aïant feint une maladie, il quitta le Camp assés brusquement, & ne fut pas plûtôt arrivé en Baviere, qu'il leva le masque, & déclara qu'il ne paroîtroit jamais devant son oncle, pour lui faire hommage de ses Etats. Pepin sur cette nouvelle repassa la Loire, & après avoir ravagé en revenant le Limousin, il mit son armée en quartier. Tassillon selon l'Histoire de Baviere, épousa vers ce tems-là Luitberge, fille du Roi des Lombards : cette alliance ne pouvoit pas manquer d'être suspecte à Pepin, & lui faisoit au moins conjecturer une Ligue secrete entre ce Roi, le Duc d'Aquitaine, & le Duc de Baviere.

Comme il avoit autant de prudence que de valeur, il voulut voir où ces nouveaux mouvemens aboutiroient. Il crut sa presence necessaire dans l'Etat. Il n'en sortit point, & n'en fit point sortir ses Troupes ; il se contenta de mettre ordre à la conservation des Places qu'il avoit prises sur le Duc d'Aquitaine, il les fortifia & les mit hors d'insulte. Il vint tenir l'Assem-

763. blée de Mai à Vormes sur les bords du Rhin, pour veiller sur les démarches du Duc de Baviere, & tint ainsi en échec ces deux Ducs pendant toute la Campagne, sans qu'ils osassent rien entreprendre.

764. Il en usa de même pour les mêmes raisons l'année suivante, sans pourtant conclure ni Paix ni Treve avec le Duc d'Aquitai-

765. ne; mais l'année d'après la guerre recommença de ce côté-là.

766. Depuis qu'Eude premier Duc d'Aquitaine & grand pere de celui dont nous parlons, eut enlevé à la Couronne de France la plûpart des païs de de-là la Loire, pour lesquels cependant il avoit consenti de faire hommage aux Rois François, il y eut souvent des démêlés entre ces Ducs & nos Rois; c'étoit tantôt à cause des courses faites sur les terres de France, & tantôt à cause du refus de l'hommage dû à la Couronne. Les François ne manquoient gueres dans ces occasions de passer la Loire, pour aller châtier ces insultes & ces revoltes. Mais toutes les expeditions que l'on faisoit de ce côté-là, aussi-bien que contre les Nations de la Germanie, consistoient à faire le dégât, à piller, à emmener des Esclaves, à brûler quelques Villes de peu de défense, sans faire presque jamais de sieges, & sans garder aucune des Places conquises. Les Maires du Palais pensoient plûtôt à conserver ce qu'ils avoient déja, & à maintenir le peuple dans la soumission, qu'à faire de nouvelles conquêtes, ou à réünir à la Couronne ce qui en avoit été détaché. Pepin tint une autre conduite, & se proposa dans cette guerre de réünir l'Aquitaine au Roïaume de France, dont elle avoit fait sous nos premiers Rois, une des plus belles parties. Ainsi non content de ravager le païs selon la coûtume de ses prédecesseurs, il mit le siege devant Bourges, comme je l'ai raconté, & après l'avoir prise aussi-bien que Clermont & quelques autres places, il les garda.

Le Duc d'Aquitaine, que cette nouvelle maniere de lui faire la guerre inquietoit, & qui voïoit que les François par le moïen de ces postes importans, demeuroient dans le païs, & portoient même pendant l'hiver, la désolation jusqu'aux extrêmités de son Etat, eut recours à un remede un peu violent: car pour empêcher que les François ne s'établissent de plus en plus dans le païs, il en fit démanteler les Villes les plus considerables, resolut de se défendre seulement dans des places & dans

des Châteaux situés sur des montagnes & sur des rochers de difficile accès. Il fit donc abattre les murailles d'Argenton en Berri, de Poitiers, de Limoges, de Xaintes, de Perigueux, d'Angoulême & de plusieurs autres Villes.

766.
Continuat. Fredegar. cap 129.

Pepin le laissa faire ; mais aussi-tôt après il marcha pour se saisir de ces Places, & passa presque toute cette Campagne de l'année 766. à en relever les murailles & les tours. Ce fut une grande conquête, qui ne lui coûta que de l'argent. Le Duc d'Aquitaine en fut au desespoir, & fit pour reparer cette perte, ce qu'il n'avoit encore osé faire depuis le commencement de la guerre. Il vint avec une nombreuse armée, composée principalement de Gascons, presenter la bataille à Pepin, qui l'accepta & le defit à plate-couture. Le Duc pensa être pris, & ç'eût été la fin de la guerre ; mais il échappa à la faveur de la nuit.

Pepin défait à plate-couture le Duc d'Aquitaine.

Continuat. Fredegar. cap. 130.

Après cette grande défaite, le Duc d'Aquitaine, dont la fierté n'avoit pû jusqu'alors être domptée par le mauvais succès, envoïa enfin demander la paix au Roi, le priant de lui rendre Bourges & les autres Villes prises, lui promettant de lui être desormais fidele, de rendre l'hommage, & de païer tous les tributs ausquels lui & ses prédecesseurs s'étoient soumis. Le Roi aïant mis l'affaire en déliberation dans son Conseil, ces propositions furent rejettées ; & le Duc de Baviere intimidé par la rigueur dont on usoit envers le Duc d'Aquitaine, fit sa paix par l'entremise du Pape.

In Codice Carolin. Epist. 1.

Cependant l'Empereur ne cessoit point de faire solliciter le Roi par ses Ambassadeurs, d'abandonner la protection du Pape, & de ne point s'opposer au recouvrement, qu'il prétendoit faire de Ravenne & des autres places qui lui avoient été enlevées par les Lombards, & ensuite cedées au Saint Siege.

Dès l'année 765. les Troupes & la flotte que ce Prince avoit en Sicile & dans les parties de l'Italie voisines de cette Isle, qui lui obéïssoient encore, avoient fait quelques mouvemens qui avoient fort inquieté le Pape. Il avoit écrit au Roi, que le dessein de l'Empereur étoit d'assieger Ravenne ; & comme il sçavoit que Pepin avoit besoin de ses Troupes contre le Duc d'Aquitaine, & pour se faire craindre du Duc de Baviere, il l'avoit prié, non pas d'envoïer une Armée en Italie, mais d'ordonner aux Villes de Spolete & de Benevent de lui donner du secours en cas de besoin, & d'engager le Roi des Lombards à se

Epist. 34. in Codice Carolin.

766. declarer contre l'Empereur, dont ce Roi avoit sujet d'être mecontent ; parce qu'il ne lui avoit pas tenu parole touchant le Traité de Ligue dont j'ai parlé.

In Codice Carolino, epist. 45.

Pepin agit selon les intentions du Pape, & l'Empereur ne put pas, ou n'osa pas assieger Ravenne. Ses Ambassadeurs cependant ne se rebutoient point du refus, que le Roi faisoit de se détacher des interêts du Pape. Ils lui proposerent le mariage du Prince Leon fils de l'Empereur avec la Princesse Gisele sa fille : mais rien ne fut capable de l'ébranler ; il demeura ferme sur ses deux réponses. La premiere, qu'il n'avoit point pris l'Exarcat de Ravenne sur l'Empereur ; mais qu'il l'avoit enlevé aux Lombards, que c'étoit sa conquête, & qu'il lui avoit été libre d'en faire un don au Pape. La seconde, que l'Empereur s'étant déclaré si hautement contre l'Eglise, & pour l'Heresie des Brise-Images, c'étoit concourir à perdre la Religion, que de prendre en main ses interêts, & de s'allier avec lui. Sur ce second point-là, les Ambassadeurs soûtinrent, que leur Maître, aussi-bien que son prédecesseur, n'étoient point Heretiques, ni Fauteurs d'Heretiques ; qu'ils avoient été animés d'un vrai zele pour la Religion, & pour l'honneur de Dieu ; que l'usage des Images étoit un abus, qui s'étoit introduit dans l'Eglise ; qu'ils avoient entrepris d'abolir cet abus, & que depuis deux ans 338. Evêques assemblés à Constantinople l'avoient condamné ; qu'on faisoit au Roi de fausses relations de ce qui se passoit en Orient ; que le Pape étoit ravi d'avoir ce pretexte de secouer le joug de son legitime Souverain ; que s'il vouloit bien qu'on traitât en sa presence de ce point de Religion, il pourroit s'instruire de la verité par lui-même, & qu'ils le prioient de leur accorder cette grace.

767.

Il consent à une Assemblée d'Evêques sur l'article des Images.

Eginard. ad an. 767. Ado in Chronic.

Le Roi crut ne devoir pas leur refuser ce dernier point-là ; & soit par curiosité de s'instruire sur un point de controverse, qui faisoit tant de bruit dans le monde depuis plusieurs années ; soit pour ne pas sembler vouloir tout refuser à l'Empereur, il consentit à une Assemblée d'Evêques sur cet article. Elle se tint à Gentilli à une lieue de Paris, où il y avoit une Maison Roïale. Les Envoïés de l'Empereur, & ceux du Pape s'y trouverent. On y traita la question du culte des Images, & si on devoit les souffrir soit peintes, soit en sculpture dans les Eglises. Les Grecs y proposerent encore un autre point, qui regardoit la Proces-

ſion du S. Eſprit, ſçavoir s'il procede du Fils ou du Pere, ou du Pere ſeul ; & blâmerent fort l'Egliſe d'Occident, d'avoir ajoûté à l'article du Symbole, qui contient ce myſtere, le mot *Filioque* ; en déterminant par ce terme, qu'il procedoit du Pere & du Fils. Le détail de ce qui ſe paſſa dans ce Concile n'eſt point venu juſqu'à nous : mais il eſt hors de doute, que les Grecs n'y trouverent pas les François diſpoſés à ſuivre leurs erreurs. 767.

Ce Concile ſe tint avant Noël ; & après la Fête, Pepin malgré la rigueur de la ſaiſon, partit pour l'Aquitaine, aſſiegea & prit Toulouſe, ſe rendit maître de tout le païs d'Albi & du Gevaudan. De-là il vint paſſer la Fête de Pâque à Vienne, y fit repoſer ſon armée pendant une partie de l'Eté ; & après avoir fait à Bourges une Aſſemblée de Seigneurs, il ſe remit en campagne au mois d'Août, & s'approcha de la Garonne, emporta tous les Forts où les ennemis s'étoient retranchés ; & rabattant vers le Berri, il prit Turenne, Scoraille Château ſitué ſur une montagne proche de Mauriac en Auvergne, & un autre appellé par Eginard *Petrocia*, qui eſt peut-être le Château de Peirace, auſſi dans la haute Auvergne. Eginard. ad an. 767.

Durant cette campagne Remiſtain, cet oncle du Duc d'Aquitaine qui s'étoit venu rendre au Roi, quitta ſon parti, & ſe jetta de nouveau dans celui du Duc. Il ne fut pas plûtôt revenu auprès de lui, qu'il commença, pour expier la lâcheté de ſa premiere deſertion, à ſe declarer l'ennemi irreconciliable des François. Il vint faire des courſes dans le Berri & dans le Limouſin, en ravageant tout ſans faire quartier à perſonne. Le Roi fit quantité de petits détachemens ſous divers Comtes, qu'il fit avancer dans le païs ennemi, pour ſe venger des ravages de Remiſtain, & avec ordre de ne rien omettre, pour tâcher de le prendre. Son malheur en effet voulut qu'il fût pris. On l'emmena au Roi, qui après lui avoir reproché ſa double perfidie ; l'ingratitude dont il avoit uſé à ſon égard, les cruautés qu'il avoit commiſes dans le Berri & dans le Limouſin, le fit pendre. Continuat. Fredegar.

Le Roi s'étant mis, quelque tems après, lui-même en Campagne, s'avança juſqu'à la Garonne, où les Gaſcons ſur le point d'être forcés, & ſans eſperance de ſecours, lui envoïerent des Députés, pour le prier d'épargner le païs, & pour ſe *Il réünit la Principauté d'Aquitaine à la Couronne de France.* 768.

768. ſoûmettre à ſa domination : il les reçût, prit d'eux des ôtages, leur fit faire ſerment de fidelité, & jurer qu'ils ne reconnoîtroient jamais d'autre Souverain que lui & ſes enfans Charles & Carloman. La plûpart des autres Villes du Domaine de Vaifar en firent autant. Ce malheureux Prince ſe voïant ainſi abandonné, ſe ſauva avec peu de gens vers la Saintonge, & fut tué dans ſa fuite par ſes Soldats mêmes. Ainſi perit ce Prince mutin & inquiet, ennemi juré des François, & avec lui finit la Principauté d'Aquitaine, qui fut réünie par Pepin à la Couronne de France, quarante à cinquante ans après qu'elle en eut été démembrée par Eude aïeul de ce dernier Duc.

Continuat. Fredegar.

Des Ambaſſadeurs que Pepin avoit envoïés en Aſie deux ou trois ans auparavant au Calife des Sarraſins, revinrent un peu avant la fin de cette guerre. Le Calife en les renvoïant fit partir avec eux les ſiens, pour aller de ſa part trouver Pepin. Notre Hiſtoire ne nous dit point le ſujet ni le motif de cette Ambaſſade, & il me paroît impoſſible de le deviner. Je reviens aux affaires d'Italie, où la mort du Pape Paul I. arrivée ſur ces entrefaites, cauſa beaucoup de brouilleries, principalement dans Rome.

Anaſtaſius.

La puiſſance temporelle, le Domaine de l'Exarcat, de pluſieurs autres Territoires, & de quantité de Villes conſiderables attachées depuis peu à la dignité Pontificale, étoient un nouveau motif d'ambition capable de piquer ceux-mêmes pour qui la puiſſance ſpirituelle, & des honneurs ſans domination, n'auroient pas eu ſeuls beaucoup d'attraits. Le Pape étant à l'extrêmité; Toton Duc de Nepi petite Ville du Patrimoine de S. Pierre, vint à Rome avec trois de ſes freres, accompagné d'un grand nombre d'amis; il y fit entrer quantité de gens armés, partie habitans de Nepi, partie de quelques autres Villes de Toſcane, où il avoit grand credit, & de plus une troupe de païſans, qui s'y rendit de divers côtés; tout cela faiſoit une eſpece d'Armée toute prête à ſe déclarer pour lui quand il en ſeroit tems. Ce qui rendit cette faction encore plus puiſſante, fut qu'elle étoit appuïée, & même ſuſcitée par le Roi des Lombards. Ce Prince vouloit avoir un Pape qui lui fût obligé de ſon exaltation, & conſéquemment plus attaché à lui que ſes predeceſſeurs, qui avoient toûjours été dans une dépendance entiere de la France.

Epiſtola Adriani Papæ.

768.
Constantin Antipape.

Le Pape n'eut pas plûtôt expiré, que toute cette troupe de gens armés, qui s'étoient postés tout à l'entour de la maison du Duc Toton, proclamerent Pape Constantin un de ses trois freres, encore laïque. De-là ils le conduisirent au Palais de Latran, & obligerent George Evêque de Palestrine, malgré qu'il en eût, à lui donner les petits Ordres de Clericature; le lendemain il fut fait Soûdiacre, & Diacre par le même Evêque, qu'on y contraignit par une semblable violence; on engagea le même jour le Peuple à lui faire serment de fidelité, & le Dimanche d'après, les Evêques de Porto & d'Albano, conjointement avec l'Evêque de Palestrine, le sacrerent.

Jamais Antipape ne fut plus visiblement intrus que celui-là. Il vit bien, que tout soûtenu qu'il étoit du Roi des Lombards, son Trône seroit toûjours chancellant, s'il ne trouvoit moïen d'obtenir l'agrément du Roi de France, & de le mettre dans ses interêts. C'est pour cette raison, qu'après avoir bien flaté deux Envoïés de France, qui se trouverent à Rome à son Exaltation, il les fit partir aussi-tôt, & les chargea d'une Lettre de même style, que celles de ses predecesseurs, où louant la Providence de Dieu, d'avoir élevé sur le Trône de France, un Prince d'un si grand merite, pour en faire un défenseur de son Eglise, il le prioit de continuer à la défendre; de ne lui pas refuser à lui en particulier la protection, qu'il avoit toûjours accordée à ses predecesseurs, & la même bonté dont il les avoit honorés. Il lui disoit, qu'après Dieu il étoit le seul dans qui il mettoit toute sa confiance, que rien ne seroit jamais capable de le détacher des interêts de la France, & de l'amitié qu'il avoit pour sa personne; qu'au reste il avoit été fait Pape contre son esperance, & contre son inclination; que le Peuple de Rome, & des Villes voisines, l'avoient élevé à cette haute dignité, malgré la resistance qu'il y avoit faite. Il finissoit, en souhaitant au Roi & à la Reine, & aux Princes leurs fils, toutes sortes de benedictions, & pour ce monde, & pour l'autre.

Epist. 98. in Codice Carolino.

Peu de tems après il envoïa en France deux autres personnes, qui apporterent encore une Lettre au Roi, où après les mêmes protestations d'attachement, & les mêmes prieres qu'il lui faisoit de lui accorder sa protection, il le conjuroit de ne pas écouter certains faux rapports, qu'il sçavoit qu'on lui avoit faits de sa personne & de son élection; l'assurant, qu'il verroit

Epist. 99. in Codice Carolino.

768. par experience, que jamais aucun de ses predecesseurs n'avoit été plus à lui. Ensuite il lui faisoit sa cour, en lui rendant compte de l'état de l'Eglise d'Orient, & de ce qui s'y passoit touchant la défense du culte des Images; & par un Billet inseré dans la Lettre, il le prioit de lui renvoïer au plûtôt un Evêque & un Prêtre, que son predecesseur lui avoit députés. Le prétexte de la demande, qu'il faisoit du retour de ces Envoïés, étoit le desir de leurs parens, & les besoins de l'Eglise d'un des deux qui étoit Evêque: mais sa vûe étoit, de sçavoir les sentimens de la Cour de France sur son élection, de faire connoître par là à Rome le credit qu'il avoit auprès du Roi, & le commerce qu'il entretenoit avec lui. On ne peut pas voir une Lettre écrite d'une maniere plus sainte, & plus remplie de sentimens de Religion; tant l'hypocrisie a quelquefois de ressemblance avec la veritable pieté.

Lorsque Pepin reçut ces Lettres, il étoit encore occupé de la guerre d'Aquitaine; & voulant voir plus clair dans toute cette affaire, il ne declara ni ses sentimens, ni ses intentions: mais peu de tems après les choses changerent bien à Rome.

* Primatius & Consiliarius.

Le plus considerable * homme du Clergé, nommé Christophle, qui avoit été du Conseil du feu Pape, n'avoit jamais voulu souscrire à l'élection de Constantin. Il conspira contre lui avec son fils nommé Serge, alors Tresorier de l'Eglise Romaine. Ils allerent le trouver, & le prierent de leur permettre de se retirer de Rome, lui disant, qu'ils avoient resolu de se donner à Dieu, & d'embrasser l'Etat Monastique. Constantin ravi d'être délivré d'un de ses plus grands ennemis, consentit très-volontiers à leur départ, après le serment qu'ils lui firent, qu'ils n'avoient point d'autre dessein, que de se faire Moines. Mais au lieu d'aller au Monastere, où ils avoient eu permission de se retirer, ils marcherent droit à Spolete, où ils conjurerent le Duc Theodose de leur donner moïen de gagner sûrement & promptement le Pô, pour aller trouver le Roi des Lombards, & lui communiquer des affaires importantes pour le bien de l'Eglise de Rome.

Anastasius.

Le Duc leur accorda ce qu'ils demandoient, & les fit accompagner jusqu'à Pavie, où ils s'ouvrirent à Didier sur le dessein qu'ils avoient de délivrer Rome du Tyran qui s'en étoit emparé, & de faire élire canoniquement un Pape. Ce Prince

768.

qui avoit contribué à l'invasion de Constantin, dans l'esperance de l'avoir à sa dévotion ; mais qui avoit sçu, que depuis son exaltation, il avoit écrit au Roi de France, pour se mettre sous sa protection, à l'exemple de ses predecesseurs, ne fut pas trop fâché de voir qu'on pensoit à le détrôner. Il leur répondit, qu'ils fissent ce qui leur plairoit, qu'il ne s'opposeroit point à leur dessein, & qu'il ne prenoit nul interêt à la conservation de Constantin.

Il est arrêté & mis en prison.

Ils n'en souhaitoient pas davantage. Ils retournerent à Rome avec plusieurs Lombards, prirent avec eux en passant dans le Duché de Spolete, & à Rieti de nouveaux conjurés, donnerent avis de leur approche à ceux qu'ils avoient déja dans Rome, & y arriverent le soir du vingt-huitiéme jour d'Août. Ils demeurerent dehors jusqu'au lendemain, qu'ils se partagerent, pour se rendre maîtres de diverses Portes de la Ville. Serge, un des deux Chefs de la conjuration, s'approcha de la Porte de S. Pancrace, dont quelques-uns de ses parens & des conjurés avoient la garde. Au signal qu'il fit on la lui ouvrit, & il s'en empara. Le Duc Toton, frere du prétendu Pape, qui étoit fort alerte, aïant eu quelque soupçon de ce qui se passoit, accourut à cette porte avec un autre de ses freres nommé Passif, & quelques-uns de ses amis, ou qu'il croïoit tels. Si-tôt qu'il y parut, il fut attaqué par un Lombard nommé Racipert, contre lequel il se défendit si bien, qu'il le tua. La mort du Lombard étonna les autres conjurés : mais deux de ceux qui étoient venus avec Toton, comme pour l'escorter, & qui étoient de la conspiration, le percerent par derriere de deux coups de lance, & le firent tomber mort sur la place ; on se saisit de l'autre frere de Constantin, & enfin de Constantin même, qui fut mis en prison, où il païa bien cher la courte gloire d'une année de Papauté.

Etienne est élû à sa place.
Anastasius.

Sur le champ quelques Romains, aïant à leur tête un Prêtre nommé Vaudepert, coururent au Monastere de S. Vite, y prirent le Moine Philippe, qu'ils proclamerent Pape, & le conduisirent au Palais de Latran. Christophle & Serge, les deux Chefs de la conspiration, furent fort surpris de cette nouvelle élection, & protesterent que ni eux, ni les Soldats qu'ils avoient amenés, ne sortiroient point de Rome, que Philippe ne fût rentré dans son Monastere, pour laisser la liberté

768. entiere de faire une élection dans les formes. Ils étoient les plus forts, & Philippe fut obligé de ceder. Le lendemain Christophle & Serge firent une Assemblée du Clergé, des principaux Citoïens Romains, & des plus considerables Officiers de la Milice, & aussi-tôt on proceda à l'élection libre d'un Pape. L'élection tomba sur un Prêtre de l'Eglise de sainte Cecile nommé Etienne, homme sçavant, & d'une vertu reconnue; tous les partis se réünirent, & consentirent à ce choix. Il étoit le quatriéme de ce nom, plusieurs neanmoins l'appellent Etienne III. parce qu'ils ne comptent pas Etienne II. qui ne fut Pape que quatre jours.

Anastasius.

Le Prêtre Vaudepert, en faisant Pape le Moine Philippe, avoit agi selon les ordres du Roi des Lombards, il étoit Lombard lui-même, & devoit, avec le secours de Theodose Duc de Spolete, livrer Rome à ce Prince. Son dessein fut découvert, on l'arrêta, & on lui creva les yeux, de quoi il mourut.

Le Pape Etienne au contraire, suivant ses veritables interêts, & l'exemple de ses predecesseurs, ne fut pas plûtôt élû, qu'il écrivit à Pepin; & lui députa Serge ce Tresorier de l'Eglise Romaine, à qui il étoit redevable de son Pontificat. Il avoit ordre non seulement de demander au Roi la protection qu'il avoit toûjours accordée aux Papes, mais encore de le prier d'envoïer à Rome les plus habiles des Evêques de France dans la science des Canons, afin d'y tenir un Concile, où l'on condamnât l'attentat impie de l'Antipape Constantin, & où l'on reglât, pour la suite, les conditions essentiellement requises à l'élection canonique des Papes; la puissance temporelle, qu'on avoit ajoûtée à la spirituelle, ne devant rien changer à cet égard. Mais en arrivant en France ils apprirent la mort de Pepin

Mort de Pepin.

Eginard. in Vita Caroli Magni.

Ce Prince aïant glorieusement terminé la guerre d'Aquitaine, qui dura près de neuf ans, revint à Xaintes, où il fut pris de la fiévre, & après y avoir été quelques jours malade, il se fit transporter à Tours au Tombeau de Saint Martin, & de là à Saint Denys, où il mourut d'une hydropisie, âgé de 54. ans, le vingt-troisiéme jour de Septembre de l'an 768. la dix-septiéme année de son Regne, & la vingtiéme de son gouvernement. Il fut enterré à Saint Denys, où l'on lit sur son Tombeau, pour toute Epitaphe, *Pepin pere de Charlemagne*. Celui qui fit

cette inscription vers le tems de S. Louis, auroit pû ajouter, fils de Charles-Martel, digne fils de l'un, & digne pere de l'autre, fidele imitateur de son pere, & grand exemple pour son fils. Un marbre, qu'on dit être à Ravenne, contenoit un plus grand Eloge. On y voit encore ces mots : *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit & Exarchatum Ravennæ cum amplissimis ....* c'est-à-dire, Pepin est celui qui a donné les premiers accroissemens à la puissance de l'Eglise, en lui donnant l'Exarcat de Ravenne, & d'autres Domaines très-étendus. Le reste est effacé. L'Abbé Suger dit, qu'il voulut être enterré à la porte de l'Eglise, dans la situation que les penitens avoient coûtume d'y avoir dans le tems de leur penitence, le visage contre terre ; & qu'il l'ordonna ainsi, pour expier en quelque façon les entreprises que Charles-Martel son pere avoit faites contre les privileges des Eglises.

Caractere de ce Prince.

Le courage, la prudence, le bonheur, toutes les grandes qualités de l'esprit & du cœur, n'avoient concouru dans aucun des predecesseurs de Pepin sur le Trône de France, comme dans sa personne, pour en faire un Prince accompli. Le talent de se faire estimer, respecter, aimer & craindre, qui suppose toutes les vertus civiles & militaires, fut dans lui au souverain degré. Il ne lui manqua, que de naître Prince de la Maison Roiale ; il y suppléa par son adresse & par son ambition.

De toutes les voies qui peuvent conduire au Trône un homme que la naissance n'y a pas élevé, il choisit les moins odieuses. Il fit si bien par sa conduite, que le peuple se persuada enfin, qu'il n'y étoit monté que par l'ordre de Dieu, & par une disposition particuliere de sa providence pour le bien de l'Eglise Catholique, du Christianisme & de l'Etat. Ses victoires & ses conquêtes sur les Sarrasins, ses expeditions entreprises pour la défense de l'Eglise, les soins qu'il apportoit à étendre la Foi parmi les Nations de la Germanie, confirmerent les peuples dans cette idée. Les liaisons étroites, qu'il entretint toûjours avec les Papes ; la protection continuelle qu'il leur donna, & dont il se fit un point d'honneur, & un point de politique ; les Lettres que ces Papes écrivoient aux Evêques, aux Seigneurs François, aux Assemblées de la Nation, & à lui-même, qui faisoient toûjours mention des def-

In Codice Carolino.

768. seins de Dieu sur sa personne, pour l'honneur de l'Eglise, & pour l'affermissement de la vraie Foi; tout cela le rendit si respectable à ses Sujets, & leur fit tellement oublier qu'il avoit usurpé le Trône, qu'il n'est pas fait mention, dans tout son regne, de la moindre faction contre son autorité. Cette autorité fut toûjours absolue, & d'autant plus, qu'il affecta de la faire paroître moins indépendante, par les Assemblées frequentes de la Nation, ausquelles il communiquoit tous ses grands desseins, & les plus importantes affaires de l'Etat; chose dangereuse s'il n'y eût pas été sûr de son pouvoir; mais il n'y fut jamais contredit, & sa volonté y étoit toûjours la regle des suffrages. L'opinion qu'on avoit conçûe de sa prudence produisit cet effet: on en avoit une si haute idée, qu'elle avoit passé comme en proverbe; & quand on vouloit louer quelqu'un par cet endroit: *il est*, disoit-on, *prudent comme Pepin.* La grande part que les Seigneurs François eurent alors dans le Gouvernement de l'Etat, fut ou l'effet de sa politique, pour se les tenir plus attachés, ou peut-être une condition sous laquelle il fut élevé sur le Trône; car c'étoit-là la maniere de l'ancien Gouvernement de tous les peuples de la Germanie. Clovis l'avoit changée, après avoir fait périr tous ces petits Rois François, dont il est parlé dans l'Histoire de son Regne. Il avoit rendu son Empire entierement Monarchique, & le Gouvernement de ses premiers successeurs paroît avoir été tel au moins jusqu'au Regne de Clotaire II. sous lequel on voit, qu'il se faisoit de plus frequentes Assemblées des Grands de l'Etat, mais elles le furent beaucoup plus sous Pepin, sous Charlemagne, & sous tous les Rois de la seconde Race.

La petite & grosse taille de Pepin, qui lui fit donner les surnoms de Bref & de Gros, ne diminuoit rien du respect que son grand merite lui attiroit. Il avoit dans cette courte grosseur un certain air & une certaine fierté, qu'il faisoit, quand il vouloit, suppléer à la majesté du port; & il avoit de plus tant de force, qu'il n'y avoit point de bras dans tout son Etat comparable au sien, ce qui n'étoit pas en ce tems-là une des moindres qualités requises pour faire un Heros. Le Moine de Saint Gal rapporte un exemple de cette force extraordinaire de Pepin, dans l'Histoire de Charlemagne. Il

Lib. 2. cap. 23.

dit, que Pepin aïant appris que quelques-uns des plus considerables de son Armée, avoient raillé en secret de sa figure, les invita au divertissement du combat d'un taureau avec un lion à Ferrieres; que le lion aïant saisi le taureau par le cou, l'avoit terrassé, & qu'acharné sur lui il commençoit à l'étrangler; qu'alors le Roi dit à toute sa Cour: « Qui de vous » autres aura asses de courage, pour aller faire lâcher prise à » ce lion, ou pour le tuer. » Chacun se tut, & personne ne se voulut charger d'une si dangereuse commission: alors le Roi tirant son sabre; *ce sera donc moi*, dit-il, & en même tems il descend dans l'arene, va droit au lion, & lui coupe la tête du premier coup; puis revenant froidement prendre sa place, il dit en passant devant ceux à qui il vouloit se faire entendre: *David étoit petit, & terrassa Goliat; Alexandre étoit petit, mais il avoit plus de force & de cœur que plusieurs de ses Capitaines plus grands & mieux faits que lui.* Ceux qui se sentoient coupables l'entendirent fort bien, & se tinrent pour bien avertis d'être une autrefois plus discrets. 768.

L'Histoire lui reproche peu de défauts. On y voit seulement qu'il eut quelques enfans naturels; qu'il fut tenté de repudier la Reine Bertrade, pour mettre à sa place une autre personne qu'il aimoit. Mais le Pape Etienne III. lui aïant fait là-dessus des remonterrnces paternelles, il fit ceder sa passion à la crainte du scandale. Enfin, Pepin aïant passé en mérite tous ses predecesseurs, n'eut dans toute la lignée Roïale, dont il fut le Chef, aucun Prince qui l'égalât, sinon son fils Charlemagne, dont le glorieux regne va faire la matiere de la suite de cette Histoire. Nous avons une medaille de Pepin, frappée un peu avant sa mort, & immediatement après la conquête de l'Aquitaine pour en conserver la memoire.

Epist. 45. in Codice Carolino Chronic. Belvense.

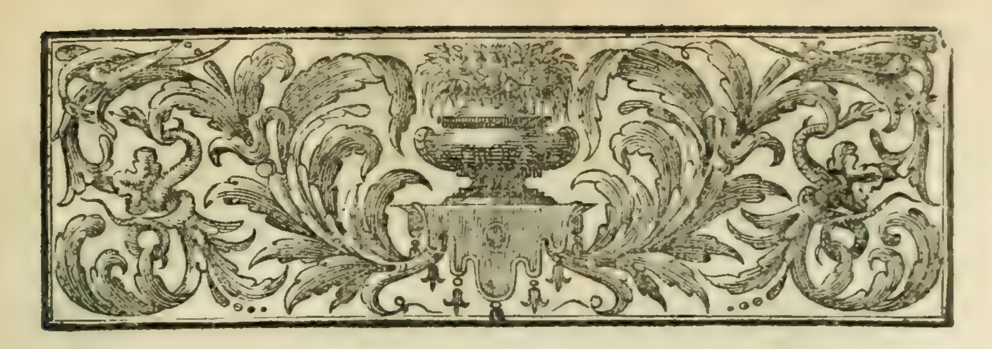


PIPINVS REX. Revers. AQVITANIORVM.

768. Je ſçai que Monſieur le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoïes de France l'attribue à Pepin fils de Louis le Debonnaire. Mais je montrerai ailleurs qu'elle ne peut être que de Pepin pere de Charlemagne.



CHRONOLOGIE



CHRONOLOGIE
DE LA PREMIERE RACE
DES ROIS DE FRANCE.

Quelque difficulté qu'il y ait à dresser la Chronologie de la premiere Race de nos Rois, il est du devoir de l'Historien de la débrouiller autant qu'il est possible. C'est ce que je vais tâcher de faire, en rangeant d'abord chaque fait important sous l'année en laquelle je l'ai placé dans mon Histoire, & en apportant ensuite des preuves des Epoques que j'ai marquées.

CHRONOLOGIE
DU REGNE
DE CLOVIS.



Lovis est né l'an de Notre Seigneur 466.

Il est monté sur le Thrône 481.

Il est entré dans les Gaules 486.

Guerre de Thuringe 491.

Bataille de Tolbiac; conversion de Clovis au plûtôt l'an 495.

Mesintelligence entre Clovis & Alaric; Theodoric Roi d'Italie les racommode.

Les Arboriques & le reste des Garnisons Romaines de la Gaule se soûmettent à Clovis.

Premiere guerre de Bourgogne : défaite de Gondebaud, son rétablissement subit. 500.

Ligue de Clovis & de Theodoric contre Gondebaud.

Seconde guerre de Bourgogne.

Guerre de Clovis contre Alaric : défaite & mort d'Alaric 507.

Paris devenu Capitale du Roïaume 507.

Siege d'Arles : défaite de l'armée Françoise 508.

Courses des Gots sur les Terres des François 509.

Paix de Clovis avec Theodoric 509.

Mort de plusieurs petits Souverains François 510.

Premier Concile d'Orleans 511.

Mort de Clovis 511.

Preuves de cette Chronologie.

Le premier Concile d'Orleans fut tenu sous le Consulat de Felix. Voïez le Pere Sirmond *Tom. I. Concil. Gall.* c'est-à-dire, en l'an *511*.

Boucher apporte encore d'autres preuves de cette Epoque dans son Livre intitulé *Annotatio de Chronol. Reg. Franc. Meroveadum.*

Clovis mourut cette année-là. *Chronic. Sancti Vincenti Metensis* Mais ce qui le démontre, c'est l'Epoque du cinquiéme Concile d'Orleans tenu en 549. l'année trente-huitiéme du regne de Childebert successeur de Clovis ; car de 549. ôtant les trente-huit ans de Childebert, il reste 511.

Il vécut quarante-cinq ans. *Gregor. Turon. L. 2. c. 43.*

Il faut donc qu'il soit né vers l'an 466.

Son regne fut de trente années. *Greg. Turon. L. 2. c. 43.*

Il faut donc qu'il ait commencé à regner à quinze ans vers l'an 481.

La cinquiéme année de son regne il entra dans les Gaules, & défit l'armée des Romains. *Gregor. Turon. L. 2. c. 27.*

Ce fut donc vers l'an 486.

La dixiéme année de son regne il fit la guerre au Roi de Thuringe *Greg. Turon. L. 2. c. 27.*

Ce fut donc vers l'an 491.

L'an 493. les Allemans joints aux Bourguignons firent des courses en Italie dans la Ligurie. L'an 494. Theodoric envoïa

en Bourgogne saint Epiphane Evêque de Pavie, pour racheter ceux qui avoient été faits captifs dans cette excursion. Le Pere Sirmond, dans ses Notes sur Ennodius, détermine ainsi, avec raison, l'époque de cette Ambassade. Ce ne fut donc tout au plus que l'année d'après, que les Allemans entrerent dans les Gaules. Ce ne fut donc pas avant l'an 495. que la bataille de Tolbiac se donna.

La premiere guerre de Bourgogne, où le Roi Gondebaud fut trahi par son frere Gondegesile, & assiegé par Clovis dans Avignon, se fit sous le Consulat de Patrice & d'Hypatius. *Marii Chronicon*, c'est-à-dire, l'an 500.

Le Concile d'Agde se tint, avec la permission d'Alaric Roi des Visigots, & maître des Païs de de-là la Loire: l'an 22. du regne de ce Prince au mois de Septembre, sous le Consulat de Messala, *Tom.* I. *Concil. Gall.* c'est-à-dire, l'an 506.

Donc la bataille de Vouillé, où Alaric fut tué, ne se donna pas avant l'année 507. Paris fut fait Capitale du Roïaume la même année. *Gregor. Turon. L.* 2. *c.* 38.

Les Visigots, sous la conduite du General Mammon, firent des excursions sur les Terres des François l'année du Consulat d'Importunus. *Marii Chronicon*, c'est-à-dire, l'année 509.

Cette irruption fut apparemment la suite de la bataille d'Arles perdue par les François. Le siege d'Arles se fit donc & fut levé, & la bataille se donna l'an 508. Cassiodore en parle, *L.* 8. *Epist.* 10.

Pour les autres évenemens considerables dont je ne détermine pas l'année, on n'en sçait pas précisement l'époque, quoiqu'on sçache à peu près l'ordre qu'ils ont entre eux & avec les autres incidens.

Au reste je n'entreprens pas de justifier toûjours avec la derniere exactitude, les Epoques que je marque des faits principaux de notre ancienne Histoire. Quelques habiles gens qui ont travaillé sur ce sujet, n'ont fait souvent qu'en augmenter la difficulté. Nul des Anciens ni des Modernes n'a fait là-dessus aucun systême de Chronologie contre lequel on ne pût faire beaucoup d'objections, & de ces objections qu'on ne peut resoudre. Au lieu de mettre toûjours précisement l'année, je me contenterai quelquefois de mettre ainsi: *Vers l'an....* ce qui en quelques rencontres aura l'étendue de deux, trois &

quatre années. J'avoue que l'exacte critique demanderoit autre chose s'il étoit possible; mais souvent il ne l'est pas en aucune Histoire, & peu de Lecteurs s'en mettent ou s'en doivent mettre fort en peine.

NOTES

SUR LE REGNE DE CLOVIS.

OUtre les diverses Notes que j'ai mises à la marge de mon Histoire de la premiere Race, j'en ajoûterai encore ici quelques-unes, en marquant les pages ausquelles elles ont rapport.

Page 6. Quelques-uns ont trouvé étrange que Gregoire de Tours ait donné la qualité de Roi des Romains * à ce Syagrius Gouverneur des Gaules, que Clovis défit auprès de Soissons. Je ne prétens pas justifier l'exactitude de cette expression; mais peut-être ne paroîtra-t'elle pas si extraordinaire, si l'on veut faire deux reflexions. La premiere, que l'Italie étant alors possedée par le Roi des Erules, le Gouverneur des Gaules pour l'Empire ne dépendoit plus que de l'Empereur de Constantinople, dont il étoit très-éloigné, sans pouvoir avoir de communication libre avec lui ni par terre, ni par la mer Mediterranée, dont les Visigots occupoient tous les bords dans la Gaule: de sorte qu'il gouvernoit comme en Souverain & en Roi, & sans presque recevoir d'ordres. La seconde reflexion est, que le nom de *Romains*, signifie-là, non pas tous les Sujets de l'Empire, ni les Habitans de Rome, mais seulement les Gaulois de la Domination Romaine. C'est ainsi qu'on parloit dans les Gaules, où l'on donna encore long-tems le nom de Romains même aux Gaulois subjugués par les Barbares. C'est tout ce qu'a voulu dire Gregoire de Tours. Je croi de plus que cette maniere de parler vint originairement des François, qui entrant dans les Gaules, appellerent, suivant leurs idées, du nom de Roi, celui qu'ils voïoient commmander aux Gaulois: de sorte que dans la suite, parlant de leur victoire, ils disoient que leur Roi avoit vaincu le Roi des Romains; & cela se trouva ainsi marqué dans les Memoires que Gregoire de Tours suivit en

* *Rex Romanorum.* L. 2. c. 27.

écrivant, & qu'il ne fit que transcrire, ne se mettant pas en peine, & n'étant pas même fort capable de les corriger.

Page 36. Nos Historiens modernes se sont imaginé que Theodoric s'étoit laissé donner le nom d'Alamannique par ses flateurs, à cause de la grace qu'il avoit faite aux Allemans en cette occasion de les recevoir en ses Etats. Ils se méprennent; c'étoit pour les avoir mis en fuite, lorsque vers l'an 493. ils vinrent avec les Bourguignons faire des courses dans la Ligurie: c'est de quoi parle Cassiodore, *l.* 12. *Epist.* 28. aussi-bien que l'Evêque Ennodius, qu'on accuse à tort d'avoir donné mal-à-propos ce nom à Theodoric dans le panegyrique qu'il a fait en son honneur.

Pages 39 & 40. J'ai placé la ligue que Theodoric fit contre Clovis en faveur d'Alaric, avec le Roi de Bourgogne, le Roi de Thuringe, &c. Je l'ai, dis-je, placée plusieurs années avant la guerre où Alaric fut tué; & j'ai dit qu'elle avoit empêché Clovis de faire alors la guerre à Alaric. C'est contre le sentiment commun de nos Modernes, qui ont joint l'une à l'autre, & qui ont crû que les lettres de Theodoric à Alaric, à Clovis, au Roi de Bourgogne, & les Ambassades qu'il envoïa à tous ces Princes doivent se rapporter à l'année de devant cette guerre. Mais ils se trompent assûrément: car premierement on ne voit dans la guerre de Clovis contre Alaric, nul vestige de cette ligue. On ne voit dans l'armée d'Alaric ni Thuringiens ni Bourguignons, ni Varnes. On ne voit aucun de ces Princes faire diversion sur les Terres de Clovis. Mais ce qui est positif & convainquant, c'est qu'au contraire on voit le Roi de Bourgogne ligué avec Clovis contre Alaric dans toute cette guerre. Isidore de Seville, dans son Histoire des Gots, le dit expressément. *Adversus quem Hludovicus Francorum Princeps Galliæ regnum affectans* BURGUNDIONIBUS SIBI AUXILIANTIBUS BELLUM MOVIT, *fusisque Gothorum copiis ipsum postremum Regem apud Pictavos superatum interfecit.* On voit encore dans le même Auteur le Roi de Bourgogne dans la même guerre, prendre & piller Narbonne sous Gesalic successeur d'Alaric. Enfin Procop. *l.* 1. *de Bello Goth.* dit nettement, que les François craignant une ligue faite par Theodoric, ne songerent plus alors à attaquer les Gots, & firent la guerre aux Bourguignons.

CHRONOLOGIE
DES REGNES
DES QUATRE FILS DE CLOVIS.

De Theodebert son petit-fils, & de Theodebalde fils de Theodebert, avec les preuves de cette Chronologie.

LEs quatre fils de Clovis commencerent à regner en l'an 511. Les mêmes preuves qui montrent que Clovis mourut en l'an 511. montrent que ses fils commencerent à regner cette même année-là.

Chronologie du Regne de Thieri fils aîné de Clovis, & Roi d'Austrasie.

1. Thieri l'aîné des fils de Clovis, nâquit vers l'an 485.
2. Il fut Roi à l'âge de 26. à 27. ans.
3. Theodoric Roi d'Italie lui enleva Rhodez & quelques autres Places en 512.
4. Victoire remportée sur les Pirates Danois, vers l'an 520. ou 521.
5. Premiere guerre de Thuringe, vers l'an 522.
6. Thieri fait la seconde guerre de Thuringe, bataille d'Unstrut, conquête de Thuringe 531.
7. Châtiment des Auvergnacs 532.
8. Ligue de Thieri & de Clotaire contre les Gots, prise de Rhodez par les François 533.
9. Mort de Thieri au commencement de l'an 534.

Preuves de la Chronologie du Regne de Thieri fils aîné de Clovis & Roi d'Austrasie.

1. Pour determiner le tems de la naissance de Thieri Roi d'Austrasie, il faut avoir égard à celle de Clovis son pere, & à celle de Theodebert son fils. Clovis nâquit en 466. On ne

peut lui donner un fils gueres plûtôt qu'à dix huit ans ; & par consequent Thieri, qu'il eut avant que d'être marié à sainte Clotilde, ne nâquit pas beaucoup avant l'an 485.

D'ailleurs on ne peut gueres le faire naître plus tard, non seulement parce qu'en 507. il commanda l'armée que Clovis envoïa en Aquitaine après la bataille de Vouillé & la mort du Roi Alaric : mais encore par une autre raison, c'est que, selon le témoignage de Gregoire de Tours, *L. 7. cap. 3.* lorsqu'il succeda à Clovis, il avoit déja un fils, sçavoir Theodebert, qui quelques années après commanda aussi l'Armée Françoise contre les Pirates Danois qu'il défit. Il est difficile de pousser cette défaite plus loin que 520. ou 521. On ne peut pas donner à Theodebert, qui commandoit alors l'armée, moins de 18. à 19. ans. Cela supposé, son pere Thieri né en 485. l'auroit eu en 501. ou 502. n'aïant lui-même que 16. ou 17. ans. Donc la naissance de Thieri ne peut être que vers l'an 485.

2. Thieri commença à regner à 26. ou 27. ans. En le faisant naître au commencement de 485. & regner à la fin de 511. cela fait environ cet âge.

3. Gregoire de Tours, *L. 3. c. 21.* dit, qu'après la mort de Clovis Theodoric Roi des Gots enleva plusieurs places aux François ; Rhodez en étoit une. La conjoncture de cette mort fut sans doute ce qui le détermina à cette entreprise ; ce fut donc fort vraisemblablement l'année 512.

4. Par Gregoire de Tours, *L. 3. cap. 2. & 3.* on voit que la défaite des Danois n'arriva qu'après que Thieri eut fait saint Quintien Evêque d'Auvergne. Il ne lui donna cet Evêché, selon le même Auteur, que la cinquiéme année d'après la mort de Clovis. Donc la défaite des Danois n'arriva pas avant l'an 516. Mais il la faut au moins differer jusqu'en 520. à cause de l'âge de Theodebert qui commandoit l'Armée, ainsi que j'ai dit.

On ne peut pas aussi reculer cette défaite beaucoup plus loin ; parce que la guerre de Bourgogne, où Thieri se joignit à son frere Clodomir, commença en l'an 523. Or entre ces deux guerres nos anciens Historiens mettent les guerres civiles de Thuringe avec celle que Thieri y fit, & qui ne peut s'être faite au plus tard que l'an 522. ou tout au plus en 523. puisqu'en 524. Thieri faisoit la guerre en Bourgogne.

5. Gregoire de Tours, *L. 3. c. 4.* met la premiere guerre de Thuringe immediatement après l'expedition précedente; &, comme je le viens de dire, elle ne peut être poussée gueres plus loin que l'an 522.

6. Nous avons une Epoque très-nette de la seconde guerre de Thuringe. *Greg. Turon. l. 3. c. 9. & 10.* place l'irruption de Thieri dans la Thuringe en la même année que la bataille de Narbonne, où le Roi Childebert vainquit Amalaric Roi des Visigots. Or Isidore de Seville met la mort d'Amalaric, qui arriva incontinent après sa défaite, il la met, dis-je, en l'ere 569. c'est-à-dire, en l'an 531. en retranchant de l'ere Espagnol les 38. ans dont elle surpasse la supputation ordinaire; donc la conquête de Thuringe par les armes de Thieri se fit l'an 531.

7. La Ville d'Auvergne se donna à Childebert durant que Thieri étoit en Thuringe l'an 531. *Gregor. Turon. l. 3. c. 9.* Thieri n'alla en Auvergne que dans le même-tems que Childebert & Clotaire entrerent en Bourgogne. *Chap. 11.* Ces deux Princes ne firent la guerre en Bourgogne que l'année d'après celle de Languedoc, où Amalaric fut défait, comme on le voit par la narration du même Historien. Donc Thieri ne châtia les Auvergnacs que l'an 532.

8. La Ligue de Thieri avec Clotaire, & la guerre contre les Gots, suivent dans Gregoire de Tours le châtiment de l'Auvergne, *Chap. 21.* Elle ne peut donc pas être plûtôt que l'an 533. & cette année fut emploïée aux conquêtes que fit Theodebert contre les Gots. *Greg. Turon. l. 3. cap. 21. & 22.* Après quoi il alla en quartier d'hiver en Auvergne. Ni cette ligue ni cette guerre ne peuvent pas être differées au de-là de cette année; parce que Thieri mourut pendant l'hiver de la suivante, ainsi que je vais dire.

9. Thieri meurt en 534. car, selon Gregoire de Tours, *L. 3. c. 23.* il mourut la vingt-troisiéme année de son regne: donc aïant commencé à regner à la fin de 511. il mourut en 534.

Chronologie du Regne de Clodomir Roi d'Orleans, second fils de Clovis.

1. Clodomir nâquit vers l'an 494.
2. Il commença à regner à l'âge de 16. à 17. ans.

3. Guerre

3. Guerre de Bourgogne, & prise du Roi Sigismond. 523.
4. Mort de Clodomir tué à la bataille de Veseronce. 524.

Preuves de la Chronologie du Regne de Clodomir Roi d'Orleans.

1. Clodomir étoit fils de la Reine Clotilde. Clovis n'épousa Clotilde qu'après la guerre de Thuringe. *Gregor. Turon. L. 2. cap.* 27. 28. Cette guerre ne se fit que la dixiéme année du regne de Clovis, qui tombe vers l'an 491. Après cette guerre il fit demander en mariage la Princesse Clotilde. On peut supposer qu'il l'épousa en 493. Elle eut un fils nommé Ingomir, qui ne vécut pas. Supposons-le né en 493. Ensuite elle eut Clodomir. La conversion de Clovis se fit vers 495. ou 496. Quand Clodomir vint au monde Clovis étoit encore Païen. *Gregor. Turon. L. 2. cap.* 29. donc Clodomir est né entre l'an 493. & l'an 495. ou 496. donc l'an 494.
2. Il commença à regner à 16. ou 17. ans : car depuis 494. jusqu'à 511. que Clovis mourut, ce nombre d'années se rencontre.
3. La premiere année de la guerre de Bourgogne, où Clodomir prit Sigismond, étoit celle du Consulat de Maxime, Indiction I. *Marius Aventic. in Chronico.* c'est-à-dire l'année 523.
4. Clodomir fut tué la seconde année de la guerre de Bourgogne en poursuivant sa victoire. Cette année est celle du Consulat de Justin & d'Opilion, Indiction II. *Marius Aventic. in Chronico.* c'est-à-dire, l'année 524.

Chronologie du Regne de Childebert Roi de Paris, troisiéme fils de Clovis.

1. Sa naissance
2. Il commença à regner en l'an 511.
3. Il fit la guerre en Bourgogne conjointement avec son frere Clodomir 523.
4. Il gagna la bataille de Narbonne contre Amalaric 531.
5. Il entreprend la seconde guerre de Bourgogne conjointement avec le Roi Clotaire 532.
6. Il acheve la conquête de ce Roïaume avec Clotaire & Theodebert 534.
7. Guerre entre Childebert & Clotaire, au plûtôt vers l'an 540.

8. Il fait la guerre en Espagne conjointement avec Clotaire, vers l'an 542. ou 543.
9. Autre guerre de Childebert contre Clotaire, l'an 556. ou 557.
10. Childebert meurt 558.

Preuves de la Chronologie du Regne de Childebert Roi de Paris, troisiéme fils de Clovis.

1. Je n'ai rien sur quoi je puisse déterminer l'année de sa naissance.
2. Il commença, comme ses autres freres, à regner l'an 511.
3. La preuve de cet article qui concerne l'Epoque de la guerre de Bourgogne, a été faite dans la Chronologie de Clodomir, nombre 3.
4. Le tems de la bataille de Narbonne est marqué par Isidore de Seville, *in Chronic. Got.* Voïez le nombre 6. de la Chronologie de Thieri Roi d'Austrasie.
5. Voïez aussi le nombre 7. de la Chronologie de Thieri pour l'Epoque du commencement de la seconde guerre de Bourgogne.
6. Theodebert déja Roi aida ses oncles dans la conquête de la Bourgogne. Il ne fut Roi qu'en l'année 534. au commencement de laquelle son pere mourut : donc cette guerre ne s'acheva pas avant l'an 534. Ceci est prouvé dans l'Histoire même, *Pag.* 116. & dans la note qui y répond.
7. Depuis la conquête de Bourgogne, qui s'acheva au plûtôt en 534. les Rois François furent toûjours occupés des guerres d'Italie, & des negociations qui se faisoient à cette occasion, ainsi qu'on le voit par la suite de l'Histoire. Theodebert sur-tout s'en mêla toûjours jusqu'à la fin de l'année 539. que Vitigez Roi des Gots se rendit à Belisaire. Donc la guerre civile de Childebert contre Clotaite, où Theodebert joignit son Armée à celle de Childebert, & vint avec lui jusqu'à l'emboûchure de la Seine, ne se fit pas avant l'an 540.
8. La guerre d'Espagne que fit Childebert ligué avec Clotaire, suivit la guerre civile dont je viens de parler, qui se fit vers 540. & finit par la reconciliation sincere des deux Rois. *Gregor. Turon. L.* 3. *cap.* 29. *Post hæc*, dit cet Auteur, *Childebertus rex abiit in Hispaniam, quam ingressus cum Clotario, &c.*

On ne peut donc la placer gueres plûtôt que l'an 542. ou 543.

9. Cette autre guerre de Childebert contre Clotaire, suppose deux autres Epoques. 1. La mort de Theodebert, qui arriva en 542. 2. Celle de son successeur Theodebalde, qui mourut en 555. Cela est constant par Gregoire de Tours *L.* 3. *&* 4. *cap* 16. 17. *&c.* Donc cette guerre ne commença pas avant 556 ou 557.

10. Marius de Lausane place la mort de Childebert en la dix-septiéme année d'après le Consulat de Basile, ainsi que l'on comptoit alors; parce qu'après ce Basile, qui fut Consul l'an 541. l'Empereur Justinien cessa de créer des Consuls. Or cette année dix-septiéme, Indiction VI. est la même que l'an de Notre-Seigneur 558. Le Pere Petau, *Part.* 2. *Ration. Temp. L.* 4. *c* 14. fait mourir Childebert en l'an 560. fondé sur le témoignage d'Aimoin: mais Marius de Lausane, qui vivoit au siecle de Childebert, & dont la maniere d'écrire paroît exacte, est d'une autorité preferable à celle d'Aimoin, qui ne vécut que plusieurs siecles après.

Chronologie du Regne de Clotaire Roi de Soissons, & sur la fin de sa vie Roi de toute la Monarchie Françoise.

Comme la plûpart des choses memorables de la vie de ce Prince sont liées avec celles de ses trois freres dont j'ai parlé, il seroit inutile d'en retracer la Chronologie. Ainsi on peut voir dans ce que j'ai déja dit, ce qui regarde la guerre que ce Prince fit en Bourgogne étant ligué avec Clodomir & Childebert: celle qu'il fit en Thuringe uni avec Thieri; celle qu'il fit en Bourgogne en compagnie de Childebert & de Theodebert: celle qu'il fit en Espagne de concert avec Childebert: les deux qu'il fit contre ce Prince, &c. Il ne me reste donc plus qu'à dire un mot

1. De la victoire qu'il remporta sur les Gots au Cap de Sette vers l'an 543. ou 544.
2. De l'union du Roïaume d'Austrasie au sien en 555.
3. Du tems où il posseda toute la Monarchie Françoise après la mort de tous ses freres, de son neveu Theodebert, & de son petit neveu Theodebalde, Rois d'Austrasie; ce qui se fit en l'an 558.

4. De la guerre qu'il fut obligé de faire contre son fils Cramne, qui se revolta contre lui. Cette guerre commença au plûtôt en 556. & finit en 560.

5. De l'année de sa mort, qui arriva vers l'an 561.

Preuves de la Chronologie du Regne de Clotaire Roi de Soissons, & ensuite Roi de toute la Monarchie Françoise.

1. La victoire sur les Gots au Cap de Sette, fut gagnée l'année d'après l'expedition d'Espagne, qui se fit en 542. ou 543. *Isidor Hisp. in Histor. Gothor.* Donc cette victoire doit être placée en 543. ou 544. Voïez le nombre 8. de la Chronologie de la vie de Childebert.

2. Il s'empara du Roïaume d'Austrasie après la mort de Theodebalde son petit-neveu & fils de Theodebert. Cette mort arriva sept ans après celle de Theodebert qui mourut en 548. c'est-à-dire, en l'an 555. comme je le dirai bientôt: donc cette union du Roïaume d'Austrasie au Roïaume de Soissons se fit en l'an 555.

3. Il possеda toute la Monarchie Françoise après la mort de Childebert: cette mort, comme j'ai montré, arriva en 558. Donc Clotaire fut maître de toute la Monarchie dès l'an 558.

4. La guerre contre son fils rebelle ne se fit qu'après la mort de Theodebalde Roi d'Austrasie, *Gregor. Turon. l. 4. cap. 9. & seq.* & *Marius Aventic. in Chronic.* Cette mort n'arriva qu'en 555. donc la guerre ne doit être placée qu'en 556. *Marius in Chronic.*

Cette guerre ne finit qu'après la mort de Childebert: Et Marius de Lausane met expressément la mort du Prince rebelle en 560. avec lequel la guerre finit.

5. Clotaire, selon Gregoire de Tours, *L. 4. chap. 21.* meurt un an après la mort de son fils revolté. La mort de son fils, selon Marius de Lausane, arriva en 560. Donc ce ne fut pas devant l'an 561. que mourut Clotaire. D'ailleurs Gregoire de Tours dit que Clotaire mourut la cinquante-uniéme année de son regne, qui commença en 511. d'où il s'ensuit qu'il mourut ou à la fin de 561. ou en 562. car il est difficile de discerner quand nos anciens Auteurs parlent ou d'une année commencée, ou d'une année achevée, ou d'une année qui ne fait que commencer, ou d'une année qui finit. C'est pour cela qu'il faut se con-

tenter de marquer à peu près, & dire ici vers l'an 561. plûtôt que de dire précisement en l'an 561. ou en l'an 562.

Chronologie du Regne de Theodebert petit-fils de Clovis, & fils de Thieri Roi d'Austrasie.

1. Il nâquit au plus tard vers l'an 502.
2. Il commença à regner en 534.
3. Il conquit la Bourgogne avec ses oncles en 534.
4. Son Armée jointe à celle de Vitigez prend Milan en 538.
5. Il entre en Italie avec cent mille hommes, & y met en déroute les Gots & les Romains en 539.
6. Il se joint avec Childebert contre Clotaire vers 540.
7. Il envoie une Armée en Italie vers 547.
8. Il meurt vers 548.

Preuves de la Chronologie du Regne de Theodebert petit-fils de Clovis, & fils de Thieri Roi d'Austrasie.

1. La preuve de l'Epoque de la naissance de Theodebert est au nombre 1. de la Chronologie de son pere Thieri Roi d'Austrasie.
2. La preuve du commencement de son regne est la même que celle de la mort de son pere. Voïez le nombre 9. de la Chronologie de Thieri.
3. Pour la conquête de Bourgogne voïez la Chronologie de Childebert nombre 6. & le nombre 7. & 8. de la Chronologie de Thieri.
4. Selon Marius de Lausane la prise de Milan arriva sous le Consulat de Jean, Indiction I. cette année est la même que 538.
5. Selon Marius de Lausane ce fut sous le Consulat d'Apion, Indiction II. & par consequent en 539. que Theodebert entra avec cent mille hommes en Italie.
6. Sa jonction avec Childebert contre Clotaire vers 540. a été prouvée dans la Chronologie de Childebert nombre 7.
7. Theodebert envoie une Armée en Italie vers 547. Gregoire de Tours, *L.* 3. *c.* 32. dit que Theodebert envoia le General Bucelin en Italie, qui y fit de grandes conquêtes. Procope, *L.* 4. *de Bello Goth. cap.* 24. dit que les François s'étoient saisis de quantité de Places sur-tout dans le Païs de Venise. Ce

ne fut point dans l'expedition que Theodebert fit en personne l'an 539. où Procope ne fait mention que de la prise & du saccagement de Genes. Ce fut donc par le General de Theodebert que toutes ces Places furent prises. Procope ne parle de ces conquêtes des François que depuis le regne de Totila, qui ne fut Roi qu'en 542. Il n'en parle que depuis que Totila eût pris Rome, qui fut l'an 547. c'est sur ces raisons, qui ont quelque probabilité, sans que rien de solide prouve le contraire, que j'ai placé la prise de ces Places en cette année-là.

8. La mort de Theodebert en 548. se prouve 1. par Marius de Lausane, qui la place cette année-là: 2. par Gregoire de Tours, *L. 3. chap.* 37. où il dit que Theodebert mourut la quatorziéme année de son regne: or son regne commença en 534. Il ajoûte que depuis la mort de Clovis jusqu'à celle de Theodebert on comptoit 37. ans: Clovis mourut en 511. donc Theodebert mourut vers 548.

Chronologie du Regne de Theodebalde, fils de Theodebert & Roi d'Austrasie.

1. Theodebalde nâquit vers l'an 535.
2. Il regna sept ans.
3. Son Armée fut défaite en Italie vers l'an 555.
4. Il est mort l'an 555.

Preuves de la Chronologie du Regne de Theodebalde, fils de Theodebert & Roi d'Austrasie.

1. Il nâquit vers l'an 535. Gregoire de Tours, Procope, Agathias, en parlent comme d'un enfant l'an 548. à la mort de son pere, c'est-à-dire, qu'il pouvoit avoir douze ou treize ans. Il étoit fils de Deuterie, dont Theodebert devint amoureux après la prise de Rhodez en l'an 533. *Gregor. Turon. L.* 3. *cap.* 22. Il n'est donc pas né long-tems avant 535. Il étoit marié l'an 555. quand il mourut: il n'avoit donc gueres moins de vingt ans; il n'est donc pas né long-tems après l'an 535.
2. Il a regné environ sept ans. *Gregor. Turon. L.* 4. *cap.* 9.
3. Son Armée commandée par le General Bucelin, fut défaite en Italie vers l'an 555. Marius de Lausane place cette défaite en la quatorziéme année après le Consulat de Basile, Indic-

tion III. cette année est l'an 555.

4. Ce Prince mourut en l'an 555. selon le témoignage du même Auteur.

NOTES

Sur les Regnes des premiers successeurs de Clovis.

Page 104. GRegoire de Tours ne marque point le lieu où Munderic fit sa revolte. Nous n'apprenons que ce fut en Auvergne, que par Aimoin, *L.* 2. *c.* 8.

Page 105. Ce *Victoriacum* étoit dans le Territoire de Brioude, comme on le voit dans un ancien Cartulaire de Brioude, cité par Henri de Valois dans sa Notice des Gaules.

Pag. 109. Gregoire de Tours, *L.* 3. *c.* 6. & 18. semble dire que Clodoalde fut le cadet des trois fils de Clodomir, en le nommant toûjours le troisiéme. Mais ou il se méprend en ce point ou dans un autre. Il ne donne que sept ans à celui qui fut tué le second par Clotaire: il faudroit donc que Clodoalde n'en eût eu que six; ce qui ne s'accorde pas avec la Chronologie: car cette execution ne se fit qu'au commencement de l'année 533. ou tout au plûtôt à la fin de 532. en suivant même l'ordre des faits racontés par cet Auteur. Or cela ne peut pas être, puisque Clodomir leur pere, mourut en 524. Il faudroit même dire sur ce pié, que celui à qui il ne donne que sept ans, non seulement fut le cadet de Clodoalde, mais même que quand son pere mourut, il n'étoit pas encore au monde, & qu'il fut posthume. Mais cet Historien a fait de plus grosses fautes de Chronologie que celle-là: & il ne seroit pas surprenant qu'il se fût mépris sur un point de si peu d'importance.

Pag. 110 Rhodez étoit une des Places que Theodoric Roi d'Italie avoit enlevées aux François après la mort de Clovis. Cette Place en 535. étoit à Theodebert, puisque l'Evêque souscrivit cette année-là au Concile d'Auvergne. Ce fut donc alors qu'elle fut reprise par Theodebert. Un ancien manuscrit de Rhodez, qui contient la Vie de saint Quintien, & qui est cité par l'Auteur du Livre intitulé, *Ansberti familia rediviva* fait rendre la Ville de Rhodez à Thieri par Amalaric Roi des

Visigots ; & cela par un traité de paix. Mais l'Auteur de la Vie de l'Evêque Dalmatius & contemporain , raconte la chose de la maniere que je l'ai dite dans mon Histoire.

Pag. 144 & 145. Cette expedition de Childebert confirme ce que j'ai dit au commencement de son regne ; que sa domination s'étendoit jusqu'aux Pyrenées ; puisqu'il portoit la guerre en Espagne : car il faisoit cette guerre en chef, & Clotaire ne faisoit que l'y aider.

Pag. 148. C'est tout ce qu'a voulu dire l'Historien Procope, & nullement, qu'il ne fût point permis absolument au Roi de Perse ni aux autres Princes de faire battre de la monnoie d'or empreinte de leur image, pour avoir cours dans leurs Etats. Le Roi de Perse n'avoit nulle dépendance de l'Empereur : & nous avons plusieurs pieces de monnoïes d'or des Rois Visigots d'Espagne de ce siecle-là, comme de Lewigilde , de Liuba son pere, de Recarede son fils, marquées de leur image. Les monnoies d'or de Theodebert dont j'ai parlé, en sont encore une preuve, & en effet la raison que Procope apporte de ce qu'il avance, montre quelle est sa pensée. C'est dit-il, que cette sorte de monnoie d'or, qui porte une autre image que celle de l'Empereur , n'est point reçûe dans le commerce, même par les peuples qui ne sont point sous la domination de l'Empereur : paroles qui d'elles-mêmes supposent qu'il y avoit de la monnoie de cette sorte. Il semble que les Empereurs revoquerent ce privilege : car saint Gregoire témoigne que de son tems la monnoie de France n'étoit point reçûe en Italie. Les Rois des François avoient souvent assés mécontenté les Empereurs pour attirer cette revocation.

NOTES CHRONOLOGIQUES

Sur les Regnes des autres Rois de la premiere Race.

Pag. 205. LE Regne de Caribert fut au moins de six ans : car le Concile de Tours tenu en l'an 567. fut assemblé par ordre de ce Prince, comme la Preface de ce Concile le marque expressément. Donc son regne aïant commencé à la fin de 561. il a regné au moins six ans.

Il

Il y a plus de difficulté à déterminer s'il en a regné plus de 6. ou plus de 7. La plûpart de nos Historiens modernes lui en donnent 9. après la Chronique de Sigebert ; M. de Valois même est de ce sentiment, aussi bien que le Pere Labbe. Il paroît aisé de montrer par quelques reflexions sur notre Histoire, que cela n'est pas veritable.

Pour le faire plus nettement je dois établir deux autres points, qui en feront la principale preuve.

Le premier point est que Bourdeaux fut du Roïaume de Caribert. Je le prouve par Gregoire de Tours, qui raconte dans son Histoire *L.* 4. *ch.* 26. qu'Emerius Evêque de Xaintes fut déposé par Leontius Evêque de Bourdeaux dans un Concile qu'il tint dans la Ville même de Xaintes avec ses suffragans. Le sujet de cette déposition fut qu'Emerius n'avoit pas été sacré selon les formes Canoniques, la ceremonie s'étant faite par une jussion du feu Roi Clotaire ; sans le consentement du Metropolitain. L'avis de cette déposition, & de l'élection d'Heraclius Prêtre de l'Eglise de Bourdeaux mis en sa place, aïant été donné à Caribert par Heraclius même, ce Prince en fut fort offensé, & dit qu'il s'étonnoit qu'on eût osé déposer sans sa participation un Evêque que le Roi son pere avoit élevé à cette dignité ; & aussi-tôt il condamna l'Evêque de Bourdeaux à mille pieces d'or * d'amende, & ses suffragans à une moindre somme à proportion de leur revenu. Il est manifeste par-là que Caribert étoit maître de Bourdeaux & de toutes les Villes dont les Evêques étoient Suffragans de cette Metropolitaine.

* *Mille aureos.*

Le second point est, que Chilperic fut ensuite maître de Bourdeaux, & qu'il l'étoit lorsqu'il se maria à Galsuinde fille d'Athanagilde Roi d'Espagne ; car en l'épousant il lui donna comme en apanage la Ville de Bourdeaux & quelques autres : c'est ce que le même Gregoire de Tours dit expressément au Livre 9. de son Histoire chap. 20. Voici les consequences que je tire de ces deux principes pour l'Epoque de la mort de Caribert, & pour le nombre des années de son regne.

Galsuinde fut épousée par Chilperic au plus tard en 567. car Athanagilde pere de cette Princesse, étoit encore vivant lorsqu'elle partit d'Espagne. Gregoire de Tours le dit expressément, aussi-bien que Fortunat (L. 6. Carm. 7.) D'ail-

leurs Athanagilde mourut cette même année 567. comme l'assûre Jean de Biclare Auteur Espagnol contemporain. Donc Chilperic étoit maître de Bourdeaux, qu'il donna en dot à Galsuinde en 567. Il n'avoit point conquis Bourdeaux sur Caribert; cette Ville étoit trop éloignée de son Roïaume de Soissons; & il n'est fait nulle mention de guerre entre ces deux Princes dans l'Histoire. Ce fut donc par le partage de la succession de Caribert, qui se fit entre Chilperic & ses deux autres freres après la mort de ce Roi. Donc Caribert ne passa pas l'an 567. donc il ne regna que six ans.

Lib. 4. cap. 28. Joan. Bicl. in Chronic.

Une autre preuve de même nature est, que Fortunat semble dire en l'endroit que j'ai cité, que les nôces de Chilperic & de la Princesse Espagnole se firent à Rouen, ainsi que l'a remarqué le Jesuite Broverus dans ses Commentaires sur l'endroit de Fortunat que j'ai cité, & après lui le Pere le Cointe de l'Oratoire dans ses Annales Ecclesiastiques de France; or Rouen étoit aussi du Roïaume de Caribert, comme la souscription de l'Evêque de cette Ville au II. Concile de Tours tenu par ordre de ce Prince, le démontre. Donc dès l'an 567. Chilperic étoit maître de Rouen, & par consequent Caribert étoit mort.

Dans l'Histoire que Fortunat nous fait du voïage de cette Princesse, depuis Tolede par les Pyrenées, par Narbonne, par Poitiers, par Tours, jusqu'à Rouen où se fit le mariage, on ne voit point qu'elle eût sejournée en aucune de ces Villes, ni qu'il lui fût venu aucun ordre de la Cour de Chilperic pour retarder sa marche: & cela supposé, il nous est aisé de déterminer à fort peu près le tems de la mort d'Athanagilde Roi d'Espagne, & le tems de celle de Caribert, qui n'est marqué dans aucun de nos Historiens.

En donnant trois mois à la Princesse pour ce voïage depuis Tolede jusqu'à Rouen; car elle marchoit lentement, dit Fortunat, *lento continuante gradu*, étant suivi d'un grand équipage, comme le marque Gregoire de Tours, elle dût partir vers la moitié de Septembre. Athanagilde son pere étoit encore vivant, comme je l'ai prouvé; il mourut cependant la seconde année de l'Empereur Justin en 567. cette seconde année de Justin finissoit vers la moitié de Novembre: d'où il s'ensuit que ce Prince mourut durant le voïage de sa fille,

& par conſequent entre la fin de Septembre & le milieu de Novembre.

Elle arriva à Rouen après la mort de Caribert : ce Prince n'étoit point encore mort au commencement de Novembre, parce que le Concile de Tours aſſemblé par ſon ordre, ne fut terminé que le 16. de ce mois-là, ainſi qu'on le voit dans les ſouſcriptions du Concile. Suppoſé donc que cette Princeſſe fût arrivée à Rouen vers le quinziéme de Decembre, trois mois après ſon départ de Tolede, il faut que Caribert ſoit mort dans cet eſpace d'un mois qui eſt entre le milieu de Novembre & le milieu de Decembre.

Il faut même qu'il ſoit mort dès le mois de Novembre immédiatement après le Concile ou dans le tems du Concile: parce qu'il fallut du tems pour faire les partages de ſa ſucceſſion entre ſes trois freres, & avant que Chilperic fut paiſible poſſeſſeur de Bourdeaux & de Rouen. Il faut donc dire que ce Prince eſt mort au plus tard à la fin de Novembre de cette année 567.

Pag. 207. Je dis que lorſque Sigebert alla combattre les Abares pour la premiere fois, il avoit environ 26. à 27. ans : cela ſe prouve par Gregoire de Tours & par Paul Diacre. Gregoire de Tours, *L.* 4. *chap.* 46. dit que ce Prince fut aſſaſſiné à l'âge de 40. ans, & en la quatorziéme année de ſon regne. Il avoit donc 26. à 27. ans quand il commença à regner. D'ailleurs Paul Diacre au *L.* 2. de ſon Hiſtoire des Lombards, *chap.* 10. dit que les Abares furent déterminés à attaquer la France Germanique par la nouvelle de la mort de Clotaire I. pere de Sigebert : ce fut donc tout au commencement de ſon regne, & par conſequent à l'âge de 26. ou 27. ans qu'il ſoutint cette guerre.

Pag. 229. Le Pere Petau, le Pere Labbe, Bollandus & tous les plus habiles Critiques regardent le commencement du regne de Childebert Roi d'Auſtraſie, comme une Epoque certaine ſur laquelle on peut fixer celle de la mort des Rois qui l'ont précedé, & le tems de pluſieurs évenemens arrivés ſous ſon regne, auſſi-bien que le commencement de quelques autres regnes ſuivans.

La raiſon de cette certitude eſt, que Gregoire de Tours marque par les années du regne de Childebert, dont il fut le ſujet, le tems de pluſieurs affaires qui ſe paſſerent ſous ce re-

gne ; & que d'ailleurs on connoît par les Observations Astronomiques, en quel an de l'Ere commune tombe la premiere année du regne de Childebert. Le Pere Petau dans la partie Technique de son *Rationarium Temporum*, fait le détail & la preuve de ces Observations Astronomiques, par lesquelles il est démontré que la premiere année du regne de Childebert commença le jour de Noël de l'année 575. de l'Ere Chrétienne.

Aïant ce point fixe, & Gregoire de Tours disant que Sigebert est mort la quatorziéme année de son regne, on détermine le tems auquel ce Prince avoit commencé à regner avec ses autres freres, c'est-à-dire, en l'an 562.

De plus comme Clotaire I. pere de ces quatre Princes, selon le même Gregoire de Tours, avoit regné 51. ans, il s'ensuit qu'il succeda au Grand Clovis en l'an 511. qui est l'Epoque que j'ai suivie touchant la mort de Clovis.

Cependant, nonobstant cette certitude, il y a encore un embarras dans notre Histoire, sur ce que Gregoire de Tours & Fredegaire qui l'a abregée, convenant ensemble sur les années de Childebert, ils ne s'accordent pas sur celles des Rois qui regnoient en France en même-tems que lui ; lors même qu'ils les ajustent avec la même année de Childebert, je m'explique dans un exemple.

Gregoire de Tours & Fredegaire disent l'un & l'autre, que Chilperic oncle de Childebert fut assassiné la neuviéme année de Childebert, qui est l'an 584. mais Gregoire de Tours dit que cette année-là étoit la 23. du regne de Chilperic & de Gontran ; & Fredegaire dit, que c'étoit la 24. & cette difference se trouve en plusieurs autres endroits, la supputation de Fredegaire précedant presque toûjours d'un an celle de Gregoire de Tours. C'est Bollandus, qui après s'être fait cette difficulté, en a trouvé le premier la solution.

Cette solution consiste en ce que Gregoire de Tours accommodant sans doute sa supputation à l'année Julienne, ne compte point la premiere année des successeurs de Clotaire I. dès le commencement de leur regne. Mais ce qui restoit de l'année Julienne pour achever la deuxieme année de Clotaire, il le met dans la derniere année de ce Prince. Ainsi, par exemple, Clotaire étant mort vers la fin de 561. il ne compte rien de

cette année dans le regne de ses enfans, mais il la regarde toute entiere dans la derniere année de Clotaire, & n'appellera la premiere année de Chilperic, par exemple que l'année Julienne qui suivit celle de la mort de Clotaire. Au contraire Fredegaire commence à compter la premiere année du regne des enfans de Clotaire depuis la mort de ce Prince. Ainsi ces supputations ne peuvent pas s'accorder toûjours ; & il arrive, par exemple, que quand Gregoire de Tours ne compte encore que la 23. année de Chilperic, Fredegaire compte déja la 24. c'est, ce me semble, la pensée de Bollandus, qui en débrouillant cette obscurité auroit pû s'exprimer lui-même un peu plus clairement qu'il n'a fait.

Pag. 330. A l'occasion de ce que fit Autharis en touchant la main de Theodelinde, je rapporterai le 22. titre de la Loi Salique, qui est conçû en ces termes : *De eo qui mulieris ingenuæ manum strinxerit.* Dans cet article celui qui aura serré la main d'une femme libre, est condamné à l'amende de quinze sols d'or : *Si quis homo ingenuus fœminæ ingenuæ manum aut digitum strinxerit*, DC. *Denariis qui faciunt sol* XV. *culpabilis judicetur.* Le reste de l'article descend encore en un plus grand détail à cet égard : ce qui montre que si les François ont aujourd'hui plus de politesse qu'alors, ils n'ont pas à beaucoup près tant de reserve, ni tant de modestie.

Pag. 393. J'ai placé l'élevation de Dagobert sur le Trône d'Austrasie en l'année 622. quoique dans les Editions ordinaires de Fredegaire on la trouve en l'an 38. du regne de Clotaire ; qui répond à l'année 621. de l'Ere Chrétienne. Mais comme le remarque le Pere le Cointe dans son Histoire Ecclesiastique, c'est une faute du Manuscrit dont s'est servi M. du Chesne dans son Edition ; plusieurs autres Manuscrits de Fredegaire mettent ce commencement du regne de Dagobert en l'année que j'ai marquée ; & plusieurs autres raisons le prouvent, que l'on peut voir rapportées par le Pere le Cointe dans l'endroit que j'ai cité de ses Annales.

Pag. 396. A l'occasion de la mort de Clotaire II. je pourrois faire quelques observations sur la difference qu'il y a entre la Chronologie de Fredegaire & d'Aimoin : mais cette difficulté a été épuisée par le Pere le Cointe de l'Oratoire dans le second Tome de ses Annales Ecclesiastiques de France sous

l'année 628. Il seroit inutile de le repeter ici.

Pag. 415. Tant d'habiles gens ont traité la question, sçavoir, s'il faut compter les années du regne de Dagobert depuis qu'il fut fait Roi d'Austrasie du vivant de son pere Clotaire II. ou seulement depuis qu'il lui succeda aux Roïaumes de Neustrie & de Bourgogne, qu'en vain je la traiterois ici, n'aïant rien de nouveau à ajoûter à ce qu'en ont dit les Peres Henschenius, le Cointe, Mabillon, M. de Valois, &c. Je mettrai seulement ici la preuve qui me paroît la plus forte & la plus nette qu'on puisse apporter, pour montrer que Fredegaire compte les années de Dagobert depuis qu'il fut fait Roi d'Austrasie du vivant de son pere. Elle se tire du quatriéme Concile de Tolede, & du 73. Chapitre de Fredegaire. Ce Concile fut tenu l'année 671. de l'Ere Espagnole, qui répond selon la supputation ordinaire, à l'an de Notre-Seigneur 633. Ce Concile se tint la troisiéme année de Sisenande Roi d'Espagne, au 9. de Decembre, comme il est expressément marqué au même endroit. Il faut donc que Sisenande eût été fait Roi en 630. or, selon Fredegaire, ce fut la neuviéme année de Dagobert, que Sisenande fut fait Roi d'Espagne par le secours de Dagobert même : cette neuviéme année n'est pas la neuviéme depuis la mort de Clotaire, qui mourut en 628. Donc Fredegaire compte les années du regne de Dagobert depuis son élevation sur le Trône d'Austrasie, qui fut en 622.

Pag. 418. La Chronologie de Fredegaire, & ses Memoires finissent en l'an 640. qui est le troisiéme de Clovis Roi de Neustrie & de Bourgogne, & le huitiéme de Sigebert Roi d'Austrasie : de sorte que pour fixer la Chronologie de notre Histoire pendant près de quarante ans, nous n'avons gueres que les Actes de quelques Saints qui vivoient alors, & quelques anciennes Chartres, qui ne nous donnent pas autant de lumieres qu'il en faudroit pour faire une suite exacte de Chronologie touchant le regne de plusieurs Rois.

Pag. 423. La mort de Clovis II. n'est point arrivée avant l'an 655. ou 656. car la plûpart des plus anciens Historiens qui ont marqué les commencemens de son regne, les uns le font regner 17. ans & les autres 18. ans ; & apparemment ces Historiens s'accordent en ce que ceux qui lui donnent dix huit ans de Regne, comptent le dix-huitiéme qu'il commença, & les

autres ne le comptent point. Cela ſuppoſé, aïant commencé à regner en 638. il doit être mort en 655. ou 656. Il y a des Auteurs anciens, ſelon leſquels Sigebert Roi d'Auſtraſie eſt mort devant Clovis II. Il y en a ſelon leſquels il eſt mort après. Tout eſt ſur cela fort incertain.

Pag. 437. Le commencement du Regne de Dagobert Roi d'Auſtraſie, fils de Sigebert dont je viens de parler, eſt encore plus incertain que la fin du regne de ſon pere: il eſt conſtant qu'il ne lui ſucceda pas immédiatement après ſa mort. Dagobert avoit été relegué en Ecoſſe ou en Hybernie par Grimoald Maire du Palais, qui voulut faire regner ſon fils à ſa Place: ce Prince ne fut ramené d'Hybernie, que pluſieurs années après la mort de ſon pere, mais il eſt très-incertain en quelle année il fut ramené par ſaint Vvilfrid. Le Pere Bollandus, M. de Valois, le Pere Mabillon, & tous nos plus habiles Critiques ne s'accordent point du tout ſur ce ſujet entre eux, ni même toûjours avec eux-mêmes: ainſi je ne vois rien de ſûr touchant le nombre des années que ce Prince a regné, non plus que touchant le nombre de celles que Childebert ſon prédeceſſeur en Auſtraſie a gouverné cet Etat: & je ne prétens pas qu'on regarde comme certain ce que j'ai pû dire en paſſant à cet égard dans mon Hiſtoire: mais pour ce qui eſt de la fin du regne de ce Dagobert, on a une Epoque qui le fixe à fort peu près; c'eſt le Concile de Rome tenu en l'an 679. car lorſque ſaint Vvilfrid revint de ce Concile, ce Prince venoit d'être aſſaſſiné, comme il paroît par ce que diſent les Ecrivains de la Vie de ce Saint. Il faut donc tenir pour certain, que ce Prince mourut l'an 679.

Pag. 451. Tous nos Hiſtoriens ne donnent que quatre ans de regne à Clovis III. mais le Pere Mabillon rapporte une Chartre datée de la cinquiéme année du regne de ce Prince; & ſuppoſé la verité de cette Chartre, il faut lui en donner plus de quatre.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce premier Volume.

A

Abares ou *Huns* font des courses sur les terres des François au de-là du Rhin, 214. Ils attaquent de nouveau le Roi Sigebert, le prennent prisonnier & lui donnent la liberté, *la même*, *& suiv.* Qui leur en temoigne sa reconnoissance en plusieurs occasions, 215. Ils traitent avec une extrême dureté les Esclavons, 403. *& suiv.* Ils font la guerre aux Bulgares, 406. Ils obligent les Bulgares de sortir de la Pannonie, & d'avoir recours au Roi Dagobert, *la même.* Suite de cette affaire, 407

Abbaie de saint Germain des Prés [l'Eglise de l'] est bâtie par Childebert fils de Clovis Roi de Paris, où il est enterré, 196

Abderame Emir, investit Mugnoz Gouverneur de Cerdaigue, & gendre d'Eudes Duc d'Aquitaine dans une place, & le reduisit à la derniere extrémité, 473. Il entre en France à la tête d'une nombreuse armée de Sarrasins, *la même.* Il taille en pieces l'armée du Duc d'Aquitaine, *la même.* Il fait de grands ravages en France & marche vers Tours, 474. Il est tué & son armée entierement défaite par Charles Martel entre Tours & Poitiers, 475

Action barbare de Childebert & de Clotaire, 107

——— détestable d'Alboin Roi des Lombards au milieu d'un festin qui lui attire une mort cruelle, 323.

Adaloalde Roi des Lombards, envoie une Ambassade au Roi Clotaire II. pour racheter un tribut annuel qu'il paioit à la France depuis le regne du feu Roi Gontran, 393.

Adoption par les armes, ceremonie ordinaire entre les Princes du tems de Clovis I. 31

Adoption Militaire de Theodoric par l'Empereur Zenon, *la même.*

———Sorte d'adoption en usage du tems de Charles Martel ; ceremonies qui s'y pratiquoient, 40. *& suiv.*

Aetius, un des Generaux d'armée de l'Empereur Valentinien, est tué de la propre main de ce Prince, 11

Agilulphe succeda à Autharis Roi des Lombards, 337. il conclut un Traité de paix avec Childebert Roi d'Austrasie à condition d'un tribut de douze mille louis d'or, qu'ils païeront tous les ans au Roi Childebert, *la même.* Autre Traité de paix qu'il conclut & confirme par le mariage de son fils Adaloalde avec la fille de Theodebert II. Roi d'Austrasie, 371

Alaric Roi des Visigots du tems de Clovis I. 5. Il reçoit à Toulouse Syagrius General de l'armée Romaine mis en fuite à la bataille de Soissons, 7. Il est contraint de livrer Syagrius entre les mains de Clovis, 8. Il épouse une des filles naturelles de Theodoric Roi d'Italie pour le détourner de faire la guerre à Clovis Roi des François, 35. Il écoute les conseils & les avis de Theodoric, & remet ses interêts entre les mains de ce Prince, 37

Alaric fils d'Evaric, & petit-fils de Theodoric Roi des Visigots, 54 son Histoire en peu de mots, *la même*, *& suiv.* Paralelle d'Alaric & de Clovis I. *les mêmes.* Il envoie des Ambassadeurs à Clovis pour lui demander une entrevûe, 55. *& suiv.* Quoi qu'Arien il favorise les Catholiques, 57. Il fait faire une nouvelle édition du code Theodosien, &

consulte

consulte à ce sujet les Evêques Catholiques, *la même*. il est campé avec son armée auprès de Poitiers, 59. Ses troupes le forcent d'en venir aux mains avec Clovis dans la grande campagne de Vouillé à quelques lieues de Poitiers, *la même*, *& suiv*. il est renversé de son cheval par Clovis & tué sur le champ de la propre main de ce Prince, 61

Albofléde sœur de Clovis reçoit le Baptême avec le Roi son frere, 25. elle renonce au mariage, fait vœu de virginité, & meurt peu de tems aprés, *la même*

Alboin Roi des Lombards, vivement sollicité par le General Narsés de venir s'emparer de l'Italie, ne delibere pas sur la proposition de ce Prince, entre en Italie dont il se rend maître à la reserve de Rome & de Ravenne, 216. il envoie un détachement de Lombards dans le Roiaume de Bourgogne, 217. Etant à Veronne il donne un grand repas aux principaux de ses Officiers, 322. *& suiv.* Au milieu du festin il se fait apporter une coupe faite du crane du Roi des Gepides qu'il avoit tué de sa propre main dans une bataille, 323. il y boit le premier, & ensuite il presente à boire à la Reine Rasimonde sa femme, & fille de ce Roi, *la même*. Pour se venger elle le fait assassiner, *la même*

Alethée, de la famille des anciens Rois de Bourgogne, fomente sous main une sedition contre le Duc Herpin Gouverneur de la Bourgogne Transjurane, 311. il obtient la place du Duc tué dans la sedition, *la même*. Il envoie l'Evêque de Sion pour engager la Reine Bertrude dans une conspiration contre son mari Clotaire II. Roi de France, *la même*. il est arrêté & conduit devant le Roi qui le fait juger par une assemblée de Seigneurs de sa Cour, & a la tête tranchée, ..2

Alexandre, Senateur de Constantinople, est envoié en Ambassade à la Reine Amalazunte en Italie par l'Empereur Justinien, & à quel dessein, 120

Allemans (Les) aiant leur Roi à leur tête passent le Rhin à quelques lieues de Cologne & à quel dessein, 21. *& suiv.* ils sont prêts à attaquer Sigebert prés de Cologne, 22. ils sont battus par l'armée de Clovis à Tolbiac, & leur Roi est tué, 23

Alpes Rhetiques, aujourd'hui les montagnes des Grisons, cedées par Vitigés Roi des Ostrogots en Italie, à Theodebert Roi d'Austrasie, 129

Amalaric fils legitime d'Alaric, & petit-fils de Theodoric Roi d'Italie est appuié du secours de Theodoric son grand pere contre Gesalic, 62. Il a le Roiaume des Visigots & établit le siege de son empire à Narbonne, 91. il épouse Clotilde sœur des Rois de France Childebert & Clotaire, & peu de tems aprés il la maltraite pour la Religion Catholique, 96. il étoit Arien, *la même*. Quels étoient ces mauvais traitemens, *la même*. Il assemble une armée sous les murailles de Narbonne contre celle de Childebert; la bataille se donne où il est défait & tué; Narbonne prise & abandonnée au pillage; conjectures sur les Auteurs de sa mort, 98

Amalazunthe, fille de Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, épouse d'Autharis, & mere d'Athalaric, a la Regence de l'Etat des Ostrogots pendant la minorité de son fils, 1. elle entretient des correspondances avec l'Empereur Justinien, 2 elle traite avec cet Empereur, 11. Trois puissans Seigneurs Ostrogots de sa Cour forment une conspiration contre elle, *la même*. elle fait demander à l'Empereur Justinien si dans une necessité elle peut compter sur son alliance & se retirer à Constantinople, *la même*. Elle fait équiper un gros vaisseau chargé d'or & d'argent & de tout ce qu'elle avoit de plus précieux pour aller à Epidaure, aujourd'hui Durazzo, & en donne la conduite à un Capitaine de confiance, 11. Elle fait mourir les trois Seigneurs qui lui causoient tant d'inquietude, & rentre dans Ravenne où elle est plus absolue que jamais, *la même*. Les Ostrogots l'empechent de donner une bonne éducation au jeune Athalaric, *la même*. Elle traite de nouveau avec l'Empereur Justinien, *la même*. Elle a un entretien secret avec Alexandre Ambassadeur de l'Empereur Justinien, 120. Elle se trouve dans un grand embarras à la mort de son fils Athalaric, 121. Elle jette les yeux sur Theodat Seigneur de la Toscane, & le fait reconnoître Roi des Ostrogots en Italie, *la même*. Elle est arretée par ordre du nouveau Roi, & renfermée dans une prison où elle est

mise à mort, 122. *& suiv.*

Amalberge sœur de Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, est mariée à Trasimond Roi des Vandales en Afrique, 35

Amalberge niece de Theodoric Roi des Ostrogots, est mariée à Hermanfroi de Thuringe, 35. & 83. Elle anime son mari contre Balderic son frere Roi de l'autre partie de la Thuringe, 83. Elle donne ordre aux Officiers de la table du Roi son mari, de ne la couvrir qu'à moitié à l'heure du dîné, & pourquoi, *la même.* Après que son mari a perdu la bataille contre Thieri, elle se sauve avec ses enfans chés son frere, 93. *& suiv.*

Ambassadeurs. Coûtume du tems de Chilperic I & qui dura long-tems en France d'envoïer ensemble plusieurs Ambassadeurs qui faisoient une espece de Conseil, 263

Amé, Patrice, marche avec des troupes Bourguignones, pour empêcher les Lombards de pénétrer dans le Dauphiné & dans la Savoye, 218. Son armée est taillée en pieces, & le General y perit, *la même*

Amphithéâtre près de la Ville de Parme où Bucelin General des François cache un grand nombre de Soldats en embuscade pour donner sur Fulcaris un des Generaux de Narsés, 171

Anarchie des Lombards en Italie après la mort de leur Roi Alboin, dure dix ans, après quoi ils choisissent Autharis fils de leur dernier Roi, 325

Anastase Pape écrit une lettre à Clovis I. pour le feliciter du bonheur qu'il a eu de recevoir le Baptême, 29

Andelau Traité d'Andelau conclu entre Gontran Roi de Bourgogne & Childebert Roi d'Austrasie, pour assurer la succession de Gontran à son neveu Childebert, 314. *& suiv.* Articles de ce Traité, 315. *& suiv.*

Andre (S.) Apôtre, martyrisé à Patras dans l'Achaïe, obtient de Dieu la guerison de Mummol Ambassadeur de Theodebert Roi d'Austrasie, qui alloit à Constantinople, 124

Angleterre convertie à la foi par les soins du Pape Gregoire le Grand & les bons offices de la reine Brunehaut & de la Princesse Berthe fille du Roi Caribert, 311. *& suiv.*

Angoulême assiegé & pris sur les Visigots par Clovis I. en peu de jours, 63

Arcade Senateur de la Ville d'Auvergne, [aujourd'hui Clermont] livre la place à Childebert Roi de Paris, 97. il est fort étonné du bruit de la mort de Thieri, & se sauve à Bruges Ville du Domaine de Childebert, 103

Aredius premier Ministre de la Cour de Gondebaud Roi des Bourguignons, est envoïé en Ambassade, 17. *& suiv.* Il arrive de son Ambassade, & apprend que Clotilde est en chemin pour aller épouser Clovis, 18. il persuade à Gondebaud de faire courir après elle & de l'arrêter, 19. il trouve le moïen de sortir d'Avignon pour se rendre au camp de Clovis I. qui assiege la Ville & fait conclure un Traité de paix entre Gondebaud & Clovis I. 48. *& suiv.*

Artamire Roi de Galice prend la défense d'Hermenegilde Prince d'Espagne, 272

Aribert fils de Clotaire II. & Roi d'Aquitaine, & n'a qu'une petite part de la succession de son pere Clotaire II. 401. il fait Toulouse la Capitale de son Etat, *la même.* il meurt, 402. Chilperic son fils le suit de fort près, *la même*

Aribert Roi des Lombards meurt, & laisse deux fils Pertarite & Godebert, 427

Arles assiegée par l'armée de Clovis I. 65. *& suiv.* Ancienneté & forte situation de cette Ville; elle est bien défendue par les Visigots, 66. *& suiv.* L'armée de France est contrainte de lever le siege, 67

——— est assiegée par Theodebert fils de Thieri Roi d'Austrasie, & se rachete par une rançon, 110. *& suiv.*

——— tombe dans le partage de Childebert, fils de Clovis I. 128

——— surprise par l'armée de Sigebert & enlevée à Gontran Roi de Bourgogne, & à quelle occasion, 220

——— est reprise par le dernier, 221

Armes de l'Infanterie Françoise, & la maniere de combattre sous les premiers Rois François, 135. *& suiv.*

Arnoul Evêque de Metz, est donné par le Roi Clotaire II. pour Ministre à son fils le Roi Dagobert, 393. Il accommode un different survenu entre Clotaire & Dagobert, 394. Tant que cet Evêque

est dans le Ministere, Dagobert soûtient le caractere d'un grand Roi, 401. Il demande à se retirer de la Cour, pour ne plus songer qu'à son salut, & il l'obtient, *la même*

Arras, le Gouvernement de l'Eglise d'Arras est confié par Clovis I. à saint Vaast & à saint Remi pour y travailler de concert à l'établissement de la Religion, 29. *& suiv.*

Ascovinde Seigneur d'Auvergne, homme de bien & de merite, est donné par le Roi Clotaire pour servir de Conseil à son fils Chramne, à qui il confie le Gouvernement de l'Auvergne, 189

Astolphe Roi des Lombards assiege Ravenne, la prend & met fin à cette espece de Gouvernement qu'on appeloit l'Exarcat, 517. Il fait des courses au tour de Rome, & veut que le Pape Etienne III. & les habitans de cette Ville le reconnoissent pour leur Souverain *la même*. il rompt le Traité de Paix qu'il avoit conclu avec ce Pape, fait bloquer Rome, & assieger les plus forts Châteaux d'alentour, *la même*, *& suiv.* Il oblige le Pape Etienne de sortir d'Italie & de se retirer en France, 520. *& suiv.* Il se prépare à la guerre, & dispute le passage des Alpes à Pepin, 523. *& suiv.* il est défait au pas de Suze, 524. Il se jette dans Pavie, & y est assiegé par le Roi Pepin, *la même.* Il conclut un Traité de Paix avec Pepin, & lui fait une cession de l'Exarcat de Ravenne, 525. Il rompt le Traité de Paix conclu, & assiege Rome, 526. Pepin le contraint de lever le siege, & de laisser le Pape paisible possesseur de Rome & de Ravenne, 527. *& suiv.* il tombe de cheval & meurt de sa blessure sans laisser d'enfans pour lui succeder, 530. Suites de sa mort, *la même*, *& suiv.*

Athalaric. Les Ostrogots le reconnoissent pour leur Roi après la mort de son aïeul Theodoric, 91. La Reine Amalazunthe lui veut donner d'habiles précepteurs, les Ostrogots s'y opposent & par quelle raison, 119. Il n'a nulle education, & dès l'âge de quatorze à quinze ans il est perdu de débauche, *la même*. Ce Prince meurt tout jeune & sa mort jette la Reine sa mere dans de grands embarras, 121

Athanagilde Roi des Visigots en Espagne, reçoit un Ambassadeur de la part de Sigebert Roi de Metz & d'Austrasie, qui lui demande la Princesse Brunehaut en mariage pour le Roi son maître, 210

Audeflede sœur de Clovis I. est accordée par ce Prince en mariage à Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 35

Audouere femme de Chilperic se fait maraine de son enfant, 21 . ce qui cause son divorce avec le Roi, *la même*. Elle est releguée pour le reste de ses jours dans un Monastere du païs du Maine, *la même*, *& suiv.* Elle est accusée par Fredegonde comme complice du prétendu crime commis par le Prince Clovis, elle est condamnée à mort par ordre de Fredegonde, 256

Auguste. Clovis prend à Tours la qualité d'Auguste. 63. Quelques-uns de ses successeurs l'ont prise depuis, *la même*. Comment on doit entendre le terme d'Auguste, 64

Augustin, Religieux de l'Ordre de saint Benoît est envoié en Angleterre par le Pape saint Gregoire le Grand pour y prêcher la foi, 362. il est fait depuis Evêque de Cantorberi, *la même*

Avignon assiegée par Clovis I. 47

——— attaquée & prise par Celse General de Gontran, 220 Elle est rendue à Sigebert après la paix faite, 221

——— assiegée par Gontran Boson & secourue par le Roi d'Austrasie qui en fait lever le siege, 291

——— assiegée, prise & saccagée par Charles Martel, 481

Avitus Evêque de Vienne écrit une lettre à Clovis I. pour le feliciter sur le bonheur de son Baptême, 29. *& suiv.*

Avitus Abbé de Mici auprès d'Orleans, demande au nom de Jesus-Christ grace au Roi Clodomir pour l'empêcher de faire jetter dans un puits Sigismond Roi de Bourgogne, sa femme & ses enfans, & ne peut le fléchir, 87. Sa prédiction contre ce Prince & contre ses enfans se verifie, 88

Aurelien, Ambassadeur de Clovis I. auprès de Gondebaud Roi de Bourgogne demande en mariage pour son maître la Princesse Clotilde, 16. Il presse vivement le Roi Gondebaud pour la conclusion de ce mariage, & la conduit à Clovis, 17. *& suiv.* il court risque de perdre la Princesse en chemin, & ce qu'il

fait pour éviter cet accident, 18. *& suiv.* il la remet entre les mains de Clovis à Soissons, 19

Austrasie. Ce Roïaume après la mort du Roi Theodebalde tombe par droit de succession à Childebert Roi de Paris & à Clotaire Roi de Soissons, 186. Remarque curieuse à ce sujet pour le droit de succession des mâles à la Couronne de France, *la même, & suiv.*

Austrevalde [le Comte d'] est fait Duc & envoié en Languedoc avec Boson par le Roi Gontran à la place de Didier, pour commander l'armée de France contre les troupes Espagnoles, 319. *& suiv.* Ils sont battus à platte-coûture par les Espagnols, 320

Austrie ou *Austrasie*, nouveaux noms donnés au Roïaume de France, depuis le partage fait entre les fils du grand Clovis, 79. Origine de ce mot, *la même*

Autharis fils du dernier Roi des Lombards, est choisi par ceux de cette nation pour Roi, afin de s'opposer à l'Empereur Maurice qui pensoit à reconquerir l'Italie, 325. Il prend le surnom de Flavius. Belles qualités de ce Prince, *la même.* il assiege la Ville de Berselle, la prend, 326. il en fait raser les murailles, & fait une Tréve de deux ans avec l'Exarque, 327. il envoie une magnifique Ambassade à Childebert pour conclure la paix avec ce Prince, & lui demande en mariage la Princesse Clodosinde sa sœur, 328. il défait l'armée des François Austrasiens à platte-couture, 329. il envoie des Ambassadeurs à Garibalde Duc de Baviere, & lui demande en mariage la Princesse Theodelinde sa fille, *la même.* il lui envoie une seconde Ambassade, dont il est lui-même *incognito*, *la même, & suiv.* Il épouse Theodelinde fille du Duc de Baviere, 330. Après l'entrée de l'armée Françoise en Italie envoiée par Childebert Roi d'Austrasie, il perd beaucoup de Villes & de Places fortes, 333. *& suiv.* il implore le secours de Gontran Roi de Bourgogne, & lui envoie des Ambassadeurs, 337. il meurt à Pavie, & a pour successeur Agilulphe, *la même*

Autun assiegé & pris par les deux freres Clotaire Roi de Soissons, & Childebert Roi de Paris, 102

Auvergne [La Ville d'] aujourd'hui *Clermont* Capitale de la Province, donne son nom à toute la Province, 97. Elle est livrée à Childebert Roi de Paris, comptant que Thieri étoit certainement mort dans la bataille contre Hermanfroi, *la même.* elle est assiegée par Thieri Roi d'Austrasie, 102

Auxane élû Archevêque d'Arles, à la place de saint Cesaire, demande le *Pallium* au Pape Vigile, qui differe de le lui envoïer jusqu'à ce qu'il en ait reçu la permission de l'Empereur Justinien, 147. *& suiv.*

Azyle des Eglises; ce droit établi en France, & sur-tout à saint Martin de Tours, 231. Exemple remarquable à ce sujet, *la même, & suiv.*

B

B*Agneux*, maison de plaisance des Rois de France de la premiere Race, 204

Baguettes ou Cannes benites, données aux Ambassadeurs de Gondebaud en se rendant auprès de Gontran Roi de Bourgogne; ce que marquoient ces cannes, 291

Baieux (Saxons de) Quelques peuples de ce Canton de Normandie sont originairement Saxons, 259

Bajoariens ou *Bavarois* sont soumis à l'Empereur des François du tems de Clovis I. 24. Ils reçoivent dans la suite des Ducs de la main des descendans de Clovis I. Leurs loix sont reformées & écrites par ordre de Thieri Roi d'Austrasie, *la même*

Balderic Roi d'une partie de la Thuringe, est attaqué par son frere Hermanfroi, 83. Son armée est défaite, & lui-même tué dans la bataille, *la même*

Ban. Publier le ban, ce que cela signifioit du tems du Roi Chilperic I. 260

Baptême de Clovis. Disposition de ce Prince pour recevoir dignement ce sacrement, 24. *& suiv.* Préparatifs pour la ceremonie, 26. *& suiv.*

——— De Clotaire fils de Chilperic I. & de Fredegonde, tenu sur les fonts par Gontran Roi de Bourgogne, 351

Basin Roi de Thuringe fait une invasion subite sur les terres des François de de-là le Rhin, qui avoient suivi Clovis I. à la conquête des Gaules, 6. il accorde la paix aux vaincus & leur

demande des ôtages, *la même.* Il les fait massacrer, 14. *& suiv.* Il recommence ses hostilités & exerce contre les François des cruautés qui font horreur, 15

Bassin d'or du poids de cinquante livres, & enrichi de pierreries, que Chilperic I. avoit mis dans son tresor à Chelles, en est enlevé avec tout le tresor, & porté à Gontran Roi de Bourgogne, 276 *& suiv.*

——— d'or pesant cinq cens livres, & conservé parmi les meubles précieux des Rois Gots en Espagne: avantures de ce bassin, 408

Basterne, espece de voitures en usage du tems de Clovis I. 18

Bataille de Soissons entre Siagrius & Clovis I. gagnée par Clovis, 6. *& suiv.*

——— de Tolbiac où Clovis remporte une grande victoire sur les Allemans, 22

——— de l'Ousche près de Dijon, gagnée par Gondegesile Roi de Bourgogne, 47

——— de Vouillé près de Poitiers, où Alaric est défait & tué par Clovis I. 59. *& suiv.*

——— donnée entre les deux freres Balderic & Hermanfroi, chacun Roi d'une partie de la Thuringe, ou Balderic est défait & tué, 83

——— de Narbonne gagnée par Childebert Roi de Paris sur Amalaric Roi des Visigots. Particularités de cette bataille & de ses suites, 98. *& suiv.*

——— donnée entre Totila Roi des Ostrogots, & Narsés General des armées de l'Empereur Justinien, 162. *& suiv.*

——— du Casilin, où Narsés remporta une victoire complette sur l'armée de Bucelin General des François & des Ostrogots, 179. *& suiv.*

——— donnée entre les Lombards & les Bourguignons auprès d'Ambrun, où il arrive une chose très-singuliere de deux Evêques, & où ces derniers sont taillés en pieces & leur General tué, 217 *& suiv.*

——— d'Arles, 221

——— de Melun entre l'armée de Chilperic & de Childebert & celle de Gontran, 270. *& suiv.*

——— de Carcassonne, où Didier General des troupes du Roi Gontran en Languedoc défait les Gots, 219. *& suiv.*

Bataille donnée près de Carcassonne, entre l'armée de Gontran commandée par Austrevalde & Boson, & celle d'Espagne commandée par Claude Duc de Lusitanie, où l'armée de France est taillée en pieces, 320. *& suiv.*

——— donnée près du Bourg Trouci, entre l'armée de Childebert & celle de Clotaire commandée par Fredegonde: Childebert y est défait, 354

——— de Latofao, où l'armée de la Reine Brunehaut est défaite par celle de Fredegonde, 358. *& suiv.*

——— de Dormeille Village dans le Senonois. Les Rois Clotaire & Theodebert II. y donnent bataille à Thierri, 363

——— d'Etampes. L'armée du Roi Clotaire commandée par Landri, y est défaite, & le petit Prince Merovée pris & tué, 369

——— sanglante de Toul, entre l'armée de Thieri Roi de Bourgogne, & celle de Theodebert Roi d'Austrasie, 375

——— de Tolbiac, entre Thieri Roi de Bourgogne & Theodebert Roi d'Austrasie: elle est tres funeste à ce dernier, 376

——— d'Ast entre l'armée des François & Grimoald Duc de Benevent, usurpateur du Roïaume des Lombards, 429. *& suiv.*

——— d'Amblef entre Charles dit Martel & Chilperic II. 460. *& suiv.*

——— & Victoire signalée de Charles, Martel remportée sur les Sarrasins entre Tours & Poitiers, 476. *& suiv.*

——— pres de Narbonne, entre Charles-Martel & les Sarrasins, commandés par leur General Amor, 482

Batilde femme de Clovis II. mere de Clotaire III. gouverne le Roïaume avec Ebroin Maire du Palais, 430. Ses avantures depuis son enfance, *la même.* Ses belles qualités & sa fermeté dans le Gouvernement, *la même.* Elle se retire au Monastere de Chelles, 431. Elle y meurt en reputation d'une grande pieté. *la même*

Bavarois, voïez *Baioariens.*

Baviere soumise aux François, voïez *Ba-*

joariens. Elle est gouvernée par des Ducs, mais long-tems avec la dependance des Rois de France, 337
Belgique, premiere Belgique du tems de Clovis I. & de son fils Thieri, 78
—— seconde du tems de Clovis I, & de son fils Thieri, *la même*
Belisaire, General de l'Empereur Justinien, fait la conquête de l'Afrique sur les Vandales, 123. Il se rend en Sicile avec une flotte par ordre de l'Empereur Justinien, & devient en très peu de tems maître de toute l'Isle, 125. Il fait de grands progres en Italie, prend Naples & passe la garnison au fil de l'épée, 130. *& suiv.* Il entre dans Rome sans coup ferir, & s'y prépare à soutenir un siege contre Vitigès, 130. Il défend Rome assiegé par le Roi des Ostrogots, & l'oblige a lever le siege, *la même.* il assiege en personne la Ville d'Osme, 134. il s'en rend maître; il écrit une lettre à Theodebert Roi d'Austrasie qui saccageoit tout en Italie avec une armée formidable, il assiege Ravenne, 138. Il envoie un Député nommé Theodose à Vitiges pour entrer en negociation, & traverser par-là les propositions que les envoiés des Rois de France lui faisoient, 139. *& suiv.* Il fait prisonnier Vitigès, & le conduit lui-même a Constantinople, 141. Il est envoié en Italie par l'Empereur Justinien contre Totila Roi des Ostrogots, 147
Berselle assiegée & prise par Autharis, 326. *& suiv.*
Bertaire Maire du Palais de Thieri II. lui attire une fâcheuse guerre de la part de Pepin le Gros, 443. *& suiv.* A la veille de la bataille, il empèche le Roi d'écouter les propositions de Pepin, 445. il est tué à la bataille de Testri par les soldats mêmes de son armée, 446
Berthe Princesse de France, fille du Roi Caribert est mariée en Angleterre à Edibert Roi de Kent: elle a le plus contribué à faire embrasser la Religion Chrétienne à l'Angleterre, 361. Elle est aidée dans cette bonne œuvre par la Reine Brunehaut, & par le Pape saint Gregoire, *la même*
Bertoalde Maire du Palais dans le Roiaume de Bourgogne sous le Roi Thieri, devient l'objet de la haine de Brunehaut, 367. Il est en danger d'être surpris par Landri dans la foret Bretonne, 368. il se sauve a Orleans & y est investi par le même Landri, *la même.* il est secouru par Thieri, qui oblige Landri d'en lever le siege, 369. il accompagne Thieri jusqu'à Etampes, & y livre bataille à Landri dont l'armée est taillée en pieces, *la même.* il apprend que le Roi est resolu de donner la Charge de Maire du Palais à Protade, de chagrin il se jette au milieu des ennemis & se fait tuer, *la même*
Bertoalde Duc des Saxons, se revolte contre Clotaire, il est attaqué par ce Roi, & tué dans le combat, 395. *& suiv.*
Bertrude femme du Roi Clotaire II. découvre à son mari la conjuration contre le Gouvernement de la Bourgogne Transjurane, 392
Berulfe [le Duc] est accusé par la Reine Fredegonde auprès du Roi Gontran, d'être auteur du meurtre du Roi Chilperic I. 299 il se retire dans l'Eglise de saint Martin de Tours, d'où il est tiré par adresse, ensuite massacré & tous ses biens sont confisqués, 300
Bignon [Jerôme] a fait de sçavantes Notes sur la Loi Salique, 13. Eloge de ce grand homme & de son illustre posterité, *la même*
Bodilon, homme de qualité fustigé de mille coups par ordre du Roi Chilperic, assassine quelque tems après ce Prince auprès de Chelles, sans épargner la Reine qui étoit enceinte, 436
Boniface Archevêque de Maïence, est dans le parti de Pepin le Bref pour le faire Roi de France, 511. *& suiv.*
Boëce un des plus grands hommes de son tems, est condamné à mort par Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 34
Bonu est fait Gouverneur de Luques par Narsès, 174
Boson Gouverneur de Tours, voïez *Gontran Boson.*
Bouclier. Clovis est élevé sur un bouclier par ceux de Cologne, qui le reconnoissent pour Roi par cette ceremonie, 71
Bourdeaux est obligée de se rendre à Clovis, 63
Bourges assiegée & prise par Pepin Roi de la seconde race, 537. *& suiv.*
Bourgogne (le Roïaume de) est uni à l'Empire de France près de cent ans

après qu'il eût été fondé dans les Gaules par la Nation Bourguignone, 117

Bourguignons (Les) Ils sont gouvernés par des Rois de leur Nation, plusieurs années avant le regne de Clovis premier Roi Chrétien, 3. Ils sont maîtres de plusieurs grandes Provinces des Gaules du tems que Clovis I. y entra avec les François, 5. Ils ont en même tems Gondebaud & Godegesile pour Rois, *la même*. Leurs loix touchant le partage des terres sur les peuples vaincus dans les Gaules, 8. *& suiv.* Ils marchent du côté des Alpes au secours de la Provence & des Pais circonvoisins sous le commandement du General Mummol pour combattre les Lombards & les Saxons, 217. *& suiv.*

Bracelets & Baudriers de faux or, donnés par Clovis I. aux meurtriers de Ranacaire Roi de Cambrai, 73

Braine en Champagne, Maison de plaisance sur la petite riviere de Vesle, à quelques lieues de Reims, où étoit le trésor du Roi Clotaire, qui est enlevé après sa mort par son fils Chilperic, 105

Il s'y tient un Concile contre Gregoire Evéque de Tours, 252

Bretagne (La petite) ou Bretagne Armorique. Etat de cette Province dans le tems que le Grand Clovis y entra pour en faire la conquête, 68. *& suiv.* Les Peuples qui l'habitoient & la police Ecclesiastique qui s'y observoit, *les mêmes*. Recherches curieuses sur la qualité de leurs Princes & de leurs Ducs, 69. Traité fait par Clovis I. & les Bretons pour les limites des Etats que ce Prince avoit conquis en Bretagne, *la même*

—— La Basse Bretagne du tems de Clovis I. n'est pas du Roiaume de France, elle a son Souverain particulier, 79

Brises-Images ou *Iconoclastes* (Les) en quel tems & par qui a commencé leur heresie, 483

Brouilleries entre Clotaire & Childebert, 142

Brunehaut fille d'Athanagile Roi des Visigots en Espagne. Son caractere, 206. Elle épouse Sigebert Roi d'Austrasie, 21[illegible]. Elle est d'une rare beauté, *la même*. Elle envoie demander à Gontran Roi de Bourgogne justice de l'assassinat de sa sœur Galsuinde, commis par Chilperic son mari & Fredegonde sa maîtresse, & ensuite sa femme, 2[illegible]. Elle vient joindre Sigebert à Paris avec le petit Prince Childebert & ses deux filles, 226. *& suiv.* Elle apprend que Sigebert est assassiné devant Tournai par deux scelerats apostés par Fredegonde, 229. Elle est arrêtée, *la même*. Elle est envoiée à Rouen, où on lui donne des gardes, 230. Ses deux filles sont releguées à Meaux, *la même*. Pendant sa prison à Paris, elle reçoit la visite de Merovée fils du Roi Chilperic, 232. Merovée vient à Rouen où elle épouse ce Prince en face d'Eglise. L'Evéque Prétextat fait la ceremonie du mariage, 233. L'arrivée subite de Chilperic à Rouen les surprend, & ils n'ont que le tems de se sauver dans une Eglise de saint Martin bâtie sur les murailles de la Ville, *la même, & suiv.* D'où ils ne sortent pour se rendre au Roi que sous certaines conditions, 234. Elle est renvoiée par Chilperic à Metz, avec ses deux filles, *la même*. Elle fait déclarer la guerre au Roi Chilperic, & envoie une armée pour assieger Soissons, *la même, & suiv.* Elle tâche de procurer une retraite au Prince Merovée dans l'Austrasie ou dans Metz, & n'en peut venir à bout, 240. *& suiv.* Elle est fort attachée aux interêts de Lupus Duc de Champagne, & semble le soutenir dans sa revolte contre le Roi d'Austrasie, 265. Elle se met entre les deux armées rangées en bataille & empêche le combat, *la même, & suiv* Elle est insultée par un des Generaux de Childebert Roi d'Austrasie, 265. *& suiv.* Elle est soupçonnée d'avoir fait assassiner le Roi Chilperic à Chelles, 274. Elle devient maîtresse des affaires en Austrasie, & s'empare de l'esprit de son fils Childebert, 305. Elle profite de la bonne disposition de Gontran pour proposer à ce Prince un Traité pour assurer la succession de son Roiaume au Roi Childebert, 314. *& suiv.* Elle voit mourir son fils Childebert Roi d'Austrasie & de Bourgogne, & la Reine sa femme peu de tems après, 308. Elle est regente des Etats de ses petits-fils, & en a la tutelle, *la même*. L'armée qu'elle envoie contre celle de Fredegonde & du Roi Clotaire est defaite à platte-couture par Fredegonde qui y commande en personne,

359. Elle apprend avec joie la nouvelle de la mort de Fredegonde, *la même*. Elle fait la paix avec tous les Princes voisins des Etats de ses petits-fils, *la même*, *& suiv.* Elle est obligée de s'enfuir secretement de la Cour d'Austrasie, 362. Elle se sauve jusqu'à la Cour de Bourgogne, 363. Elle y est tres-bien reçue par le Roi Thieri, *la même*. Elle obtient pour celui qui l'avoit conduit l'Evêché d'Auxerre, *la même*. Elle engage le Roi Thieri à faire la guerre à Clotaire, *la même*. Elle l'entretient dans la débauche, & l'empêche de se marier, 366. Elle oblige l'Abbé Columban de sortir du Roïaume, parce qu'il parloit au Roi de ses débauches avec une liberté chrétienne, *la même*. Elle prend des mesures pour perdre Bertoalde Maire du Palais de Bourgogne, 367. Elle en vient à bout, & fait mettre a sa place Protade, *la même*. Elle fait à Thieri une fausse confidence pour l'irriter contre le Roi d'Austrasie son frere, 370. *& suiv.* Elle empêche qu'Erminberge Princesse d'Espagne rendue en France, n'épouse le Roi Thieri, 373. Elle fait massacrer Theodebert Roi d'Austrasie dans la prison, 376. *& suiv.* Elle se retire à Vormes avec les quatre jeunes Princes, 378. elle est arrêtée par le Roi Clotaire, qui la condamne à une mort cruelle, 380. Son caractere, 381 *& suiv.* Elle est enterrée dans l'Eglise de saint Martin d'Autun, 384. Description de son tombeau, *la même*, *& suiv.* Son Epitaphe, 385. Elle a fondé l'Abbaie de saint Martin d'Autun, *la même*.

Bucelin envoié en Italie par Theodebert Roi d'Austrasie, se saisit de plusieurs places sur Totila & sur les Romains, 149. Il met garnison dans Parme, & campe près de la Ville, 171. Il a dessein de se faire Roi des Ostrogots, 177. Il se prépare à combattre Narses près de Capoue, & se campe sur le Casilin, riviere près de cette Ville, 183. *& suiv.* Il est entierement défait par Narses, 184. Il ne reste de toute son armée que cinq Soldats, 185

Bulgares (Les) sont défaits par les Abares, & a quelle occasion, 406. Ils se sauvent dans les terres de la France Germanique, & implorent le secours du Roi Dagobert, *la même*, *& suiv.*

C

Cabriere prise de ce Château & de Deuterie Dame du lieu, par Theodebert fils de Thieri, 110

Cagan, Prince des Abares de la Nation des Huns au-delà du Rhin; après la mort de Clotaire se jette sur la France Germanique, & donne bataille au Roi Sigebert, 206. *& suiv.* Il est battu & contraint de demander la paix qui lui est accordée, 207. *& suiv.*

Cannes benites ou baguettes benites, voiez *Baguettes*.

Capitulaires. Ce que l'on entend par ce mot si souvent cité dans cette Histoire, 449

Cararic commande un grand corps de troupes sous Clovis I. à son entrée dans les Gaules, 6. Il veut trahir Clovis a la bataille de Soissons, 7

Cararic petit Roi dans les Gaules, est chassé de ses Etats, & reduit à se faire couper les cheveux, & a se faire Prêtre & son fils Diacre, 72. Ils ont la tête coupée par ordre de Clovis, *la même*

Carcassonne assiegé par Thieri fils aîné de Clovis I. 62. qui est contraint de lever le siege, *la meme*.

Caribert & *Gontran* sont envoïés avec une armée par le Roi Clotaire leur pere contre Chramne leur frere, qui se revolte & se retire en Auvergne, 190. Ils se laissent tromper l'un & l'autre par un faux bruit de la mort de leur pere, & ne continuent pas la guerre contre leur frere, *la même*. Ils s'en retournent par la Bourgogne, & sont poursuivis, *la même*. Caribert après la mort de son pere a, comme aîné, le Roiaume de Paris, 203. Medaille de ce Prince, 204. Ses bonnes & ses mauvaises qualités, 205. Il est excommunié par saint Germain Evêque de Paris, pour deux mariages contractés du vivant de son épouse legitime, *la même*. Il meurt dans Paris, 211. Notes chronologiques sur le regne de Caribert. 568

Carloman fils de Charles-Martel, succede à son pere, & a en partage l'Austrasie & la France Germanique, pour le gouverner en qualité de Maire du Palais, 491. Il fait tenir aux Estines, Palais des Rois d'Austrasie, un Concile, & ce qui y fut reglé, 495. *& suiv.* Il défait

avec son frere Pepin Odilon Duc de Baviere, 499. Il subjugue les Saxons, 500. *& suiv.* Il cede ses Etats à son frere Pepin & embrasse la vie religieuse dans le Monastere du Mont-Cassin près de Rome, 502. Il vient en France pour porter son frere Pepin à ne point faire la guerre à Astolphe Roi des Lombards, & n'en peut rien obtenir, 521. *& suiv.* Il meurt sur les Terres de France, comme il s'en retournoit en Italie, 522

Cassiodore Secretaire & Ministre de Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 36

Celse Patrice, est envoié par Gontran Roi de Bourgogne pour reprendre la Ville d'Arles sur le Roi Sigebert qui s'en étoit emparé, 220. Il attaque & prend Avignon, puis il se rend maître d'Arles, *la même & suiv.*

Césaire (Saint) Evêque d'Arles, est mis en prison par les Visigots, pendant que l'armée de Clovis I. assiege la place, 66. On délibere si on le jetteroit dans le Rhône, *la même.* Il exerce la charité envers les prisonniers François, 67

Châlons sur Saône assiegé & pris par Chramne fils du Roi Clotaire revolté contre son pere, 190. Elle est la capitale du Roiaume de Bourgogne sous le regne de Gontran, voiez *Gontran & Caribert.*

Champ de Mars, depuis appellé le champ de Mai, où l'on indiquoit les assemblées des troupes, 532

Chapitres. Differend dans l'Eglise au sujet des trois Chapitres, 156. *& suiv.* Ce que c'est proprement que cette grande affaire, 157. Ils sont condamnés dans le cinquiéme Concile general de Constantinople, 191. Le Pape Vigile refuse de souscrire à cette condamnation, *la même.*

Charles appellé dans la suite Charles Martel fils de Pepin le Gros, est arrêté & mis en prison par Plectrude femme de Pepin, 454. Il se sauve de prison & est reconnu Duc d'Austrasie, 455. Il défait Chilperic II. à la bataille d'Amblef. 460. Il le bat une seconde fois près de Cambrai, 461. Il se rend maitre de Cologne Capitale d'Austrasie, *la même & suiv.* Il fait Clotaire Roi d'Austrasie, 462. Il met en déroute Chilperic & Eudes Duc d'Aquitaine, 463 *& suiv.* Il défait entierement pour la seconde fois Eudes Duc d'Aquitaine, 469. Il ruine entierement l'armée des Sarasins entre Tours & Poitiers, 475. Pourquoi ce Prince est surnommé Martel, 476. Il défait les Frisons, 478. Après la mort d'Eudes Duc d'Aquitaine, il s'empare de ses Etats, *la même.* Il remporte une signalée victoire sur les Frisons, 479. Il fait alliance avec Luitprand Roi des Lombards, 480. Il assiege & prend Avignon, dont il passe les habitans au fil de l'épée, 481. Il assiege Narbonne & va audevant d'une armée de Sarasins qui venoient au secours de la place, les défait & tue leur General, 482. Il défait les Saxons qui s'étoient revoltés & leur impose un tribut, *la même.* Lettre que lui écrivit le Pape Gregoire III. 485. Il meurt, 488. Son corps est transporté à S. Denys, *la même.* Son caractere & ses bonnes qualités, *la même & suiv.* Ce qui s'est passé après sa mort jusqu'au Regne de Childeric II. 490. *& suiv.*

Châteaudun. L'Evêque de Reims entreprend d'ériger un Evêché à Châteaudun, & consacre Evêque un Prêtre du Diocese de Chartres nommé Promote, 222. L'affaire est portée au quatriéme Concile de Paris, *la même & suiv.*

Chelles, maison de plaisance où le Roi Chilperic I. alloit souvent, 273. Ce Prince y est assassiné un soir comme il revenoit de la chasse, & l'assassin se sauve, *la même*

Chevaux. Maniere dont les François faisoient paître leurs chevaux dans les armées. 353

Cheveux, usage en France du tems de Clovis I. de couper les cheveux à un Prince déthrôné, & de l'obliger quelquefois à recevoir les ordres sacrés, 72

Childebert fils de Clovis I. est Roi de Paris après la mort de son pere, 78. Il se joint à ses deux freres Clodomir & Thieri qui entrent en Bourgogne, livrent la bataille à Sigismond, & le défont, 85. *& suiv.* Sur un faux bruit qui s'étoit repandu de la mort de Thieri, il veut porter la guerre dans l'Auvergne, 96. Il marche droit à la ville d'Auvergne, *la même.* Il y est introduit par un Senateur de la Ville, 97. Il abandonne peu de tems après cette ville, & conduit son armée en Languedoc, 97. Il

s'approche de Narbonne, livre bataille a Amalaric & met en fuite l'armée ennemie, Amalaric y est tué, 98. *& suiv.* Il se rend maître de Narbonne, l'abandonne au pillage & delivre la Reine Clotilde sa sœur, *la même.* Il retourne à Paris avec sa sœur, 99. Il se rend maître du Roiaume de Bourgogne, *la même & suiv.* Accompagné de son frere Clotaire chacun à la tete de leurs armées, ils attaquent vivement Godemar Roi de Bourgogne, 101. Ils prennent Autun & Vienne, *la même & suiv.* Childebert consent a massacrer deux de ses neveux pour envahir leurs Etats, 108. Il donne des marques de sa reconciliation sincere avec son neveu Theodebert, 113. Il reçoit bien les Ambassadeurs de l'Empereur Justinien & conclut avec eux une ligue contre les Gots d'Italie, 123. *& suiv.* Il a son partage de la Provence cedée aux trois Rois François, & a pour sa part Arles, 128. Il est resolu de faire perir son frere Clotaire qui étoit venu l'attaquer au bord de la Seine, 142. Il se reconcilie avec son frere Clotaire, 143. Il fait une revision de la Loi Salique, & il l'augmente d'articles nouveaux, 144. Il se ligue avec Clotaire contre les Visigots du Languedoc & de l'Espagne, *la même.* Ils prennent Pampelune & mettent le siege devant Saragosse qu'ils sont obligés de lever, 145. Il rend avec son frere Clotaire les derniers devoirs à la Reine Clotilde dans l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul aujourd'hui Sainte Genevieve, 155. *& suiv* Il succede au Roiaume d'Austrasie avec son frere Clotaire après la mort de leur neveu Theodebalde Roi d'Austrasie. 186. *& suiv.* Il cede par force le Roiaume d'Austrasie à Clotaire, 187. Il soûtient la revolte de son neveu Chramne contre Clotaire son pere, 189. Il fait en même-tems soulever les Saxons contre le Roi Clotaire & traite avec eux, 190. Il entre dans la Champagne & y fait de grands ravages, 191. Il reçoit une Lettre du Pape Pelage sur l'affaire des trois Chapitres, 193. Il lui envoie un Seigneur nommé Rufin, *la même.* Il n'est pas satisfait de cette premiere Lettre, 195. Il oblige le Pape a lui envoier une formule de profession de Foi, *la même.* Il meurt, 196. Son corps est enterré dans l'Eglise de S. Vincent qu'il avoit fait bâtir, c'est aujourd'hui l'Abbaie de S. Germain des Prés ; son caractere, *la même & suiv.*

Childebert est arrêté & mis en prison après la mort de Sigebert son pere, 229

Il est sauvé de la prison & conduit à Metz où il est reconnu pour Roi, 230. Il redemande plusieurs fois sa mere & ses sœurs à Chilperic sans pouvoir rien obtenir, 234. Il a une entrevûe avec son oncle Gontran Roi de Bourgogne qui le déclare son heritier, 257. Les deux Rois se font de magnifiques presens & se separent, *la même & suiv.* Il fait une querelle à son oncle Gontran, rompt avec lui, & se réunit avec Chilperic, 262. Il conclut un traité d'alliance avec Chilperic I. Roi de Soissons, 263. *& suiv.* Il fait marcher une armée contre Lupus Duc de Champagne, 265. Il fait une nouvelle ligue avec Chilperic I. contre le Roi de Bourgogne, 269. Il envoie une armée pour se joindre à celle de Chilperic, contre celle de Gontran, ils en viennent aux mains près de Melun, *la même & suiv.* Il conclut un traité de paix generale avec Chilperic Roi de Soissons & Gontran Roi de Bourgogne, 270. *& suiv.* Il vient avec une armée près de Paris après la mort du Roi Chilperic I. les habitans lui en refusent l'entrée, 277. Il envoie des Ambassadeurs deux fois de suite à Gontran Roi de Bourgogne qui étoit entré dans Paris, 278. Ses Ambassadeurs sont fort mal reçus du Roi de Bourgogne, *la même.* Ses Ministres tiennent a Paris une conference avec le Roi de Bourgogne 282. *& suiv.* Gontran le déclare hautement Roi de Bourgogne, & son unique heritier, 292. Il reçoit favorablement les Ambassadeurs qui lui viennent de la part de Recarede Roi d'Espagne, 313. Mais il leur dit qu'il ne peut accorder en mariage sa sœur Clodosinde sans en communiquer auparavant avec le Roi de Bourgogne son oncle, *la même.* Il est marié de très-bonne heure, & à l'âge de dix-sept ans il a deux fils Theodebert & Thieri, 314. Soissons se donne à lui, 321. Il envoie une armée d'Austrasiens contre les Lombards,

324. Il reçoit une ambassade de la part de Maurice Empereur de Constantinople, & une grosse somme d'argent, 326. Il conclut une ligue avec cet Empereur contre les Lombards, *la même.* Il marche lui-même en Italie à la tête de son armée, & oblige les Lombards à lui demander la paix, *la même.* Reproches qu'il reçoit de l'Empereur, 327. Il reçoit de nouveaux Ambassadeurs de l'Empereur Maurice, *la même.* Il rompt avec les Lombards, *la même.* Il reçoit une magnifique ambassade de la part d'Autharis Roi des Lombards, 328. Il conclut un traité de paix avec lui & le rompt aussi-tôt, *la même.* Il fait sçavoir à l'Empereur que son armée en Italie agit tout de bon contre les Lombards, 329. Son armée y est entierement défaite, *la même.* Il envoie des troupes en Baviere qui ravagent tout ce pais, 330. Il envoie des Ambassadeurs à Constantinople à l'Empereur Maurice pour prendre avec lui des mesures contre les Lombards, *la même.* Il fait passer une nombreuse armée en Italie contre les Lombards, 332. La dissenterie se met dans ses armées d'Italie, 334. Il fait Duc de Baviere à la place de Garibalde un nommé Tassillon qui gouverne ce pais avec la dépendance des Rois de France, 337. Il découvre une conjuration contre sa personne & celle de Brunehaut tramée par Fredegonde, 340. *& suiv.* Il prend des mesures contre les Conjurés avec le Roi Gontran, 341. Il joint son armée à celle de son oncle Gontran, marche contre les Conjurés, & dissipe leurs troupes, 342. Il en fait massacrer les principaux Chefs, *la même.* Il fait faire le procès à Gilles Evêque de Reims, 343. Il découvre les particularités d'une seconde conspiration, *la même.* Il assemble un Concile à Mets pour juger Gilles Evêque de Reims, 344. Il témoigne sa surprise à Gontran de ce qu'il tient sur les fonts de Baptême Clotaire fils de Fredegonde, 350

Il herite des Etats du Roi Gontran & en prend possession, 352. Il marche à la tête d'une armée contre Clotaire & la Reine Fredegonde, 353. Il est entierement défait, 354. Il défait les Varnes, 357. Il meurt jeune & sa femme le suit de près, 358. Quelques soupçons sur la cause de sa mort, *la même.* Il laisse pour successeur Theodebert & Thieri *la même*

Childebert III fils de Thieri II. succede à son frere Clovis III. 451. Il meurt & est enterré à Choisi sur la riviere d'Aisne, 452 Il laisse pour successeur Dagobert II. du nom son fils, *la même*

Childeric après la mort de son pere Clovis III. est mis sur le Thrône d'Austrasie, 425. Il envoie une armée en Italie contre Grimoald Duc de Benevent. 430. Il est fait Roi de Neustrie & de Bourgogne à la place de son frere Thieri, 432. Il prie Thieri de se retirer au Monastere de S. Denys, *la même.* Il choisit pour Maire du Palais Leger Evêque d'Autun, 433. Il soupçonne ce Ministre & le regarde comme un Traître à sa personne & à l'Etat, 434 *& suiv.* Il fait donner mille coups à un homme de qualité nommé Bodillon, 436 Il est tué avec la Reine Bilichide & son fils Dagobert auprès de Chelles par Bodillon, *la même*

Childeric II. après la mort de Charles Martel est créé Roi de Neustrie, de Bourgogne & de Provence, 495. Il est conduit dans un Monastere où il meurt, 514

Chilperic & Gondomar fils de Gunderic Roi de Bourgogne, declarent la guerre à Gondebaut & Gondegesile leurs freres, pour le partage des Etats de leur pere, 44 Ils les défont auprès d'Autun, *la même.* Ils se rendent à Vienne sur le Rhône pour partager le Roiaume entre eux, *la même.* Ils y sont surpris & assiegés par Gondebaud qui force la Ville, *la même.* Chilperic a la tête coupée & Gondomar aime mieux se laisser brûler dans une tour de la Ville que de se rendre, *la même.* Ce Chilperic est pere de Clotilde depuis épouse de Clovis & Reine de France, *la même*

Chilperic I. fils de Clotaire, a le Roiaume de Soissons dans son partage, 204. Aussi-tôt après la mort de son pere il s'empare du Roiaume de Paris & du tresor de son pere qui étoit à Brenne, 205. Il y est attaqué par ses trois freres, & obligé de se contenter du Roiaume de Soissons, *la même.* Il est cause de

toutes les guerres civiles, 206. Il épouse Fredegonde femme de basse naissance, *la même*. Il attaque les Etats de Sigebert pendant que ce Roi est dans la Turinge, 208. Il met le siege devant Reims, prend cette Ville & fait le dégât dans toute la Champagne, *la même*. Il perd Soissons & son fils Theodebert est fait prisonnier par Sigebert, *la même*. Il est défait par Sigebert dans une bataille, *la même*. Il fait sa paix avec Sigebert, *la même*. qui lui rend Soissons & son fils, *la même*

Il demande en mariage Galsuinde fille d'Athanagilde Roi des Visigots, 210. il l'obtient, *la même*. Il en use mal avec elle, 213. Il est soupçonné d'avoir fait étrangler la Reine dans son lit de concert avec Fredegonde, *la même*. Sigebert & Gontran aïant horreur de ce crime, lui font une rude guerre & s'emparent d'une bonne partie de ses Etats, il fait sa paix avec eux, *la même*. Il a sa part de la succession de Caribert, 214. Il déclare la guerre à Sigebert Roi d'Austrasie, 221. Il met son fils Clovis à la tête de ses troupes, elles sont battues par le General Mummol qui reprend tout ce que le jeune Clovis avoit conquis, *la même & suiv.* Il envoie son fils Theodebert avec une armée contre le Roi Sigebert, 223. Il tâche de détourner Sigebert de faire entrer dans le Roiaume une armée étrangere, 224. Il assemble la sienne & se retranche, *la même*. Il fait des propositions de Paix à Sigebert, qui les accepte, *la même & suiv.* Il déclare de nouveau la guerre à Sigebert, entre en Champagne & y met tout à feu & à sang, 225. Son armée est défaite par celle de Sigebert, & Theodebert son fils est tué, 226. Il se retire à Tournai avec Fredegonde, & ses enfans, *la même*

Après la mort de Sigebert assassiné devant Tournai, il vient à Paris avec Fredegonde, ils se saisissent de toutes les finances de Sigebert & de Brunehaut, 230. Il se rend maître de la Touraine *la même*. Il envoie le Prince Merovée son troisiéme fils pour se rendre maître du Poitou, *la même*. Il est surpris d'apprendre que Merovée a quitté l'armée pour se rendre à Rouen où il épouse la Reine Brunehaut, 233. Il arrive à Rouen & surprend Merovée & Brunehaut, qui n'ont que le tems de se sauver dans l'Eglise de S. Martin, *la même & suiv.* Il donne ordre à Merovée de le suivre à Soissons, 234. Il renvoie Brunehaut à Mets avec ses deux filles, *la même*. Il est abandonné de Sigon, il va au secours de Soissons qui étoit attaqué par le Roi d'Austrasie, il bat son armée & entre victorieux dans sa Capitale, 235. Il envoie son fils Clovis en Touraine, *la même*. Il envoie Didier avec une armée en Limoges, elle est défaite par le General Mummol, *la même & suiv.* Il attribue ses mauvais succés à son fils Merovee, 336. Il le desherite à la persuasion de Fredegonde, le fait mettre en prison, lui fait couper les cheveux & l'envoie dans un Monastere au païs du Maine, *la même*. Il apprend que Merovée s'est sauvé dans S. Martin de Tours, *la même*. Il envoie ordre à Gregoire Evêque de Tours de le faire sortir de cet azile, 237. Il envoie des troupes en Touraine, 241. Il fait assembler un Concile à Paris pour juger Pretextat Evêque de Rouen, 242. Il emploïe toutes sortes de moïens pour faire condamner cet Evêque, 243. Il apprend avec joie que son fils Merovée est assassiné, 248. Il fait tenir un Concile à Brenne contre Gregoire Evêque de Tours, 252. Il est touché de la mort des trois fils qu'il avoit eus de Fredegonde, 253. *& suiv.* Il déchire le Registre des impôts, 254. Il fait arrêter son fils Clovis soupçonné d'avoir empoisonné les trois fils de Fredegonde, 255. *& suiv.* Il le fait transporter au Château de Noisi où il est poignardé par ordre de Fredegonde, 256. Il s'empare de Poitiers sur le jeune Childeric Roi d'Austrasie, 258. Il est sommé de rendre cette Ville, & ne la rend point, *la même*. Il déclare la guerre au Comte de Bretagne & envoïe une armée contre lui, *la même*. Son armée est défaite 259. Il fait sa paix avec ce Comte, 260. Il charge ses peuples d'impots, *la même & suiv.* Il reçoit des Ambassadeurs de la part de Childebert Roi d'Austrasie & conclut un Traité avec lui, 262. *& suiv.* Il fait marcher Didier avec une armée contre le Roi Gontran, 264. Il fait la paix

avec Gontran, 266. Il traite genereusement l'Evêque de Perigueux, qui avoit écrit une Lettre injurieuse contre lui, *la même & suiv.* Il lui nait un fils qu'il fait baptiser à Paris sous le nom de Theodoric ou Thieri, deux cens soixante-huit. Il fait une nouvelle ligue avec Childebert Roi d'Austrasie contre Gontran Roi de Bourgogne, 269. Il conclut une Tréve avec le Roi de Bourgogne, sans y comprendre le Roi d'Austrasie, 270. Il conclut un Traité de Paix generale avec Gontran Roi de Bourgogne & Childebert Roi d'Austrasie, *la même & suiv.* Il donne en mariage sa fille Rigunthe à Ricarede fils de Leuvigilde Roi d'Espagne, 273. Theodoric ou Thieri son fils meurt encore enfant, *la même.* Il est assassiné à Chelles en revenant de la chasse, & l'assassin se sauve, *la même.* Ses mauvaises qualités, 274. *& suiv.* Son corps est apporté par eau à Paris où il est enterré dans l'Eglise de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des Prés, 276

Chilperic II. fils de Childeric, demeure renfermé pendant plusieurs années dans un Monastere, 436

Il en sort pour monter sur le Thrône, *la même.* Il entre dans l'Austrasie pour combattre Charles-Martel, 458 *& suiv.* Il est battu, 460. Il est battu une seconde fois 461. Il est mis en déroute, 463. *& suiv.* Il est livré entre les mains de Charles Martel, & meurt à Noion, 464

Chramne fils de Clotaire Roi de Soissons, ses belles qualités, 188. Le Roi son pere lui confie le gouvernement de l'Auvergne, 189. Ses mauvaises qualités, il ne veut plus écouter dans son Conseil un Seigneur du païs nommé Ascovinde que le Roi son pere lui avoit donné, *la même.* Il se livre à un scelerat nommé Leon de Poitiers, homme perdu de débauche, *la même.* Il se revolte contre le Roi son pere, & traite avec son oncle Childebert, *la même.* Il épouse en Auvergne une fille de qualité sans le consentement du Roi son pere, *la même.* Il use d'un stratagême contre ses deux freres Caribert & Gontran, venus en Auvergne avec une armée par ordre du Roi Clotaire pour le combattre, 190. Il poursuit ses deux freres jusqu'en Bourgogne, assiege & prend Chalons sur Saone, *la même.* Il vient à Paris & conclut une ligue avec son oncle Childebert contre Clotaire, & s'engagent tous deux par serment à ne point faire la paix avec ce Prince, 191. Il perd son appui par la mort de Childebert arrivée dans le même-tems, & a recours à la misericorde du Roi son pere qui lui pardonne, 197

Il se revolte une seconde fois contre Clotaire, & est soûtenu dans sa revolte par Conobert Comte de Bretagne, auprès de qui il se retire, *la même* Il se met à la tête d'une armée avec le Comte de Bretagne & livre la bataille à son pere, 198. Il la perd & se sauve dans une chaumiere avec sa femme & ses deux filles où par ordre de Clotaire on met le feu & où il perit, 199

Claude Seigneur de la Cour de Thieri est fait Maire du Palais de Bourgogne après la mort de Protade, 372. Il conseille au Roi d'épouser une Princesse d'Espagne, *la même*

Clebe est élu Roi des Lombards à la place d'Alboin, 323. Il se rend odieux par sa cruauté & est tué par un de ses domestiques, 324

Clichi Maison de Plaisance près de Paris où se fait la ceremonie du mariage du Roi Dagobert fils de Clotaire II. avec la Princesse Gomatrude, 394

Clodoalde fils de Clodomir Roi d'Orleans & petit-fils de Clotilde & de Clovis, échappe à la fureur de Clotaire son oncle, 109. Il se fait couper les cheveux, & entre dans les ordres sacrés, il est enterré à S. Cloud, *la même*

Clodomir second fils de Clovis & de Clotilde, 21. Il est en danger de mourir, *la même.* Sa mere obtient par ses prieres sa guerison, *la même*

Il est Roi d'Orleans, 79. Il se joint à ses deux freres Childebert & Clotaire, qui entrent en Bourgogne, livrent la bataille à Sigismond & le défont, 86. Il fait jetter Sigismond, sa femme & ses enfans dans un puits, 87 Il engage Thieri Roi d'Austrasie à se joindre à lui contre Godemar, 88. Ils joignent leurs armées & livrent la bataille à l'ennemi & le défont, *la même.* Il est tué & Godemar lui fait couper la tête, *la même.*

Il laisse trois fils en bas âge, 89
Clodoric traite secretement avec Clovis fils de Sigebert Roi de Cologne, 71. Il fait assassiner son pere, devient Roi de Cologne, & est lui-même assassiné, 71
Clodosinde fille de Brunehaut est demandée en mariage par Recarede Roi d'Espagne, 313. Elle est promise à deux Rois & n'épouse ni l'un ni l'autre, 319. Elle est accordée en mariage à Recarede Roi d'Espagne, 328
Clodosvinde fille de Clotaire I. est mariée à Alboin Roi des Lombards, 216. Elle fait inutilement tous ses efforts pour convertir son époux qui étoit Paien, *la même*
Clotaire fils de Clovis I. est Roi de Soissons, 78. Il se joint à ses freres Clodomir & Childebert contre Sigismond qu'ils mettent en fuite, 86. Il déclare la guerre à Hermanfroi Roi de Thuringe, 92. Il taille en pieces son armée, 93. Il sauve du pillage de la Thuringe Radegonde niece de Hermanfroi belle Princesse qu'il épouse, 95. Il s'unit avec son frere Childebert, & contraint Thieri de marcher avec eux à la conquête de la Bourgogne, 100. Il attaque vivement Godemar Roi de Bourgogne, 101. Ils assiegent & prennent Autun & Vienne, 101. *& suiv.* Il poignarde deux de ses neveux fils de Clodomir, 108
Il se saisit d'une partie du Roïaume de Clodomir, 109. Il témoigne de l'affection pour son neveu Theodebert devenu Roi d'Austrasie, qui lui envoie de beaux presens, 113. Il attaque Childebert son frere, 142. Il se reconcilie avec lui & son neveu Theodebert, 143. Il se ligue avec Childebert contre les Visigots du Languedoc & de l'Espagne, 144. Ils entrent tous deux en Espagne avec une grande armée, prennent Pampelune & assiegent Sarragosse, 145. Ils sont défaits & levent le siege, *la même*. Ils rentrent en France & prennent l'année suivante la ville de Sette en Languedoc, 146. Ils taillent en pieces une armée de Visigots qui venoient pour secourir cette place, *la même*. Il rend les derniers devoirs à la Reine Clotilde sa mere, 155. *& suiv.* Il est heritier avec son frere Childebert des Etats de leur neveu Theodebalde Roi d'Austrasie mort fort jeune, 186
Il s'empare du Roïaume d'Austrasie, 187. Il engage les Austrasiens dans son parti contre Childebert, *la même*. Il apprend la revolte de son fils Chramne, 188. Il le rappelle d'Auvergne, 189. Il n'est point obei, *la même*. Il envoie en Auvergne ses deux autres fils Caribert & Gontran avec une armée, 190
Il devient maître de tout l'Empire François par la mort de son frere Childebert, 197. Il gagne la bataille où Chramne son fils & le Comte Conobert perissent, 198. Il est attaqué d'une fievre à la chasse, & il meurt à Compiegne, 199. Belles paroles qu'il prononce un peu avant que de mourir, sur la puissance de Dieu; son caractere, *la m. & suiv.* Il est enterré a Soissons, 200
Clotaire II. fils de Chilperic & de Fredegonde, est protegé par Gontran Roi de Bourgogne, 280. Il lui donne un conseil composé des principaux Seigneurs du Roïaume pour gouverner avec Fredegonde pendant sa minorité, 299. Il tombe dangereusement malade & est desesperé des Medecins, 349. *& suiv.* Il est baptisé & tenu sur les fonts par le Roi Gontran, 350. Il marche avec Fredegonde à la tête d'une armée contre Childebert, 353. Il remporte une grande victoire sur lui, 354. Il marche avec une armée contre les deux Rois Theodebert II. & Thieri. Il est entierement défait, 363. Il est contraint de demander la paix, 364. Il envoie Landri faire une invasion dans le païs entre la Saône & la Loire, 367. *& suiv.* Son armée est taillée en pieces par Thieri auprès d'Etampes, 369. Il fait la paix avec Theodebert & le Roi de Bourgogne, *la même & suiv.* S. Columban lui predit que dans trois ans il sera seul maître de l'Austrasie & de la Bourgogne, 374. Il travaille à se rendre maître des Roiaumes d'Austrasie & de Bourgogne, 378. Il s'avance dans la Champagne, & met en fuite le jeune Sigebert, 380. Il fait arrêter Brunehaut & la fait condamner à mort, *la m. & s.*
Il réunit en sa personne tout l'Empire François, 386. *&* 387. *& suiv.* Il dispose de toutes les Charges de l'Etat, 388. *& suiv.* Il assemble un Concile très-nombreux à Paris, 388. Il assemble un Parlement à Bonneuil où

tous les ordres de l'Etat representent ce qu'ils croïent utile pour le bien du Roïaume, 392. Il partage son Roïaume avec Dagobert son fils aîné, & lui donne pour Ministres Arnoul Evêque de Mets & Pepin Maire du Palais d'Austrasie, 393. Il marie Dagobert a Gomatrude, 394. Il passe le Rhin, va au secours de son fils Dagobert qui avoit été battu par le Duc des Saxons, 395. *& suiv.* Il taille en pieces l'armée de Bertoalde & le tue de sa propre main, *les mémes.* Il meurt peu de tems aprés, 396. Son caractere, *la méme & suiv.* Il fait mettre par écrit & en Code les Loix des Allemans, 397. Il est enterré à S. Germain des Prés, 398

Clotaire III. Roi de Neustrie & de Bourgogne, 425. Il envoie une armée en Italie contre Grimoalde, Usurpateur du Roiaume des Lombards, 429. *& suiv.* Il meurt, 431

Clotilde fille de Chilperic niece de Gondebaud, 16. Elle est demandée en mariage à Gondebaud pour Clovis, *la méme.* Elle s'explique avec Aurelien Ambassadeur de Clovis, & l'avertit de l'arrivée d'Aredius, 18. Elle part avec Aurelien, Gondebaud veut la faire arrêter en chemin, *la méme & suiv.* Elle arrive à Soissons & épouse Clovis; elle avoit été élevée dans la pureté de la Religion Catholique, 19. *& suiv.* Elle travaille à la conversion de son mari, 20. Elle accouche d'un Prince qu'elle fait baptiser avec la permission de Clovis, *la méme & suiv.* Elle le perd peu de tems après, 21. Elle accouche d'un second fils qui fut nommé Clodomir, *la méme.* Elle obtient par ses prieres le gain de la bataille de Tolbiac, 23. Elle apprend avec joie la nouvelle de la victoire remportée par Clovis, & de la promesse qu'il a faite à Dieu, 25. Elle part de Soissons & vient audevant du Roi à Reims, *la méme.* Le Roi à sa sollicitation fait bâtir à Paris l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul aujourd'hui Sainte Genevieve, 58. Elle entretient la paix dans la Famille Roialle aprés la mort du Roi Clovis I. 80. Elle anime ses enfans à faire la guerre à Sigismond Roi de Bourgogne, 85. Elle se charge de l'éducation des trois fils de Clodomir Roi d'Orleans, 89. Elle les éleve à Tours, 107. Elle revient à Paris où elle amene les trois jeunes Princes pour partager entr'eux le Roiaume de leur pere, *la méme* Elle les confie a leurs oncles Clotaire & Childebert, *la m.m.*. Proposition qu'on lui vient faire de la part de Childebert & de Clotaire, 108. Elle se retire a Tours auprès du Tombeau de S. Martin. Elle y meurt. Son éloge, 155. Son corps est porté à Paris & enterré a coté de Clovis, *la méme.* Clotaire & Childebert ses fils lui rendent les derniers devoirs, *la meme & suiv.*

Clotilde fille de Clovis I. épouse Amalaric Roi des Visigots & refuse de se faire Arienne, elle est fort maltraitée de son mari, 96. Elle s'en plaint a ses freres Clotaire & Childebert, *la méme.* Childebert Roi de Paris la retire des mains de son mari: elle accompagne son frere a Paris & meurt en chemin; son corps est porté à Paris & inhumé auprès de celui de son pere le Grand Clovis, 99

Clou (Saint) Histoire de ce Saint, voiez *Clodoalde.*

Clou (Saint) Bourg auprès de Paris, s'appelloit auparavant Nogent, 263

Clovis passe le Rhin a la tête des François, subjugue plusieurs Provinces des Gaules & y fonde une Roiaume, 6. Il arrive auprès de Soissons & envoie défier Siagrius, *la méme.* Il en vient aux mains avec les troupes Romaines commandées par Siagrius, les défait, en fait un terrible carnage, entre dans Soissons & soumet à son obéissance plusieurs autres Places, 7. Il contraint Alaric de lui remettre entre les mains Siagrius à qui il fait couper la tête, & aneantit par la la domination Romaine dans les Gaules, 8. Le Soissonnois & tout le pais jusqu'à la Seine se soumettent à ce Prince, *la méme.* Il donne le vernement de Melun à Aurelien, *la méme.* Il fait le partage des Terres des Peuples vaincus suivant les Loix établies par les Bourguignons & les Gots, 9. Il passe avec son armée près de Reims, *la méme.* Il tue de sa propre main un soldat qui avoit pris un vase sacré dans une Eglise de Reims, & le rend à S. Remi, 10. Il publie la Loi Salique, 11. Il a soin après sa conquête

des Gaules d'entretenir la paix avec ses voisins, 14. Il est engagé à une nouvelle guerre contre le Roi de Turinge, 15. Il rassemble son armée, repasse le Rhin & se rend maître de la Turinge, *la m. & s.*

Il revient dans les Gaules & songe à se marier, 16. Il fait demander en mariage la Princesse Clotilde à Gondebaud Roi de Bourgogne, *la méme.* Il envoïe Aurelien pour demander la Princesse, & l'amener dans son Roïaume, *la méme.* Il reçoit avec beaucoup de joie Clotilde à Soissons, & l'épouse, 19. Il écoute Clotilde au sujet de la Religion Chrétienne, 20. Il lui permet de faire baptiser le Prince dont elle venoit d'accoucher, 21. Ce fils meurt quelque tems après son baptême, il en fait des reproches à Clotilde, *la méme.* Il a d'elle un second fils qu'il laisse encore baptiser & le nomme Clodomir, *la méme.* Il se rend avec une nombreuse armée près de Cologne pour secourir Sigebert contre une armée d'Allemans, & d'autres peuples de la Germanie, 22. Il combat cette armée à Tolbiac, *la méme.* Le desordre se met dans ses troupes, *la méme.* mais par un miracle visible, il remporte la victoire, 23. Il profite de la victoire, passe le Rhin & rend les Allemans tributaires, 24. Il retourne dans son Roïaume, passe par la Ville de Toul & amene avec lui S. Vast pour se faire instruire dans la Religion Chrétienne, *la méme.* Il arrive à Reims où il trouve la Reine Clotilde, & donne audience à S. Remi, 25. Il lui promet de se faire baptiser, *la méme.* Il explique aux Officiers de son armée & aux soldats les raisons qu'il a de se faire Chrétien, 26. Ils l'approuvent, *la méme*

Il marche à la tête de trois mille Cathecumenes jusqu'aux fonts baptismaux, 27. Il y est reçu par S. Remi qui le baptise après avoir reçu sa profession de Foi, *la meme & suiv.* Il reçoit en même-tems le Sacrement de Confirmation, 28. Le jour qu'il est baptisé il donne la liberté à un grand nombre de captifs qu'il avoit pris dans toutes ses guerres, 29. Il est le seul Prince Souverain qui professe la Religion Chrétienne dans toute sa pureté, *la méme.* Il travaille à la conversion de ses sujets, 30. *& suiv.* Il charge S. Vast du Gouvernement de l'Eglise d'Arras, 31. Il a dessein de faire la guerre à Alaric Roi des Gots, *la méme.* Il donne en mariage sa sœur Audeflede à Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 35. Il reçoit une Lettre de Theodoric, 39. Il suit les avis de Theodoric & demeure en paix avec Alaric, 40. Il gagne par ses negociations les Arboriques peuples belliqueux, & les réunit à son Roïaume, 41. *& suiv.* Il se ligue avec Gondegesile pour faire la guerre à Gondebaud, 44. *& suiv.* Il assemble une armée pour châtier les habitans de Verdun qui s'étoient revoltés, il leur pardonne, 45. Il declare la guerre à Gondebaud, *la méme & suiv.* Il le met en fuite à la bataille de l'Ousche près de Dijon & le poursuit jusques dans Avignon, 47. Il l'assiege dans cette ville, & fait un Traité de paix avec Gondebaud, *la même & suiv.* Il s'en retourne chés lui, & laisse à Gondegesile un corps de cinq mille François, 49. Il conclut un Traité avec Theodoric Roi d'Italie contre Gondebaud, 52. Il assemble une nombreuse armée, combat l'armée de Gondebaud & la met en déroute, 53. Il fait la guerre à Alaric, 54. Il a une entrevûe avec Alaric, 55. *& suiv.* Il fait batir l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul à Paris aujourd'hui Sainte Genevieve, à la persuasion de la Reine Clotilde, 58. Il veut avant que de partir pour son expedition contre Alaric recevoir la benediction de S. Remi, *la méme.* Il passe la Vienne à un gué qui lui est découvert par une biche, 59. Il marche droit à Poitiers, *la méme.* Il rencontre Alaric dans la grande campagne de Voüillé à quelques lieues de Poitiers & lui presente la bataille, *la méme.* Il défait l'armée ennemie, tue de sa propre main Alaric & est fort en danger lui-même, 60. *& suiv.* Après cette victoire il envoïe son fils aîné Thieri porter la guerre dans tout le païs des Visigots, 61. Il se rend maître de la Touraine, du Limousin, du Perigord, de la Xaintonge & de l'Angoumois, prend Bourdeaux & y passe l'hiver, 62. Il prend Toulouse capitale du Roïaume des Visigots, & les tresors qu'Alaric y avoit amassés, 6[illegible].

Il

Il reçoit à Tours les ornemens de Patrice & de Consul que l'Empereur d'Orient lui envoie, il prend la qualité d'Auguste, *la même*. Il fait une ligue avec l'Empereur Anastase contre Theodoric, 64. Il fait Paris la capitale de son Roiaume, 65. Son armée entre dans la Provence & fait le siege d'Arles, 65. *& suiv.* Elle est défaite devant cette place, 67. Il conclut un Traité de paix avec Theodoric, 68. Il entre en Bretagne & s'empare d'une partie de cette Province, *la même & suiv.* Il ôte le titre de Roi au Prince des Bretons, 69. *& suiv.* Il se défait de plusieurs petits Rois dans les Gaules & se rend maître de leurs Etats, 71. *& suiv.* Il fait assassiner Clodoric Roi de Cologne & s'empare lui-même de ce Roiaume, *la même & suiv.* Il marche contre Cararic petit Roi dans les Gaules & lui ôte ses Etats, 72. Il se fait livrer Ranacaire Roi de Cambrai & le tue de sa propre main, *la même & suiv.* Il fait aussi assassiner Renomer Roi du Maine, 73. Il fait bâtir des Eglises entr'autres S. Hilaire de Poitiers, & fonde plusieurs Monasteres, *la même*. Il assemble un Concile des Evêques de France à Orleans, 74. Il meurt peu de tems après à Paris & est enterré dans l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul aujourd'hui Sainte Genevieve, 75. Ses bonnes & ses mauvaises qualités, *la même*

Clovis fils de Chilperic Roi de Soissons est envoié par son pere à la tête d'une armée dans le Poitou & dans la Touraine, 221. Il prend Tours & Poitiers & se rend maître de tout le païs, *la même*. Il perd ses conquêtes, ses troupes sont défaites par le General Mummol, il prend la fuite, se sauve presque seul & vient rejoindre son pere Chilperic, 222. Il est envoié en Touraine par le même Prince, 235. La Reine Fredegonde prend des mesures pour perdre ce Prince, 249. Il est accusé d'avoir fait empoisonner les trois enfans de Fredegonde, 255. Il est arrêté par ordre de Chilperic & transporté au château de Noisi auprès de la Marne où il est poignardé par ordre de Fredegonde, 256.

Clovis, second fils de Dagobert, est déclaré par son pere successeur des Roiaumes de Neustrie & de Bourgogne, 410. Après la mort du Roi Dagobert il est reconnu Roi de Neustrie & de Bourgogne, 417. La Reine Nantilde avec un Seigneur nommé Æga est chargée du Gouvernement pendant la minorité de Clovis, *la même*. Il meurt à peu près dans le même-tems que son frere Sigebert, 423. Son caractere, *la même*. Il laisse trois fils, Clotaire III. du nom, Childeric & Thieri, 423

Clovis III. fils de Thieri II. est proclamé Roi étant encore enfant, & meurt au bout de cinq ans, 450

Cochiliac Roi des Danois vient fondre sur les Terres du Roi d'Austrasie : son armée est défaite par Theodebert qui le tue dans le combat, 82

Code Theodosien. Alaric Roi des Visigots en fait faire une nouvelle edition, 57

Cologne est attaquée & prise par Sigebert un des Generaux de l'armée de Clovis I. 6. Elle est prise par ce Prince sur Sigebert & Clodoric son fils, 71

Columban Abbé celebre, parle avec une liberté chrétienne au Roi Thieri sur les debauches, 366. Brunehaut l'oblige de sortir du Roiaume, *la même*. Il est consulté par Clotaire, 374

Combat singulier entre Alaric & Clovis I. en presence des deux armées, 61. Clovis a l'avantage & tue son ennemi, *la même*

Comminge. Gondebaud s'en saisit & le fortifie pour soûtenir un siege, 293. Il est assiegé par Gontran Roi de Bourgogne, 294. La Ville est prise & entierement ruinée, 298

Concile assemblé à Orleans. Voïez *Orleans*.

——— IV. d'Orleans. Voïez *Orleans*.

——— IV. de Paris à cause de la mesintelligence entre les deux Rois Gontran & Sigebert 21

——— tenu à Paris dans l'Eglise de S. Pierre, aujourd'hui Sainte Genevieve. Voïez *Pretextat*.

——— assemblé à Mâcon (c'est le second) 302 Ursicin Evêque de Cahors y est excommunié & mis en penitence pour trois ans, 304

——— assemblé à Mets contre Gilles Evêque de Reims, 344. Principaux chefs de l'accusation, *la m. & s.* Il avoue tout, 346. Les Evêques le déposent, il

est relegué à Strasbourg & ses biens sont confisqués au profit du Roi, *la méme*. Les revenus de son Eglise sont laissés à la disposition de son successeur, *la méme*

Concile V. de Paris, & le quatriéme depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules, 389. Les statuts de ce Concile sont confirmés par un Edit du Roi Clotaire II. 390

——— des Estines tenu par Carloman, 495. Ce Concile est le premier où l'on voit compter les années par l'époque de l'Incarnation de Jesus-Christ, 496

——— tenu à Gentilli près de Paris par ordre du Roi Pepin sur le culte des Images, 542

Concubine, ce que signifioit autrefois ce nom parmi les Romains, & du tems des Rois de France de la premiere Race, 209

Condon (le Comte) Ministre de Theodebert Roi d'Austrasie, 154

Conference dans une isle de la Loire près d'Amboise, entre Alaric & Clovis I. 55. *& suiv*

Confirmation. On donnoit la Confirmation en méme-tems que le Bapteme du tems de Clovis I. 28

Conjuration tramée par Fredegonde contre le Roi Childebert & la Reine Brunehaut, 340 Elle est découverte, 341

——— (seconde) formée par Gilles Evêque de Reims contre Childebert Roi d'Austrasie. Elle est découverte, 243

Conomor ou *Conobert* Comte de Bretagne retire chés lui Chramne, 197. Il leve une armée pour le défendre, 198. Il en est fâché & périt, *la méme & suiv.*

Conspiration formée contre le Roi Gontran & la Reine Fredegonde par Didier, Mummol & Gontran, 285. *& suiv.*

Constantin se fait Antipape ; il écrit une Lettre à Pepin pour l'engager dans son parti, 545. Il est arrêté, 547. Etienne est élû à sa place, *la méme*

Consul ordinaire & Consul honoraire, difference de ces deux titres, 64

Coulmier Village proche d'Orleans, où Sigismond Roi de Bourgogne fut jetté dans un puits avec ses deux fils & la Reine sa femme, 87

Crâne du Roi des Gepides, sert de coupe au Roi Alboin, 323

Cumée Sibille. Voiez *Sibille*.

Cumes dans la Campagne d'Italie assiegée par Narsès, 167. Cette place lui est remise par Aligerne, 175

Cunibert Ministre du Roi Dagobert après Arnoul Evêque de Mets, 401. Dagobert le donne à son fils Sigebert Roi d'Austrasie, 409

D

D*Accus* Evêque de Milan livre sa Ville à Belisaire, 131

Dadon Voiez *Ouen* (Saint)

Dagobert fils de Clotaire II. Roi d'Austrasie & de la Germanie, 393. Il épouse Gomatrude à Clichi, 394. Different d'entre lui & son pere, *la méme*. Il passe le Rhin avec une armée & attaque Bertoalde Duc des Saxons. Son armée est défaite & lui-meme en danger, 395. Il est hors de danger par le secours de Clotaire son pere avec qui il remporte une victoire sur les Saxons, *la m. & s.* Il est reconnu Roi de Bourgogne & de Neustrie après la mort de Clotaire, 399. *& suiv.* Il ne donne à Aribert qu'une petite portion des Etats de son pere Clotaire, 400. Il repudie Gomatrude sa femme & épouse Nantilde, 401. Il a plusieurs femmes à la fois, *la méme* Il charge ses sujets d'impôs & usurpe le bien des Eglises, 402. Il se met en possession des Etats de son frere Aribert, *la méme*. Il fait Sigebert son fils Roi d'Austrasie, 409. Il declare Clovis son second fils successeur des Roiaumes de Neustrie & de Bourgogne, 410. Il soumet les Gascons & les Bretons, *la méme & suiv.* Il reçoit à Paris le Prince Judicaël qui lui fait hommage de la Bretagne, 412. *& suiv.* Il meurt à Epinai & est enterré à S. Denys, 413

Dagobert fils de Sigebert II. est enlevé & envoié en Ecosse ou Irlande par Grimoalde Maire du Palais, 424. il revient en France après un long sejour en Ecosse, 436. Il se découvre à Vilfrid & revient en Austrasie, Childeric lui permet de regner en Alsace & aux environs du Rhin, 437. Il se met en possession du

reste de l'Austrasie, 441. Il est assassiné à la chasse par la faction de Grimoalde, 442
Dagobert II. fils de Childebert monte sur le Trône après la mort de son pere, 452. Il meurt, 455
Deuterie mariée à Theodebert Roi d'Austrasie, 115
Didier General d'armée de Chilperic I. est défait par le General Mummol, 235. *& suiv.* Il assiege & prend Perigueux & Agen, & défait le Duc Reginvalde, 264. Devenu Duc & Gouverneur de Toulouse il insulte la Princesse Rigunthe & lui enleve son tresor, 285 Envoïé par Gontran Roi de Bourgogne contre Recarede Roi des Gots en Espagne, il le combat près de Carcassonne, le défait, & est tué à la poursuite des ennemis, 311
Didier conduit la Reine Brunchaut à la Cour de Thieri Roi de Bourgogne, 363. Il a pour recompense l'Evêché d'Auxerre, *la même*
Didier se fait Roi des Lombards après la mort d'Astolphe, 531. Il trompe le Pape Paul I. & fait une ligue avec l'Empereur de Constantinople, 533. *& suiv.*
Differend entre Philippe Comte de Valois & Edouard III. Roi d'Angleterre au sujet de la Loi Salique, 12. *& suiv.*
Domination Romaine aneantie dans les Gaules par Clovis I. 8
——— temporelle des Papes : en quel tems elle a commencé, 528. *& suiv.*
Droctulf Duc des Lombards se laisse gagner par Smaragde Exarque de Ravenne, 325. *& suiv.* Il soûtient le siege de Berselle contre le Roi Autharis & est obligé de se rendre 326. *& suiv.*
Duc, signification de ce mot. Voiez *Lupus* Duc de Champagne.

E

Bregesile envoïé par la Reine Brunehaut, au Roi Recarede, 322
Ebroin Maire du Palais sous le regne de Clotaire III. 430. Il traite fort mal la Noblesse & les Grands de la Cour, 431. Il est renfermé dans le Monastere de Luxeuil, 432. Il en sort après la mort de Chilperic & entre dans Autun, 439. Il fait élever sur le Trône un enfant nommé Clovis & publie qu'il est fils de Clotaire III. il s'approche de Paris avec une armée, 440. Il est fait Maire du Palais par Thieri, & abandonne son phantôme de Roi, *la même.* Ce qu'il fit ensuite, 441. Il est assassiné, 443
Echets, Jeu des Echets connu en France sous les Rois de la premiere Race, 372
Edibert Roi de Kent en Angleterre épouse Berthe fille du Roi Caribert, 371
Eloi (Saint) depuis Evêque, est envoïé vers Judicaël Prince de Bretagne par le Roi Dagobert, 411. Il vient à la Cour avec la qualité d'Orfevre, 416
Elvachaire General d'armée est envoïé par Gontran contre le Comte Varoc, 347. Il est défait & une partie de son armée taillée en pieces, 348
Empire Romain, état où il se trouve reduit du tems de Clovis I. 3. *& suiv.*
Ennode (le Duc) interroge Gilles Evêque de Reims dans le Concile de Mets par l'ordre de Childebert, 344
Eone Evêque de Vannes est envoïé de la part du Comte de Bretagne au Roi Chilperic I. 261
Erembergue fille de Bettoric Roi d'Espagne vient en France pour y épouser Thieri Roi de Bourgogne. Brunchaut traverse son mariage & elle s'en retourne en Espagne, 372. *& suiv.*
Esclavons assujettis par les Abares se revoltent contre eux. Ils choisissent pour leur Roi un Marchand François nommé Samon, 402. *& suiv.*
Etienne III. Pape, conclut une Tréve de quarante ans avec Astolphe Roi des Lombards que le Roi rompt quelque mois après, 517. *& suiv.* Il envoie demander du secours à l'Empereur de Constantinople, 518. Il arrive en France, 521. Il est rétabli dans Rome, 524. Il est assiegé de nouveau par Astolphe, & est délivré par Pepin, 526 *& suiv.* Il est mis en possession de Ravenne, 528. Il se déclare en faveur de Didier, 531. Il meurt & a pour successeur Paul son frere, 533
Etienne IV. est élu Pape à la place de Paul I. 548
Evaric pere d'Alaric favorise les Ariens, 56
Eudes Duc d'Aquitaine est défait par Char-

les Martel, 470. Il défait les Sarasins auprès de Toulouse, 472. Abderame Emir des Sarasins taille son armée en piéces, 473. Il implore le secours de Charles Martel, *la même*. Il contribue a la victoire remportée par Charles-Martel sur les Sarasins entre Poitiers & Tours, 475 *& suiv.* Il meurt, 478

Euspice Saint Prêtre, conjure Clovis de pardonner aux habitans de Verdun & obtient sa demande, 5

Exarcat de Ravenne, fin de cette espece de Gouvernement en Italie, 517. Le Roi Pepin en fait une donation dans les formes a l'Eglise Romaine, 528. *& suiv.*

Exarque de Ravenne, titre que prend le Patrice Longin successeur de Narsès. Le Patrice Smaragde est mis à sa place par l'Empereur Maurice, 325

F

FAron (Saint) Evêque de Meaux obtient de Clotaire II. la grace de plusieurs Saxons qu'il avoit convertis, 394. *& suiv.*

Farons noms de certains Seigneurs qu'on a depuis appellés Barons, 392

Fiesoli assiegé par les Generaux de Belisaire, est pris, 138

Firmin Gouverneur d'Auvergne, s'empare d'Arles, par l'ordre du Roi Sigebert, 220

Franciscus titre que se donne l'Empereur Justinien, 150

François (les) passent le Rhin avec Clovis I. & jettent les fondemens de la Monarchie Françoise, 3. *& suiv.* Leur origine, 4. Quels pais ils habitoient sous l'Empire de Theodose le Jeune, *la même*. Leurs premiers Rois sous le regne de l'Empereur Honorius, *la même*

Fredegonde femme de basse naissance maîtresse de Chilperic Roi de Soissons, 206. Elle tend un piege à Audouere femme de Chilperic, & la fait releguer dans un Monastere, 212. *& suiv.* Elle prend des mesures pour perdre la nouvelle Reine Galsuinde, 213. Elle est soupçonnée d'avoir part à la mort de la Reine Galsuinde, *la même*. Elle se sauve à Tournai avec Chilperic & ses enfans, 226. Elle gagne deux scelerats pour assassiner le Roi Sigebert qui assiegeoit Tournai, 228. Elle fait arrêter la Reine Brunehaut & ses enfans, 229. Elle se sauve de Soissons, 235. Elle anime le Roi contre son fils Merovée, 236. Elle témoigne sa colere contre Gregoire Evêque de Tours, 237. Elle veut faire perir le Prince Merovée, 239. *& suiv.* Elle entreprend de faire condamner Pretextat Evêque de Rouen, 242. Elle vient a bout de faire assassiner le Prince Merovée, 247. Elle songe à faire perir Clovis dernier fils de Chilperic & de la Reine Audouere, 249. Elle découvre une conspiration formée contre elle & contre le Roi Chilperic, *la meme & suiv.* Elle perd presque en même-tems ses trois enfans, 254. Ce qu'elle dit là-dessus a Chilperic, *la même & suiv.* Elle fait venir a Brenne le Prince Clovis exprès pour lui faire gagner la dissenterie, 255. Elle fait accuser ce jeune Prince d'avoir empoisonné ses trois fils, *la mém.* Elle le fait arrêter & transporter au Château de Noisi, où elle le fait poignarder, 256. Elle fait mourir Audouere, *la meme*. Elle fait courir le bruit que c'est Gontran qui est l'auteur de la mort de Sigebert, 269. Elle est soupçonnée d'avoir fait assassiner Chilperic, 273. Elle trouve encore le moien de charger de ce crime Childebert Roi d'Austrasie, *la méme*. Elle est en horreur a ses sujets & au Roi d'Austrasie, 276. Elle se sauve à Paris, 276. Elle prend la resolution de se jetter entre les bras du Roi de Bourgogne, 277. Elle est fort considerée de Gontran, 280. Elle donne des richesses immenses a sa fille Rigunthe, 285. Elle apprend que cette Princesse s'étant arretée à Toulouse avoit été insultée par le Duc Didier, *la méme*. Elle lui envoie ordre de revenir à Paris, *la même*. Gontran l'oblige à quitter Paris & lui donne un conseil pour gouverner avec elle pendant la minorité de son fils, 299. Elle se retire au Vaudreuil, *la méme*. Elle conspire contre Brunehaut, la conspiration est découverte, *la méme*. Elle accuse le Duc Berufle d'être auteur du meurtre de Chilperic son mari, *la méme*. Elle engage le Roi Gontran à venir à Paris pour tenir son fils Clotaire sur les fonts

de Baptême, 301. Elle a des liaisons secretes avec Leuvigilde Roi d'Espagne, 306. Elle veut se défaire de Childebert Roi d'Austrasie & de la Reine Brunehaut, *la même*. Elle aposte un assassin pour tuer Gontran; il est surpris dans la Chapelle de ce Roi & arreté, 310. *& suiv.* Elle fait poignarder Pretextat Evêque de Rouen dans le cœur de son Eglise, 338. Conjuration qu'elle trame dans le Roiaume d'Austrasie, 340. Elle engage Varoc Comte de Bretagne à faire la guerre a Gontran, 347 *& suiv.* Elle envoie un assassin pour tuer le Roi d'Austrasie, 349. Elle a de la peine à se sauver dans une sedition de la Ville de Tournai, *la méme.* Elle est fort inquiette de la maladie de Clotaire, *la méme.* Elle envoie des Ambassadeurs au Roi de Bourgogne pour le prier de vouloir bien tenir son fils sur les fonts baptismaux, 350. Elle assemble une armée & se met a la tete, 353. Elle défait à platte coûture l'armée de Childebert proche de Trouci, 354. Elle revient triomphante à Soissons, *la méme.* Elle engage Varoc à rompre avec Childebert & à lui déclarer la guerre, 355. Elle se met à la tête d'une armée & taille en pieces celle de Brunehaut, 359. Elle meurt, *la méme.* Elle est enterrée à S. Vincent aujourd'hui S. Germain des Prés, *la méme*

Frisons. Ils sont entierement subjugués par Charles-Martel, 477. *& suiv.* Il les bat une seconde fois, 479. Il leur donne des Ducs, *la méme*

Fulcaris General des Erules est envoié par Narsès, pour s'opposer à l'armée Françoise, 170. Il donne dans une embuscade, y est défait, 171. Il est tué d'un coup de hache, 172

G

GAlsuinde sœur de Brunehaut & fille d'Athanagilde, épouse Chilperic I. & se fait Catholique, 211. Elle a du chagrin de la tendresse que Chilperic témoigne à Fredegonde, 213. On la trouve morte dans son lit, *la méme*

Garibalde Duc de Baviere, accorde en mariage sa fille Theodelinde au Roi des Lombards, 329. Son païs est ravagé par les Troupes de Childebert, 330

Garnier Maire du Palais & Ministre de Theodebert II. Roi d'Austrasie, 358. Il veut faire perir la Reine Brunehaut, 379. Et ses quatre petits-fils, *la meme.* Il découvre la retraite de Brunehaut & la livre au Roi Clotaire, 380

Gascogne. Les Gascons sont défaits par les Rois Theodebert & Thierri, 365. Ils se revoltent contre le Roi Dagobert & sont défaits, 410. *& suiv.* Ils se soumettent & envoient des Députés, 411

Gaule Françoise (la) est appellée France avant la fin du sixiéme siecle, 79

Gaules (les) Etat ou elles étoient du tems que Clovis y entra avec les François, 5. Maniere dont les Terres des Gaules sont partagées par Clovis après la bataille de Soissons, 9

Gaulois (les) ont permission de vivre selon leurs Loix sous Clovis, 14

Geneve Capitale de l'Etat de Gondegesile, 44

Genialis Duc des Gascons, les maintient dans la dependance des Rois François, 365

Germain (Saint) Evêque de Paris excommunie Caribert son Roi pour avoir contracté deux mariages du vivant de son épouse legitime, 205

Gelalic est detrôné par Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 67

Gildard (Saint) ou *Godard* Evêque de Rouen assiste au Concile d'Orleans, 74

Gilimer Roi des Vandales est mené prisonnier à Constantinople par Belisaire après la conquête de l'Afrique, 141

Gilles Evêque de Reims est chef de l'Ambassade envoiée au Roi Chilperic I. par Childebert Roi d'Austrasie, 263. Il est à la tête d'une conjuration contre Childebert & Brunehaut sa mere, 343. Le Roi lui fait faire son procès, 344. Il est enlevé de Reims & conduit à Metz, & mis en prison, *la méme.* Il est relâché quelque tems après & renvoié a Reims, *la méme.* Il est jugé dans un Concile & convaincu de plusieurs crimes qu'il avoue, 346

Godemar frere de Sigismond Roi de Bourgogne est défait avec son frere par les trois fils de Clovis, 86 Il rassemble des Troupes & reconquit ce que les trois fils de Clovis avoient pris en

Bourgogne, *la méme.* Il perd la bataille contre Clodomir Roi d'Orleans, 88. Il se releve encore une fois, 89. Il prend la qualité de Roi de Bourgogne, & reconquit une bonne partie de son Roiaume, *la méme.* Il perd une bonne partie de la Provence, *la méme & suiv.* Il est attaqué par Childebert Roi de Paris & Clotaire Roi de Soissons, 101. Il perd Autun & Vienne, 102. Il perd une bataille, est fait prisonnier & enfermé dans un Château où il meurt, 116. Son roïaume de Bourgogne est partagé entre Theodebert & ses oncles, *la méme & suiv.*

Gogon Maire du Palais est envoïé en Espagne pour demander en mariage Brunehaut, 210

Gomatrude sœur de Sichilde Reine de France, épouse Dagobert fils du Roi Clotaire II. 394. Elle est repudiée, 401

Gondebaud & *Gondegesile* Rois des Bourguignons, 5. La proposition de Clovis I. qui lui demandoit en mariage sa niece Clotilde lui fait de la peine, 16. Il examine l'affaire & est embarassé sur la réponse qu'il devoit faire, 17. Il consent au mariage & laisse partir Clotilde sa niece avec l'Ambassadeur, 18. Il en est fâché & il la veut faire arrêter en chemin, 19. Il se fait Vassal de Clovis I. 30. Il reçoit une Ambassade de Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 38. Il entreprend de se rendre maitre du Roiaume de Bourgogne, 44. Il est défait avec son frere Gondegesile auprés d'Autun par ses deux freres Chilperic & Gondemar, *la méme.* Il assiege & prend Vienne, fait couper la tête à Chilperic & a ses deux fils, fait jetter la Reine dans le Rhône avec une pierre au col, *la méme.* Il fait sa Ville Capitale de Lyon, 46. Il permet à Avitus & aux autres Evêques Catholiques d'entrer en Conference avec les Ariens, *la méme.* Il se met en défense & assemble des troupes contre Clovis, *la méme.* Il est défait a la bataille d'Ousche & se sauve à Avignon où il est assiegé par Clovis, 47. Il envoïe Aredius dans le camp de Clovis, *la méme.* Il conclut un Traité avec ce Prince par lequel il se rend son tributaire, 49. Il assiege Vienne où Gondegesile s'étoit retiré, s'en rend maitre & le fait massacrer, *la méme & suiv.* Aprés cette expedition il refuse le tribut à Clovis, 51. Il fait present à Alaric des François de l'armée de Clovis qu'il avoit fait prisonniers dans Vienne, *la méme.* Il est battu par Clovis, 53. il survit à Clovis & gouverne ses sujets en repos, 81. Mais aprés la mort de ce Prince il fait la paix avec Theodoric, 84. il meurt, *la méme*

Gondebaud. Sigebert Roi d'Austrasie l'envoïe au secours de Poitiers, 223. il est défait, *la méme*

Gondebaud fils de Clotaire I. est presenté par sa mere à Childebert I Roi de Paris, 286. Clotaire refuse de le reconnoître pour son fils, *la méme.* Aprés la mort de Clotaire, Caribert Roi de Paris l'envoie à Sigebert Roi d'Austrasie, *la méme.* il est relegué à Cologne par Sigebert, 287. D'où il se sauve en Italie auprés de Narsès, *la méme.* il passe à Constantinople où il est consideré comme fils de Roi, *la méme* Gontran-Boson va l'y trouver & l'engage à venir en France, *la méme.* il arrive à Marseille où il est trahi par Boson méme, *la méme & suiv.* il se retire dans une des Isles prés de Marseille, 288. il est attiré en Auvergne par le Roi d'Austrasie, 290. il entre dans le Limousin & se fait proclamer Roi à Brive-la-Gaillarde, *la méme.* il envoïe des Ambassadeurs à Gontran Roi de Bourgogne, 291. il est déconcerté de l'union de Childebert Roi d'Austrasie & de Gontran Roi de Bourgogne & est abandonné du Duc Didier, 293. il se saisit de Comminges, *la méme.* il y est assiegé par l'armée de Gontran, 294. Il y est enfermé avec Sagittaire Evêque de Gap & le General Mummol, *la méme.* Injures qu'il essuia de la part des Soldats, *la méme.* Ce qu'il dit aux Soldats pour leur ôter les impressions désavantageuses à son égard 295. Par qui il est trahi, 296 il est tué par le Duc Boson, 297. Caractere de Gondebaud, 298

Gondegesile fils de Gundevic Roi des Bourguignons n'a qu'une trés-petite part du Roïaume de Bourgogne, & choisit Geneve pour en faire sa Ville Capitale, 44. il demande du secours à Clovis pour faire la guerre à Gonde-

baud, *la même*. il abandonne son frere Gondebaud à la bataille de l'Ousche pour se joindre à Clovis I. 47. il défait avec Clovis l'armée de son frere, *la même*. il se retire à Vienne, 49. il y est assiegé par Gondebaud, *la même*. La Ville est prise & Gondegesile est massacré, 50

Gondemar fils de Gundevic Roi des Bourguignons, voiez *Chilperic & Godemar*.

Gontran ou *Gunthacram* & *Caribert* marchent contre Chramne leur frere par ordre du Roi Clotaire leur pere, 190. ils sont trompés tous deux par un faux bruit de la mort du Roi Clotaire, *la même*. Gontran aprés la mort de Clotaire son pere a en partage le Roiaume d'Orleans, 203. *& suiv.* il fait Châlons-sur-Saône la Capitale de son Etat, *la même*

Il prend le nom de Roi de Bourgogne, 204 Son caractere, 206. il a sa part de la succession de Caribert, 214. il se met en défense contre les Lombards & donne le commandement de ses troupes à Mummol, 217. Il reprend la Ville d'Arles aprés s'être rendu maître d'Avignon, 221. il accorde la paix à Sigebert & lui rend Avignon, *la même*. il envoie Mummol au Roi Sigebert avec des troupes pour le secourir, 222. il se brouille de nouveau avec Sigebert, *la même*. il conclut une ligue défensive avec Chilperic contre Sigebert, 224. il est obligé de donner passage aux troupes de Sigebert, *la même* il secourt le Roi d'Austrasie contre Chilperic, 235. il déclare son heritier Childebert Roi d'Austrasie son neveu, 257. ils ont une entrevûe, *la même*. ils se brouillent, 264 il reçoit dans ses Etats Lupus Duc de Champagne, 265. il fait sa paix avec Chilperic, 266. il apprend que Chilperic & Childebert ont conclu une ligue contre lui, 269 il conclut un Traité de paix generale avec Chilperic & Childebert, 270. *& suiv.* il reçoit un Ambassadeur de la part d'Ariamire Roi de Galice, 272. Et de la reine Fredegonde, 277. Il vient à son secours, *la même*. il traite avec hauteur les Ambassadeurs de Childebert, 278. il prend la défense de Fredegonde & de son fils, 280. il tient une conference à Paris avec les Ministres du Roi d'Austrasie, 282. *& suiv.* il est outré de la menace barbare d'un des Ambassadeurs, 283. il rétablit Pretextat dans son Evéché de Rouen, 284. il fait revenir à Paris la Princesse Rigunte qui étoit encore à Toulouse, 285. il reçoit les Ambassadeurs de Gondebaud, 291. il les fait charger de chaînes & appliquer à la question, *la même*. il fait venir le Roi d'Austrasie & le déclare son unique heritier, *la même & suiv.* il le mene à son armée, 293. il oblige Fredegonde à quitter Paris, 299 il entreprend de faire la recherche des Auteurs de la mort de Chilperic, *la même*. il vient à Paris pour tenir Clotaire sur les fonts de bapteme, 301. il assemble le second Concile de Macon, 302. il tombe dangereusement malade, 304. il fait la guerre au Roi d'Espagne, 306. On surprend dans sa Chapelle, lorsqu'il y entroit, un assassin envoïé par Fredegonde, 310. *& suiv.* il renvoie les Ambassadeurs de Recarede sans vouloir écouter leurs propositions, 312. il envoie une armée en Languedoc, 319. Elle est taillée en pieces, 320. il fait la paix avec Recarede Roi d'Espagne, 323. il contraint les Lombards à lui donner la paix, 324. il est indigné de la mort de Pretextat, 338. il declare Beppolen Lieutenant General du jeune Roi Clotaire, 340. il découvre à Childebert une conspiration tramée contre lui par Fredegonde, 341. il envoie deux armées contre Waroc Comte de Bretagne, 347. il tient Clotaire sur les fonts de baptême, 351. il meurt, son caractere, & ses bonnes qualités; il est mis par l'Eglise au nombre des Saints, *la même*. Il laisse Childebert heritier de ses Etats, 352

Gontran Boson General d'armée du Roi Sigebert se sauve dans l'Eglise de S. Martin de Tours, 231. il fait enlever Merovée des mains de ceux qui le conduisoient dans un Monastere, 236. il consulte une Magicienne sur sa destinée & sur celle du Prince Merovée, 238. *& suiv.* Réponse qu'il en reçut, 239. Voiant son coup manqué à l'egard de la trahison qu'il tramoit contre le Prince Merovée il se refugie avec ce Prince en Austrasie, 240 Il est cause

en partie de l'aſſaſſinat commis envers le Prince Merovée, 248. il eſt du nombre des Ambaſſadeurs envoïés au Roi Gontran, 283. il eſt chef de Conjurés d'Auſtraſie, 286. il va à Conſtantinople pour engager Gondebaud fils de Clotaire à venir en France, 287. il le trahit dès qu'il eſt arrivé à Marſeille, lui enleve ſes treſors, & les partage avec le Gouverneur de Marſeille, *la méme & ſuiv.* il eſt pris & amené au Roi de Bourgogne, 288. Devant qui il prétend prouver ſon innocence, *la meme.* il s'engage de livrer à ce Prince le General Mummol, *la méme.* il aſſiege Mummol dans Avignon & eſt contraint de lever le ſiege, 290. il tue le Roi Gondebaud, 297

Goſvinde veuve d'Athanagilde Roi d'Eſpagne, épouſe Leuvigilde ſon ſucceſſeur, 271. Elle eſt Arienne, 272. Elle étoit mere de Brunehaut, *la méme*

Gots. On comprend ſous ce nom les Viſigots des Gaules & des Eſpagnes, & les Oſtrogots d'Italie, 35. ils ſe joignent aux François commandés par Bucelin, 172

Gregoire Evêque de Tours rapporte ce qui arriva à Rocolene lorſqu'il voulut violer l'azile de l'Egliſe de ſaint Martin, 232. il eſt contraint d'accorder l'azile de S. Martin au Prince Merovée fils de Chilperic I. 236. *& ſuiv.* il conſeille à Merovée d'en ſortir, 237 Un Ange en ſonge lui annonce la deſtinée du Roi Chilperic & de toute ſa famille, 239. il parle avec fermeté dans le conſeil en faveur de Pretextat Evêque de Rouen, 247. il eſt accuſé de trahiſon contre l'Etat & contre la Reine Fredegonde, 250. On lui conſeille de ſe ſauver & de ſe retirer en Auvergne, il ne donne point dans ce piege, *la méme.* il ſoutient ſon innocence & confond ſes calomniateurs, 252. il reſiſte au Roi Chilperic & l'empêche de faire un Edit touchant les affaires de la Religion & touchant la ſainte Trinité, 275. il eſt fort conſideré de Gontran Roi de Bourgogne, 301. il eſt envoïé par Childebert à Gontran Roi de Bourgogne pour lui faire ratifier le Traité d'Andelau, 316. il aſſiſte à la mort de la Reine Ingoberge, 347. il finit ſon Hiſtoire à la trentiéme année du regne de Gontran, 351

Gregoire le Grand (Saint) fait un éloge bien glorieux pour les Rois de France, 360. il envoie des Miſſionnaires en Angleterre, 362. il aſſemble un Concile à Rome, 483. il meurt, 484

Gregoire III. envoie une Ambaſſade à Charles-Martel, 483. il lui demande du ſecours contre l'Empereur Leon Iſaurien, 485 il envoïe une ſeconde Ambaſſade à Charles-Martel, 487. il meurt, 488

Grenoble aſſiegé par les Lombards qui ſont taillés en pieces & obligés de lever le ſiege, 324

Grimoald fils de Pepin le Vieux, 419. il fait enlever Dagobert & l'envoie en Ecoſſe, 424. il fait déclarer ſon propre fils ſucceſſeur de Sigebert II. 425. Son fils eſt détrôné, & Grimoald arrêté & mis en priſon où il meurt, *la méme*

Grimoald Duc de Benevent vient au ſecours de Pertarite Roi des Lombards, 428. il le dépouille de ſes Etats & lui donne un Palais dans Pavie pour y vivre en ſimple Seigneur; il veut le faire aſſaſſiner dans un feſtin, *la méme.* il défait l'armée des François, 430. il meurt & Pertarite remonte ſur le trône, *la méme*

Grippon fils de Charles-Martel eſt arrêté 498. il ſe ſauve en Saxe, 503. il ſe fait proclamer Duc de Baviere, 504. il eſt attaqué & fait priſonnier par le Duc Pepin qui lui donne un appanage, 505. il ſe retire chés le Duc d'Aquitaine, 506. il en ſort pour ſe jetter entre les bras d'Aſtolphe Roi des Lombards, il eſt défait & tué dans la vallée de Morienne, 515. *& ſuiv.*

Gundevic Roi des Bourguignons laiſſe quatre fils qui ſe font la guerre pour le partage des Etats de leur pere, 44

H

HEraclius Empereur de Conſtantinople reçoit les Ambaſſadeurs du Roi Dagobert, & renouvelle avec lui l'alliance entre les deux Empires, 402

Hermanfroi de Turinge épouſe Amalberge niece de Theodoric Roi des Oſtrogots en Italie, 35

Il eſt Roi d'une partie de la Turinge: il déclare la guerre à Balderic ſon frere, 83. il ſe ligue avec Thieri Roi d'Auſtraſie

d'Austrasie, *la même.* il défait l'armée de Balderic, *la même.* il trompe Thieri 84. il est défait par Thieri & Clotaire, 92. *& suiv.* il se sauve & se cache; il est découvert, 94. il vient trouver le Roi Thieri à Tolbiac, où on le jette du haut de la muraille dans un fossé, *la même*

Hermegiscle Roi des Varnes, a un fils nommé Radiger, qu'il promet en mariage à une sœur d'un Roi des Anglois, 356. il meurt avant que la Princesse ait passé la mer, & en mourant il conseille aux Varnes de ne pas laisser faire ce mariage, *la même*

Hermenigilde est associé à la Roiauté par par Leuvigilde son pere Roi d'Espagne, il épouse Ingonde niece de Chilperic, 271

Il quitte l'Arianisme & se fait Catholique a la persuasion d'Ingonde Princesse de France son épouse, 272. il se revolte contre son pere Leuvigilde, *la même.* Les mesures d'Hermenigilde sont rompues: il est pris par son pere & mis en prison, 273. il refuse la Communion de la main d'un Evêque Arien: on lui fend la tête par ordre de son pere, 305

Herpon ou *Herpin* (Le Seigneur) Duc ou Gouverneur de la Bourgogne Transjurane, 388. *& suiv.* il punit quelques Seigneurs de son Gouvernement: il est tué dans une sédition, 391

Hilaire de Poitiers (L'Eglise de Saint) a été bâtie par les liberalités de Clovis I. 73

Hommage de Tassillon Duc de Baviere fait à Pepin pour son Duché, 532

Hubert (Saint) Evêque de Maëstricht, convertit à la Foi les Païens des Ardennes, du Brabant, &c. 469

Hunalde Duc d'Aquitaine, assiege Chartres & brûle la Cathedrale dediée a la Sainte Vierge, 501. il se fait Religieux de l'Ordre de saint Benoît, 502

Huns (Les) peuples barbares: leurs Ambassadeurs, qui paroissent pour la premiere fois a Constantinople, comment regardés, 207

I

JEan I. Pape, est mis en prison par Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 54

Images. L'Empereur Leon Isaurien fait un Edit contre les Images, 483

Indulphe Capitaine Got se jette dans Pavie, 166. il envoie demander du secours à Theodebalde, *la même*

Ingoberge femme du Roi Caribert, meurt fort âgée: belles qualités de cette Princesse, 347

Ingomer premier enfant de Clovis & de Clotilde est baptisé solemnellement, 21. il meurt peu de tems après, *la même*

Ingonde fille de Brunehaut épouse Hermenigilde fils de Leuvigilde Roi d'Espagne, 271. Elle resiste aux sollicitations de Gosvinde Reine d'Espagne & Arienne, 272. Elle convertit son mari Hermenigilde, *la même.* Elle se met avec son fils Athanagilde entre les mains des Generaux de l'Empereur en Espagne, 305. Elle meurt à Carthage en Afrique dans le tems qu'on l'envoie à Constantinople par ordre de l'Empereur Maurice, & son fils est transporté à Constantinople, 328

Interregne en faveur de Charles-Martel Maire du Palais, ce qui se passe durant cet Interregne, 480. *& suiv.*

Irlande ou *Hibernie* se nomme souvent Ecosse, ou l'Isle des Ecossois, 436

Italie [L'] est enlevée à l'Empereur de Constantinople par Odoacre Roi des Erules du tems de Clovis I. 5. Elle est ensuite possedée par Theodoric Roi des Ostrogots, *la même.* Elle devient le théâtre de la guerre entre Theodebert Roi d'Austrasie, Totila Roi des Ostrogots & l'Empereur Justinien 149. Elle a de nouveaux maîtres dans les Lombards, 216

Judicael Prince de Bretagne, fait hommage au Roi Dagobert, 412. Grande pieté de ce Prince Breton: il s'en retourne en Bretagne, *la même*

Julien [Le Comte] introduit les Sarrasins en Espagne, 470. *& suiv.*

Justin II succede a l'Empereur Justinien, 215. il a pour successeur Tibere, 265

Justinien succede à son oncle Justin il forme le dessein de reconquerir l'Italie, 98. il entretient des correspondances avec Amalazunte, & en même tems avec les ennemis de cette Princesse, 92. il envoie

une Ambaſſade à Amalazunte, 120. il traite en même tems avec Theodat, *la même.* il apprend la mort tragique de cette Princeſſe, 123. il eſt reſolu de venger cette mort, *la même* il engage les Rois François à ſe joindre à lui contre les Gots d'Italie, 124. il envoie une armée en Dalmatie, & envoie Beliſaire en Italie qui enleve la Sicile & Rome aux Oſtrogots, 125. *& ſuiv.* Vitigès Roi des Oſtrogots eſt mené priſonnier à Conſtantinople où il paſſe le reſte de ſes jours en ſimple particulier, 141. il tâche d'attirer les Rois François dans ſon parti contre Totila Roi des Oſtrogots, 147. il cede la Provence aux François, 148. Il prend dans ſes Edits le titre de *Francique*, 150. il apprend la mort de Theodebert, ce qui le délivre de grandes inquietudes: il envoie une Ambaſſade à Theodebalde Roi d'Auſtraſie, 157. il reçoit l'Ambaſſadeur de Theodebalde à Conſtantinople, & conclut la paix avec la France, 159. il envoie Narsès en Italie à la place de Beliſaire, 160. il fait tenir à Conſtantinople le cinquiéme Concile General: il envoie en exil le Pape Vigile, 191. il favoriſe Pelage ſucceſſeur de ce Pape, & lui fait ſouſcrire à la condamnation des trois Chapitres, 192. il reçoit de grands ſervices d'Abares Prince des Huns & lui permet de s'établir ſur les bords du Danube, 206. Il meurt après un long & glorieux Regne, & a pour ſon ſucceſſeur Juſtin, 315

L

LANDRI Seigneur de la Cour de Chilperic I. a des familiarités avec Fredegonde, 274. Meſures qu'il prend avec elle pour aſſaſſiner Chilperic I. *la même*

Il eſt Maire du Palais du Roi Clotaire, 367. il tâche d'enlever Bertoalde Maire du Palais de Bourgogne, & le manque, 368. il l'aſſiege dans Orleans, & fait ferment de ſe battre avec lui ſeul à ſeul, *la même.* il leve le ſiege d'Orleans: il eſt défait près d'Etampes, 369

Lantilde ſœur de Clovis, abjure l'Arianiſme le même jour que Clovis I. ſe fait baptiſer, 28

Leger Evêque d'Autun Maire du Palais de Childeric fils de Clovis II. donne de ſages avis à ce Prince, 433. il devient odieux au Roi & à pluſieurs Seigneurs de la Cour, 434. il eſt arrêté & enfermé dans le Monaſtere de Luxeuil, 435. Après la mort de Childeric il revient à Autun, 437 il vient à Paris pour ſoûtenir le parti de Thieri, 439 il retourne à Autun où ſes ennemis lui font crever les yeux, 440. il eſt renfermé dans le Monaſtere de Feſcamp, & quelque tems après on lui fait couper la tête, 441

Leon de Poitiers ſe rend maître de l'eſprit & de la confiance de Chramne fils de Clotaire Roi de Soiſſons, 189

Leon Iſaurien Empereur de Conſtantinople fait publier un Edit contre les Images, 483. il meurt, 483

Leonius Senateur de Conſtantinople envoïé par l'Empereur Juſtinien à Theodebalde Roi d'Auſtraſie, 156

Leudard Seigneur François eſt envoïé en Ambaſſade à Conſtantinople par Theodebalde Roi d'Auſtraſie, 156. il conclut la paix avec l'Empereur, 159

Leudaſte Gouverneur de Tours, dévoué à la Reine Fredegonde s'attache au Prince Clovis, 249. il accuſe Gregoire Evêque de Tours, 250. *& ſuiv.* Se voiant convaincu de calomnies, il trouve moien de s'évader, 252. *& ſuiv.*

Leudegeſile (Le Duc) aſſiege la Ville de Comminges, 294. il s'en rend maître, 298. il fait mourir Mummol & Sagittaire Evêque de Gap, 298

Leudovalde Evêque de Baïeux après le meurtre de l'Evêque Prétextat, fait fermer toutes les Egliſes de Rouen, & defend d'y celebrer les Saints Myſteres, 338

Leutharis ſecond General de l'armée Françoiſe, envoié par le Roi Theodebalde au ſecours des Oſtrogots, eſt battu par les deux Lieutenans de Narsès, ſon armée perit par la peſte, 178. il en meurt lui-même, 179

Leuvigilde Roi d'Eſpagne épouſe en ſecondes nôces Goſvinde femme d'Athanagilde ſon prédeceſſeur, 271

Il aſſocie à la Roïauté Hermenigilde ſon fils, *la même.* il envoie des Ambaſſadeurs au Roi Chilperic I. & lui de-

mande la Princesse Rigunthe pour le Prince Recarede, 272. & *suiv.* il se met en état de soutenir la guerre contre le Roi Gontran, 306. il remporte de grands avantages sur les armées de Gontran, 307. & *suiv.* il envoie plusieurs Ambassades au Roi Gontran, 309. il meurt & laisse pour successeur le Prince Recarede, 310

Limoges, les Habitans de cette Ville se soulevent contre le Roi Chilperic I. & en sont severement punis, 261

Loi Salique, ce que l'on doit entendre par ce terme, 11. & *suiv.* Voiez *Salique.*

Loix des Gots pour le partage des terres des peuples vaincus dans les Gaules, 9

—— des Ostrogots pour le partage des terres en Italie, 9

—— des Allemans, mises par écrit & en Code par le Roi Clotaire II. dans une assemblée nombreuse d'Evêques & de grands du Roiaume, 397

Lombards, s'emparent de l'Italie a la sollicitation de Narsès, 215. & *suiv.* ils font une irruption dans le Roiaume de Bourgogne, 217. & *suiv.* La campagne suivante ils sont assommés par l'armée du General Mummol, 218. & *suiv.* ils perdent leur Roi Alboin, 323. ils sont taillés en pieces par les François, 324. ils choisissent pour Roi Autharis, 325. ils font la paix avec les François, 337

Longin est envoïé par l'Empereur Justin pour commander les troupes de l'Empire en Italie, 215

Luitprand Roi des Lombards fait alliance avec Charles-Martel, 480

Lulle Prêtre, est chargé par Boniface Archevêque de Maience de Lettres & Instructions secretes pour le Pape Zacharie, 512. il revient de Rome avec les Instructions du Pape, *la même.*

Lupus Duc de Champagne, est persecuté par Gilles Evêque de Reims, 265. il est déclaré ennemi de l'Etat, *la même.* il est dépouillé de ses biens & se retire auprès du Roi Gontran, 266

Luques assiegé par Narsès, 169

Luxeuil Abbaie en Bourgogne où le Maire Ebroin & Leger Evêque d'Autun sont releguës, 435

Lyon, Gondebaud Roi de Bourgogne en fait la Ville Capitale de son Roiaume, 46. On y tient deux Conferences entre les Evêques Ariens & les Prelats Catholiques, *la même*

M

MAclou Comte ou Prince d'une partie de la Bretagne, envahit la Principauté de Theodoric, fils de Bodic autre Comte de Bretagne, 258

Maire du Palais, charge très-considerable dans la premiere Race de nos Rois, 267. & *suiv.* En quel tems leur grand pouvoir a commencé à paroître, 416. & *suiv.* Combien de tems il a duré, 417. Cette dignité ressemble à celle de Grand Vizir, *la même*

Malberge. Signification de ce mot, 13. & *suiv.*

Marcias Capitaine des Ostrogots est chargé de garder la Provence, 126. il en retire ses troupes pour la ceder aux Rois François, 128

Marseille tombe dans le partage de Clotaire fils de Clovis I. 128. Une moitié appartient à Gontran Roi de Bourgogne, & l'autre moitié à Childebert Roi d'Austrasie, 264. Ce qui donne occasion à une guerre, *la même*

Martel, pourquoi Charles fils de Pepin le Gros porte ce nom, 476

Martien Empereur, est obligé de demander la paix aux Princes Ostrogots, 32. il a Leon pour successeur, *la même*

Martin de Tours (S.) est très-honoré dans les Gaules du tems de Clovis I. 58

Martin de Tours (l'Eglise de saint) Combien l'asile de cette Eglise est respecté, 231

Martin le Bel (saint) Eglise auprès de Tours pour quelle raison ainsi nommée, 476

Matutinale donum, nom d'une espece de dot que le mari donnoit à sa femme le matin d'après les nôces, 211

Maurice Empereur de Constantinople, pense à reconquerir l'Italie sur les Lombards, 325. il renouvelle la Ligue entre l'Empire & la France contre les Lombards, 331. & *suiv.* Theodebert lui propose de faire une Ligue contre la Nation des Abares, 364

Medailles, de Clotaire fils de Clovis I. frappées à Marseille, 77

—— de Theodebert Roi d'Austra-

sie frappées à Châlons sur Saône, 117
Medailles de Childebert fils de Clovis I. frappées dans Arles, 128
—— de Clotaire fils de Clovis I. frappées dans Marseille, *la même*
—— frappées en l'honneur de Theodebert Roi d'Austrasie, où il prend la qualité d'Auguste, 153
—— des Rois Caribert, Chilperic, Gontran & Sigebert, 203. *& suiv.*
—— de Dagobert frappées à Marseille, 399
—— de Pepin premier Roi de la seconde Race, frappées peu de tems avant sa mort, 551
Medard (Eglise de saint) à Soissons bâtie par Clotaire Roi de Soissons, 200. il y est enterré, *la même*
Melaine [Saint] Evêque de Rennes du tems de Clovis I. 31. il assiste au Concile d'Orleans, 74
Melun Place forte, Clovis I. en donne le gouvernement à Aurelien, 8
Meroliac aujourd'hui Oliergue, Château dans l'Auvergne, assiegé & pris par Theri, 103. *& suiv*
Merovée fils de Chilperic I. marche en Poitou avec une armée, 230. il voit la Reine Brunehaut à Paris, s'en laisse charmer, 232. il vient à Tours, prend des liaisons avec Gontran Boson, 233
Il va dans le Maine, arrive à Rouen & épouse Brunehaut, *la méme*. Ce mariage irrite son pere Chilperic qui le surprend à Rouen avec Brunehaut, *la méme*. il se sauve avec elle dans une Eglise de saint Martin, 234. il a ordre du Roi de le suivre à Soissons, *la méme*. On lui donne des gardes & on lui ôte toutes ses armes, 235
On l'ordonne Prêtre, & on l'envoie avec une escorte dans un Monastere du Maine, 236. il trouve moien de s'échapper, & se refugie dans l'Eglise de saint Martin de Tours, *la méme*. il est resolu de se sauver avec Gontran Boson dans le Roiaume d'Austrasie, 238. il évite plusieurs pieges qu'on lui tend pendant son sejour dans la Ville de Tours, 239. *& suiv.* il se retire en Austrasie avec Gontran Boson, il est pris dans une embuscade par le Gouverneur d'Auxerre: il se sauve encore des mains de ce Gouverneur, & gagne le Roïaume d'Austrasie où il est bien reçu, 240. *& suiv.* il est contraint d'en sortir, 241. il se retire vers Reims: Fredegonde en est informée, 247. il est trahi par les habitans de Terouenne, & est assassiné dans une maison au milieu de la campagne, 247. *& suiv.*
Merovée fils du Roi Clotaire est mené à l'armée n'aiant gueres que cinq ou six ans, 367. il est pris & tué à la bataille d'Etampes, 369
Milan assiegé par Vitigès Roi des Ostrogots, 132. il est contraint de se rendre à discretion, 133. il est entierement détruit, *la même*
Molette d'éperon trouvée dans le Tombeau de Brunehaut dans l'Eglise de S. Martin d'Autun, 385
Monarchie Françoise, son origine dans les Gaules, 3
Monetaire. Coûtume de mettre le nom des Monetaires sur les Monnoies des Rois de la premiere Race, 399. *& suiv.*
Monnoie d'or marquée au coin des Rois de France, l'Empereur Justinien ordonne qu'elle soit reçue dans le commerce par tout l'Empire, 148
—— marquée au coin de Merovée, 233
Mouchoir teint de sang envoïé par Clotilde Reine des Visigots au Roi Childebert son frere, 96
Mugnoz Gouverneur de Cerdagne épouse la fille d'Eude Duc d'Aquitaine, 472. il est poursuivi par Abderame & se précipite du haut d'un rocher, 473
Mummol Ambassadeur de Theodebert à Constantinople, tombe malade à Patras Ville d'Achaie, & y est gueri par un miracle, 124
Mummol General d'armée, est chargé par le Roi Gontran du commandement de ses troupes du côté de la Savoye, 217. il surprend les Saxons qui étoient venus en Provence, les défait dans une bataille & leur accorde la paix, 218. *& suiv.* il est inseré dans un des articles du Traité de Paix conclu entre Gontran & Sigebert, 221. il entre au service de Sigebert, marche droit à Tours, s'en rend maître, prend Poitiers, défait les troupes de Clovis, & l'oblige à prendre la fuite, 222. Il taille en pieces l'armée de Chilperic I. 235. *& suiv.* il se fait chef des conjurés de Bourgogne, & se joint au Duc Didier

& au Duc Gontran Boson, 287. Gontran Boson le trahit & veut le livrer au Roi de Bourgogne, 288. il échappe le piege, 289. il est assiegé par Boson dans Avignon & secouru par le Roi d'Austrasie, 290. il commande l'armée de Gondebaud fils de Clotaire, & entre avec ce Prince dans le Limousin, *la même*. il se jette dans Comminges avec Gondebaud & soutient le siege contre l'armée de Gontran, 294. il trahit Gondebaud & traite avec Leudegesile qui assiegeoit la Ville: il persuade à Gondebaud de se rendre, 296. il se rend à Leudegesile qui le fait tuer, 298

Munderic se revolte contre le Roi Thieri & leve une petite armée, 104. il se jette dans une place forte où il est assiegé, 105. il se rend à Thieri qui le fait assassiner, 106

Mundilas est envoïé par Belisaire à Milan, 131. il y est assiegé par les Bourguignons joints aux Gots, *la même*, *& suiv.* il est obligé de se rendre avec la garnison, 133

Mundon à la tête d'une armée de brigands & de voleurs, fait la guerre à l'Empereur Anastase, 64. il est appuïé du secours de Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, & se rend son Vassal, *la même*

Mundus est envoïé avec une armée en Dalmatie par l'Empereur Justinien, 125. il prend la Ville de Salone: il est tué dans un combat, *la même*

N

Nantilde épouse le Roi Dagobert qui repudie sa premiere femme Gomatrude, 400

Naples pris par Belisaire qui fait passer la garnison au fil de l'épée, 129

Narbonne assiegée par Charles-Martel. Amor General des Sarrasins vient au secours, & y est défait, 482

——— assiegée par Pepin premier Roi de la seconde Race, 616

Narsès est envoïé en Italie à la place de Belisaire, 160. il demande passage à Hamming General de l'armée Françoise, 161. il s'approche de Verone & joint Totila dans les montagnes de l'Apennin, 161 *& suiv.* il taille son armée en pieces & Totila y périt, 163. il se rend maître de Rome, *la même*. Il campe près du Mont Vesuve pour combattre Teïas, 164. il se rend maître du Fort d'où l'armée de Teïas tiroit les vivres, *la même*. il est surpris par Teïas & range brusquement son armée en bataille: il gagne la bataille qui dura deux jours, Teïas y perit, 165. il traite avec les Ostrogots, 166. il assiege Cumes & en presse le siege, 167. il prend Luques après un siege de trois mois, 174. il y met un nommé Bonus pour Gouverneur, *la même*. il oblige Aligerne à lui remettre Cumes, 175. il conduit son armée à Rimini, & tâche d'engager l'armée Françoise à une action, 176. il s'approche de l'armée des François commandée par Bucelin, 180. il remporte une grande victoire sur l'armée de Bucelin, 184. *& suiv.* il se rend maître de toute l'Italie, 185. *& suiv.* il est haï de l'Imperatrice, Sophie, qui lui ordonne de venir à Constantinople: pour s'en venger il sollicite Alboin Roi des Lombards de s'emparer de l'Italie, 215. il se retire à Naples & meurt à Rome, & son corps est porté à Constantinople, 216

Neustrie. Origine de ce mot, 79. En quel tems la Neustrie a commencé, & quel païs elle marquoit du tems de Clotaire II. 389

Nicete Evêque de Treve, sollicite Clodosvinde Princesse Chrétienne fille de Clotaire I. de travailler à convertir son époux Alboin qui étoit païen, 216

Nogent est le nom d'un Bourg aujourd'hui appellé saint Clou près de Paris, 263. Voïez *Clou* (S.)

Notre-Dame de Paris [l'Eglise de] n'a point été bâtie par Childebert, mais ornée & enrichie par ce Prince, qui y fit faire des fenêtres de verre, 196

Novempopulanie, ce que c'est que ce Païs, 463

O

Odoacre Roi des Turcilingiens, vient des extrémités de la Pannonie fondre sur l'Italie & s'en rend maître, 33. il est défait dans trois batailles par Theodoric Roi des Ostrogots, 34 il se renferme dans Ravenne où il est assiegé & obligé de capituler; il est poi-

gardé dans un festin, *la même*

Odilon Duc de Baviere épouse Hiltrude malgré Carloman & Pepin ses freres, ce qui cause la guerre entre eux, 498. il est défait, 499

Orleans. Clovis I. choisit cette Ville pour y assembler un Concile, 74. devient Roïaume après la mort de Clovis I. 78. Bornes de ce Roïaume, 79. On y tient un Concile appellé le quatriéme Concile d'Orleans, où certains restes du Paganisme sont défendus, 143. Il est assiegé par Landri, qui est contraint d'en lever le siege, 369

Ostrogots. Leurs Loix touchant le partage des terres des peuples vaincus, 8. *& suiv.*

——— Nation dans la Pannonie, secouent le joug de l'Empereur Marcien, lui font la guerre, & l'obligent à demander la paix, 32. *& suiv.* ils suivent Theodoric dans la conquête de l'Italie, 34. Ils se relevent en Italie & choisissent Totila pour Roi, 147. ils élisent Teias pour leur Roi a la place de Totila tué dans le combat contre Narsès, 163. Après la perte de la bataille où Teias leur Roi est tué, ils font des propositions à Narsès, & obtiennent une partie de leurs demandes, 166. *& suiv.*

Ouen [Saint] ou Dadon Referendaire, c'est-à-dire, Chancelier du Roi Dagobert a l'honneur d'avoir à sa table Judicaël Prince de Bretagne, 412

Ousche [Bataille de l'] remportée par Gondegesile & par Clovis I. sur Gondebaud, 47

P

Paganisme, Childebert l'abolit entierement dans tous ses Etats, 195. *& suiv.*

Paix conclue entre Theodoric & Clovis I. 68

——— entre Chilperic I. Roi de Soissons & Sigebert Roi d'Austrasie, 208

——— entre le Roi des Abares & Sigebert Roi d'Austrasie, 215

——— entre Sigebert Roi d'Austrasie & Gontran Roi de Bourgogne après la bataille d'Arles, 221

Paix entre Childebert Roi d'Austrasie, Gontran Roi de Bourgogne, & Chilperic Roi de Soissons, 270. *& suiv.*

——— entre les Lombards & le Roi Childebert, 325

Pallade Evêque de Xaintes est accusé d'avoir des intelligences avec Fredegonde pour traiter avec le Roi d'Espagne, 310

Pallium [Le] Les Empereurs obligeoient les Papes à ne point donner sans leur permission le *Pallium* à certains Evêques : il est demandé au Pape Vigile par Auxane Archevêque d'Arles : le Pape lui refuse jusqu'à ce qu'il en ait reçû la permission de l'Empereur Justinien, 147. *& suiv.*

Paris, Clovis y vient & en fait la Capitale de son Roiaume, 65

Cette Ville devient un Roïaume après la mort de Clovis I. 79. Elle est partagée entre les Rois Gontran, Sigebert & Chilperic : ils passent entre eux un Traité à ce sujet, 214

Parlement assemblé à Bonneuil par Clotaire II pour regler ce qui est de plus avantageux au bien du Roiaume, 392

Paterne Ambassadeur de Clovis auprès d'Alaric, découvre les préparatifs de guerre que ce Prince faisoit contre Clovis, 56

Patrice. Signification de cette qualité, 220

Pavie assiegé & pris par Alboin Roi des Lombards, 216

Paul Pape I. du nom succede à son frere Etienne III. 534. il écrit au Roi Pepin contre Didier Roi des Lombards, 535. *& suiv.* il meurt, 545

Pelage succede au Pape Vigile & souscrit à la condamnation des trois Chapitres, 192 il écrit une lettre à Childebert, 193. il écrit de nouveau au même Roi, & lui envoie sa profession de foi que ce Prince éxigeoit de lui, 195

Pepin Maire du Palais d'Austrasie est Ministre du Roi Dagobert, 393. il se maintient dans sa charge malgré les efforts des Austrasiens qui conjuroient sa perte, 401. Après la mort de Dagobert il rend hommage à Sigebert, 418. il meurt, on l'appelle le Vieux, *la même.* Son éloge, *la même*, *& suiv.* il laisse un fils nommé Grimoald Maire du Palais, 419

Pepin le *Gros* ou *Pepin* d'*Heristal* se rend maître de l'Austrasie, 442. il declare la guerre à Thieri II. 443. *& suiv.* il marche à la tête d'une armée contre Thieri II. 444. il met en déroute l'armée de Thieri, 446. il devient maître de la personne du Roi, *la méme.* il marche en Austrasie & défait Radbode Duc des Frisons, 448. *& suiv.* il assemble un Concile, 449. il rétablit la coûtume de convoquer les Etats du Roïaume tous les ans, *la méme.* Après la mort de Thieri il fait proclamer Clovis, puis Childebert, 450 il défait le Duc de Frise & les Allemans, 451. il fait Drogon son fils aîné Duc de Bourgogne & Grimoald Maire du Palais de Childebert III. 452. il fait Theodat son petit-fils Maire du Palais de Dagobert II. *la méme.* il meurt à Jupil, 453. Son caractere, *la méme.* il laisse le gouvernement de l'Etat entre les mains de sa femme Plectrude, 454

Pepin fils de Charles Martel succede à son pere, & a en partage la Neustrie, la Bourgogne & la Provence pour les gouverner en qualité de Maire, 491. il éleve sur le Thrône Childeric II. ou III. du nom, 494. il défait Odilon Duc de Baviere, 499

Par la cession de son frere Carloman, il devient maître de tout l'Empire François, & Duc Souverain de toute l'Austrasie, 502. il tire son frere Grippon de prison, & a lieu de s'en repentir, 503. il se rend en Baviere, attaque Grippon, le prend prisonnier, & met à sa place le jeune Duc Tassilon, 505

Il monte sur le thrône & prend le titre de Roi, & commence la seconde Race, 508. il a dessein de gagner le Pape Zacharie, il met dans son parti Boniface Archevêque de Maïence, 512. il fait proposer au Pape Zacharie un cas de conscience touchant la Roïauté, 513. il est proclamé Roi dans une Assemblée des Etats du Roïaume à Soissons, & Childeric II. est conduit dans un Monastere, 514

Il est sacré à Soissons, 515. il prend plusieurs places sur les Sarrasins en Languedoc, 516. *& suiv.* il reçoit en France le Pape Etienne III. qui s'y refugie, 521. il se fait sacrer une seconde fois par le Pape Etienne III. dans l'Eglise de S. Denys, 523. il marche vers les Alpes, *la méme*, *& suiv.* il en force le passage, & contraint Astolphe de se jetter dans Pavie, où il l'assiege, 524. il conclut avec lui un Traité de Paix, rétablit le Pape Etienne dans Rome, & fait une donation dans les formes de l'Exarcat de Ravenne à l'Eglise Romaine, 525. il revient en France, d'où il sort encore pour délivrer le Pape Etienne qu'Astolphe assiegeoit dans Rome, 526. il assiege Pavie, fait lever le siege de Rome, & délivre le Pape Etienne qu'il met en possession de Ravenne, 528. il reconnoit Didier pour Roi des Lombards, 532. il reçoit l'hommage de Tassillon Duc de Baviere, *la méme*, *& suiv.* il tient à Compiegne une Assemblée generale des François, 533. il dompte les Saxons & leur impose un nouveau tribut, *la méme.* il oblige Didier de faire justice au Pape, 536. il fait la guerre au Duc d'Aquitaine, 537. il se rend maître de Bourges & de Touars, 538. il défait à platte couture l'armée du Duc d'Aquitaine, 541. il consent à une assemblée d'Evêques sur le culte des images, 542. il fait pendre Remistain oncle du Duc de Baviere, 543. il réunit à la Couronne le Duché d'Aquitaine, 544 il meurt à saint Denys & y est enterré, 548. Son caractere & ses belles qualités, 549. Sa force extraordinaire, 550. *& suiv.* Medaille de ce Prince: il laisse deux fils Charles & Carloman, 551

Perigueux assiegé & pris par le General Didier, 264

Pertarite fils d'Aribert Roi des Lombards implore le secours de Grimoald Duc de Benevent, 428. *& suiv.* il est obligé de s'enfuir chés le Roi des Abares, 428. il revient en Italie: il est en danger d'être assassiné, *la méme.* il fait semblant d'etre yvre & se sauve, 429. il vient en France demander du secours: il en obtient & retourne en Italie avec l'armée de France qui est défaite, *la méme & suiv.* il se sauve en Angleterre après la mort de Grimoald. il remonte sur le thrône des Lombards, 430

Pierre Avocat de Constantinople, est envoïé par l'Empereur Justinien pour traiter avec la Reine Amalazunte, 120.

& suiv. il menace Theodat de l'indignation de l'Empereur Justinien, 123

Plectrude femme de Pepin le Gros gouverne après la mort de Pepin; elle fait arrêter Charles, dit depuis Charles Martel; elle est défaite par les Neustriens dans la forêt de Compiegne, 454

Poitiers & le Poitou soumis au Roi Sigebert par le General Mummol, 222

Pretextat Evêque de Rouen, est mandé à la Cour & accusé de plusieurs crimes, 242. il est cité dans un Concile tenu à Paris dans l'Eglise de saint Pierre aujourd'hui sainte Geneviéve, *la méme.* il s'avoue coupable, 247. il est condamné, dépouillé de ses habits & envoié en exil, *la même.* Après la mort de Chilperic il revient de son exil, 284. il est rétabli dans son Evêché par Gontran, *la même.* il est assassiné dans son Eglise, 333

Procule Tresorier de l'Eglise d'Auvergne est pris par Thieri Roi d'Austrasie dans le Château d'Outre & assommé au pié de l'Autel, 103

Profession de foi du Pape Pelage envoiée à Childebert Roi de Paris, 195

Promote Prêtre du Diocese de Chartres, est consacré Evêque de Châteaudun par l'Evêque de Reims, 222

Protad est fait Maire du Palais du Roi de Bourgogne à la place de Bertoalde, 367. il engage le Roi Thieri à faire la guerre au Roi d'Austrasie, 370. il est assassiné dans sa tente, 371. *& suiv.*

Provence [La] Theodoric Roi des Ostrogots en Italie s'en rend maître, 65. *& suiv.* il détrône Gesalic, 66. Elle est cedée aux Rois François Theodebert, Clotaire & Childebert par Vitigès, 128. Autre cession qui en fut faite aux François par l'Empereur Justinien, 148

Puissance temporelle des Papes commence sous Gregoire III. 483

Puits. C'étoit un usage assés ordinaire parmi les François de jetter leurs ennemis dans un puits, 87

Q

QUintien [Saint] Evêque de Rhodès assiste au Concile d'Orleans, 74. il est chassé de son siege par les Gots, 81. Thieri le fait pour cette raison Evêque d'Auvergne, *la même.* il implore la misericorde de Dieu contre la colere du Roi Thieri qui assiege la Ville, il est éxaucé, 102

R

RAchis frere d'Astolphe se fait Moine au Mont-Cassin, 531. Ce qui le porte à sortir de ce Monastere, où il rentre sur la representation que lui fait faire le Pape, 532

Radegonde niéce d'Hermanfroi Roi de Thuringe sauvée du pillage de la Thuringe, épouse Clotaire & est amenée en France, 95. Après sa retraite de la Cour elle demeure à Poitiers dans un Monastere qu'elle avoit fondé, 210. Elle écrit de son Monastere aux deux Rois Sigebert & Chilperic pour les porter à conclure la paix, 228. Elle y meurt; elle est mise au nombre des Saintes, 347

Radiger Roi des Varnes, épouse sa belle-mere; il est attaqué dans son païs par une armée commandée par une Princesse Angloise qu'il avoit refusée en mariage: il perd la bataille & est contraint de prendre pour femme cette Angloise, 357

Radulfe Duc de Thuringe se revolte contre le Roi Sigebert, 419. Une partie de son armée est défaite, 420. il bat une partie de l'armée de Sigebert, il fait la paix, 421

Ragnachaire, un des Generaux de l'armée de Clovis I. 6

Ragnemonde Evêque de Paris tient sur les fonts Theodoric ou Thieri fils de Chilperic I. & de Fredegonde, 268 il donne asile à Fredegonde dans sa Cathedrale, 276

Rainfroi Maire du Palais de Dagobert II. à la place de Theodat, 454. Charles Martel le contraint de se contenter du Comté d'Angers, 464

Ranacaire ne veut pas se faire Chrétien ni recevoir le Baptême avec Clovis: il se retire avec ses troupes & s'établit à Cambrai où il prend le titre de Roi, 41. il se rend odieux à ses sujets: il est trahi & livré entre les mains de Clovis I. qui le tue de sa propre main, 73

Raucingue

Raucingue Chef d'une conspiration tramée avec Fredegonde contre Childebert & Brunehaut, 340. il est arrêté & tué par ordre du Roi, 341

Ravenne Capitale du Roïaume d'Arles, où étoient les tresors de Vitigès, 134. Elle est assiegée & prise par Belisaire, 138. *& suiv.* Elle est assiegée & prise par Astolphe Roi des Lombards, 517

Recarede fils de Leuvigilde Roi d'Espagne, épouse Rigunthe fille de Chilperic I. Roi de Soissons: il est associé à la roïauté par son pere, 271. il est envoié en Languedoc & se rend maître de plusieurs places, 309. *& suiv.* Il succede à son pere, s'en retourne en Espagne & abjure publiquement l'heresie Arienne, 310. il envoie des Ambassadeurs à la Cour de France, 311. il remporte une victoire signalée, près de Carcassonne contre l'armée de Gontran, *la même & suiv.* il envoie un Ambassadeur à Childebert Roi d'Austrasie pour conclure la paix, & obtient en mariage la Princesse Clodosinde sœur de ce Roi, 313

Reims. Clovis I. passe auprès de cette Ville, 9. il tue un Soldat qui avoit emporté un vase sacré fort precieux d'une Eglise de cette Ville, & qui insolemment en sa presence l'avoit fendu, 10. Clotilde vient dans cette Ville y attendre Clovis son mari, 25. Chilperic I. la prend sur le Roi Sigebert: elle est reprise par Sigebert, 228

Reliques, serment sur les Reliques des Saints dans les Traités, 532. *& suiv.*

Remi (Saint) Evêque de Reims, envoie redemander à Clovis I. un vase sacré, pillé par un de ses soldats, dans une Eglise de Reims, 10. il a des conferences particulieres avec Clotilde au sujet du baptême de Clovis son mari: il demande une audience à Clovis & l'obtient: il persuade au Prince de se faire baptiser, 25. *& suiv.* Il l'instruit, 27. il lui fait faire sa profession de Foi & lui donne le Baptême: il lui administre en même-tems le Sacrement de Confirmation, 28. Clovis I. le charge de travailler de concert avec S. Vast au Gouvernement de l'Eglise d'Arras, 30. il donne sa benediction à Clovis I. & lui promet un heureux succès contre Alaric, 58

Rennes (l'Eglise de) est gouvernée par S. Melaine Evêque de cette Ville du tems de Clovis I. 31

Renomer Roi du Maine est assassiné par ordre de Clovis, 73

Revenus En quoi consistoient les revenus des Rois de France de la premiere Race, & comment ils se levoient, 260. *& suiv.*

Riculphe Soûdiacre de l'Eglise de Tours: il se rend auprès du Roi Chilperic: il tend un piege à l'Evêque Gregoire, 250. il est reconnu calomniateur & condamné à la mort, 252. *& suiv.* il découvre la conspiration tramée contre le Roi Chilperic, 253

Rigunthe fille du Roi Chilperic I. est accordée à Recarede fils de Leuvigilde Roi d'Espagne, 271. Elle a toutes les peines du monde à se resoudre à ce voiage, 285. Elle apprend à Toulouse la nouvelle de la mort de son pere Chilperic, & suspend son voiage, 295. Son tresor & ses richesses lui sont enlevées par Didier Gouverneur du païs, *la même.* Elle reçoit ordre de la Reine Fredegonde & du Roi Gontran de revenir à Paris, *la même.*

Ripuaire. La Loi Ripuaire faite vers le tems de Clovis I. 42. Origine de ce mot, & pourquoi ainsi appeliée, 43

Rocolen General du Roi Chilperic I. se rend maître de la Touraine, 230. il campe devant Tours & somme la Ville de se rendre, [illegible] il viole le droit d'asile de l'Eglise de S. Martin de Tours, 231. Dans le moment il est frappé du malcaduc, 232. il [illegible]-porter à Poitiers, où il meurt peu de tems après, *la même*

Roderic ou *Rodrigue* dernier Roi des Gots en Espagne, envoie en Afrique le Comte Julien, 470. il est defait par le Comte Julien avec le secours des Sarasins, *la même & suiv.*

Romains, (les) tâchent inutilement de se soûtenir dans les Gaules du tems de Clovis I. 4. ils en gouvernent une partie du tems de ce Prince, 6. Leur domination est entierement éteinte dans les Gaules par Clovis après la bataille de Soissons, 8

Rome quitte le parti de Vitigès & se rend à Belisaire, 130. La Ville est assiegée par Vitigès qui est contraint par Beli-

faire de le lever, *la même*. Prise & pillée par Totila, qui en fait sortir tous les habitans, & emmene les Senateurs avec lui, 147. Elle est rétablie dans son premier état par Totila qui l'avoit saccagée & rendue déserte, 149. Elle se rend à Narsés après la victoire remportée sur Totila, 163. Elle est bloquée par les troupes d'Astolphe Roi des Lombards, 519. Elle est assiegée par Astolphe Roi des Lombards contre la foi d'un Traité de paix conclu avec Pepin, 526

Rosimonde femme d'Alboin Roi des Lombards, est forcée par ce Prince de boire dans une coupe faite du crâne de son pere, 323. Elle s'en venge & fait assassiner dès le lendemain le Roi Lombard, *la même*. Elle épouse l'assassin de son mari : elle empoisonne son second mari, & est elle-même empoisonnée avec lui, *la même*

Rouen [l'Eglise de] est gouvernée par S. Godard du tems de Clovis I. 31

Rufin Seigneur François est envoïé à Rome par Childebert Roi de Paris, 193. il exige du Pape Pelage une Profession de foi, 195

S.

Sabinien [le Comte] marche contre Mundon Capitaine des Voleurs revoltés contre l'Empereur, 64

Sacre, le premier qui ait été fait en France est celui de Pepin le Bref premier Roi de la seconde Race, 515

Sagittaire Evêque de Gap, se trouve le casque en tete & le sabre a la main à la bataille d'Ambrun : il est déposé deux fois, & périt d'une maniere digne de sa vie scandaleuse, 218. il se jette dans Comminges avec Gondebaud, 294. il trahit Gondebaud & traite avec Leudegesile, 296. Qui lui fait couper la tête, 298

Saint Clou. Voiez *Clou* (Saint)

Salique (Loi) établie dans les Gaules par Clovis I. 11. *& suiv*. Elle est écrite en fort mauvais latin & tres-difficile à entendre, 13

Salone Evêque d'Ambrun, est à la bataille d'Ambrun, 218

Salvius Evêque d'Albi avec Gregoire de Tours empêchent le Roi Chilperic de faire un Edit touchant la Sainte Trinité, 275

Samon Marchand François est élû Roi des Esclavons, 402. il gouverne avec beaucoup de sagesse & de valeur, 404. il se met a la tete des Esclavons & repousse les François, *la même*

Sarragosse assiegée par Clotaire & Childebert, 145

Sarasins d'Afrique. Occasion de leur passage & de leur établissement en Espagne, 470. *& suiv*. ils taillent en pieces l'armée de Roderic, 471. Comment ils furent introduits en France, 472. ils sont défaits auprès de Toulouse, *la même*. ils entrent en France avec Abderame, 474. ils marchent vers Tours où ils sont défaits à platte coûture, *la même & suiv*.

Serment sur les Reliques des Saints dans les Traités, 532. *& suiv*.

Sette petite Ville où les Visigots sont défaits, 146

Sicile (la) enlevée aux Ostrogots par Belisaire General de l'Empereur Justinien, 124. *& suiv*.

Sigebert un des Generaux de l'armée de Clovis I. se rend maître de Cologne, 6

Sigebert Roi de Cologne est attaqué par les Allemans, 22. Il est secouru par Clovis ; il est assassiné par Clodoric son propre fils, 71

Sigebert après la mort de son frere Clotaire a pour son partage le Roïaume de Metz & d'Austrasie, 204. il épouse Brunehaut fille d'Athanagilde Roi des Visigots en Espagne, 206. il défait le Prince des Abares, 207 il l'oblige à lui demander la paix, & la lui accorde, 208. il vient défendre ses Etats attaqués par Chilperic, 208. il met le siege devant Soissons, prend la Ville & fait prisonnier Theodebert : il défait Chilperic, reconquit Reims & les autres places de la Champagne, *la même*. il fait la paix avec Chilperic & lui rend son fils Theodebert, *la même*. il venge le meurtre de la Reine Galsuinde: il se ligue avec Contran Roi de Bourgogne pour faire la guerre à Chilperic ; ils lui accordent la paix, 213. *& suiv*. Il a sa part de la succession de Caribert, 214. Le Roi des Abares recommence ses courses sur les terres des François : Sigebert y accourt, il perd la bataille,

la même. il est pris & obtient sa liberté, 215. il surprend la ville d'Arles, 220. il fait la paix avec Gontran, 221. il demande à Gontran le General Mummol pour commander ses troupes, *la même*. il reprend par ce General le Poitou & la Touraine: il se brouille avec Gontran, 222. il envoïe Gondebaud au secours de Poitiers, 223. Son armée est taillée en pieces, *la même*. il leve une armée en Germanie, la joint avec ses autres troupes, & marche à leur tête contre Chilperic & Gontran, 224 il joint l'armée de Gontran & de Chilperic: il fait la paix avec Chilperic, *la même & suiv.* Chilperic lui déclare la guerre l'année d'après, 225. il fait marcher son armée contre celle de Chilperic qu'il taille en pieces: il vient à Paris où il est bien reçû, 225. *& suiv.* il fait investir Tournai où Chilperic s'étoit retiré avec Fredegonde, 227. *& suiv.* il est assassiné devant la place, 228. Ses belles qualités, *la même & suiv.* Son corps est porté à S. Medard de Soissons, 229

Sigebert II. fils de Dagobert, a pour Ministre Cunibert Evêque de Cologne, 409

Il est reconnu Roi d'Austrasie après la mort de son pere Dagobert, 418. il marche contre Radulphe Duc de Turinge qui s'étoit revolté, 419. il défait une partie de l'armée de Radulfe, 420. & une partie de son armée est taillée en pieces par Radulfe, il fait la paix, *la même*. il repasse le Rhin avec son armée, 422. il meurt, son caractere, 423. il est enterré dans l'Eglise de Saint Martin de Mets, 422. il laisse un fils nommé Dagobert, 424

Sigeric fils de Sigismond Roi de Bourgogne, se déclare contre la Reine sa belle-mere, 84. *& suiv.* il est étranglé par ordre de son pere, 85

Sigivalde Gouverneur de l'Auvergne pour Thieri Roi d'Austrasie, abuse de son autorité: Thieri le fait venir à Mets & lui fait couper la tête, 111

Sigismond fils aîné de Gondebaud succede à son pere dans le Roïaume de Bourgogne: il perd la Reine son épouse, il se marie en secondes nôces, 84. Sur de faux rapports il fait étrangler son fils Sigeric, 85. il reconnoit l'innocence de son fils, se retire dans un Couvent pour en faire penitence, *la même*. Son armée est défaite par les trois fils de Clovis: il se sauve, 86. il est découvert & livré à Clodomir, *la même*. Par ordre de Clodomir il est jetté dans un puits avec toute sa famille, 87. il est mis au nombre des Saints, 88

Sigon Referendaire de Sigebert se donne, après la mort de son maître à Chilperic, 229. *& suiv.*

Sisenande Seigneur puissant en Espagne, se revolte contre Suintila, & est proclamé Roi d'Espagne en sa place, 407. *& suiv.* il envoie au Roi Dagobert un bassin d'or pesant cinq cens livres, 408

Soissons, forte Place du tems de Clovis, 6. Elle ouvre ses portes à Clovis après la bataille de Soissons, 7

Cette Ville devient Roïaume après la mort de Clovis I. 78. Elle est assiegée par Sigebert Roi d'Austrasie, qui se rend maitre de la place, 209

Sonnechilde seconde femme de Charles-Martel, obtient pour son fils Grippon quelque part dans la succession de Charles, 492. Elle est renfermée dans Chelles, 498

Suintila Roi des Visigots en Espagne, gouverne avec beaucoup de prudence & en chasse entierement les Romains, 407. il est dépouillé de ses Etats & Sisenande proclamé Roi en sa place, 408

Syagre Evêque d'Autun Ministre de Theodebert II. Roi d'Austrasie, 358

Syagrius gouverne pour les Romains une partie des Gaules du tems de Clovis I. 6. il donne bataille à Clovis qui taille taille en pieces son armée, 7. il se sauve chés Alaric Roi des Visigots, *la même*. il est livré entre les mains de Clovis qui lui fait couper la tête, 8

Sybile Cumée, son antre ou caverne sous les murs de la Ville de Cumes: Narsès fait miner cette caverne, 168

Sylvere Pape, ouvre les portes de Rome à Belisaire & le reçoit avec joie, 130

Symmaque est condamné à mort par Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 34. *& suiv.*

T

TEias Roi des Ostrogots ne peut obtenir le secours qu'il demande à

Theodebalde contre Narſes, 163. *& ſuiv.* il eſt trahi & contraint de décamper, 164. il fond ſur le camp des Romains, ſe bat en deſeſperé & perit dans la bataille, 165

Taſſillon Duc de Baviere fait hommage à Pepin pour ſon Duché, 532. *& ſuiv.* il ſe revolte, 539

Teſtri Village entre S. Quentin & Peronne, où Pepin le Gros ou d'Heriſtal défait l'armée de Thierri II. 445 *& ſuiv.*

Theodald petit-fils de Pepin le Gros eſt fait Maire du Palais de Dagobert II. 452. Ses troupes ſont miſes en déroute & meurt peu après, 454

Theodat fils d'une ſœur de Theodoric, choiſi par la Reine Amalazunte pour être Roi des Oſtrogots, 121. il lui promet tout ce qu'elle veut, *la même.* il la fait arrêter peu de tems après & la fait mourir en priſon, 122. il offre l'Italie à Juſtinien, change de reſolution & veut faire la paix avec les François, 125. *& ſuiv.* il envoie Marcias pour défendre la Provence, & eſt reſolu d'acheter la paix des François, 126. il eſt déclaré incapable de regner, & Vitigès mis à ſa place le fait aſſaſſiner, *la même*

Theodebalde ſuccede à ſon pere Theodebert dans le Roiaume d'Auſtraſie, 154. il envoie des Ambaſſadeurs à l'Empereur, 156. il fait ſa paix avec ce Prince, 159. il refuſe a Teias Roi des Oſtrogots le ſecours qu'il lui demande contre Narſès, 164. il refuſe en apparence le ſecours qu'Indulphe lui demande contre Narſes, ſes Miniſtres le promettent, 166. il envoie une nombreuſe armée en Italie ſous le commandement de Bucelin, 170. il meurt & laiſſe heritiers de ſes Etats Childebert & Clotaire ſes deux oncles, 186

Theodebert fils de Thieri Roi d'Auſtraſie eſt envoïé contre des Pirates Danois, les défait, & tue lui-même Cochiliac leur Roi, 82. il marche contre Hermanfroi, 92. il prend Cabriere & la Dame de ce château appellée Deuterie, & la garde comme ſa femme, 110. il aſſiege Arles, 109. il en tire une rançon & ſe retire en Auvergne, 111

Il apprend la maladie du Roi ſon pere, il part promptement & arrive à Mets quelques jours avant la mort du Roi ſon pere; il lui ſuccede, 113. il s'unit avec Childebert Roi de Paris, *la même.* il épouſe publiquement Deuterie Dame de Cabriere, & laiſſe Viſigarde ſon épouſe legitime, 115. il abandonne Deuterie & reprend Viſigarde, 116. il a ſa part du Roïaume de Bourgogne, *la même.* il conclut une ligue contre les Gots d'Italie, 124

Il eſt adopté par l'Empereur Juſtinien, 127. il écrit une lettre à Juſtinien, *la même. & ſuiv.* il envoïe dix mille Bourguignons au ſecours de Vitigès, 131. il entre en Italie avec une armée de cent mille hommes, met en déroute les Oſtrogots & enſuite les Romains, 135. *& ſuiv.* il force la Ville de Genes & la ſaccage, 136. il s'en retourne en France, & vient au ſecours de Childebert, 142. Ce qui le porte à refuſer ſa fille à Totila, 149. il fait entrer une armée en Italie & ſe ſaiſit de pluſieurs places, *la même.* il demande raiſon à l'Empereur Juſtinien du titre de *Francique* qu'il mettoit à la tête de ſes Edits, 150. il veut porter la guerre en Thrace & juſques à Conſtantinople, *la même.* il meurt au milieu des préparatifs de cette guerre: ſon caractere, Medailles de ce Prince, 151. Medailles frappées à l'honneur de ce Prince, *la même & ſuiv.* il ne laiſſe d'enfans que Theodebalde ou Thibaut qu'il avoit eu de Deuterie, 153

Theodebert fils de Chilperic I. eſt fait priſonnier dans Soiſſons, & rendu à ſon pere après la paix, 208. il eſt envoïé de nouveau contre Sigebert, dont il taille en pieces l'armée, 223. il prend Poitiers & exerce de grandes cruautés dans le Limouſin & dans le Querci, *la même.* il livre la bataille à l'armée de Sigebert, il eſt défait & tué dans le combat: ſon corps eſt tranſporté à Angoulême, où il eſt enterré, 226

Theodebert II. fils de Childebert eſt couronné Roi d'Auſtraſie, 358. il conſent à l'exil de la Reine Brunehaut ſa mere, 362. il marche avec ſon frere Thieri à la tête d'une puiſſante armée & donne bataille à Clotaire dont ils mettent l'armée en fuite, 363. il envoie une Ambaſſade à l'Empereur Maurice, 364. Avec ſon frere Thieri, il ſubjugue les Gaſcons, 365. il vient à la tête d'une armée contre le Roi Clotaire, 370. il

marche contre son frere Thieri & conclut la paix avec lui, 372. il se jette sur l'Alsace & la guerre recommence, 375. il perd une bataille sanglante & est contraint de se sauver à Cologne, *la même. & suiv.* il est défait une seconde fois à Tolbiac, pris à Cologne, amené devant le Roi Thieri & envoïé prisonnier à Châlons sur Saône où il est massacré, 376. Son caractere, 377

Theodelinde fille de Garibalde Duc de Baviere est accordée en mariage à Autharis Roi des Lombards, 330. Elle arrive en Italie, où elle épouse Autharis, *la même*

Theodora Imperatrice, femme de l'Empereur Justinien, 123

Theodore Evêque de Marseille reçoit Gondebaud fils de Clotaire I. il est accusé par Gontran-Boson & se justifie, 288

Theodoric Roi des Ostrogots chasse de l'Italie Odoacre Roi des Erules, 5. il entretient quelque tems la paix entre Clovis I. & Alaric Roi des Gots, 31. Avantures de ce Prince depuis sa naissance : il est envoïé en ôtage à Constantinople, il revient de Constantinople, se signale à la défaite des Sarmates : se déclare pour Zenon contre Basiliscus : il est reconnu par les Ostrogots pour leur Roi, 32. il se rend à Constantinople auprès de l'Empereur Zenon qui lui fait élever dans cette Capitale une statue équestre, 33. il demande à l'Empereur Zenon la permission d'aller en Italie pour chasser Odoacre qui s'étoit rendu maître de tout ce païs, *la même.* il l'obtient ; passe en Italie & gagne trois batailles sur Odoacre : il l'assiege dans Ravenne & l'oblige de se rendre : il le poignarde dans un festin & donne une couleur à ce meurtre : il paroît dans la suite moderé : il fait mettre en prison Jean I. du nom Pape, 34. il fait mourir Boëce & Symmaque, *la même & suiv.* il prend la qualité de Roi d'Italie, fait des alliances avec tous ses voisins : il demande en mariage à Clovis sa sœur Audeflede, 35 il offre sa mediation à Clovis & à Alaric, 37. il envoïe des Ambassadeurs à Gondebaud & à quelques autres Princes, 38. *& suiv.* il fait un Traité avec Clovis, 52. il envoïe des troupes à Alaric contre Clovis I. 59. il vient au secours de Carcassonne & oblige Thieri à lever le siege, 62. il se déclare contre Gesalic & soûtient contre lui Amalaric, *la même.* il fait de nouveaux efforts pour soutenir la guerre contre Clovis, 64. il fait un Traité de paix avec Clovis I. 68. il devient puissant après la mort de Clovis I. 80. *& suiv.* il donne sa fille en mariage à Sigismond Roi de Bourgogne, 84. il est outré de la mort de Sigebert son petit-fils, 85. il envoïe Tullus avec une armée contre les François, 89. il meurt à Ravenne, 90 il ne laisse point d'enfans mâles & sa succession est partagée entre ses deux petits-fils, 91

Theodoric, Comte ou Prince de Bretagne, est dépouillé de sa Principauté par Maclou, 258. il surprend Maclou, le défait & le tue avec un de ses fils & reprend ce qui lui avoit été enlevé, *la même*

Theodose est envoïé par Belisaire pour entrer en negociation avec Vitiges & traverser celle des Rois de France, 139

Theudis Capitaine Ostrogot se rend maître de son Gouvernement d'Espagne, 81. *& suiv.* il est soupçonné d'être Auteur de la mort d'Amalaric & se fait élire Roi des Visigots en Espagne, 98. *& suiv.* il envoïe du secours à Sarragosse contre l'armée de Childebert & de Clotaire, & les bat, 145

Thieri fils aîné de Clovis est envoïé pour porter la guerre dans le païs des Visigots, il se rend maître des païs d'Albi, de Rouergue, de l'Auvergne, &c. met le siege devant Carcassonne & est obligé de le lever, 62. il n'est pas fils de Clotilde, 77

Après la mort de Clovis son pere il partage en partie comme enfant legitime, en partie comme enfant naturel, 78. il envoïe son fils Theodebert contre des Pirates Danois qui avoient fait descente sur ses terres, 82. il fait des préparatifs pour entrer dans la Turinge, *la même & suiv.* il se ligue avec Hermanfroi contre Balderic & le défait, 83. il est trompé par Hermanfroi, 84. il épouse en secondes nôces la fille de Sigismond Roi de Bourgogne, 85. *& suiv.* il déclare la guerre à Hermanfroi, 92. il marche avec Clotaire contre Hermanfroi, le défait & l'oblige de se sauver, *la même & suiv.* il le fait venir à

Tolbiac, le reçoit bien, & peu de jours après le fait jetter du haut d'une muraille : il veut se disculper de cette mort, 94. il veut faire perir son frere Clotaire, *la même*. il refuse d'accompagner ses freres Childebert & Clotaire à la conquête de Bourgogne, 100. il fait marcher son armée en Auvergne, *la même & suiv.* il assiege la Ville d'Auvergne & veut s'en rendre maître pour la piller & la raser, 102. il s'appaise en faveur de la Ville, & y est reçu avec toutes les soûmissions possibles 103. il prend plusieurs places dans ce païs, *la même*. il assiege le Château de Merohac & s'en rend maître, *la même & suiv.* il assiege Munderic, 105. il lui envoie Aregesile pour l'engager à rentrer dans son devoir, *la même*. il le fait assassiner, 106. il se reconcilie avec ses freres, 109. il meurt dans la Ville de Mets, son caractere, 111

Thieri ou *Theodoric* fils de Chilperic est baptisé à Paris, 268. il meurt n'aiant qu'un an & quelques mois, 273

Thieri succede à son pere Childebert dans le Roiaume de Bourgogne, 358. il marche avec son frere Theodebert contre le Roi Clotaire & le défait auprès de Dormeille. 363. Avec son frere Theodebert il subjugue les Gascons, 365. *& s.* il marche au secours d'Orleans & en fait lever le siege, poursuit l'armée de Landri jusqu'à Etampes & la taille en pieces, 369. il fait sa paix avec le Roi Clotaire, 370. il déclare la guerre au Roi d'Austrasie, *la même & suiv.* il s'accommode avec son frere le Roi d'Austrasie & fait sa paix, 372. il fait demander en mariage la Princesse Ermemberge, *la même*. il se brouille de nouveau avec son frere Theodebert, 374. il le défait près de Toul & l'oblige de se sauver à Cologne, 375. il remporte une seconde victoire contre Theodebert, le fait arrêter, l'envoie prisonnier à Châlons sur Saone & fait tuer le fils de ce Prince, 376. il est attaqué à Mets d'une dissenterie dont il meurt, 377. il laisse quatre fils, 378

Thieri troisiéme fils de Clovis II. n'a point de part à la succession de son pere: après la mort de son frere Clotaire III. il est proclamé Roi de Neustrie & de Bourgogne, 431. il est détrôné & son frere Childeric mis en sa place, 432. On lui coupe les cheveux, & il est enfermé dans le Monastere de S. Denys, *la même*. D'où il sort après la mort de Childeric & reprend le titre de Roi, 439. il fait Ebroin Maire du Palais, 440. il menace Pepin & assemble une armée pour le combattre, 444. il est livré entre les mains de Pepin qui ne lui laisse que le nom de Roi sans aucune autorité dans le Gouvernement, ce qu'il fit pendant son sejour à Maumagues, 446. *& suiv.* il y meurt & laisse deux enfans qui lui succedent l'un après l'autre, 450

Thieri III. Charles-Martel le fait Roi de Bourgogne, de Neustrie, & d'Austrasie, 465. il meurt, 478

Thuringe Ville Capitale du Roiaume de ce nom, est prise par Thieri & Clotaire, & reduite en cendres, 93

Thuringiens (Les) & les *Saxons* vaincus & soûmis par Clotaire Roi de Soissons, 187

Tibere succede à Justin II. dans le trône de Constantinople, 263

Tortue, faire la Tortue, ce que cela signifie en terme de guerre, 176

Totila Roi des Ostrogots en Italie, 147. il se rend maître de Rome, la pille, & en fait sortir tous les habitans, *la même*. il demande à Theodebert sa fille en mariage & est fort picqué de la réponse de ce Roi, 149. il se saisit de plusieurs places en Italie, *la même*. il traite avec les Rois François, 150. il vient camper dans les montagnes de l'Appennin, 162. il refuse la paix, *la même*. il envoie dire à Narsès qu'il est prêt d'écouter les propositions qu'on lui avoit voulu faire, 163 il donne la bataille, son armée est taillée en pieces par Narsès, il y perit, *la même*

Toulouse Capitale du Roïaume des Visigots, est prise par Clovis I. qui s'empare en même tems du tresor qu'Alaric y avoit amassé, 63

Touars assiegé & pris par Pepin, premier Roi de la seconde Race, 538

Tournai Ville où se retire Chilperic avec Fredegonde après la défaite de ses armées par Sigebert, 226. La Ville est investie par les troupes de Sigebert, 227 *& suiv.*

Tours, les habitans de cette Ville voient

avec peine leurs Evêques envoiés en exil par les Princes Gots, 57. Cette Ville est soumise au Roi Sigebert par le General Mummol, 222. Elle est assiegée par l'armée du Roi Chilperic, les habitans offrent de se soumettre à certaines conditions, 231. & suiv.

Trasimond Roi des Vandales en Afrique, épouse Amalfrede sœur de Theodoric Roi des Ostrogots en Italie, 35

V

Vaifar Duc d'Aquitaine est dompté par le Roi Pepin, 537. il se revolte & Pepin lui enleve plusieurs Places importantes, *la meme.* il est défait par Pepin, 541. il est tué par ses Soldats, 544

Valence en Dauphiné assiegé par les Lombards, le General Mummol leur fait lever le siege, 324

Valentinien Empereur Romain tue de sa propre main Aëtius un de ses Generaux d'armée, 11

Varnes (Les) ce que c'est que ce peuple, & le Roiaume qui porte ce nom: ils avoient un Roi particulier du tems de Clovis I. 355

Varoc ou *Guereth*. Prince ou Comte de Bretagne succede à son pere Maclou, 258. il refuse de rendre hommage & de paier le tribut à Chilperic, *la meme & suiv.* il défait l'armée de France, 259. Malgré cet avantage il accorde la paix, 260. il recommence la guerre contre Chilperic & met tout à feu & à sang dans le païs de Rennes, 261. & suiv. il fait des courses dans le territoire de Nantes, 340. il fait un accommodement avec Gontran & dès que les troupes de ce Prince sont retirées, il recommence ses hostilités, enleve tout le vin & se raccommode avec Gontran, *la meme* il recommence ses hostilités, 347. Le Roi de Bourgogne envoie des troupes contre lui sous le commandement de deux Generaux, dont l'un est tué sur le champ de bataille & son armée taillée en pieces, 348. & suiv. il recommence ses hostilités sur les terres du Roi Childebert, & donne bataille aux François, 355

Vast (Saint) Abbé d'un Monastere près de la Ville de Toul, instruit Clovis I. dans la Religion Chrétienne, 24. il est fort estimé de Clovis I. & est chargé par ce Prince de travailler de concert avec S. Remi au gouvernement de l'Eglise d'Arras, 30. & suiv.

Vaudreuil Maison Roiale à quatre lieues de Rouen, où la Reine Fredegonde se retire avec l'Evêque Melaine, 299

Venerande est Concubine de Gontran Roi d'Orleans ou plûtôt de Bourgogne, 209. Signification de ce mot à l'égard de Gontran, *la meme*

Verdun (la Ville de) se revolte contre Clovis, il assemble des troupes pour la châtier, & il pardonne aux habitans de cette Ville à la priere d'Euspice saint Prêtre, 45. Cette Ville est soulagée dans la misere par une liberalité de Theodebert Roi d'Austrasie, 152

Verude succede à Volusien dans l'Evêché de Tours, & est exilé par les Princes Gots Ariens, 57

Veserance lieu assés près du Rhône & au-delà de la Ville de Vienne, où se donna la bataille entre Clodomir Roi d'Orleans & Gondemar Prince de Bourgogne, 88

Vienne (La) riviere qui separe la Touraine du Poitou: une biche y découvre un gué à Clovis I. pour y faire passer l'armée que ce Prince conduisoit contre Alaric, 29

Vienne sur le Rhone, Capitale du Roiaume de Bourgogne, 44. Les deux freres Chilperic & Gondemar s'y rendent, *la meme.* Cette Ville est assiegée & prise par Gondebaud qui y fait de terribles executions contre les vaincus, *la meme.* Elle est assiegée par Gondebaud Roi de Bourgogne, 49. il y fait entrer son armée & par quel moien, *la meme. & suiv.* Le carnage y est terrible, & Gondegesile est massacré dans une Eglise, 50

Vigile (Le Pape) refuse de donner le *Pallium* à Auxane élu Archevêque d'Arles à la place de S. Cesaire jusqu'à ce qu'il en ait obtenu la permission de l'Empereur Justinien, 47. & suiv. il est obligé d'aller à Constantinople par ordre de l'Empereur Justinien pour l'affaire des trois Chapitres, 158. Il refuse de souscrire à la condamnation des trois Chapitres, & est exilé par l'Empereur Justinien: il est rappellé d'exil & meurt en chemin, 191. il a pour successeur Pela-

ge, 192

Vilfrid, homme de qualité, amene Dagobert d'Ecosse en Angleterre, & le fait passer ensuite en Austrasie où il est reconnu Roi d'une partie de cet Etat, 437 il est fait Evêque d Yorc, est hai de la Reine Ermemburge, 441. il est obligé de sortir d'Angleterre & de se sauver à Rome, *la même*. il est très-bien reçû de Dagobert Roi d'Austrasie & refuse l Evêché de Strasbourg, *la même & suiv.*

Vincent (Saint) Martyr protege visiblement les habitans de Sarragosse contre l'armée des deux Rois François Childebert & Clotaire, 145

Visigots (Les) sont les premiers à demembrer l'Empire Romain, & sont gouvernés par des Rois de leur Nation avant le tems de Clovis I. ils sont maitres d'une partie des Gaules, 5. Alaric en est Roi du tems de Clovis I. 6 Leurs loix touchant le partage des Terres dans les Gaules sur les peuples vaincus, 9. ils sont défaits à Sette petite Ville située sur le cap du même nom, 146

Vitigès homme d'une naissance obscure, mais grand Capitaine, est élû Roi des Ostrogots à la place de Theodat: il marche a Rome, 126. il fait comprendre au Pape Sylvere & aux principaux de Rome qu'il est de leur interêt de ne pas retomber sous la puissance de l'Empereur d'Orient, 127. il revient à Ravenne où il épouse la Princesse Matazunte fille d'Amalazunte, *la même*. il cede la Provence aux Rois François pour les engager dans son parti contre l'Empereur Justinien, 128. il cede à Theodebert outre la part de la Provence, les Alpes Rhetiques aujourd'hui les Montagnes des Grisons, 129. il assiege Rome défendu par Belisaire, 130. il est contraint de lever le siege, 131. il fait avancer un grand nombre de troupes pour assieger Milan, qui venoit de se donner à Belisaire, *la même*. il assiege Milan, *la m. & suiv.* il s'en rend maitre, & y exerce de grandes cruautés, & reduit la Ville en cendres, 133. il envoïe des Ambassadeurs à l'Empereur Justinien a Constantinople pour traiter de paix, *la même & suiv.* il est assiegé dans Ravenne par Belisaire, & se trouve serré de près, 138. *& suiv.* il se rend prisonnier a Belisaire & est envoïé à Constantinople, 141. il y passe le reste de ses jours, *la même*

Volusien Evêque de Tours est envoïé en exil à Toulouse par les Princes Gots & y meurt, 57

Vouillé, grande campagne à quelques lieues de Poitiers, où se donna la fameuse bataille entre Clovis & Alaric, 59. *& suiv.*

Urbie, si c'est la petite riviere d'Orge qui passe par Juvisi, 267

Unstrut (bataille sanglante de) donnée entre Hermanfroi Roi de Turinge & Thierri Roi d'Austrasie, 92. *& suiv.*

Z

Zacharie Pape, a de grandes liaisons avec Pepin le Bref, 510. il repond favorablement à tous les desseins de Pepin, & consent à le faire élire Roi des François à la place de Childeric II. 513

Zeno Empereur de Constantinople met dans ses interêts Theodoric Roi des Ostrogots, 32. il l'attire Constantinople, lui fait élever une statue équestre & le declare son fils par une adoption militaire, *la même & suiv.* il lui donne permission d'aller en Italie avec une armée pour en chasser Odoacre Roi des Turcilingiens, 33. *& suiv.* il meurt & a pour successeur Anastase, 35

Zulc, *Zulpich* ou *Tulpik* est le nom moderne de Tolbiac dans le Duché de Juliers, à quatre lieues du Rhin, 22

TABLE DE QUELQUES USAGES ET COUTUMES sous les Rois de la premiere Race.

CLOVIS.

COûtume de l'Eglise du tems de Clovis I. d'administrer la confirmation en même-tems que le Baptême, 28
Adoption militaire, ou adoption par les armes, ceremonie assés ordinaire entre les Princes du tems de Clovis I. 31. 127
Coûtume de tirer un presage des paroles qu'on entendoit chanter à l'Eglise, en y entrant, avant les grandes expeditions, 58. *& suiv.*
Ceremonie ordinaire chés les François du tems de Clovis I. dans le Couronnement de leurs Rois, de l'élever sur un bouclier, 71
Usage du tems de Clovis I. de couper les cheveux aux Princes détrônés, & de les mettre quelquefois dans les Ordres sacrés, 72. 109

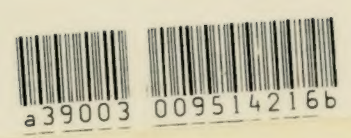
THIERRI, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE.

VEngeance assés ordinaire parmi les François de jetter leurs ennemis dans un puits, 87
Presens de bassins d'or & d'argent à la mode entre les Princes, 99
Magnificence dans les Calices, les Patenes, les Missels & Livres d'Evangiles, 103
Couper les cheveux à un fils de Roi de France, c'étoit le déclarer déchû de la succession à la Couronne, 109
Armées des François sous les premiers Rois presque toutes composées d'infanterie, 135
Armure des François, 136
Quelques restes de Paganisme parmi les François sous le Regne de Theodebert petit-fils de Clovis, 143. *& suiv.*
Les fils de Rois appellés Rois, 145
Matutinale donum, ou *Margangeilla*, espece de dot que le mari donnoit à sa femme le matin d'après les nôces, 211
Villes possedées à moitié par les Rois de la premiere Race, 214
Lapidation, supplice des soldats mutins, 225
Asile des Eglises bien établi en France, 231
Coûtume de mettre les noms des Monetaires sur les Monnoies des Rois de la premiere Race, 234. & 399
Armées de France sous les fils de Clovis de quelles troupes elles étoient composées, 259
En quoi consistoient les revenus des Rois de France de la premiere Race, 260. *& suiv.*
Coûtume du tems de Chilperic I. & qui dura long-tems en France, de n'envoier pas un Ambassadeur seul, mais plusieurs qui formoient une espece de conseil, 263
Usage du tems de Gontran Roi de Bourgogne, de donner aux Ambassadeurs des baguettes ou des cannes benites, comme une espece de sauvegarde inviolable en France, & qui donnoient entrée libre dans le pais ennemi à ceux qui les portoient, 291
Maniere dont les François faisoient paître leurs chevaux dans les armées, 353
Coûtume de mener à l'armée les jeunes Rois dès leur plus tendre enfance, 353. *&* 367. *& suiv.*
Parlemens, Dietes ou Etats tenus dans les Maisons Roiales des Rois de la premiere Race, 392
Coûtume des Princes d'avoir une fabrique de Monnoies dans leurs Maisons Roiales, 400
Coûtume de convoquer les Etats du Roiaume tous les ans au mois de Mars, 449

TABLE DES USAGES & Coûtumes sous PEPIN *Roi de la seconde Race.*

CHamp de Mars, depuis appellé Champ de Mai, où l'on indiquoit l'Assemblée des Troupes, 531
Serment sur les Reliques des Saints dans les Traités, *la même*, *& suiv.*

Fin de la Table du I. Volume.


a39003 009514216b